MORCEAUX CHOISIS

DE

PROSATEURS ET DE POÈTES

DES XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ ET XIX^e^ SIÈCLES

A L'USAGE DE LA CLASSE DE SECONDE

PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION
SUR LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
ET ACCOMPAGNÉS DE NOTICES ET DE REMARQUES LITTÉRAIRES

Par G. FEUGÈRE,

DOCTEUR ÈS LETTRES,
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE SAINT-LOUIS.

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES
MAISON [illegible] DELALAIN ET FILS
DELALA[illegible]

U d'/of OTTAWA
39003002285400

SUB CRONUS

On trouve à la même librairie :

MORCEAUX CHOISIS DES PROSATEURS ET DES POÈTES FRANÇAIS, DES SEIZIÈME, DIX-SEPTIÈME, DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLES, à l'usage de la Classe de Troisième, avec introduction, notices historiques, appréciations littéraires et remarques par *M. G. Feugère*, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis, 1 fort vol. in-12, *cart.* 4 f. 50 c.

MORCEAUX CHOISIS DES PROSATEURS ET DES POÈTES FRANÇAIS DES DIX-HUITIÈME ET DIX-NEUVIÈME SIÈCLES à l'usage des élèves de la Classe de Rhétorique, précédés d'une introduction sur les caractères généraux des dix-huitième et dix-neuvième siècles, et accompagnés de notices et de remarques littéraires par *M. G. Feugère*, professeur de rhétorique au Lycée Saint-Louis ; 1 fort vol. in-12, *cart.* 4 f. 50 c.

MORCEAUX CHOISIS DES PROSATEURS ET DES POÈTES FRANÇAIS, à l'usage des Classes élémentaires, avec des notes explicatives par *M. L. Feugère*, professeur du Lycée Henri IV : 40e édition ; 1 fort vol. in-18, *cart.* 1 f. 50 c.

MORCEAUX CHOISIS DE PROSE ET DE VERS DES CLASSIQUES FRANÇAIS, à l'usage des Classes de grammaire, Extraits des prosateurs et des poètes du dix-septième siècle, recueillis et publiés avec des notices historiques, des appréciations littéraires et des remarques par *M. L. Feugère*, professeur du lycée Henri IV : 36e édition ; 2 vol. in-12, *br.* 3 f. — *cart.* 3 f. 30 c.

Chaque volume, Prose ou Poésie, se vend séparément.

MORCEAUX CHOISIS DE PROSE ET DE VERS DES CLASSIQUES FRANÇAIS, à l'usage des Classes supérieures, Chefs-d'Œuvre des prosateurs et des poètes des dix-septième et dix-huitième siècles, recueillis et publiés avec des notices historiques, des appréciations littéraires et des remarques par *M. L. Feugère*, professeur du lycée Henri IV : 26e édition ; 2 forts vol. in-12, *br.* 6 f. — *cart.* 6 f. 50 c.

Chaque volume, Prose ou Poésie, se vend séparément.

MORCEAUX CHOISIS DES CLASSIQUES FRANÇAIS (VOLUME DE PROSE), à l'usage des Classes supérieures, Chefs-d'Œuvre des prosateurs des seizième, dix-septième et dix-huitième siècles, avec notices historiques, appréciations littéraires et remarques par *M. L. Feugère*, professeur du lycée Henri IV : 27e édition ; 1 fort vol. in-12, *br.* 3 f. — *cart.* 3 f. 25 c.

MORCEAUX CHOISIS DES CLASSIQUES FRANÇAIS (VOLUME DE POÉSIE), à l'usage des Classes supérieures, Chefs-d'Œuvre des poètes des dix-septième et dix-huitième siècles, avec notices historiques, appréciations littéraires et remarques par *M. L. Feugère*, professeur du lycée Henri IV : 26e édition ; 1 fort vol. in-12, *br.* 3 f. — *cart.* 3 f. 25 c.

MORCEAUX CHOISIS

DE PROSATEURS ET DE POÈTES

DES

XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ ET XIX^e^ SIÈCLES

A L'USAGE DE LA CLASSE DE SECONDE

PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION
SUR LES CARACTÈRES GÉNÉRAUX DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE
ET ACCOMPAGNÉS DE NOTICES ET DE REMARQUES LITTÉRAIRES

Par G. FEUGÈRE,

DOCTEUR ÈS LETTRES,
PROFESSEUR DE RHÉTORIQUE AU LYCÉE SAINT-LOUIS.

PARIS
IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CLASSIQUES
MAISON JULES DELALAIN ET FILS
DELALAIN FRÈRES, Successeurs
56, RUE DES ÉCOLES.

PQ
1109
.F4
1886

Toute contrefaçon sera poursuivie conformément aux lois; tous les exemplaires sont revêtus de notre griffe.

Tous droits de traduction de l'introduction et des notices réservés.

Delahaye

1886.

INTRODUCTION.

Il ne saurait être question de tracer ici le tableau, réduit même aux plus étroites proportions, de l'histoire de la littérature française. Nous ne voulons que rappeler sommairement les divisions générales de notre histoire littéraire et les caractères essentiels des siècles eux-mêmes dont ce recueil doit offrir quelques-unes des pages les plus remarquables. Ces notions rapides, mais présentées, s'il est possible, avec quelque précision, donneront aux élèves une première idée des origines et des progrès de notre littérature, et, de plus, elles leur permettront de reconnaître quelle place occupe chacun des écrivains, cités ici, dans l'ensemble du siècle qu'il a illustré. Tel est le double but de cette introduction.

LES ORIGINES. NAISSANCE ET FORMATION DE LA LANGUE FRANÇAISE.

La Gaule, au premier siècle avant l'ère chrétienne, était occupée par trois ou quatre cents peuplades divisées en trois grandes familles : les *Celtes* ou *Gaulois*, les *Belges* et les *Ibères* ou *Vascons*. A une époque inconnue, les Celtes avaient quitté les plaines de la haute Asie; marchant dans la direction de l'ouest, tant qu'il y eut de la terre pour les porter, ils ne s'étaient arrêtés que lorsqu'ils trouvèrent l'Océan devant eux. Beaucoup plus tard, le gros des tribus gauloises, apparentées aux Celtes, franchit le Rhin et refoula les Celtes. Cependant les Gaulois, en s'avançant dans le pays auquel ils allaient donner leur nom, trouvèrent des tribus ibériennes établies depuis la Loire et le Rhône jusqu'aux Pyrénées. On n'a pas encore découvert la route par laquelle les Ibères étaient entrés en Europe, et leur langue ne paraît dériver d'aucun idiome connu. Les deux races se combattirent longtemps, et les Ibères, refoulés dans les Pyrénées, y firent une résistance dont les Gaulois ne parvinrent pas à

triompher. Quant aux Belges, formés de Celtes mêlés à des Germains, ils occupèrent le pays entre la Marne, le Rhin et l'Océan germanique. D'autre part, à une époque très reculée, les Phéniciens avaient remonté le Rhône, et, vers 600 avant Jésus-Christ, les Phocéens fondèrent Marseille, et notre littoral méditerranéen reçut ainsi un reflet de la civilisation grecque.

Ce que l'on sait des Ibères, dont les Basques sont les derniers représentants, révèle une race énergique, alerte et gaie, mais qui ne paraît pas avoir dépassé un degré assez médiocre de civilisation : et cela même est attesté par la langue, dont la surabondance même de formes et de flexions marque l'impuissance à faire la synthèse, qui abrège en généralisant. D'un autre côté, les seuls monuments laissés par les Gaulois sont ceux qu'on appelle *druidiques* (*dolmen* ou *menhir*), dont l'emploi se rapportait au culte et particulièrement aux sacrifices humains. Les *druides* étaient les chefs de la religion; ils élevaient la jeunesse, et les rois leur obéissaient. Ils n'écrivaient pas, et c'était oralement qu'ils transmettaient à leurs disciples le dépôt de la religion et de la morale. Leurs dogmes principaux étaient l'éternité du monde et l'immortalité de l'âme à travers une succession d'existences différentes. Au-dessous des druides étaient les *eubages*, qui aidaient les druides dans les soins matériels du culte, et les *bardes*, chantres religieux et guerriers, mais tombés dans une sorte de domesticité sous la dépendance des chefs militaires. Les druides évitèrent la persécution des Romains en associant les divinités romaines aux divinités gauloises. Le peuple, d'ailleurs, est dans la servitude; il s'y résigne; mais déjà apparaît un sentiment particulier à la race, celui de l'égalité. « Les Gaulois, dit César, soutiennent qu'ils ont tous Jupiter pour père. » La principale passion des Gaulois est la guerre : ils aiment les aventures, le bruit et le mouvement. Le *tumultus Gallicus* fut longtemps pour l'Italie le cri d'alarme. A la passion guerrière les Gaulois unissent le goût de bien dire et la facilité à s'approprier les idées d'autrui. Ils ont l'instinct de la sociabilité, ils accueillent avec empressement les étrangers, sans se refuser pour cela le plaisir de les railler. Ce sont là les principaux traits de la race, et qui expliquent, en grande partie, son rôle et sa destinée historique.

La guerre de César mit ainsi aux prises deux races : l'une douée d'une prodigieuse force d'absorption; l'autre, d'une singulière force d'assimilation. Or, celle-ci, malgré les violences de la conquête, va se mêler à la race victorieuse, non seulement sans résistance, mais encore avec une sorte d'enthousiasme. A la fin du premier siècle de l'ère chrétienne, la Gaule est déjà presque tout entière soumise à la puissance et à l'administration romaines; au quatrième siècle, elle est partagée en dix-sept provinces, et elle achève de perdre avec ses divisions naturelles sa physionomie nationale. Cependant les Romains, dès qu'ils eurent conquis la Gaule, avaient imposé partout leur langue. C'était en latin que la justice était rendue, et que les décrets de l'empire étaient promulgués. Les paysans eux-mêmes dûrent apprendre la langue des vainqueurs; ils l'apprirent et la parlèrent en l'altérant. Les idiomes primitifs furent peu à peu refoulés, sans disparaître tout à fait; mais, dans le travail d'où sortira un jour notre langue, la part qui leur revient restera secondaire : le fond sera romain.

Après la conquête romaine, l'événement le plus important de l'histoire de nos origines est l'introduction du christianisme en Gaule. Vers le milieu du second siècle, une première colonie chrétienne est formée à Lyon par saint Pothin, disciple de saint Polycarpe, lequel avait vu et entendu les apôtres. Le plus célèbre monument de cette époque est la lettre dite *des martyrs de Lyon*. Cette lettre, écrite en grec, est le récit fait par des témoins du supplice de sainte Blandine et de ses compagnons, livrés aux bêtes dans le cirque de Lyon, sous le règne de Marc-Aurèle (177). Le successeur de saint Pothin est saint Irénée, qui meurt au commencement du troisième siècle. A dater de ce jour, l'Église des Gaules est fondée.

Avant l'ère chrétienne, l'histoire littéraire de la Gaule n'est qu'une dépendance de la littérature romaine, puisque les monuments qui nous en restent sont tous latins. A partir du troisième et surtout du quatrième siècle, la littérature est double. En face de la littérature païenne, qui n'est plus que le passe-temps des rhéteurs attardés, naît et se développe la littérature chrétienne, celle des Lactance, des Paulin, des Sévère-Sulpice, qui présente le contraste d'une langue

vieillie, servant d'interprète aux idées par lesquelles la société doit être un jour tout entière renouvelée.

La part d'influence qui revient à l'élément germanique dans l'histoire de nos origines est bien inférieure à celle qui appartient aux Romains et au christianisme. Les Francs, en effet, définitivement établis en Gaule au milieu du cinquième siècle, eurent beau imposer leur dynastie royale : ils dominèrent le pays sans le pénétrer, et ce furent eux qui dûrent, pour sortir de leur isolement, apprendre la langue des Gallo-Romains. « La latinité, dit Littré, devint le refuge universel des populations vaincues, et, quand l'assimilation fut complète entre les envahisseurs et les envahis, c'est-à-dire à peu près vers le temps de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, il se trouva que, si la Gaule et l'Ibérie avaient disparu dans la latinité, la Germanie transplantée n'y avait pas moins disparu. Le latin avait présidé à la production de la langue qui s'était faite[1]. » Cependant si du cinquième au neuvième siècle il s'était formé une langue populaire, dont le fond était latin, mais qui avait déjà ses instincts et ses caractères propres, la langue romaine elle-même restait la langue de l'administration, des lois, du culte et des lettres. On peut suivre dans l'ouvrage de J. J. Ampère[2] le mouvement du cinquième au douzième siècle de cette littérature romano-chrétienne qu'on ne saurait, malgré la langue, exclure de notre histoire littéraire, puisqu'elle fut durant une longue période l'expression de notre vie nationale.

Quant à la langue française, il est facile maintenant de résumer l'histoire de son origine et de sa formation. Cinquante ans avant Jésus-Christ, la Gaule parlait le celtique et l'ibérien. Après la conquête romaine, excepté en Bretagne, où résiste le celtique, et sur les hauts plateaux des Pyrénées, où l'ibérien survit, la Gaule parle le latin populaire, que lui ont apporté les soldats, les colons, les marchands; et c'est ce latin populaire qui, sous le nom de *langue romane*, est la première forme du français. Mais si le latin populaire est le fond de la langue romane, et, par suite, du français, il y a une part à faire aux éléments étrangers qui entrèrent dans sa formation. La part de l'ibérien est à peu près nulle. Celle

1. *Dictionnaire*, Préface.
2. *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle.*

du celtique est plus grande, quoique encore peu notable. Des mots transmis par la langue romane au français, moins d'un centième est d'origine celtique, et encore a-t-on remarqué que ces mots pour la plupart sont des mots isolés, « autour desquels nuls dérivés ne se groupent, des mots sans famille et sans attaches, oubliés comme des épaves dans la grande émigration du vocabulaire celtique[1]. » La part de l'élément grec est plus faible : on compte tout au plus une vingtaine de mots directement empruntés au grec par le roman : car il ne s'agit pas ici, bien entendu, des mots d'origine grecque que le roman a reçus par l'intermédiaire du latin, et encore moins des termes savants ou techniques, dont le vocabulaire est, du reste, postérieur à la formation de la langue. L'apport germanique enfin, supérieur aux deux autres, est représenté par plusieurs centaines de mots, qui entrèrent, sous la forme latine, dans le roman, et plus tard devinrent français.

Le latin au neuvième siècle n'est plus ni parlé ni compris par le peuple. Le roman, qui est déjà du français, l'a remplacé, et il prévaut à ce point que plusieurs conciles recommandent aux évêques de l'employer dans leurs prédications. Mais le monument décisif, et comme l'acte de naissance authentique de la langue française, est le texte des *Serments de Strasbourg*, prononcés en 842 par les deux petits-fils de Charlemagne, Louis le Germanique et Charles le Chauve. Louis le Germanique, en effet, prononce son serment en langue romane pour être compris des troupes de Charles le Chauve, qui n'entendent que le roman. Ce texte est précieux en ceci surtout, qu'il nous permet de prendre en quelque sorte le travail de la transformation du latin en roman ou français selon des règles qui, pour avoir été l'œuvre de l'instinct populaire, ne furent cependant ni capricieuses ni arbitraires. Mais, à dater de cette époque, la langue romane du midi se sépare de plus en plus de la langue romane du nord. C'est surtout à l'invasion des Normands qu'il faut attribuer cette nouvelle révolution. Les Normands firent comme les Francs du cinquième siècle : ils adoptèrent la langue des vaincus, ils mirent leur orgueil à

1. *Notions générales sur les Origines et sur l'Histoire de la Langue française*, par M. L. Petit de Julleville (Paris, Delalain), page 13.

la parler correctement; malgré tout, ils y marquèrent leur empreinte. Les syllabes sourdes prédominèrent, les *e* se substituèrent aux *a*. L'idiome méridional, appelé *provençal*, garda toute la sonorité des désinences latines. Aussi deviendra-t-il l'instrument préféré de la poésie. Le roman du nord s'appela *langue d'oïl;* le roman du midi, *langue d'oc*. Ces deux idiomes furent distingués par le mot même qui dans chacun d'eux exprimait l'affirmation *oui*. La Loire dessinerait à peu près la ligne de partage des deux langues. Or, avant la fin du dixième siècle, la langue d'oïl, au nord, et la langue d'oc, au midi, étaient définitivement constituées. Dès le siècle suivant commence l'histoire de la littérature française.

LE MOYEN AGE.

(Du onzième au seizième siècle.)

L'histoire littéraire du moyen âge peut se diviser en deux périodes distinctes : la première commence vers le temps de la première croisade et finit à la mort de saint Louis (1096-1270); la seconde embrasse la fin du treizième siècle, le quatorzième siècle et la plus grande partie du quinzième, jusqu'à la mort de Louis XI (1270-1483). Ces deux périodes, en effet, diffèrent entre elles par des caractères essentiels. Dans la première, la double inspiration qui domine est celle de la foi religieuse et de l'esprit chevaleresque et féodal; dans la seconde période, au contraire, la foi s'affaiblit, et une vive réaction se fait sentir contre la féodalité, également menacée par les progrès des communes et du pouvoir royal. De plus, la première période, surtout dans sa poésie, est pleinement originale, et cela parce que les écrivains, dans l'ignorance à peu près complète où ils se trouvent des modèles antiques, reçoivent l'inspiration directe et unique du milieu qui les produit et les inspire. Dans la seconde période, l'invention originale cesse, et les grandes compositions épiques ne sont plus guère que remaniées ou imitées. Il y a stérilité relative, sauf pour deux genres, qui répondent aux besoins et au goût de la société nouvelle : le drame et l'histoire

Première période (1096-1270). — Dans la première période du moyen âge, la poésie lyrique et la poésie épique se développent en même temps : l'une dans le midi et l'autre dans le nord. Ce fut sous le ciel de la Provence, et en langue d'oc, que s'épanouit la poésie facile et harmonieuse des troubadours. L'inspiration en était peu variée : l'amour et la guerre étaient le fonds commun et souvent monotone des chansons et des complaintes, des *tensons* et des *sirventes*[1]. Cette poésie cependant mérita d'être célébrée et imitée par Pétrarque et Dante : son allure légère, sa grâce aisée, son rythme savant et sonore, charmaient les oreilles et effleuraient agréablement l'esprit et le cœur. La *gaye science*, bienvenue à la cour des princes, amusait leurs loisirs et trouvait en eux des protecteurs : ils la cultivaient eux-mêmes, à l'exemple de ce Guillaume, duc d'Aquitaine, qui, dans le douzième siècle, s'était placé à la tête des poètes de son temps. Le quatorzième siècle fut pour les troubadours une ère de décadence. Les troubles sanglants du midi étouffèrent leurs chants, plus propres à la riante peinture du bonheur qu'à l'expression des sentiments profonds.

Ce fut dans la France du nord et en langue d'oïl que furent composées les épopées du moyen âge, divisées en trois *cycles*, dont chacun est formé par la réunion des poèmes ou *chansons de gestes*, qui se rapportent à un même événement ou à un même personnage. Le cycle le plus ancien et le plus important est celui de Charlemagne : car de bonne heure la légende était née autour de ce grand nom, qui personnifiait la victoire de l'Occident sur la Germanie et sur l'islamisme, et les compagnons de Charlemagne avaient eu, eux aussi, leur part dans ce travail de l'imagination populaire. Cependant une différence caractéristique partage les poèmes du cycle carlovingien : les uns donnent le beau rôle à l'Empereur, les autres aux barons, ce qui témoigne de l'abaissement graduel de la monarchie et des progrès du régime féodal dans la faveur publique. A la première série appartient la *Chanson de Roland*, attribuée à la fin du onzième

1. La *tenson* était une dispute sur une question de galanterie entre deux ou plusieurs poètes. La *sirvente* était une poésie ordinairement satirique, presque toujours divisée en strophes ou couplets pour être chantés.

siècle, et qui est la plus belle page d'une épopée héroïque, dont les fragments dispersés n'ont pas trouvé un Homère.

Le *cycle breton* est né, comme le cycle carlovingien, de l'histoire transformée par la légende. En effet, au sixième siècle, un roi de la Grande-Bretagne, nommé *Artus*, avait péri en défendant contre les Saxons l'indépendance de son pays. Les Bretons, opprimés, restèrent fidèles à sa mémoire, et le roi Artus devint le centre de tout un ensemble de fictions et d'aventures, accueillies d'abord sur les terres bretonnes du continent, et propagées ensuite par les trouvères dans toute l'Europe à partir du douzième siècle. A la fin de ce siècle, le cycle breton est en possession de la faveur publique, et ses principaux personnages, Merlin, Tristan, Lancelot du Lac et la reine Yseult, deviennent aussi populaires que Charlemagne et ses preux. Ce succès même est le signe d'un état social nouveau. Si les mœurs sont plus délicates, l'esprit est déjà moins simple. A la primitive sévérité du récit héroïque on préfère les surprises d'une fiction merveilleuse, et, pour plaire, les héros doivent être aussi galants que braves. « On sent, dit M. Aubertin, que le règne brillant de la chevalerie succède à la brutalité semi-germanique de l'âge féodal[1]. »

Le plus faible des trois cycles est celui de l'*antiquité*, formé tantôt d'histoires ou de légendes, que le poète emprunte, en les défigurant, aux anciens, tantôt d'inventions romanesques, où les noms seuls sont antiques. L'œuvre la plus célèbre du *cycle de l'antiquité* est le roman d'*Alexandre*, longtemps populaire au moyen âge, et qui a fait donner aux vers de douze syllabes le nom d'*Alexandrins*, quoique cette forme eût été employée antérieurement.

L'épopée héroïque ou merveilleuse ne constitue pas seule l'histoire de la poésie française dans cette première période. La veine gauloise et satirique se fait jour de bonne heure et s'accuse plus vivement à mesure que déclinent les croyances et les institutions du moyen âge. L'expression la plus ancienne de l'esprit satirique en France se retrouve dans les *fabliaux*, souvent écrits sans art, pleins de sel et d'une gaieté peu contenue. Mais la vraie épopée satirique du moyen âge est le

1. *Histoire de la Langue et de la Littérature françaises au moyen âge*, tome Ier, page 314.

cycle ou *Roman de Renart*, dont la seule partie française ne contient pas moins de cent mille vers. Commencé vers la fin du douzième siècle, ce roman se continue pendant tout le treizième et s'achève au quatorzième. Le *Roman de Renart* est composé d'une série d'apologues, où les animaux, qui jouent les rôles, sont représentés formant une société gouvernée par le Lion. Les deux héros du poème sont *Goupil le Renart*[1], le mystificateur universel, et *Ysengrin le Loup*, toujours dupé par Renart. C'est encore à cette période du moyen âge qu'appartient la première partie du *Roman de la Rose*, composé au treizième siècle par Guillaume de Lorris, et qui, sous une forme allégorique, retrace les plaisirs et les peines de l'amour.

La prose est alors moins cultivée que la poésie. Cependant, sans parler d'écrits secondaires, qui ne peuvent être mentionnés ici, deux œuvres sont particulièrement dignes de mémoire : au début du treizième siècle, l'*Histoire de la Conquête de Constantinople*, par Villehardouin, et, à la fin du même siècle ou au commencement du suivant, les *Mémoires* de Joinville.

Geoffroy de Villehardouin, maréchal de Champagne, né vers 1160 et mort vers 1213, fit partie de la quatrième croisade, qui eut pour résultat inattendu la prise de Constantinople et l'établissement d'un empire français en Orient. Guerrier valeureux, négociateur habile, orateur éloquent, il raconte avec simplicité, concision et gravité, le spectacle dont il a été témoin. Il plaît par sa franchise de chevalier, par la vérité de ses peintures, par la brièveté pittoresque de son expression. Son récit a le charme de la chronique et le mouvement de l'épopée. Quant à Joinville, né en 1223 et mort en 1318, quoiqu'il n'ait écrit que dans les dernières années de sa vie ses Mémoires sur saint Louis, il appartient encore réellement à la première époque du moyen âge par le sujet qu'il traite et par les sentiments qui l'inspirent. Dans ses pages, en effet, revit, avec la plus pure et la plus haute figure du treizième siècle, le dernier âge des vertus et de la foi simple

1. On sait que *Renart*, dans le poème, est le surnom de l'animal que nous appelons ainsi, et qui, au moyen âge, se nomme *goupil* (*vulpes*). Le terme de *goupil* est tombé, et le nom propre de *Renart* est devenu le nom commun et générique de l'animal lui-même.

de la chevalerie. D'ailleurs, si Joinville n'a pas la précision et la vigueur de Villehardouin, il a l'esprit plus curieux et plus aiguisé, une imagination plus vive, de la bonne humeur mêlée de sensibilité. Dans son style expressif il a su, en devançant le progrès de la langue, trouver les tours et les mots qui ne périssent pas.

On peut donc dire, avec Littré, que le douzième siècle et une partie du treizième furent vraiment l'âge d'or de l'ancienne littérature, si l'on considère l'abondance des compositions, l'originalité qui les inspire et la pureté de la langue. « Partout en Europe on lut, on traduisit, on imita les compositions françaises, aussi bien en Allemagne et dans l'extrême nord qu'en Italie et en Espagne; pour l'Angleterre, il est à peine besoin de le dire, puisque alors elle était sous une dynastie normande, qui lui avait imposé l'usage de la langue française[1]. » Le maître du Dante, Brunetto Latini, qui se trouvait à Paris en 1266, écrivait son *Trésor* en français « pour chou que la parleure en est plus délitable et plus commune à toutes gens ». Cette puissante action, dans les deux siècles suivants, va se ralentir d'abord, puis s'arrêter.

Deuxième période (1270-1483). — « La France, au quatorzième siècle, fut livrée à l'anarchie, à la guerre civile, aux invasions étrangères. Quand on voit les règnes malheureux de Philippe de Valois et de Jean, cette captivité du roi, cette prise de possession de la France par les Anglais, la folie de Charles VI et les crimes d'Ysabeau de Bavière, on s'explique comment deux siècles ont séparé l'époque littéraire de la France et celle de l'Italie[2]. » Ces deux siècles, en effet, ne virent naître aucun poète d'un génie supérieur. Jean de Meung, qui achève le *Roman de la Rose*, est un satirique de beaucoup d'esprit et d'audace; mais il a perdu la grâce simple et naïve du trouvère. Les noms d'Eustache Deschamps et de Christine de Pisan, au quatorzième siècle, et, au quinzième, ceux d'Alain Chartier, de Charles d'Orléans et de Villon sont les seuls à peu près que l'histoire littéraire ait retenus. Le plus célèbre est celui de Villon, « basochien, espiègle, tapageur, libertin, larron, hanteur de

1. *Dictionnaire*, Préface.
2. VILLEMAIN, *Tableau de la Littérature au moyen âge*, tome II, page 136.

mauvais lieux, détroussant les petits marchands, poursuivi par les soldats du guet, heureux des troubles civils, enchanté de la guerre, parce que la police y est plus relâchée[1] ». Dans cet homme cependant tombé si bas, que le « bon roi » Louis XI sauva deux fois du gibet, il y a l'âme d'un poète, soit que soudain il s'émeuve à la pensée de la beauté qui n'est plus, de la gloire qui passe aussi vite, soit qu'il s'abandonne à un retour mélancolique sur sa vie si courte et gâtée par le vice :

Hé Dieu ! si j'eusse étudié
Au temps de ma jeunesse folle.....
Mais hélas ! je fuyais l'école
Comme fait le mauvais enfant.
En écrivant cette parole,
A peu que le cœur ne me fend.

Mais, comme nous l'avons indiqué, de la stérilité relative du quatorzième et du quinzième siècle deux genres doivent être exceptés : le théâtre et l'histoire.

Il faut distinguer trois époques dans l'histoire du drame chrétien au moyen âge. La première époque (onzième et douzième siècles) est celle où le drame, non encore séparé de l'Église, où il était né, se présente sous sa forme liturgique. Le drame liturgique, qui n'est d'abord que le texte de l'Écriture mis en action, ne tarde pas à perdre ce premier caractère de fidélité littérale : l'invention personnelle s'enhardit peu à peu, et la langue vulgaire commence à apparaître à côté du latin. Dans la seconde époque (treizième et quatorzième siècles), la faveur publique se tourne vers les *miracles*, ainsi appelés, parce que le dénouement de la pièce est dû le plus souvent à l'intervention miraculeuse de la Sainte Vierge. La troisième époque (quinzième siècle) est celle des *mystères*[2] proprement dits : car aucune œuvre dramatique ne paraît avoir été intitulée *mystère* avant le commencement du quinzième siècle. Les mystères, auxquels ne travaillèrent pas

1. NISARD, *Histoire de la Littérature française*, tome Ier, page 206.

2. Ce mot *mystère* est le plus souvent écrit *mistère* au moyen âge, par un *i* simple, et non par un *y*. C'est qu'il est probable, en effet, que ce mot ne vient pas du grec μυστήριον, mais plutôt (comme *mestier*) du latin *ministerium*. Il signifie proprement *fonction*. Le *mistère de la Passion* est l'action *de s'acquitter* de la Passion, ou, plus simplement, l'action de la Passion. Voir, sur ce point, *les Mystères*, par M. L. PETIT DE JULLEVILLE, tome Ier, page 188.

moins de cent auteurs différents, forment, comme on l'a dit avec raison, une immense histoire dramatique de la religion, qui s'étend depuis la création du monde jusqu'à l'établissement du christianisme, et même plus loin, puisqu'une moitié des mystères est tirée de l'Écriture, et l'autre moitié de la vie des saints. Le dernier historien de notre théâtre du moyen âge, M. Petit de Julleville, a très bien dit tout à la fois ce qu'il y eut d'élevé dans la pensée qui avait inspiré les mystères et la cause principale de leur rapide décadence : « La conception du genre était véritablement grande; elle était digne d'un succès meilleur dans l'exécution. En exposant au spectateur l'histoire de sa foi, en incarnant sous ses yeux les objets sacrés de son adoration, en offrant à ses regards le drame le plus auguste et le plus tragique dont cette terre ait été le théâtre, en osant même lui présenter, sous une forme palpable et vivante, les angoisses de ses fins dernières, les espérances et les terreurs de la mort et de l'autre vie, le mystère remplissait son âme d'une émotion profonde et peut-être salutaire, et élevait le théâtre à une hauteur où il n'est plus jamais remonté. L'idée était grandiose, l'œuvre fut manquée. Le génie des ouvriers demeura trop inférieur à l'entreprise. Le drame chrétien et national, aspirant au plus haut, tomba presque au plus bas. Dans ce chaos, qu'on nomme un *mystère*, tous les éléments entraient: fous, valets, mendiants, voleurs, y conduisaient, étrange, cortège, la Passion de l'Homme-Dieu. Anges et démons, roi et populace, toute la création fourmillait aux pieds du Créateur, assis sur son trône radieux et contemplant la mêlée du monde. Le poète avait voulu, calquant la vie humaine, que le spectateur passât du rire aux larmes et de la pitié la plus poignante à l'hilarité la plus folle. Mais qu'arriva-t-il? Le rire nous est plus naturel que les larmes. On s'amusa d'abord du burlesque; on finit par s'amuser du tragique, et le mystère s'effondra au bruit des éclats de rire. Il fallut que le Parlement de Paris interdit en 1548 de donner les choses saintes en spectacle: car c'eût été désormais les livrer à la dérision[1]. »

1. *Les Mystères*, par M. L. Petit de Julleville, tome 1er, page 6. — M. Petit de Julleville a rectifié aussi une erreur souvent faite au sujet des *Confrères de la Passion* qui jouaient les mystères. L'arrêt du Parlement du 17 novembre 1548

C'est à la gaieté de certaines fêtes joyeuses, tolérées dans l'Église même, qu'on peut rapporter l'origine du théâtre comique du moyen âge; mais son véritable développement, comme celui du drame, date du quatorzième et du quinzième siècle, après la formation surtout des deux célèbres sociétés de la *Basoche*[1], en 1303, et des *Enfants sans souci*, en 1380. Le répertoire comique du moyen âge ne comprend pas moins de cent cinquante pièces, divisées en *farces*, *sotties* et *moralités*. La *farce* n'a pour objet que de faire rire; la *sottie*, qui se jouait plus rarement, est la comédie politique du moyen âge; et la *moralité*, où les personnages sont allégoriques, est l'ébauche de la comédie de caractère. Sans doute, il ne faut demander aux poètes comiques du moyen âge ni la conduite savante d'une action, ni la conception d'un caractère soutenu, ni le secret d'un style élégant et naturel à la fois. Cependant de ces compositions sans art se détachent des traits excellents, des scènes entières d'une piquante vivacité, peinture expressive et animée du moyen âge pris sur le vif dans sa gaieté naïve et dans sa malice sans fiel, qui l'aidait à supporter bien des misères. Ce théâtre a même eu son chef-d'œuvre dans la farce de *Patelin*, qui date du quinzième siècle, et dont il faut renoncer à connaître l'auteur : pièce unique, pleine de verve dans le dialogue, de vérité dans les caractères, de naturel dans l'action, et dont le souvenir s'est perpétué dans l'usage familier de plusieurs expressions populaires qui lui doivent leur origine.

Les historiens littéraires du moyen âge n'ont dû oublier, en retraçant cette époque, ni les débuts, aux États-généraux du quatorzième et du quinzième siècle, de l'éloquence politique, souvent inspirée par un sage patriotisme, ni les commencements de l'éloquence religieuse, dont les trivialités hardies mettent à nu les vices du temps et témoignent du courage de ceux qui les reprennent; mais c'est encore au

ne détruisit pas cette association reconnue par lettres patentes de Charles VI (4 décembre 1402); au contraire, il consacra et affermit entre les mains des confrères le monopole théâtral à Paris et dans la banlieue, mais en leur interdisant de représenter aucun mystère. L'association ne cessa d'exister qu'en 1676.

1. *Basoche* vient de *basilica*, basilique, lieu où se tenaient les tribunaux. La *Basoche* fut d'abord le nom d'une cour de justice établie entre les clercs du parlement de Paris pour juger leurs différends; il signifia ensuite l'ensemble des avoués et des clercs.

genre historique qu'appartiennent les noms les plus brillants de cette dernière période du moyen âge. Deux surtout méritent d'être distingués : ceux de Froissart et de Comines. Froissart, né à Valenciennes en 1333, touche encore à Joinville par plus d'un côté : il a, comme Joinville, l'esprit plus vif que réfléchi, l'âme mobile et enjouée plutôt que forte. Tandis que déjà en Italie et en Espagne on raisonne sur les événements, on en démêle les causes, on en prévoit les effets, Froissart n'aspire encore et ne s'applique qu'à conter les choses avec agrément, qu'à peindre heureusement les personnages. A la demande de son seigneur, il entreprend de faire le récit des guerres contemporaines, particulièrement de celles qui suivirent la bataille de Poitiers. Mais à l'imagination qui domine en lui se joint un sérieux désir de connaître la vérité. Il en poursuit la recherche au prix de tous les sacrifices et de toutes les fatigues. Pour la découvrir, il visite la plupart des cours de l'Europe, s'introduit auprès des plus grands seigneurs, s'insinue dans leur confiance, pénètre, consulte, interroge et s'éclaire partout. Écrite, pour ainsi dire, sous la dictée de l'époque par un homme curieusement épris d'un rôle dont il paraît comprendre toute la grandeur, comment, dès lors, l'histoire ne serait-elle pas, en plusieurs rencontres, animée et éloquente? Image vivante d'un siècle plein de discordes et de luttes, l'ouvrage de Froissart nous y transporte, il en réfléchit toutes les passions. Né en 1445 dans le Poitou et mort en 1509, Philippe de Comines, le confident et l'historien de Louis XI, ferme le moyen âge. Avec une morale peu scrupuleuse, celle de son époque, mais avec une sagacité admirable, une intelligence rare des événements et des caractères, un style grave et sobre, il étudie, analyse et pénètre l'homme qui transformait alors la société. « La pénétration de l'historien, a dit M. Nisard, égale la dissimulation de son héros. » Vieilli dans la politique, rompu aux intrigues, instruit à la prudence par de dures leçons, il tempère sa pensée par la réserve de l'expression, et c'est là une qualité nouvelle qui entre dans notre littérature. On a même dit que souvent il s'élevait à la probité par le bon sens : hommage fort incomplet, d'ailleurs, puisque c'est réduire la morale à un calcul d'intérêt bien entendu.

Nous sommes arrivés à la limite du moyen âge. Malgré l'éclat de certaines œuvres et de certains noms, la littérature française, dans cette seconde période, n'avait pas eu à beaucoup près la grandeur et l'originalité de la première époque, ni son action au dehors presque universelle. Les étrangers, à partir de la fin du quatorzième siècle et durant le quinzième, ne tournent plus les yeux vers la France littéraire. « Mais, ajoute Littré, cet interrègne pour la France n'avait pas été un interrègne partout, et de grands événements littéraires étaient survenus. Les monuments de la Grèce et de Rome avaient été remis en lumière, et la Renaissance avait commencé; l'Italie brillait dans les lettres et dans les arts d'un éclat incomparable, et, bientôt après, l'Espagne entra dans la carrière et signala son génie. Sous cette triple influence s'ouvrit le seizième siècle français. »

LE SEIZIÈME SIÈCLE.

Si le quinzième siècle n'a pas fait époque dans l'histoire littéraire, il avait vu se produire cependant des événements dont les résultats, pour n'être pas immédiats, ne devaient pas moins être d'une immense portée : la prise de Constantinople en 1453 et l'émigration en Italie des savants grecs restés jusqu'au dernier moment au milieu des ruines de leur pays, l'invention de l'imprimerie et sa rapide propagation, la découverte du nouveau monde par Christophe Colomb. Deux faits encore avaient eu lieu qui intéressent plus particulièrement notre histoire : les premières guerres de Charles VIII en Italie et son mariage avec Anne de Bretagne, mariage qui assurait la réunion prochaine à la couronne de France du dernier des grands fiefs[1]. La réunion de la Bretagne achevait la victoire de la monarchie française sur la féodalité, et les guerres d'Italie mettaient notre pays en contact avec la nation qui, la première, avait échappé au chaos du moyen âge.

1. Anne de Bretagne, seule héritière de François II, duc de Bretagne, apporta la Bretagne en dot à Charles VIII (1491), puis à Louis XII (1499). François Ier, en épousant Claude de France, fille d'Anne et de Louis XII, devint, par ce mariage, duc de la province bretonne, dont la réunion à la France eut lieu en 1532.

L'Italie, en effet, dès le quatorzième siècle, possédait une langue formée et une littérature inaugurée par un chef-d'œuvre, la *Divine Comédie* du Dante. Puis, après un intervalle de cent années, le mouvement littéraire se rétablissait sous les auspices des Médicis. Presque simultanément on vit fleurir Politien, Louis Pulci, Boiardo, qui, au préjudice de sa réputation, eut un continuateur dans l'Arioste; Bembo le Cicéronien; Machiavel, supérieur dans des genres opposés; Bernardo Tasso, dont la gloire devait être effacée par celle de son fils. C'était l'Italie encore qui, la première, avait exhumé ou accueilli, remis en honneur et propagé la littérature classique. On s'explique combien cette culture supérieure, dans le choc soudain qui mêla les deux peuples, dut frapper les Français, déjà assez avancés eux-mêmes pour comparer et juger. Sous cette impulsion, toute l'ardeur propre à l'esprit français se tourna vers l'étude de l'antiquité. « Les téméraires chevauchées de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier, dit M. Nisard, ne nous valurent pas un pouce de terre; mais elles élargirent les voies par où entrèrent en France les livres grecs et latins, et nous mirent à notre tour en possession de ce trésor des lettres antiques, au partage duquel nous allions bientôt appeler toute l'Europe occidentale dans la langue la plus communicative du monde moderne[1]. » Cette époque a été caractérisée par un mot, exagéré sans doute, mais expressif: on l'a appelée la *Renaissance*.

Le seizième siècle ne fut pas seulement le siècle de la Renaissance, il fut encore le siècle de la Réforme. Or, il était impossible que la Réforme ne soulevât pas presque aussitôt les questions les plus graves de l'ordre politique et moral dans une société où la loi religieuse ne se distinguait pas de la loi civile. C'était, d'ailleurs, en revendiquant les droits du libre examen que la Réforme avait combattu l'Église. Elle n'avait pas pris garde, il est vrai, à la contradiction où elle tombait, de proclamer la foi libre et de prétendre la soumettre à ses propres doctrines; mais le principe même eut une action considérable sur un siècle ardent et enthousiaste. Ainsi l'on peut dire que tout le seizième

1. *Histoire de la Littérature française*, tome Ier, page 242.

siècle est dominé par la double influence, tantôt unie et tantôt séparée, de la Renaissance et de la Réforme.

Toute réserve faite sur une précision que des divisions de ce genre ne comportent pas, on peut faire dater le seizième siècle littéraire de la mort de Louis XI (1483) et le prolonger jusqu'à celle de Henri IV (1610). Cette vaste période se partagerait elle-même assez naturellement en deux moitiés d'une étendue presque égale : la première, comprise entre 1483 et les dix dernières années à peu près du règne de François Ier; la seconde, atteignant la limite que nous avons fixée (1610). Des quatre grands prosateurs du seizième siècle, Rabelais et Calvin appartiennent, on le voit, à la première époque, Amyot et Montaigne à la seconde. La même division s'appliquerait à l'histoire de la poésie. Les derniers poètes du moyen âge, puis Clément Marot et ses imitateurs, remplissent la première période. La seconde, qui a le caractère d'une réaction, est proprement celle où éclate le manifeste de Du Bellay, suivi de la royauté poétique de Ronsard, aussi éclatante que sa chute.

Sans doute, entre ces deux périodes, il ne faut pas forcer les oppositions ni surtout en créer d'arbitraires. Cependant chacune a des traits assez distincts pour que ce partage soit justifié. Dans la première domine l'esprit de la Renaissance avec son ardente et enthousiaste curiosité, qui se porte partout à la fois, sans que ses efforts connaissent de limites. « Les hommes supérieurs de ce temps-là sont des grammairiens et des érudits. Ils étaient si enfoncés dans l'étude du passé qu'ils pensaient, sentaient, aimaient, haïssaient dans les langues mortes. Des hommes qui s'étaient fait une célébrité dans le cercle des connaissances et des professions de leur époque recommençaient leurs études sur la fin de leur vie et allaient en cheveux blancs aux écoles où l'on enseignait la langue d'Homère et celle de Cicéron[1]. » La Renaissance accueillit la Réforme non sans faveur, quoiqu'il serait excessif de dire qu'elles fussent d'abord une seule et même cause. Des lettrés, comme Érasme, furent, dès le début, en garde contre une confusion dont le danger le plus visible pour eux était de compromettre la Renaissance en la

1. Nisard, *Histoire de la Littérature française*, tome Ier, page 240.

mêlant aux luttes que la Réforme allait soutenir. Rabelais lui-même est un pur disciple de la Renaissance. Cette première période reçoit donc son caractère essentiel moins de la Réforme qui commence que de la Renaissance qui s'achève et donne tous ses fruits.

Dans la seconde moitié du seizième siècle, l'action de la Renaissance n'est nullement interrompue. On peut remarquer toutefois que la première fièvre d'érudition fait place à une étude plus réglée, mieux définie dans son objet, plus pratique. Amyot et Montaigne représentent le mieux ce changement. Mais c'est la Réforme qui imprimera surtout sa marque sur cette époque. Pour la première fois, la littérature se mêle directement aux luttes politiques et religieuses qui troublent ce siècle; elle en réfléchit et en irrite les passions. Cependant, si le choc des partis n'eût donné lieu qu'à des controverses et à des pamphlets, ces œuvres seraient tombées avec les causes qui les avaient fait naître. Mais de cette ardente polémique allaient surgir de redoutables questions. Quelles sont les limites des deux pouvoirs, civil et religieux? Quels sont les droits des peuples et ceux des rois? Dans quelle mesure et sous quelle forme les sujets peuvent-ils résister à leurs souverains? Le seizième siècle aborda sans doute ces problèmes avec une science insuffisante : il y porta trop souvent l'ardeur de ses passions et des intérêts de parti, plus faits pour obscurcir les questions que pour les éclairer. Malgré tout, il se produisit là un grand mouvement des esprits, dont profitèrent surtout l'histoire et la science politique, et l'on ne peut nier la part considérable qui, dans ce mouvement, revient à la Réforme.

D'ailleurs, en considérant l'ensemble du seizième siècle, ce qui le caractérise expressément, c'est cette activité même, cet élan avec lequel il s'empare de tous les objets à la fois de la connaissance humaine. Une même ardeur de travail s'exerce dans tous les genres souvent mêlés et confondus. Aussi, après les plus illustres représentants du siècle, Rabelais, Calvin, Amyot et Montaigne, combien d'autres noms dignes encore de mémoire : parmi les controversistes et les prédicateurs, Farel et Théodore de Bèze, chez les protestants, et, chez les catholiques, le cardinal du Perron, les orateurs de la Ligue, et, à la fin du siècle, le doux François de Sales

présentant à tous le rameau de paix. Si la philosophie au seizième siècle n'élève aucun système original, si, après avoir rompu avec la scolastique et agité les doctrines les plus diverses, elle aboutit, avec Montaigne, au scepticisme, du moins elle donne, avec Ramus, dès 1555, le premier exemple de l'emploi du français dans un ordre d'idées qui avait paru jusqu'alors inaccessible aux langues vulgaires. Les écrivains politiques se multiplient. Ce sont : Étienne de la Boëtie, François Hotmann, Hubert Languet, Buchanan, Michel de l'Hospital, La Noue, du Vair, et le plus illustre de tous, Jean Bodin, dont la *République*, remplie de vues neuves et hardies, n'a pas paru indigne d'être rapprochée de la *Politique* d'Aristote et de l'*Esprit des Lois* de Montesquieu. Le siècle n'est pas moins fécond en récits, mémoires, chroniques, correspondances, et, si la plupart de ces œuvres sont plutôt des pièces historiques, il en est que peut revendiquer l'histoire littéraire, comme les *Commentaires* de Montluc, les *Mémoires* d'Agrippa d'Aubigné, les *Lettres* diplomatiques du cardinal d'Ossat, les *Négociations* du président Jeannin et les lettres de Henri IV lui-même, courtes, pressées, « écrites le plus souvent, dit Sainte-Beuve, le pied levé et déjà sur l'étrier », et qui n'en sont que mieux l'image de l'homme tout entier. Si la plupart des grands travaux d'érudition sont composés en latin, on sait du moins quelle action ils ont exercée sur le mouvement des esprits, et une histoire littéraire du seizième siècle serait incomplète sans les noms des Budé, des Estienne, des Scaliger, des Casaubon et des Muret. Mais c'est en français que Henri Estienne écrit plusieurs de ses ouvrages, et, entre autres, sa *Précellence de la Langue françoise*, où il combat avec verve l'influence italienne, et c'est en français encore qu'Étienne Pasquier publie les *Recherches de la France*, immense travail d'une existence presque séculaire, entrepris dans une vue patriotique, celle d'appeler l'étude sur l'histoire de nos origines.

On remarquera que l'histoire de la prose, au seizième siècle, fut bien plus brillante que celle de la poésie. Déjà dans Comines notre prose avait pris cette netteté lucide, cette précision sévère qui devait la rendre si propre aux affaires, à la philosophie, à l'histoire. Pendant le seizième siècle, tantôt au contact direct des événements

et des passions, tantôt grâce à l'étude et à l'imitation des modèles antiques, elle acquit encore de rares qualités de force et d'ampleur. Les destinées de la poésie étaient restées incertaines. Dans la première période (1483-1549), le moyen âge se continue, du moins jusqu'à Marot, et, après Marot, les uns imitent lourdement son *élégant badinage*, et les autres tombent dans toutes les fadeurs de l'imitation espagnole et italienne. La seconde période (1549-1610) débute par le manifeste de Du Bellay. Marot est détrôné : tous les genres qu'il avait embellis sont renvoyés « aux jeux floraux de Toulouse »; désormais, comme Du Bellay le proclame, il faut entrer dans des voies plus larges, aborder de plus hauts sujets, puiser aux sources antiques, et, « laissant de côté ces rondeaux, virelais et autres *épiceries*, remplacer les chansons par les odes, les coq-à-l'âne par les satires, les mystères par les comédies et les tragédies, les dizains par les sonnets de savante et agréable invention italienne. » Trop éblouie par la Renaissance, l'école de Du Bellay et de Ronsard ne vit pas deux choses : d'abord qu'en imposant à l'esprit français cette imitation servile, elle le comprimait, et, de plus, que ces hautes compositions des anciens exigeaient un degré de l'art et une maturité de la langue qui n'existaient pas. Toutefois il ne faudrait pas, dans une prévention non moins injuste, en voyant cette orgueilleuse école *trébucher de si haut*, lui refuser tout éloge. Ses efforts ne furent pas entièrement stériles. Elle prépara, par les voies où elle entrait, par ses égarements même, des tentatives plus fructueuses. L'essai même d'un des membres de la Pléiade, Jodelle, de ramener la tragédie au type grec, ne fut pas sans influence sur le développement du théâtre au dix-septième siècle, et ceux qui le suivirent, Grévin, Garnier et Hardy, eurent du moins le mérite de faire pressentir la richesse du fonds antique auquel allaient puiser ceux qui les ont fait oublier. Sur ce point, comme sur tous les autres, l'œuvre et la gloire du dix-septième siècle consisteront à dégager les vrais éléments qui devaient donner à l'esprit français toute sa perfection.

LE DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

« Le seizième siècle, dit Sainte-Beuve, est le siècle des contrastes, et des contrastes dans toute leur rudesse, siècle de philosophie déjà et de fanatisme, de scepticisme et de forte croyance. Tout s'y entre-choque, s'y heurte, rien ne se fond encore et ne s'y nuance. Tout y fermente, il y a chaos; chaque coup de soleil y fait orage. Ce n'est pas un siècle doux ni qu'on puisse appeler un siècle de lumière; c'est un âge de lutte et de combats[1]. » Le dix-septième siècle, au contraire, considéré dans son ensemble, apparaît comme le siècle où de cette fermentation et de ce chaos est définitivement sortie l'image la plus pure et la plus achevée de l'esprit français. Mais, pour préciser, nous distinguerons sur quels points s'accuse plus particulièrement la différence de ces deux grands âges littéraires.

La littérature du seizième siècle est essentiellement personnelle, c'est-à-dire que chacun pense et écrit à sa mode, selon son caprice et son tour d'imagination, sans le respect d'une règle supérieure. Il n'y a pas encore de tradition, d'autorité. En face de la littérature du dix-septième siècle (toute réserve faite sur les écarts et les exceptions) on a, au contraire, l'impression d'une règle et d'une discipline consenties. Au seizième siècle chacun suit son instinct, sa nature, ses bons et ses mauvais mouvements. La raison est la qualité maîtresse du dix-septième siècle. Mais la raison est à tous et n'appartient exclusivement à personne : elle est à la fois individuelle et impersonnelle, elle est non seulement le lien des hommes vivant dans le même temps, mais le lien encore de ces hommes avec les générations qui les ont précédés et celles qui les suivront. Les vérités de la raison sont donc universelles. Or, le caractère de la littérature du dix-septième siècle sera précisément la recherche de cette vérité dans tous les ordres d'idées. « Tous, dit M. Nisard, chercheront la vérité universelle, et la beauté de leur art sera l'expression parfaite et définitive de cette vérité[2]. » Aussi la littérature

1. *Causeries du Lundi*, tome IV, page 81.
2. *Histoire de la Littérature française*, tome II, page 51.

du dix-septième siècle, moins personnelle que celle du seizième, sera plus élevée et plus durable, elle sera par excellence la littérature *classique*, c'est-à-dire celle qui, par son caractère de vérité universelle, échappe à l'action du temps et demeure, au milieu des caprices du goût, un modèle invariable.

La littérature du seizième siècle étant personnelle, il suit de là qu'on ne saurait y distinguer une même inspiration ni un but commun. Le seizième siècle, en effet, se jette avec un élan tumultueux dans toutes les directions à la fois : sur tous les points ensemble, religion, philosophie, érudition, poésie, science politique, il commence une immense enquête, qu'il n'achève pas. Au contraire, la marque essentielle de la littérature du dix-septième siècle sera l'unité des principes qui l'inspirent et du but qu'il poursuit. Trois principes sont acceptés sans contestation au dix-septième siècle : le catholicisme en religion, la monarchie en politique, et l'antiquité dans l'ordre littéraire. Quant au but, il est le même chez tous. L'étude et la peinture de l'homme, tantôt vu en lui-même, dans les traits permanents de sa nature, tantôt observé sous le costume du temps, c'est là le grand et presque l'unique sujet que le dix-septième siècle a partout traité, dans sa philosophie, dans sa prédication, dans ses mémoires, sur son théâtre. Or, les principes mêmes qui dominent le dix-septième siècle favorisaient singulièrement cette tendance, d'ailleurs naturelle, de l'esprit français vers l'observation et la peinture morale. Le perpétuel effort du christianisme n'est-il pas de nous forcer à rentrer en nous-mêmes, à nous connaître, à nous surveiller? La monarchie, et, par suite, la hiérarchie sociale étant acceptées sans murmures, la société, partagée ainsi en classes nettement tranchées, avec ses traits distincts et calmes, était comme un modèle placé dans le meilleur jour. Enfin, l'étude approfondie de l'antiquité livrait tout le trésor de son expérience.

Car un des caractères encore qui distinguent les deux siècles, c'est qu'au seizième l'imitation de l'antiquité, surtout dans l'ordre poétique, n'a ni mesure ni indépendance; mais, au dix-septième, elle devient libre, discrète et fortifie l'esprit, au lieu de l'opprimer. La littérature du dix-septième siècle est imitatrice, en ce sens qu'elle reconnaît les règles de goût

établies et recommandées par les anciens; mais elle transforme les genres, les sujets et les idées, selon la différence des temps et des mœurs. « L'apologue si nu d'Ésope, la fable si simplement parée de Phèdre, est devenue un riche tableau, un drame animé. L'allégorie bouffonne d'Aristophane, la charge risible de Plaute, l'expression fine de Térence, ont fait place à une comédie, plus gaie encore et plus vraie, qui surtout mêle ces deux caractères et creuse bien plus avant dans le ridicule et le vice. Les scènes pathétiques d'Euripide se sont étendues, par la complication de l'intrigue et le développement de la passion, aux proportions que réclame, pour la tragédie, la curiosité plus vive et plus sérieuse des modernes[1]. » Ces exemples suffisent pour montrer comment, au dix-septième siècle, l'imitation fut réellement créatrice et originale.

Mais ces grands résultats ne furent pas atteints au dix-septième siècle par un progrès sans secousses. On a pu dire, non sans vérité, que les diverses périodes du dix-septième siècle représentaient assez bien les phases successives d'une vie d'homme. « Le dix-septième siècle, après le rapide développement des premières années, qui répond au règne de Henri IV, eut sa première jeunesse remuante, indisciplinée, mal contenue par une autorité insuffisante et capricieuse : c'est le temps de la régence de Marie de Médicis et des premières années de Louis XIII. Puis il dut se soumettre à la règle inflexible de ce maître terrible qui s'appelait Richelieu. Devenu tout à coup libre et trop libre, étonné lui-même de son élargissement, il en goûte d'abord la douceur avec une sorte de contentement tranquille : ce furent les heureux commencements de la régence d'Anne d'Autriche. Bientôt il abuse de sa liberté, il se jette dans les aventures : c'est son âge orageux, c'est la Fronde. Il sort enfin de cette période agitée, ayant acquis de l'expérience à ses dépens, guéri du goût des intrigues hasardeuses, mûri par l'épreuve[2]. » Ces dates successives de l'histoire politique du dix-septième siècle pourraient également marquer, sinon des périodes, du moins des moments divers dans son histoire littéraire. Sans multiplier

1. Patin, *Mélanges de Littérature ancienne et moderne*, page 173.
2. A. Feugère, *Revue politique et littéraire*, 1er janvier 1876, page 5.

à ce point les divisions, nous distinguerons deux époques : la première, qui s'étend de la mort de Henri IV à celle de Mazarin (1610-1661), et la seconde, qui commence vers 1661 et se termine à la mort de Louis XIV (1715).

Deux faits caractérisent la première période : d'abord, la langue se forme, et le goût s'épure, et ensuite les premiers chefs-d'œuvre qui paraissent impriment au siècle tout entier sa vraie direction, et, si l'on peut dire, lui découvrent son génie.

La langue que le seizième siècle léguait au dix-septième, plus abondante que riche, était loin encore d'être fixée; chacun, en l'écrivant, l'altérait en y mêlant les locutions de sa province ou les emprunts, discrets ou non, qu'il faisait aux langues savantes et étrangères. A cette anarchie il fallait substituer une règle qui contînt le caprice individuel sans comprimer l'originalité. De plus, il fallait (surtout pour la poésie) éclairer et diriger le goût, le défendre contre le danger d'une imitation littérale propre à paralyser l'esprit français, prendre à l'Espagne la hauteur et non l'exagération de ses sentiments, à l'Italie la finesse et non le précieux de l'expression. Une partie de cette œuvre fut accomplie par Malherbe, qui, par la rigueur de ses décisions et l'autorité de ses exemples, constitua vraiment la langue française dans ses deux formes, poésie et prose, et forma Balzac, que Sainte-Beuve appelle le meilleur maître de rhétorique de son siècle. Une observation très simple rendra sensible l'action décisive que l'un et l'autre ont exercée sur la langue : car, dans l'intervalle de deux siècles et demi qui nous sépare de Malherbe et de Balzac, la langue a moins changé et moins vieilli qu'elle ne l'avait fait dans l'intervalle des quelques années qui séparent Malherbe et Balzac de Ronsard et de Montaigne.

Cependant la langue et le goût durent encore une grande partie de leurs progrès à trois sociétés ou compagnies célèbres, dont l'influence fut considérable dans cette première période du dix-septième siècle : l'hôtel de Rambouillet, l'Académie française et Port-Royal. L'hôtel de Rambouillet fut le premier salon français qui réunit et rapprocha les hommes de lettres et l'aristocratie. Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet, avait fondé entre 1600 et 1610

cette société qui servit de centre à ceux que blessaient les mœurs trop libres et le ton sans gêne de la cour de Henri IV. Sa période la plus brillante est celle qui s'écoule de 1624 à 1645. « C'était, dit Saint-Simon, le rendez-vous de tout ce qui était le plus distingué en condition et en mérite, un tribunal avec lequel il fallait compter, et dont la décision avait un grand poids dans le monde. » L'hôtel de Rambouillet rendit aux lettres d'incontestables services par ce goût qu'il répandit des choses de l'esprit et de cette conversation polie qui est la marque de l'*urbanité*, dont le nom même nous avait manqué jusqu'alors. Cette réunion d'élite, il est vrai, ne sut pas éviter les défauts opposés à ceux qu'elle combattait. Voiture, qui fut le héros ou plutôt l'enfant gâté de l'hôtel de Rambouillet, exprime exactement le mélange de finesse et et d'afféterie, d'esprit réel et de grâce maniérée, qui était le ton et le goût de cette société. Les cercles littéraires qui lui succédèrent en l'exagérant, vers 1652, furent ceux où Molière rencontra ses précieuses ridicules.

Richelieu avait trouvé l'ébauche de l'Académie française dans la réunion littéraire formée par Conrard et ses amis : il en fit une institution d'État (1636). En même temps, il lui assignait un but nettement défini, celui « de tirer, disait-il, la langue française du nombre des langues barbares et de la mettre en état de remplacer la langue latine ». L'Académie entreprit, dès le début, sous la direction de Vaugelas, de répondre à la pensée de son fondateur, et peu d'ouvrages exercèrent une action meilleure et plus directe que les *Remarques* de Vaugelas (1647). Chargée du dépôt des saines traditions, plutôt qu'appelée à susciter l'originalité du talent, l'Académie contribua à fixer la langue et à perfectionner le goût. Il est même remarquable qu'au dix-septième siècle, quand la coterie des beaux esprits y était assez puissante pour faire échec à la candidature de Boileau, l'Académie justifiât par la sagesse ordinaire de ses décisions les critiques mêmes que plusieurs de ses membres ne pardonnaient pas au satirique.

On sait quelle place la célèbre abbaye de Port-Royal, réformée en 1608 par Angélique Arnauld, occupe dans l'histoire religieuse du dix-septième siècle. Son influence littéraire fut considérable aussi, surtout par la fondation des *Petites Écoles*.

d'abord à Port-Royal des Champs, séjour des *solitaires*, puis, après 1648, à Paris. Ces écoles durèrent jusque vers 1660, date de la dispersion des solitaires, dont les principaux étaient Arnauld d'Andilly et Antoine Arnauld, frère de la mère Angélique, Lemaistre, de Sacy et Nicole. Des *Petites Écoles* sortirent des œuvres sages et solides, comme la *Grammaire raisonnée* et la *Logique*. « L'Académie française et Port-Royal, dit M. Nisard, ont ainsi été en quelque manière, et avec des différences propres à chaque institution, les précepteurs du dix-septième siècle. Dès 1660, l'Académie française, par ses travaux sur la langue, Port-Royal, par son enseignement, avaient fort avancé la tâche de fixer la langue et de faire l'éducation du public. A partir de cette époque, il fut d'obligation, dans les ouvrages de l'esprit, d'être vrai, solide, naturel, de chercher la vérité, de donner le dessus à la raison sur l'imagination, à l'homme sur l'individu[1]. »

Bien avant 1660, d'ailleurs, avait commencé la série des chefs-d'œuvre qui ont illustré le dix-septième siècle. Trois noms éclatants appartiennent à cette première période : ceux de Corneille, de Descartes et de Pascal. L'année 1636 voit paraître *le Cid;* l'année 1637, le *Discours de la Méthode;* l'année 1656, les *Provinciales*. Or, ces trois grands écrivains, dont nous n'avons pas ici à caractériser l'originalité propre, se rencontrent en ceci, qu'ils expriment et manifestent presque déjà dans sa perfection ce qui est le génie même du dix-septième siècle, ce qui deviendra l'inspiration de tous les talents et le fonds de tous les genres, c'est-à-dire l'étude et l'analyse de l'âme humaine, soit pour lui renvoyer, par le drame, l'image idéalisée et vivante de ses passions, soit pour lui apprendre à ramener sur elle-même son attention, et de la connaissance de l'homme à s'élever jusqu'à celle de Dieu.

Il ne faudrait pas croire cependant qu'après Corneille, Descartes et Pascal, un arrêt et même une chute fût désormais impossible dans la marche du progrès littéraire. La poésie, bien plus sensible que la prose aux influences du milieu mobile où elle se produit, ne s'était pas encore, à cette même date, affranchie du mauvais goût reçu de l'Italie et de l'Espagne, qu'avaient encore aggravé la

1. *Histoire de la Littérature française*, tome II, page 238.

galanterie précieuse des imitateurs du roman d'*Astrée*, et, vers le temps de la Fronde, l'invasion du genre bouffon. De là ce singulier contraste d'un état littéraire où la prose épurée, fixée, consacrée déjà par des chefs-d'œuvre, est entrée en possession de toutes ses qualités d'ampleur, de délicatesse, de précision, pendant que la poésie reste encore livrée aux Scudéry, aux Scarron, aux Chapelain, et que les fadeurs du bel esprit effleurent Corneille lui-même.

La seconde moitié du dix-septième siècle, qui commence vers 1661 et s'achève à la mort de Louis XIV, aura précisément pour caractère d'achever sur tous les points, et de développer encore les résultats obtenus dans la première partie. Cette période est proprement le *siècle de Louis XIV*, et il est juste de maintenir ce titre, parce que, de toutes les influences qui agirent alors sur la littérature, la plus considérable fut celle du gouvernement et de la personne même de Louis XIV. Cette influence fut d'abord indirecte et générale, en assurant une paix intérieure favorable à l'activité littéraire et à l'éclosion des œuvres de l'esprit. Comme on l'a justement remarqué, le premier règne où l'Espagnol cessa définitivement de se mêler de nos affaires, où l'on ne vit plus ni parti ni seigneur faire alliance avec l'étranger, fut aussi le premier où notre littérature échappa définitivement à l'influence étrangère. L'esprit national prévalut à la fois dans la politique et dans les lettres. De plus, pendant que le gouvernement de Louis XIV créait des institutions littéraires glorieuses et durables, pendant qu'il affranchissait les gens de lettres en substituant à des récompenses sans fixité et sans dignité des pensions régulières et annuelles, le roi exerçait sur les écrivains une influence directe et personnelle. Il soutenait Boileau dans sa vigoureuse campagne contre le parti encore si puissant des Scudéry et des Chapelain. Il donnait à Molière un théâtre et l'autorisait, malgré les cabales, à représenter ses pièces. Il nommait Racine son historiographe, et Bossuet précepteur du dauphin. Il ralliait ainsi autour de lui, pour sa gloire et celle de l'esprit français, tous ceux qui allaient porter tous les genres à leur perfection. « Chaque genre, en effet, dit M. Nisard, se personnifie alors dans un nom : la tragédie, dans Racine; la comédie, dans Molière; la fable, dans La Fon-

taine; la philosophie morale, dans La Rochefoucauld d'abord, puis dans La Bruyère; l'éloquence chrétienne, dans Bossuet, Bourdaloue et Fénelon; le genre épistolaire, dans Mme de Sévigné; les mémoires, dans Saint-Simon. L'esprit français, comme un arbre majestueux, jette toutes ses branches à la fois et presque en même temps. L'historien de la littérature n'a plus, pour les quarante dernières années, qu'à contempler successivement les chefs-d'œuvre qui font du dix-septième siècle le plus grand de notre histoire et peut-être de l'histoire de l'esprit humain[1]. »

Cependant, avant la limite que nous avons fixée au dix-septième siècle littéraire, avaient déjà apparu les signes précurseurs d'un esprit nouveau. Pendant les vingt dernières années du règne de Louis XIV, l'altération grave des mœurs et des croyances prépare la révolution que le dix-huitième siècle accomplira. De grands esprits l'annoncent, la signalent. Trois groupes distincts de mécontents s'accusent davantage de jour en jour : les *libertins*, compagnons de plaisir de Vendôme et de Chaulieu, se rattachant aux philosophes du seizième siècle par Saint-Évremont, Bayle et Gassendi; l'opposition bourgeoise, gallicane et janséniste, qui a son centre au Parlement de Paris; enfin, à la cour même, l'opposition « dont Saint-Simon est le héraut bruyant, dont Fénelon est le conseiller secret et le théoricien[2] ». A peine Louis XIV est-il mort que deux faits, au besoin, nous avertiraient qu'une époque nouvelle se lève, époque où ne dominera d'abord que le souvenir du mal souffert : le testament du roi est annulé, et la joie du peuple éclate avec inconvenance sur le passage du convoi funèbre. Le dix-huitième siècle a commencé.

LE DIX-HUITIÈME SIÈCLE[3].

Au dix-septième siècle, en France, le génie littéraire s'était formé et avait grandi sous trois influences : la *religion*, l'*an-*

1. *Histoire de la Littérature française*, tome III, page 2.

2. Ch. Aubertin, *l'Esprit public au dix-huitième siècle*, page 39.

3. Nous avons donné plus de développement à la partie qui concerne le dix-huitième et le dix-neuvième siècle dans l'*Introduction* qui précède nos *Morceaux choisis des dix-huitième et dix-neuvième siècles* (classe de Rhétorique).

tiquité et la *monarchie de Louis XIV*. Les influences qui dominent, au contraire, le dix-huitième siècle seront : la *philosophie sceptique*, l'*imitation des littératures étrangères* et la *réforme politique*. Rien de plus opposé, ajoute Villemain, dont nous empruntons ici les paroles, et pourtant rien de plus lié : la grandeur et les abus de la première époque devaient conduire à la seconde.

L'opposition entre les deux siècles est sensible sur d'autres points encore. La connaissance et la peinture de l'homme avaient été le principal objet de la littérature du dix-septième siècle; au dix-huitième siècle, dominera l'étude des lois sociales et politiques. Mais le caractère le plus expressif de la littérature du dix-huitième siècle sera d'être essentiellement une littérature de propagande et de conquête. Si la France emprunte à l'Angleterre sa philosophie et ses doctrines de gouvernement libre, elle les y reporte plus nettes et plus dégagées. « La seconde époque de la littérature anglaise, dit Villemain, est, en effet, toute française dans sa philosophie, ses jugements historiques, ses formes de langage. » Dans cet échange, le génie clair et sympathique de la France donne plus qu'il ne reçoit, et partout, à la fin du siècle, l'influence des idées françaises sera sensible sur les gouvernements comme sur les sociétés. « La littérature italienne porte tellement l'empreinte de la nôtre au dix-huitième siècle, que l'esprit des Italiens semble devenu une dépendance morale du génie français[1]. » Montesquieu, en Espagne, compte de nombreux disciples (d'Aranda, Campomanès, Florida Blanca). En Allemagne, si la littérature française transforme peu le goût et les formes du talent, elle a une action considérable sur le mouvement des idées[2]. Même avant le règne de Catherine II, la Russie se montre curieuse de tout ce qui se fait et s'écrit en France.

Les deux dates généralement acceptées comme limites du dix-huitième siècle sont 1715 et 1789. Dans cet intervalle, il y a place pour trois périodes, dont les caractères sont assez distincts. La première s'étendrait de 1715 à 1749, c'est-à-dire de la mort de Louis XIV au traité d'Aix-la-Chapelle,

1. *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle*, leçon 36e.
2. Voir Heinrich, *Histoire de la Littérature allemande*, tome I, liv. iv, ch. 3.

qui termine la guerre de la Succession d'Autriche. — La seconde époque, et la plus ardente, est celle qui prend son point de départ au milieu du siècle et nous conduit jusqu'à la mort de Voltaire et de J. J. Rousseau (1778). — La troisième période, enfin, comprend le règne de Louis XVI jusqu'à la convocation des États généraux (1774-1789).

La première période du dix-huitième siècle a ce double caractère, d'être d'abord une ardente réaction contre les principes et les idées du dix-septième siècle, et d'essayer ensuite à contenir, sinon à arrêter l'essor tumultueux de la Régence. « On entra d'abord, écrit M. C. Aubertin, avec un mélange de joie et d'effroi dans l'inconnu, et, suivant l'usage, pour mieux s'étourdir, on s'y précipita. De là cette ivresse de liberté, qui tourne toutes les têtes; ce *feu français*, comme disent les mémoires; cette jactance bruyante des opinions, qui s'affichent et se pavoisent; ces plumets au vent et ces cocardes, dont nous parle Buvat, et la manie de politiquer, qui a gagné jusqu'aux femmes, sans en excepter les cuisinières, ajoute la princesse Palatine. C'est le mouvement de l'esprit public, l'élan hardi d'un libéralisme irrégulier, l'apparence semi-révolutionnaire de ces huit années (1715-1723)[1]. » L'*Œdipe* de Voltaire et les *Lettres persanes* de Montesquieu appartiennent à cette période. Voltaire montre comment les passions du dix-huitième siècle pourront du théâtre se faire une tribune; et Montesquieu, sous le couvert d'une licencieuse ironie, trace le programme de la réforme politique.

La seconde partie de cette première période, qui correspond à peu près au ministère de Fleury (1726-1743), et le dépasse de quelques années, sera, à son tour, un effort de réaction contre la Régence : « Ces vingt années, dit M. Aubertin, d'un provisoire assez doux, que gouverne un vieillard pour le compte d'un enfant, sont celles qui répondent le moins à l'idée qu'on se forme généralement du dix-huitième siècle. Les maximes et les mœurs de Louis XIV reprennent faveur; l'esprit public, par dégoût de la licence, paraît rétrograder : c'est, comme on dit, une réaction. Les passions religieuses ou civiles, que nourrit la politique intérieure,

1. *L'Esprit public au dix-huitième siècle*, page 52.

n'ont rien de révolutionnaire; les crises du Parlement ne sont que les accès ordinaires d'une maladie chronique dont le traitement est connu. La douceur de ce régime salutaire, la paix de cette convalescence sociale, respirent dans les mémoires qui s'écrivent alors : ils nous donnent l'impression d'un climat tempéré, où nul éclair précurseur n'annonce encore les prochains orages[1]. » Si déjà la philosophie se glisse partout, dans les salons et dans les livres, elle n'est pas cependant une puissance, et le jour est loin encore où par son action elle atteindra aux dernières profondeurs de la société française. Après l'éclat des *Lettres philosophiques* (1735), Voltaire s'était retiré à Cirey; il y écrit les *sept Discours sur l'Homme*, il y prépare le *Siècle de Louis XIV*. C'est la partie la moins militante de sa vie. Il se réconcilie même avec le pouvoir, entre à l'Académie française (1746), est chargé de négociations politiques, accepte le titre d'historiographe du roi. L'*Esprit des Lois* paraît en 1748, et l'année suivante Buffon donne les trois premiers volumes de l'*Histoire Naturelle*. Il semble, à ce moment, que le dix-huitième siècle, effrayé par ses premiers emportements, cherche un point d'arrêt, et qu'il veuille donner comme but à son activité non plus le plaisir de détruire, mais la gloire d'élever et de fonder.

L'esprit public ne se maintient pas dans cette voie régulièrement progressive, et ce sont les contemporains eux-mêmes qui marquent l'intervalle entre la paix de 1749 et la guerre de Sept ans comme le moment décisif du siècle. Une explosion de mépris général éclate contre un gouvernement qui a lassé la fidélité de la nation et humilié sa gloire militaire. D'Argenson écrit en 1752 : « J'ai vu de nos jours diminuer le respect et l'amour du peuple pour la royauté. » Et quelques mois après : « Tous les esprits se tournent au mécontentement et à la désobéissance, et *tout chemine à une grande révolution dans la religion ainsi que dans le gouvernement.* » C'est le temps, en effet, où l'action des philosophes s'ajoute à l'opposition parlementaire et janséniste. Dans l'ordre politique, on pose avec audace des principes absolus. Rousseau et Diderot deviennent célèbres. Voltaire, naguère

1. *L'Esprit public au dix-huitième siècle*, page 235.

encore modéré et presque respectueux, quitte Paris, et, des *Délices*, puis de *Ferney*, il entretient par ses pamphlets une guerre chaque jour plus violente contre le christianisme. L'esprit public, d'ailleurs, est gagné aux idées nouvelles. C'est une complicité universelle. « M. de Malesherbes, le directeur général de l'imprimerie, corrigeait lui-même les épreuves de l'*Émile*, et les huissiers du Parlement saluaient l'auteur, qu'ils étaient chargés d'arrêter. Comme chacun avait le désir et l'espoir d'un nouvel ordre social, que chacun se peignait en beau, personne ne songeait à soutenir sincèrement l'ancien ordre social. Ses défenseurs officieux se contentaient de sauver les apparences : ils faisaient faction sur les remparts; mais ils se gardaient bien de tirer sur ceux qui venaient attaquer la forteresse[1]. »

De ce mouvement des esprits sort l'*Encyclopédie*, inspirée par la pensée de réunir dans un même effort et de diriger vers un même but tous ceux qui ont déclaré au passé une guerre sans merci. Les encyclopédistes reprochent à Montesquieu de s'en être tenu, dans la philosophie de l'histoire, à la raison des faits accomplis, d'avoir cherché moins le modèle abstrait d'une législation parfaite que les conditions immédiatement applicables de justice et de progrès social. Eux-mêmes portent leur ambition beaucoup plus loin. Ils prétendent tout détruire d'abord, et tout relever ensuite sur un plan nouveau, type définitif et absolu des sociétés humaines. Mais leur discipline ne se maintient pas. Voltaire lui-même se retourne contre ceux qu'il avait d'abord appelés à faire campagne avec lui : son bon sens se révolte contre leur matérialisme. J. J. Rousseau surtout, qui, par ses œuvres, appartient tout entier à cette période, rompt d'une manière éclatante avec le parti de l'*Encyclopédie*. Si Rousseau, autant et plus même que ceux dont il se sépare, porte dans les questions politiques cet esprit de pure logique et de déduction abstraite qui sera la marque de l'école révolutionnaire, comme moraliste, il est l'adversaire des doctrines épicuriennes. Contre l'impiété frivole ou systématique, il réclame en faveur du sentiment religieux, qu'il distingue du

1. Saint-Marc Girardin, *Jean-Jacques Rousseau, sa Vie et ses Œuvres*, tome II, page 290.

dogme. Il frappe la société de ses éloquentes invectives, et la société, dit Villemain, « devient plus folle que jamais de ses ouvrages ». C'est une époque nouvelle qui s'annonce.

La troisième période, celle qui, commençant après la mort de Voltaire et de Rousseau, précède immédiatement la Révolution, a pour principal caractère d'être un essai de rapprochement entre les diverses parties de la société française. La victoire de l'esprit nouveau n'est plus contestée. L'ancien régime paraît avoir capitulé. *Le Mariage de Figaro* est applaudi par ceux-là mêmes dont il constate la défaite. « Le genre Louis XVI, qui régna jusqu'en 1791, dit Sainte-Beuve, est essentiellement honnête, fleuri et riant; il s'inspire d'un sentimentalisme vertueux. Bienfaisance, réforme, espérance, l'amour du bien, un optimisme brillant et assez aimable, ce sont les caractères qui le distinguent, et le tout se traduit volontiers dans un style élégant, un peu mou et trop adouci. Bernardin de Saint-Pierre, en certains tableaux, nous en offre l'idéal[1]. » Il semble, en effet, que l'on touche à une époque de réconciliation. Malgré tout, dans ces jours de bonne volonté réciproque et de confiance, certains esprits s'inquiètent. Ils ne croient pas à la durée de cette idylle. Ils portent leurs regards au delà, et, d'un œil anxieux, cherchent à percer les obscurités de l'avenir. De graves avertissements sont donnés à une société qui menait gaiement les funérailles d'un passé qu'elle avait détruit, mais non remplacé. Buffon dit, en mourant : « Je vois venir un grand mouvement, et je ne vois personne pour le diriger. » A vrai dire, le dix-huitième siècle s'achève à cette date. Il a posé les problèmes dont notre siècle, encore à l'heure présente, poursuit, non sans trouble, la difficile solution.

LA RÉVOLUTION ET LE DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

La Révolution n'est pas seulement le point de partage entre le dix-huitième et le dix-neuvième siècle; elle remplit les deux siècles : le premier, par l'attente et les pressentiments qu'elle inspire; le second, par toutes les questions qu'elle

1. *Causeries du Lundi*, tome I^er^, page 396.

soulève, et dont elle saisit la conscience nationale. Mais, pendant le cours même des événements, l'art n'existe pas à part, les lettres se confondent avec la politique, elles sont une partie du drame lui-même. « Deux ou trois générations d'orateurs dévorées tour à tour; quelques écrivains dramatiques spirituels ou hardis, mais gâtés par la manie de la déclamation; des poètes émigrant vers le pamphlet ou le journal; des critiques aigris par la polémique, chacun vivant au jour le jour et improvisant des pages fugitives, que dictait la circonstance ou l'intérêt d'un parti : telle est donc à peu près la physionomie littéraire de l'époque, pourtant si grandiose, où la France s'éveilla douloureusement à la vie politique[1]. » Cette empreinte de son origine, le dix-neuvième siècle la gardera. Age de lutte, d'efforts, de souffrances, de contrastes, époque de poésie et de science, de mélancolie découragée et de foi dans le progrès, sa littérature recevra son caractère même de cet état si complexe des esprits.

La première époque de l'histoire littéraire de notre siècle est celle du Consulat et de l'Empire (1799-1815). Elle est à la fois une fin et un commencement. Ce qui est condamné en effet à mourir, c'est le mauvais du dix-huitième siècle, son matérialisme, son ironie négative, sa critique étroite et formaliste, sa poésie artificielle, et dont l'abondance même accuse la stérilité. Ce qui naît, c'est le siècle nouveau. Et de ce siècle on reconnaît déjà tous les traits et aussi les contrastes chez les deux grands écrivains qui dominent leur temps, Chateaubriand et Mme de Staël. Entre ces deux esprits si divers, il y a des points communs. Ils croient l'un et l'autre que l'accord doit être cherché entre deux termes qui ont paru inconciliables à la génération précédente : la Révolution et le Christianisme; ils estiment qu'une société nouvelle doit créer une littérature nouvelle; ils sont du parti des modernes. Mais, dans cette première période, leur influence ne s'exerce encore que sur le groupe qui les entoure. La littérature proprement appelée *impériale* est une décadence.

Les trente-trois années qui s'écoulent entre la chute de l'Empire et la Révolution de 1848 sont la période la plus

1. Merlet, *Tableau de la Littérature française* (1800-1815). Introduction, page 3.

brillante de la littérature du dix-neuvième siècle. Mais, dans ces années, celles de la Restauration ont encore un éclat particulier, et qui ne s'est effacé d'aucune mémoire. Retardé par l'Empire, le mouvement intellectuel, commencé par Chateaubriand et par Mme de Staël, se développe, grâce à la liberté des institutions nouvelles et à la faveur même des passions que cette liberté soulève ou combat. Des orateurs tels que Serres, Lainé, Foy, Benjamin Constant, Royer-Collard, Thiers, Guizot, Berryer, tous rivaux ou alliés, comprennent de la même manière les conditions essentielles de la vie parlementaire : le respect des lois et le droit incontesté d'un contrôle efficace exercé sur les actes du pouvoir. La philosophie spiritualiste est relevée, l'histoire renouvelée, la critique agrandie, pendant que les âmes sont charmées par une poésie tout empreinte de religion et de mélancolie.

Le mouvement romantique appartient à cette période de notre histoire littéraire. C'est dans le livre *De l'Allemagne* (1808) que le mot *romantique* est opposé pour la première fois au mot *classique*. Mme de Staël, acceptant le sens que ce ce terme avait en Allemagne, appelle *romantique* la poésie née de la chevalerie et du christianisme. Le romantisme fut donc tout d'abord une réaction contre l'inspiration païenne, accusée d'être un perpétuel anachronisme et regardée, d'ailleurs, comme épuisée. Le premier *cénacle*, en effet, celui de 1823, porte ce trait d'origine; il est composé de jeunes poètes royalistes et chrétiens, au moins par le sentiment : Alphonse de Lamartine, Alfred de Vigny, Émile Deschamps, Delatouche, Victor Hugo. Cette première définition du romantisme cesse d'être vraie dès 1825; mais, en prenant plus d'extension, le terme ne gagne pas en netteté.

Ce qu'il faut, en tous cas, retenir du romantisme, c'est qu'il fut, surtout au début, non l'avènement d'une doctrine littéraire et d'un art poétique nouveau, mais un mouvement d'émancipation, une légitime reprise des libertés de l'art. Sous d'autres mots reparaissait la vieille querelle des anciens et des modernes; mais, cette fois, la situation des deux partis était tout autre qu'au dix-septième siècle. La jeunesse, la confiance, tous les noms illustres déjà ou promis à la gloire, étaient du côté des modernes; le parti des anciens n'avait pour lui que les talents réguliers, chez lesquels trop

souvent le respect de la tradition paraissait n'être qu'une timidité d'esprit. Les romantiques, d'ailleurs, avaient raison sur plusieurs points : quand ils soutenaient que la littérature doit être la vivante expression de la société et du temps, quand ils refusaient d'accepter cette étrange séparation, établie par Boileau, entre une société chrétienne et une poésie qui resterait mythologique et païenne, surtout quand ils relevaient les droits de l'inspiration personnelle. Mais, à leur tour, ils forcèrent leur principe et provoquèrent une réaction.

La Préface de *Cromwell* (1829) marque la date où le romantisme, triomphant dans la poésie lyrique, prétend s'emparer du théâtre, en chasser la tragédie, y faire régner le drame. Le romantisme entre alors dans sa période révolutionnaire, celle qui précède et prépare sa chute. Que le romantisme n'ait pas eu tort, dans plusieurs de ses critiques adressées à la tragédie classique, qu'il ait, non sans raison, accusé de trop de rigueur la division absolue des genres, ou la règle des trois unités, qu'il ait avec justice demandé au théâtre de s'ouvrir plus largement à notre histoire nationale, on le reconnaîtra; mais ce drame romantique ne se contenta pas d'élargir un cadre devenu trop étroit; il le brisa, et il arriva un moment où le goût français, surpris d'abord et enlevé, se refusa à le suivre plus longtemps dans ses témérités croissantes.

Nous devons être bref sur la troisième et dernière période (1848-1880). Les dates d'abord, on ne peut le nier, ne sauraient être fixées avec sûreté. Dans le développement de notre littérature, depuis la moitié du siècle jusqu'à nos jours, trouvons-nous des caractères assez distincts, assez accusés, pour déterminer une ligne de partage justifiée par de réelles oppositions? C'est là une question délicate, et qu'il est prudent de réserver. « Les hommes et les affaires ont leur point de perspective, a dit La Rochefoucauld. » Or, pour découvrir *ce point de perspective*, la première condition n'est-elle pas de se placer à quelque distance? Alors seulement le tableau s'ordonne, l'ensemble se dessine, les saillies s'effacent, et chaque objet reçoit de ceux qui l'entourent son exacte proportion. Cette troisième période, dont nous renonçons à tracer les limites, nous présenterait, d'ailleurs, deux sortes

d'écrivains. Les uns appartiennent en réalité à l'époque précédente, bien que dans celle-ci plusieurs d'entre eux aient encore produit des œuvres qui ont illustré leur vieillesse. Jules Sandeau, parlant des années de la Restauration, qu'il appelait *le printemps du siècle*, ajoutait : « Beaucoup de ceux qui les ont traversées en conservent jusqu'au déclin de l'âge un heureux reflet : il en reste encore des couchers de soleil d'une splendeur incomparable[1]. » Certes, bien d'autres noms, depuis, se sont levés, et ce n'est pas nous qui voudrions méconnaître ce qu'ils ont ajouté à la gloire littéraire du siècle. Mais ici la réserve à leur égard est une marque de respect et un devoir de justice. Il ne peut nous convenir de formuler des jugements dont le ton, par la nécessité d'être court, risquerait trop d'être tranchant et absolu.

1. Réception de M. de Loménie à l'Académie française. Réponse de Jules Sandeau.

OBSERVATIONS

SUR

LA LANGUE DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Ce n'est pas ici la place d'un travail complet ni même étendu sur la langue du seizième siècle. D'ailleurs, d'après les programmes actuels, les élèves arrivent en Troisième et en Seconde initiés déjà à cette étude par des notions sur les origines et les étymologies de la langue française. Nous voulons seulement résumer quelques indications propres à les guider dans la lecture et l'intelligence des auteurs du seizième siècle.

I. — Lecture et prononciation.

Ce qui frappe et gêne d'abord un œil inexpérimenté, ce sont les différences que le seizième siècle présente, sous le rapport de l'orthographe, avec le nôtre et avec lui-même.

Les causes de cette diversité sont :

1° L'absence de règles universellement admises et d'une autorité, comme fut plus tard celle de l'Académie française, ce qui abandonnait l'écriture aux fantaisies de chacun;

2° Les variations de la langue et de l'orthographe dans le cours du seizième siècle, depuis Rabelais et Villon jusqu'à Montaigne et Règnier, au milieu desquelles on voit se dessiner de plus en plus les habitudes modernes;

3° Les différences des dialectes provinciaux et de leur prononciation, bien plus considérables que maintenant, où, malgré la formation de l'unité française, elles sont encore sensibles;

4° La tendance des clercs à ajouter des lettres étymologiques : *hault*. *estant* (*stantem*), quelquefois fausses, comme dans *sçavoir*, qui vient de *sapere*, et non de *scire;*

5° Le désir légitime d'épargner au lecteur les confusions causées par la similitude des lettres *u* et *v*, *i* et *j :* comme quand on écrivait *ung* (*un*), *suyuit* (*suivit*), *ueufue* (*veuve*), *joye* ou *ioye* (*joie*).

C'est sans doute pour cette raison que l'*y* était d'un usage bien plus fréquent que de nos jours. Les finales se dessinaient mieux avec cette lettre: *luy*, *icy*, *vray*. .

Il en est de même du *z*, qui se mettait surtout comme marque du pluriel : *fossez*, ce qui se distinguait nettement de *fosses*. On écrivait même arbitrairement: *ozer*, *lyon* (*lion*), *venoyt* (*venait*), *aymer*.

Du reste, l'emploi habituel de ces deux lettres s'est prolongé

dans tout le dix-septième siècle, et même en partie dans le dix-huitième.

De plus, en l'absence presque complète d'accents, sauf sur les finales, on indiquait la prononciation par des lettres, ajoutées souvent sans que l'étymologie y fût pour rien : *throsne*, *aisle* ou *aelle* (*aile*); ou bien on redoublait la voyelle pour l'allonger : *aage*, *roole*, comme les Grecs primitivement exprimaient η par εε, ω par οο.

On peut joindre à ces causes les fantaisies des copistes et l'indifférence des auteurs, qui, comme Montaigne, abandonnaient les détails du texte aux imprimeurs.

Au milieu de cette variété, ou plutôt de cette confusion, il est impossible de formuler des règles et de fixer l'orthographe d'un temps qui n'en avait pas, et où le même mot s'écrivait de manières diverses, dans la même page et dans la même ligne, avec le même sens : *compte* et *conte; marais* et *marets; temps* et *tans; fasse* et *face* (de *faire*).

Quant à la prononciation, comme dans sa transmission d'âge en âge elle a peu changé, on peut établir, en thèse générale, qu'en lisant et en prononçant comme on le ferait avec l'orthographe moderne, on reproduira à peu près exactement la prononciation la plus suivie alors. Car si beaucoup de lettres, étymologiques, d'éclaircissement ou de fantaisie, ont disparu de l'écriture, c'est que le plus souvent elles ne s'articulaient pas : *brief* donnera donc le son de *bref*, *loing* de *loin*, *droict* de *droit*, *prins* de *pris*, *soubz* de *sous*, *pourtoient* de *portaient*.

Il est vrai que quelquefois on glissait sur des lettres que nous faisons entendre : on disait *astenir; cyne* pour *cygne*, *sine* pour *signe*, comme on dit encore *sinet* et *signet : machine* et *digne* riment dans Marot; mais ce sont de rares différences.

Pour les accents, ils s'écrivaient peu, mais se faisaient sentir : *general*, *aimerent*, s'accentuaient par le son comme aujourd'hui. Il en est de même pour les cédilles et les lettres euphoniques : *força*, *forcea* et *forca*, *changea* et *changa*, ne différaient que pour les yeux; *a-il* se disait *a-t-il*.

En se conformant donc à l'usage moderne, non seulement on épargnera à l'auditeur l'étonnement et le trouble où le jetterait l'affectation d'une prononciation archaïque, mais on se rapprochera le plus possible de la réalité historique.

Cependant trois diphtongues appellent une attention spéciale par leurs variétés de prononciation qui existent encore, savoir : *oi*, *ai*, *eu*.

Oi formait généralement un son intermédiaire entre *oa* et *è*, comme dans notre mot *fouet :* aussi écrivait-on indifféremment *mirouër* et *miroir*. Cette prononciation (*francoès*, *disoès*) serait maintenant des plus disgracieuses; mais on se rapprochera beaucoup de celle du seizième siècle en disant, comme nous : *français*,

disais. Cette presque similitude permet même de comprendre comment, dans une foule de mots et de formes, *françois*, *aimois*, *paroistre*, la diphtongue *oi* a pu se transformer facilement en *ai*, et pourquoi cette dernière orthographe, inaugurée par Voltaire d'après la prononciation de son temps, n'est entrée définitivement dans le Dictionnaire de l'Académie française qu'en 1835. Quant aux mots où le son *oa* a prévalu, souvent un peu au hasard : *loi*, *moi*, *François* (nom propre), pas de difficulté.

La diphtongue *ai* ou *ay* se prononçait avec le son de l'*e* plus ou moins ouvert : *lay* et *laid* formaient un calembour exploité par Bonaventure des Périers : un conseiller *lai* (laïque) et un conseiller *laid*. Cependant Montaigne prononçait son nom *Montagne*, et cette prononciation plus méridionale a pris possession d'une foule de mots. Aussi devons-nous faire entendre seulement le son *a* dans *campaigne*, *Champaigne*, *Allemaigne*, *davantaige*, *saige*, *gaignier*.

L'histoire de la diphtongue *eu* est plus accidentée encore : le son en variait entre *eu* long ou bref et *u* long, comme encore chez nous *heure*, *heureux* et ils *eurent*. Selon les provinces, l'une ou l'autre de ces prononciations l'emportait; mais il faut suivre celle qui a définitivement prévalu, et particulièrement donner le son *u* à la diphtongue provenant d'une contraction. *beu*, *veu*, *meur*, *seur*.

Il faut cependant admettre une exception à cette règle d'assimiler la prononciation du seizième siècle à la nôtre : c'est pour la rime. Car la destruction de la rime est la destruction du vers; et la rime pour les yeux, attribuée aux poètes du dix-septième siècle, est une fable fondée sur l'ignorance de la prononciation ancienne. Ainsi, quand Ronsard donne *françoise* (française) pour rime à *noise*, faisons sans hésiter sonner la rime en *oise;* il en sera de même, dans Boileau, pour le Parnasse *françois* et *lois;* dans Molière, pour *monnoie* et *joie*. D'autre part, quand Racine (*Andromaque*) fera rimer *maître* avec *croître*, nous prononcerons hardiment *crêtre*. Et aussi, dans Régnier, nous dirons *campaigne*, appelé par *dédaigne;* dans Ronsard, *peu* (pu), pour rimer avec *feu;* dans La Fontaine, *émute*, pour se mettre d'accord avec *dispute*, et dans Voltaire, *Ure* (Eure) qu'exige la rime *nature*.

Il en est de même dans tous les cas semblables qui concernent la rime. Par exemple, la lettre *r* sonnait là où elle n'est plus qu'un signe orthographique, surtout dans les infinitifs. Ainsi, Marot fait rimer *arriver* et *yver;* Régnier, *nommer* et *amer; toucher* et *chair*. *Foyers* se prononçait *foyères;* ce qui a permis à Racine (*Mithridate*) de lui donner pour rime *fiers*.

Mais, dans tout autre cas que celui de la rime, nous n'oserions pas conseiller un pastiche de prononciation, d'ailleurs fort incertain, vu les variations du temps et des pays, et qui assurément dérouterait l'auditeur.

II. — Étude du texte

Si, pour la lecture, il faut se régler sur le français moderne, l'étude du texte doit avoir pour principale méthode la comparaison avec le latin, source du français, et dont on était alors plus rapproché, aussi bien par les habitudes que par le temps. En effet, le latin était la langue des écoles et de toute science, y compris la médecine (voir Molière). Un livre français, dit La Bruyère[1], « était un certain nombre de pages latines, où on découvrait quelques lignes ou quelques mots en notre langue. »

Ainsi, les inversions sont encore nombreuses, bien que les restes de la déclinaison latine, c'est-à-dire le cas sujet et le cas régime de l'âge précédent, aient disparu. L'absence fréquente de l'article, la suppression des pronoms personnels sujets, *suis, es, sommes*, et autres ellipses : *je ne sais que c'est* (*quid sit*), *si que*, d'autres tours, souvent regrettés, portent le cachet latin. Ces libertés, parfois encore permises en poésie, n'ont cédé qu'aux exigences de la clarté, impérieuses dans la langue et dans l'esprit français.

Il en est des mots comme des tournures. Quel besoin d'expliquer à qui sait un peu de latin : *contemner*, *se gaudir*, *dextre*, *ire*, *los* ou *loz* (*laus*), *vesprée* (*vespera*), *moult* (*multum*), *idoine* (*idoneus*), *oncques* (*unquam*), et tant d'autres maintenant hors d'usage?

Quelques mots, moins exclusivement latins, se reconnaissent avec un peu d'attention : *souloir* (*solere*); *despendre* (*dependere*), dépenser; *ost* (*hostis*), armée; *dam* (*damnum*), perte; *emmy* (*in medio*), parmi.

Le latin explique encore des différences de genre : *arbre*, féminin, comme *arbor; poison*, comme *potio*, d'où il vient.

Est-ce du français ou du latin, la phrase suivante de Rabelais : « Nous entrions en contention, qui plus aptement les extollerait par louanges condignes? »

Sans doute, il y a des locutions qui sont tombées en désuétude : *ains*, mais; *prou*, beaucoup; *ores*, maintenant; *cil* (le plus joli mot de la langue française, selon La Bruyère), celui; *mie*, négatif; *voire*, oui; *premier que*, avant que; *cuider*, penser; ou des formes simultanées empruntées à diverses provinces, et dont une seule a subsisté : *leu* et *loup*, *treuve* et *trouve*, *j'aimis* et *j'aimai*, *j'aimisse* et *j'aimasse*. Quelquefois, c'est le sens des mots qui change : *meurtrir* pour tuer, *librairie* pour bibliothèque, *ménagerie* pour science du ménage.

Mais, outre qu'un peu d'attention suffit le plus souvent pour

1. *De la Chaire.*

éclaircir le sens, la liste des particularités de la langue au seizième siècle, quelque longue qu'elle fût, serait toujours incomplète. De plus, il est mal commode d'interrompre sa lecture pour consulter un index. Nous avons donc préféré expliquer dans les notes jointes au texte les difficultés qui pourraient arrêter nos jeunes lecteurs.

Un mot seulement sur la versification.

Celle-ci a subi, comme la langue, de grandes modifications dans le cours du seizième siècle. Sans les suivre dans le détail, nous nous contenterons de marquer deux périodes qui correspondent assez exactement aux deux moitiés du seizième siècle : la première, représentée par Marot; la seconde, par Ronsard et Régnier.

La différence la plus apparente entre ces deux époques porte sur l'emploi alternatif des rimes masculines et féminines, si nécessaire à l'harmonie. Inconnu à Marot, ce mélange régulier est observé par Ronsard et par Régnier.

Chez eux aussi, l'hiatus, si fréquent dans Marot, devient rare, sans disparaître complètement jusqu'à Malherbe : Çà et là (RONSARD, *l'Amour et l'Abeille*); D'où es-tu? qui es-tu? (RÉGNIER, *le Loup, la Lionne et le Mulet*). L'enjambement n'apparaît qu'exceptionnellement, au moins dans les grands vers. En un mot, nous sommes, pour la versification comme pour le temps, au seuil du dix-septième siècle.

MORCEAUX CHOISIS
DES CLASSIQUES FRANÇAIS
A L'USAGE DE LA CLASSE DE SECONDE.

CHEFS-D'OEUVRE DE PROSE.

SEIZIÈME SIÈCLE.

RABELAIS.

(1495?-1553.)

Aucun nom, dans notre histoire littéraire, n'était plus que celui de Rabelais entouré de fables et de légendes. Si l'érudition moderne n'est pas parvenue à suivre avec sûreté tout le détail de la vie de Rabelais, du moins a-t-elle fait disparaître cet échafaudage de récits plus ou moins imaginaires qui avaient complètement étouffé la réalité. Ce qui paraît bien établi, c'est que, né à Chinon, en Touraine, vers l'année 1495, après avoir reçu une éducation fort incomplète, Rabelais refit ses études, avec toute l'ardeur de la Renaissance, dans les couvents où il passa sa jeunesse. Il devint prêtre en 1524, et les persécutions dont il fut l'objet, *pour son amour du grec*, si l'on en croit Budé, rendirent assez longtemps sa vie errante. Il trouva un asile près de Poitiers, où les bords du Clain et le site charmant de Ligugé n'ont pas perdu son souvenir; il résida ensuite à Montpellier, puis à Lyon, enfin à Paris ou dans les environs; il voyagea en Italie, et, ce qui le protége contre l'imputation des désordres qu'on lui a prêtés, c'est que partout il se ménagea les amitiés les plus honorables et les plus solides appuis. Revenu en France, où, grâce à l'amitié du cardinal de Châtillon, il obtint la cure de Meudon (1551), il la résigna l'année suivante, ainsi qu'une autre dans le diocèse du Mans, dont il était le bénéficiaire, et mourut vraisemblablement en 1553.

Comment concilier avec les agitations d'une vie si peu fixée le

prodigieux ensemble de ses connaissances, qui, à cette époque d'une émulation ardente, étonnèrent même les plus illustres de ses contemporains? Par le savoir presque universel qu'ils signalent en lui, et que dénotent ses œuvres, Rabelais fut une merveille du seizième siècle; il demeure un problème pour le nôtre. On le citait comme « savant humaniste, profond philosophe, théologien, jurisconsulte, mathématicien, géomètre, astronome, voire même musicien, peintre et poète tout ensemble ». Encore allions-nous oublier qu'on le proclamait l'*honneur de la médecine*, un autre Esculape qui, selon son contemporain Dolet, pouvait rappeler les morts à la lumière[1].

Ce fut pendant son séjour à Lyon, vers l'âge de quarante ans, que Rabelais fit successivement paraître le premier livre de *Pantagruel*, puis le *Gargantua*, et en 1546 et 1552 le second et le troisième livre de *Pantagruel*. Le quatrième et dernier livre ne parut qu'en 1564, neuf ans après la mort de l'auteur. La Bruyère avec raison a appelé l'ouvrage de Rabelais un livre *incompréhensible*, et cela « à cause de ce monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse avec une sale corruption ». Sans se flatter de trouver le dernier mot de l'énigme, on peut croire que Rabelais, en vue d'arriver jusqu'à la foule, ne recula ni devant les goûts de la foule ni devant son langage. Le roman de Rabelais attaquait des abus nombreux et puissants. Or, à cette époque, il fallait que les hardiesses fussent accompagnées de réticences et de subterfuges, que l'on enveloppât de voiles les velléités d'opposition ou seulement de contradiction aux idées reçues. Rabelais fit passer le sérieux sous le couvert du plaisant, il réussit à peindre son siècle et à rire de ses défauts, sans payer trop cher la hardiesse de sa satire[2].

La place de Rabelais dans l'histoire de notre langue est considérable. Il faut se souvenir que, au temps même de Rabelais, les lettrés, épris des belles formes du grec et du latin, tentèrent de jeter violemment le français dans le moule antique. Il y avait là un sérieux danger. Rabelais soutint contre les novateurs que *nostre langue n'est tant vile, tant inepte, tant indigente et à*

1. Au moins voulait-il par son livre, on l'a dit avec raison, et lui-même ne nous l'a pas laissé ignorer, guérir ses malades en les divertissant.

2. Les personnages de Rabelais ne sont pas sans doute de son invention; mais il les a transformés. « Gargantua, dit M. Gebhart, était une très vieille divinité celtique, un géant, symbole de l'ardeur dévorante et de l'énergie fécondante du soleil, dont le mythe semble originaire des contrées de Basse-Bretagne, entre Rennes et Nantes. Sa légende remonta la Loire et se fixa en Touraine, sous les traits d'un ogre bienveillant et fort altéré. Rabelais retira ce mythe du cadre étroit de la tradition mythologique et chevaleresque. Il ne garde que la physionomie originale du héros celtique, et les épisodes propres à en figurer la force, la taille démesurée, l'étonnant appétit, la jovialité narquoise. Même sur ces points, il inventa beaucoup encore. » Voir *Rabelais, la Renaissance et la Réforme*, pages 116 et suivantes.

mespriser qu'ils l'estiment. « Il recueillit donc, a bien dit l'un de ses derniers critiques, la vieille langue, que déjà méprisaient les lettrés; mais, à force d'art, il en accrut singulièrement la valeur. Son vocabulaire satirique est du moyen âge; les procédés de son style sont de la Renaissance. L'influence des anciens est visible à chaque ligne de son œuvre, et le travail qu'il appliqua à la prose française fut plus fécond que tous les artifices de la Pléiade. Que l'on compare à Rabelais la langue de Comines, longue et lente, surchargée d'incidentes, coupée de parenthèses maladroites, embarrassées de redites, et l'on jugera du progrès de notre prose en quelques années. C'est que le bon ordre dans les pensées, chez les écrivains disciplinés par la culture antique, produit la régularité du langage, et l'harmonie du discours est en eux l'effet de la logique de l'esprit[1]. » C'est là ce que Rabelais doit au génie de l'antiquité, dont il eut, en effet, une intelligence plus large et plus libre que Ronsard et ses disciples. Il resterait à dire ce que l'écrivain doit à son propre génie. En condamnant sans faiblesse le dévergondage d'imagination auquel Rabelais se livre trop souvent, il est impossible de rester insensible à tant de maîtresses qualités : le jet intarissable d'une veine sans égale; la richesse et l'ampleur de la phrase; le naturel, la franchise et l'audace de l'expression; parfois même, comme chez Aristophane, des parties pleines de grâce et de poésie, celles, a dit Sainte-Beuve, où il se souvient de Lucien ou mieux encore de Platon[2].

1. Gebhart, *Rabelais, la Renaissance et la Réforme*, page 150.

2. Pour la biographie de Rabelais, lire la notice de M. Rathery au début de l'édition donnée par MM. Burgaud des Marets et Rathery. — Sur Rabelais écrivain, lire Sainte-Beuve : *Tableau historique et critique de la Poésie française et du Théâtre français au seizième siècle*, pages 259 et suivantes, et *Causeries du Lundi*, tome III; le chapitre consacré à Rabelais par M. Lenient dans son livre sur *la Satire en France au seizième siècle; Rabelais, la Renaissance et la Réforme*, par Émile Gebhart. — Il est entendu que, dans ces notices bibliographiques, qui s'adressent aux maîtres plus encore qu'aux élèves, nous ne renverrons pas aux livres qui traitent de l'ensemble de notre littérature. Il est superflu, par exemple, d'indiquer, à propos de chaque auteur, le chapitre qui y correspond dans l'*Histoire de la Littérature française* de M. Nisard.

Lettre de Gargantua à son fils Pantagruel.

Gargantua, qui a eu pour maître Ponocrate, veut que son fils Pantagruel soit, comme lui, instruit aux bonnes lettres et aux sciences. Sous la conduite d'Épistémon, Pantagruel visite les Universités de France. Il vient donc à Paris, où bientôt après il reçoit cette lettre de son père[1].

« Treschier filz, entre les dons, graces et prerogatives desquelles le souverain plasmateur[2] Dieu tout puissant a endouayré[3] et aorné l'humaine nature à son commencement, celle me semble singulière et excellente, par laquelle elle peut en estat mortel acquerir espece de immortalité, et en decours[4] de vie transitoire perpetuer son nom et sa semence. Ce que est faict par lignee yssue de nous en mariage legitime. Dont nous est aulcunement instauré[5] ce que nous feut tollu par le peché de nos premiers parens, esquelz fut dict, que par ce qu'ilz n'avoyent esté obeyssans au commendement de Dieu le Createur, ilz mourroyent : et par mort seroit reduicte à neant ceste tant magnificque plasmature, en laquelle avoit esté l'homme creé. Mais par ce moyen de propagation demoure es enfans ce que estoit deperdu es parens, et es nepveux ce que deperissoit es enfans, et ainsi successivement iusques à l'heure du iugement final, quand Iesuchrist aura rendu à Dieu le Pere son Royaulme pacificque hors tout dangier et contamination de peché : car alors cesseront toutes generations et corruptions, veu que la paix tant desiree sera consumee, et parfaicte, et que toutes choses seront reduites à leur fin et periode. Non doncques sans iuste et equitable cause ie rends graces à Dieu mon conservateur, de ce qu'il m'a donné povoir veoir mon antiquité chanue[6] refleurir en ta ieunesse : car quand par le plaisir de luy qui tout regist et modere, mon ame laissera

1. Sur la théorie de l'éducation dans Rabelais, lire le travail de Guizot : *Des Idées de Rabelais en fait d'éducation*, réimprimé dans les *Méditations et Études morales* (1850), et le chapitre III de la 3e partie du livre de M. Gebhart : *Rabelais, la Renaissance et la Réforme*.

2. Créateur, du verbe grec πλάσσω, former, façonner.

3. A gratifié. Le *douaire* (du bas latin *dotarium*, de *dotare*) était l'avantage que la coutume ou une convention attribuait principalement à la femme.

4. Pendant le cours de.....

5. *Dont*, c'est-à-dire, de là, ainsi (*unde*) nous est *en quelque façon rendu* (*instaurare*).

6. Chenu, blanc, du latin *canutus*, dérivé de *canus*.

ceste habitation humaine, ie ne me reputeray totallement mourir, ains passer d'un lieu en aultre, attendu que en toy et par toy ie demeure en mon image visible en ce monde vivant, voyant, et conversant entre gens de honneur et mes amys comme ie souloys[1]. Laquelle mienne conversation[2] a esté moyennant l'ayde et grace divine, non sans peché, ie le confesse (car nous pechons tous, et continuellement requerons à Dieu qu'il efface noz pechez) mais sans reproche.

Parquoy, ainsi comme en toy demeure l'image de mon corps, si pareillement ne reluysoient les meurs de l'ame, l'on ne te iugeroit[3] estre garde et tresor de l'immortallité de nostre nom, et le plaisir que prendroys ce voyant[4], seroit petit, considerant que la moindre partie de moy, qui est le corps, demoureroit, et la meilleure, qui est l'ame, et par laquelle demeure nostre nom en benediction entre les hommes, seroit degenerante et abastardie. Ce que ie ne dis pas par defiance que ie aye de ta vertu, laquelle n'a esté ia par cy devant esprouvee, mais pour plus fort te encourager à proffiter de bien en mieulx.

Et ce que presentement te escriz, n'est tant affin qu'en ce train vertueux tu vives, que de ainsi vivre et avoir vescu tu te resiouisses[5] et te refraischisses en courage pareil pour l'advenir. A laquelle entreprinse parfaire et consommer, il te peut assez souvenir comment ie n'ay rien espargné; mais ainsi y ay ie secouru comme si ie n'eusse aultre thesor en ce monde, que de te veoir une foys en ma vie absolu et parfaict, tant en vertu, honesteté et preudhommie, comme en tout sçavoir liberal et honeste, et tel te laisser apres ma mort comme un mirouoir representant la personne de moy ton pere, et sinon tant excellent, et tel de faict, comme ie te souhaite, certes bien tel en desir.

Mais encores que mon feu pere de bonne memoire Grandgousier eust adonné tout son estude, à ce que ie proffitasse en toute perfection et sçavoir politique, et que mon labeur

1. Comme j'avais coutume (*solebam*).

2. *Converser* a le sens de *vivre avec*. Ainsi l'entend encore La Fontaine dans *le Paysan du Danube* (liv. XI, fable VII) :

Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux.

3. Si les *mœurs* de l'âme ne reluisaient pas en toi, *on ne te jugerait pas*, etc.

4. Et le plaisir que *je* prendrais en voyant *cela*.....

5. Afin que tu te réjouisses de vivre et d'avoir vécu ainsi.

et estude correspondist tresbien[1], voire encores oultrepassoit son désir; toutesfoys, comme tu peulx bien entendre, le temps n'estoit tant idoine[2] ne commode es lettres comme est de present, et n'avoys copie[3] de telz precepteurs comme tu as eu. Le temps estoit encores tenebreux et sentant l'infelicité et calamité des Gothz, qui avoient mis à destruction toute bonne literature. Mais par la bonté divine, la lumiere et dignité a esté de mon eage rendue es lettres, et y voy tel amendement que de present à difficulté seroys ie receu en la premiere classe des petitz grimaulx[4], qui en mon eage virile estoys (non à tord) reputé le plus sçavant dudict siecle.

Ce que ie ne dis par iactance vaine, encores que ie le puisse louablement faire en t'escripvant, comme tu as l'autorité de Marc Tulle en son livre de vieillesse[5], et la sentence de Plutarche au livre intitulé « Comment on se peut louer sans envie,[6] » mais pour te donner affection de plus hault tendre. Maintenant toutes disciplines sont restituees. les langues instaurees, Grecque, sans laquelle c'est honte que une personne se die scavant, Hebraicque, Caldaicque, Latine. Les impressions tant elegantes et correctes en usance, qui ont esté inventees de mon eage par inspiration divine[7], comme à contrefil l'artillerie par suggestion diabolicque. Tout le monde est plein de gens scavans, de precepteurs tresdoctes, de librairies[8] tresamples, qu'il m'est advis que ny au temps de Platon, ny de Ciceron, ny de Papinian, n'estoit telle commodité d'estude qu'on y veoit maintenant. Et ne se fauldra plus doresnavant trouver en place ny en compaignie qui ne sera bien expoly en l'officine de Minerve.

1. Et quoique mon application répondît..... Voir dans nos *Morceaux choisis pour la Classe de Troisième* le morceau intitulé : *Éducation de Gargantua*, page 3.

2. N'était aussi propre (*idoneus*).

3. Abondance, de *copia*.

4. *Grimaud* écolier paresseux et ignorant. L'italien *grimo* signifie *ridé*; d'où *grime* (terme de théâtre), vieillard ridé, ridicule. L'idée défavorable qui est dans *grimer* a été transportée aux enfants eux-mêmes.

5. Cicéron fait dire à Caton (*De Senectute*, ch. IX) : « Nihil necesse est mihi de me ipso dicere : quanquam est id quidem senile, ætatique nostræ conceditur. »

6. C'est le latinisme *sine invidia*, sans se rendre odieux. On trouvera ce petit traité au tome II de la traduction française des *Œuvres morales* de Plutarque par Ricard.

7. Rabelais parle ici de l'imprimerie, dont l'invention date du milieu du quinzième siècle.

8. Bibliothèques.

Ie voy les brigans, les boureaulx, les avanturiers, les palefreniers de maintenant plus doctes que les docteurs et prescheurs de mon temps.

Que diray ie? Les femmes et filles ont aspiré à ceste louange et manne celeste de bonne doctrine. Tant y a que en l'eage où ie suis i'ay esté contrainct de apprendre les lettres Grecques, lesquelles ie n'avoys contemné comme Caton, mais ie n'avoys eu loysir de comprendre en mon ieune eage. Et voluntiers me delecte à lire les moraulx de Plutarche, les beaulx dialogues de Platon, les monumens de Pausanias[1], et antiquitez de Atheneus, attendant l'heure qu'il plaira à Dieu mon createur me appeler et commander yssir[2] de cette terre. Parquoy, mon filz, ie te admoneste que employe ta ieunesse à bien profiter en estude et en vertus. Tu es à Paris, tu as ton precepteur Epistemon, dont l'un[3] par vives et vocales instructions, l'aultre par louables exemples te peut endoctriner. I'entens et veulx que tu apreues les langues parfaictement. Premierement la Grecque comme le veult Quintilian. Secondement la Latine. Et puis l'Hebraicque pour les sainctes letres, et la Chaldaicque et Arabicque pareillement, et que tu formes ton stille quant à la Grecque, à l'imitation de Platon; quant à la Latine, à Ciceron. Qu'il n'y ait hystoire que tu ne tienne en memoire presente, à quoy te aydera la cosmographie de ceulx qui en ont escript.

Des ars liberaux, geometrie, aritmeticque et musicque, ie t'en donnay quelque goust quand tu estoys encores petit en l'eage de cinq à six ans, poursuys le reste, et de astronomie saiche en tous les canons[4], laisse moy l'astrologie divinatrice, et l'art de Lullius[5] comme abuz et vanitez. Du droit civil, ie veulx que tu saiche par cueur les beaulx textes,

1. Pausanias, géographe et historien grec du deuxième siecle après J. C., a laissé une *Description de la Grèce* en dix livres, qui est le plus précieux monument que nous possédions sur les antiquités et l'archéologie de la Grèce. — Athénée, qui vivait dans le même siècle que Pausanias, a réuni, dans les *Soupers des savants*, de nombreux et importants fragments tirés d'écrivains et de poétes qui ne nous sont pas parvenus.

2. *Yssir* ou *ystre*, sortir (*exire*).

3. Dont l'*un* (c'est-à-dire Paris) par les leçons que tu y entendras, et l'*autre* (Épistémon). par ses exemples.....

4. Connais-en toutes les *règles* (κανών).

5. Raymond Lulle, né à Palma (ile de Majorque) vers 1235 et mort en 1315, prétendit découvrir une méthode unique pour raisonner sur toute espèce de sujet, et il l'appela le *grand art*. Lulle écrivit aussi sur la cabale et la magie.

et me les confere avecques philosophie. Et quant à la congnoissance des faictz de nature, ie veulx que tu te y adonne curieusement, qu'il n'y ayt mer, riviere ny fontaine[1], dont tu ne congnoisse les poissons, tous les oyseaulx de l'air, tous les arbres, arbustes et fructices des foretz, toutes les herbes de la terre, tous les metaulx cachez au ventre des abysmes, les pierreries de tout Orient et Midy, rien ne te soit incongneu. Puis songneusement revisite[2] les livres des medicins Grecz, Arabes et Latins, sans contemner les Thalmudistes, et Cabalistes[3], et par frequentes anatomies[4] acquiers toy parfaicte congnoissance de l'aultre monde, qui est l'homme. Et par lesquelles heures du iour commence à visiter les sainctes lettres. Premierement en Grec, le Nouveau Testament et Epistres des apostres, et puis en Hebrieu le Vieulx Testament. Somme que ie voy un abysme de science : car doresnavant[5] que tu deviens homme et te fais grand, il te fauldra yssir de ceste tranquillité et repos d'estude, et apprendre la chevalerie, et les armes pour defendre ma maison, et nos amys secourir en tous leurs affaires contre les assaulx des malfaisans. Et veulx que de brief tu essaye combien tu as proffité, ce que tu ne pourras mieulx faire, que tenent conclusions[6] en tout sçavoir publiquement envers tous et contre tous : et hantant les gens lettrez, qui sont tant à Paris comme ailleurs[7].

1. Ni ruisseau.

2. Puis relis soigneusement.

3. On appelle *Talmud*, c'est-à-dire *discipline*, deux recueils de traditions rabbiniques, qui sont, pour les Israélites, le complément de la Bible. Le second de ces recueils (*le Talmud de Babylone*) a été commencé vers la fin du deuxième siècle de l'ère chrétienne et achevé au sixième. — La *Cabale*, doctrine secrète des Juifs, a été mise en ordre au second siècle de l'ère chrétienne par Akiba et son disciple. La Cabale cherche à expliquer la Bible dans un sens mystique. Les partisans du Talmud sont généralement les adversaires de ceux qui tiennent pour la doctrine de la Cabale.

4. Dissections. Rabelais a été l'un des premiers à les recommander et même à les pratiquer.

5. Maintenant que.

6. *Tenent* est le participe présent de tenir. — Une *conclusion* était une proposition de philosophie, de droit, de médecine ou de théologie que l'on s'engageait à soutenir. Pic de la Mirandole avait proposé des conclusions *de omni re scibili*. Rabelais y fait allusion.

7. Il sera intéressant de comparer sur ce point Rabelais et Montaigne. Lire particulièrement dans les *Essais* de Montaigne les chapitres XXIV[e] et XXV[e] du livre I[er]. La différence la plus saillante est celle-ci : Rabelais, dans le premier enivrement de la Renaissance, se jette sur toutes les connaissances humaines à la fois, il veut que son disciple soit *un abysme de science*; Montaigne demandera

Mais par ce que, selon le saige Salomon, Sapience n'entre point en ame malivole, et science sans conscience n'est que ruine de l'ame, il te convient servir, aymer, et craindre Dieu, et en luy mettre toutes tes pensees, et tout ton espoir, et par foy formee de charité estre à luy adioinct, en sorte que iamais n'en soys desamparé[1] par peché. Aye suspectz les abus du monde, ne metz ton cueur à vanité : car ceste vie est transitoire; mais la parolle de Dieu demeure eternellement. Soys serviable à tous tes prochains, et les ayme comme toymesmes. Revere tes precepteurs, fuis les compagnies de gens esquelz tu ne veulx point resembler, et les graces que Dieu te a donnees, icelles ne reçoipz en vain. Et quand tu congnoistras que auras tout le sçavoir de par delà acquis, retourne vers moy, affin que ie te voye et donne ma benediction devant que mourir. Mon filz, la paix et grace de Nostre Seigneur soit avecques toy. Amen. De Utopie, ce dix septiesme iour du moys de mars.

Ton pere, Gargantua,

Ces lettres receues et veues Pantagruel print nouveau courage et feut enflambé[2] à proffiter plus que iamais : en sorte que, le voyant estudier et proffiter, eussiez dict que tel estoit son esperit entre les livres, comme est le feu parmy les brandes[3], tant il l'avoit infatigable et strident.

Pantagruel, liv. I, chap. VIII
(édit. Marty-Laveaux, 1878).

une étude plus retenue, plus sobre, qui choisisse et qui distingue. L'un aime la science pour la science elle-même; l'autre, pour ses résultats pratiques dans la conduite de la vie. M. Talbot a réuni en un volume les chapitres tirés de Rabelais et de Montaigne, qui sont relatifs à l'éducation. (Paris, Delalain.)

1. *Emparer*, primitivement signifie *garnir, fortifier* (ainsi on disait *emparer une ville de murailles*). De là l'adjectif *désemparé*, c'est-à-dire privé de ses murailles, qui a pris au moral le sens d'*abandonné, sans défense*. On a dit avec raison que toute langue était un recueil de métaphores pâlies.

2. *Enflammé*. *Enflamber* est le même mot, avec l'interposition d'un *b*, appelé par *m*.

3. Bruyères, broussailles.

Le jugement du Fou.

A Paris, en la roustisserie du petit Chastelet, au davant de l'ouvrouoir[1] d'un roustisseur, un faquin[2] mangeoit son pain à la fumée du roust, et le trouvoit ainsi perfumé grandement savoureux. Le roustisseur le laissoit faire. En fin, quand tout le pain feut baufré[3], le roustisseur happe le faquin au collet, et vouloit qu'il luy payast la fumée de son roust. Le faquin disoit en rien n'avoir ses viandes endommaigé; rien n'avoir du sien prins; en rien ne luy estre debiteur. La fumée dont estoit question, evaporoit par dehors : ainsi comme ainsi se perdoit elle; iamais n'avoit esté ouy que dedans Paris on eust vendu fumée de roust en rue. Le roustisseur replicquoit que de fumée de son roust n'estoit tenu nourrir les faquins, et reniöit[4], en cas qu'il ne le payast, qu'il luy housteroit ses crochetz. Le faquin tire son tribart[5], et se mettoit en defense. L'altercation feut grande. Le badault peuple de Paris accourut au debat de toutes pars.

Là se trouva à propous Seigny Ioan le fol citadin de Paris. L'ayant apperceu, le roustisseur, demanda au faquin : « Veulx tu sus nostre different croire ce noble Seigny Ioan? » — « Ouy par le Sambreguoy[6], respondit le faquin. » Adoncques Seigny Ioan avoir leur discord entendu, commenda au faquin, qu'il luy tirast de son baudrier quelque piece d'argent. Le faquin luy mist en main un Tournoys Philippus[7]. Seigny Ioan le print, et le mist sus son espaule guausche, comme explorant s'il estoit de poids; puys le timpoit[8] sus la paulme de sa main guausche, comme pour entendre s'il estoit de bon alloy[9] : puys le posa sus la pru-

1. Au-devant de la *boutique*.

2. De l'italien *facchino*, porte-faix. Du Cange : « *Fachinus* idem qui nostris *porte-balle*. » Ce sens est perdu.

3. *Bâfré*, mangé gloutonnement.

4. Et *juraît* qu'il lui *ôterait* ses crochets. Lire dans le *Dictionnaire* de Littré une note intéressante sur l'étymologie du verbe *ôter*.

5. Bâton gros et court.

6. Par la face de Dieu. « *Sambre*, pour *samble*, dit Du Cange, *face, visage. Par la sambre Dieu*, sorte de jurement. »

7. Gros denier valant un sou ou douze deniers tournois.

8. Puis le *faisait sonner, tinter*.

9. *Aloi*, titre légal de l'or et de l'argent (*ad legem*, ce qui est conforme à *la loi*).

nelle de son œil droict, comme pour veoir s'il estoit bien marqué. Tout ce feut faict en grande silence de tout le badault peuple, en ferme attente du roustisseur, et desespoir du faquin. En fin le feist sus l'ouvrouoir sonner par plusieurs foys. Puys en maiesté præsidentale tenent sa marote[1] on poing, comme il feust un sceptre, et affeublant en teste son chapperon de martres cingesses[2] à aureilles de papier fraizé à poincts d'orgues[3], toussant prealablement deux ou trois bonnes foys, dist à haulte voix : « La court[4] vous dict que le faquin qui a son pain mangé à la fumée du roust, civilement a payé le roustisseur au son de son argent. Ordonne ladicte court que chascun se retire en sa chascuniere[5] : sans despens, et pour cause. » Ceste sentence du fol Parisien tant a semblé equitable, voire admirable es docteurs susdictz, qu'ilz font doubte en cas que la matiere eust esté on Parlement dudict lieu, ou en la Rotte à Rome[6], voire certes entre les Areopagites decider, si plus iuridicquement eust esté par eux sententié. Pourtant advisez si conseil voulez de un fol prendre.

Ibid, liv. III, chap. xxxvii.

1. La marotte était une sorte de sceptre surmonté d'une tête coiffée d'un capuchon bigarré de diverses couleurs et garnie de grelots.

2. De *martres singeresses*, c'est-à-dire imitées, fausses. La peau de la martre est employée en fourrure.

3. C'est-à-dire de *papier pelissé en festons*, parce que le *point d'orgue*, signe musical, a la forme d'une dent de feston.

4. « Le *t* qui appartient à *cour* dans tous les anciens textes, et qui se retrouve dans tous les dérivés *courtois*, *courtisan*, etc., montre que le mot vient de *curtis*, et non de *curia*. *Curtis* a signifié d'abord la cour, l'enclos, la ferme, puis la résidence rurale des seigneurs et des rois, puis la résidence de leur conseil, de leur autorité et de la justice. » Littré, *Dictionnaire*, au mot *cour*, Étymologie.

5. Mot plaisant, signifiant la maison de chacun.

6. La *Rote* (italien *Rota*, à cause de la succession des jugements) est un tribunal de la cour de Rome destiné à juger particulièrement les causes qui y viennent par appel des États catholiques de l'Europe. Il est composé de douze docteurs, choisis dans les quatre nations d'Italie, de France, d'Espagne et d'Allemagne.

La tempête.

Pantagruel et ses compagnons, au nombre desquels se trouve Panurge[1], sont partis à la recherche du pays fabuleux où les attend l'oracle de la *Dive Bouteille*. Leur flottille se dirige vers l'Asie. Après diverses stations, ils viennent de quitter l'île des *Chiquanoux*, huissiers et procureurs, quand ils sont assaillis par une tempête imprévue.

Soubdain la mer commença s'enfler et tumultuer du bas abysme, les fortes vagues batre les flans de nos vaisseaulx, le maistral acompaigné d'un cole effrené[2], de noires gruppades[3], de terribles sions, de mortelles bourrasques, siffler à travers nos antemnes. Le ciel tonner du hault, fouldroyer, esclairer, pluvoir, gresler, l'air perdre sa transparence, devenir opacque, tenebreux et obscurcy, si que aultre lumiere ne nous apparoissoit que des fouldres, esclaires, et infractions de flambantes nuees : les categides[4], thieles, lelapes et presteres enflamber tout au tour de nous par les psoloentes, arges, elicies, et aultres eiaculations etherees, nos aspectz tous estre dissipez et perturbez, les horrificques Typhones suspendre les montueuses vagues du courrant. Croyez que ce nous sembloit estre l'antique chaos en quel estoient feu, air, mer, terre, tous les elemens en refraictaire confusion.

Panurge restoit acropy sus le tillac tout affligé, tout meshaigné[5], et à demy mort, invocqua tous les benoistz

1. Panurge, « de riche et noble lignée », n'a hérité de ses aïeux que d'un sac toujours vide, malgré ses soixante-trois recettes pour gagner de l'argent, « dont la plus honorable et la plus commune estoit par façon de larrecin furtivement faict ». Pantagruel, qui l'a rencontré au pont de Charenton, l'emmène avec lui dans son voyage. Sur ce type de Panurge, qui personnifie la finesse et la ruse aux prises avec la société, voir l'ouvrage cité de M. Gebhart, pages 156 et suivantes. — Aux pages 165 et suivantes du même livre, on trouvera une analyse du morceau que nous donnons ici.

2. Le mistral (vent nord-ouest sur l'Océan) accompagné d'une *bourrasque* effrénée.

3. *Gruppades*, nuages noirs amoncelés ; *sion*, tourbillon.

4. Ce mot et les suivants ne sont que des mots grecs francisés : *categides*, tempêtes (καταιγίς) ; *thieles*, bourrasques (θυελλα) ; *lelapes*, tempêtes (λαῖλαψ) ; *presteres*, orages (πρηστήρ) ; *psoloentes*, foudres (ψόλος) ; *arges*, blancs, épithète de la foudre ou la foudre elle-même (ἀργῆς) ; *elicies*, éclairs en zigzag (ἑλικίας, tortueux).

5. *Meshaigné*, au propre, *estropié*, *blessé*, d'où *affligé*. Du Cange le fait venir de *malignare*.

saincts et sainctes à son ayde, protesta de soy confesser en temps et lieu, puys s'escria en grand effroy disant : « Maigor dome[1] hau, mon amy, mon pere, mon oncle, produisez un peu de sallé. Nous ne boirons tantoust que trop, à ce que ie voy. A petit manger bien boire, sera desormais ma devise. Pleust à Dieu et à la benoiste, digne, et sacree Vierge que maintenant, ie diz tout à ceste heure, ie feusse en terre ferme bien à mon aise. O que trois et quatre foys heureulx sont ceulx qui plantent chous. O Parces, que ne me fillastez vous pour planteur de chous? O que petit est le nombre de ceulx à qui Iuppiter a telle faveur porté, qu'il les a destinez à planter chous. Car ilz ont tousiours en terre un pied : l'aultre n'en est pas loing. Ha, pour manoir deificque et seigneurial il n'est que le plancher des vaches. Cette vague nous emportera, Dieu servateur. O mes amys, un peu de vinaigre. Ie tressue de grand hahan[2]. Tout est frelore bigoth[3]. Nostre trinquet est avau l'eau[4]. Zalas[5], à qui appartiendra ce briz[6]? Amis, postez moy icy darriere une de ces rambades[7]. Enfans, vostre landrivel[8] est tombé. Helas, ne abandonnez l'orgeau[9] ne aussi le tirados[10]. Voyez à la calamite[11] de vostre boussole, de grace, maistre Astrophile[12],

1. *Majordome.* A bord, le majordome est le cambusier en chef, par analogie avec l'officier qui dans les grandes maisons remplissait sous ce nom les fonctions de maître d'hôtel.

2. *Tressuer*, suer abondamment, souffrir, peiner. *Hahan* ou *ahan* (en bas latin *ahanare*) est le cri pour demander secours.

3. *Tout est perdu par Dieu!* « *Frelore* est une corruption de l'allemand *verloren*, perdu, qui s'était introduite dans le langage populaire par suite de la présence en France des troupes auxiliaires allemandes et suisses. » Note de l'édition de MM. Burgaud des Marets et Rathery.

4. Le mât de proue ou de misaine, et par extension la voile de ce mât. *A vau-l'eau*, suivant le courant de l'eau (*ad vallem*).

5. Sorte d'interjection répétée sans cesse par Panurge, et qui exprime sa frayeur.

6. Il existait autrefois un droit de *bris* sur les vaisseaux naufragés.

7. *Postez*-moi ici derrière une de ces *rambades*, constructions élevées à la proue d'une galère, au-dessus des canons. Les mots, empruntés à la marine, qui vont suivre, ont été expliqués par M. Jal dans son *Archéologie navale;* mais celui-ci prouve que Rabelais s'en est servi presque au hasard.

8. Jal lit *andrivel* ou *andriveau*, cordage qui servait à se haler ou à s'amarrer.

9. *Orgeau* pour *ayeau*, barre du gouvernail.

10. Ce mot ne se trouve que chez Rabelais (italien *tiradore*). C'était la corde avec laquelle on manœuvrait le gouvernail.

11. A l'aiguille.

12. Le pilote (ami des astres).

dont nous vient ce fortunal[1]. Par ma foy, i'ay belle paour. C'est faict de moy. Ie naye[2]. Ie naye. Ie meurs. Bonnes gens, ie naye. »

Pantagruel préalablement avoir[3] imploré l'ayde du grand Dieu Servateur et faicte oraison publicque en fervente devotion par l'advis du pilot tenoit l'arbre fort et ferme, frere Ian[4] s'estoit mis en pourpoinct pour secourir les nauchiers. Aussi estoient Epistemon, Ponocrates et les aultres. Panurge restoit sus le tillac pleurant et lamentant. Frere Ian l'apperceut et luy dist : « Par Dieu, Panurge le veau, Panurge le pleurart, Panurge le criart, tu feroys beaucoup mieulx nous aydant icy, que là pleurant comme une vache, assis comme un magot. » — « Be be be bous, bous, bous (respondit Panurge) frere Ian mon amy, mon bon pere, ie naye, ie naye. C'est faict de moy, mon pere spirituel, mon amy, c'en est faict. Ha, mon pere, mon oncle, mon tout. L'eau est entree en mes souliers par le collet..... Holos, holos, holos, zalas, zalas, ceste vague de tous les diables (mea culpa Deus) ie diz ceste vague de Dieu enfondrera nostre nauf. Zalas, frere Ian mon pere, mon amy, confession. Me voyez cy à genoulx. Confiteor, vostre saincte benediction. »

« Vien, pendu au diable (dist frere Ian) icy nous ayder, de par trente legions de diables, vien : viendra il? » — « Ne iurons poinct (dist Panurge) mon pere, mon amy, pour ceste heure. Demain tant que vouldrez. Zalas, zalas. Ie donne dixhuict cent mille escuz de intrade[5] à qui me mettra en terre. Confiteor. Zalas, un petit mot de testament, ou codicille pour le moins. » — « Mille diables (dist frere Ian) parles tu de testament à ceste heure que sommes en dangier, et qu'il nous convient evertuer, ou iamais plus? » — « Ha frere Ian (dist Panurge), mon pere spirituel, mon amy, ne iurons poinct. Vous pechez. Zalas, zalas, ie naye, ie meurs, mes amys. Ie pardonne à tout le monde. Adieu, in manus. Sainct Michel d'Aure. Sainct Nicolas à ceste foys et iamais plus. Ie vous foys icy bon veu et à Nostre Seigneur, que si à ce coup m'estez aydant, i'entends que me mettez

1. Cet accident, cette tempête qui fait courir risque (*fortuna*).
2. *Nayer*, noyer, se noyer (*natare*).
3. Après avoir préalablement, etc.
4. Frère Jean des Entommeures, hardi, aventureux et fait pour l'action. On peut voir son portrait au livre Ier, chap. XXVII du roman de Rabelais.
5. *D'entrée*, d'emblée. C'est l'italien *intrada*.

en terre hors ce dangier icy, ie vous edifieray une belle grande petite chappelle ou deux entre Quande et Monssoreau[1], et n'y paistra vache ne veau. Zalas, zalas. Il m'en est entré en la bouche plus de dixhuict seillaux[2] ou deux. Qu'elle est amere et sallee. » — « Par la vertus (dist frere Ian) du sang, de la chair, du ventre, de la teste, si encores ie te oy pioller, ie te gualleray[3] en loup marin : vertus Dieu, que ne le iectons nous au fond de la mer? Hespaillier[4], ho gentil compaignon, ainsi, mon amy. Tenez bien lassus[5]. Vrayement voicy bien esclairé, et bien tonné. Ie croy que tous les diables sont deschainez auiourdhuy, ou que Proserpine est en travail d'enfant. Tous les diables dansent aux sonnettes »…..

Alors feut ouye une piteuse exclamation de Pantagruel, disant à haulte voix : « Seigneur Dieu, saulve nous. Nous perissons. Non toutesfoys advieigne selon nos affections. Mais ta saincte volonté soit faicte. » — « Dieu (dist Panurge) et la benoiste Vierge soient avecques nous. Vray Dieu, envoye moy quelque daulphin pour me saulver en terre comme un beau petit Arion. Ie sonneray bien de la harpe, si elle n'est desmanchee….. »

« Terre, terre, s'escria Pantagruel. Ie voy terre. Nous ne sommes pas loing de port. Ie voy le ciel du cousté de la Transmontane[6], qui commence à s'esparer[7]….. » « Ha, ha (s'escria Panurge) tout va bien. L'oraige est passée. Ie vous prie de grace, que ie descende le premier. Ie vouldrois fort aller à mes affaires. Vous ayderay ie encores là? Baillez que ie vrillonne[8] ceste chorde. I'ay du courage prou[9], voyre. De paour bien peu. Baillez ça, mon amy. Non, non, pas maille[10] de craincte. Vray que ceste vague decu-

1. Proverbe populaire qui vient de ce que Cande et Monsoreau se touchent. Montsoreau est à 13 kilomètres de Saumur (Maine-et-Loire). On remarquera les restrictions plaisantes que Panurge fait ici à son vœu.

2. *Seaux*. *Seillieaux* est encore usité dans quelques patois.

3. Je te *gaulerai* ou *régalerai*.

4. Rameur.

5. C'est-à-dire *là sus*, là-haut, en haut.

6. Du côté d'au delà les monts.

7. A s'éclaircir. En italien *spararsi*.

8. *Donnez* que j'*enroule* cette corde.

9. *Prou*, assez, beaucoup. Quelques-uns le tirent du latin *probe*. La locution familière *ni peu ni prou* signifie *ni peu ni beaucoup, en aucune façon*.

10. Pas la moindre crainte. La *maille* était une petite monnaie de cuivre qui valait la moitié d'un denier. L'expression populaire *avoir maille à partir* avec

mane[1] laquelle donna de prore en pouppe, m'a un peu l'artere alteré. Voile bas. C'est bien dict. Comment vous ne faictez rien, frere Ian? Est il bien temps de boire à ceste heure? Que sçavons nous si l'estaffier de sainct Martin[2] nous brasse encores quelque nouvelle oraige? Vous iray ie encores ayder dela? Vertus guoy[3], ie me repens bien, mais c'est à tard, que n'ay suivy la doctrine des bons philosophes, qui disent soy pourmener pres la mer et naviger pres la terre, estre chose moult sceure et delectable : comme aller à pied, quand lon tient son cheval par la bride. Ha, ha, ha, par Dieu, tout va bien. Vous ayderay ie encores là? Baillez ça, ie feray bien cela. Ou le diable y sera. »

Epistemon avoit une main toute au dedans escorchee et sanglante par avoir en violence grande retenu un des gumenes[4], et entendent[5] le discours de Pantagruel dist : « Croyez, seigneur, que i'ay eu de paour et de frayeur non moins que Panurge. Mais quoy? Ie ne me suys espargné au secours. Ie consydere, que si vrayment mourir est (comme est) de necessité fatale et inevitable, en telle ou telle heure, en telle ou telle façon mourir est en la saincte volunté de Dieu. Pourtant icelluy fault incessamment implorer, invocquer, prier, requerir, supplier. Mais là ne fault faire but et bourne[6] : de nostre part convient pareillement nous evertuer, et, comme dict le saint Envoyé, estre cooperateurs avecques luy. Vous sçavez que dist[7] C. Flaminius consul lors que par l'astuce de Annibal il feut reserré pres le lac de Peruse dict Thrasymene[8]. Enfans (dist il à ses soubdars) d'icy sortir ne vous fault esperer par veuz et imploration des dieux. Par force et vertus il vous convient evader, et à

quelqu'un signifie au propre avoir une *maille à partager* (partir, de *partiri*) avec quelqu'un et entrer en différend pour cela.

1. Grande, forte, la *dixième* vague étant considérée comme plus violente que les autres.

2. L'*estaffier de saint Martin*, c'est-à-dire, *le diable*, parce qu'il poursuivait toujours le saint. Selon la légende, le diable aurait dit à saint Martin : « Quocumque ieris et quæcumque tentaveris, diabolus tibi adversabitur. » En italien *staffiere*, de *staffa*, étrier (d'où aussi *estafette*).

3. Ou *vertuguieu*, sorte de jurement qui répond à *vertu de Dieu*.

4. Corde de l'ancre d'une galère.

5. C'est encore le participe présent *entendant*.

6 *Bourne* pour *borne*. Mais, veut dire Epistemon, il ne faut pas *se borner* à prier et à invoquer Dieu.

7. Vous savez *ce que* dit.

8. L'an 217 avant Jésus-Christ.

fil d'espee chemin faire par le mylieu des ennemis. Pareillement en Saluste, l'ayde (dist M. Portius Cato) des dieux n'est impetré par veuz ocieux, par lamentations muliebres. En veiglant, travaillant, soy evertuant, toutes choses succedent à soubhayt et bon port. Si en necessité et dangier est l'home negligent, eviré[1], et paresseux, sans propous il implore les dieux. Ils sont irritez et indignez. »

« Vogue la gualere (dist Panurge); tout va bien. Frere Ian ne faict rien là. Il se appelle frere Ian faictneant, et me reguarde icy suant et travaillant pour ayder à cestuy home de bien matelot premier de ce nom[2]. Nostre amé ho[3]. Deux motz; mais que ie ne vous fasche. De quante espesseur sont les ais de ceste nauf? » — « Elles sont (respondit le pilot) de deux bons doigtz espesses, n'ayez paour. » — « Vertus Dieu (dist Panurge) nous sommes doncques continuellement à deux doigtz pres de la mort. » — « Ha, nostre amé, vous faictez bien mesurant le peril à l'aulne de paour[4]. » — « Ie n'en ay poinct, quant est de moy. Ie m'appelle Guillaume sans paour. De couraige tant et plus. Ie ne entends couraige de brebis. Ie diz couraige de loup, asceurance de meurtrier[5]. Et ne crains rien que les dangiers. »

Ibid, livre IV, chap. XVIII et suiv.

1. Épuisé, affaibli (*e-vir*, qui n'est plus un homme).
2. Ce matelot homme de bien est le premier du nom.
3. *Eh! notre ami.* Panurge s'adresse au pilote.
4. Selon MM. Burgaut des Marets et Rathery, ces paroles sont dites par le pilote.
5. La hardiesse d'un meurtrier à nier son crime.

CALVIN.

(1509-1564.)

Né en 1509 à Noyon, en Picardie, Calvin fut envoyé de bonne heure à l'Université de Paris, étudia au collège de Montaigu et devint un humaniste distingué. Cependant son père, qui l'avait d'abord destiné à la théologie, changea de dessein et l'obligea à se rendre aux Universités d'Orléans et de Bourges pour y suivre les cours de deux jurisconsultes célèbres, Pierre de l'Étoile et André Alciat. Déjà initié aux doctrines de la Réforme, Calvin, qui était entré dans les ordres, résigna la cure dont il avait été pourvu et consomma son abjuration en 1532, après la mort de son père. Cette année même, il publiait à Paris un commentaire en latin sur le traité de la *Clémence*, de Sénèque, pour protester indirectement contre le supplice de plusieurs réformés. La persécution étant devenue plus ardente en 1534, Calvin s'enfuit de Paris, parcourut plusieurs provinces du midi et de l'ouest de la France, puis, « voyant le pauvre état du royaume, quant à la religion », et convaincu de l'inutilité de ses efforts pour y porter remède, il se retira à Bâle sans autre dessein, disait-il, que de passer sa vie « dans le repos et l'ombre ». Mais, jugeant bientôt que son silence serait une trahison envers son parti, il publia en 1536 le livre de l'*Institution chrétienne*, accompagné d'une préface adressée à François Ier, où, avec un respect mêlé de hauteur, il défend la Réforme contre ceux qui l'accusaient d'être une nouveauté factieuse.

La même année, Calvin traversa Genève au retour d'un voyage à Ferrare, auprès de Renée de France, fille de Louis XII, gagnée à la cause de la Réforme. Genève, depuis trente ans, avait passé par deux révolutions successives. Par la première, elle s'était rendue indépendante du duc de Savoie, qui avait voulu transformer son autorité déléguée en souveraineté absolue. La seconde révolution, opérée par Farel, avait fait triompher à Genève les principes de la Réforme[1]. Il restait à constituer l'administration protestante et à lui subordonner le pouvoir civil : ce fut l'œuvre de Calvin. Pressé, en effet, par Farel, « qui en vint jusqu'à l'imprécation, afin que Dieu maudit son loisir, s'il se retirait en arrière », Calvin se décida à rester à Genève pour y professer la théologie. Deux partis ne tardèrent pas à se former parmi les protestants eux-mêmes : celui de Calvin et le parti des *libertins*, qui ne voulaient sacrifier

1. Voy. MIGNET : *Établissement de la Réforme à Genève*, Notices et Mémoires historiques, tome II, page 363.

ni leurs habitudes ni leurs franchises. Les libertins eurent d'abord le dessus, et Calvin, avec Farel, fut banni en 1538; mais, deux ans après, le peuple de Genève, fatigué de l'anarchie, exigea son retour. Calvin rentra en maître le 13 septembre 1541.

De 1541 à 1564, qui fut l'année de sa mort, c'est-à-dire pendant vingt-trois ans, Calvin, sans autre titre que celui de prédicateur, exerça à Genève une véritable dictature religieuse, civile et morale. Par la confession de foi qu'il dressa, et par son enseignement, il fixa la dure et inhumaine doctrine de la prédestination, qui, portant à l'extrême la justification par la foi de Luther, réduit l'homme à attendre passivement l'effet de la mystérieuse volonté de Dieu, par laquelle chacun, avant de naître, a été marqué du signe des élus ou des réprouvés. Quant au gouvernement, celui de Calvin fut en fait une démocratie, où le pouvoir civil était soumis au pouvoir religieux. Appuyé sur l'assemblée du Consistoire qui, par son droit de censure et d'excommunication, était devenu le véritable organe de la puissance publique, Calvin entreprit la réforme des mœurs trop libres de Genève, et ce dessein, il le poursuivit avec l'inflexible rigueur de son caractère. Toutes choses furent réglées, jusqu'à la forme des habits et aux dépenses de table. Les historiens nous représentent Calvin petit, chétif de corps, d'un visage dont la pâleur faisait ressortir l'éclat dur et froid de l'œil, où se peignait une âme forte, opiniâtre, mais impérieuse et violente. Sobre, désintéressé, malgré une santé ruinée par les travaux et par les veilles, il ne laissa en souffrance jusqu'au dernier jour aucun de ses devoirs, remplissant avec exactitude sa double charge de professeur en théologie et de prédicateur, assistant chaque semaine au Consistoire, trouvant encore du temps pour entretenir une vaste correspondance au dehors avec les églises secrètes et les chefs du protestantisme, pour composer divers écrits théologiques, traités et commentaires, propres à l'exposition et à la défense de sa doctrine. Insensible aux menaces et aux haines, Calvin brisa toutes les résistances. Mais l'histoire n'a pas le droit d'oublier que, au moment où il réclamait des États et des princes étrangers la liberté pour les siens, il la refusait à ses adversaires, que, par l'échafaud de Philibert Berthelier, comme par le bûcher de Servet, il trahissait et déshonorait sa propre cause.

C'est par l'*Institution chrétienne* surtout que Calvin a pris rang parmi les écrivains supérieurs du seizième siècle, et personne n'a mieux dit que M. Nisard quelles nouveautés offrait cet ouvrage: la matière, la méthode et la langue. « La matière, c'est bien moins le système de Calvin que ce qui lui a survécu : c'est la philosophie chrétienne qui s'exprime pour la première fois dans un langage ferme, précis, frappant, accessible à tous. Calvin traite en grand écrivain les questions de la théologie chrétienne, la conscience, le libre arbitre, la Providence divine, les traditions humaines, le renoncement à soi. Il s'élève jusqu'au sublime dans ces grandes

pensées sur Dieu, dont l'expression a été égalée, mais non surpassée par Bossuet[1]. » Calvin encore a pris aux anciens, surtout aux Latins, cette méthode d'exposition naturelle et large qui divise un sujet sans le morceler, qui fait voir chaque chose dans son ordre, sa suite et sa gradation. Le style enfin dont Calvin donne le premier modèle, grave, sobre d'images, d'une précision énergique, deviendra le langage de la discussion et de la polémique sérieuse, en même temps que l'âpreté de certains traits et la *tristesse* dont a parlé Bossuet restent la marque de l'homme lui-même[2].

Calvin au roi François Ier[3].

Sire, vous ne vous devez esmouvoir de ces faux rapports, par lesquels nos adversaires s'efforcent de vous ietter en quelque crainte et terreur : c'est à sçavoir, que ce nouvel Evangile (ainsi l'appellent-ils) ne cerche autre chose qu'occasion de seditions et toute impunité de mal-faire. Car Dieu n'est point Dieu de division, mais de paix; et le Fils de Dieu n'est point ministre de peché, qui est venu pour rompre et destruire les œuvres du diable. Et quant à nous, nous sommes iniustement accusés de telles entreprinses, desquelles nous ne donnasmes iamais le moindre souspeçon du monde.

1. *Histoire de la Littérature française*, livre II, chap. III.

2. Bossuet parle ainsi de Calvin au tome II de l'*Histoire des Variations* : « Donnons-lui, puisqu'il le veut tant, cette gloire d'avoir aussi bien écrit qu'homme de son siècle; mettons-le même, si l'on veut, au-dessus de Luther : car, encore que Luther eût quelque chose de plus original et de plus vif, Calvin, inférieur par le génie, semble l'avoir emporté par l'étude. Luther triomphait de vive voix; mais la plume de Calvin était plus correcte, surtout en latin; et son style, qui était plus triste, était aussi plus suivi et plus châtié. Ils excellent l'un et l'autre à parler la langue de leur pays; l'un et l'autre étaient d'une véhémence extraordinaire; l'un et l'autre, par leurs talents, se sont fait beaucoup de disciples et d'admirateurs; l'un et l'autre, enflés de ces succès, ont cru pouvoir s'élever au-dessus des Pères; l'un et l'autre n'ont pu souffrir qu'on les contredît, et leur éloquence n'a été en rien plus féconde qu'en injures. » — On lira avec intérêt sur Calvin écrivain les chapitre que lui a consacrés Geruzez dans son *Histoire de l'Éloquence politique et religieuse en France*.

3. L'épître à François Ier qui précède l'*Institution de la Religion chrestienne* est datée de Bâle le 1er août 1535. La première faveur de la cour à l'égard de la Réforme avait fait place, en 1528, à une grande sévérité, après la mutilation d'une statue de la Vierge attribuée aux protestants. L'épître de Calvin a pour but de ramener le roi à des sentiments de clémence en le rassurant contre les projets séditieux que l'on prêtait aux réformés. Nous présentons ici les dernières pages, et les plus célèbres, de cet écrit.

Et il est bien vray-semblable que nous, desquels iamais n'ha esté ouïe une seule parole sedicieuse, et desquels la vie ha tousiours esté cogneue simple et paisible, quand nous vivions sous vous, Sire, machinions de renverser les royaumes! Qui plus est, maintenant estans chassés de nos maisons, nous ne laissons point de prier Dieu pour vostre prospérité, et celle de votre regne. Il est bien à croire que nous pourchassions un congé de tout mal-faire sans estre reprins : veu, combien[1] que nos mœurs soyent reprehensibles en beaucoup de choses, toutesfois qu'il n'y ha rien digne de si grand reproche. Et d'avantage, graces à Dieu, nons n'avons point si mal prouffité en l'Evangile que nostre vie ne puisse estre à ces detracteurs exemple de chasteté, liberalité, misericorde, temperance, patience, modestie et toutes autres vertus. Certes la verité tesmoigne evidemment pour nous, que nous craignons et honorons Dieu purement, quand par nostre vie et par nostre mort nous desirons son nom estre sanctifié. Et la bouche mesme des envieux ha esté contrainte de donner tesmoignage d'innocence et iustice exterieure, quant aux hommes, à aucuns de nous[2], lesquels on faisoit mourir pour ce seul poinct qui meritoit louange singuliere.

Or s'il y en ha aucuns qui sous couleur de l'Evangile esmeuvent tumultes (ce qu'on n'a point veu jusques ici en vostre royaume) ou qui vueillent couvrir leur licence charnelle du nom de la liberté qui nous est donnee par la grace de Dieu, comme i'en cognoy plusieurs, il y ha loix et punitions ordonnees par les loix pour les corriger asprement selon leurs delicts. Mais que cependant l'Evangile de Dieu ne soit point blasphemé pour les malefices des meschans. Vous avez, Sire, la venimeuse iniquité de nos calomniateurs exposee par assez de paroles, à fin que vous n'encliniez pas trop l'oreille pour adiouster foy à leurs rapports. Et mesme ie doute[3] que ie n'aye esté trop long, veu que ceste preface ha quasi la grandeur d'une defense entiere, combien que par icelle ie n'aye pretendu composer une defense, mais seulement adoucir vostre cœur pour donner audience à nostre cause. Lequel, combien qu'il soit à present destourné

1. *Quoïque, bien que.* Il est regrettable que cette locution ait vieilli.

2. A quelques-uns d'entre nous. *Aucun* (de *aliquis* et *unus*) a essentiellement un sens affirmatif.

3. C'est-à-dire je *redoute* d'avoir été trop long. *Douter,* en effet, dans l'ancienne langue signifiait *redouter, craindre.*

et aliené de nous, i'adiouste mesme enflambé[1], toutesfois i'espere que nous pourrons regagner sa grace, s'il vous plait une fois hors d'indignation et courroux lire ceste nostre confession, laquelle nous voulons estre pour defense envers Vostre Maiesté. Mais si, au contraire, les detractions des malveillans empeschent tellement vos oreilles que les accusés n'ayent aucun lieu de se defendre; d'autre part, si ces impetueuses furies, sans que vous y mettiez ordre, exercent tousiours cruauté par prisons, fouets, gehennes, coppures, bruslures, nous certes, comme brebis devouees à la boucherie, serons iettés en toute extremité : tellement neantmoins qu'en nostre pacience nous possederons nos ames et attendrons la main forte du Seigneur, laquelle, sans doute, se monstrera en sa saison et apparoistra armee, tant pour delivrer les povres de leur affliction que pour punir les contempteurs qui s'esgayent si hardiment à ceste heure[2].

Le Seigneur, Roy des rois, vueille establir vostre throne en iustice et vostre siege en equité.

Institution de la Religion chrestienne, Préface.
Édition de Genève, 1562.

De l'utilité des épreuves.

De quelque genre de tribulation que nous soyons affligés, il nous faut tousiours regarder ceste fin, d'estre par cela incités à mediter la vie future. Car pour ce que le Seigneur cognoit tresbien comme nous sommes enclins à une amour aveugle et mesme brutale de ce monde, il use d'un moyen fort propre pour nous en retirer et resveiller nostre paresse, à fin que nostre cœur ne s'attache point trop en une telle fole amour. Il n'y a personne de nous qui ne vueille estre veu aspirer tout le cours de sa vie à l'immortalité celeste et s'efforcer d'y parvenir. Car nous avons honte de n'estre en rien plus excellens que les bestes brutes, desquelles la condition ne seroit de rien moindre à la nostre, s'il ne nous

1. Revoir sur ce mot la note 2 de la page 9 de ce même volume.

2. On remarquera dans ces dernières lignes une menace voilée sous l'expression du respect.

restoit quelque espoir d'eternité apres la mort. Mais si on examine les conseils, deliberations, entreprinses et œuvres d'un chacun, on n'y verra rien que terre. Or, ceste stupidité vient de ce que nostre entendement est comme esblouy de la vaine clairté qu'ont les richesses, honneurs et puissances, en apparence exterieure : et ainsi ne peut regarder plus loin. Pareillement, nostre cœur, estant occupé d'avarice, d'ambition et d'autres mauvaises concupiscences, est ici attaché tellement qu'il ne peut regarder en haut. Finalement, toute l'ame estant enveloppee et comme empestree en delices charnelles cerche sa felicité en terre.

Le Seigneur donc pour obvier à ce mal enseigne ses serviteurs[1] de la vanité de la vie presente, les exerçant assiduellement en diverses miseres. A fin donc qu'ils ne se promettent en la vie presente paix et repos, il permet qu'elle soit souvent inquietee et molestee par guerres, tumultes, brigandages ou autres iniures. A fin qu'ils n'aspirent point d'une trop grande cupidité aux richesses caduques, ou acquiescent en celles qu'ils possedent, il les redige en indigence[2], maintenant par sterilité de terre, maintenant par feu, maintenant par autre façon; ou bien il les contient en mediocrité[3]. A fin qu'ils ne prennent point trop de plaisir en mariage, ou il leur donne des femmes rudes et de mauvaise teste qui les tourmentent, ou il leur donne des mauvais enfans pour les humilier, ou il les afflige en leur ostant femmes et enfans. S'il les traite doucement en toutes ces choses, toutesfois à fin qu'ils ne s'enorgueillissent point en vaine gloire ou s'eslevent en confiance desordonnee, il les advertit par maladies et dangers, et quasi leur met devant les yeux combien sont fragiles et de nulle duree tous les

1. *Enseigner* ainsi employé ne prend aujourd'hui ni complément indirect ni verbe après lui.

2. Il les *réduit* à l'indigence. L'expression est toute latine : *redigere ad inopiam.*

3. Ces idées sont le fond même du christianisme. On les trouverait exprimées par tous les orateurs chrétiens et tous les maîtres de la vie spirituelle. Sans noter des rapprochements ici trop faciles, nous indiquerons cependant comme pouvant servir à une intéressante comparaison le sermon de Bossuet sur la *Nécessité des souffrances* (10 avril 1661). Voir particulièrement le *second point* dans l'édition classique de M. Gazier, pages 210 et suivantes. Ce que Calvin dit ici avec une gravité un peu froide, Bossuet l'anime de son éloquence hardie et familière. « O piété délicate, s'écrie-t-il, qui n'as jamais goûté les afflictions, piété nourrie à l'ombre et dans le repos! je t'entends discourir de la vie future; tu prétends à la couronne d'immortalité, mais tu ne dois pas renverser l'ordre

biens qui sont subiets à mortalité[1]. Pourtant nous prouffitons lors tresbien en la discipline de la croix, quand nous apprenons que la vie presente, si elle est estimee en soy, est pleine d'inquietude, de troubles, et du tout miserable et n'est bien-heureuse en nul endroit; que tous les biens d'icelle, qu'on ha en estime, sont transitoires et incertains, frivoles et meslés avec miseres infinies : et ainsi de cela nous concluons qu'il ne faut ici rien cercher ou esperer que bataille; quand il est question de nostre couronne, qu'il faut eslever les yeux au Ciel. Car c'est chose certaine que iamais nostre cœur ne se dresse à bon escient à desirer et mediter la vie future sans estre premierement touché d'un contemnement de la vie terrienne.

Il n'y a nul moyen[2] entre ces deux extremités : c'est qu'il faut que la terre nous soit en mespris, ou qu'elle nous tienne attachés en une amour intemperee de soy. Parquoy si nous avons quelque soin d'immortalité, il nous faut diligemment efforcer à cela, que nous nous despestrions[3] de ces mauvais liens. Or, pour ce que la vie presente ha touiours force delices pour nous attraire, et ha grande apparence d'amenité, de grace et de douceur pour nous amieller, il nous est bien mestier[4] d'estre retirés d'heure en heure, à ce que nous ne soyons point abusés et comme ensorcelés de telles flateries. Car qu'est-ce qu'il adviendroit, ie vous prie, si nous iouïssions ici d'une felicité perpetuelle, veu qu'estans piqués assiduellement de tant d'esperons, ne nous pouvons

de l'Apôtre : *La patience produit l'épreuve, et l'épreuve produit l'espérance.* Si donc tu espères la gloire de Dieu, viens que je te mette à l'épreuve que Dieu a proposée à ses serviteurs. Voici une tempête qui s'élève, voici une perte de biens, une insulte, une contrariété, une maladie : quoi! tu te laisses aller au murmure, pauvre piété déconcertée! tu ne peux plus te soutenir, piété sans force et sans fondement! Va, tu n'as jamais mérité le nom d'une piété chrétienne; tu n'en étais qu'un vain simulacre; tu n'es qu'un faux or, qui brille au soleil, mais qui ne dure pas dans le feu, mais qui s'évanouit dans le creuset. »

1. C'est encore la même pensée développée par Bossuet dans l'*Oraison funèbre de la duchesse d'Orléans*. Voir le morceau cité page 143 de nos *Morceaux choisis pour la Classe de Troisième*.

2. En logique, le *moyen* (*medianus*, de *medius*) est le terme d'un syllogisme qui sert à unir les deux autres.

3. Littré donne pour étymologie à *dépêtrer* le préfixe *dé* et *pestrer*, qui tient au bas latin *pastorium*, entrave qu'on met au cheval.

4. *Métier* vient du latin *ministerium*, qui signifie *service*, *office*. Il *nous est métier* veut donc dire : c'est un *service* qui nous est rendu, ou simplement *il nous est utile, nous avons besoin de*, etc.

assez resveiller pour reputer nostre misere[1]. Non seulement les gens sçavans cognoissent que la vie humaine est semblable à ombre ou fumee; mais c'est aussi un proverbe commun entre le populaire. Et pour ce qu'on voyoit que c'estoit une chose fort utile à cognoistre, on l'a celebree par plusieurs belles sentences; et neantmoins il n'y ha chose au monde que nous considerions plus negligemment, ou dont il nous souvienne moins. Car nous faisons toutes nos entreprinses comme constituant nostre immortalité en terre. Si on ensevelit un mort, ou si nous sommes en un cimetiere, entre les sepulchres, pour ce que lors nous avons une image de mort devant les yeux, ie confesse que lors nous philophons tresbien de la fragilité de ceste vie. Combien encore que cela ne nous advienne pas tousiours : car aucunesfois ces choses ne nous esmeuvent gueres. Mais quand il advient, c'est une philosophie transitoire, laquelle s'esvanouit si tost que nous avons tournè le dos, tellement qu'il n'en reste nulle memoire : brief, elle s'escoule tout ainsi comme un cri de peuple en un theatre. Car ayans oublié non seulement la mort, mais aussi nostre condition mortelle, comme si iamais nous n'en eussions ouï parler, nous retombons en une fole confiance et trop asseuree de l'immortalité terrienne. Si quelqu'un cependant nous allegue le proverbe ancien que l'homme est un animau[2] d'un iour, nous le confessons bien; mais c'est tellement sans y penser que ceste cogitation demeure tousiours fichee en nostre cœur, que nous avons ici à vivre perpetuellement. Qui est-ce donc qui niera que ce nous est une chose tresnecessaire, ie ne di point d'estre admonestés, mais aussi d'estre convaincus par tant d'experiences quant à la vie mondaine, veu qu'en estant convaincus, à grand'peine laissons-nous de l'avcir en telle admiration que nous en sommes quasi tous estourdis, comme si elle contenoit en soy toute felicité? Or, s'il est mestier que le Seigneur nous instruise ainsi, nostre office est d'escouter ses remontrances, par lesquelles il resveille

1. Puisque, malgré tous les éperons qui nous piquent continuellement, nous ne pouvons encore nous réveiller assez pour penser à notre misère. C'est ce même besoin de *divertissements* qui paraît à Pascal l'un des plus grands témoignages de notre malheureuse condition. Voir le morceau cité à la page 105 de nos *Morceaux choisis pour la Classe de Troisième.*

2. Autrefois on disait au singulier, selon l'occurence, *mal* ou *mau*, *cheval* ou *chevau*, de sorte que le pluriel consiste simplement dans l'addition d'un *x* à la seconde de ces formes. Cf. *Maudire*, la rue *Mauconseil*, etc.

nostre nonchalance, à ce que[1], contemnant le monde, nous aspirions de tout nostre cœur à la meditation de la vie future.

Ibid, livre III, chap. IX.

Aux fidèles de France[2].

Tres chers seigneurs et freres, ie ne doubte point que vous n'aiez journellement beaucoup de nouvelles tant d'icy que d'Allemaigne qui pourraient tourner en scandale à ceulx qui ne sont point trop bien confirmés en Nostre Seigneur Jesus-Christ. Mais ie me confie en Dieu qu'il vous ha tellement fortifiés que vous ne serez esbranlés ne pour cela ne pour rien qui puisse advenir encore plus grand. Et de faict, si nous sommes bien bastis sur ceste pierre dure qui ha esté ordonnee pour le fondement de l'Eglise, nous pourrons bien soutenir de plus rudes tempestes et orages, sans estre abattus. Mesmes il nous est expedient que telles choses adviennent, à fin que la constance et la fermeté de nostre foy en soit esprouvee.

Quant est des bruicts qui ont vollé de nos troubles, premierement ils se sont forgés sur le champ pour la plus grand'part. Car si vous estiez sur le lieu, vous n'y verriez point la dixieme partie de ce qui s'en est dict dehors. Vray est que nous en avons plusieurs de dure cervelle et de col rebelle au ioug[3], qui à toutes ocasions ne demandent que s'eslever et par tumultes dissiper et abolir tout ordre en l'Eglise, voire tant ieunes que vieux. Et principalement nous

1. *De telle sorte que*, ita ut.

2. Cette lettre de Calvin, adressée de Genève le 24 juillet 1547 aux réformés de France, présente un double intérêt. D'un côté, c'est Calvin qui se peint lui-même dans son style sévère, presque sans images. D'autre part, cette lettre donnera une vue du gouvernement de Calvin à Genève et des résistances qu'il rencontre encore, quoique sa victoire sur les *libertins* ait été définitive depuis l'année 1541.

3. Calvin parle ici tout à la fois des *libertins politiques*, qui supportaient impatiemment la domination des étrangers à Genève, et des *libertins spirituels*, qui combattaient ses doctrines. Dans une lettre écrite quelques jours auparavant (14 juillet 1547) il avait dit : « Il y ha bien eu murmures et menaces de gens desbauchés qui ne peuvent supporter le châtiment. Il semble advis aux ieunes gens que ie les presse trop ; mais si la bride ne leur estoit tenue rude, ce seroit pitié : car il faut leur procurer leur bien malgré qu'ils en ayent. »

avons une ieunesse fort corrompue : ainsy, quand on ne leur veult point permettre toute licence, ils fonct des mauvais chevaulx à mordre et à regimber. Nagueres ils se sont fort despités soubs umbre d'une petite chose. C'est qu'on ne leur vouloit point conceder de porter chausses decouppees, ce qui ha esté defendu en la ville il y ha douze ans passés. Non pas que nous fissions instance de cela, mais pource que nous voyons que par les fenestres des chausses ils vouloient introduire toutes dissolutions[1]. Cependant nous avons protesté que c'estoit un mesme fatras qui ne valoit pas le parler que la decoupure de leurs chausses, et avons tendu à une aultre fin, qui estoit de les brider et reprimer leurs follies. Durant ce petit combat, le diable en a entrelassé d'aultres, tellement qu'il y ha eu de grands murmures. Et pource qu'ils ont senti en nous plus de magnanimité qu'ils n'eussent voulu, et plus de vehemence à leur resister, le venin que tenoient aucuns caché dedans leur cœur s'est ietté. Mais tout cela n'est que fumee : car leurs menaces ne sont que comme une ecume de l'orgueil de Moab[2], qui n'ha point de force d'executer ce qu'il ha presumé.

Quoy qu'il en soyt, il ne fault point que vous en soyez estonnés. Il y ha eu de plus grandes esmotions contre Moyse et contre les prophetes, combien qu'ils eussent à governer le peuple de Dieu ; et ce sont exercices necessaires pour nous. Seulement priez Nostre Seigneur qu'il nous face la grace de ne point fleschir, mais que nous preferions son obeyssance à nostre vie, quand mestier sera, et que nous craignions plus de l'offenser que d'esmouveoir toute la rasge des meschans contre nous, et en la fin qu'il luy plaise d'apaiser tous les tumultes qui pourroient rompre le cœur des infirmes : car c'est ce qui me poise[3] plus que tout le

1. Il y eut bien d'autres ordonnances : « On ne put s'assembler que dans cinq lieux désignés par le conseil, pour s'amuser aux palets, aux quilles et aux boules, sous l'inspection de l'un de ses membres. On défendit aux hommes de porter des chaînes d'or et d'argent ; aux femmes, d'avoir sur leur tête des dorures et des coiffes d'or, des broderies sur leurs manchons et plus de deux anneaux à leurs doigts. On régla les repas comme les vêtements, et il ne fut pas permis d'avoir, en aucun festin ou en aucune noce, plus de trois services, et à chaque service plus de trois plats ; toutes les années une inspection dut se faire, par les anciens, dans chaque maison, afin de juger et d'apprécier l'instruction de ceux qui l'habitaient. » MIGNET, *Établissement de la Réforme à Genève*, Notices et Mémoires historiques, tome II, page 341.

2. Voir *Genèse*, chap. XIX, v. 37.

3. Ce qui me *pèse*, ce qui m'est plus pénible que tout le reste.

reste. Nostre Seigneur nous ha fait ceste grace d'avoir la iustice de bon vouloir à remedier au mal, et tous nos freres sont d'un bon accord à poursuyvre ce qui est de nostre office, tellement qu'il y ha une mesme constance en tous. Il ne reste sinon que ce bon Dieu poursuyve à conduire son œuvre.

Ie vous prie, mes tres chers freres, tenir bon de vostre costé aussy ; et que nulle craincte ne vous esbranle, encore que les dangers fussent plus apparens que vous ne les avez vus iusques icy. Que la fiance que Dieu nous comande d'avoir en sa grace et en sa vertu vous soit tousiours une forteresse invincible, et que pour vous tenir asseurés de son assistance, vous soyez soigneux de cheminer en sa craincte, combien qu'apres avoir mis toute nostre estude à le servir, il nous convienne tousiours revenir à ceste conclusion de luy demander pardon de nos faultes. Et d'aultant que vous pouvez bien experimenter combien nous sommes fragiles, soyez tousiours diligens à continuer l'ordre que vous avez de prier et ouyr sa saincte parole pour vous exercer, esguiser et confirmer de plus en plus. Que rien ne vous en divertisse, comme quelquesfois on a plusieurs couleurs pour faire trouver bon de s'en passer. Ie sçay qu'il seroit beaucoup meilleur que tous ceulx qui desirent d'honorer Dieu convinssent ensemble, et que chascun y appelast les aultres comme à son de trompe. Mais encore vaut-il beaucoup mieulx d'avoir ce que vous avez, qui est comme la moitié[1], que rien du tout. Ainsy gardans bien de reculer, allez plutost en profictant, et faictes servir ce bien que Dieu vous donne, vous edifians les uns les aultres par votre bonne vie, et que, par un mesme moien, les iniques demeurent confus. En ce faisant, vous sentirez la main de Dieu sur vous, lequel ie prie augmenter en vous les graces qu'il y a mises, vous fortifier en vraye constance, vous garder entre les chiens et les loups, et se glorifier en vous en toutes sortes, apres m'estre affectueusement recommandé à vos bonnes prieres.

Lettres de Calvin. Édit. J. Bonnet (1854), tome I, page 213.

1. Au moment où Calvin écrivait, François Ier était mort depuis quatre mois (31 mars 1547), et le nouveau règne, celui de Henri II, donnait aux reformés des espérances, qui furent bientôt déçues. Une accusation capitale avait été intentée à ceux qui avaient inspiré le massacre des Vaudois condamnés comme héretiques en 1540.

BERNARD PALISSY.

(1510-1589).

Quand la vie et l'œuvre de Bernard Palissy ne seraient qu'un exemple de la lutte et du triomphe de la volonté humaine, la leçon serait déjà précieuse à recueillir; mais ce qui, outre l'intérêt moral, sollicite encore notre attention, c'est que Palissy, « qui n'eut pas d'autre livre que le ciel et la terre », a été l'un des esprits les plus originaux du seizième siècle, c'est que, l'un des premiers, il a pratiqué d'instinct cette méthode expérimentale à laquelle les sciences naturelles ont dû de nos jours leurs merveilleux progrès.

Né vers 1510 d'une famille d'artisans villageois à la Chapelle-Biron, petit village du Périgord, près d'Agen, il apprit tout seul, « avec les dents », dit-il, les premiers éléments du dessin et de la géométrie; puis, après son apprentissage de la peinture sur verre, pour se rendre habile dans son art et satisfaire ses goûts d'observation en toutes choses, il entreprit un long voyage à travers la France, séjourna dans les Pyrénées, visita les bords du Rhin et revint par les Pays-Bas et la Flandre. De retour en France, il s'établit à Saintes, vers 1539, et s'y maria. Le hasard fit un jour tomber entre ses mains une coupe de terre tournée et émaillée. Il résolut aussitôt de faire des émaux pareils à ceux qu'il admirait sur la coupe et d'en couvrir des vaisseaux de son invention. C'est de lui-même qu'il faudra entendre le récit de cette lutte acharnée de seize années, pleine de tribulations de toutes sortes, de déceptions qui se succèdent, où aucun chagrin n'est épargné à l'artiste, ni les soucis d'une gêne qui va jusqu'à la misère, ni les moqueries de ses concitoyens, ni les reproches de sa propre famille. Palissy eut du moins la joie, refusée à d'autres, d'assister au jour où enfin il recueillit l'honneur et le profit de cette longue épreuve. Le connétable Anne de Montmorency, qui était venu en Saintonge pour réprimer une révolte soulevée par l'établissement de l'impôt de la gabelle, se fit présenter Palissy, admira ses premiers essais et le chargea de la décoration de son château d'Écouen. Quelques années plus tard, en 1562, le parlement de Bordeaux ayant ordonné l'exécution, dans son ressort, de l'édit de 1559, qui punissait de mort le crime d'hérésie, Palissy, qui appartenait à la religion réformée, fut arrêté et conduit en prison; mais le connétable lui fit donner le brevet « d'inventeur des rustiques figulines[1] du roi », et ce titre enleva Palissy à la juridiction du parlement de Bordeaux. Fixé même à Paris vers 1565, Palissy eut son atelier

1. Figuline, vase en terre cuite, de *figulus*, potier (*fingere*, former).

sur l'emplacement où le palais des Tuileries commençait à s'élever, et plusieurs fois, dit-on, Catherine de Médicis honora l'artiste de sa visite. De ce temps surtout datent la plupart des chefs-d'œuvre de Palissy que nos musées se disputent aujourd'hui : ses terres émaillées, ses sculptures en argile, ses poteries en relief, ses plats décorés de poissons, d'insectes, de crustacés d'une si vive et si juste coloration. Palissy échappa au massacre de la Saint-Barthélemy et trouva un refuge dans les Ardennes auprès du duc de Bouillon. Il revint à Paris avec la paix; mais l'amitié de Catherine de Médicis pour le grand artiste s'était refroidie, et, après la formation de la Ligue, Palissy, malgré ses quatre-vingts ans, fut enfermé à la Bastille, où il mourut après un an de captivité pendant le siège de Paris [1] (1589).

Bernard Palissy a laissé deux écrits sous forme de dialogues. Le premier, qui parut en 1563, est intitulé : *Recepte veritable par laquelle tous les hommes de la France pourront apprendre à multiplier et à augmenter leurs thresors*. Ces pages sont remplies d'idées ingénieuses sur la culture des jardins, la taille des arbres et d'autres sujets d'une application toute pratique. Mais le titre le plus considérable de Palissy est l'ouvrage qu'il a intitulé : *Discours admirables de la nature des eaux et fontaines*, etc. C'est à propos de l'*art de terre* que Palissy raconte l'histoire si dramatique de sa découverte; mais l'intérêt scientifique du livre est plus général : il consiste surtout dans la justesse des observations et la nouveauté des aperçus par lesquels Palissy a devancé son temps, et, selon le témoignage de Buffon et de Cuvier, pressenti sur plus d'un point, en physique, chimie et géologie, les lois que la science a mises plus tard en lumière. Sans être assurément un écrivain achevé, Palissy a laissé dans son style l'empreinte toute vive de son caractère. Comme il ne sut ni le grec ni le latin, qu'il ne fut ainsi à aucun degré un disciple de la Renaissance, rien d'étranger n'a altéré la source première qui jaillit naturelle, abondante et pure : l'image de l'homme lui-même ne s'y reflète que mieux, dans sa simplicité et sa brusquerie familière, comme dans la vivacité de sa foi religieuse, et même dans les poétiques élans que lui inspire l'amour de la nature [2].

1. D'Aubigné a raconté une prétendue visite faite par Henri III à Palissy dans sa prison. Le souverain l'aurait menacé du dernier supplice, s'il ne renonçait pas à ses erreurs, et l'artiste aurait répondu simplement « qu'il savait mourir ». M. Audiat, dans sa vie de *Bernard Palissy* (page 447 et suiv.), a démontré que cette scène était de pure imagination.

2. On consultera avec profit l'édition des *Œuvres de Bernard Palissy*, publiées d'après les textes originaux, avec une notice historique et bibliographique et une table analytique par M. A. France (1880). Lire également la biographie de Bernard Palissy par Lamartine (*Le Civilisateur*, 1re année, 1852). MM. Audiat et Pélissier ont donné des biographies étendues et intéressantes de Palissy.

De la manière dont Bernard Palissy découvrit l'émail blanc[1].

Sache qu'il y a vingt et cinq ans passés qu'il me fut trouvé une coupe de terre, tournee et esmaillee d'une telle beauté, que deslors j'entrai en dispute avecques ma propre pensee, en me rememorant plusieurs propos qu'aulcuns m'avoient tenus, en se mocquant de moi, lorsque je peindois des images[2]. Or, voyant que l'on commenceoit à les delaisser au païs de mon habitation, aussi que la vitrerie n'avoit pas grande requeste[3], je vai penser que, si j'avois trouvé l'invention de faire des esmaux, je pourrois faire des vaisseaux de terre et aultre chose de belle ordonnance, parce que Dieu m'avoit donné d'entendre quelque chose de la pourtraicture[4], et deslors, sans avoir esgard que je n'avois nulle cognoissance des terres argileuses, je me mis à chercher les esmaux, comme un homme qui taste en tenebres. Sans avoir entendu de quelles matieres se faisoient les dicts esmaux[5], je pilois, en ces jours-là, de toutes les matieres que je pouvois penser qui pourroient faire quelque chose, et, les ayant pilees et broyees, j'acheptois une quantité de pots de terre; et, apres les avoir mis en pieces, je mettois des matieres que j'avois broyees dessus icelles; et, les ayant marquees, je mettois en escrit les drogues que j'avois mises sur chacune d'icelles, pour memoire; puis, ayant faict un fourneau à ma fantasie, je mettois cuire les dictes pieces pour voir si mes drogues pourroient faire quelques couleurs de blanc : car je ne cherchois aultre esmail que le blanc, parce que j'avais ouï dire que le blanc estoit le fondement de

1. Les *Discours admirables* de Palissy sont écrits sous la forme d'un dialogue entre deux personnages allégoriques : *Theorique* et *Practique*. C'est *Practique* qui a le beau rôle. Tout le monde entend que *Practique* n'est autre que Palissy lui-même.

2. Lorsque je *peignais* des images. Palissy parle de son métier de verrier, qui consistait à peindre des figures sur des morceaux de verre, qu'on assemblait ensuite.

3. *N'était pas très recherchée*. La *vitrerie* avait, en effet, beaucoup à souffrir de la préférence donnée par la Renaissance à l'architecture italienne sur l'architecture gothique.

4. *De l'art du dessin*. Palissy emploie le même mot pour signifier l'art de *tracer des plans* (étymologie : *protrahere*, tirer en avant).

5. Littré fait venir le mot *émail* de l'allemand *schmelzen*, qui signifie *fondre*.

tous les aultres esmaux. Or, m'estant abusé plusieurs fois, avec grand frais et labeur, j'estois tous les jours à piler et broyer nouvelles matieres et construire nouveaux fourneaux, avec grand despense d'argent et consommation de bois et de temps.

Quand j'eus bastelé[1] plusieurs annees aussi imprudemment, avec tristesse et soupirs, à cause que je ne pouvois parvenir à rien de mon intention, et me soubvenant de la despense perdue, je m'advisai, pour obvier à si grande despense, d'envoyer les drogues que je voulois approuver[2] à quelque fourneau de potier; et, ayant conclu en mon esprit telle chose, j'acheptai derechef plusieurs vaisseaux de terre, et, les ayant rompus en pieces, comme de coustume, j'en couvris trois ou quatre cents pieces d'esmail et les envoyai en une poterie distante d'une lieue et demie de ma demeurance; ce qu'ils[3] faisoient voluntiers; mais, quand ils avoient cuit leur fournee, et qu'ils venoient à tirer mes espreuves, je n'en recevois que honte et perte, parce qu'il ne se trouvoit rien de bon, à cause que le feu desdicts potiers n'estoit assez chaud... Plus tard, pour un peu d'apparence que je trouvai, je travaillai à chercher ledict blanc deux ans oultre le temps susdict, durant lesquels deux ans je ne faisois qu'aller et venir aux verreries prochaines[4], tendant aux fins de parvenir à mon intention. Dieu voulut que, ainsi que je commenceois à perdre courage, et que, pour le dernier coup, je m'estois transporté à une verrerie, il se trouva une desdictes espreuves qui fust fondue dedans quatre heures apres avoir esté mise au fourneau, laquelle espreuve se trouva blanche et polie : de sorte qu'elle me causa une joie telle que je pensois estre devenu nouvelle creature. Et pensois deslors avoir une perfection entiere de l'esmail blanc.

Je fus si grand beste en ces jours là que, soubdain que j'eus faict ledict blanc, qui estoit singulierement beau, je me suis mis à faire des vaisseaux de terre, combien que[5]

1. Quand j'eus *fait le sot*. *Basteler*, au propre, était avoir en main un petit bâton (*bastellus*) comme en ont les joueurs de passe-passe et de gobelets : d'où, par extension, être un charlatan, un *bateleur*, un sot. Voir ce mot ainsi employé par Montaigne : *Essais*, livre III, chap. XI.

2. Éprouver, essayer.

3. Ce à quoi *les potiers* consentaient volontiers.

4. Les verriers avaient besoin d'entretenir un feu plus ardent que celui des potiers : c'est pourquoi Palissy porte ses pièces aux verreries.

5. Quoique. Cette locution a déjà été rencontrée chez Calvin, page 21, note 1.

jamais je n'eusse cogneu terre, et, ayant employé l'espace de sept ou huict mois à faire les dicts vaisseaux, je me prins à eriger un fourneau semblable à ceux des verriers, lequel je bastis avec un labeur indicible..... Je fis cuire alors mes vaisseaux en premiere cuisson; mais, quand ce fut à la seconde cuisson, je receus des tristesses et labeurs tels que nul homme ne voudroit croire. Car, en lieu de me reposer de mes labeurs passés, il me fallut travailler l'espace de plus d'un mois, nuict et jour, pour broyer les matieres desquelles j'avois faict ce beau blanc au fourneau des verriers; et, quand j'eus broyé les dictes matieres, j'en couvris les vaisseaux que j'avois faicts; ce faict, je mis le feu dans mon fourneau par deux gueules, ainsi que j'avois veu faire aux dicts verriers; je mis aussi mes vaisseaux dans ledict fourneau, pour cuider[1] faire fondre les esmaux que j'avois mis dessus; mais c'estoit une chose malheureuse pour moi: car, combien que je feusse six jours et six nuicts devant ledict fourneau, sans cesser de brusler bois par les deux gueules, il ne fut possible de faire fondre ledict esmail, et estois comme un homme desesperé. Et, combien que je feusse tout estourdi du travail, je me vai adviser que dans mon esmail il y avoit trop peu de la matiere qui debvoit faire fondre les aultres. Ce que voyant, je me prins à piler et broyer ladicte matiere, sans toutesfois laisser refroidir mon fourneau : par ainsi j'avois double peine, piler, broyer et chauffer ledict fourneau. Quand j'eus ainsi composé mon esmail, il me survint un aultre malheur, lequel me donna grande fascherie; qui est que. le bois m'ayant failli, je fus contrainct brusler les estapes[2] qui soustenoient les tailles de mon jardin, lesquelles estant bruslees, je fus contrainct brusler les tables et planches de la maison, afin de faire fondre la seconde composition. J'estois en une telle angoisse que je ne saurois dire : car j'estois tout tari et desseiché[3] à cause du labeur et de la chaleur du fourneau : il y avoit plus d'un mois que ma chemise n'avoit seiché sur moi; encores, pour me consoler, se mocquoit on de moi, et mesme ceux qui me debvoient secourir alloient crier par la ville que je faisois brusler le plancher; et, par tel moyen, l'on me faisoit perdre mon credit, et m'estimoit un estre fol.

1. Parce que je pensais ainsi (*cogitare*).
2. Les *pieux. Estape*, dans ce sens, vient de l'allemand *stab*, bâton.
3. Tout sec et amaigri.

Les aultres disoient que je cherchois à faire de la fausse monnoie; qui estoit un mal qui me faisoit seicher sur les pieds; et m'en allois par les rues tout baissé, comme un homme honteux. J'estois endebté en plusieurs lieux, et avois ordinairement deux enfants aux nourrices, ne pouvant payer leurs salaires : personne ne me secouroit; mais, au contraire, ils se mocquoient de moi, en disant : « Il lui appartient bien de mourir de faim, parce qu'il delaisse son mestier. » Toutes ces nouvelles venoient à mes aureilles, quand je passois par la rue. Quand je me fus reposé un peu de temps avec regrets de ce que nul n'avoit pitié de moi, je dis à mon ame : « Qu'est-ce qui te triste[1], puisque tu as trouvé ce que tu cherchois? Travaille à present, et tu rendras honteux tes detracteurs. » Mais mon esprit disoit, d'aultre part : « Tu n'as rien de quoi poursuivre ton affaire. Comment pourras-tu nourrir ta famille et achepter les choses requises pour passer le temps de quatre ou cinq mois qu'il fault auparavant que tu puisses jouir de ton labeur? » Or, ainsi que j'estois en telle tristesse et desbat d'esprit, l'esperance me donna un peu de courage; et, ayant consideré qu'il falloit gagner le temps pour plus soubdain faire apparoir le secret que j'avois trouvé du dict esmail blanc, je prins un potier, afin qu'il me fist des vaisseaux selon mon ordonnance. Quand nous eusmes travaillé l'espace de six mois, et que lors je n'avois poinct d'estoffes[2] pour eriger un fourneau, je me prins à deffaire celui que j'avois faict, si bien que, en desmaçonnant, j'eus les doigts incisés et coupés en tant d'endroicts, que je fus contrainct manger mon potage ayant les doigts enveloppés de drapeau[3]. Ce faict, je fis cuire en premiere cuisson. Ladicte besogne s'estant bien portee, je me mis à piler et broyer mes matieres, et les dictes couleurs estants broyees, je couvris mes vaisseaux dudict esmail; puis, ayant le tout mis et arrangé dedans le fourneau, je commenceai à faire du feu, pensant retirer de ma fournee trois ou quatre cents livres[4]. Le lendemain, quand je vins à tirer mon œuvre, mes tristesses et douleurs furent augmentees si abondamment que je perdis

1. Le composé *attrister* est seul usité aujourd'hui.
2. De matériaux.
3. De linge. Dans l'ancien français *drap* signifiait *linge*.
4. La livre tournois était de vingt sous, la livre parisis, de vingt-cinq sous.

toute contenance. Car, combien que mes esmaux feussent bons et ma besogne bonne, neantmoins deux accidents estoient survenus à la dicte fournee, lesquels avoient tout gasté..... Lors je fus si marri que je ne te saurois dire, et non sans cause, car ma fournee me coustoit plus de six vingts escus. J'avois emprunté le bois et les estoffes, et si avois empruntè partie de ma nourriture en faisant ladicte besogne. J'avois tenu en esperance mes crediteurs qu'ils seroient payés de l'argent qui proviendroit des pieces de ladicte fournee : qui fut cause que plusieurs accoururent des le matin, quand je commenceois à desenfourner. Dont, par ce moyen, furent redoublees mes tristesses, d'autant que en tirant ladicte besogne je ne recepvois que honte et confusion..... Je mis en pieces entierement le total de ladicte fournee et me couchai de melancholie, non sans cause : car je n'avois plus de moyen de subvenir à ma famille; je n'avois en ma maison que reproches; en lieu de me consoler, l'on me donnoit des maledictions.

Quand j'eus demeuré quelque temps au lict, et que j'eus consideré en moi mesme qu'un homme qui serait tumbé en un fossé, son debvoir seroit de tascher à se relever, en cas pareil, je me mis à faire quelques peintures et prins peine de recouvrer un peu d'argent et de travailler encore audict art..... Bref, j'ai ainsi bastelé l'espace de quinze ou seize ans : quand j'avois appris à me donner garde d'un danger, il m'en survenoit un aultre, lequel je n'eusse jamais pensé..... Car, ayant faict un certain nombre de bassins rustiques[1] et les ayant faict cuire, mes esmaux se trouvoient les uns beaux et bien fondus, aultres mal fondus, aultres estoient bruslés, à cause qu'ils estoient composés de diverses matieres qui estoient fusibles à divers degrés. Toutes ces faultes m'ont causé un tel labeur et tristesse d'esprit, que, auparavant que j'aie eu rendu mes esmaux fusibles à un mesme degré de feu, j'ai cuidé entrer jusques à la porte du sepulcre. Aussi, en me travaillant à tels affaires, je me suis trouvé l'espace de plus de dix ans si fort escoulé[2] en ma personne, qu'il n'y avoit aulcune forme ni apparence de bosse aux bras

1. Ce sont les plats que Palissy décorait de figures, d'animaux, de reptiles, d'insectes, de plantes ou de fleurs en relief et avec leurs couleurs naturelles. Le Louvre en possède un assez grand nombre.

2. Si fort *amaigri*, étiolé. Ainsi Calvin : « Comme le corps s'*escoule* par faute de manger. » *Inst. chrét.*, § 100.

ni aux jambes; ains estoient mes dictes jambes toutes d'une venue; de sorte que les liens de quoi j'attachois mes bas de chausses estoient, soubdain que je cheminois, sur les talons avec le residu de mes chausses. Je m'allois souvent pourmener dans la prairie de Xaintes, en considerant mes miseres et ennuis. Toutesfois l'esperance que j'avois me faisoit proceder en mon affaire si virilement, que plusieurs fois, pour entretenir les personnes qui me venoient voir, je faisois mes efforts de rire, combien que je feusse bien triste.

Je poursuivis mon effort de telle sorte, que je recevois beaucoup d'argent d'une partie de ma besogne, qui se trouvoit bien; mais il me survint une affliction concatenee[1] avec les susdictes, qui est que la chaleur, la gelee, les vents, pluies et gouttieres, me gastoient la plus grande part de mon œuvre auparavant qu'elle feust cuite..... Or, ainsi que ma puissance s'augmentoit, je desfaisois ce que j'avois faict et le bastissois un peu mieux : qui faisoit que aulcuns artisans, comme chaussetiers, cordonniers, sergents et notaires, un tas de vieilles, tous ceux-ci, sans avoir esgard que mon art ne se pouvoit exercer sans grand logis, disoient que je ne faisois que faire et desfaire, et me blasmoient de ce qui les debvoit inciter à pitié, attendu que j'estois contrainct d'employer les choses necessaires à ma nourriture pour eriger les commodités requises à mon art. Et qui pis est, le motif des dictes mocqueries et persecutions sortoit de ceux de ma maison, lesquels estoient si esloingnés de raison, qu'ils vouloient que je fisse la besogne sans utils; chose plus que desraisonnable. Or, d'autant plus que la chose estoit desraisonnable, de tant plus l'affliction m'estoit extresme. J'ai esté plusieurs annees que, n'ayant rien de quoi faire couvrir mes fourneaux, j'estois, toutes les nuicts, à la merci des pluies et des vents, sans avoir aulcun secours, aide ni consolation, sinon des chats huants, qui chantoient, d'un costé, et des chiens, qui hurloient, de l'aultre. Parfois il se levoit des vents et tempestes qui soufloient de telle sorte le dessus et le dessoubs de mes fourneaux, que j'estois contrainct quitter là tout, avec perte de mon labeur; et me suis trouvé plusieurs fois que, ayant tout quitté, n'ayant rien de sec sur moi, à cause des pluies qui estoient tombees, je m'en allois coucher à la minuict ou au poinct

1. Enchaînée (*cum*, *catena*).

du jour, accoustré de telle sorte comme un homme que l'on auroit traisné par tous les bourbiers de la ville; et, en m'en allant ainsi retirer, j'allois bricollant[1] sans chandelle, et tumbant d'un costé et d'aultre, comme un homme qui seroit ivre de vin, rempli de grandes tristesses; d'autant que, après avoir longuement travaillé, je voyois mon labeur perdu. Or, en me retirant ainsi souillé et trempé, je trouvois en ma chambre une seconde persécution pire que la premiere; qui me faict à present esmerveiller que je ne suis consumé de tristesse.

Discours admirables : de l'Art de Terre.

1. Allant à droite et à gauche. La *bricole* se dit, au jeu de paume, du bond que fait la balle après avoir frappé la muraille, d'où l'idée de tour et détour que l'on prend, selon l'obstacle que l'on rencontre. Voir les mots *bricole* et *bricoler* dans le *Dictionnaire* de Littré.

AMYOT.

(1513-1593.)

Né à Melun en 1513, d'une famille d'artisans, Amyot fut au nombre de ces pauvres écoliers de Paris que soutenait la charité publique, et à qui elle assurait même un lieu de repos après la mort[1]. Son opiniâtreté au travail triompha de tous les obstacles. A dix-neuf ans il obtenait le degré de maître ès arts. Devenu précepteur chez un secrétaire du roi, Bochetel de Sassy, distingué par la sœur de François Ier, Marguerite de Valois, qui pressentit ses talents, il fut, grâce à sa protection, envoyé à Bourges en qualité de lecteur public[2]. Pendant près de douze ans, il conserva cet emploi, donnant deux leçons : l'une, de littérature latine, le matin; l'autre, de littérature grecque, à midi. Ce fut pendant ses heures de loisir (*horis subsecivis*) qu'il commença les belles traductions qui l'ont rendu immortel. François Ier, pour l'encourager à les poursuivre, lui accorda le dernier bénéfice dont il ait disposé, l'abbaye de Bellozane. La fortune d'Amyot ne devait pas à beaucoup près s'arrêter là. Après une mission au concile de Trente, il fut présenté à Henri II, qui le choisit pour précepteur de deux de ses fils, les ducs d'Orléans et d'Anjou, depuis Charles IX et Henri III. La reconnaissance de ses élèves fit ensuite de lui le titulaire de plusieurs riches bénéfices, un membre du conseil privé du roi, un grand aumônier de France, un évêque d'Auxerre (1570). Cependant la dernière partie de sa vie se ressentit cruellement des troubles de la Ligue. Après l'assassinat du duc et du cardinal de Guise aux États de Blois (1588), Amyot fut accusé par les ligueurs d'Auxerre d'avoir approuvé le crime et donné l'absolution au roi. Chassé de son siége, un moment dépouillé de ses biens, « le plus affligé, détruit et ruiné pauvre prêtre de France », il dut, pour retirer à ses persécuteurs les prétextes dont ils s'étaient armés contre lui, se soumettre à l'absolution, que lui donna un légat du pape. Il survécut peu de temps à ces épreuves et mourut en 1593, sans avoir pressenti dans Henri IV le restaurateur de la monarchie française.

Amyot publia en 1546 la traduction des *Amours de Théogène et Chariclée*, puis celle des sept livres de *Diodore de Sicile*, et en 1559 la traduction de la pastorale de *Daphnis et Chloé;* mais son titre impérissable est la traduction des *Vies des Hommes illustres* et

1. Il y avait à Paris le *cimetière des pauvres écoliers.*
2. Les cours des Universités s'appelaient alors des *lectures.*

des *Œuvres morales* de Plutarque. C'était en ce moment rendre à l'esprit français le meilleur service que de le mettre ainsi en contact avec ce que l'antiquité avait de meilleur. Mais à ce mérite de l'à-propos se joignait, dans les traductions d'Amyot, le mérite d'une forme excellente. Il a par-dessus tout le naturel et la grâce. « Il a fondu, a dit Thomas, dans l'ancienne naïveté gauloise toutes les richesses nouvelles. » Il a même, ajoute avec raison le même écrivain, beaucoup plus que son admirateur Montaigne[1], le tour et la marche de la langue française. Tandis que le génie de Montaigne, non moins épris de Sénèque que de Plutarque, revêt de tours capricieux des pensées grecques ou latines, prodiguant les vives couleurs, les traits soudains et les rencontres hardies; Amyot, régulier et sage, tempéré et facile, toujours clair et juste, prête aux qualités de l'esprit français le langage qui leur est le mieux approprié. On a prétendu qu'Amyot avait altéré la vérité de l'original pour lui prêter le tour de son esprit et parfois un air trop français. « Les savants, a spirituellement répondu M. de Sacy, auront beau réclamer, nous les laisserons dire. Nous leur permettons d'avoir un Plutarque à eux; nous garderons le nôtre. Le leur sera un grand peintre, mais un dur écrivain; un profond moraliste, mais quelquefois aussi un rhéteur et un esprit sophistique. Ce sera le vrai, soit; le Plutarque de Chéronée, à la bonne heure. Le Plutarque que nous garderons sera le Plutarque un peu trop babillard peut-être du seizième siècle, mais si bonhomme et si charmant dans ses causeries, si plein de sens et d'expérience de la vie, un de ces écrivains dont on se fait un ami. Si c'est Amyot qui a créé ce Plutarque-là, tant mieux pour Amyot et tant mieux pour Plutarque[2]. » On a, d'ailleurs, singulièrement exagéré les fautes de sens qui se rencontrent dans les traductions d'Amyot, et si l'on considère l'état d'imperfection où se trouvaient encore les éditions de Plutarque, on sera surpris, au contraire, qu'il n'ait pas failli plus souvent[3].

1. « Je donne la palme avecques raison, ce me semble, à Jacques Amyot, sur tous nos escripvains françois. » MONTAIGNE, *Essais*, livre II, chapitre IV.

2. *Variétés littéraires, morales et historiques*, tome I, page 22.

3. Les jugements sur Amyot sont trop nombreux pour être cités. On les trouvera, d'ailleurs, dans le livre de M. A. de Blignières : *Essai sur Amyot et les Traducteurs français au seizième siècle.* Voir particulièrement la note X (page 439), qui a pour titre : *De la persistance de la renommée et du crédit d'Amyot au dix-septième siècle.* Lire encore, sur Amyot, un article d'Ampère (*Revue des Deux Mondes*, juin 1841); Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, tome IV, et *Nouveaux Lundis*, tome IV.

La mère de Coriolan.

Elle[1] prit sa belle fille et ses enfans quand et[2] elle, et avec toutes les autres Dames Romaines s'en alla droit au camp des Volsques, lesquelz eurent eulx-mesmes une compassion meslee de reverence quand ilz la veirent de maniere qu'il n'y eut personne d'eulx qui luy ozast rien dire. Or estoit lors Martius assis en son tribunal, avec les marques de souverain Capitaine, et de tout loing qu'il apperceut venir des femmes, s'esmerveilla que ce pouvoit estre; mais, peu apres, recognoissant sa femme, qui marchoit la premiere, il voulut du commencement perseverer en son obstinee et inflexible rigueur; mais, à la fin, vaincu de l'affection naturelle, et estant tout emeu de les veoir, il ne peut avoir le cueur si dur que de les attendre en son siege; ains en descendant plus viste que le pas, leur alla au devant, et baisa sa mere la premiere, et la teint[3] assez longuement embrassee, puis sa femme et ses petits enfans, ne se pouvant plus tenir que les chauldes larmes ne luy vinssent aux yeux, ny se garder de leur faire caresses, ains se laissant aller à l'affection du sang, ne plus ne moins qu'à la force d'un impetueux torrent.

Mais apres qu'il leur eut assez fait d'amiable recueil[4], et qu'il apperceut que sa mere vouloit commencer à luy parler, il appella les principaux du conseil des Volsques pour ouïr ce qu'elle proposeroit, puis elle parla en ceste maniere : « Tu peux assez cognoistre de toy mesme, mon filz, encore que nous ne t'en dissions rien, à veoir noz accoustremens, et l'estat auquel sont noz pauvres corps, quelle a esté nostre vie en la maison depuis que tu en es dehors; mais considere encore maintenant combien plus mal heureuses et plus infortunees nous sommes icy venues que toutes les femmes du monde, attendu que ce qui est à toutes les autres le plus doulx à veoir, la fortune nous l'a

1. Véturie, la mère de Coriolan.
2. *Quand et*, en même temps que, avec.
3. Et la *tint* embrassée.
4. Accueil. *Recueil* avait alors le double sens de collection et d'accueil.

rendu le plus effroyable, faisant veoir à moy mon filz, et à celle cy son mary, assiegeant les murailles de son propre païs, tellement que ce qui est à toutes autres le souverain reconfort en leurs adversitez, de prier et invoquer les dieux à leur secours, c'est ce qui nous met en plus grande perplexité, pource que nous ne leur sçaurions demander en noz prieres victoire à nostre païs et preservation de ta vie tout ensemble, ains toutes les plus griefves maledictions que sçauroit imaginer contre nous un ennemy sont necessairement encloses en noz oraisons, pource qu'il est force[1] à ta femme et à tes enfans qu'ilz soient privez de l'un des deux, ou de toy, ou de leurs païs : car quant à moy, ie ne suis pas deliberee[2] d'attendre que la fortune, moy vivante, decide l'issue de ceste guerre : car si ie ne te puis persuader que tu vueilles plus tost bien faire à toutes les deux parties[3], que d'en ruiner et destruire l'une, en preferant amitié et concorde aux miseres et calamitez de la guerre, ie veux bien que tu saches et le tienes pour asseuré que tu n'iras iamais assaillir ny combattre ton païs que premierement tu ne passes par dessus le corps de celle qui t'a mis en ce monde, et ne doy[4] point differer iusques à veoir le iour, ou que mon filz prisonnier soit mené en triumphe par ses citoiens, ou que luy mesme triumphe de son païs.

« Or, si ainsi estoit que ie te requisse de sauver ton païs en destruisant les Volsques, ce te seroit certainement une deliberation trop malaisee à resoudre : car, comme il n'est point licite de ruiner ton païs, aussi n'est-il point iuste de trahir ceulx qui se sont fiez en toy. Mais ce que ie te demande est une delivrance de maulx, laquelle est egalement profitable et salutaire à l'un et à l'autre peuple, mais plus honorable aux Volsques, pource qu'il semblera qu'aians la victoire en la main, ilz nous auront de grace donné deux souverains biens, la paix et l'amitié, encore qu'ilz n'en prennent pas moins pour eulx, duquel bien tu seras principal autheur, s'il se fait; et, s'il ne se fait, tu en auras seul le reproche et le blasme total envers l'une et l'autre des

1. Parce que *force est* à ta femme, etc.

2. Parce que je suis résolue à ne pas attendre. Paul-Louis Courier a essayé de rajeunir cet archaïsme.

3. Aux deux peuples, les Romains et les Volsques.

4. Et je ne dois pas différer ma mort jusqu'au jour où je verrais, etc.

parties : ainsi estant l'issue de la guerre incertaine, cela neantmoins est bien tout certain que, si tu en demoures vainceur, il t'en restera ce profit que tu en seras estimé la peste et la ruine de ton païs ; et si tu es vaincu, on dira que pour un appetit de venger tes propres iniures tu auras esté cause de tres griefves calamitez à ceulx qui t'avoient humainement et amiablement recueilly. »

Martius escouta ces paroles de sa mere sans l'interrompre, et, apres qu'elle eut achevé de dire, demoura lontemps tout picqué sans luy rien respondre. Parquoy elle reprit la parole et recommencea à luy dire : « Que ne me respons-tu, mon filz? Estimes tu qu'il soit licite de conceder tout à son ire et à son appetit de vengeance, et non honeste de condescendre et incliner aux prieres de sa mere en si grandes choses ? et cuides tu qu'il soit convenable à un grand personnage, se souvenir des torts qu'on luy a faits et des iniures passees, et que ce ne soit point acte d'homme de bien et de grand cueur, recognoistre les bienfaicts que reçoivent les enfans de leurs peres et meres en leur portant honneur et reverence[1]? Si[2] n'y a il homme en ce monde qui deust mieux observer tous les poincts de gratitude que toy, veu que tu poursuis si asprement une ingratitude; et si[3] y a d'avantage, que tu as ia fait paier à ton païs de grandes amendes pour les torts que lon t'y a faits, et n'as encore fait aucune recognoissance à ta mere; pourtant seroit il plus honeste que sans autre contrainte ie impetrasse de toy une requeste si iuste et si raisonnable. Mais puis que par raison ie ne le te puis persuader, à quel besoing espargne-ie plus, et differe-ie la derniere esperance? » En disant ces paroles elle se ietta elle mesme, avec sa femme et ses enfans, à ses pieds. Ce que Martius ne pouvant supporter, la releva tout aussi tost en s'escriant : « O mere que m'as tu fait? » et en luy serrant estroittement la main droitte : « Ha, dit-il, mere, tu as vaincu une victoire heureuse pour ton païs, mais bien malheureuse et mortelle

1. On remarquera que Véturie, dans le discours adressé à Coriolan, parle d'abord au nom de Rome et des intérêts des deux peuples. C'est en invoquant les droits de la mère de famille et les devoirs du fils qu'elle achèvera de le fléchir.

2. *Encore n'y a-t-il homme*, etc. Le raisonnement est celui-ci : Puisque tu punis cruellement l'ingratitude des Romains à ton égard, tu dois mieux que personne observer les devoirs de la reconnaissance.

3. Et *encore* y a t-il quelque chose de plus, à savoir que.

pour ton filz, car ie m'en revois[1] vaincu par toy seule. » Ces paroles dittes en public, il parla un peu à part à sa mere et à sa femme, et puis les laissa retourner en la ville : car ainsi l'en prierent elles. Et si tost que la nuict fut passee, le lendemain au matin ramena les Volsques en leurs maisons, n'estans pas tous d'une mesme opinion, ny d'une mesme affection[2].

Les Vies des Hommes illustres : Coriolanus;
Édition de Paris, 1565.

La tête de Crassus apportée au roi des Parthes, Hyrodès[1].

Surena envoya la teste et la main de Crassus[3] au roy Hyrodes iusques en Armenie : et ce pendant feit courir le bruit iusques en la cité de Seleucie, qu'il amenoit Crassus vif, aiant dressé un equipage de monstre[4] qu'il appeloit, par maniere de mocquerie, son triumphe : car il y avoit entre les prisonniers un, que lon appeloit Caius Pacianus, qui ressembloit fort à Crassus, auquel ilz baillerent une robe de femme à la barbaresque, l'aians accoustumé à respondre quand on l'appelloit Crassus ou seigneur capitaine : si le menoient dessus un cheval aiant devant luy force trompettes et des sergens montez sur des chameaux, qui portoient devant luy des faisceaux de verges liees avec des haches, et y avoit force bourses attachees aux verges et

1. Je m'en *revais*, je m'en retourne.

2. Sentiment. — Il sera intéressant de connaître ce que Shakspeare, dans la tragédie de *Coriolan*, doit à Plutarque. M. Stafer a consacré à ce sujet une étude approfondie dans son livre *Shakspeare et l'Antiquité*. Cf. le chapitre VII du livre de M. Mézières : *Shakspeare, ses Œuvres et ses Critiques*.

3. Marcus Licinius Crassus, triumvir avec César et Pompée (60 av. J. C.), avait demandé et reçu le gouvernement de Syrie. Il livra bataille à Suréna, général des troupes d'Hyrodès, roi des Parthes, près de Carres, en Mésopotamie. Son armée fut battue. Crassus, sous prétexte de traiter de la paix, se rendit au camp de Suréna, qui le fit mourir, et envoya sa tête à Hyrodès (53 av. J. C.). *Suréna*, on le sait, n'est pas un nom d'homme, mais un titre d'honneur, de dignité. La tragédie de Corneille *Suréna* (1674) roule tout entière sur l'amour. Il n'est fait qu'en passant allusion à la défaite et à la mort de Crassus.

4. Un équipage d'apparat.

des testes de Romains couppees de frais attachees aux haches.

Pendant que ces choses passoient, Hyrodes avoit desia fait appointement[1] et alliance avec Artabazes le roy d'Armenie, aiant fiancé sa sœur[2] pour femme à son filz Pacorus, et se faisoient l'un à l'autre de grands banquets et grands festins, esquelz il se recitoit souvent des poësies grecques, pource que Hyrodes n'estoit point ignorant de la langue, et Artabazes y estoit tant exercité que mesme il y composa quelques tragœdies, quelques oraisons et quelques histoires, dont les unes sont encores en estre[3] iusques auiourd'huy; mais le soir que la teste de Crassus fut apportee, les tables estoient desia levees, et y avoit un ioueur de tragœdies nommé Iason, natif de la ville de Tralles[4], qui recitoit de la tragœdie des Bacchantes d'Euripides[5] le passage ou il parle de l'inconvenient d'Agave[6] qui couppa la teste à son filz; et sur le poinct que chascun prenoit plus grand plaisir à l'ouïr, Sillaces[7], entrant dedans la salle, apres avoir fait la reverence au Roy, presenta devant toute l'assistance la teste de Crassus.

Ce que voians, les Parthes qui là estoient se prirent incontinent à battre des mains et à s'escrier de ioye qu'ilz en eurent. Lors les officiers, par le commandement du roy meirent à table Sillaces ; et Iason baillant son accoustrement du personnage de Pentheus, qu'il devoit iouer, à quelqu'un des danseurs[8], prit entre ses mains la teste de Crassus, et, contrefaisant les Bacchantes esprises de fureur, commencea à prononcer ces vers avec un geste, un chant

1. Accommodement. En terme de droit, un procès *appointé* était un procès terminé, l'*appoint* (*à* et *point*) étant la somme qui fait le solde d'un compte.

2. La sœur d'Artabazes, roi d'Arménie.

3. *Être* est ici substantif, c'est-à-dire *en existence*, subsistent encore aujourd'hui.

4. Ville de Carie.

5. Le sujet des *Bacchantes* d'Euripide est la mort du roi Penthée, déchiré par sa mère Agavé et par les Bacchantes, pour s'être opposé à l'établissement du culte de Bacchus.

6. *Inconvénient* a perdu toute la force qu'il a dans ce passage, où il signifie l'*acte criminel* (qui ne convient pas à une mère). Plutarque fait allusion au récit du messager qui raconte la mort de Penthée. Voir les *Bacchantes*, vers 1043 et suivants.

7. Sillaces est l'envoyé de Suréna.

8. C'est-à-dire à un personnage du chœur.

et une voix de personne ravie en esprit et transportee hors de soy :

Nous apportons à l'hostel
Un taureau[1] de coup mortel
Par nous nagueres attainct
Sur la montagne, et esteinct.
Heureusement fut emprise
La chasse de telle prise.

Cela pleut fort à toute la compagnie; et comme lon chantast consequemment les vers qui suyvent apres, ou le chorus demande et respond alternativement :

CHO. Qui l'a tué en veneur?
AG. A moy en est deu l'honneur.

Promaxathres, oyant ces paroles, se leva soudain, car il estoit avec les autres à table, et alla prendre la teste comme à luy appartenant de dire ces paroles au vray, non pas au ioueur[2] qui les avoit proferees. Le roy prit plaisir à ce debat et donna à Promaxathres un present tel que la coustume du païs le porte en tel cas, et à Iason la valeur de six cents escus. Voilà quelle fut l'issue de l'entreprise et du voyage de Crassus, qui ressemble proprement à la fin d'une tragœdie.

Ibid., Marcus Crassus.

Cicéron et Démosthènes.

Au demourant, laissant à part la comparaison de la similitude ou difference de l'eloquence qui est en leurs oraisons, il me semble que ie puis bien dire iusques-là, que Demosthenes employa entierement tout tant qu'il avoit de sens et de science ou naturelle ou acquise en l'art de rhetorique, et qu'il surpassa en force, et vertu d'eloquence tous ceulx

1. Il n'est pas question de *taureau* dans les vers prononcés par Agavé. Voir vers 1170 et suivants. Le sens est : « Nous apportons de la montagne un lierre (ἔλιχα) nouvellement coupé, produit heureux de notre chasse. » La tête de Penthée était au bout du thyrse entouré de lierre.

2. A l'acteur, qui était Jason.

qui de son temps se meslerent de harenguer et advocasser[1] : et en gravité et magnificence de stile, tous ceulx qui escrivent seulement pour monstre et pour ostentation : et en diligence exquise et artifice, tous les sophistes et maistres de rhetorique. Et que[2] Ciceron estoit homme universel meslé de plusieurs sciences, et qui avoit estudié en diverses sortes de lettres, comme on peut cognoistre, par ce qu'il a laissé plusieurs livres philosophiques qui sont de son invention[3], escrits à la maniere des philosophes académiques. Et d'avantage peut on aussi veoir à travers leurs stiles quelque umbre de leur naturel : car le stile de Demosthenes n'a rien de gayeté, rien de ieu, ni d'embellissement, ains est partout serré, et n'y a rien qui ne presse et qui ne poigne[4] à bon esciant, et ne sent pas seulement la lampe, comme disoit Pitheas en se mocquant, ains sent un beuveur d'eau, un grand travail, et ensemble une aigreur et austerité de nature. Là ou Ciceron bien souvent usoit du mocquer iusques à approcher bien fort du plaisant et du gaudisseur[5], et tournant en ses plaidoiers des choses de consequence en ieu et en risee, pour ce qu'il luy venoit à propos, oublioit quelquefois le devoir bien seant à un personnage de gravité et de dignité tel qu'il estoit : comme en la defense de Celius[6], là ou il dit qu'il ne falloit point trouver estrange, si en une si grande affluence de richesses et de delices il se donnoit un peu de bon temps, et que c'estoit une folie de n'user pas des voluptes qui estoient licites et permises, attendu mesmement qu'il y avoit eu des plus renommez philosophes qui avoient colloqué la souveraine felicite de l'homme en la volupté[7]. Et dit-on qu'aiant Marcus Caton accusé Murena[8], Ciceron, estant consul, le

1. On voit qu'au seizième siècle *avocasser* n'avait aucun sens défavorable.

2. Et *il me semble que*, faut-il sous-entendre.

3. La forme, sans doute ; mais le fond est emprunté le plus souvent aux Grecs, dont Cicéron, d'ailleurs, est le disciple indépendant.

4. Du verbe *poindre*, dont le sens propre est *piquer* (du latin *pungere*).

5. *Gaudisseur*, celui qui aime à railler, à se *gaudir* (du latin *gaudere*).

6. Marcus Célius, chevalier romain, était accusé par la sœur de Clodius, l'ennemi acharné de Cicéron, d'avoir voulu l'empoisonner.

7. Voir particulièrement les chapitres XVII et XVIII du discours pour Célius.

8. Catilina avait vainement sollicité le consulat deux années de suite. La seconde année, Décius Silanus et Lucius Muréna avaient été désignés consuls. Alors Servius Sulpicius, candidat évincé comme Catilina, cita en justice Muréna comme complice de brigue, et Caton se réunit à Sulpicius. Mais Muréna fut défendu par Hortensius, par Crassus et par Cicéron, qui parla le troisième.

defendit, et qu'en son plaidoier il brocarda plaisamment toute la secte des philosophes stoïques, à cause de Caton, pour les estranges opinions qu'ilz tiennent, qu'on appelle paradoxes, de sorte que tous les assistans s'en mettans à rire hault et clair, iusques aux iuges mesme, Caton aussi se souriant un petit se prit à dire à ceulx qui estoient assis aupres de luy : « Que nous avons un grand rieur et un grand mocqueur de consul, seigneurs[1] ! » Mais, sans cela, il semble que Ciceron a tousiours fort aimé à rire et à se mocquer, tellement que sa face mesme, seulement à la veoir, promettoit bien une nature ioyeuse, gaye et enioüee : là ou au visage de Demosthenes on lisoit tousiours une activeté, un chagrin resveur et pensif qui ne le laissoit[2] iamais, de maniere que ses ennemis, comme il le dit luy mesme, l'appelloient fascheux et pervers.

On blasme Demosthene d'avoir fait gaing mercenaire de son eloquence, et qu'il escrivit secrettement une oraison pour Phormion, et une autre pour Apollodorus en une mesme cause ou ils estoient parties contraires[3] : et fut aussi noté de recevoir argent du roy de Perse, et de faict attaint et condemné pour l'argent qu'il avoit pris de Harpalus. Et à l'opposite, il est certain que Ciceron refuza les presens que luy offrirent les Siciliens pendant qu'il y estoit questeur, et le roy des Capadociens, pendant qu'il estoit en Cilicie proconsul, et mesmement ceulx que luy presenterent et presserent d'accepter ses amis en bonne et grosse somme de deniers, quand il sortit de Rome à son bannissement.

D'avantage le bannissement de l'un luy fut honteux et infame, attendu qu'il fut banny par sentence comme larron; et à l'autre fut aussi glorieux que acte qu'il ait oncques fait, estant chassé pour avoir osté des hommes pestilentieux à son païs[4]; pourtant ne parla on point de celuy la

1. Voir le chapitre XXIX et les suivants du discours de Cicéron.

2. Qui ne l'abandonnait jamais.

3. Telle est, en effet, l'accusation d'Eschine dans sa harangue sur les prévarications de l'ambassade. La vérité est que Démosthène, après avoir composé un discours pour Phormion, en composa un autre pour Apollodore contre Stéphanus, un des principaux témoins de Phormion. Ces deux discours nous ont été conservés. Aussi Plutarque dit de Démosthène qu'il fit comme s'il eût pris dans la même boutique deux épées, et qu'il les eût vendues à deux ennemis pour s'égorger mutuellement. (*Vie de Démosthène*, chapitre X.)

4. Clodius, tribun du peuple, avait fait passer une loi qui déclarait coupable de trahison quiconque avait fait périr des citoyens romains avant que le peuple les

depuis qu'il s'en fut allé; mais pour cestuy cy, le Senat changea de robbe et se vestit de dueil et arresta qu'il n'interposeroit son authorité à decret quelconque, que premierement le rappel de Ciceron ne fust passé par les voix du peuple. Vray est que Ciceron passa en oysiveté le temps de son bannissement, estant à ne rien faire en la Macédoine; et l'un des principaux actes que feit oncques Demosthenes en tout le temps qu'il s'entremeit des affaires publiques, fut pendant qu'il estoit en exil : car il alla par toutes les villes aidant aux ambassadeurs des Grecs et reboutant[1] ceulx des Macedoniens : en quoy faisant il se monstra bien meilleur citoien que ne feirent Themistocles ny Alcibiades en pareille fortune. Et soudain qu'il fut rappellé et retourné, il se meit de rechef à suivre le mesme train qu'il avoit suivy paravant et continua tousiours à faire la guerre à Antipater et à ceulx de Macedoine : là ou Lelius en plein Senat dit iniure à Ciceron de ce qu'il se tenoit coy sans mot dire, lorsque le ieune Cæsar requit qu'il luy fust permis de demander le consulat contre toutes les loix, en aage qu'il n'avoit encore poil aucun de barbe : et Brutus mesme luy reproche par lettres qu'il avoit nourry et eslevé une plus griefve et plus grande tyrannie que celle qu'eulx avoient ruinee.

Et, après tout, la mort de Ciceron est miserable, de veoir un pauvre vieillard, que par bonne affection envers leur maistre ses serviteurs traînoient çà et là, cherchant tous moiens de pouvoir eschapper et fuir la mort, laquelle ne le venoit trouver gueres de temps avant son cours naturel, et puis encore à la fin luy veoir, tout vieil qu'il estoit, ainsi piteusement trencher la teste : là ou Demosthenes, quoy qu'il s'abaissast un petit quand il supplia celuy qui estoit venu pour le prendre, si est ce que[2] avoir preparé le poison de longue main, l'avoir tousiours gardé, et en avoir usé comme il en usa, ne peult estre si non grandement louable[3]. Car puis qu'il ne plaisoit pas au dieu Neptune qu'il iouist de

eût condamnés. Or, Cicéron avait fait arrêter et exécuter dans la prison les conjurés restés à Rome après le départ de Catilina. Cicéron fut donc banni de Rome l'an 58 av. J. C.; mais il fut rappelé l'année suivante.

1. Repoussant, rebutant.

2. *Si est-ce que*, pourtant, toutefois. Bossuet : « Encore qu'il y ait en l'homme autre chose que la raison, *si est-ce néanmoins qu'elle* est la partie dominante. » *Pensées chrétiennes*, 33.

3. Plutarque parle en ancien qui estime que l'homme est le maître de sa vie.

la franchise de son autel, il eut recours, par maniere de dire, à une plus grande, qui est la mort et soy en alla en se tirant soy mesme hors des mains et des armes des satellites d'un tyran, et se mocquant de la cruaulté d'Antipater.

Cicéron. La Comparaison de Cicéron avec Démosthène.

La punition du méchant est toujours assurée.

Lon dit que la mousche cantharide a en soy mesme quelque partie qui sert contre sa poison[1] de contrepoison par une contrarieté de nature; mais la meschanceté engendrant elle mesme ne sçay quelle desplaisance et punition, non point apres que le delict est commis, mais des l'instant mesme qu'elle le commet, commance à souffrir la peine de son crime; et n'y a meschant qui, quand il voit punir d'autres mal-faiteurs, dans leurs personnes ne porte sa croix; mais la meschanceté d'elle-mesme fabrique ses tourments contre elle mesme, estant merveilleuse ouvriere d'une vie miserable qui avec honte et vergongne a de grandes frayeurs, des perturbations d'esprit terribles et des regrets et inquietudes continuelles. Mais il y a des hommes qui ressemblent proprement aux petits enfans, lesquels voians bien souvent baller[2] et iouer des gens qui ne valent rien, sur les eschafaulx ou l'on iouë quelques ieux[3], vestus de sayes de drap d'or et de grands manteaux de pourpre, couronnez de couronnes, les ont en estime et admiration, comme les reputans bien-heureux, iusques à ce qu'ils voient à la fin qu'on les vient percer les uns à coups de iaveline, les autres fouëtter ou bien qu'ils voient sortir le feu ardent de ces belles robbes d'or la si precieuses et si riches. Car à dire vray, plusieurs meschants qui tiennent les grands lieux d'authorité[4] et les grandes dignitez, ou qui sont extraicts des

1. *Poison*, du genre féminin, était plus conforme à son origine latine *potionem*, breuvage. Au seizième siècle ce mot était masculin et féminin.

2. Danser. *Baller* se trouve encore chez La Fontaine (*Fables*, IX, fable III). Il vient du bas-latin *balla*, balle ou paume, dont le jeu était accompagné, au moyen âge, de danse et de chant.

3. Il est question ici des jeux de la scène.

4. Dans le texte : possesseurs de maisons magnifiques.

grandes maisons et lignees illustres, on ne cognoist pas qu'ils soient chastiez et punis, iusques à ce que lon les voye massacrer ou precipiter : ce que lon ne devroit pas appeler punition simplement, mais achevement et accomplissement de punition.

Nous pouvons dire que les meschans qui eschappent le coup de la punition presente, sur le champ payent la peine deüe à leurs malefices, non en fin apres longtemps, mais par plus long temps; et non pas plus lente, mais plus longue[1]; et ne sont pas finablement punis apres qu'ils sont envieillis, ains au contraire ils envieillissent en estant toute leur vie punis; encore quand i'appelle long temps, ie l'entens au regard de nous : car au regard des dieux, toute duree de la vie humaine, quelque longue qu'elle soit, est un rien et autant que l'instant de maintenant. Et que un meschant soit puny de son forfaict trente ans apres qu'il l'a commis, est autant comme s'il estoit gehenné ou pendu sur les vespres et non pas des le matin; mesmement quand il est detenu et enfermé en vie, comme en une prison[2], dont il n'y a moien de sortir, ni de s'en fuir; et si[3] ce pendant ils font des festins, qu'ils entreprennent plusieurs choses, qu'ils facent des presents et des largesses, voire et qu'ils s'esbattent à plusieurs ieux, c'est ne plus ne moins que quand les criminels qui sont en prison iouent aux osselets ou aux dez, aiants tousiours le cordeau dont ils doivent estre estranglez pendu au dessus de leur teste; autrement on pourroit dire que les criminels condamnez à mort ne sont point punis pendant qu'ils sont detenus aux fers en la prison, iusques à ce qu'on leur ait couppé la teste, ny celuy qui a par sentence des iuges avallé le bruvage de ciguë, pource qu'il demeure encore vif[4] quelque espace de temps apres, attendant qu'une pesanteur des iambes luy vienne et qu'un

1. Le texte, serré de plus près, pourrait être ainsi traduit : « Tous les méchants qui ont l'air d'avoir échappé pour le présent à la punition sont punis non pas longtemps après, mais plus longtemps (οὐ μετὰ πλειόνα χρόνον, ἀλλ' ἐν πλειόνι χρόνῳ) : leur châtiment n'est pas plus éloigné, mais plus prolongé. »

2. Pascal (*Pensées*, art. I, § 1) : « Que de ce petit *cachot* où il (l'homme) se trouve logé, j'entends l'univers, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même son juste prix. »

3. Et pourtant, malgré cela.

4. Amyot laisse à tort de côté le mot περιέοντα. qui a de l'importance. Le condamné, après avoir bu la ciguë, devait *se promener* dans la prison, jusqu'à ce qu'il sentît ses jambes fléchir.

gelement et extinction de tous les sentiments le surprenne : s'il est ainsi que nous ne voulions estimer ny appeller punition sinon le dernier poinct et article d'icelle, et que nous laissions en arriere les passions[1], les frayeurs, les attentes de la peine, les regrets et repentances dont chascun meschant est travaillé en sa conscience : qui seroit tout autant que si nous disions que le poisson, encore qu'il ait avallé l'hameçon, n'est point pris iusques à ce que nous le voions couppé par pieces et rosty par les cuysiniers. Car tout meschant qui commet un malefice est aussi tost prisonnier de la iustice comme il l'a commis, et qu'il a avallé l'hameçon de la doulceur et du plaisir qu'il a pris à le faire; mais le remors de la conscience luy en demeure imprimé qui le tire et le gehenne[2].

Pourquoy la iustice divine differe quelquefois la punition des malefices. Édit. in-folio de Paris, 1575.

1. Dans le grec παθήματα, les souffrances.

2. Ce mot avait alors toute sa force d'origine. L'étymologie est l'expression hébraïque *geia hinnom*, vallée de Hennom, près de Jérusalem, où les Juifs brûlaient leurs fils et leurs filles en l'honneur des idoles ; de là, au figuré, l'*enfer*, les tourments de l'enfer.

MONTAIGNE.

(1533-1592.)

Après la lecture des *Essais*, on peut se flatter de connaître parfaitement les mœurs et les habitudes, les goûts et les opinions, la famille, le manoir et la librairie de Montaigne. Toute son existence cependant fut-elle renfermée dans les murs du château, dont il nous a laissé une description pleine de charmes? Montaigne, nous le savons, ne jugeait pas sa vie publique *remarquable et enregistrable*, il en a peu parlé. On se résigne mal aujourd'hui à ces lacunes dans la vie d'un écrivain célèbre. Pour Montaigne, du moins, les recherches persévérantes dont il a été l'objet n'ont pas été stériles, et la partie de sa biographie sur laquelle il s'était montré trop discret se complète tous les jours. Né en 1533, au château de Montaigne, près de Bergerac, Montaigne avait pour père Pierre Eyquem, écuyer, seigneur de Montaigne, bourgeois de Bordeaux, dont il fut *jurat* et *sous-maire*[1]. Michel de Montaigne était le troisième fils de Pierre Eyquem. Celui-ci destina les deux premiers aux armes et le dernier à la magistrature. Il prit de son éducation un soin particulier, lui fit apprendre le latin avant le français et lui donna pour *précepteurs domestiques* des savants de premier ordre, entre autre Buchanan et Muret. Entré à l'âge de six ans au collége de Guyenne, à Bordeaux, Michel de Montaigne en sortit à treize ans, ayant achevé ses études. Malgré son attrait pour la poésie, il étudia le droit, à Bordeaux ou à Toulouse, devint, en 1557, membre du parlement de Bordeaux et ne résigna ses fonctions qu'en 1570, après la mort de son frère aîné. On peut croire, d'ailleurs, qu'il remplit les devoirs de sa charge sans passion, et qu'il les abandonna sans déplaisir. Le parlement de Bordeaux avait dans les affaires religieuses un goût de persécution, et dans les affaires politiques un goût d'opposition, qui étaient l'un et l'autre contraires aux sentiments de Montaigne.

Déjà, sous François Ier, l'usage était établi que les gentilshommes vinssent à la cour, même sans y être appelés par aucun office. C'est ainsi que Montaigne, encore conseiller, fut présenté à Henri II, accompagna en Lorraine François II (1559), et Charles IX à Rouen. D'un nouveau voyage fait en 1570, pour la publication des œuvres de la Boëtie, il revint attristé par de sombres pressentiments

1. Les *jurats* formaient le conseil de la ville. Le *sous-maire* était le titre donné au jurat désigné pour suppléer le maire, qui, à cette époque, était perpétuel et nommé par le roi.

« délibéré de ne se mêler d'autre chose que de passer en repos et à part le peu qui lui restait de vie ». Ce fut vers la fin de 1571 qu'il dut commencer les *Essais*. Il en terminait la première édition le 1er mars 1580. Au mois de juin de la même année, il partait pour un long voyage et visitait successivement la Lorraine, l'Allemagne, la Suisse et l'Italie. Après un séjour de cinq mois à Rome, il prenait quelque repos aux bains *della Villa*, près de Lucques, quand il apprit qu'il avait été nommé maire de Bordeaux, à l'unanimité des suffrages (1581)[1]. Il remplit sa charge sinon avec un grand zèle, du moins avec sagesse, et servit la paix publique. Réélu une seconde fois, Montaigne, il faut l'avouer, eut le malheur d'oublier ses devoirs dans la circonstance la plus grave. Une épidémie (1585) s'étant déclarée à Bordeaux, il quitta la ville et n'y voulut pas revenir, malgré les invitations réitérées des jurats. Dans la dernière partie de la vie de Montaigne, quelques faits restent encore obscurs, et surtout les tentatives de rapprochement qu'il aurait, dit-on, essayées entre le duc de Guise et le roi de Navarre. Ce qui est certain, c'est qu'il n'hésita pas, après le crime de Jacques Clément, à saluer dans Henri IV le roi légitime. Montaigne mourut au mois de septembre 1592.

Si, sur la vie publique et extérieure de Montaigne, il reste encore, comme on le voit, des incertitudes, il nous a livré avec une complaisante sincérité l'histoire de sa vie intérieure. Le livre des *Essais* est le plus fidèle miroir de cet esprit toujours éveillé, et dont la mobile curiosité s'arrête à chaque objet qu'elle rencontre pour n'en prendre que la fleur. Montaigne ne s'est pas soucié de donner à son ouvrage un enchaînement qui n'était pas dans ses pensées. « A mesure, dit-il, que mes rêveries se présentent, je les entasse : tantôt elles se présentent en foule, tantôt elles se traînent à la file. Je veux qu'on voie mon pas naturel et dégagé, aussi détraqué qu'il est; je me laisse aller comme je me trouve, je prends de la fortune le premier argument, peusant ici un mot, ici un autre, échantillons dépris de leurs pièces, écartés sans dessein ni promesses. » Les maîtres de la critique, Villemain, Sainte-Beuve, M. Nisard, n'ont rien laissé à dire sur l'écrivain, sur la qualité dominante du style de Montaigne, qui est l'imagination, sur cette richesse d'expressions neuves « qui sont toujours à lui, lors même qu'il emprunte l'idée », sur le naturel aussi et la bonhomie qui n'exclut pas, quand la pensée le demande, la fierté et la grandeur du langage. Mais le moraliste, dans Montaigne, doit être loué avec des réserves sérieuses. Il ne convient pas de présenter comme l'idéal de la sagesse une philosophie trop indulgente pour nos passions, trop disposée à les expliquer, sinon à les justifier. Chez lui, la place du devoir est trop restreinte : hors les occasions extraordinaires, il ne recommande guères que le plaisir et la prudence. On l'a avec

1. La mairie était devenue élective en 1550, sous Henri II.

raison accusé de prendre trop aisément son parti des faiblesses humaines et des siennes propres. N'oublions pas, du moins, qu'il devança les idées de son siècle, en osant flétrir la torture. en appelant de ses vœux d'utiles réformes dans notre législation. en défendant la cause de la tolérance et de l'humanité [1].

De la force de la coutume.

Celuy me semble avoir tresbien conceu la force de la coustume, qui premier forgea ce conte, qu'une femme de village, ayant apprins de caresser et porter entre ses bras un veau dez l'heure de sa naissance, et continuant tousiours à ce faire, gaigna cela par l'accoustumance, que, tout grand bœuf qu'il estoit, elle le portoit encores : car c'est, à la verité, une violente et traistresse maistresse d'eschole que la coustume. Elle establit en nous, peu à peu, à la desrobee, le pied de son auctorité; mais par ce doux et humble commencement, l'ayant rassis et planté avec l'ayde du temps, elle nous descouvre tantost un furieux et tyrannique visage, contre lequel nous n'avons plus la liberté de haulser seulement les yeulx.....

Platon tansa un enfant qui iouoit aux noix. Il luy respondit : « Tu me tanses de peu de chose. » — « L'accoustumance, repliqua Platon, n'est pas chose de peu [2]. » Ie treuve que nos plus grands vices prennent leur ply dez nostre plus tendre enfance, et que nostre principal gouvernement est entre les mains des nourrices. C'est passetemps aux meres de veoir un enfant tordre le col à un poulet, et s'esbattre à

1. Lire, pour la biographie de Montaigne : *La Vie publique de Montaigne,* par Alphonse Grün ; — sur Montaigne écrivain et moraliste : PASCAL : *Entretien de Pascal et de M. de Sacy sur Épictète et Montaigne;* MALEBRANCHE : *De la Recherche de la Vérité* (liv. II, 3e partie, chap. v, *du Livre de Montaigne*) ; VILLEMAIN : *Discours sur Montaigne;* SAINTE-BEUVE : *Causeries du Lundi,* tomes IV et IX (art. *La Boëtie*) et *Nouveaux Lundis,* tomes II et VI ; A. DESJARDINS : *Les Moralistes français du seizième siècle,* pages 147 à 285 ; PRÉVOST-PARADOL : *Étude sur Montaigne,* dans l'édition nouvelle des *Essais* publiée par Garnier (1866).

2. Diogène Laerce (III, 38) ne dit pas que la personne à laquelle s'adressa Platon fût un enfant, et qu'elle jouât aux noix. Il dit qu'elle jouait aux dés, ce qui donne plus d'à-propos au reproche de Platon.

blecer un chien ou un chat[1] : et tel pere est si sot, de prendre à bon augure d'une ame martiale, quand il veoid son fils gourmer iniurieusement un païsan ou un laquay qui ne se deffend point; et à gentillesse, quand il le veoid affiner[2] son compagnon par quelque malicieuse desloyauté et tromperie. Ce sont pourtant les vrayes semences et racines de la cruauté, de la tyrannie, de la trahison : elles se germent là et s'eslevent aprez gaillardement, et proufitent à force entre les mains de la coustume. Et est une tresdangereuse institution, d'excuser ces vilaines inclinations par la foiblesse de l'aage et legiereté du subiect : premierement, c'est nature qui parle, de qui la voix est lors plus pure et plus naïfve, qu'elle est plus graile et plus neufve; secondement, la laideur de la piperie[3] ne despend pas de la difference des escus aux espingles; elle despend de soy. Ie treuve bien plus iuste de conclure ainsi : « Pourquoy ne tromperoit il aux escus, puisqu'il trompe aux espingles? » que comme ils font : « Ce n'est qu'aux espingles; il n'auroit garde de le faire aux escus. » Il fault apprendre soigneusement aux enfants de haïr les vices de leur propre contexture[4], et leur en fault apprendre la naturelle difformité, à ce[5] qu'ils les fuyent non en leur action seulement, mais sur tout en leur cœur; que la pensee mesme leur en soit odieuse, quelque masque qu'ils portent.

Essais, liv. I, chap. XXII.

1. Les exemples cités ici par Montaigne témoignent de la rudesse de mœurs qui existait au seizième siècle dans les plus hautes classes de la société.

2. Tromper en jouant au plus fin. Ainsi La Fontaine dans *le Chat et un vieux Rat* (*Fables*, liv. III, fable XVIII) :

> . . . . . notre maître Mitis
> Pour la seconde fois les trompe et les *affine*.

3. *Piper* vient du latin *pipare*, siffler. Au propre, c'est prendre les oiseaux en sifflant, en imitant leur cri. Henri Estienne, dans la *Precellence du langage françois* (édit. Feugère, page 128) a noté plusieurs mots qui ont ainsi passé de la langue de la chasse dans l'usage commun : le mot *niais*, par exemple, qui s'est dit d'abord de l'oiseau surpris dans son nid (*nidus*).

4. A cause de leur nature même, et non de leurs résultats.

5. A cette fin que, de sorte que.

De l'affectation dans le langage.

Il en est de si sots qu'ils se destournent de leur voye un quart de lieue pour courir aprez un beau mot. Ie tors bien plus volontiers une bonne sentence, pour la coudre sur moy, que ie ne destors mon fil[1] pour l'aller querir. Au rebours, c'est aux paroles à servir et à suyvre, et que le gascon y arrive[2], si le françois n'y peult aller. Ie veulx que les choses surmontent[3] et qu'elles remplissent de façon l'imagination de celuy qui escoute, qu'il n'aye aulcune souvenance des mots. Le parler que i'ayme, c'est un parler simple et naïf, tel sur le papier qu'à la bouche, un parler succulent et nerveux, court et serré; non tant délicat et peigné comme vehement et brusque; plustost difficile qu'ennuyeux; esloingné d'affectation; desreglé, descousu et hardy : chasque lopin y face son corps; non pedantesque, non fratesque[4], non plaideresque, mais plutost soldatesque, comme Suetone appelle celuy de Iulius Cesar; et si[5] ne sens pas bien pourquoy il l'en appelle.

I'ay volontiers imité cette desbauche qui se veoid en nostre ieunesse au port de leurs vestements : un manteau en escharpe, la cape sur une espaule, un bas mal tendu, qui represente une fierté desdaigneuse de ces parements estrangiers et nonchalante de l'art; mais ie la treuve encores mieulx employee en la forme de parler. Toute affectation, nommeement en la gayeté et liberté françoise, est mesadvenante au courtisan; et en une monarchie tout gentilhomme doibt estre dressé au port d'un courtisan :

1. Que je ne m'écarte de mon sujet pour aller chercher cette sentence.

2. On sait que les contemporains même de Montaigne reconnaissaient en plusieurs endroits de son livre « *je ne sais quoi du ramage gascon* ». Sur ce point on peut lire la curieuse lettre d'Étienne Pasquier (liv. XVIII, lett. 1), rendant compte d'une promenade qu'il fit à Blois avec Montaigne, pendant la tenue des États, en 1583. J. V. Leclerc fait aussi cette remarque importante : « La langue de Montaigne est moins régulière et moins pure que ne l'était déjà celle des bons écrivains de son temps. Habitué au latin dès sa première enfance, écrivant au fond d'une province, il ne suivit que de loin les progrès de notre langue depuis François Ier. La grammaire était dès lors plus fixée qu'on ne le croirait en le lisant. »

3. *Montent au-dessus. Surmonter* est pris ici absolument, comme dans cette phrase : « L'huile mêlée avec de l'eau *surmonte* toujours. »

4. Non monacal.

5. Pourtant, toutefois. On a dit dans le même sens : *si est-ce que.*

pourquoy nous faisons bien de gauchir[1] un peu sur le naïf et mesprisant. Ie n'ayme point de tissure où les liaisons et les coustures paroissent : tout ainsi qu'en un beau corps il ne fault pas qu'on y puisse compter les os et veines. L'éloquence faict iniure aux choses, qui nous destourne à soy. Comme aux accoustrements, c'est pusillanimité de se vouloir marquer par quelque façon particuliere et inusitee[2], de mesme au langage, la recherche des phrases nouvelles et des mots peu cogneus vient d'une ambition scholastique et puerile. Peusse ie[3] ne me servir que de ceulx qui servent aux hales à Paris! Aristophanes le grammairien n'y entendoit rien de reprendre en Epicurus la simplicité de ses mots et la fin de son art oratoire qui estoit perspicuité[4] de langage seulement. L'imitation du parler, par sa facilité, suyt incontinent tout un peuple : l'imitation du iuger, de l'inventer, ne va pas si viste. La pluspart des lecteurs, pour avoir trouvé une pareille robbe, pensent tresfaulsement tenir un pareil corps : la force et les nerfs ne s'empruntent point; les atours et le manteau s'empruntent. La plus-part de ceulx qui me hantent parlent de mesme les Essais; mais je ne sçay s'ils pensent de mesme.

Ibid., liv. I, chap. xxv.

Le vrai courage.

L'estimation et le prix d'un homme consiste au cœur et en la volonté : c'est là où gist son vray honneur. La vaillance, c'est la fermeté, non pas des iambes et des bras, mais du courage et de l'ame : elle ne consiste pas en la

1. *D'incliner un peu au naïf.* Le mot *gauchir*, qui vient de l'allemand, signifie au propre *dévier légèrement.*

2. De même Fénelon, en parlant de Démosthène : « Il se sert de la parole comme un homme modeste de son habit pour se couvrir. » *Lettre à l'Académie française*, § III.

3. *Puissé-je* ne me servir, etc.

4. Expression d'une extrême justesse. La perspicuité est la qualité qui fait que l'esprit *voit la pensée à travers* le mot (*perspicit*). Joubert a dit de même : « Les mots, comme les verres, obscurcissent tout ce qu'ils n'aident pas à mieux voir. »

valeur de nostre cheval ny de nos armes, mais en la nostre. Celuy qui tumbe obstiné en son courage, qui, pour quelque danger de la mort voisine, ne relasche aulcun poinct de son asseurance, qui regarde encores, en rendant l'ame, son ennemy d'une veue ferme et desdaigneuse, il est battu, non pas de nous, mais de la fortune; il est tué, non pas vaincu : les plus vaillants sont par fois les plus infortunez. Aussi y a il des pertes triumphantes à l'envi[1] des victoires. Ni ces quatre victoires sœurs, les plus belles que le soleil aye oncques veu de ses yeulx, de Salamine, de Platee, de Mycale, de Sicile, n'oserent oncques[2] opposer toute leur gloire ensemble à la gloire de la desconfiture[3] du roy Leonidas et des siens au pas des Thermopyles. Qui courut iamais d'une plus glorieuse envie et plus ambitieuse au gaing du combat que le capitaine Ischolas[4] à la perte? Qui plus ingenieusement et curieusement s'est asseuré de son salut que luy de sa ruine? Il estoit commis à deffendre certain passage du Peloponnese contre les Arcadiens : pour quoy faire se trouvant du tout incapable, veu la nature du lieu et inegalité des forces et se resolvant que tout ce qui se presenteroit aux ennemis auroit de necessité à y demourer; d'aultre part, estimant indigne et de sa propre vertu et magnanimité, et du nom lacedemonien, de faillir à sa charge, il print entre ces deux extremités un moyen party de telle sorte : les plus ieunes et dispos de sa troupe, il les conserva à la tuition et service de leur païs et les y renvoya; et avecques ceulx desquels le default estoit moins important, il delibera de soustenir ce pas[5] et par leur mort en faire acheter aux ennemis l'entree la plus chere qu'il luy seroit possible, comme il adveint : car estant tantost environné de toutes parts par les Arcadiens, aprez en avoir faict une

1. C'est-à-dire *en rivalisant avec.* — M. Bréal explique ainsi cette locution *à l'envi :* « Quand on faisait sa mise au jeu, le premier joueur disait : *J'envie,* c'est-à-dire, *j'invite.* Le second : *je renvie,* c'est-à-dire *je renchéris sur la mise,* et l'invitation elle-même s'appelait *l'envi.* L'expression *à l'envi* veut donc dire *à l'invitation l'un de l'autre,* et pour ne pas être en reste. »

2. Jamais, du latin *unquam.*

3. Le mot *déconfiture,* comme on le voit ici, appartenait autrefois au style élevé. L'étymologie est *de* et *conficere,* qui signifie achever.

4. Ischolas était un général spartiate, qui, dans une guerre contre les Arcadiens, imita le dévouement de Léonidas, l'an 369 av. J. C. Voir DIODORE DE SICILE, liv. XV, chap. LXIV.

5. De tenir, de défendre le *passage.*

grande boucherie, luy et les siens feurent touts mis au fil de l'espee. Est il quelque trophee assigné pour les vainqueurs qui ne soit mieulx deu à ces vaincus? Le vray vaincre a pour son roolle l'estour[1], non pas le salut; et consiste l'honneur de la vertu à combattre, non à battre.

Ibid., liv. I, chap. xxx.

Plutarque et Sénèque.

Plutarque[2] et Seneque ont touts deux cette notable commodité pour mon humeur, que la science que i'y cherche y est traictee à pieces descousues, qui ne demandent pas l'obligation d'un long travail, de quoy ie suis incapable : ainsi sont les opuscules de Plutarque, et les epistres de Seneque, qui sont la plus belle partie de leurs escripts et la plus prouffitable. Il ne fault pas grande entreprinse pour m'y mettre; et les quitte où il me plaist : car elles n'ont point de suitte et dependance des unes aux aultres. Ces aucteurs se rencontrent en la pluspart des opinions utiles et vrayes; comme aussi leur fortune les feit naistre environ mesme siecle; touts deux precepteurs de deux empereurs romains[3]; touts deux venus de païs estrangier; touts deux riches et puissants. Leur instruction est de la cresme de la philo-

1. *Estour* ou *estor*, choc, mêlée. Quelques-uns font venir d'*estour* le verbe *estourdir*.

2. C'est Plutarque moraliste que Montaigne oppose ici à Sénèque. L'éloge de Plutarque, auteur des *Vies illustres*, revient aussi souvent sous la plume de Montaigne. C'était encore Plutarque qui inspirait à Henri IV le charmant billet qu'il adressait un jour à sa femme Marie de Médicis : « Vive Dieu ! vous ne m'auriés rien sceu mander qui me fust plus agréable que la nouvelle du plaisir de lecture qui vous a prins. Plutarque me sourit tousjours d'une fresche nouveauté ; l'aimer c'est m'aimer: car il a esté l'instituteur de mon jeune âge. Ma bonne mère, à qui je doibs tout, et qui avoit une affection si grande de veiller à mes bons déportements, et ne vouloir pas, ce disoit-elle, voir en son fils un illustre ignorant, me mit ce livre entre les mains, encore que je ne feusse plus un enfant de mamelle. Il m'a esté comme ma conscience, et m'a dicté à l'oreille beaucoup de bonnes honnestetez et maximes excellentes pour ma conduite et pour le gouvernement des affaires. »

3. Sénèque fut précepteur de Néron ; mais il est douteux que Plutarque ait été le maître de Trajan.

sophie, et presentee d'une simple façon, et pertinente[1]. Plutarque est plus uniforme et constant; Seneque, plus ondoyant et divers; cettuy cy se peine, se roidit et se tend, pour armer la vertu contre la foiblesse, la crainte et les vicieux appetits; l'aultre semble n'estimer pas tant leurs efforts, et desdaigner d'en haster son pas et se mettre sur sa garde; Plutarque a les opinions platoniques, doulces et accommodables à la société civile; l'aultre les a stoïques et epicuriennes, plus esloignees de l'usage commun, mais, selon moy, plus commodes en particulier[2] et plus fermes. Il paroist en Seneque qu'il preste un peu[3] à la tyrannie des empereurs de son temps : car ie tiens pour certain que c'est d'un iugement forcé qu'il condemne la cause de ces genereux meurtriers de Cesar; Plutarque est libre par tout; Seneque est plein de poinctes et saillies; Plutarque, de choses; celuy là vous eschauffe plus et vous esmeut; cettuy cy vous contente davantage et vous paye mieulx : il nous guide, l'aultre nous poulse.

Ibid., liv. II, chap. x.

Les historiens : ceux que Montaigne préfère.

Les historiens sont ma droicte balle[4] : car ils sont plaisants et aysez; et quand et quand[5] l'homme en general, de qui ie cherche la cognoissance, y paroist plus vif et plus entier qu'en nul aultre lieu; la varieté et verité de ses conditions internes, en gros et en detail; la diversité des moyens de son assemblage, et des accidents qui le menacent. Or ceulx qui escrivent les vies, d'autant qu'ils s'amusent plus aux conseils[6] qu'aux evenements, plus à ce qui part

1. Convenable à ce qu'ils veulent prouver.

2. C'est-à-dire plus propres à être pratiquées dans la vie privée qu'appliquées à la vie civile.

3. Qu'il fait quelques concessions.

4. Au jeu de paume, la *droite balle* est celle qui vient du côté droit, qui est le mieux en main.

5. *Quand et quand*, en même temps.

6. L'opposition des *conseils* et des *événements* est expliquée par les mots qui viennent ensuite. Les conseils *partent du dedans*, et nous révèlent ainsi l'homme lui-même; les événements *arrivent au dehors*, et appartiennent à la fortune. Il

du dedans qu'à ce qui arrive au dehors, ceulx là me sont plus propres : voylà pourquoy, en toutes sortes, c'est mon homme que Plutarque. Ie suis bien marry que nous n'ayons une douzaine de Laertius[1] ou qu'il ne soit plus estendu, ou plus entendu[2] : car ie suis pareillement curieux de cognoistre les fortunes et la vie de ces grands precepteurs du monde, comme de cognoistre la diversité de leurs dogmes[3] et fantasies. En ce genre d'estude des histoires, il faut feuilleter, sans distinction, toutes sortes d'aucteurs et vieils et nouveaux, et baragoins[4] et françois, pour y apprendre les choses de quoy diversement ils traictent. Mais Cæsar singulierement me semble meriter qu'on l'estudie, non pour la science de l'histoire seulement, mais pour luy mesme : tant il a de perfection et d'excellence par dessus touts les aultres, quoyque Salluste soit du nombre. Certes, ie lis cet aucteur[5] avec un peu plus de reverence et de respect, qu'on ne lict les humains ouvrages; tantost le considerant luy mesme par ses actions et le miracle de sa grandeur, tantost la pureté et inimitable polissure de son langage, qui a surpassé non seulement touts les historiens, comme dict Cicero[6], mais à l'adventure Cicero mesme : avecques tant de sincerité en ses iugements, parlant de ses ennemis, que, sauf les faulses couleurs de quoy il veult couvrir sa mauvaise cause et l'ordure de sa pestilente ambition[7], ie pense qu'en cela seul on y puisse trouver à redire qu'il a esté trop espargnant à parler de soy : car tant de grandes choses ne peuvent avoir esté executees par luy, qu'il n'y soit allé beaucoup plus du sien qu'il n'y en met.

est naturel que Montaigne, moraliste et observateur avant tout, préfère les biographes aux historiens, que Plutarque « en toutes sortes soit son homme ».

1. Diogène Laerce, de Laerte en Cilicie, vécut au deuxième siècle de l'ère chrétienne. Son ouvrage, en dix livres, est intitulée : *De Vitis, Dogmatibus et Apophthegmatibus clarorum Philosophorum.*

2. Plus intelligent. L'ouvrage de Diogène Laerce manque, en effet, absolument de critique et n'est précieux que par les documents qu'il nous a conservés.

3. De leurs opinions.

4. « Bas-breton *bara*, pain, et *gwin*, vin, mots que les Français entendaient souvent dans la bouche des Bretons, et qui leur servirent à désigner un langage inintelligible. » Littré, au mot *baragouin*.

5. *Cet auteur* désigne César.

6. *Brutus*, chap. LXXV.

7. Sur l'ambition de César, voir au livre II des *Essais* le chapitre XXXIII intitulé : « l'Histoire de Surina. » Cf. aussi le parallèle de César et d'Alexandre (liv. II, ch. XXXVI).

I'aime les historiens ou fort simples ou excellents. Les simples, qui n'ont point de quoy y mesler quelque chose du leur, et qui n'y apportent que le soing et la diligence de r'amasser tout ce qui vient à leur notice, et d'enregistrer, à la bonne foy, toutes choses sans chois et sans triage, nous laissent le iugement entier pour la cognoissance de la verité : tel est, entre aultres, pour exemple, le bon Froissard[1], qui a marché, en son entreprinse, d'une si franche naïfveté, qu'ayant faict une faulte, il ne craint aulcunement de la recognoistre et corriger en l'endroict où il en a esté adverty, et qui nous represente la diversité mesme des bruits qui couroient, et les differents rapports qu'on luy faisoit : c'est la matiere de l'histoire nue et informe; chascun en peult faire son proufit autant qu'il a d'entendement. Les bien excellents ont la suffisance[2] de choisir ce qui est digne d'estre sceu; peuvent trier, de deux rapports, celuy qui est plus vraysemblable; de la condition des princes et de leurs humeurs, ils en concluent les conseils, et leur attribuent les paroles convenables : ils ont raison de prendre l'auctorité de regler nostre creance à la leur; mais, certes, cela n'appartient à gueres de gents. Ceulx d'entre[3] deux (qui est la plus commune façon) nous gastent tout; ils veulent nous mascher les morceaux; ils se donnent loy de iuger, et par consequent d'incliner l'histoire à leur fantasie : car, depuis que le iugement pend d'un costé[4], on ne se peult garder de contourner et tordre la narration à ce biais : ils entreprennent de choisir les choses dignes d'estre sceues, et nous cachent souvent telle parole, telle action privee, qui nous instruiroit mieulx; obmettent, pour choses incroyables, celles qu'ils n'entendent pas, et peut estre encores telle chose, pour ne le sçavoir dire en bon latin ou françois. Qu'ils estalent hardiment leur eloquence et leur discours, qu'ils iugent à leur poste; mais qu'ils nous laissent aussi de quoy iuger aprez eulx; et qu'ils n'alterent ny dispensent, par leurs raccourciments et par leur choix, rien sur le

1. Voir sur Froissard ce qui a été dit dans l'introduction de cet ouvrage, page XVIII.

2. Sont capables de. *Suffisance* n'a pas, chez Montaigne, le sens de *présomption*, mais de *capacité*. Le mot garde encore ce sens au dix-septième siècle.

3. Les historiens qui ne sont ni *simples* ni *excellents*.

4. Dès que leur jugement incline d'un côté, ils ne peuvent s'empêcher de présenter les faits de manière à justifier leurs préférences.

corps de la matiere, ains qu'ils nous la r'envoyent pure et entiere en toutes ses dimensions.

Ibid., liv. II, chap. x.

La bibliothèque de Montaigne.

Le commerce des livres a pour sa part la constance et facilité de son service. Cettuy cy costoye tout mon cours[1], et m'assiste par tout; il me console en la vieillesse et en la solitude; il me descharge du poids d'une oysifveté ennuyeuse et me desfaict à toute heure des compaignies qui me faschent; il esmousse les poinctures de la douleur, si elle n'est du tout extreme et maistresse. Pour me distraire d'une imagination importune, il n'est que de recourir aux livres : ils me destournent facilement à eulx et me la desrobbent; et si ne se mutinent pas, pour veoir que ie ne les recherche qu'au default de ces aultres commoditez plus reelles, vifves et naturelles; ils me receoivent tousiours de mesme visage. Ie ne voyage sans livres, ny en paix, ny en guerre; toutesfois il se passera plusieurs iours et des mois, sans que ie les employe; ce sera tantost, dis ie, ou demain, ou quand il me plaira; le temps court et s'en va cependant, sans me blecer : car il ne se peult dire combien ie me repose et seiourne en ceste consideration, qu'ils sont à mon costé pour me donner du plaisir à mon heure; et à recognoistre combien ils portent de secours à ma vie. C'est la meilleure munition que i'aye trouvé à cet humain voyage; et plaincls extremement les hommes d'entendement qui l'ont à dire[2]. I'accepte plustost tout aultre sorte d'amusement, pour legier qu'il soit, d'autant que cettuy cy ne me peult faillir[3].

1. Ce commerce des livres suit tout le cours de ma vie.

2. *Avoir à dire* signifie *manquer de.* Ainsi Balzac (*Lettres*, liv. V, lettre IX) : « Il faisait parade d'un visage remarquable par de grandes plaies et par un œil *qu'il avait à dire*, » qui *lui manquait.*

3. Montaigne veut dire qu'il accepte les autres distractions d'autant mieux que ses livres, étant toujours sous sa main, lui assurent un plaisir qui ne peut lui faire défaut.

Chez moy, ie me destourne un peu plus souvent à ma librairie[1], d'où, tout d'une main, ie commande à mon mesnage[2]. Ie suis sur l'entree, et veois soubs moy mon iardin, ma bassecourt, ma court et la pluspart des membres de ma maison. Là, ie feuillette à cette heure un livre, à cette heure un aultre, sans ordre et sans desseing, à pieces descousues. Tantost ie resve; tantost i'enregistre et dicte[3] en me promenant, mes songes que voicy. Elle est au troisiesme estage d'une tour[4] : le premier, c'est ma chapelle; le second, une chambre et sa suitte où ie me couche souvent, pour estre seul; au-dessus, elle a une grande garderobbe : c'estoit, au temps passé, le lieu plus inutile de ma maison. Ie passe là et la plus part des iours de ma vie, et la plus part des heures du iour, ie n'y suis iamais la nuit. A sa suite est un cabinet assez poly[5], capable à recevoir du feu pour l'hyver, tresplaisamment percé : et si ie ne craignois non plus le soing que la despense, le soing qui me chasse de toute besongne, i'y pourrois facilement couldre à chaque costé une gallerie de cent pas de long et douze de large, à plain pied, ayant trouvé touts les murs montez, pour aultre usage, à la haulteur qu'il me fault. Tout lieu retiré requiert un promenoir; mes pensees dorment, si ie les assis; mon esprit ne va pas seul, comme si[6] les iambes l'agitent : ceux qui estudient sans livre en sont touts là. La figure en est ronde, et n'a de plat que ce qu'il faut à ma table et à mon siege; et vient m'offrant, en se courbant, d'une veue, touts mes livres, rengés sur des pulpitres à cinq degrez tout à l'environ[7]. Elle a trois veues de riche et libre prospect[8], et seize pas de vuide en diametre. En hyver, i'y suis moins

1. Bibliothèque.

2. Le *ménage*, au seizième siècle, comprend tous les soins domestiques.

3. *J'enregistre*, c'est-à-dire, je *prends des notes*, et ensuite *je dicte*. — Cf. le début du chap. XXXVII du livre II des *Essais :* « Un valet qui me servoit à les escrire (mes imaginations) soubs moy, pensa faire un grand butin de m'en desrobber plusieurs pieces choisies à sa poste (à sa convenance) : cela me console qu'il n'y fera pas plus de gaing que i'y ay faict de perte. »

4. Le château de Montaigne, aux environs de Castillon (Gironde) a été acheté par M. Magne, ancien ministre de Napoléon III, et l'on peut encore reconnaître toute l'exactitude de la description de Montaigne.

5. Assez élégant.

6. *Comme si*, c'est-à-dire, *comme lorsque*.

7. Montaigne veut dire que sa bibliothèque est circulaire et lui offre ses livres rangés à l'entour sur cinq rangs.

8. *Prospect* (du latin *prospectus*), vue qui s'étend au loin.

continuellement : car ma maison est iuchee sur un tertre, comme dict son nom, et n'a point de piece plus esventee que cette cy, qui me plaist d'estre un peu penible[1] et à l'escart, tant pour le fruict de l'exercice, que pour reculer de moy la presse. C'est là mon siege : i'essaye à m'en rendre la domination pure, et à soustraire ce seul coing à la communauté et coniugale, et filiale, et civile; par tout ailleurs ie n'ay qu'une auctorité verbale, en essence[2], confuse. Miserable à mon gré, qui n'a chez soy, où estre à soy; où se faire particulierement la court[3]; où se cacher! L'ambition paye bien ses gents, de les tenir tousiours en montre comme la statue d'un marché : *magna servitus est magna fortuna*[4] : ils n'ont pas seulement leur retraict pour retraicte. Ie n'ay rien iugé de si rude en l'austerité de vie que nos religieux affectent, que ce que ie veois, en quelqu'une de leurs compaignies, avoir pour regle une perpetuelle societé de lieu, et assistance nombreuse entre eulx, en quelque action que ce soit; et trouve aulcunement plus supportable d'estre tousiours seul, que ne le pouvoir iamais estre.

Ibid., liv. III, chap. III.

Du caractère des guerres civiles.

Monstrueuse guerre! les aultres agissent au dehors; cette cy encores contre soy, se ronge et se desfaict par son propre venin. Elle est de nature si maligne et ruyneuse, qu'elle se ruyne quand et quand le reste, et se deschire et despece de rage. Nous la veoyons plus souvent se dissouldre par elle mesme, que par disette d'aulcune chose necessaire, ou par

1. Parce que Montaigne, pour s'y rendre, est obligé de traverser la cour et de monter au troisième étage de sa tour. — Montaigne oublie ici de dire que sur les solives saillantes du plafond de la bibliothèque étaient tracées cinquante-quatre inscriptions grecques et latines, tirées des Écritures et des auteurs profanes. Ces inscriptions ont été relevées par MM. Galy et Lapeyre, dans l'intéressante relation qu'ils ont publiée (1861) de leur visite au château de Montaigne.

2. Purement nominale.

3. Se faire la cour à soi-même, s'occuper de soi.

4. Sénèque, *Consol. ad Polybium*, chap. xxvi.

la force ennemie. Toute discipline la fuyt : elle vient guarir la sedition, et en est pleine ; veult chastier la desobeïssance, et en montre l'exemple ; et, employee à la deffense des loix, faict sa part de rebellion à l'encontre des siennes propres. Où en sommes nous? nostre medecine porte infection! En ces maladies populaires, on peult distinguer, sur le commencement, les sains des malades; mais quand elles viennent à durer, comme la nostre, tout le corps s'en sent, et la teste et les talons; aulcune partie n'est exempte de corruption : car il n'est air qui se hume si gouluement, qui s'espande et penetre, comme faict la licence. Nos armees ne se lient et tiennent plus que par ciment estrangier[1] : des François on ne sçait plus faire un corps d'armee constant et reglé. Quelle honte! il n'y a qu'autant de discipline que[2] nous en font veoir des soldats empruntez! Quant à nous, nous nous conduisons à discretion, et non pas du chef[3], chascun selon la sienne; il a plus à faire au dedans qu'au dehors : c'est au commandant de suyvre, courtizer et plier, à luy seul d'obeïr; tout le reste est libre et dissolu. Il me plaist de veoir combien il y a de lascheté et de pusillanimité en l'ambition; par combien d'abiection et de servitude il luy fault arriver à son but; mais cecy me desplaist il, de veoir des natures debonnaires, et capables de iustice, se corrompre touts les iours au maniement et commandement de cette confusion. La longue souffrance engendre la coustume; la coustume, le consentement et l'imitation. Nous avions assez d'ames mal nees, sans gaster les bonnes et genereuses : si que, si nous continuons, il restera malayseement à qui fier la santé de cet estat, au cas que fortune nous la redonne.

Platon ne consent pas qu'on face violence au repos de son païs, pour le guarir, et n'accepte pas l'amendement qui trouble et hazarde tout, et qui couste le sang et ruyne des citoyens; establissant l'office d'un homme de bien, en ce cas, de laisser tout là; seulement prier Dieu qu'il y porte sa main extraordinaire : et semble sçavoir mauvais gré à

1. Montaigne entend par là les mercenaires, lansquenets et reîtres, qui servaient dans nos armées. Voir *la Masure saccagée*, d'Agrippa d'Aubigné, dans nos *Morceaux choisis pour la Classe de Troisième*, page 431.

2. Il n'y a de discipline qu'autant que.....

3. Non pas *à discrétion*, selon la volonté du chef, mais chacun selon la nôtre.

Dion[1], son grand amy, d'y avoir un peu aultrement procedé. I'estois platonicien de ce costé là, avant que ie sceusse qu'il y eust de Platon au monde[2]. Ie doubte souvent si, entre tant de gents qui se meslent de telle besongne, nul s'est rencontré d'entendement si imbecille, à qui on aye en bon escient persuadé que, renversant la police, le magistrat et les loix, en la tutelle desquelles Dieu l'a colloqué, desmembrant sa mere et en donnant à ronger les pieces à ses anciens ennemis, remplissant des haines parricides les courages fraternels, appellant à son ayde les diables et les furies, il puisse apporter secours à la sacrosainte doulceur et iustice de la loy divine. L'ambition, l'avarice, la cruauté, la vengeance n'ont point assez de propre et naturelle impetuosité; amorçons les et les attisons par le glorieulx tiltre de iustice et devotion. Il ne se peult imaginer un pire estat des choses, qu'où la meschanceté vient à estre legitime, et prendre, avecques le congé du magistrat, le manteau de la vertu. L'extreme espece d'iniustice, selon Platon, c'est que ce qui est iniuste soit tenu pour iuste.

Ibid., liv. III, chap. XII.

1. Dion, exilé par Denys le Jeune, tyran de Syracuse, revint avec une armée, chassa Denys, et fut lui-même assassiné l'an 354 avant Jésus-Christ.

2. Montaigne n'a jamais parlé autrement. Voir particulièrement le chap. XXII du liv. I des *Essais*, où il dit : « Qui se mesle de choisir et de changer, usurpe l'auctorité de iuger, et se doibt faire fort de veoir la faulte de ce qu'il chasse et le bien de ce qu'il introduict. » Mais, en recommandant l'obéissance même aux mauvais princes, Montaigne fait une juste distinction : « Nous debvons la subiection et obeissance egalement à touts roys, car elle regarde leur office; mais l'estimation, non plus que l'affection, nous ne la debvons qu'à leur vertu. » (*Essais*, liv. I, ch. III.)

LA SATIRE MÉNIPPÉE.

(1593.)

La *Satire Ménippée* [1] est un pamphlet politique en prose et en vers, composé en 1593 en faveur de Henri IV et contre les Ligueurs. L'instigateur de ce pamphlet fut Pierre Le Roy, chanoine de Rouen, sur lequel on ne saurait rien de plus, si l'historien de Thou n'avait loué, en passant, son bon sens droit et sa haine des factions. Ce fut dans la maison de Gillot, chanoine de la Sainte-Chapelle, où se réunissaient de spirituels érudits, que Pierre Le Roy avait, dit-on, inspiré à plusieurs de ses amis la pensée d'achever avec l'arme du ridicule la ruine du parti des Ligueurs, vendu à l'Espagne ou à la maison de Lorraine. Ceux qui entrèrent dans cette sorte de conspiration patriotique furent : Pierre Pithou, procureur général au Parlement de Paris ; Nicolas Rapin, gentilhomme du Poitou ; Passerat, professeur au Collège de France ; Florent Chrestien, ancien précepteur de Henri IV, et Gilles Durand, avocat au Parlement [2].

La *Satire Ménippée* a pour objet la tenue des États, convoqués à Paris, le 10 février 1593, par le duc de Mayenne. Dans ces États, on le sait, les Espagnols proposèrent d'abolir la loi salique, de ne pas reconnaître le roi de Navarre comme légitime souverain, quand même il abjurerait, et de déclarer l'infante d'Espagne reine de France. De leur côté, les Ligueurs n'ouvrirent aucun avis favorable aux intérêts français. Cette assemblée servit à mettre plus vivement en lumière les passions et l'égoïsme des partis, et son meilleur résultat, a-t-on bien dit, fut d'avoir provoqué la *Satire Ménippée*, qui ne fut pas moins utile à Henri IV, au parti national et à la paix, que la bataille d'Ivry. Le plan de la *Satire Ménippée* rappelle, par sa simplicité, le cadre des farces de notre vieux théâtre. La scène s'ouvre par la parade des deux charlatans, l'un Espagnol et l'autre Lorrain, qui sont venus dresser leur boutique dans la cour du Louvre, pour débiter une drogue nouvelle, apportée d'Espagne, grâce à laquelle on peut en toute sûreté de conscience être fourbe, athée, criminel. Après une parodie burlesque de la procession de la Ligue, qui eut lieu en 1590, nous assistons à la séance d'ouverture des États généraux, et chacun des orateurs,

1. Ménippe, philosophe cynique, dont parle souvent Lucien, avait écrit, au quatrième siècle avant l'ère chrétienne, de mordantes satires en prose et en vers. De là ce nom de *Ménippée* que Varron, contemporain de César, avait déjà emprunté pour désigner ses propres satires.

2. Sur ces différents noms, lire l'intéressante étude intitulée *Les Auteurs de la Ménippée*, au début de la *Satire Ménippée*, donnée par Charles Labitte.

à commencer par Mayenne, au lieu de déguiser adroitement son égoïsme, l'étale avec une plaisante ingénuité. Toute cette première partie est un chef-d'œuvre de gaieté satirique. Quand le légat d'Espagne et les représentants des ordres privilégiés ont achevé leurs ridicules harangues, la parole est accordée à d'Aubray, député du tiers État. Alors la bouffonnerie fait place au sérieux; la parodie, à la vraie éloquence. C'est la patrie elle-même qui semble inspirer à d'Aubray ce mâle et puissant langage, noble protestation de tous les bons citoyens contre cette longue anarchie entretenue par les factions espagnole et lorraine. Cette harangue, qui fut composée par Pierre Pithou, peut être regardée, comme le manifeste du parti politique, qui voulait, en ouvrant à Henri IV les portes de Paris, arracher la France à la domination étrangère, la rendre à elle-même et sauver l'unité nationale.

La destinée ordinaire des pamplets est de survivre rarement aux passions qu'ils ont flattées ou combattues. La *Ménippée*, cependant. par ses qualités propres, a pris place dans notre histoire littéraire. On jugera, par quelques extraits, si le temps a éteint cette fine raillerie, cette verve de bon sens, ce mélange d'atticisme et de mordante causticité, au service cette fois d'une bonne cause. « Dans ce livre, dit très bien Saint-Marc Girardin, chaque acteur a une part de vérité contemporaine, qui marque sa date et son nom, et une part de vérité abstraite et philosophique, qui lui donne quelque chose d'éternel. C'est par là que la *Ménippée* est autre chose qu'un admirable pamphlet, car les pamphlets ne peignent des gens que les costumes et les dehors. La *Ménippée*, qui est une comédie, perce jusqu'à l'homme, et, sous les ridicules du jour, elle montre et fait ressortir les passions éternelles de notre nature[1]. »

Harangue de monsieur le lieutenant[2].

Messieurs, vous serez tous tesmoins que depuis que j'ay pris les armes pour la saincte Ligue, j'ay tousjours eu ma

1. Consulter de préférence, pour le texte et les commentaires, l'édition, citée plus haut, de Charles Labitte. On lira avec fruit la préface de Charles Nodier qui précède l'édition qu'il a donnée. M. Lenient a consacré une étude approfondie à la *Satire Ménippée*, dans son livre *De la Satire en France au seizième siècle.*

2. Charles de Lorraine, duc de Mayenne, naquit en 1554. Il était le troisième fils du duc François de Guise. Après le meurtre de ses frères Henri le Balafré et le cardinal de Guise, il quitta son gouvernement de Bourgogne et se rendit à Paris, où, le 12 février 1589, il fut investi du titre de lieutenant général de l'État et couronne de France. Son influence, dans les conseils de la Ligue, fut

conservation en telle recommandation que j'ay preferé de tres bon cœur mon interest particulier à la cause de Dieu, qui sçaura bien se garder sans moy et se venger de tous ses ennemys : mesme je puis dire avec verité que la mort de mes freres ne m'a point tant outré, quelque bonne mine que j'aye faict, que le desir de marcher sur les erres[1] que mon pere et mon bon oncle, le cardinal, m'avoyent tracees, et dedans lesquelles mon frere le Balafré estoit heureusement entré. Vous sçavez qu'à mon retour de mon expedition de Guyenne, que les Politiques appellent incagade[2], je n'effectuay pas en ceste ville ce que je pensoy : à cause des traistres qui advertissoyent le tyran leur maistre. Davantage, vous n'ignorez pas que je ne voulus point engager mon armee à aucun grand exploict, ni siege difficile (en quoy toutesfois Castillon me trompa[3], que je pensoy emporter en trois jours), afin de me reserver plus entier pour executer mes catholiques desseins. Quant à mon armee de Dauphiné, je luy feis tousjours faire halte, et me tins aux escoutes, pour attendre si aux Estats de Blois[4] vous auriez affaire de moy. Mais les choses y ayant pris le contrepied de nos souhaits et attentes, vous veistes en quelle diligence je vous vins trouver en ceste ville, et avec quelle dexterité mon cousin le connestable d'Aumale[5] cy present fit prealablement descendre le Saint Esprit en poste sur une partie de messieurs de Sorbonne[6]. Car aussi tost dit, aussi tost faict : et de là sont procedez tous nos beaux exploicts de guerre; de là

supérieure à celle des Seize eux-mêmes. Ce fut lui qui, après beaucoup d'hésitations, convoqua les États généraux de 1593. Après la reddition de Paris, il essaya de prolonger la guerre ; mais, en 1596, il se rallia à Henri IV et lui resta fidèle. — On ne sait, parmi les auteurs de la *Ménippée*, quel est celui qui a composé la harangue dont nous donnons ici un extrait.

1. *Erres* (du latin *iter*), terme de chasse, au propre *traces* du cerf. Au figuré, *suivre les erres* de quelqu'un, c'est l'imiter dans sa conduite.

2. Ce mot désignait une bravade et aussi le mauvais succès d'une entreprise. Regnard s'est encore servi du verbe *incaguer*. Voir nos *Morceaux choisis* pour la classe de Troisième, page 582.

3. Castillon-sur-Dordogne (Gironde), dont Mayenne s'empara en 1586, après un siège de deux mois, et que les huguenots reprirent la même année.

4. Les seconds États de Blois, pendant lesquels Henri III fit assassiner le duc de Guise (23 décembre 1588).

5. Charles de Lorraine, duc d'Aumale, auquel les Seize, en 1589, déférèrent le commandement de Paris.

6. Allusion au décret de la Faculté de théologie qui déliait les sujets du serment de fidélité à l'égard de Henri III (janvier 1589).

ont pris origine ces mil'liers de saincts martyrs françois, qui sont morts de glaive, de faim, de feu, de rage, de desespoir et autres violences, pour la cause de la saincte Union; de là est venu le chastiment de tant de piaffeurs, qui vouloyent faire les galants et s'accomparer aux princes; de là procede la ruyne et demolition de tant d'eglises et monasteres qui nuisoyent à la seureté de nos bonnes villes; de là tant de sac et pillage que nos bons soldats, francs archers, et novices ont faict en maintes villes, bourgs et villages. Bref, par nostre bonne diligence, nous avons faict que ce royaume, qui n'estoit qu'un voluptueux jardin de tout plaisir et abondance, est devenu un grand et ample cymetiere universel, plein de force belles croix peinctes, bieres, potences et gibets[1].....

J'ay cent fois violé ma foy particulierement juree à mes amis et parents, pour parvenir à ce que je desire sans en faire semblant. Quant à la foy publique, j'ay tousjours estimé que le rang que je tiens m'en dispensoit assez. Je ne parleray point des voyages que j'ay faict faire vers le Biarnois[2] pour l'amuser d'un accord ou je ne pensay jamais : les plus fins de mon party y ont esté embarquez, et n'en ont senty que la fraischeur du rasoir[3]. J'en ay bien apasté d'autres qui ne s'en vantent pas, et qui ont traicté pour moy à deux fins, tant pour haster nos amis de nous secourir, et que pour amuser nos ennemis à la moustarde[4], et si le Biarnois eust voulu croire quelques uns de son conseil[5], qui ont tousjours crié qu'il ne falloit rien aigrir de peur de desesperer tout, nous aurions maintenant beau jeu, au lieu que nous voyons que les peuples se sont mis d'eux mesmes à souhaiter et demander la paix, chose que nous devons tous craindre plus que la mort, et aymeroy cent fois mieux me faire Turcq ou Juif, avec la bonne grace et congé de nostre Sainct Pere, que de veoir ces heretiques relaps retour-

1. Carrier, un des plus odieux terroristes de 1793, a dit : « Nous ferons un cimetière de la France, plutôt que de ne pas la régénérer à notre manière. »

2. Vers le *Béarnais*, c'est-à-dire Henri IV, encore Henri roi de Navarre.

3. *Sentir la fraîcheur du rasoir*, c'est sentir les aspérités, le morfil d'un rasoir *fraîchement* repassé.

4. Expression populaire qui signifie *amuser quelqu'un par des bagatelles*, attendu que dans un repas la moutarde n'est qu'un assaisonnement.

5. Comme le maréchal de Biron et d'O, surintendant des finances, qui détournèrent Henri IV, après la bataille d'Ivry, de marcher sur Paris.

ner jouir de leur bien, que vous et moy possedons à juste tiltre, et de bonne foy par an et jour[1], voire plus.

Hé Dieu, mes amis, que deviendrions nous s'il falloit tout rendre? S'il falloit que je revinsse à mon ancien estat, comment entretiendroy je mon plat[2] et mes gardes? Il me faudroit passer par des secretaires et tresoriers de l'espargne tous nouveaux, au lieu que les nostres passent par mes mains. Mourons, mourons plutost que d'en venir là : c'est une belle sepulture que la ruyne d'un si grand royaume que celui-cy, soubs lequel il nous faut ensevelir, si nous ne pouvons grimper dessus. Jamais homme qui est monté où je suis, n'en devala[3] que par force : il y a plusieurs portes pour entrer à la puissance que j'ay; mais il n'y a qu'une yssue seule pour en sortir, qui est la mort. C'est pourquoy, voyant qu'un tas de politiques qui sont parmy nous nous rompent la teste de leur paix et de leur monarchie françoise, je me suis advisé de leur presenter une mommerie d'Estats, et, apres avoir differé tant que j'ay peu, pour eluder et faire refroidir les instantes poursuites de leurs deputez, je vous ay icy convoquez pour y donner ordre avec vous et feuilleter ensemble leurs cayers pour sçavoir où le mal leur tient, et qui sont nos amis et nos ennemis. Mais pour ne point vous en mentir, ce n'est que pour leur clorre le bec et leur faire croire que nous travaillons fort pour le public et entendons volontiers à faire accord..... Je conjure donc toute ceste catholique assemblee de tenir la main et employer verd et sec[4] pour empescher que les Parisiens et autres villes ne nous viennent rompre la teste de leur paix, mais qu'elles prennent la mort en gré et souffrent leur totale ruyne, plutost que d'y penser et d'en ouvrir la bouche. Il faut racler des prieres de l'Eglise ces fascheux mots : *Da pacem, Domine*, comme monsieur le legat vous

1. En terme de jurisprudence, *an et jour* signifie *l'année révolue et un jour en plus.*

2. Ma table. « Le duc de Mayenne, dit Mézeray, était pesant de corps, grand dormeur et grand mangeur; Henri IV, au contraire, prompt, actif et vigilant, ne se tenant pas si longtemps au lit que l'autre se tenait à table. »

3. N'en descendit. (*Dé,* préfixe, et *val :* aller le long d'un val.) Chateaubriand a cherché à rajeunir ce vieux mot : « Pauvres enfants (Auvergnats) qui dévalent bien tristes de leurs montagnes. » Voir LITTRÉ au mot *Dévaler.*

4. C'est-à-dire employer toutes ses ressources pour faire réussir une affaire : métaphore prise de ceux qui, pour faire un grand feu, y mettent le bois vert et le bois sec.

pourra tantost faire entendre qu'ils ne sont point de l'essence de la messe, ny mots sacramentaux : faisons seulement semblant et bonne mine.

Satire Ménippée. Harangue de monsieur le lieutenant. Édit. Labitte.

Harangue de monsieur d'Aubray[1], pour le tiers État.

Nous n'avons plus rien de propre, que nous puissions dire : cela est mien; tout est à vous, messieurs, qui nous tenez le pied sur la gorge, et qui remplissez nos maisons de garnisons. Nos privileges et franchises anciennes sont à vau l'eau; nostre hostel de ville, que j'ay veu estre l'asseuré refuge du secours des roys en leurs urgentes affaires, est à la boucherie[2]; nostre cour de parlement est nulle, et l'université devenue sauvage. Mais l'extremité de nos miseres est, qu'entre tant de malheurs et de necessitez, il ne nous est pas permis de nous plaindre, ny demander secours; et faut qu'ayants la mort entre les dents, nous disions que nous nous portons bien, et que nous sommes trop heureux d'estre malheureux pour si bonne cause. O Paris, qui n'es plus Paris, mais une spelunque de bestes farouches, une citadelle d'Espagnols, de Wallons et Neapolitains[3], un asyle et seure retraicte de voleurs, meurtriers et assassinateurs, ne veux tu jamais te ressentir de ta dignité[4] et te souvenir qui tu as esté, au prix de ce que tu es; ne veux-tu jamais te guarir de ceste frenesie qui, pour un legitime et gratieux roy, t'a engendré cinquante roytelets et cinquante tyrans? Te voila aux fers, te voila en l'inquisition d'Espagne, plus into-

1. Claude d'Aubray, ancien prévôt des marchands, était regardé comme le chef des Politiques à Paris. Habile et courageux, il ne cessa de combattre les Seize et multiplia les démarches auprès de tous ceux qui pouvaient servir le parti de la paix. — La harangue que lui prête la *Ménippée* est de Pierre Pithou.

2. Allusion à Charles Boucher, prévôt des marchands.

3. En effet, la garnison entretenue par Philippe II à Paris était composée d'Espagnols, de Wallons et d'Italiens.

4. C'est-à-dire *te souvenir* avec un désir de vengeance. *Se ressentir* a ce sens au dix-septième siècle. Par exemple Pascal : « Un homme qui a reçu un soufflet *sans s'en ressentir* (sans en avoir du ressentiment) est accablé d'injures. » *Pensées*, § v.

lèrable mille fois et plus dure à supporter aux esprits nez libres et francs, comme sont les François, que les plus cruelles morts dont les Espagnols se sauroyent adviser. Tu n'as peu supporter une legere augmentation de tailles et d'offices et quelques nouveaux edicts qui ne t'importoyent nullement; et tu endures qu'on pille tes maisons, qu'on te rançonne jusques au sang, qu'on emprisonne les senateurs[1], qu'on chasse et bannisse tes bons citoyens et conseillers; qu'on pende, qu'on massacre tes principaux magistrats; tu le vois et tu l'endures; tu ne l'endures pas seulement, mais tu l'approuves, et le loues, et n'oserois et ne sçaurois faire autrement. Tu n'as peu supporter ton roy si debonnaire, si facile, si familier, qui s'estoit rendu comme concitoyen et bourgeois de ta ville, qu'il a enrichie, qu'il a embellie de somptueux bastiments, accreue de forts et superbes remparts, ornee de privileges et exemptions honorables[2] : que dis-je? peu supporter? c'est bien pis : tu l'as chassé de sa ville, de sa maison, de son lict : quoy chassé? tu l'as poursuivy : quoi poursuivy? tu l'as assassiné, canonizé l'assassinateur et faict des feux de joye de sa mort[3]. Et tu vois maintenant combien ceste mort t'a prouffité : car elle est cause qu'un autre est monté en sa place, bien plus vigilant, bien plus laborieux, bien plus guerrier, et qui sçaura bien te serrer de plus pres, comme tu as à ton dam[4] deja experimenté.

Je vous prie, messieurs, s'il est permis de jetter encore ces derniers abois en liberté, considerons un peu quel bien et quel prouffit nous est venu de cette detestable mort que nos prescheurs nous faisoyent croire estre le seul et unique moyen pour nous rendre heureux[5]. Mais je ne puis en discourir qu'avec trop de regret de veoir les choses en l'estat

1. Les membres du Parlement.

2. L'historien serait loin de confirmer cet éloge de Henri III. On pourra lire le portrait de ce prince par Mézeray dans nos *Morceaux choisis* pour la classe de Troisième, page 77.

3. Henri III, assassiné par Jacques Clément, le 1er août 1589. On a là un des exemples les plus frappants de cette figure de rhétorique appelée *gradation*, par laquelle on accumule plusieurs termes ou plusieurs idées qui enchérissent l'une sur l'autre.

4. A ton dommage (*damno tuo*).

5. Sur les orateurs de la Ligue, on lira avec intérêt le travail de M. Labitte intitulé : *De la Démocratie chez les Prédicateurs de la Ligue*. La doctrine du régicide fut ouvertement prêchée.

qu'elles sont au prix qu'elles estoyent lors : chacun avoit sa vaisselle d'argent, et sa tapisserie, et ses meubles; mais maintenant qui se peut vanter d'avoir de quoy vivre pour trois semaines, si ce ne sont les voleurs qui se sont engraissez de la substance du peuple, et qui ont pillé à toutes mains les meubles des presents et des absents. Avons nous pas consommé peu à peu toutes nos provisions, vendu nos meubles, fondu nostre vaisselle, engagé jusques à nos habits pour vivoter bien chetivement? Où sont nos sales et nos chambres tant bien garnies, tant diaprees et tapissees? Où sont nos festins et nos tables friandes[1]? Nous voila reduits au laict et au fromage blanc, comme les Souysses; nos banquets sont d'un morceau de vache pour tous metz; bien heureux qui n'a point mangé de chair de cheval et de chiens, et bien heureux qui a tousjours eu du pain d'avoine et s'est peu passer de bouillie de son, vendue au coing des rues, aux lieux qu'on vendoit jadis les friandises de langues, caillettes et pieds de mouton, et n'a pas tenu à monsieur le legat et à l'ambassadeur Mendosse que n'ayons mangé les os de nos pères, comme font les sauvages de la Nouvelle Espagne[2]. Peut on se souvenir de toutes ces choses sans larmes et sans horreur? et ceux qui en leur conscience sçavent bien qu'ils en sont cause peuvent ils en ouyr parler sans rougir et sans apprehender la punition que Dieu leur reserve pour tant de maux dont ils sont autheurs? Mesmement, quand ils se representeront les images de tant de pauvres bourgeois, qu'ils ont veuz par les rues tomber tous roides morts de faim; les petits enfants mourir à la mammelle de leurs meres allangouries, tirants pour neant, et ne trouvants que succer; les meilleurs habitants et les soldats marcher par la ville appuyez d'un baston, pasles et foibles,

1. « Le discours de d'Aubray, dit M. Lenient, n'est pas seulement celui d'un honnête, mais d'un habile homme. Il s'adresse aux nobles instincts comme aux petites faiblesses. »

2. « Le 15 juin 1590, dom Bernardin de Mendosse, ambassadeur d'Espagne, se trouva en une assemblée chez M. Courtin, conseiller en la cour, où se faisait une épreuve de pain, où on mêlait de l'avoine. Là, cet ambassadeur fit ouverture d'un moyen, savoir de faire passer sous la meule et par le moulin les os des morts qui étaient au cimetière des Innocents de Paris, pour les réduire en poudre, laquelle trempée et mollifiée avec de l'eau servirait à faire du pain, ce qui fut exécuté, et on le nomma le *pain de madame de Montpensier*, qui en avait loué l'invention. Cela dura peu, parce que ceux qui en mangèrent moururent. Il fut dit lors qu'il avait été fait à ce dessein. » *Mémoires* de Du Puy.

plus blancs et plus ternis qu'images de pierre, ressemblants plus des fantosmes que des hommes[1]. Fut il jamais barbarie et domination pareille à celle que nous voyons et endurons? Où est l'honneur de nostre Université? Où sont les colleges? Où sont les escholiers? Où sont les leçons publiques où l'on accouroit de toutes les parts du monde? Où sont les religieux estudiants aux couvents? Ils ont pris les armes, les voilà tous soldats debauchez. Où est la reverence qu'on portoit aux gens d'eglise et aux sacrez mysteres? Chacun maintenant faict une religion à sa guise[2]. Où sont les princes du sang, qui ont tousjours esté personnes sacrees, comme les colomnes et appuiz de la couronne et monarchie françoise? Où sont les pairs de France, qui devroyent estre icy les premiers pour ouvrir et honorer les Estats[3]? Où est la majesté et gravité du parlement, jadis tuteur des roys et mediateur entre le peuple et le prince? Vous l'avez mené en triomphe à la Bastille, et trainé l'authorité et la justice captive plus insolemment et plus honteusement que n'eussent faict les Turcs; vous avez chassé les meilleurs et n'avez retenu que la racaille passionnee ou de bas courage : encore, parmy ceux qui ont demouré, vous ne voulez pas souffrir que quatre ou cinq disent ce qu'ils pensent, et les menacez de leur donner un *billet*[4] comme à des heretiques ou Politiques. Et neantmoins voulez qu'on croye que ce que vous en faictes n'est que pour la conservation de la religion et de l'Estat[5].....

Il n'y a rodomontade[6] d'Espagne qui nous puisse empescher de desirer et demander la paix. Nous n'aurons plus ces sangsues d'exacteurs et maletostiers[7]; on ostera ces

1. *Ressembler quelqu'un* se trouve encore chez Malherbe et chez Bossuet.

2. En 1592, on avait songé, dans le parti de la Ligue, à créer un anti-pape, qui eût été Renaud de Beaune, archevêque de Bourges. Voir DE THOU, livre CIII.

3. Il n'y avait aux États de la Ligue aucun officier de la couronne légitimement établi.

4. Ce qu'on a appelé plus tard une *lettre de cachet*.

5. Le *paysan du Danube* de La Fontaine exprimera d'autres idées, mais il n'aura pas un ton plus ferme, un langage plus net et plus hardi.

6. « *Rodomont*, personnage créé par le Boiardo et adopté par l'Arioste, et qui est renommé par sa vaillance et son caractère altier et insolent dans les guerres fictives de Charlemagne et des Sarrasins d'Afrique. Le Boiardo le nomma d'abord *Rodomonte*, signifiant, d'après Scheler : qui roule des montagnes; de *rotare*, rouler, et *monte*, montagne. » LITTRÉ, au mot *Rodomont*.

7. *Maltostier* est ici employé comme terme d'administration : c'est celui qui

lourd imposts qu'on a inventé à l'Hostel de Ville sur les meubles et marchandises libres et sur les vivres qui entrent aux bonnes villes, où il se commet mil abuz et concussions, dont le profict ne revient pas au public, mais à ceux qui manient les deniers et s'en donnent par les joues[1]. Nous n'aurons plus ces chenilles qui succent et rongent les belles fleurs des jardins de la France et s'en peignent de diverses couleurs, et, en un moment, de petits vers rampants contre terre deviennent grands papillons volants[2], peinturez d'or et d'azur. Nous n'aurons plus tant de gouverneurs qui font les roytelets; nous serons exempts de leurs tyrannies et exactions, et ne serons plus sujets aux gardes et sentinelles[3] où nous perdons la moitié de nostre temps, consommons nostre meilleur aage et acquerrons des catarres et maladies qui ruynent nostre santé. Nous aurons un roy qui donnera ordre à tout et retiendra tous ces tyranneaux en crainte et en devoir, qui chastiera les violents, punira les refractaires, exterminera les voleurs et pillards, retranchera les aisles aux ambitieux, fera rendre gorge à ces esponges et larrons des deniers publics, fera contenir un chacun aux limites de sa charge, et conserver tout le monde en repos et tranquillité. Enfin, nous voulons un roy pour avoir la paix. Mais nous ne voulons pas faire comme les grenouilles, qui, s'ennuyants de leur roy paisible, esleurent la cicogne, qui les devora toutes. Nous demandons un roy et chef naturel, non artificiel, un roy desja faict et non à faire, et n'en voulons point prendre le conseil des Espagnols, nos ennemis inveterez, qui veulent estre nos tuteurs par force. Nous ne voulons pour conseillers et medecins ceux de Lorraine, qui de long-temps beent[4] apres nostre mort. Le roy

perçoit un droit qui n'est pas dû (*mala, tolta, de tollere*, mauvaise prise). Le mot n'est plus aujourd'hui qu'un terme de dénigrement.

1. *S'en donner par les joues*, c'est se livrer aux plaisirs de la table.

2. On comprend l'équivoque du mot *volants*.

3. « Tout habitant de Paris était tenu au service de guerre. Chacun des seize quartiers fournissait journellement douze cents hommes armés pour garder les murailles, les places publiques et faire le blocus de Vincennes. » Édition Labitte.

4. C'est l'ancien verbe *béer* (dont l'étymologie est incertaine), et qui est devenu *bayer*, qu'il faut se garder de confondre avec *bâiller*. *Béer* et *bayer*, au propre, c'est tenir la bouche ouverte en regardant quelque chose (bayer aux corneilles), et au figuré, désirer vivement quelque chose. Le verbe latin *hiare* a cette double acception.

que nous demandons est desja faict par la nature, né au vray parterre des fleurs de France, jetton droit et verdoyant du tige[1] de sainct Louys. Ceux qui parlent d'en faire un autre se trompent et ne sçauroyent en venir à bout.

Allons, allons donc, mes amis, tous d'une voix luy demander la paix : il n'y a paix si inique qui ne vaille mieux qu'une tres juste guerre. *O quam speciosi pedes nuntiantium pacem, nuntiantium bona et salutem!* dit Isaye. O que ceux ont les pieds beaux, qui portent la paix et annoncent le salut et sauveté du peuple! que tardons nous à chasser ces fascheux hostes, insolents animaux, qui devorent nostre substance, et nos biens comme sauterelles? Allons, monsieur le legat, retournez à Rome. Allons, messieurs les agents et ambassadeurs d'Espagne, nous sommes las de vous servir de gladiateurs à outrance, et nous entretuer pour vous donner du plaisir. Allons, messieurs de Lorraine, nous vous tenons pour fantosmes de protection, sangsues du sang des princes de France; et que monsieur le lieutenant ne pense pas nous empescher ou retarder par ses menaces : nous luy disons haut et clair, et à vous tous, messieurs ses cousins et alliez, que nous sommes François, et allons avec les François exposer nostre vie et ce qui nous reste de bien pour assister nostre roy, nostre bon roy, nostre vray roy, qui vous rangera aussy bientost à la mesme recognoissance, par force, ou par un bon conseil que Dieu vous inspirera, si en estes dignes[2].

Ibid. Harangue de monsieur d'Aubray.

1. *Tige*, au seizième siècle, est tantôt masculin, tantôt féminin. Montaigne l'a employé dans les deux genres. L'étymologie (*tibia*, jambe d'une plante) justifie le féminin.

2. D'Aubray fut chassé de Paris au commencement de l'année 1594 pour avoir parlé trop librement. On trouvera dans l'édition de C. Labitte, page 202, note 2, la curieuse lettre par laquelle le duc de Mayenne le priait « d'aller prendre du repos chez lui », n'ayant autre dessein, ajoutait-il, que « d'empêcher la ruine du public en conservant la religion ».

BALZAC.

(1596-1655).

Né à Angoulême en 1596, Jean-Louis Guez de Balzac avait été dans sa jeunesse attaché au duc d'Épernon et à son fils le cardinal de La Valette. Présenté à la cour, il ne tarda pas à acquérir de la réputation par les lettres qu'il adressait aux personnes illustres de son temps. « Si le progrès de son style, disait le cardinal du Perron, répond à de si grands commencements, il sera bientôt le maître des maîtres. » Ce fut bientôt le titre que lui décernèrent ses contemporains. La république des lettres, selon Pellisson, était devenue une monarchie gouvernée par Balzac. On racontait que des malades avaient été guéris à la vue des lettres de Balzac. On disait couramment que Sénèque était monotone auprès de Balzac, et Cicéron vide. Retiré près d'Angoulême, dans le château dont il portait le nom, il grandissait encore par l'éloignement, comme plus tard Voltaire à Ferney. Lui-même se plaignait d'être *persécuté, assassiné par des civilités qui lui venaient des quatre parties du monde:* il trouvait un soir, ajoutait-il, sur la table de sa chambre « cinquante lettres qui lui demandaient des réponses, mais des réponses éloquentes, des réponses à être montrées, à être copiées, à être imprimées[1] ». Ces années brillantes ne durèrent pas. Richelieu se refroidit à son égard. La critique s'enhardit. Le père Goulu, provincial des feuillants, releva les défauts saillants de Balzac, le faste des mots sans proportion avec l'idée, la monotonie du ton, la bizarrerie des comparaisons. Balzac ne provoqua pas un sérieux retour de l'opinion publique par les traités qu'il composa pour répondre au défi qui lui avait été porté de produire une œuvre de longue haleine. Dans *le Prince* (1631), on goûta peu cet idéal de la royauté dont chaque trait, à la fin de chaque chapitre, était rapporté à Louis XIII. L'*Aristippe ou la Cour* ne parut qu'un long et monotone panégyrique de Richelieu, et le

1. Voir la XXIe des *Dissertations critiques et morales.* C'est encore de lui-même que Balzac parle dans les lignes suivantes : « Pour l'achever, il vient ici des importuns en personne, quelquefois de plus de cent lieues, et tout exprès, si on les veut croire, qui lui donnent le coup de la mort, lui disant pour leur premier compliment que sa haute réputation et la célébrité qu'il a donnée au lieu où il est, les ont obligés à venir voir cette personne si connue et ce village si renommé; qu'il ne doit point trouver mauvaise une si juste et si honnête curiosité que la leur. Un de ces curieux lui commença, il y a quelques jours, sa harangue par le respect et la vénération qu'il avait toujours eue pour lui et pour *messieurs ses livres.* »

Socrate chrétien, inspiré à Balzac par les querelles du jansénisme naissant, ne parvint pas, malgré quelques brillantes pages, à ranimer un enthousiasme définitivement tombé. Balzac occupa ses dernières années par des études théologiques, et, sans doute pour expier une vanité autrefois trop sensible, il demanda par testament à être enterré dans un hôpital d'Angoulême, aux pieds des pauvres qui y sont ensevelis. Il mourut en 1655.

Ce qu'il est juste de dire de Balzac, c'est que, le premier, il a écrit supérieurement, dans ses moments heureux, notre langue parvenue à sa maturité. Ses lettres, qui sont des dissertations morales, politiques ou littéraires, avaient précisément les qualités qu'il restait à acquérir après le seizième siècle : le mérite d'une composition sage, la précision dans les termes, la noblesse soutenue dans le ton. « Lorsque, fatigué, a dit Villemain, de l'incorrection et de la dureté des écrivains du seizième siècle, on arrive à Balzac, et que l'on remarque la pompe majestueuse et savante de ses périodes, on explique, on justifie l'admiration de son siècle. Telle est la puissance de l'harmonie sur les organes des hommes, que, même déplacée, elle les subjugue et les enchante. Cependant le talent de Balzac a disparu dans la perfection même de la langue. L'heureuse combinaison des tours et la noblesse des termes sont entrées dans le trésor de la prose oratoire ; l'exagération emphatique, le faux goût, les recherches, sont demeurés sur le compte de Balzac ; et l'on n'a plus compris la gloire de cet écrivain, parce que ses fautes lui restaient, tandis que ses qualités heureuses étaient devenues la propriété commune de la langue qu'il avait embellie[1]. »

Les chefs d'empire au double tribunal de la renommée et de la conscience.

Que les princes se glorifient tant qu'il leur plaira de ne voir rien que le ciel qui soit plus élevé que leur trône; qu'ils parlent tant qu'ils voudront de l'indépendance de leurs couronnes : il y a deux tribunaux dont ils ne peuvent décliner la juridiction, et devant lesquels il faut tôt ou tard

1. *Discours d'ouverture du Cours d'Éloquence française* (1822). — Lire sur Balzac : *Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Olivet ; *les Caractères* de La Bruyère (chapitre 1er des *Ouvrages de l'Esprit*); *Port-Royal*, par Sainte-Beuve (liv. II, chap. VII-IX); le Ve chapitre des *Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*, par M. P. Jacquinet, et le chapitre III (2e partie) du *Tableau de la Littérature française au dix-septième siècle avant Corneille et Descartes*, par M. J. Demogeot. M. Geruzez a consacré à Balzac une notice intéressante.

qu'ils se représentent : c'est, au dehors, le tribunal de la renommée, et celui de la conscience, au dedans. Quoi qu'ils fassent, quoi qu'ils disent, ils sont du ressort de ces deux juges : ils ne sauraient s'empêcher de comparaître devant l'un et l'autre tribunal et d'y rendre compte de leurs actions.

Tibère a humilié toutes les âmes, il a dompté tous les courages[1], il a mis sous ses pieds toutes les têtes, il s'est élevé au-dessus de la raison, de la justice et des lois; il pense avoir ôté à Rome jusqu'à la liberté de la voix et de la respiration : ou les pauvres Romains sont muets, ou ils n'ouvrent la bouche que pour flatter le tyran[2]. Mais un homme possédera-t-il sans trouble la gloire d'être plus craint que les dieux (on parlait ainsi en ce temps-là)? Goûtera-t-il sans contradiction le fruit de cette victoire inhumaine qu'il a remportée sur les esprits? Jouira-t-il paisiblement des avantages de sa cruauté, de la peur et du silence de ses sujets, de la lâcheté et des mensonges de ses courtisans? La vérité, qu'on retient captive, ne sortira-t-elle point par quelque endroit? ne paraîtra-t-elle point en quelque lieu, à la honte et à la confusion de Tibère? Oui, certes, et d'une étrange sorte.

Des extrémités de l'Orient il lui vient une grande lettre, qui délivre la vérité opprimée, qui la venge des espions et des délateurs, qui efface les odes et les panégyriques de la flatterie. Cette lettre injurieuse est écrite de la main du roi des Parthes, et il n'y a pas moyen de la supprimer[3]. Ce

1. *Courage* est souvent pris au dix-septième siècle dans le sens le plus étendu du latin *animus*, cœur, esprit.

2. M. J. Chénier, dans sa tragédie de *Tibère* (acte I, sc. 1), a tracé, avec une énergie éloquente, en imitant Tacite, le tableau de l'odieuse tyrannie que Rome supportait en silence :

> Quand sous le crime heureux tout languit abattu,
> Malheur au citoyen coupable de vertu,
> Et dont la gloire offense, à Rome ou dans l'armée,
> Tibère impatient de toute renommée.
> Les délateurs, vendant leurs voix et leurs écrits,
> Viennent dans son palais marchander les proscrits;
> Lui seul des tribunaux fait pencher la balance;
> Le sénat le contemple et décrète en silence;
> Les regards sont muets, les lois n'osent parler;
> Tibère à ses genoux voit l'univers trembler,
> Et, subissant lui-même un tyrannique empire,
> Eprouve, en l'ordonnant, la frayeur qu'il inspire.....

3. Cette lettre était écrite à Tibère par Artaban, roi des Parthes. Voir SUÉTONE, *Tiberius*, § LXVI.

n'est point un cartel d'ennemi à ennemi; c'est une satire, c'est un pasquin[1], c'est quelque chose de pis; ou plutôt ce sont les premières pièces d'un procès criminel intenté par le genre humain, que les vices de Tibère avaient offensé. Au nom de toute la terre, un roi se déclare partie et prend la parole contre un empereur.

Après lui avoir reproché sa tête pelée, son visage pétri de boue et de sang, les monstres et les prodiges de ses débauches, en un mot, les plus visibles défauts de sa personne et les crimes les plus connus de sa vie, cette grande lettre, cette lettre injurieuse lui conseille, pour conclusion, de mettre fin par une mort volontaire à tant de maux qu'il souffre et qu'il fait souffrir, l'exhorte de donner par là à toute la terre la seule satisfaction qu'elle pouvait recevoir de lui.

Vous voyez comme la renommée condamne Tibère par la bouche des étrangers; mais la conscience souscrit à cet arrêt par le propre témoignage de Tibère : car, environ ce temps-là[2], il écrit lui-même une autre lettre au sénat, dans laquelle il maudit sa malheureuse grandeur avec des paroles de désespoir. Il découvre à nu les inquiétudes et les peines d'une âme ennuyée de tout, et mal satisfaite de soi-même, abandonnée de Dieu et des hommes; qui a perdu jusqu'à ses propres désirs; qui ne peut ni vivre ni mourir. Il semble qu'il veuille faire pitié à ceux à qui il faisait encore peur.

« Quid scribam vobis, patres conscripti, aut quomodo scribam, aut quid omnino non scribam hoc tempore? Dii me deæque pejus perdant, quam perire me quotidie sentio, si scio. » L'histoire ajoute : « Adeo facinora atque flagitia sua ipsi quoque in supplicium verterant[3]. »

1. *Pasquin* ou *pasquinade* se disait d'une espèce de satire qu'on attachait dans Rome à une vieille statue.

2. On dirait aujourd'hui *vers ce temps-là*.

3. TACITE, *Annales*, liv. VI, chap. VI : « Que vous écrirai-je, pères conscrits? comment vous écrirai-je? ou que dois-je en ce moment ne pas vous écrire? Si je le sais, que les dieux et les déesses me tuent plus cruellement que je ne me sens périr tous les jours. Ses forfaits et ses infamies étaient devenus pour lui-même un supplice. » (Traduction de Burnouf.) Voici la suite du chapitre : « Ce n'est pas en vain que le prince de la sagesse avait coutume d'affirmer que si l'on ouvrait le cœur des tyrans, on le verrait déchiré de coups et de blessures, ouvrage de la cruauté, de la débauche, de l'injustice, qui font sur l'âme les mêmes plaies que fait sur le corps le fouet d'un bourreau. Ni le trône ni la solitude ne préservaient Tibère d'avouer les tourments de sa conscience et les

Les saintes Écritures, et les saints Pères, qui les expliquent, sont partout de l'opinion de l'histoire, et ne trouvent point de pareil supplice à celui de la conscience. Si nous les en croyons, la mauvaise chose que c'est[1], quand le bourreau est la même personne que le criminel. La justice divine paraît quelquefois avec éclat, et fait des exemples qui sont vus de tout le monde; quelquefois aussi elle s'exerce secrètement, et abandonne les méchants à leurs propres cœurs et à leurs propres pensées. Cette impunité apparente n'est ni grâce ni faveur. L'entrée du palais ne montre rien de funeste, et tout rit par le dehors; mais le lieu du supplice, c'est l'intérieur de l'homme, c'est le plus profond de l'âme. Et là-dedans il y a une solitude affreuse et terrible, qui est plus à craindre que les spectateurs et que l'échafaud, parce qu'elle n'a ni qui la console[2] ni qui la plaigne. Sans parler de ce qui se doit faire en l'autre monde, Dieu a divers moyens de se venger de ses ennemis en celui-ci; mais il ne saurait mieux les punir qu'en laissant leur peine à leur discrétion.

Socrate chrétien, VIII.

De la persévérance dans les desseins.

Quant à moi, je ne saurais louer une valeur fortuite et désordonnée. Il n'est pas difficile d'être courageux pour un temps, mais il est difficile de l'être toujours, et l'égalité a été estimée à tel point par certains sages, qu'ils ont cru même que c'était quelque chose de plus excellent de persévérer dans le mal que de n'être pas assuré en la vertu. Il y a une infinité de gens qui feraient de bonnes actions, pourvu qu'elles ne durassent qu'un jour; mais il n'y en a guère qui soient capables de conduire un long dessein; il n'y en a guère de si ardents dont l'émotion ne passe, et qui aient des fougues continues; il n'y en a quasi point qui n'aiment mieux entreprendre plusieurs affaires, et changer

châtiments par lesquels il expiait ses crimes. » Tacite fait allusion au célèbre passage du *Gorgias* de Platon, où le juge des enfers, Rhadamante, fait comparaître devant lui l'âme du grand roi; cf. *République*, liv. IX.

1. Tournure vive et expressive, mais qui paraîtrait aujourd'hui familière.

2. Construction latine : *nihil habet quod*.....

souvent d'occupation, que de s'attacher à un objet et de continuer le même travail.

La plupart des septentrionaux agissent ainsi, et n'ont que des transports et des mouvements soudains. Ils ne se servent point de leur raison à la guerre; mais, recueillant toute leur vigueur ensemble, et jetant dehors toute leur bile, ils font d'abord un extrême effort, après lequel, trouvant plus de résistance qu'ils n'en attendaient, et le propre de la violence étant de durer fort peu, comme ils ont été plus qu'hommes au commencement, ils deviennent moins que femmes dans la suite de leur action; et, comme s'ils sortaient d'un accès de fièvre, ils languissent après avoir été agités. Ils fuient d'ordinaire, s'ils ne font fuir, et se rendent, s'ils ne prennent. Au moins veulent-ils hasarder leur fortune et leurs espérances tout à la fois, et demandent un assaut général ou une bataille, pour n'avoir rien à faire le lendemain[1]. Ils ne songent point à vaincre : ils ne songent qu'à finir la guerre et à sortir des incommodités présentes, voire par leur défaite, voire par leur mort.

Ce brave Gaulois[2] le reconnaît bien dans les Commentaires de son ennemi, où, répondant aux objections de ses accusateurs, il avoue qu'il n'a voulu laisser la charge de l'armée à personne, de peur que celui à qui il l'eût laissée, pressé de l'importunité de la multitude, n'eût été contraint de combattre; à quoi il voyait que tous inclinaient, pour n'avoir pas assez de courage et pour ne pouvoir endurer les fatigues de la guerre. En un autre endroit des mêmes écrits, on peut voir que c'est souvent lâcheté, et non hardiesse, de vouloir tout remettre à la décision d'une bataille, et qu'il se trouve beaucoup plus de gens qui se présentent de leur bon gré à la mort que de ceux qui souffrent virilement la douleur[3].

L'empereur Othon fut vaincu, parce qu'il n'eut pas la patience de vaincre[4]. Il se tua par délicatesse, et aima

1. C'est à peu près ce que dit le marchand d'Horace (*Satires*, I, I), quand il fait l'éloge de la vie militaire, qu'il regrette de n'avoir pas embrassée :

> Militia est potior. Quid enim ? Concurritur ; horæ
> Momento cita mors venit aut victoria læta.

2. C'est Vercingétorix. (CÉSAR, *Comment.*, VII, XX.)

3. CÉSAR, *Comment.*, VII, LXXVII.

4. Voy. le discours de Mucien (TACITE, *Hist.*, II, LXXVI) : « Othonem præpropera ipsius desperatione victum..... »

mieux promptement périr que de se donner de la peine quelque temps. Sans montrer de peur, ni se mettre en fuite, il ne laissa pas d'être déserteur de son parti et fugitif de son armée. Il ne manquait ni de conseil ni de forces; il avait les plus belles troupes et les plus désireuses de bien faire qu'on eût jamais vues; et néanmoins, pour une journée qui ne leur fut pas heureuse, il abandonna la victoire à un ennemi qui, en toutes choses, lui était inférieur, et quitta la partie, à cause qu'il[1] ne gagna pas du premier coup. Il renonça à l'empire, à l'honneur et à la vie, pour ne pouvoir plus supporter le doute et l'incertitude de l'avenir; et le soin de penser tous les jours à ses affaires lui sembla si fâcheux que, pour être de loisir en quelque façon, il résolut de s'ôter du monde.

Nous voyons par là que la mollesse, aussi bien que la nécessité, porte les hommes à désirer les choses extrêmes, et que non seulement les vaillants et les désespérés méprisent la mort, mais aussi les dégoûtés et ceux qui s'ennuient. Le soupçon du mal touche les esprits infirmes plus violemment que le mal même; ils croient faire beaucoup de se garantir de l'agitation par la chute, et préfèrent une condition mauvaise à une condition incertaine. Il leur est impossible de laisser arriver les événements et d'attendre la maturité des choses; ils voudraient hâter le cours de la Providence et avancer ses effets; ils voudraient conduire à leur plaisir ses mouvements et ses périodes; ils voudraient la mener, et non pas la suivre, et que ce fût leur providence, et non pas celle de Dieu.

Le Prince, ch. XXII.

Distinction de la vraie et de la fausse éloquence.

L'éclat ne présuppose pas toujours la solidité, et les paroles qui brillent le plus sont souvent celles qui pèsent le moins. Il y a une faiseuse de bouquets, je ne l'ose nommer Éloquence, qui est toute peinte et toute dorée, qui semble toujours sortir d'une boîte; qui n'a soin que de s'ajuster et ne songe qu'à faire la belle; qui, par conséquent, est plus

1. Tour tombé en désuétude.

propre pour les fêtes que pour les combats, et plaît davantage qu'elle ne sert[1], quoique néanmoins il y ait des fêtes dont elle déshonorerait la solennité et des personnes à qui elle ne donnerait point de plaisir.

Ne se soutenant que d'apparence[2] et n'étant animée que de couleur, elle agit principalement sur l'esprit du peuple, parce que le peuple a tout son esprit dans les yeux et dans les oreilles. Faute de raisons et d'autorité, elle use de charmes et de flatterie. Elle est creuse et vide de choses essentielles, bien qu'elle soit résonnante[3] de tons agréables. Elle est au moins plus délicate que forte, et, ayant sa puissance bornée, ou elle ne porte pas plus loin que les sens, ou, pour le plus, elle ne touche que légèrement le dehors de l'âme.

La vraie éloquence est bien différente de cette causeuse des places publiques, et son style est bien éloigné du jargon ambitieux des sophistes grecs. Disons que c'est une éloquence d'affaires et de service, née pour le commandement et la souveraineté, tout efficace et toute pleine de force. Disons qu'elle agit, s'il se peut, par la parole plus qu'elle ne parle; qu'elle ne donne pas seulement à ses ouvrages un visage et de la grâce, mais un cœur, de la vie et du mouvement[4].

Elle ne s'amuse point à cueillir des fleurs et à les lier ensemble; mais les fleurs naissent sous ses pas. En visant ailleurs, elle les produit. Sa mine est d'une amazone, et sa négligence même ne fait point de tort à sa dignité. Elle ne laisse pas toutefois de se parer, quand il en est besoin, quoiqu'elle soit moins curieuse de ses ornements que de ses armes[5].

Dissertations critiques, II[e].

1. Il faudrait aujourd'hui *plus* qu'elle ne sert, *davantage* suivi de *que* étant considéré comme une incorrection.

2. C'est-à-dire par l'apparence, par les dehors.

3. Au temps de Balzac les participes présents n'étaient pas encore invariables.

4. On peut rapprocher ce passage de quelques idées de Bossuet (dans sa lettre sur l'éducation du grand Dauphin) : ce grand homme voulait aussi que l'éloquence « ne fût pas une discoureuse, dont les paroles n'ont que du son, qu'elle ne fût pas enflée et vide de choses, mais saine et vigoureuse; qu'elle ne fût pas fardée, mais qu'elle eût un teint naturel et une vive couleur, et, pour tout éclat, celui qui sort de la vérité même. »

5. « L'éloquence, a dit Nicole (*Pensées diverses*), ne doit pas seulement causer un sentiment de plaisir, mais elle doit laisser le dard dans le cœur. »

Au cardinal de La Valette[1] qui allait partir pour l'Italie.

Monseigneur, l'espérance que l'on me donne depuis trois mois, que vous devez passer tous les jours en ce pays, m'a empêché jusqu'ici de vous écrire, et de me servir de ce seul moyen qui me reste de me rapprocher de votre personne.

A Rome, vous marcherez sur des pierres qui ont été les dieux de César et de Pompée; vous considérerez les ruines de ces grands ouvrages, dont la vieillesse est encore belle, et vous vous promènerez tous les jours parmi les histoires et les fables; mais ce sont des amusements d'un esprit qui se contente de peu, et non pas les occupations d'un homme qui prend plaisir de naviguer dans l'orage[2]. Quand vous aurez vu le Tibre, au bord duquel les Romains ont fait l'apprentissage de leurs victoires et commencé ce long dessein qu'ils n'achevèrent qu'aux extrémités de la terre; quand vous serez monté au Capitole, où ils croyaient que Dieu était aussi présent que dans le ciel, et qu'il avait enfermé le destin de la monarchie universelle[3]; après que vous aurez passé au travers de ce grand espace qui était dédié aux plaisirs du peuple, je ne doute point qu'après avoir regardé encore beaucoup d'autres choses, vous ne vous lassiez à la fin du repos et de la tranquillité de Rome.

Il est besoin, pour une infinité de considérations importantes, que vous soyez au premier conclave[4]. Quelque grand objet que se propose votre ambition, elle ne saurait rien concevoir de si haut que de donner en même temps un successeur aux consuls, aux empereurs et aux apôtres, et d'aller faire de votre bouche celui qui a la conduite de toutes les âmes.

Lettres, II, 11.

1. Louis de Nogaret, cardinal de La Valette, né en 1593 et mort en 1639, fut un des auxiliaires les plus dévoués de la politique de Richelieu.

2. Ce tour figuré veut dire : *qui est mêlé aux grandes affaires.*

3. Les Romains disaient que les dieux avaient promis l'empire du monde à la ville maîtresse du Capitole : la fierté nationale ajoutait que la promesse divine resterait immuable comme les murs mêmes de la citadelle.

4. Le conclave, c'est-à-dire l'assemblée des cardinaux, devait alors donner un successeur au pape Grégoire XV : le successeur nommé fut Urbain VIII (1623).

DESCARTES.

(1596-1650.)

La vie de Descartes devrait être avant tout l'histoire de son esprit, et cette histoire, il faut la chercher dans le *Discours de la Méthode*. Même au point de vue chronologique, les parties successives du *Discours* répondraient aux divisions naturelles de cette biographie. Né en 1596 à la Haye, village de la Touraine, situé entre Tours et Poitiers, Descartes fit ses études au collège de la Flèche. Il en sort à seize ans, plein de déception sur toutes les sciences, dans lesquelles il n'a trouvé, les mathématiques exceptées, que contradiction et incertitude. Résolu à chercher la vérité en lui-même ou dans le *grand livre du monde*, après un séjour à Paris, il s'engage comme volontaire au service de divers princes d'Allemagne, employant ces années « à voyager, à voir des cours et des armées, à fréquenter des gens de diverses humeurs et conditions, à recueillir diverses expériences et à faire telle réflexion sur les choses qui se présentaient qu'il pût en tirer profit ». Dans l'hiver de l'année 1619, après avoir quitté Francfort, où il avait assisté au couronnement de l'empereur, il se retire sur les frontières de la Bavière dans une solitude, où « n'ayant par bonheur aucuns soins ni passions qui le troublent », il a le loisir de s'entretenir avec ses pensées. Le *Discours de la Méthode* nous fait assister à ce spectacle extraordinaire d'un homme qui se dépouille volontairement de toutes ses opinions, met son esprit comme à l'état de table rase et entreprend de trouver dans sa seule raison le principe qui sera le fondement de ses croyances, transformant ainsi le doute même en un moyen pour arriver à la vérité. Il fixe d'abord les règles dont il se propose, dans cette recherche, de ne jamais s'écarter, et la première est de placer dans l'évidence seule le signe de la vérité. Puis, après avoir tracé une *Morale par provision* pour « ne demeurer point irrésolu dans ses actions, pendant que la raison l'obligera de l'être en ses jugements », s'assurant qu'il n'a rien de mieux à faire que de persévérer dans la voie où il est entré, il recommence à voyager pendant neuf années et enfin, en 1629, il se fixe en Hollande, qu'il choisit comme le pays où il peut vivre et penser librement. Il y séjourne plus de vingt ans et publie successivement les trois grandes œuvres qui contiennent sa doctrine philosophique : en français, le *Discours de la Méthode* (1637) ; et en latin, les *Méditations métaphysiques* (1641) et les *Principes philosophiques* (1644).

Cependant les controverses ardentes que le système de Descartes avait soulevées dans l'Université d'Utrecht finirent par lui rendre

difficile et même dangereux le séjour de la Hollande. Cédant aux instances de la reine de Suède, Christine, il partit en 1649 pour Stockholm, où, quelques mois après (11 février 1650) il succombait aux rigueurs du climat. Seize ans après, ses dépouilles furent rapportées en France.

Il ne saurait être question ici d'exposer et de juger le cartésianisme comme système philosophique; mais chez Descartes à côté du grand penseur, il y a un grand écrivain. Il ne suffit même pas de reconnaître les qualités propres de l'écrivain, la précision des termes, cette clarté qui naît du rapport exact de l'idée au mot, cette simplicité que parfois animent et colorent des images vives et hardies, l'ampleur même de ces périodes se déroulant avec une grandeur sévère. Ce qui n'est pas moins essentiel à marquer, c'est l'influence considérable que Descartes exerça sur tout le dix-septième siècle, plus encore par sa méthode générale que par son système. C'est de Descartes, en effet, que relèvent la philosophie et les moralistes du dix-septième siècle, quand, à son exemple, ils prennent pour point de départ l'étude directe et attentive du *moi*, soit pour s'élever, comme Bossuet et Fénelon, de la connaissance de l'homme à celle de Dieu, soit, comme La Rochefoucauld et Pascal, pour nous renvoyer l'image de nous-mêmes, avec nos faiblesses, nos misères, nos contradictions. S'il est vrai qu'au dix-septième siècle l'objet principal de la littérature, sous toutes ses formes, ait été l'étude approfondie et la peinture de l'homme, on peut dire que personne n'a laissé sur son siècle une empreinte plus profonde que Descartes. En même temps, par une conséquence naturelle, c'était de Descartes que la langue française recevait les qualités qui devaient en faire le plus parfait instrument de la pensée humaine. « Je le considère, dit Cousin, avec Pascal, comme le fondateur de la prose française : Descartes l'a trouvée, et Pascal l'a fixée. Or, Descartes et Pascal, ce sont deux géomètres et deux philosophes; et c'est d'eux que notre prose a reçu d'abord les qualités qui désormais la constituent, et qu'elle doit garder, sous peine de périr. C'est Descartes qui a porté le coup mortel non pas seulement à la scolastique, qui partout succombait, mais à la littérature maniérée de la Renaissance. Il est le Malherbe de la prose; ajoutons qu'il en est le Malherbe et le Corneille tout ensemble. Dès que le *Discours de la Méthode* parut, à peu près en même temps que *le Cid*, tout ce qu'il y avait en France d'esprits solides, amateurs du vrai, du beau et du grand, reconnurent à l'instant même le langage qu'ils cherchaient. Depuis, on ne parla plus que celui-là, les faibles médiocrement, les forts en y ajoutant leurs qualités diverses, mais sur un fond invariable, devenu le patrimoine et la règle de tous[1]. »

1. Pour le texte, consulter l'édition des *Œuvres de Descartes* donnée par Cousin en 1824 ou l'édition de M. Garnier (1835). Lire sur Descartes l'*Éloge* que lui a

Pourquoi Descartes ne publie pas ses recherches sur la physique[1].

Bien qu'il soit vrai que chaque homme est obligé de procurer autant qu'il est en lui le bien des autres, et que c'est proprement ne valoir rien que de n'être utile à personne, toutefois il est vrai aussi que nos soins se doivent étendre plus loin que le temps présent, et qu'il est bon d'omettre les choses qui apporteraient peut-être quelque profit à ceux qui vivent, lorsque c'est à dessein d'en faire d'autres qui en apportent davantage à nos neveux. Comme en effet[2] je veux bien qu'on sache que le peu que j'ai appris jusques ici n'est presque rien à comparaison de ce que j'ignore et que je ne désespère pas de pouvoir apprendre : car c'est quasi le même[3] de ceux qui découvrent peu à peu la vérité dans les sciences que de ceux qui, commençant à devenir riches, ont moins de peine à faire de grandes acquisitions qu'ils n'ont eu auparavant, étant plus pauvres, à en faire de beaucoup moindres; ou bien on peut les comparer aux chefs d'armée, dont les forces ont coutume de croître à proportion de leurs victoires, et qui ont besoin de plus de conduite pour se maintenir après la perte d'une bataille qu'ils n'ont, après l'avoir gagnée, à prendre des villes et des provinces : car c'est véritablement donner des batailles que de tâcher à vaincre toutes les difficultés et les erreurs qui nous empêchent de parvenir à la connaissance de la vérité, et c'est en perdre une que de recevoir quelque fausse opinion touchant une matière un peu générale et importante; il faut après beaucoup plus d'adresse pour se remettre au même état qu'on était auparavant, qu'il ne faut à faire de grands progrès lorsqu'on a déjà des principes qui sont assurés.

consacré Thomas (Cousin l'a réimprimé en tête de son édition). M. Francisque Bouillier a écrit une *Histoire de la Philosophie cartésienne* (1854). Descartes a été l'objet de plusieurs thèses indiquées dans le *Catalogue* publié par MM. Mourier et Deltour (Delalain).

1. Il s'agit du traité intitulé : *Du Monde ou de la Lumière*, qui ne fut imprimé que dix-sept ans après la mort de Descartes par son disciple Clerselier. On sait que dans ce traité Descartes admet le mouvement de la terre.

2. *Comme en effet* est une façon de parler qui sert à confirmer.

3. *La même chose*, idem. Corneille dit également (*Sophonisbe*, acte I, sc. 1) :

> L'ennemi fait *le même*, et l'on voit des deux parts
> Nos sillons hérissés de piques et de dards.

Pour moi, si j'ai ci-devant trouvé quelques vérités dans les sciences (et j'espère que les choses qui sont contenues en ce volume feront juger que j'en ai trouvé quelques-unes), je puis dire que ce ne sont que des suites et des dépendances de cinq ou six principales difficultés que j'ai surmontées, et que je compte pour autant de batailles où j'ai eu l'heur de mon côté; même je ne craindrai pas de dire que je pense n'avoir plus besoin d'en gagner que deux ou trois autres semblables pour venir entièrement à bout de mes desseins, et que mon âge n'est point si avancé que, selon le cours ordinaire de la nature, je ne puisse encore avoir assez de loisir pour cet effet[1]. Mais je crois être d'autant plus obligé à ménager le temps qui me reste que j'ai plus d'espérance de le pouvoir bien employer; et j'aurais sans doute plusieurs occasions de le perdre, si je publiais les fondements de ma physique : car, encore qu'ils soient presque tous si évidents qu'il ne faut que les entendre pour les croire, et qu'il n'y en ait aucun dont je ne pense pouvoir donner des démonstrations, toutefois, à cause qu'il est impossible qu'ils soient accordants avec toutes les diverses opinions des autres hommes, je prévois que je serais souvent diverti par les oppositions qu'ils feraient naître[2].

Discours de la Méthode, VI^e^ partie.

A un de ses amis, qui venait de faire une perte douloureuse dans sa famille.

Quoique je me sois retiré assez loin du monde, la triste nouvelle de votre affliction n'a pas laissé de parvenir jusqu'à moi. Je ne suis pas de ceux qui estiment que les larmes et la tristesse n'appartiennent qu'aux femmes, et que, pour paraître homme de cœur, on doive s'efforcer de montrer

1. Descartes avait en 1637 quarante et un ans.

2. La physique dut à Descartes plusieurs progrès importants, et ses erreurs elles-mêmes mirent sur la voie de la vérité. Ce fut ainsi que sa célèbre hypothèse des *tourbillons* de matière subtile, au sein desquels circulent les planètes, prépara la grande découverte de Newton sur la loi de l'attraction. Descartes aussi avait constaté la pesanteur de l'air avant l'expérience de Pascal au Puy-de-Dôme.

toujours un visage tranquille. J'ai senti depuis peu la perte de deux personnes qui m'étaient très proches, et j'ai éprouvé que ceux qui voulaient me défendre la tristesse l'irritaient, au lieu que j'étais soulagé par la complaisance de ceux que je voyais touchés de mon déplaisir. Mais il doit néanmoins y avoir quelque mesure; et, comme ce serait être barbare que de ne se point affliger du tout lorsqu'on en a sujet, aussi serait-ce faire mal son compte que de ne travailler pas, de tout son pouvoir, à se délivrer d'une passion si incommode.

Il est vrai que les esprits faibles et vulgaires s'imaginent que Dieu est comme obligé de faire pour l'amour d'eux tout ce qu'ils veulent; mais une âme forte et généreuse, comme la vôtre, sachant la condition de notre nature, se soumet toujours à la nécessité de sa loi. Maintenant que votre deuil, ne pouvant plus être utile, ne saurait être accompagné de cette joie et satisfaction intérieure qui suit les actions vertueuses, si je pensais que votre raison ne le pût vaincre, j'irais importunément vous trouver, et je tâcherais par toute sorte de moyens de vous distraire, parce que je ne sache point d'autre remède pour un tel mal.

Quant à l'intérêt de la personne que vous regrettez, ni la raison ni la religion ne font craindre du mal, après cette vie, à ceux qui ont vécu en gens d'honneur, mais au contraire l'une et l'autre leur promet des joies et des récompenses[1]. Je sais bien que je ne vous apprends ici rien de nouveau; mais on ne doit pas mépriser les bons remèdes parce qu'ils sont vulgaires; et, m'étant servi de celui-ci avec fruit, j'ai cru être obligé de vous l'écrire.

Recueil des *Pensées* de Descartes, par l'abbé Émery, pages 212 et suivantes.

1. J'ai éprouvé, dit encore ailleurs Descartes, « qu'il est un remède très puissant, non seulement pour me faire supporter la mort de ceux que j'ai le plus aimés, mais aussi pour m'empêcher de craindre la mienne. Ce remède consiste dans la considération de la nature de nos âmes, que je pense connaître si clairement durer après cette vie, et être nées pour des plaisirs et des félicités beaucoup plus grandes que celles dont nous jouissons en ce monde (pourvu que par nos dérèglements nous ne nous rendions pas indignes, et que nous ne nous exposions point aux châtiments qui sont préparés aux méchants), que je ne puis concevoir autre chose de la plupart de ceux qui meurent, sinon qu'ils passent dans une vie plus douce et plus tranquille que la nôtre, et que nous les irons trouver quelque jour. »

A Balzac pour lui vanter le séjour d'Amsterdam, qu'il habite.

J'ai porté ma main contre mes yeux pour voir si je ne dormais point, lorsque j'ai lu dans votre lettre que vous aviez dessein de venir ici; et, maintenant encore, je n'ose me réjouir autrement de cette nouvelle que comme si je l'avais seulement songée. Cependant je ne trouve pas fort étrange qu'un esprit grand et généreux comme le vôtre ne puisse s'accommoder de ces contraintes serviles auxquelles on est obligé à la cour : vous devez même pardonner à mon zèle, si je vous invite à choisir Amsterdam pour votre retraite, et à le préférer à toutes les plus belles demeures de France et d'Italie, et même à ce célèbre ermitage que vous habitiez l'année passée [1]. Quelque accomplie que puisse être une maison des champs, il y manque toujours une infinité de commodités qui ne se trouvent que dans les villes, et la solitude même qu'on y espère ne s'y rencontre jamais parfaitement. Je veux bien que vous y trouviez un canal qui fasse rêver les plus grands parleurs, une vallée si solitaire qu'elle puisse leur inspirer du transport et de la joie; mais malaisément peut-il se faire que vous n'ayez aussi quantité de petits voisins qui vous font quelquefois importuner, et dont les visites sont encore plus incommodes que celles que vous recevez à Paris, au lieu qu'en cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce le négoce, chacun y est tellement attentif à son profit, que j'y pourrais demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. Je vais me promener tous les jours au milieu d'un grand peuple avec autant de liberté et de repos que vous en auriez dans vos allées, et je n'y considère pas autrement les hommes que j'y vois, que je ferais les arbres qui se rencontrent dans vos forêts ou les animaux qui y paissent. Le bruit même de leur tracas n'interrompt pas plus mes rêveries que ferait celui de quelque ruisseau. Si je fais quelque réflexion sur leurs actions, j'en reçois le même plaisir que vous auriez de voir les paysans qui cultivent vos campagnes : car je vois que tout leur travail sert à embellir le lieu de ma demeure et à faire que je n'y

1. Balzac habitait, près d'Angoulême, la terre qui porte son nom.

manque d'aucune chose. S'il y a du plaisir à voir croître les fruits dans vos vergers et à y être dans l'abondance jusqu'aux yeux, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien autant à voir venir ici des vaisseaux qui nous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes et tout ce qu'il y a de rare en Europe? Quel autre lieu pourrait-on choisir, dans le reste du monde, où toutes les commodités de la vie soient si faciles à trouver que dans celui-ci? Quel autre pays où l'on puisse jouir d'une liberté aussi entière, où l'on puisse dormir avec moins d'inquiétude, où il y ait toujours des armées sur pied, exprès pour nous garder, où les empoisonnements, les trahisons, les calomnies, soient moins connus, et où il soit demeuré plus de restes de l'innocence de nos aïeux[1]?

Même recueil, *Discours préliminaire*, p. xi.

Pensées extraites des lettres de Descartes.

Je crois que, comme il n'y a aucun bien au monde, excepté le bon sens, qu'on puisse absolument nommer bien, il n'y a aussi aucun mal dont on ne puisse tirer quelque avantage avec le bon sens.

Il me semble que les maux qui nous touchent nous-mêmes ne sont point comparables à ceux qui touchent nos amis; et, au lieu que c'est une vertu d'avoir pitié des moindres afflictions qu'ont les autres, c'est une espèce de lâcheté de s'affliger pour aucune des disgrâces que la fortune peut nous envoyer.

Les âmes vulgaires attendent en vain leur félicité de la fortune; nous ne saurions l'avoir que de nous-mêmes.

1. Cette lettre est datée du 15 mai 1631. Cette année même Balzac donnait *le Prince*, qui fut reçu froidement par le public. Les défauts de Balzac commençaient à susciter contre lui un retour d'opinion, et, comme on le voit par la lettre de Descartes, l'irritation de Balzac était assez vive pour que la pensée lui fût même venue de quitter la France.

Semblables aux abeilles et aux araignées qui travaillent sur les fleurs, les lecteurs, suivant la diversité de leur génie, ne cueillent sur les livres, les uns que le miel, et les autres que le venin ; et c'est ainsi que l'étude des lettres rend les hommes nés avec de bonnes inclinations meilleurs et plus sages, et ceux qui sont nés avec des inclinations contraires plus méchants et plus fous.

La maxime que j'ai le plus observée, en toute la conduite de ma vie, a été de suivre seulement le grand chemin et de croire que la principale finesse est de ne vouloir point du tout user de finesse.

Ibid., passim.

LA ROCHEFOUCAULD.

(1613-1680.)

« Il y a toujours eu du *je ne sais quoi* en tout M. de La Rochefaucauld. » Telle est la première ligne du portrait que le cardinal de Retz a fait de La Rochefoucauld, et elle suffirait déjà à indiquer la difficulté de pénétrer jusqu'au fond un personnage qu'il importerait cependant de bien connaître pour découvrir le lien qui existe entre l'homme et le moraliste. Né à Paris en 1613, dans sa première jeunesse, il est, comme Retz, un ennemi de Richelieu; mais ce qui l'engage dans ces intrigues, c'est moins son goût naturel ou son ambition que l'entraînement de l'exemple et une sorte de point d'honneur qui lui vient du milieu où il vit. Aussi sa conduite est-elle indécise et équivoque. Il en est de même au temps des Importants et au temps de la Fronde. Comme soldat, il a le courage et la fierté de sa race. Au siège de Bordeaux, il défend avec acharnement les faubourgs de la ville maintes fois perdus et repris par l'armée royale. Au combat du faubourg Saint-Antoine, avec Condé, il fait des prodiges de valeur aussi héroïques qu'inutiles, et il rentre blessé aux yeux d'un coup de mousquet, ce qui lui fait perdre la vue pendant longtemps. Mais ce qui surtout caractérise La Rochefoucauld, c'est qu'il négocie sans cesse, qu'il est constamment l'intermédiaire d'un parti auprès de l'autre. Au rapport du cardinal de Retz, on disait « que tous les matins M. de La Rochefoucauld faisait une brouillerie, et que tous les soirs il travaillait à un rhabillement ». Quoi qu'il en soit, il sut tourner à son profit ses talents de négociateur : car, au rétablissement de la paix, il obtint, avec son pardon, de rentrer dans ses charges et ses honneurs. Comme le cardinal de Retz, il vit sa vieillesse entourée de tout ce que la société et les lettres comptaient d'esprits délicats, curieux de cette conversation piquante et sérieuse dont il a lui-même si bien défini les conditions et exprimé le charme. Les noms de M^me^ de Sévigné et de M^me^ de La Fayette sont liés au souvenir de cette période de la vie de La Rochefoucauld, comme le nom de M^me^ de Longueville au souvenir de sa jeunesse bruyante et révoltée. La Rochefoucauld mourut en 1680, un an seulement après le cardinal de Retz.

Les *Mémoires* où La Rochefoucauld fait le récit des événements auxquels il a été mêlé parurent en 1662. La composition en est régulière et serrée; la phrase, généralement courte; le mot, rapide et juste. Ils firent époque pour la netteté et l'élégance, qui, à cette date encore, n'étaient pas une qualité commune. Leur défaut, c'est de ressembler moins à des mémoires, où la passion personnelle aurait son excuse, qu'à un précis écrit d'une plume sobre, correcte

mais froide. Il y a un lien cependant entre les *Mémoires* de La Rochefoucauld et ses *Maximes*, son œuvre la plus célèbre. « Les *Mémoires* de La Rochefoucauld, a dit, en effet, M. Nisard, sont le récit de la Fronde ; ses *Maximes* sont la moralité du récit. » Cela veut dire que la Fronde n'a pas été seulement pour La Rochefoucauld comme un champ d'expériences et d'études, dont il avait le droit de faire son profit, un épisode même précieux en un sens pour un moraliste, parce que tous les traits de son modèle, qui est l'homme, s'accusent plus vivement dans des temps de trouble, sous le choc de passions et d'intérêts en lutte; mais l'erreur et le tort de La Rochefoucauld, c'est d'avoir généralisé ses observations, d'avoir fait de l'humanité, comme on l'a dit heureusement, une Fronde agrandie. Car nous ne devons pas être la dupe de quelques atténuations dans la forme consenties par La Rochefoucauld, des mots *souvent, quelquefois, d'ordinaire*, destinés à corriger l'effet trop directement blessant de certaines pensées ; ses *Maximes* sont un système, et l'unité de ce système est dans la maxime épigraphe mise par La Rochefoucauld en tête de son recueil : « Nos vertus ne sont le plus souvent que des vices déguisés. » Aux yeux du moraliste, en effet, toute action humaine renferme un motif égoïste qui la détermine; les vertus, même les plus opposées, en apparence, à la vanité, à l'intérêt, à l'orgueil, ne sont, à les regarder de près, que des calculs raffinés et des formes plus subtiles d'un amour-propre qui se cherche partout et toujours. Mais puisque la même cause, l'amour de soi, produit des effets aussi contraires, ici l'égoïsme, là la générosité, il faut bien cependant reconnaître que dans ces actes, dont La Rochefoucauld nie le principe vertueux, il y a du moins un élément qui a modifié le mobile intéressé et égoïste. Or, cet élément est précisément le bien. Et dès lors, si le sentiment moral a une place dans l'explication des actes humains, dans la détermination de nos motifs, le principe de La Rochefoucauld est détruit. Il ne reste plus qu'une question de proportion. Et, en admettant, comme le prouve l'expérience, que le sentiment moral s'ajoute à l'amour de soi et le corrige, l'homme pourra de degré en degré s'élever jusqu'au point où l'amour de soi sera complétement vaincu, absorbé par le sentiment moral. Mais si la pensée générale du livre prête à de graves critiques, combien de maximes ne pourrait-on pas citer d'une justesse pénétrante, et qui nous aident nous-mêmes à nous mieux connaître, à nous juger sans complaisance ? Et surtout ce qui était nouveau dans les *Maximes* de La Rochefoucauld, qui précédèrent de quatre années (1665) la publication des *Pensées* de Pascal, c'était cette langue d'une si vive concision, d'une netteté si parfaite et qui fait ressembler certaines maximes de La Rochefoucauld à des médailles admirablement frappées, dont le relief et le dessin sont inaltérables[1].

1. Consulter, pour le texte, l'édition des *Œuvres complètes de La Rochefoucauld*

Du caractère d'un grand génie, et de la différence des esprits en général.

Bien que toutes les qualités de l'esprit se puissent rencontrer dans un grand génie, il y en a néanmoins qui lui sont propres et particulières : ses lumières n'ont point de bornes; il agit toujours également et avec la même activité; il discerne les objets éloignés comme s'ils étaient présents; il comprend, il imagine les plus grandes choses; il voit et connaît les plus petites; ses pensées sont relevées, étendues, justes et intelligibles : rien n'échappe à sa pénétration, et elle lui fait souvent découvrir la vérité au travers des obscurités qui la cachent aux autres.

Un bel esprit[1] pense toujours noblement; il produit avec facilité les choses claires, agréables et naturelles; il les fait voir dans leur plus beau jour, et il les pare de tous les ornements qui leur conviennent; il entre dans le goût des autres, et retranche de ses pensées ce qui est inutile ou ce qui peut déplaire.

Un esprit adroit, facile, insinuant, sait éviter et surmonter les difficultés; il se plie aisément à ce qu'il veut; il sait connaître l'esprit et l'humeur de ceux avec qui il traite; et, en ménageant leurs intérêts, il avance et il établit les siens.

Un bon esprit voit toutes choses comme elles doivent être

publiée par M. A. Chassang (Garnier, 2 vol. 1884). Cette édition contient, en outre, une étude de M. Chassang sur la vie de La Rochefoucauld, des notices étendues sur ses divers ouvrages et un lexique sur les particularités de la langue de l'écrivain. Une partie fort curieuse de la publication de M. Chassang est la réunion des *Lettres relatives aux Maximes*, qui nous donnent les jugements des contemporains sur le livre de La Rochefoucauld. On sait que Mme de Sévigné a souvent parlé de La Rochefoucauld dans ses *Lettres*. Voir aussi la fable de La Fontaine *L'Homme et son Image* (liv. I, fable XI). Sur La Rochefoucauld écrivain et moraliste, lire V. COUSIN : *Madame de Sablé*, chap. III; SAINTE-BEUVE : *Portraits de Femmes*, *Causeries du Lundi*, tome XI, et *Nouveaux Lundis*, tome V; DE SACY : *Variétés littéraires*, tome I; PRÉVOST-PARADOL : *Essai sur les Moralistes français*.

1. L'expression de *bel esprit* est prise ici dans son sens favorable. Cependant La Rochefoucauld nous apprendra tout à l'heure que ce terme, par l'abus qui en avait été fait, servait déjà « plus souvent pour tourner les gens en ridicule que pour les louer ». Ce qui n'empêche pas Boileau de dire encore dans l'*Art poétique* (1674) :

> O vous donc qui, brûlant d'une ardeur périlleuse,
> Courez du *bel esprit* la carrière épineuse.....

vues; il leur donne le prix qu'elles méritent; il les fait tourner du côté qui est le plus avantageux, et il s'attache avec fermeté à ses pensées, parce qu'il en connaît toute la force et toute la raison.

Il y a de la différence entre un esprit utile et un esprit d'affaires : on peut entendre les affaires, sans s'appliquer à son intérêt particulier; il y a des gens habiles dans tout ce qui ne les regarde pas, et très malhabiles dans tout ce qui les regarde; et il y en a d'autres, au contraire, qui ont une habileté bornée à ce qui les touche, et qui savent trouver leur avantage en toutes choses.

On peut avoir tout ensemble un air sérieux[1] dans l'esprit, et dire souvent des choses agréables et enjouées. Cette sorte d'esprit convient à toutes personnes et à tous les âges de la vie. Les jeunes gens ont, d'ordinaire, l'esprit enjoué et moqueur, sans avoir l'air sérieux, et c'est ce qui les rend souvent incommodes.

Rien n'est plus malaisé à soutenir que le dessein d'être toujours plaisant[2], et les applaudissements qu'on reçoit quelquefois en divertissant les autres ne valent pas que l'on s'expose à la honte de les ennuyer souvent quand ils sont de méchante humeur.

La moquerie est une des plus agréables et des plus dangereuses qualités de l'esprit : elle plaît toujours quand elle est délicate; mais on craint toujours aussi ceux qui s'en servent trop souvent. La moquerie peut néanmoins être permise quand elle n'est mêlée d'aucune malignité, et quand on y fait entrer[3] les personnes mêmes dont on parle.

Il est malaisé d'avoir un esprit de raillerie sans affecter d'être plaisant, ou sans aimer à se moquer : il faut une grande justesse pour railler longtemps sans tomber dans l'une ou l'autre de ces extrémités.

La raillerie est un air de gaieté qui remplit l'imagination et qui lui fait voir en ridicule les objets qui se présentent : l'humeur y mêle plus ou moins de douceur ou d'âpreté.

1. Nous dirions : On peut avoir *du sérieux* dans l'esprit, etc.

2. Cf. La Bruyère (*De la Société et de la Conversation*) : « L'on marche sur les mauvais plaisans, et il pleut par tout pays de cette sorte d'insectes. Un bon plaisant est une pièce rare : à un homme qui est né tel, il est encore fort délicat d'en soutenir longtemps le personnage; il n'est pas ordinaire que celui qui fasse rire se fasse estimer. » — « Diseur de bons mots, a dit aussi Pascal, mauvais caractère. »

3. Quand on la fait accepter par...

Il y a une manière de railler, délicate et flatteuse, qui touche seulement les défauts que les personnes dont on parle veulent bien avouer, qui sait déguiser les louanges qu'on leur donne sous des apparences de blâme, et qui découvre ce qu'elles ont d'aimable, en feignant de le vouloir cacher.

Un esprit fin et un esprit de finesse sont très différents. Le premier plaît toujours : il est délié, il pense des choses délicates et voit les plus imperceptibles; un esprit de finesse ne va jamais droit : il cherche des biais et des détours pour faire réussir ses desseins. Cette conduite est bientôt découverte; elle se fait toujours craindre et ne mène jamais aux grandes choses[1].

Il y a quelque différence entre un esprit de feu et un esprit brillant : un esprit de feu va plus loin et avec plus de rapidité; un esprit brillant a de la vivacité, de l'agrément et de la justesse.

La douceur de l'esprit est un air facile et accommodant, et qui plaît toujours quand il n'est point fade.

Un esprit de détail s'applique avec de l'ordre et de la règle à toutes les particularités des sujets qu'on lui présente. Cette application le renferme d'ordinaire à de petites choses; elle n'est pas néanmoins toujours incompatible avec de grandes vues, et quand ces deux qualités se trouvent ensemble dans un même esprit, elles l'élèvent infiniment au-dessus des autres.

On a abusé du terme de bel esprit; et, bien que tout ce qu'on vient de dire des différentes qualités de l'esprit puisse convenir à un bel esprit, néanmoins, comme ce titre a été donné à un nombre infini de mauvais poètes et d'auteurs ennuyeux, on s'en sert plus souvent pour tourner les gens en ridicule que pour les louer.

On peut être sot avec beaucoup d'esprit, et on peut n'être pas sot avec peu d'esprit[2].

Réflexions et Sentences.

1. Cf. la maxime 125e : « L'usage ordinaire de la finesse est la marque d'un petit esprit, et il arrive presque toujours que celui qui s'en sert pour se couvrir en un endroit, se découvre en un autre. »

2. La Rochefoucauld a dit avec plus de précision : « On est quelquefois un sot avec de l'esprit, mais on ne l'est jamais avec du jugement. » (*Maximes*, 415).

De l'air et des manières : ils doivent être naturels.

Ce qui fait que la plupart des petits enfants plaisent, c'est qu'ils sont encore renfermés dans cet air et dans ces manières que la nature leur a donnés, et qu'ils n'en connaissent point d'autres[1]. Ils les changent et les corrompent quand ils sortent de l'enfance; ils croient qu'il faut imiter ce qu'ils voient faire aux autres, et ils ne le peuvent parfaitement imiter : il y a toujours quelque chose de faux et d'incertain dans cette imitation. Ils n'ont rien de fixe dans leurs manières ni dans leurs sentiments : au lieu d'être, en effet[2], ce qu'ils veulent paraître, ils cherchent à paraître ce qu'ils ne sont pas.

Chacun veut être un autre, et n'être plus ce qu'il est : ils cherchent une contenance hors d'eux-mêmes et un autre esprit que le leur; ils prennent des tons et des manières au hasard, sans considérer que ce qui convient à quelques-uns ne convient pas à tout le monde. On imite souvent, même sans s'en apercevoir, et on néglige ses propres biens pour des biens étrangers, qui d'ordinaire ne nous conviennent pas.

Je ne prétends pas, par ce que je dis, nous renfermer tellement en nous-mêmes, que nous n'ayons pas la liberté de suivre des exemples et de joindre à nous des qualités utiles ou nécessaires que la nature ne nous a pas données. La bonne grâce et la politesse conviennent à tout le monde; mais ces qualités acquises doivent avoir un certain rapport et une certaine union avec nos propres qualités, qui les étendent et les augmentent imperceptiblement[3].

Ibid.

1. Boileau a fait la même remarque dans son Épître IX :

> La simplicité plaît sans étude et sans art.
> Tout charme en un enfant, dont la langue sans fard,
> A peine du filet encor débarrassée,
> Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.
> Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant.....

2. Dans le sens de l'adverbe latin *reipsa*, réellement.

3. La Rochefoucauld a dit encore ailleurs : « Nous gaguerions plus à nous laisser voir tels que nous sommes, que d'essayer de paraître ce que nous ne sommes pas. »

De la conversation : comment il faut y prendre part.

Ce qui fait que si peu de personnes sont agréables dans la conversation, c'est que chacun songe plus à ce qu'il a dessein de dire qu'à ce que les autres disent, et que l'on n'écoute guère quand on a bien envie de parler.

Néanmoins il est nécessaire d'écouter ceux qui parlent[1]. Il faut leur donner le temps de se faire entendre et souffrir même qu'ils disent des choses inutiles. Bien loin de les contredire et de les interrompre, on doit, au contraire, entrer dans leur esprit et dans leur goût, montrer qu'on les entend, louer ce qu'ils disent autant qu'il[2] mérite d'être loué, et faire voir que c'est plutôt par choix[3] qu'on les loue que par complaisance.

Pour plaire aux autres, il faut parler de ce qu'ils aiment et de ce qui les touche, éviter les disputes sur les choses indifférentes, leur faire rarement des questions et ne leur laisser jamais croire qu'on prétend avoir plus de raison qu'eux.

On doit dire les choses d'un air plus ou moins sérieux et sur des sujets plus ou moins relevés, selon l'honneur et la capacité des personnes que l'on entretient, et leur céder aisément l'avantage de décider, sans les obliger de répondre, quand ils n'ont pas envie de parler.

Après avoir satisfait de cette sorte aux devoirs de la politesse, on peut dire ses sentiments, en montrant qu'on cherche à les appuyer de l'avis de ceux qui écoutent, sans marquer de présomption ni d'opiniâtreté.

Évitons surtout de parler souvent de nous-mêmes, et de nous donner pour exemple. Rien n'est plus désagréable qu'un homme qui se cite lui-même à tout propos[4].

Il ne faut jamais rien dire avec un air d'autorité, ni montrer aucune supériorité d'esprit[5]. Fuyons les expressions

1. Cicéron, *de Officiis*, liv. I, ch. xxxvii : « Nec vero, tanquam in possessionem suam venerit, excludat alios; sed, quum reliquis in rebus, tum in sermone communi, vicissitudinem non iniquam putet. » Cf. la suite du chapitre.

2. *Il* pour *cela* n'est plus d'usage.

3. Par jugement, avec discernement.....

4. Pascal a dit dans un sens analogue : « Le *moi* est haïssable. »

5. C'est-à-dire aspirer à montrer....., vouloir paraître avoir plus d'esprit que les autres.

trop recherchées, les termes durs ou forcés, et ne nous servons point de paroles plus grandes que les choses.

Il n'est pas défendu de conserver ses opinions, si elles sont raisonnables. Mais il faut se rendre à la raison aussitôt qu'elle paraît, de quelque part qu'elle vienne : elle seule doit régner sur nos sentiments; mais suivons-la sans heurter les sentiments des autres et sans faire paraître du mépris de ce qu'ils ont dit[1].

On déplaît sûrement quand on parle trop longtemps et trop souvent d'une même chose, et que l'on cherche à détourner la conversation sur des sujets dont on se croit plus instruit que les autres[2].

Ibid.

Choix de Maximes.

L'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs.

Quelque découverte que l'on ait faite dans le pays de l'amour-propre, il y reste encore bien des terres inconnues.

Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours : elles sont comme un art de la nature, dont les règles sont infaillibles; et l'homme le plus simple, qui a de la passion, persuade mieux que le plus éloquent qui n'en a point.

Si nous n'avions point d'orgueil, nous ne nous plaindrions point de celui des autres.

Il n'y a point d'accidents si malheureux dont les habiles gens ne tirent quelque avantage, ni de si heureux que les imprudents ne puissent tourner à leur préjudice.

Tout le monde se plaint de sa mémoire, et personne ne se plaint de son jugement.

1. A la place de : *pour* ce qu'ils ont dit. — Il faut rapprocher de là cette pensée de Fénelon : « Il ne suffit pas d'avoir raison : c'est gâter et déshonorer la raison que de la soutenir d'une manière brusque et hautaine. »

2. Le texte donné par M. Chassang (voir tome II, page 293) diffère sensiblement de celui que nous présentons ici. La comparaison entre les deux textes serait intéressante.

La marque d'un mérite extraordinaire est de voir que ceux qui l'envient le plus sont contraints de le louer.

Chacun dit du bien de son cœur, et personne n'en ose dire de son esprit.

Les défauts de l'esprit augmentent en vieillissant, comme ceux du visage.

Il est aussi facile de se tromper soi-même sans s'en apercevoir qu'il est difficile de tromper les autres sans qu'ils s'en aperçoivent.

On n'est jamais si ridicule par les qualités que l'on a que par celles que l'on affecte d'avoir.

Si nous ne nous flattions point nous-mêmes, la flatterie des autres ne nous pourrait nuire.

La gloire des grands hommes se doit toujours mesurer aux moyens dont ils se sont servis pour l'acquérir.

Le désir de paraître habile empêche souvent de le devenir.

Les gens heureux ne se corrigent guère : ils croient toujours avoir raison quand la fortune soutient leur mauvaise conduite[1].

La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité.

Le bon goût vient plus du jugement que de l'esprit[2].

Il n'y a pas quelquefois moins d'habileté à savoir profiter d'un bon conseil qu'à se bien conseiller soi-même.

L'extrême plaisir que nous prenons à parler de nous-mêmes nous doit faire craindre de n'en donner guère à ceux qui nous écoutent.

1. *Mauvaise conduite* signifie ici l'action de mal conduire, de mal diriger ses affaires.

2. On peut rapprocher cette pensée d'un morceau de quelque étendue écrit par La Rochefoucauld sur le goût, et dans lequel, après avoir établi « qu'il y a des personnes qui ont plus d'esprit que de goût, et d'autres qui ont plus de goût que d'esprit; en outre, qu'il y a plus de variété et de caprice dans le goût que dans l'esprit », l'écrivain recherche quelles sont les diverses significations du mot *goût*.

La fortune fait paraître nos vertus et nos vices comme la lumière fait paraître les objets.

Si la vanité ne renverse pas entièrement les vertus, du moins elles les ébranle toutes.

Nous arrivons tout nouveaux aux divers âges de la vie, et nous y manquons souvent d'expérience malgré le nombre des années.

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami, c'est de lui faire voir les siens.

Nous pouvons paraître grands dans un emploi au-dessous de notre mérite; mais nous paraissons souvent petits dans un emploi plus grand que nous.

C'est en quelque sorte se donner part aux belles actions que de les louer de bon cœur.

L'amour-propre ne se repose jamais hors de soi, et ne s'arrête dans les sujets étrangers que comme les abeilles sur les fleurs, pour en tirer ce qui lui est propre.

Mille gens déplaisent avec des qualités aimables; mille gens plaisent avec de moindres talents. C'est que les uns veulent paraître ce qu'ils ne sont pas, les autres sont ce qu'ils paraissent[1].

Maximes.

1. Boileau a dit de même, dans son épître IX :

> Chacun pris dans son air est agréable en soi :
> Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.

Nous renvoyons à l'édition de M. Chassang pour les nombreux rapprochements auxquels donnent lieu ces diverses maximes.

CORNEILLE.

(1606-1684.)

Corneille ne s'est pas contenté d'offrir à nos yeux d'admirables compositions dramatiques; le premier, il a exposé les règles de l'art où il a excellé. Après la chute de *Pertharite* (1653), il avait pris congé du public, « commençant à s'apercevoir, disait-il non sans amertume, qu'il devenait trop vieux pour être encore à la mode ». Il passa six années loin du théâtre, et ce fut pendant cette retraite volontaire qu'il traduisit en vers l'*Imitation de Jésus-Christ* et prépara ses trois discours sur la *Poésie dramatique* et les *Examens de ses pièces :* « témoignage honorable, a dit Guizot, d'un grand homme assez sincère avec lui-même pour s'avouer ses défauts et avec les autres pour parler sans détour de ses talents. » Ces divers écrits, auxquels il faut joindre quelques lettres, ne constituent pas, à proprement parler, une poétique complète du genre dramatique. Corneille avait surtout à cœur de défendre ses ouvrages, et même il est impossible de ne pas éprouver quelque peine en voyant Corneille subir avec tant d'humilité les servitudes d'étroites conventions protégées souvent par un texte mal interprété d'Aristote. Mais dans ces pages on distinguera aisément ce qui appartient à la polémique du moment et les vraies confidences de l'homme de génie, qui avait si profondément réfléchi sur l'objet, les conditions et les ressources de son art. « Les situations et les effets du théâtre, dit encore Guizot, Corneille les connaissait d'autant mieux qu'il ne les avait étudiés qu'après les avoir devinés, comme il chercha à s'instruire des règles d'Aristote pour justifier celles que lui avait dictées son génie. » — Pour les détails biographiques, nous renvoyons à la notice insérée dans la partie de ce volume consacrée aux poètes.

Des trois unités.

Je tiens que l'unité d'action consiste, dans la comédie, en l'unité d'intrigue ou d'obstacle aux desseins des principaux acteurs, et en l'unité de péril, dans la tragédie, soit que son héros y succombe, soit qu'il en sorte. Ce n'est pas que je

prétende qu'on ne puisse admettre plusieurs périls dans l'une et plusieurs intrigues ou obstacles dans l'autre, pourvu que de l'un on tombe nécessairement dans l'autre : car alors la sortie du premier péril ne rend point l'action complète, puisqu'elle en attire un second; et l'éclaircissement d'une intrigue ne met point les acteurs en repos, puisqu'il les embarrasse dans une nouvelle[1]. En second lieu, ce mot d'unité d'action ne veut pas dire que la tragédie n'en doive faire voir qu'une sur le théâtre. Celle que le poète choisit pour son sujet doit avoir un commencement, un milieu et une fin; et ces trois parties non seulement sont autant d'actions qui aboutissent à la principale, mais, en outre, chacune d'elles peut en contenir plusieurs avec la même subordination. Il n'y doit avoir qu'une action complète[2], qui laisse l'esprit de l'auditeur dans le calme; mais il ne peut le devenir que par plusieurs autres imparfaites, qui lui servent d'acheminement, et tiennent cet auditeur dans une agréable suspension. C'est ce qu'il faut pratiquer à la fin de chaque acte pour rendre l'action continue[3]. Il n'est pas besoin qu'on sache précisément tout ce que font les acteurs durant les intervalles qui les séparent, ni même qu'ils agissent lorsqu'ils ne paraissent point sur le théâtre; mais il est nécessaire que chaque acte laisse une attente de quelque chose qui se doive faire dans celui qui le suit.

Bien que l'action du poème dramatique doive avoir son unité, il y faut considérer deux parties, le nœud et le dénoûment. « Le nœud est composé, selon Aristote, en partie de

1. L'exemple de *Mérope* éclaircirait très bien cette réflexion.

2. « Corneille, remarque Voltaire, a raison de dire qu'il ne doit y avoir qu'une action complète. Il nous semble qu'une seule action sans aucun épisode, à peu près comme dans *Athalie*, serait la perfection de l'art. »

3. Dans une page spirituelle, Dryden oppose sur ce point les poètes français aux poètes anglais. « Ce qu'il y a, dit-il, de plus remarquable chez les poètes français, c'est l'unité d'action. Ils ne se chargent pas, comme nous, d'une foule d'épisodes inutiles ou d'intrigues secondaires, qui n'ont aucun rapport avec l'action principale. Chez nous, on voit toujours deux trames sur un même métier, deux pièces qui s'en vont l'une portant l'autre, au grand ennui des spectateurs, qui, au moment où ils commençaient à s'intéresser à l'un des héros, sont distraits par l'autre, et, de cette façon, n'épousent la querelle d'aucun des deux. De là vient que les acteurs sont divisés en deux camps, complètement étrangers l'un à l'autre; ils se tiennent sur leurs gardes et à distance, comme si c'étaient des Montagus et des Capulets; et c'est à peine s'ils commencent à faire connaissance à la dernière scène du cinquième acte, quand ils se réunissent tous pour le dénouement. » (*Ess. of dramat. Poesy*).

ce qui s'est passé hors du théâtre avant le commencement de l'action qu'on y décrit, et en partie de ce qui s'y passe; le reste appartient au dénoûment. Le changement d'une fortune en l'autre fait la séparation de ces deux parties. Tout ce qui la précède est de la première; et ce changement avec ce qui le suit regarde l'autre. » Le nœud dépend entièrement du choix et de l'imagination industrieuse du poète, et l'on n'y peut donner de règle, sinon qu'il y doit ranger toutes choses selon le vraisemblable ou le nécessaire; à quoi j'ajoute un conseil, de s'embarrasser le moins qu'il lui est possible de choses arrivées avant l'action qui se représente. Ces narrations importunent d'ordinaire, parce qu'elles ne sont pas attendues; mais celles qui se font des choses qui arrivent et se passent derrière le théâtre depuis l'action commencée font toujours un meilleur effet, parce qu'elles sont attendues avec quelque curiosité et font partie de cette action qui se représente. Une des raisons qui donnent tant d'illustres suffrages à *Cinna* pour le mettre au-dessus de ce que j'ai fait, c'est qu'il n'y a aucune narration du passé, celle qu'il fait de sa conspiration à Émilie étant plutôt un ornement qui chatouille l'esprit des spectateurs qu'une instruction nécessaire de particularités qu'ils doivent savoir et imprimer dans leur mémoire pour l'intelligence de la suite. Il y a des intrigues qui commencent dès la naissance du héros, comme celle d'*Héraclius*[1]; mais ces grands efforts d'imagination en demandent un extraordinaire à l'attention du spectateur, et l'empêchent souvent de prendre un plaisir entier aux premières représentations, tant ils le fatiguent!

Dans le dénoûment, je trouve deux choses à éviter, le simple changement de volonté et la machine. Il n'y a pas

1. La tragédie d'*Héraclius* fut représentée le 31 janvier 1647, et ce fut Molière qui joua le rôle d'Héraclius. Maurice, empereur grec, qui régna à Constantinople de 582 à 602 après Jésus-Christ, fut détrôné et assassiné par Phocas. Un dernier fils de Maurice, Héraclius, fut sauvé grâce au dévouement de sa nourrice, qui livra son propre enfant à la place de celui de l'empereur. Le rétablissement d'Héraclius sur le trône paternel est le sujet de la tragédie de Corneille. C'est à cette pièce que fait allusion Boileau, quand il dit (*Art poét.* chant III) :

> Je me ris d'un acteur qui, lent à s'exprimer,
> De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer,
> Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
> D'un divertissement me fait une fatigue.

grand artifice à finir un poème quand celui qui a fait obstacle au dessein des premiers acteurs durant quatre actes s'en désiste au cinquième, sans aucun événement notable qui l'y oblige[1]. La machine n'a pas plus d'adresse quand elle ne sert qu'à faire descendre un dieu pour accommoder toutes choses sur le point[2] que les acteurs ne savent plus comment les terminer. C'est ainsi qu'Apollon agit dans *Oreste* : ce prince et son ami Pylade, accusés par Tyndare et Ménélas de la mort de Clytemnestre, et condamnés à leur poursuite, se saisissent d'Hélène et d'Hermione : ils tuent ou croient tuer la première, et menacent d'en faire autant de l'autre, si on ne révoque l'arrêt prononcé contre eux. Pour apaiser ces troubles, Euripide ne cherche point d'autre finesse que de faire descendre Apollon du ciel, qui, d'autorité absolue, ordonne qu'Oreste épouse Hermione, et Pylade, Électre : et, de peur que la mort d'Hélène n'y servît d'obstacle, n'y ayant pas d'apparence qu'Hermione épousât Oreste, qui venait de tuer sa mère, il leur apprend qu'elle n'est pas morte, et qu'il l'a dérobée à leurs coups et enlevée au ciel dans l'instant qu'ils pensaient la tuer. Cette sorte de machine est entièrement hors de propos, n'ayant aucun fondement sur le reste de la pièce, et fait un dénoûment vicieux[3]. Mais je trouve un peu de rigueur au sentiment d'Aristote, qui met en même rang le char dont Médée se sert pour s'enfuir de Corinthe après la vengeance qu'elle a prise de Créon : il me semble que c'en est un assez grand fondement que de l'avoir faite magicienne, et d'en avoir rapporté dans le poème des actions autant au-dessus des forces de la nature que celle-là. Après ce qu'elle a fait pour Jason à Colchos, après qu'elle a rajeuni son père Éson depuis son retour, après qu'elle a attaché des feux invisibles au présent qu'elle a fait à Créuse, ce char volant n'est point hors de la vraisemblance; et ce poème n'a pas besoin d'autre préparation

1. Il faut se rappeler la recommandation d'Horace, parlant du personnage dramatique, *Art poét.* :

> . . . . . Servetur ad imum
> Qualis ab incepto processerit, et sibi constet.

2. Au moment où.....
3. Horace a dit pareillement, *Art poét.* :

> Nec deus intersit, nisi dignus vindice nodus.

pour cet effet extraordinaire. Sénèque lui en donne une par ce vers que Médée dit à sa nourrice :

Tuum quoque ipsa corpus hinc mecum aveham;

et moi, par celui-ci qu'elle dit à Égée :

Je vous suivrai demain par un chemin nouveau.

Ainsi la condamnation d'Euripide, qui ne s'y est servi d'aucune précaution, peut être juste, et ne retomber ni sur Sénèque ni sur moi; et je n'ai point besoin de contredire Aristote pour me justifier sur cet article[1].

La règle de l'unité de jour a son fondement sur ce mot d'Aristote, « que la tragédie doit renfermer la durée de son action dans un tour du soleil, ou tâcher de ne le passer pas de beaucoup[2] ». Ces paroles donnent lieu à cette dispute fameuse, si elles doivent être entendues d'un jour naturel de vingt-quatre heures ou d'un jour artificiel de douze : ce sont deux opinions, dont chacune a des partisans considérables[3], et pour moi, je trouve qu'il y a des sujets si malaisés à renfermer en si peu de temps, que non seulement je leur accorderais les vingt-quatre heures entières, mais je me servirais même de la licence que donne ce philosophe de les excéder un peu, et les pousserais sans scrupule jusqu'à trente. Nous avons une maxime en droit qu'il faut élargir la faveur et restreindre les rigueurs, *odia restringenda, favores ampliandi:* et je trouve qu'un auteur est assez gêné par cette contrainte, qui a forcé quelques-uns de nos anciens d'aller jusqu'à l'impossible. Euripide, dans *les*

1. Rapprocher la *Poétique* d'Aristote, particulièrement les ch. VII et VIII.

2. « L'unité de jour, dit aussi Voltaire, a son fondement non seulement dans les préceptes d'Aristote, mais dans ceux de la nature. Il serait même très convenable que l'action ne durât pas en effet plus longtemps que la représentation; et Corneille a raison de dire que sa tragédie de *Cinna* jouit de cet avantage. Toutefois, il est clair qu'on peut sacrifier ce mérite à un plus grand, qui est celui d'intéresser. Si vous faites verser plus de larmes en étendant votre action à vingt-quatre heures, prenez le jour et la nuit, mais n'allez pas plus loin : alors l'illusion serait trop détruite. »

3. Les rigoristes, comme l'abbé d'Aubignac, ne donnaient au poète que dix ou douze heures au plus, appuyant leur opinion sur cette raison, que, « dans tous les États, les hommes n'agissent que le jour ». Ce sont là des puérilités abandonnées depuis longtemps. Sans secouer le joug, on voit que Corneille fait son possible pour le rendre moins lourd.

Suppliantes, fait partir Thésée d'Athènes avec une armée, donner une bataille devant les murs de Thèbes, qui en étaient éloignés de douze ou quinze lieues, et revenir victorieux en l'acte suivant; et, depuis qu'il est parti jusqu'à l'arrivée du messager qui vient faire le récit de sa victoire, Æthra et le chœur n'ont que trente-six vers à dire. C'est assez bien employer un temps si court. Eschyle fait revenir Agamemnon de Troie avec une vitesse encore tout autre. Il était demeuré d'accord avec Clytemnestre, sa femme, que, sitôt que cette ville serait prise, il le lui ferait savoir par des flambeaux disposés de montagne en montagne, dont le second s'allumerait incontinent à la vue du premier, le troisième à la vue du second, et ainsi du reste, et par ce moyen elle devait apprendre cette grande nouvelle dès la nuit; cependant à peine l'a-t-elle apprise par ces flambeaux allumés, qu'Agamemnon arrive : donc il faut que le navire, quoique battu d'une tempête, si j'ai bonne mémoire, ait été aussi vite que l'œil à découvrir ces lumières. *Le Cid* et *Pompée*, où les actions sont un peu précipitées, sont bien éloignés de cette licence; et s'ils forcent la vraisemblance commune en quelque chose, du moins ils ne vont point jusqu'à de telles impossibilités.

Beaucoup déclament contre cette règle, qu'ils nomment tyrannique, et auraient raison si elle n'était fondée que sur l'autorité d'Aristote; mais ce qui la doit faire accepter, c'est la raison naturelle, qui lui sert d'appui. Le poème dramatique est une imitation, ou, pour en mieux parler, un portrait des actions des hommes; et il est hors de doute que les portraits sont d'autant plus excellents qu'ils ressemblent mieux à l'original. La représentation dure deux heures, et ressemblerait parfaitement, si l'action qu'elle représente n'en demandait pas davantage pour sa réalité. Ainsi, ne nous arrêtons point ni aux douze ni aux vingt-quatre heures, mais resserrons l'action du poème dans la moindre durée qu'il nous sera possible, afin que sa représentation ressemble mieux et soit plus parfaite. Ne donnons, s'il se peut, à l'une que les deux heures que l'autre remplit : je ne crois pas que *Rodogune* en demande guère davantage, et peut-être qu'elles suffiraient pour *Cinna*. Si nous ne pouvons la renfermer dans ces deux heures, prenons-en quatre, six, dix; mais ne passons pas de beaucoup les vingt-quatre heures, de peur de tomber dans le dérèglement et de réduire telle-

ment le portrait en petit, qu'il n'ait plus ses dimensions proportionnées et ne soit qu'imperfection.

Quant à l'unité de lieu, je n'en trouve aucun précepte ni dans Aristote ni dans Horace : c'est ce qui porte quelques-uns à croire que la règle ne s'en est établie qu'en conséquence de l'unité du jour, et à se persuader ensuite qu'on le peut étendre jusques où un homme peut aller et revenir en vingt-quatre heures. Cette opinion est un peu licencieuse; et si l'on faisait aller un acteur en poste, les deux côtés du théâtre pourraient représenter Paris et Rouen. Je souhaiterais, pour ne point gêner du tout le spectateur, que ce qu'on lui fait voir sur un théâtre, qui ne change point, pût s'arrêter dans une chambre ou dans une salle, suivant le choix qu'on en aurait fait; mais souvent cela est si malaisé, pour ne pas dire impossible, qu'il faut de nécessité trouver quelque élargissement pour le lieu comme pour le temps. Nos anciens, qui faisaient parler leurs rois en place publique, donnaient assez aisément l'unité rigoureuse de lieu à leurs tragédies. Sophocle, toutefois, ne l'a pas observée dans son *Ajax*, qui sort du théâtre afin de chercher un lieu écarté pour se tuer[1]. Nous ne prenons pas la même liberté de tirer les rois et les princesses de leurs appartements; et, comme souvent la différence et l'opposition des intérêts de ceux qui sont logés dans le même palais ne souffrent pas qu'ils fassent leurs confidences et ouvrent leurs secrets en même chambre, il nous faut chercher quelque autre accommodement pour l'unité de lieu, si nous la voulons conserver dans tous nos poèmes; autrement, il nous faudrait prononcer contre beaucoup de ceux que nous voyons réussir avec éclat[2].

Je tiens donc qu'il faut chercher cette unité exacte autant qu'il est possible; mais, comme elle ne s'accommode pas avec toutes sortes de sujets, j'accorderais très volontiers que ce qu'on ferait passer en une seule ville aurait l'unité de lieu. Ce n'est pas que je voulusse que le théâtre représentât

1. Le chœur occupant toujours le théâtre dans l'antiquité, on conçoit qu'Ajax ne puisse pas attenter à ses jours devant tant de personnes réunies.

2. Claveret, auteur d'une *Proserpine*, avait transporté l'action du ciel sur la terre, et de la terre aux enfers. Comme on se récriait contre une violation aussi scandaleuse de l'unité de lieu, Claveret se défendit en répondant qu'on pouvait trouver dans sa pièce « une certaine espèce d'unité de lieu, en la concevant comme une ligne perpendiculaire du ciel aux enfers ». En définitive, Claveret, peut-être sans le savoir, reprenait la tradition de l'action simultanée qui est celle de nos anciens mystères.

cette ville tout entière, cela serait un peu trop vaste, mais seulement deux ou trois lieux particuliers enfermés dans l'enclos de ses murailles.

Beaucoup de mes pièces manqueront de l'unité de lieu si l'on ne veut point admettre cette modération, dont je me contenterai toujours à l'avenir, quand je ne pourrai satisfaire à la dernière rigueur de la règle. Je n'ai pu y en réduire que trois, *Horace*, *Polyeucte* et *Pompée*. Si je me donne trop d'indulgence dans les autres, j'en aurai encore davantage pour ceux dont je verrai réussir les ouvrages sur la scène avec quelque apparence de régularité. Il est facile aux spéculatifs d'être sévères; mais s'ils voulaient donner dix ou douze poèmes de cette nature au public, ils élargiraient peut-être les règles encore plus que je ne fais, sitôt qu'ils auraient reconnu par l'expérience quelle contrainte apporte leur exactitude, et combien de belles choses elle bannit de notre théâtre. Quoi qu'il en soit, voilà mes opinions, ou, si vous voulez, mes hérésies touchant les principaux points de l'art; et je ne sais point mieux accorder les règles anciennes avec les agréments modernes. Je ne doute point qu'il ne soit aisé d'en trouver de meilleurs moyens, et je serai tout prêt de les suivre lorsqu'on les aura mis en pratique aussi heureusement qu'on y a vu les miens.

Troisième Discours sur la Tragédie.

LE CARDINAL DE RETZ.

(1613-1679.)

Philippe-Emmanuel de Gondi, d'origine italienne, général des galères sous Louis XIII, eut trois fils : Pierre de Gondi, Henri, marquis des îles d'Or (ou d'Hyères), et Jean-François-Paul, le futur cardinal de Retz, qui naquit en 1613, à Montmirail, en Brie. Leur précepteur fut saint Vincent de Paul. « Je souhaite, avait dit leur mère, faire de ceux que Dieu m'a donnés des saints dans le ciel plutôt que des grands seigneurs sur la terre. » Ce vœu ne devait pas être exaucé, et les terribles élèves de Vincent de Paul, l'aîné comme le plus jeune, restèrent des Italiens du seizième siècle, dignes petits-fils du maréchal de Retz, le premier de la race, qui avait conseillé la Saint-Barthélemy par politique, non par fanatisme, puis embrassé la cause de Henri IV encore huguenot.

Trop souvent les grandes familles disposaient de l'avenir de leurs enfants selon les convenances de leur ambition et de leurs intérêts. On en a ici un exemple éclatant. Depuis 1570, l'archevêché de Paris était dans la maison des Gondi. Il était impossible de renoncer à ce glorieux privilège, et, au défaut de Henri de Gondi, qui mourut jeune, il fut décidé que Jean-François-Paul, alors âgé de neuf ans, entrerait dans les ordres pour succéder à l'archevêque son oncle. Il n'y eut pas d'expédient, de ruse, de scandale même, par lesquels le futur cardinal essaya de vaincre la résolution paternelle. Quand il se vit impuissant à triompher d'une volonté aussi arrêtée, quoiqu'il se reconnût, disait-il lui-même, « l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers », il porta de ce côté toute son ambition, entra dans son rôle, se contraignit, « déterminé comme César à n'être le second en rien, pas même en Sorbonne. » Bientôt les troubles civils ouvrirent à Retz une carrière nouvelle, où sa fortune et son génie pouvaient tout espérer. Il s'y précipita tout entier.

Ce fut après la journée des Barricades que Retz, nous le savons par lui-même, se flatta de l'espérance de renverser Mazarin et de devenir premier ministre. On connaît les incidents multiples de cette lutte acharnée, dont nous nous expliquons mieux aujourd'hui le dénouement. Pendant que Retz, essentiellement homme d'action, s'épuisait dans le jeu de mille combinaisons, comptant avant tout sur lui-même et sur la souplesse de son esprit, Mazarin savait temporiser, s'effacer et disparaître à l'occasion, habile à tout céder pour tout reprendre ensuite, sacrifiant ses haines et ses intérêts, attendant beaucoup du temps et des fautes de ses adversaires,

fidèle à sa maxime, « qu'il faut en politique se proposer toujours le même but et varier les moyens pour y parvenir. » Retz, du moins, voulut finir en beau joueur. Quand la majorité du roi eut mis fin à la lieutenance du duc d'Orléans, et que la Fronde fut définitivement vaincue, il voulut payer d'audace, et, malgré les avertissements de ses amis, il se rendit au Louvre le 19 décembre 1652. Il fut arrêté et conduit à Vincennes, et le peuple, dont il avait été l'idole, ne tenta rien pour le délivrer. Il s'enfuit de Nantes, il est vrai, deux ans après, mais ce fut pour mener à travers l'Espagne, l'Italie et les pays du nord, une vie d'aventures, qui cessa seulement à la mort de Mazarin. Rentré alors en France, réconcilié avec Louis XIV, l'ancien frondeur devint, comme tant d'autres, un sujet fidèle et soumis, et, dans les divers conclaves où il siégea en qualité de cardinal, sa conduite ne paraît plus inspirée que par le sentiment de ses devoirs envers la religion et son pays. Il mourut à Commercy en 1679.

Mais ces vingt-quatre dernières années de la vie du cardinal de Retz sont restées obscures : car ses *Mémoires* s'arrêtent brusquement à l'année 1654, date de son évasion. Homme étrange, en définitive, par les contradictions de son caractère; turbulent plutôt que révolutionnaire ; intrigant plus encore qu'ambitieux ; aimant dans les entreprises l'émotion plus que le résultat, il fomente les troubles sans se proposer un but précis, limité ; il change d'opinions « pour rester dans le même parti : » il est fidèle à ses amis jusqu'à oublier ses intérêts : dangereux ennemi dans la lutte, il est sans fiel et sans rancune quand il la raconte ; plus vain que méchant, plus comédien que scélérat, plus libertin que pervers, il garde, au milieu de ses fautes et de ses vices, un sentiment de fierté et de grandeur. Ce dernier trait est peut-être le plus saillant dans les esquisses que nous ont laissées de lui ses contemporains. « Il avait beaucoup d'esprit et de savoir, dit Mme de Motteville, et outre cela *un grand cœur et de la grandeur d'âme.* » Bossuet ne parlera pas autrement. « Puis-je oublier, dira-t-il dans l'*Oraison funèbre de Michel Le Tellier*, celui que je vois partout dans le récit de nos malheurs, cet homme si fidèle aux particuliers, si redoutable à l'État, *d'un caractère si haut*, qu'on ne pouvait ni l'estimer, ni le craindre, ni l'aimer, ni le haïr à demi. » Mme de Sévigné ajoute au cardinal de Retz un trait de plus dans les regrets qu'elle donne à sa mémoire : « Vous savez, écrit-elle à Bussy-Rabutin, combien il était aimable et digne de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. J'étais son amie depuis trente ans. »

A dix-huit ans, Retz avait publié la *Conjuration du Comte de Fiesque*, dont certaines hardiesses inquiétèrent le cardinal de Richelieu. Ses *Mémoires* sont un des chefs-d'œuvre de notre langue. « Ils sont écrits, a dit Voltaire, avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. » Mais ce n'est pas seulement la verve et l'entrain du

récit, le relief et la couleur dans l'expression, l'air de grandeur dans le style, qui font l'originalité et la supériorité des *Mémoires* de Retz. C'est aussi et plus encore parce que l'on sent un homme qui domine son sujet, qui n'est pas un simple narrateur, mais un observateur pénétrant, sachant juger les hommes et les peindre[1].

Commencement de la régence d'Anne d'Autriche ; arrestation du duc de Beaufort ; établissement du pouvoir de Mazarin.

Ce parti (celui des Importants[2]), formé dans la cour par M. de Beaufort, n'était composé que de quatre ou cinq mélancoliques qui avaient la mine de penser creux ; et cette mine, ou fit peur à M. le cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de feindre qu'il avait peur. Le palais d'Orléans et l'hôtel de Condé, étant unis ensemble par ces intérêts, tournèrent en moins de rien en ridicule la morgue qui avait donné aux amis de M. de Beaufort le nom d'Importants ; et ils se servirent en même temps très habilement des grandes apparences que M. de Beaufort[3], selon le style de tous ceux qui ont plus

1. Il faut lire, avant tout, le célèbre portrait que La Rochefoucauld a tracé du cardinal de Retz. Il n'est pas besoin d'ajouter qu'il convient d'y faire la part de la passion et des rancunes personnelles. — Les travaux les plus récents sur le cardinal de Retz sont ceux de M. R. Chantelauze : *Le Cardinal de Retz et l'Affaire du Chapeau*, 2 vol. — *Le Cardinal de Retz et ses Missions diplomatiques à Rome*, 1 vol. — M. Chantelauze annonce la publication prochaine d'un nouveau volume intitulé : *Le Cardinal de Retz et la Vieille Fronde*. Voir aussi du même auteur l'étude qui a pour titre : *Saint Vincent de Paul et les Gondi*. La dernière partie de la vie du cardinal a été particulièrement étudiée par M. Gazier et M. l'abbé Bozon. Voir le *Catalogue* des thèses, publié par MM. Deltour et Mourier (Delalain), pages 306 et 393. Lire aussi deux articles de Sainte-Beuve sur le cardinal de Retz : *Causeries du Lundi*, tome V. Les *Œuvres* du cardinal de Retz font partie de la collection des *Grands Écrivains de la France* (Hachette).

2. Sur les débuts de la régence d'Anne d'Autriche on lira avec intérêt le chapitre Ier du livre II de l'*Histoire de France pendant la Minorité de Louis XIV* par M. Chéruel. — Les mécontents qui se groupaient autour de M. de Beaufort furent désignés sous le nom des *Importants*, à cause de leur affectation de capacité et de profondeur. On trouvera dans l'ouvrage de M. Chéruel (tome Ier, pages 137 et suivantes) les jugements portés sur les *Importants* par La Rochefoucauld et par Mazarin. L'historien cependant fait justement remarquer (page 140) qu'il ne faut pas confondre sous le même nom et dans une même réprobation tous ceux qui composaient en ce moment le parti de l'opposition au cardinal Mazarin.

3. François de Vendôme, duc de Beaufort, petit-fils de Henri IV et de

de vanité que de sens, ne manqua pas de donner en toute sorte d'occasions aux moindres bagatelles. L'on tenait cabinet mal à propos, l'on donnait des rendez-vous sans sujet; les chasses mêmes paraissaient mystérieuses. Enfin l'on fit si bien, que l'on se fit arrêter au Louvre par Guitaut, capitaine des gardes de la reine. Les Importants furent chassés et dispersés, et l'on publia par tout le royaume qu'ils avaient fait une entreprise sur la vie de M. le cardinal. Ce qui a fait que je ne l'ai jamais cru est que l'on n'en a jamais vu ni déposition ni indice, quoique la plupart des domestiques de la maison de Vendôme aient été très longtemps en prison. Vaumorin et Ganseville, auxquels j'en ai parlé cent fois dans la Fronde, m'ont juré qu'il n'y avait rien au monde de plus faux[1] : l'un était capitaine des gardes, et l'autre écuyer de M. de Beaufort. Le marquis de Nangis, mestre de camp du régiment de Navarre ou de Picardie, je ne me ressouviens pas précisément, et enragé contre la reine et contre le cardinal pour un sujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d'entrer dans la cabale des Importants, cinq ou six jours devant que M. de Beaufort fût arrêté; et je le détournai de cette pensée, en lui disant que la mode, qui a du pouvoir en toutes choses, ne l'a si sensible en aucune qu'à être ou bien ou mal à la cour. Il y a des temps où la disgrâce est une manière de feu qui purifie toutes les mauvaises qualités et qui illumine toutes les bonnes; il y a des temps où il ne sied pas bien à un honnête homme d'être disgracié. Je soutins à Nangis que celui des Importants était de cette nature; et je vous marque cette circonstance pour avoir lieu de vous faire le plan de l'état où les choses se trouvèrent à la mort du feu roi. C'est par où je devais commencer, mais le fil du discours m'a emporté.

Il faut confesser, à la louange de M. le cardinal de Richelieu, qu'il avait conçu deux desseins que je trouve presque aussi vastes que ceux des César et des Alexandre. Celui d'abattre le parti de la religion avait été projeté par M. le

Gabrielle d'Estrées, était né à Paris en 1616. C'était à lui qu'Anne d'Autriche avait confié la garde de ses enfants, pendant la dernière maladie de Louis XIII. Son rôle pendant la Fronde, son langage et ses manières le firent surnommer le *roi des Halles*. Après la défaite des deux Frondes, il rentra en grâce auprès du roi et fut tué en 1669 au siège de Candie, qu'il défendait contre les Turcs.

1. M. Chéruel, dans l'ouvrage cité plus haut (pages 166 et suivantes), a donné les preuves les plus concluantes sur la réalité de cette conspiration niée par le cardinal de Retz.

cardinal de Retz, mon oncle[1], celui d'attaquer la formidable maison d'Autriche n'avait été imaginé de personne. Il a consommé le premier; à sa mort, il avait bien avancé le second. La valeur de M. le Prince (le grand Condé), qui était M. le Duc en ce temps-là, fit que celle du roi[2] n'altéra point l'état des choses. La fameuse victoire de Rocroy[3] donna autant de sûreté au royaume qu'elle lui apporta de gloire; et ses lauriers couvrirent le roi, qui règne aujourd'hui, dans son berceau. Le roi, son père, qui n'aimait ni n'estimait la reine, sa femme, lui donna, en mourant, un conseil nécessaire pour limiter l'autorité de sa régence; et il y nomma M. le cardinal Mazarin, M. le Chancelier, M. Boutiller et M. de Chavigny[4]. Comme tous ces sujets étaient extrêmement odieux au public, parce qu'ils étaient tous créatures de M. le cardinal de Richelieu, ils furent sifflés par tous les laquais dans les cours de Saint-Germain, aussitôt que le roi eut expiré; et si M. de Beaufort eût eu le sens commun, ou si M. de Beauvais[5] n'eût pas été une bête mitrée, ou s'il eût plu à mon père[6] d'entrer dans les affaires, ces collatéraux de la régence auraient été infailliblement chassés avec honte, et la mémoire du cardinal de Richelieu aurait été sûrement condamnée par le Parlement avec une joie publique.

La reine était adorée beaucoup plus par ses disgrâces que par son mérite[7]. L'on ne l'avait vue que persécutée, et la

1. Le cardinal Henri de Gondi, mort en 1622. Retz a ici singulièrement exagéré le rôle de son oncle.

2. C'est-à-dire la mort de Louis XIII.

3. Le 19 mai 1643.

4. La déclaration royale pour régler le gouvernement pendant la minorité fut enregistrée au Parlement le 21 avril 1643. La reine Anne d'Autriche était nommée régente, et le duc d'Orléans lieutenant général sous l'autorité de la régente et d'un conseil inamovible composé du prince de Condé, du cardinal Mazarin, du chancelier Pierre Séguier, du surintendant des finances Claude Le Bouthillier et de son fils Léon Le Bouthillier de Chavigny. Mazarin reconnaît que ce conseil de régence était un véritable affront pour la reine.

5. Augustin Potier, évêque de Beauvais.

6. Emmanuel de Gondi, général des galères de France, né en 1581 et mort en 1662. Il entra dans les ordres après la mort de sa femme

7. Sainte-Beuve a dit à propos des pages qui suivent (*Causeries du Lundi* tome V, page 47) : « Il n'est pas de plus beau et de plus véridique tableau que celui du début de la régence et de cet établissement presque insensible, et par voie d'insinuation, auquel on assista alors, de la puissance du cardinal Mazarin. Cette douceur et cette facilité des quatre premières années de la régence, suivies tout d'un coup et sans cause apparente d'un mécontentement

souffrance, aux personnes de ce rang, tient lieu d'une grande vertu. L'on se voulait imaginer qu'elle avait eu de la patience, qui est très souvent figurée par l'indolence. Enfin il est constant que l'on en espérait des merveilles.

M. le duc d'Orléans fit quelque mine de disputer la régence, et La Frette, qui était à lui, donna de l'ombrage, parce qu'il arriva une heure après la mort du roi, à Saint-Germain, avec deux cents gentilshommes, qu'il avait amenés de son pays. J'obligeai Nangis, dans ce moment, à offrir à la reine le régiment qu'il commandait, qui était en garnison à Mantes. Il le fit marcher à Saint-Germain; tout le régiment des gardes s'y rendit; l'on amena le roi à Paris. Monsieur se contenta d'être lieutenant général de l'État; M. le Prince fut déclaré chef du conseil. Le Parlement confirma la régence de la reine, mais sans limitation; tous les exilés furent rappelés; tous les prisonniers furent mis en liberté, tous les criminels furent justifiés, tous ceux qui avaient perdu des charges y rentrèrent; on donnait tout, on ne refusait rien, et madame de Beauvais[1], entre autres, eut permission de bâtir dans la place Royale. Je ne me ressouviens plus du nom de celui à qui on expédia un brevet pour un impôt sur les messes. La félicité des particuliers paraissait pleinement assurée par le bonheur public. L'union très parfaite de la maison royale fixait le repos au dedans. La bataille de Rocroy avait anéanti pour des siècles la vigueur de l'infanterie d'Espagne. La cavalerie de l'Empire ne tenait pas devant les Weimariens[2]. L'on voyait sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, bénin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettait pas[3] de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchait dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. N'ai-je pas eu raison de vous dire qu'il ne seyait

subit et d'un souffle de tempête, sont décrites et traduites dans ces pages de manière à défier et à déjouer tous les historiens futurs. »

1. Catherine-Henriette Bellier, mariée à Pierre de Beauvais, seigneur de Gentilly, était première femme de chambre de la reine. — Sur ces premiers jours de la régence, voir l'ouvrage cité de M. Chéruel, tome Ier, pages 119 et suiv.

2. C'est-à-dire devant les anciens soldats de Bernard, duc de Saxe-Weimar, qui passèrent au service de la France après la mort de leur général en 1639.

3. On écrirait aujourd'hui *ne lui permit pas*.

pas bien à un honnête homme d'être mal à la cour en ce temps-là? Et n'eus-je pas encore raison de conseiller à Nangis de ne s'y pas brouiller, quoique, nonobstant le service qu'il avait rendu à Saint-Germain, il fût le premier homme à qui l'on eût refusé une gratification de rien qu'il demanda? Je la lui fis obtenir.

Vous ne serez pas surprise[1] de ce qu'on le fut de la prison de M. de Beaufort[2] dans une cour où l'on venait de les ouvrir à tout le monde sans exception; mais vous le serez sans doute de ce que personne ne s'aperçut des suites. Ce coup de rigueur, fait dans un temps où l'autorité était si douce qu'elle était comme imperceptible, fit un très grand effet, quoique cet effet fût aussi presque incroyable. Il n'y avait rien de si facile que ce coup par toutes les circonstances que vous avez vues; mais il paraissait grand; et tout ce qui est de cette nature est heureux, parce qu'il a de la dignité et n'a rien d'odieux. Ce qui attire assez souvent je ne sais quoi d'odieux sur les actions des ministres, même les plus nécessaires, est que pour les faire ils sont presque toujours obligés de surmonter des obstacles dont la victoire ne manque jamais de porter avec elle de l'envie et de la haine. Quand il se présente une occasion considérable dans laquelle il n'y a rien à vaincre, parce qu'il n'y a rien à combattre, ce qui est très rare, elle donne à leur autorité un éclat pur, innocent, non mélangé, qui ne l'établit pas seulement, mais qui leur fait même tirer, dans les suites, du mérite de tout ce qu'ils ne font pas presque également que[3] de tout ce qu'ils font.

Quand l'on vit que le cardinal avait arrêté celui qui, cinq ou six semaines devant, avait ramené le roi à Paris avec un faste inconcevable, l'imagination de tous les hommes fut saisie d'un étonnement respectueux; et je me souviens que Chapelain, qui enfin avait de l'esprit[4], ne pouvait se lasser

1. Le cardinal de Retz est censé écrire ses mémoires pour une dame; mais on s'accorde à penser que c'est là uniquement pour Retz un moyen de donner à ses récits une forme plus aisée et plus familière.

2. Arrêté le 2 septembre 1643, Beaufort fut conduit le lendemain au donjon de Vincennes.

3. *Presque autant que*, faudrait-il dire maintenant.

4. En 1643 la réputation de Chapelain était dans tout son éclat. Cette réputation s'effondra tout d'un coup en 1656, quand il eut publié les premiers chants de la *Pucelle*. Le petit mot *enfin* montre que Retz trouvait quelque sévérité dans la violente réaction qui s'était faite à l'égard de Chapelain.

d'admirer ce grand événement. L'on se croyait bien obligé au ministre de ce que toutes les semaines il ne faisait pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuait à la douceur de son naturel les occasions qu'il n'avait pas de mal faire. Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur. Il donna toutes les apparences nécessaires pour faire croire qu'on l'avait forcé à cette résolution ; que les conseils de Monsieur et de M. le Prince l'avaient emporté dans l'esprit de la reine sur son avis. Il parut encore plus modéré, plus civil et plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès était tout à fait libre, les audiences étaient aisées; l'on dinait avec lui comme avec un particulier. Enfin, il fit si bien, qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le temps que tout le monde croyait l'avoir encore à ses côtés.

Mémoires, 2e partie (1643).

Quelles furent les vraies causes de la Fronde[1].

Je vous ai dit que les quatre premières années de la Régence furent comme emportées par ce mouvement de rapidité que M. le cardinal de Richelieu avait donné à l'autorité royale. M. le cardinal Mazarin, son disciple, et de plus né et nourri dans un pays où celle du pape n'a point de bornes, crut que ce mouvement de rapidité était le naturel, et cette méprise fut l'occasion de la guerre civile. Je dis l'occasion : car il en faut, à mon avis, rechercher et reprendre la cause de bien plus loin.

Il y a plus de douze cents ans que la France a des rois; mais ces rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils

1. Sainte-Beuve dit du morceau qu'on va lire (*Causeries du Lundi*, tome V, page 48) : « Après les quatre premières années de la régence, durant lesquelles le mouvement d'impulsion donné par le cardinal de Richelieu continua de pousser le vaisseau de l'État sans qu'il fût besoin d'imprimer de secousses nouvelles, après ces quatre années de calme parfait, de sourire et d'indulgence, on entre, sans s'en apercevoir d'abord, dans de nouvelles eaux, et un nouveau souffle peu à peu se fait sentir : c'est le souffle des réformes, des révolutions. D'où vient-il? à quelle occasion? Quels furent les minces sujets qui amenèrent des secousses si violentes? C'est ce que Retz excelle à nous rendre, et ces pages de ses mémoires, qu'on pourrait intituler *Comment les révolutions commencent*, tiennent à la fois, par leur hauteur et par leur fermeté, de Bossuet et de Montesquieu. »

le sont. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des rois d'Angleterre et d'Aragon[1], par des lois écrites. Elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues et comme mises en dépôt, au commencement dans les mains des états généraux, et depuis dans celles des parlements. Les enregistrements des traités faits entre les couronnes et les vérifications des édits pour les levées d'argent sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos pères avaient trouvé entre la licence des rois et le libertinage[2] des peuples. Ce milieu a été considéré par les bons et sages princes comme un assaisonnement de leur pouvoir, très utile même pour le faire goûter aux sujets; il a été regardé par les malhabiles et par les malintentionnés comme un obstacle à leurs dérèglements et à leurs caprices. L'histoire du sire de Joinville nous fait voir clairement que saint Louis l'a connu et estimé; et les ouvrages d'Oresmieux[3] l'évêque de Lisieux, et du fameux Jean Juvénal des Ursins[4] nous convainquent que Charles V, qui a mérité le titre de Sage, n'a jamais cru que sa puissance fût au-dessus des lois et de son devoir. Louis onzième, plus artificieux que prudent, donna, sur ce chef, aussi bien que sur tous les autres, atteinte à la bonne foi. Louis douze l'eût rétablie, si l'ambition du cardinal d'Amboise[5], maître absolu de son esprit, ne s'y fût opposée. L'avarice insatiable du connétable de Montmorenci[6] lui donna bien plus de mouvement à étendre l'autorité de François premier qu'à la régler. Les vastes et lointains desseins de MM. de Guise ne leur permirent pas, sous François second, de penser à y donner des bornes.

Sous Charles IX et sous Henri III, la cour fut si fatiguée des troubles que l'on y prit pour révolte tout ce qui n'était

1. En Angleterre, la *Grande Charte*, signée par Jean sans Terre, en 1215, et en Aragon les *fueros*, ou chartes, octroyées aux villes par les rois, dont la première est du onzième siècle.

2. Le *libertinage*, au dix-septième siècle, est le manque de soumission en matière religieuse. Retz applique le mot à l'ordre politique.

3. Retz parle de Nicole Oresme, précepteur des enfants du roi Jean, qui mourut à la fin du quatorzième siècle.

4. Retz désigne Jean Juvénal des Ursins, dont le rôle politique est considérable sous les règnes de Charles VI et de Charles VII; mais c'est son fils, appelé Jean, comme son père, né en 1388 et mort en 1473, qui a laissé une *Histoire de Charles VI*.

5. Georges, cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII, mort en 1510.

6. Anne de Montmorency, nommé connétable à la suite de sa défense de la Provence contre Charles-Quint. Il mourut en 1567.

pas soumission. Henri IV, qui ne se défiait pas des lois, parce qu'il se fiait en lui-même, marqua combien il les estimait par la considération qu'il eut pour les remontrances très hardies de Miron[1], prévôt des marchands, touchant les rentes de l'Hôtel de ville. M. de Rohan[2] disait que Louis treizième n'était jaloux de son autorité qu'à force de ne la pas connaître. Le maréchal d'Ancre et M. de Luynes n'étaient que des ignorants, qui n'étaient pas capables de l'en informer.

Le cardinal de Richelieu leur succéda, qui fit, pour ainsi parler, un fonds de toutes ces mauvaises intentions et de toutes ces ignorances des deux derniers siècles, pour s'en servir selon son intérêt. Il les déguisa en maximes utiles et nécessaires pour établir l'autorité royale; et la fortune secondant ses desseins par le désarmement du parti protestant en France, par les victoires des Suédois[3], par la faiblesse de l'Empire, par l'incapacité de l'Espagne, il forma, dans la plus légitime des monarchies, la plus scandaleuse et la plus dangereuse tyrannie qui ait peut-être jamais asservi un État[4]. L'habitude qui a eu la force, en quelques pays, d'accoutumer les hommes au feu, nous a endurcis à des choses que nos pères ont appréhendées plus que le feu même. Nous ne sentons plus la servitude, qu'ils ont détestée, moins pour leur propre intérêt que pour celui de leurs maîtres; et le cardinal de Richelieu a fait des crimes de ce qui faisait, dans le siècle passé, les vertus des Mirons, des

1. François Miron, lieutenant civil et prévôt des marchands sous Henri IV. En 1605 il avait détourné le roi de réduire les rentes constituées sur l'Hôtel-de-Ville.

2. Le duc de Rohan (1579-1638), gendre de Sully et chef du parti protestant sous Louis XIII.

3. Sous Gustave-Adolphe et ses généraux, pendant la troisième période de la guerre de Trente ans, dite *période Suédoise* (1630-1635).

4. « Tous les efforts, dit Sainte-Beuve, de Louis XI, de Richelieu, qui allaient se consommer sous Louis XIV, tout ce qui devait rendre la monarchie maîtresse unique semble au cardinal de Retz une voie au despotisme ; et on ne peut nier que ce ne fût du pur despotisme, en effet, avant que cette unité dans l'administration se fût rejointe et combinée avec le régime constitutionnel et de liberté. Quand l'œuvre n'était qu'à moitié chemin et faite seulement d'un côté, comme du temps de Retz, au lendemain de la mort de Richelieu, cet envahissement sans contrôle du pouvoir royal et ministériel était bien du despotisme s'il en fût, et il n'y a rien d'étonnant si, dans l'intervalle de répit qui s'écoula entre Richelieu et Louis XIV, la pensée vint de s'y opposer et d'élever une digue par une sorte de constitution. Ce fut là la première pensée sérieuse d'où sortit la Fronde. » (*Causeries du Lundi*, tome V, page 49.)

Harlays, des Marillacs, des Pibracs et des Fayes[1]. Ces martyrs de l'État[2], qui ont dissipé plus de factions par leurs bonnes et saintes maximes que l'or d'Espagne et d'Angleterre n'en a fait naître, ont été les défenseurs de la doctrine pour la conservation de laquelle le cardinal de Richelieu confina M. le président Barillon à Amboise; et c'est lui qui a commencé à punir les magistrats pour avoir avancé des vérités pour lesquelles leur serment les oblige d'exposer leurs propres vies.

Les rois qui ont été sages, et qui ont connu leurs véritables intérêts, ont rendu les Parlements dépositaires de leurs ordonnances, particulièrement pour se décharger d'une partie de l'envie et de la haine que l'exécution des plus saintes et même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux-mêmes, semblables à Dieu, qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les ministres, qui sont presque toujours assez aveuglés par leur fortune pour ne pas se contenter de ce que ces ordonnances permettent, ne s'appliquent qu'à les renverser; et le cardinal de Richelieu, plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'application. Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. Les monarchies les plus établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l'assemblage des armes et des lois, et cet assemblage est si nécessaire que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les lois désarmées tombent dans le mépris; les armes qui ne sont pas modérées par les lois tombent bientôt dans l'anarchie. La république romaine ayant été anéantie par Jules César, la puissance dévolue par la force de ses armes à ses successeurs subsista autant de temps qu'ils purent eux-mêmes conserver l'autorité des lois.

1. Il a été question de François Miron un peu plus haut. — Achille de Harlay (1536-1616) montra une égale fermeté dans sa résistance contre la Ligue et dans les conseils qu'il adressa à Henri III et à Henri IV. — Charles de Marillac (1510-1560), archevêque de Vienne, s'éleva avec force contre les désordres de l'État dans l'assemblée des notables tenue à Fontainebleau en 1540. — Guy du Faur, seigneur de Pibrac (1529-1584), est l'auteur des *Quatrains* ou sentences versifiées, dont plusieurs condamnent hardiment le despotisme. — Deux magistrats, Barthélemy et Jacques Faye, sieurs d'Espeisses, soutinrent avec indépendance la cause de la monarchie sous Henri III et sous Henri IV.

2. Les personnages que le cardinal vient de nommer eurent sans doute à lutter contre de puissants ennemis; mais il est impossible de les appeler des *martyrs de l'État.*

Aussitôt qu'elles perdirent leur force, celle des empereurs s'évanouit, et elle s'évanouit par le moyen de ceux-mêmes qui, s'étant rendus maîtres de leur sceau et de leurs armes, par la faveur qu'ils avaient auprès d'eux, convertirent en leur propre substance celle de leurs maîtres, qu'ils sucèrent, pour ainsi parler, à l'abri de ces lois anéanties. L'empire romain mis à l'encan[1] et celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau[2] nous marquent par des caractères bien sanglants l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la force.....

Le dernier point de l'illusion, en matière d'État, est une espèce de léthargie qui n'arrive jamais qu'après de grands symptômes. Le renversement des anciennes lois, l'anéantissement de ce milieu qu'elles ont posé entre les peuples et les rois, l'établissement de l'autorité purement et absolument despotique, sont ceux qui ont jeté originairement la France dans les convulsions dans lesquelles nos pères l'ont vue. Le cardinal de Richelieu la vint traiter comme un empirique, avec des remèdes violents, qui lui firent paraître de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps et les parties. Le cardinal Mazarin, comme un médecin très inexpérimenté, ne connut point son abattement. Il ne le soutint pas par les secrets chimiques de son prédécesseur; il continua de l'affaiblir par des saignées: elle tomba en léthargie, et il fut assez malhabile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Les provinces, abandonnées à la rapine des surintendants, demeuraient abattues et assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu'elles s'étaient données de temps en temps, sous le cardinal de Richelieu, n'avaient fait qu'augmenter et qu'aigrir. Les Parlements, qui avaient tout fraîchement gémi sous sa tyrannie, étaient comme insensibles aux misères présentes par la mémoire encore trop vive et trop récente des passées. Les grands, qui pour la plupart avaient été chassés du royaume, s'endormaient paresseusement dans leurs lits qu'ils avaient été ravis de retrouver. Si cette indolence

1. Après la mort de Pertinax (193 après J. C.).

2. M. Feillet, dans son édition des *Mémoires* du cardinal de Retz, rappelle que Joseph de Maistre a dit que les Orientaux de tout temps, avaient fait avec leurs maîtres un contrat tacite, qui est celui-ci : « Faites tout ce que vous voudrez, et lorsque nous serons las, nous vous égorgerons. » Voir *Du Pape*, liv. II, chap. II.

générale eût été ménagée, l'assoupissement eût peut-être duré plus longtemps; mais comme le médecin ne le prenait que pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remède. Le mal s'aigrit, la tête s'éveilla : Paris se sentit, il poussa des soupirs, l'on n'en fit point de cas : il tomba en frénésie.

Émery[1], surintendant des finances, et à mon sens l'esprit le plus corrompu de son siècle, ne cherchait que des noms pour trouver des édits[2]. Je ne vous puis mieux exprimer le fond de l'âme du personnage, qui disait en plein conseil (je l'ai ouï), que la foi n'était que pour les marchands et que les maîtres des requêtes qui l'alléguaient pour raison dans les affaires qui regardaient le roi méritaient d'être punis. Cet homme, qui avait été condamné à Lyon à être pendu, dans sa jeunesse, gouvernait, même avec empire, le cardinal Mazarin, en tout ce qui regardait le dedans du royaume. Je choisis cette remarque entre douze ou quinze, que je vous pourrais faire de même nature, pour vous donner à entendre l'extrémité du mal, qui n'est jamais à son période[3] que quand ceux qui commandent ont perdu la honte, parce que c'est justement le moment dans lequel ceux qui obéissent perdent le respect, et c'est dans le même moment où l'on revient de la léthargie, mais pas des convulsions.

Ce qui cause l'assoupissement dans les États qui souffrent est la durée du mal, qui saisit l'imagination des hommes, et qui leur fait croire qu'il ne finira jamais. Aussitôt qu'ils trouvent jour à en sortir, ce qui ne manque jamais lorsqu'il est venu jusqu'à un certain point, ils sont si surpris, si aises et si emportés, qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrémité, et que, bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croient faciles, et cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé et senti toutes ces vérités dans notre dernière révolution. Qui eût dit trois mois devant la petite pointe des troubles, qu'il en eût pu naître dans un État où la maison royale était parfaitement unie, où la cour était esclave du ministre,

1. Michel Particelli d'Émery descendait d'une famille italienne. Intendant des finances en 1643, il devint bientôt contrôleur général, puis surintendant des finances en 1647. Il mourut en 1650.

2. Entre autres l'*édit du toisé* (1644), à l'occasion duquel commencèrent les premières agitations de la Fronde. Sur le rôle d'Émery, voir l'ouvrage, déjà cité, de M. Chéruel, tome II, page 87 et suiv.

3. Le plus haut point où une chose puisse arriver. *Période*, pris dans ce sens, est aujourd'hui ordinairement accompagné d'une épithète.

où les provinces et la capitale lui étaient soumises, où les armées étaient victorieuses, où les compagnies paraissaient de tout point impuissantes ? Qui l'eût dit eût passé pour insensé : je ne dis pas dans l'esprit du vulgaire, mais je dis entre les Estrées et les Senneterre[1]. Il parait un peu de sentiment, une lueur ou plutôt une étincelle de vie ; et ce signe de vie, dans les commencements presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par M. le Prince, il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces ; il se donne par le Parlement, qui, jusques à notre siècle, n'avait jamais commencé de révolution, et qui certainement aurait condamné par des arrêts sanglants celle qu'il faisait lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée.

Il gronda sur l'édit du tarif[2] ; et aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. L'on chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois, l'on ne les trouva plus. L'on s'effara, l'on cria, l'on se les demanda ; et, dans cette agitation, les questions que les explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques, et dès là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire ; il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du Palais profana ces mystères[3].

Ibid, ib.

1. C'est-à-dire entre les plus habiles et ceux qui avaient le plus la faveur de la cour.

2. L'*édit du tarif* (22 septembre 1646) établissait un impôt sur les marchandises qui entraient dans Paris par eau et par terre.

3. « Ce sont là, dit Sainte-Beuve, des exordes qui comptent dans l'histoire. L'homme qui, sous Louis XIV, vers 1672, âgé de cinquante-huit ans, écrivait ces choses dans la solitude, dans l'intimité, avait certes dans l'esprit et dans l'imagination la sérieuse idée de l'essence des sociétés et la grandeur de la conception politique ; il l'avait trop souvent altérée et ternie dans la pratique ; mais, plume en main, comme il arrive aux écrivains de génie, il la ressaisissait avec éclat, netteté et plénitude. » *Causeries du Lundi*, tome V, page 53.

MOLIÈRE.

(1622-1673).

Molière n'a pas seulement surpassé tous ses devanciers par la richesse de son invention et la force de sa verve comique ; il est encore, comme écrivain, au premier rang de ceux qui ont illustré la grande époque où il a vécu. On sait cependant que deux juges d'un goût supérieur, La Bruyère et Fénelon, ont adressé à Molière écrivain de graves critiques. La Bruyère a dit « qu'il n'avait manqué à Molière que d'éviter le jargon et le barbarisme, et d'écrire purement[1] ». Fénelon s'est exprimé, s'il est possible, plus sévèrement encore : « En pensant bien, Molière parle souvent mal ; il se sert des phrases les plus forcées et les moins naturelles. Térence dit en quatre mots, avec la plus élégante simplicité, ce que celui-ci ne dit qu'avec une multitude de métaphores qui approchent du galimatias[2]. » On a répondu avec esprit qu'il fallait ranger cette proposition de Fénelon parmi celles des *Maximes des Saints* qui ne sont point orthodoxes. Malgré leur autorité, La Bruyère et Fénelon n'ont pas imposé un jugement d'une telle dureté. Au contraire, les études sans cesse renouvelées sur la langue de Molière ont mis de plus en plus en lumière ses qualités de franchise, de netteté vigoureuse, de naturel, en même temps que de hardiesse. « Les changements même, a dit M. D. Nisard, que la langue a reçus ou subis dans les ouvrages d'esprit, ont profité à Molière. On fait des vocabulaires de sa langue, on institue des prix pour le meilleur éloge de son style. Ce qui en a vieilli revient à la mode ; ce qui en est parfait n'a pas cessé de le paraître. Les novateurs le vantent pour son archaïsme et pour la rudesse naïve de quelques tours. Les gens de goût y reconnaissent l'expression la plus parfaite de l'esprit de société dans notre pays[3]. »

On sait encore que Fénelon préférait la prose de Molière à ses vers. « L'*Avare* par exemple, disait-il, est *moins mal écrit* que les pièces qui sont en vers. » La vérité est que, à quelques négligences près, toutes les beautés du style de Molière se retrouvent dans sa prose comme dans ses vers : le naturel, la verve, la liberté du tour, la richesse des images, le mouvement de la vie et jusqu'à ces *brusques fiertés* qui sont le trait inimitable du génie. En prose et en vers, la langue de Molière est celle de Pascal et de Bossuet;

1. *Des Ouvrages de l'Esprit.*
2. *Lettre à l'Académie,* chapitre VII.
3. *Histoire de la Littérature française,* tome III, chapitre IX.

plus forte que celle de Fénelon et moins raffinée que celle de La Bruyère. Fénelon et La Bruyère, en jugeant le style de Molière, n'auraient-ils pas eux aussi fait la poétique de leur esprit?

C'est le seul point, d'ailleurs, que nous voulions toucher ici. Nous aurons l'occasion de parler de nouveau de Molière en le considérant comme poète [1].

Appréciation de la comédie de l'École des Femmes [2].

LE MARQUIS, LE CHEVALIER OU DORANTE.

Dorante. Jamais on n'a rien vu de si plaisant que la diversité des jugements qui se font là-dessus : car enfin j'ai ouï condamner cette comédie à certaines gens par les mêmes choses que j'ai vu d'autres estimer le plus.

Le marquis. Il est vrai. Je la trouve détestable, morbleu ! détestable, du dernier détestable, ce qu'on appelle détestable.

Dorante. Et moi, mon cher marquis, je trouve le jugement détestable.

Le marquis. Quoi! chevalier, est-ce que tu prétends soutenir cette pièce ?

Dorante. Oui, je prétends la soutenir.

Le marquis. Parbleu ! je la garantis détestable.

Dorante. Mais, marquis, par quelle raison, de grâce, cette comédie est-elle ce que tu dis ?

Le marquis. Pourquoi elle est détestable ?

Dorante. Oui.

Le marquis. Elle est détestable, parce qu'elle est détestable.

Dorante. Après cela, il n'y a plus rien à dire : voilà son

1. Pour les lectures conseillées sur Molière, voir, dans la deuxième partie du même volume, la notice consacrée à Molière poète.

2. *L'École des Femmes* avait été représentée le 26 décembre 1661. « Bien des gens, dit Molière dans la préface de *l'École des Femmes*, ont fronde d'abord cette comédie ; mais les rieurs ont été pour elle ; et tout le mal qu'on en a pu dire n'a pu faire qu'elle n'ait eu un succès dont je me contente. » Molière cependant voulut répondre à ses censeurs, et il le fit sous une forme nouvelle et piquante. Ce sont eux-mêmes, en effet, qu'il met en scène dans *la Critique de l'École des Femmes*, qui est un dialogue plutôt qu'une comédie. *La Critique* fut représentée le 1er juin 1663.

procès fait. Mais encore, instruis-nous et nous dis les défauts qui y sont.

Le marquis. Que sais-je, moi! Je ne me suis pas seulement donné la peine de l'écouter[1]. Mais enfin je sais bien que je n'ai jamais rien vu de si méchant. Dieu me damne! et Dorillas, contre qui j'étais[2], a été de mon avis.

Dorante. L'autorité est belle, et te voilà bien appuyé!

Le marquis. Il ne faut que voir les continuels éclats de rire que le parterre y fait. Je ne veux point d'autre chose pour témoigner qu'elle ne vaut rien.

Dorante. Tu es donc, marquis, de ces messieurs du bel air qui ne veulent pas que le parterre ait du sens commun, et qui seraient fâchés d'avoir ri avec lui, fût-ce de la meilleure chose du monde? Je vis l'autre jour sur le théâtre[3] un de mes amis qui se rendit ridicule par là. Il écouta toute la pièce avec un sérieux le plus sombre du monde ; et tout ce qui égayait les autres ridait son front. A tous les éclats de risée, il haussait les épaules et regardait le parterre en pitié ; et quelquefois aussi, le regardant avec dépit, il lui disait tout haut: *Ris donc, parterre, ris donc.* Ce fut une seconde comédie que le chagrin de notre ami : il la donna en galant homme à toute l'assemblée, et chacun demeura d'accord qu'on ne pouvait pas mieux jouer qu'il fit. Apprends, marquis, je te prie, et les autres aussi, que le bon sens n'a point de place déterminée à la comédie ; que la différence du demi-louis d'or et de la pièce de quinze sols[4] ne fait rien du tout au bon goût ; que debout et assis on peut donner un mauvais jugement ; et qu'enfin, à le prendre en général, je me fierais assez à l'approbation du parterre, par la raison qu'entre ceux qui le composent, il y en a plusieurs qui sont capables de juger d'une pièce selon les règles, et que les autres en jugent par la bonne façon d'en juger, qui est de se laisser prendre aux choses, et de n'avoir

1. Cf. La Bruyère, chapitre I des *Caractères* (des ouvrages de l'esprit) : « Que dites-vous du livre d'Hermodore ? — Qu'il est mauvais, répond Anthime ; qu'il est mauvais. — Mais l'avez-vous lu ? — Non, dit Anthime..... »

2. A côté de qui j'étais....

3. On sait qu'au dix-septième siècle une partie de la scène était occupée par les spectateurs eux-mêmes.

4. Le louis d'or fabriqué en 1640 valait dix francs. Le prix des places était sur le théâtre de cent dix sous, et au parterre de quinze sous. Au parterre les spectateurs étaient debout.

ni prévention aveugle, ni complaisance affectée, ni délicatesse ridicule.

Le marquis. Te voilà donc, chevalier, le défenseur du parterre ! Parbleu ! je m'en réjouis, et je ne manquerai pas de l'avertir que tu es de ses amis. Hai, hai...

Dorante. Ris tant que tu voudras. Je suis pour le bon sens, et ne saurais souffrir les ébullitions de cerveau de nos marquis de Mascarille [1]. J'enrage de voir de ces gens qui se traduisent en ridicule [2] malgré leur qualité ; de ces gens qui décident toujours et parlent hardiment de toutes choses sans s'y connaître ; qui, dans une comédie, se récrieront aux méchants endroits et ne branleront pas à ceux qui sont bons ; qui, voyant un tableau ou écoutant un concert de musique, blâment de même, et louent tout à contresens, prennent par où ils peuvent les termes de l'art qu'ils attrapent, et ne manquent jamais de les estropier et de les mettre hors de place. Hé ! morbleu ! messieurs, taisez-vous, quand Dieu ne vous a pas donné la connaissance d'une chose ; n'apprêtez point à rire à ceux qui vous entendent parler ; et songez qu'en ne disant mot, on croira peut-être que vous êtes d'habiles gens.

Le marquis. Parbleu ! chevalier, tu le prends là...

Dorante. Mon Dieu ! marquis, ce n'est pas à toi que je parle ; c'est à une douzaine de messieurs qui déshonorent les gens de cour par leurs manières extravagantes, et font croire parmi le peuple que nous nous ressemblons tous. Pour moi, je m'en veux justifier le plus qu'il me sera possible ; et je les dauberai tant en toutes rencontres, qu'à la fin ils se rendront sages.

Le marquis. Dis-moi un peu, chevalier : crois-tu que Lysandre ait de l'esprit ?

Dorante. Oui, sans doute, et beaucoup.

Le marquis. Demande-lui ce qu'il lui semble de l'*École des Femmes :* tu verras qu'il te dira qu'elle ne lui plaît pas.

Dorante. Hé ! mon Dieu ! il y en a beaucoup que le trop d'esprit gâte, qui voient mal les choses à force de lumière, et même qui seraient bien fâchés d'être de l'avis des autres, pour avoir la gloire de décider. Notre ami est de ces gens-là. Il veut être le premier de son opinion, et qu'on attende

1. C'est un personnage des *Précieuses ridicules.*
2. Se rendent ridicules.

par respect son jugement. Toute approbation qui marche avant la sienne est un attentat sur ses lumières, dont il se venge hautement en prenant le contraire parti [1]. Il veut qu'on le consulte sur toutes les affaires d'esprit ; et je suis sûr que si l'auteur lui eût montré sa comédie avant que de la faire voir au public, il l'eût trouvée la plus belle du monde.

Le marquis. Enfin, chevalier, tu crois défendre ta comédie en faisant la satire de ceux qui la condamnent...

La Critique de l'École des Femmes (1663), sc. v.

Jusqu'à quel point faut-il observer les règles dans une comédie ?

LYSIDAS, poète ; DORANTE, URANIE.

Lysidas. Ceux qui possèdent Aristote et Horace voient d'abord que cette comédie [2] pèche contre les règles de l'art....

Dorante. Vous êtes de plaisantes gens, avec vos règles dont vous embarrassez les ignorants et nous étourdissez tous les jours. Il semble, à vous ouïr parler, que ces règles de l'art soient les plus grands mystères du monde ; et cependant ce ne sont que quelques observations aisées que le bon sens a faites sur ce qui peut ôter le plaisir que l'on prend à ces sortes de poèmes [3] ; et le même bon sens qui a fait autrefois ces observations les fait aisément tous les jours sans le secours d'Horace et d'Aristote. Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire, et si une pièce de théâtre qui a attrapé son but n'a pas suivi un bon chemin. Veut-on que tout un public s'abuse sur ces sortes de choses, et que chacun n'y soit pas juge du plaisir qu'il y prend ?

Uranie. J'ai remarqué une chose de ces messieurs-là : c'est que ceux qui parlent le plus des règles, et qui les

1. On a ici la première esquisse du portrait d'Alceste. Voir *le Misanthrope*, acte II, scène v.

Et ne faut-il pas bien que monsieur contredise, etc.

2. *L'École des Femmes.*

3. Les comédies.

savent mieux que les autres, font des comédies que personne ne trouvent belles[1].

Dorante. Et c'est ce qui marque, madame, comme on doit s'arrêter peu à leurs disputes embarrassées. Car enfin, si les pièces qui sont selon les règles ne plaisent pas, et que celles qui plaisent ne soient pas selon les règles, il faudrait, de nécessité, que les règles eussent été mal faites. Moquons-nous donc de cette chicane où il veulent assujettir le goût du public, et ne consultons, dans une comédie, que l'effet qu'elle fait sur nous. Laissons-nous aller de bonne foi aux choses qui nous prennent par les entrailles, et ne cherchons point de raisonnement pour nous empêcher d'avoir du plaisir.

Uranie. Pour moi, quand je vois une comédie, je regarde seulement si les choses me touchent; et lorsque je m'y suis bien divertie, je ne vais point demander si j'ai eu tort, et si les règles d'Aristote me défendaient de rire.

Dorante. C'est justement comme un homme qui aurait trouvé une sauce excellente, et qui voudrait examiner si elle est bonne sur les préceptes du *Cuisinier français*[2].

Uranie. Il est vrai, et j'admire les raffinements de certaines gens sur des choses que nous devons sentir par nous-mêmes.

Dorante. Vous avez raison, madame, de les trouver étranges, tous ces raffinements mystérieux : car enfin, s'ils ont lieu, nous voilà réduits à ne nous plus croire; nos propres sens seront esclaves en toutes choses; et, jusqu'au manger et au boire, nous n'oserons plus rien trouver de bon sans le congé de messieurs les experts.

Lysidas. Enfin, monsieur, toute votre raison, c'est que *l'École des Femmes* a plu; et vous ne vous souciez point qu'elle soit dans les règles, pourvu....

Dorante. Tout beau, monsieur Lysidas, je ne vous accorde pas cela. Je dis bien que le grand art est de plaire, et que,

1. Auger rappelle à cette occasion un mot du grand Condé au sujet de l'abbé d'Aubignac, auteur de la *Pratique du Théâtre* et d'une tragédie de *Zénobie* : « Je sais bon gré à l'abbé d'Aubignac d'avoir si bien suivi les règles d'Aristote; mais je ne pardonne pas aux règles d'Aristote d'avoir fait faire à l'abbé d'Aubignac une si méchante tragédie. »

2. *Le Cuisinier français*, par le sieur de La Varenne, écuyer de cuisine de M. le marquis d'Uxelles, avait paru en 1651. M. Despois nous apprend qu'une édition de ce livre portait ce sous-titre *l'École des Ragoûts.*

cette comédie ayant plu à ceux pour qui elle est faite, je trouve que c'est assez pour elle, et qu'elle doit peu se soucier du reste. Mais, avec cela, je soutiens qu'elle ne pèche contre aucune des règles dont vous parlez.

Ibid., sc. VI.

Les personnages des comédies de Molière ne sont pas des portraits individuels.

Le sujet de *l'Impromptu de Versailles*[1] est la répétition, dirigée par Molière, d'une comédie qui va être jouée devant le roi. Dans cette comédie, Molière lui-même doit représenter un marquis ridicule. Cette répétition est interrompue par divers incidents. Les réclamations des acteurs, mécontents de leur rôle, et la visite d'un importun ont déjà fait perdre beaucoup de temps à Molière. Il tremble que le roi ne donne l'ordre de commencer. Cependant on répète une des scènes de la comédie préparée. Molière et La Grange sont deux marquis ridicules, et Brécourt un homme de qualité.

MOLIÈRE, LA GRANGE, BRÉCOURT.

Molière. « Nous disputons qui est le marquis de la Critique de Molière[2] : il gage que c'est moi, et moi, je gage que c'est lui. »

Brécourt. « Et moi, je juge que ce n'est ni l'un ni l'autre. Vous êtes fous tous deux de vouloir vous appliquer ces sortes de choses ; et voilà de quoi j'ouïs l'autre jour se plaindre Molière, parlant à des personnes qui le chargeaient de même chose que vous. Il disait que rien ne lui donnait du déplaisir comme d'être accusé de regarder quelqu'un dans les portraits qu'il fait ; que son dessein est de peindre les mœurs sans vouloir toucher aux personnes, et que tous les personnages qu'il représente sont des personnages en l'air et des fantômes proprement, qu'il habille à sa fantaisie, pour réjouir les spectateurs ; qu'il serait bien fâché d'y avoir jamais marqué qui que ce soit ; et que, si quelque chose était capable de le dégoûter de faire des comédies, c'étaient les ressemblances qu'on y voulait toujours trouver, et dont ses ennemis tâchaient malicieusement d'appuyer

1. *L'Impromptu de Versailles* complète la réponse que Molière voulait adresser aux censeurs de *l'École des Femmes*. Cette petite comédie en un acte fut représentée à Versailles le 14 octobre 1663.

2. Voir la scène V de *la Critique de l'École des Femmes*.

la pensée pour lui rendre de mauvais offices auprès de certaines personnes à qui il n'a jamais pensé. Et, en effet, je trouve qu'il a raison : car pourquoi vouloir, je vous prie, appliquer[1] tous ses gestes et toutes ses paroles, et chercher à lui faire des affaires, en disant hautement: Il joue un tel, lorsque ce sont des choses qui peuvent convenir à cent personnes? Comme l'affaire de la comédie est de représenter en général tous les défauts des hommes, et principalement des hommes de notre siècle, il est impossible à Molière de faire[2] aucun caractère qui ne rencontre quelqu'un dans le monde; et, s'il faut qu'on l'accuse d'avoir songé à toutes les personnes où l'on peut trouver les défauts qu'il peint, il faut, sans doute, qu'il ne fasse plus de comédies. »

Molière. « Ma foi, chevalier, tu veux justifier Molière et épargner notre ami que voilà. »

La Grange. « Point du tout, c'est toi qu'il épargne; et nous trouverons d'autres juges. »

Molière. « Soit. Mais dis-moi, chevalier, crois-tu pas que ton Molière est épuisé maintenant, et qu'il ne trouvera plus de matière pour...»

Brécourt. « Plus de matière! Hé! mon pauvre marquis, nous lui en fournirons toujours assez et nous ne prenons guère le chemin de nous rendre sages, pour tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit. »

Molière.[3] Attendez. Il faut marquer davantage tout cet endroit. Écoutez-le moi dire un peu... « Et qu'il ne trouvera plus de matière pour...» — Plus de matière ! Hé! mon pauvre marquis, nous lui en fournirons toujours assez; et nous ne prenons guère le chemin de nous rendre sages,

1. C'est-à-dire, *chercher des applications* à ses gestes et à ses paroles.

2. On remarquera le mot *faire* répété plusieurs fois en plusieurs lignes; mais nous ne nous croyons pas le droit de corriger ces légères négligences de style. Quant à la question elle-même, il faut croire Molière, quand il déclare n'avoir pas voulu « *regarder quelqu'un* dans les portraits qu'il fait ». Précisément, un des plus graves défauts de la comédie du dix-huitième siècle sera de n'être plus la représentation générale de la vie humaine, mais de tradnire sur la scène les personnes elles-mêmes, de manière à les faire reconnaître et à provoquer contre elles le rire ou le mépris public. La Chaussée, dans les *Philosophes*, prendra à partie Rousseau directement, et Voltaire ne fera *l'Écossaise* que pour rendre Fréron odieux. On pourrait voir de nombreux exemples de ce geure dans le livre de M. Desnoireterres intitulé *la Comédie satirique au dix-huitième siècle* (1885).

3. Les deux premières lignes de la réponse sont dites par Molière, comme directeur de la troupe.

pour tout ce qu'il fait [1] et tout ce qu'il dit. Crois-tu qu'il ait épuisé dans ses comédies tout le ridicule des hommes? Eh ! sans sortir de la cour, n'a-t-il pas encore vingt caractères de gens où il n'a point touché ? N'a-t-il pas, par exemple, ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde, et qui, le dos tourné, font galanterie [2] de se déchirer l'un l'autre ? N'a-t-il pas ces adulateurs à outrance, ces flatteurs insipides qui n'assaisonnent d'aucun sel les louanges qu'ils donnent, et dont toutes les flatteries ont une douceur fade qui fait mal au cœur à ceux qui les écoutent ? N'a-t-il pas ces lâches courtisans de la faveur, ces perfides adorateurs de la fortune, qui vous encensent dans la prospérité et vous accablent dans la disgrâce? N'a-t-il pas ceux qui sont toujours mécontents de la cour, ces suivants inutiles, ces incommodes assidus, ces gens, dis-je, qui, pour services, ne peuvent compter que des importunités, et qui veulent qu'on les récompense d'avoir obsédé le prince dix ans durant ? N'a-t-il pas ceux qui caressent également tout le monde, qui promènent leurs civilités à droite et à gauche, et courent à tous ceux qu'ils voient avec les mêmes embrassades et les mêmes protestations d'amitié ? — Monsieur, votre très humble serviteur. Monsieur, je suis tout à votre service. Tenez-moi des vôtres, mon cher. Faites état de moi, monsieur, comme du plus chaud de vos amis. Monsieur, je suis ravi de vous embrasser. Ah ! monsieur, je ne vous voyais pas. Faites-moi la grâce de m'employer ; soyez persuadé que je suis entièrement à vous. Vous êtes l'homme du monde que je révère le plus. Il n'y a personne que j'honore à l'égal de vous. Je vous conjure de le croire. Je vous supplie de n'en point douter. Serviteur. Très-humble valet. — Va, va, marquis, Molière aura toujours plus de sujets qu'il n'en voudra ; et tout ce qu'il a touché jusqu'ici n'est rien que bagatelle au prix de ce qui reste [3] ». Voilà à peu près comme cela doit être joué.

L'Impromptu de Versailles, sc. IV.

1. Malgré tout ce qu'il fait.

2. *Galanterie* se dit familièrement des petits présents qu'on se fait dans la société : de là l'expression comique de Molière.

3. La plupart de ces esquisses sont devenues dans *le Misanthrope* (acte II, scène V) des portraits achevés.

PASCAL.

(1623-1662).

Blaise Pascal naquit à Clermont le 19 juin de l'année 1623. Il avait à peine trois ans lorsqu'il perdit sa mère. Son père, président à la cour des aides, n'ayant pas d'autre fils, résolut de se consacrer tout entier à son éducation. L'enfance de Pascal ne tarda pas à faire pressentir son génie. On sait par Mme Périer, sa sœur, qu'il découvrit tout seul la géométrie, que son père refusait encore de lui apprendre. Sur cette simple donnée, que cette science est le moyen de faire des figures justes et de trouver les proportions qu'elles ont entre elles, Pascal poussa ses recherches si loin qu'il en vint jusqu'à la trente-deuxième proposition du premier livre d'Euclide. A seize ans il concevait et rédigeait un traité des *Coniques*, et, en 1648, c'était sur ses indications que l'expérience du Puy-de-Dôme achevait d'établir les découvertes de Torricelli. Pascal cependant portait déjà d'un autre côté la puissance de sa pensée. Il avait vingt-quatre ans (1647), quand « il renonça, dit Mme Périer, à toutes les autres connaissances pour s'appliquer à l'unique chose que Jésus-Christ appelle *nécessaire* .» Sa première conversion, comme on a, en forçant l'expression, appelé cette période de la vie de Pascal, fut suivie d'une rechute mondaine. Pendant six années à peu près, de 1649 à la fin de 1654, Pascal se mêla au monde, se lia avec le jeune duc de Roannez, vit certains beaux esprits, tels que le chevalier de Méré et Miton. On suppose qu'il composa à cette époque le *Discours sur les Passions de l'Amour*. Ce fut après l'accident du pont de Neuilly [1], dans les derniers mois de l'année 1654, qu'il prit définitivement le parti de se donner tout entier à Dieu.

Ses relations avec Port-Royal devinrent alors plus étroites. Il en pratiqua les vertus sévères, en adopta les doctrines et en prit les passions. En 1656, deux lettres d'Arnauld qui traitaient de la grâce et du livre de Jansénius avaient été censurées par la Sorbonne, et Arnauld rayé de la liste des docteurs pour n'avoir pas voulu se soumettre à cette censure. Comme cette condamnation était attribuée à l'influence des jésuites, Pascal, pour venger Arnauld et

1. On raconte que Pascal était allé au pont de Neuilly, avec quelques-uns de ses amis, dans un carrosse *à quatre ou six chevaux*. Les deux chevaux de volée prirent le mors aux dents et se précipitèrent dans l'eau, à un endroit du pont où il n'y avait pas de garde-fou. Les laisses qui les attachaient au train de derrière se rompirent : de sorte que le carrosse demeura sur le bord. Il est à remarquer que Mme Périer ne parle pas de cet accident. Voir, sur la date de cette *seconde conversion* de Pascal, la note 16 *bis* des *Notes sur la Vie de Pascal*, par M. Havet.

Port-Royal, écrivit les *Lettres provinciales*. Elles sont au nombre de dix-huit et parurent successivement du mois de janvier 1656 au mois de mars 1657. Les trois premières et les deux dernières traitent de la grâce; les autres s'attaquent directement aux jésuites, que Pascal accuse d'avoir corrompu la religion et ruiné la morale. Les critiques les moins suspects de complaisance ont relevé ce que la polémique de Pascal avait d'excessif ou d'injuste. On a reproché à Pascal d'avoir rendu une compagnie responsable des erreurs de quelques-uns de ses membres, d'avoir accepté trop légèrement des citations inexactes ou incomplètes, d'avoir méconnu le véritable caractère des ouvrages des casuistes, enfin, d'avoir soutenu une doctrine impitoyable, condamnée par l'Église comme par la raison. Mais, ces réserves faites, la prose française venait de s'enrichir d'une œuvre que rien n'avait égalée jusque-là, que rien depuis n'a surpassée. Brièveté, élégance, gaîté et ironie, l'art et les caractères d'une véritable comédie, puis l'énergie, la colère passionnée, la haute éloquence, Pascal a tout réuni. « Les meilleures comédies de Molière, a dit Voltaire, n'ont pas plus de sel que les premières *Lettres provinciales*. Bossuet n'a rien de plus sublime que les dernières [1]. » Après les *Lettres provinciales*, la langue française était définitivement fixée.

Il n'est pas douteux que Pascal n'eût déjà conçu l'idée et le plan de l'œuvre apologétique dont les fragments composent le livre célèbre des *Pensées*. On sait que, dans les dernières années de sa vie, Pascal dictait ou jetait sur le premier papier venu les notes qui devaient lui servir de matériaux dans la composition de son ouvrage. Ces petits papiers sans ordre et sans suite, recueillis et collés sur de grandes feuilles, forment le manuscrit autographe. S'il est téméraire de prétendre, avec ces débris dispersés, refaire le monument, en deviner l'ordre, la composition, les proportions, l'*Entretien avec M. de Saci* nous en découvre très certainement la pensée fondamentale. Pascal avait été vivement frappé du contraste des misères et des grandeurs qui se rencontrent dans l'homme, condamnant ses passions en même temps qu'il les subit, entouré de tant de causes d'erreurs, et se sentant fait pour la vérité. Aucune philosophie, et, avant le christianisme, aucune religion n'avaient expliqué ce mystérieux problème, qui contient le secret de notre vie présente et de notre destinée future. Le christianisme seul avait donné la solution vainement cherchée par la raison humaine.

L'erreur de Pascal était sans doute de croire qu'en humiliant la raison, en renversant les principes sur lesquels elle s'appuie, il la préparait à se soumettre à la foi. Mais où éclate le génie de Pascal, c'est dans ces analyses où il égale La Rochefoucauld par la précision et par la profondeur, en le surpassant par la grandeur et la générosité du but. Les *Pensées* de Pascal sont tout le travail dou-

1. *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXXVII.

loureux de son âme mise à nu; et « le style, dit Cousin, qui réfléchit cette âme en a toutes les qualités : la finesse, l'amère ironie, l'ardente imagination, la raison austère, le trouble à la fois et la chaste discrétion ». Ici, moins que jamais, on ne peut séparer le livre de l'homme même, et c'est encore dans le simple récit de Mme Périer, qu'on trouverait l'image la plus vraie et la plus touchante de Pascal, traçant d'une main défaillante ces pages inachevées et admirables, au milieu des rigueurs volontaires d'une pénitence qui s'ajoutaient aux douleurs de la maladie. Pascal mourut à l'âge de trente-neuf ans, le 19 août 1662 [1].

Du respect de la vie humaine.

Il est certain que Dieu seul a le droit d'ôter la vie, et que néanmoins, ayant établi des lois pour faire mourir les criminels, il a rendu les rois ou les républiques dépositaires de ce pouvoir; et c'est ce que saint Paul nous apprend lorsque, parlant du droit que les souverains ont de faire mourir les hommes, il le fait descendre du ciel en disant que « ce n'est pas en vain qu'ils portent l'épée, parce qu'ils sont ministres de Dieu pour exécuter ses vengeances contre les coupables [2] ».

Mais comme c'est Dieu qui leur a donné ce droit, il les oblige à l'exercer ainsi qu'il le ferait lui-même, c'est-à-dire avec justice, selon cette parole de saint Paul au même lieu : « Les princes ne sont pas établis pour se rendre terribles aux bons, mais aux méchants. Qui veut n'avoir point sujet

1. Le texte original des *Pensées* avait été fort altéré par ses premiers éditeurs. Cousin révéla, le premier, que, comparé au manuscrit original conservé à la Bibliothèque royale, le texte était une infidélité continuelle. Tel fut l'objet du *Rapport à l'Académie française sur la Nécessité d'une Nouvelle Édition des Pensées de Pascal* (1842). Le texte original a été scrupuleusement rétabli dans l'édition de M. Faugère. M. Havet a donné une édition nouvelle des *Pensées* de Pascal, précédée d'une étude. — Lire aussi, sur Pascal, le troisième volume de *Port-Royal*, par Sainte-Beuve. On peut lire encore deux articles de Sainte-Beuve sur Pascal, l'un dans les *Portraits littéraires* (tome III), et l'autre dans les *Causeries du Lundi*, tome V ; S. de Sacy, un article sur Pascal au tome Ier (page 293) des *Variétés littéraires, historiques et morales*. Cf., dans le livre de M. Ollé-Laprune, *De la Certitude morale*, le chapitre IV, pages 129 et suivantes. — On consultera avec fruit l'édition savante des *Provinciales* donnée par M. l'abbé Maynard.

2. *Rom.*, XIII, 4.

de redouter leur puissance n'a qu'à bien faire : car ils sont ministres de Dieu pour le bien[1]. » Et cette restriction rabaisse si peu leur puissance, qu'elle la relève, au contraire, beaucoup davantage, parce que c'est la rendre semblable à celle de Dieu, qui est impuissant pour faire le mal et tout-puissant pour faire le bien ; et que c'est la distinguer de celle des démons, qui sont impuissants pour le bien et n'ont de puissance que pour le mal. Il y a seulement cette différence entre Dieu et les souverains, que, Dieu étant la justice et la sagesse même, il peut faire mourir sur-le-champ qui il lui plaît, quand il lui plaît, et en la manière qu'il lui plaît : car, outre qu'il est le maître souverain de la vie des hommes, il est sans doute qu'il ne la leur ôte jamais ni sans cause ni sans connaissance, puisqu'il est aussi incapable d'injustice que d'erreur. Mais les princes ne peuvent pas agir de la sorte, parce qu'ils sont tellement ministres de Dieu qu'ils sont hommes néanmoins, et non pas dieux. Les mauvaises impressions les pourraient surprendre, les faux soupçons les pourraient aigrir, la passion les pourrait emporter ; et c'est ce qui les a engagés eux-mêmes à descendre dans les moyens humains, et à établir dans leurs États des juges, auxquels ils ont communiqué ce pouvoir, afin que cette autorité que Dieu leur a donnée ne soit employée que pour la fin pour laquelle ils l'ont reçue.

Concevez donc que, pour être exempt d'homicide, il faut agir tout ensemble et par l'autorité de Dieu et selon la justice de Dieu, et que si ces deux conditions ne sont jointes, on pèche, soit en tuant avec son autorité, mais sans justice, soit en tuant avec justice, mais sans son autorité. De la nécessité de cette union il arrive, selon saint Augustin, que « celui qui sans autorité tue un criminel se rend criminel lui-même, par cette raison principale qu'il usurpe une autorité que Dieu ne lui a pas donnée[2] » ; et les juges, au contraire, qui ont cette autorité sont néanmoins homicides, s'ils font mourir un innocent contre les lois qu'ils doivent suivre.

Voilà les principes du repos et de la sûreté publique qui ont été reçus dans tous les temps et dans tous les lieux, et sur lesquels tous les législateurs du monde, sacrés et pro-

1. *Rom.*, XIII, 3.
2. Ce passage se trouve dans les Lettres de saint Augustin, *Epist.*, III, CCIV.

fanes, ont établi leurs lois, sans que jamais les païens mêmes aient apporté d'exception à cette règle, sinon lorsqu'on ne peut autrement éviter la perte de la pudicité ou de la vie, parce qu'ils ont pensé qu'alors, comme dit Cicéron, « les lois mêmes semblent offrir leurs armes à ceux qui sont dans une telle nécessité[1] ».

Mais que hors cette occasion, dont je ne parle point ici, il y ait jamais eu de loi qui ait permis aux particuliers de tuer, et qui l'ait souffert, pour se garantir d'un affront et pour éviter la perte de l'honneur ou du bien, quand on n'est point en même temps en péril de la vie, c'est ce que je soutiens que jamais les infidèles mêmes n'ont fait. Ils l'ont, au contraire, défendu expressément : car la loi des Douze Tables de Rome portait qu'il n'est « pas permis de tuer un voleur de jour qui ne se défend point avec des armes; » ce qui avait déjà été défendu dans l'Exode[2]. Et la loi *Furem, ad legem Corneliam*, qui est prise d'Ulpien, « défend de tuer même les voleurs de nuit qui ne nous mettent pas en péril de mort[3]. »

Cette chaste épouse du Fils de Dieu (l'Église), qui, à l'imitation de son époux, sait bien répandre son sang pour les autres, mais non pas répandre pour elle celui des autres, a pour le meurtre une horreur toute particulière, et proportionnée aux lumières particulières que Dieu lui a communiquées. Elle considère les hommes non seulement comme hommes, mais comme images du Dieu qu'elle adore. Elle a pour chacun d'eux un saint respect qui les lui rend tous vénérables, comme rachetés d'un prix infini pour être faits les temples du Dieu vivant. Et ainsi elle croit que la mort d'un homme que l'on tue sans l'ordre de son Dieu n'est pas seulement un homicide, mais un sacrilège qui la prive d'un de ses membres: puisque, soit qu'il soit fidèle, soit qu'il ne le soit pas, elle le considère toujours, ou comme étant l'un de ses enfants, ou comme étant capable de l'être.

Ce sont ces raisons toutes saintes qui, depuis que Dieu s'est fait homme pour le salut des hommes, ont rendu leur

1. On peut voir le *Pro Milone*, chap. III. « Quum videat aliquando gladium nobis ad occidendum hominem ab ipsis porrigi legibus. »

2. Chap. XXII.

3. On peut le voir dans Cujas, *in. tit. Dig. de Justit. et Jure, ad ley.* 3...

condition si considérable[1] à l'Église, qu'elle a toujours puni l'homicide qui les détruit comme un des plus grands attentats qu'on puisse commettre contre Dieu. J'en rapporterai quelques exemples, non pas dans la pensée que toutes ces sévérités doivent être gardées, je sais que l'Église peut disposer diversement de cette discipline extérieure, mais pour faire entendre quel est son esprit immuable sur ce sujet. Car les pénitences qu'elle ordonne pour le meurtre peuvent être différentes selon la diversité des temps ; mais l'horreur qu'elle a pour le meurtre ne peut jamais changer par le changement des temps.

L'Église a été longtemps à ne réconcilier qu'à la mort ceux qui étaient coupables d'un homicide volontaire. Le célèbre concile d'Ancyre les soumet à la pénitence durant toute leur vie ; et l'Église a cru depuis être assez indulgente envers eux en réduisant ce temps à un très grand nombre d'années. Mais, pour détourner encore davantage les chrétiens des homicides volontaires, elle a puni très sévèrement ceux même qui étaient arrivés par imprudence, comme on peut voir dans saint Basile, dans saint Grégoire de Nysse, dans les décrets du pape Zacharie et d'Alexandre II. Les canons rapportés par Isaac, évêque de Langres, t. II, chap. XIII, ordonnent « sept ans de pénitence pour avoir tué en se défendant. » Et on voit que saint Hildebert, évêque du Mans, répondit à Yves de Chartres : qu'il a « eu raison d'interdire un prêtre pour toute sa vie, qui, pour se défendre, avait tué un voleur d'un coup de pierre.... »

L'esprit de l'Église est entièrement éloigné des maximes séditieuses qui ouvrent la porte aux soulèvements auxquels les peuples sont si naturellement portés. Elle a toujours enseigné à ses enfants qu'on ne doit point rendre le mal pour le mal ; qu'il faut céder à la colère ; ne point résister à la violence ; rendre à chacun ce qu'on lui doit, honneur, tribut, soumission ; obéir aux magistrats et aux supérieurs, même injustes, parce qu'on doit toujours respecter en eux la puissance de Dieu qui les a établis sur nous. Elle leur défend encore plus fortement que les lois civiles de se faire justice à eux-mêmes : et c'est par son esprit que les rois

1. Si précieuse, si chère à l'Église, méritant aux yeux de l'Église tant de considération. Pascal emploie le mot *considérable* dans sa vraie acception.

chrétiens ne se la font pas dans les crimes même de lèse-majesté au premier chef, et qu'ils remettent les criminels entre les mains des juges pour les faire punir selon les lois et dans les formes de la justice.

Tout le monde sait qu'il n'est jamais permis aux particuliers de demander la mort de personne, et que quand un homme nous aurait ruinés, estropiés, brûlé nos maisons, tué notre père, et qu'il se disposerait encore à nous assassiner et à nous perdre d'honneur, on n'écouterait point en justice la demande que nous ferions de sa mort : de sorte qu'il a fallu établir des personnes publiques qui la demandent de la part du roi, ou plutôt de la part de Dieu. Est-ce par grimace et par feinte que les juges chrétiens ont établi ce règlement; et ne l'ont-ils pas fait pour proportionner les lois civiles à celles de l'Évangile, de peur que la pratique extérieure de la justice ne fût contraire aux sentiments intérieurs que des chrétiens doivent avoir?

Supposez que ces personnes publiques demandent la mort de celui qui a commis tous ces crimes : que fera-t-on là-dessus? Lui portera-t-on incontinent le poignard dans le sein? Non : la vie des hommes est trop importante, on y agit avec plus de respect; les lois ne l'ont pas soumise à toutes sortes de personnes, mais seulement aux juges dont on a examiné la probité et la naissance. Et croyez-vous qu'un seul suffise pour condamner un homme à mort? Il en faut sept pour le moins. Il faut que de ces sept il n'y en ait aucun qui ait été offensé par le criminel, de peur que la passion n'altère ou ne corrompe son jugement. Et vous savez qu'afin que leur esprit soit aussi plus pur, on observe encore de donner les heures du matin à ces fonctions : tant on apporte de soin pour les préparer à une action si grande, où ils tiennent la place de Dieu, dont ils sont les ministres, pour ne condamner que ceux qu'il condamne lui-même.

Et c'est pourquoi, afin d'y agir comme fidèles dispensateurs de cette puissance divine, d'ôter la vie aux hommes, ils n'ont la liberté de juger que selon les dépositions des témoins, et selon toutes les autres formes qui leur sont prescrites; ensuite desquelles [1], ils ne peuvent en conscience

1. A la suite desquelles, dirait-on maintenant : *ensuite* ne s'emploie plus aujourd'hui comme préposition que dans ces tours familiers, *ensuite de cela*, *ensuite de quoi*.

prononcer que selon les lois, ni juger dignes de mort que ceux que les lois y condamnent. Et alors, si l'ordre de Dieu les oblige d'abandonner au supplice les corps de ces misérables, le même ordre de Dieu les oblige de prendre soin de leurs âmes criminelles ; et c'est même parce qu'elles sont criminelles qu'ils sont plus obligés d'en prendre soin : de sorte qu'on ne les envoie à la mort qu'après leur avoir donné moyen de pourvoir à leur conscience. Tout cela est bien pur et bien innocent ; et néanmoins l'Église abhorre tellement le sang, qu'elle juge encore incapables du ministère de ses autels ceux qui auraient assisté à un arrêt de mort, quoique accompagné de toutes ces circonstances si religieuses[1] : par où il est aisé de concevoir quelle idée l'Église a de l'homicide[2].

Quatorzième Provinciale (sur l'homicide).

L'homme placé entre les deux infinis.

Que l'homme contemple donc la nature entière dans sa haute et pleine majesté ; qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent ; qu'il regarde cette éclatante lumière mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers[3] ; que la terre lui paraisse comme un point, au prix du vaste tour que cet astre décrit[3] ; et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'un point très délicat à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais, si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe

1. De là vient que dans nos anciennes cours de magistrature, où siégeaient des ecclésiastiques et des laïques, les premiers, dans les causes capitales, avaient coutume de se retirer.

2. On peut lire, au sujet de ce morceau, des considérations pleines d'intérêt de Villemain (*Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle*, XV^e^ leçon) sur la dureté de nos anciennes lois pénales, et l'absence, trop générale alors, dans la société de ces sentiments de philanthropie qui ont été peut-être un peu exagérés à d'autres époques. « C'est, remarque cet écrivain, dans la fameuse lettre de Pascal sur l'homicide qu'on voit paraître au plus haut degré, avant Montesquieu, le respect de la vie de l'homme. » Ailleurs, Villemain revient avec admiration sur la puissance de dialectique qui se montre dans ce passage (*Mélanges littéraires*, discours d'ouverture du cours d'éloquence en 1822).

3. C'est-à-dire, que le soleil décrit. Ici Pascal parle comme un ancien, et en homme qui n'eût pas admis la découverte de Copernic.

outre : elle se lassera plutôt de concevoir que la nature de fournir. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature. Nulle idée n'en approche. Nous avons beau enfler nos conceptions au delà des espaces imaginables : nous n'enfantons que des atomes au prix de la réalité des choses. C'est une sphère infinie dont le centre est partout, la circonférence nulle part[1]. Enfin, c'est le plus grand caractère sensible de la toute-puissance de Dieu, que notre imagination se perde dans cette pensée.

Que l'homme, étant revenu à soi, considère ce qu'il est au prix de ce qui est; qu'il se regarde comme égaré dans ce canton détourné de la nature; et que de ce petit cachot où il se trouve logé, j'entends l'univers, il apprenne à estimer la terre, les royaumes, les villes et soi-même son juste prix.

Qu'est-ce qu'un homme dans l'infini? Mais, pour lui présenter un autre prodige aussi étonnant, qu'il recherche dans ce qu'il connaît les choses les plus délicates. Qu'un ciron lui offre dans la petitesse de son corps des parties incomparablement plus petites, des jambes avec des jointures, des veines dans ces jambes, du sang dans ces veines, des humeurs dans ce sang, des gouttes dans ces humeurs, des vapeurs dans ces gouttes; que, divisant encore ces dernières choses, il épuise ses forces en ces conceptions, et que le dernier objet où il peut arriver soit maintenant celui de notre discours[2]; il pensera peut-être que c'est là l'extrême petitesse de la nature[3]. Je veux lui faire voir là dedans un abîme

1. C'est probablement dans la préface donnée aux *Essais* par mademoiselle de Gournay que Pascal avait rencontré cette sublime définition, qui se trouve aussi dans plusieurs autres écrivains, notamment dans saint Bonaventure, Gerson, Rabelais, et même dans Empédocle, qui, selon la conjecture de M. Havet, paraît en être l'inventeur. « Trismégiste, dit mademoiselle de Gournay, appelle la Déité cercle dont le centre est partout, la circonférence nulle part. »

2. *Discours* est ici, comme en grec, le synonyme de *raison*.

3. Ces pensées ont inspiré à Diderot une belle page, dans laquelle il prouve l'existence de Dieu par *l'aile d'un papillon, le mécanisme d'un insecte et l'œil d'un ciron*, « où la Divinité est aussi clairement empreinte que la faculté de penser dans les écrits du grand Newton ». Ce morceau est cité dans le *Cours de Littérature* de La Harpe.—Voltaire a dit également : « Quelle plante, quel animal ne porte pas l'empreinte de Celui que Platon appelait l'*éternel Géomètre?* Il me semble que le corps du moindre animal démontre une profondeur et une unité de dessein qui doivent à la fois nous ravir en admiration et atterrer notre esprit Non seulement ce chétif insecte est une machine dont tous les ressorts sont faits.

nouveau. Je lui veux peindre non seulement l'univers visible, mais l'immensité qu'on peut concevoir de la nature, dans l'enceinte de ce raccourci d'atome[1]. Qu'il y voie une infinité d'univers, dont chacun a son firmament, ses planètes, sa terre, en la même proportion que le monde visible[2]; dans cette terre, des animaux, et enfin des cirons, dans lesquels il retrouvera ce que les premiers ont donné; et, trouvant encore dans les autres la même chose, sans fin et sans repos, qu'il se perde dans ces merveilles, aussi étonnantes dans leur petitesse que les autres par leur étendue : car qui n'admirera que notre corps, qui tantôt n'était pas perceptible dans l'univers, imperceptible lui-même dans le sein du tout, soit à présent un colosse, un monde, ou plutôt un tout, à l'égard du néant, où l'on ne peut arriver?

Qui se considérera de la sorte s'effrayera de soi-même, et, se considérant soutenu dans la masse que la nature lui a donnée, entre ces deux abîmes de l'infini et du néant, il tremblera dans la vue de ces merveilles; et je crois que, sa curiosité se changeant en admiration, il sera plus disposé à les contempler en silence qu'à les rechercher avec présomption.

Pensées (édition classique de P. Faugère).

Contre les indifférents et les impies.

L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir

exactement l'un pour l'autre, mais il vit par un art que nous ne pouvons ni imiter ni comprendre; mais sa vie a un rapport immédiat avec la nature entière. » Cf. FÉNELON, *Traité de l'Existence de Dieu*, qui trouve aussi dans un ciron « une espèce d'infini qui l'étonne et qui le surmonte... Il y a, dans chaque partie de ces atomes vivants, des muscles, des nerfs, des veines, des artères, du sang... »

1. C'est-à-dire, de cet atome en raccourci ou *imperceptible*, comme ce passage était écrit dans les éditions antérieures, qui affaiblissaient Pascal. Cousin a lu ici : « Dans l'enceinte de *ce raccourci* d'abîme », admirable expression, remarque-t-il dans son *Vocabulaire des Locutions* de cet auteur, par laquelle « il a voulu montrer que cet abîme de petitesse est aussi un abîme de grandeur. » (*Des Pensées de Pascal*, p. 443. Cf, *ibid.*, p. 127.)

2. Pascal se laisse ici entraîner par le mouvement de son imagination. Si la matière peut être considérée comme divisible à l'infini, on ne saurait raisonnablement tirer aucune de ces conséquences.

perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est. Toutes nos actions et nos pensées doivent prendre des routes si différentes, selon qu'il y aura des biens éternels à espérer ou non, qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement, qu'en[1] la réglant par la vue de ce point qui doit être notre dernier objet.

Ainsi, notre premier intérêt et notre premier devoir est de nous éclaircir[2] sur ce sujet, d'où dépend toute notre conduite. Et c'est pourquoi, entre ceux qui n'en sont pas persuadés, je fais une extrême différence de ceux qui travaillent de toutes leurs forces à s'en instruire, à ceux qui vivent sans s'en mettre en peine et sans y penser.

Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute, qui le regardent comme le dernier des malheurs, et qui, n'épargnant rien pour en sortir, font de cette recherche leur principale et leur plus sérieuse occupation.

Mais pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de la vie, et qui, par cette seule raison qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes les lumières qui les persuadent[3], négligent de les chercher ailleurs et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui, quoique obscures d'elles-mêmes, ont néanmoins un fondement très solide et inébranlable, je les considère d'une manière toute différente.

Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit; elle m'étonne et m'épouvante : c'est un monstre pour moi. Je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle. J'entends, au contraire, qu'on doit avoir ce sentiment par un principe d'intérêt humain et par un intérêt d'amour-propre : il ne faut pour cela que voir ce que voient les personnes les moins éclairées.

Il ne faut pas avoir l'âme fort élevée pour comprendre qu'il n'y a point ici[4] de satisfaction véritable et solide; que tous nos plaisirs ne sont que vanité, que nos maux sont infinis, et qu'enfin la mort qui nous menace à chaque instant

1. *Si ce n'est en*, écrirait-on aujourd'hui.
2. *Instruire, éclairer*, seraient à présent des verbes plus usités dans cette acception.
3. Ou plutôt, *qui pourraient les persuader*.
4. C'est-à-dire, sur la terre.

doit infailliblement nous mettre, dans peu d'années, dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis ou malheureux.

Il n'y a rien de plus réel que cela, ni de plus terrible. Faisons tant que nous voudrons les braves : voilà la fin qui attend la plus belle vie du monde. Qu'on fasse réflexion là-dessus, et qu'on dise ensuite s'il n'est pas indubitable qu'il n'y a de bien en cette vie qu'en l'espérance d'une autre vie; qu'on n'est heureux qu'à mesure qu'on s'en[1] approche, et que, comme il n'y aura plus de malheurs pour ceux qui avaient une entière assurance de l'éternité, il n'y a point aussi de bonheur pour ceux qui n'en ont aucune lumière.

C'est donc assurément un grand mal que d'être dans ce doute; mais c'est au moins un devoir indispensable de chercher, quand on est dans ce doute; et ainsi, celui qui doute, et qui ne cherche pas, est tout ensemble et bien malheureux et bien injuste. Que s'il est avec cela tranquille et satisfait, qu'il en fasse profession, et enfin qu'il en fasse vanité, et que ce soit de cet état même qu'il fasse le sujet de sa joie et de sa vanité, je n'ai point de termes pour qualifier une si extravagante créature.

Où peut-on prendre ces sentiments? Quel sujet de joie trouve-t-on à n'attendre plus que des misères sans ressource? Quel sujet de vanité de se voir dans des obscurités impénétrables, et comment se peut-il faire que ce raisonnement-ci se passe dans un homme raisonnable :

« Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme et cette partie même de moi qui pense ce que je dis, qui fait réflexion sur tout et sur elle-même, et ne se connaît non plus que le reste. Je vois ces effroyables espaces de l'univers qui m'enferment[2], et je me trouve attaché à un coin de cette vaste étendue, sans que je sache pourquoi je suis plutôt placé en ce lieu qu'en un autre, ni pourquoi ce peu de temps qui m'est donné à vivre m'est assigné à ce point plutôt qu'en un autre de toute l'éternité qui m'a précédé et de toute celle qui me suit.

1. De cette espérance.

2. On se rappelle ici cette ligne isolée de Pascal, pénétrée d'une si sombre harmonie : « Le silence éternel des espaces infinis m'effraye. » Quel coup d'œil jeté sur l'abîme ! Quel vers pourrait-on égaler à cette prose inimitable?

« Je ne vois que des infinités de toutes parts, qui m'enferment comme un atome, et comme une ombre qui ne dure qu'un instant sans retour[1]. Tout ce que je connais est que je dois bientôt mourir, mais ce que j'ignore le plus est cette mort même que je ne saurais éviter[2].

« Comme je ne sais d'où je viens, aussi je ne sais où je vais; et je sais seulement qu'en sortant de ce monde je tombe pour jamais, ou dans le néant, ou dans les mains d'un Dieu irrité, sans savoir à laquelle de ces deux conditions je dois être éternellement en partage. Voilà mon état, plein de misère, de faiblesse, d'obscurité[3]. Et de tout cela je conclus que je dois donc passer tous les jours de ma vie sans songer à chercher ce qui doit m'arriver. Peut-être que je pourrais trouver quelque éclaircissement dans mes doutes; mais je n'en veux pas prendre la peine, ni faire un pas pour le chercher; et après, en traitant avec mépris ceux qui se travailleront de ce soin, je veux aller sans prévoyance et sans crainte tenter un si grand événement, et me laisser mollement conduire à la mort, dans l'incertitude de l'éternité de ma condition future. »

Qui souhaiterait avoir pour ami un homme qui discourt de cette manière? Qui le choisirait entre les autres pour lui communiquer ses affaires? Qui aurait recours à lui dans ses afflictions, et enfin à quel usage de la vie le pourrait-on destiner?

En vérité, il est glorieux à la religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables; et leur opposition lui est si peu dangereuse, qu'elle sert, au contraire, à l'établissement de ses principales vérités. Car la foi chrétienne ne va principalement qu'à établir ces deux choses : la corruption

1. Les hommes ne sont que le songe d'une ombre (ou mieux, l'ombre d'un songe), avait dit Pindare, Σκιᾶς ὄναρ ἄνθρωπος : *Pyth.*, VIII, 136.

2. « Cet alinéa, dit un commentateur de Pascal, peut être considéré comme un modèle parfait de développement oratoire; toute la pensée se trouve déjà contenue dans la première phrase, mais elle y est dans des termes très généraux. Pascal détaille ensuite : c'est le détail qui fait impression dans l'éloquence. Il explique tout ce qu'il y a sous ce mot *moi-même,* puis il passe au monde; mais ce n'est plus le *monde,* ce sont ces *effroyables espaces de l'univers qui m'enferment :* la pensée s'ouvre et se résout en images... Voilà le progrès du style; il n'est autre que le mouvement de la pensée elle-même, poussée à la fois par la logique et par la passion. »

3. On peut rapprocher de ce passage une lettre de madame de Sévigné où ces terribles incertitudes de l'âme sont exprimées avec une éloquence digne de Pascal : voy. la lettre à madame de Grignan, du 16 mars 1672.

de la nature et la rédemption de Jésus-Christ. Or, s'ils ne servent pas à montrer la vérité de la rédemption par la sainteté de leurs mœurs, ils servent au moins admirablement à montrer la corruption de la nature par des sentiments si dénaturés.

Rien n'est si important à l'homme que son état; rien ne lui est si redoutable que l'éternité. Et ainsi, qu'il se trouve des hommes indifférents à la perte de leur être et au péril d'une éternité de misères, cela n'est point naturel. Ils sont tout autres à l'égard de toutes les autres choses : ils craignent jusqu'aux plus légères, ils les prévoient, ils les sentent; et ce même homme qui passe tant de jours et de nuits dans la rage et dans le désespoir pour la perte d'une charge, ou pour quelque offense imaginaire à son honneur, c'est celui-là même qui sait qu'il va tout perdre par la mort, sans inquiétude et sans émotion. C'est une chose monstrueuse de voir dans un même cœur, et en même temps, cette sensibilité pour les moindres choses et cette étrange insensibilité pour les plus grandes.

C'est un enchantement incompréhensible, et un assoupissement surnaturel, qui marque une force toute-puissante qui le cause.

Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans la nature de l'homme pour faire gloire d'être dans cet état, dans lequel il semble incroyable qu'une seule personne puisse être. Cependant l'expérience m'en fait voir en si grand nombre que cela serait surprenant, si nous ne savions que la plupart de ceux qui s'en mêlent se contrefont et ne sont pas tels en effet[1]. Ce sont des gens qui ont ouï dire que les belles manières du monde consistent à faire ainsi l'emporté : c'est ce qu'ils appellent avoir secoué le joug, et qu'ils essayent d'imiter. Mais il ne serait pas difficile de leur faire entendre combien ils s'abusent en cherchant par là de l'estime. Ce n'est pas le moyen d'en acquérir, je dis même parmi les personnes du monde qui jugent sainement des choses, et qui savent que la seule voie d'y réussir est de se faire paraître honnête,

1. Cf. Boileau, *Ép.* III :

> Vois-tu ce libertin, en public intrépide
> Qui prêche contre un Dieu que dans son âme il croit ?
> Il irait embrasser la vérité qu'il voit ;
> Mais de ses faux amis il craint la raillerie,
> Et ne brave ainsi Dieu que par poltronnerie.

fidèle, judicieux et capable de servir utilement son ami, parce que les hommes n'aiment naturellement que ce qui leur peut être utile. Or, quel avantage y a-t-il pour nous à ouïr dire à un homme, qui nous dit qu'il a donc secoué le joug, qu'il ne croit pas qu'il y ait un Dieu qui veille sur ses actions, qu'il se considère comme seul maître de sa conduite et qu'il ne pense en rendre compte qu'à soi-même? Pense-t-il nous avoir portés par là à avoir désormais bien de la confiance en lui, et à en attendre des consolations, des conseils et des secours dans tous les besoins de la vie? Prétendent-ils nous avoir bien réjouis, de nous dire qu'ils tiennent que notre âme n'est qu'un peu de vent et de fumée, et encore de nous le dire d'un ton de voix fier et content? Est-ce donc une chose à dire gaiement? et n'est-ce pas une chose à dire tristement au contraire, comme la chose du monde la plus triste?

S'ils y pensaient sérieusement, ils verraient que cela est si mal pris, si contraire au bon sens, si opposé à l'honnêteté et si éloigné en toute manière de ce bon air qu'ils cherchent, qu'ils seraient plutôt capables de redresser que de corrompre ceux qui auraient quelque inclination à les suivre. Et, en effet, faites-leur rendre compte de leurs sentiments et des raisons qu'ils ont de douter de la religion : ils diront des choses si faibles et si basses, qu'ils vous persuaderont du contraire. C'était ce que leur disait un jour fort à propos une personne. Si vous continuez à discourir de la sorte, leur disait-elle, en vérité vous me convertirez. Et elle avait raison : car qui n'aurait horreur de se voir dans des sentiments où l'on a pour compagnons des personnes si méprisables?

Ainsi, ceux qui ne font que feindre ces sentiments seraient bien malheureux de contraindre leur naturel pour se rendre les plus impertinents des hommes. S'ils sont fâchés dans le fond de leur cœur de n'avoir pas plus de lumières, qu'ils ne le dissimulent pas : cette déclaration ne sera pas honteuse. Il n'y a de honte qu'à n'en point avoir[1]. Rien n'accuse davantage une extrême faiblesse d'esprit que de ne pas connaître quel est le malheur d'un homme sans Dieu; rien ne marque davantage une mauvaise disposition du cœur que de ne pas souhaiter la vérité des promesses éternelles; rien

1. C'est-à-dire de n'être point honteux de n'avoir pas de croyances.

n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu[1]. Qu'ils laissent donc ces impiétés à ceux qui sont assez mal nés pour en être véritablement capables ; qu'ils soient au moins honnêtes gens, s'ils ne peuvent être chrétiens, et qu'ils reconnaissent enfin qu'il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables : ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur parce qu'ils le connaissent, ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur parce qu'ils ne le connaissent pas. Mais pour ceux qui vivent sans le connaître et sans le chercher, ils se jugent eux-mêmes si peu dignes de leur soin, qu'ils ne sont pas dignes du soin des autres; et il faut avoir toute la charité de la religion qu'ils méprisent, pour ne les pas mépriser jusqu'à les abandonner dans leur folie.

Ibid.

Du progrès dans les sciences.

Il est étrange de quelle sorte on révère les sentiments des anciens[2]. On fait un crime de les contredire et un attentat d'y ajouter, comme s'ils n'avaient plus laissé de vérités à connaître. N'est-ce pas là traiter indignement la raison de l'homme et la mettre en parallèle avec l'instinct des animaux, puisqu'on en ôte la principale différence, qui consiste en ce que les effets du raisonnement augmentent sans cesse, au lieu que l'instinct demeure toujours dans un état égal? Les ruches des abeilles étaient aussi bien mesurées il y a mille ans qu'aujourd'hui, et chacune d'elles forme cet hexagone aussi exactement la première fois que la dernière[3]. Il en est

1. Cette pensée est empruntée à Montaigne, que combat souvent Pascal, mais qu'il imite aussi beaucoup. Boileau, comme on l'a vu, l'a reproduite dans son épître III. Henri IV avait dit pareillement, en s'agenouillant avec ses soldats pour prier, avant la bataille de Coutras : « On ne peut trop s'humilier devant Dieu ni trop braver les hommes. »

2. Ce trait est à l'adresse des partisans exclusifs de l'antiquité, qui fermaient les yeux à tous les mérites des modernes, auxquels ils refusaient de pouvoir, en quelque genre que ce fût, atteindre la supériorité des anciens. Par une réaction naturelle et aussi exclusive, il s'était formé un parti qui, pour défendre les modernes, dénigrait l'antiquité avec beaucoup d'injustice et souvent d'ignorance. Pascal se tient à une égale distance de ces deux excès. Voir, sur les diverses périodes de la querelle des anciens et des modernes, le livre de H. Rigault : *Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes.*

3. « La première cellule d'une abeille, remarque aussi Buffon, ressemble à la

de même de tout ce que les animaux produisent par ce mouvement occulte [1]. La nature les instruit à mesure que la nécessité les presse; mais cette science fragile se perd avec les besoins qu'ils en ont : comme ils la reçoivent sans étude, ils n'ont pas le bonheur de la conserver, et toutes les fois qu'elle leur est donnée, elle leur est nouvelle, puisque, la nature n'ayant pour objet que de maintenir les animaux dans un ordre de perfection bornée, elle leur inspire cette science nécessaire toujours égale, de peur qu'ils ne tombent dans le dépérissement, et ne permet pas qu'ils y ajoutent de peur qu'ils ne passent les limites qu'elle leur a prescrites. Il n'en est pas de même de l'homme, qui n'est produit que pour l'infinité. Il est dans l'ignorance au premier âge de sa vie; mais il s'instruit sans cesse dans son progrès : car il tire avantage non seulement de sa propre expérience, mais encore de celle de ses prédécesseurs; parce qu'il garde toujours dans sa mémoire les connaissances qu'il s'est une fois acquises, et que celles des anciens lui sont toujours présentes dans les livres qu'ils en ont laissés. Et comme il conserve ces connaissances, il peut aussi les augmenter facilement: de sorte que les hommes sont aujourd'hui en quelque sorte dans le même état où se trouveraient ces anciens philosophes, s'ils pouvaient avoir vieilli jusques à présent, en ajoutant aux connaissances qu'ils avaient celles que leurs études auraient pu leur acquérir à la faveur de tant de siècles. De là vient que, par une prérogative particulière, non seulement chacun des hommes s'avance de jour en jour dans les sciences, mais que tous les hommes ensemble y font un continuel progrès à mesure que l'univers vieillit, parce que la même chose arrive dans la succession des hommes que dans les âges différents d'un particulier [2]. De sorte que toute la suite des hommes, pendant le cours de tant de siècles, doit être considérée comme un même homme qui subsiste toujours, et qui apprend continuellement : d'où l'on voit avec combien d'injustice nous

dernière : l'espèce entière n'a pas plus d'intelligence qu'un seul individu; et c'est en cela que consiste la différence de l'esprit à l'instinct. »

1. C'est-à-dire, dont ils n'ont pas conscience. Pascal incline vers l'opinion de Descartes, qui considérait les animaux comme de simples automates.

2. Fontenelle parle à peu près de même : « Un bon esprit cultivé est, pour ainsi dire, composé de tous les esprits des siècles précédents : ce n'est qu'un même esprit qui s'est cultivé pendant tout ce temps-là. » (*Digression sur les Anciens et les Modernes.*)

respectons l'antiquité dans ses philosophes : car, comme la vieillesse est l'âge le plus distant de l'enfance, qui ne voit que la vieillesse dans cet homme universel ne doit pas être cherchée dans les temps proches de sa naissance, mais dans ceux qui en sont les plus éloignés? Ceux que nous appelons anciens étaient véritablement nouveaux en toutes choses, et formaient l'enfance des hommes proprement, et comme nous avons joint à leurs connaissances l'expérience des siècles qui les ont suivis, c'est en nous que l'on peut trouver cette antiquité que nous révérons chez les autres[1].

Préface d'un Traité du Vide[2].

Pensées recueillies dans Pascal.

Il n'est point de vertu sans sacrifice.

Malgré la vue de toutes nos misères, qui nous touchent, qui nous tiennent à la gorge, nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer, qui nous élève.

L'homme ne sait à quel rang se mettre. Il est visiblement égaré, et tombé de son vrai lieu sans le pouvoir retrouver. Il le cherche partout avec inquiétude et sans succès dans des ténèbres impénétrables.

Nous sommes si présomptueux, que nous voudrions être connus de toute la terre, et même des gens qui viendront quand nous ne serons plus ; et nous sommes si vains, que l'estime de cinq ou six personnes qui nous environnent nous amuse et nous contente.

Les belles actions cachées sont les plus estimables.

Diseur de bons mots, mauvais caractère.

1. « C'est à la vieillesse du monde, dit aussi Bacon, et à son âge mûr qu'il faut attacher ce nom d'antiquité. Or, la vieillesse du monde, c'est le temps même où nous vivons, et non celui où vivaient les anciens, et qui était sa jeunesse. » (*Nov. Organ.*, lib. I, 84.) Et Descartes, dans des fragments laissés en manuscrit, traduit ainsi en latin la même pensée : « Non est quod antiquis multum tribuamus propter antiquitatem ; sed nos potius iis antiquiores dicendi. Jam enim senior est mundus, quam tunc, majoremque habemus rerum experientiam. »

2. Cette préface d'un *Traité du Vide* porte quelquefois un second titre, d'ailleurs peu exact : *De l'Autorité en matière de philosophie.*

Je n'admire point l'excès d'une vertu comme de la valeur, si je ne vois en même temps l'excès de la vertu opposée, comme en Épaminondas, qui avait l'extrême valeur et l'extrême bénignité [1].

Voulez-vous qu'on croie du bien de vous? n'en dites point.

Si la première règle est de parler avec vérité, la seconde est de parler avec discrétion.

Quand on voit le style naturel, on est tout étonné et ravi : car on s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme.

La vraie nature de l'homme, son vrai bien, et la vraie vertu, et la vraie religion, sont choses dont la connaissance est inséparable.

Il n'y a que la religion chrétienne qui rende l'homme aimable et heureux tout ensemble [2].

1. Montesquieu a dit, dans un sens analogue, « qu'une belle action était celle où il y avait de la force et de la bonté ».

2. De même, Montesquieu, *Esprit des Lois*, liv. XXIV, ch. III: « Chose admirable ! La religion chrétienne, qui ne semble avoir d'objet que la félicité de l'autre vie, fait encore notre bonheur dans celle-ci. »

Mme DE SÉVIGNÉ.

(1626-1696.)

Petite-fille de Mme de Chantal, Marie de Rabutin-Chantal naquit à Paris le 5 février 1626, perdit son père presque aussitôt, épousa fort jeune le marquis de Sévigné, officier d'une valeur brillante, mais d'une conduite dissipée, et demeura veuve après sept ans de mariage. Elle n'eut plus dès lors qu'un but, celui de vivre pour ses deux enfants, et si ses soins éclairés profitèrent assez peu à son fils, sa fille, Mme de Grignan, devint une personne fort distinguée. C'est à elle que s'adressent d'ordinaire ces lettres qui ont fait de Mme de Sévigné, dans son siècle même, un écrivain unique en son genre et incomparable.

On l'a dit avec raison : presque toutes les influences qui, au dix-septième siècle, ont agi si heureusement sur l'esprit français, Mme de Sévigné les a très directement ressenties, et, comme l'esprit français lui-même, elle n'en a gardé que l'excellent[1]. Une forte éducation l'avait initiée à la connaissance de l'antiquité, sans nuire en rien à la grâce et à la spontanéité de son esprit. Elle savait à fond l'italien; elle fréquenta l'hôtel de Rambouillet, elle y connut les plaisirs des conversations élevées et délicates. Sans se piquer de métaphysique, comme sa fille, elle a le goût des écrits solides : elle admire Bourdaloue et est enthousiaste de Nicole. Si, à un certain moment, l'influence du jansénisme parut jeter une teinte de tristesse sur cette nature si vivante et si gaie, elle résista aux conséquences extrêmes de la doctrine, et ce qu'elle garde surtout, c'est cette solidité des croyances religieuses qui tempère heureusement les saillies d'une verve entraînante. Mais si elle doit en partie à son siècle et à son milieu ce sérieux dans les goûts, cette haute culture intellectuelle, cet équilibre de la raison et de l'imagination, combien de qualités originales lui viennent de son génie propre : le sentiment vif et prompt des choses et cette rare faculté de rendre cette impression toute fraîche et toute sensible, de faire vivre tout ce qu'elle touche, « ce don, comme dit Sainte-Beuve, des images les plus familières et les plus soudaines, cette vivacité d'éclairs, cette veine d'imagination perpétuelle » ; cette sensibilité émue, éloquente, qui traduit dans une langue d'une richesse infinie les angoisses, les jalousies, les regrets, les plaintes et les fiertés de son cœur de mère ; l'amour enfin de la nature, dont elle sent si

1. Leçon d'ouverture au Collège de France, *Madame de Sévigné et son Temps*, par Anatole Feugère. Voir la *Revue politique et littéraire*, 19 décembre 1874.

vivement les beautés, qu'elle anime de pensées religieuses et graves, sans qu'elle se permette ces langueurs d'une mélancolie qui attendrit l'âme sans la satisfaire.

Les lettres de Mme de Sévigné ne sont pas seulement l'idéal presque accompli de l'art épistolaire. Elles ont encore, comme monument historique, une importance considérable. Quoique Mme de Sévigné vécût elle-même éloignée de la cour, elle en recueillait, par ses relations, toutes les nouvelles et tous les bruits ; elle est devenue ainsi l'un des témoins les plus précieux à écouter pour connaître et pour comprendre la société et les mœurs du dix-septième siècle. Les premières lettres de Mme de Sévigné sont écrites au lendemain de l'avènement de Louis XIV ; elle meurt en 1696, un an avant le traité de Ryswick. Placée entre ceux qui nous ont raconté la minorité de Louis XIV et ceux qui n'ont assisté qu'à ses dernières années, Mme de Sévigné est donc, plus que tout autre, exactement contemporaine du grand règne. Elle en a vu les premières splendeurs, le plein éclat, le déclin déjà attristé. Les fêtes, les plaisirs, les intrigues, les deuils de la cour, les grands événements de la politique et de la guerre, le mouvement même des lettres, toute la vie, en un mot, de la société française, à une des dates les plus brillantes de son histoire, est le tableau d'un intérêt inappréciable, que nous présente la correspondance de Mme de Sévigné [1].

1. Les lettres de Mme de Sévigné font partie de la collection des *Grands Écrivains de la France*, publiée par la maison Hachette. On ne peut renvoyer à une édition meilleure pour la biographie de Mme de Sévigné, due à M. P. Mesnard, pour la pureté des textes et l'intérêt des notes et éclaircissements. — Le recueil des *Lettres inédites de Mme de Sévigné*, publié par M. Capmas, donne vingt-quatre lettres inédites, et, en outre, des fragments importants, laissés de côté par les premiers éditeurs, de cent vingt-sept autres lettres. Ce fut la petite fille de Mme de Sévigné, Mme de Simiane, qui se prêta à la première publication d'un choix de lettres de sa grand'mère, en 1725 ou 1726. Or, le manuscrit trouvé par M. Capmas a permis, sur un grand nombre de lettres, une comparaison entre les copies originales et les lettres publiées. Il en ressort qu'il y a dans ces dernières quelques altérations du texte primitif. Consultez à ce sujet l'*Introduction* de M. Capmas. — Lire sur Mme de Sévigné l'*Éloge* de Mme Tastu, le travail de M. Walckenaer : « Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, marquise de Sévigné » ; Sainte-Beuve, *Portraits de Femmes; Causeries du Lundi*, tome I, et *Nouveaux Lundis*, tome I. — Au dix-septième siècle, Mme de La Fayette avait déjà parlé de Mme de Sévigné avec autant de finesse que de grâce. On ne finirait pas si on voulait citer les hommages dont elle a, depuis, été l'objet. Rappelons seulement que Royer-Collard lisait chaque soir, après une page de Tacite, quelques lettres de Mme de Sévigné. Un Anglais, Horace Walpole, lui rendait une espèce de culte, en l'invoquant, comme son modèle de prédilection, sous le nom de *Notre-Dame-des-Rochers*.

A Monsieur de Coulanges[1].

Le projet de mariage de *Mademoiselle*[2], duchesse de Montpensier, avec M. de Lauzun.

Je m'en vais vous mander la chose la plus étonnante, la plus surprenante, la plus merveilleuse, la plus miraculeuse, la plus triomphante, la plus étourdissante, la plus inouïe, la plus singulière, la plus extraordinaire, la plus incroyable, la plus imprévue, la plus grande, la plus petite, la plus rare, la plus commune[3], la plus éclatante, la plus secrète jusqu'aujourd'hui, la plus brillante, la plus digne d'envie; enfin une chose dont on ne trouve qu'un exemple dans les siècles passés, encore cet exemple n'est-il pas juste[4], une chose que l'on ne peut pas croire à Paris, comment la pourrait-on croire à Lyon? une chose qui fait crier miséricorde à tout le monde; une chose qui comble de joie Mme de Rohan et Mme d'Hauterive[5]; une chose enfin qui se fera dimanche, où ceux qui la verront croiront avoir la berlue; une chose qui se fera dimanche, et qui ne sera peut-être pas faite lundi. Je ne puis me résoudre à vous la dire, devinez-la : je vous la donne en trois. Jetez-vous votre langue aux chiens?

1. Philippe-Emmanuel, marquis de Coulanges, parent et ami de Mme de Sévigné, né vers 1631 et mort en 1713. Il était à Lyon quand cette lettre lui fut écrite par Mme de Sévigné.

2. La *Grande Mademoiselle*, duchesse de Montpensier, était fille de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. Mêlée aux intrigues et aux désordres de la Fronde, elle osa même faire tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales, commandées par Turenne, et qui ramenaient à Paris Louis XIV encore enfant. Après la Fronde, elle demeura à la cour, traitée par le roi avec des égards froidement respectueux. En 1670, elle avait dépassé la première jeunesse et vu s'évanouir tous les projets de mariage qu'on avait formés pour elle. Enfin elle se résolut à élever jusqu'à elle M. de Lauzun, qui, en l'épousant, devait prendre le titre de *duc de Montpensier*. Dans le quatrième volume des curieux *Mémoires de Mademoiselle*, édités par M. Chéruel, on pourra lire le récit détaillé de cet amusant épisode de l'histoire de la cour au dix-septième siècle.

3. C'est-à-dire, celle dont on parle le plus.

4. On croit que Mme de Sévigné pensait à Marie d'Angleterre, sœur de Henri VIII, veuve de Louis XII, qui, trois mois après la mort du roi, se remaria au duc de Suffolk.

5. Parce que ces deux dames avaient fait des mariages que leurs familles avaient regardés comme des mésalliances : Mme de Rohan, en épousant Henri Chabot, simple gentilhomme ; et Françoise de Neufville, fille du duc de Villeroi, Jean Viguier, marquis d'Hauterive.

Eh bien! il faut donc vous la dire : M. de Lauzun épouse dimanche, au Louvre, devinez qui? Je vous le donne en quatre, je vous le donne en dix, je vous le donne en cent. Mme de Coulanges dit : Voilà qui est bien difficile à deviner! c'est Mme de La Vallière. — Point du tout, madame. — C'est donc Mlle de Retz[1]? — Point du tout, vous êtes bien provinciale! — Ah, vraiment nous sommes bien bêtes! dites-vous : c'est Mlle Colbert[2]. — Encore moins. C'est assurément Mlle de Créquy[3]. — Vous n'y êtes pas. Il faut donc à la fin vous le dire. Il épouse dimanche, au Louvre, avec la permission du roi, mademoiselle... mademoiselle de... devinez le nom; il épouse dimanche Mademoiselle, fille de feu Monsieur; Mademoiselle, petite-fille de Henri IV, Mlle d'Eu, Mlle de Dombes, Mlle de Montpensier, Mlle d'Orléans, Mademoiselle, cousine germaine du roi; Mademoiselle, destinée au trône, Mademoiselle, le seul parti de France qui fût digne de Monsieur.

Voilà un beau sujet de discourir. Si vous criez, si vous êtes hors de vous-même si vous dites que nous avons menti, que cela est faux, qu'on se moque de vous, que voilà une belle raillerie, que cela est bien fade à imaginer; si enfin vous nous dites des injures, nous trouverons que vous avez raison, nous en avons fait autant que vous. Adieu. Les lettres qui seront portées par cet ordinaire vous feront voir si nous disons vrai ou non[4].

Lettre du 15 décembre 1670.

1. Fille de Pierre de Gondi, frère aîné du cardinal.

2. Seconde fille du ministre, mariée au duc de Beauvilliers.

3. Fille unique du duc de Créquy, mariée à Charles de la Trémouille, prince de Tarente.

4. On peut voir la lettre du 31 décembre 1670, dans laquelle madame de Sévigné mande à M. de Coulanges que le roi s'opposa finalement à la mésalliance de sa cousine germaine. Mais, s'il faut en croire les mémoires du temps, un mariage secret, et dont les suites ne furent pas heureuses, unit, quelques mois après, *Mademoiselle* à M. de Lauzun.

A Madame de Grignan.

Séjour de madame de Sévigné dans sa terre des Rochers.

Enfin, ma fille, me voici dans ces pauvres Rochers[1]. Quel moyen de revoir ces allées, ces devises, ce petit cabinet, ces livres, cette chambre, sans mourir de tristesse ! Il y a des souvenirs agréables, mais il y en a de si vifs et de si tendres, qu'on a peine à les supporter : ceux que j'ai de vous sont de ce nombre. Ne comprenez-vous point bien l'effet que cela peut faire dans un cœur comme le mien?

Si vous continuez de vous bien porter, ma chère enfant, je ne vous irai voir que l'année qui vient : la Bretagne et la Provence ne sont pas compatibles. C'est une chose étrange que les grands voyages : si l'on était toujours dans le sentiment qu'on a quand on arrive, on ne sortirait jamais du lieu où l'on est; mais la Providence fait qu'on oublie. Dieu permet cet oubli, afin que l'on fasse des voyages en Provence. Celui que j'y ferai me donnera la plus grande joie que je puisse recevoir dans ma vie; mais quelles pensées tristes, de ne point voir de fin à votre séjour! J'admire et je loue de plus en plus votre sagesse. Quoique, à vous dire le vrai, je sois fortement touchée de cette impossibilité, j'espère qu'en ce temps-là nous verrons les choses d'une autre manière; il faut bien l'espérer, car, sans cette consolation, il n'y aurait qu'à mourir. J'ai quelquefois des rêveries dans ces bois, d'une telle noirceur, que j'en reviens plus changée que d'un accès de fièvre.

Il me paraît que vous ne vous êtes point ennuyée à Marseille. Ne manquez pas de me mander comme vous aurez été reçue à Grignan. Ils avaient fait ici une manière d'entrée à mon fils : Vaillant[2] avait mis plus de quinze cents hommes sous les armes, tous fort bien habillés, un ruban neuf à la cravate; ils vont en très bon ordre nous attendre à une lieue des Rochers. Voici un bel incident : M. l'abbé[3] avait mandé que nous arriverions le mardi, et puis tout d'un coup il l'oublie : ces pauvres gens attendent le mardi

1. A six kilomètres de Vitré (Ille-et-Vilaine).
2. Régisseur des Rochers.
3. Christophe, abbé de Coulanges, oncle de Mme de Sévigné.

jusqu'à dix heures du soir ; et quand ils sont tous retournés chacun chez eux, bien tristes et bien confus, nous arrivons paisiblement le mercredi, sans songer qu'on eût mis une armée en campagne pour nous recevoir. Ce contretemps nous a fâchés ; mais quel remède ? Voilà par où nous avons débuté.

Mes petits arbres sont d'une beauté surprenante ; Pilois[1] les élève jusqu'aux nues avec une probité admirable. Tout de bon, rien n'est si beau que ces allées que vous avez vues naître. Vous savez que je vous donnai une manière de devise qui vous convenait : voici un mot que j'ai écrit sur un arbre pour mon fils, qui est revenu de Candie : *Vago di fama*[2] ; n'est-il point joli pour n'être qu'un mot ? Je fis écrire encore hier en l'honneur des paresseux : *Bella cosa far niente*[3]. Hélas ! ma fille, que mes lettres sont sauvages ! Où est le temps que je parlais de Paris comme les autres ? C'est purement de mes nouvelles que vous aurez ; et, voyez ma confiance, je suis persuadée que vous aimez mieux celles-là que les autres... Ma fille, aimez-moi toujours : c'est ma vie, c'est mon âme que votre amitié ; je vous le disais l'autre jour, elle fait toute ma joie et toutes mes douleurs. Je vous avoue que le reste de ma vie est couvert d'ombre et de tristesse, quand je songe que je la passerai si souvent éloignée de vous.

Extrait de la lettre du 31 mai 1671.

A Monsieur de Coulanges.

La prairie : ce que c'est que faner[4].

Ce mot sur la semaine est par-dessus le marché de vous écrire seulement tous les quinze jours, et pour vous donner avis, mon cher cousin, que vous aurez bientôt l'hon-

1. Jardinier des Rochers.

2. Amoureux de renommée. — Madame de Sévigné, suivant le goût de son temps, affectionne les citations italiennes. « J'ai très bien appris l'italien », remarque-t-elle quelque part : aussi aimait-on à lire *l'Arioste* ou *le Tasse* avec elle : voy. lett. du 21 juin 1671, à madame de Grignan.

3. La belle chose que de ne rien faire.

4. C'est cette lettre que madame de Thianges envoyait demander à madame

neur de voir *Picard*[1]; et, comme il est frère du laquais de madame de Coulanges, je suis bien aise de vous rendre compte de mon procédé. Vous savez que madame la duchesse de Chaulnes est à Vitré; elle y attend le duc, son mari, dans dix ou douze jours, avec les états de Bretagne[2]: vous croyez que j'extravague; elle attend donc son mari avec tous les états, et, en attendant, elle est à Vitré toute seule, mourant d'ennui. Vous ne comprenez pas que cela puisse jamais revenir à Picard. Elle meurt donc d'ennui; je suis sa seule consolation, et vous croyez bien que je l'emporte d'une grande hauteur sur mesdemoiselles de Kerbone et de Kerqueoison. Voici un grand circuit, mais pourtant nous arriverons au but. Comme je suis donc sa seule consolation, après l'avoir été voir, elle viendra ici, et je veux qu'elle trouve mon parterre net et mes allées nettes, ces grandes allées que vous aimez. Vous ne comprenez pas encore où cela peut aller; voici une autre petite proposition incidente: vous savez qu'on fait les foins; je n'avais point d'ouvriers, j'envoie dans cette prairie, que les poètes ont célébrée, prendre tous ceux qui travaillaient, pour venir nettoyer ici; vous n'y voyez encore goutte; et, en leur place, j'envoie mes gens faner. Savez-vous ce que c'est que faner? Il faut que je vous l'explique: faner est la plus jolie chose du monde, c'est retourner du foin en batifolant dans une prairie; dès qu'on en sait tant, on sait faner. Tous mes gens y allèrent gaiement; le seul Picard me vint dire qu'il n'irait pas, qu'il n'était pas entré à mon service pour cela, que ce n'était pas son métier, et qu'il aimait mieux s'en aller à Paris. Ma foi! la colère me monte à la tête: je songeai que c'était la centième sottise qu'il m'avait faite, qu'il n'avait ni cœur ni affection: en un mot, la mesure était comble. Je l'ai pris au mot, et, quoi qu'on m'ait pu dire pour lui, je suis demeurée ferme comme un rocher, et il est parti. C'est

de Coulanges, ainsi que celle du *Cheval*, qui, malheureusement, est perdue. — Fort goûtée des connaisseurs, la lettre de la *Prairie* est un modèle de grâce sémillante et d'esprit fin et délié, se jouant sur un fond léger à travers les digressions avec une délicate raillerie.

1. Domestique de madame de Sévigné.

2. La Bretagne, étant un *pays d'états*, avait conservé le droit d'avoir des assemblées composées des trois ordres, qui réglaient l'administration locale et votaient les subsides accordés au nom du roi. La tenue de ces assemblées était une occasion de fêtes, de réunions, et Mme de Sevigné en profita souvent pour dessiner de verve quelques-uns des originaux qui posaient devant elle, sans s'en douter.

une justice de traiter les gens selon leurs bons ou mauvais services. Si vous le revoyez, ne le recevez point, ne le protégez point, ne me blâmez point, et songez que c'est le garçon du monde qui aime le moins à faner, et qui est le plus indigne qu'on le traite bien.

Voilà l'histoire en peu de mots. Pour moi, j'aime les relations où l'on ne dit que ce qui est nécessaire ; où l'on ne s'écarte point ni à droite ni à gauche; où l'on ne reprend point les choses de si loin; enfin je crois que c'est ici, sans vanité, le modèle des narrations agréables.

Lettre du 22 juillet 1671.

A Madame de Grignan.

Inquiétudes de madame de Sévigné pour sa fille et son fils. Mort du jeune duc de Longueville.

Il m'est impossible de me représenter l'état où vous avez été, ma chère enfant, sans une extrême émotion[1]; et, quoique je sache que vous en êtes quitte, Dieu merci, je ne puis tourner les yeux sur le passé sans une horreur qui me trouble. Hélas! que j'étais mal instruite d'une santé qui m'est si chère! Qui m'eût dit en ce temps-là : « Votre fille est plus en danger que si elle était à l'armée », j'étais bien loin de le croire. Faut-il donc que je me trouve cette tristesse avec tant d'autres qui sont présentement dans mon cœur! Le péril extrême où se trouve mon fils; la guerre qui s'échauffe tous les jours ; les courriers qui n'apportent plus que la mort de quelqu'un de nos amis ou de nos connaissances, et qui peuvent apporter pis; la crainte que l'on a des mauvaises nouvelles, et la curiosité qu'on a de les apprendre ; la désolation de ceux qui sont outrés de douleur, et avec qui je passe une partie de ma vie; l'inconcevable état de ma tante, et l'envie que j'ai de vous voir: tout cela me déchire, me tue, et me fait mener une vie si contraire à mon humeur et à mon tempérament, qu'en vérité il faut que j'aie une bonne santé pour y résister. Vous n'avez ja-

1. Madame de Grignan venait d'être fort malade.

mais vu Paris comme il est; tout le monde pleure, ou craint de pleurer : l'esprit tourne à la pauvre madame de Nogent[1]; madame de Longueville fait fendre le cœur, à ce qu'on dit: je ne l'ai point vue, mais voici ce que je sais.

Mademoiselle de Vertus était retournée depuis deux jours à Port-Royal, où elle est presque toujours; on est allé la querir avec M. Arnauld, pour dire cette nouvelle. Mademoiselle de Vertus n'avait qu'à se montrer; ce retour si précipité marquait bien quelque chose de funeste. En effet, dès qu'elle parut: « Ah ! mademoiselle, comment se porte monsieur mon frère[2] ? » Sa pensée n'osa aller plus loin. « Madame, il se porte bien de sa blessure. — Il y a eu un combat! Et mon fils? » On ne lui répondit rien. « Ah ! mademoiselle, mon fils, mon cher enfant, répondez-moi, est-il mort? — Madame, je n'ai point de paroles pour vous répondre. — Ah ! mon cher fils! est il mort sur-le-champ[3]? n'a-t-il pas eu un seul moment? Ah ! mon Dieu ! quel sacrifice! » Et là-dessus elle tombe sur son lit; et tout ce que la plus vive douleur peut faire, et par des convulsions, et par des évanouissements, et par un silence mortel, et par des cris étouffés, et par des larmes amères, et par des élans vers le ciel, et par des plaintes tendres et pitoyables, elle a tout éprouvé. Elle voit certaines gens, elle prend des bouillons, parce que Dieu le veut; elle n'a aucun repos; sa santé, déjà très mauvaise, est visiblement altérée: pour moi, je lui souhaite la mort, ne comprenant pas qu'elle puisse vivre après une telle perte.

Extrait de la lettre du 20 juin 1672.

1. Son mari s'était noyé au passage du Rhin : on peut consulter les lettres de madame de Sévigné des 17 et 19 juin 1672.

2. Le grand Condé. Il fut dans ce célèbre passage, blessé à la main : on peut voir les lettres précédemment citées.

3 Pour plus de détails sur sa mort, qui fut causée par sa témérité, on peut voir une autre lettre de madame de Sévigné à sa fille, datée du 3 juillet 1672. Les premières troupes que les Français rencontrèrent au delà du Rhin demandaient quartier; M. de Longueville, qui ne l'entendit pas, s'approcha de leurs retranchements, tua le premier qui se trouva sous sa main et tomba lui-même percé de coups. « Voilà, ajoute Mme de Sévigné, où se fit la tuerie, qu'on aurait, comme vous voyez, très bien évitée, si l'on avait su l'envie que ces gens-là avaient de se rendre ; mais tout est marqué dans l'ordre de la Providence. »

A Madame de Grignan.

Visite au Buron.

Je vous écris ce soir, ma fille, parce que, Dieu merci, je m'en vais demain dès le grand matin, et même je n'attendrai pas vos lettres pour y répondre. Je laisse un homme à cheval pour me les apporter à la dînée, et je laisse ici cette lettre, qui partira ce soir, afin qu'autant que je le puis il n'y ait rien de déréglé dans notre commerce. J'écris aujourd'hu comme Arlequin, qui répond avant que d'avoir reçu la lettre.

Je fus hier au Buron[1], j'en revins le soir; je pensai pleurer en voyant la dégradation de cette terre. Il y avait les plus vieux bois du monde; mon fils, dans son dernier voyage lui a donné les derniers coups de cognée. Il a encore voulu vendre un petit bouquet qui faisait une assez grande beauté: tout cela est pitoyable; il en a rapporté quatre cents pistoles[2], dont il n'eut pas un sou un mois après. Il est impossible de comprendre ce qu'il fait, ni ce que son voyage de Bretagne lui a coûté, quoiqu'il eût renvoyé ses laquais et son cocher à Paris. Il trouve l'invention de dépenser sans paraître[3], de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre: c'est un abîme de je ne sais pas quoi, car il n'a aucune fantaisie; mais sa main est un creuset où l'argent se fond. Ma bonne, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées que je vis hier, tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annoncaient, par leurs funestes cris, les malheurs de tous les hommes, tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur; et que sait-on même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont point parlé, comme celui où était Clorinde[4]! Ce lieu était *un luogo d'incanto*[5], s'il en fut jamais: j'en

1. C'était le nom d'une terre de Mme de Sévigné, à quelques lieues de Nantes.
2. La pistole valait onze livres et quelques sous.
3. Sans faire figure, sans se faire honneur.
4. V. la *Jérusalem délivrée*, chant XIII.
5. Un lieu enchanté.

revins toute triste: le souper que me donna le premier président[1] et sa femme ne fut point capable de me réjouir.

Lettre du 27 mai 1680.

A Monsieur de Coulanges.

Mort de Louvois.

Voilà donc M. de Louvois[2] mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place; dont le *moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu; qui était le centre de tant de choses! Que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intrigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire! « Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. — Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. » Faut-il raisonner sur cette étrange aventure? En vérité, il faut y faire des réflexions dans son cabinet. Voilà le second ministre[3] que vous voyez mourir, depuis que vous êtes à Rome; rien n'est plus différent que leur mort, mais rien n'est plus égal que leur fortune, et les cent millions de chaînes qui les attachaient tous deux à la terre.

Quant aux grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouverez embarrassé dans votre religion sur ce qui

1. M. de La Brunelaye, premier président au parlement de Bretagne.

2. On attribua au poison cette mort, qui eut lieu le 16 juillet 1691. Ce jour-là même, Louvois était encore venu à trois heures travailler avec le roi. Il mourut quelques instants après l'avoir quitté. On a été jusqu'à prétendre que Louvois, redoutant la disgrâce dont il était menacé, s'était empoisonné lui-même. Ce qui paraît vrai, c'est qu'il avait lassé le roi par ses hauteurs, et que celui-ci fut loin de le regretter. Sans croire, comme l'affirme Saint-Simon, que la Bastille attendait Louvois pour le lendemain, on peut dire que, par sa mort, Louis XIV parut comme débarrassé d'un grand fardeau.

3. M. de Seignelay, le fils aîné de Colbert, était mort l'année précédente, après avoir dirigé avec succès pendant quatorze ans le département de la marine. Voy. à ce sujet deux lettres de madame de Sévigné, datées des 13 novembre et 1er décembre 1690.

se passe à Rome et au conclave[1] : mon pauvre cousin, vous vous méprenez. Songez que cette même ville a été autrefois baignée du sang d'un nombre infini de martyrs; qu'aux premiers siècles, toutes les intrigues du conclave se terminaient à choisir entre les prêtres celui qui paraissait avoir le plus de zèle et de force pour soutenir le martyre; qu'il y eut trente-sept papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette mort leur fît fuir ni refuser cette place où la mort était attachée: et quelle mort ! Vous n'avez qu'à lire cette histoire. L'on veut qu'une religion subsistante par un miracle continuel, et dans son établissement et sa durée, ne soit qu'une imagination des hommes. Les hommes ne pensent pas ainsi : lisez saint Augustin dans sa *Vérité de la Religion;* lisez l'Abbadie, bien différent de ce grand saint[2], mais très digne de lui être comparé quand il parle de la religion chrétienne (demandez à l'abbé de Polignac s'il estime ce livre). Ramassez donc toutes ces idées, et ne jugez point si légèrement; croyez que, quelque manège qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le pape ; Dieu fait tout, il est le maître de tout, et voici comme nous devrions penser (j'ai lu ceci en bon lieu) : *Quel mal peut-il arriver à une personne qui sait que Dieu fait tout, et qui aime tout ce que Dieu fait?* Voilà sur quoi je vous laisse, mon cher cousin[3]; adieu.

Lettre du 26 juillet 1691.

1. Le pape Alexandre VIII, successeur d'Innocent XI, étant mort le 1er février 1691, Innocent XII, célèbre par sa charité, le remplaça sur le trône pontifical.

2. C'était un protestant, né dans le Béarn, et que la révocation de l'édit de Nantes éloigna de France. Il est auteur d'un livre sur la *Vérité de la Religion chrétienne*, 1684, sur lequel on peut voir l'édit. citée de Blaise (tome VII, p. 430). Chateaubriand a loué dans cet ouvrage la force du raisonnement.

3. Madame de Sévigné, dont les lettres nous offrent tant de modèles de tous les genres et de tous les mérites de style, semble dans celle-ci rivaliser avec l'éloquence de Bossuet. — Marmontel a *douté si madame de Sévigné avait le goût du grand.* N'avait-il donc pas lu cette lettre?

BOSSUET.

(1627-1704).

Ce fut sous Louis XIII, en septembre 1627, vers les débuts de la toute-puissance de Richelieu, une année environ avant la prise de la Rochelle, que Bossuet naquit à Dijon, au sein d'une de ces familles parlementaires qui faisaient l'honneur de notre pays. Il n'était pas sorti de l'enfance, que la lecture des poètes latins et grecs, comme s'ils eussent été dépouillés de presque toutes leurs difficultés, lui semblait déjà un délassement plutôt qu'une fatigue. Mais bientôt la Bible, étant tombée entre ses mains, le ravit d'admiration. Elle lui fut comme une initiation soudaine qui lui révéla sa vocation. En 1642, il entrait au collège de Navarre [1], et l'année suivante il soutenait sa thèse de philosophie avec un tel éclat que l'évêque de Lisieux, M. de Cospéan, ne craignit pas de prédire « qu'il serait une des grandes lumières de l'Église ». Bossuet resta dix ans au collège de Navarre. Prêtre et docteur en 1652, il se lia, dans une retraite qu'il fit à Saint-Lazare, avec Vincent de Paul, et il accepta ses conseils avec une soumission empressée sur toutes les parties du ministère sacré. Puis, après avoir refusé la grande maîtrise du collège de Navarre, il se rendit à Metz, avec la volonté surtout de fuir les dangers d'une réputation prématurée.

Dès ce moment se révèle dans sa pureté et sa hauteur le caractère de Bossuet. Jamais homme, en effet, ne recueillit plus d'applaudissements et plus de gloire; mais, bien loin d'en être touché, jamais homme n'y fut plus indifférent. Il n'agit, ne parle, n'écrit que pour défendre la foi et les mœurs. Ce fut en 1659, à trente-deux ans, qu'il commença à prêcher, et ses débuts furent des triomphes. Pendant les dix-sept années si remplies qui suivirent le moment où il quitta le collège de Navarre, on le vit tout à la fois administrateur, directeur spirituel et prédicateur, négociateur mêlé à d'importants débats pour l'unité de la foi, controversiste et conciliateur, réformateur de communautés, toujours empressé, au retour de ses apparitions dans les chaires de Dijon, de Saint-Germain et de Paris, de revenir occuper sa place dans le chapitre de la cathédrale de Metz. Nommé évêque de Condom en 1669, il était, un

1. On sait que Bossuet, arrivant à Paris, au mois de septembre 1642, aperçut Richelieu, consumé par la maladie, et que dix-huit gardes portaient dans une chambre de bois à travers la ville, sileucieuse sur son passage. L'inflexible cardinal, vainqueur de tous ses ennemis, allait mourir ; et le jeune Bossuet, le futur auteur des *Oraisons funèbres*, put dès ce moment lire sur ce visage pâle tout le néant des grandeurs humaines.

an après, appelé à diriger l'éducation du Dauphin. Quoique le succès ait été loin de répondre à ses efforts, Bossuet trouva dans sa charge l'occasion de composer d'admirables ouvrages.

L'éducation du Dauphin terminée, Bossuet est nommé à l'évêché de Meaux (1681), et sa haute situation dans l'Église grandit encore. C'est lui qui ouvre par le sermon *sur l'Unité de l'Église* l'assemblée du clergé convoquée le 9 novembre 1681 pour régler les droits respectifs de l'État et de Rome dans les matières ecclésiastiques. Quelques années plus tard (1700), dans une autre assemblée du clergé, c'est lui qui préside la commission instituée pour dénoncer et condamner la morale relâchée. En même temps, il défend la doctrine catholique contre le schisme et l'hérésie, et, dans une correspondance célèbre avec un homme de génie comme lui, le protestant Leibniz, il poursuit un noble but, celui de ramener les Églises séparées à l'unité de la foi catholique. Les dangers du *quiétisme*[1], qui séduisit l'âme tendre de Fénelon, ne pouvaient échapper à la vigilance de Bossuet. Si celui-ci parut apporter trop d'âpreté dans quelques incidents de cette longue controverse, la manière dont elle se termina est également glorieuse pour le ferme défenseur et pour le fils humblement soumis de l'Église. Ce fut à l'âge de soixante-seize ans et demi, au mois d'avril 1704, que mourut Bossuet. Presque tous les hommes qui avaient illustré le règne de Louis XIV avaient déjà cessé de vivre. Les grands ministres surtout et les grands généraux s'étaient éteints, sans laisser de successeurs. Nos armées avaient connu les revers, et ces flottes créées par le génie de Colbert avaient disparu à la Hogue et à Vigo. C'en était fait du temps des merveilles et de l'unité puissante de la monarchie. Bien des signes, qui n'avaient pas échappé aux regards de Bossuet, annonçaient les crises prochaines qui menaçaient la royauté et la société française.

Les *Oraisons funèbres* et les *Sermons* de Bossuet sont la plus haute expression de son génie oratoire. Il n'a pas seulement, comme d'Alembert le dit avec raison, changé le ton de la chaire, en substituant au mauvais goût qui la dégradait la force et la dignité qui conviennent à la morale chrétienne ; il a élevé l'oraison funèbre à la hauteur d'une leçon, d'autant plus saisissante et plus grave qu'elle est donnée par les puissants de ce monde. « Quand il compose des oraisons funèbres, a dit Daunou, l'idée de la mort le poursuit sans cesse, lui et les grandeurs qu'il célèbre : cette austère idée vient se mêler à tous les tableaux qu'il trace et les effacer en quelque sorte au moment où il les achève : on dirait qu'il n'exalte ses idoles que pour les renverser de plus haut, qu'il ne

1. Le *quiétisme* est la doctrine qui réduit l'âme à un état purement passif, où elle attend que Dieu fasse d'elle tout ce qu'il lui plaît. Cette forme, délicate et dangereuse, du mysticisme, fut, au dix-septième siècle, répandue en France par Mme Guyon. Des traces de cette erreur parurent dans le livre de Fénelon intitulé : *Maximes des Saints sur la Vie intérieure* (1697).

les pare avec magnificence que pour les ensevelir [1]. » On sait que les sermons, tels que Bossuet les traçait sur le papier, n'étaient souvent pour lui que des matériaux auxquels il se réservait, dans la chaleur de l'action, de donner la vie. Ces esquisses, par ce qu'elles ont même d'inachevé, gardent mieux encore l'empreinte du génie de Bossuet, la soudaineté, la hardiesse et la rapidité de ses mouvements, cette parole qui ébranle tour à tour toutes les puissances de l'âme, qui en fait vibrer toutes les cordes. « Bossuet, disait Mme de Sévigné, se bat à outrance avec son auditoire, tous ses sermons sont des combats à mort. » En même temps, Bossuet, dans son *Histoire des Variations* (1690) et dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, se plaçait au premier rang de nos historiens. Nul n'a surpassé l'art d'établir entre les faits un enchaînement plus naturel et plus étroit et de les ramener à l'unité d'une vue supérieure; nul n'a développé avec plus de grandeur le plan divin, qui se déroule dans la suite des âges, et jeté sur les caractères des peuples des traits de lumière plus profonds. Par une nouvelle supériorité, Bossuet, dans le *Traité de la Connaissance de Dieu et de soi-même*, s'est montré métaphysicien aussi pénétrant que sage, en faisant sortir l'idée de Dieu, par une déduction naturelle, de l'exposition claire et méthodique de nos facultés. Capable de tous les tons et de tous les sujets, Bossuet a encore recherché les principes des gouvernements, et, dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte*, il a tracé le modèle de celui qu'il jugeait le plus propre au bonheur des peuples. Enfin, plein de l'inspiration des prophètes, il a, par ses *Élévations sur les Mystères*, initié les âmes aux plus hautes régions du sublime, comme par ses *Méditations sur l'Évangile*, en s'adressant aux plus humbles intelligences, il leur a dévoilé toute la beauté de la morale chrétienne et enseigné les devoirs qu'elle impose [2].

1. *Cours d'Études historiques*, tome I, page 413.

2. Lire l'éloge qu'ont fait de Bossuet La Bruyère, dans son discours de réception à l'Académie française, et Massillon, dans son oraison funèbre du Dauphin. L'éloge de Bossuet a été encore fait par d'Alembert, et de nos jours par Patin et Saint-Marc Girardin. On consultera avec fruit l'*Histoire de Bossuet* par le cardinal de Bausset, et les *Études sur la Vie de Bossuet* par A. Floquet; l'*Histoire de Jacques-Bénigne Bossuet et de ses Œuvres*, par E. Réaume; *l'Essai sur l'Oraison funèbre*, par Villemain; SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, tomes X, XII, XIII, et *Nouveaux Lundis*, tome II; S. de SACY : deux articles sur Bossuet, au tome I, (pages 44 et 306) des *Variétés littéraires, morales et historiques*. On doit citer également les *Études sur les Sermons de Bossuet d'après les manuscrits*, par M. l'abbé Vaillant; *Bossuet orateur* et un *Choix de Sermons de la jeunesse de Bossuet*, par M. Gandar; *les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, par M. l'abbé Hurel; le chap. II de la première partie du livre intitulé : *Bourdaloue, sa Prédication et son Temps*, par Anatole Feugère. Plusieurs thèses concernant Bossuet sont indiquées dans le recueil déjà cité de MM. Mourier et Deltour. — Sur les prédicateurs qui ont précédé Bossuet, lire l'ouvrage de M. P. Jacquinet : *les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*.

Eloquence et mission de saint Paul[1].

N'attendez pas de l'Apôtre ni qu'il vienne flatter les oreilles par des cadences harmonieuses, ni qu'il veuille charmer les esprits par de vaines curiosités. Saint Paul rejette tous les artifices de la rhétorique. Son discours, bien loin de couler avec cette douceur agréable, avec cette égalité tempérée que nous admirons dans les orateurs, paraît inégal et sans suite à ceux qui ne l'ont pas assez pénétré; et les délicats de la terre, qui ont, disent-ils, les oreilles fines, sont offensés de la dureté de son style irrégulier. Mais, mes frères, n'en rougissons pas. Le discours de l'Apôtre est simple, mais ses pensées sont toutes divines. S'il ignore la rhétorique, s'il méprise la philosophie, Jésus-Christ lui tient lieu de tout; et son nom, qu'il a toujours à la bouche, ses mystères, qu'il traite si divinement, rendront sa simplicité toute-puissante. Il ira, cet ignorant dans l'art de bien dire, avec cette locution [2] rude, avec cette phrase qui sent l'étranger, il ira en cette Grèce polie, la mère des philosophes et des orateurs, et, malgré la résistance du monde, il y établira plus d'églises que Platon n'y a gagné de disciples par cette éloquence qu'on a crue divine. Il prêchera Jésus dans Athènes, et le plus savant de ses sénateurs passera de l'Aréopage en l'école de ce barbare[3]. Il poussera encore plus loin ses conquêtes : il abattra aux pieds du Sauveur la majesté des faisceaux romains en la personne d'un proconsul, et il fera trembler dans leurs tribunaux les juges devant lesquels on le cite. Rome même entendra sa voix; et un jour cette ville maîtresse se tiendra bien plus honorée d'une lettre du style de Paul, adressée à ses conci-

1. On a remarqué avec raison que, dans les traits par lesquels est caractérisée l'éloquence de ce grand apôtre, il y en a plus d'un que l'on pourrait appliquer justement à celle de Bossuet. « Jamais éloquence ne fut en effet, comme l'a écrit M. de Barante, plus dégagée de tout artifice, de tout calcul. C'est une grande âme qui se montre toute à nu, et qui entraîne tout avec elle. Les mots, l'art de les disposer, l'harmonie des sons, la noblesse ou la vulgarité des expressions, rien n'importe à Bossuet; sa pensée est si forte, que tout lui est bon pour l'exprimer. Il a dans sa simplicité une sorte de rudesse qui semble braver le lecteur et rejeter dédaigneusement tout ce qui plaît ou qui séduit. » — Bossuet, le plus éloquent des hommes, a dit aussi Villemain, parle sur un ton à la fois sublime et populaire qui n'appartient qu'à lui.

2. On dirait aujourd'hui, dans ce sens, *élocution*.

3. *Actes des Apôtres*, ch. XVII.

toyens, que de tant de fameuses harangues qu'elle a entendues de son Cicéron.

Et d'où vient cela, chrétiens? C'est que Paul a des moyens pour persuader que la Grèce n'enseigne pas, et que Rome n'a pas appris. Une puissance surnaturelle, qui se plaît à relever ce que les superbes méprisent, s'est répandue et mêlée dans l'auguste simplicité de ses paroles. De là vient que nous admirons dans ses admirables Épîtres une certaine vertu[1] plus qu'humaine, qui persuade contre les règles, ou plutôt qui ne persuade pas tant qu'elle captive les entendements; qui ne flatte pas les oreilles, mais qui porte ses coups droit au cœur. De même qu'on voit un grand fleuve qui retient encore, coulant dans la plaine, cette force violente et impétueuse qu'il avait acquise aux montagnes d'où il tire son origine, ainsi cette vertu céleste qui est contenue dans les écrits de saint Paul, même dans cette simplicité de style, conserve toute la vigueur qu'elle apporte du ciel, d'où elle descend[2].

C'est par cette vertu divine que la simplicité de l'Apôtre a assujetti toutes choses. Elle a renversé les idoles, établi la croix de Jésus, persuadé à un million d'hommes de mourir pour en défendre la gloire; enfin, dans ses admirables Épîtres, elle a expliqué de si grands secrets, qu'on a vu les plus sublimes esprits, après s'être exercés longtemps dans les plus hautes spéculations où pouvait aller la philosophie, descendre de cette vaine hauteur, où ils se croyaient élevés, pour apprendre à bégayer humblement dans l'école de Jésus-Christ, sous la discipline de Paul.

Aimons donc, aimons, chrétiens, la simplicité de Jésus, aimons l'Évangile avec sa bassesse, aimons Paul dans son style rude, et profitons d'un si grand exemple. Ne regardons pas les prédications comme un divertissement de l'esprit; n'exigeons pas des prédicateurs les agréments de la rhétorique, mais la doctrine des Écritures. Que si notre délicatesse, si notre dégoût les contraint à chercher des ornements étrangers, pour nous attirer par quelque moyen à l'Évangile du Sauveur Jésus, distinguons l'assaisonnement

1. Ce mot est pris ici dans le sens de *force*, conformément à l'étymologie du mot latin *virtus* (vis).

2. Remarquez la parfaite symétrie de tous les termes de cette admirable comparaison.

de la nourriture solide. Au milieu des discours qui plaisent, ne jugeons rien de digne de nous que les enseignements qui édifient; et accoutumons-nous tellement à aimer Jésus-Christ tout seul dans la pureté naturelle de ses vérités toutes saintes, que nous voyions encore régner dans l'Église cette première simplicité, qui fait dire au divin Apôtre : *Quum infirmor, tunc potens sum :* « Je suis puissant parce que je suis faible; » mes discours sont forts, parce qu'ils sont simples : c'est leur simplicité innocente qui a confondu la sagesse humaine[1].

Panégyrique de saint Paul, fin du premier point.

Image de l'âme humaine.

Je me suis levé pendant la nuit avec David, « pour voir vos cieux, qui sont les ouvrages de vos doigts, la lune et les étoiles que vous avez fondées[2] ». Qu'ai-je vu, ô Seigneur, et quelle admirable image des effets de votre lumière infinie! Le soleil s'avançait, et son approche se faisait connaître par une céleste blancheur qui se répandait de tous côtés[3]; les étoiles étaient disparues, et la lune s'était levée avec son croissant, d'un argent si beau et si vif, que les yeux en étaient charmés. Elle semblait vouloir honorer le soleil, en paraissant claire et illuminée par le côté qu'elle tournait vers lui; tout le reste était obscur et ténébreux, et un petit demi-cercle recevait seulement dans cet endroit-là un ravissant éclat par les rayons du soleil, comme du père de la lumière. Quand il la voit de ce côté, elle reçoit une teinte de lumière : plus il la voit, plus sa lumière s'accroît. Quand

1. Il est curieux de comparer à ce passage ce que dit Fénelon sur l'éloquence de saint Paul dans ses *Dialogues sur l'Éloquence,* au commencement du dialogue III.

2. *Psaumes,* VIII, verset 4.

3. Comparez le vers de Racine (*Athalie,* acte I, scène I) :

Et du temple déjà l'aube blanchit le faîte,

et celui d'Euripide au début d'*Iphigénie à Aulis :*

. . . . . Αὐγάζεται τόδε φῶς ἤδη
Λάμπουσ' ἠώς. . . . . .

il la voit tout entière, elle est dans son plein; et plus elle a de lumière, plus elle fait honneur à celui d'où elle lui vient. Mais voici un nouvel hommage qu'elle rend à son céleste illuminateur. A mesure qu'il approchait, je la voyais disparaître; le faible croissant diminuait peu à peu; et quand le soleil se fut montré tout entier, sa pâle et débile lumière, s'évanouissant [1], se perdit dans celle du grand astre qui paraissait, dans laquelle elle fut comme absorbée. On voyait bien qu'elle ne pouvait avoir perdu sa lumière par l'approche du soleil qui l'éclairait; mais un petit astre cédait au grand, une petite lumière se confondait avec la grande; et la place du croissant ne parut plus dans le ciel, où il tenait auparavant un si beau rang parmi les étoiles.

Mon Dieu, lumière éternelle, c'est la figure de ce qui arrive à mon âme quand vous l'éclairez. Elle n'est illuminée que du côté que vous la voyez : partout où vos rayons ne pénètrent pas, ce n'est que ténèbres; et quand ils se retirent tout à fait, l'obscurité et la défaillance sont entières. Que faut-il donc que je fasse, ô mon Dieu, sinon de reconnaître de vous [2] toute la lumière que je reçois? Si vous détournez votre face, une nuit affreuse nous enveloppe, et vous seul êtes la lumière de notre vie. « Le Seigneur est ma lumière et mon salut, qui craindrai-je? Le Seigneur est le protecteur de ma vie, de qui aurai-je peur [3]? »

Traité de la Concupiscence, chap. XXXII.

Borner ses désirs à une vie obscure.

Orgueil humain, de quoi te plains-tu avec tes inquiétudes? de n'être rien dans le monde? Quel personnage y faisait Jésus? Quelle figure y faisait Marie? C'était la merveille du monde, le spectacle de Dieu et des anges. Et que faisaient-ils? Quel nom avaient-ils sur la terre? Et tu veux

1. *Acies obtusa*, dit Virgile, *Georg.* 1, 395.
2. Ellipse pour : reconnaître *comme venant* de vous.....
3. *Psaumes*, XXVI, versets 1 et 2.

avoir un nom et une action qui éclate? Tu ne connais pas Marie ni Jésus. Je veux un emploi pour faire connaître mes talents, qu'il ne faut pas enfouir. Je l'avoue, quand Jésus t'emploie et te donne de ces utiles talents dont il te déclare qu'il te redemande compte; mais ce talent enfoui avec Jésus-Christ et caché en lui n'est-il pas assez beau à ses yeux? Va, tu es un homme rempli de vanité, et tu cherches dans ton action, que tu crois pieuse et utile, une pâture à ton amour-propre.

Je sèche, je n'ai rien à faire; ou mes emplois trop bas me déplaisent, je veux m'en tirer et en tirer ma famille. Et Marie et Jésus songent-ils à s'élever? Regarde ce divin charpentier avec la scie, avec le rabot, durcissant ses tendres mains dans le maniement d'instruments si grossiers et si rudes. Ce n'est point un docte pinceau qu'il manie; il aime mieux l'exercice d'un métier plus humble et plus nécessaire à la vie : ce n'est point une docte plume qu'il exerce par de beaux écrits; il s'occupe, il gagne sa vie; il accomplit, il loue, il bénit la volonté de Dieu dans son humiliation.

Et qu'a-t-il fait au seul moment où il s'échappa d'entre les mains de ses parents pour les affaires de son père céleste? Quelle œuvre fit-il alors, si ce n'est l'œuvre du salut des hommes? Et tu dis : Je n'ai rien à faire, quand l'ouvrage du salut des hommes est en partie entre tes mains! N'y a-t-il point d'ennemis à réconcilier, de différends à pacifier, de querelles à finir, où le Sauveur dit : « Vous aurez sauvé votre frère[1]! » N'y a-t-il point de misérable qu'il faille empêcher de se livrer au murmure, au blasphème, au désespoir? Et quand tout cela te serait ôté, n'as-tu pas l'affaire de ton salut, qui est pour chacun de nous la véritable œuvre de Dieu? Va au temple; échappe-toi[2], s'il le faut, à ton père et à ta mère; renonce à la chair et au sang, et dis avec Jésus : « Ne faut-il pas que nous travaillions à l'œuvre que Dieu notre père nous a confiée[3]? » Tremblons, humilions-nous de ne trouver rien dans nos emplois qui soit digne de nous occuper.

Élévations sur les Mystères, XX^e^ semaine, 10^e^ élévation.

1. Saint Matthieu, chap. xviii, v. 15.
2. On se bornerait à dire aujourd'hui dans ce sens, *échappe*...
3. Saint Jean, chap. ix, v. 4.

Causes de la grandeur romaine.

Qui peut mettre dans l'esprit des peuples la gloire, la patience dans les travaux, la grandeur de la nation et l'amour de la patrie, peut se vanter d'avoir trouvé la constitution d'État la plus propre à produire de grands hommes. C'est sans doute les grands hommes qui font la force d'un empire. La nature ne manque pas de faire naître dans tous les pays des esprits et des courages élevés; mais il faut lui aider à les former : ce qui les forme, ce qui les achève, ce sont des sentiments forts et de nobles impressions qui se répandent dans tous les esprits et passent insensiblement de l'un à l'autre. Qu'est-ce qui rend notre noblesse si fière dans les combats et si hardie dans les entreprises? C'est l'opinion reçue dès l'enfance, et établie par le sentiment unanime de la nation, qu'un gentilhomme sans cœur se dégrade lui-même et n'est plus digne de voir le jour.

Tous les Romains étaient nourris dans ces sentiments, et le peuple disputait avec la noblesse à qui agirait le plus par ces vigoureuses maximes. Durant les bons temps de Rome, l'enfance même était exercée par les travaux : on n'y entendait parler d'autre chose que de la grandeur du nom romain. Il fallait aller à la guerre quand la république l'ordonnait, et là travailler sans cesse, camper hiver et été, obéir sans résistance, mourir ou vaincre. Les pères qui n'élevaient pas leurs enfants dans ces maximes, et comme il fallait pour les rendre capables de servir l'Etat, étaient appelés en justice par les magistrats et jugés coupables d'un attentat envers le public.

Quand on a commencé à prendre ce train, les grands hommes se font les uns les autres; et si Rome en a plus porté qu'aucune autre ville qui eût été avant elle, ce n'a point été par hasard; mais c'est que l'État romain, constitué de la manière que nous avons vue, était, pour ainsi parler, du tempérament qui devait être le plus fécond en héros.

Un État qui se sent ainsi formé se sent aussi en même temps d'une force incomparable, et ne se croit jamais sans ressource : aussi voyons-nous que les Romains n'ont jamais désespéré de leurs affaires, ni quand Porsenna, roi d'Étru-

rie, les affamait dans leurs murailles, ni quand les Gaulois, après avoir brûlé leur ville, inondaient tout leur pays et les tenaient serrés dans le Capitole ; ni quand Pyrrhus, roi des Épirotes, aussi habile qu'entreprenant, les effrayait par ses éléphants et défaisait toutes leurs armées ; ni quand Annibal, déjà tant de fois vainqueur, leur tua encore plus de cinquante mille hommes et leur meilleure milice dans la bataille de Cannes[1].

Discours sur l'Histoire universelle, IIIe partie, *les Empires*, chap. VI.

La Providence divine régit le monde.

Dieu tient du plus haut des cieux les rênes de tous les royaumes[2] ; il a tous les cœurs en sa main : tantôt il retient les passions, tantôt il leur lâche la bride, et par là il remue tout le genre humain. Veut-il faire des conquérants : il fait marcher l'épouvante devant eux, et il inspire à eux et à leurs soldats une hardiesse invincible. Veut-il faire des législateurs : il leur envoie son esprit de sagesse et de prévoyance ; il leur fait prévenir les maux qui menacent les États et poser les fondements de la tranquillité publique. Il connaît la sagesse humaine, toujours courte[3] par quelque endroit : il l'éclaire, il étend ses vues, et puis il l'abandonne à ses ignorances ; il l'aveugle, il la précipite, il la confond par elle-même : elle s'enveloppe, elle s'embarrasse dans ses propres subtilités, et ses précautions lui sont un piège.

Dieu exerce par ce moyen ses redoutables jugements, selon les règles de sa justice, toujours infaillible ; c'est lui qui prépare les effets dans les causes les plus éloignées, et qui frappe ces grands coups dont le contre-coup porte si

1. Rapprochez de ce passage les *Considérations* de Montesquieu *sur les Causes de la Grandeur des Romains et de leur Décadence*, particulièrement le chap. IV ; en outre, les *Réflexions sur les divers Génies du Peuple romain*, de Saint-Évremond, dont on trouvera quelques extraits dans les *Morceaux choisis* à l'usage de la Classe de Quatrième.

2. Cf. l'exorde de l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre : « Celui qui règne dans les cieux, et de qui relèvent tous les empires... »

3. C'est-à-dire *incomplète*, dans le sens de l'adjectif latin *curtus*.

loin : quand il veut lâcher le dernier, et renverser les empires, tout est faible et irrégulier dans les conseils. L'Égypte, autrefois si sage, marche enivrée, étourdie et chancelante[1], parce que le Seigneur a répandu l'esprit de vertige dans ses conseils ; elle ne sait plus ce qu'elle fait, elle est perdue.

Mais que les hommes ne s'y trompent pas : Dieu redresse quand il lui plaît le sens égaré ; et celui qui insultait à l'aveuglement des autres tombe lui-même dans des ténèbres plus épaisses, sans qu'il faille souvent autre chose pour lui renverser le sens que ses longues prospérités.

C'est ainsi que Dieu règne sur tous les peuples. Ne parlons plus de hasard ni de fortune, ou parlons-en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance. Ce qui est hasard à l'égard de nos conseils incertains est un dessein concerté dans un conseil plus haut[2], c'est-à-dire dans ce conseil éternel qui renferme toutes les causes et tous les effets dans un même ordre. De cette sorte, tout concourt à la même fin ; et c'est faute d'entendre le tout que nous trouvons du hasard ou de l'irrégularité dans les rencontres particulières[3].

Par là se vérifie ce que dit l'Apôtre[4], que « Dieu est heureux, et le seul puissant, Roi des rois et Seigneur des seigneurs : » heureux, dont le repos est inaltérable, qui voit tout changer sans changer lui-même, et qui fait tous les changements par un conseil immuable, qui donne et qui ôte la puissance, qui la transporte d'un homme à un autre, d'une maison à une autre, d'un peuple à un autre, pour montrer qu'ils ne l'ont tous que par emprunt, et qu'il est le seul en qui elle réside naturellement.

C'est pourquoi tous ceux qui gouvernent se sentent assujettis à une force majeure : ils font plus ou moins qu'ils ne pensent, et leurs conseils n'ont jamais manqué d'avoir des effets imprévus ; ni ils ne sont maîtres des dispositions que les siècles passés ont mises dans les affaires, ni ils ne peuvent prévoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent forcer. Celui-là seul tient tout en sa main, qui sait

1 Belle image, empruntée au prophète Isaïe, chap. XX.

2. Bossuet se sert du mot *conseil* dans le sens assez large du mot latin *consilium* : c'est tout en même temps l'acte de délibérer avec soi-même et le résultat de cet acte, c'est-à-dire la résolution prise, le plan arrêté.

3. C'est-à-dire les événements particuliers, τὰ τυχόντα.

4. SAINT PAUL, *Ire Épître à Timothée*, VI, 15.

le nom de ce qui est et de ce qui n'est pas encore, qui préside à tous les temps et prévient tous les conseils[1].

Alexandre ne croyait pas travailler pour ses capitaines, ni ruiner sa maison par ses conquêtes. Quand Brutus inspirait au peuple romain un amour immense de la liberté, il ne songeait pas qu'il jetait dans les esprits le principe de cette licence effrénée par laquelle la tyrannie qu'il voulait détruire devait être un jour rétablie plus dure que sous les Tarquins. Quand les Césars flattaient les soldats, ils n'avaient pas dessein de donner des maîtres à leurs successeurs et à l'empire.

En un mot, il n'y a point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens: Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. C'est pourquoi tout est surprenant, à ne regarder que les causes particulières; et néanmoins tout s'avance avec une suite réglée.

Ibid., *id*[2], chap. VIII.

Les incrédules et les indifférents[3].

Que je suis étonné quand j'entends des hommes profanes qui, dans la nation la plus florissante de la chrétienté, s'élèvent ouvertement contre l'Évangile! Les entendrai-je tou-

1. Les mêmes idées sont développées dans le morceau de Balzac intitulé : *De la conduite de Dieu dans les événements humains.* (Voy. les *Morceaux choisis* à l'usage de la Classe de Troisième, p. 61.)

2. « On a souvent nommé Bossuet, dit Patin au sujet de cet ouvrage, et notamment de cette troisième partie, l'historien, l'interprète, le confident de la Providence : il semble, en effet, que, du sein des conseils suprêmes, il aperçoit tous les lieux et tous les temps rassemblés sous son regard. Avec quelle rapidité il les parcourt! L'espace se resserre, les années se pressent, les siècles passent comme des instants... » Là, remarque aussi Saint-Marc Girardin, « tout est rappelé à une idée dominante, et tout conserve cependant sa physionomie particulière : Égyptiens, Grecs, Romains, ont chacun leur attitude, et Dieu intervient sans que l'homme soit effacé... Attentif à discerner et à suivre les conseils de la divine sagesse, l'historien met de la variété dans ses récits, parce que Dieu a mis de la liberté dans l'homme ; il y met de l'unité, parce qu'à travers les révolutions successives des empires, le dessein de la Providence se poursuit sans être jamais changé ni interrompu. Quelle admirable revue de tous les peuples! Comme ils viennent tour à tour devant Bossuet témoigner de leur faiblesse et avouer que Dieu seul est grand! »

3. On rapprochera avec intérêt ce passage du morceau de Pascal intitulé : *Contre les indifférents et les impies*, et cité page 146 du même volume.

jours et les trouverai-je toujours dans le monde, ces libertins[1] déclarés, esclaves de leurs passions, et téméraires censeurs des conseils de Dieu; qui, tout plongés qu'ils sont dans les choses basses, se mêlent de décider hardiment des plus relevées? Profanes et corrompus, lesquels, comme dit saint Jude, « blasphèment ce qu'il ignorent, et se corrompent dans ce qu'ils connaissent naturellement[2]. » Hommes deux fois morts, dit le même apôtre: morts premièrement, parce qu'ils ont perdu la charité; morts secondement, parce qu'ils ont même arraché la foi: « arbres infructueux et déracinés[3],» qui ne tiennent plus à l'Église par aucun lien. O Dieu! les verrai-je toujours triompher dans les compagnies, et empoisonner les esprits par leurs railleries sacrilèges.

Mais, hommes doctes et curieux, si vous voulez discuter la religion, apportez-y du moins et la gravité et le poids que la matière demande. Ne faites point les plaisants mal à propos, dans des choses si sérieuses et si vénérables. Ces importantes questions ne se décident pas par vos demi-mots et par vos branlements de tête, par ces fines railleries que vous nous vantez et par ce dédaigneux sourire. Pour Dieu, comme disait cet ami de Job[4], ne pensez pas être les seuls hommes, et que toute la sagesse soit dans votre esprit, dont vous nous vantez la délicatesse. Vous qui voulez pénétrer les secrets de Dieu, çà, paraissez, venez en présence; développez-nous les énigmes de la nature; choisissez ou ce qui est loin, ou ce qui est près, ou ce qui est à vos pieds, ou ce qui est suspendu sur vos têtes. Quoi! partout votre raison demeure arrêtée! partout ou elle gauchit, ou elle s'égare, ou elle succombe[5]! Cependant vous ne voulez pas que la foi vous prescrive ce qu'il faut croire. Aveugle[6] chagrin et dédaigneux, vous ne voulez pas qu'on vous guide et

1. Les *libertins,* au dix-septième siècle, étaient ceux qui professaient des opinions trop *libres* en matière religieuse.

2. *Jud.* 10 :

3. *Ibid.* 12 :

4. *Job,* XII, 2.

5. Remarquez cette belle gradation dans les termes qui donne un effet si saisissant à la pensée de Bossuet. Le verbe *gauchir,* peu usité aujourd'hui, est à regretter.

6. Ces adjectifs ne doivent pas prendre le signe du pluriel. A partir de ces mots : *vous qui voulez pénétrer,* Bossuet prend à partie un incrédule, et le pousse vivement et en tout sens, pour lui arracher l'aveu de son ignorance sur tout ce

qu'on vous donne la main. Pauvre voyageur égaré et présomptueux, qui nous refusez la conduite[1], que voulez-vous qu'on vous fasse? Quoi! voulez-vous donc qu'on vous laisse errer? Mais vous vous irez engager dans des détours infinis, dans quelque chemin perdu; vous vous jetterez dans quelque précipice. Voulez-vous qu'on vous fasse entendre clairement toutes les vérités divines? Mais considérez où vous êtes, et en quelle basse région du monde vous avez été relégué. Voyez cette nuit profonde, ces ténèbres épaisses qui vous environnent; la faiblesse, l'imbécillité, l'ignorance de votre raison. Concevez que ce n'est pas ici la région de l'intelligence. Pourquoi donc ne voulez-vous pas qu'en attendant que Dieu se montre à découvert ce qu'il est, la foi vienne à votre secours, et vous apprenne du moins ce qu'il faut en croire[2]?

Mais, messieurs, c'est assez combattre ces esprits profanes et témérairement curieux. Ce n'est pas le vice le plus commun, et je vois un autre malheur bien plus universel dans la cour. Ce n'est point cette ardeur inconsidérée de vouloir aller trop avant, c'est une extrême négligence de tous les mystères. Qu'ils soient ou qu'ils ne soient pas, les hommes trop dédaigneux ne s'en soucient plus, et n'y veulent pas seulement penser; ils ne savent s'ils croient ou s'ils ne croient pas; tout prêts à vous avouer ce qu'il vous plaira, pourvu que vous les laissiez agir à leur mode et passer leur vie à leur gré. « Chrétiens en l'air, dit Tertullien[3], et fidèles si vous le voulez. » Ainsi je prévois que les libertins et les esprits forts pourront être décrédités, non par aucune horreur de leurs sentiments, mais parce qu'on tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires[4].

Sermon sur la divinité de la religion.

qui l'entoure. Pascal a développé cette pensée dans le morceau précédemment rappelé.

1. Qui nous refusez de vous conduire.

2. Cf. MASSILLON, *Carême*, mardi de la quatrième semaine. On ne peut rapprocher deux morceaux où des idées semblables soient présentées d'une manière plus différente : chez Massillon, l'ampleur de la période oratoire, le soin curieux des détails, les fréquentes répétitions; chez Bossuet, la grandeur des images, la rapidité et la brusquerie des mouvements, l'éloquence, en un mot, noble et familière tour à tour, et se prêtant à l'expression de tous les sentiments.

3. *Scorp.*, n. 1. « Plerosque in ventum, et si placuerit, christianos. »

4. Il n'est pas rare de rencontrer chez Bossuet de ces vues qui atteignent presque à la clairvoyance d'une prophétie. Ainsi encore, dans le *Sermon sur les*

Bossuet aux membres de l'Académie française.

Vous êtes, messieurs, un conseil réglé et perpétuel, dont le crédit, établi sur l'approbation publique, peut réprimer les bizarreries de l'usage et tempérer les dérèglements de cet empire trop populaire. Telle est l'institution de l'Académie[1] : elle est née pour élever la langue française à la perfection de la langue grecque et de la langue latine. Aussi a-t-on vu par vos ouvrages qu'on peut, en parlant français, joindre la délicatesse et la pureté attique à la majesté romaine. C'est ce qui fait que toute l'Europe apprend vos écrits ; et, quelque peine qu'ait l'Italie d'abandonner tout à fait l'empire, elle est prête à vous céder celui de la politesse et des sciences. Par vos travaux et par votre exemple, les véritables beautés du style se découvrent de plus en plus dans les ouvrages français, puisqu'on y voit la hardiesse, qui convient à la liberté, mêlée à la retenue, qui est l'effet du jugement et du choix. La licence est restreinte par les préceptes ; et, toutefois, vous prenez garde qu'une trop scrupuleuse régularité, qu'une délicatesse trop molle n'éteigne le feu des esprits et n'affaiblisse la vigueur du style. Ainsi nous pouvons dire, messieurs, que la justesse est devenue par vos soins le partage de notre langue, qui ne peut plus rien endurer d'affecté ni de bas : si bien qu'étant sortie des jeux de l'enfance et de l'ardeur d'une jeunesse emportée, formée par l'expérience et réglée par le bon sens, elle semble avoir atteint la perfection qui donne la consistance.

Remercîment à l'Académie[2].

devoirs des rois, il avertit les princes que la multitude est « comme un abîme immense d'où s'élèvent quelquefois des flots qui étonnent les pilotes les plus hardis. »

1. Massillon devait parler à peu près de même, dans son discours de réception à l'Académie, en 1719 : « Le cardinal de Richelieu, à qui il était donné de penser au-dessus des autres hommes, comprit que l'inconstance de la nation avait besoin d'un frein, et que le goût n'aurait pas chez nous une destinée plus invariable que les usages, s'il n'établissait des juges pour le fixer. »

2. C'est ce qu'on appelle à présent un *Discours de réception*. Celui-ci datait de 1671.

Conseils adressés à Louis XIV.

Vous êtes né, sire, avec un amour extrême pour la justice, avec une bonté et une douceur qui ne peuvent être assez estimées, et c'est dans ces choses que Dieu a renfermé la plus grande partie de vos devoirs, selon que nous l'apprenons par cette parole de son Écriture[1] : « La miséricorde et la justice gardent le roi; et son trône est affermi par la bonté et la clémence. » Vous devez donc considérer, sire, que le trône que vous remplissez est à Dieu, que vous y tenez sa place, et que vous y devez régner selon ses lois. Les lois qu'il vous a données sont que, parmi vos sujets, votre puissance ne soit redoutable qu'aux méchants, et que vos autres sujets puissent vivre en paix et en repos, en vous rendant obéissance. Vos peuples s'attendent, sire, à vous voir pratiquer plus que jamais ces lois que l'Écriture vous donne. La haute profession que Votre Majesté a faite de vouloir changer dans sa vie ce qui déplaisait à Dieu les a remplis de consolation : elle leur persuade que Votre Majesté, se donnant à Dieu, se rendra plus que jamais attentive à l'obligation très étroite qu'il vous impose de veiller à leur misère; et c'est de là qu'ils espèrent le soulagement dont ils ont un besoin extrême[2].

Votre Majesté, sire, doit être persuadée que, quelque bonne intention que puissent avoir ceux qui la servent pour le soulagement de ses peuples, elle n'égalera jamais la vôtre. Les bons rois sont les vrais pères des peuples; ils les aiment naturellement. Leur gloire et leur intérêt le plus essentiel est de les conserver et de leur bien faire; et les autres n'iront jamais en cela si avant qu'eux. C'est donc Votre Majesté qui, par la force invincible avec laquelle elle voudra ce soulagement, fera naître un désir semblable en ceux qu'elle emploie : en ne se lassant point de chercher et de pénétrer, elle verra sortir[3] ce qui sera utile effectivement. La connaissance qu'elle a des affaires de son État, et son jugement

1. *Proverbes*, xx, 28.

2. On voit par là le rôle national que remplissaient auprès du plus absolu des rois les glorieux représentants de l'épiscopat français. Les éloges mêmes qu'ils adressaient à la puissance étaient tempérés et ennoblis par les leçons qui s'y mêlaient.

3. C'est-à-dire *surgir, ressortir*...

exquis, lui fera démêler ce qui est solide et réel d'avec ce qui ne sera qu'apparent. Ainsi les maux de l'État seront en chemin de guérir, et les ennemis, qui n'espèrent qu'aux désordres que causera l'impuissance de vos peuples, se verront déchus de cette espérance. Si cela arrive, sire, y aura-t-il jamais ni un prince plus heureux que vous ni un règne plus glorieux que le vôtre?

Il est arrivé souvent qu'on a dit aux rois que les peuples sont plaintifs naturellement, et qu'il n'est pas possible de les contenter, quoi qu'on fasse. Sans remonter bien loin dans l'histoire des siècles passés, le nôtre a vu Henri IV, votre aïeul, qui, par sa bonté ingénieuse et persévérante à chercher les remèdes des maux de l'État, avait trouvé le moyen de rendre les peuples heureux et de leur faire sentir et avouer leur bonheur. Aussi en était-il aimé jusqu'à la passion; et, dans le temps de sa mort, on vit par tout le royaume et dans toutes les familles, je ne dis pas l'étonnement, l'horreur et l'indignation que devait inspirer un coup si soudain et si exécrable, mais une désolation pareille à celle que cause la perte d'un bon père à ses enfants[1]. Il n'y a personne de nous qui ne se souvienne d'avoir ouï souvent raconter ce gémissement universel à son père ou à son grand-père, et qui n'ait encore le cœur attendri de tout ce qu'il a ouï réciter des bontés de ce grand roi envers son peuple et de l'amour extrême de son peuple envers lui.

Sire, vous êtes né pour attirer de loin et de près l'amour et le respect de tous vos peuples. Vous devez vous proposer ce digne objet de n'être redouté que des ennemis de l'État et de ceux qui font mal. Que tout le reste vous aime, mette en vous sa consolation et son espérance, et reçoive de vous le soulagement de ses maux. C'est là, de toutes vos obligations, celle qui est sans doute la plus essentielle; et Votre Majesté me pardonnera si j'appuie sur ce sujet-là, qui est le plus important de tous.

Lettre à Louis XIV, du 10 juillet 1675.

1. On remarquera avec plaisir ces touchantes paroles de Bossuet à la louange de Henri IV, dont l'éloge fut peu encouragé et assez rare sous le règne de Louis XIV. Il avait, au contraire, été célébré, ou pendant sa vie ou au moment de sa mort, par plus de cinq cents panégyristes. Voyez THOMAS, *Essai sur les Éloges*, c. XXVI.

BOURDALOUE.

(1632-1704.)

C'est à peine, on l'a dit avec raison, si Bourdaloue a une biographie. Un de ceux qui l'ont le plus vivement goûté résumait sa vie en ces quelques mots : « Il prêcha, il confessa, il consola, puis il mourut[1] ». Cependant de nouvelles et pénétrantes études ont prouvé qu'en recueillant les témoignages des contemporains, en relevant même quelques renseignements discrets, mais précieux, que nous donne Bourdaloue dans plusieurs de ses discours, on peut faire revivre cette belle figure, y glisser même le sourire qui en tempère la gravité. Né à Bourges, en 1632, d'une famille de magistrats, Bourdaloue montra dès son enfance, avec beaucoup de droiture dans le jugement, une piété ardente et raisonnée. Jamais vocation ne fut plus constante, plus sûre d'elle-même. Entré en 1648 au noviciat des jésuites, il n'aborda le ministère public de la parole qu'après quatorze années consacrées à l'étude approfondie des Pères et des docteurs du moyen âge. Son succès fut immédiat et éclatant. « A Rouen, raconte le P. d'Harrouis, tous les artisans quittaient leur boutique pour l'aller entendre; les marchands, leur négoce; les avocats, le palais; les médecins, leurs malades[2] .» En 1669 il prêcha à Paris pour la première fois, et à la cour, l'année suivante.

Bourdaloue prenait possession de la chaire au moment où Bossuet la quittait pour diriger l'éducation du Dauphin. Les récits des contemporains et surtout les lettres de Mme de Sévigné[3] attestent l'admiration dont Bourdaloue fut l'objet jusqu'au terme de sa longue carrière apostolique. Ce fut lui, et non Bossuet, qui fut appelé « le prédicateur des rois et le roi des prédicateurs. » Bourdaloue, d'ailleurs, ne fut pas ébloui par cette gloire, et on aimerait, pour rapprocher l'homme et le prêtre de l'orateur, à le suivre dans ses rapports avec les petits et les grands, se faisant tout à tous, prêchant dans les humbles paroisses avec la même préparation qu'à la chapelle de Versailles, admirable au chevet des mourants, directeur plein de sagesse, sachant, devant Louis XIV, avec la mesure et le tact le plus parfait, concilier les devoirs du

1. Vinet, *Mélanges*, article sur Bourdaloue.

2. Le P. d'Harrouis ajoute avec bonhommie : « Pour moi, lorsque j'y prêchai l'année d'après, je remis toutes choses dans l'ordre, personne n'abandonna plus son emploi. »

3. Lire particulièrement celles du 3 décembre 1670, du 27 mars 1671, du 5 février 1674, du 27 février 1679, du 5 mars, du 9 et du 20 avril 1683.

respect et les droits de la parole chrétienne. On aimerait encore, dans un cadre plus familier (et les lettres des contemporains nous y aideraient[1]), à remettre en présence Bourdaloue et Boileau se renvoyant l'un à l'autre des mots piquants avec une spirituelle gaieté qui peint la cordialité de leurs relations et la vivacité de leur humeur. Le 11 mai 1704 Bourdaloue tomba malade. « Il faut maintenant dit-il simplement, que je fasse ce que j'ai si souvent prêché aux autres, » et deux jours après, il s'éteignait plein d'humilité et de sérénité.

L'orateur, chez Bourdaloue, semble fidèlement représenté dans le beau portrait de Jouvenet. L'artiste l'a peint les yeux à demi fermés, les mains jointes, la physionomie grave, bienveillante et fine; mais cette attitude précisément déconcerte quelque peu l'idée que nous avons de l'éloquence, et cette première impression n'est pas modifiée par la lecture même des sermons de Bourdaloue. On a peine à comprendre que le dix-septième siècle ait pu un instant hésiter entre Bourdaloue et Bossuet. Mais on l'a fort justement remarqué : ce qui explique le succès de la prédication de Bourdaloue, c'est sa parfaite conformité avec l'esprit et le goût du temps. Cette solidité de doctrine, cette force de raisonnement, cette préférence donnée à la raison sur l'imagination et la sensibilité, cette profonde étude de l'homme, cette composition méthodique, cette gravité enfin de la parole : ce sont là les qualités de Bourdaloue, et elles étaient en même temps celles qui touchaient le plus le dix-septième siècle, qui étaient aussi les mieux appropriées aux besoins spirituels de la société. Bourdaloue a dû perdre quelque chose dans un temps qui a d'autres caractères et d'autres besoins. « Il s'est, a dit un de ses derniers critiques, pour ainsi dire enfermé dans son siècle. Tandis que Pascal et Bossuet, génies sublimes, qui appartiennent moins à une époque déterminée qu'à l'humanité tout entière, grandissent dans la postérité, on néglige Bourdaloue à mesure que l'époque où il a vécu et à laquelle il convenait si bien s'éloigne dans le passé. Cependant nous oublions trop ce prédicateur justement applaudi par les plus illustres d'entre ses contemporains, et nous pourrions beaucoup apprendre à son école. L'éloquence de Bourdaloue, grave, méthodique, solide, constamment soutenue du nerf de la logique, fait prendre en dédain toutes les vanités et les artifices de la déclamation : on ne peut goûter Bourdaloue sans être dégoûté des rhéteurs. Sa doctrine et l'esprit dont elle s'inspire rétablit dans toute sa pureté cette religion de nos pères si souvent défigurée et méconnue. Enfin la peinture morale qui occupe une si grande place dans ses discours

1. V. Lettre de Mme de Sévigné du 15 janvier 1690 et lettre de Brossette à Boileau du 8 mars 1706. Des extraits de ces deux lettres sont donnés par M. A. Feugère dans son livre : *Bourdaloue, sa Prédication et son Temps*, pages 28 et 29.

nous fournit d'utiles lumières sur nous-mêmes et aussi d'utiles lumières sur un siècle que Bourdaloue ne permet ni de dénigrer ni de regretter[1]. »

Égoïsme et cruauté de l'ambition.

Quelle idée vous formez-vous d'un ambitieux préoccupé du désir de se faire grand ? Si je vous disais que c'est un homme ennemi par profession de tous les autres hommes, j'entends de tous ceux avec qui il peut avoir quelque rapport d'intérêt; un homme à qui la prospérité d'autrui est un supplice; qui ne peut voir le mérite, en quelque sujet qu'il se rencontre, sans le haïr et sans le combattre; qui n'a ni foi ni sincérité; toujours prêt, dans la concurrence, à trahir l'un, à supplanter l'autre, à décrier celui-ci, à perdre celui-là pour peu qu'il espère d'en profiter ; qui de sa grandeur prétendue et de sa fortune se fait une divinité à laquelle il n'y a ni amitié, ni reconnaissance, ni considération, ni devoir qu'il ne sacrifie, ne manquant pas de tours et de déguisements spécieux pour le faire même honnêtement selon le monde, en un mot qui n'aime personne, et que personne ne peut aimer; si je vous le figurais de la sorte, ne diriez-vous pas que c'est un monstre dans la société, dont je vous aurais fait la peinture ? Et cependant, pour peu que vous fassiez de réflexion sur ce qui se passe tous les jours au milieu de vous, n'avouerez-vous pas que ce sont là les véritables traits de l'ambition, tandis qu'elle est encore aspirante et dans la poursuite d'une fin qu'elle se propose[2]?

1. A. FEUGÈRE, *Bourdaloue, sa Prédication et son Temps,* page 518.—De 1669 à 1704, Bourdaloue prêcha trente stations, presque toutes complètes, dont cinq carêmes et sept avents à la cour, sans parler de toutes ses prédications antérieures et de tous les discours isolés qu'il prononça dans les intervalles de ses stations. Ses œuvres, dans l'édition dite de Versailles, ne forment pas moins de 16 volumes in-octavo. — Lire, sur Bourdaloue : le cardinal MAURY, *Essai sur l'Éloquence de la Chaire,* tome I, p. 533 et suivantes ; SAINTE-BEUVE, deux articles au tome IX des *Causeries du lundi ;* l'abbé HUREL, *les Orateurs sacrés à la cour de Louis XIV,* tome II ; les chap. I et II et l'ouvrage déjà cité de M. A. Feugère.

2. On trouvera dans l'ouvrage déjà cité de M. A. Feugère (page 383) un curieux commentaire historique de cette page de Bourdaloue. Les traits par lesquels l'orateur *figure* l'ambitieux ne sont pas seulement des traits généraux propres à tous les temps, mais des observations prises sur le vif de la société d'alors : c'est là le caractère essentiel de la prédication morale de Bourdaloue.

Oui, pour soutenir cette passion ou plutôt pour la satisfaire, nous y joignons la malignité, l'iniquité, l'infidélité: de nos proches même et de nos amis, nous nous faisons des rivaux et ensuite des ennemis secrets; par des perfidies cachées, nous traversons leurs desseins pour faire réussir les nôtres; nous usurpons, par des violences autorisées du seul crédit, ce qui leur serait dû légitimement; nous envisageons la disgrâce et la ruine d'autrui comme un avantage pour nous, et, par de mauvais offices, nous y travaillons en effet; pour cela nous remuons tous les ressorts d'une malheureuse politique, dissimulant ce qui est, supposant ce qui n'est pas, exagérant le mal, diminuant le bien, et, au défaut de tout le reste, ayant recours au mensonge et à la calomnie pour anéantir, s'il est possible, ceux qui, même sans le vouloir, sont des obstacles à notre ambition. En même temps que nous en usons ainsi à l'égard des autres, pour empêcher qu'ils ne s'élèvent au-dessus de nous, il nous paraît insupportable que les autres aient seulement la moindre pensée de s'opposer aux vues que nous avons de prendre l'ascendant sur eux; pour peu qu'ils le fassent, nous concevons contre eux des ressentiments mortels et des haines irréconciliables : car tout cela arrive, chrétiens, et il me faudrait des discours entiers pour vous représenter tout ce que fait l'ambition et tous les stratagèmes dont elle se sert au préjudice de la charité et de l'union fraternelle pour arriver à ses fins [1].

Dominicales, 16e dimanche après la Pentecôte, *sur l'Ambition*, 3e partie.

1. Bien des témoignages confirmeraient avec une triste exactitude les jugements de Bourdaloue. Madame, mère du régent, écrit ceci à la date du 19 février 1682 : « Depuis que je suis ici, je suis accoutumée à voir de si vilaines choses, que si jamais je me trouvais en un lieu où la fausseté ne régnât pas, où le mensonge ne fût pas favorisé et approuvé comme dans cette cour, je croirais avoir trouvé un paradis. » Et madame de Maintenon à l'archevêque de Paris, le 15 novembre 1695 : « Comptez, monseigneur, que presque tous les hommes noient leurs parents et leurs amis pour dire un mot de plus au roi et pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout. Ce pays-ci est effroyable, et il n'y a pas de tête qui n'y tourne. Défiez-vous de tout ce que vous estimez le plus. Je suis à la source, et c'est ce qui me fait voir trahison sur trahison. La cour change les meilleurs. »

La fausse conscience[1].

Dès qu'il ne s'agit point de l'intérêt, il ne nous coûte rien d'avoir une conscience droite, ni d'être réguliers et même sévères en ce qui regarde les obligations de la conscience. Notre intérêt cessant ou mis à part, ces obligations de conscience n'ont rien d'onéreux que nous n'approuvions, et même que nous ne goûtions. Nous en jugeons sainement, nous en parlons éloquemment, nous en faisons aux autres des leçons, nous en poussons l'exactitude jusqu'à la plus rigide perfection, et nous témoignons sur ce point de l'horreur pour tout ce qui n'est pas conforme à la pureté de nos principes. Mais est-il question de notre intérêt? se présente-t-il une occasion où, par malheur, l'intérêt et cette pureté de principes ne se trouvent pas d'accord ensemble? Vous savez, chrétiens, combien nous sommes ingénieux à nous tromper. Dès là nos lumières s'affaiblissent, dès là notre sévérité se dément, dès là nous ne voyons plus les choses avec cet œil simple, cet œil épuré de la corruption du siècle. Parce qu'il y va de notre intérêt, ces opinions, qui jusqu'alors nous avaient paru relâchées, ne nous semblent plus si larges[2]; et, les examinant de plus près, nous y découvrons du bon sens. Ces probabilités dont le seul nom nous choquait et nous scandalisait ne nous paraissent plus si odieuses. Ce que nous condamnions auparavant comme injuste et insoutenable, à la vue de notre intérêt, change de face et nous paraît plein d'équité. Ce que nous blâmions dans les autres commence à être légitime et excusable pour nous. Peut-être ne laissons-nous pas de disputer avec nous-mêmes; mais enfin nous nous rendons : et cet intérêt dont nous ne voulons pas nous dépouiller, par une vertu bien surprenante, fait prendre à nos consciences tel biais et tel pli qu'il nous plaît de leur donner.

Premier Avent, 3e dimanche.

1. M. A. Feugère cite cette page comme un exemple de l'ironie familière et fine qui se rencontre chez Bourdaloue plus souvent qu'on ne le pense communément. « L'esprit chez Bourdaloue, dit-il, ne remplace jamais la raison, et c'est à force de bon sens qu'il trouve la finesse. »

2. L'épithète de *large* est prise ici dans son sens défavorable, *trop libres, trop peu scrupuleuses*. Les *opinions larges* dans les *Provinciales* de Pascal (voir la Ve) ont cette acception. Il est à remarquer que Bourdaloue a souvent pris à Pascal

La cérémonie des Cendres.

Les cendres qu'on nous met sur la tête nous apprennent ce que nous voudrions peut-être ne pas savoir, et ce que nous tâchons tous les jours d'oublier : elles nous apprennent que toutes ces grandeurs dont le monde se glorifie, et dont l'orgueil des hommes se repaît ; que cette naissance dont on se pique, que ce crédit dont on se vante, que ces biens dont on s'applaudit, que ces dignités et ces charges dont on se prévaut, que cette beauté, cette valeur, cette réputation dont on est idolâtre, que tout cela, malgré nos préventions et nos erreurs, n'est que vanité et que mensonge. Car, que je m'approche du tombeau d'un grand de la terre, et que j'en examine l'épitaphe : je n'y vois qu'éloges, que titres spécieux; que qualités avantageuses, qu'emplois honorables, tout ce qu'il a jamais été et tout ce qu'il a jamais fait y est étalé en termes pompeux et magnifiques. Voilà ce qui paraît au dehors. Mais qu'on me fasse l'ouverture de ce tombeau, et qu'il me soit permis de voir ce qu'il renferme : je n'y vois qu'un cadavre hideux, qu'un tas d'ossements desséchés, qu'un peu de cendres, qui semblent encore se ranimer pour me dire à moi-même : *Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.*

Fut-il donc jamais un aveuglement plus déplorable que d'idolâtrer un corps qui n'est que poussière et que corruption; un corps destiné à servir de pâture aux vers, et qui bientôt sera, dans le tombeau, l'horreur de toute la nature[1]. Or, voilà le terme de tous les plaisirs des sens : c'est là que se réduisent toutes ces grâces extérieures de beauté, de santé, de teint, qui nous font négliger les précieuses grâces du salut; c'est là qu'elles vont aboutir : à un corps qui commence déjà à se détruire, et qui, après un certain nombre de jours, ne sera plus qu'un affreux cadavre dont on ne pourra même pas supporter la vue[2]!

Sermon sur la cérémonie des Cendres.

ses propres expressions, pour mieux réfuter les reproches de relâchement qui poursuivaient les jésuites. On a dit de Bourdaloue qu'il était la meilleure réponse que les jésuites eussent faite aux *Provinciales*.

1. Cf. le *Sermon sur la mort*, de Bossuet, surtout le premier point.

2. Un des prédécesseurs de Bourdaloue dans la chaire, le père de Lingendes,

Jésus-Christ par sa mort a vaincu et conquis le monde.

Bourdaloue dans le Sermon sur la *Passion* veut montrer que la mort de Jésus-Christ est le témoignage le plus éclatant de sa toute-puissance et de sa souveraine sagesse. Il établit cette proposition sur quatre preuves, et la quatrième est celle-ci : nu Dieu seul pouvait prédire que par sa mort il triompherait de l'idolâtrie et attirerait à lui tout le monde devenu chrétien. Or, sa prédiction a reçu son accomplissement entier.

Concluons par une dernière preuve, mais essentielle : c'est de voir un homme que l'ignominie de sa mort, que la confusion, l'opprobre, l'humiliation infinie de sa mort, élève à toute la gloire que peut prétendre un Dieu : tellement qu'à son seul nom, et en vue de sa croix, les plus hautes puissances du monde fléchissent les genoux et se prosternent pour lui faire hommage de leur grandeur : *Humiliavit semet ipsum, factus obediens usque ad mortem, mortem autem crucis. Propter quod et Deus exaltavit illum : ut in nomine Jesu omne genu flectatur, cœlestium, terrestrium et infernorum.* Voilà ce que Dieu révélait à saint Paul [1] dans un temps, remarque bien importante, dans un temps où tout semblait s'opposer à l'accomplissement de cette prédiction ; dans un temps où, selon toutes les vues de la prudence humaine, cette prédiction devait passer pour chimérique ; dans un temps où le nom de Jésus-Christ était en horreur. Toutefois ce qu'avait dit l'Apôtre est arrivé : ce qui fut pour les chrétiens de ce temps-là un point de foi a cessé en quelque façon de l'être pour nous, puisque nous sommes témoins de la chose, et qu'il ne faut plus captiver nos esprits pour la croix. Les puissances de la terre fléchissent maintenant les genoux devant ce crucifié. Les princes, et les plus grands de nos princes, sont les premiers à nous en donner l'exemple, et il n'a tenu qu'à nous, les voyant en ce saint jour au pied de l'autel adorer Jésus-Christ sur la croix, de nous consoler et de nous dire à nous-mêmes : Voilà ce que m'avait prédit saint Paul ; et ce que du temps de saint Paul j'aurais rejeté

avait déjà présenté avec force ces mêmes considérations dans une savante instruction écrite en latin : *De Cœrimonia Cinerum.* M. Jacquinet, au chapitre IV de son livre *Des Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet,* établit un curieux rapprochement entre les deux orateurs.

1. *Épître aux Philippiens,* II, 8, 9 et 10.

comme un songe, c'est ce que je vois et de quoi je ne puis douter. Or, un homme, mes chers auditeurs, dont la croix, selon la belle expression de saint Augustin[1], a passé du lieu infâme des supplices sur le front des monarques et des empereurs, un homme qui sans autre secours, sans autres armes, par la vertu seule de la croix, a vaincu l'idolâtrie, a triomphé de la superstition, a détruit le culte des faux dieux, a conquis tout l'univers, au lieu que les plus grands rois de l'univers ont besoin pour les moindres conquêtes de tant de secours ; un homme qui, comme le chante l'Église, a trouvé le moyen de régner par où les autres cessent de vivre, c'est-à-dire par le bois qui fut l'instrument de sa mort ; et ce qui est encore plus merveilleux, un homme qui pendant sa vie avait expressément marqué que tout cela s'accomplirait, et que du moment qu'il serait élevé de la terre, il attirerait tout à lui ; un tel homme n'est-il pas plus qu'homme? N'est-il pas homme et Dieu tout ensemble? Quelle vertu la croix où nous le contemplons n'a-t-elle pas eue pour le faire adorer des peuples ? Combien d'apôtres de son Évangile, combien d'imitateurs de ses vertus, combien de confesseurs, combien de martyrs, combien d'âmes saintes dévouées à son culte, combien de disciples zélés pour sa gloire ; disons mieux, combien de nations, combien de royaumes, combien d'empires n'a-t-il pas attirés à lui par le charme secret, mais tout-puissant, de cette croix ? *Christum crucifixum, Dei virtutem*[2].

Ah ! mes frères, les pharisiens voyaient les miracles de ce Dieu sacrifié, et ils ne se convertissaient pas. C'est ce que nous avons peine à comprendre. Mais ce qui se passe dans nous est-il moins incompréhensible ? car nous voyons actuellement un miracle de la mort de Jésus-Christ encore plus grand, un miracle subsistant, un miracle avéré et incontestable, je veux dire le triomphe de sa croix, le monde converti, le monde devenu chrétien, le monde sanctifié par sa croix ; nous le voyons, et notre foi, malgré ce miracle, est toujours languissante et chancelante : voilà ce que nous devons pleurer, et ce qui doit nous faire trembler. Mais

1. Il l'a répétée plusieurs fois : *Enarratio in Psalmos*, LIV, LVI, XCV, CXLI.

2. Les mêmes idées ont inspiré une des plus belles pages de Lacordaire. Voir le morceau intitulé : *Jésus-Christ dans l'humanité*, à la page 338 de notre recueil de *Morceaux choisis* pour la Classe de Rhétorique.

pour profiter de ce mystère, au lieu de trembler et de pleurer par le sentiment d'une dévotion passagère et superficielle, tremblons et pleurons dans l'esprit d'une salutaire componction. Jésus-Christ mourant a fait des miracles: il faut qu'il en fasse encore un qui doit être le couronnement de tous les autres, et c'est le miracle de notre conversion. Il a fait fendre les pierres, il a ouvert les tombeaux, il a déchiré le voile du temple. Il faut que la vue de sa croix fasse fendre nos cœurs, peut-être plus durs que les pierres. Il faut qu'elle ouvre nos consciences, peut-être jusqu'à présent fermées comme des tombeaux. Il faut qu'elle déchire notre chair, cette chair de péché, par les saintes rigueurs de la pénitence. Car pourquoi ce Dieu mourant ne nous convertira-t-il pas, puisqu'il a bien converti les auteurs de sa mort? et quand nous convertira-t-il, si ce n'est en ce grand jour où son sang coule avec abondance pour notre salut et notre sanctification?

Sermon pour le Vendredi-Saint.

Mme DE MAINTENON.

(1635-1719).

Quand Mme de Maintenon, dans sa retraite, était pressée d'écrire sa vie par les dames de Saint-Cyr, elle s'en défendait en répondant que les saints pourraient seuls y prendre plaisir, tant elle s'étonnait elle-même des contrastes de sa fortune. Petite-fille, en effet, de l'illustre capitaine du seizième siècle, Agrippa d'Aubigné, Françoise d'Aubigné était née à Niort, en 1635, pendant que son père était dans la prison de cette ville : enfant, elle suivit ses parents à la Martinique. De retour en France, devenue orpheline, elle fut élevée par charité dans un couvent à Niort, puis à Paris; elle abjura le protestantisme, et, à dix-sept ans (1652), surtout pour échapper à la dépendance dont sa pauvreté lui faisait sentir le poids, elle consentit à épouser le poète Scarron, très célèbre dans le genre burlesque et doué d'une humeur joviale, qui résista jusqu'au bout aux maux physiques dont il était assiégé. En 1660, Scarron laissa sa femme veuve, et celle-ci, quoique demeurée sans fortune, continua à voir la meilleure compagnie. « Son air noble, doux, enjoué et modeste[1] », son attention à plaire, la finesse de son esprit, une conduite habile par sa réserve même, étaient les qualités qui plaisaient chez Françoise d'Aubigné. « Je voulais, a-t-elle dit d'elle-même, être aimée de tout le monde, faire prononcer mon nom avec admiration et avec respect, jouer un beau personnage et surtout être approuvée par les gens de bien : c'était mon idole. » Son vœu était rempli, et, plus tard, au comble des honneurs, elle ne parlait pas sans regret de ces années de liberté et de jeunesse.

Ce fut en 1670 qu'elle devint gouvernante des enfants de Louis XIV et de Mme de Montespan. Cette circonstance la rapprocha du roi et donna à ce prince l'occasion d'apprécier la justesse de sa raison. Il lui accorda de plus en plus sa confiance, et, après la mort de Marie-Thérèse, il l'épousa secrètement vers 1685. Mme de Maintenon (elle prit ce nom d'une terre qu'elle avait achetée) a longtemps été accusée d'avoir exercé une action funeste sur la dernière partie du gouvernement de Louis XIV. Les historiens sont plus équitables aujourd'hui. En définitive, elle eut peu d'initiative dans la plupart des actes qui eurent, dans l'ordre politique, de si graves conséquences. Résumant le résultat acquis d'études nouvelles et plus attentives, Sainte-Beuve écrivait : « Mme de Maintenon fut la

1. Ce sont les expressions de Mlle de Scudéry dans le portrait qu'elle trace de Mme de Maintenon sous le nom de *Lyriane*. Ce portrait se trouve dans le roman de *Clélie*.

personne essentielle, conseillante et consolante, raisonnable et tout à la fois agréable de cet intérieur royal, au milieu de toutes les affaires et les afflictions. Là est son rôle et sa fonction, bien plus que dans la politique.» Quoi qu'il en soit, ce qui rend recommandable le souvenir de Mme de Maintenon, c'est la fondation de Saint-Cyr, destinè à être une maison d'éducation pour des jeunes filles nobles sans fortune (1686). Il suffirait déjà à la gloire de Saint-Cyr d'avoir été, on le sait, l'occasion d'*Esther* et d'*Athalie;* mais il est juste encore de rappeler que l'intérêt passionné de Mme de Maintenon pour son œuvre lui inspira ces lettres précieuses sur l'éducation où se retrouvent les meilleures qualités de son esprit, sa fine expérience de la vie, sa raison droite et pratique. son goût de la mesure en toutes choses[1]. Les autres lettres de Mme de Maintenon ont, d'ailleurs, ce même attrait de justesse dans la pensée et de précision délicate dans la forme. On pourrait y souhaiter plus de chaleur, d'abandon, d'aisance et de vie. Chez Mme de Sévigné, comme le remarquait Mme du Deffand, « tout est passion, tout est action; elle prend part à tout; tout l'affecte, tout l'intéresse; » chez Mme de Maintenon on sent une habitude de surveillance sur soi-même qui nuit à l'expansion : elle n'a pas, comme Mme de Sévigné, cette joie naturelle de l'âme, cette fleur d'imagination qui se mêle aux choses du cœur, ce don surtout de nous rendre présents à tout ce qu'elle raconte. Mme de Maintenon ne livre de son âme que les parties sérieuses et réfléchies; mais, ces réserves faites, il sera impossible de ne pas sentir le prix de cette raison si ferme, de ce bon sens souvent exquis. Ce fut à Saint-Cyr que se retira Mme de Maintenon après la mort du roi; elle y termina ses jours en 1719[2].

Au comte d'Aubigné, son frère.

Notre bonheur dépend de nous-mêmes.

On n'est malheureux que par sa faute. Ce sera toujours mon texte, et ma réponse à vos lamentations. Songez, mon cher frère[3], au voyage d'Amérique, aux malheurs de notre

1. Ces lettres ont été publiées pour la première fois en 1854 d'après les manuscrits et copies authentiques par Th. Lavallée.

2. Parmi tant de publications dont Mme de Maintenon a été le sujet, il faut citer avant tout celle de M. le duc de Noailles : *Histoire de Mme de Maintenon et des principaux événements de Louis XIV.* On consultera aussi avec intérêt, sur Mme de Maintenon, l'*Histoire de la Maison de Saint-Cyr*, par M. Th. Lavallée. — Lire également, mais avec quelque défiance, les *Causeries du Lundi*, de Sainte-Beuve, tomes IV et XI.

3. Charles, comte d'Aubigné, né en 1634, aussi peu sensé que sa sœur était

enfance, à ceux de notre jeunesse [1], et vous bénirez la Providence, au lieu de murmurer contre la fortune. Il y a dix ans que nous étions bien éloignés l'un et l'autre du point où nous sommes aujourd'hui. Nos espérances étaient si peu de chose, que nous bornions nos vues à trois mille livres de rente. Nous en avons à présent quatre fois plus, et nos souhaits ne seraient pas encore remplis ! Nous jouissons de cette heureuse médiocrité que vous vantiez si fort. Soyons contents. Si les biens nous viennent, recevons-les de la main de Dieu ; mais n'ayons pas des vues trop vastes [2]. Nous avons le nécessaire et le commode ; tout le reste n'est que cupidité. Tous ces désirs de grandeur partent du vide d'un cœur inquiet. Toutes vos dettes sont payées ; vous pouvez vivre délicieusement, sans en faire de nouvelles. Que désirez-vous de plus ? Faut-il que des projets de richesse et d'ambition vous coûtent la perte de votre repos et de votre santé ? Lisez la vie de saint Louis : vous verrez combien les grandeurs de ce monde sont au-dessous des désirs du cœur de l'homme. Il n'y a que Dieu qui puisse le rassasier. Je vous le répète : vous n'êtes malheureux que par votre faute. Vos inquiétudes détruisent votre santé, que vous devriez conserver, quand ce ne serait que parce que je vous aime. Travaillez sur votre humeur : si vous pouvez la rendre moins bilieuse et moins sombre, ce sera un grand point de gagné. Ce n'est point l'ouvrage des réflexions seules ; il y faut de l'exercice, une vie unie et réglée. Vous ne penserez pas bien tant que vous vous porterez mal : dès que le corps est dans l'abattement, l'âme est sans vigueur [3]. Adieu, écrivez-moi plus souvent, et sur un ton moins lugubre.

Lettres [4].

raisonnable : ce qui fit que, malgré beaucoup d'esprit et de talents réels, il ne vécut jamais content ni estimé.

1. On peut voir, dans le livre cité de M. de Noailles (t.I, chap. III), dans quel état de gêne, voisin de la misère, étaient tombés les parents de la jeune Françoise d'Aubigné, et combien, par ces motifs, ses premières années et celles de son frère furent errantes et tourmentées.

2. A cette époque, l'auteur de cette lettre n'était encore que la gouvernante des enfants du roi et de Mme de Montespan.

3. Le bon sens élevé qui caractérise cette lettre se montrait dans toutes les paroles de Mme de Maintenon. C'est à cette qualité que le roi Louis XIV rendait hommage lorsque, demandant son avis sur quelque affaire importante, il lui disait plaisamment : « Qu'en pense votre *solidité* ? » On retrouve dans ses lettres « ce langage doux, juste, en bons termes, naturellement éloquent et court », que Saint-Simon, son ennemi, a loué dans ses conversations.

4. On peut rapprocher de cette lettre, qui est de 1676, celle que Mme de Main-

Au même.

Elle lui donne de sages conseils.

Où prenez-vous que je vous aie écrit une lettre mélancolique[1] ? Je n'ai aucun sujet de l'être, et naturellement personne ne l'est moins que moi. Je vous ai parlé de la mort, parce que j'y pense souvent. Je m'y prépare avec gaieté. Je voudrais vous porter à vous y préparer. Ma tendresse fait des vœux continuels pour votre salut. C'est peu d'être philosophe, il faut être chrétien.

Le roi ira à Chambord le 15 de septembre, de là à Fontainebleau, jusqu'au 15 de novembre. Prenez ce temps-là pour venir à Paris. N'écoutez point les sots discours de nos envieux. Vous avez du bien et du repos: tout le reste n'est qu'un jouet d'enfant. Après ceux qui ont les premières places, je ne connais rien de plus malheureux que ceux qui les envient: si vous saviez ce que c'est ! Si je vis assez pour marier ma nièce, elle le sera bien[2], et cette idée me console de la perte de ma liberté. Vous ne me parlez point de son baptême: est-elle nommée ? Qui l'a tenue ? Est-elle jolie ? Comment s'appelle-t-elle ? Je lui voudrais un joli nom[3]...

Ibid.

tenon écrivit sur la mort de son frère au duc de Noailles, le 9 juin 1703 : on y voit « qu'il ne lui avait donné, en toute sa vie, d'autre joie que celle d'être mort saintement ».

1. Allusion à une de ses lettres précédentes, où elle lui disait, entre autres choses : « Votre dissipation me perce le cœur. Séparez-vous des plaisirs : ils coûtent toujours cent fois plus que les besoins. Soyez délicat sur le choix de vos amis : votre fortune et votre salut dépendent également des premiers pas que vous ferez dans le monde. Je vous parle en amie. Appliquez-vous à votre devoir. Aimez Dieu, soyez honnête homme ; prenez patience, et rien ne vous manquera. »

2. On ne mettrait plus *le* aujourd'hui pour représenter un participe non exprimé ; mais au dix-septième siècle ce tour libre et rapide était autorisé par l'usage.

3. Elle fut nommée *Amable ;* et, dans la suite, elle épousa le duc de Noailles, d'abord appelé comte d'Ayen, dont la carrière militaire fut brillante, et qui, après être parvenu, en 1733, à la dignité de maréchal de France, qu'avait aussi possédée son père, mourut en 1766.

Au même, alors gouverneur de Cognac, en Poitou.

Elle lui recommande la tolérance envers les protestants.

On m'a porté sur votre compte, mon cher frère, des plaintes qui ne vous font pas honneur. Vous maltraitez les huguenots, vous en cherchez les moyens, vous en faites naître les occasions : cela n'est pas d'un homme de qualité. Ayez pitié de gens plus malheureux que coupables : ils sont dans des erreurs où nous avons été nous-mêmes, et d'où la violence ne nous eût jamais tirés. Henri IV a professé la même religion, et plusieurs grands princes ; ne les inquiétez donc point : il faut attirer les hommes par la douceur et la charité ; Jésus-Christ nous en a donné l'exemple, et telle est l'intention du roi. C'est à vous à contenir tout le monde dans l'obéissance ; c'est aux évêques et aux curés à faire des conversions par la doctrine et par l'exemple. Ni Dieu ni le roi ne vous ont donné charge d'âmes : sanctifiez la vôtre, et soyez sévère pour vous seul.

Ibid[1].

A l'abbé Gobelin[2].

Elle le prie de diriger sa conduite, sans tenir compte de sa nouvelle élévation.

Je vous conjure de vous défaire du style que vous avez avec moi, qui ne m'est point agréable, et qui peut m'être nuisible. Je ne suis point plus grande dame que j'étais dans la rue des Tournelles, où vous me disiez fort bien mes vérités. Si la faveur où je suis met tout le monde à mes pieds, elle ne doit pas faire cet effet-là sur un homme chargé de

1. Cette lettre, que l'on rapporte à l'année 1682, jette beaucoup de jour sur les sentiments et la conduite de Mme de Maintenon relativement à la révocation de l'édit de Nantes, qu'on lui a souvent attribuée en partie. L'édit de Nantes, publié en 1598 par Henri IV, accordait aux calvinistes la liberté de conscience, l'exercice de leur culte et l'admission aux charges et aux fonctions publiques. Il fut révoqué par Louis XIV en 1685 ; et cet acte fit sortir de France un grand nombre de familles qui professaient la religion protestante.

2. Celui-ci était le confesseur de Mme de Maintenon. Cette lettre est datée du 1er juillet 1686.

ma conscience, et à qui je demande très instamment de me conduire, sans aucun égard, dans le chemin qu'il croit le plus sûr pour mon salut. Où trouverai-je la vérité, si je ne la trouve en vous ? et à qui puis-je être soumise qu'à vous, ne voyant dans tout ce qui m'approche que respects, adulations, complaisances ? Parlez-moi et écrivez-moi sans tour, sans cérémonie, sans insinuation, et surtout, je vous en prie, sans respect. Ne craignez jamais de m'importuner. Je veux faire mon salut : je vous en charge ; et je reconnais que personne n'a tant de besoin d'aide que j'en ai. Ne me parlez jamais des obligations que vous m'avez : regardez-moi comme dépouillée de tout ce qui m'environne ; attachée au monde, mais voulant me donner à Dieu. Voilà mes véritables sentiments.

Ibid.

A madame de La Maisonfort[1].

Il n'y a de véritable paix que pour l'âme remplie de Dieu.

Il ne vous est pas mauvais de vous trouver dans des troubles d'esprit : vous en serez plus humble, et vous sentirez, par votre expérience, que nous ne trouvons nulle ressource en nous, quelque esprit que nous ayons. Vous ne serez jamais contente, ma chère fille, que lorsque vous aimerez Dieu de tout votre cœur : ce que je ne dis pas par rapport à la profession où vous vous êtes engagée. Salomon vous a dit, il y a longtemps, qu'après avoir cherché, trouvé et goûté de tous les plaisirs[2], il confessait que tout n'est que vanité et affliction d'esprit, hors aimer Dieu et le servir[3].

1. Mme de La Maisonfort, à qui est écrite cette lettre (1691 ou 1692), venait d'embrasser, non toutefois sans quelque hésitation, la vie religieuse. Née d'une famille ancienne mais pauvre du Berry, et chanoinesse de Poussay en Lorraine, cette personne, d'un rare mérite, avait été attachée à la maison de Saint-Cyr par l'amitié de Mme de Maintenon, qui même un moment jeta les yeux sur elle pour la placer à la tête de l'établissement qu'elle avait fondé. Ces bonnes dispositions échouèrent plus tard contre l'attachement que Mme de La Maisonfort montra pour Mme de Guyon, dont elle était la parente : elle fut éloignée de Saint-Cyr. Plusieurs lettres pieuses de Bossuet lui sont adressées.

2. Si l'on peut dire *goûter de tous les plaisirs*, on ne dira pas également bien *chercher et trouver de tous les plaisirs*.

3. C'est ce que l'on voit dans plusieurs parties des ouvrages de Salomon, et notamment dans le chapitre II de l'*Ecclésiaste*.

Que ne puis-je vous donner toute mon expérience! Que ne puis-je vous faire voir l'ennui qui dévore les grands, et la peine qu'ils ont à remplir leurs journées! Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait eu peine à imaginer[1], et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber? J'ai été jeune et j'ai goûté des plaisirs; dans un âge un peu avancé, j'ai passé des années dans le commerce de l'esprit; je suis venue à la faveur; et je vous proteste, ma chère fille, que tous les états laissent un vide affreux, une inquiétude, une lassitude, une envie de connaître autre chose, parce qu'en tout cela rien ne satisfait entièrement. On n'est en repos que lorsqu'on s'est donné à Dieu, mais avec cette volonté déterminée dont je vous parle quelquefois: alors on sent qu'il n'y a plus rien à chercher, qu'on est arrivé à ce qui seul est bon sur la terre; on a des chagrins, mais on a aussi une solide consolation, et la paix au fond du cœur au milieu des plus grandes peines.

Ibid.

A M. le duc de Noailles, son neveu[2].

Fermeté de Louis XIV dans ses malheurs.

Je voudrais, mon cher duc, pouvoir me souvenir de la disposition de cette lettre qui vous a tant plu. J'en recommencerais une, à peu près du même style : car j'aime fort à vous plaire. Mais vous savez que si je vous plais par là, ce n'est que par hasard : ce que je dis part du sentiment, et ce que j'écris est sans étude. Si vous y trouvez quelques traits vifs ou solides, n'en faites point honneur à mes lumières; attribuez-les à ce naturel, qui même a été peu cultivé. Telle que je suis, personne ne vous aime et ne vous estime plus que moi. Je ne sais comment vous recevrez de loin[3] la dernière réponse de nos ennemis. Le roi l'a enten-

1. Allusion au mariage secret qui l'avait unie à Louis XIV.

2. Cette lettre, écrite à Saint-Cyr, est du 19 juillet 1710. Les rigueurs de l'hiver de 1709 avaient accru les malheurs de la France, envahie après la défaite d'Oudenarde.

3. Loin d'ici, de la cour. — Les alliés exigeaient de Louis XIV qu'il rendît Strasbourg, qu'il renonçât à la souveraineté de l'Allemagne, enfin qu'il chassât lui-même de l'Espagne son petit-fils, Philippe V.

due, non avec l'indignation d'un homme qui se souvient de ses anciennes victoires, mais avec le sang-froid d'un homme maître de la guerre et de la paix[1]. Nos princes, nos grands seigneurs, n'ont pu se modérer ainsi: je ne les ai jamais vus moins courtisans et plus citoyens. Pour moi, si j'ose vous parler de moi en si bonne compagnie, j'ai été moins vive qu'eux: je n'ai rien appris de nouveau; je n'ai jamais espéré une paix raisonnable, et je n'ai jamais cru que le roi en acceptât une honteuse. Il faut donc songer à la guerre, et défendre notre terrain et notre roi jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Je suis préparée à tout ce qui peut nous arriver de pis.

Ibid.

1. Louis XIV avait répondu : « Puisqu'il faut faire la guerre, j'aime mieux la faire à mes ennemis qu'à mes enfants »; et il écrivit aux gouverneurs, aux évêques, aux communes, une lettre où il les faisait juges entre ses ennemis et lui. Cet appel réveilla le patriotisme de la France.

RACINE.

(1639-1699.)

Jean Racine, le plus accompli de nos poètes, eût, sans aucun doute, pris place, s'il avait recherché cette gloire, entre nos premiers prosateurs : on le reconnaîtra par ses lettres, quelques œuvres polémiques et des fragments d'histoire, fort bien écrits, qu'il nous a laissés, surtout par l'éloge qu'il a fait de Pierre Corneille. Rien de plus curieux que de voir les grands hommes jugés par les grands hommes, puisque ceux-ci peuvent seuls les comprendre tout entiers et les apprécier avec une justesse parfaite. Racine, né trois ans après que la merveille du *Cid* eut ouvert en France des voies nouvelles à l'art dramatique, paya ainsi à celui qui lui avait frayé la carrière un noble tribut de reconnaissance. L'éloquence de son éloge a sa source dans la sincérité de son admiration; et ce témoignage de haute équité honore d'autant plus Racine, que l'on s'était trop souvent armé contre lui des succès de son illustre devancier, en s'appuyant, pour le rabaisser lui-même, sur les noms glorieux de *Cinna* et de *Polyeucte*. Nous renvoyons pour les détails biographiques à la notice sur Racine placée dans la partie de ce recueil consacrée aux poètes.

Corneille jugé par Racine.

.... L'Académie a regardé la mort de M. Corneille comme un des plus rudes coups qui la pût frapper[1] : car, bien que, depuis un an, une longue maladie nous eût privés de sa présence, et que nous eussions perdu en quelque sorte l'espérance de le revoir jamais dans nos assemblées, toutefois il vivait, et l'Académie, dont il était le doyen[2], avait au moins la consolation de voir dans la liste où sont les noms de tous ceux qui la composent, de voir, dis-je, immédiatement au-dessous du nom sacré de son auguste protecteur[3], le fameux nom de Corneille.

1. Condillac, dans l'*Art d'écrire*, se proposant de montrer comment se fait l'analyse de la pensée dans les langues formées et perfectionnées, a choisi pour objet d'étude la plus grande partie de ce morceau.

2. Il n'y avait été admis toutefois qu'en 1647, comme successeur de Maynard, onze ans après avoir donné *le Cid*.

3. Le roi. Le fondateur de l'Académie, Richelieu, en fut naturellement le pre-

Et qui d'entre nous ne s'applaudirait pas en lui-même, et ne ressentirait pas un secret plaisir d'avoir pour confrère un homme de ce mérite? Vous, monsieur, qui non seulement étiez son frère[1], mais qui avez couru longtemps une même carrière avec lui, vous savez les obligations que lui a notre poésie; vous savez en quel état se trouvait la scène française lorsqu'il commença à travailler. Quel désordre! quelle irrégularité! Nul goût, nulle connaissance des véritables beautés du théâtre. Les auteurs aussi ignorants que les spectateurs, la plupart des sujets extravagants et dénués de vraisemblance, point de mœurs, point de caractères[2], la diction encore plus vicieuse que l'action, et dont les pointes et de misérables jeux de mots faisaient le principal ornement; en un mot, toutes les règles de l'art, celles mêmes de l'honnêteté et de la bienséance, partout violées. Dans cette enfance, ou, pour mieux dire, dans ce chaos du poème dramatique parmi nous, votre illustre frère, après avoir quelque temps cherché le bon chemin et lutté, si je l'ose ainsi dire, contre le mauvais goût de son siècle, enfin inspiré d'un génie extraordinaire et aidé de la lecture des anciens, fit voir sur la scène la raison, mais la raison accompagnée de toute la pompe, de tous les ornements dont notre langue est capable, accorda heureusement la vraisemblance et le merveilleux, et laissa bien loin derrière lui tout ce qu'il avait de rivaux, dont la plupart, désespérant de l'atteindre, et n'osant plus entreprendre de lui disputer le prix, se bornèrent à combattre la voix publique déclarée pour lui, et essayèrent en vain, par leurs discours et par leurs frivoles critiques, de rabaisser un mérite qu'ils ne pouvaient égaler[3].

mier protecteur. Le chancelier Séguier fut son succcesseur en cette qualité. Mais après la mort de celui-ci, en 1672, Louis XIV ne dédaigna pas de prendre pour lui ce titre.

1. Thomas Corneille, né en 1625, remplaça son frère à l'Académie française. *Ariane* et *le Comte d'Essex* sont les seules tragédies de Thomas Corneille dont on ait gardé quelque souvenir. Il mourut en 1709.

2. C'est-à-dire point de convenance dans les mœurs, point de vérité dans la peinture des caractères. — Sur les *mœurs*, qui, dans l'art dramatique, embrassent comme dit Marmontel, le naturel, l'habitude et les accidents passagers qui se combinent avec l'un et l'autre, on peut voir un morceau intéressant de cet auteur dans les *Éléments de Littérature* (article *Mœurs*).

3. Corneille fait allusion à ces injustices de l'opinion publique dans une de ses *Lettres*, adressée à Saint-Évremond (1666), où il le remercie « de l'honorer de son estime en un temps où il semble qu'il y ait un parti pris pour ne lui en laisser aucune ».

La scène retentit encore des acclamations qu'excitèrent à leur naissance *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Pompée*, tous ces chefs-d'œuvre représentés depuis sur tant de théâtres, traduits en tant de langues, et qui vivront à jamais dans la bouche des hommes. A dire le vrai, où trouvera-t-on un poète qui ait possédé à la fois tant de grands talents, tant d'excellentes parties, l'art, la force, le jugement, l'esprit? Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets! Quelle véhémence dans les passions, quelle gravité dans les sentiments! Quelle dignité, et en même temps quelle prodigieuse variété dans les caractères! Combien de rois, de princes, de héros de toutes nations nous a-t-il représentés, toujours tels qu'ils doivent être, toujours uniformes avec eux-mêmes, et jamais ne se ressemblant les uns les autres! Parmi tout cela, une magnificence d'expression proportionnée aux maîtres du monde qu'il fait souvent parler, capable néanmoins de s'abaisser quand il veut, et de descendre jusqu'aux plus simples naïvetés du comique, où il est encore inimitable. Enfin, ce qui lui est surtout particulier, une certaine force, une certaine élévation qui surprend, qui enlève, et qui rend jusqu'à ses défauts, si on lui en peut reprocher quelques-uns, plus estimables que les vertus des autres: personnage véritablement né pour la gloire de son pays; comparable, je ne dis pas à tout ce que l'ancienne Rome a eu d'excellents poètes tragiques, puisqu'elle confesse elle-même qu'en ce genre[1] elle n'a pas été fort heureuse, mais aux Eschyle, aux Sophocle, aux Euripide, dont la fameuse Athènes ne s'honore pas moins que des Thémistocle, des Périclès, des Alcibiade, qui vivaient en même temps qu'eux[2].

Oui, monsieur, que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence et la poésie, et traite les habiles écrivains de gens inutiles dans les États, nous ne craindrons point de le dire à l'avantage des lettres et de ce corps fameux dont vous faites maintenant partie, du moment que des esprits sublimes, passant de bien loin les bornes communes, se distinguent, s'immortalisent par des chefs-d'œuvre comme ceux de M. votre frère, quelque étrange inégalité que, du-

1. Ou plutôt, en général, dans les compositions du théâtre : « In comœdia maxime claudicamus », a dit Quintilien, X, I.

2. On remarquera cette admiration, ce goût de l'antiquité, qui, comme l'a déjà indiqué un trait de ce même discours, ont éclairé et soutenu la marche de nos plus grands écrivains.

rant leur vie, la fortune mette entre eux et les plus grands héros, après leur mort cette différence cesse. La postérité, qui se plaît, qui s'instruit dans les ouvrages qu'ils lui ont laissés, ne fait point de difficulté de les égaler à tout ce qu'il y a de plus considérable parmi les hommes, fait marcher de pair l'excellent poète et le grand capitaine. Le même siècle qui se glorifie aujourd'hui d'avoir produit Auguste ne se glorifie guère moins d'avoir produit Horace et Virgile. Ainsi, lorsque, dans les âges suivants, on parlera avec étonnement des victoires prodigieuses et de toutes les grandes choses qui rendront notre siècle l'admiration de tous les siècles à venir, Corneille, n'en doutons point, Corneille tiendra sa place parmi toutes ces merveilles. La France se souviendra avec plaisir que sous le règne du plus grand de ses rois a fleuri le plus grand de ses poètes. On croira même ajouter quelque chose à la gloire de notre auguste monarque, lorsqu'on dira qu'il a estimé, qu'il a honoré de ses bienfaits cet excellent génie; que même deux jours avant sa mort, et lorsqu'il ne lui restait plus qu'un rayon de connaissance, il lui envoya encore des marques de sa libéralité [1], et qu'enfin les dernières paroles de Corneille ont été des remerciments pour Louis le Grand.

Voilà, monsieur, comme la postérité parlera de votre illustre frère; voilà une partie des excellentes qualités qui l'ont fait connaître à toute l'Europe. Il en avait d'autres qui, bien que moins éclatantes aux yeux du public, ne sont peut-être pas moins dignes de nos louanges, je veux dire, homme de probité et de piété, bon père de famille, bon parent, bon ami. Vous le savez, vous qui avez toujours été uni avec lui d'une amitié qu'aucun intérêt, non pas même aucune émulation pour la gloire, n'a pu altérer. Mais ce qui nous touche de plus près, c'est qu'il était encore un très bon académicien : il aimait, il cultivait nos exercices; il y apportait surtout cet esprit de douceur, d'égalité, de déférence même, si nécessaire pour entretenir l'union dans les compagnies. L'a-t-on jamais vu se préférer à aucun de ses confrères? L'a-t-on jamais vu vouloir tirer ici aucun avantage des

1. Corneille avait rendu riches les libraires et les comédiens sans l'être devenu lui-même. Bien plus, il finit par connaître la détresse, et l'argent lui manqua tout à fait dans sa dernière maladie. Boileau, l'ayant appris, en fit aussitôt prévenir le roi, qui s'empressa d'envoyer deux cents louis à ce grand homme.

applaudissements qu'il recevait dans le public ? Au contraire, après avoir paru en maître, et pour ainsi dire régné sur la scène, il venait, disciple docile, chercher à s'instruire dans nos assemblées, laissait, pour me servir de ses propres termes, laissait ses lauriers à la porte de l'Académie, toujours prêt à soumettre son opinion à l'avis d'autrui, et, de tous tant que nous sommes, le plus modeste à parler, à prononcer, je dis même sur des matières de poésie[1].....

Extrait du Discours prononcé à l'Académie française, le 2 janvier 1685, pour la réception de Thomas Corneille[2].

1. Ce passage a été dignement apprécié par ce vers de Voltaire (III^e^ de ses *Discours sur l'Homme*) :

C'est ainsi qu'un grand cœur sait penser d'un grand homme.

2. Outre Thomas Corneille, qui succédait à son frère, Racine reçut dans cette séance un littérateur fort inconnu, Bergeret, en remplacement de l'historien Géraud de Cordemoy. — En prononçant, lorsqu'il entra à l'Académie en 1673, son discours de réception, qui n'a pas été conservé, Racine avait été beaucoup moins heureux. Suivant son fils, ce remercîment, très simple et très court, fut lu d'une voix si basse, que presque personne ne l'entendit. Au contraire, Fléchier, qui fut admis le même jour, eut un très brillant succès. « Racine, qui, en cette occasion, dit d'Alembert, s'était éclipsé devant le prédicateur, prit sa revanche dans ce nouveau discours, l'un des plus beaux qui aient été prononcés à l'Académie française. » On rapporte que Louis XIV, à qui Racine était venu le lire, lui dit avec cette dignité pleine de justesse qui manquait rarement à ses paroles : « Je le louerais davantage si je n'y étais tant loué. »

LA BRUYÈRE.

(1646-1696.)

Il faut avouer que, malgré les recherches opiniâtres des biographes, on n'est pas encore parvenu à jeter beaucoup de lumière sur la vie et la personne même de La Bruyère. Un acte de baptême, découvert il y a peu de temps, a cependant prouvé que La Bruyère était né non à Dourdan, comme l'indiquent ses biographes, mais à Paris, en 1646, sur la paroisse de Saint-Christophe en la Cité. Il venait d'acheter une charge de trésorier de France à Caen, lorsque Bossuet l'appela pour enseigner l'histoire à M. le Duc, petit-fils du grand Condé. La Bruyère resta jusqu'à la fin de sa vie attaché à la maison de Condé en qualité d'homme de lettres. En 1688, il fit paraître la première édition de son ouvrage sous ce titre : *les Caractères de Théophraste, traduits du grec, avec les Caractères ou les Mœurs de ce siècle.* Le moraliste français, avec une adroite modestie, laissait la préséance à un ancien. Le succès fut grand, et encore n'était-ce là presque que l'ébauche du livre médité par La Bruyère. Celui-ci, en effet, était demeuré sur la réserve : pour n'inquiéter personne, il procédait plutôt par maxime que par portraits. Il usa d'une plus grande liberté dans les éditions suivantes. Il surveillait la neuvième quand il mourut (1696); mais, dans la préface de la septième édition, il avait prévenu le public qu'il ne ferait plus aucun changement à son œuvre. La Bruyère, malgré l'éclat de sa réputation, n'était entré à l'Académie qu'au mois de juin 1693. Dans son *Remerciement* il donna l'exemple d'une heureuse innovation. Au lieu de répéter des banalités, que la coutume semblait imposer au nouveau venu, estimant avec raison qu'une compagnie qui comptait Bossuet, Racine, Boileau, Fénelon, ne pourrait une autre fois être plus belle à peindre, il esquissa le portrait de ses plus illustres confrères. Cette nouveauté ne laissa pas de piquer ceux que La Bruyère n'avait pas distingués[1].

Comme moraliste, La Bruyère ne se plaît pas, ainsi que La

1. Sur la personne même de La Bruyère, il faut s'en tenir au crayon de Saint-Simon : « Le public perdit bientôt après un homme illustre par son esprit, par son style et par la connaissance des hommes, je veux dire La Bruyère, qui mourut d'apoplexie à Versailles, après avoir surpassé Théophraste en travaillant d'après lui, et avoir peint les hommes de notre temps, dans ses nouveaux *Caractères,* d'une manière inimitable. C'était, d'ailleurs, un fort honnête homme, de très bonne compagnie, simple, sans rien de pédant, et fort désintéressé. Je l'avais assez connu pour le regretter et les ouvrages que son âge et sa santé pouvaient faire espérer de lui. »

Rochefoucauld, à inquiéter la conscience humaine en insinuant que la vertu pourrait bien n'être qu'une forme de l'amour-propre. Il n'a pas non plus le nonchaloir sceptique de Montaigne, plus curieux de retracer l'incessante mobilité des jugements humains que de nous diriger au milieu de ce dédale d'opinions opposées. Également éloigné de ces deux excès, La Bruyère est plus vrai que La Rochefoucauld, parce qu'il ne prétend pas ramener à un mobile unique les causes si complexes de nos actions, et plus moral que Montaigne, parce que le tableau même de nos contradictions l'amène à conclure qu'il faut demander la vérité et la règle du devoir à un principe supérieur.

Les préoccupations du moraliste ne gênent en rien, chez La Bruyère, les libres allures du peintre satirique. Les différents chapitres des *Caractères* ne sont qu'une succession de titres généraux sous lesquels viennent se grouper les portraits ou réflexions morales qui appartiennent à un même ordre de pensées[1]. Boileau, on le sait, regardait le manque de transitions comme un défaut essentiel du livre des *Caractères*. Quoi qu'il en soit, cette liberté de plan était favorable au dessein de La Bruyère. Il se ménageait ainsi des cadres toujours prêts à recevoir telle réflexion que le hasard éveillait dans son esprit, tel portrait qu'il lui prenait fantaisie d'esquisser.

Les portraits, on le comprend, furent pour beaucoup dans le succès de La Bruyère. On se passa bientôt de main en main de prétendues *clefs* qui sous chaque portrait mettaient un nom propre. Chaque compagnie et chaque ruelle dressait la sienne avec ses préférences et ses préventions. Il y avait cependant des portraits d'un dessin si précis qu'il était mal aisé de s'y tromper, excepté peut-être celui qui avait servi d'original. La Bruyère, malgré tout, n'avait pas tort de réclamer contre le parti pris qu'on lui prêtait d'avoir voulu simplement, sous des noms de fantaisie, dessiner ses contemporains. Il avait visé plus haut. Comme tous les grands peintres, il s'était attaché aux traits durables de son modèle, et, sous le costume qui change, il avait observé et saisi ce fond invariable de la nature humaine, sans cesse creusé par les moralistes et par les poètes dramatiques, et jamais épuisé.

La Bruyère a résumé ses préceptes sur l'art d'écrire dans cette phrase : « Tout l'esprit d'un auteur consiste à *bien définir* et à

1. La Bruyère (*Préface* de son Discours à l'Académie) a indiqué ce qui dans sa pensée faisait l'unité de son livre : « De seize chapitres qui composent le livre des *Caractères*, il y en a quinze qui s'attachent à découvrir le faux et les ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne servent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connaissance de Dieu : ainsi, ils ne sont que des préparations au seizième et dernier chapitre, où l'athéisme est attaqué. » C'est donc affaiblir singulièrement l'importance du chapitre des *Esprits forts* que d'y voir seulement une sorte de bienséance morale.

bien peindre. » Ce sont ses propres qualités : la précision qui consiste dans le rapport étroit de l'expression avec l'idée, et le pittoresque qui anime l'idée, la colore et lui donne une forme sensible[1].

Parallèle de Corneille et de Racine.

Corneille ne peut être égalé dans les endroits où il excelle, il a pour lors un caractère original et inimitable ; mais il est inégal. Ses premières comédies[2] sont sèches, languissantes, et ne laissaient pas espérer qu'il dût ensuite aller si loin, comme ses dernières font qu'on s'étonne qu'il ait pu tomber de si haut. Dans quelques-unes de ses meilleures pièces, il y a des fautes inexcusables contre les mœurs[3], un style de déclamateur qui arrête l'action et la fait languir ; des négligences dans les vers et dans l'expression, qu'on ne peut comprendre en un aussi grand homme. Ce qu'il y a eu en lui de plus éminent, c'est l'esprit, qu'il avait sublime, auquel il a été redevable de certains vers les plus heureux qu'on ait jamais lus ailleurs, de la conduite de son théâtre, qu'il a quelquefois hasardée contre les règles des anciens, et enfin de ses dénoûments : car il ne s'est pas toujours assujetti au goût des Grecs et à leur grande simplicité ; il a aimé, au contraire, à charger la scène d'événements dont il est presque toujours sorti avec succès : admirable surtout par l'extrême variété et le peu de rapport qui se trouve pour

1. Pour le texte de La Bruyère, consulter l'édition qui fait partie de la collection des *Grands Écrivains de la France*. Lire sur La Bruyère : VAUVENARGUES, *Sur La Bruyère*, fragments ; *Notice sur La Bruyère*, par Suard, et l'*Éloge de La Bruyère*, par Victorin Fabre ; l'étude de M. Walckenaer en tête de l'édition des *Caractères* (1845) ; SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, tome Ier ; *Nouveaux Lundis*, tome I et tome X ; S. de SACY, *Variétés littéraires, morales et historiques*, deux articles au tome Ier, pages 335 et 350. — On consultera avec quelque précaution, mais non sans intérêt, la *Comédie de la Bruyère*, par Édouard Fournier.

2. Ce terme désignait alors toutes les pièces de théâtre : de là encore le nom de *Comédie française* pour *Théâtre français*.

3. Cela veut dire que Corneille ne fait pas toujours agir ses personnages d'une manière conforme au caractère qu'il leur a donné et à la situation où ils se trouvent placés. — « On dit d'un poème, remarque Duclos, que les *mœurs* y sont bien gardées, lorsque les usages, les coutumes, les caractères des personnages sont conformes à la connaissance ou à l'opinion qu'on en a communément. »

le dessein entre un si grand nombre de poèmes qu'il a composés. Il semble qu'il y ait plus de ressemblance dans ceux de Racine, et qu'ils tendent un peu plus à une même chose ; mais il est égal, soutenu, toujours le même partout, soit pour le dessein et la conduite de ses pièces, qui sont justes, régulières, prises dans le bon sens et dans la nature ; soit pour la versification, qui est correcte, riche dans ses rimes, élégante, nombreuse, harmonieuse : exact imitateur des anciens, dont il a suivi scrupuleusement la netteté et la simplicité de l'action : à qui le grand et le merveilleux n'ont pas même manqué, ainsi qu'à Corneille ni le touchant ni le pathétique. Quelle plus grande tendresse que celle qui est répandue dans tout *le Cid*, dans *Polyeucte* et dans les *Horaces*[1] ! Quelle grandeur ne se remarque point en Mithridate, en Porus et en Burrhus ! Ces passions encore favorites des anciens, que les tragiques aimaient à exciter sur les théâtres, et qu'on nomme la terreur et la pitié, ont été connues de ces deux poètes : Oreste, dans l'*Andromaque* de Racine, et *Phèdre*, du même auteur, comme l'*Œdipe*[2] et les *Horaces* de Corneille en sont la preuve. Si cependant il est permis de faire entre eux quelque comparaison, et de les marquer l'un et l'autre par ce qu'il ont de plus propre et par ce qui éclate le plus ordinairement dans leurs ouvrages, peut-être qu'on pourrait parler ainsi : Corneille nous assujettit à ses caractères et à ses idées ; Racine se conforme aux nôtres ; celui-là peint les hommes comme ils devraient être ; celui-ci les peint tels qu'ils sont[3]. Il y a plus dans le premier de ce que l'on admire et de ce que l'on doit même imiter ; il y a plus dans le second de ce que l'on reconnaît dans les autres ou de ce que l'on éprouve dans soi-même. L'un élève,

1. Le vrai titre est *Horace* ; mais le pluriel avait été employé par Corneille lui-même.

2. Saint-Évremond prétendait que l'*Œdipe* devait être compté parmi les chefs-d'œuvre de l'art. Voltaire a dit avec plus de raison : « C'est une chose étrange que le difficile et concis La Bruyère ait placé *Œdipe* à côté des *Horaces*. Voilà comment l'or et le plomb sont confondus souvent. » Remarquons cependant que La Bruyère cite ici *Œdipe* non comme une tragédie parfaite, mais comme une pièce où sont excitées la terreur et la pitié. Lui-même dit dans son *Discours à l'Académie française* (1693) : « Certains vieillards n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse ? »

3. Voltaire critique cette antithèse de La Bruyère dans une lettre à l'abbé d'Olivet (1761). On la trouvera à la page 196 de nos *Lettres choisies de Voltaire* (Delalain.)

étonne, maîtrise, instruit ; l'autre plaît, remue, touche, pénètre. Ce qu'il y a de plus beau, de plus noble et de plus impérieux dans la raison est manié par le premier ; et, par l'autre, ce qu'il y a de flatteur et de plus délicat dans la passion. Ce sont dans celui-là des maximes, des règles, des préceptes, et dans celui-ci du goût et des sentiments. L'on est plus occupé aux pièces de Corneille ; l'on est plus ébranlé et plus attendri à celles de Racine. Corneille est plus moral ; Racine, plus naturel. Il semble que l'un imite Sophocle, et que l'autre doit plus à Euripide[1].

Caractères, chap. I. *Des Ouvrages de l'esprit.*

Jugement sur quelques écrivains français.

Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans des lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de Balzac et de Voiture. Elles sont vides de sentiments qui n'ont régné que depuis leur temps, et qui doivent aux femmes leur naissance. Ce sexe va plus loin que le nôtre dans ce genre d'écrire. Elles trouvent sous leur plume des tours et des expressions qui souvent en nous ne sont l'effet que d'un long travail et d'une pénible recherche : elles sont heureuses dans le choix des termes, qu'elles placent si juste, que, tout connus qu'ils sont, ils ont le charme de la nouveauté, et semblent être faits seulement pour l'usage où elles les mettent. Il n'appartient qu'à elles de faire lire dans un seul mot tout un sentiment et de rendre délicatement une pensée qui est délicate. Elles ont un enchaînement de discours inimitable qui se suit naturellement, et qui n'est lié que par le sens. Si les femmes étaient toujours correctes, j'oserais dire que les lettres de quelques-unes d'entre elles seraient peut-être ce que nous avons dans notre langue de mieux écrit[2].

1. Ce parallèle de La Bruyère fut l'occasion d'une vive et longue polémique entre les partisans de Corneille et ceux de Racine. Elle a été présentée avec beaucoup d'intérêt et de goût par M. Deltour dans son livre intitulé *les Ennemis de Racine*. Voir le chapitre X : *Jugements généraux. Parallèles.*

2. On aimerait à penser que ce passage, d'un tour si délicat et d'une si fine

Il n'a manqué à Térence[1] que d'être moins froid : quelle pureté ! quelle exactitude ! quelle politesse ! quelle élégance ! quels caractères ! Il n'a manqué à Molière que d'éviter le jargon[2] et le barbarisme et d'écrire purement : quel feu ! quelle naïveté ! quelle source de la bonne plaisanterie, quelle imitation des mœurs, quelles images, et quel fléau du ridicule ! mais quel homme on aurait pu faire de ces deux comiques !

J'ai lu Malherbe et Théophile[3]. Ils ont tous deux connu la nature, avec cette différence que le premier, d'un style plein et uniforme, montre tout à la fois ce qu'elle a de plus beau et de plus noble, de plus naïf et de plus simple ; il en fait la peinture ou l'histoire. L'autre, sans choix, sans exactitude, d'une plume libre et inégale, tantôt charge ses descriptions, s'appesantit sur les détails : il fait une anatomie ; tantôt il feint, il exagère, il passe le vrai dans la nature, il en fait le roman.

Ronsard et Balzac ont eu, chacun dans leur genre, assez de bon et de mauvais pour former après eux de très grands hommes en vers et en prose.

Marot, par son tour et par son style, semble avoir écrit depuis Ronsard : il n'y a guère entre ce premier et nous que la différence de quelques mots.

Ronsard et les auteurs ses contemporains ont plus nui au style qu'ils ne lui ont servi. Ils l'ont retardé dans le chemin de la perfection ; ils l'ont exposé à la manquer pour toujours, et à n'y plus revenir. Il est étonnant que les ouvrages de Marot, si naturels et si faciles, n'aient su faire de Ronsard, d'ailleurs plein de verve et d'enthousiasme, un plus grand poëte que Ronsard et que Marot ; et, au contraire, que Belleau, Jodelle et du Bartas aient été sitôt suivis d'un Racan et

observation, a été inspiré par la lecture des lettres de madame de Sévigné. Bien que le recueil n'en fût publié que longtemps après la mort de La Bruyère, en 1725, plusieurs lettres de madame de Sévigné circulaient manuscrites, et étaient déjà célèbres parmi les connaisseurs.

1. C'était le regret déjà exprimé dans quelques vers attribués à César :

> Lenibus atque utinam scriptis adjuncta foret vis
> Comica ! . . . . . .

2. Cette critique injuste, répétée par Fénelon, n'a nullement été ratifiée par le jugement de la postérité, malgré l'autorité de ces deux grands noms.

3. Théophile de Viau naquit en 1590 et mourut en 1626. Ce rapprochement entre deux poëtes si peu semblables paraît forcé. Le jugement, d'ailleurs, porté sur Malherbe par La Bruyère est superficiel et incomplet.

d'un Malherbe, et que notre langue, à peine corrompue, se soit vue réparée.

Marot et Rabelais sont inexcusables d'avoir semé l'ordure dans leurs écrits: tous deux avaient assez de génie et de naturel pour pouvoir s'en passer, même à l'égard de ceux qui cherchent moins à admirer qu'à rire dans un auteur. Rabelais surtout est incompréhensible. Son livre est une énigme, quoi qu'on veuille dire, inexplicable: c'est une chimère, c'est le visage d'une belle femme avec des pieds et une queue de serpent, ou de quelque autre bête plus difforme [1]; c'est un monstrueux assemblage d'une morale fine et ingénieuse et d'une sale corruption. Où il est mauvais, il passe bien loin au delà du pire: c'est le charme de la canaille; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent: il peut être le mets des plus délicats.

Deux écrivains [2] dans leurs ouvrages ont blâmé Montagne [3], que je ne crois pas, aussi bien qu'eux, exempt de toute sorte de blâme; il paraît que tous deux ne l'ont estimé en nulle manière. L'un ne pensait pas assez pour goûter un auteur qui pense beaucoup; l'autre pense trop subtilement pour s'accommoder de pensées qui sont naturelles.

Un style grave, sérieux, scrupuleux, va fort loin: on lit Amyot et Coeffeteau [4]: lequel lit-on de leurs contemporains? Balzac, pour les termes et pour l'expression, est moins vieux que Voiture; mais si ce dernier, pour le tour, pour l'esprit et pour le naturel, n'est pas moderne, et ne ressemble en rien à nos écrivains, c'est qu'il leur a été plus facile de le négliger que de l'imiter, et que le petit nombre de ceux qui courent après lui ne peut l'atteindre.

Ibid., *ib.*

Du vrai mérite dans les actions et les qualités des hommes.

Celui qui, logé chez soi dans un palais, avec deux appartements pour les deux saisons, vient coucher au Louvre [5]

1. Cf. HORACE, *Art. poét.*, v. 1 et suiv.
2. Nicole et le P. Malebranche.
3. L'usage a prévalu d'écrire *Montaigne*.
4. Coeffeteau, traducteur distingué, naquit en 1574 et mourut en 1623.
5. Plutôt à Versailles qu'au Louvre, où Louis XIV ne résidait plus. Les plus

dans un entresol, n'en use pas ainsi par modestie. Cet autre qui, pour conserver une taille fine, s'abstient du vin et ne fait qu'un seul repas, n'est ni sobre ni tempérant; et d'un troisième qui, importuné d'un ami pauvre, lui donne enfin quelque secours, l'on dit qu'il achète son repos, et nullement qu'il est libéral. Le motif seul fait le mérite des actions des hommes, et le désintéressement y met la perfection.

La fausse grandeur est farouche et inaccessible: comme elle sent son faible, elle se cache, ou du moins ne se montre pas de front, et ne se fait voir qu'autant qu'il faut pour imposer et ne paraître point ce qu'elle est, je veux dire une vraie petitesse. La véritable grandeur est libre, douce, familière, populaire; elle se laisse toucher et manier[1], elle ne perd rien à être vue de près: plus on la connaît, plus on l'admire; elle se courbe par bonté vers ses inférieurs, et revient sans effort dans son naturel; elle s'abandonne quelquefois, se néglige, se relâche de ses avantages, toujours en pouvoir de les reprendre et de les faire valoir; elle rit, joue et badine, mais avec dignité; on l'approche tout ensemble avec liberté et avec retenue: son caractère est noble et facile, inspire le respect et la confiance, et fait que les princes nous paraissent grands, et très grands, sans nous faire sentir que nous sommes petits[2].

Le sage guérit de l'ambition par l'ambition même: il tend à de si grandes choses, qu'il ne peut se borner à ce qu'on appelle des trésors, des postes, la fortune et la faveur; il ne voit rien dans de si faibles avantages qui soit assez bon et assez solide pour remplir son cœur et pour mériter ses soins et ses désirs; il a même besoin d'efforts pour ne les pas trop dédaigner. Le seul bien capable de le tenter est cette sorte de gloire qui devrait naître de la vertu toute pure et toute

grands seigneurs, pour être plus près du roi, abandonnaient leurs châteaux et venaient demeurer à l'entresol ou dans les combles du palais de Versailles.

1. Aucun auteur, parmi nous, n'a plus ingénieusement associé les mots que La Bruyère; aucun, par la place qu'il leur ménage et l'emploi qu'il en fait, ne procure à l'esprit du lecteur plus de ces agréables surprises qu'Horace recommande à l'écrivain de chercher, et qu'il sait si bien trouver lui-même. De là, chez La Bruyère, cette variété infinie de tours et ces rencontres piquantes d'expressions, dont ce passage offre plusieurs exemples. En relevant celles de *toucher* et *manier*, *se courbe*, etc., « tout vit, dit Suard, et s'anime sous le pinceau de La Bruyère, tout y parle à l'imagination ».

2. On peut rapprocher ici La Bruyère de Bossuet, peignant dans son *Oraison funèbre de Condé*, la grandeur et la bonté qui composaient le caractère de son héros.

simple; mais les hommes ne l'accordent guère, et il s'en passe[1].

Celui-là est bon, qui fait du bien aux autres: s'il souffre pour le bien qu'il fait, il est très bon; s'il souffre de ceux à qui il fait ce bien, il a une si grande bonté, qu'elle ne peut être augmentée que dans le cas où ses souffrances viendraient à croître; et s'il en meurt, sa vertu ne saurait aller plus loin: elle est héroïque, elle est parfaite.

Ibid., chap. II, *Du Mérite personnel.*

Le philosophe.

Je vais, *Clitiphon*, à votre porte; le besoin que j'ai de vous me chasse de mon lit et de ma chambre : plût aux dieux que je ne fusse ni votre client ni votre fâcheux ! Vos esclaves me disent que vous êtes enfermé, et que vous ne pouvez m'écouter que d'une heure entière. Je reviens avant le temps qu'ils m'ont marqué, et ils me disent que vous êtes sorti. Que faites-vous, Clitiphon, dans cet endroit le plus reculé de votre appartement, de si laborieux qui vous empêche de m'entendre? Vous enfilez quelques mémoires, vous collationnez un registre, vous signez, vous paraphez; je n'avais qu'une chose à vous demander, et vous n'aviez qu'un mot à me répondre, oui ou non. Voulez-vous être rare? Rendez service à ceux qui dépendent de vous : vous le serez davantage par cette conduite que[2] par ne vous pas laisser voir. O homme important et chargé d'affaires, qui, à votre tour, avez besoin de mes offices, venez dans la solitude de mon cabinet ! le philosophe est accessible[3]. Je ne vous remettrai point à un autre jour. Vous me trouverez sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa dis-

1. Tacite a dit cependant que le désir de la gloire est le dernier dont se dépouille le sage : « Etiam sapientibus cupido gloriæ novissima exuitur. » *Hist.*, IV, 6.

2. Cette locution *davantage que* est aujourd'hui regardée comme incorrecte.

3. Il est difficile, en lisant ce portrait d'une touche si heureuse, de ne pas penser à La Bruyère lui-même : il semble avoir consenti pour une fois seulement à se laisser entrevoir dans le demi-jour de sa vie retirée et simple, qui convenait à ses goûts et lui assurait le repos et la dignité.

tinction d'avec le corps, ou la plume à la main pour calculer les distances de Saturne et de Jupiter : j'admire Dieu dans ses ouvrages, et je cherche, par la connaissance de la vérité, à régler mon esprit et devenir meilleur. Entrez, toutes les portes vous sont ouvertes : mon antichambre n'est pas faite pour s'y ennuyer en m'attendant; passez jusqu'à moi sans me faire avertir. Vous m'apportez quelque chose de plus précieux que l'argent et l'or, si c'est une occasion de vous obliger. Parlez : que voulez-vous que je fasse pour vous ? Faut-il quitter mes livres, mes études, mon ouvrage, cette ligne qui est commencée ? Quelle interruption heureuse pour moi que celle qui vous est utile ! Le manieur d'argent, l'homme d'affaires, est un ours qu'on ne saurait apprivoiser; on ne le voit dans sa loge qu'avec peine. Que dis-je ? on ne le voit point, car d'abord on ne le voit pas encore, et bientôt on ne le voit plus. L'homme de lettres, au contraire, est trivial[1] comme une borne au coin des places; il est vu de tous; et à toute heure, et en tous états, à table, au lit, nu, habillé, sain ou malade : il ne peut être important, et il ne le veut point être.

Ibid., chap. VI. *Des Biens de fortune.*

L'ordre dans l'univers.

Me voilà donc sur la terre comme sur un grain de sable qui ne tient à rien, et qui est suspendu au milieu des airs : un nombre presque infini de globes de feu d'une grandeur inexprimable et qui confond l'imagination, d'une hauteur qui surpasse nos conceptions, tournent, roulent autour de ce grain de sable, et traversent chaque jour, depuis plus de six mille ans, les vastes et immenses espaces des cieux. Voulez-vous un autre système, et qui ne diminue rien du merveilleux ? La terre elle-même est emportée avec une rapidité inconcevable autour du soleil, le centre de l'univers[2] : je me les représente tous, ces globes, ces corps ef-

1. C'est-à-dire facile à approcher. Ce mot vient du latin *trivium*, qui signifie carrefour.

2. La Bruyère entend par le terme d'*univers* notre système planétaire tout

froyables qui sont en marche[1]; ils ne s'embarrassent point l'un l'autre, ils ne se choquent point, ils ne se dérangent point : si le plus petit d'eux tous venait à se démentir et à rencontrer la terre, que deviendrait la terre? Tous, au contraire, sont en leur place, demeurent dans l'ordre qui leur est prescrit, suivent la route qui leur est marquée, et si paisiblement à notre égard, que personne n'a l'oreille assez fine pour les entendre marcher, et que le vulgaire ne sait pas s'ils sont au monde.

O économie merveilleuse du hasard! l'intelligence même pourrait-elle mieux réussir? Une seule chose, Lucile, me fait de la peine[2] : ces grands corps sont si précis et si constants dans leur marche, dans leurs révolutions et dans tous leurs rapports, qu'un petit animal relégué en un coin de cet espace immense qu'on appelle le monde, après les avoir observés, s'est fait une méthode infaillible de prédire à quel point de leur course tous ces astres se trouveront d'aujourd'hui en deux, en quatre, en vingt mille ans. Voilà mon scrupule, Lucile : si c'est par hasard qu'ils observent des règles si invariables, qu'est-ce que l'ordre? qu'est-ce que la règle[3]?

Ibid., les Esprits forts.

entier. Ajoutons que des données précises ne permettent pas de placer notre soleil parmi les plus brillantes des étoiles. D'après John Herschel (c'est le fils de William), Sirius, qui, par son éclat, il est vrai, l'emporte sur toutes les étoiles du ciel, est, à distance égale, 146 fois et demie plus brillant que notre soleil.

1. Cette marche de ces *mondes errants* a inspiré à Lamartine une de ses plus belles créations, la pièce des *Étoiles* (*Méditations poétiques*). Nous en avons donné un extrait dans nos *Morceaux choisis* pour la Classe de Rhétorique, page 489. Cf. aussi dans le fragment du VI^e^ livre de la *République* de Cicéron (l'entretien de Lælius et de Scipion l'Africain), la célèbre description du monde céleste et du bruit harmonieux des sphères.

2. Me préoccupe...

3. Ainsi La Bruyère se raille des *esprits forts*, qui, méconnaissant l'action toujours présente ici-bas de la providence divine, se condamnent à expliquer par un mot vide de sens, celui de *hasard*, tout ce que l'univers offre d'admirable à nos regards.

FÉNELON.

(1651-1715.)

François de Salignac de la Motte-Fénelon naquit au château de Fénelon, en Périgord, le 6 août 1651. D'un tempérament délicat, il fut d'abord élevé dans la maison paternelle, puis, à l'âge de douze ans, envoyé à l'Université de Cahors, où il acheva ses humanités et sa philosophie. Trois ans après, son oncle, le marquis Antoine de Fénelon, le fit venir à Paris et le plaça d'abord au collège du Plessis, ensuite au séminaire de Saint-Sulpice. Dès que Fénelon eut reçu les ordres, il aspira aux plus sublimes dévouements de l'héroïsme chrétien. Tour à tour il voulut partir pour les missions du Canada et du Levant; mais la prudence de ses supérieurs ne permit pas au jeune prêtre une épreuve qui dépassait ses forces. Placé en 1678 par l'archevêque de Paris à la tête de la maison des Nouvelles-Catholiques[1], ce fut là que Fénelon, pendant dix années, se forma à cet art de la direction dont il posséda toutes les délicatesses. Là aussi, dans son observation journalière, il puisa les éléments de son premier ouvrage, le *Traité de l'Éducation des Filles*, si riche déjà de fine expérience et d'une raison, d'un bon sens pratique que la grâce de l'imagination rend plus aimable. Vers la même époque, Fénelon composait les *Dialogues sur l'Éloquence*, qui ne parurent qu'après sa mort. Ce livre même était plus encore une inspiration de son cœur que de son esprit : car en demandant aux anciens les secrets et les ressources de leur éloquence, c'était au triomphe de sa foi qu'il les voulait appliquer.

Fénelon eut bientôt l'occasion de montrer dans sa conduite l'esprit évangélique qui donnait à sa parole tant d'action sur les âmes. Chargé, en effet, après la révocation de l'édit de Nantes (oct. 1685), de la mission du Poitou, il demanda et obtint qu'on éloignât les troupes de tous les lieux où il irait. Ses lettres peignent, avec la situation des esprits, les difficultés que sa piété eut à combattre. Il réprouvait avec énergie les conversions arrachées par la force. « Si on voulait, écrivait-il à Bossuet, leur faire abjurer le christianisme et suivre l'alcoran, il n'y aurait qu'à leur montrer des dragons. » Pour lui, il paraît tel qu'il fut en tout temps, aussi résolu contre l'erreur que plein de ménagements pour les personnes. Après avoir rendu compte au roi de sa mission, il

1. La communauté des Nouvelles-Catholiques avait été instituée en 1634 par J. Fr. de Gondi, premier archevêque de Paris. Elle était composée de personnes de bonne naissance qui, sans prononcer de vœux, se consacraient à l'instruction des jeunes protestantes.

avait repris ses fonctions de supérieur des Nouvelles-Catholiques, lorsque, deux ans après (1689), il fut nommé précepteur du petit-fils de Louis XIV, le duc de Bourgogne. « Saint Louis n'aurait pas mieux choisi, » écrivit alors Mme de Sévigné à sa fille. En effet, par son habileté patiente, Fénelon, on le sait, transforma un enfant indocile et hautain en un prince appliqué à ses devoirs, et dont le nom est encore honoré par le souvenir du deuil public que sa mort prématurée fit éclater. Ce fut pour son royal élève que Fénelon composa plusieurs de ses œuvres les plus remarquables : le *Traité de l'Existence de Dieu*, les *Dialogues des Morts*, enfin les *Aventures de Télémaque*, où la mythologie de l'Olympe est rajeunie par les idées chrétiennes, tableau idéal d'un gouvernement tel que le souhaitait Fénelon avec la pureté et aussi les illusions de son cœur.

Fénelon venait d'être nommé archevêque de Cambrai. La cérémonie du sacre eut lieu à Saint-Cyr, le 10 juillet 1695, et fut présidée par Bossuet, auquel Fénelon n'avait pas cessé d'être étroitement attaché. On sait quelle douloureuse épreuve traversa cette amitié. Fénelon, qui, dans sa jeunesse, avait beaucoup étudié et aimé les mystiques, fut séduit par les pieuses rêveries de Mme Guyon[1], qui entraîna un moment Mme de Maintenon elle-même. L'esprit plus ferme de Bossuet pénétra aussitôt les dangers d'une doctrine plus propre à donner l'illusion que la réalité de la perfection. L'affaire du *quiétisme* dura quatre ans, de 1695 à 1699. Quoi qu'il en soit de certaines duretés de paroles qu'on a reprochées à Bossuet, il n'est pas permis de dire qu'il ait apporté dans la lutte un autre sentiment que celui de sa responsabilité d'évêque et de docteur, et la dernière image sur laquelle l'esprit aime à s'arrêter est celle du doux et vénérable archevêque de Cambrai, gravissant les degrés de la chaire au moment où il vient d'apprendre sa condamnation à Rome, et changeant aussitôt le sujet de son sermon pour déclarer sa filiale et complète soumission envers l'Église.

Les malheurs publics, la guerre et ses souffrances, encore plus vivement ressenties dans un pays frontière, les cruelles appréhensions que lui inspirait une politique orgueilleuse et personnelle, les premiers et incertains mouvements de l'opinion, l'affaiblissement des mœurs, qui déjà faisait pressentir les désordres de la Régence, la mort enfin de son élève chéri et tant d'espérances ruinées en un jour attristèrent les dernières années de Fénelon. Mais, jusqu'à la fin, il garda, avec cette tendresse du cœur dont la

1. Jeanne Bonvier de la Mothe, née en 1648 à Montargis, mariée à M Guyon et restée veuve en 1676, s'était établie à Paris en 1687. Les deux ouvrages qui donnèrent naissance à l'affaire du *quiétisme* sont le *Moyen court et très facile pour l'Oraison* (1685) et l'*Explication mystique du Cantique des cantiques*. Après une vie très agitée, Mme Guyon mourut en 1717.

tradition populaire a conservé de touchants souvenirs. ce génie aimable et facile, cette grâce simple qu'il décrivait si bien, trouvant le modèle en lui-même, dans les dernières pages qu'il ait écrites, la *Lettre sur les occupations de l'Académie française*. Fénelon mourut le 7 janvier 1715, quelques mois avant Louis XIV. Dans un temps où la langue, plus curieuse d'étonner que d'instruire, se surmène et s'excède, que le style de Fénelon ait paru à quelques-uns avoir pâli, comment s'en étonner? Il est d'autant plus nécessaire d'apprendre à goûter une forme pure, naturelle, qui est pour l'esprit « cette lumière douce » et égale dont a parlé Fénelon[1].

Conversion du nouveau monde : affaiblissement de la foi en Europe[2].

Depuis que Jésus-Christ a été élevé sur la croix, il a attiré tout à lui. Les régions sauvages et inaccessibles du Nord, que le soleil éclaire à peine, ont vu la lumière céleste. Les plages brûlantes de l'Afrique ont été inondées des torrents de la grâce. Les empereurs mêmes sont devenus les adorateurs du nom qu'ils blasphémaient, et les nourriciers de l'Église dont ils versaient le sang[3]. Mais la vertu de l'Évangile ne doit pas s'éteindre après ces premiers efforts; le temps ne peut rien contre elle; Jésus-Christ, qui en est la source, est de tous les temps: il était hier, il est aujourd'hui, et il sera aux siècles des siècles. Aussi vois-je cette fécondité qui se renouvelle toujours; la vertu de la croix ne cesse d'attirer tout à elle.

1. Saint-Simon a beaucoup parlé de Fénelon (voir particulièrement le tome I. chap. XVII de ses *Mémoires*) ; mais il faut le lire avec quelque défiance. Outre les portraits que nous ont laissés de Fénelon La Bruyère (Discours de réception à l'Académie française), d'Agnesseau (*Mémoires de la Vie de son Père*, tome XIII, page 167 de l'édit. de 1789), Vauvenargues (*Fragments*), on lira avec fruit les discours de La Harpe et de l'abbé Maury, une notice de Villemain (*Discours et Mélanges littéraires*) et les articles de Sainte-Beuve (*Causeries du Lundi*, tome II et tome X). Voir aussi plusieurs thèses consacrées à Fénelon dans le recueil déjà cité de MM. Mourier et Deltour. (Delalain.)

2. Cet extrait est emprunté au *Sermon pour la Fête de l'Épiphanie* prononcé par Fénelon dans l'église des Missions-Étrangères, le 6 janvier 1685, en présence des ambassadeurs du roi de Siam. Sur cette ambassade, dont les résultats politiques furent à peu près nuls, voir le chap. XIV du *Siècle de Louis XIV*.

3. Ces idées ont déjà été présentées dans le fragment de la *Passion* de Bourdaloue cité à la page 191 de ce volume.

Regardez ces peuples barbares qui firent tomber l'empire romain. Dieu les a multipliés et tenus en réserve sous un ciel glacé, pour punir Rome païenne et enivrée du sang des martyrs : il leur lâche la bride, et le monde en est inondé; mais, en renversant cet empire, ils se soumettent à celui du Sauveur : tout ensemble ministres des vengeances et objets des miséricordes, sans le savoir, ils sont menés comme par la main au-devant de l'Évangile, et c'est d'eux qu'on peut dire à la lettre qu'ils ont trouvé le Dieu qu'ils ne cherchaient pas.....

Mais que vois-je depuis deux siècles? Des régions immenses qui s'ouvrent tout à coup; un nouveau monde inconnu à l'ancien et plus grand que lui[1]. Gardez-vous bien de croire qu'une si prodigieuse découverte ne soit due qu'à l'audace des hommes. Dieu ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent décider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les instruments de ses desseins : ainsi l'homme s'agite, mais Dieu le mène[2]. La foi plantée dans l'Amérique, parmi tant d'orages, ne cesse pas d'y porter des fruits.

Que reste-t-il? Peuples des extrémités de l'Orient, votre heure est venue. Alexandre, ce conquérant rapide que Daniel dépeint comme ne touchant pas la terre de ses pieds, lui qui fut si jaloux de subjuguer le monde entier, s'arrêta bien loin en deçà de vous; mais la charité va plus loin que l'orgueil. Ni les sables brûlants, ni les déserts, ni les montagnes, ni la distance des lieux, ni les tempêtes, ni les écueils de tant de mers, ni l'intempérie de l'air, ni le milieu fatal de la ligne où l'on découvre un ciel nouveau, ni les flottes ennemies, ni les côtes barbares, ne peuvent arrêter ceux que Dieu envoie. Qui sont ceux-ci qui volent comme les nuées? Vents, portez-les sur vos ailes. Que le Midi, que l'Orient, que les îles inconnues les attendent, et les regardent en silence venir de loin. Qu'ils sont beaux les pieds de ces hommes qu'on voit venir du haut des montagnes apporter la paix[3], annoncer les biens éternels, prêcher le salut, et dire : O Sion, ton Dieu

1. L'Amérique, qui, à peine conquise, se convertit au christianisme.

2. Pensée souvent attribuée à Bossuet, mais qui pourrait être regardée comme la conclusion dernière du *Discours sur l'Histoire universelle.*

3. Isaie, lii, 7. « Quam pulchri super montes pedes annuntiantis et prædicantis pacem! »

régnera sur toi! Les voici, ces nouveaux conquérants, qui viennent sans armes, excepté la croix du Sauveur. Ils viennent, non pour enlever les richesses et répandre le sang des vaincus, mais pour offrir leur propre sang et communiquer le trésor céleste....

Par ces hommes chargés des richesses de l'Évangile, la grâce croît, et le nombre des croyants se multiplie de jour en jour; l'Église refleurit, et son ancienne beauté se renouvelle. Là, être chrétien, et ne plus tenir à la terre, est la même chose. Là, on n'ose montrer à ces fidèles enflammés nos tièdes chrétiens d'Europe, de peur que cet exemple contagieux ne leur apprenne à aimer la vie et à ouvrir leur cœur aux joies empoisonnées du siècle. L'Évangile, dans son intégrité, fait encore sur eux toute son impression naturelle. Il forme des pauvres bienheureux, des affligés qui trouvent la joie dans les larmes, et des riches qui craignent d'avoir leur consolation en ce monde; tout milieu entre le siècle et Jésus-Christ est ignoré; ils ne savent que prier, se cacher, souffrir, espérer. O aimable simplicité! ô foi vierge ! ô joie pure des enfants de Dieu ! ô beauté des anciens jours que Dieu ramène sur la terre, et dont il ne reste plus parmi nous qu'un triste et honteux souvenir[1] ! Hélas malheur à nous ! Parce que nous avons pêché, notre gloire nous a quittés; elle s'envole au delà des mers; un nouveau peuple nous l'enlève....

Jetez, mes frères, des yeux baignés de larmes sur ces vastes régions d'où la foi s'est levée sur nos têtes comme le soleil. Que sont-elles devenues, ces fameuses Églises d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Constantinople, qui en avaient d'innombrables sous elles? C'est là que, pendant tant de siècles, les conciles assemblés ont étouffé les plus noires erreurs et prononcé ces oracles qui vivront éternellement; c'est là que régnait avec majesté la sainte discipline, modèle après lequel nous soupirons en vain. Cette terre était arrosée du sang des martyrs : elle exhalait le parfum des vierges; le désert même fleurissait par tous ses solitaires; mais tout est ravagé sur ces montagnes découlantes de lait et de miel, où paissaient sans crainte les troupeaux d'Israël. Que reste-t-il sur les côtes d'Afrique, où les assemblées d'évêques étaient aussi nombreuses que

1. C'est-à-dire un souvenir *qui donne de la honte.*

les conciles universels[1], et où la loi de Dieu attendait son explication de la bouche d'Augustin? Je ne vois plus qu'une terre encore fumante de la foudre que Dieu y a lancée[2]...

L'Église, il est vrai, répare ses pertes : de nouveaux enfants, qui lui naissent au delà des mers, essuient ses larmes pour ceux qu'elle a perdus. Mais l'Église a des promesses d'éternité; et nous, qu'avons-nous, mes frères, sinon des menaces qui nous montrent à chaque pas l'abîme ouvert sous nos pieds? Le fleuve de la grâce ne tarit jamais, il est vrai; mais souvent, pour arroser de nouvelles terres, il détourne son cours et ne laisse dans l'ancien canal que des sables arides. La foi ne s'éteindra point, je l'avoue; mais elle n'est attachée à aucun des lieux qu'elle éclaire; elle laisse derrière elle une affreuse nuit à ceux qui ont méprisé le jour, et elle porte ses rayons à des yeux plus purs.

Que ferait plus longtemps la foi chez des peuples corrompus jusqu'à la racine, qui ne portent le nom de fidèles que pour le flétrir et le profaner? Lâches et indignes chrétiens, par vous le christianisme est avili et méconnu. L'orgueil a rompu ses digues et inondé la terre; toutes les conditions sont confondues; le faste s'appelle politesse, la plus folle vanité une bienséance; les insensés entraînent les sages et les rendent semblables à eux; la mode, si ruineuse par son inconstance et par ses excès capricieux, est une loi tyrannique à laquelle on sacrifie toutes les autres; le dernier devoir est celui de payer ses dettes[3]. Les prédicateurs

1. « Au milieu du troisième siècle, dit Villemain, dans le *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, l'Église d'Afrique comptait plus de deux cents évêques qui présidaient dans toutes les villes à la société chrétienne chaque jour plus nombreuse. »

2. Les Vandales passèrent d'Espagne en Afrique dans l'année 428 : ils saccagèrent toute cette province, massacrant les prêtres et les femmes. Saint Augustin refusa de quitter Hippone assiégée par les barbares : il y mourut le troisième mois du siège. Carthage fut prise en 429, et l'Église d'Afrique fut anéantie pour des siècles. Voir l'ouvrage cité de Villemain, page 496.

3. C'est ainsi que Bossuet, dans son *Sermon sur la justice*, disait aux courtisans avec une familiarité hardie : « On ne craint pas de faire misérablement languir des marchands et des ouvriers, qui seuls soutiennent depuis si longtemps cet éclat que je puis bien appeler doublement trompeur et doublement emprunté, puisque vous ne le tirez ni de votre vertu, *ni même de votre bourse.* » Les prédicateurs du dix-septième siècle ont parlé du devoir de payer ses dettes avec une insistance qui ne fait pas honneur à leur auditoire. Bourdaloue, dans l'oraison funèbre du grand Condé croit devoir louer le prince d'avoir accompli ce devoir élémentaire, et il ajoute même ces paroles : « Écoutez, grands, et instruisez-vous

n'osent plus parler pour les pauvres, à la vue d'une foule de créanciers dont les clameurs montent jusqu'au ciel. Ainsi la justice fait taire la charité, mais la justice elle-même n'est plus écoutée. Plutôt que de modérer les dépenses superflues, on refuse cruellement le nécessaire à ses créanciers. La simplicité, la modestie, la frugalité, la probité exacte de nos pères, leur ingénuité, leur pudeur, passent pour des vertus rigides et austères d'un temps trop grossier. Sous prétexte de se polir, on s'est amolli par la volupté et endurci contre la vertu et contre l'honneur. On ne connaît plus d'autre prudence que la dissimulation, plus de règle des amitiés que l'intérêt, plus de bienfaits qui puissent attacher à une personne, dès qu'on la trouve ou inutile ou ennuyeuse. Est-ce donc là être chrétien ? Allons, allons dans d'autres terres, où nous ne soyons plus réduits à voir de tels disciples de Jésus-Christ. O Évangile ! est-ce là ce que vous enseignez ? O foi chrétienne ! vengez-vous : laissez une éternelle nuit sur la face de cette terre couverte d'un déluge d'iniquités.

Sermon pour la Fête de l'Épiphanie (1685).
Extrait de la première et de la seconde partie.

L'Église chrétienne n'a pas besoin, pour durer, du secours des hommes [1].

Les enfants du siècle, prévenus des maximes d'une politique profane, prétendent que l'Église ne saurait se passer du secours des princes et de la protection de leurs armes. Aveugles, qui voulez mesurer l'ouvrage de Dieu par celui des hommes ! O hommes faibles et impuissants qu'on nomme les rois et les princes du monde, vous n'avez qu'une force empruntée pour un peu de temps.... Trop heu-

d'un devoir que quelques-uns goûtent si peu. » Molière, dans *Don Juan* (acte III) scène III) a mis en action le vice relevé avec gravité par les orateurs sacrés.

1. Ce passage est emprunté au *Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne*, le prince Joseph-Clément de Bavière, évêque de Liège, de Ratisbonne et d'Hildesheim, qui reçut dans la cathédrale de Lille, le 1er mai 1707, la consécration épiscopale des mains de Fénelon. Voy. l'*Histoire de Fénelon* par le cardinal de Bausset, in 8°, 1817, t. III, p. 110.

reux les princes que Dieu daigne employer à le servir ! Trop honorés ceux qu'il choisit pour une si glorieuse confiance !...

Que les princes qui se vantent de protéger l'Église ne se flattent donc pas jusqu'à croire qu'elle tomberait, s'ils ne la portaient pas dans leurs mains. S'ils cessaient de la soutenir le Tout-Puissant la porterait lui-même. Pour eux, faute de la servir, ils périraient, selon les saints oracles[1].

Jetons les yeux sur l'Église, c'est-à-dire sur cette société visible des enfants de Dieu qui a été conservée dans tous les temps : c'est le royaume qui n'aura point de fin. Toutes les autres puissances s'élèvent et tombent : après avoir étonné le monde, elles disparaissent. L'Église seule, malgré les tempêtes du dehors et les scandales du dedans, demeure immortelle. Pour vaincre, elle ne fait que souffrir; et elle n'a pas d'autres armes que la croix de son époux.

Considérons cette société sous Moïse. Pharaon la veut opprimer : les ténèbres deviennent palpables en Égypte; la terre s'y couvre d'insectes; la mer s'entr'ouvre; ses eaux suspendues s'élèvent comme deux murs; tout un peuple traverse l'abîme à pied sec, un pain descendu du ciel le nourrit au désert; l'homme parle à la pierre, et elle donne des torrents : tout est miracle pendant quarante années pour délivrer l'Église captive.

Hâtons-nous; passons aux Machabées. Les rois de Syrie persécutent l'Église : elle ne peut se résoudre à renouveler une alliance avec Rome et avec Sparte, sans déclarer en esprit de foi qu'elle ne s'appuie que sur les promesses de son époux. Nous n'avons, disait Jonathas[2], aucun besoin de tous ces secours, ayant pour consolation les saints Livres qui sont dans nos mains. Et en effet, de quoi l'Église a-t-elle besoin ici-bas? Il ne lui faut que la grâce de son époux pour lui enfanter des élus : leur sang même est une semence qui les multiplie. Pourquoi mendierait-elle un secours humain, elle qui se contente d'obéir, de souffrir, de mourir; son règne, qui est celui de son époux, n'étant point de ce monde, et tous ses biens étant au delà de cette vie ?

Mais tournons nos regards vers l'Église, que Rome païenne, cette Babylone enivrée du sang des martyrs, s'ef-

1. Isaïe, XL, 12.
2. *Machabées*, I, XII, 9.

force de détruire. L'Église demeure libre dans les chaînes et invincible au milieu des tourments. Dieu laisse ruisseler, pendant trois cents ans, le sang de ses enfants bien-aimés. Pourquoi croyez-vous qu'il le fasse ? C'est pour convaincre le monde entier, par une si longue et si terrible expérience, que l'Église, comme suspendue entre le ciel et la terre, n'a besoin que de la main invisible dont elle est soutenue. Jamais elle ne fut si libre, si forte, si florissante, si féconde.

Que sont devenus ces Romains qui la persécutaient ? Ce peuple, qui se vantait d'être le peuple roi, a été livré aux nations barbares : l'empire éternel est tombé ; Rome est ensevelie dans ses ruines avec les faux dieux ; il n'en reste plus de mémoire que par une autre Rome sortie de ses cendres, qui, étant pure et sainte, est devenue à jamais le centre du royaume de Jésus-Christ[1].

Discours pour le sacre de l'électeur de Cologne (1707). Première partie. (*Extrait.*)

Horace et Virgile.

Caractère de ces deux poètes.

Virgile. Que nous sommes tranquilles et heureux sur ces gazons toujours fleuris, au bord de cette onde si pure, auprès de ce bois odorifèrant[2] !

Horace. Si vous n'y prenez garde, vous allez faire une églogue. Les ombres n'en doivent point faire. Voyez Homère Hésiode, Théocrite : couronnnés de lauriers, ils entendent chanter leurs vers ; mais ils n'en font plus[3].

Virgile. J'apprends avec joie que les vôtres sont encore après tant de siècles les délices des gens de lettres. Vous ne

1. Ce discours, que l'on a justement loué comme « l'un des morceaux les plus touchants, et les plus parfaits de l'éloquence chrétienne », n'est pas indigne d'être rapproché du sermon de Bossuet *sur l'Unité de l'Eglise*, avec lequel il offre plus d'un point de ressemblance.

2. Cf. Virgile, *Énéide*, VI, 473.

3. Virgile et Horace lui-même n'ont pas laissé toutefois de représenter les poètes se plaisant encore à chanter dans les enfers. Cf. VIRGILE, *Énéide*, VI, 644, et HORACE, *Odes*, II, XIII.

vous trompiez pas quand vous disiez dans vos odes, d'un ton si assuré : Je ne mourrai pas tout entier[1].

Horace. Mes ouvrages ont résisté au temps, il est vrai ; mais il faut vous aimer autant que je le fais[2] pour n'être point jaloux de votre gloire. On vous place d'abord après Homère[3].

Virgile. Nos muses ne doivent point être jalouses l'une de l'autre : leurs genres sont si différents ! Ce que vous avez de merveilleux, c'est la variété. Vos Odes sont tendres, gracieuses, souvent véhémentes, rapides, sublimes. Vos Satires sont simples, naïves, courtes, pleines de sel : on y trouve une profonde connaissance de l'homme, une philosophie très sérieuse, avec un tour plaisant qui redresse les mœurs des hommes et qui les instruit en se jouant[4]. Votre Art poétique montre que vous aviez toute l'étendue des connaissances acquises, et toute la force de génie nécessaire pour exécuter les plus grands ouvrages, soit pour le poème épique, soit pour la tragédie.

Horace. C'est bien à vous à parler de variété, vous qui avez mis dans vos Églogues la tendresse naïve de Théocrite ! Vos Géorgiques sont pleines de peintures les plus riantes : vous embellissez et vous passionnez toute la nature. Enfin, dans votre Énéide, le bel ordre, la magnificence, la force et la sublimité d'Homère éclatent partout.

Virgile. Mais je n'ai fait que le suivre pas à pas.

Horace. Vous n'avez point suivi Homère quand vous avez traité les amours de Didon. Ce quatrième livre est tout original[5]. On ne peut pas même vous ôter la louange d'avoir

1. Non omnis moriar, multaque pars mei
Vitabit Libitinam... (*Odes*, III, XXX.)

2. Voy. dans les *Odes*, I, III, la preuve de cette affection touchante. Cf. les *Satires* d'HORACE, I, V, 39.

3. C'est-à-dire, *immédiatement après* Homère. Properce, dans l'enthousiasme de l'admiration, avait même salué l'apparition de l'*Énéide* par ces vers patriotiques (*Élégies*, II, 34) :

Cedite Romani scriptores, cedite Graii ;
Nescio quid majus nascitur Iliade.

4. Horace a dit dans son *Art poétique*, v. 333 :

Aut prodesse volunt aut delectare poetæ,
Aut simul et jucunda et idonea dicere vitæ.

Voy. aussi l'*Épître à Horace*, dans les extraits de Voltaire.

5. Virgile a emprunté cependant plus d'un trait, qu'il a su perfectionner, à

fait la descente d'Énée aux enfers plus belle que n'est l'évocation des âmes qui est dans l'Odyssée [1].

Virgile. Mes derniers livres sont négligés : je ne prétendais pas les laisser si imparfaits; vous savez que je voulus les brûler.

Horace. Quel dommage si vous l'eussiez fait ! C'était une délicatesse excessive : on voit bien que l'auteur des Géorgiques aurait pu finir l'Énéide avec le même soin. Je regarde moins cette dernière exactitude que l'essor du génie, la conduite de tout l'ouvrage, la force et la hardiesse des peintures. A vous parler ingénument, si quelque chose vous empêche d'égaler Homère, c'est d'être plus poli, plus châtié, plus fini, mais moins simple, moins fort, moins sublime : car d'un seul trait il met la nature toute nue devant les yeux.

Virgile. J'avoue que j'ai dérobé quelque chose à la simple nature [2], pour m'accommoder au goût d'un peuple magnifique et délicat sur toutes les choses qui ont rapport à la politesse. Homère semble avoir oublié le lecteur pour ne songer qu'à peindre en tout la vraie nature. En cela je lui cède.

Horace. Vous êtes toujours ce modeste Virgile qui eut tant de peine à se produire à la cour d'Auguste. Je vous ai dit librement ce que je pense sur vos ouvrages : dites-moi de même les défauts des miens. Quoi donc ! me croyez-vous incapable de les reconnaître ?

Virgile. Il y a, ce me semble, quelques endroits de vos

l'auteur des *Argonautiques*, Apollonius de Rhodes, liv. III ; et il a profité aussi du poème antérieur du vieux poète latin Névius.

1. « Dans l'*Odyssée*, remarque un éditeur des *Dialogues* de Fénelon, M. Ch. Galuski, Ulysse raconte à Alcinoüs sa descente aux enfers, tandis que dans Virgile celle d'Énée, se passant en action, est d'un effet plus saisissant. De plus, Ulysse ne se propose que de consulter le devin Tirésias sur son retour à Ithaque ; chez Virgile, au contraire, au motif de piété filiale qui guide Énée s'ajoute l'intérêt de Rome, dont Anchise lui révèle les destinées, en lui faisant passer en revue la suite de ses descendants. » Sur l'enfer d'Homère comparé à celui de Virgile, lire surtout les pages remarquables de M. J. Girard dans son livre intitulé *le Sentiment religieux en Grèce d'Homère à Eschyle*, pages 310 et suivantes de la première édition.

2. Cela veut dire, *j'ai sacrifié* quelque chose de la simplicité de la nature ; mais l'expression de Fénelon manque ici un peu de netteté. — De ces distinctions très justes entre Homère et Virgile, ou plus généralement, entre les différents âges de l'épopée, on peut rapprocher une leçon (la 11e) du *Tableau de la Littérature au moyen âge*, par Villemain.

Odes qui pourraient être retranchés sans rien ôter au sujet, et qui n'entrent point dans votre dessein. Je n'ignore pas le transport que l'ode doit avoir[1]; mais il y a des choses écartées qu'un beau transport ne va point chercher. Il y a aussi quelques endroits passionnés et merveilleux, où vous remarquerez peut-être quelque chose qui manque, ou pour l'harmonie, ou pour la simplicité de la passion. Jamais homme n'a donné un tour plus heureux que vous à la parole, pour lui faire signifier un beau sens avec brièveté et délicatesse; les mots deviennent tout nouveaux par l'usage que vous en faites[2]. Mais tout n'est pas également coulant : il y a des choses que je croirais un peu trop tournées.

Horace. Pour l'harmonie, je ne m'étonne pas que vous soyez si difficile. Rien n'est si doux et si nombreux que vos vers; leur cadence seule attendrit et fait couler les larmes des yeux.

Virgile. L'ode demande une autre harmonie toute différente, que vous avez trouvée presque toujours, et qui est plus variée que la mienne.

Horace. Enfin, je n'ai fait que de petits ouvrages. J'ai blâmé ce qui est mal; j'ai montré les règles de ce qui est bien ; mais je n'ai rien exécuté de grand comme votre poème héroïque.

Virgile. En vérité, mon cher Horace, il y a déjà trop longtemps que nous nous donnons des louanges : pour d'honnêtes gens, j'en ai honte. Finissons.

Dialogues des Morts, L.

Comparaison de Démosthène et d'Isocrate.

Vous avez mis Démosthène avec Isocrate[3]; en cela vous avez fait tort au premier : le second est un froid orateur,

1. Chez elle un beau désordre est un effet de l'art,

a dit, en effet, Boileau, au IIe chant de l'*Art poétique*.

2. C'est la traduction de cette remarque d'Horace dans son *Art poétique*, v. 47 :

Dixeris egregie, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum...

3. L'auteur suppose ici une conversation entre deux personnes, dont l'une,

qui n'a songé qu'à polir ses pensées et qu'à donner de l'harmonie à ses paroles[1]; il n'a eu qu'une basse idée de l'éloquence, et il l'a presque toute mise dans l'arrangement des mots[2]. Un homme qui a employé, selon les uns, dix ans, et selon les autres, quinze[3], à ajuster les périodes de son *Panégyrique*, qui est un discours sur les besoins de la Grèce, était d'un secours bien faible et bien lent pour la république contre les entreprises du roi de Perse. Démosthène parlait bien autrement contre Philippe. Vous pouvez voir la comparaison que Denys d'Halicarnasse fait de ces deux orateurs[4], et les défauts essentiels qu'il remarque dans Isocrate. On ne voit dans celui-ci que des discours fleuris et efféminés, que des périodes faites avec un travail infini pour amuser l'oreille, pendant que Démosthène émeut, échauffe et entraîne les cœurs. Il est trop vivement touché des intérêts de sa patrie pour s'amuser à tous les jeux d'esprit d'Isocrate : c'est un raisonnement serré et pressant, ce sont les sentiments généreux d'une âme qui ne conçoit rien que de grand, c'est un discours qui croît et qui se fortifie à chaque parole par des raisons nouvelles, c'est un enchaînement de figures hardies et touchantes : vous ne sauriez le lire sans voir qu'il porte la république dans le fond de son cœur; c'est la nature qui parle elle-même dans ses transports; l'art est si achevé, qu'il n'y paraît point; rien n'égala jamais sa rapidité et sa véhémence[5].

Dialogues sur l'Éloquence[6], dial. I.

celle qui parle en ce moment, a un goût et des connaissances aussi solides que l'esprit de l'autre est dénué de justesse et superficiel.

1. Cicéron signale Isocrate comme ayant introduit le premier l'harmonie dans la prose. Cf. *Orator*, chap. LII.

2. Ce jugement porté sur Isocrate, qu'un ingénieux helléniste appelait « la plus nette perle du langage antique », peut paraître trop sévère; mais l'opinion exprimée ensuite sur Démosthène est d'une grande vérité.

3. On peut voir, à ce sujet, QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, X, IV.

4. Dans plusieurs passages de ses *Jugements sur les Orateurs*, ouvrage dont M. Gros a donné une traduction sous ce titre : *Examen critique des Écrivains de la Grèce.*

5. Cf. LONGIN, *Traité du Sublime*, chap. XXXVIII; CICÉRON, *Brutus*, chap. IX, *Orator*, chap. VII; QUINTILIEN, *Institution Oratoire*, I. X, chap. I, etc. — Fénelon lui-même, dans sa *Lettre à l'Académie*, ch. IV, a fait encore l'éloge de Démosthène.

6. « Ces trois *dialogues*, a dit Villemain, composés à la manière de Platon, sont remplis de raisonnements empruntés à ce philosophe, et surtout écrits avec une grâce qui semble lui avoir été dérobée. Nous n'avons dans notre langue aucun traité de l'art oratoire qui renferme plus d'idées saines, ingénieuses et neuves. »

En quoi consiste l'art de peindre ?

Peindre, c'est non seulement décrire les choses, mais en représenter les circonstances d'une manière si vive et si sensible, que l'auditeur s'imagine presque les voir. Par exemple, un froid historien qui raconterait la mort de Didon se contenterait de dire : Elle fut si accablée de douleur après le départ d'Énée, qu'elle ne put supporter la vie; elle monta au haut de son palais; elle se mit sur un bûcher, et se tua elle-même. En écoutant ces paroles, vous apprenez le fait, mais vous ne le voyez pas. Écoutez Virgile : il le mettra devant vos yeux. N'est-il pas vrai que, quand il ramasse toutes les circonstances de ce désespoir, qu'il vous montre Didon furieuse, avec un visage où la mort est déjà peinte, qu'il la fait parler à la vue de ce portrait et de cette épée, votre imagination vous transporte à Carthage? Vous croyez voir la flotte des Troyens qui fuit le rivage, et la reine que rien n'est capable de consoler : vous entrez dans tous les sentiments qu'eurent alors les véritables spectateurs. Ce n'est plus Virgile que vous écoutez; vous êtes trop attentif aux dernières paroles de la malheureuse Didon pour penser à lui. Le poète disparaît; on ne voit plus que ce qu'il fait voir, on n'entend plus que ceux qu'il fait parler[1]. Voilà la force de l'imitation et de la peinture. De là vient qu'un peintre et un poète ont tant de rapport[2] : l'un peint pour les yeux, l'autre pour les oreilles; l'un et l'autre doivent porter les objets dans l'imagination des hommes.

Ibid, II.

Des caractères de la véritable éloquence.

Il ne faut pas faire à l'éloquence le tort de penser qu'elle n'est qu'un art frivole, dont un déclamateur se sert pour

1. Cf. VIRGILE, *Énéide*, liv.. IV, v. 504 et suiv.

2. Cette assimilation de la poésie avec la peinture, on le comprend aisément, ne saurait être rigoureuse, et Lessing a fort bien montré dans son *Laocoon* que la principale différence qui séparait ces deux arts était que la poésie peint une action progressive, et la peinture une action permanente.

imposer à la faible imagination de la multitude et pour trafiquer de la parole[1] ; c'est un art très sérieux, qui est destiné à instruire, à réprimer les passions, à corriger les mœurs, à soutenir les lois, à diriger les délibérations publiques, à rendre les hommes bons et heureux[2]. Plus un déclamateur ferait d'efforts pour m'éblouir par les prestiges de son discours, plus je me révolterais contre sa vanité : son empressement pour faire admirer son esprit me paraîtrait le rendre indigne de toute admiration. Je cherche un homme sérieux, qui me parle pour moi, et non pour lui; qui veuille mon salut, et non sa vaine gloire. L'homme digne d'être écouté est celui qui ne se sert de la parole que pour la pensée, et de la pensée que pour la vérité et la vertu. Rien n'est plus méprisable qu'un parleur de métier, qui fait de ses paroles ce qu'un charlatan fait de ses remèdes.

Je prends pour juges de cette question les païens mêmes. Platon ne permet, dans sa république, aucune musique avec les tons efféminés des Lydiens; les Lacédémoniens excluaient de la leur tous les instruments trop composés qui pouvaient amollir les cœurs. L'harmonie qui ne va qu'à flatter l'oreille n'est qu'un amusement de gens faibles et oisifs, elle est indigne d'une république bien policée : elle n'est bonne qu'autant que les sons y conviennent au sens des paroles, et que les paroles y inspirent des sentiments vertueux. La peinture, la sculpture et les autres beaux-arts doivent avoir le même but. L'éloquence doit, sans doute, entrer dans le même dessein; le plaisir n'y doit être mêlé que pour faire le contrepoids des mauvaises passions et pour rendre la vertu aimable[3].

1. L'indifférence pour la vérité était, en effet, le caractère propre des sophistes, qui regardaient comme le comble de l'art de persuader la multitude et de changer une cause faible en une bonne (τὸν ἥττω λόγον κρείττω ποιεῖν). Cette doctrine est exposée dans le *Phédon* de Platon, ch. XLII : « *Socrate.* N'est-il pas nécessaire, pour qu'un discours soit bon et beau, que l'esprit de l'orateur ait conscience de la vérité des choses dont il doit parler ? — *Phédon.* J'ai entendu dire sur ce point, mon cher Socrate, que ce n'est pas une nécessité, pour un orateur, de connaître ce qui est véritablement juste, mais seulement ce qui peut paraître tel à la multitude..... Car c'est l'apparence et non la vérité qui produit la persuasion. » (Traduction de Grou.)

2. La pensée du *Gorgias* est tout entière résumée dans ce remarquable passage. Voy. particulièrement les chapitres LVIII et suiv. de ce dialogue.

3. Ainsi Bossuet, fidèle à ces grandes traditions platoniciennes, ne veut pas que l'éloquence soit « une discoureuse dont les paroles n'ont que du son ; nous

Je voudrais qu'un orateur se préparât longtemps en général pour acquérir un fonds de connaissances et pour se rendre capable de faire de bons ouvrages. Je voudrais que cette préparation générale le mît en état de se préparer moins pour chaque discours particulier. Je voudrais qu'il fût naturellement très sensé, et qu'il ramenât tout au bon sens; qu'il fît de solides études; qu'il s'exerçât à raisonner avec justesse et exactitude, se défiant de toute subtilité. Je voudrais qu'il se défiât de son imagination, pour ne se laisser jamais dominer par elle, et qu'il fondât chaque discours sur un principe indubitable, dont il tirerait les conséquences naturelles.

> Scribendi recte, sapere est et principium et fons.
> Rem tibi Socraticæ poterunt ostendere chartæ;
> Verbaque provisam rem non invita sequentur.
> Qui didicit patriæ quid debeat, et quid amicis[1].....

D'ordinaire un déclamateur fleuri ne connaît point les principes d'une saine philosophie[2], ni ceux de la doctrine évangélique, pour perfectionner les mœurs. Il ne veut que des phrases brillantes et que des tours ingénieux. Ce qui lui manque le plus est le fond des choses; il sait parler avec grâce, sans savoir ce qu'il faut dire; il énerve les plus grandes vérités par un tour vain et trop orné.

Au contraire, le véritable orateur n'orne son discours que de vérités lumineuses, que de sentiments nobles, que d'expressions fortes, et proportionnées à ce qu'il tâche d'inspirer; il pense, il sent, et la parole suit. « Il ne dé« pend point des paroles, dit saint Augustin; mais les pa« roles dépendent de lui[3]. » Un homme qui a l'âme forte et

ne l'avons pas faite enflée et vide de choses, mais saine et vigoureuse; nous ne l'avons pas fardée, mais nous lui avons donné un teint naturel et une vive couleur, en sorte qu'elle n'eût d'éclat que celui qui sort de la vérité même. » (*De l'Instruction du Dauphin.*)

1. HORACE, *Art poétique*, v. 309-312.

2. Cicéron a développé cette pensée dans plusieurs de ses ouvrages. V. *Orator*, chap. IV : « Positum sit in primis, sine philosophia non posse effici, quem quærimus, eloquentem. »

3. *De Doctrina christiana*, liv. IV. — Saint Augustin, dans sa théorie de l'art oratoire, même quand il parle de l'orateur chrétien, se montre le disciple de Platon, dont il invoque l'autorité à côté de celle de saint Paul. Plusieurs phrases méritent d'être retenues : « Debet defensor rectæ fidei ac debellator erroris, et bona docere et mala dedocere... In sermone malit rebus placere quam

grande, avec quelque facilité naturelle de parler et un grand exercice, ne doit jamais craindre que les termes lui manquent : ses moindres discours auront des traits originaux, que les déclamateurs fleuris ne pourront jamais imiter. Il n'est point esclave des mots, il va droit à la vérité ; il sait que la passion est comme l'âme de la parole. Il remonte d'abord au premier principe sur la matière qu'il veut débrouiller ; il met ce principe dans son premier point de vue; il le tourne et le retourne, pour y accoutumer ses auditeurs les moins pénétrants ; il descend jusqu'aux dernières conséquences par un enchaînement court et sensible. Chaque vérité est mise en sa place par rapport au tout : elle prépare, elle amène, elle appuie une autre vérité qui a besoin de son secours. Cet arrangement sert à éviter les répétitions qu'on peut épargner au lecteur ; mais il ne retranche aucune des répétitions par lesquelles il est essentiel de ramener souvent l'auditeur au point qui décide lui seul de tout.

Il faut lui montrer souvent la conclusion dans le principe. De ce principe, comme du centre, se répand la lumière sur toutes les parties de cet ouvrage : de même qu'un peintre place dans son tableau le jour, en sorte que d'un seul endroit il distribue à chaque objet son degré de lumière. Tout le discours est un ; il se réduit à une seule proposition, mise au plus grand jour par des tours variés. Cette unité de dessein fait qu'on voit d'un seul coup d'œil l'ouvrage entier, comme on voit de la place publique d'une ville toutes les rues et toutes les portes, quand toutes les rues sont droites, égales et en symétrie. Le discours est la proposition développée; la proposition est le discours en abrégé.

Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum[1].

Quiconque ne sent pas la beauté et la force de cette unité et de cet ordre n'a encore rien vu au grand jour; il n'a vu que des ombres dans la caverne de Platon. Que dirait-on d'un architecte qui ne sentirait aucune différence entre un grand palais dont tous les bâtiments seraient proportionnés

verbis ; nec æstimet dici melius, nisi quod dicitur verius ; nec doctor verbis serviat, sed verba doctori. Id agit verbis, ut veritas pateat, veritas placeat, veritas moveat. »

1. HORACE, *Art poétique*, v. 23.

pour former un tout dans le même dessein, et un amas confus de petits édifices qui ne feraient point un vrai tout, quoiqu'ils fussent les uns auprès des autres ? Quelle comparaison entre le Colysée et une multitude confuse de maisons irrégulières d'une ville ? Un ouvrage n'a une véritable unité que quand on ne peut rien en ôter sans couper dans le vif.

Il n'a un véritable ordre que quand on ne peut en déplacer aucune partie sans l'affaiblir, sans obscurcir, sans déranger le tout. C'est ce qu'Horace explique parfaitement :

> . . . . . nec lucidus ordo.
> Ordinis hæc virtus erit et venus, aut ego fallor,
> Ut jam nunc dicat jam nunc debentia dici,
> Pleraque differat, et præsens in tempus omittat[1].

Tout auteur qui ne donne point cet ordre à son discours ne possède pas assez sa matière; il n'a qu'un goût imparfait et qu'un demi-génie. L'ordre est ce qu'il y a de plus rare dans les opérations de l'esprit : quand l'ordre, la justesse, la force et la véhémence se trouvent réunis, le discours est parfait. Mais il faut avoir tout vu, tout pénétré et tout embrassé, pour savoir la place précise de chaque mot : c'est ce qu'un déclamateur livré à son imagination et sans science ne peut discerner.

Lettre à l'Académie française, ch. IV.

1. HORACE, *Art poétique*, v. 41-44.

MASSILLON.

(1663-1742.)

A entendre La Bruyère et Fénelon, il semble que l'éloquence sacrée, à la fin du dix-septième siècle, soit en pleine décadence, et l'on s'étonne que Fénelon du moins n'ait pas reconnu ce que la gloire naissante de Massillon avait de solide. La raison qui explique la sévérité de leurs jugements, c'est que l'éloquence de la chaire subissait, en effet, une transformation, et leur foi, comme leur goût, s'en inquiétait. Bossuet avait maintenu au dogme la place essentielle dans le sermon. La morale découlant de la doctrine lui demeurait subordonnée. Déjà, chez Bourdaloue, la place faite au mystère, qui s'adresse à la foi, avait été restreinte au profit de la morale, qui s'adresse à la raison. Ce caractère nouveau s'accusait encore plus chez Massillon. Si la parole chrétienne y perdait quelque chose de son autorité doctrinale, il faut dire aussi que c'était la seule voie par laquelle elle pût atteindre un auditoire nouveau. « La philosophie, a bien dit M. Nisard, parlait aux imaginations; elle avait la faveur de la mode; il fallait que la chaire lui disputât les esprits, et, comme la philosophie se piquait de n'avoir affaire qu'à la raison, la chaire s'accoutumait à retirer du débat le dogme qui veut le sacrifice de la raison et n'y laissait que la morale dont les plus incrédules s'accommodent. » L'orateur qui donna le plus d'éclat à ce genre de prédication est Massillon.

Né le 24 juin 1663 à Hyères en Provence, il prit l'habit de l'Oratoire, que Malebranche avait illustré, et, devenu le prédicateur préféré de Louis XIV vieillissant, il reçut un jour du roi cet éloge, délicat : « Mon Père, j'ai entendu dans ma chapelle plusieurs prédicateurs dont j'ai été très satisfait; mais après vous avoir entendu, j'ai toujours été mécontent de moi-même. » On a retenu l'exorde célèbre de Massillon devant le cercueil de Louis XIV. L'histoire de l'oraison funèbre au dix-septième siècle ne pouvait s'achever d'une manière qui en résumât mieux toutes les leçons. Nommé à l'évêché de Clermont, en 1717, Massillon fut chargé l'année suivante de prêcher le carême devant le roi Louis XV, âgé de huit ans. Ce fut l'origine du *Petit Carême*, l'œuvre de Massillon la plus populaire. Reçu en 1719 à l'Académie française, il rentra dans son diocèse et ne songea plus qu'à remplir scrupuleusement ses devoirs d'évêque. Il mourut en 1742. Les œuvres de Massillon comprennent, outre le *Petit Carême*, un *Grand Carême*, un *Avent*, des *Discours synodaux*, des *Paraphrases de Psaumes*, etc. Sans le placer sur le

même rang que Bossuet et Bourdaloue, sachons apprécier chez Massillon une fine connaissance du cœur humain, l'art de persuader par une parole insinuante, un style plein de douceur, de grâce naturelle, une expression heureuse qui met en lumière les côtés populaires de la religion : la charité, le devoir de l'aumône, l'égalité des hommes[1].

L'homme en présence de son juge suprême[2].

Je m'arrête à vous, mes frères, qui êtes ici assemblés : je ne parle plus du reste des hommes, je vous regarde comme si vous étiez seuls sur la terre; et voici la pensée qui m'occupe et qui m'épouvante. Je suppose que c'est ici votre dernière heure et la fin de l'univers, que les cieux vont s'ouvrir sur vos têtes, Jésus-Christ paraître dans sa gloire au milieu de ce temple, et que vous n'y êtes rassemblés que pour l'attendre, et comme des criminels tremblants à qui on va prononcer ou une sentence de grâce ou un arrêt de mort éternelle : car vous avez beau vous flatter, vous mourrez tels que vous êtes aujourd'hui; tous ces désirs de changement qui vous amusent vous amuseront jusqu'au lit de la mort : c'est l'expérience de tous les siècles. Tout ce que vous trouverez alors en vous de nouveau sera peut-être un compte un peu plus grand que celui que vous auriez aujourd'hui à rendre; et sur ce que vous seriez, si

1. D'Alembert a composé en 1774 un éloge de Massillon. Outre La Harpe, l'abbé Maury le lone beaucoup et ne le critique pas moins dans l'*Essai sur l'Éloquence de la Chaire*, chap. LVIII. — M. l'abbé Blampignon a ajouté des faits curieux et intéressants à la biographie jusqu'ici incomplète de Massillon. Voir son livre : *Massillon, d'après des documents inédits*, chez Victor Palmé.

2. Voltaire, qui avait beaucoup lu Massillon, et qui l'a souvent imité, a cité ce passage dans un article sur l'*éloquence* comme propre à en donner la plus haute idée. « Le lecteur, dit-il, sera bien aise de trouver ici ce qui arriva la première fois que Massillon, depuis évêque de Clermont, prêcha son fameux *Sermon du Petit Nombre des Élus*. Il y eut un moment où un transport de saisissement s'empara de tout l'auditoire : presque tout le monde se leva à moitié par un mouvement involontaire; le mouvement d'acclamation et de surprise fut si fort qu'il troubla l'orateur, et ce trouble ne servit qu'à augmenter le pathétique de ce morceau. » Il le transcrit ensuite et termine sa citation par ces mots : « Cette figure (c'est une hypotypose), la plus hardie qu'on ait jamais employée, et en même temps la plus à sa place, est un des plus beaux traits d'éloquence qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes : le reste du discours n'est pas indigne de cet endroit si brillant. »

l'on venait vous juger dans ce moment, vous pouvez presque décider de ce qui vous arrivera au sortir de cette vie.

Or, je vous demande, et je vous le demande frappé de terreur, ne séparant pas mon sort du vôtre, et me mettant dans la même disposition où je souhaite que vous entriez; je vous demande donc : si Jésus-Christ paraissait dans ce temple, au milieu de cette assemblée, pour nous juger, pour faire le terrible discernement des boucs et des brebis, croyez-vous que le plus grand nombre de tout ce que nous sommes ici fût placé à la droite ? croyez-vous que les choses du moins fussent égales ? croyez-vous qu'il s'y trouvât seulement dix justes, que le Seigneur ne put trouver autrefois en cinq villes tout entières ? je vous le demande, et vous l'ignorez, et je l'ignore moi-même; vous seul, ô mon Dieu ! connaissez ceux qui vous appartiennent. Mais si nous ne connaissons pas ceux qui lui appartiennent, nous savons du moins que les pécheurs ne lui appartiennent pas. Or, qui sont les fidèles ici assemblés ? Les titres et les dignités ne doivent être comptés pour rien : vous en serez dépouillés devant Jésus-Christ; qui sont-ils ? Beaucoup de pécheurs qui ne veulent pas se convertir; encore plus qui le voudraient, mais qui diffèrent leur conversion; plusieurs autres qui ne se convertissent jamais que pour retomber ; enfin, un grand nombre qui croient n'avoir pas besoin de conversion : voilà le parti des réprouvés. Retranchez ces quatre sortes de pécheurs de cette assemblée sainte : car ils en seront retranchés au grand jour. Paraissez, maintenant, justes, où êtes-vous ? restes d'Israël, passez à la droite ; froment de Jésus-Christ, démêlez-vous de cette paille destinée au feu : ô Dieu ! où sont vos élus, et que reste-t-il pour votre partage[1] ?

Mes frères, notre perte est presque assurée, et nous n'y pensons pas. Quand même, dans cette terrible séparation qui se fera un jour, il ne devrait y avoir qu'un seul pécheur de cette assemblée du côté des réprouvés, et qu'une voix du ciel viendrait nous en assurer dans ce temple, sans le désigner, qui de nous ne craindrait d'être le malheureux ?

1. On peut ici comparer Massillon avec lui-même, en rapprochant de ce morceau la peinture qu'il a tracée, dans son *Sermon pour le Jour des Morts*, de la mort du pécheur et de celle du juste. Ces deux morceaux ont été donnés dans les *Morceaux choisis* des Classes de grammaire (p. 217 et 218).

qui de nous ne retomberait d'abord sur sa conscience, pour examiner si ses crimes n'ont pas mérité ce châtiment ? qui de nous, saisi de frayeur, ne demanderait pas à Jésus-Christ, comme autrefois les apôtres : Seigneur, ne serait-ce pas moi ? *Numquid ego sum, Domine ?* Et si on laissait quelque délai, qui ne se mettrait en état de détourner de lui cette infortune par les larmes et les gémissements d'une sincère pénitence ?

Carême, Sermon sur le Petit Nombre des Élus, du lundi de la IIIe semaine.

Pourquoi l'Église consacre par des prières les symboles de la guerre [1].

Ce n'est pas pour vous rappeler ici des idées de feu et de sang, et, par le souvenir de vos victoires passées, vous animer à de nouvelles, que je viens, dans le sanctuaire de la paix, mêler un discours évangélique à une cérémonie sainte. La parole dont j'ai l'honneur d'être le ministre est une parole de réconciliation et de vie, destinée à réunir les Grecs et les barbares ; à faire habiter ensemble, selon l'expression d'un prophète, les lions, les aigles, et les agneaux ; à rassembler sous un même chef toute langue, toute tribu et toute nation ; à calmer les passions des princes et des peuples, confondre leurs intérêts, anéantir leurs jalousies, borner leur ambition, inspirer les mêmes désirs à ceux qui doivent avoir la même espérance ; et si elle propose quelquefois des guerres et des combats, ce sont des guerres qui se terminent toutes dans le cœur, et des combats de la grâce.

D'ailleurs, je me souviens que je parle sous l'autel même de l'Agneau qui est venu pacifier le ciel et la terre ; dans un temple consacré au chef d'une légion sainte [2] qui

1. Ce morceau est l'exorde du discours de Massillon pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat. Nicolas de Catinat naquit à Paris en 1637 : il quitta le barreau pour les armes et s'éleva par son mérite au grade de maréchal de France. Ce fut en Savoie, contre le prince Eugène, qu'il soutint avec honneur la réputation militaire de notre pays. Il mourut en 1712 dans sa terre de Saint-Gratien, près de Paris.

2. Saint Victor, dont Bossuet a composé le panégyrique.

sut préférer le culte de Jésus-Christ à celui des statues de l'empereur, et laisser fièrement les aigles de l'empire pour suivre l'étendard de la croix; et enfin, que je parle à une troupe illustre qui ne connaît les périls que pour les affronter, que mille actions distinguent plus que le nom du fameux général qu'elle a l'honneur d'avoir à sa tête et le mérite de celui qui la commande; et qui attend plutôt de moi des leçons de piété que de valeur, et des avis pour faire la guerre saintement que des exhortations pour la bien faire.

Souffrez donc, messieurs, que, laissant là le corps, pour ainsi dire, et les dehors de cette cérémonie, je vous en développe l'esprit; que, sans approfondir ce qu'elle a d'antique et de curieux, je m'arrête à ce qu'elle peut avoir d'utile; et que, loin de vous entretenir de la gloire des armes et du cas que tous les peuples en ont toujours fait, je vous parle des périls de cet état, et des moyens d'y acquérir une gloire immortelle et solide.

Pourquoi croyez-vous, en effet, que les nations les plus barbares ont toutes eu une espèce de religion militaire, et que le culte se soit toujours trouvé mêlé parmi les armes ? Pourquoi croyez-vous que les Romains fussent si jaloux de mettre leurs aigles et leurs dieux à la tête de leurs légions, et que les autres peuples affectassent de prendre ce qu'il y avait de plus sacré dans leurs superstitions, et en traçassent les figures et les symboles sur leurs étendards, sinon pour empêcher que le tumulte et l'agitation des guerres ne fît oublier ce qu'on doit aux dieux qui y président, et afin qu'à force de les avoir sans cesse devant les yeux on fût comme dans une heureuse impuissance de les perdre de vue ? Pourquoi croyez-vous que les Israélites, dans leurs marches et dans leurs combats, fussent toujours précédés du serpent d'airain; que Constantin, devenu la conquête de la croix, fît élever ce signal de toutes les nations au milieu de ses armées; que nos rois, dans leurs entreprises contre les infidèles, allassent recevoir l'étendard sacré au pied des autels; et qu'enfin encore aujourd'hui l'Église consacre par des prières de paix et de charité ces signes déplorables de la guerre et de la dissension; sinon pour vous faire souvenir que la guerre même est une manière de culte religieux; que c'est le Dieu des armées qui préside aux victoires et aux batailles; que les conquérants ne sont bien souvent entre ses mains que

des instruments de colère dont il se sert pour châtier les péchés des peuples; qu'il n'est point de véritable valeur que celle qui prend sa source dans la religion et dans la piété; et qu'après tout, les guerres et les révolutions des États ne sont que des jeux aux yeux de Dieu et un changement de scène dans l'univers; que lui seul ne change point, et seul a de quoi fixer les agitations et les désirs insatiables du cœur humain [1].

Discours pour la bénédiction des drapeaux du régiment de Catinat.

La médisance.

La médisance est un feu dévorant qui flétrit tout ce qu'il touche, qui exerce sa fureur sur le bon grain comme sur la paille, sur le profane comme sur le sacré; qui ne laisse, partout où il a passé, que la ruine et la désolation; qui creuse jusque dans les entrailles de la terre, et va s'attacher aux choses les plus cachées; qui change en de viles cendres ce qui nous avait paru, il n'y a qu'un moment, si précieux et si brillant; qui, dans le temps même qu'il paraît couvert et presque éteint, agit avec plus de violence et de danger que jamais; qui noircit ce qu'il ne peut consumer, et qui sait plaire et briller quelquefois avant que de nuire.

La médisance est un orgueil secret qui nous découvre la paille dans l'œil de notre frère et nous cache la poutre qui est dans le nôtre: une envie basse, qui, blessée des talents ou de la prospérité d'autrui, en fait le sujet de sa censure, et s'étudie à obscurcir l'éclat de tout ce qui l'efface; une haine déguisée, qui répand sur ses paroles l'amertume cachée dans le cœur, une duplicité indigne, qui loue en face et déchire en secret; une légèreté honteuse, qui ne sait pas se vaincre et

1. Cette magnifique période oratoire justifie l'éloge du cardinal Maury : « Nul n'a porté l'élégance et la beauté continue du style à un plus haut degré de perfection..... C'est ce beau cours d'idées que Cicéron paraît suivre dans ses compositions, et qu'il désigne si bien par une métaphore qui abrège la comparaison en suppléant aux mots, quand il le représente sous l'image d'un fleuve qui roule des eaux limpides dans un lit profond, *flumen orationis.* »

se retenir sur un mot, et qui sacrifie souvent sa fortune et son repos à l'imprudence d'une censure qui sait plaire, une barbarie de sang-froid, qui va percer notre frère absent; un scandale[1] pour ceux qui nous écoutent; une injustice où vous ravissez à votre frère ce qu'il a de plus cher.

La médisance est un mal inquiet, qui trouble la société; qui jette la dissension dans les cités; qui désunit les amitiés les plus étroites; qui est la source des haines et des vengeances; qui remplit tous les lieux où elle entre de désordres et de confusion; partout ennemie de la paix, de la douceur, de la politesse; c'est une source pleine d'un venin mortel; tout ce qui en part est infecté et infecte tout ce qui l'environne; ses louanges mêmes sont empoisonnées, ses applaudissements malins, son silence criminel; ses gestes, ses mouvements, ses regards, tout a son poison, et le répand à sa manière.

Sermon sur la Médisance.

Massillon aux membres de l'Académie française.

État des lettres avant la fondation de l'Académie française : progrès du goût public au dix-septième siècle.

J'augure trop favorablement des règnes futurs de la monarchie, pour soupçonner même qu'ils se refroidissent jamais sur l'utilité de votre établissement[2]. Ce tribunal, élevé pour perpétuer parmi nous le goût et la politesse, est un secours qui avait manqué aux siècles les plus polis de Rome et d'Athènes : aussi ne se sauvèrent-ils pas longtemps de la fausse éloquence et du mauvais goût; et on les vit bientôt

1. C'est-à-dire un *piège*, une occasion de tomber dans une faute, selon le sens propre du mot grec σκάνδαλον.

2. Massillon, déjà évêque de Clermont, fut reçu en 1719 à l'Académie française, un an après qu'il eut prononcé le *Petit Carême* devant le roi Louis XV, encore enfant. Le discours de réception qu'il prononça eut un brillant succès : « On y remarque, dit un contemporain, un bon goût, un bon ton, une bonne grâce, dont n'approchait point le langage des beaux esprits les plus distingués. » Ce fut l'abbé Fleury qui, en qualité de directeur, répondit à Massillon.

retomber presque dans la même barbarie d'où tant d'ouvrages fameux les avaient tirés.

Mais le cardinal de Richelieu, à qui il était donné de penser au-dessus des autres hommes, sut ménager à son siècle un secours si nécessaire : il comprit que l'inconstance de la nation avait besoin d'un frein, et que le goût n'aurait pas chez nous une destinée plus invariable que les usages, s'il n'établissait des juges pour le fixer[1].

Repassez sur les règnes qui précédèrent la naissance de l'Académie : la naïveté du langage suppléait, je l'avoue, dans un petit nombre d'auteurs, à la pureté du style, au choix et à l'arrangement des matières; et toutes les beautés dont notre langue s'est depuis enrichie n'ont pu encore effacer les grâces de leur ancienne simplicité. Mais, en général, quel faux goût d'éloquence ! les astres en fournissaient toujours les traits les plus hardis et les plus lumineux; et l'orateur croyait ramper, si du premier pas il ne se perdait pas dans les nues; une érudition entassée sans choix décidait de la beauté et du mérite des éloges; et, pour louer son héros avec succès, il fallait presque avoir trouvé le secret de ne point parler de lui.

La chaire semblait disputer, ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école[2], et le prédicateur croyait avoir rempli le ministère le plus sérieux de la religion, quand il avait déshonoré la majesté de la parole sainte, en y mêlant ou des termes barbares qu'on n'entendait pas, ou des plaisanteries qu'on n'aurait pas dû entendre.

Le barreau n'était presque plus qu'un étalage de citations étrangères à la cause; et, les plaidoyers finis, les juges

1. L'Académie française fut fondée par lettres patentes de janvier 1635.

2. Comme Massillon, Fénelon ne faisait dater que du dix-septième siècle la renaissance de l'éloquence sacrée. Cf. la IIIe Partie des *Dialogues sur l'Éloquence :* « C. Mais combien a duré cette fausse éloquence que vous dites qui succéda à la bonne (celle des Pères de l'Église)? — A. Jusqu'à nous. — C. Quoi ! jusqu'à nous ! — A. Oui, *jusqu'à nous,* et nous n'en sommes pas encore autant sortis que nous le croyons, etc.» Au moyen âge, en effet, la scolastique paralysa et étouffa par ses étroites et abstraites formules le libre essor de l'éloquence sacrée ; le seizième siècle, épris de l'antiquité païenne, la mêla à tout, mais souvent sans mesure et sans goût. On trouvera dans le livre de M. Jacquinet intitulé *les Prédicateurs au dix-septième siècle avant Bossuet* (ch. I) un exemple curieux de ce pêle-mêle d'érudition sacrée et profane, qui allait quelquefois jusqu'à la profanation.

étaient bien plus instruits, et plus en état de prononcer sur le mérite des orateurs que sur le droit des parties[1].

Le goût manquait partout : la poésie elle-même, malgré ses Marot et ses Régnier, marchait encore sans règles et au hasard; les grâces de ces deux auteurs appartiennent à la nature, qui est de tous les siècles plutôt qu'au leur; et le chaos où Ronsard, qui ne put imiter l'un ni devenir le modèle de l'autre, la replongea, montre que leurs ouvrages ne furent que comme d'heureux intervalles qui échappèrent à un siècle malade et généralement gâté.

Je ne parle pas du grand Malherbe : il avait vécu avec vos premiers fondateurs; il vous appartenait d'avance; c'était l'aurore qui annonçait le jour.

Ce jour, cet heureux jour, s'éleva enfin : l'Académie parut; le chaos se débrouilla, la nature étala toutes ses beautés, et tout prit une nouvelle forme[2]. La France ne vit plus rien qu'elle dût envier aux meilleurs siècles de l'antiquité : dans tous les genres, on vit sortir de votre sein des hommes uniques, dont Rome et la Grèce se seraient fait honneur. La chaire elle-même rougit de ce comique indécent ou de ces ornements bizarres et pompeux dont elle s'était jusque-là parée, et substitua l'instruction à une pompe vide et déplacée, la raison aux fausses lueurs et l'Évangile à l'imagination. Partout le vrai prit la place du faux[3].

Notre langue, devenue plus aimable à mesure qu'elle devenait plus pure, sembla nous réconcilier avec toute l'Europe, dans le temps même que nos victoires l'armaient contre nous : un Français ne se trouvait étranger nulle part;

1. Boileau dit aussi en parlant de ces pointes et de ces jeux de mots qui infestaient également la chaire et le barreau (*Art poétique*) :

> L'avocat au palais en hérissa son style,
> Et le docteur en chaire en sema l'Évangile.

2. La part faite à l'Académie dans cet heureux perfectionnement du goût public est sans doute exagérée par Massillon : il faut voir ici moins un jugement rigoureux qu'une convenance ou plutôt une politesse oratoire.

3. Cependant ce *comique indécent* essaya de reparaître en plein dix-septième siècle, grâce à la licence et aux désordres de la Fronde. Le nom qui personnifie cette réaction éphémère est celui du *Père André*, moine augustin, C'était lui qui dans un sermon comparait « les quatre docteurs de l'Église latine aux quatre rois du jeu de cartes : saint Grégoire au *roi de carreau*, à cause de son *peu d'élévation*, » etc. Ce *jovial orateur*, comme l'appelle Loret, mourut en 1657, et, par bonheur, personne ne chercha plus à recueillir sa succession.

son langage était le langage de toutes les cours; et nos ennemis, ne pouvant vaincre comme nous, voulaient du moins parler comme nous[1].

La politesse du langage nous amena celle des mœurs : le goût qui régnait dans les ouvrages d'esprit entra dans les bienséances de la vie civile; et nos manières, comme nos ouvrages, servirent de modèles aux étrangers.

Le goût est l'arbitre et la règle des bienséances et des mœurs, comme de l'éloquence; c'est un dépôt public qui vous est confié, à la garde duquel on ne peut trop veiller : dès que le faux, le mauvais et l'indécent sont applaudis dans les ouvrages d'esprit, ils le sont bientôt dans les mœurs publiques. Tout change et se corrompt avec le goût : les bienséances de l'éloquence et celles des mœurs se donnent, pour ainsi dire, la main : Rome elle-même vit bientôt ses mœurs reprendre leur première barbarie et se corrompre sous les empereurs, où la pureté du langage et le goût du bon siècle commença à s'altérer; et la France aurait sans doute la même destinée, si l'Académie, dépositaire des bienséances et de la pureté du goût, ne nous répondait aussi de celle de nos mœurs pour nos neveux.

Discours de réception à l'Académie française.

1. Rivarol, dans un discours couronné en 1783 par l'Académie de Berlin, a exposé les raisons qui ont rendu la langue française universelle. Nous en avons donné un extrait dans *nos Morceaux choisis* pour la Classe de Rhétorique. Voir page 169.

SAINT-SIMON.

(1675-1755.)

Né à Paris en janvier 1675, d'un père déjà âgé, et qui devait sa fortune à Louis XIII, Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, a raconté presque au début de son œuvre que la lecture de Bassompierre[1] « l'invita à écrire ce qu'il verrait arriver de son temps », et qu'il commença à le faire dans les loisirs de la campagne de 1694 en Allemagne. Retiré du service, à la suite d'un passe-droit qu'on lui fit, et devenu duc et pair par la mort de son père, il soutint avec une infatigable vigueur les privilèges des membres de la pairie, et, ce qui recommande mieux son nom à la postérité, travailla avec non moins d'ardeur aux plans de réforme que le duc de Bourgogne encourageait comme Dauphin, en attendant qu'il les réalisât comme roi. La mort du Dauphin fut douloureusement ressentie par Saint-Simon, et sa première pensée fut de quitter la cour. Cependant, lié depuis son enfance avec le duc d'Orléans, il espéra garder sur l'esprit de ce prince une influence utile et la faire servir au bien public, qu'il voulait sincèrement, même quand il ne défendait que ses préjugés. Appelé un des premiers à faire partie du Conseil de Régence, il était nommé, en 1721, ambassadeur extraordinaire en Espagne, avec la double mission de demander la main de l'Infante, fille de Philippe V, pour le jeune roi de France, et d'assister au mariage de Mlle de Montpensier, fille du Régent, avec le prince des Asturies. Rentré à Paris au mois d'avril 1722, il comprit qu'il n'y avait plus rien à attendre d'un prince dominé par le cardinal Dubois, et, avec plusieurs de ses collègues, il se retira du Conseil de Régence, pour ne pas subir la présence d'un ministre méprisé. En réalité, l'ambassade de Saint-Simon en Espagne marque la fin de sa vie politique, qui eut beaucoup moins d'importance qu'il ne l'eût souhaité.

Nous savons maintenant par les dernières publications faites sur Saint-Simon, qu'avant de retoucher ses *Mémoires*, et cherchant une occupation « qui lui rappelât le moins tout ce qu'il avait quitté », il écrivit les *Notices sur les Duchés et Comtés Pairies esteints, les Duchés vérifiés et les Duchés existants de 1500 à 1730*. Cette série importante des *Écrits inédits* de Saint-Simon a été, naguères seulement, livrée au public. Leur éditeur, M. P. Faugère, dit avec raison que si l'on ne rencontre pas dans ces pages

1. François, baron de Bassompierre (1579-1646), maréchal de France en 1622, a laissé des *Mémoires* sur sa vie et le récit de ses ambassades en Espagne, en Suisse et en Angleterre.

nouvelles la brillante passion des *Mémoires*, on y retrouve ce style, qui est la marque de l'écrivain, toujours naturel et vivant, même dans ses incorrections, des portraits avec une étonnante diversité de couleurs et de nuances, mille détails précieux qui enrichissent l'histoire[1]. Ce fut vers 1738 que Saint-Simon entreprit la revision de ses *Mémoires*, non pour modifier le style, dont les incorrections touchaient peu l'auteur, mais pour rapprocher et transcrire dans un ordre chronologique les milliers de pages qu'il avait écrites au jour le jour. Saint-Simon mourut à quatre-vingts ans, en 1755.

Chateaubriand a dit de Saint-Simon : « C'est le premier des barbares, il écrit à la diable pour l'immortalité. » Rien, en effet, de plus étrange, et qui tout d'abord déconcerte, que ce style incorrect, sans art, familier, souvent même trivial; que cette expression tour à tour enchevêtrée ou d'une concision obscure; mais en même temps quel relief! quelle couleur! quelle audace! comme tout y est animé et « y fourmille de vie », selon le mot que Buffon applique à la nature. Le style n'est pas à beaucoup près le seul intérêt de la lecture de Saint-Simon. Sa qualité essentielle est l'observation pénétrante, impitoyable, acharnée, qui va jusqu'au fond de l'homme, y démêle les secrets les plus cachés et les peint d'un mot, comme Tacite. « Saint-Simon, dit Sainte-Beuve, est comme l'espion de son siècle : voilà sa fonction, et dont Louis XIV ne se doutait pas. Mais quel espion redoutable, rôdant de tous côtés avec sa curiosité affamée pour tout saisir! « J'examinais, moi, tous les personnages *des yeux et des oreilles* », nous avoue-t-il à chaque instant. Et ce secret, qu'il cherche, et qu'il arrache de toutes parts, jusque dans les entrailles, il nous le livre et nous l'étale dans un langage parlant, animé, échauffé jusqu'à la furie, palpitant de joie ou de colère, et qui n'est autre souvent que celui qu'on se figurerait d'un Molière faisant sa pâture de l'histoire[2]. »

1. Voir les *Écrits inédits publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères* (Hachette). Le sixième volume a été publié en 1883. Cf. l'*Avant-propos* de l'éditeur au début du cinquième volume.

2. La première édition complètement exacte des *Mémoires* de Saint-Simon est celle de 1856, donnée par M. Chéruel. La librairie Hachette a commencé la publication de l'édition qui doit prendre place dans la collection des *Grands Écrivains de la France*. Les deux premiers volumes ont paru (1879-1880). Le reste des papiers de Saint-Simon a été mis, depuis le mois de février 1880, à la disposition du public. M. Prosper Faugère, comme nous le rappelons dans la notice, a déjà publié six volumes sous ce titre : *Écrits inédits de Saint-Simon publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères* (Hachette). De son côté, M. Édouard Drumont en a publié une partie sous ce titre : *Papiers inédits du duc de Saint-Simon. — Lettres et dépêches sur l'ambassade d'Espagne. — Tableau de la cour d'Espagne* en 1721 (Quantin). — Lire sur Saint-Simon l'étude de Sainte-Beuve placée en tête de l'édition de M. Chéruel et le livre de M. Chéruel lui-même, intitulé : *Saint-Simon considéré comme historien*.

Mort du grand Dauphin, dit Monseigneur, fils de Louis XIV[1].

Monseigneur se trouva plus mal vers quatre heures après midi[2], tellement que Boudin proposa à Fagon[3] d'envoyer quérir du conseil, et le pressa de mander promptement des médecins de Paris; mais Fagon se mit en colère, ne se paya d'aucunes raisons, s'opiniâtra au refus d'appeler personne, voulut enfin tenir secret l'état de Monseigneur, quoiqu'il empirât d'heure en d'heure, et que sur les sept heures du soir quelques valets et quelques courtisans même commençassent à s'en apercevoir. Mais tout en ce genre tremblait sous Fagon. Il était là, et personne n'osait ouvrir la bouche pour avertir le roi ni madame de Maintenon. Le rare fut qu'on voulut laisser mettre le roi à table pour souper avant d'effrayer par de grands remèdes, et laisser achever son souper sans l'interrompre et sans l'avertir de rien : sur la foi de Fagon et le silence public, il croyait Monseigneur en bon état, quoiqu'il l'eût trouvé enflé et changé dans l'après-dînée, et qu'il en eût été fort peiné.

Pendant que le roi soupait ainsi tranquillement, la tête commença à tourner à ceux qui étaient dans la chambre de Monseigneur. Fagon et les autres entassèrent remèdes sur remèdes sans en attendre l'effet. Le curé, qui tous les soirs, avant de se retirer chez lui, allait savoir des nouvelles,

1. Nous avons dû faire dans ce récit (le plus beau morceau peut-être des *Mémoires*, a dit M. Nisard, mais trop étendu pour notre plan) d'assez nombreuses coupures, qu'il nous a paru superflu d'indiquer.

2. Le 14 avril 1711. Le 8 de ce mois, en se rendant au château de Meudon, qui était sa résidence habituelle, le Dauphin avait rencontré un prêtre qui portait le viatique à un malade atteint de la petite vérole : il fut frappé de cette circonstance et saisi de l'appréhension de ce mal alors si redouté. Le lendemain, en s'habillant, il lui prit une faiblesse qui le fit tomber dans sa chaise. On le reconcha, et il ne se releva pas. L'état du prince sembla grave tout aussitôt, et la petite vérole ne tarda pas à se déclarer. Néanmoins on crut être maître de la maladie, et déjà le bruit de la convalescence du Dauphin était généralement répandu, lorsque eut lieu la rechute qui l'emporta.

3. Fagon était le premier médecin du roi depuis 1693, et il mourut à près de de quatre-vingts ans, en 1718. Son éloge a été composépar Fontenelle, qui ne nous laisse pas ignorer qu'il était *fort attaché à ses idées*, comme on le verra tout à l'heure. Quand à Boudin, dont il n'est resté que le nom, c'était le premier médecin de Monseigneur : Saint-Simon a fait de lui un assez triste portrait.

trouva contre l'ordinaire toutes les portes ouvertes et les valets éperdus. Il entra dans la chambre, où, voyant de quoi il n'était que trop tardivement question, il courut au lit, prit la main de Monseigneur, lui parla de Dieu; et le voyant plein de connaissance, mais presque hors d'état de parler, il en tira ce qu'il put pour une confession, dont qui que ce soit ne s'était avisé, et lui suggéra des actes de contrition. Le pauvre prince en répéta distinctement quelques mots, confusément les autres, se frappa la poitrine, serra la main au curé, parut pénétré des meilleurs sentiments, et reçut d'un air contrit et désireux l'absolution du curé.

Cependant le roi sortait de table, et pensa tomber à la renverse lorsque Fagon, se présentant à lui, lui cria, tout troublé, que tout était perdu. On peut juger quelle terreur saisit tout le monde en ce passage si subit d'une sécurité entière à la plus désespérée extrémité.

Le roi, à peine à lui-même, prit à l'instant le chemin de l'appartement de Monseigneur, et réprima très sèchement l'indiscret empressement de quelques courtisans à le retenir, disant qu'il voulait voir encore son fils, et s'il n'y avait plus de remède. Comme il était près d'entrer dans la chambre, madame la princesse de Conty, qui avait eu le temps d'accourir chez Monseigneur dans le court intervalle de la sortie de la table, se présenta pour l'empêcher d'entrer; elle le repoussa même des mains, et lui dit qu'il ne fallait plus désormais penser qu'à lui-même. Alors le roi, presque en faiblesse d'un renversement si subit et si entier, se laissa aller sur un canapé qui se trouva à l'entrée de la porte du cabinet par lequel il était entré, qui donnait dans la chambre. Il demandait des nouvelles à tout ce qui en sortait sans que presque personne osât lui répondre. En descendant chez Monseigneur, car il logeait au-dessus de lui, il avait envoyé chercher le père Le Tellier, qui venait de se mettre au lit, et fut bientôt habillé et arrivé dans la chambre; mais il n'était plus temps.

L'agonie sans connaissance dura près d'une heure depuis que le roi fut dans le cabinet. Madame la princesse de Conty se partageait entre les soins du mourant et ceux du roi, près duquel elle revenait souvent, tandis que la Faculté confondue, les valets éperdus, le courtisan bourdonnant, se poussaient les uns les autres et cheminaient sans cesse sans presque

changer de lieu. Enfin le moment fatal arriva : Fagon sortit qui le laissa entendre[1].

Le roi, fort affligé, maltraita un peu ce premier médecin, puis sortit emmené par madame de Maintenon. L'appartement était de plain-pied à la cour ; et comme il se présenta pour monter en carrosse, il trouva devant lui la berline de Monseigneur. Il fit signe de la main qu'on lui amenât un autre carrosse, par la peine que lui faisait celui-là. Une foule d'officiers de Monseigneur se jetèrent à genoux tout du long de la cour, des deux côtés sur le passage du roi, lui criant, avec des hurlements étranges, d'avoir compassion d'eux, qui avaient tout perdu et qui mouraient de faim.

Tandis que Meudon était rempli d'horreur, tout était tranquille à Versailles, sans en avoir le moindre soupçon. Nous avions soupé : la compagnie, quelques heures après, s'était retirée ; et je causais avec madame de Saint-Simon, lorsqu'un ancien valet de chambre, à qui elle avait donné une charge de garçon de la chambre de madame la duchesse de Berry, et qui y servait à table, entra tout effarouché. Il nous dit qu'il fallait qu'il y eût de mauvaises nouvelles de Meudon, que monseigneur le duc de Bourgogne[2] venait d'envoyer parler à l'oreille de M. le duc de Berry, à qui les yeux avaient rougi à l'instant ; qu'aussitôt il était sorti de table ; que, sur un second message fort prompt, la table où la compagnie était restée s'était levée avec précipitation, et que tout le monde était passé dans le cabinet. Un changement si subit rendit ma surprise extrême. Je courus chez madame la duchesse de Berry aussitôt ; il n'y avait plus personne : ils étaient tous allés chez madame la duchesse de Bourgogne ; j'y poussai tout de suite.

Je trouvai tout Versailles rassemblé, ou y arrivant[3] ;

1. Au sujet de la mort de Monseigneur, on peut voir une lettre de madame de Maintenon, adressée au duc de Noailles le 27 avril 1711.

2. Le duc de Bourgogne et le duc de Berry étaient le fils aîné, et le troisième fils du grand Dauphin.

3. Il faut rappeler ici *une autre scène que présentait Versailles*, comme dit Saint-Simon (elle se rapporte au commencement de la maladie du Dauphin : « Monseigneur le duc et madame la duchesse de Bourgogne y tenaient ouvertement la cour, et cette cour ressemblait à la première pointe de l'aurore. Toute la cour était là rassemblée, tout Paris y abondait ; et comme la discrétion et la précaution ne furent jamais françaises, tout Meudon y venait : les appartements ne pouvaient contenir la foule. Courriers à tous quarts d'heure, qui rappelaient

toutes les dames en déshabillé; toutes les portes ouvertes, et tout en trouble. Ce spectacle attira toute l'attention que j'y pus donner[1]. Tous les assistants étaient des personnages vraiment expressifs; il ne fallait qu'avoir des yeux, sans aucune connaissance de la cour, pour distinguer les intérêts peints sur le visage ou le néant de ceux qui n'étaient de rien : ceux-ci tranquilles à eux-mêmes; les autres pénétrés de douleur ou de gravité et d'attention sur eux-mêmes, pour cacher leur élargissement et leur joie.

Mon premier mouvement fut de m'informer à plus d'une fois, de ne croire qu'à peine au spectacle et aux paroles; ensuite de craindre trop peu de cause pour tant d'alarme; enfin de retour sur moi-même, par la considération de la misère commune à tous les hommes, et que moi-même je me trouverais un jour aux portes de la mort. La joie néanmoins perçait à travers les réflexions momentanées de religion et d'humanité par lesquelles j'essayais de me rappeler[2]. Ma délivrance particulière me semblait si grande et si inespérée, qu'il me semblait, avec une évidence encore plus parfaite que la vérité, que l'État gagnait tout en une telle perte. Parmi ces pensées, je sentais malgré moi un reste de crainte que le malade n'en réchappât, et j'en avais une extrême honte.

Enfoncé de la sorte en moi-même, je ne laissai pas de percer de mes regards clandestins chaque visage, chaque maintien, chaque mouvement, d'y délecter ma curiosité, d'y nourrir les idées que je m'étais formées de chaque per-

l'attention aux nouvelles de Monseigneur, cours de maladie à souhait, et facilité extrême d'espérance et de confiance; désir et empressement de tous de plaire à la nouvelle cour, majesté et gravité gaie dans le jeune prince et la jeune princesse. De cette sorte s'écoulèrent cinq jours, chacun pensant sans cesse aux futurs contingents, tâchant d'avance de s'accommoder à tout événement. »

1. Ici commence la scène, sur laquelle Sainte-Beuve s'est fort étendu et avec beaucoup d'intérêt, où, suivant lui, se montre au plus haut degré, avec le génie pittoresque de Saint-Simon, son admirable sagacité d'observation, et où se déploie une richesse de langue inimaginable. Voir *Causeries du Lundi*, tome III.

2. Saint-Simon était mal avec le grand Dauphin, et, par ce motif, il redoutait fort son règne : « Combien de réflexions fâcheuses, dit-il, me causait la perspective d'un avenir qui s'avançait tous les jours, et qui porterait très certainement sur le trône, avec Monseigneur, les uns ou les autres des ennemis qui ne respiraient que ma perte! Cette épine m'était cruellement piquante. » De là, lorsqu'il plut à Dieu de l'en délivrer, le mouvement vague de flux et de reflux qui, suivant ses propres expressions, gagnait tour à tour et perdait du terrain dans le cœur du chrétien et de l'homme.

sonnage, qui ne m'ont jamais guère trompé, et de tirer de justes conjectures de la vérité de ces premiers élans dont on est si rarement maître, et qui par là, à qui connaît la carte et les gens, deviennent des inductions sûres des liaisons et des sentiments les moins visibles en tout autre temps rassis.

Je vis arriver madame la duchesse d'Orléans, dont la contenance majestueuse et compassée ne disait rien[1]. Elle entra dans le petit cabinet avec M. le duc d'Orléans, duquel l'activité et l'air turbulent marquaient plus l'émotion du spectacle que tout autre sentiment. Le duc de Beauvilliers[2], qui vit les princes étouffant dans ce lieu, les fit passer par la chambre, dans le salon qui la sépare de la galerie; et, depuis quelque temps, on avait fermé ce salon d'une porte pour en faire un grand cabinet. On y ouvrit des fenêtres, et les deux princes, ayant chacun sa princesse à son côté, s'assirent sur un même canapé près des fenêtres, le dos à la galerie; tout le monde épars, assis et debout, et en confusion dans ce salon, et les dames les plus familières par terre aux pieds ou proche du canapé des princes.

Là, dans la chambre et par tout l'appartement, on lisait apertement[3] sur les visages. Monseigneur n'était plus : on le savait, on le disait; nulle contrainte ne retenait plus à son égard; et ces premiers moments étaient ceux des premiers mouvements, peints au naturel et pour lors affranchis de toute politique, quoique avec sagesse, par le trouble, l'agitation, la surprise, la foule, le spectacle confus de cette nuit si rassemblée.

Les premières pièces offraient les mugissements contenus des valets, désespérés de la perte d'un maître si fait exprès pour eux, et pour les consoler d'un autre qu'ils ne prévoyaient qu'avec transissement, et qui par celle-ci devenait la leur propre. Parmi eux s'en remarquaient d'autres, des plus éveillés, de gens principaux de la cour, qui étaient ac-

1. Elle partageait à l'égard de Monseigneur les sentiments de Saint-Simon, comme on peut le voir dans les *Mémoires* de celui-ci.

2. Il avait été le gouverneur du duc de Bourgogne et il avait conservé toute sa confiance. Saint-Simon, dans l'admirable tableau des vertus et de la mort de ce jeune prince, remarque, au sujet du duc de Beauvilliers et du duc de Chevreuse, son beau-frère, qu'ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme, et que M. de Cambrai (Fénelon) en était la vie et le mouvement.

3. Latinisme : *aperte*.

courus aux nouvelles, et qui montraient bien à leur air de quelle boutique ils étaient balayeurs.

Plus avant commençait la foule des courtisans de toute espèce. Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots, tiraient des soupirs de leurs talons, et, avec des yeux égarés et secs, louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté[1], et plaignaient le roi de la perte d'un si bon fils[2]. Les plus fins d'entre eux, ou les plus considérables, s'inquiétaient déjà de la santé du roi; ils se savaient bon gré de conserver tant de jugement parmi ce trouble, et n'en laissaient pas douter par la fréquence de leurs répétitions. D'autres, vraiment affligés et de cabale frappée[3], pleuraient amèrement, ou se contenaient avec un effort aussi aisé à remarquer que les sanglots. Les plus forts de ceux-là, ou les plus politiques, les yeux fichés à terre, et reclus en des coins, méditaient profondément aux suites d'un événement aussi peu attendu, et bien davantage sur eux-mêmes. Parmi ces diverses sortes d'affligés, point ou peu de propos, de conversation nulle, quelque exclamation parfois échappée à la douleur et parfois répondue, par une douleur voisine, un mot en un quart d'heure, des yeux sombres ou hagards, des mouvements de mains moins rares qu'involontaires, immobilité du reste presque entière; les simples curieux et peu soucieux presque nuls, hors les sots, qui avaient en partage le caquet, les questions, le redoublement du désespoir et l'importunité pour les autres. Ceux qui déjà regardaient cet événement comme favorable avaient beau pousser la gravité jusqu'au maintien chagrin et austère, le tout n'était qu'un voile clair, qui n'empêchait pas de bons yeux de remarquer et de distinguer tous leurs traits. Ceux-ci se tenaient aussi tenaces en place que les plus touchés, en garde contre l'opinion, contre la curiosité, contre leur satisfaction, contre leurs mouvements; mais leurs yeux sup-

1. De là une espèce de popularité dont jouissait ce prince : on peut voir dans Saint-Simon la visite que lui firent, dans un moment de mieux, les harengères de Paris, *ses amies fidèles*. « Elles arrivèrent en plusieurs carrosses de louage à Meudon. Monseigneur les voulut voir. Elles se jetèrent au pied de son lit, qu'elles baisèrent plusieurs fois; et ravies d'apprendre de si bonnes nouvelles, elles s'écrièrent dans leur joie qu'elles allaient réjouir tout Paris et faire chanter le *Te Deum*. Monseigneur leur dit qu'il n'était pas encore temps..... »

2. Duclos, l'auteur des *Considérations sur les Mœurs*, a dit du Grand Dauphin : « C'était le meilleur des hommes et le plus médiocre des princes. »

3. C'est-à-dire, qui appartenaient à la cabale frappée par la mort du prince.

pléaient au peu d'agitation de leur corps. Des changements de posture, comme des gens peu assis ou mal debout; un certain soin de s'éviter les uns les autres, même de se rencontrer des yeux; les accidents momentanés qui arrivaient à ces rencontres; un je ne sais quoi de plus libre en toute la personne, à travers le soin de se tenir et de se composer; un vif, une sorte d'étincelant autour d'eux les distinguaient, malgré qu'ils en eussent.

Les deux princes et les deux princesses assises à leurs côtés, prenant soin d'eux, étaient les plus exposés à la pleine vue. Monseigneur le duc de Bourgogne pleurait d'attendrissement et de bonne foi, avec un air de douceur, des larmes de nature, de religion, de patience. M. le duc de Berry, tout d'aussi bonne foi, en versait en abondance, mais des larmes pour ainsi dire sanglantes, tant l'amertume en paraissait grande, et poussait non des sanglots, mais des cris, des hurlements[1] : il se taisait parfois, mais de suffocation, puis éclatait. La plupart éclataient aussi à ces redoublements si douloureux, ou par un aiguillon d'amertume, ou par un aiguillon de bienséance. Madame la duchesse de Berry était hors d'elle. Le désespoir le plus amer était peint avec horreur sur son visage. On y voyait comme écrite une rage de douleur, non d'amitié, mais d'intérêt. Madame la duchesse de Bourgogne consolait son époux, et y avait moins de peine qu'à acquérir le besoin d'être elle-même consolée : à quoi pourtant, sans rien montrer de faux, on voyait bien qu'elle faisait de son mieux pour s'acquitter d'un devoir pressant de bienséance sentie, mais qui se refuse au plus grand besoin. Le fréquent moucher répondait aux cris du prince son beau-frère. Quelques larmes amenées du spectacle, et souvent entretenues avec soin, fournissaient à l'art du mouchoir pour rougir et grossir les yeux et barbouiller le visage, et cependant le coup d'œil fréquemment dérobé se promenait sur l'assistance et sur la contenance de chacun.

Madame[2], rhabillée en grand habit, arriva hurlante, ne

1. Le duc de Berry était le fils bien-aimé de Monseigneur; celui-ci avait, au contraire, beaucoup moins d'affection pour le duc de Bourgogne, étant naturellement éloigné, dit Saint-Simon, de la contrainte et de l'austérité de ses mœurs. Ce jeune prince, « tout simple, tout saint, tout plein de ses devoirs, » n'en omettait aucun à l'égard de son père; mais, entre ces deux natures si différentes, le lien manquait, et la tendresse n'était guère possible.

2. Elisabeth de Bavière, deuxième femme et veuve de Monsieur, duc d'Or-

sachant bonnement pourquoi ni l'un ni l'autre, les inonda tous de ses larmes en les embrassant, fit retentir le château d'un renouvellement de cris, et fournit un spectacle bizarre d'une princesse qui se remet en cérémonie, en pleine nuit, pour venir pleurer et crier parmi une foule de femmes en déshabillé, presque en mascarade.

Madame la duchesse d'Orléans s'était éloignée des princes, et s'était assise, le dos à la galerie, vers la cheminée, avec quelques dames. Tout étant fort silencieux autour d'elles, ces dames peu à peu se retirèrent d'auprès d'elle et lui firent grand plaisir. Il n'y resta que la duchesse Sforze, la duchesse de Villeroy, madame de Castries, sa dame d'atour, et madame de Saint-Simon. Ravies de leur liberté, elles s'approchèrent en un tas, tout le long d'un lit de veille à pavillon et le joignant; et, comme elles étaient toutes affectées de même à l'égard de l'événement qui rassemblait là tout le monde, elles se mirent à en deviser tout bas ensemble dans ce groupe avec liberté.

Dans la galerie et dans ce salon il y avait plusieurs lits de veille, comme dans tout le grand appartement, pour la sûreté, où couchaient des suisses de l'appartement et des frotteurs, et ils y avaient été mis à l'ordinaire avant les mauvaises nouvelles de Meudon. Au fort de la conversation de ces dames, madame de Castries, qui touchait au lit, le sentit remuer et en fut fort effrayée, car elle l'était de tout, quoique avec beaucoup d'esprit. Un moment après elles virent un gros bras presque nu relever tout à coup le pavillon, qui leur montra un bon gros suisse entre deux draps, demi-éveillé et tout ébahi, très long à reconnaître son monde, qu'il regardait fixement l'un après l'autre, et qui enfin, ne jugeant pas à propos de se lever en si grande compagnie, se renfonça dans son lit et ferma son pavillon. Le bonhomme s'était apparemment couché avant que personne eût rien appris, et avait assez profondément dormi depuis pour ne s'être réveillé qu'alors. Les plus tristes spectacles sont assez souvent sujets aux contrastes les plus ridicules. Celui-ci fit rire quelques dames de là autour, et fit quelque peur à madame la duchesse d'Orléans et à ce qui causait avec elle

léans, frère unique de Louis XIV. Cette princesse, fort honnête, mais assez bizarre, a laissé des Mémoires et des Lettres : ces lettres ont été publiées.

d'avoir été entendues. Mais réflexion faite, le sommeil et la grossièreté du personnage les rassurèrent.

Il faut avouer que, pour qui est bien au fait de la carte intime d'une cour, les premiers spectacles d'événements rares de cette nature, si intéressante à tant de divers égards, sont d'une satisfaction extrême. Chaque visage vous rappelle les soins, les intrigues, les sueurs employés à l'avancement des fortunes, à la formation, à la force des cabales; les adresses à se maintenir et à en écarter d'autres, les moyens de toute espèce mis en œuvre pour cela; les liaisons plus ou moins avancées, les éloignements, les froideurs, les haines, les mauvais offices, les manèges, les avancements, les ménagements, les petitesses, les bassesses de chacun; le déconcertement des uns au milieu de leur chemin, au milieu ou au comble de leurs espérances; la stupeur de ceux qui en jouissaient en plein, le poids donné du même coup à leurs contraires et à la cabale opposée; la vertu de ressort qui pousse dans cet instant leurs menées et leurs concerts à bien, la satisfaction extrême et inespérée de ceux-là (et j'en étais des plus avant), la rage qu'en conçoivent les autres, leur embarras et leur dépit à le cacher. La promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes, à la faveur de ce premier trouble de surprise et de dérangement subit, la combinaison de tout ce qu'on y remarque, l'étonnement de ne pas trouver ce qu'on avait cru de quelques-uns, faute de cœur ou d'assez d'esprit en eux, et plus en d'autres qu'on n'avait pensé, tout cet amas d'objets vifs et de choses si importantes, forme un plaisir à qui sait le prendre, qui, tout peu solide qu'il devient, est un des plus grands, dont on puisse jouir dans une cour[1].

Je m'arrêtai donc à considérer le spectacle de ce vaste et tumultueux appartement. Cette sorte de désordre dura bien une heure. A la fin, M. le duc de Beauvilliers s'avisa qu'il était le temps de délivrer les deux princes d'un si fâcheux public. Il leur proposa qu'ils se retirassent dans leur appartement. Cet avis fut aussitôt embrassé....

L'horreur régnait à Meudon. Dès que le roi en fut parti,

1. Nul ne l'a goûté plus pleinement que Saint-Simon : on peut en juger par les traits qui animent cette vivante peinture. Il était doué, en effet, remarque Sainte-Beuve, dans un article relatif à Fénelon, « d'un double génie qu'on unit rarement à ce degré : il avait reçu de la nature le don de lire dans les esprits et dans les cœurs à travers les physionomies et les visages; et ce qu'il avait comme

tout ce qu'il y avait de gens de la cour le suivirent et s'entassèrent dans ce qui se trouva de carrosses et dans ce qu'il en vint aussitôt après. En un instant, Meudon se trouva vide. Cette foule de bas officiers de Monseigneur, et bien d'autres, errèrent toute la nuit dans les jardins. Plusieurs courtisans étaient partis épars à pied. La dissipation fut entière et la dispersion générale. Un ou deux valets au plus demeurèrent auprès du corps; et, ce qui est très digne de louange, La Vallière fut le seul des courtisans qui, ne l'ayant point abandonné pendant sa vie, ne l'abandonna point après sa mort. Il eut peine à trouver quelqu'un pour aller chercher des capucins pour venir prier Dieu auprès du corps.

Extrait des *Mémoires*[1], année 1711.

arraché avec une curiosité acharnée, il le rendait par écrit avec le même feu, avec la même ardeur et presque la même fureur de pinceau ».

1. Les *Mémoires* de Saint-Simon renferment une partie du règne de Louis XIV, les vingt et une années qui le terminent, la régence du duc d'Orléans et le commencement du règne de Louis XV. On sait qu'ils n'ont paru qu'assez longtemps après la mort de l'auteur, conformément à sa volonté. De son vivant, il les avait gardés *sous les plus sûres serrures*. Il n'a pas tenu à beaucoup de gens qui les redoutaient qu'ils ne parussent pas du tout. C'est seulement à la fin du dix-huitième siècle qu'il en a été donné un abrégé. Ces Mémoires offrent la contre-partie du siècle de Louis XIV, peint en beau par Voltaire. Mais la teinte sombre de l'humeur de Saint-Simon s'explique assez par le temps où il vécut. Il ne vit que les derniers rayons d'une gloire qui s'éclipsait et tous les personnages illustres de cette époque périssant l'un après l'autre, sans laisser de successeurs. Les talents cédèrent la place aux intrigues, les nobles ambitions aux rivalités mesquines de courtisans se disputant un regard du maître; et les faiblesses ou les fautes, que la bonne fortune avait jadis recouvertes de son éclat, se montrèrent dans tout leur jour.

MONTESQUIEU.

(1689-1755).

Montesquieu naquit au château de la Brède, près Bordeaux, en 1689, et mourut en 1755 à Paris. D'une famille de robe, et, comme son compatriote Montaigne, destiné dès l'enfance à la magistrature, il devenait à vingt-cinq ans (1714) conseiller au Parlement de Guyenne, et deux ans après, président à mortier de cette même compagnie[1]. Il remplit ces fonctions judiciaires jusqu'en 1728, date où il céda sa charge, voulant, disait-il, consacrer son temps à un ouvrage sur la législation, ce qui lui attirait cette épigramme, plus spirituelle que juste : « Ces messieurs quittent leur métier pour aller l'apprendre. » En 1728, Montesquieu appartenait déjà à l'Académie française. Ses premiers travaux avaient été des mémoires scientifiques et littéraires composés pour l'Académie de Bordeaux. Mais un livre, d'un genre bien différent, avait beaucoup plus fait pour la réputation de Montesquieu, quoique celui-ci l'eût publié sans le signer. Les *Lettres persanes* avaient paru en 1721, « le plus profond des livres frivoles, a dit Villemain, ce livre si bien écrit, si vif, si moqueur, si fait pour amuser le public après l'ennui des dernières années de Louis XIV, et pour le faire réfléchir après l'orgie de la Régence ». Les *Lettres persanes*, en effet, amusèrent la société parisienne avant de la faire réfléchir. Les hardiesses frondeuses et la liberté trop vive de certains tableaux, ce fut là ce qui plut d'abord à l'esprit du siècle, et plus tard seulement se dégagea ce qui est la meilleure partie de l'ouvrage, c'est-à-dire, l'expression déjà précise des grandes vérités sociales.

Cependant Montesquieu, curieux de connaître et d'étudier les peuples chez eux, entreprend en 1728 un grand voyage à travers l'Europe, visite successivement l'Allemagne, l'Italie, la Hollande, et séjourne en Angleterre pendant près de deux ans. De retour au château de la Brède, peu pressé de produire les idées nouvelles dont il s'est enrichi, il s'enferme dans une retraite sévère et écrit les *Considérations sur les Causes de la Grandeur et de la Décadence des Romains* (1734). Cet ouvrage, le mieux composé de tous ceux de Montesquieu, est resté le plus populaire. Sans doute, depuis Niebuhr, la critique historique a jeté plus de lumière sur les points traités par Montesquieu : les origines de Rome, ses institutions

1. Rappelons que les Parlements se divisaient en cinq chambres : la grand' chambre, la tournelle, les deux chambres des enquêtes et la chambre des requêtes. Ses membres étaient : un procureur général, deux avocats généraux, quatre-vingt-quatorze conseillers, deux présidents à mortier et un premier président. Le *mortier* (ainsi appelé par assimilation de forme avec un mortier) était le bonnet que portaient les présidents comme marque de leur dignité.

politiques et religieuses, ont été plus approfondies ; mais dans ses hautes parties, dans ses idées générales, l'œuvre de Montesquieu n'a pas fléchi, et c'est encore lui qui nous apprend le mieux les causes politiques de la grandeur et surtout de la décadence romaine, comme Bossuet les causes morales.

Ce fut huit ans après seulement, en 1742, que Montesquieu fit paraître à Genève son ouvrage capital : *De l'Esprit des Lois.* Montesquieu entend par *esprit* des lois les divers rapports que les lois ont avec la nature, l'origine, les mœurs des sociétés pour lesquelles elles ont été établies. « L'auteur, dit-il de lui-même dans la *Défense* de son ouvrage, embrasse toutes les institutions qui sont reçues parmi les hommes ; il distingue ces institutions, il examine celles qui conviennent le plus à la société et à chaque société ; il en cherche l'origine, il en découvre les causes physiques et morales ; il examine celles qui ont un degré de bonté par elles-mêmes et celles qui n'en ont aucune ; de deux pratiques pernicieuses, il cherche celle qui l'est le plus et celle qui l'est moins. Il a cru ses recherches utiles, parce que le bon sens consiste à connaître les nuances des choses. » Ces lignes essentielles indiquent clairement le but de Montesquieu. Sa pensée a été non de comparer les législations à un type idéal de la loi, pour en faire sortir une théorie politique nouvelle, un système de réforme future, mais surtout de donner la raison historique et morale des lois, en acceptant le fait même de leur durée comme une présomption en leur faveur. Montesquieu n'exige pas moins de toute loi positive, pour être digne de respect, qu'elle soit l'expression de la justice absolue, et c'est lui qui a écrit ces belles paroles : « Dire qu'il n'y a rien de juste ni d'injuste que ce qu'ordonnent ou défendent les lois positives, c'est dire qu'avant qu'on eût tracé des cercles, tous les rayons n'étaient pas égaux. » Montesquieu a vraiment ainsi créé la science politique en la fondant tout à la fois sur le principe de la justice éternelle et sur la comparaison approfondie des différentes constitutions.

Parmi les études détachées de Montesquieu, il faut compter au nombre de ses meilleures pages le *Dialogue de Sylla et d'Eucrate* et *Lysimaque.* La première est une explication donnée par Sylla lui-même de sa conduite politique ; la seconde, malgré un peu de raideur dans l'expression, est une admirable peinture du triomphe remporté par une âme stoïque sur les menaces et les violences du despotisme. Le style de Montesquieu est précis, rapide, « il réveille dans un seul trait, a bien dit Victorin Fabre, toute une succession d'idées, ou, dans une image vive et inattendue, il présente tout le résultat d'une méditation lente et profonde ». Montesquieu réunit deux qualités qui s'excluent souvent : la sévérité de la raison et la vivacité d'une imagination brillante [1].

1. La meilleure et la plus complète édition de Montesquieu est celle qui a été

Politique des Romains. Causes de leur agrandissement.

Dans le cours de tant de prospérités, où l'on se néglige pour l'ordinaire, le sénat agissait toujours avec la même profondeur; et, pendant que les armées consternaient[1] tout, il tenait à terre ceux qu'il avait abattus.

Il s'érigea en tribunal, qui jugea tous les peuples : à la fin de chaque guerre, il décidait des peines et des récompenses que chacun avait méritées. Il ôtait une partie du domaine du peuple vaincu pour la donner aux alliés; en quoi il faisait deux choses : il attachait à Rome des rois dont elle avait peu à craindre et beaucoup à espérer, et il en affaiblissait d'autres dont elle n'avait rien à espérer et tout à craindre.

Quand ils avaient plusieurs ennemis sur les bras, ils accordaient une trêve au plus faible, qui se croyait heureux de l'obtenir, comptant pour beaucoup d'avoir différé sa ruine. Lorsque l'on était occupé à une grande guerre, le sénat dissimulait toutes sortes d'injures, et attendait dans le silence que le temps de la punition fût venu : que si quelque peuple lui envoyait les coupables, il refusait de les punir, aimant mieux tenir toute la nation pour criminelle et se réserver une vengeance utile[2].

Comme ils faisaient à leurs ennemis des maux inconcevables, il ne se formait guère de ligue contre eux : car celui qui était le plus éloigné du péril ne voulait pas s'en approcher. Par là ils recevaient rarement la guerre, mais la faisaient toujours dans le temps, de la manière et avec ceux qu'il leur convenait : et, de tant de peuples qu'ils attaquèrent, il y en a bien peu qui n'eussent souffert toutes sortes d'injures, si on avait voulu les laisser en paix.

Leur coutume étant de parler toujours en maîtres, les

donnée par M. Laboulaye, en sept volumes, chez Garnier. — Lire sur Montesquieu : son *Éloge*, par d'Alembert; la XIVe et la XVe leçon du *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle*, de Villemain; le chapitre sur Montesquieu dans l'*Histoire de la Philosophie morale et politique dans l'Antiquité et dans les temps modernes*, par M. P. Janet (liv. IV, section II, chap. I), et pour la partie biographique, *la Vie et les Œuvres de Montesquieu*, par M. L. Vian (1878).

1. Montesquieu rend à ce verbe sa signification primitive et toute latine : *abattre, renverser*. Il ne se dit plus guère aujourd'hui que de l'abattement moral.

2. On peut revoir sur la conduite du sénat un passage de Bossuet cité dans les *Morceaux choisis* des Classes de grammaire (p. 98).

ambassadeurs qu'ils envoyaient chez les peuples qui n'avaient point encore senti leur puissance étaient sûrement maltraités : ce qui était un prétexte sûr pour faire une nouvelle guerre. Comme ils ne faisaient jamais la paix de bonne foi, et que, dans le dessein d'envahir tout, leurs traités n'étaient proprement que des suspensions de guerre[1], ils y mettaient des conditions qui commençaient toujours la ruine de l'État qui les acceptait. Ils faisaient sortir les garnisons des places fortes, ou bornaient le nombre des troupes de terre, ou se faisaient livrer les chevaux ou les éléphants; et, si ce peuple était puissant sur la mer, ils l'obligeaient de brûler ses vaisseaux, et quelquefois d'aller habiter plus avant dans les terres. Après avoir détruit les armées d'un prince, ils ruinaient ses finances par des taxes excessives ou un tribut, sous prétexte de lui faire payer les frais de la guerre : nouveau genre de tyrannie qui le forçait d'opprimer ses sujets et de perdre leur amour.

Lorsqu'ils accordaient la paix à quelque prince, ils prenaient quelqu'un de ses frères ou de ses enfants en otage[2] : ce qui leur donnait le moyen de troubler son royaume à leur fantaisie. Quand ils avaient le plus proche héritier, ils intimidaient le possesseur; s'ils n'avaient qu'un prince d'un degré éloigné, ils s'en servaient pour animer les révoltes des peuples. Quand quelque prince ou quelque peuple s'était soustrait de l'obéissance de son souverain, ils lui accordaient d'abord le titre d'allié du peuple romain, et par là ils le rendaient sacré et inviolable : de manière qu'il n'y avait point de roi, quelque grand qu'il fût, qui pût un moment être sûr de ses sujets, ni même de sa famille.

Quoique le titre de leur allié fût une espèce de servitude, il était néanmoins très recherché : car on était sûr que l'on

1. L'histoire des Fourches Caudines est l'exemple le plus saillant de cette habileté du sénat romain à éluder les conditions d'un traité. Tite-Live, qui s'applique toujours à justifier sa patrie, prétend que le sénat n'était pas lié par la parole des consuls, parce qu'en l'absence des féciaux il ne pouvait y avoir, à proprement parler, un traité (*fœdus*), mais une simple convention (*sponsio*) (liv. IX; ch. 1). Les Romains n'avaient guère le droit de parler de la *foi punique* avec tant d'indignation.

2. Corneille, dans sa tragédie de *Nicomède*, a mis en action cette politique insidieuse des Romains et ce honteux abaissement des rois. On peut voir dans les *Morceaux choisis* des Classes de grammaire (p. 58) les extraits que nous avons donnés de cette tragédie.

ne recevait d'injures que d'eux, et l'on avait sujet d'espérer qu'elles seraient moindres : ainsi, il n'y avait point de services que les peuples et les rois ne fussent prêts de rendre[1], ni de bassesses qu'ils ne fissent pour l'obtenir. Lorsqu'ils voyaient que deux peuples étaient en guerre, quoiqu'ils n'eussent aucune alliance ni rien à démêler avec l'un ni avec l'autre, ils ne laissaient pas de paraître sur la scène, et, comme nos chevaliers errants, ils prenaient le parti du plus faible. C'était, dit Denys d'Halicarnasse, une ancienne coutume des Romains d'accorder toujours leur secours à quiconque venait l'implorer.

Ces coutumes des Romains n'étaient point quelques faits particuliers arrivés par hasard; c'étaient des principes toujours constants; et cela se peut voir aisément : car les maximes dont ils firent usage contre les plus grandes puissances furent précisément celles qu'ils avaient employées dans les commencements contre les petites villes qui étaient autour d'eux.

Maîtres de l'univers, ils s'en attribuèrent tous les trésors : ravisseurs moins injustes en qualité de conquérants qu'en qualité de législateurs. Ayant su que Ptolémée, roi de Chypre, avait des richesses immenses, ils firent une loi, sur la proposition d'un tribun, par laquelle ils se donnèrent l'hérédité d'un homme vivant et la confiscation d'un prince allié.

Bientôt la cupidité des particuliers acheva d'enlever ce qui avait échappé à l'avarice publique. Les magistrats et les gouverneurs vendaient aux rois leurs injustices. Deux compétiteurs se ruinaient à l'envi pour acheter une protection toujours douteuse contre un rival qui n'était pas entièrement épuisé : car on n'avait pas même cette justice des

1. Suivant les règles actuelles, il faudrait *prêt à* dans ce tour de phrase. « *Près de*, disent nos grammairiens, est une locution prépositive qui signifie *sur le point de ; prêt à*, adjectif, a le sens de *disposé à*, et s'accorde avec le mot qu'il qualifie. » En réalité, les grands écrivains du dix-septième-siècle ont tous employé *près de* pour *disposé à*. Molière dans *Mélicerte* (scène II, acte V) :

Vous n'avez qu'à parler, je suis *prêt d'*obéir.

Racine dans *Phèdre* (acte V, scène V) :

Qu'il vienne me parler, je suis *prêt de* l'entendre.

Les exemples ne sont pas moins nombreux chez les prosateurs. Bouhours, dans ses *Remarques nouvelles*, nous apprend même que le bon usage donnait la préférence à *prêt de* quand il voulait dire *sur le point de*.

brigands, qui portent une certaine probité dans l'exercice du crime. Enfin, les droits légitimes ou usurpés ne se soutenaient que par de l'argent; les princes, pour en avoir, dépouillaient les temples, confisquaient les biens des plus riches citoyens : on faisait mille crimes pour donner aux Romains tout l'argent du monde.

Mais rien ne servit mieux Rome que le respect qu'elle imprima à la terre. Elle mit d'abord les rois dans le silence, et les rendit comme stupides[1]. Il ne s'agissait pas du degré de leur puissance; mais leur personne propre était attaquée. Risquer une guerre, c'était s'exposer à la captivité, à la mort, à l'infamie du triomphe. Ainsi des rois qui vivaient dans le faste et dans les délices n'osaient jeter des regards fixes sur le peuple romain ; et, perdant le courage, ils attendaient de leur patience et de leurs bassesses quelque délai aux misères dont ils étaient menacés.

Remarquez, je vous prie, la conduite des Romains. Après la défaite d'Antiochus, ils étaient maîtres de l'Afrique, de l'Asie et de la Grèce, sans y avoir presque de villes en propre. Il semblait qu'ils ne conquissent que pour donner; mais ils restaient si bien les maîtres, que, lorsqu'ils faisaient la guerre à quelque prince, ils l'accablaient, pour ainsi dire, du poids de tout l'univers.

Considérations sur les Causes de la Grandeur des Romains et de leur Décadence, chap. VI.

Charlemagne et Louis le Débonnaire.

Charlemagne mit un tel tempérament[2] dans les ordres de l'État, qu'ils furent contre-balancés, et qu'il resta le maître. Tout fut uni par la force de son génie. Il mena continuellement la noblesse d'expédition en expédition; il ne lui laissa pas le temps de former des desseins, et l'occupa tout entière à suivre les siens. L'empire se maintint par la grandeur du chef : le prince était grand, l'homme l'était davantage. Les

1. *Consternés, interdits*, tel était le sens de cet adjectif conforme à son étymologie latine (*stupere*).

2. *Équilibre, mesure*, du mot latin, *temperare*, qui signifie primitivement *mélanger* dans de justes proportions.

rois ses enfants furent ses premiers sujets, les instruments de son pouvoir, et les modèles de l'obéissance. Il fit d'admirables règlements; il fit plus : il les fit exécuter. Son génie se répandit sur toutes les parties de l'empire. On voit dans les lois de ce prince un esprit de prévoyance qui comprend tout et une certaine force qui entraîne tout. Les prétextes pour éluder les devoirs sont ôtés, les négligences corrigées, les abus réformés ou prévenus[1]. Il savait punir; il savait encore mieux pardonner. Vaste dans ses desseins, simple dans l'exécution, personne n'eut à un plus haut degré l'art de faire les plus grandes choses avec facilité et les difficiles avec promptitude. Il parcourait sans cesse son vaste empire, portant la main partout où il allait tomber. Les affaires renaissaient de toutes parts, il les finissait de toutes parts. Jamais prince ne sut mieux braver les dangers, jamais prince ne les sut mieux éviter. Il se joua de tous les périls, et particulièrement de ceux qu'éprouvent presque toujours les grands conquérants, je veux dire les conspirations. Ce prince prodigieux était extrêmement modéré; son caractère était doux, ses manières simples; il aimait à vivre avec les gens de sa cour. Il mit une règle admirable dans sa dépense, il fit valoir ses domaines avec sagesse, avec attention, avec économie; un père de famille pourrait apprendre dans ses lois à gouverner sa maison[2]. On voit dans ses capitulaires la source pure et sacrée d'où il tira ses richesses. Je ne dirai plus qu'un mot : il ordonnait qu'on vendît les œufs des basses-cours de ses domaines et les herbes inutiles de ses jardins[3] et il avait distribué à ses peuples toutes les richesses des Lombards, et les immenses trésors de ces Huns qui avaient dépouillé l'univers[4].....

1. Voy. son capitulaire III de l'an 811, le cap. I de l'an 812 et autres. (M.)

2. Voy. le capitulaire *de villis* de l'an 800; son cap. II de l'an 813 et le liv. V des capitulaires, art. 303. (M.)

3. Capitulaire *de villis*, art. 39. Voy. tout ce capitulaire, qui est un chef-d'œuvre de prudence, de bonne administration et d'économie. (M.)

3. Cet admirable résumé du règne de Charlemagne trouverait son développement naturel dans les *Essais sur l'Histoire de France* par Guizot (voy. le quatrième essai, chap. III). « Charlemagne le premier, dit l'historien, s'éleva aux idées de gouvernement, de nation, de loi, d'ordre public, et voulut, en régnant, faire autre chose qu'assouvir des passions ou des caprices personnels. Il ne fonda point des institutions libres, il ne soumit point sa volonté au contrôle et au concours nécessaire de forces indépendantes; il s'appliqua, au contraire, à la rendre partout présente et partout souveraine. Mais, ce que nul n'avait fait avant lui, ce que, pendant plusieurs siècles, ne devait tenter aucun de ses successeurs, il

Auguste, étant en Égypte, fit ouvrir le tombeau d'Alexandre. On lui demanda s'il voulait qu'on ouvrît ceux des Ptolémées; il dit qu'il avait voulu voir le roi, et non pas les morts. Ainsi, dans l'histoire de cette seconde race, on cherche Pépin et Charlemagne; on voudrait voir les rois, et non pas les morts.

Un prince[1], jouet de ses passions, et dupe de ses vertus mêmes; un prince qui ne connut jamais sa force ni sa faiblesse; qui ne sut se concilier ni la crainte ni l'amour; qui, avec peu de vices dans le cœur, avait toutes sortes de défauts dans l'esprit, prit en main les rênes de l'empire que Charlemagne avait tenues.

Dans le temps que l'univers est en larmes après la mort de son père; dans cet instant d'étonnement où tout le monde demande Charles, et ne le trouve plus; dans le temps qu'il hâte ses pas pour aller remplir sa place, il envoie devant lui des gens affidés pour arrêter ceux qui avaient contribué au désordre de la conduite de ses sœurs. Cela causa de sanglantes tragédies. C'étaient des imprudences bien précipitées. Il commença à venger les crimes domestiques avant d'être arrivé au palais, et à révolter les esprits avant d'être le maître.

Il fit crever les yeux à Bernard, roi d'Italie, son neveu, qui était venu implorer sa clémence, et qui mourut quelques jours après; cela multiplia ses ennemis. La crainte qu'il en eut le détermina à faire tondre ses frères; cela en augmenta encore le nombre. Ces deux articles lui furent bien reprochés [2] : on ne manqua pas de dire qu'il avait violé son serment, et les promesses solennelles qu'il avait faites à son père le jour de son couronnement[3].

Après la mort de l'impératrice Hirmengarde, dont il avait trois enfants[4], il épousa Judith : il en eut un fils; et bientôt,

gouverna ses sujets pour eux-mêmes, et non pour lui seul, d'après des idées générales, avec des intentions publiques, préoccupé des besoins sociaux en même temps que de ses propres intérêts. C'est là ce qui, du cinquième au treizième siècle, fait de lui un homme unique et immense. Au milieu de la barbarie universelle, il n'appartenait qu'au plus noble génie de concevoir ainsi la royauté hors de l'égoïsme, et de considérer la société, non comme la proie de la force, mais comme le but du pouvoir. »

1. Louis le Débonnaire.

2. On peut voir les détails de sa dégradation dans Mézeray (tome 1, p. 506).

3. Il lui ordonna d'avoir pour ses sœurs, ses frères et ses neveux une clémence sans bornes, *indeficientem misericordiam*. (M.)

4. Lothaire, Pépin et Louis. Par une imprudence qui fut l'origine de tous ses

mêlant les complaisances d'un vieux mari avec toutes les faiblesses d'un vieux roi, il mit un désordre dans sa famille, qui entraîna la chute de la monarchie [1].

Il changea sans cesse les partages qu'il avait faits à ses enfants. Cependant ces partages avaient été confirmés tour à tour par ses serments, ceux de ses enfants et ceux des seigneurs. C'était vouloir tenter la fidélité de ses sujets; c'était chercher à mettre de la confusion, des scrupules et des équivoques dans l'obéissance; c'était confondre les droits divers des princes, dans un temps surtout où, les forteresses étant rares, le premier rempart de l'autorité était la foi promise et la foi reçue. On sent quel échec l'autorité souveraine reçut deux fois par la prison de ce prince et sa pénitence publique. On avait voulu dégrader le roi, on dégrada la royauté.

On a d'abord de la peine à comprendre comment un prince qui avait plusieurs bonnes qualités, qui ne manquait pas de lumières, qui aimait naturellement le bien, et, pour tout dire, enfin, le fils de Charlemagne, put avoir des ennemis si nombreux, si violents, si irréconciliables, si ardents à l'offenser, si insolents dans son humiliation, si déterminés à le perdre[2] : et ils l'auraient perdu deux fois sans retour, si ses enfants, dans le fond plus honnêtes gens qu'eux, eussent pu suivre un projet et convenir de quelque chose.

Mais la force que Charlemagne avait mise dans la nation subsista assez sous Louis le Débonnaire pour que l'État pût se maintenir dans sa grandeur et être respecté des étrangers. Ce prince avait l'esprit faible; mais la nation était guerrière. L'autorité se perdait au dedans, sans que la puissance parût diminuer au dehors[3].

De l'Esprit des Lois, liv. XXXI, chap. XVIII.

malheurs, Louis le Débonnaire leur avait partagé, dès leur enfance, tous ses États : à Lothaire, associé à l'empire, il avait assuré la Neustrie; à Pepin, l'Aquitaine; à Louis, la Bavière.

1. Judith était fille d'un seigneur bavarois. Elle obtint pour son fils Charles un apanage composé de quelques parties de l'Allemagne sur le haut Rhin, d'une partie de la Bourgogne et du pays des Suisses et des Grisons. Ce nouvel État, mal formé, sans unité, fut appelé le *royaume de la Rhétie*.

2. « Tanto enim odio laborabat, ut tæderet eos vitâ ipsius », dit l'auteur incertain de la vie de Louis le Débonnaire, dans le recueil de Duchesne. (M.)

3. On peut voir, dans l'ouvrage cité de Guizot, le troisième essai intitulé : *Des Causes de la Chute des Mérovingiens et des Carlovingiens.*

Dialogue de Sylla et d'Eucrate[1].

Quelques jours après que Sylla se fut démis de la dictature, j'appris que la réputation que j'avais parmi les philosophes lui faisait souhaiter de me voir. Il était à sa maison de Tibur, où il jouissait des premiers moments tranquilles de sa vie. Je ne sentis point devant lui le désordre où nous jette ordinairement la présence des grands hommes. Et, dès que nous fûmes seuls : « Sylla, lui dis-je, vous vous êtes donc mis vous-même dans cet état de médiocrité qui afflige presque tous les humains? Vous avez renoncé à cet empire que votre gloire et vos vertus[2] vous donnaient sur tous les hommes? La fortune semble être gênée de ne plus vous élever aux honneurs. »

« Eucrate, me dit-il, si je ne suis plus en spectacle à l'univers, c'est la faute des choses humaines, qui ont des bornes, et non pas la mienne. J'ai cru avoir rempli ma destinée dès que je n'ai plus eu à faire de grandes choses. Je n'étais point fait pour gouverner tranquillement un peuple esclave. J'aime à remporter des victoires, à fonder ou détruire des États, à faire des ligues, à punir un usurpateur; mais pour ces minces détails de gouvernement où les génies médiocres ont tant d'avantages, cette lente exécution des lois, cette discipline d'une milice tranquille, mon âme ne saurait s'en occuper. »

« Il est singulier, lui dis-je, que vous ayez porté tant de délicatesse dans l'ambition. Nous avons bien vu des grands hommes peu touchés du vain éclat et de la pompe qui entourent ceux qui gouvernent; mais il y en a bien peu

1. « Comme œuvre historique, dit Villemain dans son *Éloge de Montesquieu*, ce morceau est un incomparable modèle de l'art de pénétrer un caractère et d'y saisir, à travers la diversité des actions, le principe unique et dominant qui faisait agir. » Ajoutons cependant qu'il y a quelque danger à réduire toute la conduite d'un homme à une seule pensée ; si la peinture est d'un effet plus saisissant, elle aura peut-être moins de vérité. Les rouages de l'esprit sont plus complexes que ceux du corps : la nature mobile de l'homme se prête mal à cette unité toujours un peu artificielle. Aussi le Sylla de l'histoire n'est-il pas toujours le Sylla du *dialogue*, et il est permis sur ce point d'opposer Montesquieu à lui-même. Voy. particulièrement les chap. XI et XIII de la *Grandeur et Décadence des Romains*.

2. Ce mot, au dix-huitième siècle, désignait souvent toute faculté éminente de l'âme ou de l'esprit.

qui n'aient été sensibles au plaisir de gouverner et de faire rendre à leur fantaisie le respect qui n'est dû qu'aux lois. »

« Et moi, me dit-il, Eucrate, je n'ai jamais été si peu content que lorsque je me suis vu maître absolu dans Rome, que j'ai regardé autour de moi, et que je n'ai trouvé ni rivaux ni ennemis. »

« Seigneur, vous changez toutes mes idées, de la façon dont je vous vois agir. Je croyais que vous aviez de l'ambition, mais aucun amour pour la gloire : je voyais bien que votre âme était haute; mais je ne soupçonnais pas qu'elle fût grande : tout, dans votre vie, semblait me montrer un homme dévoré du désir de commander, et qui, plein des plus funestes passions, se chargeait avec plaisir de la honte, des remords et de la bassesse même, attachés à la tyrannie. Car enfin vous avez tout sacrifié à votre puissance : vous vous êtes rendu redoutable à tous les Romains, vous avez exercé sans pitié les fonctions de la plus terrible magistrature qui fut jamais. Le sénat ne vit qu'en tremblant un défenseur si impitoyable. Quelqu'un vous dit : — Sylla, jusqu'à quand répandras-tu le sang romain ? veux-tu ne commander qu'à des murailles ? — Pour lors[1] vous publiâtes ces tables qui décidèrent de la vie et de la mort de chaque citoyen. »

« Et c'est tout le sang que j'ai versé qui m'a mis en état de faire la plus grande de toutes mes actions. Si j'avais gouverné les Romains avec douceur, quelle merveille que l'ennui, que le dégoût, qu'un caprice, m'eussent fait quitter le gouvernement ? Mais je me suis démis de la dictature dans le temps qu'il n'y avait pas un seul homme dans l'univers qui ne crût que la dictature était mon seul asile. J'ai paru devant les Romains, citoyen au milieu de mes concitoyens; et j'ai osé leur dire : Je suis prêt à rendre compte de tout le sang que j'ai versé pour la république; je répondrai à tous ceux qui viendront me demander leur père, leur fils ou leur frère[2]. — Tous les Romains se sont tus devant moi. »

« Cette belle action dont vous me parlez me paraît bien imprudente. Il est vrai que vous avez eu pour vous le nou-

1. Locution peu usitée aujourd'hui. Montesquieu l'emploie comme synonyme d'*alors*.

2. Jouy, dans sa tragédie de *Sylla*, s'est plusieurs fois heureusement inspiré de

vel étonnement dans lequel vous avez mis les Romains ; mais comment osâtes-vous leur parler de vous justifier, et de prendre pour juges des gens qui vous devaient tant de vengeances ?

« Quand toutes vos actions n'auraient été que sévères pendant que vous étiez le maître, elles devenaient des crimes affreux dès que vous ne l'étiez plus. »

« Vous appelez des crimes, me dit-il, ce qui a fait le salut de la république. Vouliez-vous que je visse tranquillement des sénateurs trahir le sénat pour ce peuple, qui, s'imaginant que la liberté doit être aussi extrême que le peut être l'esclavage, cherchait à abolir la magistrature même ?.... »

« Il faut que je l'avoue, Sylla, vous m'étonnez. Quoi ! c'est pour le bien de votre patrie que vous avez versé tant de sang ? et vous avez eu de l'attachement pour elle ! »

« Eucrate, me dit-il, je n'eus jamais cet amour dominant pour la patrie dont nous trouvons tant d'exemples dans les premiers temps de la république, et j'aime autant Coriolan, qui porte la flamme et le fer jusqu'aux murailles de sa ville ingrate, qui fait repentir chaque citoyen de l'affront que lui a fait chaque citoyen, que celui qui chassa les Gaulois du Capitole. Je ne me suis jamais piqué d'être l'esclave ni l'idolâtre de la société de mes pareils ; et cet amour tant vanté est une passion trop populaire pour être compatible avec la hauteur de mon âme. Je me suis uniquement conduit par mes réflexions, et surtout par le mépris que j'ai eu pour les hommes. On peut juger, par la manière dont j'ai traité le seul grand peuple de l'univers, de l'excès de ce mépris pour tous les autres.

« J'ai cru qu'étant sur la terre il fallait que j'y fusse libre. Si j'étais né chez les barbares, j'aurais moins cherché à usurper le trône pour commander que pour ne pas obéir. Né

Montesquieu. On peut voir l'acte V, scène IV, où Sylla marque fortement, en parlant de son abdication, son profond mépris pour ses ennemis :

J'ai vécu, j'ai régné ; maintenant je veux vivre !
Je rejette la coupe où le pouvoir s'enivre.
J'ai gouverné le monde à mes ordres soumis,
Et j'impose silence à tous mes ennemis ;
Leur haine ne saurait atteindre ma mémoire :
J'ai mis entre eux et moi l'abîme de ma gloire....

Cependant Plutarque raconte (*Vie de Sylla*, chap. XLIII) qu'un jeune homme osa suivre Sylla jusque sur le seuil de sa maison, en l'accablant d'injures. Le vieux général continua sa marche, et ne dit que ces mots : « Cet adolescent fera qu'après moi personne n'abdiquera plus une telle magistrature. »

dans une république, j'ai obtenu la gloire des conquérants en ne cherchant que celle des hommes libres.

« Lorsque avec mes soldats je suis entré dans Rome, je ne respirais ni la fureur ni la vengeance. J'ai jugé sans haine, mais aussi sans pitié, les Romains étonnés. — Vous étiez libres, ai-je dit, et vous vouliez vivre esclaves ! Non. Mais mourez, et vous aurez l'avantage de mourir citoyens d'une ville libre. —

« J'ai cru qu'ôter la liberté à une ville dont j'étais citoyen était le plus grand des crimes. J'ai puni ce crime-là ; et je ne me suis point embarrassé si j'étais le bon ou le mauvais génie de la république. Cependant le gouvernement de nos pères a été rétabli ; le peuple a expié tous les affronts qu'il avait faits aux nobles ; la crainte a suspendu les jalousies, et Rome n'a jamais été si tranquille[1].

« Vous voilà instruit de ce qui m'a déterminé à toutes les sanglantes tragédies que vous avez vues. Si j'avais vécu dans ces jours heureux de la république où les citoyens, tranquilles dans leurs maisons, rendaient aux dieux une âme libre, vous m'auriez vu passer ma vie dans cette retraite, que je n'ai obtenue que par tant de sang et de sueur. »

« Seigneur, lui dis-je, il est heureux que le Ciel ait épargné au genre humain le nombre des hommes tels que vous. Nés pour la médiocrité, nous sommes accablés par les esprits sublimes. Pour qu'un homme soit au-dessus de l'humanité, il en coûte trop cher à tous les autres.

« Mais si, pour vous empêcher d'être esclave, il vous a fallu usurper la dictature, comment avez-vous osé la rendre? Le peuple romain, dites-vous, vous a vu désarmé, et n'a point attenté sur votre vie. C'est un danger auquel vous avez échappé : un plus grand danger peut vous attendre. Il peut vous arriver de voir quelque jour un grand criminel jouir de votre modération, et vous confondre dans la foule d'un peuple soumis. »

1. Rome, en proie aux fureurs des partis triomphants,
Mourante sous les coups de ses propres enfants,
Invoquait à la fois mon bras et mon génie ;
Je me fis dictateur ; je sauvai la patrie.
A l'antique sénat je rendis le pouvoir ;
Le peuple mutiné rentra dans le devoir.

(JOUY, *Sylla*, acte V, scène IV.)

« J'ai un nom[1], me dit-il, et il me suffit pour ma sûreté et celle du peuple romain. Ce nom arrête toutes les entreprises, et il n'y a point d'ambition qui n'en soit épouvantée. Sylla respire, et son génie est plus puissant que celui de tous les Romains. Sylla a autour de lui Chéronée, Orchomène et Signion; Sylla a donné à chaque famille de Rome un exemple domestique et terrible : chaque Romain m'aura toujours devant les yeux; et, dans ses songes même, je lui apparaîtrai couvert de sang; il croira voir les funestes tables, et lire son nom à la tête des proscrits. On murmure en secret contre mes lois; mais elles ne seront pas effacées par des flots même de sang romain. Ne suis-je pas au milieu de Rome? Vous trouverez encore chez moi le javelot que j'avais à Orchomène et le bouclier que je portai sur les murailles d'Athènes. Parce que je n'ai point de licteurs, en suis-je moins Sylla? J'ai pour moi le sénat, avec la justice et les lois; le sénat a pour lui mon génie, ma fortune et ma gloire. »

« J'avoue, lui dis-je, que, quand on a une fois fait trembler quelqu'un, on conserve presque toujours quelque chose de l'avantage qu'on a pris. »

« Sans doute, me dit-il. J'ai étonné les hommes, et c'est beaucoup. Repassez dans votre mémoire l'histoire de ma vie : vous verrez que j'ai tout tiré de ce principe, et qu'il a été l'âme de toutes mes actions. Ressouvenez-vous de mes démêlés avec Marius : je fus indigné de voir un homme sans nom, fier de la bassesse de sa naissance, entreprendre de ramener les premières familles de Rome dans la foule du peuple; et, dans cette situation, je portais tout le poids d'une grande âme. J'étais jeune, et je me résolus[2] de me mettre en état de demander compte à Marius de ses mépris. Pour cela, je l'attaquai avec ses propres armes, c'est-à-dire par des victoires contre les ennemis de la république.

« Lorsque, par le caprice du sort, je fus obligé de sortir

1. Sylla n'avait pas seulement un nom, mais des partisans dévoués qui avaient tout intérêt à protéger sa retraite contre les entreprises de ses ennemis. « Il avait donné des établissements à quarante-sept légions dans divers endroits de l'Italie. Ces gens-là, dit Appien, regardant leur fortune comme attachée à sa vie, veillaient à sa sûreté et étaient toujours prêts à le secourir où à le venger. » *Grandeur et Décadence des Romains*, chap XI.

2. Il serait plus correct de dire *je résolus*, etc. Le verbe pronominal *se résoudre* est toujours suivi de la préposition *à*, et signifie *prendre une résolution qui coûte un effort, un sacrifice.*

de Rome, je me conduisis de même : j'allai faire la guerre à Mithridate; et je crus détruire Marius à force de vaincre l'ennemi de Marius. Pendant que je laissais ce Romain jouir de son pouvoir sur la populace, je multipliais ses mortifications, et je le forçais tous les jours d'aller au Capitole rendre grâces aux dieux des succès dont je le désespérais. Je lui faisais une guerre de réputation plus cruelle cent fois que celle que mes légions faisaient au roi barbare. Il ne sortait pas un seul mot de ma bouche qui ne marquât mon audace; et mes moindres actions, toujours superbes, étaient pour Marius de funestes présages. Enfin, Mithridate demanda la paix : les conditions étaient raisonnables, et si Rome avait été tranquille, ou si ma fortune n'avait pas été chancelante, je les aurais acceptées[1]. Mais le mauvais état de mes affaires m'obligea de les rendre plus dures; j'exigeai qu'il détruisît sa flotte, et qu'il rendît aux rois ses voisins tous les États dont il les avait dépouillés. — Je te laisse, lui dis-je, le royaume de tes pères, à toi qui devrais me remercier de ce que je te laisse la main avec laquelle tu as signé l'ordre de faire mourir en un jour cent mille Romains. — Mithridate resta immobile; et Marius, au milieu de Rome, en tremble.

« Cette même audace, qui m'a si bien servi contre Mithridate, contre Marius, contre son fils, contre Thélésinus, contre le peuple, qui a soutenu toute ma dictature, a aussi défendu ma vie le jour que je l'ai quittée; et ce jour assure ma liberté pour jamais. »

« Seigneur, lui dis-je, Marius raisonnait comme vous, lorsque, couvert du sang de ses ennemis et de celui des Romains, il montrait cette audace que vous avez punie. Vous avez bien pour vous quelques victoires de plus et de plus grands excès. Mais, en prenant la dictature, vous avez donné l'exemple du crime que vous avez puni. Voilà l'exemple qui sera suivi, et non pas celui d'une modération qu'on ne fera qu'admirer.

« Quand les dieux ont souffert que Sylla se soit[2] impunément fait dictateur dans Rome, ils y ont proscrit la

1. On peut lire sur Mithridate une fort belle page de Montesquieu dans l'*Esprit des lois*, liv. XXI, ch. XII.

2. On dirait aujourd'hui que *Sylla se fût impunément*..... Le rapport grammatical des modes n'est pas toujours observé par nos meilleurs écrivains. Ainsi Bossuet : « Où a-t-on pris qu'il n'y ait pas en Dieu une justice dont celle qui reluit en vous ne *soit* qu'une étincelle? »

liberté pour jamais. Il faudrait qu'ils fissent trop de miracles pour arracher à présent du cœur de tous les capitaines romains l'ambition de régner. Vous leur avez appris qu'il y avait une voie bien plus sûre pour aller à la tyrannie et la garder sans péril. Vous avez divulgué ce fatal secret, et ôté ce qui fait seul les bons citoyens d'une république trop riche et trop grande, le désespoir de pouvoir l'opprimer. »

Il changea de visage et se tut un moment. « Je ne crains, me dit-il avec émotion, qu'un homme, dans lequel je crois voir plusieurs Marius[1]. Le hasard, ou bien un destin plus fort, me l'a fait épargner. Je le regarde sans cesse ; j'étudie son âme; il y cache des desseins profonds; mais, s'il ose jamais former celui de commander à des hommes que j'ai faits mes égaux, je jure, par les dieux, que je punirai son insolence[2]. »

La progression de la surprise est un effet du beau.

Ce qui fait les grandes beautés, c'est lorsqu'une chose est telle que la surprise est d'abord médiocre, qu'elle se soutient, augmente et nous mène ensuite à l'admiration. Les ouvrages de Raphaël frappent peu au premier coup d'œil : il imite si bien la nature[3] que l'on n'en est d'abord pas plus étonné que si l'on voyait l'objet même, lequel ne causerait point de surprise. Mais une expression extraordinaire, un coloris plus fort, une attitude bizarre d'un peintre moins bon nous saisit du premier coup d'œil parce qu'on n'a pas coutume de la voir ailleurs. On peut comparer Raphaël à Virgile et

1. Plutarque, *Vie de César*, ch. I.

2. « Montesquieu, dit Villemain dans l'*Éloge* cité plus haut, n'a présenté que Sylla sur la scène ; mais Sylla rappelle Marius, et il prédit César. Rome est désormais moins forte que les grands hommes qu'elle produit : la liberté est perdue ; et l'on découvre dans l'avenir toutes les tyrannies qui naîtront d'un esclavage passager, mais une fois souffert. »

3. Au dix-huitième siècle l'art était considéré comme une imitation embellie de la nature. Cette théorie était superficielle et étroite. L'esthétique moderne fait avant tout de l'art une expression visible de l'idée. La nature est le premier élément de l'art ; mais son élément supérieur est la pensée que l'artiste y ajoute. Un philosophe contemporain, M. Caro, a dit ce mot à la fois juste et profond : « Un paysage est un état de l'âme. » Voir aussi sur ce sujet de très fines observations dans le livre de M. Martha intitulé *la Délicatesse dans l'Art*, pages 80 et suivantes.

les peintres de Venise, avec leurs attitudes forcées, à Lucain : Virgile, plus naturel, frappe d'abord moins pour frapper ensuite plus ; Lucain frappa d'abord plus pour frapper ensuite moins.

L'exacte proportion de la fameuse église de Saint-Pierre [1] fait qu'elle ne paraît pas d'abord aussi grande qu'elle l'est : car nous ne savons d'abord où nous prendre pour juger de sa grandeur. Si elle était moins large, nous serions frappés de sa longueur ; si elle était moins longue nous le serions de sa largeur. Mais à mesure que l'on examine, l'œil la voit s'agrandir, l'étonnement augmente. On peut la comparer aux Pyrénées, où l'œil, qui croyait d'abord les mesurer, découvre des montagnes derrière les montagnes et se perd toujours davantage.

Il arrive souvent que notre âme sent du plaisir lorsqu'elle a un sentiment qu'elle ne peut pas démêler elle-même, et qu'elle voit une chose absolument différente de ce qu'elle sait être : ce qui lui donne un sentiment de surprise dont elle ne peut pas sortir. En voici un exemple. Le dôme de Saint-Pierre est immense. On sait que Michel-Ange, voyant le Panthéon, qui était le plus grand temple de Rome, dit qu'il voulait en faire un pareil, mais qu'il voulait le mettre en l'air. Il fit donc sur ce modèle le dôme de Saint-Pierre ; mais il fit les piliers si massifs que ce dôme, qui est comme une montagne que l'on a sur la tête, paraît léger à l'œil qui le considère. L'âme reste donc incertaine entre ce qu'elle voit et ce qu'elle sait, et elle reste surprise de voir une masse en même temps si énorme et si légère.

Essai sur le Goût.

1. Cf. le morceau de Mme de Staël sur Saint-Pierre de Rome donné à la page 196 de nos *Morceaux choisis* pour la Classe de Rhétorique.

VOLTAIRE.

(1694-1778.)

Si, par la longue durée de sa vie, Voltaire remplit la plus grande partie du dix-huitième siècle, il en est aussi la plus éclatante personnification par le caractère de son génie, qui fut d'être universel. « J'aime les neuf Muses », a-t-il dit de lui-même; et, en effet, son esprit ardent, rapide, se porte vers tous les genres à la fois et excelle dans plusieurs. Mais, on le comprend, sur l'œuvre de Voltaire, comme sur le siècle dont elle exprime les plus divers aspects, l'unité de jugement est impossible. L'essayer, ce serait trahir le parti pris de l'éloge ou du blâme. Bornons-nous ici à rappeler les faits principaux de la vie de Voltaire, et, puisque son nom appartient aussi à l'histoire de la poésie du dix-huitième siècle, ne jugeons pour le moment que le prosateur.

François-Marie Arouet de Voltaire naquit à Paris le 21 novembre 1694. Élève des jésuites au collège Louis-le-Grand, il eut à vaincre, pour suivre sa vocation, la résistance de son père, trésorier de la Chambre des Comptes. La tragédie d'*Œdipe*, en 1718, fut le début de sa renommée. En 1726, une injure dont il voulut tirer vengeance le fit jeter à la Bastille, puis exiler au sortir de sa prison. Il passa en Angleterre. La société anglaise, encore mal connue en France, fut pour Voltaire comme une révélation. Le théâtre de Shakspeare, le système de Newton, le spectacle d'institutions politiques que la liberté affermissait au lieu d'ébranler, par malheur aussi, une école philosophique où le scepticisme était raisonneur et dogmatique, tant d'impressions et d'idées nouvelles eurent une action décisive sur l'esprit de Voltaire, et, par suite, sur tout le mouvement littéraire du dix-huitième siècle.

Avec les *Lettres philosophiques*, dont il différa la publication, Voltaire rapporta d'Angleterre les matériaux de l'*Histoire de Charles XII, roi de Suède*. Modèle de narration simple, rapide, élégante, l'ouvrage de Voltaire (1731) marque, en outre, l'avènement de l'esprit moderne dans l'histoire. Les anciens regardaient trop exclusivement l'histoire comme un *art*. Soucieux avant tout de la beauté, ils corrigeaient ce que la réalité avait de trop rude, dans la crainte d'altérer dans leurs tableaux l'harmonie des couleurs, et le dix-septième siècle s'était montré trop docilement fidèle à cette tradition timide. Les vues neuves que Fénelon avait exposées dans la *Lettre à l'Académie*, ce fut Voltaire qui les appliqua le premier, et l'école moderne relève de lui, même quand elle le combat.

Cependant les *Lettres philosophiques*, où le dessein apparent de

faire connaître l'Angleterre couvrait des critiques hardies contre la religion et le pouvoir, étaient brûlées par la main du bourreau en 1734, et Voltaire se dérobait à l'exil par la fuite. Il se retira à Cirey, sur la frontière de la Champagne et de la Lorraine, chez la marquise du Châtelet. Là s'écoulèrent pour lui quinze années d'une retraite féconde en travaux. Le premier, il fit connaître la philosophie naturelle de Newton, mais en y mêlant de dangereuses insinuations contre la spiritualité de l'âme. Sans compter les tragédies, d'un mérite et d'un succès inégal, qui se rapportent à cette période, ce fut là qu'il prépara deux de ses principaux ouvrages historiques, le *Siècle de Louis XIV* et l'*Essai sur les Mœurs et sur l'Esprit des Nations*. Le premier, qui parut à Dresde, en 1752, est écrit dans cette prose claire, rapide et pure, qui fait de Voltaire un maître. On a reproché à l'historien d'avoir divisé par groupes distincts des faits homogènes, et ainsi affaibli l'unité de l'ensemble. Si cette critique est juste (et encore d'habiles juges l'ont contesté), le mérite original de Voltaire n'en est pas diminué : ce qu'il a compris avec une raison supérieure, c'est que l'histoire n'a pas seulement à raconter des batailles et des traités, qu'elle doit s'occuper de ce qui explique et domine ces faits extérieurs, les mœurs, les coutumes, la religion, l'industrie, les lettres elles-mêmes et les beaux-arts. « On n'a fait que l'histoire des rois, avait-il dit, mais on n'a point fait celle de la nation. » L'*Essai sur les Mœurs*, publié en 1757, donne lieu à des réserves plus graves. Si Voltaire s'y montre animé d'un amour sincère pour l'humanité, on ne doit que regretter davantage les préventions sans justice qui l'amènent à nier les bienfaits du christianisme, à juger l'histoire des premiers siècles de l'ère chrétienne aussi peu digne d'être écrite « que celle des ours et des loups », à donner enfin avec affectation de petites causes aux plus grands événements.

C'est aussi durant cette période de sa vie à Cirey que Voltaire entre en correspondance avec le prince royal de Prusse, devenu Frédéric II en 1740. Deux missions diplomatiques, qui eurent d'heureux résultats, auprès du nouveau souverain, valurent à Voltaire la faveur passagère de la cour de France. Nommé gentilhomme de la chambre du roi et historiographe de France, il remplaçait, en 1746, le président Bouhier à l'Académie française. Mais bientôt Voltaire, estimant injurieuse pour lui la faveur que l'on témoignait à Crébillon, quitta la cour pour une autre plus petite, celle de Sceaux, où la duchesse du Maine consolait sa disgrâce politique dans une société choisie de libres esprits. Le séjour de Voltaire auprès de Frédéric II ajouta à sa célébrité; mais il ne tarda pas à apprendre que l'égalité entre un roi et un philosophe est une chimère. Le « Marc-Aurèle et le Titus » de 1750, devenu « l'Attila-Cotin » de 1753, disent assez quelles avaient été les déceptions de son hôte.

Quand il eut quitté Berlin, Voltaire hésite sur le lieu où il se

fixera. Enfin, en 1758, il achète la terre de Ferney, dans l'ancien pays de Gex, à deux lieues de Genève. De cette retraite, habilement choisie pour garantir son indépendance, Voltaire continue à agiter le monde. A deux cents lieues de Paris, où il lui est interdit de rentrer, c'est vraiment lui qui règne sur l'opinion, qui la dirige à son gré, tantôt la soulevant avec raison contre des actes d'intolérance cruelle, trop souvent aussi l'entraînant à partager des colères dont l'âge avait encore augmenté la violence amère. C'est dans sa *Correspondance* qu'on prendra la plus juste idée de ce mélange de raison élevée et de passion aveugle, comme aussi de cette vivacité de génie qui s'applique à tout avec succès, s'occupe dans le même temps de littérature et de politique, de ses tragédies et de ses affaires, de la cause des Calas et des Sirven, et de ses manufactures de montres à Ferney. Si l'on s'explique peu que Voltaire ait fait une sorte de panégyrique funèbre de Louis XV, on aimera la justice rendue par lui aux vertus de Louis XVI, au zèle de Turgot et de Malesherbes pour le bien public. Quand la *loi arbitraire* qui l'éloignait de Paris eut été rapportée, il partit de Ferney le 3 avril 1778. Son arrivée dans la capitale fut un événement. Des honneurs exceptionnels lui furent rendus. Mais les fatigues du voyage, les émotions surtout de ce triomphe, achevèrent de briser chez Voltaire les ressorts de la vie. Le 30 mai 1778, il rendit le dernier soupir à l'âge de quatre-vingt-quatre ans passés[1].

Bataille de Rocroy[2] (1643).

Le fort de la guerre était du côté de la Flandre[3]. Les troupes espagnoles sortirent des frontières du Hainaut, au

1. Sur Voltaire, lire la dix-septième leçon de l'*Histoire de la Littérature française au dix-huitième siècle*, de VILLEMAIN ; le *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle*, par M. de BARANTE ; CHATEAUBRIAND, *le Génie du Christianisme*, IIIe partie, liv. III, chap. VI. — Sainte-Beuve a consacré à Voltaire plusieurs causeries. Voir particulièrement les tomes II, VII et XV. — Sur les *Lettres* de Voltaire, lire la préface de Saint-Marc Girardin aux *Lettres inédites de Voltaire*, publiées par M. CAYROL (Didier, 1857).

2. Richelieu, pour abaisser la maison d'Autriche, dont la grandeur croissante menaçait l'équilibre européen, s'était longtemps borné à lui susciter des ennemis ou à soutenir par des secours secrets ceux qui la combattaient : il se décida en 1635 à entrer dans la lutte. Ce grand ministre ne put achever son entreprise : il mourut en 1642, quelques mois avant Louis XIII, léguant à la régente Anne d'Autriche, avec les embarras d'une minorité agitée, cette guerre formidable à terminer.

3. Ce pays, divisé en dix provinces, était soumis à la branche autrichienne-espagnole. Rocroy est une ville forte du département des Ardennes (Champagne).

nombre de vingt-six mille hommes, sous la conduite d'un vieux général expérimenté, nommé don Francisco de Mello : ils vinrent ravager les frontières de la Champagne; ils attaquèrent Rocroy, et ils crurent pénétrer bientôt jusqu'aux portes de Paris, comme ils avaient fait huit ans auparavant[1]. La mort de Louis XIII, la faiblesse d'une minorité, relevaient leurs espérances; et quand ils virent qu'on ne leur opposait qu'une armée inférieure en nombre, commandée par un jeune homme de vingt et un ans, leur espérance se changea en sécurité.

Ce jeune homme sans expérience, qu'ils méprisaient, était Louis de Bourbon, alors duc d'Enghien, connu depuis sous le nom de grand Condé. La plupart des grands capitaines sont devenus tels par degrés. Ce prince était né général; l'art de la guerre semblait en lui un instinct naturel : il n'y avait en Europe que lui et le Suédois Torstenson qui eussent eu à vingt ans ce génie qui peut se passer de l'expérience[2].

Le duc d'Enghien avait reçu, avec la nouvelle de la mort de Louis XIII, l'ordre de ne point hasarder la bataille. Le maréchal de l'Hospital, qui lui avait été donné pour le conseiller et pour le conduire, secondait par sa circonspection ces ordres timides. Le prince ne crut ni le maréchal ni la cour; il ne confia son dessein qu'à Gassion, maréchal de camp, digne d'être consulté par lui : ils forcèrent le maréchal à trouver la bataille nécessaire.

On remarque que ce prince, ayant tout réglé le soir, veille

1. En 1636. Après avoir pris Corbie, les Espagnols vinrent jusqu'à Pontoise. « La peur, dit Voltaire au chap. II du *Siècle de Louis XIV*, avait chassé de Paris la moitié de ses habitants, et le cardinal de Richelieu, au milieu de ses vastes projets d'abaisser la maison autrichienne, avait été réduit à taxer les portes cochères de Paris à fournir chacune un laquais pour aller à la guerre, et pour repousser les ennemis des portes de la capitale. »

2. « Torstenson était page de Gustave-Adolphe en 1624. Le roi, près d'attaquer un corps de Lithuaniens en Livonie, et n'ayant point d'adjudant auprès de lui, envoya Torstenson porter des ordres à un officier général, pour profiter d'un mouvement qu'il vit faire aux ennemis. Torstenson part et revient. Cependant les ennemis avaient changé leur marche. Le roi était désespéré de l'ordre qu'il avait donné : « Sire, dit Torstenson, daignez me pardonner ; voyant les ennemis faire un mouvement contraire, j'ai donné un ordre contraire. » Le roi ne dit mot; mais le soir, ce page servant à table, il le fit souper à côté de lui et lui donna une enseigne aux gardes, quinze jours après une compagnie, ensuite un régiment. Torstenson fut un des grands capitaines de l'Europe. » (Note de VOLTAIRE.)

de la bataille, s'endormit si profondément qu'il fallut le réveiller pour combattre. On conte la même chose d'Alexandre. Il est naturel qu'un jeune homme, épuisé par les fatigues que demande l'arrangement d'un si grand jour, tombe ensuite dans un sommeil plein; il l'est aussi qu'un génie fait pour la guerre, agissant sans inquiétude, laisse au corps assez de calme pour dormir[1]. Le prince gagna la bataille par lui-même, par un coup d'œil qui voyait à la fois le danger et la ressource, par son activité exempte de trouble, qui le portait à propos à tous les endroits. Ce fut lui qui, avec de la cavalerie, attaqua cette infanterie espagnole jusque-là invincible, aussi forte, aussi serrée que la phalange ancienne si estimée, et qui s'ouvrait, avec une agilité que la phalange n'avait pas, pour laisser partir la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle. Le prince l'entoura et l'attaqua trois fois[2]. A peine victorieux, il arrêta le carnage. Les officiers espagnols se jetaient à ses genoux pour trouver auprès de lui un asile contre la fureur du soldat vainqueur. Le duc d'Enghien eut autant de soin de les épargner qu'il en avait pris pour les vaincre.

Le vieux comte de Fuentes, qui commandait cette infanterie espagnole, mourut percé de coups. Condé, en l'apprenant, dit « qu'il voudrait être mort comme lui, s'il n'avait pas vaincu. »

Cette journée de Rocroy devint l'époque de la gloire française et de celle de Condé. Il sut vaincre et profiter de la victoire. Ses lettres à la cour firent résoudre le siège de Thionville, que le cardinal de Richelieu n'avait pas osé hasarder; et au retour de ses courriers, tout était déjà préparé pour cette expédition.

Siècle de Louis XIV, ch. III.

1. Dans le récit de la bataille de Rocroy fait par Bossuet, l'orateur parle aussi du *profond sommeil de cet autre Alexandre;* mais comme la narration de Bossuet doit garder le caractère oratoire et presque le mouvement épique, elle laisse de côté avec raison tous les détails qui, en expliquant le fait, risqueraient d'en affaiblir la grandeur. Voltaire fait voir l'homme; Bossuet, le héros.

2. Rapprochez de la phrase concise de Voltaire la célèbre période de Bossuet : « Trois fois le jeune vainqueur s'efforça de rompre ces intrépides combattants ; trois fois il fut repoussé par le valeureux comte de Fontaines, qu'on voyait porté dans sa chaise, et, malgré ses infirmités, montrer qu'une âme guerrière est maîtresse du corps qu'elle anime ; mais enfin il faut céder. »

Première conquête de la Franche-Comté (1668)[1].

On était plongé dans les divertissements à Saint-Germain, lorsque, au cœur de l'hiver, au mois de janvier, on fut étonné de voir des troupes marcher de tous côtés, aller et revenir sur les chemins de la Champagne, dans les Trois-Évêchés[2] : des trains d'artillerie, des chariots de munitions, s'arrêtaient sous divers prétextes dans la route qui mène de Champagne en Bourgogne. Cette partie de la France était remplie de mouvements dont on ignorait la cause. Les étrangers, par intérêt, et les courtisans, par curiosité, s'épuisaient en conjectures; l'Allemagne était alarmée : l'objet de ces préparatifs et de ces marches irrégulières était inconnu à tout le monde. Le secret dans les conspirations n'a jamais été mieux gardé qu'il ne le fut dans cette entreprise de Louis XIV[3]. Enfin, le 2 février, il part de Saint-Germain avec le jeune duc d'Enghien, fils du grand Condé, et quelques courtisans; les autres officiers étaient au rendez-vous des troupes. Il va à cheval à grandes journées et arrive à Dijon. Vingt mille hommes, assemblés de vingt routes différentes, se trouvent le même jour en Franche-Comté, à quelques lieues de Besançon, et le grand Condé paraît à leur tête, ayant pour son principal lieutenant-général Montmorency-Bouteville, son ami, devenu duc de Luxembourg[4], toujours attaché à lui dans la bonne et dans la mauvaise fortune. Luxembourg était l'élève de Condé dans l'art de la guerre; et il obligea, à force de mérite, le roi, qui ne l'aimait pas, à l'employer.

Des intrigues eurent part à cette entreprise imprévue : le prince de Condé était jaloux de la gloire de Turenne, et Louvois de sa faveur auprès du roi; Condé était jaloux en héros, et Louvois en ministre. Le prince, gouverneur de la

1. On peut voir sur cette rapide conquête deux pièces du grand Corneille, l'une en vers français, l'autre en vers latins (tom. XI de ses *Œuvres*, Lefèvre, 1824). Relativement à la Franche-Comté, on trouvera une description curieuse de ce pays dans le livre IV de l'*Histoire de Louis XIV* par Pellisson.

2. Metz, Toul et Verdun.

3. Une des causes de la rare fortune qui accompagna les armes de Louis XIV, dans la première partie de son règne, fut le secret dont il sut, en général, couvrir ses desseins.

4. C'était le fils posthume du comte de Bouteville, décapité sous Louis XIII.

Bourgogne, qui touche à la Franche-Comté, avait formé le dessein de s'en rendre maître en hiver, en moins de temps que Turenne n'en avait mis l'été précédent à conquérir la Flandre française[1]. Il communiqua d'abord son projet à Louvois, qui l'embrassa avidement, pour éloigner et rendre inutile Turenne, et pour servir en même temps son maître.

Cette province, assez pauvre alors en argent, mais très fertile, bien peuplée, étendue en long de quarante lieues et large de vingt, avait le nom de Franche et l'était en effet : les rois d'Espagne en étaient plutôt les protecteurs que les maîtres. Quoique ce pays fût du gouvernement de la Flandre, il n'en dépendait que peu : toute l'administration était partagée et disputée entre le Parlement et le gouverneur de la Franche-Comté. Le peuple jouissait de grands privilèges, toujours respectés par la cour de Madrid, qui ménageait une province jalouse de ses droits et voisine de la France. Besançon même se gouvernait comme une ville impériale. Jamais peuple ne vécut sous une administration plus douce, et ne fut si attaché à ses souverains. Leur amour pour la maison d'Autriche s'est conservé pendant deux générations; mais cet amour était au fond celui de leur liberté. Enfin la Franche-Comté était heureuse, mais pauvre; et, puisqu'elle était une espèce de république, il y avait des factions. Quoi qu'en dise Pellisson[2] on ne se borna pas à employer la force.

On gagna d'abord quelques citoyens par des présents et des espérances; on s'assura de l'abbé Jean de Vatteville, frère de celui qui, ayant insulté à Londres l'ambassadeur de France, avait procuré, par cet outrage, l'humiliation de la branche d'Autriche espagnole[3]. Cet abbé, autrefois officier, puis chartreux, et enfin ecclésiastique, eut parole d'être grand doyen[4] et d'avoir d'autres bénéfices. On acheta peu

1. On peut revoir le ch. VIII du *Siècle de Louis XIV* sur cette facile campagne, « qui parut le voyage d'une cour », et à la suite de laquelle Douai et Lille restèrent entre nos mains.

2. Dans son ouvrage déjà cité, l'*Histoire de Louis XIV, de la mort de Mazarin à la paix de Nimègue* (ou plutôt de 1659 à 1678). Cet auteur n'affirme pas, du reste, que la conquête ait été l'œuvre exclusive de la force.

3. C'est ce qui arriva en 1661, comme le raconte Voltaire, au chapitre VII du *Siècle de Louis XIV*.

4. C'était, dans la hiérarchie ecclésiastique, le premier dignitaire après l'archevêque.

cher quelques magistrats, quelques officiers; et à la fin même le marquis d'Yenne, gouverneur général, devint si traitable, qu'il accepta publiquement après la guerre une grosse pension et le grade de lieutenant général en France. Ces intrigues secrètes, à peine commencées, furent soutenues par vingt mille hommes. Besançon, la capitale de la province, est investie par le prince de Condé; Luxembourg court à Salins : le lendemain, Besançon et Salins se rendirent. Besançon ne demanda pour capitulation que la conservation d'un saint suaire fort révéré dans cette ville; ce qu'on lui accorda très aisément. Le roi arrivait à Dijon. Louvois, qui avait volé sur la frontière pour diriger toutes ces marches, vint lui apprendre que ces deux villes sont assiégées et prises. Le roi courut aussitôt se montrer à la fortune qui faisait tout pour lui.

Il alla assiéger Dôle en personne. Cette place était réputée forte : elle avait pour commandant le comte de Montrevel, homme d'un grand courage, fidèle par grandeur d'âme aux Espagnols, qu'il haïssait, et au Parlement, qu'il méprisait. Il n'avait pour garnison que quatre cents soldats et les citoyens, et il osa se défendre. La tranchée ne fut point poussée dans les formes. A peine l'eut-on ouverte, qu'une foule de jeunes volontaires, qui suivait le roi, courut attaquer la contrescarpe et s'y logea. Le prince de Condé, à qui l'âge et l'expérience avaient donné un courage tranquille, les fit soutenir à propos, et partagea leur péril pour les en tirer. Ce prince était partout avec son fils, et venait ensuite rendre compte de tout au roi, comme un officier qui aurait eu sa fortune à faire. Le roi, dans son quartier, montrait plutôt la dignité d'un monarque dans sa cour qu'une ardeur impétueuse qui n'était pas nécessaire. Tout le cérémonial de Saint-Germain était observé. Il avait son petit coucher, ses grandes, ses petites entrées, une salle des audiences, dans sa tente. Il ne tempérait le faste du trône qu'en faisant manger à sa table ses officiers généraux et ses aides de camp. On ne lui voyait point, dans les travaux de la guerre, ce courage emporté de François Ier et de Henri IV, qui cherchaient toutes les espèces de dangers. Il se contentait de ne pas les craindre, et d'engager tout le monde à s'y précipiter pour lui avec ardeur. Il entra dans Dôle au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain; et enfin, en moins de trois semaines, toute la Franche-Comté

lui fut soumise. Le Conseil d'Espagne, étonné et indigné du peu de résistance, écrivit au gouverneur « que le roi de France aurait dû envoyer ses laquais prendre possession de ce pays, au lieu d'y aller en personne ».

Ibid., ch. IX.

De la grâce et de l'élégance.

Dans les personnes, dans les ouvrages, *grâce* signifie non seulement ce qui plaît, mais ce qui plaît avec attrait : c'est pourquoi les anciens avaient imaginé que la déesse de la beauté ne devait jamais paraître sans les Grâces. La beauté ne déplaît jamais, mais elle peut être dépourvue de ce charme secret qui invite à la regarder, qui attire, qui remplit l'âme d'un sentiment doux[1]. Les grâces dans la figure, dans le maintien, dans l'action, dans les discours, dépendent de ce mérite qui attire. Tout ce qui est uniquement dans le genre fort et vigoureux a un mérite qui n'est pas celui des grâces. Ce serait mal connaître Michel-Ange et le Caravage[2] que de leur attribuer les grâces de l'Albane. Le sixième livre de l'Énéide est sublime; le quatrième a plus de grâces. Quelques odes d'Horace respirent les grâces, comme quelques-unes de ses épîtres enseignent la raison.

Il semble qu'en général le petit, le joli en tout genre, soit plus susceptible de grâce que le grand. On louerait mal une oraison funèbre, une tragédie, un sermon, si on ne lui donnait que l'épithète de gracieux.

Ce n'est pas qu'il y ait un seul genre d'ouvrage qui puisse être bon, en étant opposé aux grâces : car leur opposé est la rudesse, le sauvage, la sécheresse. L'Hercule Farnèse[3] ne

1. Et la grâce plus belle encor que la beauté,

a dit La Fontaine.

2. Il y a deux peintres italiens désignés par ce surnom : Caravaggio est un bourg du Milanais où ils étaient nés. Celui dont il s'agit ici, et qui est le plus célèbre, Amerighi ou Morighi, vivait à la fin du seizième siècle : *le Christ au tombeau* est son plus bel ouvrage.

3. Ce chef-d'œuvre de la sculpture antique a été ainsi désigné, parce qu'il faisait partie de la collection qu'avait formée à Rome la famille *Farnèse*, fameuse par la protection qu'elle accordait aux arts. — *Belvédère* est un pavillon du Vatican que Pie VI enrichit de statues antiques, entre lesquelles l'Apollon qui lui a emprunté son nom est surtout remarquable.

devait point avoir les grâces de l'Apollon du Belvédère et de l'Antinoüs; mais il n'est ni rude ni agreste. L'incendie de Troie, dans Virgile, n'est point décrit avec les grâces d'une élégie de Tibulle : il plaît par des beautés fortes. Un ouvrage peut donc être sans grâce, sans que cet ouvrage ait le moindre désagrément. Le terrible, l'horrible, la description, la peinture d'un monstre, exigent qu'on s'éloigne de tout ce qui est gracieux, mais non pas qu'on affecte uniquement l'opposé : car si un artiste, en quelque genre que ce soit, n'exprime que des choses affreuses, s'il ne les adoucit point par des contrastes agréables, il rebutera[1].

La grâce en peinture, en sculpture, consiste dans la mollesse des contours, dans une expression douce, et la peinture a, par-dessus la sculpture, la grâce de l'union des parties, celle des figures qui s'animent l'une par l'autre, et qui se prêtent des agréments par leurs attributs et par leurs regards.

Les grâces de la diction, soit en éloquence, soit en poésie, dépendent du choix des mots, de l'harmonie des phrases, et encore plus de la délicatesse des idées et des descriptions riantes. L'abus des grâces est l'afféterie, comme l'abus du sublime est l'ampoulé : toute perfection est près d'un défaut....

Le mot *elegans* vient, selon quelques-uns, d'*electus*, choisi. On ne voit point qu'aucun autre mot latin puisse être son étymologie. En effet, il y a du choix dans tout ce qui est élégant[2]. L'élégance est un résultat de la justesse et de l'agrément. Mais la sévérité des premiers Romains donna à ce mot *elegantia* un sens odieux : ils regardaient l'élégance en tout genre comme une afféterie, comme une politesse recherchée, indigne de la gravité des premiers temps. *Vitii, non laudis fuit*, dit Aulu-Gelle[3]. Ils appelaient un homme

1. Boileau a dit dans son *Art poétique*, au commencement du chant III :

> Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
> Qui, par l'art imité, ne puisse plaire aux yeux :
> D'un pinceau délicat l'artifice agréable
> Du plus affreux objet fait un objet aimable.

2. On remarquera qu'un écrivain ne peut-être *élégant* qu'à la condition de *choisir* avec goût entre ses idées, quelque sujet qu'il traite, pour n'en donner que la fleur.

3. *Noctes Atticæ*, XI, 2.

élégant à peu près ce que nous appelons aujourd'hui un petit-maître, *bellus homuncio*, et ce que les Anglais appellent un beau. Mais vers le temps de Cicéron, quand les mœurs eurent reçu le dernier degré de politesse, *elegans* était toujours une louange. Cicéron se sert en cent endroits de ce mot pour exprimer un homme, un discours poli. L'élégance d'un discours n'est pas l'éloquence; c'en est une partie; ce n'est pas la seule harmonie, le seul nombre; c'est la clarté, le nombre et le choix des paroles. Un discours peut être élégant sans être un bon discours, l'élégance n'étant, en effet, que le mérite des paroles; mais un discours ne peut être absolument bon sans être élégant.

L'élégance est encore plus nécessaire à la poésie que l'éloquence, parce qu'elle est une partie principale de cette harmonie si nécessaire aux vers. Un orateur peut convaincre, émouvoir même, sans élégance, sans pureté, sans nombre[1]. Un poème ne peut faire d'effet s'il n'est élégant : c'est un des principaux mérites de Virgile. Le grand point, dans la poésie, est que l'élégance ne fasse jamais tort à la force.

Dictionnaire philosophique.

De l'esprit.

On consultait un homme, qui avait quelque connaissance du cœur humain, sur une tragédie qu'on devait représenter; il répondit qu'il y avait tant d'esprit dans cette pièce qu'il doutait de son succès. Quoi ! dira-t-on, est-ce là un défaut, dans un temps où tout le monde veut avoir de l'esprit, où l'on n'écrit que pour montrer qu'on en a, où le public applaudit même aux pensées les plus fausses, quand elles sont brillantes ? Oui, sans doute, on applaudira le premier jour, et on s'ennuiera le second. Ce qu'on appelle esprit est tantôt une comparaison nouvelle, tantôt une allusion fine; ici, l'abus d'un mot qu'on présente dans un sens, et qu'on laisse entendre dans un autre; là, un rapport délicat entre deux idées peu communes : c'est une métaphore singulière, c'est une recherche de ce qu'un objet ne présente pas

1. La même idée est développée par Buffon au début du *Discours sur le Style*.

d'abord, mais de ce qui est en effet dans lui; c'est l'art, ou de réunir deux choses éloignées, ou de diviser deux choses qui paraissent se joindre, ou de les opposer l'une à l'autre; c'est celui de ne dire qu'à moitié la pensée pour la laisser deviner. Enfin, je vous parlerais de toutes les différentes façons de montrer de l'esprit, si j'en avais davantage; mais tous ces brillants (et je ne parle pas des faux brillants) ne conviennent point ou conviennent fort rarement à un ouvrage sérieux, et qui doit intéresser. La raison en est qu'alors c'est l'auteur qui paraît, et que le public ne veut voir que le héros. Or, ce héros est toujours ou dans la passion ou en danger. Le danger et les passions ne cherchent point l'esprit. Priam et Hécube ne font point d'épigrammes, quand leurs enfants sont égorgés dans Troie embrasée. Didon ne soupire point en madrigaux, en volant au bûcher sur lequel elle va s'immoler; Démosthène n'a point de jolies pensées, quand il anime les Athéniens à la guerre : s'il en avait, il serait un rhéteur, et il est un homme d'État. Ces jeux de l'imagination, ces finesses, ces tours, ces traits saillants[1], ces gaietés, ces petites sentences coupées, ces familiarités ingénieuses qu'on prodigue aujourd'hui, ne conviennent qu'aux petits ouvrages de pur agrément. La façade du Louvre, de Perrault, est simple et majestueuse. Un cabinet peut recevoir avec grâce de petits ornements. Ayez autant d'esprit que vous voudrez, ou que vous pourrez, dans un madrigal, dans des vers légers, dans une scène de comédie, qui ne sera ni passionnée ni naïve; dans un compliment, dans un petit roman, dans une lettre, où vous vous égayerez, pour égayer vos amis. Mais une pensée fine, ingénieuse, une comparaison juste et fleurie, est un défaut quand la raison seule ou la passion doivent parler, ou bien quand on doit traiter de grands intérêts; ce n'est pas alors du faux bel esprit, mais c'est de l'esprit déplacé, et toute beauté hors de sa place cesse d'être beauté.

Ibid.

1. « Avoir des saillies, dit Vauvenargues, c'est passer sans gradation d'une idée à l'autre qui peut s'y allier; c'est saisir les rapports des choses les plus éloignées. » (*De l'Esprit humain*, ch. XI.)

Lettre à mylord Hervey[1].

Louis XIV et son siècle.

Je fais compliment à votre nation, mylord, sur la prise de Porto-Bello[2] et sur votre place de garde des sceaux. Vous voilà fixé en Angleterre : c'est une raison pour moi d'y voyager encore. Ne jugez point, je vous prie, de mon *Essai sur le Siècle de Louis XIV* par les deux chapitres imprimés en Hollande avec tant de fautes qui rendent mon ouvrage inintelligible;.... mais surtout soyez un peu moins fâché contre moi de ce que j'appelle le siècle dernier le siècle de Louis XIV. Je sais bien que Louis XIV n'a pas eu l'honneur d'être le maître ni le bienfaiteur d'un Bayle, d'un Newton, d'un Halley, d'un Addison, d'un Dryden ; mais dans ce siècle qu'on nomme de Léon X, le pape Léon X avait-il tout fait ? N'y avait-il pas d'autres princes qui contribuèrent à polir et à éclairer le genre humain ? Cependant le nom de Léon X a prévalu, parce qu'il encouragea les arts plus qu'aucun autre. Eh ! quel roi donc, en cela, a rendu plus de services à l'humanité que Louis XIV ? Quel roi a répandu plus de bienfaits, a marqué plus de goût, s'est signalé par de plus beaux établissements ? Il n'a pas fait tout ce qu'il pouvait faire, sans doute, parce qu'il était homme[3]; mais il a fait plus qu'aucun autre, parce qu'il était un grand homme. Ma plus forte raison pour l'estimer beaucoup, c'est que, avec des fautes connues, il a plus de réputation qu'aucun de ses contemporains; c'est que, malgré un million d'hommes dont il a privé la France[4], et qui tous ont été intéressés à le

1. John Hervey (et non Harvey, comme les éditeurs de Voltaire l'ont généralement écrit), né en 1696, nommé garde des sceaux au commencement de 1740, résigna ces fonctions en 1741 et mourut deux ans après.

2. Ou *Puerto-Bello* ou *Belo* (beau port), « l'entrepôt des trésors du nouveau monde », dit Voltaire; ville de l'Amérique espagnole, aujourd'hui de la Nouvelle-Grenade. Cf., à ce sujet, le *Précis du Siècle de Louis XV,* chap. VIII.

3. « Summi sunt, homines tamen », a dit QUINTILIEN, en parlant des grands hommes : *Institution Oratoire,* X, I.

4. Par la révocation de l'édit de Nantes, qui eut lieu en 1685 : donné par Henri IV en 1598, il avait été confirmé par Louis XIII en 1629. C'est ainsi que, déçu par la funeste conviction de sa toute-puissance, Louis XIV renversa à la fois, remarque A. Thierry, dans son *Essai sur le Tiers État,* le double système qu'avait fondé son aïeul, au dedans, pour la liberté de la religion, au dehors

décrier, toute l'Europe l'estime, et le met au rang des plus grands et des meilleurs monarques.

Nommez-moi donc, mylord, un souverain qui ait attiré chez lui plus d'étrangers habiles, et qui ait plus encouragé le mérite de ses sujets. Soixante savants de l'Europe reçurent à la fois des récompenses de lui, étonnés d'en être connus. « Quoique le roi ne soit pas votre souverain, leur écrivait Colbert, il veut être votre bienfaiteur; il m'a commandé de vous envoyer la lettre de change ci-jointe, comme un gage de son estime. » Un Bohémien, un Danois, recevaient de ces lettres datées de Versailles. Guglielmini[1] bâtit une maison, à Florence, des bienfaits de Louis XIV : il mit le nom de ce roi sur le frontispice, et vous ne voulez pas qu'il soit à la tête du siècle dont je parle !

Ce qu'il a fait dans son royaume doit servir à jamais d'exemple. Il chargea de l'éducation de son fils et de son petit-fils les plus éloquents et les plus savants hommes de l'Europe. Il eut l'attention de placer trois enfants de Pierre Corneille, deux dans les troupes et l'autre dans l'Église. Il excita le mérite naissant de Racine par un présent considérable pour un jeune homme inconnu et sans bien[2]; et quand ce génie se fut perfectionné, ces talents, qui souvent sont l'exclusion de la fortune, firent la sienne. Il eut plus que de la fortune ; il eut de la faveur, quelquefois la familiarité d'un maître dont un regard était un bienfait. Il était, en 1688 et 1689, de ces voyages de Marly tant brigués par les courtisans; il couchait dans la chambre du roi pendant ses maladies, et

pour la prépondérance nationale, assise sur une tutelle généreuse de l'indépendance des États et de la civilisation européenne.

1. Fameux astronome et physicien, mort à Padoue en 1710, et qui fut associé à notre Académie des sciences, ainsi que l'atteste son éloge, qu'on peut lire dans Fontenelle. Mais on ne voit point qu'il ait été l'objet des bienfaits de Louis XIV. Voltaire, comme le pense M. Beuchot, son éditeur, l'a nommé ici par erreur à la place du géomètre Viviani, dont il est parlé au chap. XXV du *Siècle de Louis XIV*, et dont Fontenelle a laissé aussi un éloge, où l'on remarque, en effet, ce passage : « L'an 1664, Viviani reçut une pension d'un prince dont il n'était point sujet, et à qui il était inutile..... De cette pension il acheta à Florence une maison, qu'il fit rebâtir sur un dessin très agréable : elle s'appelle *Ædes a Deo datæ*, et porte ce titre sur son frontispice, allusion heureuse et au premier nom qu'on a donné au roi et à la manière dont elle a été acquise. »

2. Il s'agit d'une gratification de cent louis qui fut la récompense de l'ode intitulée *la Nymphe de la Seine*, que Racine avait composée pour le mariage de Louis XIV. Ce fut à la protection de Chapelain, qui savait apprécier les bons vers, s'il ne réussissait pas souvent à en faire, que le jeune poète dut cette première faveur.

lui lisait ces chefs-d'œuvre d'éloquence et de poésie qui décoraient ce beau règne.

Louis XIV songeait à tout; il protégeait les académies et distinguait ceux qui se signalaient. Il ne prodiguait point la faveur à un genre de mérite, à l'exclusion des autres, comme tant de princes qui favorisent, non ce qui est bon, mais ce qui leur plaît : la physique et l'étude de l'antiquité attirèrent son attention. Elle ne se ralentit pas même dans les guerres qu'il soutenait contre l'Europe : car, en bâtissant trois cents citadelles, en faisant marcher quatre cent mille soldats, il faisait élever l'Observatoire et tracer une méridienne d'un bout du royaume à l'autre, ouvrage unique dans le monde. Il faisait imprimer dans son palais les traductions des bons auteurs grecs et latins; il envoyait des géomètres et des physiciens au fond de l'Afrique et de l'Amérique chercher de nouvelles connaissances. Songez, mylord, que sans le voyage et les expériences de ceux qu'il envoya à Cayenne en 1672, et sans les mesures de M. Picard[1], jamais Newton n'eût fait ses découvertes sur l'attraction. Regardez, je vous prie, un Cassini et un Huyghens, qui renoncent tous deux à leur patrie, qu'ils honorent, pour venir en France jouir de l'estime et des bienfaits de Louis XIV[2].

Et pensez-vous que les Anglais mêmes ne lui aient pas d'obligation ? Dites-moi, je vous prie, dans quelle cour Charles II puisa tant de politesse et tant de goût ? Les bons auteurs de Louis XIV n'ont-ils pas été vos modèles ? N'est-ce pas d'eux que votre sage Addison, l'homme de votre nation qui avait le goût le plus sûr, a tiré souvent ses excellentes critiques ? L'évêque Burnet avoue que ce goût, acquis en France par les courtisans de Charles II, réforma chez vous jusqu'à la chaire, malgré la différence de nos religions : tant la saine raison a partout d'empire ! Dites-moi si les bons livres de ce temps n'ont pas servi à l'éducation de tous les princes de l'Europe ? Dans quelle cour de l'Allemagne n'a-

1. Célèbre professeur d'astronomie au Collège de France, qui eut part à la construction de l'Observatoire de Paris. On lui doit, entre autres ouvrages, le livre intitulé *Mesure de la Terre*, 1671, in-folio. Il est mort en 1682 ou 1684. Sur ses découvertes et son influence, on peut voir DELAMBRE, *Histoire de l'Astronomie moderne* (tome II).

2. « C'est ainsi, dit Fontenelle dans l'éloge de Cassini, que la France faisait des conquêtes jusque dans l'empire des lettres. »

t-on pas vu le théâtre français ? Quelle nation ne suivait pas alors les modes de la France ?

Vous m'apportez, mylord, l'exemple du czar Pierre le Grand, qui a fait naître les arts dans son pays, et qui est le créateur d'une nation nouvelle. Vous me dites cependant que son siècle ne sera pas appelé, dans l'Europe, le siècle du czar Pierre. Vous en concluez que je ne dois pas appeler le siècle passé le siècle de Louis XIV [1]. Il me semble que la différence est bien palpable : le czar Pierre s'est instruit chez les autres peuples; il a porté leurs arts chez lui; mais Louis XIV a instruit les nations : tout, jusqu'à ses fautes, leur a été utile. Les protestants qui ont quitté ses États ont porté chez vous-mêmes une industrie qui faisait la richesse de la France. Comptez-vous pour rien tant de manufactures de soie et de cristaux ? Ces dernières surtout furent perfectionnées chez vous par nos réfugiés, et nous avons perdu ce que vous avez acquis.

Enfin la langue française, mylord, est devenue presque la langue universelle [2]. A qui en est-on redevable ? Était-elle aussi étendue du temps de Henri IV ? non, sans doute; on ne connaissait que l'italien et l'espagnol. Ce sont nos excellents écrivains qui ont fait ce changement. Mais qui a protégé, employé, encouragé ces excellents écrivains ? C'était M. Colbert, me direz-vous : je l'avoue, et je prétends bien que le ministre doit partager la gloire du maître. Mais qu'eût fait un Colbert sous un autre prince : sous votre roi Guillaume, qui n'aimait rien; sous le roi d'Espagne Charles II; sous tant d'autres souverains ?

Croiriez-vous bien, mylord, que Louis XIV a réformé le goût de sa cour en plus d'un genre ? Il choisit Lulli pour son musicien, et ôta le privilège à Cambert, parce que Cambert était un homme médiocre, et Lulli un homme supérieur. Il savait distinguer l'esprit du génie : il donnait à Quinault le sujet de ses opéras; il dirigeait les peintures de Lebrun; il soutenait Boileau, Racine et Molière contre leurs ennemis;

1. Le célèbre poète écossais Thompson a fait preuve de plus de justice en consacrant de beaux vers à l'éloge du grand roi et de son siècle.

2. On peut voir, à ce sujet, le brillant discours de Rivarol sur l'*Universalité de la Langue Française*, qui fut couronné par l'Académie de Berlin. Ce sujet avait été proposé en 1783. L'auteur prit pour son épigraphe un vers célèbre de Virgile, en le modifiant légèrement :

Tu regere eloquio populos, o Galle, memento.

il encourageait les arts utiles comme les beaux-arts, et toujours en connaissance de cause; il prêtait de l'argent à Van Robais[1] pour établir ses manufactures; il avançait des millions à la compagnie des Indes, qu'il avait formée; il donnait des pensions aux savants et aux braves officiers. Non seulement il s'est fait de grandes choses sous son règne, mais c'est lui qui les faisait. Souffrez donc, mylord, que je tâche d'élever à sa gloire un monument que je consacre encore plus à l'utilité du genre humain.

Correspondance, année 1740.

1. Ou plutôt à Jacques de Roubaix, de Tourcoing, comme l'indique Beuchot.

BUFFON.

(1707-1788.)

La nature avait été ignorée au moyen âge, et le dix-septième siècle, jusqu'à Fontenelle du moins, s'était surtout appliqué à l'analyse du cœur humain et à l'expression des vérités morales. Avec Buffon, au dix-huitième siècle, l'éloquence passe des lettres dans la science. Son originalité est double : d'un côté, il porte des vues de génie dans les sujets qu'il traite; de l'autre, il montre, pour la première fois en France, ce que l'éloquence, sans rien ôter à la science de sa précision, peut y ajouter d'intérêt, d'éclat, de grandeur.

Né à Montbard (Côte-d'Or) le 7 septembre 1707, il eut une jeunesse à la fois mondaine et laborieuse, voyagea en Italie, en Angleterre, et se fit d'abord connaître par la traduction de la *Statique des Végétaux* de Hales, et du *Traité des Fluxions* de Newton. En 1739, Dufay, en mourant, le désigna au choix du ministre, M. de Maurepas, comme l'homme le plus propre à la direction scientifique du Jardin du Roi. Aucune situation, par la richesse des ressources qu'elle offrait, ne convenait mieux à Buffon. D'une singulière puissance de travail, sévère dans l'emploi de son temps, apportant à l'étude cette suite patiente qu'il estimait une partie au moins du génie, Buffon commença l'œuvre immense à laquelle est attaché son nom, et qui honore l'histoire des lettres comme celle des sciences. Dix ans s'écoulèrent cependant entre sa nomination à l'intendance du Jardin du Roi et la publication des premiers volumes de l'*Histoire Naturelle*. De 1749 à 1767 parurent quinze volumes consacrés à la théorie de la terre, à l'histoire de l'homme et des quadrupèdes vivipares.

Dans une revue des travaux de Buffon, la *Théorie de la Terre* devrait occuper le premier rang. Que dans sa théorie il ait mêlé à d'exactes observations des hypothèses qui se dérobent à toute preuve directe, cela est vrai; mais ces hypothèses mêmes ont été fécondes, et Cuvier, en les combattant, reconnaît l'impulsion qu'elles ont donnée à la science[1]. On a reproché plus justement à Buffon d'avoir trop dédaigné, dans l'histoire des animaux, l'étude comparée des espèces et leur classification méthodique. La partie de ses ouvrages demeurée avec raison la plus populaire est celle qui est consacrée à la description des animaux. « Et encore, ajoute Villemain, c'est faire tort à Buffon que de détacher quelques descriptions brillantes. Le mérite de ses *Vies* des animaux, c'est

1. *Discours sur les Révolutions du Globe,* page 17, édition Didot.

l'ensemble, la manière dont la tradition, l'observation, le récit, la critique, sont réunis et mêlés. » Buffon, en effet, n'a nullement sacrifié la sévérité de la science à l'effet littéraire, et ses titres comme naturaliste ont été, de nos jours surtout, hautement reconnus. On ne peut même dire qu'il se soit jamais laissé éblouir ou dominer par son sujet. S'il peint avec les plus vives couleurs le caractère et les mœurs des animaux, s'il crée à sa manière des personnages et semble leur prêter la passion et le sentiment, il a soin de ne pas laisser se former dans notre esprit une illusion qu'un fabuliste serait libre de ne pas détruire. Comme chez Descartes, l'animal, chez Buffon, malgré les jeux merveilleux de l'instinct, reste une *machine* purement mise en mouvement par la sensation. Buffon ôtait trop peut-être à l'animal; mais il rendait ainsi service à la cause du spiritualisme, en contestant aux sceptiques, eussent-ils la grâce de Montaigne[1], le droit de supprimer si bien les distances, que l'homme est amené à douter de la dignité de sa raison, et, en l'humiliant, à la moins respecter. Dans les idées religieuses de Buffon, nous ne trouverions pas, il est vrai, une égale fermeté, et sa morale elle-même a le tort grave de faire de la vertu moins un devoir absolu qu'un calcul de l'intérêt bien entendu.

L'*Histoire Naturelle* de Buffon se compléta par neuf volumes consacrés à la description des oiseaux (1770-1783), cinq consacrés aux minéraux (1783-1788), et enfin sept volumes de supplément. Buffon mourut le 16 avril 1788. Ce fut l'année suivante seulement que parurent, dans le dernier volume, les *Époques de la Nature*, œuvre de génie, où Buffon, corrigeant et complétant la *Théorie de la Terre*, entreprend de décrire les changements qui ont modifié la surface du globe, et d'en déterminer la date relative par l'étude des couches terrestres.

Buffon, qui appartenait déjà à l'Académie des sciences, avait été reçu, en 1753, à l'Académie française. Dans son *Discours de réception*, il parla de l'art même où il excellait, et il montra à quelle condition seulement l'écrivain atteint à la vraie éloquence : « Bien écrire, c'est tout à la fois bien penser, bien sentir et bien rendre. » Juste par bien des côtés, la théorie de Buffon pèche en ceci : elle ne tient pas assez compte de la diversité des esprits, et, en imposant à tous une règle ferme, mais exclusive, elle pourrait intimider l'inspiration, rendre plus rares les hardiesses heureuses du premier jet. Il est naturel, on l'a remarqué, qu'un grand écrivain prenne plus ou moins pour type involontaire son propre talent. Le style de Buffon explique sa théorie : le développement large et calme de la pensée, l'éclat sévère de l'expression, le nombre et l'harmonie de la période avec quelque lenteur : plus de grandeur que de mouvement et de variété[2].

1. *Essais*, livre II, chapitre XII.

2. Lire, sur Buffon : la 22e leçon du *Tableau de la Littérature française*

Comparaison de l'histoire politique et de l'histoire naturelle.

Comme, dans l'histoire civile, on consulte les titres, on recherche les médailles, on déchiffre les inscriptions antiques, pour déterminer les époques des révolutions humaines et constater les dates des événements moraux : de même, dans l'histoire naturelle, il faut fouiller les archives du monde, tirer des entrailles de la terre les vieux monuments, recueillir leurs débris, et rassembler en un corps de preuves tous les indices des changements physiques qui peuvent nous faire remonter aux différents âges de la nature [1]. C'est le seul moyen de fixer quelques points dans l'immensité de l'espace et de placer un certain nombre de pierres numéraires sur la route éternelle du temps. Le passé est comme la distance : notre vue y décroît et s'y perdrait de même, si l'histoire et la chronologie n'eussent placé des fanaux, des flambeaux, aux points les plus obscurs. Mais, malgré ces lumières de la tradition écrite, si l'on remonte à quelques siècles, que d'incertitudes dans les faits, que d'erreurs sur les causes des événements, et quelle obscurité profonde n'environne pas les temps antérieurs à cette tradition ! D'ailleurs, elle ne nous a transmis que les gestes de quelques nations, c'est-à-dire les actes d'une très petite partie du genre humain; tout le reste des hommes est demeuré nul pour nous, nul pour la postérité : ils ne sont sortis de leur néant que pour passer comme des ombres qui ne laissent point de traces; et plût au Ciel que le nom de tous ces prétendus héros dont on a célébré les crimes ou la gloire sanguinaire fût également enseveli dans la nuit de l'oubli !

Ainsi l'histoire civile, bornée d'un côté par les ténèbres d'un temps assez voisin du nôtre, ne s'étend de l'autre qu'aux petites portions de terre qu'ont occupées successivement les peuples soigneux de leur mémoire; au lieu que l'histoire naturelle embrasse également tous les espaces, tous les temps, et n'a d'autres limites que celles de l'univers.

Époques de la Nature, début.

dix-huitième siècle, de VILLEMAIN; *Histoire des Travaux et des Idées de Buffon*, par FLOURENS; SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, tome IV, X, XIV; l'*Éloge de Buffon*, par MICHAUT (Hachette, 1878).

1. Cf. CUVIER, au début de son *Discours sur les Révolutions de la Surface du*

Barbarie des âges antiques; effets de la civilisation.

Que pouvons-nous dire de ces siècles de barbarie qui se sont écoulés en pure perte pour nous? ils sont ensevelis pour jamais dans une nuit profonde; l'homme d'alors, replongé dans les ténèbres de l'ignorance, a, pour ainsi dire, cessé d'être homme[1] : car la grossièreté, suivie de l'oubli des devoirs, commence par relâcher les liens de la société, la barbarie achève de les rompre; les lois méprisées ou proscrites; les mœurs dégénérées en habitudes farouches; l'amour de l'humanité, quoique gravé en caractères sacrés, effacé dans les cœurs; l'homme enfin sans éducation, sans morale, réduit à mener une vie solitaire et sauvage, n'offre, au lieu de sa haute nature, que celle d'un être dégradé au-dessous de l'animal.

Néanmoins, après la perte des sciences, les arts utiles auxquels elles avaient donné naissance se sont conservés : la culture de la terre devenue plus nécessaire à mesure que les hommes se trouvaient plus nombreux, plus serrés; toutes les pratiques qu'exige cette même culture, tous les arts que supposent la construction des édifices, la fabrication des idoles et des armes, la texture[2] des étoffes, etc., ont survécu à la science; ils se sont répandus de proche en proche, perfectionnés de loin en loin; ils ont suivi le cours des grandes populations : l'ancien empire de la Chine s'est élevé le premier, et presque en même temps celui des Atlantes en Afrique; ceux du continent de l'Asie, celui de l'Égypte, d'Éthiopie, se sont successivement établis, et enfin celui de Rome, auquel notre Europe doit son existence civile. Ce n'est donc que depuis environ trente siècles que la puissance de l'homme s'est réunie à celle de la nature, et s'est étendue sur la plus grande partie de la terre : les

Globe : « N'y aurait-il pas quelque gloire pour l'homme à savoir franchir les limites du temps et à retrouver, au moyen de quelques observations, l'histoire de ce monde et une succession d'événements qui ont précédé la naissance du genre humain? »

1. Buffon reconnaît, en effet, conformément à ce que nous enseigne l'Écriture, que l'homme était né dans un état et pour un sort bien différents de ceux où la faute d'Adam nous a fait tomber. Malgré sa chute, il se conserva, chez les premières générations humaines, des lumières qui, effacées peu à peu, aboutirent enfin à la nuit des temps barbares.

2. Le *tissage* serait, aujourd'hui, dans ce sens une locution plus usitée.

trésors de sa fécondité jusqu'alors étaient enfouis, l'homme les a mis au grand jour; ses autres richesses, encore plus profondément enterrées, n'ont pu se dérober à ses recherches, et sont devenues le prix de ses travaux. Partout, lorsqu'il s'est conduit avec sagesse, il a suivi les leçons de la nature, profité de ses exemples, employé ses moyens, et choisi dans son immensité tous les objets qui pouvaient lui servir ou lui plaire. Par son intelligence, les animaux ont été apprivoisés, subjugués, domptés, réduits à lui obéir à jamais; par ses travaux, les marais ont été desséchés, les fleuves contenus, leurs cataractes effacées, les forêts éclaircies, les landes cultivées; par sa réflexion, les temps ont été comptés, les espaces mesurés, les mouvements célestes reconnus, combinés, représentés, le ciel et la terre comparés, l'univers agrandi, et le Créateur dignement adoré; par son art émané de la science, les mers ont été traversées, les montagnes franchies, les peuples rapprochés, un nouveau monde découvert, mille autres terres isolées sont devenues son domaine; enfin la face entière de la terre porte aujourd'hui l'empreinte de la puissance de l'homme, laquelle, quoique subordonnée à celle de la nature, souvent a fait plus qu'elle[1], ou du moins l'a si merveilleusement secondée, que c'est à l'aide de nos mains qu'elle s'est développée dans toute son étendue, et qu'elle est arrivée par degrés au point de perfection et de magnificence où nous la voyons aujourd'hui.

Époques de la Nature, VII^e^ et dernière Époque.

Le lion et le tigre.

Dans la classe des animaux carnassiers, le lion est le premier, le tigre est le second; et comme le premier, même dans un mauvais genre, est toujours le plus grand et souvent le meilleur, le second est ordinairement le plus méchant de tous[2]. A la fierté, au courage, à la force, le lion joint la noblesse, la clémence, la magnanimité, tandis que le tigre est

1. C'est-à-dire *que la nature*. La phrase semble un peu embarrassée par la répétition trop fréquente du pronom démonstratif.

2. « Souvent, remarque avec raison Villemain, Buffon transporte à la peinture morale des animaux plus d'un trait emprunté à la nôtre. »

bassement féroce, cruel sans justice, c'est-à-dire sans nécessité. Il en est de même dans tout ordre de choses où les rangs sont donnés par la force : le premier, qui peut tout, est moins tyran que l'autre, qui, ne pouvant jouir de la puissance plénière, s'en venge en abusant du pouvoir qu'il a pu s'arroger. Aussi le tigre est-il plus à craindre que le lion : celui-ci souvent oublie qu'il est le roi, c'est-à-dire le plus fort de tous les animaux; marchant d'un pas tranquille, il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne soit provoqué; il ne précipite ses pas, il ne court, il ne chasse que quand la faim le presse. Le tigre, au contraire, quoique rassasié de chair, semble toujours être altéré de sang; sa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dresser des embûches; il saisit et déchire une nouvelle proie avec la même rage qu'il vient d'exercer, et non pas d'assouvir, en dévorant la première; il désole le pays qu'il habite; il ne craint ni l'aspect ni les armes de l'homme; il égorge, il dévaste les troupeaux d'animaux domestiques, met à mort toutes les bêtes sauvages, attaque les petits éléphants, les jeunes rhinocéros, et quelquefois même ose braver le lion.

La forme du corps est ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble : la hauteur de ses jambes est proportionnée à la longueur de son corps; l'épaisse et grande crinière qui couvre ses épaules et ombrage sa face, son regard assuré, sa démarche grave, tout semble annoncer sa fière et majestueuse intrépidité. Le tigre, trop long de corps, trop bas sur ses jambes, la tête nue, les yeux hagards, la langue couleur de sang, toujours hors de la gueule, n'a que les caractères de la basse méchanceté et de l'insatiable cruauté; il n'a pour tout instinct qu'une rage constante, une fureur aveugle, qui ne connaît, qui ne distingue rien, et qui lui fait dévorer ses propres enfants, et déchirer leur mère, lorsqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'excès, cette soif de sang et ne pût-il [1] l'éteindre qu'en détruisant, dès leur naissance, la race entière des monstres qu'il produit [2] !

Histoire Naturelle : Animaux carnassiers.

1. Forme elliptique pour : *Plût au Ciel qu'il ne pût* l'éteindre.....

2. Ici, comme en beaucoup de passages, il serait curieux de rapprocher Aristote et Pline de Buffon : on peut voir l'*Histoire des Animaux* du premier et surtout l'*Histoire Naturelle* du second, livre VIII.

L'oiseau-mouche.

De tous les êtres animés, voici le plus élégant pour la forme et le plus brillant pour les couleurs. Les pierres et les métaux polis par notre art ne sont pas comparables à ce bijou de la nature : elle l'a placé dans l'ordre des oiseaux au dernier degré de l'échelle de grandeur; son chef-d'œuvre est le petit oiseau-mouche; elle l'a comblé de tous les dons qu'elle n'a fait que partager aux autres oiseaux : légèreté, rapidité, prestesse, grâce et riche parure, tout appartient à ce petit favori. L'émeraude, le rubis, la topaze, brillent sur ses habits[1] : il ne les souille jamais de la poussière de la terre; et, dans sa vie toute[2] aérienne, on le voit à peine toucher le gazon par instants; il est toujours en l'air, volant de fleurs en fleurs; il a leur fraîcheur, comme il a leur éclat; il vit de leur nectar, et n'habite que les climats où sans cesse elles se renouvellent.

C'est dans les contrées les plus chaudes du nouveau monde que se trouvent toutes les espèces d'oiseaux-mouches : elles sont assez nombreuses et paraissent confinées entre les deux tropiques : car ceux qui s'avancent en été dans les zones tempérées n'y font qu'un court séjour : ils semblent suivre le soleil, s'avancer, se retirer avec lui, et voler sur l'aile des zéphyrs à la suite d'un printemps éternel.

Les Indiens, frappés de l'éclat et du feu que rendent les couleurs de ces brillants oiseaux, leur avaient donné les noms de *rayons* ou *cheveux du soleil*. Pour le volume, les petites espèces de ces oiseaux sont au-dessous du taon pour la grandeur et du bourdon pour la grosseur. Leur bec est une aiguille fine; leurs petits yeux noirs ne paraissent que deux points brillants; les plumes de leurs ailes sont si délicates, qu'elles en paraissent transparentes. A peine aperçoit-on leurs pieds, tant ils sont courts et menus : ils en font peu d'usage; et ils ne se posent que pour passer la nuit, et

1. J. J. Rousseau a dit, en appliquant, d'après la Bible, ces mêmes idées aux herbes des champs : « L'or des genêts et la pourpre des bruyères frappaient mes yeux d'un luxe qui touchait mon cœur et me faisait souvent redire à moi-même : Non, Salomon, dans toute sa gloire, ne fut jamais vêtu comme l'un d'eux. »

2. On lit dans quelques éditions de Buffon *tout* aérienne : *tout* étant alors considéré comme adverbe.

se laissent, pendant le jour, emporter dans les airs; leur vol est continu, bourdonnant et rapide : on compare le bruit de leurs ailes à celui d'un rouet. Leur battement est si vif, que l'oiseau, s'arrêtant dans les airs, paraît non seulement immobile, mais tout à fait sans action. On le voit s'arrêter ainsi quelques instants devant une fleur, et partir comme un trait pour aller à une autre; il les visite toutes, les flattant de ses ailes, sans jamais s'y fixer, mais aussi sans les quitter jamais. Il ne fait que pomper leur miel, et c'est à cet usage que sa langue paraît uniquement destinée : elle est composée de deux fibres creuses, formant un petit canal, divisé au bout en deux filets; elle a la forme d'une trompe, dont elle fait les fonctions : l'oiseau la darde hors de son bec, et la plonge jusqu'au fond du calice des fleurs pour en tirer les sucs.

Rien n'égale la vivacité de ces petits oiseaux, si ce n'est leur courage, ou plutôt leur audace. On les voit poursuivre avec furie des oiseaux vingt fois plus gros qu'eux, s'attachant à leur corps, et se laissant emporter par leur vol, les becqueter à coups redoublés jusqu'à ce qu'ils aient assouvi leur petite colère. Quelquefois même ils se livrent entre eux de très vifs combats : l'impatience paraît être leur âme; s'ils s'approchent d'une fleur, et qu'ils la trouvent fanée, ils lui arrachent les pétales avec une précipitation qui marque leur dépit. Ils n'ont d'autre voix qu'un petit cri fréquent et répété; ils le font entendre dans les bois dès l'aurore, jusqu'à ce qu'aux premiers rayons du soleil tous prennent l'essor et se dispersent dans les campagnes.

Même Ouvrage, Ibid.

Le style.

Le style n'est que l'ordre et le mouvement qu'on met dans ses pensées [1]. Si on les enchaîne étroitement, si on les serre, le style devient ferme, nerveux et concis; si on les laisse se succéder lentement, et ne se joindre qu'à la faveur des mots,

1. On rapprochera cette définition de celle que les anciens rhéteurs donnaient de l'éloquence : « Quid est eloquentia, nisi continuus animi motus? »

quelque élégants qu'ils soient, le style sera diffus, lâche et traînant.

Mais, avant de chercher l'ordre dans lequel on présentera ses pensées, il faut s'en être fait un autre plus général et plus fixe, où ne doivent entrer que les premières vues et les principales idées : c'est en marquant leur place sur ce premier plan qu'un sujet sera circonscrit, et que l'on en connaîtra l'étendue; c'est en se rappelant sans cesse ces premiers linéaments, qu'on déterminera les justes intervalles qui séparent les idées principales, et qu'il naîtra des idées accessoires et moyennes qui serviront à les remplir. Par la force du génie, on se représentera toutes les idées générales et particulières sous leur véritable point de vue; par une grande finesse de discernement, on distinguera les pensées stériles des idées fécondes; par la sagacité que donne la grande habitude d'écrire, on sentira d'avance quel sera le produit de toutes ces opérations de l'esprit. Pour peu que le sujet soit vaste ou compliqué, il est bien rare qu'on puisse l'embrasser d'un coup d'œil, ou le pénétrer en entier d'un seul et premier effort de génie; et il est rare encore qu'après bien des réflexions on en saisisse tous les rapports. On ne peut donc trop s'en occuper[1]; c'est même le seul moyen d'affermir, d'étendre et d'élever ses pensées : plus on leur donnera de substance et de force par la méditation, plus il sera facile ensuite de les réaliser par l'expression.

Ce plan n'est pas encore le style, mais il en est la base, il le soutient, il le dirige, il règle son mouvement et le soumet à des lois; sans cela, le meilleur écrivain s'égare, sa plume marche sans guide et jette à l'aventure des traits irréguliers et des figures discordantes. Quelque brillantes que soient les couleurs qu'il emploie, quelques beautés qu'il sème dans les détails, comme l'ensemble choquera ou ne se fera pas assez sentir, l'ouvrage ne sera point construit; et en admirant l'esprit de l'auteur, on pourra soupçonner qu'il manque de génie[2]. C'est par cette raison que ceux qui écrivent comme

1. C'est que, en effet, comme l'a dit Fénelon, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, « l'ordre est ce qu'il y a de plus rare dans les ouvrages de l'esprit : quand l'ordre, la justesse, la force et la véhémence se trouvent réunis, le discours est parfait; mais il faut avoir tout vu, tout pénétré, pour savoir la place précise de chaque mot. »

2. Le Brun, dans une de ses odes à Buffon, a marqué ainsi avec élévation la distance qui sépare l'esprit du génie :

ils parlent, quoiqu'ils parlent très bien, écrivent mal ; que ceux qui s'abandonnent au premier feu de leur imagination prennent un ton qu'ils ne peuvent soutenir ; que ceux qui craignent de perdre des pensées isolées, fugitives, et qui écrivent en différents temps des morceaux détachés, ne les réunissent jamais sans transitions forcées ; qu'en un mot, il y a tant d'ouvrages faits de pièces de rapports, et si peu qui soient fondus d'un seul jet.

Cependant, tout sujet est un ; et, quelque vaste qu'il soit, il peut être renfermé dans un seul discours[1]. Les interruptions, les repos, les sections, ne devraient être d'usage que quand on traite des sujets différents, ou lorsque, ayant à parler de choses grandes, épineuses et disparates, la marche du génie se trouve interrompue par la multiplicité des obstacles et contrainte par la nécessité des circonstances : autrement, le grand nombre de divisions, loin de rendre un ouvrage plus solide, en détruit l'assemblage[2] ; le livre paraît plus clair aux yeux, mais le dessein de l'auteur demeure obscur ; il ne peut faire impression sur l'esprit du lecteur, il ne peut même se faire sentir que par la continuité du fil, par la dépendance harmonique des idées, par un développement successif, une gradation soutenue, un mouvement uniforme que toute interruption détruit ou fait languir.

Pourquoi les ouvrages de la nature sont-ils si parfaits ? c'est que chaque ouvrage est un tout, et qu'elle travaille sur un plan éternel dont elle ne s'écarte jamais ; elle prépare en silence les germes de ses productions ; elle ébauche par un acte unique la forme primitive de tout être vivant : elle la

Flatté de plaire aux goûts volages,
L'esprit est le dieu des instants ;
Le génie est le dieu des âges :
Lui seul embrasse tous les temps.

Rivarol, qui s'y connaissait, a donné aussi de l'esprit cette définition : « C'est cette faculté qui voit vite, brille et frappe ; la vivacité est son essence ; un trait et un éclair sont ses emblèmes. »

1. C'est le précepte d'Horace (*Art poétique*, v. 23) :

Denique sit quodvis simplex duntaxat et unum.

Fénelon a parlé de même. Voyez le morceau cité dans ce recueil : *Des caractères de la véritable éloquence*, dans sa *Lettre sur les occupations de l'Académie française*, page 231.

2. Buffon fait ici allusion au goût extrême que Montesquieu a montré pour les sections dans son *Esprit des Lois*.

développe, elle la perfectionne par un mouvement continu et dans un temps prescrit. L'ouvrage étonne ; mais c'est l'empreinte divine dont il porte les traits qui doit nous frapper. L'esprit humain ne peut rien créer ; il ne produira qu'après avoir été fécondé par l'expérience et la méditation : ses connaissances sont les germes de ses productions ; mais s'il imite la nature dans sa marche et dans son travail, s'il s'élève par la contemplation aux vérités les plus sublimes, s'il les réunit, s'il les enchaîne, s'il en forme un tout, un système par la réflexion, il établira sur des fondements inébranlables des monuments immortels.

C'est faute de plan, c'est pour n'avoir pas assez réfléchi sur son objet, qu'un homme d'esprit se trouve embarrassé, et ne sait par où commencer à écrire [1]. Il aperçoit à la fois un grand nombre d'idées ; et, comme il ne les a ni comparées ni subordonnées, rien ne le détermine à préférer les unes aux autres : il demeure donc dans la perplexité. Mais lorsqu'il se sera fait un plan, lorsqu'une fois il aura rassemblé et mis en ordre toutes les pensées essentielles à son sujet, il s'apercevra aisément de l'instant auquel il doit prendre la plume, il sentira le point de maturité de la production de l'esprit, il sera pressé de la faire éclore, il n'aura même que du plaisir à écrire : les idées se succéderont aisément, et le style sera naturel et facile ; la chaleur naîtra de ce plaisir, se répandra partout et donnera de la vie à chaque expression ; tout s'animera de plus en plus ; le ton s'élèvera, les objets prendront de la couleur ; et le sentiment, se joignant à la lumière, l'augmentera, la portera plus loin, la fera passer de ce que l'on dit à ce que l'on va dire, et le style deviendra intéressant et lumineux.

Discours de réception à l'Académie française [2],
25 août 1753.

1. Pascal l'a remarqué dans ses *Pensées :* « La dernière chose qu'on trouve en faisant un ouvrage est de savoir celle qu'il faut mettre la première. »

2. Sur ce discours, on peut voir l'abbé MAURY, *Essai sur l'Éloquence de la Chaire*, chap. XXXIX, et surtout VILLEMAIN, 22e leçon du *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle*, dans laquelle il est l'objet d'un examen très judicieux. Mais, comme Villemain le remarque, si les grands écrivains sont les meilleurs critiques à consulter, on songera que chacun d'eux, néanmoins, ne donne qu'un point de vue de l'art, parce que dans les questions de goût il a pour type involontaire son propre talent. Il faut donc, pour avoir l'art tout entier, comparer ces points de vue divers, mais supérieurs ; en d'autres termes, lire ce qu'ont écrit

JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

(1712-1778.)

Il semble que Rousseau se soit donné la mission de porter à son temps un perpétuel défi. Les lettres, qui sont la passion dominante de son siècle, il les dénonce comme la cause la plus active de la décadence d'un peuple : dans la douceur des relations sociales, il ne voit que la ruine des caractères, et, comme remède au mal, il propose, d'ailleurs, en le déclarant impossible, le retour à la vie naturelle. Et cependant, chose remarquable! en prenant le contre-pied des idées et des goûts de son siècle, Rousseau en est devenu l'oracle, presque l'idole. Est-ce là seulement un triomphe de l'éloquence? l'irrésistible effet d'un talent qui forçait l'admiration de ceux mêmes contre qui il l'exerçait? Il est vrai; mais une autre cause explique encore le succès de Rousseau. Il était le précurseur d'une époque nouvelle : il commençait une double révolution, sociale et littéraire.

Il était né à Genève, le 28 juin 1712, d'une famille française émigrée au seizième siècle. C'est lui-même qu'il faudrait entendre racontant tous les hasards d'une enfance indocile, qui s'essaye à toutes sortes de métiers sans se fixer à aucun, mais curieuse de connaître, de sentir, passionnée pour la lecture et les libres rêveries de la campagne. Comme Gil Blas, mais avec un tour d'esprit autrement fier et triste, il éprouve les mille accidents d'une destinée tourmentée, où la fortune n'a pas tous les torts. Tour à tour clerc d'un greffier, apprenti graveur, laquais, maître de musique, précepteur, secrétaire d'ambassade, caissier d'un receveur général des

sur l'éloquence Aristote, Platon, Cicéron, Tacite, etc., et, pour nous borner ici à nos illustres prosateurs, Pascal, Bossuet, Fénelon, La Bruyère et Voltaire. Bossuet a exposé particulièrement, à ce sujet, d'excellentes idées dans sa lettre au pape Innocent XI sur l'instruction du grand Dauphin. Quelques réflexions de Pascal, relatives à la littérature, ne sauraient être trop méditées. On étudiera, dans les *Caractères*, le chapitre *Des Ouvrages de l'Esprit;* les articles *Goût* et *Style,* dans le *Dictionnaire philosophique.* Déjà on a cité les *Dialogues sur l'Éloquence* dont la *Lettre sur les occupations de l'Académie française* forme une suite naturelle. Pour connaître complètement les règles de la composition et du style, il conviendra encore de rapprocher du discours de Buffon les *pensées* littéraires qui se trouvent dans les *Maximes* de La Rochefoucauld et chez Vauvenargues; l'*Essai* de Montesquieu *sur le Goût,* travail important, parfois subtil, mais où il y a aussi des vues justes et fécondes; le III^e^ discours, très remarquable, de l'*Essai sur le Beau* du P. André; l'article sur le *Style,* fort beau morceau, que renferment les *Éléments de Littérature* de Marmontel. On pourrait y joindre, en se reportant un peu en arrière, certains passages de Montaigne, notamment le chapitre v du livre III des *Essais,* et, en revenant vers nos jours, quelques-unes des *Pensées et Maximes* de Joubert.

finances, il se détermine enfin à tout quitter pour mener une vie indépendante. Un jour de l'été de 1749, allant de Paris à Vincennes, il prend le *Mercure de France*, et tombe sur cette question proposée par l'Académie de Dijon : « Si le progrès des sciences et des arts a contribué à corrompre ou à épurer les mœurs? » On sait la réponse que fit Rousseau. Son discours, que lui-même, dans ses *Confessions*[1], déclare « manquer d'ordre et de logique », eut un grand succès, précisément peut-être à cause de son caractère provocant et paradoxal. Quelques années plus tard (1753), Rousseau répondait à une nouvelle question proposée par l'Académie de Dijon sur l'*Origine de l'Inégalité parmi les hommes*. Son discours souleva plus de contradictions. Là, en effet, se rencontrent les plus célèbres paradoxes de Rousseau : la chimère d'un prétendu état de nature qui n'a jamais existé ; la pensée, le travail, la famille, la propriété, devenant autant de signes de décadence ; la dignité de l'homme méconnue, au point que Rousseau osa écrire : « L'homme qui médite est un animal dépravé. »

Ce fut pendant les six années passées soit à l'Ermitage, soit à Montmorency (1756-1762) que Rousseau composa et publia ses plus célèbres ouvrages. Dans la *Lettre sur les Spectacles*, il continue la croisade qu'il avait entreprise, et proscrit le théâtre, comme il avait fait les lettres et les arts ; mais ce qui repose des exagérations chagrines, c'est le vif sentiment avec lequel Rousseau sait parler des affections de la famille et des devoirs naturels. *La Nouvelle Héloïse* est l'histoire de Rousseau, a dit Saint-Marc Girardin, refaite et corrigée par son imagination. « Pécher, mais réparer son péché par le repentir, et se croire même plus grand par le repentir que par la vertu, telle est l'idée fondamentale de l'histoire de Julie ; c'est aussi l'idée qui semble dominer Rousseau pendant sa vie. » Les personnages de Rousseau, on ne peut le nier, manquent de délicatesse morale et paraissent trop prendre pour la vertu ce qui n'en est que l'émotion. Mais, ce que le même critique ajoute avec raison, quand on se souvient des romans licencieux du commencement du dix-huitième siècle, ceux de Rousseau marquaient un progrès. « Le dix-huitième siècle, fatigué de la monotonie de ses romans libertins, sut gré à J. J. Rousseau de lui offrir d'autres tableaux, sur lesquels l'œil pouvait s'arrêter sans que le front rougît. » Dans le *Contrat social* et l'*Émile*, Rousseau ne prétend à rien moins que réformer l'État et la famille, mais il n'évite ni les écarts d'une imagination plus ardente que réglée, ni les dangers d'une logique extrême et absolue. L'erreur du *Contrat social* est d'aboutir à une doctrine qui fait de la souveraineté de tous la négation de la liberté individuelle, qui déplace le despotisme, au lieu de le rendre impossible. L'erreur de l'*Émile* est d'arriver à cette singulière conséquence, que l'enfant le mieux élevé

1. *Confessions*, partie II, livre III.

serait celui qui serait le moins élevé possible, que le seul devoir du précepteur consiste non pas même à se servir de la nature pour la corriger, mais à lui tout abandonner.

Décrété de prise de corps pour ce dernier ouvrage, J. J. Rousseau quitta la France. De jour en jour plus ombrageux, se voyant sans cesse poursuivi par des ennemis que multiplie son imagination inquiète et sombre, il se réfugie à Motiers, dans le val de Travers. Après les *Lettres écrites de la Montagne*, il quitte Motiers et va s'établir au milieu du lac de Bienne, dans cette petite île de Saint-Pierre dont il a laissé une si délicieuse peinture. Condamné à la quitter par le sénat de Berne, il se détermine à suivre Hume en Angleterre, rompt bientôt avec lui, séjourne treize mois à Wooton, où il compose les six premiers livres des *Confessions*, et retourné brusquement en France. Son dernier écrit politique fut une dissertation sur le *Gouvernement de la Pologne*. Ce qui l'occupa surtout, ce fut sa propre histoire, celle de ses chagrins et de ses malheurs. Il mourut le 3 juillet 1778, un mois et trois jours après Voltaire. Ses *Confessions* furent trouvées dans ses manuscrits. « Comme peintre de son propre cœur, a dit Villemain, en parlant de ce dernier ouvrage, comme écrivain égoïste et rêveur, Rousseau eut une grande nouveauté et une grande puissance. » Et en effet, si Rousseau, par ses idées, a exercé une influence considérable sur les hommes de la Révolution et leurs doctrines, par ses sentiments il a préparé ce qui fait l'originalité de la poésie de notre temps : l'amour de la nature mêlé au retour mélancolique de l'homme sur lui-même [1].

Dans les montagnes du Valais [2].

Je gravissais lentement et à pied des sentiers assez rudes, conduit par un homme que j'avais pris pour être mon guide, et dans lequel, durant toute la route, j'ai trouvé plutôt un ami qu'un mercenaire. Je voulais rêver, et j'en étais toujours détourné par quelque spectacle inattendu. Tantôt d'immenses roches pendaient en ruines au-dessus de ma tête.

1. Lire, sur J. J. Rousseau : *Jean-Jacques Rousseau, sa Vie et ses Ouvrages*, par SAINT-MARC GIRARDIN, 2 vol., 1875 ; les 23e, 24e, 25e leçons de VILLEMAIN, dans le *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle; Causeries du Lundi*, de SAINTE-BEUVE, tomes II, III et XV.

2. L'un des vingt-deux cantons de la Suisse. Le Valais est une longue vallée entre deux chaînes des Alpes et le lac de Genève, traversée par le Rhône.

Tantôt de hautes et bruyantes cascades m'inondaient de leur épais brouillard. Tantôt un torrent éternel ouvrait à mes côtés un abîme dont les yeux n'osaient sonder la profondeur. Quelquefois je me perdais dans l'obscurité d'un bois touffu. Quelquefois, en sortant d'un gouffre, une agréable prairie réjouissait tout à coup mes regards. Un mélange étonnant de la nature sauvage et de la nature cultivée montrait partout la main des hommes, où l'on eût cru qu'ils n'avaient jamais pénétré : à côté d'une caverne on trouvait des maisons; on voyait des pampres secs où l'on n'eût cherché que des ronces, des vignes dans des terres éboulées, d'excellents fruits sur des rochers, et des champs dans des précipices.

Ce n'était pas seulement le travail des hommes qui rendait ces pays étranges si bizarrement contrastés; la nature semblait encore prendre plaisir à s'y mettre en opposition avec elle-même, tant on la trouvait différente en un même lieu sous divers aspects. Au levant les fleurs du printemps, au midi les fruits de l'automne, au nord les glaces de l'hiver : elle réunissait toutes les saisons dans le même instant, tous les climats dans le même lieu, des terrains contraires sur le même sol, et formait l'accord, inconnu partout ailleurs, des productions des plaines et de celles des Alpes. Ajoutez à tout cela les illusions de l'optique, les pointes des monts différemment éclairées, le clair-obscur du soleil et des ombres, et tous les accidents de lumière qui en résultaient le matin et le soir : vous aurez quelque idée des scènes continuelles qui ne cessèrent d'attirer mon admiration, et qui semblaient m'être offertes en un vrai théâtre : car la perspective des monts, étant verticale, frappe les yeux tout à la fois et bien plus puissamment que celle des plaines, qui ne se voit qu'obliquement, en fuyant, et dont chaque objet vous en cache un autre.

J'attribuai, durant la première journée, aux agréments de cette variété le calme que je sentais renaître en moi. J'admirais l'empire qu'ont sur nos passions les plus vives les êtres les plus insensibles, et je méprisais la philosophie de ne pouvoir pas même autant sur l'âme qu'une suite d'objets inanimés. Mais cet état paisible ayant duré la nuit et augmenté le lendemain, je ne tardai pas de juger qu'il y avait encore quelque autre cause qui ne m'était pas connue. J'arrivai ce jour-là sur des montagnes les moins élevées, et,

parcourant ensuite leurs inégalités, sur celles des plus hautes qui étaient à ma portée. Après m'être promené dans les nuages, j'atteignais un séjour plus serein, d'où l'on voit dans la saison le tonnerre et l'orage se former au-dessous de soi : image trop vaine de l'âme du sage, dont l'exemple n'exista jamais, ou n'existe qu'aux mêmes lieux d'où l'on en a tiré l'emblème.

Ce fut là que je démêlai sensiblement dans la pureté de l'air où je me trouvais la véritable cause du changement de mon humeur, et du retour de cette paix intérieure que j'avais perdue depuis si longtemps. En effet, c'est une impression générale qu'éprouvent tous les hommes, quoiqu'ils ne l'observent pas tous, que sur les hautes montagnes, où l'air est pur et subtil, on se sent plus de facilité dans la respiration, plus de légèreté dans le corps, plus de sérénité dans l'esprit; les plaisirs y sont moins ardents, les passions plus modérées. Les méditations y prennent je ne sais quel caractère grand et sublime, proportionné aux objets qui nous frappent, je ne sais quelle volupté tranquille qui n'a rien d'âcre et de sensuel. Il semble qu'en s'élevant au-dessus du séjour des hommes on y laisse tous les sentiments bas et terrestres, et qu'à mesure qu'on approche des régions éthérées, l'âme contracte quelque chose de leur inaltérable pureté [1]. On y est grave sans mélancolie, paisible sans indolence, content d'être et de penser : tous les désirs trop vifs s'émoussent; ils perdent cette pointe aigüe qui les rend douloureux; ils ne laissent au fond du cœur qu'une émotion légère et douce; et c'est ainsi qu'un heureux climat fait servir à la félicité de l'homme les passions qui font ailleurs son tourment. Je doute qu'aucune agitation violente, aucune maladie de vapeurs pût tenir contre un pareil séjour prolongé, et je suis surpris que des bains de l'air salutaire et

1. Un critique fin et pénétrant, dont de précieux fragments ont été récemment publiés, Amiel, appelle J. J. Rousseau « un ancêtre en tout ». Le mot n'est pas excessif si on l'applique à ces pages descriptives, si nouvelles au dix-huitième siècle. Nos poètes contemporains nous ont rendu familiers ces sentiments dont nous trouvons ici la première expression. Ce culte, par exemple, des hautes cimes est l'inspiration de plusieurs belles pièces de Laprade. Voir au livre Ier des *Odes et Poèmes*, la pièce *Alma Parens :*

> Montons! le vent se meurt aux pieds du roc immense,
> Le doute ne saurait flotter sur ce haut lieu;
> Montons! enveloppé de calme et de silence,
> Sur ces larges trépieds j'entendrai parler Dieu.

bienfaisant des montagnes ne soient pas un des grands remèdes de la médecine et de la morale :

> Qui non palazzi, non teatro o loggia;
> Ma'n lor vece un'abete, un faggio, un pino,
> Trá l' erba verde e' l bel monte vicino
> Levan di terra al ciel nostr' intelletto (1).

Supposez les impressions réunies de ce que je viens de vous décrire, et vous aurez quelque idée de la situation délicieuse où je me trouvais. Imaginez la variété, la grandeur, la beauté de mille étonnants spectacles; le plaisir de ne voir autour de soi que des objets tout nouveaux, des oiseaux étrangers, des plantes bizarres et inconnues, d'observer en quelque sorte une autre nature, et de se trouver dans un nouveau monde. Tout cela fait aux yeux un mélange inexprimable, dont le charme augmente encore par la subtilité de l'air qui rend les couleurs plus vives, les traits plus marqués, rapproche tous les points de vue ; les distances paraissant moindres que dans les plaines, où l'épaisseur de l'air couvre la terre d'un voile, l'horizon présente aux yeux plus d'objets qu'il semble n'en pouvoir contenir; enfin ce spectacle a je ne sais quoi de magique, de surnaturel, qui ravit l'esprit et les sens : on oublie tout, on s'oublie soi-même, on ne sait plus où l'on est [2].

La Nouvelle Héloïse, 1re partie, lettre XXIII.

Comment l'enfant deviendra attentif aux phénomènes de la nature.

Rendez votre élève attentif aux phénomènes de la nature, bientôt vous le rendrez curieux; mais, pour nourrir sa curiosité, ne vous pressez jamais de la satisfaire. Mettez les questions à sa portée, et laissez-les lui résoudre. Qu'il ne

1. « Au lieu des palais, des pavillons, des théâtres, les chênes, les noirs sapins, les hêtres, s'élancent de l'herbe verte au sommet des monts, et semblent élever au ciel, avec leurs têtes, les yeux et l'esprit des mortels. » (PÉTRARQUE.)

2. A propos de cette lettre empruntée à *la Nouvelle Héloïse*, on pourra lire les fines observations présentées par Sainte-Beuve dans un article sur Toppfer, où il étudie ce qu'il appelle la conquête successive des trois zones distinctes des Alpes par la littérature descriptive. Voir *Causeries du Lundi*, tome VIII, page 417.

sache rien, parce que vous le lui avez dit, mais parce qu'il l'a compris lui-même ; qu'il n'apprenne pas la science, qu'il l'invente. Si jamais vous substituez dans son esprit l'autorité à la raison, il ne raisonnera plus; il ne sera plus que le jouet de l'opinion des autres[1].

Vous voulez apprendre la géographie à cet enfant, et vous lui allez chercher des globes, des sphères, des cartes : que de machines ! Pourquoi toutes ces représentations ? que ne commencez-vous par lui montrer l'objet même, afin qu'il sache au moins de quoi vous lui parlez.

Une belle soirée, on va se promener dans un lieu favorable, où l'horizon bien découvert laisse voir à plein le soleil couchant, et l'on observe les objets qui rendent reconnaissable le lieu de son coucher. Le lendemain, pour respirer le frais, on retourne au même lieu avant que le soleil se lève. On le voit s'annoncer de loin par les traits de feu qu'il lance au-devant de lui. L'incendie augmente, l'orient paraît tout en flammes : à leur éclat on attend l'astre longtemps avant qu'il se montre; à chaque instant on croit le voir paraître ; on le voit enfin. Un point brillant part comme un éclair et remplit aussitôt tout l'espace; le voile des ténèbres s'efface et tombe. L'homme reconnaît son séjour et le trouve embelli. La verdure a pris durant la nuit une vigueur nouvelle : le jour naissant qui l'éclaire, les premiers rayons qui la dorent, la montrent couverte d'un brillant réseau de rosée qui réfléchit à l'œil la lumière et les couleurs. Les oiseaux en chœur se réunissent et saluent de concert le père de la vie; en ce moment pas un seul ne se tait; leur gazouillement, faible encore, est plus lent et plus doux que dans le reste de la journée : il se sent de la langueur d'un paisible réveil. Le concours de tous ces objets porte aux sens une impression de fraîcheur qui semble pénétrer jusqu'à l'âme. Il y a là une demi-heure d'enchantement auquel nul homme ne résiste : un spectacle si grand, si beau, si délicieux, n'en laisse aucun de sang-froid.

1. C'est là sans doute un principe d'éducation qui peut être appliqué utilement, et l'exemple donné par Rousseau lui-même est aussi ingénieux que juste. Encore ne faut-il rien porter à l'extrême. Tous les faits de la science ne se prêtent pas à ce mode d'enseignement expérimental. Éveiller la curiosité de l'enfant, produire chez lui l'étonnement, qui, on a bien dit, est le commencement de la science, rien de mieux ; mais vouloir « que l'enfant invente la science », ou qu'il doive tout à la *raison* et rien à l'*autorité*, c'est là une pure chimère et un paradoxe dangereux.

Ne tenez point cependant à l'enfant des discours qu'il ne peut entendre. Point de descriptions, point d'éloquence, point de figures, point de poésie. Il n'est pas maintenant question de sentiment ni de goût. Continuez d'être clair, simple et froid : le temps ne viendra que trop tôt de prendre un autre langage.

Élevé dans l'esprit de nos maximes, accoutumé à tirer tous ses instruments de lui-même, et à ne recourir jamais à autrui qu'après avoir reconnu son insuffisance, à chaque nouvel objet qu'il voit, il l'examine longtemps sans rien dire. Il est pensif, et non questionneur. Contentez-vous donc de lui présenter à propos les objets ; puis, quand vous verrez sa curiosité suffisamment occupée, faites-lui quelque question laconique qui le mette sur la voie de la résoudre.

Dans cette occasion, après avoir bien contemplé avec lui le soleil levant, après lui avoir fait remarquer du même côté les montagnes et les autres objets voisins, après l'avoir laissé causer là-dessus tout à son aise, gardez quelques moments le silence comme un homme qui rêve, et puis vous lui direz : Je songe qu'hier au soir le soleil s'est couché là, et qu'il s'est levé là ce matin; comment cela peut-il se faire ? N'ajoutez rien de plus : s'il vous fait des questions n'y répondez point; parlez d'autre chose. Laissez-le à lui-même et soyez sûr qu'il y pensera.

Émile, liv. III.

Le bien et le mal. Justification de la Providence.

La Providence a fait l'homme libre, afin qu'il fît, non le mal, mais le bien par choix. Elle l'a mis en état de faire ce choix en usant bien des facultés dont elle l'a doué ; mais elle a tellement borné ses forces, que l'abus de la liberté qu'elle lui laisse ne peut troubler l'ordre général. Le mal que l'homme fait retombe sur lui sans rien changer au système du monde, sans empêcher que l'espèce humaine elle-même ne se conserve malgré qu'elle en ait [1]. Murmurer de ce que

1. Tour qui semble ici un peu négligé.

Dieu ne l'empêche pas de faire le mal, c'est murmurer de ce qu'il la fit d'une nature excellente, de ce qu'il mit à ses actions la moralité qui les ennoblit, de ce qu'il lui donna droit à la vertu. La suprême jouissance est dans le contentement de soi-même; c'est pour mériter ce contentement que nous sommes placés sur la terre et doués de la liberté, que nous sommes tentés par les passions et retenus par la conscience. Que pouvait de plus en notre faveur la puissance divine elle-même? Pouvait-elle mettre de la contradiction dans notre nature et donner le prix d'avoir bien fait à qui n'eut pas le pouvoir de mal faire? Quoi! pour empêcher l'homme d'être méchant, fallait-il le borner à l'instinct et le faire bête? Non, Dieu de mon âme, je ne te reprocherai jamais de l'avoir faite à ton image, afin que je pusse être libre, bon et heureux comme toi!

C'est l'abus de nos facultés qui nous rend malheureux et méchants. Nos chagrins, nos soucis, nos peines, nous viennent de nous. Le mal moral est incontestablement notre ouvrage, et le mal physique ne serait rien sans nos vices qui nous l'ont rendu sensible. N'est-ce pas pour nous conserver que la nature nous fait sentir nos besoins? La douleur du corps n'est-elle pas un signe que la machine se dérange et un avertissement d'y pourvoir? La mort..... Les méchants n'empoisonnent-ils pas leur vie et la nôtre? Qui est-ce qui voudrait toujours vivre au milieu d'eux? La mort est le remède aux maux que vous vous faites; la nature a voulu que vous ne souffrissiez pas toujours [1]. Combien l'homme vivant dans la simplicité primitive est sujet à peu de maux! Il vit presque sans maladies, ainsi que sans passions, et ne prévoit ni ne sent la mort; quand il la sent, ses misères la lui rendent désirable : dès lors elle n'est plus un mal pour lui. Si nous nous contentions d'être ce que nous sommes, nous n'aurions pas à déplorer notre sort; mais pour chercher un bien-être imaginaire, nous nous donnons mille maux réels.

On dirait, aux murmures des impatients mortels, que Dieu leur doit la récompense avant le mérite, et qu'il est obligé de payer leur vertu d'avance. Oh! soyons bons pre-

1. On peut voir le chapitre des *Essais* où Montaigne, imitant Lucrèce (ch. III, v. 945), suppose que la Nature encourage l'homme à mourir, en lui montrant que la mort n'est pas un mal pour lui (I, 19).

mièrement, et puis nous serons heureux. N'exigeons pas le prix avant la victoire, ni le salaire avant le travail. Ce n'est point dans la lice, disait Plutarque [1], que les vainqueurs de nos jeux sacrés sont couronnés, c'est après qu'ils l'ont parcourue.

Si l'âme est immatérielle, elle peut survivre au corps; et si elle lui survit, la Providence est justifiée. Quand je n'aurais d'autre preuve de l'immatérialité de l'âme que le triomphe du méchant et l'oppression du juste en ce monde, cela seul m'empêcherait d'en douter. Une contradiction si manifeste, une si choquante dissonance dans l'harmonie universelle, me ferait chercher à la résoudre. Je me dirais : Tout ne finit pas pour nous avec la vie, tout rentre dans l'ordre à la mort [2].

Mais, quel que soit le nombre des méchants sur la terre, il est peu de ces âmes devenues insensibles, hors de leur intérêt, à tout ce qui est juste et bon. L'iniquité ne plaît qu'autant qu'on en profite; dans tout le reste on veut que l'innocent soit protégé. Voit-on dans une rue ou sur un chemin quelque acte de violence et d'injustice : à l'instant un mouvement de colère et d'indignation s'élève au fond du cœur, et nous porte à prendre la défense de l'opprimé. Au contraire, si quelque acte de clémence ou de générosité frappe nos yeux, quelle admiration, quel amour il nous inspire! Qui est-ce qui ne se dit pas : J'en voudrais avoir fait autant ? Il nous importe sûrement fort peu qu'un homme ait été méchant ou juste il y a deux mille ans, et cependant le même intérêt nous affecte autant dans l'histoire ancienne que si tout cela s'était passé de nos jours. Que me font à moi les crimes de Catilina? ai-je peur d'être sa victime ? Pourquoi donc ai-je de lui la même horreur que s'il était mon contemporain ? Nous ne haïssons pas seulement les méchants parce qu'ils nous nuisent, mais parce qu'ils sont méchants. Non seulement nous voulons être heureux, nous voulons aussi le bonheur d'autrui ; et quand ce bonheur ne coûte rien

1. On lira avec intérêt, dans ses *Œuvres morales*, le traité « contre la secte d'Épicure ». J. J. Rousseau se rappelait cette phrase d'Amyot, qu'il avait beaucoup lu : « Les champions qui combattent ès jeux sacrés ne sont jamais couronnés tant qu'ils combattent, ains seulement après qu'ils ont combattu et vaincu. »

2. Consulter, à ce sujet, un passage de La Bruyère sur l'action de la justice divine, dans son chapitre intitulé *Des Esprits forts*, à la fin.

au nôtre, il l'augmente. Enfin, l'on a, malgré soi, pitié des infortunés : quand on est témoin de leur mal, on en souffre. Les plus pervers ne sauraient perdre tout à fait ce penchant; souvent il les met en contradiction avec eux-mêmes. Le voleur qui dépouille les passants couvre encore la nudité du pauvre, et le plus féroce assassin soutient un homme tombant en défaillance[1].

On parle du cri des remords, qui punit en secret les crimes cachés et les met si souvent en évidence. Hélas ! qui de nous n'entendit jamais cette importune voix ? On parle par expérience; et l'on voudrait étouffer ce sentiment tyrannique qui nous donne tant de tourment. Obéissons à la nature, nous connaîtrons avec quelle douceur elle règne, et quel charme on trouve, après l'avoir écoutée, à se rendre un bon témoignage de soi. Le méchant se craint et se fuit; il s'égaye en se jetant hors de lui-même; il tourne autour de lui des yeux inquiets, et cherche un objet qui l'amuse; sans la satire amère, sans la raillerie insultante, il serait toujours triste; le ris moqueur est son seul plaisir. Au contraire, la sérénité du juste est intérieure : son ris n'est point de malignité, mais de joie; il en porte la source en lui-même; il est aussi gai seul qu'au milieu d'un cercle; il ne tire pas son contentement de ceux qui l'approchent, il le leur communique.

D'ailleurs, je vous avoue que la sainteté de l'Évangile est un argument qui parle à mon cœur. Voyez les livres des philosophes avec toute leur pompe : qu'ils sont petits près de celui-là [2] ! Se peut-il qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ouvrage des hommes ? Se peut-il que celui dont il fait l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire ? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs, quelle grâce touchante dans ses instructions ! quelle élévation dans ses

1. « Il est donc au fond des âmes, dit encore fort bien Rousseau dans le même ouvrage, un principe inné de justice et de vertu, sur lequel, malgré nos propres maximes, nous jugeons nos actions et celles d'autrui comme bonnes ou mauvaises; et c'est à ce principe que je donne le nom de conscience. »

2. On peut rapprocher de ces hautes idées sur la sublimité de l'Évangile le passage où Fénelon, que Rousseau admirait à tel point qu'il eût voulu, disait-il, être son *valet*, a traité avec plus de simplicité, mais aussi avec plus d'onction, des beautés de la sainte Écriture en général : III[e] des *Dialogues sur l'Éloquence*. Cf. encore CHATEAUBRIAND, *le Génie du Christianisme* (II[e] partie, liv. VI, ch. 1).

maximes ! quelle profonde sagesse dans ses discours ! quelle présence d'esprit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses ! quel empire sur ses passions ! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation ? Quand Platon peint son juste imaginaire couvert de tout l'opprobre du crime et digne de tous les prix de la vertu [1], il peint trait pour trait Jésus-Christ : la ressemblance est si frappante, que tous les Pères l'ont sentie, et qu'il n'est pas possible de s'y tromper. Quels préjugés, quel aveuglement ou quelle mauvaise foi ne faut-il point avoir pour oser comparer le fils de Sophronisque [2] au fils de Marie ! Quelle distance de l'un à l'autre ! Socrate, mourant sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jusqu'au bout son personnage ; et si cette facile mort n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa, dit-on, la morale ; d'autres avant lui l'avaient mise en pratique : il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait, il ne fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que la justice ; Léonidas était mort pour son pays avant que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie ; Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la sobriété ; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abondait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul a donné les leçons et l'exemple ? Du sein du plus furieux fanatisme la plus haute sagesse se fit entendre, et la simplicité des plus héroïques vertus honora le plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate philosophant tranquillement avec ses amis est la plus douce qu'on puisse désirer ; celle de Jésus expirant dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre. Socrate prenant la coupe empoisonnée bénit celui qui la lui présente, et qui pleure [3] ; Jésus, au milieu d'un supplice affreux, prie pour

1. *République*, liv. II. « Ce juste, tel que je l'ai dépeint, sera fouetté, mis à la torture, chargé de chaînes ; on lui brûlera les yeux ; enfin, quand il aura souffert mille maux, il sera attaché sur une croix, et on lui fera sentir qu'il ne faut pas s'inquiéter d'être juste, mais de le paraître. » Cf. l'abbé Fleury, *Discours sur l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles de l'Église*, ch. II.

2. Statuaire célèbre, qui fut le père de Socrate, comme nous l'apprend Diogène Laerce dans la vie de celui-ci : livre II de son ouvrage sur les *Philosophes illustres*.

3. C'est ce que l'on peut voir dans le *Phédon*, à la fin.

ses bourreaux acharnés. Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.

Id. liv. IV [1].

Les croyances surnaturelles sont nécessaires à la morale.

Fuyez ceux qui, sous prétexte d'expliquer la nature, sèment dans les cœurs des hommes de désolantes doctrines, et dont le scepticisme apparent est cent fois plus affirmatif et plus dogmatique que le ton décidé de leurs adversaires[2]. Sous le hautain prétexte qu'eux seuls sont éclairés, vrais, de bonne foi, ils nous soumettent impérieusement à leurs décisions tranchantes et prétendent nous donner pour les vrais principes des choses les inintelligibles systèmes qu'ils ont bâtis dans leur imagination. Du reste, traversant, détruisant, foulant aux pieds tout ce que les hommes respectent, ils ôtent aux affligés la dernière consolation de leur misère, aux puissants et aux riches le seul frein de leurs passions; ils arrachent du fond des cœurs le remords du crime, l'espoir de la vertu et se vantent encore d'être les bienfaiteurs du genre humain.

Les mahométans disent, selon Chardin, qu'après l'examen qui suivra la résurrection universelle, tous les corps iront

1. Dans cet ouvrage, qui n'est autre chose qu'un roman sur l'éducation, à côté d'excellentes observations et de hautes vérités, il y a d'étranges paradoxes et de folles chimères : on se rappelle que Rousseau avait pris parti contre les arts, les sciences, les gouvernements, la civilisation et la société. La forme doit naturellement souffrir chez lui de ce que le fond a de mélangé et de troublé : de là des dissonances et l'abus des formes oratoires, une chaleur factice, du faux goût et de l'enflure. Il est un de ceux qui ont donné à la fin du dix-huitième siècle l'accent de tendresse déclamatoire qui a été familier à cette époque. Mais, en revanche, il a renouvelé la sève de la langue, qui commençait à s'épuiser; il a régénéré et étendu notre littérature : quand il n'écrit pas sous l'influence despotique d'un paradoxe, Rousseau est aussi éloquent que vrai.

2. « La péroraison du vicaire savoyard, dit à propos de ce passage SAINT-MARC GIRARDIN, et surtout la note jointe à cette péroraison, expriment admirablement le sens et l'intention de Rousseau, car c'est là surtout qu'il s'éloigne des philosophes du temps, et qu'il réprouve énergiquement leurs doctrines; c'est là enfin qu'il montre avec une force singulière que la morale, quoiqu'elle procède de l'âme et n'ait pas besoin d'être révélée, ne peut pourtant point se passer d'une croyance surnaturelle pour fin et pour sanction. » *Jean-Jacques Rousseau, sa Vie et ses Ouvrages*, tome II, page 202.

passer un pont appelé *poul serrho*, qui est jeté sur le feu éternel. Les Persans sont fort infatués de ce pont, et lorsque quelqu'un souffre une injure dont, par aucune voie ni dans aucun temps, il ne peut avoir raison, sa dernière consolation est de dire : « Eh bien ! par le Dieu vivant, tu me le payeras au double au dernier jour. Tu ne passeras point le *poul serrho* que tu ne me satisfasses auparavant; je m'attacherai au bord de ta veste et je me jetterai à tes jambes. » J'ai vu beaucoup de gens éminents et de toutes sortes de professions, qui, appréhendant qu'on ne criât ainsi *haro* sur eux au passage de ce pont redoutable, sollicitaient ceux qui se plaignaient d'eux de leur pardonner. Croirai-je que l'idée de ce pont, qui répare tant d'iniquités, n'en prévient jamais ? Que si l'on ôtait aux Persans cette idée, en leur persuadant qu'il n'y a ni *poul serrho*, ni rien de semblable, où les opprimés soient vengés de leurs tyrans après la mort, n'est-il pas clair que cela mettrait ceux-ci fort à leur aise et les délivrerait du soin d'apaiser ces malheureux ?.... Philosophe, tes lois morales sont fort belles; mais montre-m'en, de grâce, la sanction; cesse un moment de battre la campagne et dis-moi nettement ce que tu mets à la place du *poul serrho !*

Profession de foi du Vicaire savoyard.

VAUVENARGUES.

(1715-1747.)

Il n'est pas dans l'histoire littéraire du dix-huitième siècle de plus touchante figure que celle de ce jeune écrivain mort à trente-deux ans, et qui, par la fierté de son âme comme par la brièveté de ses jours, fait penser à La Boëtie et à André Chénier. Né à Aix le 6 août 1715, d'une santé frêle, toujours menacée, et qui contraria ses premières études, Vauvenargues avait cependant l'impatience et le besoin de l'action. Sous-lieutenant au régiment du roi, il fit la campagne d'Italie en 1734; et, en 1741, dans la guerre de la Succession, il était à la retraite de Prague sous le maréchal de Belle-Isle. Son premier écrit fut sans doute l'éloge funèbre d'un de ses jeunes compagnons d'armes qu'il avait vu mourir à Prague. Ce fut aussi pendant ces années actives qu'il écrivit son traité sur le *Libre Arbitre* et une lettre critique sur Corneille et Racine, qui amena entre Voltaire et Vauvenargues des relations d'un caractère bientôt affectueux. Rentré en France au commencement de 1742, et obligé de renoncer à sa carrière, Vauvenargues fit de vaines démarches pour entrer dans le corps diplomatique. De nouvelles et plus graves infirmités, d'ailleurs, lui donnèrent à comprendre que ses jours étaient comptés. « Le désespoir est la plus grande de nos erreurs », a-t-il écrit, et ce simple mot explique la fermeté avec laquelle Vauvenargues, comme Pascal, défendit jusqu'à la fin contre la maladie la liberté de son esprit. Il mourut à Paris le 28 mai 1747. Quelques mois avant sa mort, il avait publié, sans y mettre son nom, un volume sous ce titre : *Introduction à la Connaissance de l'Esprit humain, suivie de Réflexions et de Maximes* (1746). Depuis, différents essais et une correspondance inédite avec le marquis de Mirabeau ont ajouté quelques pages rares à l'œuvre littéraire de Vauvenargues.

La partie morale est celle qui se recommande surtout à notre attention. Vauvenargues, on l'a bien dit, a eu cette ressemblance avec Pascal, de n'être pas un homme qui observe à loisir, mais un homme qui souffre, et qui met toute son âme dans ses écrits. Là cependant s'arrête le rapprochement. A l'opposé de Pascal et des moralistes du dix-septième siècle, c'est une défense de l'homme qu'il entreprend, de l'homme, dit-il, « jusque-là en disgrâce chez tous ceux qui pensent. » Loin d'admettre ces *contrariétés* par lesquelles Pascal explique les misères trop effectives de l'homme et ses instincts de grandeur, il veut prouver que la nature de l'homme est une, que ses passions ne sont pas un témoignage de

sa déchéance, qu'elles peuvent même parfois le conduire à la vertu. Sans doute, l'optimisme de Vauvenargues n'est pas aveugle, et il se réserve, en réhabilitant les affections primitives, de les contenir et de les diriger : il ne veut pas, dit-il lui-même, qu'on traite la morale « comme on traite la nouvelle architecture, où l'on cherche avant tout la commodité ». Il est vrai, cependant, que la vertu ainsi rapprochée de la passion se trouve dans un dangereux voisinage, et que la morale, dans ces compromis, risque de perdre de son autorité. Les portraits de Vauvenargues, sans égaler ceux de La Bruyère, sont souvent d'une analyse fine et pénétrante; parfois aussi (et leur intérêt n'en est que plus grand) ils sont la confidence involontaire d'une âme naturellement trop active pour ne pas ressentir douloureusement les langueurs pesantes de la maladie. Guidé par le sentiment plus que par des principes d'art réfléchis, Vauvenargues cependant a laissé, comme critique littéraire, des pages qui, on en jugera, méritent d'être placées à côté de celles de La Bruyère et de Fénelon[1].

Vanité du bonheur sans la foi chrétienne.

Heureux sont ceux dont l'esprit se repose dans les promesses de la religion ! Les gens du monde sont désespérés si les choses ne réussissent pas selon leurs désirs. Si leur vanité est confondue, s'ils font des fautes, ils se laissent abattre à la douleur : le repos, qui est la fin naturelle des peines, fomente leurs inquiétudes; l'abondance, qui devait satisfaire leurs besoins, les multiplie; la raison, qui leur est donnée pour calmer leurs passions, les perd : une fatalité marquée tourne contre eux-mêmes tous leurs avantages. Ils se perdent dans leurs chimères; et, pendant qu'ils y sont plongés, et pour ainsi dire abîmés, la vieillesse, comme un sommeil dont on ne peut pas se défendre vers la fin d'un jour laborieux, les accable et les précipite dans la longue nuit du tombeau.

Formez donc vos projets, hommes ambitieux, lorsque

1. L'édition la plus complète des œuvres de Vauvenargues est celle qui a été donnée par M. GILBERT en 1857.—Lire sur Vauvenargues : VILLEMAIN, la 16e leçon du *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle;* SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi*, tomes III et XIV; SUARD, *Notice sur Vauvenargues* (dans l'édition des *Œuvres choisies* de Vauvenargues donnée par Garnier); PRÉVOST-PARADOL, *Études sur les Moralistes français.*

vous le pouvez encore; hâtez-vous, achevez vos songes; poussez vos superbes chimères au période des choses humaines [1]. Élevés par cette illusion au dernier degré de la gloire, vous vous convaincrez par vous-mêmes de la vanité des fortunes : à peine vous aurez atteint, sur les ailes de la pensée, le faîte de l'élévation, vous vous sentirez abattus; votre joie mourra, la tristesse corrompra vos magnificences, et jusque dans cette possession imaginaire des faveurs du monde vous en connaîtrez l'imposture. O mortels, l'espérance enivre; mais la possession sans espérance, même chimérique, entraîne le dégoût après elle : au comble des grandeurs du monde, c'est là qu'on en sent le néant [2].

Seigneur, ceux qui espèrent en vous s'élèvent sans peine au-dessus de ces réflexions accablantes. Lorsque le cœur, pressé sous le poids des affaires, commence à sentir la tristesse, ils se réfugient dans vos bras; et là, oubliant leurs douleurs, ils puisent le courage et la paix à leur source. Vous les échauffez sous vos ailes et dans votre sein paternel; vous faites briller à leurs yeux le flambeau sacré de la foi; l'envie n'entre pas dans leur cœur; l'ambition ne le trouble point; l'injustice et la calomnie ne peuvent pas même l'aigrir. Les approbations, les caresses, les secours impuissants des hommes, leurs refus, leurs dédains, leurs infidélités, ne les touchent que faiblement; ils n'en exigent rien; ils n'en attendent rien; ils n'ont pas mis en eux leur dernière ressource; la foi seule est leur saint asile, leur inébranlable soutien. Elle les console de la maladie qui accable les plus fortes âmes, de l'obscurité qui confond l'orgueil des esprits ambitieux, de la vieillesse qui renverse sans ressource les projets et les vœux outrés, des erreurs de l'esprit qui l'humilient sans fin, des difformités corporelles qu'on ne peut ni cacher ni guérir [3], enfin des faiblesses de l'âme, qui sont de tous les maux le plus insupportable et le plus irrémédiable. Hélas! que vous êtes heureuses, âmes simples, âmes dociles!

1. Ce mot signifiant le *plus haut point de quelque chose* est du masculin.

2. Remarquez comme ce lieu commun de la vanité humaine, si souvent développé par les poètes et les moralistes, est ici renouvelé par la beauté des images l'éclat de l'expression, et ces rapides et brusques mouvements qui rappellent Pascal.

3. Vauvenargues, après avoir quitté le service militaire, outre les souffrances d'une santé profondément altérée par la vie des camps, fut atteint de la petite vérole, qui défigura ses traits.

Vous marchez dans les sentiers sûrs. Auguste religion, comment peut-on vivre sans vous ? Et n'est-il pas bien manifeste qu'il manque quelque chose aux hommes lorsque leur orgueil vous rejette[1] ?

Introduction à la connaissance de l'esprit humain.

Du vice et de la vertu.

Les hommes étant imparfaits n'ont pu se suffire à eux-mêmes : de là la nécessité de former des sociétés. Qui dit une société dit un corps qui subsiste par l'union de divers membres et confond l'intérêt particulier dans l'intérêt général : c'est là le fondement de toute la morale.

Mais, parce que le bien commun exige de grands sacrifices, et qu'il ne peut se répandre également sur tous les hommes, la religion, qui répare le vice des choses humaines, assure des indemnités dignes d'envie à ceux qui nous semblent lésés.

Et toutefois ces motifs respectables n'étant pas assez puissants pour donner un frein à la cupidité des hommes, il a fallu encore qu'ils convinssent de certaines règles pour le bien public, fondé, à la honte du genre humain, sur la crainte odieuse des supplices : et c'est l'origine des lois.

Nous naissons, nous croissons, à l'ombre de ces conventions solennelles ; nous leur devons la sûreté de notre vie, et la tranquillité qui l'accompagne. Les lois sont aussi le seul titre de nos possessions : dès l'aurore de notre vie, nous en recueillons les doux fruits, et nous nous engageons toujours à elles par des liens plus forts. Quiconque prétend se soustraire à leur autorité, dont il tient tout, ne peut trouver injuste qu'elles lui ravissent tout, jusqu'à la vie.

Heureux qui les sait respecter comme elles méritent de l'être ! Plus heureux qui porte en son cœur celles d'un heu-

1. Nous opposerons avec confiance cette belle page de Vauvenargues à l'allégation de Suard, qui, dans la notice citée plus haut, a contesté ses sentiments religieux. Comment supposer une indifférence sceptique à celui qui écrivait encore ces lignes : « Le plus sage et le plus vertueux des hommes, M. de Turenne, a respecté la religion, et une infinité d'hommes obscurs se placent au rang des génies et des âmes fortes seulement à cause qu'ils la méprisent ! »

reux naturel ! Il est bien facile de voir que je veux parler des vertus : leur noblesse et leur excellence sont l'objet de tout ce discours; mais j'ai cru qu'il fallait d'abord établir une règle sûre pour les bien distinguer du vice. Le mot de vertu emporte l'idée de quelque chose d'estimable à l'égard de[1] toute la terre; le vice au contraire. La préférence de l'intérêt général au personnel est la seule définition qui soit digne de la vertu, et qui doive en fixer l'idée. Au contraire, le sacrifice mercenaire du bonheur public à l'intérêt propre est le sceau éternel du vice.

On demande si la plupart des vices ne concourent pas au bien public, comme les plus pures vertus. Qui ferait fleurir le commerce sans la vanité, l'avarice, etc. ? En un sens cela est très vrai ; mais il faut m'accorder aussi que le bien produit par le vice est toujours mêlé de grands maux. Ce sont les lois qui arrêtent le progrès de ses désordres[2] ; et c'est la raison, la vertu, qui le subjuguent, qui le contiennent dans certaines bornes et le rendent utile au monde.

A la vérité, la vertu ne satisfait pas sans réserve toutes nos passions; mais si nous n'avions aucun vice, nous n'aurions pas ces passions à satisfaire ; et nous ferions par devoir ce qu'on fait par ambition, par orgueil, par avarice, etc. Il est donc ridicule de ne pas sentir que c'est le vice qui nous empêche d'être heureux par la vertu. Si elle est si insuffisante à faire le bonheur des hommes, c'est parce que les hommes sont vicieux ; et les vices, s'ils vont au bien, c'est qu'ils sont mêlés de vertus, de patience, de tempérance, de courage, etc. Un peuple qui n'aurait en partage que des vices courrait à sa perte infaillible.

Quand le vice veut procurer quelque grand avantage au monde, pour surprendre l'admiration, il agit comme la vertu, parce qu'elle est le vrai moyen, le moyen naturel du bien; mais celui que le vice opère n'est ni son objet ni son but. Ce n'est pas à un si beau terme que tendent ses déguisements. Ainsi le caractère distinctif de la vertu subsiste; ainsi rien ne peut l'effacer.

Que prétendent donc quelques hommes, qui confondent toutes ces choses ou qui nient leur réalité ? Qui peut les em-

1. Tour inusité : *aux yeux de, pour,* faudrait-il dire ici, comme dans la page suivante.

2. C'est-à-dire les désordres causés par le vice.

pêcher de voir qu'il y a des qualités qui tendent naturellement au bien du monde, et d'autres à sa destruction ? Ces premiers sentiments, élevés, courageux, bienfaisants à tout l'univers, et par conséquent estimables à l'égard de toute la terre, voilà ce que l'on nomme vertu. Et ces odieuses passions tournées à la ruine des hommes, et par conséquent criminelles envers le genre humain, c'est ce que j'appelle des vices.

Ibid.

Des saillies.

Le mot de *saillies* vient de sauter : avoir des saillies, c'est passer sans gradation d'une idée à une autre qui peut s'y allier ; c'est saisir les rapports des choses les plus éloignées, ce qui demande sans doute de la vivacité et un esprit agile. Ces transitions soudaines et inattendues causent toujours une grande surprise : si elles se portent à quelque chose de plaisant, elles excitent à rire ; si à quelque chose de profond, elles étonnent ; si à quelque chose de grand, elles élèvent.

Mais ceux qui ne sont pas capables de s'élever ou de pénétrer d'un coup d'œil des rapports approfondis, n'admirent que ces rapports bizarres et sensibles que les gens du monde saisissent si bien. Et le philosophe, qui rapproche par de lumineuses sentences les vérités en apparence les plus séparées, réclame inutilement contre cette injustice. Les hommes frivoles qui ont besoin de temps pour suivre les grandes démarches[1] de la réflexion, sont dans une espèce d'impuissance de les admirer.

Les gens du monde, qui font leur étude de ce qui peut plaire, ont porté plus loin que les autres ce genre d'esprit[2] ; mais, parce qu'il est difficile aux hommes de ne pas outrer ce qui est bien, ils ont fait du plus naturel de tous les dons un jargon plein d'affectation. L'envie de briller leur a fait abandonner par réflexion le vrai et le solide, pour courir sans cesse après les allusions et les jeux d'imagination les plus frivoles ; il semble qu'ils soient convenus de ne plus

1. La marche de la réflexion.
2. L'esprit de saillie.

rien dire de suivi, et de ne saisir dans les choses que ce qu'elles ont de plaisant, et leur surface [1]. Cet esprit, qu'ils croient si aimable, est sans doute bien éloigné de la nature, qui se plaît à se reposer sur les sujets qu'elle embellit, et trouve la variété dans la fécondité de ses lumières bien plus que dans la diversité de ses objets. Un agrément si faux et si superficiel est un art ennemi du cœur et de l'esprit, qu'il resserre dans des bornes étroites ; un art qui ôte la vie de tous les discours en bannissant le sentiment qui en est l'âme, et qui rend les conversations du monde aussi ennuyeuses qu'insensées et ridicules.

Ibid.

La vertu aux prises avec le malheur.

Clazomène a eu l'expérience de toutes les misères de l'humanité [2]. Les maladies l'ont assiégé dès son enfance, et l'ont sevré, dans son printemps, de tous les plaisirs de la jeunesse. Né pour les plus grands déplaisirs, il a eu de la hauteur et de l'ambition dans la pauvreté. Il s'est vu dans ses disgrâces méconnu de ceux qu'il aimait. L'injure a flétri sa vertu, et il a été offensé de ceux dont il ne pouvait prendre de vengeance. Ses talents, son travail continuel, son application à bien faire, n'ont pu fléchir la dureté de sa fortune. Sa sagesse n'a pu le garantir de faire des fautes irréparables. Il a souffert le mal qu'il ne méritait pas, et celui que son imprudence lui a attiré. Lorsque la fortune a paru se lasser de le poursuivre, la mort s'est offerte à sa vue. Ses yeux se sont fermés à la fleur de son âge; et, quand l'espérance trop lente commençait à flatter sa peine, il a eu la douleur insupportable de ne pas laisser assez de bien pour payer ses dettes, et n'a pu sauver sa vertu de cette tache. Si l'on cherche quelque raison d'une destinée si cruelle, on aura, je crois, de la peine à en trouver. Faut-il demander la raison pourquoi des joueurs très habiles se ruinent au jeu, pendant que

1. Cf. l'extrait du *Discours sur le Style*, de BUFFON, donné à la page 99 de nos *Morceaux choisis* pour la Classe de Rhétorique.

2. Villemain a cité, avec des variantes assez considérables (voy. la *leçon* indiquée plus haut), ce *beau et mélancolique* portrait, comme une image fidèle et à peine voilée que Vauvenargues nous a laissée de lui-même.

d'autres hommes y font leur fortune ? ou pourquoi l'on voit des années qui n'ont ni printemps ni automne, où les fruits de l'année sèchent dans leur fleur ? Toutefois, qu'on ne pense pas que Clazomène eût voulu changer sa misère pour la prospérité des hommes faibles. La fortune peut se jouer de la sagesse des gens vertueux; mais il ne lui appartient pas de faire fléchir leur courage[1].

Caractères[2], IX.

Choix de maximes.

La clarté orne les pensées profondes.

L'espérance anime le sage et leurre le présomptueux et l'indolent, qui se reposent inconsidérément sur ses promesses.

Les longues prospérités s'écoulent quelquefois en un moment, comme les chaleurs de l'été sont emportées par un jour d'orage.

L'amour de la gloire fait les grandes fortunes entre les peuples.

1. Ces dernières lignes sont ainsi modifiées dans le texte reproduit par VILLEMAIN : « Le hasard se joue du travail et de la sagesse des hommes ; mais la prospérité des hommes faibles ne peut les élever à la hauteur que la calamité inspire aux âmes fortes ; et ceux qui sont courageux savent vivre et mourir sans gloire. » — Le malheur, quoi qu'il en soit, eut un bien salutaire effet pour Vauvenargues, puisqu'il ramena toutes ses pensées à deux points invariables, la vertu et la soumission aux arrêts de la Providence. De là, l'admirable sérénité empreinte dans cette prière qui termine l'un de ses ouvrages : « Dieu clément ! Dieu vengeur des faibles ! Je ne suis ni ce pauvre délaissé qui languit sans secours humain, ni ce riche que la possession même des richesses trouble et embarrasse. Né dans la médiocrité, dont les voies ne sont pas peut-être moins rudes, ô mon Dieu ! si vous n'étiez pas, ou si vous n'étiez pas pour moi, seule et délaissée dans ses maux, où mon âme espérerait-elle ?

2. « Je vais lire vos Portraits (ou *Caractères*, comme les appelait Vauvenargues), lui écrivait Voltaire : si jamais je veux faire celui du génie le plus naturel, de l'homme du plus grand goût, de l'âme la plus haute et la plus simple, je mettrai votre nom au bas. » Une telle lettre ne dut-elle pas consoler celui qui mourait avec la conscience de son génie et presque inconnu de ses contemporains, celui qui avait laissé éclater dans ces mots la noble ambition dont il était plein : « Les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire. »

Combien de dégoûts et d'ennuis ne pourrait-on pas s'épargner si on osait aller à la gloire par le seul mérite ?

Il est difficile d'estimer quelqu'un comme il veut l'être.

Ce qui est arrogance dans les faibles est élévation dans les forts : comme la force des malades est frénésie, et celle des sains est vigueur.

Nos plus sûrs protecteurs sont nos talents.

Les esprits faux changent souvent de maximes.

On dit peu de choses solides lorsqu'on cherche à en dire d'extraordinaires.

Les grandes pensées viennent du cœur [1].

Pour exécuter de grandes choses, il faut vivre comme si on ne devait jamais mourir.

Nous réservons notre indulgence pour les parfaits.

La générosité souffre des maux d'autrui, comme si elle en était responsable.

La loi des esprits n'est pas différente de celle des corps, qui ne peuvent se maintenir que par une continuelle nourriture.

1. « Pectus est quod disertos facit. » QUINTILIEN, IX. VII.

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE

(1737-1814.)

Né au Havre le 19 janvier 1737, Bernardin de Saint-Pierre rêvéla de bonne heure son caractère tendre et rêveur. Des anecdotes partout citées nous le montrent dans son enfance se faisant de petits ermitages, au milieu des chèvrefeuilles et des abeilles, y lisant avec passion *Robinson* et la *Vie des Saints*. Il cherchait en imagination son île; « mais, ajoute finement Sainte-Beuve, bientôt ce ne fut plus une île solitaire : il s'y donnait des compagnons, il la peuplait à son gré d'un monde choisi, dont il se faisait le législateur pacifique : car il était ambitieux, et son penchant le portait naturellement à s'isoler ou à se donner le beau rôle. » Et jusqu'à la fin, en effet, il y aura chez Bernardin, avec des goûts de solitude et de libre rêverie, un malaise d'ambition non satisfaite, comme le regret d'une vocation manquée, d'une vocation d'ailleurs toute bienfaisante pour ses semblables, qu'il eût ramenés à la vertu par le bonheur, s'ils avaient accepté ses plans de réforme universelle.

La première partie de la vie de Bernardin de Saint-Pierre fut pleine d'agitation et de mécomptes. Admis dans un corps nouvellement formé de jeunes ingénieurs, il fait campagne en 1760. Desservi auprès de ses chefs, il est renvoyé à Paris. Quelque temps après, il se rend auprès de Catherine II, qu'il espère intéresser à son projet de fonder une colonie à laquelle il eût donné des lois; mais, après un voyage en Finlande, il quitte le service de la Russie, va combattre pour l'indépendance de la Pologne, est fait prisonnier, séjourne à Dresde et à Berlin, et prend enfin le parti de revenir à Paris. Après de nombreuses sollicitations, il obtient une place d'ingénieur à l'Ile de France. Il y passe trois années et publie, à son retour, la relation de son *Voyage* (1773).

A cette époque se rapporte sa liaison étroite avec Jean-Jacques Rousseau, dont l'influence est sensible sur le livre qui donna au nom de Bernardin de Saint-Pierre tout son éclat. Dans les *Études de la Nature* (1784), on retrouve, en effet, cette opposition, dont Rousseau avait singulièrement abusé, entre la nature et la société, la première tout innocente et toute pure, la seconde responsable de nos malheurs et de nos vices; mais si, au moment où l'ouvrage parut, la thèse fut loin de nuire à son succès, d'autres causes en justifient la durée. Il y avait dans ces pages un sentiment vrai et profond de la nature, de ses beautés et de ses harmonies, beaucoup de fraîcheur dans le coloris, de grâce dans l'imagination, de sincérité dans l'expression du sentiment moral et religieux. Quatre ans après (1788), Bernardin de Saint-Pierre publiait *Paul et Vir-*

ginie, la plus simple, la plus vraie, la plus touchante pastorale de notre littérature, où la seule gradation des sentiments nous mène sans effort au plus haut degré du pathétique. Dans les *Vœux d'un Solitaire* (1789), Bernardin revenait à ses projets de réforme sociale, et pendant la Révolution, retiré à Essone, où il ne fut pas inquiété, il continua à suivre le paisible développement de ses chimères, sans que la réalité des faits parvînt jamais à le décourager. Ses *Harmonies*, publiées après sa mort, n'ont pas ajouté à sa réputation. Il mourut à Paris le 21 janvier 1814. M. Nisard a bien dit des œuvres de Bernardin de Saint-Pierre : « Tout ce qui est de système et de polémique a péri, tout ce qui est peinture a survécu[1]. »

L'hospitalité du paria.

Une compagnie de savants anglais s'était formée pour aller chercher, dans diverses parties du monde, des lumières sur toutes les sciences, afin d'éclairer les hommes et de les rendre plus heureux. Le plus savant de ces docteurs, après trois ans de courses, arriva sur les bords du Gange, à Benarès. Il visite le brahme supérieur de la pagode de Jagrenat, près d'une des embouchures du Gange : il constate que ce brahme célèbre est rempli d'ignorance et d'orgueil. Il revient donc, déçu dans son espoir, se demandant avec tristesse si l'homme est partout condamné aux erreurs et aux disputes. Un typhon l'oblige à se réfugier dans une chaumière habitée par un paria. Il trouvera là ce qu'il a vainement cherché chez les heureux et les puissants, la lumière de l'esprit qui vient de la simplicité du cœur.

Pendant que le docteur raisonnait ainsi dans son palanquin, il survint un de ces ouragans qu'on appelle aux Indes un typhon. Le vent venait de la mer, et, faisant refluer les eaux du Gange, les brisait en écume contre les îles de son embouchure. Il enlevait de leurs rivages des colonnes de sable, et de leurs forêts des nuées de feuilles, qu'il emportait pêle-mêle à travers le fleuve et les campagnes, jusqu'au haut des airs. Quelquefois il s'engouffrait dans l'allée des bambous, et, quoique ces roseaux indiens fussent aussi élevés que les plus grands arbres, il les agitait comme l'herbe des prairies.

1. Lire : *Bernardin de Saint-Pierre*, par PATIN, dans ses *Mélanges de Littérature ancienne et moderne* ; — VILLEMAIN, 45e leçon du *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle* ; — SAINTE-BEUVE, *Causeries du Lundi* tome VI (2 art.) ; — PRÉVOST-PARADOL, *Éloge de Bernardin de Saint-Pierre* (Firmin Didot). — L'édition la plus complète est celle qui a été donnée par AIMÉ MARTIN.

On voyait, à travers les tourbillons de poussière et de feuilles, leur longue avenue tout ondoyante, dont une partie se renversait à droite et à gauche jusqu'à terre, tandis que l'autre se relevait en gémissant. Les gens du docteur, dans la crainte d'en être écrasés, ou d'être submergés par les eaux du Gange, qui débordaient déjà leurs rivages, prirent leur chemin à travers les champs, en se dirigeant au hasard vers les hauteurs voisines.

Cependant la nuit vint, et ils marchaient depuis trois heures dans l'obscurité la plus profonde, ne sachant où ils allaient, lorsqu'un éclair, fendant les nues et blanchissant tout l'horizon, leur fit voir tout près, devant eux, un petit vallon et un bois entre deux collines. Ils coururent s'y réfugier, et déjà le tonnerre faisait entendre ses lugubres roulements, lorsqu'ils arrivèrent à l'entrée du vallon. Il était flanqué de rochers et rempli de vieux arbres d'une grosseur prodigieuse. Quoique la tempête courbât leurs cimes avec d'horribles mugissements, leurs troncs monstrueux étaient inébranlables comme les rochers qui les environnaient. Cette portion de forêt antique paraissait l'asile du repos; mais il était difficile d'y pénétrer. Des rotins[1] qui serpentaient à son orée[2], couvraient le pied de ces arbres et des lianes qui s'enlaçaient d'un tronc à l'autre ne présentaient de tous côtés qu'un rempart de feuillages où paraissaient quelques cavernes de verdure, mais qui n'avaient point d'issue. Cependant les Indiens s'y étant ouvert un passage avec leurs sabres, tous les gens de la suite y entrèrent avec le palanquin[3]. Ils s'y croyaient à l'abri de l'orage, lorsque la pluie, qui tombait à verse, forma autour d'eux mille torrents. Dans cette perplexité, ils aperçurent sous les arbres, dans le lieu le plus étroit du vallon, une lumière et une cabane. Le masalchi[4] y courut pour allumer son flambeau; mais il revint un peu après, hors d'haleine, criant : « N'approchez pas d'ici, il y a un paria ! » Aussitôt la troupe effrayée cria : « Un paria ! un paria[5] ! » Le docteur, croyant que c'était quelque animal

1. Arbrisseaux de la famille des palmiers, à tige grêle.
2. L'*orée* de la forêt, la lisière (du latin *ora*, bord).
3. C'est-à-dire la litière où le docteur était porté.
4. Officier indien.
5. Caste méprisée chez les Indiens. Les brahmes disaient que dans l'origine ils étaient sortis de la tête du dieu Brahma, et que les parias étaient descendus de ses pieds. Ils ajoutaient qu'un jour Brahma, en voyageant, demanda, à manger à un paria, qui lui présenta de la chair humaine : depuis ce temps, leur caste

féroce, mit la main sur ses pistolets. « Qu'est-ce qu'un paria, demanda-t-il à son porte-flambeau ? — C'est, lui répondit celui-ci, un homme qui n'a ni foi ni loi. — C'est, ajouta le chef de la troupe, un Indien de caste si infâme qu'il est permis de le tuer, si on en est seulement touché. Si nous entrons chez lui, nous ne pouvons, de neuf lunes, mettre le pied dans aucune pagode, et, pour nous purifier, il faudra nous baigner neuf fois dans le Gange. » Tous les Indiens s'écrièrent : « Nous n'entrerons point chez un paria. — Comment, dit le docteur à son porte-flambeau, avez-vous su que votre compatriote était paria, c'est-à-dire, sans foi ni loi ? — C'est, répondit le porte-flambeau, que lorsque j'ai ouvert sa cabane, j'ai vu qu'il était couché avec son chien sur la même natte que sa femme, à laquelle il présentait à boire dans une corne de vache. » Tous les gens de la suite du docteur répétèrent : « Nous n'entrerons pas chez un paria. » — « Restez ici, si vous voulez, leur dit l'Anglais ; pour moi, toutes les castes de l'Inde me sont égales, lorsqu'il s'agit de me mettre à l'abri de la pluie. »

En disant ces mots, il sauta en bas de son palanquin, et, prenant sous son bras son livre de questions[1] avec son sac de nuit, et à la main ses pistolets et sa pipe, il s'en vint tout seul à la porte de la cabane. A peine il y eut frappé qu'un homme d'une physionomie fort douce vint lui en ouvrir la porte et s'éloigna de lui aussitôt, en lui disant : « Seigneur, je ne suis qu'un pauvre paria, qui ne suis pas digne de vous recevoir ; mais si vous jugez à propos de vous mettre à l'abri chez moi, vous m'honorerez beaucoup. — Mon frère, lui répondit l'Anglais, j'accepte de bon cœur votre hospitalité. » Cependant le paria sortit avec une torche à la main, une charge de bois sec sur son dos et un panier plein de cocos et de bananes sous son bras ; il s'approcha des gens de la suite du docteur, qui étaient à quelque distance de là sous un arbre, et leur dit : « Puisque vous ne voulez pas me faire l'honneur d'entrer chez moi, voilà des fruits enveloppés de leurs écorces que vous pouvez manger sans être souillés, et voilà du feu pour vous sécher et vous préserver des tigres.

était maudite dans toute l'Inde, et il était permis de tuer ceux qui s'approchaient des villes. Voir *le Paria*, de CASIMIR DELAVIGNE.

1. C'était le livre de questions dont chacun des savants anglais devait rapporter les solutions à la Société Royale de Londres.

Que Dieu vous conserve! » Il rentra aussitôt dans sa cabane et dit au docteur : « Seigneur, je vous le répète, je ne suis qu'un malheureux paria; mais comme à votre teint blanc et à vos habits je vois que vous n'êtes pas Indien, j'espère que vous n'aurez pas de répugnance pour les aliments que vous présentera votre pauvre serviteur. » En même temps, il mit à terre, sur une nappe, des mangues, des pommes de crême, des ignames, des patates cuites sous la cendre, des bananes grillées et un pot de riz accommodé au sucre et au lait de coco ; après quoi il se retira sur sa natte, auprès de sa femme et de son enfant, endormi près d'elle dans un berceau. « Homme vertueux, lui dit l'Anglais, vous valez beaucoup mieux que moi, puisque vous faites du bien à ceux qui vous méprisent. Si vous ne m'honorez pas de votre présence sur cette même natte, je croirai que vous me prenez moi-même pour un homme méchant, et je sors à l'instant de votre cabane, dussé-je être noyé par la pluie ou dévoré par les tigres. »

Le paria vint s'asseoir sur la même natte que son hôte et ils se mirent tous deux à manger. Cependant le docteur jouissait du plaisir d'être en sûreté au milieu de la tempête. La cabane était inébranlable : outre qu'elle était dans le plus étroit du vallon, elle était bâtie sous un arbre de war ou figuier des banians, dont les branches, qui poussent des paquets de racines à leurs extrémités, forment autant d'arcades qui appuient le tronc principal. Le feuillage de cet arbre était si épais qu'il n'y passait pas une goutte de pluie; et, quoique l'ouragan fît entendre ses terribles rugissements entremêlés des éclats de la foudre, la fumée du foyer qui sortait par le milieu du toit et la lumière de la lampe n'étaient pas même agitées. Le docteur admirait autour de lui le calme de l'Indien et de sa femme. Leur enfant, noir et poli comme l'ébène, dormait dans son berceau ; sa mère le berçait avec son pied, tandis qu'elle s'amusait à lui faire un collier avec des pois d'angole rouges et noirs. Le père jetait alternativement sur l'un et sur l'autre des regards pleins de tendresse. Enfin, jusqu'au chien prenait part au bonheur commun: couché avec un chat auprès du feu, il entr'ouvrait de temps en temps les yeux et soupirait en regardant son maître.

La Chaumière indienne[1].

1. C'est le paria qui doit résoudre les questions dont le docteur a inutile-

Une tempête sur la mer.

Quand nous eûmes doublé le cap de Bonne-Espérance, et que nous vîmes l'entrée du canal de Mozambique, le 23 de juin, vers le solstice d'été[1], nous fûmes assaillis par un épouvantable vent du sud. Le ciel était serein ; on n'y voyait que quelques petits nuages cuivrés, semblables à des vapeurs rousses, qui le traversaient avec plus de vitesse que celle des oiseaux. Mais la mer était sillonnée par cinq ou six vagues longues et élevées semblables à des chaînes de collines, espacées entre elles par de larges et profondes vallées. Chacune de ces collines aquatiques était à deux ou trois étages. Le vent détachait de leurs sommets anguleux une espèce de crinière d'écume, où se peignaient çà et là les couleurs de l'arc-en-ciel. Il emportait aussi des tourbillons d'une poussière blanche qui se répandait au loin dans leurs vallons, comme celle qu'il élève sur les grands chemins en été. Ce qu'il y avait de plus redoutable, c'est que parfois les sommets de ces collines, poussés en avant par la violence du vent, se déferlaient[2] en énormes voûtes, qui se roulaient sur elles-mêmes en mugissant et en écumant, et eussent englouti le plus grand navire, s'il se fût trouvé sous leurs ruines.

L'état de notre vaisseau concourait avec celui de la mer à rendre notre situation affreuse. Notre grand mât avait été brisé la nuit par la foudre, et le mât de misaine, avec notre unique voile, avait été emporté le matin par le vent. Le vaisseau, incapable de gouverner, voguait en travers, jouet de l'ouragan et des lames. J'étais sur le gaillard[3] d'arrière, me tenant accroché aux haubans du mât d'artimon[4], tâchant

ment demandé la solution aux brahmes. On reconnaîtra ici l'influence de J. J. Rousseau et plusieurs de ses paradoxes sur son opposition favorite entre la civilisation et la *nature*.

1. C'est le temps où le soleil, étant le plus éloigné de l'équateur, paraît stationnaire pendant quelques jours.

2. La mer *déferle* ou se *déferle* quand elle brise ses vagues avec force en jetant son écume.

3. C'était le plancher qui recouvrait l'extrémité postérieure du bâtiment. « La locution complète est *château gaillard* ; un château gaillard signifiait un château fort : d'où le nom donné au château élevé à l'avant ou à l'arrière d'un vaisseau. » (LITTRÉ.)

4. Les *haubans* sont les cordages destinés à assujettir les mâts dans le sens latéral. Le mât d'*artimon* est celui qui est placé le plus près de l'arrière du vaisseau.

de me familiariser avec ce terrible spectacle. Quand une de ces montagnes approchait de nous, j'en voyais le sommet à la hauteur de nos huniers, c'est-à-dire à plus de cinquante pieds au-dessus de ma tête ; mais la base de cette effroyable digue venant à passer sous notre vaisseau, elle le faisait tellement pencher que ses grandes vergues trempaient à moitié dans la mer qui mouillait le pied de ces mâts, de sorte qu'il était au moment de chavirer. Quand il se trouvait sur sa crête, il se redressait et se renversait tout à coup en sens contraire sur sa pente opposée avec non moins de danger, tandis qu'elle s'écoulait de dessous lui avec la rapidité d'une écluse, en large nappe d'écume.

Il était alors impossible de recevoir quelque consolation d'un ami, ou de lui en donner. Le vent était si violent qu'on ne pouvait entendre les paroles même qu'on se disait en criant à l'oreille à tue-tête. L'air emportait la voix, et ne permettait d'ouïr que le sifflement aigu des vergues et des cordages, et les bruits rauques des flots, semblables aux hurlements des bêtes féroces. Nous restâmes ainsi entre la vie et la mort, depuis le lever du soleil, jusqu'à trois heures après-midi.

Harmonies de la Nature, tome I.

Une promenade avec J. J. Rousseau.

Rousseau me proposa un jour de venir le lundi des fêtes de Pâques au mont Valérien [1]. Le vent était à l'ouest ; l'air était frais ; le soleil paraissait environné de grands nuages blancs divisés par masses sur un ciel d'azur. Entrés dans le bois de Boulogne à huit heures, Jean-Jacques se mit à herboriser. Pendant qu'il faisait sa petite récolte, nous avancions toujours. Déjà nous avions traversé une partie du bois, lorsque nous aperçûmes dans ces solitudes deux jeunes filles, dont l'une tressait les cheveux de sa compagne. Frappés de ce tableau champêtre, nous nous arrêtâmes un instant : « Ma femme, me dit Rousseau, m'a conté que dans son pays les bergères font ainsi mutuellement leur toilette

1. La plus haute colline des environs de Paris, non loin de Saint-Cloud.

en plein champ. » Ce spectacle charmant nous rappela en même temps les beaux jours de la Grèce et quelques beaux vers de Virgile. Il y a dans les vers de ce poète un sentiment si vrai de la nature, qu'ils nous reviennent toujours à la mémoire au milieu de nos plus douces émotions.

Arrivés sur le bord de la rivière, nous passâmes le bac avec beaucoup de gens que la dévotion conduisait au mont Valérien [1]. Nous gravîmes une pente très raide, et nous fûmes à peine à son sommet que, pressés par la faim, nous songeâmes à dîner. Rousseau me conduisit alors vers un ermitage, où il savait qu'on nous donnerait l'hospitalité. Le religieux qui vint nous ouvrir nous conduisit à la chapelle, où l'on récitait les litanies de la Providence, qui sont très belles. Nous entrâmes justement au moment où l'on prononçait ces mots : *Providence, qui avez soin des empires! Providence, qui avez soin des voyageurs!* Ces paroles, si simples et si touchantes, nous remplirent d'émotion ; et, lorsque nous eûmes prié, Jean-Jacques me dit avec attendrissement : « Maintenant j'éprouve ce qui est dit dans l'Évangile : *Quand plusieurs d'entre vous seront rassemblés en mon nom, je me trouverai au milieu d'eux.* Il y a ici un sentiment de paix et de bonheur qui pénètre l'âme. » Je lui répondis : « Si Fénelon vivait, vous seriez catholique. » Il me repartit, hors de lui et les larmes aux yeux : « Oh ! si Fénelon vivait, je chercherais à être son laquais pour être son valet de chambre ! »

Cependant on nous introduisit au réfectoire ; nous nous assîmes pour assister à la lecture, à laquelle Rousseau fut très attentif. Le sujet était l'injustice des plaintes de l'homme. Dieu l'a tiré du néant, il ne lui doit que le néant. Après cette lecture, Rousseau me dit d'une voix profondément émue : « Ah ! qu'on est heureux de croire ! »

Nous nous promenâmes quelque temps dans le cloître et dans les jardins. On y jouit d'une vue immense. Paris élevait au loin ses tours couvertes de lumières, et semblait couronner ce vaste paysage : ce spectacle contrastait avec de grands nuages plombés qui se succédaient à l'ouest, et semblaient remplir la vallée. Plus loin, on apercevait la

1. Il y avait sur la colline une chapelle où l'on faisait un pèlerinage annuel aux fêtes de Pâques. Cette chapelle était desservie par une congrégation dite des *Prêtres du Calvaire.*

Seine, le bois de Boulogne, et le château vénérable de Madrid, bâti par François Ier, père des lettres. Comme nous marchions en silence, en considérant ce spectacle, Rousseau me dit : « Je reviendrai méditer ici [1]. »

Essai sur Jean-Jacques Rousseau.

1. Le même spectacle a été ainsi retracé par Chateaubriand : « Il y a quelques années que nous allâmes en pèlerinage au mont Valérien. Arrivés à l'ermitage, dont il existait encore des ruines, nous nous assîmes sous une aveuue de tilleuls qui couronnait le coteau. Nous avions à notre droite les bois de Saint-Cloud et de Meudon, devant nous Paris, à gauche Montmartre, Saint-Denis et les collines qui bordent les vallées de Montmorency ; derrière, les hauteurs de Saint-Germain et de Marly, où se termine le cercle de l'horizon. La Seine, coulant au milieu de ce beau bassin parmi les bois, sous des ponts, le long du village, semblait par des détours multipliés vouloir toucher à tous les lieux célèbres dans notre histoire. Nous songions aux révolutions, aux siècles, aux hommes qui s'étaient succédé sur ces bords ; nous nous représentions les Gaules, et ce grand espace couvert de forêts ; nous voyions ensuite arriver les Romains ; les rois chevelus paraissaient, la Gaule devenait France : alors passaient les trois races. Au milieu de cette fuite éternelle, de ce changement sans fin de la face de la société, et même de la nature, au milieu de ce tableau dont les aspects ont été tant de fois renouvelés, où les champs de rosiers ont succédé aux forêts, les palais aux chaumières, où les hommes ont parn cent fois avec des langages, des mœurs et des coutumes diverses, une seule chose était restée la même : une croix de bois, élevée au sommet du mont Valérien, avait vu tomber autour d'elle les monuments en apparence les plus durables sans être ébranlée de leur chute. Un petit royaume de solitaires, placé au haut d'une colline, toujours gouverné par le même monarque, toujours attaché aux mêmes principes, s'était perpétué sans revolution, tandis qu'au pied de la montagne la grande monarchie française avait changé de maîtres et d'opinions. Tout passe ; la religion seule demeure. »

Mme DE STAEL.

(1766-1817.)

Avec Chateaubriand et Mme de Staël commence une nouvelle époque littéraire, qui, des dernières années du dix-huitième siècle, s'étend jusqu'à la chute de l'Empire, en 1815. Pour en déterminer le caractère, moins que jamais il conviendrait de séparer l'histoire des lettres de celle des faits et des idées. La littérature du Consulat et de l'Empire réfléchira, en effet, l'état de la société elle-même, telle qu'elle est sortie du dix-huitième siècle et de la Révolution. Sous la surface apaisée en apparence, la lutte des idées continue. Les uns veulent garder, les autres rejeter tout entier l'héritage du siècle précédent. De quel côté se tournera la nation ? Qui écoutera-t-elle ? ceux qui voudraient la ramener à l'ancien régime ou ceux qui pensent que le triomphe de l'esprit moderne implique la ruine complète et sans réserves de toutes les traditions du passé ?

Ces mouvements divers et opposés se retrouveront dans la littérature de l'époque nouvelle où nous entrons. Certaines écoles du dix-huitième siècle se prolongent ; mais la vie est ailleurs, parce que, à leur manière, elles regardent exclusivement ce qui est déjà le passé. Le parti contraire, celui des Bonald et des Joseph de Maistre, n'aura pas non plus sur la société une action réelle et profonde, parce qu'il blessera trop souvent par ses violences de doctrine. Un esprit nouveau s'est fait jour, esprit de conciliation et de justice, qui ne s'estime obligé ni de retourner au passé ni de le calomnier. La mission du dix-neuvième siècle, et qui suffirait à sa gloire, s'il parvenait à la remplir, ne serait-elle pas de trouver entre tant d'éléments opposés le point d'accord et d'équilibre qui assure à la société moderne son progrès régulier ? De nobles esprits l'ont pensé, et, pendant que Mme de Staël prédit et justifie la renaissance du sentiment religieux, on entendra Chateaubriand proclamer que la Révolution a retrempé et fortifié les âmes. Mme de Staël et Chateaubriand ne sont pas seulement supérieurs par l'éclat du talent; ils représentent une génération nouvelle, ils en expriment les besoins et les aspirations ; s'ils ne créent pas, ils secondent le mouvement des consciences qui reviennent au christianisme, et, en même temps, dégageant des principes de 1789 leurs conclusions naturelles, ils préparent les institutions parlementaires qui, après la dictature de Napoléon, devieudront dans notre pays les formes et les garanties de sa liberté politique.

Anne-Louise-Germaine Necker, fille du ministre de Louis XVI, naquit à Paris en 1766. Dès son enfance, elle fit pressentir une riche et forte intelligence. A quinze ans, elle lisait Montesquieu et étonnait par la fermeté de son esprit et les brillantes saillies de sa conversation les hommes distingués qui se pressaient dans le salon de son père. En 1786, elle épousa le baron de Staël-Holstein, que Gustave III, pour faciliter cette union, nomma ambassadeur de Suède à la cour de France. Elle a raconté elle-même dans quelle disposition d'esprit, à la fois curieuse et enthousiaste, l'avait trouvée la Révolution française; mais si elle s'associa avec passion au mouvement des idées nouvelles, elle protesta contre les crimes de 1793 et honora sa plume par une éloquente défense de Marie-Antoinette. Mme de Staël publia, dans les années qui suivirent, deux ouvrages importants. Dans le premier cependant, intitulé : *De l'Influence des Passions sur le bonheur des individus et des nations* (1796), elle ne paraît pas encore assez affranchie de l'école sensualiste du dix-huitième siècle. En 1801, parut *la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. Le but de Mme de Staël était de montrer que tout ce qui profite à la liberté politique d'un peuple profite au talent. On comprend qu'une telle idée n'était pas faite pour plaire au pouvoir nouveau. Exilée en 1802, Mme de Staël se retira à Coppet, sur les bords du lac de Genève, et son salon, où se rencontraient les hommes illustres de tous les pays, devint un centre de vive opposition contre l'Empire et d'un actif échange d'idées littéraires et philosophiques.

Un voyage qu'elle fit en Italie (1804) lui inspira le roman de *Corinne*. Cette œuvre de Mme de Staël, où, à certains égards, elle traçait avec complaisance sa propre image, obtint un grand succès. « On y retrouve, dit Villemain, ce caractère de son génie, d'exceller surtout dans la peinture du monde et du cœur humain, de sentir et d'exprimer la vie sociale, mieux encore que le spectacle de la nature et des arts. » Mais un autre ouvrage, qui devait ajouter encore à l'éclat de sa réputation, occupait déjà la pensée de Mme de Staël. Elle s'était, par plusieurs ouvrages, préparée à écrire *l'Allemagne*, qui parut en 1810, et dont la première édition fut saisie et détruite par la police impériale. Ce livre, le chef-d'œuvre de Mme de Staël, initiait la France à un monde nouveau, qu'elle connaissait mal et dédaignait. La curiosité du dix-huitième siècle n'avait guère passé les frontières. On n'a pas eu tout à fait tort de reprocher à Mme de Staël d'avoir *idéalisé* les Allemands, et ceux-ci ne l'ont peut-être pas appelée sans quelque ironie la *Bonne Dame* (*die gute Frau*). Malgré cette réserve, ce qui assure au livre de *l'Allemagne* un succès mérité et durable, c'est qu'il marqua l'avénement de la critique nouvelle, agrandie par l'étude comparée des sociétés et des littératures étrangères, échauffée par l'admiration désintéressée du beau, sous les formes les plus diverses que lui

donne le génie des peuples. Rentrée à Paris en 1815. Mme de Staël occupa ses dernières années à écrire ses *Considérations sur la Révolution française*, qui ne parurent qu'un an après sa mort (1818). Elle y juge avec fermeté les événements dont elle avait été le témoin, et les déceptions mêmes qui l'avaient atteinte n'ébranlent pas son invincible croyance aux progrès de la raison humaine [1].

Différences de la littérature grecque et de la littérature latine [2].

Il faut distinguer dans toute la littérature ce qui est national de ce qui appartient à l'imitation. L'empire romain ayant succédé à la domination d'Athènes, la littérature latine suivit la route que la littérature grecque avait tracée, d'abord parce que c'était la meilleure à beaucoup d'égards, et que vouloir s'en écarter en tout eût été renoncer au bon goût et à la vérité ; peut-être aussi parce que la nécessité seule produit l'invention, et qu'on adopte, au lieu de créer, quand on trouve un modèle d'accord avec ses idées habituelles. Le genre humain s'applique de préférence à perfectionner, quand il est dispensé de découvrir.

Le paganisme romain avait beaucoup de rapport avec le paganisme grec. Les préceptes des beaux-arts et de la littérature, un grand nombre de lois, la plupart des opinions philosophiques, ont été transportés successivement de Grèce en Italie. Je ne m'attacherai donc pas ici à l'analyse des effets

1. Les Œuvres complètes de Mme de Staël ont été publiées par son fils, le baron Auguste de Staël-Holstein (Paris, 1821 et 1844). — Lire sur Mme de Staël, la dernière leçon du *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle*, de VILLEMAIN ; — SAINTE-BEUVE : *Caractères et Portraits littéraires*, tome III ; — Caro : *La Fin du Dix-huitième Siècle*, tome II : *Coppet et Mme de Staël* ; — Al. VINET : *Étude sur la Littérature française au dix-neuvième siècle.*

2. Les pages de Mme de Staël que nous présentons ici pourront donner lieu à certaines réserves pour la pensée et pour l'expression. Certaines idées paraîtront absolues, d'autres même contestables. Préoccupée de trouver dans la littérature l'expression du progrès constant, suivant elle, des institutions et des mœurs, Mme de Staël paraîtra sans doute n'avoir pas rendu au génie grec toute la justice qui lui est dû. Le style aussi n'est pas sans quelques taches. Dans presque tous les ouvrages de Mme de Staël on sent la verve, le mouvement de la conversation, mais avec ses hasards, ses négligences, son manque de précision. Malgré ces critiques, ces pages méritaient d'être détachées. Elles sont remplies de vues ingénieuses, parfois profondes ; elles invitent à la réflexion, ne serait-ce que pour les compléter ou les corriger.

semblables qui devaient naître des mêmes causes. Tout ce qui tient dans la religion païenne à l'esclavage, aux coutumes des nations du Midi, à l'esprit général de l'antiquité avant l'invasion des peuples du Nord et l'établissement de la religion chrétienne, doit se retrouver avec quelques modifications chez les Latins. Ce qu'il importe de remarquer, ce sont les différences caractéristiques de la littérature grecque et de la littérature latine.

Le caractère romain ne s'est montré tout entier que pendant le temps qu'a duré la république. Une nation n'a de caractère que lorsqu'elle est libre. L'aristocratie de Rome avait quelques-uns des avantages de l'aristocratie des lumières. Quoiqu'on puisse avec raison lui reprocher tout ce qui, dans la nomination des sénateurs, tenait purement à l'hérédité, néanmoins le gouvernement de Rome, dans l'enceinte de ses murs, était un gouvernement libre et paternel. Mais les conquêtes donnaient un pouvoir immense aux chefs de l'État, et les principaux Romains, élite de la ville reine de l'univers, se considéraient comme possesseurs du patriciat du monde. C'est de ce sentiment d'aristocratie chez les nobles, de supériorité exclusive chez les habitants de la cité, que dérive l'éminent caractère des écrits des Romains, de leur langue, de leurs mœurs, de leurs habitudes, la dignité.

Les Romains ne montraient jamais, dans quelque circonstance que ce fût, une agitation violente; lors même qu'ils désiraient émouvoir par l'éloquence, il leur importait encore plus de conserver la dignité calme d'une âme forte, de ne point compromettre le sentiment de respect qui était la base de toutes leurs institutions politiques comme de toutes leurs relations sociales. Il y a dans leur langue une autorité d'expression, une gravité de son, une régularité de périodes, qui se prêtent à peine aux accents brisés d'une âme troublée, aux saillies rapides de la gaieté. Ils triomphaient dans les combats par leur courage, mais leur force morale consistait dans l'impression solennelle et profonde que produisait le nom romain.

C'était un peuple dont la puissance consistait dans une volonté suivie plutôt que dans l'impétuosité de ses passions. Il fallait le persuader par le développement de la raison et le contenir par l'estime. Plus religieux que les Grecs, quoique moins fanatique, plus obéissant aux autorités politiques, moins enthousiaste, et par conséquent moins jaloux des ré-

putations individuelles, il n'était jamais privé de l'exercice de sa raison par aucun événement de la vie humaine.

Les Romains avaient commencé par mépriser les beaux-arts, et en particulier la littérature, jusqu'au moment où les philosophes, les orateurs, les historiens rendirent le talent d'écrire utile aux affaires et à la morale publiques. Lorsque les premiers de l'État s'occupèrent de littérature, leurs livres eurent sur ceux des Grecs l'avantage que donne toujours la connaissance pratique des hommes et de l'administration; mais ils furent composés nécessairement avec plus de circonspection. Cicéron n'osait attaquer qu'avec timidité les idées reçues à Rome. Les opinions nationales ne pouvaient être bravées par qui voulait obtenir de la nation son suffrage pour les premières places de la république; l'écrivain aspirait toujours à se conserver la réputation d'homme d'État.

Excepté Xénophon, qui avait été lui-même acteur dans l'histoire militaire qu'il raconte, mais qui néanmoins n'a jamais eu de pouvoir dans l'intérieur de la république, aucun des hommes d'État d'Athènes ne fut en même temps célèbre par ses talents littéraires; aucun, comme Cicéron et César, ne crut ajouter par ses écrits à son existence politique. Il résultait de cette séparation presque absolue entre les études philosophiques et les occupations de l'homme d'État que les écrivains grecs cédaient davantage à leur imagination, et que les écrivains latins prenaient pour règle de leurs pensées la réalité des choses humaines.

Le peuple romain était une nation déjà célèbre, sagement gouvernée, fortement constituée, avant qu'aucun écrivain eût existé dans la langue latine[1]. La littérature a commencé lorsque l'esprit des Romains était déjà formé par plusieurs siècles, dans lesquels les principes philosophiques avaient été mis en pratique. L'art d'écrire ne s'était développé que longtemps après le talent d'agir; la littérature eut donc, chez les Romains, un tout autre caractère, un tout autre objet, que dans les pays où l'imagination se réveille la première.

Un goût plus sévère que celui des Grecs devait résulter, à

1. Il n'y a pas, en effet, proprement de littérature romaine avant la fin de la première guerre punique (241). Les cinq premiers siècles de Rome n'offrent que quelques textes déjà inintelligibles au temps d'Horace. Voyez la première épître du livre II des *Épîtres*, v. 156 et suiv.

Rome, de la distinction des classes. Les premières, cherchant toujours à s'élever, ne tardent pas à remarquer que la noblesse des manières, la délicatesse de l'éducation, font mieux sentir la distance des rangs que toutes les gradations légales. Les Romains n'auraient jamais supporté, sur leur théâtre, les plaisanteries grossières d'Aristophane[1]; ils n'auraient jamais souffert que les événements contemporains, les personnages publics, fussent ainsi livrés en spectacle. Ils permettaient qu'on jouât devant eux de certaines mœurs théâtrales sans aucun rapport avec leurs vertus domestiques, des pantomimes ou des farces grossières, des esclaves grecques faisant le principal rôle dans des sujets grecs, mais rien qui pût avoir la moindre analogie avec les mœurs des Romains[2]. Les idées, les sentiments qu'on exprimait dans ces comédies, étaient pour les spectateurs de Rome, comme une fiction de plus dans un ouvrage d'imagination, et néanmoins Térence conservait dans ces sujets étrangers le genre de décence et de mesure qu'exige la dignité de l'homme, alors même qu'il n'y a point de femmes pour auditeurs[3].

Les Grecs étaient beaucoup plus exercés que les Romains à ces reparties promptes et piquantes qui assurent la popularité au milieu d'une nation spirituelle et gaie; mais les Romains avaient plus d'esprit véritable, c'est-à-dire, qu'ils voyaient un plus grand nombre de rapports entre les idées, et qu'ils approfondissaient davantage tous les genres de réflexion. Leurs progrès dans les idées philosophiques sont extrêmement sensibles, depuis Cicéron jusqu'à Tacite. La littérature d'imagination a suivi une marche inégale; mais la connaissance du cœur humain et de la morale qui lui est propre[4] s'est toujours perfectionnée progressivement. Les

1. Névius (269-199) avait tenté d'imiter la comédie politique d'Aristophane: dévoué au parti populaire, il osa attaquer ouvertement les Métellus et les Scipions; mais il fut traduit devant les tribunaux et condamné à la prison en vertu de la loi des Douze Tables sur les chants diffamatoires.

2. Mme de Staël oublie les *Fabulæ togatæ*, qui étaient la comédie proprement romaine, et dans laquelle s'illustrèrent Titinius, Atta et Afranius de 169 à 79 avant Jésus-Christ. Il est bien vrai cependant que ce genre de comédie resta toujours à Rome inférieur et secondaire, confondu avec l'atellane et le mime.

3. Il est facile de comprendre la raison du silence de Mme de Staël sur Plaute, qui ne se prêterait pas à confirmer une idée trop exclusive pour être tout à fait juste.

4. Qui est propre, qui convient au cœur humain.

principales bases des opinions philosophiques des Romains sont empruntées des Grecs; mais comme les Romains adoptèrent, dans la conduite de leur vie, les principes que les Grecs avaient développés dans leurs livres, l'exercice de la vertu les a rendus très supérieurs aux Grecs, pour l'analyse de tout ce qui tient à la morale. Le code des devoirs est présenté par Cicéron avec plus d'ensemble, plus de clarté, plus de force que dans aucun autre ouvrage précédent. Il était impossible d'aller plus loin avant l'établissement d'une religion bienfaisante et l'abolition de l'esclavage politique et civil.

Les opinions stoïciennes étaient le point d'honneur des Romains : une vertu dominante soutient toutes les associations politiques, indépendamment du principe de leur gouvernement; c'est-à-dire qu'entre toutes les qualités, on en préfère une, sans laquelle toutes les autres ne sont rien, et qui suffit seule à faire pardonner l'absence de toutes. Cette qualité est le lien de la patrie, le caractère distinctif des citoyens d'un même pays. Chez les Lacédémoniens, c'était le mépris de la douleur physique; chez les Athéniens, la distinction des talents; chez les Romains, la puissance de l'âme sur elle-même; chez les Français, l'éclat de la valeur; et telle était l'importance qu'un Romain mettait à l'exercice d'un empire absolu sur tout son être, que, seul avec lui-même, le stoïcien s'avouait à peine les affections qu'il lui était ordonné de surmonter.

Si un homme d'honneur était susceptible de quelque crainte, il la repousserait avec tant d'énergie qu'il n'aurait jamais l'occasion ni la volonté de l'observer dans son propre cœur. Il en était de même, parmi les philosophes romains, des sentiments tumultueux de peine ou de colère, d'envie et de regret : ils trouvaient efféminés tous les mouvements involontaires, et rougissant de les éprouver, ils ne s'attachaient point à les connaître dans eux-mêmes ni dans les autres. L'étude du cœur humain n'était pour eux que celle de la force ou de la faiblesse.

Sans vouloir discuter ici quel avantage résulte pour une nation de cette force morale, exaltée par tous les efforts réunis des institutions et des mœurs, il est certain que la littérature doit avoir moins de variété, lorsque l'esprit de chaque homme a sa route tracée par l'esprit national, et que les efforts individuels tendent tous à perfectionner un seul

genre, au lieu de se diriger vers celui pour lequel chacun a le plus de talent.

Un même but doit donner à la littérature créée par la république romaine un même esprit, une même couleur. C'est par la perfection et non par la variété, par la dignité et non par la chaleur, par la sagesse et non par l'invention, que les écrits de ce temps sont remarquables. La principale cause de l'admiration qui nous saisit en les lisant, c'est l'idée qu'ils nous donnent du caractère et du gouvernement des Romains. L'histoire de Salluste, les lettres de Brutus, les ouvrages de Cicéron, rappellent des souvenirs tout-puissants sur la pensée : vous sentez la force de l'âme à travers la beauté du style; vous voyez l'homme dans l'écrivain, la nation dans cet homme et l'univers aux pieds de cette nation.

De la Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales, 1re partie, chap. v.

Une visite au Musée du Vatican.

Oswald et Corinne[1] allèrent d'abord au musée du Vatican, ce palais des statues où l'on voit la figure humaine divinisée par le paganisme, comme les sentiments de l'âme le sont maintenant par le christianisme. Corinne fit remarquer à lord Nelvil ces salles silencieuses où sont rassemblées les images des dieux et des héros, où la plus parfaite beauté, dans un repos éternel, semble jouir d'elle-même. En contemplant ces traits et ces formes admirables, il se révèle je ne sais quel dessein de la Divinité sur l'homme, exprimé par la noble figure dont elle a daigné lui faire don. L'âme s'élève par cette contemplation à des espérances pleines d'enthou-

1. Corinne était née en Italie de la première femme de lord Edgermond ; elle y avait été élevée jusqu'à l'âge de quinze ans chez une tante de sa mère. A la mort de cette tante, son père l'avait rappelée en Angleterre ; mais Corinne éprouva les tristesses de l'exil quand il lui fallut vivre sous le ciel froid et sombre de l'Angleterre. Aussi, après la mort de son père, elle retourna en Italie. Au nombre des admirateurs de sa beauté et de son génie poétique, elle eut bientôt distingué Oswald, lord Nelvil, qui voyageait lui-même en Italie. Touchée d'un hommage aussi enthousiaste que respectueux, elle lui proposa de visiter avec elle les principaux monuments de Rome.

siasme et de vertu : car la beauté est une dans l'univers, et, sous quelque forme qu'elle se présente, elle excite toujours une émotion religieuse dans le cœur de l'homme. Quelle poésie que ces visages où la plus sublime expression est pour jamais fixée, où les plus grandes pensées sont revêtues d'une image digne d'elles !

La douleur dans nos temps modernes, au milieu de notre état social si froid et si oppressif, est ce qu'il y a de plus noble dans l'homme ; et, de nos jours, qui n'aurait pas souffert, n'aurait jamais senti ni pensé. Mais il y avait dans l'antiquité quelque chose de plus noble que la douleur, c'était le calme héroïque, c'était le sentiment de sa force qui pouvait se développer au milieu d'institutions franches et libres. Les plus belles statues des Grecs n'ont presque jamais indiqué que le repos. Le Laocoon et la Niobé [1] sont les seules qui peignent des douleurs violentes ; mais c'est la vengeance du Ciel qu'elles rappellent toutes les deux, et non les passions nées dans le cœur humain. L'être moral avait une organisation si saine chez les anciens, l'air circulait si librement dans leur large poitrine et l'ordre public était si bien en harmonie avec les facultés, qu'il n'existait presque jamais, comme de notre temps, des âmes mal à l'aise : cet état fait découvrir beaucoup d'idées fines, mais ne fournit point aux arts, et particulièrement à la sculpture, les simples affections, les éléments primitifs des sentiments qui peuvent seuls s'exprimer par le marbre éternel.

A peine trouve-t-on dans leurs statues quelques traces de mélancolie. Une tête d'Apollon au palais Justiniani, une autre d'Alexandre mourant, sont les seules où les dispositions de l'âme rêveuse et souffrante soient indiquées, mais elles appartiennent l'une et l'autre, selon toute apparence, au temps où la Grèce était asservie. Dès lors il n'y avait plus cette fierté ni cette tranquillité d'âme qui ont produit chez les anciens les chefs-d'œuvre de la sculpture et de la poésie composée dans le même esprit.

1. Le célèbre groupe de Laocoon est, selon Pline, l'œuvre de trois sculpteurs grecs qui florissaient au premier siècle après Jésus-Christ. Il fut retrouvé à Rome en 1506. On en voit une copie aux Tuileries. On sait que ce groupe célèbre a fourni à Lessing la matière d'une comparaison approfondie entre la sculpture et la poésie. — La *Niobé* du Vatican ne doit pas être confondue avec la *Niobé* découverte en 1583, qui est au musée de Florence, et qu'on attribue à Praxitèle ou à Scopas.

La pensée qui n'a plus d'aliments au dehors se replie sur elle-même, analyse, travaille, creuse les sentiments intérieurs ; mais elle n'a plus cette force de création qui suppose et le bonheur et la plénitude de forces que le bonheur seul peut donner. Les sarcophages mêmes chez les anciens ne rappellent que des idées guerrières ou riantes : dans la multitude de ceux qui se trouvent au Musée du Vatican, on voit des batailles, des jeux représentés en bas-relief sur les tombeaux. Le souvenir de l'activité de la vie était le plus bel hommage que l'on crût devoir rendre aux morts. Rien n'affaiblissait, rien ne diminuait les forces. L'encouragement, l'émulation, étaient le principe des beaux-arts comme de la politique ; il y avait place pour toutes les vertus comme pour tous les talents. Le vulgaire se glorifiait de savoir admirer, et le culte du génie était desservi par ceux mêmes qui ne pouvaient point aspirer à ses couronnes.

La religion grecque n'était point, comme le christianisme, la consolation du malheur, la richesse de la misère, l'avenir des mourants ; elle voulait la gloire, le triomphe ; elle faisait, pour ainsi dire, l'apothéose de l'homme. Dans ce culte périssable, la beauté même était un dogme religieux.

Corinne, en continuant ses observations, retint Oswald quelque temps devant des statues endormies qui sont placées sur les tombeaux et montrent l'art de la sculpture sous le point de vue le plus agréable. Elle lui fit remarquer que toutes les fois que les statues sont censées représenter une action, le mouvement qui s'arrête produit une sorte d'étonnement quelquefois pénible. Mais les statues dans le sommeil, ou seulement dans l'attitude d'un repos complet, offrent une image de l'éternelle tranquillité, qui s'accorde merveilleusement avec l'effet général du Midi sur l'homme. Il semble que là les beaux-arts sont les paisibles spectateurs de la nature, et que le génie lui-même qui agite l'âme dans le Nord n'est, sous un beau ciel, qu'une harmonie de plus.

Oswald et Corinne passèrent dans la salle où sont rassemblées les images sculptées des animaux et des reptiles ; et la statue de Tibère se trouve par hasard au milieu de cette cour. Ces marbres se sont d'eux-mêmes rangés autour de leur maître. Une autre salle renferme les monuments tristes et sévères des Égyptiens, de ce peuple chez lequel les statues ressemblent plus aux momies qu'aux hommes, et qui, par ses institutions silencieuses, raides et serviles, semble avoir,

autant qu'il le pouvait, assimilé la vie à la mort. Les Égyptiens excellaient bien plus dans l'art d'imiter les animaux que les hommes : c'est l'empire de l'âme qui semble leur être inaccessible.

Viennent ensuite les portiques du musée, où l'on voit à chaque pas un nouveau chef-d'œuvre. Des vases, des autels, des ornements de toute espèce, entourent l'Apollon, le Laocoon, les Muses. C'est là qu'on apprend à sentir Homère et Sophocle : c'est là que se révèle à l'âme une connaissance de l'antiquité, qui ne peut jamais s'acquérir ailleurs. C'est en vain que l'on se fie à la lecture de l'histoire pour comprendre l'esprit des peuples : ce que l'on voit excite en nous bien plus d'idées que ce qu'on lit ; et les objets extérieurs causent une émotion forte, qui donne à l'étude du passé l'intérêt et la vie qu'on trouve dans l'observation des hommes et des faits contemporains.

Au milieu des superbes portiques, asile de tant de merveilles, il y a des fontaines qui coulent sans cesse et vous avertissent doucement des heures qui passaient de même, il y a deux mille ans, quand les artistes de ces chefs-d'œuvre existaient encore. Mais l'impression la plus mélancolique que l'on éprouve au Musée du Vatican, c'est en contemplant les débris des statues que l'on y voit rassemblés : le torse d'Hercule, des têtes séparées du tronc, un pied de Jupiter qui suppose une statue plus grande et plus parfaite que toutes celles que nous connaissons. On croit voir le champ de bataille où le temps a lutté contre le génie ; et ces membres mutilés attestent sa victoire et nos pertes.

Corinne ou l'Italie, liv. VIII, ch. II.

De la contemplation de la nature[1].

La plupart des physiciens ont voulu expliquer la nature comme un bon gouvernement, dans lequel tout est conduit

1. La pensée de Mme de Staël, toujours un peu dispersée, doit, pour être nettement saisie, être ramenée à quelques points essentiels Ici l'idée principale de Mme de Staël pourrait être résumée en ces termes : la nature est pleine de contrastes, d'harmonie et de dissonance, tantôt redoutable et tantôt bien-

d'après de sages principes administratifs ; mais c'est en vain qu'on veut transporter ce système prosaïque dans la création. Le terrible ni même le beau ne sauraient être expliqués par cette théorie circonscrite, et la nature est tour à tour trop cruelle et trop magnifique pour qu'on puisse la soumettre au genre de calcul admis dans le jugement des choses de ce monde.

Les accidents et les malheurs, dans l'ordre physique, ont quelque chose de si rapide, de si impitoyable, de si inattendu, qu'ils paraissent tenir du prodige ; la maladie et ses fureurs sont comme une vie méchante qui s'empare tout à coup de la vie paisible. Les affections du cœur nous font sentir la barbarie de cette nature qu'on veut nous représenter comme si douce. Que de dangers menacent une tête chérie ! Sous combien de métamorphoses la mort ne se déguise-t-elle pas autour de nous ! Il n'y a pas un beau jour qui ne puisse recéler la foudre, pas une fleur dont les sucs ne puissent être empoisonnés, pas un souffle de l'air qui ne puisse apporter avec lui une contagion funeste.

Comment comprendre le but de tous ces phénomènes, si l'on s'en tient à l'enchaînement ordinaire de nos manières de juger ? Comment peut-on considérer les animaux, sans se plonger dans l'étonnement que fait naître leur mystérieuse existence ? Un poète les a nommés *les rêves de la nature, dont l'homme est le réveil*. Dans quel but ont-ils été créés ? Que signifient ces regards qui semblent couverts d'un nuage obscur, derrière lequel une idée voudrait se faire jour ? Quels rapports ont-ils avec nous ? Qu'est-ce que la part de vie dont ils jouissent ? Un oiseau survit à l'homme de génie, et je ne sais quel bizarre désespoir saisit le cœur, quand on a perdu ce qu'on aime, et qu'on voit le souffle de l'existence animer encore un insecte, qui se meut sur la terre, d'où le plus noble objet a disparu.

La contemplation de la nature accable la pensée : on se sent avec elle des rapports qui ne tiennent ni au bien ni au mal qu'elle peut nous faire ; mais son âme visible vient

faisante, nous offrant tour à tour l'image de la destruction et celle d'une perpétuelle renaissance. Or, ces contrastes mêmes témoignent que les phénomènes de la nature ne doivent pas être seulement compris d'après les lois de la matière, qu'ils ont des rapports avec notre âme, un sens philosophique et un but religieux. La contemplation de la nature sera donc la recherche et la découverte de ces rapports et de ce but.

chercher la nôtre dans notre sein et s'entretient avec nous. Quand les ténèbres nous épouvantent, ce ne sont pas toujours les périls auxquels elles nous exposent que nous redoutons, mais c'est la sympathie de la nuit avec tous les genres de douleurs dont nous sommes pénétrés. Le soleil, au contraire, est une émanation de la Divinité, comme le messager éclatant d'une prière exaucée; ses rayons descendent sur la terre, non seulement pour guider les travaux de l'homme, mais pour exprimer de l'amour à la nature.

Les fleurs se tournent vers la lumière, afin de l'accueillir; elles se renferment[1] pendant la nuit, et le matin et le soir elles semblent exhaler en parfums leurs hymnes de louanges. Quand on élève ces fleurs dans l'obscurité, pâles, elles ne revêtent plus leurs couleurs accoutumées; mais quand on les rend au jour, le soleil réfléchit en elles ses rayons variés comme l'arc-en-ciel, et l'on dirait qu'il se mire avec orgueil dans la beauté dont il les a parées. Le sommeil des végétaux, pendant de certaines heures et de certaines saisons de l'année, est d'accord avec le mouvement de la nature; elle entraîne dans les régions qu'elle parcourt la moitié des plantes, des animaux et des hommes endormis. Les passagers de ce grand vaisseau qu'on appelle le monde se laissent bercer dans le cercle que décrit leur voyageuse demeure.

La paix et la discorde, l'harmonie et la dissonance qu'un lien secret réunit, sont les premières lois de la nature; et soit qu'elle se montre redoutable ou charmante, l'unité sublime qui la caractérise se fait toujours reconnaître. La flamme se précipite en vagues comme les torrents; les nuages qui parcourent les airs prennent quelquefois la forme des montagnes et des vallées et semblent imiter en se jouant l'image de la terre[2]. Il est dit dans la *Genèse* « que

1. Elles se tiennent *enfermées*. Se *refermer* eût été ici moins juste.

2. Ces images formées par les nuages ont souvent inspiré de brillants traits descriptifs. Par exemple dans le journal de Maurice de Guérin : « 5 avril 1834. Journée belle à souhait. Des nuages, mais seulement autant qu'il en faut pour faire paysage au ciel. Ils affectent de plus en plus leurs formes d'été; leurs groupes divers se tiennent immobiles sous le soleil, comme les troupeaux de moutons dans les pâturages quand il fait chaud. » Un autre jour Maurice de Guérin écrit encore : « Ce maudit vent d'ouest a envahi le ciel avec ses innombrables troupeaux de nuages et nous inonde de pluie. On croirait voir passer l'hiver là-haut avec son triste cortège. Rien de plus affligeant que ce contraste de la terre verdoyante, de ce tapis si riche, si merveilleusement diapré que le

le Tout-Puissant sépara les eaux de la terre des eaux du ciel et les suspendit dans les airs ». Le ciel est, en effet, un noble allié de l'Océan ; l'azur du firmament se fait voir dans les ondes, et les vagues se peignent dans les nues. Quelquefois, quand l'orage se prépare dans l'atmosphère, la mer frémit au loin, et l'on dirait qu'elle répond, par le trouble de ses flots, au mystérieux signal qu'elle a reçu de la tempête.

M. de Humboldt dit, dans ses *Vues scientifiques et poétiques sur l'Amérique septentrionale*, qu'il a été témoin d'un phénomène observé dans l'Égypte, et qu'on appelle *mirage*. Tout à coup, dans les déserts les plus arides, la réverbération de l'air prend l'apparence des lacs ou de la mer, et les animaux eux-mêmes, haletant de soif, s'élancent vers ces images trompeuses, espérant s'y désaltérer. Les diverses figures que la gelée trace sur le verre offrent encore un nouvel exemple de ces analogies merveilleuses : les vapeurs condensées par le froid dessinent des paysages semblables à ceux qui se font remarquer dans les contrées septentrionales : des forêts de pins, des montagnes hérissées reparaissent sous ces blanches couleurs, et la nature glacée se plaît à contrefaire ce que la nature animée a produit.

Non seulement la nature se répète elle-même, mais elle semble vouloir imiter les ouvrages des hommes et leur donner ainsi un témoignage singulier de sa correspondance avec eux. On raconte que, dans les îles voisines du Japon, les nuages présentent aux regards l'aspect de bâtiments réguliers. Les beaux-arts ont aussi leur type dans la nature : la symétrie des formes, dans le règne végétal et minéral, a servi de modèle aux architectes, et le reflet des objets et des couleurs dans l'onde donne l'idée des illusions de la peinture ; le vent, dont le murmure se prolonge sous les feuilles tremblantes, nous révèle la musique ; et l'on dit même que sur les côtes de l'Asie, où l'atmosphère est plus pure, on entend quelquefois le soir une harmonie plaintive et douce, que la nature semble adresser à l'homme, afin de lui apprendre qu'elle respire, qu'elle aime et qu'elle souffre [1].

printemps a tendu sur la surface de la terre pour y poser ses beaux pieds, avec la voûte céleste toute noircie par des nuages pluvieux ; je me figure un mariage dans une église tendue de noir. »

1. Ce perpétuel mélange de la peinture des choses et de l'expression des sentiments humains formera précisément le caractère de la poésie descriptive de

Souvent, à l'aspect d'une belle contrée, on est tenté de croire qu'elle a pour unique but d'exciter en nous des sentiments élevés et nobles. Je ne sais quel rapport existe entre les cieux et la fierté du cœur, entre les rayons de la lune qui reposent sur la montagne et le calme de la conscience; mais ces objets nous parlent un beau langage, et l'on peut s'abandonner au tressaillement qu'ils causent; l'âme s'en trouvera bien. Quand, le soir, à l'extrémité du paysage, le ciel semble toucher de si près à la terre, l'imagination se figure, par delà l'horizon, un asile de l'espérance, une patrie de l'amour, et la nature semble répéter silencieusement que l'homme est immortel.

La succession continuelle de mort et de naissance, dont le monde physique est le théâtre, produirait l'impression la plus douloureuse, si l'on ne croyait pas y voir la trace de la résurrection de toutes choses; et c'est le véritable point de vue religieux de la contemplation de la nature, que cette manière de la considérer. On finirait par mourir de pitié, si l'on se bornait en tout à la terrible idée de l'irréparable : aucun animal ne périt sans qu'on puisse le regretter, aucun arbre ne tombe sans que l'idée qu'on ne le reverra plus dans sa beauté n'excite en nous une réflexion douloureuse. Enfin, les objets inanimés eux-mêmes font mal, quand leur décadence oblige à s'en séparer : la maison, les meubles qui ont servi à ceux que nous avons aimés nous intéressent, et ces objets mêmes excitent en nous quelquefois une sorte de sympathie indépendante des souvenirs qu'ils retracent; on regrette la forme qu'on leur a connue, comme si cette forme en faisait des êtres qui nous ont vus vivre, et qui devaient nous voir mourir. Si le temps n'avait pas pour antidote l'éternité, on s'attacherait à chaque moment pour le retenir, à chaque son pour le fixer, à chaque regard pour en prolonger l'éclat!

Une chose bien digne de remarque, c'est l'action si différente des années sur la nature, sur les ouvrages du génie et sur les créatures vivantes. Le temps n'outrage que l'homme : quand les montagnes s'abîment dans les vallées,

notre siècle et là sera la vraie cause de sa supériorité sur la poésie du dix-huitième siècle. On trouvera le développement de cette pensée dans un morceau de Saint-Marc Girardin : *La Poésie descriptive du dix-neuvième siècle* donné à la page 334 de nos *Morceaux choisis* pour la Classe de Rhétorique.

la terre change seulement de face ; un aspect nouveau excite dans notre esprit de nouvelles pensées, et la force vivifiante subit une métamorphose, mais non un dépérissement ; les ruines des beaux-arts parlent à l'imagination : elle reconstruit ce que le temps a fait disparaître, et jamais peut-être un chef-d'œuvre dans tout son éclat n'a pu donner l'idée de la grandeur autant que les ruines mêmes de ce chef-d'œuvre. On se représente les monuments à demi détruits, revêtus de toutes les beautés qu'on suppose toujours à ce qu'on regrette ; mais qu'il est loin d'en être ainsi des ravages de la vieillesse !

A peine peut-on croire que la jeunesse embellissait ce visage dont la mort a déjà pris possession ; quelques physionomies échappent par la splendeur de l'âme à la dégradation ; mais la figure humaine, dans sa décadence, prend souvent une expression vulgaire, qui permet à peine la pitié. Ah ! quel enseignement que les horreurs de la destruction acharnée ainsi sur la race humaine ! N'est-ce pas pour annoncer à l'homme que sa vie est ailleurs ? La nature l'humilierait-elle à ce point, si la Divinité ne voulait pas le relever ?

Les vraies causes finales de la nature, ce sont ses rapports avec notre âme et avec notre sort immortel ; les objets physiques eux-mêmes ont une destination qui ne se borne pas à la courte existence de l'homme ici-bas ; ils sont là pour concourir au développement de nos pensées, à l'œuvre de notre vie morale. Les phénomènes de la nature ne doivent pas être compris seulement d'après les lois de la matière, quelque bien combinées qu'elles soient ; ils ont un sens philosophique et un but religieux, dont la contemplation la plus attentive ne pourra jamais connaître l'étendue.

L'Allemagne, quatrième partie, chap. IX.

CHATEAUBRIAND.

(1768-1848).

François-Auguste de Chateaubriand naquit en Bretagne, à Saint-Malo, le 4 décembre 1768. Les images qui d'abord frappèrent ses yeux, l'horizon sévère des landes bretonnes, l'aspect mélancolique d'un ciel toujours brumeux, contribuèrent, avec l'austérité de l'éducation paternelle, à lui donner ce caractère de tristesse méditative et désenchantée qui fut plus tard l'une des séductions comme l'un des dangers de son génie. La mobilité d'une jeunesse moins active qu'agitée, l'impatience d'un talent qui se cherchait et ne parvenait pas à se saisir, l'inquiétude enfin d'une âme plus sensible que réellement tendre, ne pouvaient que développer ces premières dispositions. En 1791, il s'embarquait pour Baltimore, muni d'une lettre de recommandation pour Washington. A ce moment, il poursuivait le projet de découvrir un passage au nord-ouest des Etats-Unis. D'ailleurs, il eut bientôt oublié cette pensée chimérique ; mais la vue du nouveau monde, cette nature vierge et sauvage, ce peuple libre d'hier, s'emparèrent vivement de son imagination. Au milieu de ses courses à travers l'Amérique, il apprit la fuite de Varennes. Il conçut soudain le désir de revoir la France, et, en effet, il rentrait à Paris au mois de mars 1792. Sur le conseil de M. de Malesherbes, il se décida à émigrer. Après une campagne stérile, il se retira en Angleterre. Son premier ouvrage, publié à Londres en 1797, l'*Essai sur les Révolutions*, d'une misanthropie ardente et d'un scepticisme amer, ne laissait pas prévoir la revolution profonde qui se préparait dans les croyances de Chateaubriand.

Sans doute, dans le retour de Chateaubriand à la foi chrétienne, il ne faut pas diminuer la part qui est due à des causes personnelles, à des besoins de raison et de cœur, au dernier adieu envoyé par une mère, mêlé de regrets et d'espérances; mais à ces causes particulières il faut ajouter le mouvement général des esprits, dont la tendance était de revenir au christianisme, moins encore par le raisonnement que par l'imagination et le sentiment.

Le Génie du Christianisme marque ainsi une date importante dans l'histoire religieuse du dix-neuvième siècle. Il parut en 1802, l'année même où le Concordat fut promulgué, les églises rouvertes, le culte rétabli. « Ce fut presque, a dit Villemain, le son des cloches populaires retentissant après un silence de proscription. » Chateaubriand avait eu raison de suivre les conseils de Joubert. S'il ne confondait pas l'incrédulité raisonneuse, il apprenait à la foule à connaître la religion autrement que par les sarcasmes que

le dix-huitième siècle avait lancés contre elle ; il appelait tous « les enchantements de l'imagination et tous les intérêts du cœur au secours de cette même religion contre laquelle on les avait armés. »

L'influence littéraire du *Génie du Christianisme* n'a pas été moins considérable. Vinet a bien montré quelle avait été l'étendue de cette influence sur les poètes et les historiens de notre siècle. « Ce livre, dit-il, a été, pour les poètes et pour les artistes, une riche palette, où les plus habiles n'ont pas été les moins empressés à venir tremper leur pinceau ; il a, non pas le premier, mais avec le plus grand succès, donné l'exemple d'appliquer la couleur locale aux tableaux que l'imagination emprunte aux souvenirs de l'histoire ; il a réveillé le goût des études historiques, en faisant entrevoir de combien de poésie, de combien d'émotions et de jouissances nous privaient nos préjugés en histoire ; non pas qu'il soit lui-même exempt de préjugés ; non pas que sa couleur soit toujours vraie ; mais il a réveillé des souvenirs éteints, il a piqué la curiosité par la séduction, quelquefois trompeuse, de son coloris ; la foule a, sur ses pas, remonté le courant des âges ; la nation s'est informée de ses origines : le poète a produit des historiens. »

Chateaubriand, nommé secrétaire du cardinal Fesch, oncle du premier consul et ambassadeur à Rome, échangea, bientôt après, ce poste contre celui de ministre de la République française près du pays de Vaud (1804). A la nouvelle que le duc d'Enghien avait été fusillé, il donna sa démission et rompit définitivement avec le pouvoir. Il partit pour l'Orient en 1806. Lui-même a raconté tous les détails qui se rattachent à ce voyage, dans l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*. Les admirables peintures de l'Égypte, de la Syrie et de la Judée, les vues du désert et de la mer Morte, sont des pages qui vivront autant que la langue française. Dans les derniers mois de 1807, Chateaubriand repartait pour la France, et, à son retour, il touchait l'Afrique et l'Espagne, où il contemplait ces palais d'architecture mauresque qu'il a décrits dans *le Dernier des Abencérages*. Le poème des *Martyrs* parut en 1809. Le succès fut plus contesté. On reprocha à l'auteur d'avoir transporté dans un sujet tout chrétien les procédés de l'épopée antique ; mais, cette réserve faite, il est impossible de n'être pas frappé de l'art avec lequel Chateaubriand a entremêlé et opposé, dans des tableaux pleins d'éclat, la peinture de l'empire romain dans sa décadence, du monde barbare dans sa rudesse, et de la société chrétienne dans sa première innocence.

A partir de 1815, la politique active entra pour une grande part dans la vie de Chateaubriand. Son rôle ne fut pas, d'ailleurs, sans éclat. Fidèlement attaché à la maison des Bourbons, il eût voulu pour son pays une monarchie parlementaire, doublement étayée sur les traditions chevaleresques de l'ancienne France et sur des garanties analogues à celles de la Constitution anglaise. Tour

à tour dans l'opposition légale et dans les conseils de la Couronne, pair de France, ambassadeur, ministre des affaires étrangères, il ne déserta jamais la cause à laquelle il avait attaché l'honneur de son nom. Moins orateur qu'écrivain, trop apprêté et trop brillant dans son langage, il exerçait cependant sur l'esprit public une influence considérable, et ses discours, plus souvent lus que prononcés à la Chambre des pairs, attestent autant son éloquence qu'ils honorent son patriotisme. Après la révolution de 1830, il s'occupa, dans la retraite, à terminer plusieurs ouvrages, qui, d'ailleurs, n'ajoutèrent rien à sa gloire : c'étaient les *Études historiques*, rapides ébauches, dont quelques brillantes parties ne sauraient racheter la faiblesse générale ; la froide tragédie de *Moïse*, *Milton* et l'*Essai sur la Littérature anglaise*, qui contient des fragments précieux, et enfin une *Vie de Rancé*, dernière œuvre, où se marquait visiblement l'extrême fatigue de ce grand esprit. Les mécomptes d'une âme généreuse et élevée, mais plus habituée à se contempler qu'à se vaincre, de précoces infirmités, une fortune gênée, attristèrent la vieillesse de Chateaubriand. Les *Mémoires d'Outre-Tombe* portent ce caractère de tristesse irritée : c'est le pamphlet posthume d'un grand homme aigri par la souffrance. Chateaubriand mourut quelques mois après la révolution de 1848, le 4 juillet de cette même année [1].

Deux perspectives de la nature.

Un soir (il faisait un profond calme) nous nous trouvions dans ces belles mers qui baignent les rivages de la Virginie,

1. Lire sur Chateaubriand : Villemain : *M. de Chateaubriand, sa Vie, ses Écrits, son Influence littéraire et politique sur son temps* ; — Sainte-Beuve : *Chateaubriand, et son Groupe littéraire* sous l'Empire : cours professé à Liège. Les *Causeries du Lundi* consacrées par Sainte-Beuve à Chateaubriand doivent être lues avec quelque défiance. On y sent trop le parti pris de mettre en relief les misères de l'homme. — Vinet, dans ses *Études sur la Littérature française au dix-huitième siècle*, a tracé un parallèle intéressant entre Mme de Staël et Chateaubriand. « Tous deux, dit-il, en littérature, ont poussé leurs contemporains dans des voies nouvelles ; mais Mme de Staël, dans un sens plus général, M. de Chateaubriand dans une direction plus nationale, plus française ; l'une est plus Allemande, l'autre est plus Latin ; l'une est trop étrangère au sentiment de l'antiquité ; l'autre, parmi les écrivains de son temps, est le plus touché et le plus intelligent de la beauté antique..... Tous deux ont innové en fait de langage ; leurs ouvrages sont les origines de la langue que nous parlons ; ils sont tous deux comme une jeune antiquité ; mais les innovations de Mme de Staël répondent mieux aux besoins de la pensée et du sentiment ; celles de M. de Chateaubriand aux vœux de l'imagination. » Lire aussi le chapitre premier du *Pessimisme au dix-neuvième siècle*, par M. Caro, intitulé : *le Pessimisme dans*

toutes les voiles étaient pliées; j'étais occupé sous le pont, lorsque j'entendis la cloche qui appelait l'équipage à la prière : je me hâtai d'aller mêler mes vœux à ceux de mes compagnons de voyage. Les officiers étaient sur le château de poupe[1] avec les passagers; l'aumônier, un livre à la main, se tenait un peu en avant d'eux ; les matelots étaient répandus pêle-mêle sur le tillac : nous étions tous debout, le visage tourné vers la proue du vaisseau, qui regardait l'occident.

Le globe du soleil, prêt à se plonger dans les flots, apparaissait entre les cordages du navire au milieu des espaces sans bornes. On eût dit, par les balancements de la poupe, que l'astre radieux changeait à chaque instant d'horizon. Quelques nuages étaient jetés sans ordre dans l'orient, où la lune montait avec lenteur ; le reste du ciel était pur : vers le nord, formant un glorieux triangle avec l'astre du jour et celui de la nuit, une trombe, brillante des couleurs du prisme, s'élevait de la mer comme un pilier de cristal supportant la voûte du ciel.

Il eût été bien à plaindre, celui qui dans ce spectacle n'eût point reconnu la beauté de Dieu. Des larmes coulèrent malgré moi de mes paupières, lorsque mes compagnons, ôtant leurs chapeaux goudronnés, vinrent entonner d'une voix rauque leur simple cantique à *Notre-Dame de Bon Secours*, patronne des mariniers. Qu'elle était touchante, la prière de ces hommes qui, sur une planche fragile, au milieu de l'Océan, contemplaient le soleil couchant sur les flots ! Comme elle allait à l'âme, cette invocation du pauvre matelot à la Mère de Douleur ! La conscience de notre petitesse à la vue de l'infini, nos chants s'étendant au loin sur les vagues, la nuit s'approchant avec ses embûches, la merveille de notre vaisseau au milieu de tant de merveilles, un équipage religieux saisi d'admiration et de crainte, un prêtre auguste en prières, Dieu penché sur l'abîme, d'une main retenant le soleil aux portes de l'occident, de l'autre élevant la lune dans l'orient, et prêtant, à travers l'immensité, une oreille attentive à la voix de sa créature : voilà ce qu'on ne saurait

l'Histoire. On y trouvera de très fines remarques sur la différence entre le pessimisme *romantique*, celui de Chateaubriand et de Byron, et le pessimisme *philosophique*, celui de Hartmann et de Schopenhauer.

1. Terme de marine ancienne pour désigner l'espèce de logement élevé sur la poupe du vaisseau.

peindre, et ce que tout le cœur de l'homme suffit à peine pour sentir.

Passons à la scène terrestre.

Un soir je m'étais égaré dans une forêt, à quelque distance de la cataracte du Niagara[1], bientôt je vis le jour s'éteindre autour de moi, et je goûtai dans toute sa solitude le beau spectacle d'une nuit dans les déserts du nouveau monde.

Une heure après le coucher du soleil, la lune se montra au-dessus des arbres à l'horizon opposé. Une brise embaumée, que cette reine des nuits amenait de l'orient avec elle, semblait la précéder dans les forêts comme sa fraîche haleine. L'astre solitaire monta peu à peu dans le ciel : tantôt il suivait paisiblement sa course azurée ; tantôt il reposait sur des groupes de nues qui ressemblaient à la cime de hautes montagnes couronnées de neige. Ces nues, ployant et déployant leurs voiles, se déroulaient en zones diaphanes de satin blanc, se dispersaient en légers flocons d'écume, ou formaient dans les cieux des bancs d'une ouate éblouissante, si doux à l'œil, qu'on croyait ressentir leur mollesse et leur élasticité.

La scène sur la terre n'était pas moins ravissante : le jour bleuâtre et velouté de la lune descendait dans les intervalles des arbres, et poussait des gerbes de lumière jusque dans l'épaisseur des plus profondes ténèbres. La rivière qui coulait à mes pieds tour à tour se perdait dans le bois, tour à tour reparaissait brillante des constellations de la nuit, qu'elle répétait dans son sein. Dans une savane, de l'autre côté de la rivière, la clarté de la lune dormait sans mouvement sur les gazons : des bouleaux agités par les brises et dispersés çà et là formaient des îles d'ombres flottantes sur cette mer immobile de lumière. Auprès, tout aurait été silence et repos, sans la chute de quelques feuilles, le passage d'un vent subit, le gémissement de la hulotte ; au loin, par intervalles, on entendait les sourds mugissements de la cataracte du Niagara, qui, dans le calme de la nuit, se prolongeaient de désert en désert et expiraient à travers les forêts solitaires.

1. Le Niagara est la rivière de l'Amérique du Nord qui sépare les États-Unis du Canada. La célèbre cataracte du Niagara est formée par une chute d'eaux qui se précipitent d'une hauteur de cinquante mètres environ.

La grandeur, l'étonnante mélancolie de ce tableau, ne saurait s'exprimer dans les langues humaines ; les plus belles nuits en Europe ne peuvent en donner une idée. En vain dans nos champs cultivés l'imagination cherche à s'étendre : elle rencontre de toutes parts les habitations des hommes ; mais dans ces régions sauvages l'âme se plaît à s'enfoncer dans un océan de forêts, à planer sur le gouffre des cataractes, à méditer au bord des lacs et des fleuves, et, pour ainsi dire, à se trouver seule devant Dieu.

Le Génie du Christianisme, 1re partie, liv. V, chap. XII.

L'ouragan dans le désert[1].

Figurez-vous des plages sablonneuses, labourées par les pluies de l'hiver, brûlées par les feux de l'été, d'un aspect rougeâtre et d'une nudité affreuse. Quelquefois seulement des nopals épineux couvrent une petite partie de l'arène sans bornes ; le vent traverse ces forêts armées, sans pouvoir courber leurs inflexibles rameaux ; çà et là des débris de vaisseaux pétrifiés étonnent les regards, et des monceaux de pierre élevés de loin à loin servent à marquer le chemin aux caravanes. Nous marchâmes tout un jour dans cette plaine. Nous franchîmes une autre chaîne de montagnes, et nous découvrîmes une seconde plaine, plus vaste et plus désolée que la première.

La nuit vint. La lune éclairait le désert vide : on n'apercevait, sur une solitude sans ombre, que l'ombre immobile de notre dromadaire et l'ombre errante de quelques troupeaux de gazelles. Le silence n'était interrompu que par le bruit des sangliers qui broyaient des racines flétries ou par le chant du grillon, qui demandait en vain dans ce sable inculte le foyer du laboureur.

1. Ce récit est placé dans la bouche du jeune Grec Eudore. Celui-ci, désireux de retourner dans sa patrie, était venu demander cette grâce à l'empereur Dioclétien, engagé alors dans une guerre contre les peuples de la Nubie. Après avoir obtenu son congé, Eudore, arrivé à deux journées au-dessus de Memphis, prend un guide pour le conduire au rivage de la mer Rouge. Quand il a franchi la première chaîne des montagnes qui bordent la rive orientale du Nil, il entre dans une plaine aride. « Rien, dit-il, ne représente mieux le passage de la vie à la mort. »

Nous reprîmes notre route avant le retour de la lumière. Le soleil se leva dépouillé de ses rayons et semblable à une meule de fer rougie. La chaleur augmentait à chaque instant. Vers la troisième heure du jour, le dromadaire commença à donner des signes d'inquiétude : il enfonça ses naseaux dans le sable, et soufflait avec violence. Par intervalles, l'autruche poussait des sons lugubres. Les serpents et les caméléons se hâtaient de rentrer dans le sein de la terre. Je vis le guide regarder le ciel et pâlir. Je lui demandai la cause de son trouble : « Je crains, dit-il, le vent du midi ; sauvons-nous. » Tournant le visage au nord, il se mit à fuir de toute la vitesse de son dromadaire. Je le suivis : l'horrible vent qui nous menaçait était plus léger que nous.

Soudain de l'extrémité du désert accourt un tourbillon. Le sol, emporté devant nous, manque à nos pas, tandis que d'autres colonnes de sable, enlevées derrière nous, roulent sur nos têtes. Égaré dans un labyrinthe de tertres mouvants et semblables entre eux, le guide déclare qu'il ne reconnaît plus sa route; pour dernière calamité, dans la rapidité de notre course, les outres remplies d'eau s'écoulent. Haletants, dévorés d'une soif ardente, retenant fortement notre haleine dans la crainte d'aspirer des flammes, la sueur ruisselle à grands flots de nos membres abattus. L'ouragan redouble de rage : il creuse jusqu'aux antiques fondements de la terre et répand dans le ciel les entrailles brûlantes du désert. Enseveli dans une atmosphère de sable embrasé, le guide échappe à ma vue. Tout à coup j'entends son cri ; je vole à sa voix : l'infortuné, foudroyé par le vent de feu, était tombé mort sur l'arène, et son dromadaire avait disparu.

En vain j'essayai de ranimer mon malheureux compagnon ; mes efforts furent inutiles. Je m'assis à quelque distance, tenant mon cheval en main, et n'espérant plus que dans Celui qui changea les feux de la fournaise d'Azarias en un vent frais et une douce rosée. Un acacia qui croissait dans ce lieu me servit d'abri. Derrière ce frêle rempart, j'attendis la fin de la tempête. Vers le soir, le vent du nord reprit son cours ; l'air perdit sa chaleur cuisante, les sables tombèrent du ciel et me laissèrent voir les étoiles, inutiles flambeaux qui me montrèrent seulement l'immensité du désert.

Les Martyrs, liv. XI.

Arrivée à Sparte.

Persuadé, par une erreur de mes premières études, que Misitra était Sparte[1], j'avais commencé à parcourir Amyclée : mon projet était de me débarrasser d'abord de ce qui n'était point Lacédémone, afin de donner ensuite à cette ville toute mon attention. Qu'on juge de mon embarras lorsque, du haut du château de Misitra, je m'obstinais à vouloir reconnaître la cité de Lycurgue dans une ville absolument moderne, et dont l'architecture ne m'offrait qu'un mélange confus du genre oriental et du style gothique, grec et italien : pas une pauvre petite ruine antique pour se consoler au milieu de tout cela. Encore si la vieille Sparte, comme la vieille Rome, avait levé sa tête défigurée du milieu de ces monuments nouveaux ! Mais non, Sparte était renversée dans la poudre, ensevelie dans le tombeau, foulée aux pieds des Turcs, morte, morte tout entière.

Je le croyais ainsi. Mon cicérone savait à peine quelques mots d'italien et d'anglais. Pour me faire mieux entendre de lui, j'essayais de méchantes phrases de grec moderne : je barbouillais au crayon quelques mots de grec ancien, je parlais italien et anglais, je mêlais du français à tout cela ; Joseph[2] voulait nous mettre d'accord, et il ne faisait qu'accroître la confusion ; le janissaire et le guide (espèce de juif demi-nègre) donnaient leur avis en turc, et augmentaient le mal. Nous parlions tous à la fois, nous criions, nous gesticulions ; avec nos habits différents, nos langages et nos visages divers, nous avions l'air d'une assemblée de démons perchés, au coucher du soleil, sur la pointe de ces ruines. Les bois et les cascades du Taygète étaient derrière nous, la Laconie à nos pieds, et le plus beau ciel sur notre tête.

1. Cette erreur avait été déjà relevée par plusieurs voyageurs. En 1676, par exemple, un voyageur anglais, Vernon écrivait : « Sparte est un lieu désert : Misitra, qui en est éloignée de quatre milles, est habitée. On voit à Sparte presque toutes les murailles des tours et des fondements des temples, avec plusieurs colonnes démolies aussi bien que les chapiteaux. Elle a eu autrefois cinq milles de tour, et elle est située à un demi-quart de lieue de la rivière Eurotas. » Misitra ou Mistra fut fondée, en 1207, par Guillaume de Ville-Hardouin.

2. Joseph était un Milanais, devenu marchand d'étain à Smyrne, et que Chateaubriand avait pris à son service pour la durée de son voyage.

« Voilà Misitra, disais-je au cicérone ; c'est Lacédémone, n'est-ce pas ? »

Il me répondait : « Signor, Lacédémone ? Comment ?

— Je vous dis, Lacédémone ou Sparte ?

— Sparte ? Quoi ?

— Je vous demande si Misitra est Sparte.

— Je n'entends pas.

— Comment ! vous, Grec, vous, Lacédémonien, vous ne connaissez pas le nom de Sparte ?

— Sparte ? Oh, oui ! Grande république ! Fameux Lycurgue !

— Ainsi Misitra est Lacédémone ? »

Le Grec me fit un signe de tête affirmatif. Je fus ravi.

« Maintenant, repris-je, expliquez moi ce que je vois : quelle est cette partie de la ville ? » Et je montrais la partie devant moi, un peu à droite.

« Mésochôrion, » répondit-il.

— J'entends bien ; mais quelle partie était-ce de Lacédémone ?

— Lacédémone ? Quoi ? » J'étais hors de moi.

« Au moins, indiquez-moi le fleuve. » Et je répétais : « Potamos, Potamos. »

Mon Grec me fit remarquer le torrent appelé la *rivière des Juifs*.

« Comment, c'est là l'Eurotas ? impossible ! Dites-moi où est le Vasilipotamos [1]. »

Le cicérone fit de grands gestes et étendit le bras à droite du côté d'Amyclée.

Ainsi, disais-je en moi-même, je ne sais plus où est l'Eurotas, mais il est clair qu'il ne passe point à Misitra. Donc Misitra n'est point Sparte, à moins que le cours du fleuve n'ait changé et ne se soit éloigné de la ville, ce qui n'est pas du tout probable. Où est donc Sparte ? Je serai venu jusqu'ici sans avoir pu la trouver ! Je m'en retournerai sans l'avoir vue ! J'étais dans la consternation.

Comme j'allais descendre du château, le Grec s'écria :

« Votre seigneurie demande peut-être Palæochôri ? » A ce nom, je me rappelai le passage de d'Anville [2] ; je m'écrie

1. Nom moderne de l'Eurotas.

2. Le passage du géographe d'Anville (1697-1782) avait été cité précédemment par Chateaubriand : « Le lieu, dit-il, qu'occupait Sparte est appelé Palæochôri ou le vieux bourg ; la ville nouvelle, sous le nom de *Misitra*, que l'on a

à mon tour : « Oui, Palæochôri ! la vieille ville ! Où est-elle, Palæochôri ?

— Là-bas, à Magoula, » dit le cicérone, et il me montrait au loin dans la vallée une chaumière blanche, environnée de quelques arbres.

Les larmes me vinrent aux yeux en fixant mes regards sur cette misérable cabane qui s'élevait dans l'enceinte abandonnée d'une des villes les plus célèbres de l'univers, et qui servait seule à faire reconnaître l'emplacement de Sparte, demeure unique d'un chevrier, dont toute la richesse consiste dans l'herbe qui croit sur les tombeaux d'Agis et de Léonidas.

Itinéraire de Paris à Jérusalem, 1re partie.

Jérusalem.

Vue de la montagne des Oliviers, de l'autre côté de la vallée de Josaphat, Jérusalem présente un plan incliné, sur un sol qui descend du couchant au levant. Une muraille crénelée, fortifiée par des tours et par un château gothique, enferme la ville dans son entier, laissant toutefois au dehors une partie de la montagne de Sion, qu'elle embrassait autrefois.

Dans la région du couchant et au centre de la ville, vers le Calvaire, les maisons se serrent d'assez près; mais au levant, le long de la vallée de Cédron, on aperçoit des espaces vides, entre autres l'enceinte qui règne autour de la mosquée bâtie sur les débris du temple [1], et le terrain presque abandonné où s'élevaient le château Antonia et le second palais d'Hérode.

Les maisons de Jérusalem sont de lourdes masses carrées, fort basses, sans cheminées et sans fenêtres ; elles se ter-

tort de confondre avec Sparte, en est écartée vers le couchant. » *Géographie ancienne abrégée*, tome I, page 270.

1. La mosquée d'Omar, bâtie sur le mont Moriah, à la place qu'occupait jadis le temple des Hébreux. C'est un des sanctuaires les plus fréquentés par les musulmans, après ceux de la Mecque et de Médine. On y conserve l'étendard de Mahomet enroulé autour de sa lance.

minent en terrasses aplaties ou en dômes, et elles ressemblent à des prisons ou à des sépulcres. Tout serait à l'œil d'un niveau égal, si les clochers des églises, les minarets des mosquées, les cimes de quelques cyprès et les buissons de nopals ne rompaient l'uniformité du plan. A la vue de ces maisons de pierre, renfermées dans un paysage de pierres, on se demande si ne ce sont pas là les monuments confus d'un cimetière au milieu d'un désert.

Entrez dans la ville, rien ne vous consolera de la tristesse extérieure : vous vous égarez dans de petites rues non pavées, qui montent et descendent sur un sol inégal, et vous marchez dans des flots de poussière ou parmi des cailloux roulants. Des toiles jetées d'une maison à l'autre augmentent l'obscurité de ce labyrinthe ; des bazars voûtés et infects achèvent d'ôter la lumière à la ville désolée ; quelques chétives boutiques n'étalent aux yeux que la misère ; et souvent ces boutiques mêmes sont fermées, dans la crainte du passage d'un cadi[1]. Personne dans les rues, personne aux portes de la ville ; quelquefois seulement un paysan se glisse dans l'ombre, cachant sous ses habits les fruits de son labeur, dans la crainte d'être dépouillé par le soldat ; dans un coin à l'écart, le boucher arabe égorge quelque bête suspendue par les pieds à un mur en ruine : à l'air hagard et féroce de cet homme, à ses bras ensanglantés, vous croiriez qu'il vient plutôt de tuer son semblable que d'immoler un agneau. Pour tout bruit, dans la cité déicide, on entend par intervalles le galop de la cavale du désert : c'est le janissaire qui apporte la tête du Bédouin ou qui va piller le Fellah[2].

Au milieu de cette désolation extraordinaire, il faut s'arrêter un moment pour contempler des choses plus extraordinaires encore. Parmi les ruines de Jérusalem, deux espèces de peuples indépendants trouvent dans leur foi de quoi surmonter tant d'horreurs et de misères. Là vivent des religieux chrétiens que rien ne peut forcer à abandonner le tombeau de Jésus-Christ, ni spoliations, ni mauvais traitements, ni menaces de la mort[3]. Leurs cantiques reten-

1. Fonctionnaire musulman chargé de régler les contestations civiles et religieuses.

2. Le laboureur, de l'arabe *falaha*, fendre la terre.

3. Les Franciscains arrivèrent en Palestine au moment où finirent les croi-

tissent nuit et jour autour du saint sépulcre. Dépouillés le matin par un gouverneur turc, le soir les retrouve au pied du Calvaire, priant au lieu où Jésus-Christ souffrit pour le salut des hommes. Leur front est serein, leur bouche est riante. Ils reçoivent l'étranger avec joie. Sans force et sans soldats, ils protègent des villages entiers contre l'iniquité. Pressés par le bâton et par le sabre, les femmes, les enfants, les troupeaux, se réfugient dans les cloîtres de ces solitaires. Qui empêche le méchant de poursuivre sa proie et de renverser d'aussi faibles remparts? la charité des moines; ils se privent des dernières ressources de la vie pour racheter leurs suppliants. Turcs, Arabes, Grecs, chrétiens, schismatiques, tous se jettent sous la protection de quelques pauvres religieux, qui ne peuvent se défendre eux-mêmes. C'est ici qu'il faut reconnaître, avec Bossuet, « que des mains levées vers le ciel enfoncent plus de bataillons que des mains armées de javelots ».

Tandis que la nouvelle Jérusalem sort ainsi *du désert, brillante de clarté*, jetez les yeux entre la montagne de Sion et le temple : voyez cet autre petit peuple qui vit séparé du reste des habitants de la cité. Objet particulier de tous les mépris, il baisse la tête sans se plaindre ; il souffre toutes les avanies sans demander justice ; il se laisse accabler de coups sans soupirer : on lui demande sa tête, il la présente au cimeterre. Si quelque membre de cette société proscrite vient à mourir, son compagnon ira pendant la nuit l'enterrer furtivement dans la vallée de Josaphat, à l'ombre du temple de Salomon [1]. Pénétrez dans la demeure de ce peuple, vous le trouverez dans une affreuse misère, faisant lire un livre mystérieux à des enfants qui, à leur tour, le feront lire à leurs enfants. Ce qu'il faisait il y a cinq mille ans, ce

sades, quand la Terre-Sainte était retombée complétement sous le joug de l'islamisme. « Les Franciscains, dit un voyageur moderne, M. G. Charmes, ont versé leur sang et leur argent à profusion autour du Saint-Sépulcre, achetant sans cesse le droit de prier dans leurs sanctuaires vénérés et se voyant sans cesse arracher ce droit si chèrement payé avec une brutalité et une mauvaise foi pleines de cruauté. Rien ne les a lassés. Ils sont morts par centaines, les uns de misère, les autres sous le fer des Turcs là où Jésus est mort ; mais à mesure que les premiers tombaient, il en arrivait de nouveaux ; les rangs de cette armée pacifique, qui recevait sans cesse des blessures sans jamais en faire elle-même, sont toujours restés compacts. » *Voyage en Palestine* (1884) page 94.

1. Tout un revers de la montagne de Sion sert, en effet, de cimetière aux Juifs.

peuple le fait encore. Il a assisté dix-sept fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut l'empêcher de tourner ses regards vers Sion[1]. Quand on voit les Juifs dispersés sur la terre, selon la parole de Dieu, on est surpris sans doute ; mais, pour être frappé d'un étonnement surnaturel, il faut les retrouver à Jérusalem ; il faut voir ces légitimes maîtres de la Judée esclaves et étrangers dans leur propre pays : il faut les voir attendant, sous toutes les oppressions, un roi qui doit les délivrer. Écrasés par la Croix qui les condamne, et qui est plantée sur leurs têtes ; cachés près du temple, dont il ne reste pas pierre sur pierre, ils demeurent dans leur déplorable aveuglement. Les Perses, les Grecs, les Romains, ont disparu de la terre ; et un petit peuple, dont l'origine précéda celle de ces grands peuples, existe encore sans mélange dans les décombres de sa patrie. Si quelque chose, parmi les nations, porte le caractère du miracle, nous pensons que ce caractère est ici. Et qu'y a-t-il de plus merveilleux, même aux yeux du philosophe, que cette rencontre de l'antique et de la nouvelle Jérusalem au pied du Calvaire : la première s'affligeant à l'aspect du sépulcre de Jésus-Christ ressuscité ; la seconde se consolant auprès du seul tombeau qui n'aura rien à rendre à la fin des siécles !

Ibid., 5e partie.

Du système fataliste dans l'histoire.

Il s'est formé une petite secte de théoristes de terreur, qui n'a d'autre but que la justification des excès révolutionnaires : espèces d'architectes en ossements et en têtes de mort, comme ceux qu'on trouve à Rome dans les catacombes. Tantôt les égorgements sont des conceptions pleines de génie, tantôt des drames terribles dont la grandeur couvre la sanglante turpitude. Les hommes ne sont rien ; les choses sont tout, et les choses ne sont pas coupables. Il faut que

1. Un des usages les plus touchants est la cérémonie des *Pleurs*. Tous les vendredis, excepté celui qui fait partie de la fête des Tabernacles, les Juifs se rendent vers une partie du mur d'enceinte, sur laquelle ils appliquent leur visage, et qu'ils arrosent de leurs larmes en récitant une sorte de litanie monotone et triste, où la voix du rabbin alterne avec celle du peuple.

l'historien dans ce système raconte les plus grandes atrocités sans indignation et parle des plus hautes vertus sans amour; que d'un œil glacé il regarde la société comme soumise à certaines lois irrésistibles, de manière que chaque chose arrive comme elle devait inévitablement arriver. L'innocent ou l'homme de génie doit mourir, non parce qu'il est innocent ou homme de génie, mais parce que sa mort est nécessaire, et que sa vie mettrait obstacle à un fait général placé dans la série des événements. La mort ici n'est rien ; c'est l'accident plus ou moins pathétique : besoin était que tel individu disparût pour l'avancement de telle chose, pour l'accomplissement de telle vérité.

Il y a mille erreurs détestables dans ce système.

La fatalité, introduite dans les affaires humaines, n'aurait pas même l'avantage de transporter à l'histoire l'intérêt de la fatalité tragique. Qu'un personnage sur la scène soit victime de l'inexorable destin; que, malgré ses vertus, il périsse : quelque chose de terrible résulte de ce ressort mis en mouvement par le poëte. Mais que la société soit représentée comme une espèce de machine qui se meut aveuglément par des lois physiques latentes ; qu'une révolution arrive par cela seul qu'elle doit arriver ; que, sous les roues de son char, comme sous celles du char de l'idole indienne, soient écrasés au hasard innocents et coupables ; que l'indifférence ou la pitié soit la même à l'égard du vice et de la vertu : cette fatalité de la chose, cette impartialité de l'homme, sont hébétées, et non tragiques. Ce niveau historique, loin de déceler la vigueur, ne trahit que l'impuissance de celui qui le promène sur les faits.

Non, si l'on sépare la vérité morale des actions humaines, il n'est plus de règle pour juger ces actions ; si l'on retranche la vérité morale de la vérité politique, celle-ci reste sans base ; alors il n'y a plus aucune raison de préférer la liberté à l'esclavage, l'ordre à l'anarchie. Mon intérêt, direz-vous ? Qui vous a dit que mon intérêt est l'ordre et la liberté ? Si j'aime le pouvoir, moi ? Si je veux bien abaisser ce que j'envie, mais si je ne me contente pas d'être un citoyen pauvre et obscur, au nom de quelle loi m'obligerez-vous à me courber sous le joug de vos idées ? — Par la force. — Mais si je suis le plus fort ? En détruisant la vérité morale, vous me rendez à l'état de nature ; tout m'est permis, et vous êtes en contradiction avec vous-même quand vous venez,

afin de me retenir, me parler de certaines nécessités que je ne reconnais pas. Ma règle est mon bras : vous l'avez déchaîné, je l'étendrai pour prendre ou frapper au gré de ma cupidité ou de ma haine.

Grâce au Ciel, il n'est pas vrai qu'un crime soit jamais utile, qu'une injustice soit jamais nécessaire. Ne disons pas que si dans les révolutions tel homme innocent ou illustre, opposé d'esprit à ces révolutions, n'avait péri, il en eût arrêté le cours; que le tout ne doit pas être sacrifié à la partie. Sans doute cet homme de vertu ou de génie eût pu ralentir le mouvement; mais l'injustice ou le crime accompli sur sa personne retardent mille fois plus ce même mouvement. Les souvenirs des excès révolutionnaires ont été et sont encore parmi nous les plus grands obstacles à l'établissement de la liberté.

Si, taisant ce que la révolution a fait de bien, ce qu'elle a détruit de préjugés, établi de libertés dans la France, on retraçait l'histoire de cette révolution par ses crimes, sans ajouter un seul mot, une seule réflexion au texte, mettant seulement bout à bout toutes les horreurs qui se sont dites et perpétuées dans Paris et les provinces pendant quatre ans, cette tête de Méduse ferait reculer pour des siècles le genre humain jusqu'aux dernières bornes de la servitude; l'imagination épouvantée se refuserait à croire qu'il y ait eu quelque chose de bon caché sous ces attentats. C'est donc une étrange méprise que de glorifier ces attentats pour faire aimer la révolution. Ce n'est point l'année 1793 et ses énormités qui ont produit la liberté; ce temps d'anarchie n'a enfanté que le despotisme militaire.

Tout ce qu'on peut faire par la violence, on peut l'exécuter par la loi; le peuple qui a la force de proscrire, a la force de contraindre à l'obéissance sans proscription. S'il est jamais permis de transgresser la justice sous le prétexte du bien public, voyez où cela vous conduit : vous êtes aujourd'hui le plus fort, vous tuez pour la liberté, l'égalité, la tolérance; demain vous serez le plus faible, et l'on vous tuera pour la servitude, l'inégalité, le fanatisme. Qu'aurez-vous à dire? Vous étiez un obstacle à la chose qu'on voulait, il a fallu vous faire disparaître : fâcheuse nécessité sans doute, mais enfin nécessité : ce sont là vos principes, subissez-en la conséquence. Marius répandait le sang au nom de la démocratie; Sylla, au nom de l'aristocratie; Antoine,

Lépide et Auguste trouvèrent utile de décimer les têtes qui rêvaient encore la liberté romaine. Ne blâmons plus les égorgeurs de la Saint-Barthélemy : ils étaient obligés (bien malgré eux sans doute) d'ainsi faire pour arriver à leur but.

Placer la fatalité dans l'histoire, c'est se débarrasser de la peine de penser, s'épargner l'embarras de rechercher la cause des événements. Il y a bien autrement de puissance à montrer comment la déviation des principes de la morale et de la justice a produit des malheurs, comment ces malheurs ont enfanté des libertés par le retour à la morale et à la justice ; il y a certes en cela bien plus de puissance, qu'à mettre la société sous de gros pilons qui réduisent en pâte et en poudre les choses et les hommes : il ne faut que lâcher l'écluse des passions, et les pilons vont se levant et retombant. Quant à moi, je ne me sens aucun enthousiasme pour une hache. J'ai vu porter des têtes au bout d'une pique, et j'affirme que c'était fort laid.

Études historiques, Préface.

GUIZOT.

(1787-1874).

Parmi les noms qui personnifient à l'époque de la Restauration la renaissance des études historiques, Guizot peut être regardé comme le chef de l'école philosophique, celle qui s'applique moins à donner à l'histoire les couleurs et l'intérêt du drame qu'à retirer de l'étude des événements les leçons politiques et morales qu'ils renferment. Né à Nîmes, le 4 octobre 1787, Guizot, dès 1812, était nommé à la Sorbonne professeur d'histoire moderne ; il montait à vingt-cinq ans dans cette chaire, bientôt entourée d'un studieux auditoire, qui sut apprécier les qualités du jeune professeur, la gravité d'une parole toujours maîtresse d'elle-même, le calme d'une raison élevée, prudemment hardie et ferme, et préoccupée de ne pas sacrifier le principe d'autorité au principe de liberté. Les ouvrages de Guizot sur les origines et la suite de l'histoire de France représentent son enseignement. Augustin Thierry les juge en ces termes : « Les *Essais sur l'Histoire de France*, l'*Histoire de la Civilisation européenne* et l'*Histoire de la Civilisation française* sont trois parties du même tout, trois phases successives du même travail, continué durant dix années. Chaque fois que l'auteur a repris son sujet, les révolutions de la société en Gaule depuis la chute de l'empire romain, il a montré plus de profondeur dans l'analyse, plus de hauteur et de fermeté dans les vues... Ses travaux sont ainsi devenus le fondement le plus solide, le plus fidèle miroir de la science historique moderne, dans ce qu'elle a de certain et d'invariable. Il a ouvert, comme historien de nos vieilles institutions, l'ère de la science proprement dite ; avant lui, Montesquieu seul excepté, il n'y avait eu que des systèmes. » Un autre ouvrage, fruit de la disgrâce de Guizot, dont le cours avait été suspendu en 1822, ajoutait encore à sa réputation : c'étaient les deux premiers volumes de l'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* (1827). Sans perdre aucune de ses premières qualités de gravité et de précision, l'historien donnait une plus large place à la peinture des caractères, et trouvait les couleurs sévèrement brillantes qui convenaient le mieux aux tableaux de cette époque.

Il semblait que Guizot préludât, par cet ouvrage, au rôle qu'il allait jouer après 1830. L'historien avait préparé l'homme d'État et l'orateur. Nous n'avons pas ici à juger la conduite politique de Guizot sous la monarchie de Juillet. Qu'il nous suffise de dire que, par l'intégrité de son caractère, il imposa le respect à ceux mêmes qui le combattirent, et si, à certains égards, il porta l'esprit de

gouvernement jusqu'à d'inflexibles et funestes résistances, on ne saurait oublier le service qu'il rendit au pays en organisant l'enseignement primaire (1833).

Après la révolution de 1848, Guizot acheva l'œuvre commencée. L'*Histoire de la Révolution d'Angleterre* fut conduite jusqu'à la restauration des Stuarts, et jamais le talent de Guizot, agrandi de toute son expérience d'homme d'État, ne parut s'être élevé plus haut. « Rien ne lui échappe, dit M. de Sacy, dans l'âme ardente, sombre, égoïste, mais profondément anglaise, de Cromwell. L'obstination absurde des sectaires, la légèreté des royalistes, toujours vaincus et toujours confiants, la sagesse méticuleuse de ceux des anciens Indépendants qui ne croyaient plus qu'à la fortune et au pouvoir et servaient Cromwell avec toute la fidélité qu'on peut avoir pour un maître passager, la résignation des masses fatiguées, le patriotisme se réfugiant sur les flottes victorieuses de Blake : tout ce tableau de l'Angleterre rassasiée de guerres civiles et de destruction, quoique révolutionnaire encore, est retracé par M. Guizot avec une vérité admirable. Voilà l'histoire telle que je la conçois, et telle qu'elle ne peut être écrite que par ceux qui ont fait eux-mêmes de l'histoire [1]. » Ce grand effort n'avait pas épuisé l'activité de l'écrivain. La hauteur des vues, la force et la gravité du style restent égales dans ses dernières œuvres : les *Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps* [2] (1858-1868), et les *Méditations morales et religieuses*. Guizot s'éteignit le 12 septembre 1874, au Val-Richer, en dictant à sa fille les dernières pages du quatrième volume de l'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants*. Sa fille, Mme de Witt, a terminé cet ouvrage sur le plan et d'après les notes laissées par son père (1876). Aux travaux historiques de Guizot, à ses discours parlementaires, il faut joindre plusieurs études d'art et de critique d'un grand prix : celle entre autres sur *Corneille et son Temps*, réimprimée en 1852, après des retouches importantes [3].

1. *Variétés littéraires, morales et historiques*, par M. de Sacy, tome II, page 356.

2. Guizot a expliqué en des termes remarquables pourquoi il ne différait pas la publication de ses *Mémoires :* « Voulant parler de mon temps et de ma propre vie, j'aime mieux le faire du bord que du fond de ma tombe. Pour moi-même, j'y trouve plus de dignité, et pour les autres, j'en apporterai, dans mes jugements et dans mes paroles, plus de scrupule. Si des plaintes s'élèvent, ce que je ne me flatte guère d'éviter, on ne dira pas du moins que je n'ai pas voulu les entendre, et que je me suis soustrait au fardeau de mes œuvres. »

3. Les ouvrages historiques de Guizot ont été publiés en volumes du format in-8° et in-12 par la librairie Didier (Perrin, successeur). Chaque ouvrage se vend séparément. Les Mémoires et les œuvres philosophiques ont paru à la librairie Michel Lévy. L'*Histoire de France racontée à mes petits-enfants* a été éditée par MM. Hachette et Cie.

La Sorbonne en 1828.

Je garde de la Sorbonne, où je rentrai alors [1], et de l'enseignement que j'y donnai pendant deux ans, un profond souvenir. C'est une époque dans ma vie, et peut-être m'est-il permis aussi de dire un moment d'influence dans mon pays. Plus soigneusement encore qu'en 1821, je tins mon cours en dehors de toute politique.

Je me proposais, d'ailleurs, un but assez grand pour me préoccuper exclusivement. Je voulais étudier et peindre, dans leur développement parallèle et leur action réciproque, les éléments divers de notre société française, le monde romain, les barbares, l'Église chrétienne, le régime féodal, la papauté, la chevalerie, la royauté, les communes, le tiers état, la Renaissance, la Réforme. Non seulement pour satisfaire la curiosité scientifique ou philosophique du public, mais dans un doublé but pratique et actuel, je voulais montrer que les efforts de notre temps pour établir dans l'État un régime de garanties et de libertés politiques n'avaient rien de nouveau ni d'étrange; que dans le cours de son histoire, plus ou moins obscurément, plus ou moins malheureusement, la France avait, à plusieurs reprises, poursuivi ce dessein; et qu'en s'y jetant avec passion, la génération de 1789 avait eu raison et tort : raison de reprendre la grande tentative de ses pères; tort de s'en attribuer l'invention comme l'honneur, et de se croire appelé à créer, avec ses seules idées et ses seules volontés, un monde tout nouveau. J'avais ainsi à cœur, tout en servant la cause de notre société actuelle, de ramener parmi nous un sentiment de justice et de sympathie envers nos anciens souvenirs, nos anciennes mœurs, envers cette ancienne société française qui a laborieusement et glorieusement vécu quinze siècles pour amasser cet héritage de civilisation que nous avons recueilli. C'est un désordre grave et un grand affaiblissement chez une nation que l'oubli et le dédain de son passé. Elle peut, dans une crise révolutionnaire, se soulever

1. Le cours d'histoire de Guizot, à la Sorbonne, était supprimé depuis le 12 octobre 1822. Dans les premiers jours de l'année 1828, le ministère Villèle, qui avait duré six ans, fut remplacé par le ministère libéral de M. de Martignac. Guizot remonta alors dans sa chaire.

contre des institutions vieillies et insuffisantes ; mais quand ce travail de destruction est accompli, si elle continue à ne tenir nul compte de son histoire, si elle se persuade qu'elle a complètement rompu avec les éléments séculaires de sa civilisation, ce n'est pas la société nouvelle qu'elle fonde, c'est l'état révolutionnaire qu'elle perpétue. Quand les générations qui possèdent pour un moment la patrie ont l'absurde croyance de croire qu'elle leur appartient à elles seules, et que le passé en face du présent, c'est la mort en face de la vie ; quand elles repoussent ainsi l'empire des traditions et des liens qui unissent entre elles les générations successives, c'est le caractère distinctif et éminent du genre humain, c'est son honneur même et sa grande destinée qu'elles renient ; et les peuples qui tombent dans cette grossière erreur tombent aussi dans l'anarchie et l'abaissement : car Dieu ne souffre pas que la nature et les lois de ses œuvres soient à ce point impunément méconnues et outragées [1].

Ce fut, dans mon cours de 1828 à 1829, ma pensée dominante de lutter contre ce mal des esprits, de les ramener à une appréciation intelligente et impartiale de notre ancien état social, et de contribuer ainsi, pour ma part, à rétablir entre les éléments divers de notre société, anciens et nouveaux, monarchiques, aristocratiques et démocratiques, cette estime naturelle et cette harmonie qu'un accès de fièvre révolutionnaire peut suspendre, mais qui redevient bientôt indispensable à la liberté comme à la prospérité des citoyens, à la force comme au repos de l'État.

J'avais quelque droit de penser que je réussissais un peu dans mon dessein. Mes auditeurs, nombreux et divers, jeunes gens et hommes faits, français et étrangers, prenaient aux idées que je développais devant eux un vif intérêt. Elles se

1. Cette pensée de justice a été l'inspiration de ce grand mouvement d'études historiques qui honore tant notre siècle. On ne saurait trop cependant condamner ce défaut, où nous retombons encore volontiers, de dénigrer avec amertume le passé, d'affaiblir ainsi cet esprit de tradition qui est une des forces de la vie nationale. Comme on l'a justement remarqué, l'Angleterre nous donne, sur ce point, un exemple à imiter : « Voyez l'Angleterre, dit M. Doudan, c'est une nation fière qui n'entend livrer au mépris des peuples aucune page de ses chroniques. Elle accepte la responsabilité de son histoire. Il en résulte pour les institutions une merveilleuse solidité : le ciment des années a uni tous ces débris respectés et en a formé comme un rempart indestructible. » Un maître distingué, M. Lavisse, fait aussi cette fine remarque : « L'Angleterre s'enorgueillit de s'appeler la *vieille Angleterre ; vieille France* est presque une injure. »

rattachaient, sans s'y asservir, à l'état général de leur esprit, en sorte qu'elles avaient à la fois, pour eux, l'attrait de la sympathie et celui de la nouveauté. Ils se sentaient, non pas rejetés dans des voies rétrogrades, mais redressés et poussés en avant dans les voies d'une pensée équitable et libre. A côté de mon enseignement historique, sans aucun concert, et malgré de profondes différences entre nous, l'enseignement littéraire et l'enseignement philosophique recevaient de mes deux amis, MM. Villemain et Cousin, un caractère et une impulsion analogues. Des souffles divers portaient le même mouvement dans les esprits. Nous avions à cœur de les animer sans les agiter. Nous n'étions nullement préoccupés des événements et des questions du jour, et nous ne ressentions nulle envie de les rappeler au public qui nous entourait. Nous pensions librement et tout haut sur les grands intérêts, les grands souvenirs et les grandes espérances de l'homme et des sociétés humaines, ne nous souciant que de propager nos idées, point indifférents sur leurs résultats possibles, mais point impatients de les atteindre, heureux du mouvement intellectuel au centre duquel nous vivions, et confiants dans l'empire de la vérité que nous nous flattions de posséder, et de la liberté dont nous jouissions.

Mémoires pour servir à l'Histoire de mon temps, chap. VII.

Du double élément qui constitue la civilisation.

Il me semble que le premier fait qui est compris dans le mot *civilisation*, c'est le fait de progrès, de développement ; il réveille aussitôt l'idée d'un peuple qui marche, non pour changer de place, mais pour changer d'état ; d'un peuple dont la condition s'étend et s'améliore. L'idée du progrès, du développement, me paraît être l'idée fondamentale contenue sous le mot de civilisation.

Quel est ce progrès ? Quel est ce développement ? Ici réside la plus grande difficulté.

L'étymologie du mot semble répondre d'une manière claire et satisfaisante : elle dit que c'est le perfectionnement de la

vie civile, le développement de la société proprement dite, des relations des hommes entre eux [1].

Telle est, en effet, l'idée première qui s'offre à l'esprit des hommes, quand on prononce le mot civilisation; on se représente à l'instant l'extension, la plus grande activité et la meilleure organisation des relations sociales : d'une part, une production croissante des moyens de force et de bien-être dans la société; de l'autre, une distribution plus équitable, entre les individus, de la force et du bien-être produits.

Est-ce là tout? Avons-nous épuisé le sens naturel, usuel, du mot civilisation? Le fait ne contient-il rien de plus?

C'est à peu près comme si nous demandions : l'espèce humaine n'est-elle qu'une fourmilière, une société où il ne s'agisse que d'ordre et de bien-être, où plus la somme du travail sera grande et la répartition des fruits du travail équitable, plus le but sera atteint et le progrès accompli?

L'instinct des hommes répugne à une définition si étroite de la destinée humaine. Il lui semble, au premier aspect, que le mot civilisation comprend quelque chose de plus étendu, de plus complexe, de supérieur à la pure perfection des relations sociales, de la force et du bien-être social.

Les faits, l'opinion publique, le sens généralement reçu du terme sont d'accord avec cet instinct.

Prenez Rome dans les beaux temps de la république, après la seconde guerre punique, au moment de ses plus grandes vertus, lorsqu'elle marchait à l'empire du monde, lorsque l'état social était évidemment en progrès. Prenez ensuite Rome sous Auguste, à l'époque où a commencé la décadence, où du moins le mouvement progressif de la société était arrêté, où les mauvais principes étaient bien près de prévaloir : il n'y a personne cependant qui ne pense et ne dise que la Rome d'Auguste était plus civilisée que la Rome de Fabricius ou de Cincinnatus.

Transportons-nous ailleurs : prenons la France des dix-septième et dix-huitième siècles; il est évident que, sous le point de vue social, quant à la somme et à la distribution du bien-être entre les individus, la France du dix-septième

1. Le mot même de *civilisation* date de la fin du dix-huitième siècle, et Littré remarque qu'il n'a été admis dans le Dictionnaire de l'Académie qu'à partir de l'édition de 1835.

et du dix-huitième siècle était inférieure à quelques autres pays de l'Europe, à la Hollande et à l'Angleterre, par exemple. Je crois qu'en Hollande et en Angleterre l'activité sociale était plus grande, croissait plus rapidement, distribuait mieux ses fruits qu'en France [1]. Cependant demandez au bon sens général : il vous répondra que la France du dix-septième et du dix-huitième siècle était le pays le plus civilisé de l'Europe. L'Europe n'a pas hésité dans cette question. On trouve des traces de cette opinion publique sur la France dans tous les monuments de la littérature européenne.

On pourrait montrer beaucoup d'autres États où le bien-être est plus grand, croît plus rapidement, est mieux réparti entre les individus qu'ailleurs, et où cependant, dans le bon sens général des hommes, la civilisation est jugée inférieure à celle d'autres pays moins bien partagés sous le rapport purement social.

Qu'est-ce à dire ? Qu'ont donc ces pays qui compense si largement, dans l'opinion des hommes, ce qui leur manque d'ailleurs ?

Un autre développement que celui de la vie sociale s'y est manifesté avec éclat : le développement de la vie individuelle, de la vie intérieure, le développement de l'homme lui-même, de ses facultés, de ses sentiments, de ses idées. Si la société y est plus imparfaite qu'ailleurs, l'humanité y apparaît avec plus de grandeur et de puissance. Il reste beaucoup de conquêtes sociales à faire ; mais d'immenses conquêtes intellectuelles et morales sont accomplies ; beaucoup de biens et de droits manquent à beaucoup d'hommes ; mais beaucoup de grands hommes vivent et brillent aux yeux du monde. Les lettres, les sciences, les arts, déploient tout leur éclat. Partout où le genre humain voit resplendir ces grandes images, ces images glorifiées de la nature humaine, partout où il voit créer ce trésor de jouissances sublimes, il reconnaît et nomme la civilisation.

Deux faits sont donc compris dans ce grand fait ; il subsiste à deux conditions et se révèle à deux symptômes : le développement de l'activité sociale et celui de l'activité individuelle, le progrès de la société et le progrès de l'humanité.

1. Pour ce qui touche la Hollande ou plutôt les Provinces-Unies, on trouverait la preuve de cette large distribution du bien-être dans les premiers chapitres du livre intéressant de M. Antonin Lefèvre-Pontalis sur *Jean de Witt, le Grand-Pensionnaire de Hollande* (1884).

Mais de ces deux développements dont nous venons de parler, et qui constituent le fait de la civilisation, du développement de la société, d'une part, et de l'humanité, de l'autre, lequel est le but, lequel est le moyen? Est-ce pour le perfectionnement de sa condition sociale, pour l'amélioration de son existence sur la terre, que l'homme se développe tout entier, ses facultés, ses sentiments, ses idées, tout son être? Ou bien l'amélioration de la condition sociale, les progrès de la société, la société elle-même n'est-elle que le théâtre, l'occasion, le mobile du développement de l'individu? En un mot, la société est-elle faite pour servir l'individu, ou l'individu pour servir la société? De la réponse à cette question dépend inévitablement celle de savoir si la destinée de l'homme est purement sociale, si la société épuise et absorbe l'homme tout entier, ou bien s'il porte en lui quelque chose d'étranger, de supérieur à son existence sur la terre.

Un homme dont toutes les paroles se gravent et restent partout où elles tombent, M. Royer-Collard, a résolu cette question ; il l'a résolue, selon sa conviction du moins, dans son discours sur le projet de loi relatif au sacrilège[1]. Je trouve dans ce discours ces deux phrases : « Les sociétés humaines naissent, vivent et meurent sur la terre ; là s'accomplissent leurs destinées. Mais elles ne contiennent pas l'homme tout entier. Après qu'il s'est engagé à la société, il lui reste la plus noble partie de lui-même, ces hautes facultés par lesquelles il s'élève à Dieu, à une vie future, à des biens inconnus dans un monde invisible. Nous, personnes individuelles et identiques, véritables êtres doués de l'immortalité, nous avons une autre destinée que les États. »

Je n'ajouterai rien, je n'entreprendrai point de traiter la question même ; je me contente de la poser. Elle se rencontre à la fin de l'histoire de la civilisation : quand l'histoire de la civilisation est épuisée, quand il n'y a plus rien à dire de la vie actuelle, l'homme se demande invinciblement si tout est épuisé, s'il est à la fin de tout? Ceci est donc le dernier problème et le plus élevé de tous ceux auquels l'histoire de la civilisation peut conduire. Il me suffit d'avoir indiqué sa place et sa grandeur.

Histoire de la Civilisation européenne, Première Leçon.

1. Ce fut à la session de 1825 que le ministère Villèle apporta le projet de la

Les derniers jours de Cromwell[1] (1658).

Cromwell rentra à Whitehall[2] le 24 août 1658, et de ce moment, malgré quelques apparences de répit, le mal et le péril devinrent de plus en plus pressants. Le Protecteur ne s'occupa plus d'affaires publiques, et parut n'y plus penser. Dans son âme pourtant, il n'avait point renoncé à la vie et à tout avenir terrestre; ayant entendu ses médecins s'entretenir de son pouls, qu'ils trouvaient désordonné et intermittent, ces paroles le frappèrent; il fut saisi d'une sueur froide, se trouva presque mal, se remit dans son lit, fit appeler un secrétaire et régla ses affaires intérieures et privées. Le lendemain matin, l'un de ses médecins entra dans sa chambre : « Pourquoi avez-vous l'air si triste? lui demanda Cromwell. — Ceux sur qui pèse la responsabilité de votre vie ne peuvent pas ne pas être fortement préoccupés. — Vous autres médecins, vous croyez que je vais mourir, » et, prenant la main de sa femme lady Élisabeth, qui était auprès de lui : « Je te déclare que je ne mourrai pas de cette maladie-ci; j'en suis sûr. » Le médecin le regardait, sans doute, avec quelque air de surprise : « Vous croyez que je suis fou, reprit Cromwell; mais je dis la vérité, et fondé sur des motifs plus certains qu'Hippocrate et Galien ne vous en peuvent fournir. Dieu a accordé cette réponse, non pas aux prières de moi seul, mais à celles d'hommes qui ont avec lui un commerce plus intime. Ayez donc confiance; chassez de vos yeux la tristesse, et traitez-moi comme un pauvre domestique. Vous pouvez beaucoup

loi dite du sacrilège. Cette loi fut adoptée, mais mal accueillie par l'opinion publique.

1. Le premier acte du drame de la révolution d'Angleterre est le règne de Charles Ier, sa lutte contre le Long-Parlement, sa défaite et sa mort. Il se termine en 1649. Le second acte est l'histoire de la République, tantôt aux mains du Long-Parlement, tantôt sous le joug de Cromwell. Il dure neuf ans, de 1649 à 1658. Les pages que nous présentons ici forment le dénouement de cette seconde période.

2. Le Protecteur, sur l'avis de ses médecins, avait quitté le château de Hampton-Court, à 19 kilom. de Londres. Il venait d'y voir mourir sa fille chérie, lady Claypole — *Whitehall*, un des quatre palais royaux de Londres, fut le séjour des rois anglais depuis Henri VIII jusqu'à Guillaume III. C'était devant Whitehall que Charles Ier avait été exécuté le 9 février 1649.

par votre science; mais la nature peut bien plus que tous les médecins ensemble, et Dieu est infiniment plus puissant que la nature. » Le voyant si vivement excité après une nuit presque sans sommeil, le médecin lui ordonna un repos absolu, sortit de la chambre, et, rencontrant un de ses confrères : « Je crains, lui dit-il, que notre malade ne soit bien près de la folie, » et il lui répéta ce qu'il venait d'entendre. « Êtes-vous à ce point étranger dans ce palais, répondit l'autre, et ne savez-vous pas ce qui s'est passé la nuit dernière? Les chapelains du Protecteur et tous les saints, leurs amis, dispersés dans les différentes parties du palais, se sont mis en prières pour son salut, et ils ont tous entendu cette voix de Dieu : *Il guérira*. Ils s'en tiennent pour assurés. »

Non seulement dans le palais de Whitehall, mais dans une multitude d'églises et de maisons de Londres, des prières ferventes s'élevaient pour la guérison du Protecteur : prières à la fois sincères et intéressées, suscitées et par la sympathie et par la crainte. Indépendamment des hommes attachés à sa personne ou à son gouvernement, et dont la fortune se trouvait liée à la sienne, Cromwell était, pour tous ceux des révolutionnaires et des sectaires que le fanatisme républicain n'avait pas rendus ses ennemis, le représentant de leur cause, le défenseur de leurs libertés civiles et religieuses. Quel serait leur sort, s'il mourait? Sous quel joug tomberaient-ils? Et leurs prières n'étaient pas, pour eux, des formules froides et vaines; ils avaient une ferme foi dans leur accès auprès de Dieu et la présomption de croire qu'il leur révélait ses desseins. « Seigneur, s'écriait Goodwin, l'un des chapelains du Protecteur, nous ne te prions pas pour sa guérison; tu nous l'as déjà accordée; ce que nous te demandons maintenant, c'est sa prompte guérison. »

Cromwell était loin de guérir; les crises devenaient de plus en plus violentes et rapprochées, et, en en sortant, il tombait dans un abattement profond. La plus vive sollicitude sur l'avenir agitait sa famille et ses conseillers. Qui serait son successeur? Aux termes de l'acte constitutionnel, c'était à lui de le désigner. Depuis sa maladie et avant de quitter Hamptoncourt pour revenir à Londres, Cromwell lui-même s'en était préoccupé; il avait chargé un de ses secrétaires, John Barrington, d'aller chercher dans son cabinet, à Whitehall, au fond d'un tiroir, un papier cacheté

sous forme d'une lettre adressée à Thurloe[1], et dans laquelle, au moment de la seconde constitution du Protectorat[2], il avait d'avance nommé son successeur, sans en dire à personne le nom. On ne trouva point ce papier, et Cromwell n'en parla plus. Quand le danger parut imminent, les enfants et les gendres du Protecteur, lord Faulconbridge[3] entre autres, pressèrent Thurloe, son seul confident véritable, de lui adresser à ce sujet quelque question, quelque insinuation. Thurloe le promit et tarda à le faire. Il n'avait lui-même, sur les intentions de son maître, aucune certitude; Cromwell les avait tenues absolument secrètes, ne voulant enlever l'espérance de lui succéder à aucun de ceux qui pouvaient y avoir quelque prétention. Quelques personnes disaient que son choix ne porterait sur aucun de ses fils, mais sur son gendre Fleetwood[4], plus agréable à l'armée et aux républicains. Dans ce doute, Thurloe hésitait à se charger de demander au Protecteur une réponse positive, ne voulant se mettre mal avec aucun des prétendants.

A ces perplexités de ceux qui l'entouraient, Cromwell ne prenait plus aucune part : les affaires du monde, les questions de la politique, les intérêts même des personnes qui lui tenaient de plus près s'éloignaient et s'évanouissaient à mesure qu'il sortait de l'arène de la vie; son âme se repliait sur elle-même, et retrouvait, en avançant vers les mystères de l'avenir éternel, d'autres pensées, d'autres perplexités que celles qui s'agitaient autour de son lit. La foi religieuse de Cromwell avait bien peu gouverné sa conduite; les combinaisons, les passions, les nécessités terrestres s'étaient emparées de lui; il s'y était adonné avec un emportement cynique, décidé à réussir, à grandir, à dominer à tout prix; le chrétien avait disparu devant le politique révolutionnaire et despote; mais en disparaissant, il n'avait point

1. John Thurloe, né en 1616, avait soutenu le gouvernement de Cromwell, quoiqu'il n'eût pris aucune part à la mort de Charles Ier. Il fut successivement ambassadeur près des Provinces-Unies, secrétaire d'État et chancelier de l'Université de Glasgow. Il mourut en 1668.

2. Après le refus définitif du titre de roi offert à Cromwell par le Parlement, une nouvelle constitution du Protectorat avait été inaugurée le 26 juin 1657. Voir sur ces événements le livre VII de l'*Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell.*

3. Lord Faulconbridge avait épousé la troisième fille de Cromwell.

4. Fleetwood avait épousé une fille de Cromwell, veuve d'Ireton, qui était une républicaine austère et ardente.

péri : les croyances chrétiennes étaient restées au fond de cette âme chargée de mensonges et d'attentats; quand vint l'épreuve suprême, elles reparurent, et, selon la belle expression de l'archevêque Tillotson, en présence de la mort, « l'enthousiasme religieux de Cromwell prit le dessus sur son hypocrisie. » Le 2 septembre, après un violent accès de fièvre, qui l'avait jeté dans le délire, il était rentré en pleine possession de ses sens; ses chapelains étaient assis auprès de lui. « Dites-moi », demanda-t-il à l'un d'entre eux, « est-il possible de déchoir de l'état de grâce ? — Ce n'est pas possible, » répondit le chapelain. — « En ce cas, je suis tranquille, » dit Cromwell, « car je sais que j'ai été une fois en état de grâce. » Il se retourna et se mit, à haute voix, en prières : « Seigneur, dit-il, je suis une misérable créature; tu as fait de moi, indigne, un instrument pour ton service; ce peuple souhaite que je vive; ils croient que cela vaut mieux pour eux et tournerait à ta gloire. D'autres ont envie que je meure. Seigneur, pardonne-leur à tous, et de quelque façon que tu disposes de moi, accorde-leur tes bénédictions; donne-leur le repos, et à moi aussi, pour l'amour de Jésus-Christ, auquel, comme à toi et au Saint-Esprit, soient honneur et gloire à toujours ! Amen ! »

A cet élan de piété succéda un état de torpeur, qui se prolongea jusqu'à la fin du jour. Quand la nuit vint, une forte agitation saisit Cromwell; il parlait, mais à voix basse et entrecoupée, n'achevant pas ses idées, ni ses paroles : « Vraiment Dieu est bon; il ne me.... Dieu est bon... Je voudrais vivre pour le service de Dieu et de son peuple; mais ma tâche est accomplie; Dieu sera avec son peuple. » On lui offrit à boire, en l'engageant à dormir : « Je ne veux ni boire ni dormir; je ne pense qu'à me hâter, car il faut que je parte. » Le jour se levait; c'était le 3 septembre, son jour heureux, avait-il dit souvent, l'anniversaire de Dunbar et de Worcester [1]. Par une coïncidence étrange, la nuit qui venait de finir avait été très orageuse; une tempête

1. La bataille de Dunbar (3 septembre 1650) avait livré l'Écosse à Cromwell, et obligé Charles II à se retirer vers le nord. L'année suivante, Charles II s'était avancé avec son armée à travers les comtés du nord-ouest de l'Angleterre et était arrivé à Worcester, capitale du comté de ce nom. Cromwell enleva la place le 3 septembre 1651, et Charles II parvint à s'enfuir et à gagner le port de Fécamp. « Il avait erré pendant quarante-deux jours à travers l'Angleterre, successivement caché dans huit asiles différents; quarante-cinq per-

violente causa, sur terre et sur mer, beaucoup de désastres. Cromwell retomba dans une apathie dont il ne sortit plus ; entre trois et quatre heures de l'après-midi, ayant, depuis quelque temps déjà, perdu toute connaissance, il poussa un profond soupir : les assistants s'approchèrent de son lit ; il venait d'expirer.

A cette nouvelle, un frémissement universel, bien que très divers, circula dans toute l'Angleterre. Cavaliers et républicains, épiscopaux et presbytériens, anabaptistes et niveleurs, tous les ennemis de Cromwell respirèrent, comme des prisonniers délivrés ; mais ils ne remuèrent point. Ils firent plus : ils continrent leur joie. L'armée et l'inquiétude publique leur imposaient. Officiers et soldats se montraient dévoués à leur général mort, et le public, n'ayant plus de maître, se demandait avec anxiété comment il aurait un gouvernement. Les douleurs de famille et les tristesses officielles parurent seules. Les unes étaient sincères, et les autres, par convenance et par calcul, se manifestèrent avec un grand éclat, croyant, par la pompe de leurs hommages envers le passé, s'assurer de l'avenir. « Le porteur de cette lettre, écrivait le 7 septembre lord Faulconbridge à Henri Cromwell, donnera à Votre Seigneurie, les tristes détails de la mort de votre incomparable père, événement qui enlève à ces pauvres nations le plus grand personnage et le plus grand instrument de bonheur public, non seulement de notre siècle, mais de tous les siècles. La nuit qui a précédé sa mort, et pas plus tôt, en présence de quatre ou cinq membres du Conseil, il a déclaré milord Richard son successeur ; et environ trois heures après sa mort, le frère de Votre Seigneurie, maintenant Son Altesse, a été proclamé Protecteur de ces nations, avec la pleine adhésion du Conseil, de l'armée et de la Cité. Pendant les jours où feu Son Altesse touchait à sa fin, la consternation du peuple était inexprimable. S'il en était ainsi hors de la famille, vous pouvez juger de ce qui se passait dans son sein. Ma pauvre femme, je ne sais vraiment que faire d'elle : quelquefois elle semble se calmer ; mais elle tombe tout à coup dans un nouvel accès de désespoir ; son cœur est près de se

sonnes de toutes conditions, dont les noms sont connus, et sans doute plusieurs autres qu'on ignore, avaient su qui il était et où il était. Pas une ne trahit, même par une indiscrétion, le secret de sa présence ou de ses mouvements. » Voy. GUIZOT, au liv. II de l'ouvrage cité plus haut.

briser, et je ne puis la blâmer : car je sais ce qu'elle a perdu. » Le même messager portait aussi à Henri Cromwell une lettre de Thurloe, qui lui disait : « Il a plu à Dieu de donner à Son Altesse votre frère un bien facile et paisible début dans son gouvernement; il n'y a pas un chien qui remue la langue, tant est profond le calme où nous sommes [1]. » Au sein de ce calme, les enthousiastes, pieusement adulateurs, qui avaient entouré le lit de mort de Cromwell, élevaient seuls la voix, disant à ses amis et à ses serviteurs désolés : « Cessez de pleurer; vous avez bien plutôt raison de vous réjouir : il était votre Protecteur ici-bas; il sera pour vous un Protecteur bien plus puissant, maintenant qu'il est assis, avec Christ, à la droite de Dieu. »

Plus de deux mois après ces explosions de douleur et d'enthousiasme domestiques, le 23 novembre 1658, les obsèques du Protecteur furent célébrées dans l'église de l'abbaye de Westminster avec une pompe qui surpassa tout ce qu'on avait jamais fait en Angleterre pour les funérailles des rois. Quoique le corps eût été embaumé, sa prompte décomposition avait obligé de l'ensevelir sans cérémonie peu de jours après la mort. Un magnifique catafalque fut érigé le 26 septembre à Somerset-House, dans la quatrième salle d'un grand appartement tendu d'abord en velours noir, puis en velours cramoisi; et l'effigie du Protecteur y demeura plus de six semaines exposée aux regards d'une foule immense, qui venait chaque jour la visiter. On avait consulté, pour régler l'ordre de ces cérémonies, non seulement les souvenirs nationaux, mais le savoir des hommes versés dans l'étude des pompes royales, au sein des grandes monarchies du continent. L'un d'entre eux, M. Kinnersley, indiqua les obsèques du plus catholique des monarques, de Philippe II, roi d'Espagne, comme les plus dignes d'être reproduites à l'honneur du Protecteur du protestantisme européen. Son conseil fut suivi, et, à soixante ans d'intervalle, Philippe II

1. La lettre qui contenait les dernières volontés de Cromwell n'avait pas été retrouvée. Mais trois témoins de la mort du Protecteur, le chapelain Goodwin et les deux majors généraux Whalley et Goffe, attestèrent sur serment qu'il avait désigné Richard pour son successeur. On trouvera sur l'avènement de Richard Cromwell et sur son caractère des pages intéressantes au début de l'ouvrage de Guizot : *Histoire du Protectorat de Richard Cromwell et du Rétablissement des Stuarts* (1658-1660).

et Cromwell, au moment de paraître devant Dieu, ont reçu, au milieu du même éclat funèbre, les mêmes témoignages du pieux respect des nations.

Cromwell mourut dans la plénitude de son pouvoir et de sa grandeur. Il avait réussi au delà de toute attente, bien plus que n'a réussi aucun autre des hommes, qui, par leur génie, se sont élevés, comme lui, au rang suprême : car il avait tenté et accompli, avec un égal succès, les desseins les plus contraires. Pendant dix-huit ans, toujours en scène et toujours vainqueur, il avait tour à tour jeté le désordre et rétabli l'ordre, fait et châtié la révolution, renversé et relevé le gouvernement dans son pays. A chaque moment, dans chaque situation, il démêlait avec une sagacité admirable les passions et les intérêts dominants, pour en faire les instruments de sa propre domination, peu soucieux de se démentir pourvu qu'il triomphât d'accord avec l'instinct public, et donnant pour réponse aux incohérences de sa conduite l'unité ascendante de son pouvoir. Exemple unique peut-être que le même homme ait gouverné les événements les plus opposés et suffi aux plus diverses destinées. Et dans le cours de cette carrière si forte et si changeante, incessamment en butte à toute sorte d'ennemis et de complots, Cromwell eut, de plus, cette faveur du sort, que jamais sa vie ne fut effectivement attaquée ; le souverain contre lequel était écrit ce pamphlet, *Tuer n'est pas assassiner*[1], ne se vit jamais en face d'un assassin. Le monde n'a point connu d'exemple de succès à la fois si constants et si contraires, ni d'une fortune si invariablement heureuse au milieu de tant de luttes et de périls.

Pourtant Cromwell mourut triste. Triste, non seulement de mourir, mais aussi, et surtout, de mourir sans avoir atteint son véritable et dernier but. Quel que fût son égoïsme, il avait l'âme trop grande pour que la plus haute fortune, mais purement personnelle et éphémère, comme lui-même ici-bas, suffît à le satisfaire. Las des ruines qu'il avait faites, il avait à cœur de rendre à son pays un gouvernement régulier et stable, le seul gouvernement qui lui convînt, la

1. Ce pamphlet parut en 1657, au moment où Cromwell acceptait la nouvelle Constitution du Protectorat. Il avait pour auteur Sexby, qui, découvert à Londres, arrêté et mis à la Tour, y mourut au bout de quelques mois. Cet écrit était une provocation directe au meurtre du Protecteur.

monarchie avec le Parlement. Et en même temps ambitieux au delà du tombeau, par cette soif de durée qui est le sceau de la grandeur, il aspirait à laisser son nom et sa race en possession de l'empire dans l'avenir. Il échoua dans l'un et l'autre dessein : ses attentats lui avaient créé des obstacles que ni son prudent génie ni sa persévérante volonté ne purent surmonter; et, comblé, pour son propre compte, de pouvoir et de gloire, il mourut déçu dans ses plus intimes espérances, ne laissant après lui, pour lui succéder, que les deux ennemis qu'il avait ardemment combattus, l'anarchie et les Stuarts[1].

Dieu n'accorde pas aux grands hommes qui ont posé dans le désordre les fondements de leur grandeur le pouvoir de régler, à leur gré et pour des siècles, même selon leurs meilleurs désirs, le gouvernement des nations.

Histoire de la République d'Angleterre et de Cromwell, liv. VIII.

1. En effet, moins de deux ans après la mort de Cromwell, la monarchie des Stuarts était rétablie, Charles II entrait à Londres le 29 mai 1660, et à ceux qui venaient le féliciter, il répondait non sans ironie : « C'est certainement ma faute si je ne suis pas revenu plus tôt, car je n'ai pas rencontré aujourd'hui une personne qui ne protestât qu'elle avait toujours souhaité mon retour. » Guizot termine sa grande étude par ces mots : « Le temps de la guerre civile était passé; celui des luttes et des transactions parlementaires commençait. L'empire de la religion protestante et celui de l'influence décisive du pays dans son gouvernement, c'était là le but que l'Angleterre révolutionnaire avait poursuivi. Tout en maudissant la révolution, qu'elle appelait la rébellion, l'Angleterre royaliste s'apprêtait à le poursuivre encore et à ne se reposer qu'après l'avoir atteint. »

VILLEMAIN.

(1790-1870.)

« Notre siècle, a dit M. de Sacy, a vu s'élever à côté de l'éloquence de la chaire et de celle de la tribune une éloquence nouvelle, l'éloquence du professorat et de l'enseignement [1]. » Trois noms justement célèbres, ceux de Guizot, Cousin et Villemain, réveillent le souvenir de ces fêtes de la Sorbonne où se pressait, dans les dernières années de la Restauration, une foule studieuse et attentive. C'était le temps encore où l'évêque d'Hermopolis, Mgr Frayssinous, inaugurait dans la chaire de Notre-Dame de Paris, sous la forme nouvelle de conférences, un enseignement religieux qui devait, dix ans plus tard, recevoir un singulier éclat de la libre et fière parole du P. Lacordaire. Si la mort du général Foy venait de priver la France d'un de ses plus patriotiques orateurs, la grave éloquence de Royer-Collard au Corps législatif; à la Chambre des pairs, les brillants discours de Chateaubriand, renvoyés par tous les échos de la presse [2], occupaient et passionnaient l'esprit public. En se maintenant dans les voies de la tradition classique, Guizot, Cousin et Villemain surent donner à leur enseignement un si vif attrait de nouveauté, qu'ils rivalisèrent d'éclat avec la tribune politique, et virent se former et se maintenir autour de leurs chaires un auditoire où se confondaient tous les âges, où se rencontraient tous les partis.

Né à Paris en 1790, Villemain avant vingt-six ans avait obtenu trois fois le prix d'éloquence à l'Académie française. L'*Éloge de Montaigne* (1812), le *Discours sur la Critique* (1814) et l'*Éloge de Montesquieu* (1816) étaient plus déjà que des essais brillants : un talent dont la précoce maturité n'empruntait à la jeunesse qu'une grâce de plus, la fermeté du goût unie au charme de l'expression, la nouveauté enfin d'une critique qui mêlait aux larges vues d'ensemble les délicatesses d'une analyse pénétrante, donnèrent à ces premiers travaux de Villemain un juste retentissement. Dans la chaire d'éloquence française, qu'il occupa pendant dix ans (1816-1826), Villemain put déployer librement ses rares facultés, et son cours marque l'avènement définitif de cette forme supérieure de critique dont Mme de Staël avait la première donné l'exemple. Cette nouvelle école sut éviter les obstacles qui avaient si longtemps entravé en France les progrès de la critique : elle ne s'enferma pas dans le cadre de règles absolues et abstraites ; s'appro-

1. Discours de réception à l'Académie française.
2. Les séances de la Chambre des pairs n'étaient pas publiques.

priant toutes les découvertes de l'histoire et de la philosophie morale, elle replaça les livres qu'elle voulait juger dans le milieu social qui les avait vus naître ; elle rapprocha l'auteur de l'homme, expliquant l'un par l'autre ; enfin, par la science des littératures comparées, elle éclaira d'un jour nouveau les grandes époques de l'histoire, et montra ainsi que les formes mobiles de l'art justifient, loin de les contredire, les principes éternels du beau. L'histoire littéraire, grâce à cette méthode, est devenue l'analyse vivante de l'esprit humain. Tels sont les caractères des ouvrages qui résument l'enseignement de Villemain : le *Tableau de la Littérature au moyen âge* et l'*Histoire de la Littérature française au dix-huitième siècle.*

Finesse et élévation dans la pensée, richesse d'une mémoire qui laisse à l'esprit toute sa liberté ; style à la fois naturel et savant, que l'imagination colore et anime, sans lui ôter sa sévérité, des vues nouvelles, de féconds rapprochements entre les littératures diverses, et, si l'on veut une réserve, le goût d'exposer et de comprendre plus que le besoin de juger et de conclure : c'est là ce que l'on retrouve dans les autres œuvres de Villemain : dans l'étude sur *Pindare*, comme dans le *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, dans les *Souvenirs contemporains d'Histoire et de Littérature*, comme dans l'*Étude sur M. de Chateaubriand*. Secrétaire perpétuel de l'Académie française depuis 1832, ses rapports sont restés le modèle d'une causerie pleine de nuances et de goût, où l'éloge se répète sans monotonie, où l'épigramme, pour être revêtue de grâce, ne va pas moins à son but et s'y fixe [1].

De l'épopée en Grèce, chez les Romains et au moyen âge.

Qu'est-ce qu'un poème épique ? quels en sont les éléments et les caractères ? Montesquieu, qui aimait à décider les questions par des plaisanteries, se moque des gens qui croient qu'on n'a jamais fait que deux poèmes épiques, et qu'on n'en peut plus faire. Ces gens-là peut-être n'ont pas tort. Un poème épique, est-ce autre chose que le monument le plus complet de l'imagination et des croyances d'un peuple ? Sous ce rapport le poème épique ne convient qu'aux temps où l'on sait peu de chose, où l'on imagine, où l'on sent beaucoup. Un tel ouvrage doit être l'encyclopédie d'un

1. Les œuvres de Villemain ont été publiées dans les formats in-8° et in-12 à la librairie Didier (Perrin, successeur).

siècle et d'une nation. Vous figurez-vous un poème épique naissant de nos jours, parmi les innombrables classifications de la science et les travaux variés des esprits, dans notre société si laborieuse et si compliquée? Comment créer une fiction qui soit une croyance? Comment résumer tant de faits et d'idées? Il serait impossible de renfermer dans le plus long poème une partie des pensées, des inventions, des sciences qui préoccupent les contemporains. Comment répondre à cette grande curiosité que le poète doit satisfaire? Le poème épique, vaste comme le monde, lorsque le monde est très borné, c'est l'*Iliade* et l'*Odyssée*, soit qu'on y reconnaisse l'œuvre d'un génie unique, selon la croyance d'Aristote et de toute l'antiquité, soit que l'on prétende y démêler la production fortuite et artificielle des travaux poétiques de tout un siècle, comme l'a supposé Vico[1]. Quoi qu'il en soit, tout ce qui existait d'idées pour les Grecs, depuis leur théogonie la plus haute jusqu'aux arts industriels dont ils avaient l'usage, depuis la morale sublime qui respire dans la belle allégorie des Prières, jusqu'à l'industrie de l'ouvrier qui, sur son enclume portative, battait les feuilles d'or pour en revêtir les cornes du taureau consacré, tout ce que sentait, tout ce que savait, tout ce qu'inventait la Grèce du temps d'Homère, est dans l'*Iliade*. Les Livres saints des Hébreux offrent ce même caractère de l'épopée antique. Tout ce qui occupait ce peuple, depuis les rites durs et minutieux auxquels son humeur indocile était asservie, jusqu'à l'enthousiasme religieux et poétique dont il était saisi; tout ce qu'il connaissait, depuis les pratiques de l'agriculture et de la vie pastorale jusqu'aux métiers qu'il apprit de son commerce avec Ophir[2], jusqu'à l'art difficile de graver en pierres fines; tout ce qu'il faisait enfin se trouve dans l'épopée biblique.

Mais tout ce que savaient les Romains est-il dans l'*Énéide?* Au siècle d'Auguste, l'*Énéide* pouvait-elle être le résumé des croyances et des pensées du peuple romain, tel que l'avaient laissé tant d'années de guerres civiles et de corruption? Est-

1. Savant Italien né à Naples en 1668 et mort en 1744. On sait que les arguments de Vico ont été repris et développés par un autre érudit allemand, Frédéric Wolf (1759-1824), dont les études critiques sur les poèmes d'Homère, écrites en latin et publiées en 1795, soulevèrent les plus vives critiques.

2. Contrée de l'Orient qui serait, selon les uns, la côte de Sofala en Afrique, et, selon d'autres, le littoral de l'Arabie Heureuse.

elle l'image de cette société ambitieuse, politique et savante, qui, vaincue par ses vices, se soumettait à un despote? N'était-elle pas plutôt une distraction studieuse, un travail tout littéraire? Dans le soin que prend Virgile pour corriger, pour épurer les formes rudes de la mythologie homérique et les rapprocher de l'urbanité romaine, qui n'y croyait pas, n'aperçoit-on pas que le siècle du poète n'est plus épique? Que dire des poèmes nés dans la décadence de la littérature latine? Tous furent également des œuvres d'imitation, et non des monuments de génie.

Ce qui, pendant une longue suite de siècles, ne s'était pas reproduit, le poète épique, qui sait tout ce que savent ses contemporains, et élève tout ce qu'ils savent et pensent à la plus haute puissance d'imagination et de génie; cet homme, qui avait manqué au monde depuis Homère, a-t-il pu, a-t-il dû se retrouver dans le moyen-âge? Est-il né à cette époque, ou ne doit-il jamais naître? Car nous ne pouvons l'espérer de nos jours. Ici se présente cette histoire psychologique de l'espèce humaine où se complaît la littérature allemande. Pénétrante et mystique, elle a pris plaisir non seulement à décomposer la pensée dans l'individu, mais dans les races et dans les divers âges du monde. Ramenée à la théologie par l'abstraction philosophique, elle s'est dit qu'au commencement des nations il y avait une époque d'inspiration religieuse et d'autorité sacerdotale; elle l'a nommée l'*âge divin*. Lorsque au règne de la foi se mêle celui de la force, lorsque les guerriers entrent en partage avec les prêtres, que toute inspiration ne sort pas du sanctuaire, mais que les hommes, rudes encore, ont en eux quelque chose de hardi qui les porte aux grandes entreprises, alors commence l'*âge héroïque*. Puis vient l'*âge humain*, où nous sommes, et qui se prolongera [1].

Dans ce système, dans cette sorte d'inventaire abstrait des procédés de l'espèce humaine, la poésie épique appartient à l'âge divin; ou plutôt elle se trouve sur les confins

I. On peut lire dans l'*Esthétique* de Hegel trois chapitres importants sur la *Poésie épique* : 1° *Caractère général de la Poésie épique*; 2° *Caractères particuliers de la véritable Épopée* (État de civilisation propre à l'Épopée et à l'action épique); 3° *Développement historique de l'Épopée* (Épopée orientale, Épopée classique des Grecs et des Romains, Épopée romantique). Ces trois chapitres se trouvent au tome II de la traduction de M. C. Bénard (2e édition) de la page 314 à la page 412.

de l'âge divin et de l'âge héroïque. Homère marque le moment où les anciennes hymnes, la voix sacerdotale qui sortait du temple, ne parlaient plus seules au peuple. On célébrait les exploits des héros, en même temps que les traditions mystérieuses des dieux. Cette alliance éclate dans l'*Iliade*.

En rappelant cet exemple, les critiques allemands affirment que le monde moderne, à dater du moyen âge, a précisément offert le même spectacle. Il leur a semblé que le moyen âge avait renouvelé exactement ces diverses époques de l'antiquité. Dans la domination des prêtres chrétiens sur les ruines de l'empire, dans la croyance aux légendes et aux miracles, ils ont vu l'âge divin. La féodalité et les ordres chevaleresques leur ont offert l'âge héroïque.

Disons-le cependant, sans méconnaître quelques analogies apparentes, l'esprit humain est plus libre et plus varié que ne le veulent ceux qui essayent de le renfermer ainsi dans le compas d'un système. Il ne reprend pas inévitablement la même route; il ne refait pas, à des siècles de distance, un travail tout à fait semblable. Sa progression, une fois commencée, ne s'arrête pas; les secousses rétrogrades qu'il éprouve laissent subsister quelque chose de l'esprit qui avait précédé; et, en ce sens, on peut dire que jamais la même époque ne saurait se reproduire deux fois avec des caractères absolument identiques. Ainsi les premiers siècles du moyen âge offraient, dans la suprématie sacerdotale, dans les mœurs guerrières des seigneurs, une ressemblance extérieure avec l'âge divin ou l'âge héroïque de la Grèce, à la bonne heure; mais il s'y mêlait une différence profonde: c'était cette tradition, ce débris de civilisation romaine qu'avaient reçu les premiers temps modernes. Remarquez-le: notre âge divin et notre âge héroïque avaient hérité de l'âge analytique des Grecs et des Latins. De là ces formes savantes, ces habitudes subtiles de raisonnement qui se montraient au milieu de l'enthousiasme et de la rudesse d'une société naissante. Le moyen âge est un chaos d'éléments disparates, un amas confus, où les débris de la civilisation romaine, comme autant de fossiles d'un monde antédiluvien, avaient survécu à l'inondation de la barbarie et se conservaient entiers et reconnaissables, au milieu des créations nouvelles. C'étaient deux sociétés réunies. L'une était là morte et gisante; mais sa langue, ses lois, ses livres, demeuraient à

l'usage d'une partie de la société vivante, et lui communiquaient, toute jeune qu'elle était, quelque chose des souvenirs et des expériences d'une vieille civilisation.

Il en résulte que ce caractère de candeur primitive, d'originalité féconde, mais bornée, d'imagination épuisant tout un monde contemporain, et ne sachant rien au delà, ne pouvait appartenir à la jeunesse de nos temps modernes, comme il avait appartenu à la première époque de l'antiquité. S'il y a eu un Homère dans le moyen âge, il n'a pas dû être seulement le témoin, l'interprète de la société féodale; il n'a pas dû seulement sceller dans ses vers l'alliance de l'âge divin et de l'âge héroïque; il a fallu qu'il se souvînt de ce vieil empire romain, qui avait préexisté, et que son imagination fût remplie de César, d'Auguste, de Constantin, de Cicéron, de Virgile. Il a été savant de la science du passé; et dès lors il devait être peintre moins naïf de son temps. Quelle que fût la liberté de son génie, la nouveauté de son langage, il n'a pas été libre du joug de toute imitation. Il n'a pas échappé à cette forme érudite qui est imprimée à toute la littérature moderne; il naissait dans un siècle qui déjà pliait sous le poids des souvenirs [1].

Tableau de la Littérature au moyen âge, Onzième Leçon.

De l'influence des gouvernements sur l'éloquence.

L'éloquence, qui domine quelquefois si puissamment les États, est soumise à l'influence des gouvernements; et l'on pourrait, en suivant ses vicissitudes, retrouver toute l'histoire morale et politique des peuples. Sous le despotisme, il n'y a pas de place pour l'éloquence, non plus que pour la gloire. Les révolutions deviennent son théâtre et son écueil : elle y brille pour mourir frappée par le glaive, et les têtes des orateurs sont attachées à la tribune sanglante. Elle s'affaiblit et s'énerve dans la paix des monarchies heureuses,

1. Ces réflexions, justes et fines, s'appliquent à Dante, qui est l'objet, dans le même ouvrage, de plusieurs leçons éloquentes.

qui redoutent l'agitation de peur du changement. Les républiques mêmes, qu'on croit le domaine de l'éloquence, ne sont pas toujours faites pour elle. L'éloquence ne s'élèvera pas dans ces démocraties économes et modestes, où la liberté n'est pas un effort d'héroïsme, une conquête de l'enthousiasme, mais un avantage du sol, et, pour ainsi dire, un présent de la pauvreté : la Suisse n'a jamais eu d'orateurs. L'éloquence ne s'élèvera pas dans ces républiques factieuses où les citoyens aiment encore plus la vengeance que la liberté, où la force décide incessamment, et signale ses victoires successives par l'exil et par la mort : Florence n'a jamais eu d'orateurs. L'éloquence ne montrera point son génie dans ces républiques industrieuses et commerçantes où la liberté même n'est estimée que comme un instrument de richesses, où le patriotisme n'est qu'un calcul d'intérêt, où les plus grands sacrifices sont des spéculations plutôt que des vertus : on n'a jamais vanté les orateurs de Carthage ; on ne connaît pas les orateurs de la Hollande. L'éloquence n'osera pas naître dans ces aristocraties ombrageuses où l'activité du despotisme est rendue plus terrible par le nombre de ceux qui l'exercent, où des républicains tyranniques redoutent d'autant plus la liberté, qu'ils lui doivent leur puissance et règnent en son nom : à Venise on ne parlait pas.

L'éloquence a tout à la fois besoin de la violence des passions et de l'autorité toute-puissante des lois. Mais cet état est une espèce de prodige difficile et peu durable. Ainsi, dans Athènes, dans Rome, l'éloquence n'eut que de courts intervalles de gloire, au moment même où la liberté allait périr par la guerre civile et par la conquête. Étrange fatalité des institutions et du génie de l'homme! Quand l'éloquence s'élève au milieu des institutions faites pour elle, trop souvent elle assiste à leur ruine et meurt sur leurs débris; elle meurt avec Démosthène, Antoine et Cicéron. Quand l'éloquence élève une tête hardie, au milieu des institutions qui la repoussent, elle est plus forte pour détruire qu'elle ne l'avait été pour sauver; mais elle meurt encore sur les ruines qu'elle a faites. Ainsi, Rienzi, qui dans la Rome pontificale prétendait retrouver la Rome des Scipions; Rienzi, dont l'antiquité eût fait un grand homme, mais qui, laissé seul à lui-même entre les débris du Colisée et les inscriptions effacées des tombeaux entr'ouverts, redeman-

dait la tribune des Gracques et promettait de créer des Romains; Rienzi, avec son audace et son génie, ne semblait qu'un séditieux, et mourait oublié [1].

Discours d'ouverture du Cours d'Éloquence française.

Les Pensées de Pascal.

Dans les sables de l'Égypte, on découvre de superbes portiques, qui ne conduisent plus à un temple que les siècles ont détruit, de vastes débris, des vestiges d'une immense cité, et, sur les chapiteaux renversés, d'antiques peintures, dont les éblouissantes couleurs ne passeront jamais, et qui conservent leur frêle immortalité, au milieu de ces antiques destructions : telles paraissent quelques pensées de Pascal, restes mutilés de son grand ouvrage.

On sait qu'il le commença déjà mortellement atteint de cette douloureuse langueur qui devait sitôt consumer sa vie. N'ayant sur la terre d'autre action que celle de l'intelligence, il la continua jusqu'à ce qu'il eût achevé de mourir. Telle était cependant la violence de ses maux, qu'une autre préoccupation que celle des vérités morales lui devint nécessaire. Plus d'une fois, nous disent les historiens de sa vie, il reprit avec ardeur les plus laborieuses méditations de la géométrie et s'y plongea tout entier, pour se distraire des douleurs physiques. N'était-ce pas plutôt contre d'autres douleurs qu'il cherchait ce remède? N'y trouvait-il pas un repos contre l'inquiète activité de son âme trop assaillie de pensées?

Que l'on considère, en effet, cette intelligence sublime, captive dans un corps misérable, fatiguée par tant de pro-

1. L'histoire ne consacrerait pas cet éloge de Rienzi. Né à Rome vers 1310, contemporain et ami de Pétrarque, il avait d'abord pressé le pape Clément VI, qui résidait à Avignon, comme l'avaient fait ses trois prédécesseurs, de revenir à Rome. Sur le refus du pontife, il s'empara de l'esprit du peuple et rétablit la république; mais bientôt il fatigua ses concitoyens par sa présomption et devint l'oppresseur de sa patrie. Obligé de fuir, livré par l'empereur Charles IV à Clément VI, il consentit à rentrer dans les États Romains pour y rétablir l'autorité pontificale. Il ne tarda pas encore à abuser de son nouveau pouvoir et périt en 1354 dans une émeute.

digieux efforts et trouvant sans cesse devant elle tous ces grands problèmes de la destinée humaine, qui ne peuvent se résoudre comme ceux de la science. « Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde, ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ni ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme : et cette partie même de moi, qui pense ce que je dis, et qui fait réflexion sur tout et sur elle-même, ne se connaît non plus que le reste. »

Cette terrible ignorance que Pascal retrace avec trop d'énergie pour n'en avoir pas souffert, voilà l'ennemi dont il travaille à secouer le joug. Les mêmes incertitudes avaient agité les philosophes anciens : elles les avaient quelquefois troublés jusqu'au désespoir. Ce tourment des plus hautes intelligences avait redoublé dans tous les grands renouvellements de la civilisation, à ce moment où l'homme, après avoir marché longtemps appuyé sur d'antiques croyances, les sent échapper, dans une égale impuissance de s'en passer ou de s'en servir. Ainsi, vers les derniers siècles de l'empire, quand le polythéisme tombait de toutes parts, et que les derniers disciples de Platon tâchaient en vain à se créer une foi et à refaire un culte par les forces de la raison, le plus éloquent de ces philosophes, Porphyre [1], nous est représenté dans une mélancolie qui va jusqu'au délire, prêt à se donner la mort, pour échapper au supplice du doute.

Pascal, à qui la supériorité de son génie avait fait parcourir d'avance tout le cercle des inquiétudes que peut éprouver l'esprit humain, dans une civilisation de plusieurs siècles, Pascal, instruit de tout par le combat que s'étaient livré les puissances de son âme, se jette dans l'asile de la foi chrétienne. Elle seule lui explique l'origine de la vie humaine, la grandeur et la misère de l'homme. Mais que d'efforts inquiets pour arriver à ce repos! « En regardant, dit-il, tout l'univers muet, et l'homme sans lumière abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il est venu y faire, ce qu'il deviendra en mourant, j'entre en effroi comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte, et qui

1. Porphyre, né vers 233 à Tyr ou à Batanée en Syrie, appartient à l'école d'Alexandrie, qui, au troisième siècle de l'ère chrétienne, tenta de constituer une doctrine et une sorte de religion en face du christianisme. Ces philosophes, dont le plus célèbre est Plotin, sont appelés *néo-platoniciens*.

s'éveillerait, sans connaître où il est. Je vois d'autres personnes, auprès de moi, de semblable nature. Je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi; et ils me disent que non; et, sur cela, ces misérables égarés, ayant regardé autour d'eux, et ayant vu quelques objets plaisants, s'y sont donnés et s'y sont attachés. Pour moi, je n'ai pu m'y arrêter, ni me reposer dans la société de ces personnes semblables à moi, misérables comme moi, impuissantes comme moi. »

Ne sent-on pas, dans ces paroles, toute la souffrance, tout le travail de ce grand génie, pour trouver la vérité? Peut-on être surpris maintenant de la profondeur de tristesse et d'éloquence qui anime sous sa plume quelques pensées métaphysiques jetées au hasard? Que sont tous les intérêts de la terre, que sont toutes les passions auprès de ce grand intérêt de l'être spirituel se cherchant lui-même? Dans une intelligence qui voit tout, le combat contre le doute est le plus grand effort de la pensée humaine. Pascal lui-même y succombe quelquefois. Une religion positive put seule l'affranchir et le soulager. Elle lui rendait quelque sécurité, en le domptant à force de croyance. Quand on lit que Pascal en était venu à porter sous ses vêtements un symbole formé de paroles mystiques, une espèce d'amulette, on sent que cette puissante intelligence avait reculé jusqu'à ces pratiques superstitieuses, pour fuir de plus loin une effrayante incertitude. C'était là sa terreur. Le précipice imaginaire que, depuis un accident funeste, les sens affaiblis de Pascal croyaient voir s'entr'ouvrir sous ses pas, n'était qu'une faible image de cet abîme du doute qui épouvantait intérieurement son âme.

On a dit que Pascal ne parlait pas au cœur, que sa religion avait l'air d'un joug qu'il impose, plutôt que d'une consolation qu'il promet. Vincent de Paul et Fénelon auraient obtenu sans doute plus de conversions que Pascal. On ne sent pas en lui cette tendresse d'âme, cette affection pour l'humanité qui respire dans l'Évangile, et qui fit la puissance de la loi nouvelle. Toutefois il intéresse profondément : il est si peu déclamateur et si vrai ! Ses paroles amères contre la nature humaine ne sont pas des invectives ; ce sont des cris de douleur sur lui-même. On demeure frappé d'une sorte de triste respect en voyant le mal intérieur de cette sublime intelligence. Sa misanthropie semble une expiation de son

génie : il en est lui-même plus humilié qu'enorgueilli. Il n'est pas, comme le stoïcien de l'antiquité, un contemplateur impassible de nos misères ; il les porte toutes en lui. « Mais, dit-il, malgré la vue de toutes ces misères qui nous touchent et qui nous tiennent à la gorge, nous avons un instinct que nous ne pouvons réprimer, qui nous élève. » Cet instinct de spiritualisme opposé à notre faiblesse mortelle, ce contraste de grandeur et de néant remplit seul les chapitres sublimes de Pascal sur la nature de l'homme. Il lui inspire des mouvements d'une incomparable éloquence et des pensées d'une effrayante profondeur. On s'étonne de le voir descendre de cette haute métaphysique à des vérités d'observation, surprendre les moindres secrets du cœur, et pénétrer l'homme tout entier d'un vaste et triste regard.

De Pascal considéré comme écrivain et comme moraliste.

THIERS.

(1797-1877.)

Thiers naquit à Marseille le 16 avril 1797 [1]. A cette vivacité méridionale, qui semble un don du terroir, il unissait dès sa première jeunesse cette persévérance dans l'étude qui est le signe des grandes volontés. L'*Éloge de Vauvenargues*, couronné en 1821 par l'Académie d'Aix, révélait déjà de précieuses qualités. D'un esprit souple et délié, net et pratique, qui, dès cette époque, se portait vers les côtés les plus opposés des connaissances humaines, il semblait, par la diversité même de ses tendances, prédestiné aux études historiques comme à l'activité de la vie politique. Aussi, dans les dernières années de la Restauration, pendant qu'il prêtait une active collaboration au *National*, fondé par Armand Carrel, Thiers, par l'*Histoire de la Révolution française*, se plaçait au premier rang de nos historiens. En 1840, il commençait l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* [2]. On demeure confondu de la grandeur du travail, quand Thiers nous apprend lui-même qu'il « lut, relut, et annota de sa propre main les innombrables pièces contenues dans les archives de l'État, les trente mille lettres composant la correspondance personnelle de Napoléon, les lettres non moins nombreuses de ses ministres, de ses généraux, de ses aides de camp, et même des agents de sa police, enfin la plupart des mémoires manuscrits conservés dans le sein des familles. » Après avoir épuisé cette première source d'informations, l'historien parcourut l'Europe entière, suivit partout les traces de nos armées, visita les champs de bataille, interrogea tous les souvenirs, tous les documents des archives étrangères, ne reculant devant aucune fatigue pour atteindre les dernières limites de la certitude historique. Ainsi s'est élevé peu à peu et enfin s'est achevé ce grand monument qui a mérité à Thiers le titre, consacré par le suffrage public, « d'historien national. »

Traçant, au début du XII[e] livre, une rapide théorie de l'histoire, Thiers a résumé les qualités de l'historien dans ce mot qui, selon lui, les embrasse toutes, l'*intelligence*, c'est-à-dire la faculté de comprendre et d'exprimer tout avec netteté. Nul autre ne répondrait mieux à cette définition que Thiers lui-même. Il ne laisse

1. Il était neveu d'André Chénier, à la mode de Bretagne, la mère du poète étant, en effet, la propre sœur de la grand'mère de Thiers.

2. L'*Histoire de la Révolution française* a été publiée par la librairie Furne et Jouvet, en 8 vol. in-8°, et l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, par la librairie Lheureux, en 20 vol. in-8°.

dans l'ombre aucune partie de son sujet; il excelle à porter tour à tour sur chaque point du tableau une lumière égale, qui ne dissimule et n'exagère rien : il nous initie aux jeux savants et complexes de la diplomatie; il sait intéresser l'esprit le plus rebelle aux questions de finances, d'administration, de tactique militaire; il a le secret de tout éclaircir, parce que lui-même a le don de comprendre sans effort tout ce qu'il aborde. Mais ce que l'on a dit d'un grand historien : « Il abrège tout parce qu'il voit tout, » ne saurait lui être appliqué : il n'a pas ces coups de pinceau hardis et soudains, ces traits décisifs qui s'attachent à un homme ou à une époque. Thiers ne les recherche pas : il y verrait plutôt un danger, celui d'altérer la vérité de l'ensemble en donnant trop de relief à un détail. Avant tout, il veut garder à chaque objet son exacte proportion, ne jamais peindre les choses plus vives que nature. « L'historien, dit-il, n'a pas le droit de choisir, mais d'ordonner. » Et, en effet, il suit tous les contours de son sujet sans hâte ni impatience, il en accepte les lenteurs nécessaires, et, pour rappeler une heureuse image de Sainte-Beuve, « une fois les arches du pont jetées, il laisse le courant aller de soi-même en toute largeur. » Son style a les caractères de son esprit : clair, naturel, il a ce que lui-même, traçant à son insu sa propre image, demandait au style de l'histoire : cette transparence d'une glace qui reproduit les objets sans la moindre atténuation de forme ou de couleur.

Nous ne placerons pas Thiers, comme l'a fait Chateaubriand dans la préface de ses *Études historiques*, à la tête de cette école *fataliste* qui, ne croyant pas à la liberté humaine, et n'ayant d'autre mesure que celle du succès, exalte et abaisse tour à tour ceux qui s'élèvent et tombent. Ce qui est vrai cependant, c'est que Thiers aime mieux expliquer que juger et condamner; qu'il voit dans l'histoire plus de fautes que de crimes; enfin, qu'il se dérobe volontiers quand il faut rendre l'arrêt suprême et « tenir dans ses mains la balance de Dieu[1]. »

1. Lamartine avait écrit de Thiers : « C'est un écrivain complice de la fortune; il ne reconnaît le tort que quand le tort est puni par le revers. » M. Jules Simon a protesté contre ce jugement, regrettant néanmoins que Thiers, dans son *Histoire de la Révolution*, n'ait pas montré une haine assez vigoureuse contre les forfaits des années terribles. M. J. Simon ajoute : « Sans jamais aller, comme on l'en accuse faussement, jusqu'à pardonner le crime, il a tenu trop de compte des résultats dans les suprêmes arrêts de l'histoire. C'est une erreur de croire avec Joseph de Maistre que nos neveux, en dansant sur nos tombeaux, se consoleront des crimes que nous avons vus, et qui leur auront donné la paix et la prospérité. L'humanité ne se guérit pas des grands crimes; elle en conserve la blessure à travers les âges.... Il faut aimer la justice, elle seule, et l'aimer d'un amour à la fois ardent et impitoyable. » (Voir *Thiers, Guizot, Rémusat* (1885), page 158.)

L'incendie de Moscou[1] (septembre 1812)

Les exigences de Napoléon au sujet du blocus continental avaient amené, en 1812, la rupture entre la Russie et la France. L'armée française comptait avec ses auxiliaires, qui formaient le tiers des forces, 640 000 hommes, plus de 60 000 chevaux et 1 200 canons. Napoléon, refoulant les Russes devant lui, entra dans Vilna le 28 juin. Après une halte de dix-sept jours, il prit la route de Moscou, s'empara le 17 août de Smolensk, que l'ennemi incendia en se retirant, et, après la sanglante bataille de Borodino, près de la Moscowa, il arriva le 13 septembre en vue de Moscou.

Arrivée au sommet d'un coteau, l'armée découvrit tout à coup au-dessous d'elle, et à une distance assez rapprochée, une ville immense, brillante de mille couleurs, surmontée d'une foule de dômes dorés resplendissants de lumière, mélange singulier de bois, de lacs, de chaumières, de palais, d'églises, de clochers, ville à la fois gothique et byzantine, réalisant tout ce que les contes orientaux racontent des merveilles de l'Asie. Tandis que des monastères flanqués de tours formaient la ceinture de cette grande cité, au centre s'élevait sur une éminence une forte citadelle, espèce de Capitole, où se voyaient à la fois les temples de la Divinité et les palais des empereurs, où, au-dessus de murailles crénelées, surgissaient des dômes majestueux, portant l'emblème qui représente toute l'histoire de la Russie et toute son ambition, la croix sur le croissant renversé. Cette citadelle, c'était le Kremlin, ancien séjour des czars.

A cet aspect magique, l'imagination, le sentiment de la gloire s'exaltant à la fois, les soldats s'écrièrent tout ensemble : Moscou! Moscou! — Ceux qui étaient restés au pied de la colline se hâtèrent d'accourir; pour un moment tous les rangs furent confondus, et tout le monde voulut

1. Un des écrivains les plus remarquables de la Russie, le comte Tolstoï, a consacré à l'incendie de Moscou et à la retraite de l'armée française la troisième partie de son beau roman historique : *la Guerre et la Paix*. On ne saurait indiquer une lecture d'un plus dramatique intérêt. Le terrible spectacle de Moscou en flammes, les divers épisodes, cruels ou touchants, qui s'y déroulent, puis la retraite des Français, bientôt les nuits glacées, les ouragans de neige, les misères de tous genres à peu près égales pour les deux armées, française et russe : toutes ces scènes sont racontées ou plutôt peintes par le comte Tolstoï avec autant de vigueur que d'éclat et de vérité. On verra que sur plusieurs points l'écrivain russe ne s'accorde pas avec l'historien français. Mais chez l'un et l'autre on sentira cette largeur de patriotisme qui sait admirer l'héroïsme et plaindre le malheur, même chez des ennemis.

contempler la grande capitale où nous avait conduits une marche si aventureuse. On ne pouvait se rassasier de ce spectacle éblouissant, et fait pour éveiller tant de sentiments divers. Napoléon survint à son tour, et, saisi de ce qu'il voyait, lui qui avait, comme les plus vieux soldats de l'armée, visité successivement le Caire, Memphis, le Jourdain, Milan, Vienne, Berlin, Madrid, il ne put se défendre d'une profonde émotion. Arrivé à ce faîte de sa grandeur, après lequel il allait descendre d'un pas si rapide vers l'abîme, il éprouva une sorte d'enivrement, oublia tous les reproches que son bon sens, seule conscience des conquérants, lui adressait depuis deux mois, et pour un moment crut encore que c'était une grande et merveilleuse entreprise que la sienne, que c'était une grande et heureuse témérité justifiée par l'événement que d'avoir osé courir de Paris à Smolensk, de Smolensk à Moscou! Certain de sa gloire, il crut encore à son bonheur, et ses lieutenants, émerveillés comme lui, ne se souvenant plus de leurs mécontentements fréquents dans cette campagne, retrouvèrent pour lui ces effusions de la victoire auxquelles ils ne s'étaient pas livrés à la fin de la sanglante journée de Borodino. Ce moment de satisfaction, vif et court, fut l'un des plus profondément sentis de sa vie! Hélas! il devait être le dernier!

Murat reçut l'injonction de marcher avec célérité pour prévenir tout désordre. Le roi de Naples, suivi de son état-major et d'un détachement de cavalerie, s'enfonça dans les rues de Moscou, traversa tour à tour d'humbles quartiers et des quartiers magnifiques, des rangées de maisons en bois serrées les unes contre les autres, et des suites de palais splendides s'élevant au milieu de vastes jardins; partout il n'aperçut que la solitude la plus profonde. Il semblait qu'on pénétrât dans une ville morte, et dont la population aurait subitement disparu. Ce premier aspect, fait pour surprendre, ne rappelait point notre entrée à Berlin ou à Vienne. Cependant un premier sentiment de terreur éprouvé par les habitants pouvait expliquer cette solitude. Tout à coup quelques individus éperdus apparurent : c'étaient des Français, appartenant aux familles étrangères établies à Moscou, et demandant au nom du Ciel qu'on les sauvât des brigands devenus maîtres de la ville. On leur fit bon accueil; on essaya, mais vainement, de dissiper leur effroi; on se fit

conduire au Kremlin, et, à peine arrivé en vue de ces vieux murs, on essuya une décharge de coups de fusil. C'étaient les bandits déchaînés sur Moscou par le féroce patriotisme du comte de Rostopchin[1]. Ces misérables avaient envahi la citadelle sacrée, s'étaient emparés des fusils de l'arsenal, et tiraient sur les Français qui venaient les troubler dans leur règne anarchique de quelques heures. On en sabra plusieurs, et on purgea le Kremlin de leur présence. Mais en questionnant on apprit que toute la population avait fui, excepté un petit nombre d'étrangers, ou de Russes éclairés sur les mœurs des Français, et ne redoutant pas leur présence. Cette nouvelle attrista les chefs de notre avant-garde, qui s'étaient flattés de voir venir au-devant d'eux une population qu'ils auraient plaisir de rassurer, de remplir de surprise et de reconnaissance. On se hâta de remettre un peu d'ordre dans les quartiers de la ville, et de poursuivre les pillards, qui avaient cru jouir plus longtemps de la proie que le comte de Rostopchin leur avait livrée.

Ces détails transmis à Napoléon l'affligèrent. Il avait attendu toute l'après-midi les clefs de la ville, qu'aurait dû lui apporter une population soumise, venant implorer sa clémence, toujours prompte à descendre sur les vaincus. Ce mécompte, succédant à un moment d'enthousiasme, fut pour ainsi dire l'aurore de la mauvaise fortune. Ne voulant pas entrer la nuit dans cette vaste capitale, qu'un ennemi implacable évacuait à peine, et qui pouvait recéler bien des embûches, Napoléon s'arrêta dans le faubourg de Drogomilow, et envoya seulement des détachements de cavalerie pour occuper les portes de la ville, et en faire la police. Le lendemain matin 15 septembre, Napoléon fit son entrée dans Moscou à la tête de ses invincibles légions, mais tra-

1. Le comte Fédor Rostopchin, né en 1765 et mort en 1826, était en 1812 gouverneur de la ville de Moscou. Il s'est défendu d'avoir fait allumer l'incendie par des forçats dans une brochure intitulée *la Vérité sur l'incendie de Moscou* (1823). La présomption la plus grave contre lui, comme on le verra dans le récit de Thiers, est le fait qu'on avait eu soin d'emmener les pompes. Le comte Tolstoï cependant se prononce fortement contre le rôle attribué dans cette circonstance à Rostopchin. Il le représente comme un personnage irrésolu, vaniteux, inquiet, incapable d'avoir pris un parti aussi désespéré. Selon l'écrivain russe, l'incendie de Moscou ne devrait être attribué qu'aux conditions mêmes où se trouvait une ville dont la plupart des maisons étaient en bois. Il est probable que le secret de ces événements ne sera jamais éclairci. Voir sur ce point *la Guerre et la Paix*, au tome III, page 153 de la nouvelle traduction française. (Hachette, 1884.)

versa une ville déserte, et pour la première fois ses soldats, en entrant dans une capitale, n'eurent qu'eux-mêmes pour témoins de leur gloire. L'impression qu'ils ressentirent fut triste. Napoléon, arrivé au Kremlin, se hâta de monter à la tour élevée du grand Ivan[1], et de contempler de cette hauteur sa magnifique conquête, que la Moskowa traversait lentement en y décrivant de nombreux contours. Des milliers d'oiseaux noirs, corbeaux et corneilles, aussi multipliés dans ces régions que les pigeons à Venise, voltigeant autour du faîte des palais et des églises, donnaient à cette grande ville un aspect singulier, qui contrastait avec l'éclat de ses brillantes couleurs. Un morne silence, interrompu seulement par les pas de la cavalerie, avait remplacé la vie de cette cité, qui, la veille encore, était l'une des plus animées de l'univers. Malgré la tristesse de cette solitude, Napoléon, en trouvant Moscou abandonnée comme les autres villes russes, s'estima heureux cependant de ne pas la retrouver incendiée, et ne désespéra pas de calmer peu à peu les haines qui depuis Witebsk[2] accueillaient la présence de ses drapeaux....

Cependant le lendemain du jour où l'on y était entré, quelques colonnes de flammes s'élevèrent au-dessus d'un bâtiment fort vaste, qui renfermait les spiritueux que le gouvernement débitait pour son compte au peuple de la capitale. On y courut, sans étonnement ni effroi : car on attribuait à la nature des matières contenues dans ce bâtiment, ou à quelque imprudence commise par nos soldats, la cause de cet incendie partiel. En effet, on se rendit maître du feu, et on eut lieu de se rassurer.

Mais tout à coup, et presque au même instant, le feu éclata avec une extrême violence dans un ensemble de bâtiments qu'on appelait le Bazar. Ce bazar, situé au nord-est du Kremlin, comprenait les magasins les plus riches du commerce, ceux où l'on vendait les beaux tissus de l'Inde et de la Perse, les raretés de l'Europe, les denrées coloniales, le sucre, le café, le thé, et enfin les vins précieux. En peu d'instants l'incendie fut général dans ce bazar, et les soldats de la garde, accourus en foule, firent les plus grands efforts

1. Ivan III, né en 1440 et mort en 1505, bâtit le Kremlin. *Ivan* est la forme russe du nom *Jean*.

2. Capitale de la Russie Blanche, sur la Dwina. Napoléon l'avait occupée au mois de juillet 1812.

pour l'arrêter. Malheureusement ils n'y purent réussir, et bientôt les richesses immenses de cet établissement devinrent la proie des flammes. Pressés de disputer au feu, et pour eux-mêmes, ces richesses désormais sans possesseurs, nos soldats, n'ayant pu les sauver, essayèrent d'en retirer quelques débris. On les vit sortir du Bazar emportant des fourrures, des soieries, des vins de grande valeur, sans qu'on songeât à leur adresser aucun reproche : car ils ne faisaient tort qu'au feu, seul maître de ces trésors. On pouvait le regretter pour la discipline, on n'avait pas à le reprocher à leur honneur. D'ailleurs, ce qui restait de peuple leur donnait l'exemple, et prenait sa large part de ces dépouilles du commerce de Moscou. Toutefois ce n'était qu'un vaste bâtiment, extrêmement riche il est vrai, mais un seul, qui était atteint par les flammes, et on n'avait aucune crainte pour la ville elle-même. On attribuait à un accident très naturel et très ordinaire, plus explicable encore dans le tumulte d'une évacuation, ces premiers sinistres jusqu'ici fort limités.

Dans la nuit du 15 au 16 septembre, la scène changea subitement. Comme si tous les malheurs avaient dû fondre à la fois sur la vieille capitale moscovite, le vent d'équinoxe s'éleva tout à coup avec la double violence propre à la saison, et aux pays de plaines, où rien n'arrête l'ouragan. Ce vent, soufflant d'abord de l'est, porta l'incendie à l'ouest, dans les rues qui sont connues pour les plus belles, les plus riches de Moscou. En quelques heures, le feu, violemment propagé au milieu de ces constructions en bois, se communiqua des unes aux autres avec une rapidité effrayante. On le vit s'élançant en longues flèches de flammes, envahir les autres quartiers situés à l'ouest. On aperçut aussi des fusées en l'air, et bientôt on saisit des misérables portant des matières inflammables au bout de grandes perches. On les arrêta, on les interrogea en les menaçant de mort, et ils révélèrent l'affreux secret, l'ordre donné par le comte Rostopchin de mettre le feu à la ville de Moscou, comme au plus simple village de la route de Smolensk.

Cette nouvelle répandit en un instant la consternation dans l'armée. Douter n'était plus possible, après les arrestations faites, et les dépositions recueillies sur plusieurs points de la ville. Napoléon ordonna que dans chaque quartier, les corps qui s'y trouvaient cantonnés formassent des

commissions militaires, pour juger sur-le-champ, fusiller et pendre à des gibets les incendiaires pris en flagrant délit. Il ordonna également d'employer tout ce qu'il y avait de troupes en ville pour éteindre le feu. On courut aux pompes, mais on n'en trouva aucune. Cette dernière circonstance n'aurait plus laissé de doute, s'il en était resté encore, sur l'effroyable combinaison qui livrait Moscou aux flammes.

Outre que les moyens pour éteindre le feu manquaient, le vent, qui à chaque minute augmentait de violence, aurait défié les efforts de toute l'armée. Avec la brusquerie de l'équinoxe, de l'est il passa au nord-ouest, et le torrent de l'incendie, changeant aussitôt de direction, alla étendre ses ravages là où la main des incendiaires n'avait pu le porter encore. Cette immense colonne de feu, rabattue par le vent sur le toit des édifices, les embrasait dès qu'elle les avait touchés, s'augmentait à chaque instant des conquêtes qu'elle avait faites, répandait avec la flamme d'affreux mugissements, interrompus par d'effrayantes explosions, et lançait au loin des poutres brûlantes, qui allaient semer le fléau où il n'était pas, ou tombaient comme des bombes au milieu des rues. Après avoir soufflé quelques heures du nord-ouest, le vent, se déplaçant encore, et soufflant du sud-ouest, porta l'incendie dans de nouvelles directions, comme si la nature se fût fait un cruel plaisir de secouer tour à tour dans tous les sens la ruine et la mort sur cette cité malheureuse, ou plutôt sur notre armée, qui n'était coupable, hélas! que d'héroïsme, à moins que la Providence ne voulût punir sur elle les desseins désordonnés dont elle était l'instrument involontaire! Sous cette nouvelle impulsion partie du sud-ouest, le Kremlin, jusque là ménagé, fut tout à coup mis en péril. Ces flammèches brûlantes tombant au milieu des étoupes de l'artillerie répandues à terre, menaçaient d'y mettre le feu. Plus de quatre cents caissons de munitions étaient dans la cour du Kremlin, et l'arsenal contenait quelque cent mille livres de poudre. Un désastre était imminent, et Napoléon pouvait avec sa garde et le palais des czars être emporté dans les airs.

Les officiers qui accompagnaient sa personne, les soldats de l'artillerie, sachant que sa mort serait la leur, l'entourèrent, et le pressèrent avec des cris de s'éloigner de ce cratère enflammé. Le péril était des plus menaçants : les vieux artilleurs de la garde, quoique habitués à des canonnades

comme celles de Borodino, perdaient presque leur sang-froid. Le général Lariboisière[1] s'approchant de Napoléon, lui montra le trouble dont il était la cause, et, avec l'autorité de son âge et de son dévouement, lui fit un devoir de les laisser se sauver seuls, sans augmenter leurs embarras par l'inquiétude qu'excitait sa présence. D'ailleurs, plusieurs officiers envoyés dans les quartiers adjacents rapportaient que l'incendie, toujours plus intense, permettait à peine de parcourir les rues et d'y respirer, qu'il fallait donc partir, si on ne voulait pas être enseveli dans les ruines de cette ville frappée de malédiction.

Napoléon, suivi de quelques-uns de ses lieutenants, sortit de ce Kremlin, dont l'armée russe n'avait pu lui interdire l'accès, mais d'où le feu l'expulsait après vingt-quatre heures de possession, descendit sur le quai de la Moskowa, y trouva ses chevaux préparés, et eut beaucoup de difficulté à traverser la ville, qui, vers le nord-ouest, où il se dirigeait, était déjà tout en flammes. Le vent, dont la violence croissait sans cesse, faisait quelquefois ployer jusqu'à terre les colonnes de feu, et poussait devant lui des torrents d'étincelles, de fumée, de cendres étouffantes. Au spectacle horrible du ciel répondait sur la terre un spectacle non moins horrible. L'armée épouvantée sortait de Moscou. Sauf la garde, laissée autour du Kremlin pour le disputer aux flammes, nos troupes se rejetaient en arrière, saisies d'horreur devant ce feu, qui, après s'être élancé vers le ciel, semblait se reployer sur elles, comme s'il avait voulu les dévorer. Les habitants restés en petit nombre à Moscou, cachés d'abord dans leurs maisons, sans oser en sortir, s'en échappaient maintenant, emportant ce qu'ils avaient de plus cher, les femmes leurs enfants, sauvant ce qu'ils pouvaient de leurs hardes, poussant des gémissements douloureux, et souvent arrêtés par les bandits que Rostopchin avait déchaînés sur eux, en croyant les déchaîner sur nous, et qui s'ébattaient au milieu de cet incendie comme le génie du mal au milieu du chaos.

Nos soldats consternés se retiraient, secourant quelquefois, quand ils en avaient le temps, les malheureux ruinés à cause d'eux, mais plus ordinairement se hâtant de suivre

1. Général d'artillerie, né en 1759, et qui mourut cette année même (1812) à Wilna, pendant la retraite de Moscou.

leurs régiments hors de cette ville, où ils s'étaient vainement flattés de trouver le repos et l'abondance.

Napoléon alla s'établir au château de Pétrowskoié, à une lieue de Moscou, sur la route de Saint-Pétersbourg, au centre des cantonnements du prince Eugène[1]. Il attendit là qu'il plût au fléau de suspendre sa fureur : car les hommes n'y pouvaient plus rien, ni pour l'exciter ni pour l'éteindre. On avait pris et fusillé quelques-uns de ces misérables incendiaires, qui subissaient leur supplice sans mot dire, et n'étaient sur les gibets auxquels on les suspendait qu'un avertissement inutile : car leurs complices n'avaient plus de mal à faire. Le vent y suffisait et devançait toutes les mains avec son haleine infernale.

Par un dernier et fatal soubresaut, le vent passa du sud-ouest à l'ouest pur, et alors les torrents de flammes furent portés vers les quartiers de l'est, et vers le palais d'été. Les restes de la population se réfugièrent dans les champs découverts qui se rencontrent de ce côté. L'incendie approchant de son affreuse maturité, on entendait à chaque minute des écroulements épouvantables. Les toits des édifices, dont les appuis étaient consumés, s'affaissaient sur eux-mêmes, et s'abîmaient avec fracas, en faisant jaillir des torrents de flammes sous la pression produite par leur chute. Les façades élégantes, composées d'ornements appliqués sur des constructions en charpente, s'écroulaient, et remplissaient les rues de leurs décombres. Les tôles rouges, emportées par le vent, allaient tomber çà et là encore toutes brûlantes. Le ciel, recouvert d'un épais nuage de fumée, apparaissait difficilement à travers ce voile, et chaque jour le soleil se montrait à peine comme un globe d'un rouge sanglant. Pas un instant, dans ces trois journées des 16, 17, 18 septembre, la nature ne cessa d'être aussi effroyable dans ses aspects que dans ses effets.

Enfin, les quatre cinquièmes de la ville étant dévorés, l'incendie s'arrêta presque sans cause : car dans notre monde fini, le mal, même excessif, ne s'achève pas plus que le bien. La pluie qui, dans l'équinoxe, succède ordinairement aux

1. Eugène de Beauharnais, fils d'Alexandre de Beauharnais et de Joséphine, né en 1781, devenu vice-roi d'Italie en 1805. Dans la retraite de Russie, il montra les qualités d'un grand capitaine. Après la chute de l'empereur, il prit le titre de duc de Leuchtenberg. Il mourut en 1824.

violences du vent, tomba tout à coup sur ce volcan, et, sans l'éteindre, parvint à l'amortir. D'ouragan qu'il était, le feu se convertit en un affreux brasier, dont la pluie, heureusement persistante, calma peu à peu les ardeurs. On ne voyait debout que quelques murs en brique, quelques hautes cheminées échappées au feu, et se présentant comme les spectres de cette magnifique cité. Le Kremlin était sauvé, et avec le Kremlin un cinquième à peu près de la ville.

Ce fut alors un lamentable spectacle, lamentable et grotesque tout à la fois, que cette foule de soldats et de gens du peuple fouillant dans les décombres fumants d'une magnifique capitale, s'affublant en riant des plus singuliers costumes, emportant dans leurs mains les objets les plus précieux, les vendant presque pour rien à ceux qui étaient capables de les apprécier, ou les brisant avec une ignorance puérile, et souvent s'enivrant des liqueurs découvertes dans les caves. Ce spectacle bizarre et triste prenait à chaque instant un caractère plus triste encore par le retour des infortunés habitants, qui avaient fui au moment de l'incendie ou de l'évacuation, et qui venaient savoir si leurs demeures étaient sauvées ou brûlées, et s'ils pouvaient s'y procurer les moyens de vivre. Le plus souvent ils étaient réduits à pleurer sur les ruines de leurs habitations, incendiées jusqu'aux fondements, ou bien il leur fallait disputer à une populace effrénée les débris de leur aisance détruite, et ils n'étaient pas les plus forts lorsque nos soldats ne venaient pas les aider. Pour se garantir de l'intempérie de l'air, la plupart, ramassant des tôles tombées des toits de Moscou, et les plaçant sur des perches à demi calcinées, se construisaient ainsi des abris, sous lesquels ils avaient pour lit les cendres de leurs anciennes demeures. Ils étaient là sans autre ressource que de mendier auprès de nos soldats pour obtenir un morceau de pain. Moscou se repeuplait ainsi peu à peu, mais de malheureux en larmes. Avec eux étaient rentrés aussi, en poussant des croassements sinistres, les milliers de corbeaux que l'incendie avait chassés, et qui venaient reprendre possession des antiques édifices où ils étaient accoutumés à vivre. A ces spectacles désolants, il en faut ajouter un plus désolant encore : c'était celui que présentait l'intérieur de certaines maisons incendiées, où l'armée russe avait en partant accumulé ses blessés. Ces pauvres gens, ne pouvant se mouvoir, avaient péri dans les

flammes. On évalue à quinze mille le nombre de ces victimes du barbare patriotisme de Rostopchin.

Les scènes qu'offrait Moscou étaient à la fois déchirantes et dangereuses pour la discipline de l'armée, et il était urgent de les faire cesser. Nos soldats n'étaient pas coupables : car ils n'avaient fait qu'arracher aux flammes ce que le fanatisme d'un Russe y avait jeté; mais il ne fallait pas leur permettre de s'obstiner à une occupation abrutissante, et de s'habituer à la ruine des populations conquises, n'en fussent-ils pas les auteurs. D'ailleurs, ces débris de la superbe Moscou, il importait de les sauver, non pour servir à l'intempérance du soldat, mais pour alimenter l'armée et apaiser la faim des malheureux habitants restés dans leur ville par confiance pour nous. Des ordres étaient nécessaires.

Napoléon rentra dans Moscou le 19 septembre, le cœur attristé, et l'esprit gravement préoccupé de cet horrible événement. Il avait poussé sa marche jusqu'à Moscou, quelques objections que son génie élevât contre cette course téméraire, dans l'espérance d'y trouver la paix, comme il l'avait trouvée à Vienne et à Berlin ; mais qu'attendre de gens qui venaient de commettre un acte si épouvantable, et de donner une preuve si cruelle d'une haine implacable? Sur chacun de ces palais incendiés, dont il ne restait que les murs noircis, Napoléon semblait lire ces mots écrits en traits de sang et de feu : *Point de paix.. Guerre à mort !*

Aussi les réflexions qu'il fit pendant cet affreux incendie furent-elles les plus amères, les plus sombres de sa vie. Jamais, dans sa longue et orageuse carrière, il n'avait douté de sa fortune, ni à Arcole sur le pont qu'il ne pouvait franchir, ni à Saint-Jean-d'Acre, au moment d'une bataille perdue, ni à Eylau au moment d'une bataille douteuse, ni même à Essling au moment d'être précipité dans le Danube[1]. Mais, pour la première fois, il entrevit la possibilité d'un grand désastre : car il se savait placé au sommet d'un édifice d'une hauteur prodigieuse, dont un simple ébranlement pouvait entraîner la ruine.

Histoire du Consulat et de l'Empire, livre XLIV.

1. *Arcole* en Vénétie. Bonaparte y bat les Autrichiens le 15 novembre 1796. — *Saint-Jean-d'Acre*, ville de la Turquie d'Asie, au pied du Carmel. Victoire de Bonaparte en 1799. — *Eylau*, en Prusse. Victoire de Napoléon sur les Russes et les Prussiens le 8 février 1807. — *Essling*, dans la Basse-Autriche. Napoléon y bat les Autrichiens les 21 et 22 mai 1809.

MICHELET.

(1798-1874.)

Michelet naquit à Paris le 21 août 1798. Il grandit, a-t-il dit de lui-même, « comme une herbe sans soleil, entre deux pavés de Paris. » Tout jeune encore, compositeur d'imprimerie, et le seul souvent dans l'atelier de son père, « voyageant d'imagination pendant qu'il était immobile à cette casse, » dans cette première éducation, toute solitaire et libre, il sentait déjà s'éveiller en lui cette double vocation de poète et d'historien qui devait plus tard se rapprocher et se réunir jusqu'à se confondre. Ses parents consacrèrent leurs modiques ressources à le faire entrer au collège. Professeur d'histoire au collége Sainte-Barbe, puis à l'École normale, il donnait, en 1827, un *Précis de l'Histoire Moderne*, et, en 1831, une *Histoire Romaine*, deux livres restés classiques, le premier surtout. Michelet, à cette date, animé, sinon entraîné par le mouvement romantique, s'était passionné pour le moyen âge. De 1833 à 1843 il publiait les six premiers volumes de l'*Histoire de France*, depuis les origines jusqu'à la mort de Louis XI, et c'est là, au jugement de tous, la partie la plus durable et la plus précieuse de l'œuvre de Michelet.

« Augustin Thierry, a-t-il écrit, avait appelé l'histoire *narration;* Guizot, *analyse;* je l'appelle *résurrection.* » C'est le mot, en effet, qui exprime le mieux ce qui est la qualité maîtresse de Michelet, c'est-à-dire cette force d'imagination qui lui rend le passé comme présent et sensible. De là tant de tableaux, de portraits, si pleins de vie, de couleur et de relief, toute une société qui se ranime, et dont l'histoire a pour nous l'intérêt d'un drame. Gœthe soutenait, nous apprend Mme de Staël, que l'artiste doit conserver son sang-froid pour agir plus fortement sur ses lecteurs, et cette idée est même devenue un principe de composition dans certaines écoles romantiques. Personne n'eût moins que Michelet admis cette condition imposée à l'artiste. Au contraire, il vit réellement dans l'époque qu'il retrace, et l'illusion chez lui arrive à un degré de vivacité dont on a raconté de curieux exemples[1]. Mais, à son

1. Michelet lui-même écrivait : « De crainte de n'avoir pas vécu pour mon compte, je me dépêche de vivre la vie de l'humanité. Aujourd'hui tel siècle, demain tel peuple. Tout ce qu'ils ont eu de passions, d'aventures, de vives et saisissantes émotions, je le prends pour moi; tout ce que ma destinée m'a refusé en ce monde, tout ce que j'ai rêvé en vain, je le retrouve en dépit d'elle. » Et plus loin : « Je jouissais d'étendre ainsi à travers les peuples et les siècles mon élastique existence. *J'étais l'acteur, j'étais le théâtre; la pièce se jouait par moi et en moi.* »

tour, Michelet faisait « la poétique de son esprit, » quand il demandait à l'historien d'oublier ses propres idées, ses propres sentiments, pour mieux comprendre les idées et les sentiments des hommes d'autrefois[1]. Le danger de cette théorie, si elle n'était entendue avec prudence, serait de conduire l'historien à regarder comme également légitimes les manifestations les plus diverses de l'esprit humain, à *comprendre toutes les causes* jusqu'à se refuser le droit d'approuver les unes et de condamner les autres. L'histoire alors ne répondrait plus à toute sa définition. Elle renoncerait volontairement à ce qui est sa fonction la plus délicate, mais aussi la plus élevée, celle de juge.

Longtemps détourné de son œuvre principale par des polémiques ardentes, Michelet la reprit et l'acheva de 1855 à 1867. Mais cette seconde partie marquait chez l'historien des dispositions d'esprit tout à fait contraires à celles d'autrefois. Au lieu de cette large et intelligente sympathie qui avait inspiré ses premiers livres, Michelet était visiblement dominé par des passions et des colères, que la lutte avait aigries. L'histoire, sous sa plume, devenait pamphlet : elle en prenait aussi le ton violent, le tour heurté et saccadé. Le récit était de plus en plus sacrifié. L'historien faisait allusion aux faits plus qu'il ne les racontait. En même temps, confondant les sciences et les méthodes, il introduisait la pathologie dans l'histoire, et, s'égarant dans des voies obscures et sans issue, il arrivait à rapporter à des accidents de santé la cause des plus graves événements.

Imagination inquiète, impressionnable, tout entière à l'objet présent; intelligence plus fine que féconde, moins ferme que brillante, qui s'éblouissait elle-même de ses images, Michelet a été un inspirateur plus qu'un maître : il a déterminé des vocations

1. Dans son cours à la faculté des lettres, en 1835, Michelet répondait ainsi à ceux qui lui avaient reproché de s'être montré partial à l'égard de Luther : « On pourrait me reprocher également d'être partial en faveur des Vaudois, comme plus tard en faveur de sainte Thérèse et de saint Ignace de Loyola. C'est cependant pour l'histoire une condition indispensable que d'entrer dans toutes les doctrines, que de comprendre toutes les causes, que de se passionner pour toutes les affections. Une idée ne se produit qu'à la condition d'être dans l'esprit humain et d'aider au développement général de l'humanité. Aussi est-elle toujours bonne, toujours utile, toujours nécessaire. L'histoire déroule une vaste psychologie, qui embrasse dans un ordre successif toutes les notions, toutes les facultés qui constituent l'intelligence de l'homme ; chaque notion, chaque faculté, se révèle tour à tour sous la forme d'un parti, d'une nation, d'une doctrine, et fait à travers les événements sa fortune dans le monde. Comment s'étonner que l'histoire trouve des sympathies pour l'homme tout entier, pour sa raison, son imagination, son cœur, pour la liberté et pour la grâce, pour le dogme et pour la morale? qu'il recueille çà et là les parties afin de reconstruire l'ensemble, et qu'il les honore et les aime toutes, puisque dans toutes il voit se refléter cette image sacrée de lui-même que Dieu a jetée dans l'homme seulement. » (*Journal de l'Instruction publique*, 25 janvier 1835.)

plus qu'il ne les a dirigées. A côté de ses œuvres historiques se place toute une série de livres (*l'Oiseau*, *l'Insecte*, *la Mer*, etc.), qui relèvent de la poésie plus que de la science, mais desquels il est facile de détacher des pages pleines de sensibilité, d'éclat ou de grâce[1].

La Bretagne.

La pauvre et dure Bretagne, l'élément résistant de la France, étend ses champs de quartz et de schiste, depuis les ardoisières de Châteaulin près Brest, jusqu'aux ardoisières d'Angers. C'est là son étendue géologique. Toutefois, d'Angers à Rennes, c'est un pays disputé et flottant, un *border*, comme celui d'Angleterre et d'Écosse, qui a échappé de bonne heure à la Bretagne. La langue bretonne ne commence pas même à Rennes, mais vers Elven, Pontivy, Loudéac et Châteleaudren. De là, jusqu'à la pointe du Finistère, c'est la vraie Bretagne, la Bretagne *bretonnante*, pays devenu tout étranger au nôtre, justement parce qu'il est resté trop fidèle à notre état primitif; peu français, tant il est gaulois, et qui nous aurait échappé plus d'une fois, si nous ne le tenions serré, comme dans des pinces et des tenailles, entre quatre villes françaises d'un génie rude et fort : Nantes et Saint-Malo, Rennes et Brest.

Et pourtant cette pauvre vieille province nous a sauvés plus d'une fois : souvent, lorsque la patrie était aux abois, et qu'elle désespérait presque, il s'est trouvé des poitrines et des têtes bretonnes plus dures que le fer de l'étranger. Quand les hommes du Nord couraient impunément nos côtes et nos fleuves, la résistance commença par le Breton Noménoé[2]; les Anglais furent repoussés au quatorzième siècle par Duguesclin; au quinzième, par Richelieu; au dix-septième, poursuivis sur toutes les mers par Duguay-Trouin. Les guerres de la liberté religieuse, et celles de la liberté politique n'ont pas de gloires plus innocentes et plus pures que Lanoue et Latour d'Auvergne, le premier grenadier de la

1. Les ouvrages de Michelet sont publiés par les librairies Hachette, Calmann Lévy, Delagrave, Marpon et Flammarion.

2. Noménoé, seigneur breton, que Louis le Débonnaire avait créé comte ou duc de Bretagne vers 825, repoussa les Normands qui s'étaient emparés de Nantes en 847.

Républiqne. C'est un Nantais, si l'on en croit la tradition, qui aurait poussé le dernier cri de Waterloo : *La garde meurt et ne se rend pas.*

Jetons maintenant un rapide coup d'œil sur la contrée.

A ses deux portes, la Bretagne a deux forêts, le Bocage normand et le Bocage vendéen; deux villes, Saint-Malo et Nantes, la ville des corsaires et la ville des négriers. L'aspect de Saint-Malo est singulièrement laid et sinistre; de plus, quelque chose de bizarre que nous retrouverons par toute la presqu'île, dans les costumes, dans les tableaux, dans les monuments. Petite ville, riche, sombre et triste, nid de vautours ou d'orfraies, tour à tour île et presqu'île, selon le flux ou le reflux; tout bordé d'écueils sales et fétides, où le varech pourrit à plaisir. Au loin, une côte de rochers blancs, anguleux, découpés comme au rasoir.

A l'autre bout, c'est Brest, le grand port militaire, la pensée de Richelieu, la main de Louis XIV; fort, arsenal et bagne[1], canons et vaisseaux, armées et millions, la force de la France entassée au bout de la France : tout cela dans un port serré, où l'on étouffe entre deux montagnes chargées d'immenses constructions. Quand vous parcourez ce port, c'est comme si vous passiez dans une petite barque entre deux vaisseaux de haut bord; il semble que ces lourdes masses vont venir à vous, et que vous allez être pris entre elles. L'impression générale est grande, mais pénible. C'est un prodigieux tour de force, un défi porté à l'Angleterre et à la nature. J'y sens partout l'effort, et l'air du bagne et la chaîne du forçat. C'est justement à cette pointe, où la mer, échappée du détroit de la Manche, vient briser avec tant de fureur, que nous avons placé le grand dépôt de notre marine. Certes, il est bien gardé. J'y ai vu mille canons. L'on n'y entrera pas; mais l'on n'en sort pas comme on veut. Plus d'un vaisseau a péri à la passe de Brest. Toute cette côte est un cimetière. Il s'y perd soixante embarcations chaque hiver. La mer est anglaise d'inclination : elle n'aime pas la France; elle brise nos vaisseaux; elle ensable nos ports.

Rien de sinistre et formidable comme cette côte de Brest : c'est la limite extrême, la pointe, la proue de l'ancien monde. Là, les deux ennemis sont en face : la terre et la mer, l'homme et la nature. Il faut voir quand elle s'émeut,

1. Le bagne qui existait à Brest depuis 1750 est depuis longtemps fermé.

la furieuse, quelles monstrueuses vagues elle entasse à la pointe de Saint-Mathieu, à cinquante, à soixante, à quatre-vingts pieds; l'écume vole jusqu'à l'église où les mères et les sœurs sont en prière. Et même dans les moments de trêve, quand l'Océan se tait, qui a parcouru cette côte funèbre sans dire ou sentir en soi : *Tristis usque ad mortem*[1]?

L'homme est dur sur cette côte. Fils maudit de la création, vrai Caïn, pourquoi pardonnerait-il à Abel? La nature ne lui pardonne pas. La vague l'épargne-t-elle quand, dans les terribles nuits de l'hiver, il va par les écueils attirer le varech flottant qui doit engraisser son champ stérile, et que si souvent le flot apporte l'herbe et emporte l'homme? L'épargne-t-elle quand il glisse en tremblant sous la pointe du Raz[2], aux rochers rouges où s'abîme *l'Enfer de Plogoff*, à côté de la *Baie des Trépassés*, où les courants portent les cadavres depuis tant de siècles? C'est un proverbe breton : « Nul n'a passé le Raz sans mal ou sans frayeur. » Et encore : « Secourez-moi grand Dieu, à la pointe du Raz! mon vaisseau est si petit, et la mer est si grande! »

Asseyons-nous à cette formidable pointe du Raz, sur ce rocher miné, à cette hauteur de trois cents pieds, d'où nous voyons sept lieues de côtes. C'est ici en quelque sorte le sanctuaire du monde celtique. Ce que vous apercevez par-delà la Baie des Trépassés est l'île de Sein, triste banc de sable sans arbres et presque sans abri; quelques familles y vivent, pauvres et compatissantes, qui, tous les ans, sauvent des naufragés. Cette île était la demeure des vierges sacrées qui donnaient aux Celtes beau temps ou naufrage. Là elles célébraient leur triste et meurtrière orgie; et les navigateurs entendaient avec effroi de la mer le bruit des cymbales barbares[3]. Tous ces rochers que vous voyez, ce sont des villes englouties : c'est Douarnenez, c'est Is[4]; ces deux corbeaux, qui vont toujours volant lourdement au rivage, ne sont rien autre que les âmes du roi Grallon et de sa fille; et ces sifflements, qu'on croirait ceux de la tem-

1. C'est le mot que Jésus, au jardin de Gethsemani, adressa à Pierre et aux deux fils de Zébédée. V. SAINT MATHIEU, chap. XXVI, verset 38.

2. Le cap du Raz est à l'extrémité ouest du département du Finistère.

3. Sur ces anciennes traditions, voir particulièrement le *Voyage de Cambry*, tome II.

4. La légende qui a bâti la prétendue ville d'Is ajoute même que, les jours de tempête, on voit, entre les vagues, le sommet des flèches de ses églises, et que les jours de calme on entend le son de ses cloches.

pête, sont les *crierien*, ombres des naufragés qui demandent la sépulture.

A Lanvau, près Brest, s'élève, comme la borne du continent, une grande pierre brute. De là jusqu'à Lorient, et de Lorient jusqu'à Quiberon et Carnac, sur toute la côte méridionale de la Bretagne, vous ne pouvez marcher un quart d'heure sans rencontrer quelques-uns de ces monuments informes qu'on appelle druidiques. Vous les voyez souvent de la route dans les landes couvertes de houx et de chardons. Ce sont de grosses pierres basses, dressées et souvent un peu arrondies par le haut; ou bien, une table de pierre portant sur trois ou quatre pierres droites. Qu'on veuille y voir des autels, des tombeaux, ou de simples souvenirs de quelque événement, ces monuments ne sont rien moins qu'imposants, quoi qu'on ait dit. Mais l'impression en est triste; ils ont quelque chose de singulièrement rude et rebutant. On croit sentir dans ce premier essai de l'art une main déjà intelligente, mais aussi dure, aussi peu humaine que le roc qu'elle a façonné. Nulle inscription, nul signe, si ce n'est peut-être sous les pierres renversées de Loc Maria Ker [1], encore si peu distincts, qu'on est tenté de les prendre pour des accidents naturels. Si vous interrogez les gens du pays, ils répondront brièvement que ce sont les maisons des Torrigans, des Courils, petits hommes qui, le soir, barrent le chemin, et vous forcent de danser avec eux jusqu'à ce que vous en mouriez de fatigue. Ailleurs, ce sont les fées qui, descendant des montagnes en filant, ont apporté ces rocs dans leur tablier.

Je n'oublierai jamais le jour où je partis de grand matin d'Auray, la ville sainte des chouans, pour visiter, à quelques lieues, les grands monuments druidiques de Loc Maria Ker et de Carnac. Le premier de ces villages, à l'embouchure de la sale et fétide rivière d'Auray, *avec ses îles du Morbihan, plus nombreuses qu'il n'y a de jours dans l'an*, regarde par-dessus une petite baie la plage de Quiberon, de sinistre mémoire. Il tombait du brouillard, comme il y en a sur ces côtes la moitié de l'année. De mauvais ponts sur des marais, puis le bas et sombre manoir avec la longue avenue de chênes qui s'est religieusement conservée en Bretagne; des bois fourrés et bas, où les vieux arbres même ne

1. Petit port sur le golfe du Morbihan, à 65 kilomètres sud-ouest de Lorient.

s'élèvent jamais bien haut; de temps en temps un paysan qui passe sans regarder; mais il vous a bien vu avec son œil oblique d'oiseau de nuit. Cette figure explique leur fameux cri de guerre, et le nom de *chouans*[1], que leur donnaient les bleus. Point de maisons sur les chemins; ils reviennent chaque soir au village. Partout de grandes landes, tristement parées de bruyères roses et de diverses plantes jaunes; ailleurs, ce sont des campagnes blanches de sarrasin. Cette neige d'été, ces couleurs sans éclat et comme flétries d'avance affligent l'œil plus qu'elles ne le récréent: comme cette couronne de paille et de fleurs dont se pare la folle d'*Hamlet*. En avançant vers Carnac, c'est encore pis. Véritables plaines de roc, où quelques moutons noirs paissent le caillou. Au milieu de tant de pierres, dont plusieurs sont dressées d'elles-mêmes, les alignements de Carnac n'inspirent aucun étonnement. Il en reste quelques centaines debout; la plus haute a quatorze pieds....

Ne nous étonnons pas que cette race celtique, la plus obstinée de l'ancien monde, ait fait quelques efforts dans les derniers temps pour prolonger encore sa nationalité; elle l'a défendue de même au moyen âge. Pour que l'Anjou prévalût au douzième siècle sur la Bretagne, il a fallu que les Plantagenêts devinssent, par deux mariages, rois d'Angleterre et ducs de Normandie et d'Aquitaine[2]. La Bretagne, pour leur échapper, s'est donnée à la France; mais il a fallu encore un siècle de guerre entre les partis français et anglais, entre les Blois et les Montfort. Quand le mariage d'Anne avec Louis XII eut réuni la province au royaume[3], quand Anne eut écrit sur le château de Nantes la vieille devise du château des Bourbons (*qui qu'en grogne, tel est mon plaisir*), alors commença la lutte légale des États, du

1. « On a beaucoup discouru sur l'origine du mot *chouan:* peut-être il vient de *chouan,* oiseau de proie nocturne (le *chat-huant* se dit *chouan* dans les anciens textes), par comparaison avec les habitudes nocturnes de ces bandes. On l'a fait venir aussi de Jean Chouan, un de leurs chefs. » LITTRÉ, au mot *chouan.*

2. Mathilde, fille de Henri Ier, roi d'Angleterre, épousa en 1127 Geoffroi, comte d'Anjou, surnommé *Plantagenêt,* à cause de la branche de genêt qu'il mettait à son chaperon, en guise de plume. Ce mariage porta jusqu'à la Loire la domination anglo-normande. Un second mariage, celui du fils de Mathilde, Henri Plantagenêt, avec Éléonore, répudiée par Louis VII (1152), étendit cette domination jusqu'aux Pyrénées.

3. Louis XII épousa Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII et héritière du duché. La réunion définitive de la Bretagne à la France eut lieu sous le règne de François Ier.

parlement de Rennes, sa défense du droit coutumier contre le droit romain, la guerre des privilèges provinciaux contre la centralisation monarchique[1].

Aujourd'hui la résistance expire, la Bretagne devient peu à peu toute France. Le vieil idiome, miné par l'infiltration continuelle de la langue française, recule peu à peu. Le génie de l'improvisation poétique, qui a subsisté si longtemps chez les Celtes d'Irlande et d'Écosse, qui, chez nos Bretons même, n'est pas tout à fait éteint, devient pourtant une singularité rare. Jadis, aux demandes de mariage, le bazvalan[2] chantait un couplet de sa composition; la jeune fille répondait quelques vers; aujourd'hui ce sont des formules apprises par cœur qu'ils débitent. Les essais, plus hardis qu'heureux, des Bretons qui ont essayé de raviver par la science, la nationalité de leur pays, n'ont été accueillis que par la risée. Moi-même j'ai vu à T*** le savant ami de Le Brigant[3], le vieux M. D* (qu'ils ne connaissent que sous le nom de M. Système). Au milieu de cinq ou six mille volumes dépareillés, le pauvre vieillard, seul, couché sur une chaise séculaire, sans soin filial, sans famille, se mourait de la fièvre entre une grammaire irlandaise et une grammaire hébraïque. Il se ranima pour me déclamer quelques vers bretons sur un rythme emphatique et monotone, qui pourtant n'était pas sans charme. Je ne pus voir sans compassion profonde ce représentant de la nationalité celtique, ce défenseur expirant d'une langue et d'une poésie expirantes.

Histoire de France, livre III, Tableau de la France.

Jeanne d'Arc.

J'entrais un jour chez un homme qui a beaucoup vécu, beaucoup fait et beaucoup souffert. Il tenait à la main un livre qu'il venait de fermer, et semblait plongé dans un

1. Cette résistance dura jusqu'à la Révolution française. On peut voir sur ce point un intéressant ouvrage de M. B. Pocquet : *les Origines de la Révolution en Bretagne* (1885).

2. Le bazvalan était celui qui était chargé de demander les filles en mariage.

3. Jacques Le Brigant, né à Pontrieux (Côtes-du-Nord) en 1720 et mort en 1804, auteur d'un livre intitulé *la Langue primitive conservée*, dans lequel il prétendait faire dériver toutes les langues du celtique.

rêve ; je vis, non sans surprise, que ses yeux étaient pleins de larmes. Enfin, revenant à lui-même : « Elle est donc morte ! dit-il. — Qui ? — La pauvre Jeanne d'Arc. »

Telle est la force de cette histoire, telle est sa tyrannie sur le cœur, sa puissance pour arracher les larmes. Bien dite ou mal contée, que le lecteur soit jeune ou vieux, qu'il soit, tant qu'il voudra, affermi par l'expérience, endurci par la vie, elle le fera pleurer. Hommes, n'en rougissez pas, et ne vous cachez pas d'être hommes. Ici la cause est belle. Nul deuil récent, nul évènement personnel n'a droit d'émouvoir davantage un bon et digne cœur.

L'histoire est telle :

Une enfant de douze ans, une toute jeune fille, confondant la voix de son cœur avec la voix du Ciel, conçoit l'idée étrange, improbable, absurde, si l'on veut, d'exécuter la chose que les hommes ne peuvent plus faire, de sauver son pays. Elle couve cette idée pendant six ans sans la confier à personne ; elle n'en dit rien, même à sa mère, rien à nul confesseur. Sans nul appui de prêtre ou de parents, elle marche tout ce temps avec Dieu dans la solitude de son grand dessein. Elle attend qu'elle ait dix-huit ans, et alors, immuable, elle l'exécute malgré les siens et malgré tout le monde. Elle traverse la France ravagée et déserte, les routes infestées de brigands ; elle s'impose à la cour de Charles VII, se jette dans la guerre ; et dans les camps qu'elle n'a jamais vus, dans les combats, rien ne l'étonne ; elle plonge intrépide au milieu des épées. Blessée toujours, découragée jamais, elle rassure les vieux soldats, entraîne tout le peuple, qui devient soldat avec elle, et personne n'ose plus avoir peur de rien. Tout est sauvé ! La pauvre fille, de sa chair pure et sainte, de ce corps délicat et tendre, a émoussé le fer, brisé l'épée ennemie, couvert de son sein le sein de la France.

La récompense, la voici. Livrée en trahison, outragée des barbares, tentée des pharisiens, qui essayent en vain de la prendre par ses paroles, elle résiste à tout en ce dernier combat, elle monte au-dessus d'elle-même, éclate en paroles sublimes, qui feront pleurer éternellement... Abandonnée de son roi et du peuple qu'elle a sauvés, par le cruel chemin des flammes elle revient dans le sein de Dieu. Elle n'en fonde pas moins sur l'échafaud le droit de la conscience, l'autorité de la voix intérieure.

Nul idéal qu'avait pu se faire l'homme n'a approché de cette très certaine réalité.

Ce n'est pas ici un docteur, un sage éprouvé par la vie, un martyr fort de ses doctrines, qui pour elles accepte la mort. C'est une fille, une enfant, qui n'a de force que son cœur.

Le sacrifice n'est pas accepté et subi; la mort n'est point passive. C'est un dévouement voulu, prémédité, couvé longues années; une mort active, héroïque et persevérante, de blessure en blessure, sans que le fer décourage jamais, jusqu'à l'affreux bûcher.

Sa sublime ignorance enfin, qui fit taire toute science en sa dernière épreuve, et rendit muets les docteurs, c'est là un trait unique devant qui tout s'efface. Les vrais sages ici et les savants du cœur ne diront pas comme Moïse : « Dieu a passé.... Je l'ai vu par derrière. » Ils diront : « Le voici.... Cette lueur est le regard de Dieu. »

Quand on lui demanda, à cette fille jeune et simple qui n'avait rien fait que coudre et filer pour sa mère, comment elle avait pris sur elle de se faire homme, malgré les commandements de l'Église, comment elle avait fait l'effort (elle si timide et rougissante) de s'en aller parler aux soldats, de les mener, les commander, les réprimander, les forcer de combattre....

Elle ne dit qu'un mot :

« *La pitié* qu'il y avoit au royaume de France. »

Souvenons-nous toujours, Français, que la Patrie, chez nous, est née du cœur d'une femme, de sa tendresse et de ses larmes, du sang qu'elle a donné pour nous[1].

Jeanne d'Arc. — Fragment de l'Introduction.

1. Parmi les travaux historiques inspirés de nos jours par Jeanne d'Arc, il faut nommer ceux de MM. Jules Quicherat, Siméon Luce, Wallon et Abel Desjardins. L'art n'est pas resté en arrière. Le musée de Versailles possède la sculpture en marbre due à la princesse Marie d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe, et c'est au musée du Luxembourg qu'on peut voir l'œuvre remarquable de M. Chapu. Jeanne est à genoux, les mains jointes, et écoute dans le recueillement et l'extase les *Voix* qui lui commandent de délivrer la France. Dans ce concours toujours ouvert pour honorer la mémoire de Jeanne d'Arc, pourquoi n'avons-nous encore à rappeler que quelques belles stances de Casimir Delavigne ?

Mort de Charles le Téméraire (1477).

Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, venait d'être battu à Granson et à Morat par les Suisses, qu'il avait voulu punir de leurs incursions en Franche-Comté. Profitant de ses désastres, tous ses ennemis s'unissent contre lui. Le Téméraire allait avoir à tenir tête tout à la fois aux Suisses, à Louis XI, à René de Vaudemont, duc de Lorraine, qu'il avait dépouillé de ses États. René, en effet, reprit Nancy le 22 octobre 1476 ; puis il courut la Suisse et l'Allemagne, ramassa près de vingt mille hommes, et, le 4 janvier 1477, il reparut pour délivrer Nancy que le Téméraire assiégeait avec quatre mille hommes.

Le samedi soir, le duc de Bourgogne tenta un dernier assaut, que les affamés de Nancy repoussèrent, forts qu'ils étaient d'espoir, et de voir déjà sur les tours de Saint-Nicolas les joyeux signaux de la délivrance. Le lendemain, par une grosse neige, le duc quitta son camp en silence, et s'en alla au-devant, comptant fermer la route avec son artillerie. Il n'avait pas lui-même beaucoup d'espérance; comme il mettait son casque, le cimier tomba de lui-même : « *Hoc est signum Dei* », dit-il. Et il monta sur son grand cheval noir.

Les Bourguignons trouvèrent d'abord un ruisseau grossi par les neiges fondantes; il fallut y entrer, puis, tout gelés, se mettre en ligne à attendre les Suisses. Ceux-ci, gais et garnis de chaude soupe largement arrosée de vin arrivaient de Saint-Nicolas. Peu avant la rencontre « un Suisse passa prestement une étole, » leur montra une hostie et leur dit que, quoi qu'il arrivât, ils étaient tous sauvés. Ces masses étaient tellement nombreuses, épaisses, que, tout en faisant front aux Bourguignons et les occupant tout entiers, il fut aisé de détacher derrière un corps pour tourner leur flanc, comme à Morat, et pour s'emparer des hauteurs qui les dominaient. Un des vainqueurs avoue lui-même que les canons du duc eurent à peine le temps de tirer un coup. Se voyant pris en flanc, les piétons lâchèrent pied. Il n'y avait pas à songer à les retenir. Ils entendaient là-haut le cor mugissant d'Unterwald, l'aigre cornet d'Uri. Leur cœur en fut glacé : « car, à Morat, l'avoient entendu ».

La cavalerie toute seule, devant cette masse de vingt mille hommes, était imperceptible sur la plaine de neige. La neige était glissante, les cavaliers tombaient. « En ce moment, dit le témoin qui était à la poursuite, nous ne

vîmes plus que des chevaux sans maîtres, toute sorte d'effets abandonnés. » La meilleure partie des fuyards alla jusqu'au pont de Bussière. Campobasso[1], qui s'en était douté, avait barré le pont et les attendait. Toute la chasse rabattait pour lui; ses camarades, qu'il venait de quitter, lui passaient par les mains; il les reconnaissait, et réservait ceux qui pouvaient payer rançon.

Ceux de Nancy qui voyaient tout du haut des murs, furent si éperdus de joie, qu'ils sortirent sans précautions; il y en eut de tués par leurs amis les Suisses, qui frappaient sans entendre. Une grande partie de la déroute fut entraînée par la pente du terrain au confluent de deux ruisseaux, près d'un étang glacé. La glace, moins épaisse sur ces eaux courantes, ne portait pas les cavaliers. Là vint s'achever la triste fortune de la maison de Bourgogne[2]. Le duc y trébucha, et il était suivi par des gens que Campobasso avait laissés tout exprès. D'autres croient qu'un boulanger de Nancy lui porta le premier coup à la tête, qu'un homme d'armes, qui était sourd, n'entendit pas que c'était le duc de Bourgogne, et le tua à coups de pique.

Cela eut lieu le dimanche (5 janvier 1477), et le lundi soir on ne savait pas encore s'il était mort ou en vie. Le chroniqueur de René avoue naïvement que son maître avait grand'peur de le voir revenir. Au soir, Campobasso, qui peut-être en savait plus que personne, amena au duc un page romain, de la maison Colonna, qui disait avoir vu tomber son maître. « Ledict paige bien accompaigné, s'en allirent.... Commencerent a chercher tous les morts; estoient tous nuds et engellez, a peine les pouvoit on congnoistre. Le paige, veant de çà de là, bien trouvoit de puissantes gens, et de grands et de petits, blancs comme neige. Tous les retournoit.... Hélas! dict-il voicy mon bon seigneur... »

Il avait été bien maltraité. Il n'était pas facile à reconnaître. En dégageant sa tête de la glace, la peau s'était enlevée. Les loups et les chiens avaient commencé à dévorer la joue. Cependant ses gens, son médecin, son valet de chambre et sa lavandière, le reconnurent à sa blessure de

1. Campobasso était un Napolitain qui s'était offert au duc de Bourgogne; puis il l'avait trahi et était passé secrètement au service du duc de Lorraine.

2. Le premier chef de la maison de Bourgogne avait été Robert, fils de Robert II le Pieux, qui reçut en 1031 le duché de Bourgogne.

Montlhéry[1], aux dents, aux ongles et à quelques signes cachés.

Il fut reconnu aussi par Olivier de la Marche et plusieurs autres des principaux prisonniers. « Le duc René les mena veoir le duc de Bourgogne, entra le premier, et la teste desfula (*découvrit*)... A genoux se mirent : Hélas, dirent, voila nostre bon maistre et seigneur... Le duc fit crier par toute la ville de Nancy que tous chefs d'hostels chascun eussent un cierge en la main, et à Saint-Georges fit preparer tout à l'environ des draps noirs, manda les trois abbés et tous les prebstres des deux lieues à l'entour. Trois haultes messes chantirent. » René, en grand manteau de deuil, avec tous ses capitaines de Lorraine et de Suisse, vint lui jeter l'eau bénite, « et lui ayant pris la main droite, par dessous le poële », il dit bonnement : « Hé dea ! beau cousin, vos ames ait Dieu ! Vous nous avez fait moult maux et douleurs. »

Il n'était pas facile de persuader au peuple que celui dont on avait tant parlé était bien vraiment mort. Il était caché, disait-on, il était tenu enfermé, il s'était fait moine ; des pélerins l'avaient vu, en Allemagne, à Rome, à Jérusalem ; il devait reparaître tôt ou tard, comme le roi Arthur ou Frédéric Barberousse, on était sûr qu'il reviendrait. Il se trouvait des marchands qui vendaient à crédit, pour être payés au double, alors que reviendrait ce grand duc de Bourgogne.

On assure que le gentilhomme qui avait eu le malheur de le tuer, sans le connaître, ne s'en consola jamais, et qu'il en mourut de chagrin. S'il fut ainsi regretté de l'ennemi, combien plus de ses serviteurs, de ceux qui avaient connu sa noble nature, avant que le vertige ne lui vînt et ne le perdît ! Lorsque le chapitre de la Toison d'or[2] se réunit la première fois à Saint-Sauveur de Bruges, et que les chevaliers, réduits à cinq, dans cette grande église, virent sur un coussin de velours noir le collier du duc qui tenait sa place, ils fondirent en larmes, lisant sur son écusson, après la liste de ses titres, « ce douloureux mot : *Trespassé* ».

Histoire de France, liv. XVII, chap. II.

1. La bataille de Montlhéry gagnée par Louis XI le 16 juillet 1465, sur le duc de Bourgogne, qui n'était encore que comte de Charolais, et les autres seigneurs réunis dans la ligue dite du *Bien public*.

2. L'Ordre de la *Toison d'Or* avait été institué à Bruges, en 1429, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne. En 1433 le nombre des chevaliers avait été porté à 30.

SAINTE-BEUVE.

(1804-1869.)

Né à Boulogne-sur-Mer, le 23 décembre 1804. Sainte-Beuve, après de brillantes études aux collèges Charlemagne et Bourbon, s'était adonné à la médecine. Pendant trois ans, de 1824 à 1827, il suivit les cours de l'école; il fit même à l'hôpital Saint-Louis une année d'externat. Sainte-Beuve a tenu plusieurs fois à marquer l'influence que reçut son esprit de ces premières études physiologiques[1]. Mais il sentit bien vite que les lettres étaient sa vocation véritable. Les articles qu'il publia dans *le Globe* ne tardèrent pas à être remarqués. Il commença d'abord par soutenir avec ardeur le mouvement romantique, et la pensée qui l'inspirait en traçant le *Tableau historique et critique de la Poésie française et du Théâtre français au seizième siècle* (1828), c'était celle d'établir une prétendue filiation entre les poètes novateurs du seizième siècle et les poètes romantiques du dix-neuvième siècle. Lui-même, de 1829 à 1837, donna plusieurs recueils de vers (*Vie et Poésies de Joseph Delorme; les Consolations; les Pensées d'août*) d'une inspiration très diverse et mêlée, où l'on reconnaissait à la fois, dans quelques tableaux de bonheur domestique et d'amour idéal, l'influence heureuse de certains poètes anglais, de Wordsworth et de Coleridge, mais plus souvent l'état d'une âme malade, trop complaisante à exprimer et à décrire des sensations grossières ou raffinées. En 1837, Sainte-Beuve commençait une des œuvres les plus considérables de sa vie littéraire : l'*Histoire de Port-Royal*. C'est dans ce livre, et dans la longue série de ses *Portraits* et *Causeries*, que nous prendrons du critique l'idée la plus juste.

Les *Causeries du Lundi* et les *Nouveaux Lundis*, à eux seuls, forment une série de vingt-sept volumes. Il faudrait encore, pour être complet, ajouter les *Premiers Lundis*, les *Portraits contemporains*, les *Portraits de Femmes*, les *Portraits littéraires*. Il serait impossible de citer un autre monument d'une science plus variée, où l'érudition soit à ce point légère et sans épines, et qui, en nous donnant la fleur de toute chose, procure à l'esprit une plus agréable et moins fatigante activité. Sainte-Beuve est le contraire de ces auteurs dont il a dit : « qu'ils

1. Voir une note ajoutée à la fin du III^e^ volume des *Portraits littéraires* : « Je suis l'esprit le plus rompu et le plus brisé aux métamorphoses. J'ai commencé franchement et crûment par le dix-huitième siècle le plus avancé, par Tracy, Daunou, Lamarck, et la physiologie ; c'est là mon fonds véritable. »

ennuient le lecteur, parce qu'eux-mêmes ne savent pas s'ennuyer. »

Avant tout, il est peintre de portraits. Les dessins d'ensemble ne sont jamais chez lui que secondaires et seulement à l'état d'esquisse. Il se tourne presque aussitôt vers le particulier et l'individuel. Quand il a sur le chevalet une figure à peindre, c'est alors qu'il prend tous ses avantages. Il la fait revivre, il la replace sous le rayon qui, un jour ou l'autre, l'a plus vivement éclairée. Avec quelle sûreté, quand il interroge les œuvres d'un écrivain, il va droit à la citation expressive, à la page où l'homme s'est trahi et peint lui-même sans y penser! A côté du peintre, il y a l'observateur moral, je ne dirai pas le moraliste. Mais encore, dans cette région moyenne où la raison se suffit à elle-même, que de fines et piquantes remarques! Par nature, Sainte-Beuve serait de la lignée des Montaigne et des Bayle; de cette famille d'esprits modérés, tolérants par scepticisme, mais qui trouvent plus utile d'embellir la vie que de chercher à l'expliquer, moralistes coulants et débonnaires, faciles à autrui et indulgents pour eux-mêmes. Ce n'est pas non plus l'un des moindres attraits de cette lecture, que ce style si personnel, rapide et varié comme la causerie, langue rare, pleine de grâce et de piquant, de poésie même et d'imagination, qui a ses points légèrement attaqués, mais qui ne cesse de réveiller et de tenir en haleine.

Mais les lettres ne sont pas seulement le plaisir délicat de l'esprit. Le critique n'est pas tout entier défini, quand on l'a appelé, comme le fait Sainte-Beuve, « le secrétaire du public », celui qui démêle et rédige la pensée de tous. Il ne doit pas seulement signer un rapport, mais conclure. On a bien dit de Sainte-Beuve qu'il était bon juge, mais qu'il n'avait pas de code. Son dernier plaisir (il le répète souvent), c'était d'analyser, d'herboriser, d'être un naturaliste des esprits; sa dernière ambition eût été de constituer l'*Histoire Naturelle littéraire*. Quand l'histoire littéraire, riche et variée comme la vie, pourrait se transformer ainsi en un jardin botanique où chaque classe d'esprits aurait son étiquette, encore faudrait-il nous apprendre surtout à distinguer la plante salutaire de la plante empoisonnée. Sainte-Beuve avait fini par dire : « J'en suis venu au principe plus approfondi que *tout revient au même.* » Il faut repousser une pareille conclusion, et, en goûtant les qualités de Sainte-Beuve, se mettre en garde contre cette indifférence sceptique à laquelle il pourrait nous conduire peu à peu[1].

1. La pensée de Sainte-Beuve sur le rôle de la critique est particulièrement développée dans un article de 1835 intitulé : *Du Génie critique et de Bayle :* « *L'indifférence du fond,* dira-t-il, la tolérance prompte, facile, aiguisée de plaisir, *est une des conditions essentielles du génie critique,* dont le propre, quand il est complet, consiste à courir au premier signe sur le terrain de chacun, à s'y trouver à l'aise, à s'y jouer en maître et à connaître de toute chose..... Le génie critique prend tout en considération, fait tout valoir et se laisse d'abord aller,

La Fontaine et Lamartine.

J'ai à cœur aujourd'hui de revenir sur la plus grande attaque qui ait été portée à la réputation de La Fontaine et de discuter un moment l'opinion de M. de Lamartine. C'est dans une page détachée de ses *Mémoires* que le célèbre poète moderne, parlant des premiers livres qu'on lui donnait à lire dans son enfance, s'est exprimé ainsi : « On me faisait bien apprendre aussi par cœur quelques fables de La Fontaine; mais ces vers boiteux, disloqués, inégaux, sans symétrie ni dans l'oreille ni sur la page, me rebutaient. D'ailleurs, ces histoires d'animaux qui parlent, qui se font des leçons, qui se moquent les uns des autres, qui sont égoïstes, railleurs, avares, sans pitié, sans amitié, plus méchants que nous, me soulevaient le cœur. Les fables de La Fontaine sont plutôt la philosophie dure, froide et égoïste d'un vieillard que la philosophie aimante, généreuse, naïve et bonne d'un enfant; c'est du fiel... » J'abrège cette page injurieuse, et je n'y veux voir que ce qui y est en effet, l'antipathie des deux natures et le conflit des deux poésies. Réduisant l'opinion de M. de Lamartine à son véritable sens, j'y cherche moins encore une erreur de son jugement qu'une conséquence de sa manière d'être et de sentir.

Voltaire, voulant expliquer le peu de goût de Louis XIV pour La Fontaine, a dit : « Vous me demandez pourquoi Louis XIV ne fit pas tomber ses bienfaits sur La Fontaine comme sur les autres gens de lettres qui firent honneur au grand siècle. Je vous répondrai d'abord qu'il ne goûtait pas assez le genre dans lequel ce conteur charmant excella. Il

sauf à revenir bientôt. Il ne craint pas de se mésallier ; il va partout, le long des rues, s'informant, accostant ; la curiosité l'allèche, et il ne s'épargne pas les régals qui se présenteut..... L'infidélité est un trait de ces esprits divers et intelligents. Ils ne se font pas faute de se réfuter eux-mêmes et de retourner la tablature. »—Nous voilà loin de la critique *à l'œil sévère et juste* que Voltaire plaçait à l'entrée du temple du Goût. Mais Sainte-Beuve lui-même *se réfute*, car plus tard il écrivait : « Le propre des critiques, en général, comme l'indique assez leur nom, est de juger, et, au besoin, de trancher, de décider. Prenez tous les hommes considérables auxquels s'est appliqué jusqu'ici ce titre de critique : Malherbe, Boileau (car tous deux étaient des critiques sous forme de poètes), le docteur Johnson en Angleterre, La Harpe chez nous, même M. de Fontanes, tous ces hommes qui ont eu de l'autorité en leur temps jugeaient des choses du goût avec vivacité, avec trop d'exclusion peut-être, mais enfin avec un sentiment net, décisif et irréfutable. » — Les *Causeries du Lundi* ont été publiées chez Garnier frères ; les *Nouveaux Lundis*, chez Calmann-Lévy.

traitait les fables de La Fontaine comme le tableaux de Téniers, dont il ne voulait voir aucun dans ses appartements[1]. » C'est à une antipathie de ce genre qu'il faut rapporter l'anathème lancé par M. de Lamartine contre La Fontaine. Lui aussi, il a naturellement le goût noble, celui de l'harmonie régulière et des grandes lignes en tout genre. Et, de plus, M. de Lamartine représente une poésie sentimentale, élevée, un peu métaphysique, qui était nouvelle en France au moment où il parut, et qui se trouvait opposée à l'esprit français en ce que celui-ci a toujours eu de positif, de malin, de moqueur.

Qu'on veuille bien se retracer avec netteté la différence des deux races : d'une part, nos vieux Gaulois, nos auteurs de contes et de fabliaux, Villon, Rabelais, Regnier, et tous ceux, plus ou moins connus, dont l'esprit vient se résumer et se personnifier en La Fontaine comme en un héritier qui les couronne et les rajeunit, si bien qu'on le peut définir le dernier et le plus grand des vieux poètes français, l'Homère en qui ils s'assemblent une dernière fois librement, et se confondent. D'une autre part, il y a eu en France, à divers moments, des tentatives pour introduire et naturaliser le genre élevé, romanesque, sentimental; mais toujours ce genre, après une vogue passagère, a plus ou moins échoué et a été sacrifié en définitive : l'esprit de la race gauloise première a prévalu. On a eu, du temps de d'Urfé[2], un essai de roman qui rappelle à quelques égards le genre métaphysique et analytique moderne. Cet essai a continué jusque dans les grands romans si chers à l'hôtel de Rambouillet. Au temps de Jean-Jacques Rousseau, la tentative a été reprise par une plume ardente, avec un talent supérieur et une appropriation directe à l'état des âmes. A partir seulement de cette date, on peut dire que le sentimental, aidé de l'éloquence et secondé du pittoresque, a fait invasion dans notre littérature. La philosophie du dix-huitième siècle, en attaquant le christianisme, en avait, par contre-coup, ravivé le sentiment dans quelques âmes. Madame de Staël et M. de Chateaubriand, en survenant à l'heure propice, éveillèrent, chacun à sa manière, le goût du mystérieux et de

1. Il s'agit de David Téniers *le Jeune*, peintre de genre, né à Anvers en 1610 et mort en 1685. Le musée du Louvre possède quinze tableaux de lui.

2. Honoré d'Urfé, auteur du roman pastoral l'*Astrée*, était né à Marseille en 1568 ; il mourut en 1625.

l'infini ; il y eut une génération où plus d'un esprit ressentit de ces malaises et de ces désirs inconnus à nos pères. Le christianisme, quand il se retire des âmes, y fait, a-t-on dit, un vide et un désert qu'elles ne connaissaient point avant lui. C'est alors que Lamartine paraissant trouva en poésie des accents nouveaux qui répondirent à ce vague état moral des imaginations et des cœurs. Toute sa première tentative poétique, la seule qui compte véritablement pour l'originalité, la tentative des *Méditations*, a consisté à vouloir doter la France d'une poésie sentimentale, métaphysique et un peu mystique, lyrique et musicale, religieuse et pourtant humaine, prenant les affections au sérieux et ne souriant pas. Il est tout simple que le grand représentant de cette poésie qui avait toujours manqué à la France s'en prenne à La Fontaine qui est l'Homère de la vieille race gauloise. C'est, après tout, et sous une forme assez naturelle, le combat des dieux nouveaux contre les dieux anciens.

Voilà, ce me semble, le point du débat bien défini et dégagé de tout ce qui serait trop personnel et injurieux. Maintenant La Fontaine sera-t-il vaincu? Sortira-t-il de la lutte amoindri et tant soit peu diminué en définitive, et cette belle poésie première de Lamartine, qui a excité tant d'émotions, fera-t-elle baisser d'un cran la sienne, si naturelle, si précise et si parlante? Je ne le crois pas, et l'on peut déjà s'en apercevoir : la poésie des *Méditations* est noble, volontiers sublime, éthérée et harmonieuse, mais vague ; quand les sentiments généraux et flottants auxquels elle s'adressait dans les générations auront fait place à un autre souffle et à d'autres courants, quand la maladie morale qu'elle exprimait à la fois et qu'elle charmait, qu'elle caressait avec complaisance, aura complètement cessé, cette poésie sera moins sentie et moins comprise : car elle n'a pas pris soin de s'encadrer et de se personnifier sous des images réelles et visibles, telles que les aime la race française, peu idéale et peu mystique de sa nature[1]. Nous ne savons pas

1. Ces lignes paraîtront sévères à l'égard de Lamartine. D'ailleurs, il y aurait, sur la question même, des distinctions à établir. Si la *maladie morale*, dont parle ici Sainte-Beuve, est cette mélancolie complaisante et molle qu'on a parfois appelée le *mal du siècle*, on peut croire, en effet, que ce qu'elle a inspiré sera un jour moins senti et moins compris. Mais Lamartine a exprimé des sentiments plus profonds, il a agité avec angoisse le problème de la destinée humaine : ce sont là les hautes parties de son œuvre que la réserve de Sainte-Beuve n'atteint pas.

bien, personne ne sait quelle est cette figure vaporeuse et à demi angélique d'*Elvire*. Le poète a essayé depuis de nous la montrer en prose, mais ses vers ne le disaient pas. *Le Lac*, si admirable d'inspiration et de souffle, n'est pas lui-même si bien dessiné que les *Deux Pigeons;* et, quand j'entends réciter aujourd'hui, à quelques années de distance, quelqu'une de ces belles pièces lyriques qui sont de Lamartine ou de son école, j'ai besoin, moi-même qui ai été malade en mon temps de ce mal là, d'y appliquer toute mon attention pour la saisir, tandis que La Fontaine me parle et me rit dès l'abord dans ses peintures :

Du palais d'un jeune Lapin
Dame Belette, un beau matin,
S'empara : c'est une rusée.
Le maître étant absent, ce lui fut chose aisée.
Elle porta chez lui ses pénates, un jour
Qu'il était allé faire à l'Aurore sa cour
Parmi le thym et la rosée...

Et le début de *Perrette* au pot au lait, et celui des *Deux Chèvres*, et celui de *la Perdrix :*

Quand la Perdrix
Voit ses petits
En danger, et n'ayant qu'une plume nouvelle...

et cent autres débuts brillants de vie et de fraîcheur, comme ils nous prennent aujourd'hui aussi vivement qu'au premier jour ! comme ils ne vieillissent ni ne pâlissent pas! Ici rien ne s'évanouit. Évidemment, La Fontaine ne se met à conter et à peindre que quand il a vu. Son tableau lui échappe pour ainsi dire, et nous saute aux yeux; et, dès les quatre premiers vers, il nous a fait tout voir. — Je laisse à chacun de poursuivre la comparaison, et de conclure, s'il y a lieu. Ma conviction bien paisible, c'est que La Fontaine, comme Molière, n'a rien qu'à gagner du temps : le bon sens, si profondément mêlé à son talent unique et naïf lui assure de plus en plus l'avenir.

Causeries du Lundi, tome VII[e].

Il faut apprendre, dans la jeunesse, à lire les anciens.

L'antiquité ne perd pas au point de vue historique; là-dessus je suis tranquille; la Grèce, ainsi considérée comme un anneau d'or dans la chaîne des temps, se classe et se coordonne de plus en plus; mais, au point de vue du goût et pour le sentiment direct, pour la familiarité véritable entretenue avec les sources, je suis moins rassuré, et je ne m'en prends de cela à personne; je considère simplement les circonstances où nous sommes.

C'est dans la jeunesse qu'il faut apprendre à lire les Anciens. Alors la page de l'esprit est toute blanche, et la mémoire boit avidement tout ce qu'on y verse. Plus tard, la place est occupée; les affaires, les soucis, les soins de chaque jour la remplissent, et il n'y a plus guère moyen qu'avec un trop grand effort de repousser la vie présente qui nous envahit de tous côtés, et qui nous déborde, pour aller se reporter en idée à trois mille ans en arrière. Et encore, pour y revenir, quand on sait les chemins, quelle préparation est nécessaire! que de conditions pour arriver à goûter de nouveau ce qu'on a senti une fois! Après quelques années d'interruption, essayez un peu, et vous verrez la difficulté. Il est besoin auparavant de se recueillir, de s'isoler de la vie qui fait du bruit et de lui fermer la porte, de faire comme on faisait autrefois quand on voulait s'approcher des mystères, de prendre toute une semaine de retraite, de demi-ombre et de silence, de mettre son esprit au régime des ablutions et de le sevrer de la nourriture moderne [1].

1. Dans le texte même de Sainte-Beuve se trouve cette longue et belle citation du docteur Arnold, dont nous ne voulons pas priver le lecteur :

« Les œuvres des grands poètes, dit-il, demandent qu'on les approche au début avec une foi entière en leur excellence ; le lecteur doit être convaincu que, s'il ne les admire point pleinement, c'est sa faute et non la leur. Ce n'est là rien de plus qu'un juste tribut payé à leur renommée ; en d'autres termes, c'est la modestie convenable à tout individu, de penser que son jugement inexpérimenté est sujet à se méprendre plutôt que la voix unanime du public : c'est le propre des plus grandes œuvres du génie en tout genre qu'à la première vue on est généralement désappointé. Les cartons de Raphaël à Hampton-Court, les fresques du même grand peintre dans les galeries du Vatican, les fameuses statues du Laocoon et de l'Apollon du Belvédère, et l'église de Saint-Pierre à Rome, le plus magnifique édifice qui soit peut-être au monde, produisent éga-

Je le sais, dans le tourbillon accéléré qui entraîne le monde et les sociétés modernes, tout change, tout s'agrandit et se modifie incessamment. Des formes nouvelles de talents se produisent chaque jour; toutes les règles d'après lesquelles on s'était accoutumé à juger les choses mêmes de l'esprit sont déjouées ; l'étonnement est devenu une habitude; nous marchons de monstres en monstres. Le vrai d'hier, déjà incomplet ce matin, sera demain tout à fait dépassé et laissé derrière. Les moules, fixés à peine, deviennent aussitôt trop étroits et insuffisants. Aussi, j'y ai souvent pensé : de même qu'autour d'un vaisseau menacé d'être pris par les glaces on est occupé incessamment à briser le cercle rigide qui menace de l'emprisonner, de même chacun, à chaque instant, devrait être occupé à briser dans son esprit le moule qui est près de prendre et de se former. Ne nous figeons pas ; tenons nos esprits vivants et fluides.

Mais aussi, que le présent, que l'avenir le plus prochain, ne nous possèdent point tout entiers ; que l'orgueil et l'abondance de la vie ne nous enivrent pas ; que le passé, là où il a offert de parfaits modèles et exemplaires, ne cesse d'être considéré de nous et compris. C'est par les yeux, c'est par les arts encore, c'est par les débris des monuments qui ont gardé je ne sais quoi de leur fleur première et de leur éclat de nouveauté, que les Anciens, les Grecs, se sauvent le plus aisément aujourd'hui. Les marbres sont devenus comme les garants des livres. Phidias a été inspiré par Homère : il le lui rend et le protège à son tour. Mais cela ne suffit pas ; et je réclame la prééminence pour l'art des arts, la poésie.

lement cet effet le plus ordinaire de désappointer le spectateur à première vue. Mais qu'il se rassure ; qu'il se persuade qu'ils sont excellents, et qu'il ne lui manque que le goût et la connaissance pour les mieux apppécier ; et bientôt chaque visite nouvelle lui ouvrira les yeux de plus en plus, jusqu'à ce qu'il ait appris à les admirer, jamais autant qu'ils le méritent, assez du moins pour enrichir et élargir sa propre intelligence par la compréhension de la parfaite beauté. Il en est ainsi des grands poètes : ils doivent être lus souvent et étudiés avec révérence, avant qu'un esprit neuf puisse acquérir quelque chose comme une connaissance égale à leur mérite. En attendant, la méthode est des plus utiles en elle-même : il est bon de douter de sa propre sagesse, il est bon de croire, il est bon d'admirer. En tenant continuellement les regards élevés, nos esprits eux-mêmes s'élèvent ; et tout ainsi qu'un homme, en s'abandonnant aux habitudes de dédain et de mépris pour les autres, est sûr de descendre au niveau de ce qu'il méprise, ainsi les habitudes opposées d'admiration et de respect enthousiaste pour le beau nous communiquent à nous-mêmes une partie des qualités que nous admirons ; et ici, comme en toute autre chose, l'humilité est la voie la plus sûre à l'élévation. »

O vous qu'un noble orgueil anime, qui avez pris à votre tour possession de la vie et des splendeurs du soleil, qui vous sentez hautement de la race et de l'étoffe de ceux qui ont le droit de dire : « Et nous aussi, soyons les premiers et excellons ! » ; vous qu'un sang généreux pousse aux nouvelles et incessantes conquêtes de l'art et du génie, et qu'impatiente, qu'ennuie à la fin cet éternel passé qu'on déclare inimitable, veuillez y songer un peu : les Anciens, si vantés qu'ils soient, ne doivent pas nous inspirer de jalousie : trop de choses nous séparent ; la société moderne obéit à des conditions trop différentes ; nous sommes trop loin les uns des autres pour nous considérer comme des rivaux et des concurrents. Les problèmes en art, en science, en industrie, en tout ce qui est de la guerre ou de la paix, se posent pour nous tout autrement : nous avons l'étendue, la multitude, l'Océan, tous les Océans devant nous, des nations vastes, le genre humain tout entier ; nous sondons l'infini du ciel ; nous avons la clef des choses, nous avons Descartes, et Newton, et Laplace ; nous avons nos calculs et nos méthodes, nos instruments en tout genre, poudre à canon, lunettes, vapeur, analyse chimique, électricité : Prométhée n'a cessé de marcher et de dérober les dieux. Nous avons une morale pratique plus largement humaine, qu'on la prenne chez saint Vincent de Paul ou chez Franklin. Mais c'est une raison de plus pour que notre fond de perspective ne cesse de nous montrer cette beauté première, cette excellence parfaite dans son cadre et en ses contours limités. Que l'admiration de nous à eux, des modernes aux vrais Anciens, à ceux qui ont le mieux connu le beau, s'entretienne de phare en phare, de colline en colline, et ne s'éteigne pas ; que l'enthousiasme de ce côté n'aille pas mourir, — ce serait une diminution du génie humain lui-même ; — non un enthousiasme crédule, aveugle et indigne d'eux comme de nous, mais un enthousiasme léger, clairvoyant, intelligent, divinateur et réparateur, qui n'est que l'émotion la plus délicate et la plus vive en face de tant de belles choses, accomplies une fois en leur juste cercle et à jamais disparues.

Nouveaux Lundis, tome VII[e].

M DÉSIRÉ NISARD.

(1806.)

M. Nisard, dans le dernier chapitre de l'*Histoire de la Littérature française*, distingue quatre sortes de critique littéraire, et, sous les définitions qu'il en donne, il est aisé de placer les noms qui y correspondent. La première, celle de Villemain, partie nouvelle et essentielle de l'histoire générale, s'applique à faire ressortir l'influence de la société sur les auteurs, des auteurs sur la société. La seconde sorte de critique, celle de Sainte-Beuve, moins attentive aux lois générales de l'esprit qu'à ses diversités intellectuelles, « s'occupe plus de la chronique des lettres que de leur histoire, et fait plus de portraits que de tableaux ». M. Nisard marque bien le caractère de la troisième sorte de critique, celle de Saint-Marc Girardin, en disant qu'elle a pour objet de tirer des lettres un enseignement pratique, qu'elle est « de la littérature comparée qui conclut par de la morale. » La quatrième sorte de critique est celle de M. Nisard lui-même. La critique, telle qu'il la comprend, est une science plus jalouse de conduire l'esprit que de lui plaire. Avant tout, elle est un jugement. Elle s'est fait un double idéal, qui, d'ailleurs, se confond[1] : celui de l'esprit humain, et celui de l'esprit français ; et, en regard de ce double idéal, il place chaque auteur et chaque livre. Le bon est ce qui s'en rapproche ; le mauvais, ce qui s'en éloigne. « Si son objet est élevé, ajoute M. Nisard, si elle ne fait tort ni à l'esprit humain, qu'elle étudie dans son imposante unité, ni au génie de la France, qu'elle veut montrer toujours semblable à lui-même, ni à notre langue, qu'elle défend contre les caprices de la mode, il faut avouer qu'elle se prive des grâces que donnent aux trois premières sortes de critique la diversité, la liberté, l'histoire mêlée aux lettres, la beauté des tableaux, la vie des portraits, les rapprochements de la littérature comparée. J'ai peut-être des raisons personnelles pour ne pas mépriser ce genre ; j'en ai plus encore pour le trouver difficile et périlleux. »

Personne cependant n'a eu plus que M. Nisard le droit d'écrire : « Tous mes livres sont une défense de mon goût contre les illusions et les tromperies de la mode. » On reconnaît partout, en effet, dans les écrits de M. Nisard cette bonne foi de l'écrivain avec soi-même, son attention jalouse à ne subir en rien ni les admirations ni les

1. M. Nisard, en effet, dans la Préface de l'*Histoire de la Littérature française*, a écrit : « C'est dans le magnifique ensemble des chefs-d'œuvre de l'esprit français *que j'ai appris à reconnaître l'image la plus complète et la plus pure de l'esprit humain.* »

préventions d'autrui[1]. Si, à juste titre, il est regardé comme l'interprète le plus ferme de la tradition classique, il n'a jamais, pour maintenir cette haute situation, aliéné sa liberté, et les jugements par lesquels il confirme ceux du passé prennent ainsi sous sa plume un accent propre qui ajoute à leur autorité.

On ne s'étonnera pas non plus que, dans sa vie littéraire, M. Nisard se soit trouvé assez souvent en contradiction avec les opinions qui avaient la faveur du jour. Vers 1829 et 1830, au *Journal des Débats*, il défendait les poètes de la nouvelle école, à un moment où ceux-ci étaient encore contestés. Quelques années plus tard, lorsqu'ils triomphaient bruyamment, commettant même à l'égard des grands poètes du dix-septième siècle des « irrévérences fameuses », M. Nisard s'en offensa, et il écrivit d'abord le manifeste contre la *Littérature facile*, puis les *Études sur les Poètes latins de la Décadence*. « Sur ce dernier ouvrage, a-t-il écrit dernièrement, la nouvelle école ne se méprit pas. Elle devina sans peine que, pour éviter l'odieux de prendre à partie des hommes dont j'avais salué la venue, j'étais allé chercher, dans l'histoire des lettres latines, une école de novateurs, à qui je pusse dire, par-dessus leur tête, quelques vérités de goût à nos modernes[2]. » Quoique inspiré par une pensée de polémique contemporaine, ce livre sera relu aujourd'hui pour ses qualités propres, la fermeté des doctrines littéraires et la vérité des peintures de la société romaine sous l'empire. Mais combien d'autres livres faudrait-il encore citer pour faire apprécier la souplesse et la fécondité de l'éminent écrivain : ses *Souvenirs de Voyages*, ses études sur *la Renaissance et la Réforme*, sur les *Quatre Grands Historiens latins*, plusieurs volumes de *Mélanges* historiques et littéraires, où il n'est pas une page, on peut le dire, qui ne soit lue sans plaisir et sans profit.

M. Nisard publiait en 1844 le premier volume de l'*Histoire de la Littérature française*. Le quatrième et dernier n'a paru qu'en 1862. C'est dire la persévérance et la sévérité de travail que l'auteur a apportée à son œuvre. « L'histoire de notre littérature par M. Nisard, a dit Sainte-Beuve, est une de ces rares constructions qui sont nées d'une idée, d'un dessein médité, et dont toutes les parties unies et conjointes, en parfait rapport entre elles, attestent la force de la conception, une exécution aussi ferme qu'ingénieuse, de grandes ressources de vues et d'aperçus, et une extrême habileté de style, enfin une forme originale de la critique[3]. » De ces parties si bien liées, quelques-unes, celle en particulier qui traite du dix-huitième siècle, ont paru, par l'effet même de la méthode critique de l'écrivain, enfermées dans un cadre trop rigoureux[4]; mais cette

1. Lire, à ce sujet, la très intéressante Préface de la nouvelle édition des *Souvenirs de Voyages* de M. Nisard (1881).

2. Préface des *Souvenirs de Voyages*, page XLV.

3. *Causeries du Lundi*, tome XV.

4. L'idée du quatrième livre de M. Nisard consiste à prendre chaque genre

réserve n'ôte rien à la valeur de tant de vues pénétrantes, de tant de jugements définitifs. « Il y a des chapitres, a dit un juge délicat, qui participent de cette perfection de l'esprit français dont M. Nisard parle en sa Préface, et par lesquels il ajoute des modèles à ceux qu'il nous rend si nettement intelligibles. » L'Institut en 1881 a désigné l'*Histoire de la Littérature française* pour le prix biennal, qui est la plus haute récompense dont il dispose[1].

Les Montagnes.

Les gens à impressions mobiles ne doivent pas se hâter de juger les montagnes : à chaque instant la disposition change; ce qui vous fatiguait hier vous plaira demain. Les premiers jours, on n'est frappé que de la monotonie : « Des montagnes, toujours des montagnes, et toujours les mêmes montagnes! », se dit-on avec ennui. Il ne faut pas les visiter en passant pour les aimer; il faut les monter et les descendre, les voir en détail, les pratiquer. Rien de plus monotone en apparence, et rien de plus varié pourtant. J'ai fait bien des lieues sans voir deux montagnes qui fussent semblables; elles varient sans cesse de hauteur, de base, de végétation, d'aridité, et, quand on y a vécu quelques semaines, on y trouve la même richesse d'aspect qu'à toutes les grandes choses de la nature, si une et si variée[2].

Il faudrait imaginer des noms nouveaux pour toutes les

littéraire l'un après l'autre et à examiner quels ont été, dans chacun de ces genres, les *pertes* et les *gains* de notre littérature dans le dix-huitième siècle comparé au dix-septième. On peut croire, en effet, qu'il y a quelque rigueur à enfermer ainsi l'histoire de la littérature d'un siècle dans le cadre même de l'histoire littéraire d'un autre siècle. Voir la discussion de ce point dans les *Essais sur l'Histoire de la Littérature française*, par J. J. Weiss : 2e article : *Du Dix-septième et du Dix-huitième Siècle*.

1. Séance des cinq académies du 26 octobre 1881. Les *Souvenirs de Voyages* de M. Nisard, les *Quatre Grands Historiens romains* et les *Mélanges* sont édités chez Calmann-Lévy ; les *Études sur les Poètes latins*, chez Hachette, et l'*Histoire de la Littérature française*, chez Firmin Didot.

2. Dans le *Voyage aux Pyrénées* de M. Taine on trouvera, à côté de théories piquantes pour ou contre les points de vue de montagnes, de fort belles descriptions. M. Taine dit très justement : « L'expression est l'âme du paysage ; or, autant d'expressions diverses, autant de beautés différentes, autant de passions remuées. Le plaisir consiste à voir cette âme. Si vous ne la démêlez pas ou qu'elle manque, une montagne vous fera justement l'effet d'un gros tas de cailloux. »

ouvertures des montagnes : il y en a qui ne sont ni des vallées, ni des gorges, ni des défilés, ni des cols. Ici, vous êtes serré entre deux chaînes qui se touchent ; étourdi par le fracas du torrent qui coule à vos pieds, et qui ne peut pas, avec tout son fracas, couvrir l'écho qui vous renvoie vos paroles. L'air vous manque, vous êtes dans l'ombre. Tout à coup, à un détour inattendu, les deux montagnes s'écartent ; leurs cimes s'éloignent à perte de vue ; ces masses, qui tout à l'heure étaient à pic et pendaient sur votre tête, vous les voyez se coucher et comme s'étaler par pentes douces, invitant le pâtre et ses troupeaux, le montagnard et sa maisonnette, à monter sur leurs croupes inclinées, et à s'y asseoir au milieu de frais bouquets d'arbres, loin du bruit du torrent. Là, ce ne sont plus les cimes des monts qui s'éloignent, mais leurs pieds : alors le passage s'élargit et devient vallée ; le torrent se met au large, prend du terrain, et devient rivière ; le soleil, qui tout à l'heure dorait à peine les bords de l'étroit défilé, inonde cette plaine nouvellement découverte, se glisse dans tous les plis du terrain, et va réjouir, sous son toit solitaire, le montagnard dont il est toute la richesse.

Ailleurs, l'une des deux chaînes s'écarte, et forme comme un petit golfe circulaire, assez large pour contenir une cabane, et autour de la cabane, quelques perches de prairie, où paissent une chèvre et son biquet. La cabane est au bord du torrent ; une planche ou un tronc de pin sert de pont d'une rive à l'autre. Cette cabane, ce pré, ce tronc de pin, tout cela semble fait pour la chèvre et son biquet. C'est la mise en scène de la fable de La Fontaine[1] ; seulement, l'ennemi n'est pas le loup, mais l'ours, dangereux ennemi, quand il lui prend fantaisie de manger autre chose que des fraises et des baies de la montagne. Je voyais le *loquet*, le trou par où le petit doit regarder si l'ennnemi fait patte blanche ; la porte de la cabane était de la hauteur d'une chèvre. Rien n'y manquait, ni la traînante mamelle, ni ce goût d'herbes fraîches qui parfume les fables de La Fontaine. Au reste, ce n'est pas la seule fois que j'ai trouvé sur mon chemin quelqu'un de ses personnages, hommes ou bêtes.

Souvenirs de Voyages. Les Pyrénées.

1. Il faut relire la fable de La Fontaine : *Le Loup, la Chèvre et le Chevreau*, fable xv du livre IV.

De quelques différences entre Tacite et ses devanciers.

Avant Tacite, la matière de l'histoire est sur les champs de bataille ou au forum. Il y avait peu de choses secrètes. Le peuple savait, par ses tribuns ou par les accusations publiques, ce qui se passait au sénat. Pour écrire les annales de Rome républicaine, l'art de raconter était plus nécessaire que le don de conjecturer. Salluste, César et Tite-Live y ont excellé; rien de ce qui se voit par les yeux et s'entend par les oreilles ne leur a échappé.

Au temps de Tacite, l'histoire est tout entière dans le palais de l'empereur. Au sénat, au peuple, a succédé un seul homme en qui se sont absorbés tous les droits et tous les pouvoirs. A cette mobilité, à ce bruit a succédé le silence; à tout cet éclat de la vie publique, le secret. Les faits mêmes qui se passent au grand jour, les faits de guerre, sont mystérieux. L'empereur conduit la guerre par des lieutenants que font mouvoir ses courriers, et qui doivent trouver l'art de vaincre sans donner d'ombrage. On ne sait des événements que ce que César veut qu'on en sache; une seule chose est certaine, parce qu'il y a danger à en douter : c'est qu'en toute guerre César est victorieux.

La morale d'alors, c'était l'intérêt du prince; la loi de lèse-majesté en était la sanction. Nulle conduite n'était assurée d'être innocente. Il y avait le même risque à flatter trop qu'à ne point flatter du tout. On était mis à mort pour un écrit satirique, pour s'être fait prédire de grands biens par un diseur de bonne aventure, pour descendre de quelque ami de Pompée, pour avoir fait un songe où figurait l'empereur. Une raillerie coûtait la vie au consulaire Fufius; sa vieille mère mourait pour l'avoir pleuré[1]. Les casuistes de cette morale étaient des délateurs, vrais chiens de chasse de César, comme les appelle énergiquement l'Anglais Gordon, à la piste de tous ceux dont la mort pouvait être lucrative, et qui les prenaient par des mots, des signes, des soupirs, par le silence[2].

1. Voir *Annales*, liv. V, chap. II et liv. VI, chap. X.

2. Lire sur les *délateurs* le chapitre IV du livre de M. Boissier : *L'Opposition sous les Césars.*

Connaître le caractère du prince, chercher dans son humeur, dans ses craintes, dans sa cupidité, quelquefois dans sa folie, la cause des événements et la destinée des personnes; chercher la conduite des individus dans ce qu'ils avaient à craindre ou à espérer du prince; découvrir l'extrême bassesse sous l'affectation de la franchise, et les derniers raffinements de l'adulation dans certaines manières de dire la vérité; ressentir la tristesse publique, et ce malaise insupportable des temps de tyrannie, où l'on quitte si facilement la vie depuis qu'elle n'est plus qu'une tolérance d'un tyran : telle était la tâche de l'historien de ces tristes époques, et Tacite y a été sans égal.

Dans cette histoire tout intérieure les portraits doivent tenir une grande place. Tacite en a fait plus à lui seul que tous ses devanciers, et de plus vrais. Ceux-ci peignent les personnages non d'après nature, mais par induction, et sur leur renommée. Les portraits de Catilina, de César, de Caton, dans Salluste; ceux d'Annibal, de Scipion, dans Tite-Live, sont fort goûtés pour la beauté du langage; mais on y reconnaît plutôt le signalement du rôle que la physionomie de la personne. Au temps de Tacite, où les actions n'étaient que des apparences dont on se couvrait, et la conduite que l'art de défendre sa vie, c'est dans l'inaction inquiète, ou dans des actions derrière lesquelles le personnage se dérobe, que Tacite cherche et découvre les caractères. Ce qu'on appelle la renommée ne lui fournissait rien de certain. Trompeuse dans tous les temps, à ses erreurs habituelles il s'en ajoutait de particulières aux temps de despotisme, alors que toutes choses sont faussées et dépravées. Il fallait tout conjecturer. La nature humaine, telle que le pouvoir despotique la déforme et l'avilit, n'a rien eu de caché pour Tacite.

Les portraits de Tacite ne sont pas des compositions savantes et systématiques : ils sont variés et vrais comme la vie. Le peintre s'étudie à réduire le nombre des traits; mais ceux qu'il choisit sont si caractéristiques, qu'ils nous mettent en présence des originaux. On dirait ces fortes esquisses où la main d'un artiste n'a rendu que les traits que l'âme illumine; c'est plus la personne que tels portraits finis où sont exprimés tous les points que touche la subtilité de la lumière.

Racine songeait sans doute aux caractères et aux portraits de Tacite, quand il l'a appelé le plus grand peintre de

l'antiquité. Ce n'est pas l'art des anciens perfectionné ; c'est un art nouveau. Tacite est plus près, dans les portraits, des modernes illustres que des anciens, et de notre Saint-Simon, par exemple, que de Salluste ou de Tite-Live. Je préfère pourtant à cette brièveté sublime la liberté du pinceau de Saint-Simon, et cette fougue d'exécution qui fait de ses portraits de courtes et saisissantes biographies, où le personnage se meut sur la toile, marche, change, se contredit, se dément, vit pour ainsi dire sous nos yeux, et nous rend aussi bien ses contemporains que ceux qui l'ont connu et qui ont reçu de lui du mal et du bien.

Une autre beauté des livres de Tacite, dont le caractère est tout moderne, ce sont les récits des morts fameuses. La matière en était riche sous les Césars. Autour de l'empereur, et jusqu'où il pouvait avoir à convoiter ou à craindre, s'étendait l'empire de la mort violente. Une vieillesse trop ongue avec de grands biens ; la jeunesse et le talent trop près du trône par la naissance ; une âme libre, même dans l'obscurité et le silence ; des soupirs entendus derrière une cloison ; un nom de l'ancienne Rome qui résistait à se prostituer : tout cela bornait toute vie à l'heure présente. La loi de majesté tuait au grand jour ; les centurions, les empoisonneuses, tuaient dans l'ombre. Ceux mêmes qui mouraient de maladie n'étaient pas sûrs que l'empereur n'y eût mis la main, et ils l'instituaient leur héritier pour le protéger contre le soupçon d'empoisonnement, et pour protéger leurs enfants contre sa vengeance.

Mais les honnêtes gens ne mouraient pas seuls. Les empereurs se lassaient de leurs instruments. Il arrivait un jour où, à force de s'engraisser des dépouilles d'autrui, le favori devenait une proie tentante pour le maître. Le maître lui-même était, dans tout l'empire, le moins assuré de vivre, et plus d'une fois le cadavre sanglant d'un César ferma le long cortège des victimes immolées à sa cupidité ou à sa peur.

On ne voit point d'exemples de ces récits dans les historiens qui ont précédé Tacite. A leurs yeux, la vie des individus n'ayant de prix que pour la patrie et l'exemple, ils ne donnaient qu'une courte mention à chaque mort illustre. La seule vie qui les intéressât, c'était la vie de la patrie, et les événements s'y pressaient si vite, qu'ils n'avaient pas le temps de méditer ni de s'attendrir sur les destinées indivi-

duelles. Mais dans un temps où l'on mourait inutilement, les catastrophes particulières, ne profitant plus à la patrie, devaient toucher l'historien d'un regret jusque-là inconnu, et la vie humaine lui paraissait d'autant plus précieuse, qu'on en faisait un plus mauvais emploi.

Tacite garda de ses devanciers l'usage d'orner l'histoire de harangues. Mais il en est plus sobre, et il y met plus du sien[1]. Je me défie pourtant de ces pièces d'éloquence; et, pour n'en citer qu'une, la harangue du Breton Galgacus[2], je doute que Tacite l'ait composée sur des notes communiquées par quelque chroniqueur breton à Agricola. La pièce n'en est pas moins belle, mais de la beauté froide d'un ornement de rhétorique, dans le genre d'ouvrage qui doit le plus sévèrement les exclure. Je préfère aux plus belles ces vives analyses de certaines délibérations du sénat, et ces récits interrompus par de courts dialogues où se peignent les haines des uns, l'adulation effrontée des autres, l'embarras des honnêtes gens, les craintes de tous. Sénateur sous Domitien, le sénat de ce prince avait fait connaître à Tacite le sénat de Tibère; il avait entendu opiner les sénateurs sous le regard de César; c'est pour ainsi dire la part de ses mémoires personnels dans ses histoires. Y a-t-il été vrai? Je m'en fie à l'historien qui a écrit ces belles paroles: « Je n'ai voulu rapporter, parmi les avis des sénateurs, que ceux que l'honneur ou la honte a rendus célèbres, le principal devoir de l'annaliste étant de ne point taire les vertus, et de contenir les actions et les paroles coupables par la crainte de la postérité et de l'infamie[3]! »

Les quatre grands Historiens latins. Tacite.

1. On peut en juger, remarque en note M. Nisard, en comparant le discours qu'il prête à l'empereur Claude, au sujet de la Gaule, avec l'original qui se lit sur les tables de bronze retrouvées à Lyon.

2. C'est le discours par lequel Galgacus exhorte les Bretons à préférer la mort au joug des Romains. Voir les chapitre XXX et suivants de la *Vie d'Agricola.*

3. *Annales*, liv. III, chap. LXV : « Exsequi sententias haud institui, nisi insignes per honestum aut notabili dedecore, quod præcipuum munus Annalium reor, ne virtutes sileantur, utque pravis dictis factisque ex posteritate et infamia metus sit. »

Bossuet sermonnaire.

Le christianisme a fait de la faute une maladie, et du prêtre un médecin qui a mission pour la guérir. Ce n'est pas assez que le pécheur dise ses fautes ; il n'en doit rien omettre, sous peine non seulement de perdre le fruit de ses premiers aveux, mais de charger sa conscience d'une nouvelle faute, la réticence dans la confession.

Aucun ouvrage ancien ne peut nous donner une idée de la profondeur où Bossuet a pénétré dans le cœur humain, à l'aide de ce flambeau de la confession, qui fait du plus obscur curé de campagne, pour peu qu'il ait de sens, un moraliste consommé.

Voici comment il examine, ou plutôt comment il attaque chaque vice en particulier dans ses sermons. Il tire des Livres saints un texte où ce vice est caractérisé avec la force de peinture propre à ces livres. Il ajoute à cette première condamnation les commentaires des Pères de l'Église, grands moralistes eux-mêmes, qui ont décrit ou flagellé ce vice, tel qu'il se présentait à eux de leur temps. Bossuet, à son tour, révèle, sous la forme de vérités générales, tout ce que le tribunal de la pénitence lui en a appris. Il nous dit quelles formes diverses il affecte selon les conditions et les personnes ; ses commencements, sa contagion ; comment le mal s'étend de la partie affectée aux parties saines ; comment les passions s'enchaînent ; comment, pour me servir de ses paroles, ces passions que nous chérissons introduisent l'une après l'autre, pour ainsi parler, leurs compagnes qui nous font horreur [1].

C'est là la tâche du prêtre. L'homme de génie vient ensuite confirmer toutes ces notions par l'expérience qu'il a du cœur humain vu et senti dans le sien, par la connaissance des mouvements qu'il a pu réprimer, par ses propres fautes peut-être : car telle est la faiblesse humaine, que ce saint et incessant commerce du prêtre avec l'idée de la perfection chrétienne ne suffit pas toujours à préserver son innocence. Qu'on place donc une conscience sous ce triple regard des Livres saints, des Pères, d'un confesseur homme de génie : quels replis pourront la dérober? Quel est l'abîme dont cette lumière ne percera pas les profondeurs?

1. *Troisième Sermon* pour la fête de la Circoncision de Notre-Seigneur.

Par la supériorité du bon sens, Bossuet reste dans une modération qui ne décourage pas les consciences, et qui ne leur fait pas peur de chimères. Il ne veut pas de réflexions trop tendues, ni de ces examens trop scrupuleux qui échauffent l'esprit et l'égarent. Il recommande la simplicité du cœur; il blâme les terreurs de la solitude, et ce qu'il appelle cette piété sèche et subtile qui n'est que le moins coupable des égoïsmes. Il conseille de se laisser aller, d'avoir confiance, et, jusque dans la confession, il veut des limites. Point de déclamation, point d'anathème. Il aime mieux l'imperfection qui se repent que la perfection qui s'abstient d'agir. Le pardon lui semble un attribut de Dieu si essentiel, que c'est à peine s'il s'accommode de l'innocence qui le rendrait inutile.

Par ce sentiment de la réalité, qui est comme un premier intérêt involontaire pour tout ce qui est de l'homme, tout en humiliant nos passions, il ne se défend pas d'une sorte de plaisir à les peindre. Tandis que d'autres écrivains de la chaire, par des traits trop timides ou des couleurs trop sombres, ont l'air de n'oser nous les montrer, ou de vouloir nous en faire des peurs d'enfant, Bossuet ne craint pas de se servir contre nos passions de l'intérêt même que nous prenons à les voir représentées au vrai. Pour quelques passages où, dans l'ardeur du devoir évangélique, il lui est échappé des paroles excessives contre la vie, combien d'autres où il en parle en poète qui s'en donne le spectacle avant d'en tirer la morale! Tout en disant avec saint Paul : « Que ceux qui usent de ce monde soient comme n'en usant pas, » il ne craint point de prendre plaisir aux grandes actions des hommes qui ont voulu s'y perpétuer par la gloire. Il sent par la pensée toutes les émotions de l'activité que sa robe lui interdit, et, dans cette solitude dont on sait qu'il était si jaloux, il vit pour ainsi dire toutes les vies.

J'admire aussi ce naturel auquel les contemporains se méprirent à ce point, que l'on s'aperçut à peine des dix années de prédication de Bossuet, et que l'art exquis de Bourdaloue les fit oublier. Les plus travaillés de ses sermons n'offrent pas cet artifice qui accommode une matière au plus grand nombre des esprits. Les autres, pour la plupart, n'avaient pas même été mis sur le papier.

Quand Bossuet avait à prêcher, il se recueillait quelques heures ; puis, sortant tout à coup de cette méditation, plein

de son sujet, et comme pressé par le flot de ses pensées, il écrivait à la hâte quelques lignes, pour se diriger dans l'improvisation et s'y contenir. Dans ces plans jetés sur le papier, on voit les points indispensables, les idées principales, les citations de l'Écriture et des Pères de l'Église en leur lieu, çà et là quelques grandes pensées, des expressions fortes, des exclamations de surprise à la vue de quelque vérité qui lui apparaît. Avec ce sermon en projet, il montait en chaire, et remplissait ce cadre de mouvements, d'images, de fortes peintures, liées entre elles par les idées principales plutôt que par l'artifice des transitions. Il ne faut pas mépriser l'art; il faut seulement le distinguer de l'habileté froide qui énerve une matière en l'appropriant. Bossuet avait le grand art qui ne dissipe pas les forces de l'esprit sur l'accessoire et l'arrangement: c'est pour cela que ses sermons furent moins admirés que ceux de Bourdaloue, chez qui l'accessoire et l'arrangement tiennent peut-être trop de place[1].

Histoire de la Littérature française, liv. III, chap. XIII.

L'importance de l'attention.

Nous n'avons rien en nous de plus original que l'attention, ni qui nous appartienne plus en propre. Les lueurs de talent, la facilité, les saillies, nous font ressembler à beaucoup de gens dans ce pays où l'on a fait un assez médiocre éloge de l'esprit, en disant qu'il y court les rues. Il y a certaines qualités qui ne sont pas un cachet, un certain esprit qu'on attrape, comme plus d'un défaut, par l'imitation. Si c'est cet esprit-là qui court les rues, soit; je ne sortirai pas pour le voir passer. L'attention, c'est véritablement la personne. Quand je lis un travail dont elle a tracé le plan, lié les parties, pesé les mots, ce ne sont plus des pages, c'est

1. M. Nisard a donné dans l'appendice qui termine le troisième volume de l'*Histoire de la Littérature française* un article étendu, écrit à propos des *Études* de M. Floquet sur Bossuet. On y trouvera de très intéressants développements qui complètent les considérations présentées dans cette page sur *Bossuet sermonnaire*.

quelqu'un que je vois; je ferais son portrait, je me prends à envier un tel fils à ses parents, et je félicite la société de ce qu'il lui est né un homme.

Vos maîtres ne vous demandent pas un esprit brillant, une imagination heureuse. Cela ne s'enseigne ni ne s'apprend. Mais ils ont raison de vous demander ce dont nous sommes tous capables par la volonté, je veux dire l'attention, qui n'est que la volonté appliquée à la conduite de l'esprit. C'est un bien dont nul n'est privé, parce qu'il a plu à Dieu de faire de tout homme un être libre et responsable. Sans doute, il ne suffit pas de l'attention pour devenir un esprit supérieur; mais c'est assez pour n'être pas médiocre. Il n'y a pas de couronnes pour tout le monde; mais il n'est personne qui ne puisse conquérir par l'attention quelque chose qui n'est au-dessous d'aucune couronne, la connaissance de ses forces, et cet art d'en user, par lequel on tient une place utile dans le monde et l'on y laisse un vide quand on en sort.

Je sais bien que l'époque où nous vivons n'est guère propice à l'attention, et je ne crois pas en faire une censure injuste, en disant que cette faculté y a fléchi. Nous ne sommes plus au temps où le *Discours de la Méthode* de Descartes, dont chaque phrase est pour notre mollesse intellectuelle une énigme qui l'embarrasse ou qui l'accable, était lu par les gens du monde comme un livre à la mode. De grandes causes et de petits travers; l'incertitude dans les esprits, née de l'instabilité dans les choses; le temps méprisé comme un obstacle, au lieu d'être estimé comme la seule force inépuisable; un certain dédain du passé, qui semble augmenter à proportion que nos inventions et nos nouveautés nous en éloignent; un emportement universel qui donne aux gens recueillis le ridicule de gens attardés; enfin, dans les lettres, des théories qui ont discrédité la réflexion au profit de l'improvisation, et mis les hasards de la plume au-dessus du travail : tout cela forme comme un air insensible qui s'est glissé jusque dans nos écoles et y a produit je ne sais quelle impatience qui se croit de la maturité. Voilà comment l'attention s'est relâchée. Le mal qui en résulte s'étend fort au delà du terme des études. S'il est vrai qu'à l'attention, dans la vie du lycée, répondent, dans le monde, la persévérance, la tâche mesurée aux forces, le calme dans les entraînements publics; par contre, à

l'inattention répondent la mobilité et l'inquiétude, les fausses démarches, les illusions, qui ôtent à l'homme la possession de lui même. Défendez-vous de ce défaut, soyez plus sages que nous; il serait beau que l'attention rentrât dans la société par les lycées, et dans nos maisons par nos enfants.

Discours universitaires. 1854.

MORCEAUX CHOISIS

DES CLASSIQUES FRANÇAIS

A L'USAGE DE LA CLASSE DE SECONDE.

CHEFS-D'OEUVRE DE POÉSIE.

SEIZIÈME SIÈCLE.

CLÉMENT MAROT.

(1495-1544.)

Né à Cahors en 1495, Clément Marot montait à quinze ans sur les tréteaux des *Enfants sans souci*. Bientôt après, devenu page, puis valet de chambre de Marguerite, sœur de François Ier, alors duchesse d'Alençon, mêlé à tous les plaisirs de la cour, il charmait le roi par des saillies piquantes et des vers d'un tour gracieux. Celui-ci se plaisait même à l'avoir auprès de lui dans ses campagnes. Marot fit ainsi la guerre, « et en homme, dit M. Nisard, qui ne restait pas parmi les bagages. » Blessé au bras à la bataille de Pavie et fait prisonnier, il partagea quelque temps la captivité de son maître. Revenu en France, il prêta à des soupçons d'hérésie et fut enfermé au Châtelet. En 1527, il fut encore jeté en prison pour avoir voulu arracher un homme aux gens du guet. François Ier le fit mettre en liberté; mais, tout favori du roi qu'il était, Marot ne parvint pas à échapper aux suites de la première accusation d'hérésie soulevée contre lui. Contraint de fuir, il se réfugia d'abord à Blois, auprès de Marguerite, puis à Ferrare, auprès de Renée de France, fille de Louis XII, qui protégeait ouvertement les Réformés. Sur la promesse d'une abjuration, qu'il fit en effet à Lyon, en 1536, Marot avait été rappelé en France. Il s'était mis, avec l'agrément du roi, à traduire les *Psaumes*, et sa traduction, dès qu'elle parut, obtint à la cour le

plus vif succès. Mais la Sorbonne, jugeant dangereux pour la foi les vers de Marot, fit défendre au poète de continuer. Celui-ci, se voyant ainsi menacé, alla à Genève achever sa traduction; mais là, dit-on, de graves désordres l'auraient fait condamner à mort, si Calvin ne l'eût sauvé. Il mourut l'année suivante (1544) à Turin, à peine âgé de cinquante ans.

Marot, a dit Étienne Pasquier, remporta dans son temps le *prix de la poésie française*. Ce prix, il l'obtint surtout par celles de ses œuvres où il n'excède pas ses forces, où il est naturel et vrai. Dans ses vers de jeunesse, réunis sous le titre de *l'Adolescence Clémentine*, Marot ne fait guères encore que reproduire les froides allégories du *Roman de la Rose* ou les jeux d'esprit des poètes du quinzième siècle : plus tard, attiré aux idées de la Réforme par l'entraînement de la mode, il essaye des sujets trop graves pour lui et « déroge, dit Sainte-Beuve, à sa propre vocation en voulant traduire les *Psaumes* et accompagner sur son *flageolet* la harpe du prophète. » La Renaissance eut sans doute sur Marot une influence réelle, et la trace en est sensible dans la délicatesse qui corrige chez lui heureusement la crudité de l'esprit gaulois. Malgré tout, où Marot prend tous ses avantages, c'est quand il nous livre en toute franchise sa vie telle que la firent ses malheurs, ou plutôt ses fautes, et qu'il ne reçoit d'inspiration que de lui-même. Ses pièces les plus célèbres, en effet, appartiennent au temps qui s'écoule entre son premier séjour dans les *maisons du roi* et son exil : l'épître sur l'*Enfer*, c'est-à-dire le Châtelet, satire violente contre les gens de justice, qui ne la lui pardonnèrent pas; ses *Épîtres au roi pour sa délivrance, pour avoir esté dérobé;* son *Églogue sur la mort de madame Louise de Savoie*, et toutes ces petites pièces, chansons, ballades, chants royaux, rondeaux, épigrammes dignes de Martial, *blasons* même et *coq-à-l'âne*, les anciennes *fratrasies* (fatras) du moyen âge, où le poète dissimule, sous une apparence de folie, la hardiesse de sa satire.

Marot ne fut pas un poète de génie, et il ne montra pas pour rimer, comme l'a dit Boileau, *des chemins tout nouveaux*. Le mécanisme même de la versification ne lui doit aucune réforme importante[1]; mais personne n'en a mieux connu toutes les ressources. Le vers de dix syllabes est celui qu'il préfère, et ce vers, en effet, par son allure vive et rapide, convient singulièrement à la nature des sujets traités par Marot, comme à ses vraies qualités, l'enjouement, la grâce, une raillerie sans fiel, avec une nuance de mélancolie sans aigreur. Il reste fidèle à ce vieil esprit gaulois,

1. Ce fut un poète médiocre, Jean Bouchet, contemporain de Marot, qui observa le premier l'entrelacement régulier des rimes féminines et masculines. On remarque cependant que Marot se plie à cette règle dans un grand nombre de ses psaumes. « Le seul perfectionnement, dit Sainte-Beuve, qu'on puisse attribuer à Marot, c'est ce qu'il appelle *la coupe féminine*, et encore Jean Le Maire la lui avait enseignée. Elle consiste simplement à ne pas terminer le

ingénu et gai, qu'il a reçu de Villon, et qui passera à La Fontaine. Il ne prend à la Renaissance que ce qui peut ajouter à ses qualités naturelles sans faire violence au génie de la langue ni au sien propre[1].

L'Enfer[2].

(FRAGMENT.)

Comme douleurs de nouvel amassees
Font souvenir des liesses passees,
Ainsi plaisir de nouvel amassé
Fait souvenir du mal qui est passé.
Ie dy cecy, mes tres chers freres, pource
Que l'amitié, la chere non rebourse[3],
Les passe-temps et consolations,
Que ie reçoy par visitations
En la prison claire et nette de Chartres,
Me font record[4] des tenebreuses chartres[5],
Du grand chagrin, et recueil ord[6] et laid,
Que ie trouvay dedans le Chastelet.

premier hémistiche d'un vers de dix syllabes par un *e* muet sans l'élider : ainsi Marot n'aurait pas dit, comme Villon, en parlant de dame Sidoine :

Blanche, tendre, pollie et atteintée;

mais il dit fort bien :

Dès que m'amye est un jour sans me voir. »

Poésie française au seizième siècle, page 30.

1. Lire sur Marot : SAINTE-BEUVE, *Tableau historique et critique de la Poésie française et du Théâtre français au seizième siècle*, page 19 et suivantes.

2. L'*enfer* décrit par Marot n'est autre que la prison du Châtelet, où le poète fut enfermé une première fois en 1525, pour avoir prêté à des soupçons d'hérésie. Le Châtelet, démoli en 1802, était sur la rive droite de la Seine, là où se trouve aujourd'hui la place du Châtelet. — Marot avait obtenu d'être transféré dans la prison de Chartres, où il recevait les visites de ses amis. Ce fut là qu'il composa son *Enfer*.

3. La chère *non déplaisante*, agréable. Au propre, l'adjectif *rebours* signifie qui est à contre-poil, revêche. Nous avons gardé le substantif *rebours* et les expressions *à rebours, au rebours*.

4. Me font souvenir. *Record* est un adjectif signifiant *ayant souvenir* (recordari).

5. *Chartre* (*carcerem*), prison. D'où la locution : *tenir en chartre privée*.

6. De l'*accueil horrible*. Le mot *ord, orde*, vient du latin *horridus*, qui fait horreur.

Si [1] ne croy pas qu'il y ait chose au monde
Qui mieux ressemble [2] un Enfer très immonde :
Ie dy Enfer et Enfer puis bien dire :
Si l'allez voir, encor le verrez pire.
Aller helas ! ne vous y veillez mettre :
I'aime trop mieux le vous descrire en mettre [3],
Que pour le voir aucun de vous soit mis
En telle peine. Escoutez donc, amis.
. . . . . .
Si rencontray Cerberus [4] à la porte,
Lequel dressa ses trois testes en haut,
A tout le moins une qui trois en vaut.
Lors de travers me void ce chien poussif,
Puis m'a ouvert un huis gros et massif :
Duquel l'entree est si estroite et basse
Que pour entrer fallut que me courbasse.
Mais ains que fusse entré au gouffre noir,
Ie voy à part un autre vieil manoir [5]
Tout plein de gens, de bruit et de tumulte :
Parquoy avec ma guide [6] ie consulte,
En luy disant : « Dy moy, s'il t'en souvient,
D'où et de qui et pourquoy ce bruit vient. »
Si me respond : « Sans croire le rebours,
Sçache qu'icy d'Enfer sont les fauxbourgs,
Où bien souvent s'esleve ceste feste,
Laquelle sort, plus rude que tempeste,
De l'estomach de ces gens que tu vois :
Qui, sans cesser, se rompent teste et voix,
Pour appointer [7] faux et chetifs humains,
Qui ont debats, et debats ont eu maints.
« Haut devant eux le grand Minos [8] se sied,

1. *Si* est très souvent, au seizième siècle, employé comme adverbe et répond à *sic* des Latins. On en trouvera plusieurs exemples dans ce même morceau.

2. Cette construction du verbe *ressembler* a déjà été relevée à la page 76, note 1, de ce volume.

3. Eu *mètre*, en vers.

4. C'est-à-dire le geôlier de la prison.

5. Les salles de plaidoieries de la juridiction du Châtelet.

6. *Guide*, encore au dix-septième siècle, se disait au féminin. En voir un exemple à la fin de la fable de La Fontaine : *La tête et la queue du serpent* (*Fables*, liv. VII, fable XVII).

7. Sur *appointer*, revoir la note 1 de la page 44.

8. Minos est le lieutenant civil.

Qui sur leurs dits ses sentences assied.
C'est luy qui iuge, ou condamne ou defend,
Ou taire fait, quand la teste luy fend.
« Là les plus grands les plus petits destruisent :
Là les petits peu ou point aux grands nuisent :
Là trouve l'on [1] façon de prolonger
Ce qui se doit et se peut abbreger :
Là sans argent povreté n'a raison :
Là se destruict mainte bonne maison :
Là biens sans cause en causes se despendent [2],
Là les causeurs [3] les causes s'entre-vendent :
Là en public [4] on manifeste et dict
La mauvaistié de ce monde maudict,
Qui ne sçauroit soubs bonne conscience,
Vivre deux iours en paix et patience ;
Dont i'ay grand ioye avecques ces mordans [5] :
Et tant plus sont les hommes discordans,
Plus à discord esmeuvent leurs courages
Pour le profit qui vient de leurs dommages :
Car s'on vivoit en paix, comme est mestier [6],
Rien ne vaudroit de ce lieu le mestier....
« Amy, voila quelque peu des menees
Qui aux fauxbourgs d'Enfer sont demenees
Par noz grands loups ravissans et famis [7],
Qui aiment plus cent sols que cent amis ;
Et dont pour vray le moindre et le plus neuf
Trouveroit bien à tondre sus un œuf.
Mais puis que tant de curiosité
Te meut à veoir la somptuosité
De noz manoirs ; ce que tu ne vis oncques,
Te feray veoir. Or sçaches, amy, doncques
Qu'en cestuy parc, où ton regard espands,

1. *L'on trouve. L'on* ne se met plus jamais que devant le verbe.
2. *Se dépensent. Dépendre* au sens de *dépenser* (encore usité au dix-septième siècle) vient de *dependĕre* (payer), et *dépendre*, au sens de *détacher*, de *dependĕre*, verbe de la 2e conjugaison,
3. *Causeurs.* Ceux qui s'occupent des causes. Montaigne emploie encore ce mot dans le même sens.
4. *En public* on blâme la méchanceté des hommes ; mais *en secret* on est enchanté du profit qu'on en retire.
5. Avec ces avocats et procureurs criards.
6. *Comme il est utile.* L'expression est expliquée dans la note 4 de la page 24.
7. *Famis*, affamés.

Une maniere il y a de serpens
Qui de petits viennent grands et felons [1],
Non point volans ; mais trainans et bien longs :
Et ne sont pas pourtant couleuvres froides,
Ne verds lezards, ne dragons forts et roides :
Et ne sont pas crocodiles infects,
Ne scorpions tortus et contrefaicts :
Ce ne sont pas vipereaux furieux,
Ne basilics [2] tuans les gens des yeux :
Ce ne sont pas mortiferes aspics,
Mais ce sont bien serpens qui valent pis.
« Ce sont serpens enflez, envenimez,
Mordans, maudits, ardans et animez,
Iettants un feu qu'à peine on peut esteindre,
Et, en piquant, dangereux à l'atteindre [3] :
Car qui en est piqué ou offensé,
Demeure en fin chetif ou insensé :
C'est la nature du serpent plein d'excez,
Qui par son nom est appellé proces.
Tel est son nom, qui est de mort une ombre :
Regarde un peu, en voila un grand nombre
De gros, de grands, de moyens et de gresles,
Plus mal-faisant que tempestes ne gresles.
Celuy qui tire ainsi hors sa languette,
Destruira bref quelqu'un, s'il ne s'en guette :
Celuy qui siffle et a les dents si drues,
Mordra quelqu'un, qui en courra les rues :
Et ce froid là, qui lentement se traine,
Par son venin a bien sceu mettre haine
Entre la mere et les mauvais enfans :
Car serpens froids sont les plus eschauffans.
Mais ce petit plus mordant qu'une louve
Dix grands serpens dessous sa pance couve :
Dessous sa pance il en couve dix grands,
Qui quelque iour seront plus denigrans
Honneurs et biens que cil [4] qui les couva :

1. Méchants, cruels.

2. Les anciens attribuaient à cette espèce de serpent appelée *basilic* le pouvoir de tuer par son seul regard. L'étymologie est βασιλίσκος, petit roi (ainsi nommé à cause de ce prétendu pouvoir).

3. Tour elliptique : dangereux pour ceux qu'ils atteignent.

4. *Cil* est le pronom démonstratif masculin dont le féminin est *celle*. « *Cil*, dit

Et pour un seul, qui meurt, ou qui s'en va,
En viennent sept. Donc ne faut pas t'estonner :
Car, pour du cas la preuve te donner,
Tu dois sçavoir qu'issues[1] sont ces bestes
Du grand serpent Hydra, qui eut sept testes.
Contre lequel Hercules combattoit,
Et quand de luy une teste abattoit,
Pour une morte en revenoit sept vives.
« Ainsi est-il de ces bestes noisives[2],
Ceste nature ils tiennent de la race
Du grand Hydra, qui au profond de Thrace,
Où il n'y a que guerres et contents[3],
Les engendra dès l'aage et dès le temps
Du faux Cain. Et si tu quiers raison,
Pourquoy proces sont si fort en saison,
Sçache que c'est faute de charité
Entre chrestiens. Et à la vérité,
Comment l'auront dedans leur cœur fichee,
Quand par tout est si froidement preschée. »
A tant se teut le ministre d'Enfer,
De qui les mots volontiers escoutoie,
Point ne me laisse, ains me tient et costoie,
Tant qu'il m'eust mis (pour mieux estre à couvert)
Dedans le lieu par Cerberus ouvert,
Où plusieurs cas me furent ramentus[4] :
Car lors allay devant Rhadamanthus[5]
Par un degré fort vieil, obscur et sale.
Pour abbreger, ie trouve en une sale
Rhadamanthus (iuge assis à son aise)
Plus enflammé qu'une ardante fournaise,
Les yeux ouverts, les oreilles bien grandes,
Fier en parler, cauteleux en demandes,
Rebarbatif[6] quand son cœur il descharge,

La Bruyère, a été, dans ses beaux jours, le plus joli mot de la langue française ; il est douloureux pour les poètes qu'il ait vieilli. » *Caractères*, chap. XIV.

1. *Issues* compte pour trois syllabes.

2. *Noisif*, querelleur (*noxius*, *nocere*).

3. *Débats*, disputes (*contentiones*). — L'hydre de Lerne, tuée par Hercule, ravageait l'Argolide et non la Thrace.

4. *Ramentu*, participe passé du verbe *ramentevoir*, remettre en l'esprit, rappeler.

5. Autre juge d'Enfer ; c'est ici le lieutenant criminel.

6. *Rebarbatif* ou *rebarbe* signifie proprement : qui oppose barbe à barbe, d'où *rude, repoussant.*

Brief[1] digne d'estre aux enfers en sa charge :
Là devant luy vient mainte ame damnee,
Et quand il dit : « Telle me soit menee »,
A ce seul mot un gros marteau carré
Frappe tel coup contre un portail barré,
Qu'il fait crouler les tours du lieu infame.
Lors à ce bruict, là bas n'y a povre ame,
Qui ne fremisse et de frayeur ne tremble,
Ainsi qu'au vent fueille de chesne ou tremble :
Car la plus seure a bien crainte et grand'peur
De se trouver devant tel attrapeur[2].
Mais un ministre appelle et nomme celle
Que veut le iuge. Adonques s'avance elle,
Et s'y en va tremblant, morne et pallie.
Dès qu'il la void, il mitigue et pallie[3]
Son parler aigre, et en feinte douceur
Luy dit ainsi : « Vien ça, fay moy tout seur[4],
Ie te suppli', d'un tel crime et forfaict :
Ie croirois bien que tu ne l'as point faict :
Car ton maintien n'est que des plus gaillards ;
Mais ie veux bien cognoistre ces paillards,
Qui avec toy firent si chaude esmorche[5].
Dy hardiment : as-tu peur qu'on t'escorche ?
Quand tu diras qui a faict le peché,
Plustost seras de noz mains despesché.
De quoy te sert la bouche tant fermee,
Fors de tenir ta personne enfermee ?
Si tu dis vray, ie te iure et promets
Par le haut Ciel, où ie n'iray iamais,
Que des enfers sortiras les brisees[6],
Pour t'en aller aux beaux champs elisees,
Où liberté fait vivre les esprits,

1. *Brief* ne forme qu'une syllabe.

2. *Attrapeur*, qui prend à un piège (*a* et *trape*, du bas latin *trappa*, piège).

3. Il *mitigue*, adoucit (*mitigat*), et *pallie*, déguise (*pallium*, manteau).

4. *Fuis moi tout sûr*, rends-moi sans inquiétude au sujet d'un tel crime (*sûr*, de *securus*, *sine cura*, sans souci de).

5. *Esmorche* ou *esmorce* est le même mot que *amorce*, pris, au seizième siècle, dans le sens de *mauvais coup*. *Amorse* vient de *amors*, participe passé de l'ancien verbe *amordre*, mordre à.

6. *Que tu sortiras les brisées*, tour elliptique, pour *hors des brisées*. C'est le latinisme *egredi urbem*. Les *brisées*, c'est-à-dire les sentiers. Au propre, les *brisées* sont les branches rompues par le veneur pour reconnaître où est l'animal.

Qui de conter verité ont appris.
Vaut-il pas mieux doncques que tu la contes,
Que d'endurer mille peines et hontes ?
Certes si faict [1]. Aussi ie ne croy mie [2],
Que sois menteur : car ta phyzionomie
Ne le dit point : et de mauvais affaire
Seroit celuy qui te voudroit meffaire [3].
Dy moy, n'ays peur. » Tous ces mots allechans
Font souvenir de l'oyseleur des champs,
Qui doucement fait chanter son sublet [4],
Pour prendre au bric [5] l'oyseau nice [6] et foiblet,
Lequel languit, ou meurt à la pipee [7] :
Ainsi en est la pauvre ame grippee [8].
Si telle douceur lui fait rien [9] confesser,
Rhadamanthus la fait pendre ou fesser,
Mais si la langue elle refraind et mord [10],
Souvente fois eschappe peine et mort.
Ce nonobstant, si tost qu'il vient à voir
Que par douceur il ne la peut avoir,
Aucune fois encontre elle [11] il s'irrite,
Et de ce pas, selon le demerite
Qu'il sent en elle, il vous la fait plonger
Au fons d'enfer : on luy fait alonger
Veines et nerfs : et par torments s'efforce
A esprouver s'elle dira par force
Ce que douceur n'a sceu d'elle tirer.
O chers amis, i'en ay veu martirer
Tant, que pitié m'en mettoit en esmoy.
Par quoy vous pry de plaindre avecques moy

1. Certes, il en est ainsi.
2. *Mie*, particule explicative qui donne plus de force à la négation (du latin *mica*, parcelle).
3. Et il ferait une mauvaise affaire (une mauvaise action), celui qui voudrait te faire du mal. *Affaire*, au seizième siècle, est tantôt masculin, tantôt féminin.
4. *Sublet*, sifflet, de *sibilus*.
5. Au piège. *Bric*, qui se rattache peut-être au radical allemand *brech*, rompre, a formé *bricole*, qu'on trouve, au pluriel, dans le sens de *rets*, de *filets*.
6. *Nice*, qui ne sait pas, ignorant (*nescius*).
7. Sur *piper*, revoir la note 3 de la page 55.
8. Saisie avec la griffe. De l'allemand *greifen*, saisir.
9. *Rien* est affirmatif (*rem*). S'il avoue quelque chose.
10. Si elle (la pauvre âme) refrène et mord sa langue (pour ne rien dire).
11. Quelquefois il s'irrite contre elle.

Les innocens, qui en tels lieux damnables
Tiennent souvent la place des coulpables [1].

Opuscules. L'Enfer. Édition de Paris, 1579.

Au Roy, pour le délivrer de prison[2] (1527).

Roy des François, plein de toutes bontez,
Quinze iours a [3] (ie les ay bien contez [4])
Et des demain seront iustement seize,
Que ie fus faict confrere au diocese
De sainct Marry, en l'eglise sainct Pris [5] :
Si [6] vous diray comme ie fus surpris.
Et me desplait qu'il faut que ie le die.
Trois grands pendards vindrent à l'estourdie
En ce palais me dire en desarroy [7] :
« Nous vous faisons prisonnier par le roy. »
Incontinent qui fut bien estonné ?
Ce fut Marot, plus que s'il eust tonné.
Puis m'ont monstré un parchemin escrit,
Où n'y avoit seul mot de Iesus Christ :
Il ne parloit tout que de plaiderie,
De conseillers et d'emprisonnerie.
« Vous souvient-il (ce me dirent-ils lors)
Que vous estiez l'autre iour là dehors,

1. « Scarron, dit SAINTE-BEUVE, n'avait pas oublié cet *Enfer*, lorsqu'il travestissait celui de Virgile, ni Despréaux lorsqu'il creusait l'antre de la Chicane. Les jugés du temps ne l'oublièrent pas non plus et s'en vengèrent. Exilé dans la suite et réfugié à Ferrare, Marot se plaint qu'ils lui veuillent *grand mal pour petit œuvre.* » *Poésie française au seizième siècle*, page 28.

2. Il s'agit ici du second emprisonnement subi par Marot en octobre 1527 pour avoir voulu arracher au guet un prisonnier. François Ier, le 1er novembre de cette même année, enjoint par lettre adressée à la cour des aides « que toutes excusations cessantes, on mette Marot hors des prisons. »

3. Il y a quinze jours.

4. Je les ai bien *comptés*. L'orthographe, au seizième siècle, ne distinguait pas *conter* de *compter*.

5. *Saint-Merry*, que Marot, en jouant sur le mot, appelle *marry*, qui signifie triste. L'église *Saint-Pris* est une allusion de Marot à sa captivité.

6. *Sic*, ainsi, donc je vous dirai.

7. Avec confusion, en désordre. Le mot *arroy* signifiait *appareil, train, équipage*.

Qu'on recourut[1] un certain prisonnier
Entre nos mains ? » Et moy de le nier :
Car soyez seur, si i'eusse dit ouy,
Que le plus sourd d'entre eux m'eust bien ouy :
Et d'autre part i'eusse publiquement
Esté menteur. Car pourquoy, et comment
Eusse-ie peu un autre recourir,
Quand ie n'ay sceu moy mesmes secourir ?
Pour faire court, ie ne sceu tant prescher
Que ces paillards me voulsissent[2] lascher,
Sur mes deux bras ils ont leur main posee :
Et m'ont mené ainsi qu'une espousee[3] :
Non pas ainsi, mais plus roide un petit[4] :
Et toutesfois i'ay plus grand appetit
De pardonner à leur folle fureur,
Qu'à celle là de mon beau procureur[5] :
Que malle mort[6] les deux iambes luy casse :
Il a bien prins de moy une becasse,
Une perdrix et un levraut aussi :
Et toutesfois ie suis encore ici.
Encor ie croy, si i'en envoyois plus,
Qu'il le prendroit : car ils ont tant de glus
Dedans leurs mains, ces faiseurs de pipee,
Que toute chose où touchent est grippee.
Mais pour venir au poinct de ma sortie :
Tant doucement i'ay chanté ma partie
Que nous avons bien accordé ensemble[7] :

1. Quand on secourut.

2. Je n'ai pas su assez bien prêcher pour que ceux-ci me *voulussent* lâcher. — *Voulsissent*, plus-que-parfait subjonctif de *volsir*, vouloir.

3. « Voltaire, dit SAINTE-BEUVE, quand il nous raconte son départ pour la Bastille, a bien dit :

> Tous ces messieurs, d'un air doux et benin,
> Obligeamment me prirent par la main :
> Allons, mon fils, marchons. . . . . .

Cela est insinuant, plein de tendresse et d'onction sans doute, mais franchement l'*épousée* ne vaut-elle pas encore mieux ? » *Poésie française au seizième siècle*, page 26.

4. Mais un peu plus rudement.

5. C'était le nom donné autrefois à l'officier public qu'on appelle aujourd'hui *avoué*.

6. Que la méchante (*mala*) mort.

7. J'ai si bien *chanté ma partie*, j'ai si bien plaidé ma cause, que nous sommes maintenant d'accord.

Si que [1] n'ay plus affaire, ce me semble,
Sinon à vous. La partie est bien forte ;
Mais le droit poinct, où ie me reconforte [2],
Vous n'entendez proces, non plus que moy :
Ne plaidons point, ce n'est que tout esmoy,
Ie vous en croy, si ie vous ay meffaict [3].
Encor posé le cas que l'eusse faict,
Au pis aller n'y cherroit [4] qu'une amende.
Prenez le cas que ie la vous demande,
Ie pren le cas que vous me la donnez :
Et si plaideurs furent onc estonnez,
Mieux que ceux-cy [5], ie veux qu'on me delivre,
Et que soudain en ma place on les livre.
Si vous suppli', Sire, mander par lettre,
Qu'en liberté vos gens me vueillent mettre,
Et si i'en sors, i'espere qu'à grand peine
M'y reverront, si on ne m'y remeine.
Tres humblement requerant vostre grace
De pardonner à ma trop grand'audace,
D'avoir emprins [6] ce sot escri vous faire :
Et m'excusez, si pour le mien affaire
Ie ne suis point vers vous allé parler :
Ie n'ay pas eu le loisir d'i aller.

Epistres.

Au roy pour succeder en l'estat de son pere (1529)[7].

Il vous a plen, Sire, de pleine grace
Bien commander qu'on me mist en la place

1. Tellement que : c'est pourquoi.
2. Mais précisément ce qui me rend du courage, c'est que vous n'entendez rien aux procès, non plus que moi.
3. Si je vous ai fait du mal, je vous crois, je ne dispute pas.
4. Tout au plus n'*écherrait* qu'une amende. *Choir* ou *échoir* de *cadere*, tomber.
5. Plus que vous et moi.
6. D'avoir entrepris.
7. Jean MAROT, poète et valet de chambre de François Ier, était mort en 1528. Clément avait compté que son nom serait inscrit à la place de celui de son père sur les états de la maison du roi, qui étaient envoyés à la chambre des comptes. Mais le poète y fut omis, soit par oubli, soit de propos délibéré. L'épitre de Marot au roi a pour objet la réparation de cette injustice.

Du pere mien, vostre serf humble mort ;
Mais la Fortune, où luy plait, rid et mord [1].
Mors [2] elle m'a, et ne m'a voulu rire,
Ne mon nom faire en vos papiers escrire :
L'estat est faict, les personnes rangees,
Le parc est clos, et les brebis logees
Toutes, fors moy le moindre du troupeau,
Qui n'a toison ne laine sus la peau.
Si ne peut pas grand los [3] Fortune acquerre,
Quand elle meine aux plus foibles la guerre.
Las pourquoy donc à mon bonheur s'oppose [4] ?
Certes mon cas pendoit à peu de chose,
Et ne faloit, Sire, tant seulement,
Qu'effacer Iean et escrire Clement.
Or en est Iean par son trespas hors mis [5],
Et puis Clement par son malheur obmis.
C'est bien malheur ou trop grande oubliance.
Car quant à moy, i'ay ferme confiance
Que vostre dire est un divin oracle,
Où nul vivant n'oseroit mettre obstacle.
Telle tousiours a esté la parole.
Des rois, de qui le bruit aux astres vole.
Ie quier sans plus, roy de los eternel,
Estre heritier du seul bien paternel :
Seul bien ie dy, d'autre n'en eut mon pere,
Ains s'en tenoit si content et prospere,
Qu'autre oraison ne faisoit iceluy,
Fors que peussiez vivre par dessus luy :
Car vous vivant, tousiours se sentoit riche,
Et vous mourant, sa terre estoit en friche.
Si est-il mort ainsi qu'il demandoit :
Et me souvient, quand sa mort attendoit [6],
Qu'il me disoit, en me tenant la dextre :
« Fils, puisque Dieu t'a faict la grace d'estre
Vray heritier de mon peu de sçavoir,

1. Mais la Fortune *rit ou mord*, selon son caprice.
2. Elle m'a *mordu*.
3. Donc Fortune ne peut *acquérir* grande *louange* (*los, laus*). La Fortune ne peut être louée, etc.
4. C'est la Fortune qui est le sujet du verbe.
5. Jean, mon père, est, par sa mort, effacé de la liste.
6. Quand il attendait sa mort.

Quiers en le bien [1] qu'on m'en a faict avoir :
Tu cognois comme user en est decent [2] :
C'est un sçavoir tant pur et innocent
Qu'on n'en sçauroit à creature nuire.
« Par preschemens le peuple on peut seduire :
Par marchander, tromper on le peut bien :
Par plaiderie on peut manger son bien :
Par medecine on peut l'homme tuer :
Mais ton bel art ne peut tels coups ruer [3] :
Ains en sçauras meilleur ouvrage tistre [4].
Tu en pourras dicter lay [5] ou epistre,
Et puis la faire à tes amis tenir,
Pour en l'amour d'iceux t'entretenir.
Tu en pourras traduire les volumes
Iadis escrits par les divines plumes
Des vieux Latins dont on fait mention :
Apres tu peux de ton invention
Faire quelque œuvre à ietter en lumiere.
Dedans lequel, en la fueille première [6],
Dois invoquer le nom du Tout-Puissant :
Puis descriras le bruit resplendissant
De quelque roy, ou prince, dont le nom
Rendra ton œuvre immortel de renom :
Qui te fera peut estre, si bon heur,
Que le profit sera ioint à l'honneur.
« Donc pour ce faire, il faudroit que tu prinses [7]
Le droit chemin du service des Princes :
Mesmes du roy, qui cherit et pratique
Par son haut sens ce noble art poetique [8].
Va donc à luy, car ma fin est presente,
Et de ton faict quelque œuvre luy presente :

1. Cherche le profit que j'ai reçu de mon savoir.
2. Tu sais comme il convient d'user de ce talent.
3. Porter de tels coups. *Ruer*, verbe actif, se trouve encore chez Molière.
4. *Tisser* (*texere*). L'infinitif *tistre* a formé le participe passé *tissu* et les temps qui en sont composés.
5. Le *lai* est, au moyen âge, un petit poème racontant en vers de huit syllabes une aventure tirée des légendes. Il s'est dit ensuite, par extension, de toute espèce de petit poème.
6. A la première page, au début.
7. Il faudrait que tu prisses.
8. François Ier a écrit quatre vers sur le portrait d'Agnès Sorel et huit sur le tombeau de Laure. Ces titres sont légers. « Seulement, comme dit Sainte-Beuve c'est d'un bon augure aux muses quand les rois prennent le devant. »

Le suppliant que par sa grand'douceur,
De mon estat te face successeur.
Que pleures-tu, puis que l'aage me presse?
Cesse ton pleur, et va où ie t'addresse. »
Ainsi disoit le bon vieillard mourant :
Et aussi tost que vers vous fus courant,
Plus fut en vous liberalité grande,
Qu'en moy desir d'impetrer ma demande.
Ie l'impetray, mais des fruits ie n'herite ;
Vray est aussi que pas ne les mérite :
Mais bien est vray que i'ay d'iceux besoing.

Ibid.

Au roy pour lui recommander Papillon [1] poëte francois estant malade.

Me pourmenant [2] dedans le parc des Muses
(Prince sans qui elles seroient confuses),
Ie rencontray sus un pré abbatu
Ton Papillon, sans force ne vertu :
Ie l'ay trouvé encor avec ses esles,
Mais sans voler, comme s'il fust sans elles.
Luy qui tendant à son roy consoler [3],
Pour ton plaisir souloit [4] si bien voler,
Qu'il surpassoit le vol des alouettes.
Roy des François, c'est l'un de tes poëtes,
Papillon peint de toutes les couleurs
De poesie et d'autant de douleurs :
L'autr'hier le vy, aussi sec, aussi palle
Comme sont ceux qu'au sepulcre on devalle [5].

1. Almagne Papillon, valet de chambre de François Ier, avait été fait prisonnier à la bataille de Pavie. Il avait ainsi, comme Marot lui-même, partagé quelque temps la captivité du roi. Né à Dijon en 1487, il mourut en 1559. — Marmontel dit de l'épître de Marot « qu'au calembourg près du papillon, on croirait entendre La Fontaine ».

2. Me promenant.

3. Lui qui ne pensant qu'à consoler son roi. C'est peut-être une allusion à la captivité de Madrid.

4. *Souloit* (*solebat*), de *souloir* ou *soloir*, en latin *solere*, avoir l'habitude, avoir coutume.

5. On descend. *Dévaler*, proprement *aller le long d'un val*, d'où *aval*, le bas du courant d'une rivière, par opposition à *amont* (*à* et *mont*), le haut d'où descend un fleuve.

Lors de la couche, où il estoit gisant,
Ie m'approchay, en amy luy disant
Ce que i'ay peu pour luy donner courage
De briesvement eschapper cest orage ;
Et luy offrant tout ce que Dieu a mis
En mon pouvoir pour aider mes amis,
Dont il est un, pour l'amour de son style,
Et du sçavoir de sa muse gentile,
Que pour autant qu'en sa plume en santé
A ta louange il a tousiours chanté.
M'ayant ouy, un bien peu seiourna[1] :
Puis l'œil terny, triste vers moy tourna :
Sa seiche main dedans la mienne a mise,
Et d'une voix fort debile et sousmise[2]
M'a respondu : « Cher amy esprouvé,
Le plus grand mal qu'en mes maux i'ay trouvé,
C'est un desir, qui sans fin m'importune,
D'escrire au roy la fascheuse fortune
Qui en ce poinct malade m'a rendu ;
Mais ie ne puis : car il m'est defendu
Du medecin, qui à ma plume ordonne
Un long repos, qui long travail me donne[3] ».
« Amy trescher (ce luy reponds-ie alors)
De quoy te plains, iette ce soing dehors :
Car sans ta peine adviendra ton desir,
Si onques Muse à l'autre fit plaisir[4].
Certes la tienne est du roy escoutee :
Mais de luy n'est la nostre reboutee[5].
Courage donc : Marot s'enhardira
D'escrire au roy, et ton cas luy dira :
Que pleust à Dieu que ton mal si pervers
Se peust guerir par rimes et par vers :
Ou qu'en moy fust tout ce qui est duisant[6]
A divertir[7] cela qui t'est nuisant. »

1. Un instant il demeura sans répondre.
2. D'une voix basse : *submissa voce.*
3. Ce repos le fatigue comme un long travail.
4. Si jamais (*onques*, de *unquam*) muse prit plaisir à aider l'autre.
5. Mais la *mienne* non plus n'est pas *rebutée* du roi, ne lui déplaît pas.
6. Tout ce qui convient, est propre à. *Duire* vient de *ducere*. On le rencontre encore au dix-septième siècle, et Paul-Louis Courier a essayé de le rajeunir.
7. A détourner (*divertere*) ce qui te nuit.

Ces mots finis, plus de cent et cent fois
Me mercia. Lors de là ie m'en vois [1]
Au mont Parnase escrire ceste lettre,
Pour tesmoignage à ta bonté transmettre
Que Papillon tenoit en main la plume,
Et de tes faits faisoit un beau volume,
Quand maladie extrême luy a faict
Son œuvre empris [2] demourer imparfaict :
Et puis l'ouvrier [3] a mis en tel decours
Qu'il a besoing de ton royal secours.
C'est tout cela que mon escrit desire
Te faire entendre : ayant cest espoir, Sire,
Que ne diras en moy presomption,
Quand de mon cœur sçauras l'intention,
Qui de nully ne peust estre reprise,
Puis qu'amitié a causé l'entreprise.
Si Theseus (ainsi comme l'on dit)
Pour Pirithoë aux enfers descendit,
Pourquoy ne puis-ie en Parnase monter,
Pour d'un amy le malheur te conter ?
Et si Pluton, contre l'inimitié
Qu'il leur portoit [4], loua leur amitié :
Doy-ie penser que ton cœur tant humain
Trouve mauvais si ie preste la main
A un amy, veu mesmes que nous sommes
Et luy et moy du nombre de tes hommes ?
Ie croy plustost qu'à l'un gré tu sçauras :
Et que pitié de l'autre tu auras.

Ibid.

1. Je m'en vais (*vado*).
2. Son œuvre entreprise.
3. *Ouvrier* n'est compté que pour deux syllabes. — Eu *tel decours*, en tel besoin, en telle détresse (*decursus*).
4. Malgré l'inimitié qu'il leur portait — Pirithoüs et Thésée étaient descendus aux Enfers pour enlever Proserpine à Pluton.

Rondeau.

A UN CRÉANCIER.

Un bien petit de pres me venez prendre [1],
Pour vous payer : et si [2] devez entendre,
Que ne vy onc Anglois [3] de vostre taille :
Car à tous coups vous criez : « Baille, baille, »
Et n'ay de quoy contre vous me defendre.
Sur moy ne faut [4] telle rigueur estendre :
Car de pecune un peu ma bourse est tendre ;
Et toutesfois i'en ay, vaille que vaille,
Un bien petit.
Mais à vous voir (ou l'on me puisse pendre [5])
Il semble advis [6] qu'on ne vous veuille rendre
Ce qu'on vous doit ! Beau Sire, ne vous chaille [7],
Quand ie seray plus garni de cliquaille [8],
Vous en aurez, mais il vous faut attendre
Un bien petit.

Épigramme qu'il perdit contre Hélène de Tournon.

Pour un dizain que gaignates mardy
Cela n'est rien, ie ne m'en fay que rire,
Et fus tres aise alors que le perdi :
Car aussi bien ie vous voulois escrire ;
Et ne sçavois bonnement que vous dire ;
Qui est assez pour se taire tout coy [9].

1. Vous me prenez, vous me serrez d'un peu trop près.
2. Aussi (*sic*) vous devez entendre.
3. Que je ne vis jamais Anglais, etc. *Anglais* au seizième siècle se disait des créanciers trop exigeants.
4. Il ne faut pas.
5. Ou je veux être pendu.
6. *Advis*, opinion, sentiment, d'où ces locutions : *Il m'est advis, ce m'est advis*, etc. Je crois, il me semble.
7. Du verbe *chaloir*, être d'importance, causer du souci (*calere*). *Ne vous chaille* signifie : Que cela ne vous cause pas de souci, ne vous préoccupe pas.
8. *Cliquaille* ou *quincaille*, monnaie de cuivre (du hollandais *klinken*, résonner).
9. Ce qui suffit pour se taire. *Coi, coite*, adjectif, de *quietus*.

Ie paie donc et vous baille de quoy,
D'aussi bon cœur que si ie le donnoye[1].
Que pleust à Dieu que ceux à qui ie doy
Fussent contens de semblable monnoye.

Épigrammes.

1. Je vous le donne d'aussi bon cœur que si je ne le donnais pas pour payer une dette.

JOACHIM DU BELLAY.

(1524-1560).

Clément Marot avait été, par excellence, le poète du règne de François Ier et de la première moitié du seizième siècle. A peine sont-ils morts l'un et l'autre qu'une révolution littéraire éclate subitement. Son but, hautement proclamé, est d'agrandir le domaine des lettres et de la langue. Jusque-là les poètes avaient demandé leur inspiration, inégale et passagère, aux accidents d'une vie agitée et aventureuse, à l'émotion de l'espoir et du regret, de la joie et de la douleur, au désir de plaire et de flatter. Une plus haute ambition s'est emparée de la génération nouvelle. Éprise des chefs-d'œuvre de l'antiquité, elle veut, par l'étude patiente, se rendre capable de les égaler. Elle rompt avec le passé, prononçant qu'il n'existait rien en France et se promettant de tout créer. Marot est détrôné, Marot

> Par qui chez nous, épîtres, triolets,
> Rondeaux, chansons, ballades, virelais,
> Gente épigramme et plaisante satire
> Ont pris naissance. . . . . .

Tous ces genres, si longtemps goûtés, sont frappés de discrédit. Joachim Du Bellay inaugure la nouvelle école par un manifeste plein de chaleur et d'éloquence, la *Défense et Illustration de la Langue françoise* (1550). C'est une croisade qu'il prêche contre l'indolence des anciens poètes, qui chantaient sans étude leurs plaisirs et leurs amours. Le moment est venu de tremper son génie aux sources vives de l'antiquité grecque et latine, de le mûrir dans le commerce des écrivains d'Athènes et de Rome. « Qui veut voler par les mains et les bouches des hommes, continuait Du Bellay, doit longuement demeurer dans sa chambre. Là, travaillons de concert à revêtir des plumes d'autrui cette langue qui nous a été léguée si chétive et si nue. Loin de la condamner comme frappée d'impuissance, sachons l'enrichir. Imitons les anciens, digérons leurs ouvrages, convertissons-les à notre profit en sang et nourriture. » Savants, magistrats, hommes d'État, tout ce qu'il y avait alors d'esprits sérieux applaudissent à ces espérances et s'y associent. L'Hôpital, entraîné lui-même, gagne Marguerite, sœur de Henri II, et par elle le roi lui-même.

Si Joachim Du Bellay ne fut pas le chef de la réforme poétique qu'il avait prêchée, il la pratiqua avec succès, et même il se garda des excès où d'autres se laissèrent entraîner. Il était né au bourg de

Liré, dans les Mauges, à douze lieues d'Angers, en 1524 ou 1525. Quoiqu'il fût d'une famille déjà illustre par les armes et par les lettres, orphelin de père et de mère, il eut une enfance triste sous la tutelle d'un frère aîné, et de bonne heure sa santé s'altéra gravement. L'étude le consola. Il lut les poètes latins et grecs, et il se proposa de les imiter, non plus dans leur idiome, mais en français. Un hasard, dit-on, lui fit connaître Ronsard. Ils se lièrent à l'instant, et si une légère mésintelligence paraît s'être élevée entre eux, quand Du Bellay publia son premier recueil de poésie en 1549[1], l'intimité se rétablit vite et ne fut plus troublée. Quoi qu'il en soit, après ce premier ouvrage, dédié à la princesse Marguerite, sœur de Henri II, Du Bellay donnait sa *Défense et Illustration de la Langue françoise* (1550), et, vers la fin de la même année, son *Olive*[2], composée de cent-quinze sonnets. L'année suivante, il partait pour Rome, et jusqu'en 1555 il demeurait auprès du cardinal Du Bellay, son cousin. Les souvenirs historiques de Rome, la poésie de ses ruines, touchèrent le poète et lui inspirèrent ses plus beaux sonnets, réunis sous le titre des *Antiquitez de Rome*. D'autres sonnets, sous le nom de *Regrets*, sont tantôt la peinture satirique de la Rome moderne, tantôt l'expression, souvent pleine de grâce et de douceur, des chagrins du poète, des tristesses d'un séjour trop prolongé loin de son *Loire gaulois* et de son *petit Liré*. Ce fut aussi de l'Italie qu'il rapporta ses *Jeux rustiques*, imités du Vénitien Naugerius, où se trouvent la chanson du *Vanneur de Blé*, la chanson à *Vénus*, et d'autres pièces d'une fraîcheur d'images et d'un tour charmant. Quelques poèmes de plus longue haleine, l'*Hymne à la Surdité* et *le Poète courtisan*, par exemple, montrent que Du Bellay sait à l'occasion manier l'alexandrin avec la gravité et surtout l'aisance qu'il eut avant Malherbe. « Cet alexandrin primitif, dit Sainte-Beuve, à la césure variable, au libre enjambement, à la rime riche, fut d'habitude celui de Du Bellay, de Ronsard, de d'Aubigné, de Régnier, celui de Molière dans ses comédies en vers et de Racine en ses *Plaideurs*. Malherbe et Boileau eurent le tort de le mal comprendre et de toujours le combattre; André Chénier, à la fin du siècle dernier, le recréa avec

1. Sainte-Beuve, dans l'article consacré à Du Bellay (*Tableau historique et critique de la Langue française au seizième siècle*, page 331), a donné le détail de cette petite querelle restée assez obscure. Ronsard, à ce qu'il semble, qui « avait promis quatre livres d'odes à la façon de Pindare et d'Horace », fut piqué d'avoir été devancé par Du Bellay, et il serait allé jusqu'à réclamer comme étant de lui quelques-unes des pièces publiées par son ami. Mais le point est bien douteux. « Ils restèrent tous deux, ajoute Sainte-Beuve, trop étroitement, trop tendrement unis depuis; la mort de l'un (Du Bellay) inspira à l'autre de trop vrais accents, pour qu'on puisse supposer qu'il y ait jamais eu une mauvaise action entre eux. »

2. *Olive* est le nom de la beauté que célèbre Du Bellay, comme Pétrarque célébra Laure.

une incroyable audace et un bonheur inouï. » Cependant Du Bellay était rentré en France vers 1555, et ses amis avaient célébré son retour avec enthousiasme. Divers ennuis, des procès à soutenir, des calomnies à repousser, le dépérissement de sa santé, une sensibilité trop vive, le vieillirent prématurément. Il avait à peine atteint sa trente-cinquième année que ses cheveux étaient tout blancs, comme lui-même nous l'apprend dans une de ses poésies latines. Il mourut à Paris le 3 janvier 1560. Ce fut des sept chefs de la Pléiade le premier qui disparut[1].

Le poète doit écrire dans sa langue maternelle[2].

Quiconque soit qui s'estudie
En leur langue imiter les vieux[3],
D'une entreprise trop hardie
Il tente la voye des cieux ;

Croyant en des ailes de cire[4]
Dont Phœbus le peult deplumer ;
Et semble, à le voir, qu'il desire
Nouveaux noms donner à la mer.

Il y met de l'eau, ce me semble,
Et pareil (peult estre) encor est

1. Consulter sur Joachim Du Bellay l'édition de ses œuvres complètes donnée par M. Marty-Laveaux dans la collection de la *Pléiade*. M. Beck de Fouquières a donné en un volume les *Œuvres choisies* de Joachim Du Bellay (Charpentier, 1876). — Lire, dans le *Tableau de la Poésie française et du Théâtre français au seizième siècle*, de Sainte-Beuve, l'article particulier consacré à Joachim Du Bellay, pages 327 et suivantes.

2. La pièce est adressée à Marguerite, sœur de Henri II et protectrice des novateurs contre la cabale de cour. Le commentaire de l'ode de Du Bellay se trouve au chapitre XII du livre II de la *Défense de la Langue française*. Après avoir cité Guillaume Budé et Lazare de Baïf, qui ont écrit en français, Du Bellay concluait en ces termes : « Il me semble, lecteur ami des Muses françoises, qu'après ceux que j'ai nommés, tu ne dois avoir honte d'écrire en ta langue ; mais encore dois-tu, si tu es ami de la France, voire de toi-même, t'y donner de tout (tout à fait), avec cette généreuse opinion, qu'il vaut mieux être un Achille entre les siens, qu'un Diomède, voire bien souvent un Thersite, entre les autres. »

3. Les *vieux*, c'est-à-dire les Grecs et les Romains.

4. Se confiant à des ailes de cire. Allusion à la chute d'Icare, fils de Dédale, dans la mer Égée, dont une partie porta depuis le nom de *mer Icarienne* ; d'où ce vers : *Ossa tegit tellus, æquora nomen habent.* (Ovide.)

A celuy qui du bois assemble,
Pour le porter en la forest[1].

Qui suyvra la divine Muse
Qui tant sceut Achille extoller[2] ?
Où est celuy qui tant s'abuse
De cuider[3] encores voler

Ou[4] par regions incognuës
Le cygne Thebain[5] si souvent
Dessous luy regarde les nues
Porté sur les ailes du vent ?

Qui aura l'haleine assez forte
Et l'estommac pour entonner
Jusqu'au bout la buccine torte[6]
Que le Mantuan[7] fist sonner ?

Mais ou est celuy qui se vante
De ce Calabrois[8] approcher
Duquel jadis la main sçavante
Sceut la lyre tant bien toucher ?

Princesse, je ne veux point suyvre
D'une belle mer les dangers,
Aimant mieux entre les miens vivre
Que mourir[9] chez les estrangers,

Mieux vault que les siens on precede,
Le nom d'Achille poursuyvant,
Que d'estre ailleurs un Diomede,
Voire un Thersite bien souvent.

Quel siecle esteindra ta memoire,
O Boccace ? Et quels durs hivers
Pourront jamais seicher la gloire,
Petrarque, de tes lauriers verds ?

1. Faire des poésies grecques et latines, c'est porter de l'eau à la mer ou du bois dans la forêt.
2. Qui pourrait égaler Homère, qui sut si bien célébrer Achille (*ex tollere*).
3. De penser. *Cuider*, de *cogitare*.
4. Là où.
5. Pindare.
6. La trompette recourbée.
7. Virgile, né au village d'Andes, près de Mantoue.
8. Horace, né à Vénuse, en Apulie.
9. *Vivre* et *mourir* sont pris ici au figuré. Revoir la première note de ce morceau.

Qui verra la vostre muette
Dante, et Bembe à l'esprit haultain[1] ?
Qui fera taire la musette
Du pasteur Neapolitain[2] ?

Le Lot, le Loyr, Touvre et Garonne[3]
A voz bords vous direz le nom
De ceux que la docte couronne
Eternize de hault renom.

Et moy (si la douce folie
Ne me deçoit) je te promets
Loyre, que ta lyre abolie,
Si je vy, ne sera jamais.

Le poëte courtisan[4].

Je ne veux point icy du maistre d'Alexandre[5].
Touchant l'art poëtic, les preceptes t'apprendre :
Tu n'apprendras de moy comment jouer il fault
Les miseres des roys dessus un eschafault[6] :

1. Le cardinal Bembo, né à Venise en 1470, fut un des écrivains italiens les plus purs de son temps ; mais, comme écrivain latin, il tomba dans toutes les exagérations de la secte cicéronienne. Il mourut en 1547.

2. Jacques Sennazar, né à Naples en 1458, mort en 1530, auteur de l'*Arcadia*, roman pastoral mêlé de prose et de vers. Il est plus connu aujourd'hui par ses poésies latines (*De Partu Virginis*, *Lamentatio de Morte Christi*, etc.).

3. C'est un hommage indirect que Du Bellay rend ici à plusieurs poètes contemporains : à Marot, né à Cahors, sur le Lot ; à Ronsard, né à Vendôme, sur le Loir ; à Saint-Gelais, né à Angoulême, sur la Charente (où se jette la petite rivière de la Touvre) ; enfin à Lancelot de Carle, né à Bordeaux, sur la Garonne.

4. « On peut considérer, dit SAINTE-BEUVE, le *Poète courtisan* de Du Bellay comme une de nos premières et de nos meilleures satires régulières ou classiques. Elle est dirigée contre les poètes de cour, qui en voulaient à l'érudition de leurs jeunes rivaux et les traitaient de pédants. Du Bellay raille la fatuité et l'ignorance de ces beaux esprits qui ne savent que flatter les grands seigneurs et les grandes dames ; il les représente avec leur léger bagage poétique, un *sonnet*, un *dizain*, un *rondeau bien troussé*, ou bien une *ballade*, débitant mystérieusement leurs petits vers de ruelle en ruelle, déchirant sans pitié toute œuvre étrangère à leur coterie, et se gardant de rien publier eux-mêmes, de peur de représailles. » *Poésie française au seizième siècle*, page 61. On trouvera aussi dans les pages précédentes d'intéressantes observations sur la versification de Du Bellay, sur la gravité et l'aisance qu'il donne au vers alexandrin.

5. Aristote, précepteur d'Alexandre, et auteur d'une *Poétique*.

6. L'estrade sur laquelle jouent les comédiens.

Je ne t'enseigne l'art de l'humble comœdie,
Ny du Mëonien[1] la Muse plus hardie :
Je te veux peindre icy, comme un bon artisan,
De toutes ses couleurs l'Apollon Courtisan[2].
A ce gentil mestier, il fault que de jeunesse[3]
Aux ruses et façons de la court[4] il se dresse.
Ce precepte est commun : car qui veult s'avancer
A la court, de bonne heure il convient commencer.
Je ne veulx que long temps à l'estude il pallisse,
Je ne veulx que resveur sur le livre il vieillisse,
Feuilletant studieux tous les soirs et matins
Les exemplaires Grecs, et les autheurs Latins.
Ces exercices-la font l'homme peu habile,
Le rendant catarreux, maladif et debile,
Solitaire, facheux, taciturne et songeard ;
Mais nostre courtisan est beaucoup plus gaillard,
Pour un vers allonger, ses ongles il ne ronge ;
Il ne frappe sa table[5], il ne rêve, il ne songe,
Se brouillant le cerveau de pensemens divers,
Pour tirer de sa teste un miserable vers,
Qui ne rapporte, ingrat, qu'une longue risee
Par tout ou l'ignorance est plus authorisee.
Toy donc qui as choisy le chemin le plus court,
Pour estre mis au ranc des sçavans de la court,
Sans mascher le laurier[6], ny sans prendre la peine
De songer en[7] Parnasse et boire à la fontaine
Que le cheval volant[8] de son pied fit saillir,
Faisant ce que je dy, tu ne pourras faillir.
Je veux, en premier lieu, que sans suivre la trace
(Comme font quelques-uns) d'un Pindare et Horace,

1. Ni l'épopée dont le maître est Homère, le chantre de la Méonie, ou Lydie.
2. Le poète courtisan.
3. Que dès sa jeunesse.
4. « Le *t* qui appartient à *cour* dans tous les anciens textes, et qui se retrouve dans tous les dérivés, *courtois, courtisan*, etc., montre que le mot vient de *curtis*, et non de *curia*. *Curtis* a signifié d'abord la cour, l'enclos, la ferme, puis la résidence rurale des seigneurs et des rois, puis la résidence de leur conseil, de leur autorité et de la justice. » LITTRÉ. *Dictionnaire*, au mot *Cour*, étymologie.
5. On reconnaît ici des souvenirs d'Horace (*Sat.* I, x, v. 70) et de Perse (*Sat.* I, v. 106).
6. C'est-à-dire sans chercher la gloire par de longues études.
7. De rêver sur le Parnasse.
8. La fontaine Hippocrène que Pégase, d'un coup de pied, fit jaillir de l'Hélicon.

Et sans vouloir, comme eux, voler si haultement,
Ton simple naturel tu suives seulement [1].
Ce proces tant mené [2], et qui encore dure,
Lequel des deux vault mieulx, ou l'art, ou la nature,
En matiere de vers, à la court est vuidé :
Car il suffit icy que tu soyës guidé
Par le seul naturel, sans art, et sans doctrine,
Fors cest art qui apprend à faire bonne mine :
Car un petit sonnet qui n'a rien que le son,
Un dixain à propos, ou bien une chanson,
Un rondeau bien troussé, avec une ballade
(Du temps qu'elle couroit) vault mieux qu'une Iliade.
Laisse moy doncques là ces Latins et Gregeois,
Qui ne servent de rien au poëte François,
Et soit la seule court ton Virgile et Homere [3],
Puisqu'elle est (comme on dit) des bons esprits la mere.
La court te fournira d'arguments suffisants,
Et seras estimé entre les mieulx disans,
Non comme ces réveurs, qui rougissent de honte
Fors entre les sçavans, desquelz on ne fait compte.
Or, si les grands seigneurs tu veux gratifier [4],
Argumens [5] à propos il te fault espier :
Comme quelque victoire ou quelque ville prise,
Quelque nopce, ou festin, ou bien quelque entreprise
De masque [6], ou de tournoy : avoir force desseings,
Desquelz à ceste fin tes coffres [7] seront pleins.
Je veux qu'aux grands seigneurs tu donnes des devises ;
Je veux que tes chansons en musique soient mises :
Et pour que tous les grands parlent souvent de toy,
Je veux qu'on les redise en la chambre du roy.
Quelque nouveau poëte à la court se presente,
Je veux qu'à l'aborder finement on le tente [8] :
Car s'il est ignorant, tu sçauras bien choisir

1. Du Bellay entend ici le *naturel* avec tous ses défauts.
2. Ce procès si débattu.
3. Que la cour seule soit ton Virgile et ton Homère.
4. Si tu veux être agréable aux grands seigneurs.
5. Des sujets de circonstance.
6. Quelque projet de mascarade.
7. Le coffre où le poète serre ses manuscrits. C'est le *scrinium* des Latins.
8. Je veux qu'*en l'abordant*, dès l'abord, on le mette finement à l'épreuve. — Il s'agit pour toi, poète de cour, de tirer parti du nouveau venu. S'il est ignorant, tu en amuseras la cour, et son ignorance mettra en relief ton talent. S'il

Lieu et temps à propos, pour en donner plaisir :
Tu produiras par tout ceste beste, et en somme,
Aux despens d'un tel sot tu seras galland homme.
Si est homme sçavant, il te fault dextrement
Le mener par le nez, le louër sobrement,
Et d'un petit soub-ris [1], et branslement de teste,
Devant les grands seigneurs luy faire quelque feste,
Le presenter au Roy, et dire qu'il fait bien,
Et qu'il a merité qu'on luy face du bien.
Ainsi tenant tousjours ce povre homme soubs bride,
Tu te feras valoir en luy servant de guide :
Et combien que tu sois d'envie espoinçonné [2],
Tu ne seras pour tel toutefois soubsonné [3].
Je te veux enseigner un autre poinct notable :
Pour ce que de la court l'eschole c'est la table,
Si tu veux promptement en honneur parvenir,
C'est où [4] plus sagement il te faut maintenir.
Il fault avoir tousjours le petit mot pour rire,
Il fault des lieux communs, qu'à tous propos on tire,
Passer ce qu'on ne sçait, et se montrer sçavant
En ce que l'on a leu [5] deux ou trois soirs devant.
Mais qui des grands seigneurs veult acquerir la grace
Il ne fault que les vers seulement il embrasse ;
Il fault d'autres propos son stile deguiser
Et ne leur fault tousjours des lettres deviser [6].
Bref, pour estre en cest art des premiers de ton aage
Si tu veux finement jouër ton personnage,
Entre les courtisans du sçavant tu feras,
Et entre les sçavans courtisan tu seras.
Retien donques ce poinct : et si tu m'en veux croire,
Au jugement commun ne hasarde ta gloire,
Mais sage sois content du jugement de ceux

est savant et habile, tu te feras honneur en le protégeant, tu éloigneras par là de toi le soupçon de l'envie, et ainsi on te croira à toi-même d'autant plus de mérite que tu n'hésites pas à reconnaître et à recommander celui d'autrui. Des deux façons, tu auras tiré parti du nouveau poète.

1. Un *petit sourire*, le sourire d'un protecteur et d'un connaisseur à la fois.

2. Et *quoique* tu sois, en réalité, *piqué*, tourmenté par l'envie. *Espoinçonner* comme *poindre*, du latin *pungere* (piquer).

3. Tu ne seras pas cependant soupçonné d'être un envieux.

4. C'est *là*, à la table, qu'il faut t'observer.

5. Ce qu'on a lu deux ou trois jours avant.

6. Il ne faut pas toujours parler des belles lettres

Lesquelz trouvent tout bon, ausquelz plaire tu veux,
Qui peuvent t'avancer en estats et offices,
Qui te peuvent donner les riches benefices,
Non ce vent populaire [1], et ce frivole bruit
Qui de beaucoup de peine apporte peu de fruict.
Ce faisant, tu tiendras le lieu d'un Aristarque [2]
Et entre les sçavans seras comme un Monarque :
Tu seras bien venu entre les grands seigneurs,
Desquelz tu recevras les biens et les honneurs,
Et non la pauvreté, des Muses l'heritage,
Laquelle est à ceux-là reservee en partage,
Qui, dedaignant la court, fascheux et malplaisans,
Pour allonger leur gloire, accourcissent leurs ans.

Vers lyriques et Poësies diverses.

Les ruines de Rome.

Ny la fureur de la flamme enragee,
Ny le tranchant du fer victorieux,
Ny le degast du soldat furieux,
Qui tant de fois, Rome, t'a saccagee ;
Ny coup sur coup ta fortune changee,
Ny le ronger [3] des siecles envieux,
Ny le despit des hommes et des Dieux,
Ny contre toy ta puissance rangee [4],
Ny l'esbranler des vents impetueux,
Ny le débord de ce Dieu tortueux [5]
Qui tant de fois t'a couvert de son onde,
Ont tellement ton orgueil abbaissé
Que la grandeur du rien qu'ilz t'ont laissé
Ne face encor' emerveiller le monde.

Antiquitez de Rome, sonnet XIII.

1. Le souffle de la faveur populaire, *popularis aura*.
2. Tu passeras pour un maître dont la parole fait autorité. — Aristarque est un célèbre critique alexandrin (160-88 avant J. C.), qui revisa les poèmes d'Homère.
3. *Le ronger* est ici un substantif. Il serait difficile de trouver un équivalent qui n'affaiblit pas l'expression.
4. Ni ta puissance tournée contre toi. Allusion aux guerres civiles.
5. Ni les débordements du Tibre au cours tortueux.

RONSARD.

(1524-1585.)

Né près de Vendôme le 11 septembre 1524, d'une famille noble, originaire de Hongrie, Pierre de Ronsard, après un court séjour au collège de Navarre, entra, à peine âgé de dix ans, au service du duc d'Orléans, puis à celui de Jacques d'Écosse. Il resta trois ans en Angleterre. Revenu auprès du duc d'Orléans, il suivit diverses ambassades, et ce fut dans un second voyage en Écosse qu'il fit naufrage et faillit périr. Cependant, fatigué de ces voyages et déjà atteint de surdité, il se décide à quitter la cour, et, vers 1541 ou 1542, il s'enferme au collège de Coqueret, où, avec Jean de Baïf et Remy Belleau, il étudie avec passion les lettres anciennes sous la direction de Jean Daurat. C'est pendant cette retraite de sept années que Ronsard mûrit le projet de la révolution qu'il veut faire dans la langue et dans la poésie françaises. Du Bellay, pour lequel Ronsard dès la première rencontre s'était pris d'une vive amitié, écrivit en 1550 l'*Illustration de la Langue françoise*, qui fut le manifeste de la nouvelle école : Ronsard en fut le chef.

En 1550 s'ouvre la série des ouvrages de Ronsard et commence cette royauté poétique, universellement acceptée pendant un demi-siècle, et qui tomba ensuite aussi vite qu'elle s'était élevée. Jamais poète, en effet, ne reçut des témoignages aussi enthousiastes de l'admiration publique. « Nul, dit Pasquier, ne mettait la main à la plume qui ne le célébrât par ses vers. Sitôt que les jeunes gens s'étaient frottés à sa robe, ils se faisaient accroire d'être devenus poètes. » Un contemporain disait que Jupiter n'avait jamais soufflé

> Tant de divinités dedans une âme humaine.

Par une sorte d'apothéose, Ronsard, à l'imitation des poètes grecs qui vivaient sous les Ptolémées, avait imaginé une pléiade où il plaça auprès de lui Daurat son maître, Amadys Jamyn son élève, Joachim Du Bellay et Remi Belleau, enfin Etienne Jodelle et Ponthus de Thiard, ou par variante Scévole de Sainte-Marthe et Muret. La cour comblait Ronsard de ses faveurs. Charles IX lui adressait ces vers célèbres :

> Tous deux également nous portons la couronne :
> Mais, roi, je la reçus ; poète, tu la donne.

Hors de France, le nom de Ronsard était aussi glorieux, et ses œuvres étaient publiquement lues et expliquées dans les écoles françaises de Flandre, d'Angleterre et de Pologne. Quand Ronsard mourut, en 1585, des oraisons funèbres, des statues de marbre lui

furent décernées, « et sa mémoire, dit Sainte-Beuve, revêtue de toutes sortes de consécrations, semblait entrer dans la postérité comme dans un temple. » Quinze ans après, Ronsard était chassé du temple par Malherbe, et Boileau plus tard semblait prononcer l'arrêt définitif de la postérité.

La postérité, cependant, a adouci la sentence de Malherbe et de Boileau. Elle s'est appliquée surtout à distinguer chez Ronsard le *poète orgueilleux* dont parle Boileau, celui des *Odes*, des *Amours de Cassandre*, des *Hymnes* et de *la Franciade*, et le poète plus vrai, plus libre, plus familier du *Bocage royal*, des *Recueils des Nouvelles Poésies* (1556-1562), même du *Discours des Misères du temps*, où la sincérité de la douleur, quand il peint la guerre civile, l'a noblement inspiré.

Ronsard, en effet, a échoué quand il a voulu être l'Homère et le Pindare de la France. Il se trompa dans le choix qu'il fit d'une épopée. Il ne pouvait intéresser longtemps aux aventures de ce fils de Priam, *Francus*, fondateur supposé du royaume français; il ne prit pas garde que ces traditions fabuleuses n'avaient aucune racine dans le peuple, ne réveillaient aucun souvenir national. Dans ses odes, l'erreur de Ronsard fut de prétendre calquer exactement l'antiquité, sans souci de la différence des temps, des sujets, des croyances. Il s'enivra au lieu de se désaltérer « à la fontaine sacrée des Grecs ». Au contraire, dans ses sonnets, chansons, épîtres, élégies, pièces de moindre étendue et d'un ton moins haut, Ronsard reprend ses avantages. « Ici, dit Sainte-Beuve, point de prétention ni d'enflure; une mélodie soutenue, de fraîches couleurs. La langue de Marot est retrouvée, mais avec plus d'éclat, elle a déjà revêtu ses beautés vives, qui, plus tard, n'appartiendront qu'à La Fontaine. On dirait vraiment qu'il y eut deux poètes chez Ronsard : l'un asservi à une méthode, préoccupé de combinaisons et d'efforts, qui se guinda jusqu'à l'ode pindarique et *trébucha* fréquemment; l'autre encore naïf et déjà brillant, qui continua, perfectionna Marot, devança et surpassa de bien loin Malherbe dans l'ode légère. »

Et n'est-il pas utile de remarquer, pour compléter le jugement de Sainte-Beuve, que cette même imitation de l'antiquité, qui égare Ronsard dans l'ode et dans l'épopée, lui réussit au contraire dans les genres de moyenne hauteur? Parce que, précisément, ces genres secondaires, déjà familiers à notre poésie, avaient leur développement propre, indigène, et pouvaient recevoir l'influence d'une inspiration étrangère sans en être étouffés. Ce n'était pas comme pour l'épopée ou pour l'ode pindarique que Ronsard allait chercher en Grèce. Rien de plus factice, de plus nécessairement stérile que cette transplantation brusque et arbitraire, où tout était exotique et importé, cadre, plan, invention, combinaisons[1]. Pour ces genres

1. Sur la foi d'un vers de Boileau (Mais sa muse, en français, *parlant grec* et

moyens, au contraire, il y avait assimilation possible, greffe, et non plus transplantation. Ronsard montre ainsi d'une manière frappante, par son propre exemple, cette confusion que lui-même n'a jamais pu dissiper, entre l'imitation légitime et féconde et l'imitation factice et stérile[1].

Vocation poëtique.

A PIERRE LESCOT[2].

Puis que Dieu ne m'a fait pour supporter les armes,
Et pour mourir sanglant au milieu des alarmes
En imitant les faits de mes premiers ayeux[3],
Si ne veux-je pourtant demeurer ocieux ;
Ains comme je pourray, je veux laisser memoire
Que les Muses jadis m'ont acquis de la gloire,
A fin que mon renom, des siecles non vaincu,
Rechante à mes neveux qu'autrefois j'ay vescu
Caressé d'Apollon et des Muses aimées,
Que j'ay plus que ma vie en mon âge estimées.
Pour elles à trente ans j'avois le chef grison,
Maigre, palle, défait, enclos en la prison
D'une melancholique et rheumatique[4] estude,

latin, Art poétique, ch. I), on a trop souvent répété que Ronsard avait tenté d'introduire dans la langue des mots grecs et latins simplement francisés : *ocymore, dyspotme,* etc. Ce reproche est très exagéré. EGGER l'a très bien montré dans son savant ouvrage sur *l'Hellénisme en France.* Voir aussi sur ce point le *Tableau de la Littérature et de la Langue en France au seizième siècle,* par MM. DARMESTETER et HATZFELD, page 118 et suivantes.

1. Consulter, sur Ronsard, l'édition des *Œuvres complètes* de Ronsard donnée par M. PROSPER BLANCHEMAIN (8 vol., Franck). Le VIII[e] volume contient l'*Étude sur la Vie de Ronsard,* de M. BLANCHEMAIN. — Lire également le *Tableau de la Poésie française au seizième siècle,* de SAINTE-BEUVE, page 62 et suivantes, et l'*Appendice,* page 287 et suivantes; *Causeries du Lundi,* tome XII (deux articles); le livre de M. GANDAR : *Ronsard considéré comme imitateur d'Homère et de Pindare.*

2. Cette épître est adressée par Ronsard au célèbre architecte, Pierre Lescot, né à Paris en 1510 et mort en 1571, auquel on doit la façade du vieux Louvre, à gauche du pavillon de l'Horloge, dans la cour de ce palais.

3. Ronsard se disait issu d'un certain Baudoin de Ronsard, qui avait quitté la Roumanie vers 1340 et était venu offrir ses services à Philippe de Valois, alors en guerre contre les Anglais. Par les alliances que sa famille avait contractées, il se prétendait même allié au seizième ou dix-septième degré d'Élisabeth, reine d'Angleterre.

4. *Rhumatique,* synonyme de *rhumatismal.*

Renfrongné, mal-courtois, sombre, pensif et rude,
A fin qu'en me tuant je peusse recevoir
Quelque peu de renom pour un peu de sçavoir.
Je fus souventes-fois [1] retansé de mon pere
Voyant que j'aimois trop les deux filles d'Homere [2],
Et les enfans [3] de ceux qui doctement ont sceu
Enfanter en papier ce qu'ils avoient conceu.
Et me disoit ainsi : « Pauvre sot, tu t'amuses
A courtiser en vain Apollon et les Muses !
Que te sçauroit donner ce beau chantre Apollon,
Qu'une lyre, un archet, une corde, un fredon [4],
Qui se respand au vent ainsi qu'une fumée,
Ou comme poudre en l'air vainement consumée?
Que te sçauroient donner les Muses qui n'ont rien,
Sinon autour du chef je ne scay quel lien,
De myrte, de lierre, ou, d'une amorce vaine,
T'allecher [5] tout un jour au bord d'une fontaine,
Ou dedans un vieil antre, à fin d'y reposer
Ton cerveau mal-rassis, et béant [6] composer
Des vers qui te feront, comme plein de manie,
Appeller un bon fol en toute compagnie ?
« Laisse ce froid mestier qui ne pousse en avant
Celuy qui par sus tous y est le plus sçavant ;
Mais, avec sa fureur [7] qu'il appelle divine,
Tout sot se laisse errer accueilly de famine.
Homere, que tu tiens si souvent en tes mains,
Que dans ton cerveau creux comme un Dieu tu te peins,
N'eut jamais un liard ; si bien que sa vielle,
Et sa Muse qu'on dit qui eut la voix si belle,
Ne le sçeurent nourrir, et falloit que sa faim
D'huis en huis mendiast le miserable pain.
« Laisse-moy, pauvre sot, ceste science folle ;

1. *Souventes-fois*, composé de *souvent*, pris adjectivement, et de *fois*.
2. C'est-à-dire l'*Iliade* et l'*Odyssée*.
3. Et les œuvres enfantées par ceux, etc.
4. *Fredon* est un terme de musique vocale qui se disait de petits agréments d'un goût douteux, mêlés au chant. Littré indique comme étymologie possible le verbe latin *fritinnire*, gazouiller.
5. T'attirer à elles (*allicere*, de *laqueus*, lacs).
6. Sur *béer*, qui signifie au propre *tenir la bouche ouverte* en regardant quelque chose, revoir la note 4 de la page 77.
7. Transport de l'inspiration, comme *furor* en latin et μανία en grec.

Hante-moy les palais, caresse-moy Bartolle [1],
Et d'une voix dorée au milieu d'un parquet [2]
Aux despens d'un pauvre homme exerce ton caquet,
Et fumeux et sueux [3], d'une bouche tonnante,
Devant un president mets-moy ta langue en vente;
On peut par ce moyen aux richesses monter,
Et se faire du peuple en tous lieux bonneter [4].
« Ou bien embrasse-moy l'argenteuse science
Dont le sage Hippocrate eut tant d'expérience,
Grand honneur de son isle [5]; encor' que son mestier
Soit venu d'Apollon, il s'est fait heritier
Des biens et des honneurs, et à la poésie,
Sa sœur [6], n'a rien laissé qu'une lyre moisie.
« Ou bien si le desir genereux et hardy,
En t'eschauffant le sang, ne rend accouardy [7]
Ton cœur à mespriser les perils de la terre,
Pren les armes au poing, et va suivre la guerre,
Et d'une belle playe en l'estomac ouvert,
Meurs dessus un rempart de poudre tout couvert. »
O qu'il est mal-aisé de forcer la nature!
Toujours quelque genie, ou l'influence dure
D'un astre nous invite à suivre malgré tous
Le destin qu'en naissant il versa dessur nous.
Pour menace ou priere [8], ou courtoise requeste
Que mon pere me fist, il ne sceut de ma teste
Oster la poésie; et plus il me tansoit,
Plus à faire des vers la fureur me poussoit.
Je n'avois pas douze ans, qu'au profond des vallées,

1. Barthole, jurisconsulte célèbre, né à Sasso-Ferato (Ombrie) en 1313 et mort à Pérouse en 1356.

2. Au milieu du tribunal. REGNIER (*Sat.* IV) :

> . . . . . Debout dans un parquet
> A tort et à travers je vendrais mon caquet.

3. Couvert de sueur.

4. *Se faire bonneter* est recevoir des saluts. *Bonneter*, c'est *ôter son bonnet* par manière de respect.

5. Hippocrate était né dans l'île de Cos vers 460 avant J. C.

6. Les Muses et Apollon sont nés de Jupiter.

7. Ne rend pas ton cœur *lâche* à mépriser les dangers. *Accouardi, couart*, viennent, dit LITTRÉ, du latin *cauda*, queue, qui est de la queue, c'est-à-dire qui se tient en arrière ou qui porte la queue basse comme les animaux qui ont peur.

8. Malgré les menaces et les prières.

Dans les hautes forests des hommes reculees[1],
Dans les antres secrets de frayeurs tout couverts,
Sans avoir soin de rien, je composois des vers;
Echo me respondoit, et les simples Dryades,
Faunes, Satyres, Pans, Napées[2], Oreades,
Egipans[3] qui portoient des cornes sur le front,
Et qui ballant[4] sautoient comme les chèvres font,
Et le gentil troupeau des fantastiques fées,
Autour de moy dansoient à cottes agrafées[5].

Les Poèmes, livre II, édition P. Blanchemain.

Prédiction de la victoire de Charles Martel sur les Sarrazins.

Fidèle à la tradition classique, Francus, fils d'Hector et le héros de la *Franciade*[6], descend aux enfers et voit passer devant lui les chefs futurs de la nation française. Il apprend ainsi comment Charles-Martel, duc des Francs, fils de Pepin d'Héristal, écrasera les Sarrasins près de Poitiers (732) et sauvera la Gaule de la conquête musulmane.

Ces Sarrazins, au travail obstinez,
Outre-passans les cloistres-Pyrenez[7],
Et file à file espuisans toute Espagne,

1. Éloignées des hommes. ANDRÉ CHÉNIER (*Élégies*, IV) :

Quand, sorti vers le soir des grottes reculées,
Il s'égare à pas lents au penchant des vallées.

2. *Napées* forme trois syllabes. Les *Napées* sont les nymphes des vallons et des bois (νάπη, vallon).

3. Αἰγίπαν (αἴξ, Πάν), Pan aux pieds de bouc.

4. Dansant. Voir sur ce mot la note 2 de la page 49.

5. On ne relira pas sans intérêt, après les vers de Ronsard, la *Satire* VIII de Boileau, où le poète introduit un usurier qui détourne son fils de la science :

Prends-moi le bon parti, laisse là tous ces livres, etc.

Cf. l'*Épître* V, où Boileau peint la terreur de sa famille quand elle vit

Dans la poudre du greffe un poète naissant.

6. On sait que Ronsard a pris à des chroniques légendaires ce prétendu fils d'Hector, Francus ou Francion, qu'il promène à travers les Palus Mæotides, la Hongrie et la Franconie, jusqu'à ce qu'il le fasse aborder en Gaule et fonder Paris en l'honneur de son oncle Pâris. Ronsard convient que la vérité historique ne l'a pas un instant préoccupé. « J'ai bâti ma *Franciade*, dit-il dans la préface de son poème, sans me soucier si cela est vrai ou non, ou si nos rois sont Troyens ou Germains, Scythes ou Arabes; si Francus est venu ou non venu en France : *car il y pouvoit venir; me servant du possible, et non de la vérité.* »

7. Les barrières des Pyrénées (*claustrum, claudo*).

Se planteront au pied de la campagne
Avec grands cris, tels que les grues[1] font
Quand queue à queue en ordre s'en revont,
Hautes aux vents, et, dehachant les nues[2],
Vont reloger en leurs terres cognues,
Fuyant l'hyver; un cry trenchant et haut
Se fait en l'air, tout le Ciel en tressaut[3].
La mer ne pousse aux rives tant d'areines,
De tant de feux les voûtes ne sont pleines
Au ciel la nuict, que de peuples pressez
Dessous ce roy se verront amassez[4].
Ils tariront le coulant des fontaines,
Dessous leurs pieds feront trembler les plaines,
Grands comme pins en hauteur élevez;
Prendront Bordeaux et les peuples lavez
De la Gironde, et d'ardeur violante
Viendront puiser les eaux de la Charante,
Ne pardonnants à temples ny moutiers[5].
D'avares mains saccageront Poictiers,
Razans chasteaux et villes enfermées[6].
Et près de Tours camperont leurs armées.
Là l'invincible, indontable Martel,
Ne s'estonnant de voir un nombre tel,
Mais d'autant plus ayant l'ame eschaufée
Qu'il verra grand le gain de son trofée,
Chaud de louange[7], au peril hazardeux,
Ira planter son camp au devant d'eux,
Les menaçant; la déesse Bellonne
Courra devant, et Mars, qui aiguillonne
Le cœur des rois, pour sauver de meschef[8]
Ce vaillant duc, luy pendra sur le chef[9].

1. *Grues* est dissyllabique.— La comparaison est imitée de VIRGILE. Voir *Énéide*, liv. X, v. 264 et suiv.

2. Fendant l'air. *Hacher* seul a été conservé.

3. L'ancienne forme du verbe *tressaillir* était au présent : *Je tressaus.*

4. Ni les sables que la mer pousse au rivage, ni les astres qui brillent aux cieux ne sont anssi nombreux que les peuples conduits par *le roi* des Sarrasins (Abdérame).

5. Ni aux monastères (*monasterium*).

6. Villes enfermées *de murs*, fortifiées.

7. Passionné pour la gloire.

8. Pour sauver de *fâcheuse aventure.*

9. *Chef* (caput), tête. Mars *penchera* de son côté. *Pendre*, au seizième siècle, se trouve dans le sens de pencher.

Ce jour Martel aura tant de courage,
Qu'apparoissant en hauteur d'avantage
Que de coustume [1], on dira qu'un grand dieu,
Vestant son corps, aura choisy son lieu [2].
Luy, tout horrible en armes flamboyantes,
Meslant le fifre aux trompettes bruyantes,
Et de tambours rompant le Ciel voisin,
Eveillera le peuple sarrazin,
Qui l'air d'autour emplira de hurlées.
Ainsi qu'on voit les torrents aux valées
Du haut des monts descendre d'un grand bruit,
En escumant; la ravine se suit [3]
A gros bouillons, et, maistrisant la plaine,
Gaste des bœufs et des bouviers la peine;
Ainsi courra, de la fureur guidé,
Avec grand bruit ce peuple desbridé.
Or, comme on voit alors qu'une tempeste
D'un grand rocher vient arracher la teste,
Puis, la poussant [4] et lui pressant le pas,
La fait rouler du haut jusques à bas;
Tour dessus tour, bond dessus bond se roule
Ce gros morceau [5] qui rompt, fracasse et foule
Les bois tronquez [6], et d'un bruit violant,
Sans resistance [7], à val se va boulant [8].
Mais quand sa cheute en tournant est roulée
Jusqu'au profond de la creuse valée,
S'arreste coy ; bondissant il ne peut
Courir plus outre, et d'autant plus qu'il veut
Rompre le bord, et plus il se courrousse,
Plus le rempart [9] le chasse et le repousse.

1. Plus que de coutume. LITTRÉ, dans une note (V. *Davantage*, rem. 1), a réclamé contre les grammairiens modernes, qui ont décidé que *davantage* ne pouvait être suivi de *que*.

2. Aura pris sa place.

3. La ravine (le torrent) *découle de là* à gros bouillons.

4. Poussant en avant *la tête* du rocher, le rocher même.

5. Inversion hardie et expressive. Ce gros morceau se roule *en tournant et en bondissant* en tous sens.

6. Les arbres coupés (*truncare*).

7. Sans que rien puisse lui résister.

8. S'en va *rouler* dans la vallée. *Bouler* a gardé ce sens dans le langage populaire.

9. Le rempart formé par les terres qui ont arrêté le rocher.

Ainsi leur camp en bandes divisé,
Ayant trouvé le peuple baptisé
(Bien qu'acharné de meurdre et de tu'rie [1]),
Sera contraint d'arrester sa furie.
Chacun de rang en son ordre se met,
Le pied le pied [2], l'armet touche l'armet,
La main la main, et la lance la lance,
Contre un cheval l'autre cheval s'eslance,
Et le pieton l'autre pieton assaut.
Icy l'adresse, icy la force vaut,
Sort et vertu pesle-mesle s'assemblent [3];
Dessous les coups les armeures qui tremblent
Font un grand son. Victoire, qui pendoit
Douteuse au Ciel, les combats regardoit.
Au mois d'esté, quand la pauvre famille,
Du laboureur tient en main la faucille,
Et, se courbant, abat de son seigneur
Les espics meurs [4], des campagnes l'honneur,
Tant de moisson, tant de blonde javelle [5]
L'une sur l'autre espais [6] ne s'amoncelle,
De tous costez esparse sur les champs,
Que de corps morts par les glaives tranchans
Seront meurdris de la gent sarrazine.
En moins d'un jour, hostes de Proserpine,
Iront là bas trois cent mille tuez,
L'un dessus l'autre en carnage ruez [7].
Mille ans après, les tourangelles plaines [8]
Seront de morts et de meurdres si pleines,
D'oz, de harnois, de vuides morions [9],

1. Acharné au meurtre et à la tuerie.

2. Le pied *touche* le pied, l'armet *touche* l'armet, etc.

3. Selon les hasards de la bataille, l'un rencontre sa destinée, qui est de périr, l'autre trouve l'occasion de déployer son courage.

4. Les épis murs (*spica*).

5. La *javelle* désigne les poignées de blé scié, étendues sur le sillon, jusqu'à ce qu'on en fasse des gerbes. Racan a fait un très poétique emploi de ce mot dans sa *Retraite* qu'on peut lire à la page 24 des *Morceaux choisis* (*poésie*) *à l'usage des Classes de Grammaire.*

6. *Épais* est ici adverbe.

7. *Tombés* dans le carnage. Le chiffre de *trois cent mille* est, en effet, donné par les anciennes chroniques ; mais ces exagérations sont habituelles.

8. Les plaines de Tours.

9. Le *morion* est une armure de tête plus légère que le casque. Le mot est italien.

Que les bouviers, en traçant leurs sillons,
N'orront sonner sous la terre ferme
Que de grands oz hurtez de la charrue[1].
Tel au combat ce grand Martel,
Qui, plein de gloire et d'honneur immortel,
Perdra, vainqueur, par mille beaux trofées,
Des Sarrazins les races estoufées,
Et des François le nom victorieux
Par sa prouesse envoyra jusqu'aux Cieux.

La Franciade, livre IV, édition Prosper Blanchemain.

Institution pour l'adolescence du roy Charles IX[2].

Sire, ce n'est pas tout que d'estre Roy de France,
Il faut que la vertu honore vostre enfance :
Car un roy sans vertu porte le sceptre en vain,
Et luy sert d'un fardeau qui luy charge la main.
Il ne doit seulement[3] sçavoir l'art de la guerre,
De garder les citez, ou les ruer par terre,
De picquer les chevaux, ou contre son harnois
Recevoir mille coups de lances aux tournois ;
De sçavoir comme il faut dresser une embuscade,
Ou donner une cargue[4] ou une camisade[5],
Se renger en bataille et sous les estendards
Mettre par artifice en ordre les soldars[6].

1. Nouvelle imitation de VIRGILE, *Géorg.*, liv. I, vers 493 et suivants.

2. Cette pièce parut en 1564, l'année même où Charles IX atteignait sa majorité. Il était né en 1550 et avait succédé en 1560 à son frère François II.

3. Il ne doit pas seulement.

4. *Donner une charge*, *charger* l'ennemi. *Cargue*, qui est le même mot que *charge*, vient du latin *carrus*, chariot.

5. Attaque de nuit, dirigée ordinairement contre une ville fortifiée. *Camisade* de *camisa*, chemise, peut-être parce que cette attaque nocturne, dit LITTRÉ, surprenait en chemises les assaillis.

6. Ce sont là des vers d'une allure fière qui font déjà penser au discours du comte à Don Diégue (*le Cid*, acte I, sc. v) :

> Montrez-lui (au prince) comme il faut s'endurcir à la peine,
> Dans le métier de Mars se montrer sans égal,
> Passer les jours entiers et les nuits à cheval,
> Reposer tout armé, forcer une muraille,
> Et ne devoir qu'à soi le gain d'une bataille.

Les rois les plus brutaux telles choses n'ignorent,
Et par le sang versé leurs couronnes honorent;
Mais les princes chrestiens n'estiment leur vertu
Proceder ni de sang, ni de glaive pointu,
Ny de harnois ferrez qui les peuples estonnent[1],
Mais par les beaux mestiers que les Muses nous donnent.
Quand les Muses, qui sont filles de Jupiter,
(Dont les rois sont issus), les rois daignent hanter[2],
Elles les font marcher en toute reverence[3],
Loin de Leur Majesté bannissant l'ignorance;
Et tous remplis de grace et de divinité,
Les font[4] parmy le peuple ordonner equité.
. . . . . .
Or, Sire, imitez Dieu, lequel vous a donné
Le sceptre, et vous a fait un grand roy couronné.
Faites misericorde à celuy qui supplie,
Punissez l'orgueilleux qui s'arme en sa folie,
Ne poussez par faveur un homme en dignité,
Mais choisissez celuy qui l'a bien mérité;
Ne baillez pour argent ny estats[5] ny offices,
Ne donnez aux premiers[6] les vacans benefices,
Ne souffrez près de vous ne flatteurs ne vanteurs;
Fuyez ces plaisans fols qui ne sont que menteurs,
Et n'endurez jamais que les langues legeres
Mesdisent des seigneurs des terres estrangeres.
Ne soyez point mocqueur, ny trop haut à la main[7],
Vous souvenant tousjours que vous estes humain[8].
Ne pillez vos sujets par rançons ny par tailles,
Ne prenez sans raison ny guerres ny batailles;
Gardez le vostre[9] propre, et vos biens amassez:
Car pour vivre content vous en avez assez.

1. Frappent de terreur. Il faut se rappeler que le verbe *étonner*, au seizième et au dix-septième siècle, garde toute sa force étymologique.

2. Inversion latine. Quand les rois daignent hanter les Muses, etc.

3. Elles les font respecter, honorer par leur peuple.

4. *Les Muses* sont le sujet de *font*. La pensée est que les Muses apprennent aux rois à gouverner le peuple avec équité.

5. *États*, emplois d'un haut rang. Ainsi COMMINES (I, chap. IV) : « Tel perdoit ses *offices* et *estats* pour s'en estre fuy. »

6. Aux premiers venus.

7. Au propre, qui lève la main et frappe pour se faire obéir; au figuré, hautain, arrogant.

8. Que vous êtes un homme.

9. *Le vôtre* est pris substantivement, ce qui vous appartient.

S'il vous plaist vous garder sans archers de la garde,
Il faut que d'un bon œil le peuple vous regarde,
Qu'il vous aime sans crainte : ainsi les puissants rois
Ont gardé leur empire, et non par le harnois [1].
Comme le corps royal ayez l'ame royale ;
Tirez le peuple à vous d'une main liberale,
Et pensez que le mal le plus pernicieux
C'est un prince sordide et avaricieux.
Ayez autour de vous des personnes notables,
Et les oyez parler volontiers à vos tables ;
Soyez leur auditeur comme fust vostre ayeul,
Ce grand François, qui vit encores au cercueil.
Soyez comme un bon prince amoureux de la gloire,
Et faites que de vous se remplisse une histoire
Digne de vostre nom, vous faisant immortel
Comme Charles le Grand, ou bien Charles Martel.
Ne souffrez que les grands blessent le populaire ;
Ne souffrez que le peuple aux grands puisse desplaire.
Gouvernez vostre argent par sagesse et raison :
Le prince qui ne peut gouverner sa maison,
Sa femme, ses enfans, et son bien domestique,
Ne sçauroit gouverner une grand' republique.
Pensez long temps devant que faire aucuns edicts ;
Mais si tost qu'ils seront devant le peuple dicts,
Qu'ils soient pour tout jamais d'invincible puissance :
Car autrement vos loix sentiroient leur enfance.
D'amis plus que d'argent monstrez-vous desireux ;
Les princes sans amis sont tousjours malheureux.
Aimez les gens de bien, ayant toujours envie
De ressembler à ceux qui sont de bonne vie.
Punissez les malins et les seditieux ;
Ne soyez point chagrin, despit, ne furieux ;
Mais honneste et gaillard, portant sur le visage
De vostre gentille ame un gentil tesmoignage.
Or, Sire, pour autant que nul n'a le pouvoir
De chastier les rois qui font mal leur devoir,
Punissez-vous vous-mesme, à fin que la justice
Du Dieu qui est plus grand, vos fautes ne punisse [2].

1. Et non par leurs hommes d'armes. Anciennement le *harnois* désignait l'armure complète d'un homme d'armes.

2. Après cette pièce de Ronsard, il serait intéressant de relire les conseils

Je dy ce puissant Dieu dont l'empire est sans bout,
Qui de son throsne assis en la terre void tout
Et fait à un chascun ses justices égales,
Autant aux laboureurs qu'aux personnes royales.

Discours.

Fuite de la jeunesse.

Quand je suis vingt ou trente mois
Sans retourner en Vendomois [1],
Plein de pensées [2] vagabondes,
Plein d'un remors et d'un souci,
Aux rochers je me plains ainsi,
Aux bois, aux antres et aux ondes :
« Rochers, bien que soyez âgez
De trois mil ans, vous ne changez
Jamais ny d'estat ny de forme ;
Mais toujours ma jeunesse fuit,
Et la vieillesse qui me suit
De jeune en vieillard me transforme.
« Bois, bien que perdiez tous les ans
En hyver vos cheveux [3] mouvans,
L'an d'après qui se renouvelle
Renouvelle aussi vostre chef ;
Mais le mien ne peut de rechef
Revoir sa perruque [4] nouvelle.
« Antres, je me suis veu chez vous
Avoir jadis verds les genous,

donnés par Louis XIV au Dauphin (V. *Mémoires pour l'Instruction du Dauphin*, édit. Dreyss, tome II).

1. Le château de la famille des Ronsard se trouve à sept lieues ouest de Vendôme (Loir-et-Cher). On montre, dans le pavillon le plus voisin de la chapelle une chambre qui est, dit-on, celle où naquit Ronsard.

2. *Pensées* compte pour trois syllabes.

3. Les Latins emploient *coma* dans le même sens.

Ille *comam* mollis jam tum tondebat acanthi.
(VIRGILE. *Georg.* IV, v. 137.)

4. Ronsard dira, autre part, du soleil l'astre *perruqué de lumière*, et Garnier appelle, de son côté, le soleil le *Dieu perruquier*, c'est-à-dire, le *Dieu porte-perruque*, ce qui signifie simplement, dans le langage du temps, le *Dieu chevelu*. Cette expression ne choquait pas les contemporains. « Le mot *perruque*, remarque Sainte-Beuve, s'employant toujours alors pour chevelure, les poètes de ces premiers âges parlaient aussi souvent de la *perruque* d'Apollon que les nôtres de sa *chevelure dorée*. » V. *Poésie française au seizième siècle*, page 68.

Le corps habile et la main bonne ;
Mais ores [1] j'ay le corps plus dur,
Et les genous, que n'est le mur
Qui froidement vous environne.
« Ondes, sans fin vous promenez,
Et vous menez et ramenez
Vos flots d'un cours qui ne séjourne ;
Et moy, sans faire long sejour,
Je m'en vais de nuict et de jour
Au lieu d'où plus on ne retourne. »

Odes, IVe livre.

L'égalité dans la mort.

Pourquoy, chetif laboureur,
Trembles tu d'un empereur
Qui doit bien tost, legere ombre,
Des morts accroistre le nombre ?
Ne sçais tu qu'à tout chacun
Le port d'enfer est commun,
Et qu'une ame imperiale
Aussi tost là bas devale
Dans le bateau de Charon
Que l'âme d'un bucheron ?
Courage, coupeur de terre !
Ces grands foudres de la guerre
Non plus que toy n'iront pas
Armez d'un plastron là bas,
Comme ils alloient aux batailles :
Autant leur vaudront leurs mailles,
Leurs lances et leur estoc [2],
Comme à toy vaudra ton soc.

Ibid.

1. *Ores* (*hora hac*), à présent, maintenant.
2. Ancienne épée droite et longue (de l'allemand *stock*, bâton).

A l'aubépine.

Bel aubespin [1] verdissant,
Fleurissant,
Le long de ce beau rivage,
Tu es vestu jusqu'au bas
Des longs bras
D'une lambrunche [2] sauvage.

Deux camps drillants [3] de fourmis
Se sont mis
En garnison sous ta souche ;
Et dans ton tronc mi-mangé
Arrangé
Les avettes [4] ont leur couche.

Le gentil rossignolet,
Nouvelet,
Avecques sa bien aimée
Pour ses amours alleger
Vient loger
Tons les ans en ta ramée.

Sur ta cyme il fait son ny,
Bien garny
De laine et de fine soye,
Où ses petits esclorront,
Qui seront
De mes mains la douce proye.

Or vy, gentil aubespin,
Vy sans fin,
Vy sans que jamais tonnerre,
Ou la coignée, ou les vents,
Ou les temps
Te puissent ruer par terre.

Ibid.

1. *Aubespin*, de *albus*, blanc, et *spina*, épine. C'est un arbrisseau épineux qui produit de petites fleurs blanches.

2 Aujourd'hui *lambruche* (du latin *labrusca*), vigne sauvage.

3. Du verbe *driller*, aller vite, dont l'origine, dit LITTRÉ, paraît être le verbe anglais *to drill*, qui signifie *percer* ou *s'échapper*.

4. *Avette*, pour *apette*, de *apes* ou *apis*, abeille.

ROBERT GARNIER.

(1534-1590.)

Un des auteurs de la Pléiade, Étienne Jodelle, avait inauguré, en 1572, le théâtre classique par la tragédie de *Cléopâtre* et par la comédie d'*Eugène ou la Rencontre*. Le succès fut immense. « L'*Eugène* et la *Cléopâtre*, raconte Étienne Pasquier, furent représentés devant le roi Henri II, à Paris, en l'hôtel de Reims (1558), avec un grand applaudissement de toute la compagnie, et depuis au collège de Boncour, où toutes les fenêtres étaient tapissées d'une infinité de personnages d'honneur, et la cour si pleine d'écoliers, que les portes du collège en regorgeaient. Et les entreparleurs (acteurs) étaient tous hommes de nom : car même Remy Belleau et Jean de la Péruse jouaient les principaux roulets, tant était lors en réputation Jodelle envers eux[1]. » Presque en même temps parurent Jean de la Péruse, Charles Toutain, Jean et Jacques de La Taille, Jacques Grévin, Mellin de Saint-Gelais, dont les pièces, servilement imitées des anciens, ne laissèrent pas d'être accueillies avec enthousiasme; mais quand Robert Garnier — c'est encore Pasquier qui nous l'apprend — « se présenta sur le théâtre de la France, chacun lui en donna le prix, sans aucun contredit, » et Ronsard lui-même prononça cet arrêt « contre lequel jamais nul des nôtres n'obtiendra requête civile[2]. »

Né en 1534 à la Ferté-Bernard, dans le Maine, Robert Garnier, à l'exemple de plusieurs de ses contemporains, fut à la fois magistrat et poète. Avocat au Parlement de Paris, il fut nommé conseiller au Présidial du Mans, puis lieutenant criminel au même siége. Ce fut à cette époque qu'il publia ses tragédies, jouées peut-être dans les collèges de la capitale, de 1568 à 1583. Devenu conseiller au Grand Conseil à Paris, au commencement de la Ligue, il se trouva, en cette qualité, plus engagé dans les troubles qu'il ne l'eût voulu. Les derniers temps de sa vie furent marqués par un événement tragique. Ses gens, durant une peste qui sévissait alors, essayèrent de l'empoisonner, lui, sa femme et ses enfants. Sa femme avait déjà bu le poison, quand les symptômes révélèrent le crime; elle fut sauvée à grand'peine. Garnier retourna dans son pays natal; mais le souvenir de ce crime et la vue surtout des malheurs publics le jetèrent dans une tristesse qui abrégea sa vie. « Cet homme célèbre, dit l'historien de Thou, accoutumé à traiter

1. *Recherches de la France*, t. II de l'édition L. Feugère, page 25.

2. Pasquier, dans le passage cité plus haut, donne le sonnet par lequel Ronsard reconnaît la supériorité de Garnier sur Jodelle.

d'un œil sec tant d'événements tragiques qu'il allait puiser chez les anciens ou parmi les nations étrangères, ne put les voir retracer continuellement sous ses yeux sans en être pénétré, et il mourut de chagrin. » Ce fut au Mans qu'il mourut, en 1590, âgé de cinquante-six ans.

Les tragédies de Garnier sont au nombre de huit. Elles peuvent se partager en quatre groupes distincts. Le premier comprend ses tragédies romaines : *Porcie*, *Cornélie* et *Marc-Antoine;* le second, ses tragédies grecques : *Hippolyte*, *la Troade* et *Antigone*. Enfin, à côté des sujets romains et grecs, Garnier a sa tragédie religieuse : *les Juives*, et une tragi-comédie, la première que mentionne l'histoire du théâtre : *Bradamante*, inspirée par l'Arioste, celle, dit Sainte-Beuve, « où le poète, laissant là les chœurs et la simplicité trop nue de la tragédie ancienne, préludait déjà, sans s'en douter peut-être, à la révolution qui eut lieu sur la scène après lui[1] ».

L'étude du théâtre de Garnier, comme son dernier critique, M. Bernage, l'a montré dans des pages délicates, dépasse un simple intérêt de curiosité et d'érudition. Sans doute, l'imitation de Sénèque exerce encore sur Garnier une influence trop sensible. Comme chez le tragique latin, la composition est souvent vicieuse : plusieurs actions parallèles se développent sans se nouer, l'unité manque, et l'impression reste confuse. Monologues et récits fatigants, dissertations subtiles et hors de propos, des chœurs chargés de débiter des lieux communs sans rapport avec le sujet, une langue encore bien inégale, souvent prolixe et vague : tous ces défauts ne peuvent être niés. Mais les qualités sont celles d'un vrai poète qui a le sens et l'inspiration tragique. Ronsard loue avec raison Garnier d'avoir « ce parler haut » qui est la vraie langue de la tragédie. Il y a plus : malgré les servitudes d'une imitation trop étroite de Sénèque, il ouvre des voies nouvelles. Garnier a un vif sentiment de la grandeur romaine qui annonce Corneille. Il semble pressentir, par quelques traits touchants empruntés à Sophocle ou Euripide, comment l'étude du théâtre grec pourra un jour renouveler notre scène : il élargit le cadre des sujets tragiques, soit par sa tragédie religieuse des *Juives*, la mieux conduite de son théâtre, soit par sa tragi-comédie de *Bradamante*, à laquelle le mélange de verve comique et d'élan chevaleresque donne un caractère tout français. Garnier fut donc, par ses qualités propres ou par la variété des genres qu'il a essayés, un véritable précurseur. Les rapprochements nombreux qu'il suggère avec les grands poètes qui l'ont suivi et effacé sont encore un honneur pour sa mémoire[2].

1. *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*, page 213.

2. Lire, sur Garnier, SUARD : *Mélanges de Littérature*, tome IV ; SAINTE-BEUVE, *Histoire du Théâtre au seizième siècle* dans le *Tableau de la Poésie française au*

Cornélie recevant l'urne qui renferme les cendres de Pompée [1].

CORNELIE, femme de Pompée, PHILIPPE, affranchi de Pompée.

CORNELIE.

O douce et chere cendre ! ô cendre déplorable !
Qu'avecques vous ne suis-ie ! ô femme miserable [2],
O pauvre Cornelie, hé n'aura iamais fin
Le cours de ceste vie où me tient le destin ?
Ne seray-ie iamais avecques vous, ô cendre !
N'est-il temps qu'on me face au sepulchre descendre ?
O deloyales mains, qui sous couleur d'amour
Le receustes pour faire un si malheureux tour !
O barbares, mechans, traistres, abominables,
Vous avez diffamé vos bords inhospitables
Du crime le plus lâche, et le plus odieux
Qui se puisse commettre à la face des dieux.
Vous avez violé le devoir d'hostelage,
A un homme affligé [3] vous avez faict outrage,
Avez celuy meurtry qui vous tendoit les bras,
Et vers un bien-faicteur vous estes faicts ingrats.
Abominable race, où plus qu'en tout le monde
La traison [4], la luxure et l'homicide abonde.

PHILIPPE.

Helas ! laissez ces cris.

CORNELIE. Hé ne doy-ie pas bien
Me plaindre d'un tel faict ?

PHILIPPE. Cela ne sert de rien.

seizième siècle, pages 169 et suivantes; *Étude sur Robert Garnier*, par M. S. BERNAGE (Delalain).

1. Garnier ne trouvait dans Lucain que le récit des funérailles de Pompée. L'arrivée de l'affranchi Philippe est une belle conception que le poète ne doit qu'à lui-même. Corneille ouvre par une scène analogue le cinquième acte de sa tragédie de *Pompée*. Le rapprochement des deux scènes offrira de l'intérêt, et si la supériorité de Corneille est facile à établir, il sera juste de ne pas oublier que la conception première appartient à Garnier.

2. C'est l'esquisse des vers que Corneille mettra dans la bouche de Cornélie :

Cette urne que je tiens contient-elle sa cendre ?
O vous, à ma douleur objet terrible et tendre,
Éternel entretien de haine et de pitié,
Reste du grand Pompée, écoutez sa moitié.

3. *Affligé* a ici toute la force du mot latin *afflictus*, abattu, renversé.

4. On prononçait *traison* en deux syllabes.

CORNELIE.

Les dieux ne puniront si grande felonnnie ?

PHILIPPE.

S'ils l'ont determiné, vous la verrez punie.

CORNELIE.

Nos prieres ne vont iusqu'à leur throne sainct ?

PHILIPPE.

Les dieux prestent l'oreille au chetif qui se plaint.

CORNELIE.

Nos suppliantes voix leurs courages[1] ! n'emeuvent ?

PHILIPPE.

De nulles passions emouvoir ne se peuvent.

CORNELIE.

Ne font iustice à ceux qui la vont demandant ?

PHILIPPE.

Or qu'on ne la demande[2], ils nous la vont rendant.

CORNELIE.

Cesar vit toutefois.

PHILIPPE. Le merité supplice
Ne suit incontinent apres le malefice.
Et souvent les grands dieux gardent expressément
Les hommes scelerez[3] pour nostre châtiment ;
Puis, s'en estans servis, rendent avec usure
Le guerdon[4] de leur crime et de leur forfaiture.

CORNELIE.

C'est l'espoir qui nourrit mes iours infortunez :
Sans cela dès long temps ils fussent terminez.
I'espere que bien tost les dieux las de l'esclandre[5],
Qu'il fait iournellement, broyront son corps en cendre,
Si dans Rome trop lasche il ne se trouve aucun
Qui vange d'un poignard le servage commun.
Alors vienne la mort, vienne la mort meurtriere[6],

1. Leurs esprits. *Courage* gardera ce sens large d'*animus* chez les tragiques du dix-septième siècle.

2. Même quand on ne demande pas justice aux dieux, ils nous la rendent.

3. Scélérats. — La pensée est que les dieux se servent des scélérats pour nous punir, puis les scélérats sont eux-mêmes, à leur tour, l'objet du châtiment divin.

4. Récompense. Diez fait venir *guerdon* du haut allemand *Widarlôn* (*widar*, aujourd'hui *wider*, en retour, et *Lôn*, aujourd'hui *Lohn*, récompense).

5. Des attaques injustes. La Fontaine (voir *Fables*, liv. III, fab. III) emploie encore le mot *esclandre* dans ce sens. L'étymologie est *scandalum*, qui a fourni tout à la fois *esclandre* et *scandale*.

6. *Meurtrier*, *meurtrière* comptait pour deux syllabes. Corneille dans *le Cid*

Et m'ouvre l'Acheron, infernale riviere :
Ie descendray ioyeuse, ayant ains que[1] mourir
Obtenu le seul bien que ie puis requerir.
Pompé ne peut revivre, et partant à ceste heure
Ie ne requiers sinon que l'homicide meure[2].

PHILIPPE.

César plora sa mort[3].

CORNELIE. Il plora mort celuy
Qu'il n'eust voulu souffrir estre vif comme luy[4].

PHILIPPE.

Il punit ses meurtriers.

CORNELIE. Et qui meurtrit Pompee
Que[5] luy qui le suivit tousiours avec l'espee ?
Non, celuy l'a meurtry qui poursuivit sa mort,
Et qui, pour le meurtrir, a mis tout son effort,
Qui en ha la despouille, et dont la gloutte[6] envie
De commander n'avoit obstacle que sa vie.

PHILIPPE.

Si fit-il égorger Achillas et Photin
Pour ce meurtre commis.

CORNELIE. Ce fut pour autre fin.
Ils avoyent conspiré de le meurtrir luy mesme.

PHILIPPE.

Qu'acquiert-il de sa mort ?

CORNELIE. L'autorité suprême.

PHILIPPE.

Il parle de ses faits fort honorablement.

CORNELIE.

Tout le bien qu'il en dit n'est que desguisement.

(acte III, sc. 1) fit, le premier, ce mot de trois syllabes, malgré les critiques de l'Académie.

1. *Ains que*, avant que.

2. Je ne demande qu'une chose, à savoir, que César meure.

3. Lucain s'était déjà demandé ce qu'il fallait penser de la sincérité des larmes de César, et il avait résolu la question dans le sens de la dissimulation. Il est naturel que Cornélie pense de même. On remarquera cependant que Garnier a apporté dans le langage de Cornélie une mesure, une dignité dont il n'avait pas trouvé de modèle chez le poète latin.

4. Cornélie, dans la tragédie de Corneille (acte V, sc. 1) :

. . . . O qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemi quand il n'est plus à craindre !

5. Et qui meurtrit Pompée *plus* que César, etc.

6. *Glout, gloutte*, glouton, insatiable.

PHILIPPE.

Il n'a permis, vaincueur, qu'on rompist ses statues.

CORNELIE.

Ce pendant qu'il defend qu'elles soyent abbatues,
Les siennes il conserve, et par ceste douceur
Dont il nous va pipant, rend son estat plus seur.

PHILIPPE.

Il n'eust voulu voir mort celuy qui fut son gendre.

CORNELIE.

Si eust[1], puis qu'il vouloit la liberté defendre.

PHILIPPE.

Leur premiere amitié le pouvoit esmouvoir.

CORNELIE.

Il ne l'a point aimé, que pour le decevoir.
Et bien qu'il l'eust aimé[2] d'une amitié non feinte,
Si[3] eust elle esté vaine. Il n'est chose si sainte
En l'ame des mortels qui puisse retarder
L'indomtable desir qu'on ha de commander.
Non, la crainte des dieux, et du grondant tonnerre,
Non l'amour que l'on doit à sa natale terre,
Non des antiques loix le sceptre à tous egal,
Non la chaste amitié du lien coniugal.
Non le respect du sang, non l'amour ordinaire
Du pere à ses enfans, des enfans à leur pere,
Ne peut rien contre un cœur, que le soin furieux
De maistriser chacun maistrise ambicieux.

PHILIPPE.

Laissez cela, Madame.

CORNELIE. Il faut que ie le laisse,
Attendant des grands dieux la faveur vengeresse.

PHILIPPE.

Ie crains que vos douleurs croissent de ces discours.

CORNELIE.

Philippe, mes douleurs sont egales tousiours.

PHILIPPE.

Le temps modere tout.

1. *Si sic*, ainsi l'eût-il (César) voulu voir mort, puisqu'il (Pompée) voulait défendre la liberté.

2. Et quand même, à supposer qu'il l'eût aimé.

3. *Si*, ainsi même, cependant cette amitié eût été vaine.

CORNELIE. La saison ne modere
De mon esprit dolent l'eternelle misere [1].

Cornelie, acte III. Édition de Paris (1585).

Antigone refuse d'abandonner son père [2].

ŒDIPE. ANTIGONE.

ŒDIPE.

Las ! pourquoy me tiens-tu ? ma fille : et vois-tu pas
Que mon pere m'appelle et m'attire au trespas ?
Comme il se monstre à moy terrible, espouventable ?
Il me monstre sa playe, et le sang iaillissant
Contre ma fiere main, qui l'alla meurtrissant.

ANTIGONE.

Ne me commandez point que ie vous abandonne.
Ie ne vous laisseray pour crainte de personne :
Rien, rien ne nous pourra separer que la mort;
Ie vous seray compagne en bon et mauvais sort.
Que mes freres germains le royaume envahissent,
Et du bien paternel à leur aise iouissent;
Moy mon pere i'auray, ie ne veux autre bien,
Ie leur quitte le reste et n'y demande rien.
Mon seul pere ie veux, il sera mon partage,
Ie ne retiens que luy, c'est mon seul heritage.
Nul ne l'aura de moy, non celuy dont la main :
S'empare iniustement du beau sceptre thebain [3];

1. Les beaux côtés du caractère de César n'ont pas échappé à Garnier. Le poète les a particulièrement développés dans une scène remarquable de l'acte III, où il donne à César pour interlocuteur Antoine, dont les conseils implacables font ressortir la modération du vainqueur de Pharsale. Bien des traits dans cette scène ont été retenus par Corneille.

2. Le premier acte de l'*Antigone* de Garnier se passe dans la solitude du Cithéron. Il ne renferme qu'une seule scène : c'est un dialogue entre Œdipe, qui veut mourir, et Antigone, qui cherche à le consoler. En suivant Sénèque, Garnier l'a parfois heureusement corrigé ou développé. Parlant du discours d'Antigone, dont nous donnons un fragment, M. Bernage fait cette remarque : « Ces nobles et touchantes paroles, où respire tout l'amour d'une fille pour son père, n'étaient qu'indiqués dans *les Phéniciennes*, sous une forme sententieuse et antithétique. Leur simplicité expressive est un trait à noter. »

3. Il avait été convenu qu'Étéocle et Polynice, fils d'Œdipe, règneraient alternativement, chacun une année. Étéocle refusa de rendre le sceptre, quand

Non celuy qui conduit les troupes Argolides ;
Non pas si Iupiter de foudres homicides
Les terres escrouloit [1], et, fumant de courroux,
Descendoit maintenant pour se mettre entre nous,
Il ne feroit pourtant que ceste main vous lâche.
Ie seray vostre guide, encor qu'il vous en fâche.
Ne me reiettez point : me voulez-vous priver
Du bonheur le plus grand qui me puisse arriver ?
S'il vous plaist de gravir sur l'ombrageuse teste
D'un coustau [2] bocager, me voyla toute preste ;
S'il vous plaist un vallon, un creux antre obscurci,
L'horreur d'une forest, me voyla preste aussi ;
S'il vous plaist de mourir, et qu'une mort soudaine
Seule puisse estoufer vostre incurable peine,
Ie mourray comme vous : le nautonier Charon
Nous passera tous deux les vagues d'Acheron.

Antigone, acte I.

Prise de Jérusalem : Sédécias et sa suite faits prisonniers.

Sédécias, après la mort de son frère Joakim et la captivité de son neveu Jéchonias, avait été laissé à Jérusalem avec le titre de roi. Ayant refusé l'obéissance à Nabuchodonosor II, roi des Assyriens, celui-ci vint une troisième fois mettre le siège devant la ville (587) ; il la prit après dix-huit mois de résistance, atteignit Sédécias dans sa fuite et le fit conduire, chargé de chaînes, à Babylone. Amital, mère de Sédécias, se présente devant la reine d'Assyrie et la prie d'intercéder pour les captifs. C'est sur la demande de la reine qu'elle lui fait le récit de la prise de Jérusalem et des cruelles épreuves qui suivirent.

AMITAL.

Or le sac de Sion, et sa captivité
Predits, estoyent venus à leur temps limité [3] :

l'année fut expirée. Polynice, aidé d'Adraste, roi d'Argos, et de six autres princes grecs, vint assiéger Thèbes. Les deux frères s'entre-tuèrent dans un combat.

1. *Écrouler* est ici verbe actif. Ainsi La Fontaine, dans une ballade au roi, parlant des ambitieux :

. . . . Jupin, *croulant la terre*,
Les abîma sous des rochers affreux,

2. Ancienne forme de *côteau*, dont l'étymologie est *costa*, côte.

3. A leur temps fixé par Dieu et annoncé par les prophètes.

Ia [1] le mal nous touchoit (telle estoit l'ordonnance
Du grand Dieu, qui vouloit chastier nostre offense),
Et comme lors qu'il veut nous punir rudement,
Il fait que nous perdons tout humain iugement,
Nous en fusmes ainsi : car, n'ayans corps de garde,
Sentinelle ny ronde, et sans nous donner garde,
Comme si retirez fussent nos ennemis,
En nos couches sans peur reposions endormis,
Quand (ô cruel mechef [2] !) lors que la nuit ombreuse
Vers le iour sommeillant cheminoit paresseuse
Par le ciel tenebreux, que le somme enchanteur
Versoit dedans nos yeux une aveugle moiteur,
Qu'en la terre et au ciel toute chose estoit coye,
Tous animaux dormans, fors la plaintive orfroye [3],
Le camp de Babylon [4], sans crainte des hazars,
Avec grands hurlemens écheler [5] les rempars,
Donne dedans la breche, et ne trouvant defense,
Rangé par escadrons dans la ville s'elance :
Gaigne les carrefours, s'empare des lieux forts,
Et sur le temple saint fait ses premiers efforts.
Tout est mis aux couteaux, on n'espargne personne,
A sexe ou qualité le soldat ne pardonne :
Les femmes, les enfans, et les hommes âgez
Tombent sans nul esgard pesle-mesle esgorgez.
Le sang, le feu, le fer, coule, flambe, resonne [6],
On entend maint tambour ; mainte trompette sonne,
Tout est ionché de morts, l'ennemy sans pitié
Meurtrit ce qu'il rencontre et le foule du pié.
Or le roy, qui soudain entendit cet esclandre,
Troublé saute du lict, et va ses armes prendre,
Pour mourir au combat ; mais, ayant entendu
De ses gens effroyez que tout estoit perdu,

1. *Jà*, déjà le mal nous touchait, s'approchait de nous.

2. *Méchef*, aventure fâcheuse, du préfixe *mes* (mauvais), et *chef*, tête, bout.

3. *Orfraie*, oiseau de proie de la famille des faucons. — Cf. *Énéide*, liv. IV, vers 522 et suivants :

> Nox erat, et placidum carpebant fessa soporem
> Corpora per terras. . . . . .

4. L'armée assyrienne qui assiégeait Jérusalem.

5. Escalade en appliquant l'échelle.

6. Chaque verbe se rapporte à un des mots précédents : le sang *coule*, le feu *flambe*, le fer *résonne*. Le vers hardi de Garnier, en rapprochant ce que l'analyse sépare, peint le tableau dans la vérité de sa confusion.

Il descend en segret avecques sa famille,
Et par une poterne abandonne la ville.
Un chemin se presente, aux montagnes tendant,
Pour gaigner l'Arabie et laisser l'Occident :
Il est rude, pierreux, raboteux et sauvage :
Les rocs des deux costez mal-aisent [1] le passage.
Ores [2] il faut grimper à mont un rocher droit,
Ore il faut devaler par un chemin estroit.
Vous voyez à vos pieds l'horreur d'un precipice,
Qui fait en le voyant que le poil en herisse.
Un torrent bruit à bas, qui court en bouillonnant,
Entraînant maints ormeaux qu'il va deracinant.
Là le roy, ses enfans, et nous autres pauvrettes,
Cheminons en frayeur par des voyes [3] secrettes.
La nuit estoit obscure, et nos humides yeux
Ne voyoyent pour conduite aucune lampe aux cieux,
Toutefois en bronchant, en tombant à toute heure,
Nous franchissons en fin ceste rude demeure ;
Descendons en la plaine, et hastons nostre pas,
Chaque mere portant son enfant en ses bras.
Vous eussiez eu pitié de nous voir demy-nues
Courant et haletant par sentes incognües,
Le front eschevelé, regardant à tous coups
Si l'ennemy sanglant accouroit apres nous.
Mais las ! Comme le iour, encommençant sa peine,
Nous eclairoit errans par la deserte plaine,
Aupres de Iericho nous entendons hennir
Des chevaux, et soudain nous les voyons venir :
Alors nous commençons à nous battre et destordre,
Deçà delà courir en un confus desordre.
Aussi tost les coureurs nous viennent enfermer,
Se saisissent de nous, font le roy desarmer,
Nous ameinent icy, hommes, femmes ensemble.
Comme à mesme destin le malheur nous assemble [4].

Les Juives, acte II.

1. Rendent le passage malaisé. *Malaisé*, d'ailleurs, n'est que le participe du verbe *malaiser*, employé dans l'ancienne langue.

2. *Ores* répété, *tantôt, tantôt.*

3. *Voies* est compté pour deux syllabes.

4. Malgré les prières d'Amital, que la reine d'Assyrie appuie auprès de son mari, Nabuchodonosor ne pardonne pas. Il s'est engagé à ne pas faire mourir Sédécias, mais il lui fait crever les yeux. Au cinquième acte, pendant les

AGRIPPA D'AUBIGNÉ.

(1551-1630.)

Théodore Agrippa d'Aubigné naquit en 1551 dans le château fort de sa famille, situé près de Pons en Saintonge. Son père, Jean d'Aubigné, homme d'un caractère opiniâtre et fier, était dans sa province l'un des chefs du protestantisme. Au moment même où il eut un fils, venait de paraître l'édit de Châteaubriant (1551) porté par le roi Henri II contre les partisans de la Réforme. Jean d'Aubigné, menant son fils à Paris (Agrippa avait neuf ans), passa par Amboise un jour de foire. Il vit sur un bout de potence les têtes de ses compagnons de la conspiration d'Amboise, encore reconnaissables; mettant alors la main sur la tête de son fils, il lui dit : « Mon enfant, il ne faut point que ta tête soit épargnée, après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur; si tu t'y épargnes, tu auras ma malédiction. » Agrippa n'avait que douze ans quand son père mourut. Moins de trois ans après, il échappait à la surveillance de son curateur et rejoignait les protestants. La vie de d'Aubigné se confond alors pendant de longues années avec l'histoire même du drame de nos guerres civiles, dont le dénouement, par bonheur pour la France, fut le règne de Henri IV. Désigné au roi de Navarre comme un de ces gens déterminés « qui ne trouvaient rien de trop chaud, » sa franchise et son air d'audace plurent à Henri, qui l'attacha à sa personne. D'Aubigné le servit avec une loyauté à toute épreuve, mais sans épargner à son maître les remontrances et les plaintes. L'abjuration de Henri IV blessa profondément les ardentes convictions de d'Aubigné. Il osa dire au roi, après l'attentat de Châtel : « Sire, vous n'avez encore renoncé Dieu que des lèvres : il s'est contenté de les percer; mais quand vous le renoncerez de cœur, il percera le cœur. » D'Aubigné, d'ailleurs, ne paraissait plus que rarement à la cour; mais, au besoin, son *Histoire* et ses *Mémoires* attesteraient l'éclat de sa douleur, quand il apprit le crime de Ravaillac, et sa fidélité envers un roi qu'il avait défendu vivant contre les coups de ses ennemis, et qu'il ne cessa de défendre mort « contre les assassins de son honneur. »

D'Aubigné ne devait pas survivre moins de vingt ans à Henri IV. Après avoir repoussé, non sans hauteur, toutes les avances de Marie de Médicis, privé de ses pensions, presque réduit au dénûment, il se retira d'abord dans sa petite place de Maillezais, puis

lamentations d'Amital et des Juives, on voit reparaître le roi aveugle. Il s'indigne de son sort, il doute de la justice de Dieu; mais le prophète le console en prédisant la ruine de Babylone et le châtiment de son bourreau.

à Saint-Jean-d'Angely, où il poursuivit avec ardeur la composition de son *Histoire*. Mais dès que l'ouvrage eut paru, il souleva de telles clameurs par sa violence qu'il fut déféré au Parlement, et un arrêt de ce corps, daté du 4 janvier 1620, condamna l'*Histoire* de d'Aubigné à être brûlée à Paris, par la main du bourreau, dans la cour du Collège Royal. D'Aubigné, se sentant menacé par des haines trop puissantes, se décida alors à quitter la France. La république de Genève l'accueillit avec honneur et le créa président de son conseil de guerre. Peu après il apprenait que, traité à Paris en rebelle et en ennemi de l'Église, il avait été frappé, comme contumace, d'un arrêt de mort (1623) : c'était le quatrième de ceux de ce genre qui avaient été rendus contre lui, et dont il tirait, disait-il, « honneur et plaisir ». Sept ans après, en 1630, d'Aubigné s'éteignait paisiblement dans sa terre du Crest, voisine de Genève.

Le nom d'*Histoire universelle*, donné par d'Aubigné à son ouvrage, qui débute vers la naissance de Henri IV et se termine à la mort de ce prince, atteste que l'historien ne s'est pas borné à raconter les événements dont la France a été le théâtre. Malgré le titre ambitieux, l'*Histoire* de d'Aubigné n'est presque partout, en réalité, que le tableau des guerres civiles de la France pendant le seizième siècle, de ces guerres « dont la cause véritable ou le prétexte a été la différence des religions. » Représentant lui-même d'un temps dont il a l'énergie et les passions, d'Aubigné a laissé, en effet, une vivante peinture de ce siècle si rempli de contrastes violents, et les rudesses et brusqueries de son style, qui font penser à Saint-Simon, achèvent encore la vérité du tableau. Ses *Mémoires*, qui ne sont, d'ailleurs, qu'un appendice, ou, si l'on veut, un résumé de son *Histoire*, nous offriraient les mêmes qualités comme les mêmes défauts : la fougue de l'expression, la vivacité du coloris, le manque de mesure et l'audace méridionale des images; mais l'homme de secte et de parti est, dans ses *Mémoires*, plus dominé encore par ces préjugés qui obscurcissent les consciences les plus fermes, quand ils ne les égarent pas.

Agrippa d'Aubigné n'a pas une place moins considérable dans l'histoire de la poésie française au seizième siècle. L'épopée satirique des *Tragiques* défend sa mémoire contre l'oubli : production bizarre, remplie d'allusions historiques, de fictions empruntées à la mythologie grecque, d'allégories morales, de discussions théologiques et de souvenirs de la Bible, où se confondent les plus choquants défauts et les plus rares mérites, les plus folles divagations de l'esprit de secte et les plus nobles élans du patriotisme. Sans doute il a manqué à d'Aubigné, pour emprunter le langage de Bossuet, avec « la hardiesse qui convient à la liberté, la retenue qui est l'effet du jugement et du choix[1]. » *Les Tragiques*, dans presque toute leur étendue, ne sont qu'une improvisation hardie :

1. *Remerciment à l'Académie.*

ce qui l'atteste, ce n'est pas seulement l'incohérence de la conception générale, mais le style abrupt, les inégalités et les soubresauts de l'expression ; cependant on ne peut nier la puissance du poète, sa fécondité d'invention, sa vigueur de pensée, sa verve entraînante, ses colères tour à tour âpres et éloquentes, la sincérité de ses passions. Un recueil de vers détachés, les *Petites Œuvres mêlées* de d'Aubigné, nous le fait voir cependant sous un autre aspect que *les Tragiques*, en révélant chez lui une humeur gaie et plaisante : là son imagination se joue dans des pièces peu étendues et peu finies, mais non dénuées de trait et d'agrément. Deux pamphlets en prose complètent l'œuvre satirique de d'Aubigné. Dans le premier, *les Aventures du Baron de Faeneste*, il met en scène Faeneste, baron de Gascogne, un devancier du marquis de Mascarille, qui n'aspire qu'à paraître, comme son nom l'indique, et qui est opposé à un homme d'esprit solide et pratique, Enay[1]. La malice n'est pas moins incisive dans le second, intitulé la *Confession catholique de Sancy*[2], mais qui atteste, avec une veine de gaieté inépuisable, d'étroites et iniques préventions[3].

La guerre civile.

Je n'escry plus les feux d'un amour inconnu[4],
Mais, par l'affliction plus sage devenu,
J'entreprends bien plus haut, car j'apprends à ma plume
Un autre feu[5], auquel la France se consume.
Ces ruisselets d'argent que les Grecs nous feignoient,
Où leurs poëtes vains beuvoient et se baignoient,

1. C'est le contraste entre la réalité et l'apparence, la forme et le fond, entre *être et paraître*, sens exprimé par les étymologies grecques, εἶναι et φαίνεσθαι.

2. Nicolas Harlay de Sancy né en 1546 et mort en 1629, est celui que d'Aubigné poursuit de ses sarcasmes. On ne peut reconnaître dans l'homme sans foi et sans scrupule de la *Confession* l'un des plus loyaux et des plus utiles serviteurs de Henri III et de Henri IV. Les historiens ont tous loué la parfaite intégrité de Harlay de Sancy dans l'administration des finances.

3. Consulter l'édition des *Œuvres complètes de Théodore Agrippa d'Aubigné*, publiée par MM. Réaume et de Caussade (1877). — Lire sur d'Aubigné : *Agrippa d'Aubigné*, tome II des *Caractères et Portraits littéraires du seizième siècle*, par Léon Feugère ; Sainte-Beuve : *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*, pages 140 et suivantes et *Causeries du Lundi*, tome X (2 articles) ; *Notice sur d'Aubigné* dans les *Essais d'Histoire littéraire* de Geruzez; consulter aussi les *Études sur les Écrivains français de la Réformation*, par M. Sayous, et l'*Histoire de Madame de Maintenon*, par le duc de Noailles. — On sait que Coustant d'Aubigné, fils d'Agrippa, fut le père de Mme de Maintenon.

4. Allusion au *Printemps* que d'Aubigné avait composé vers 1570, mais qu'il n'avait pas publié à l'époque où parurent *les Tragiques*.

5. Celui de la guerre civile.

Ne courent plus icy; mais les ondes si claires
Qui eurent les saphyrs et les perles contraires [1],
Sont rouges de noz morts; le doux bruit de leurs flots,
Leur murmure plaisant heurte contre des os.
Le luth que j'accordois [2] avec mes chansonnettes
Est ores [3] estouffé de l'esclat des trompettes :
Icy le sang n'est feint, le meurtre n'i deffaut [4];
La mort joüe elle-mesme en ce triste eschaffaut;
Le juge criminel tourne et emplit son urne [5];
D'icy, la botte en jambe, et non pas le cothurne,
J'appelle Melpomene en sa vive fureur,
Au lieu de l'Hypocrene, esveillant cette sœur
Des tombeaux rafraichis dont il faut qu'elle sorte [6],
Eschevelee, affreuse, et bramant en la sorte
Que faict la biche après le faon qu'elle a perdu.
Que la bouche lui saigne, et son front esperdu
Fasse noircir du ciel les voutes esloignees;
Qu'elle esparpille en l'air de son sang deux poignees,
Quand, espuisant ses flancs de redoublez sanglots,
De sa voix enrouee elle bruira [7] ces mots :
« O France desolee ! o terre sanguinaire !
Non pas terre, mais cendre : o mere, si c'est mere
Que trahir ses enfants aux douceurs de son sein,
Et, quand on les meurtrit, les serrer de sa main.
Tu leur donne la vie, et dessous ta mamelle
S'esmeut des obstinez la sanglante querelle..... »

1. Qui rivalisaient par leur couleur et leur éclat avec les saphirs et les perles. L'expression du poète est, d'ailleurs, bien peu nette.

2. M. Bréal, pour montrer qu'une langue est « un recueil de métaphores pâlies », donne pour exemple le verbe *accorder*. Dans l'expression *accorder un violon, un luth*, il n'est pas question de cordes; mais c'est mettre un instrument en rapport régulier avec un autre instrument. « La langue, dit M. Bréal, en fait un être animé qui a besoin de vivre en bonne intelligence avec ses compagnons. »

3. Maintenant (*hora hac*).

4. Le meurtre n'y manque pas. C'est l'ancienne forme de l'indicatif présent du verbe *défaillir*.

5. Minos agite l'urne fatale où est renfermé le nom des mortels cités à son tribunal. Cf. *Énéide*, liv. VI, v. 432.

6. Éveillant cette sœur (Melpomène, la muse de la tragédie) non plus sur le bord de l'Hippocrène mais du milieu des tombeaux *rafraîchis*, c'est-à-dire, dont la terre a été récemment remuée, pour y placer les morts de la guerre civile.

7. *Bruire* était verbe actif au seizième siècle.

Ni les souspirs ardents[1], les pitoyables cris,
Ni les pleurs reschauffez[2] ne calment leurs èsprits ;
Mais leur rage les guide, et leur poison les trouble,
Si bien que leur courroux par leurs coups se redouble.
Leur conflit se r'allume et faict si furieux
Que d'un gauche malheur ils se crevent les yeux.
Cette femme esploree, en sa douleur plus forte,
Succombe à la douleur, mi vivante, mi morte ;
Elle voit les mutins tous deschirez, sanglants,
Qui, ainsy que du cœur, des mains se vont cerchants.
Adonc[3] se perd le laict, le suc de sa poitrine ;
Puis, aux derniers aboys de sa propre ruine,
Elle dit : « Vous avez, felons, ensanglanté
Le sein qui vous nourrit et qui vous a porté ;
Or, vivez de venin, sanglante geniture,
Ie n'ay plus que du sang pour vostre nourriture. »
La France donc encor est pareille au vaisseau
Qui, outragé des vents, des rochers et de l'eau,
Loge deux ennemis : l'un tient avec sa troupe
La proüe, et l'autre a pris sa retraitte à la pouppe[4] ;
De canons et de feux chacun met en esclats
La moitié qui s'oppose, et font verser en bas[5],
L'un et l'autre enyvré des eaux et de l'envie,
Ensemble et le navire, et la charge, et la vie.
Barbares en effect[6], François de nom, François,
Vos fausses loix ont eu des faux et jeunes roys,
Impuissants sur leurs cœurs, cruels en leur puissance ;
Rebelles, ils ont veu la desobeissance.
Dieu sur eux et par eux desploia son courroux,
N'ayant autres bourreaux de nous mesmes que nous.
Les roys, qui sont du peuple et les roys et les peres,
Du troupeau domesticq sont les loups sanguinaires ;

1. Les soupirs ardents *de leur mère*, de la France.

2. Ni les pleurs redoublés, ranimés.

3. En ce moment, alors.

4. On remarquera l'aisance de l'alexandrin, la variété de ses coupes, sous la plume de d'Aubigné, comme de plusieurs de ses contemporains. Le dix-septième siècle, à l'école sévère de Malherbe et de Boileau, retranchera à tort aux poètes quelques-unes de ces libertés qui ont été une heureuse reprise de l'école romantique de notre siècle.

5. Et font couler bas.

6. Barbares *en réalité* (*reipsa*). *En effet* gardera cette force au dix-septième siècle.

L'homme est en proye à l'homme, un loup à son pareil.
Le pere estrangle au lict le filz, et le cercueil
Preparé par le filz sollicite le pere [1].
Le frere avant le temps herite de son frere.
On trouve des moyens, des crimes tous nouveaux,
Des poisons inconnus, ou les sanglants couteaux
Travaillent au midy, et le furieux vice
Et le meurtre public ont le nom de justice.
Les belistres armez ont le gouvernement,
Le sac [2] de noz citez : comme anciennement,
Une croix bourguignonne espouvantoit nos peres [3],
Le blanc [4] les faict trembler, et les tremblantes meres
Pressent à l'estomach leurs enfans esperdus [5],
Quand les grondans tambours sont battans entendus.
Le sage justicier [6] est traisné au supplice,
Le mal faicteur luy faict son procès : l'injustice
Est principe de droict; comme au monde à l'envers
Le vieil pere est fouetté de son enfant pervers.
Celuy qui en la paix [7] cachoit son brigandage
De peur d'estre puni, estalle son pillage.
Au son de la trompette, au plus fort des marchez,
Son meurtre et son butin sont à l'ancan preschez [8].
Encor vous bienheureux qui, aux villes fermees,
D'un mestier inconnu avez les mains armees [9],
Qui goustez en la peur l'alternatif sommeil,
De qui le repos est à la fiebvre pareil [10];
Mais je te plains, rusticq [11], qui aiant, la journee,

1. Comparez ces vers de d'Aubigné au célèbre tableau des proscriptions d'Octave et d'Antoine tracé par CORNEILLE dans *Cinna*, acte I, sc. III.

2. Possèdent le butin de nos cités.

3. Dans la gnerre des Armagnacs et des Bourguignons sous Charles VI, qui régna de 1380 à 1422.

4. L'écharpe blanche des huguenots.

5. Cf. *Énéide*, liv. VII, v. 518 :

Et trepidæ matres pressere ad pectora natos.

6. Celui qui a droit de justice en quelque lieu.

7. En temps de paix.

8. Son butin, produit de son meurtre, est vendu à l'*encan*. *Encan* vient du latin *in quantum*, à combien.

9. Vous qui trouvez dans un métier obscur une *arme*, une ressource contre la faim.

10. Parce que dans la fièvre il y a des moments d'agitation, mais aussi de repos.

11 Habitant des campagnes.

Ta pentelante [1] vie en rechignant gaignee,
Reçois au soir les coups, l'injure et le tourment.
Et la fuitte et la faim, injuste payement.
Le paisan de cent ans dont la teste chenüe
Est couverte de neige, en suivant sa charrüe,
Voit galopper de loing l'argolet [2] outrageux
Qui d'une rude main arrache les cheveux,
L'honneur du vieillard blanc, meu de faim et de rage,
Pour n'avoir peu trouver que piller au village.
Ne voit-on pas desjà dès trois lustres passez
Que les peuples fuiards des villages chassez
Vivent dans les forests : là chacun d'eux s'asserre [3]
Au ventre de leur mere, aux cavernes de terre.
Ils cerchent, quand l'humain [4] leur refuse secours,
Les bauges des sangliers [5] et les roches des ours,
Sans conter [6] les perdus, à qui la mort propice
Donne poison, cordeau, le fer, le precipice.

Les Tragiques, liv. I (les Misères), édit. Réaume.

Le discours de la Fortune contre la Vertu [7].

« Comment mal conseillé, pippé, trahy, suis-tu
Par chemin espineux la sterille Vertu ?
Cette sotte, par qui me vaincre tu essaies,
N'eust jamais pour loier [8] que les pleurs et les plaies,
De l'esprit et du corps les assidus tourments,
L'envie [9], les soupçons et les bannissements,

1. Ta vie *pantelante*, haletante.
2. *Argoulet*, soldat à cheval armé d'arc, avant que les arquebuses ne fussent en usage.
3. S'enfermer.
4. Quand les hommes.
5. *Sanglier*, comme quelques vers plus haut *paisan*, est dissyllabique.
6. Sans compter ceux qui ont disparu.
7. C'est la Fortune personnifiée qui dispute à la Vertu le cœur d'un jeune homme nouvellement arrivé à la cour. On jugera comment, en empruntant au sophiste Prodicus le cadre d'une allégorie devenue classique, d'Aubigné a su la rajeunir par le piquant du détail et le mordant de l'ironie.
8. N'eut jamais pour récompense.
9. L'*e* final n'étant pas élidé, *envie* est trisyllabique.

Qui pis est, le desdain : car sa trompeuse attente
D'un vain espoir d'honneur la vanité contente.
De la pauvre Vertu l'orage n'a de port
Qu'un havre tout vaseux d'une honteuse mort.
Es-tu point envieux de ces grandeurs romaines ?
Leurs rigoureuses mains tournerent par mes peines
Dedans leur sein vaincu leurs fers victorieux.
Je t'espiois ces jours lisant, si curieux,
La mort du grand Senecque et celle de Thrasee [1],
Je lisois par tes yeux en ton ame embrazee
Que tu enviois plus Senecque que Neron,
Plus mourir en Caton que vivre en Ciceron.
Tu estimois la mort en liberté plus chere
Que tirer en servant une haleine precaire.
Ces termes specieux sont tels que tu concluds
Au plaisir de bien estre [2], ou bien de n'estre plus.
Or, sans te surcharger de voir les morts et vies
Des anciens qui faisoient gloire de leurs folies,
Que ne vois-tu ton siecle, ou n'apprehendes-tu
Le succès des enfans aisnez de la Vertu ?
Ce Bourbon [3] qui, blessé, se renfonce en la presse,
Tost assommé, traisné sur le dos d'une asnesse ;
L'Admiral [4], pour jamais sans surnom trop connu,
Meurtri, precipité, trainé, mutilé, nud ;
La fange fut sa voye au triomphe sacree,
Sa couronne un collier, Mont-Faulcon son trophee.
Vois sa suite aux cordeaux, à la roüe, aux posteaux,
Les plus heureux d'entre eux quitte pour les couteaux.
« Jette l'œil droict ailleurs, regarde l'autre bande,
En large et beau chemin plus splendide et plus grande.
Ils ont veu des dangers assez pour en conter,
Ils en content autant qu'il faut pour se vanter ;
Lisants, ils ont pillé les pointes pour escrire,

1. La mort de Sénèque est racontée par Tacite au livre XV des *Annales*, chap. LX et suiv.; la mort de Thraséas, au livre XVI des *Annales*, chap. XXII et suiv.

2. De vivre avec honneur.

3. Louis Ier, prince de Condé, né en 1530, blessé à Jarnac et tué, après la bataille, par le capitaine des gardes Montesquiou (1539). Avant le combat, un coup de pied de cheval lui avait brisé la jambe. Son corps fut mis sur une ânesse.

4. L'amiral Coligny, né en 1517, assassiné le jour de la Saint-Barthélemy (1572). Le cadavre de Coligny fut porté au gibet de Montfaucon.

Ils sçavent, en jugeant, admirer ou sousrire,
Loüer tout froidement, si ce n'est pour du pain ;
Renier son salut quand il y va du gain,
Barbets des favoris, premiers à les connoistre,
Singes des estimez, bons eschos de leur maistre :
Voilà à quel sçavoir il te faut limiter,
Que ton esprit ne puisse un Juppin irriter ;
Il n'aime pas son juge, il le frappe en son ire,
Mais il est amoureux de celuy qui l'admire.
Il reste que le corps, comme l'accoustrement,
Soit aux loix de la Cour : marcher mignonnement,
Trainer les pieds, mener les bras, hocher la teste.
Pour bransler à propos d'un pennache la crette [1],
Garnir et bas et haut de roses et de nœuds,
Les dents de muscadins [2], de poudre les cheveux ;
Fay toy dedans la foule une importune voye,
Te montre ardent à voir affin que l'on te voye,
Lance regards tranchants pour estre regardé,
Le teint de blanc d'Espagne et de rouge fardé.
Fay le begue, le las, d'une voix molle et claire,
Ouvre ta languissante et pesante paupiere ;
Sois pensif, retenu, froid, secret et finet :
Voila pour devenir grace du Cabinet [3],
A la porte duquel laisse Dieu, cœur et honte,
Ou je travaille en vain en te faisant ce conte.

Ibid, liv. II, *Princes*.

L'hiver du sieur d'Aubigné [4].

Mes volages humeurs, plus steriles que belles,
S'en vont, et je leur dis : vous sentez, irondelles,

1. Pour agiter à propos la crête d'un *panache*.

2. *Garnir* les dents de muscadins, avoir toujours dans la bouche des *muscadins*, qui étaient de petites pastilles où il entrait du musc.

3. L'objet des faveurs du *cabinet* du prince, autrement dit de la Cour. — Tout ce passage serait rapproché avec intérêt de celui où, dans le pamphlet de d'Aubigné intitulé les *Aventures du Baron de Fœneste*, Fæneste indique à Énay comment il faut se produire à la cour. Voir sur ce rapprochement *Caractères et Portraits littéraires du seizième siècle*, par Léon Feugère, tome II, page 398.

4. Cette pièce témoigne de la souplesse du poète. La résignation religieuse avec

S'esloigner la chaleur et le froid arriver;
Allez nicher ailleurs pour ne fascher, impures,
Ma couche de babil, et ma table d'ordures :
Laissez dormir en paix la nuict de mon hyver.

Mon chef blanchit dessous les neiges entassees;
Le soleil qui me luit les eschauffe glacees,
Mais ne les peut dissoudre au plus court de ces mois.
Fondez, neiges, venez dessus mon cœur descendre,
Qu'encores il ne puisse allumer de ma cendre
Du brazier, comme il fit des flammes autrefois.

Voici moins de plaisirs, mais voici moins de peines;
Le rossignol se tait, se taisent les Syrenes;
Nous ne voyons cueillir ni les fruicts ni les fleurs;
L'esperance n'est plus, bien souvent tromperesse [1],
L'hyver jouyt de tout, bien heureuse vieillesse,
La saison de l'usage [2], et non plus des labeurs.

Mais la mort n'est pas loin : cette mort est suivie
D'un vivre sans mourir, fin d'une fausse vie,
Vie de nostre vie, et mort de nostre mort.
Qui hait la seureté pour aimer le naufrage [3],
Qui a jamais esté si friand de voyage,
Que la longueur en soit plus douce que le port?

Poésies religieuses.

laquelle d'Aubigné fait accueil à la vieillesse, ces sentiments nouveaux dans ce cœur irrité et amer font un contraste heureux avec les vers qu'on a lus précédemment.

1. Elle qui trompe si souvent : *dulce malum.*
2. La saison où l'on doit *user* des biens.
3. Qui hait assez la sécurité pour lui préférer le naufrage.

MATHURIN RÉGNIER.

(1573-1613.)

Si nous avions à ne tenir compte que des dates, Mathurin Régnier devrait, dans la série des poètes français, suivre Malherbe, et non le précéder. Quand Régnier, en effet, naissait à Chartres, en 1573, Malherbe avait déjà dix-huit ans. Quoi qu'il en soit, c'est Malherbe qui ouvre vraiment le dix-septième siècle par l'autorité décisive de ses réformes, par le caractère de la langue qu'il parle, par la date même de ses compositions les plus achevées. Quant à Régnier, s'il n'échappe pas lui-même à la discipline du réformateur, il appartient cependant plus encore à la lignée gauloise de Villon et de Marot : il ferme donc le seizième siècle.

Régnier, dans le milieu de jovialité bourgeoise où il fut élevé, prit de bonne heure les habitudes de raillerie et de licence qui se retrouvent dans sa vie comme dans ses vers. Attaché au service du cardinal de Joyeuse, il passa auprès de lui une partie de sa jeunesse, et il l'accompagna à Rome. De retour en France, il reprit sa façon de vivre, suivant en tout son caprice, « aimant ses plaisirs », et peu délicat sur le choix des compagnies où il les allait chercher. Lui-même, d'ailleurs, composait l'épitaphe qui devait résumer sa vie :

J'ai vécu sans nul pensement,
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle ;
Et ne saurois dire pourquoi
La mort daigna penser à moi,
Qui n'ai daigné penser en elle.

La mort pensa à lui plus tôt sans doute qu'il ne l'eût souhaité : car il atteignait à peine sa quarantième année quand il mourait à Rouen le 22 octobre 1613, vieillard avant l'âge, victime de la faiblesse de son caractère, et d'ailleurs sans laisser d'ennemis, quoiqu'il eût écrit des satires.

Seize satires, trois épîtres, cinq élégies, quelques odes, sonnets et épigrammes, enfin deux ou trois poésies religieuses, c'est là toute l'œuvre de Régnier. Elle a suffi pour illustrer son nom. C'est dans la satire surtout que Régnier est créateur. Au moyen âge, sans doute, la satire avait revêtu des formes diverses, et la Pléiade, de son côté, avait emprunté aux Latins le cadre tout tracé de leur satire ; mais le défaut de la satire du moyen âge avait été de ne pas se dégager des autres genres au milieu desquels elle se produisait, et la satire de la Renaissance n'avait été qu'un plagiat. L'originalité de Régnier fut précisément de faire de la satire un genre distinct. Ce n'est pas qu'on ne puisse chez Régnier démêler

plusieurs sortes d'influences. De l'esprit gaulois il a gardé la gaieté, la gentillesse, l'insouciance des règles; aux anciens il doit la sobriété, la concision, l'art de frapper son vers comme une médaille; aux Italiens, enfin, il emprunte les pointes, les facéties, les caricatures dont il égaye ses tableaux sans les surcharger. A ces trois sources d'inspiration Régnier joint sa vocation propre pour la satire. Il a le génie de l'observation. « Régnier, dit Boileau, est le poëte qui, du consentement de tout le monde, a le mieux connu avant Molière les mœurs et les caractères des hommes. » Ses satires sont, en effet, une galerie de portraits, mais de portraits généraux, sous lesquels on n'est pas tenté de placer un nom particulier, individuel. Il ne se met pas en colère, il « sucre sa moutarde[1] », il préfère l'ironie mesurée d'Horace aux hyperboles violentes de Juvénal. Mais cette modération, il faut l'avouer, vient de son insouciance morale plus que de son goût littéraire. Indépendant de toute école, il loue Marot et Villon d'aussi bon cœur que Du Bellay et Ronsard, il goûte médiocrement Malherbe, et, au fond cependant, il poursuit, sans le savoir, le même but, qui est de dégager les vraies qualités de l'esprit français de la verve tumultueuse du seizième siècle[2].

Pourquoi Régnier a cultivé la satire.

AU ROI.

Il se faut recognoistre, il se faut essayer,
Se sonder, s'exercer, avant que s'employer,
Comme fait un luiteur[3] entrant dedans l'arène,
Qui, se tordant les bras, tout en soy se demène,
S'alonge, s'accoursit[4], ses muscles estendant,
Et, ferme sur ses pieds, s'exerce en attendant

1. Voir *Satires*, II.

2. Consulter, pour le texte de Régnier, l'édition de M. E. Courbet (1875). — Lire, sur Régnier : BOILEAU, *Épître* X, et *Art poétique*, chant II; SAINTE-BEUVE, *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*, pages 130 et suivantes, et dans le même ouvrage l'article intitulé : *Mathurin Régnier et André Chénier*; l'*Histoire de la Satire française*, donnée par VIOLLET-LE-DUC en tête de son édition de Régnier.

3. Un lutteur.

4. S'accourcit. « Proprement *raccourcir* devrait signifier accourcir de nouveau ce qu'on a déjà accourci. L'usage ne lui a pas laissé ce sens précis, et il l'a confondu avec *accourcir*. Il est fâcheux que la nuance que donnait la composition du mot ait disparu. » LITTRÉ, au mot *accourcir*.

Que son ennemy vienne, estimant que la gloire
Ja riante en son cœur luy donra la victoire.
Il faut faire de mesme un œuvre entreprenant[1],
Juger comme au sujet l'esprit est convenant[2],
Et quand on se sent ferme, et d'une aisle assez forte,
Laisser aller la plume où la verve l'emporte.
Mais, Sire, c'est un vol bien eslevé pour ceux
Qui, foibles d'exercice, et d'esprit paresseux,
Enorgueillis d'audace en leur barbe premiere,
Chanterent ta valeur d'une façon grossiere,
Trahissant tes honneurs[3], avecq' la vanité
D'attenter par ta gloire à l'immortalité[4].
Pour moy, plus retenu, la raison m'a faict craindre.
N'osant suivre un sujet où l'on ne peut attaindre :
J'imite les Romains encore jeunes d'ans,
A qui lon permetoit d'accuser, impudans,
Les plus vieux de l'Estat, de reprendre, et de dire
Ce qu'ils pensoient servir pour le bien de l'Empire.
Et comme la jeunesse est vive, et sans repos,
Sans peur, sans fiction[5], et libre en ses propos,
Il semble qu'on luy doit permetre davantage :
Aussi que[6] les vertus florissent en cest'age,
Qu'on doit laisser meurir[7] sans beaucoup de rigueur,
Affin que tout à l'aise elles prennent vigueur.
C'est ce qui m'a contraint de librement escrire
Et, sans piquer au vif, me mettre à la satyre;
Où poussé du caprice, ainsi que d'un grand vent,
Ie vais haut, dedans l'air quelque fois m'eslevant;
Et quelque fois aussi, quand la fougue me quitte,
Du plus haut au plus bas mon vers se precipite,
Selon que du sujet touché diversement,
Les vers à mon discours s'offrent facillement :
Aussi que la satyre est comme une prairie,
Qui n'est belle sinon qu'en sa bisarrerie;

1. Quand on entreprend une œuvre.
2. C'est aussi le conseil d'Horace, *Art poétique*, v. 38.
3. Trahissant ta gloire. *Honneurs* au pluriel n'a plus ce sens.
4. C'est-à-dire, ils trahissent le désir qu'ils ont de parvenir à l'immortalité, grâce à toi dont ils auront chanté la gloire.
5. Sans feinte, sans déguisement.
6. De plus parce que les vertus fleurissent en cet âge.
7. *Mûrir*. Au dix-septième siècle encore on écrivait et on prononçait *meurir*.

Et, comme un pot pourri[1] des freres mendians,
Elle forme son goust de cent ingredians.

Satyre I, édit. E. Courbet (1875).

Défense des anciens poètes.

A M. RAPIN[2].

Rapin, le favorit d'Apollon et des Muses,
Pendant qu'en leur mestier jour et nuit tu t'amuses,
Et que d'un vers nombreux[3] non encore chanté[4],
Tu te fais un chemin à l'immortalité,
Moy, qui n'ay ny l'esprit, ny l'halaine assez forte
Pour te suivre de prez et te servir d'escorte,
Je me contenteray, sans me precipiter[5],
D'admirer ton labeur, ne pouvant t'imiter,
Et, pour me satisfaire au desir qui me reste,
De rendre[6] cest hommage à chacun manifeste.

1. Au propre, un pot pourri, qui est la traduction de l'espagnol *olla podrida*, s'appliquait à différentes sortes de viandes assaisonnées et cuites ensemble avec diverses sortes de légumes. Or, la *satire*, primitivement, était une sorte de pièce dramatique, où il y avait un mélange de musique, de paroles et de danse (*satira*, farcissure); cette satire primitive ne se développa pas; mais le nom resta à la satire proprement dite, dont les sujets, d'ailleurs, et le ton peuvent varier à l'infini. — Les *Frères mendiants* vivaient de quête et d'aumône, acceptant tout ce que leur donnait la charité publique.

2. Nicolas Rapin, né à Fontenay-le-Comte vers 1540 et mort en 1608, resta attaché à la cause royale pendant les troubles de la Ligue. Il prit une part importante à la rédaction de la *Satire Ménippée*. Ses *Œuvres latines et françoises*, publiées en 1610 par Scévole de Sainte-Marthe et Jacques Gillot, contiennent des élégies latines, des satires, des odes françaises, plus des vers *non rimés* et *mesurés* à la manière des Latins. — Dans cette satire, Régnier défend l'école de Ronsard contre Malherbe. Celui-ci, à cette époque (la satire de Régnier dut être composée vers 1606 ou 1607), avait commencé son rôle de réformateur, et il y apportait une sévérité sans ménagements. On comprend que Régnier, avec son caractère indépendant, dut être choqué de ce ton impérieux. Malherbe, de plus, par les entraves qu'il imposait, devait lui paraître plus propre à paralyser l'essor des poètes qu'à le diriger. Ces raisons expliquent pourquoi nous trouvons Régnier dans le parti des anciens poètes, quoique, en réalité, par la précision sobre de son style, il fût plus voisin de Malherbe qu'il ne le soupçonnait.

3. Qui a du nombre, de l'harmonie.

4. Allusion aux vers français mesurés dans lesquels, après Baïf, s'était exercé Rapin.

5. Sans tomber dans le précipice.

6. *Je me contenterai* de rendre public cet hommage que je t'adresse.

Par ces vers j'en prens acte [1] affin que l'avenir
De moy, par ta vertu, se puisse souvenir ;
Et que ceste memoire [2] à jamais s'entretienne,
Que ma Muse imparfaite eut en honneur la tienne ;
Et que si j'eus l'esprit d'ignorance abatu,
Je l'euz au moins si bon, que j'aymay ta vertu ;
Contraire à ces resveurs [3], dont la Muse insolente,
Censurant les plus vieux, arrogamment se vante
De reformer les vers, non les tiens seulement,
Mais veulent deterrer les Grecs du monument [4],
Les Latins, les Hebreux, et toute l'Antiquaille [5],
Et leur dire en leur nez qu'ils n'ont rien fait qui vaille.
Ronsard en son mestier n'estoit qu'un aprentif;
Il avoit le cerveau fantastique et rétif.
Desportes [6] n'est pas net, du Bellay trop facille ;
Belleau [7] ne parle pas comme on parle à la ville.
Il a des mots hargneux, bouffis et relevez,
Qui du peuple aujourd'huy ne sont pas aprouvez.
Comment ! il nous faut doncq', pour faire une œuvre
Qui de la calomnie et du tans se deffende, [grande],
Qui trouve quelque place entre les bons autheurs,
Parler comme à sainct Jean [8] parlent les crocheteurs.
Encore je le veux, pourveu qu'ils puissent faire,
Que ce beau sçavoir entre en l'esprit du vulgaire ;
Et quand les crocheteurs seront poetes [9] fameux,
Alors, sans me facher, je parleray comme eux.

1. Je prends acte *de cet hommage*, c'est-à-dire je déclare que je me prévaudrai de cet hommage pour que la postérité, grâce à toi, se souvienne de moi.

2. Afin que la postérité garde à jamais la mémoire que, etc.

3. Les *rêveurs*, c'est-à-dire Malherbe et ses disciples.

4. Du tombeau (*monumentum*, de *monere*, ce qui rappelle la mémoire du mort).

5. *Antiquaille* n'avait pas un sens défavorable. Voir les exemples cités par LITTRÉ.

6. L'abbé Desportes, mort en 1606, était l'oncle de Régnier. On raconte que Desportes, ayant invité Malherbe à dîner, voulut lui offrir un exemplaire de ses *Psaumes* nouvellement traduits ; et, comme il allait monter dans son cabinet pour l'aller chercher, Malherbe lui dit qu'il ne prît pas cette peine, qu'il avait vu ses *Psaumes*, et que son potage valait beaucoup mieux.

7. Remy Belleau (1528-1577), un des auteurs de la Pléiade, dont il est resté quelques compositions gracieuses.

8. Comme les crocheteurs du marché Saint-Jean, proche de la place de Grève. On sait que Malherbe, quand on lui demandait son avis sur quelque mot français, renvoyait aux crocheteurs du port au foin, disant que c'étaient ses maîtres pour le langage.

9. Le mot est dissyllabique.

Pensent-ils, des plus vieux offenceant la memoire,
Par le mespris d'autruy s'acquerir de la gloire ;
Et pour quelque vieux mot estrange, ou de travers,
Prouver qu'ils ont raison de censurer leurs vers ?
Alors qu'une œuvre brille et d'art et de science,
La verve quelquefois s'egaye en la licence [1].
Il semble en leur discours hautain et genereux [2]
Que le Cheval volant n'ait passé que pour eux [3] ;
Que Phœbus à leur ton accorde sa vielle ;
Que la mouche du Grec [4] leurs levres emmielle ;
Qu'ils ont seuls icy bas trouvé la pie au nit,
Et que des hauts esprits le leur est le zenit [5],
Que seuls des grands secrets ils ont la cognoissance,
Et disent librement que leur experience
A rafiné les vers, fantastiques d'humeur [6],
Ainsi que les Gascons ont fait le point d'honneur ;
Qu'eux tous seuls du bien dire ont trouvé la metode,
Et que rien n'est parfaict s'il [7] n'est fait à leur mode.
Cependant leur sçavoir ne s'estend seulement
Qu'à regrater un mot douteux au jugement,
Prendre garde qu'un *qui* ne heurte une diphtongue [8]
Espier si des vers la rime est breve ou longue [9],
Ou bien si la voyelle à l'autre s'unissant
Ne rend point à l'oreille un vers trop languissant [10],
Et laissent sur le verd [11] le noble de l'ouvrage.
Nul eguillon divin n'esleve leur courage :
Ils rampent bassement, foibles d'inventions,

1. Cf. HORACE, *Art poét.*, v. 351.

2. Orgueilleux, ambitieux.

3. Pégase, qui d'un coup de pied fit jaillir de l'Hélicon la fontaine Hippocrène, où les poètes viennent puiser l'inspiration.

4. *La mouche du Grec*, c'est-à-dire l'abeille qui déposa son miel sur les lèvres de Pindare enfant.

5. Au figuré le point le plus élevé où l'on puisse parvenir.

6. Se laissant aller à leur humeur bizarre.

7. Si *cela* (*illud*).

8. Ou une voyelle, d'où résulte l'hiatus prohibé par Boileau (*Art poét.*, ch. I, v. 107).

9. Par exemple si l'on faisait rimer une syllabe brève (*colage*) avec une longue (*âge*).

10. Malherbe veut, en effet, que dans les mots comme *vie, prie, aimée*, l'*e* muet final soit élidé par la voyelle initiale du mot suivant. Cette règle est absolue.

11. *Laisser sur le vert*, c'est « laisser sur le pré, dit LITTRÉ, comme on fait pour les toiles qu'on blanchit », d'où au figuré abandonner. — Le *noble de l'ouvrage*, le meilleur, le fond même.

Et n'osent, peu hardis, tanter les fictions,
Froids à l'imaginer[1] : car s'ils font quelque chose,
C'est proser de la rime, et rimer de la prose,
Que l'art lime, et relime, et polit de façon,
Qu'elle rend à l'oreille un agreable son ;
Et, voyant qu'un beau feu leur cervelle n'embrase,
Ils attifent leurs mots, ageollivent[2] leur frase,
Affectent leur discours tout si relevé d'art,
Et peignent leurs defaux de couleurs et de fard.
Aussi je les compare à ces femmes jolies,
Qui, par les affiquets[3], se rendent embelies,
Qui gentes en habits, et sades[4] en façons,
Parmy leur point coupé[5] tendent leurs hameçons ;
Dont l'œil rit molement avecque affeterie,
Et de qui le parler n'est rien que flaterie :
De rubans piolez[6] s'agencent proprement,
Et toute leur beauté ne gist qu'en l'ornement ;
Leur visage reluit de cereuse et de peautre[7].
Propres en leur coifure, un poil ne passe l'autre.
Où ces[8] divins esprits, hautains et relevez,
Qui des eaux d'Helicon ont les sens abreuvez ;
De verve et de fureur leur ouvrage etincelle,
De leurs vers tout divins la grace est naturelle,
Et sont[9], comme l'on voit, la parfaite beauté
Qui, contante de soy, laisse la nouveauté
Que l'art trouve au Palais[10], ou dans le blanc d'Espagne.
Rien que le naturel sa grace n'accompagne :
Son front, lavé d'eau claire, éclate d'un beau teint ;
De roses et de lys la nature l'a peint ;

1. Froids d'imagination. *Imaginer* est pris substantivement.

2. Enjolivent leur phrase.

3. *Affiquet*, comme *affiche*, ce qu'on attache, d'où objets d'ajustement.

4. *Gentes*, gentilles en habits, et *sades*, agréables en façons. *Sade* vient de *sapidus* (qui a du goût), et existe encore dans le composé *maussade* (mal sade, mal agréable).

5. Ancienne sorte de dentelle.

6. De rubans *piolés*, marqués de diverses couleurs, comme la *pie*.

7. De *céruse* et de *peautre* (sorte de fard).

8. *Là où, alors que* ces divins esprits (Ronsard, Du Bellay). La phrase de Régnier, d'ailleurs, n'est pas grammaticalement correcte.

9. Et *leurs vers* sont.

10. A la galerie du Palais de justice, où se trouvaient des boutiques de menus objets de toilette. Une des premières comédies de Corneille a pour titre *la Galerie du Palais* (1634).

Et laissant là Mercure [1], et toutes ses malices,
Les nonchalances sont ses plus grands artifices.

Satire IX.

Le repas ridicule.

(FRAGMENT.)

Un de ces jours derniers, par les lieux destournez,
Je m'en allois resvant [2], le manteau sur le nez,
L'âme bizarement de vappeurs occupee,
Comme un poëte qui prend les vers à la pippee [3] :
En ces songes profonds où flottoit mon esprit,
Un homme par la main hazardement [4] me prit,
Ainsi qu'on pourroit prendre un dormeur par l'oreille,
Quand on veut qu'à minuict en sursaut il s'esveille.
Je passe outre d'aguet [5], sans en faire semblant,
Et m'en vois [6] à grand pas, tout froid et tout tremblant,
Craignant de faire encor' avec ma patience
Des sottises d'autruy nouvelle penitence [7].
Tout courtois il me suit, et d'un parler remis [8],
« Quoy ? Monsieur, est-ce ainsi qu'on traite ses amis ? »
Je m'arreste, contraint ; d'une façon confuse,
Grondant entre mes dents, je barbotte une excuse.
De vous dire son nom il ne guarit de rien [9],
Et vous jure au surplus qu'il est homme de bien.
Le Ciel nous fist ce bien qu'encor d'assez bonne heure
Nous vinsmes au logis où ce monsieur demeure,
Où sans historier [10] le tout par le menu,
Il me dict : « Vous soyez, Monsieur, le bien venu. »

1. Mercure, dieu du mensonge et des fraudes.
2. Cf., dans HORACE, le début de la satire IX du livre Ier : *Ibam forte via sacra....*
3. Revoir sur le mot *piper* la note 3 de la page 55.
4. D'une manière hasardée.
5. *D'aguet*, locution adverbiale qui signifie *adroitement* (*aguets*, embuscade).
6. Et m'en *vais* (vado) à grands pas.
7. Régnier, dans la satire VIIIe, a déjà décrit l'ennui que lui avait causé un importun. Nous avons donné un fragment de cette satire à la page 442 de nos *Morceaux choisis à l'usage de la Classe de Troisième.*
8. D'un ton posé, trauquille.
9. Locution populaire qui équivaut à : cela ne sert de rien.
10. Sans décrire, raconter. Ce sens primitif d'*historier* n'a pas été conservé. *Historier* aujourd'hui est un terme de peinture qui signifie : observer la vérité historique dans un tableau, dans un portrait.

Apres quelque propos, sans propos et sans-suitte,
Avecq'un froid adieu je minutte [1] ma fuitte,
Plus de peur d'accident que de discretion [2].
Il commence un sermon de son affection,
Me rid, me prend, m'embrasse, avec ceremonie.
« Quoy ? vous ennuyez-vous en nostre compagnie ?
Non, non, ma foy, dit-il, il n'ira pas ainsi ;
Et puis que je vous tiens, vous soupperez icy. »
Je m'excuse ; il me force. O Dieux ! quelle injustice !
Alors, mais las ! trop tard, je cogneus mon supplice ;
Mais, pour l'avoir coyneu, je ne peux l'éviter,
Tant le destin se plaist à me persecuter.
Apres mille discours, dignes d'un grand volume,
On appelle un vallet, la chandelle s'allume :
On apporte la nappe, et met-on le couvert ;
Et suis parmy ces gens comme un homme sans vert [3],
Qui fait en rechignant aussi maigre visage
Qu'un renard que Martin porte au Louvre en sa cage [4].
Un long-temps sans parler je regorgeois d'ennuy.
Mais, n'estant point garand des sottises d'autruy,
Je creu qu'il me falloit d'une mauvaise affaire
En prendre seulement ce qui m'en pouvoit plaire.
Ainsi considerant ces hommes et leurs soings,
Si je n'en disois mot, je n'en pensois pas moings,
Et jugé ce lourdaut [5], à son nez autentique [6],
Que c'estoit un pedant, animal domestique,
De qui la mine rogue, et le parler confus,
Les cheveux gras et longs, et les sourcils touffus

1. Je projette. Au propre, *minuter* (de minute, *minuta scriptura*, écriture menue), c'est écrire très fin, comme on le fait pour certains actes notariés ou autres, et qui sont des contrats ou projets. Régnier a dit de même dans la satire VIIIe :

Minutant me sauver de ceste tirannie.

2. Que par discrétion.

3. Pris au dépourvu. « Le vert était un certain jeu en usage dans le mois de mai ; ceux qui le jouaient devaient porter, tout le mois, une feuille verte cueillie le jour même ; chaque joueur, pris sans être muni de cette feuille, était puni de quelque amende. » (LITTRÉ.)

4. « Aussi étonné, dit BROSSETTE, qu'un renard en cage, que Martin ou quelque villageois porterait au Louvre pour amuser les laquais. »

5. *Et je jugeai ce lourdeau.* Tout à l'heure Régnier a fait entrer le pédant,

Qui pour nous saluer, laissant cheoir son chapeau,
Fit comme un entrechat avec un escabeau.

6. Dont on ne peut lui contester la propriété, qui est bien le nez d'un pédant.

Faisoient par leur sçavoir, comme il faisoit entendre,
La figue [1] sur le nez au pedant d'Alexandre....
Il me parle latin, il allegue, il discourt,
Il reforme à son pied [2] les humeurs de la court :
Qu'il a pour enseigner une belle maniere [3],
Que sans robe il a veu la matiere premiere [4],
Qu'Épicure est yvrongne, Hypocrate un bourreau,
Que Bartolle et Jason [5] ignorent le barreau,
Que Virgile est passable, encor' qu'en quelques pages,
Il meritait au Louvre estre chiffié [6] des pages,
Que Pline est inesgal, Terence un peu joly,
Mais sur tout il estime un langage poly.
Ainsi sur chasque autheur il trouve de quoy mordre,
L'un n'a point de raison, et l'autre n'a point d'ordre;
L'autre avorte avant temps des œuvres qu'il conçoit.
Or [7], il vous prend Macrobe et luy donne le foit.
Ciceron, il s'en taist, d'autant que l'on le crie
Le pain quotidian de la pedanterie.
Quant à son jugement, il est plus que parfait,
Et l'immortalité n'ayme que ce qu'il fait.
Par hazard disputant, si quelqu'un luy replique,
Et qu'il soit à quia [8] : « Vous estes heretique,
Ou pour le moins fauteur [9]; ou, vous ne sçavez point
Ce qu'en mon manuscrit j'ay noté sur ce point. »

Satire x.

1. *Faire la figue* signifie mépriser, se moquer. LITTRÉ donne, au mot *figue*, l'historique de l'expression. Le *pédant*, c'est-à-dire le maître d'Alexandre, désigne Aristote. Ces vers, d'ailleurs, et ceux qui suivent, que nous omettons ici, sont presque traduits de la pièce *del Pedante*, du poète italien Caporali.

2. A sa mesure, selon sa fantaisie.

3. Boileau cite, comme un modèle, les douze vers suivants dans la *Cinquième Réflexion critique* sur Longin.

4. D'autres éditions portent :

Qu'en son globe il a veu la matiere premiere.

Les propos du pédant sont incohérents et ses jugements sans mesure.

5. Ce sont deux jurisconsultes.

6. D'être sifflé (*sibilare*). — Cf. BOILEAU, *Satire* III (*Le Repas ridicule*) :

A mon gré, le Corneille est joli quelquefois.
En vérité pour moi j'aime le beau françois.

7. Pour *ore* ou *ores*, maintenant.

8. « *Être à quia* représente la situation de celui à qui, dans la controverse, on pose une question *cur* ou *quare*, et qui répond *quia*, parce que, sans pouvoir aller plus loin. » (LITTRÉ.)

9. Fauteur d'hérésies.

MALHERBE.

(1555-1628.)

Vers 1600, Henri IV demandant au cardinal Du Perron s'il faisait encore des vers, celui-ci répondit que « depuis que le roi lui avait fait l'honneur de l'employer dans ses affaires, il avait tout à fait quitté cet exercice, et qu'il ne fallait plus que personne s'en mêlât après un gentilhomme de Normandie établi en Provence, nommé Malherbe, qui avait porté la poésie française à un si haut point que personne n'en pouvait approcher. » Le cardinal Du Perron venait de nommer celui qui devait, en effet, inaugurer notre grand siècle littéraire.

Né à Caen en 1555, Malherbe se vantait de descendre d'une très ancienne noblesse. Élevé en gentilhomme et destiné à succéder à son père, qui était conseiller au Présidial de Caen, il étudia aux Universités de Paris, de Bâle et de Heidelberg. A vingt et un ans, il accompagnait en qualité de secrétaire le duc d'Angoulême, Grand Prieur de France, qui allait commander en Provence, et il resta attaché au service de ce prince pendant plus de dix années. Cette période de la vie de Malherbe est assez obscure. Surpris, pendant un voyage en Normandie, par la nouvelle de la mort du Grand Prieur (1587), il ne retourna en Provence que huit ans après.

En 1587, il dédiait à Henri III son poème imité de Tansillo, *les Larmes de saint Pierre*, où le poète payait tribut au mauvais goût de l'époque et par intervalle y échappait[1]. De cette première composition, désavouée depuis par Malherbe, André Chénier a dit qu'elle montrait déjà « combien Malherbe connaissait notre langue et était né à notre poésie. » Les œuvres cependant où le poète apparaît entièrement formé datent des dernières années du seizième siècle ou des premières du siècle suivant : c'est l'ode qu'il adresse au roi en 1596 sur la *Réduction de Marseille*, ramenée à l'obéissance par le duc de Guise; ce sont les stances célèbres à Du Perrier, en 1599; l'ode dédiée en 1600 à Marie de Médicis *Sur sa Bienvenue*

1. Nous en avons détaché la pièce sur les *Saints Innocents* que nous avons donnée à la page 448 de nos *Morceaux choisis pour la Classe de Troisième*. La dernière strophe est au nombre des vers les plus parfaits que Malherbe ait écrits :

Le soir fut avancé de leurs belles journées;
Mais qu'eussent-ils gagné par un siècle d'années,
Ou que leur advint-il en ce vite départ,
Que laisser promptement une basse demeure,
Qui n'a rien que de mal, pour avoir de bonne heure
Aux plaisirs éternels une éternelle part.

en France; les stances ou *Prière pour le Roi allant en Limousin*, en 1605; l'ode à Henri IV *Sur son Voyage de Sedan*, entrepris en 1606 pour châtier la révolte du duc de Bouillon. Malherbe, d'ailleurs, parvenu à sa maturité, ne connut pas de déclin, et dans sa grande ode *Sur la Prochaine Reddition de la Rochelle*, composée un an avant sa mort (1628), il ne paraît aucun signe de défaillance.

Malherbe, qui était venu à Paris et à la cour en 1605, fut accueilli avec honneur par Henri IV. Il devint essentiellement le poète dynastique et officiel, à un moment, il est vrai, où se confondaient la gloire du prince et celle de la nation. Les odes les plus soutenues de Malherbe sont celles qui sont comme frappées à l'effigie de Henri IV. La foi monarchique fut chez Malherbe une partie de son inspiration. Homme d'autorité et de discipline, à qui il a même échappé de dire que « les bons sujets avaient la religion du prince », d'une fidélité fière et d'une franchise qui avait ses rudesses, convaincu et opiniâtre, doué de raison plutôt que de sensibilité et d'imagination, Malherbe avait les qualités propres à son rôle de réformateur.

La réforme de Malherbe porta également sur la langue et sur la poésie. La langue, au seizième siècle, chez ceux-là mêmes qui s'en étaient servis en maîtres, était restée individuelle. Mobile, flottante autour de l'idée qu'elle n'étreignait pas, tantôt livrée aux hasards du caprice personnel, tantôt envahie par des mots étrangers, notre langue aurait bientôt perdu la grâce naïve de son enfance sans entrer pour cela dans sa maturité. Plus que tout autre, Malherbe, en tenant, comme on l'a dit, école de grammaire autant que de poésie, contribua à fixer la langue et à l'épurer. En même temps il donne le ton de la haute poésie. La propriété d'expression, la pureté soutenue, la clarté et la noblesse de la pensée, devinrent par lui les qualités de notre littérature. Ses contemporains se révoltaient contre la rude discipline qu'il prétendait leur imposer; mais les plus indépendants la subirent. Ces réformes, Malherbe les établit non seulement par ses préceptes, mais par son exemple. Si chez lui l'ode n'échappe pas toujours à la froideur, à l'abus de la mythologie, à un enthousiasme de convention, elle a de la fierté, de l'harmonie, et certaines strophes ont atteint une perfection qui n'a pas été dépassée. On comprend donc l'hommage de Boileau, de Boileau surtout, qui devait, dans la seconde moitié du dix-septième siècle, achever l'œuvre de Malherbe[1].

1. Consulter particulièrement pour le texte de Malherbe l'édition donnée par M. Ludovic Lalanne, et qui fait partie de la collection des *Grands Écrivains de la France*. — Lire, sur Malherbe, le chapitre VIII (1re partie) du *Tableau de la Littérature française au dix-septième siècle avant Corneille et Descartes*, par J. Demogeot; *Causeries du Lundi*, de Sainte-Beuve, tome VIII, et *Nouveaux Lundis*, tome XIII; notice sur Malherbe, par Geruzez (*Essais d'Histoire littéraire*).

Prière pour le roi allant en Limousin[1] (1605).

O Dieu, dont les bontés, de nos larmes touchées,
Ont aux vaines fureurs les armes arrachées[2],
Et rangé l'insolence aux pieds de la raison,
Puisqu'à rien d'imparfait ta louange n'aspire,
Achève ton ouvrage au bien[3] de cet empire,
Et nous rends l'embonpoint comme la guérison.

Certes, quiconque a vu pleuvoir dessus nos têtes
Les funestes éclats des plus grandes tempêtes
Qu'excitèrent jamais deux contraires partis,
Et n'en voit aujourd'hui nulle marque paraître,
En ce miracle seul il peut assez connaître
Quelle force a la main qui nous a garantis.

Mais quoi ! de quelque soin qu'incessamment il veille,
Quelque gloire qu'il ait à nulle autre pareille,
Et quelque excès d'amour qu'il porte à notre bien,
Comme[4] échapperons-nous en des nuits si profondes,
Parmi tant de rochers qui lui cachent les ondes,
Si ton entendement ne gouverne le sien ?

Un malheur inconnu glisse[5] parmi les hommes,
Qui les rend ennemis du repos où nous sommes :
La plupart de leurs vœux tendent au changement ;
Et comme s'ils vivaient des misères publiques,
Pour les renouveler ils font tant de pratiques
Que qui n'a point de peur n'a point de jugement.

Il n'a point son espoir au nombre des armées,

1. Ces stances de Malherbe sont de 1605. En célébrant Henri IV, Malherbe répondait au sentiment national. Cependant les factions n'avaient pas désarmé. L'année précédente, le roi avait dû punir sévèrement une nouvelle conspiration, celle du comte d'Auvergne, de la marquise de Verneuil et de son père. On pourra lire sur cette pièce de délicates observations de SAINTE-BEUVE au tome XIII[e] des *Nouveaux Lundis*, page 388 et suivantes.

2. Ont arraché les armes. — Pendant la première partie du dix-septième siècle, on trouve encore de fréquents exemples de cette inversion du participe passé, se plaçant après l'auxiliaire *avoir* et devenant variable par suite de cette transposition.

3. Pour le bien de ce royaume.

4. Comment échapperons-nous.

5. SAINTE-BEUVE fait ici cette remarque : « On dirait que ce mot *glisse* a ici un double sens, et qu'il prend, par reflet, par une confusion de son, quelque chose du sens latin de *gliscit. Dicitur de his quæ latenter et intus crescunt.* »

Étant bien assuré que ces vaines fumées
N'ajoutent que de l'ombre à nos obscurités.
L'aide qu'il veut avoir, c'est que tu le conseilles ;
Si tu le fais, Seigneur, il fera des merveilles,
Et vaincra nos souhaits par nos prospérités.

La terreur de son nom rendra nos villes fortes :
On n'en gardera plus ni les murs ni les portes,
Les veilles cesseront au sommet de nos tours.
Le fer mieux employé cultivera la terre ;
Et le peuple, qui tremble aux frayeurs de la guerre,
Si ce n'est pour danser, n'orra [1] plus de tambours.

Tu nous rendras alors nos douces destinées ;
Nous ne reverrons plus ces fâcheuses années
Qui pour les plus heureux n'ont produit que des pleurs.
Toute sorte de biens comblera nos familles ;
La moisson de nos champs lassera les faucilles,
Et les fruits passeront la promesse des fleurs.

Quand un roi fainéant, la vergogne [2] des princes,
Laissant à ses flatteurs le soin de ses provinces,
Entre les voluptés indignement s'endort,
Quoique l'on dissimule, on en fait peu d'estime ;
Et, si la vérité se peut dire sans crime,
C'est avecque plaisir qu'on survit à sa mort.

Mais ce roi, des bons rois l'éternel exemplaire,
Qui de notre salut est l'ange tutélaire,
L'infaillible refuge et l'assuré secours,
Son extrême douceur ayant dompté l'envie,
De quels jours assez longs peut-il borner sa vie,
Que notre affection ne les juge trop courts ?

Qu'il vive donc, Seigneur, et qu'il nous fasse vivre !
Que de toutes les peurs nos âmes il délivre ;
Et, rendant l'univers de son heur [3] étonné,
Ajoute chaque jour quelque nouvelle marque
Au nom qu'il s'est acquis du plus rare monarque
Que ta bonté propice ait jamais couronné [4].

Stances.

1. N'entendra plus, du verbe *ouïr*.
2. La honte, l'opprobre. L'étymologie est *verecundia*.
3. « *Heur* a fait *heureux*, qui est si français, a dit La Bruyère, et il a cessé de l'être. »
4. « On conçoit, dit SAINTE-BEUVE, l'admiration de Henri IV pour de tels

A la reine régente Marie de Médicis (1610) [1].

Nymphe qui jamais ne sommeilles,
Et dont les messages divers
En un moment sont aux oreilles
Des peuples de tout l'univers,
Vole vite, et de la contrée
Par où le jour fait son entrée
Jusqu'au rivage de Calis [2],
Conte, sur la terre et sur l'onde,
Que l'honneur unique du monde
C'est la reine des fleurs de lis.

Quand son Henri, de qui la gloire
Fut une merveille à nos yeux,
Loin des hommes s'en alla boire
Le nectar avecque les dieux [3],
En cette aventure effroyable,
A qui ne semblait-il croyable,
Qu'on allait voir une saison
Où nos brutales perfidies

vers, et qu'il ait voulu, après les avoir entendus, s'attacher Malherbe comme le poète le plus fait pour exprimer au vif l'idée de son règne, comme son poète ordinaire, capable de consacrer avec éclat et retentissement sa politique réparatrice et bienfaisante. »

1. Malherbe, dès l'année suivante, célébrait encore cette princesse, et il a souvent renouvelé son éloge, que l'histoire ne devait pas confirmer. Jadis, il avait salué sa *bienvenue* en France, en 1600, lorsque son ami du Perrier l'avait présenté à la jeune reine. Quoi qu'il en soit, l'ode que nous donnons est, suivant la remarque d'A. Chénier, « une des plus belles de l'auteur, pour le plan, la richesse du style, la nouveauté et la vérité des images, la hardiesse et la force de l'expression. » Elle valut à son auteur une pension de 1 500 livres.

2. Calix : on disait alors indifféremment *Calis* et *Calis*, soit en Espagne, soit en France.

3. Ce trait est emprunté à Horace, *Odes*, III, III :

Quos inter Augustus recumbens
Purpureo bibit ore nectar.

On ajoutera, avec le président Hénault, que la tâche de Malherbe ne laissait pas d'être assez difficile, lorsqu'il louait et pleurait son roi « devant une reine qui ne fut pas assez surprise et assez affligée de la mort funeste d'un de nos plus grands princes. »

Feraient naître des maladies
Qui n'auraient jamais guérison ?

Qui ne pensait que les furies
Viendraient des abîmes d'enfer,
En de nouvelles barbaries,
Employer la flamme et le fer ?
Qu'un débordement de licence
Ferait souffrir à l'innocence
Toute sorte de cruautés,
Et que nos malheurs seraient pires
Que naguère sous les Busires [1]
Que cet Hercule avait domptés ?

Toutefois, depuis l'infortune
De cet abominable jour,
A peine la quatrième [2] lune
Achève de faire son tour ;
Et la France a les destinées
Pour elle tellement tournées
Contre les vents seditieux,
Qu'au lieu de craindre la tempête
Il semble que jamais sa tête
Ne fut plus voisine des cieux.

Au delà des bords de la Meuse
L'Allemagne a vu nos guerriers
Par une conquête fameuse
Se couvrir le front de lauriers [3].
Tout a fléchi sous leur menace ;
L'Aigle [4] même leur a fait place,
Et, les regardant approcher
Comme lions à qui tout cède,
N'a point eu de meilleur remède
Que de fuir [5] et se cacher....

1. Busiris, tyran d'Égypte, fameux par ses cruautés.
2. Ce mot n'était alors que de trois syllabes.
3. La ville de Juliers venait d'être prise par le maréchal de La Châtre, joint au prince Maurice de Nassau.
4. C'est-à-dire l'Autriche.
5. Aujourd'hui monosyllabe : Malherbe, au contraire, faisait cet infinitif de deux syllabes, et *fuir* d'une seule ; ce qu'ont approuvé Ménage et Vaugelas.

Assez de funestes batailles
Et de carnages inhumains
Ont fait en nos propres entrailles
Rougir nos déloyales mains.
Donne ordre que sous ton génie
Se termine cette manie ;
Et que, las de perpétuer
Une si longue malveillance,
Nous employions notre vaillance
Ailleurs qu'à nous entre-tuer.

La discorde aux crins de couleuvres [1],
Peste fatale aux potentats,
Ne finit ses tragiques œuvres
Qu'en la fin même des Etats.
D'elle naquit la frénésie
De la Grèce contre l'Asie,
Et d'elle prirent le flambeau
Dont ils désolèrent leur terre,
Les deux frères [2] de qui la guerre
Ne cessa point dans le tombeau.

C'est en la paix que toutes choses
Succèdent selon nos désirs ;
Comme au printemps naissent les roses,
En la paix naissent les plaisirs :
Elle met les pompes aux villes,
Donne au champ les moissons fertiles ;
Et, de la majesté des lois
Appuyant les pouvoirs suprêmes,
Fait demeurer les diadèmes
Fermes sur la tête des rois [3].

Ce sera dessous cette égide,
Qu'invincible de tous côtés
Tu verras ces peuples sans bride
Obéir à tes volontés ;

1. Ainsi le front des furies est-il dépeint dans CATULLE, *Noces de Thétis et de Pélée*, v. 194 :

Eumenides, quibus anguineo redimita capillo
Frons exspirantes præportat pectoris iras....

2. Étéocle et Polynice.

3. « Voilà une strophe divine et qui suit bien la précédente. Cela est plein de vie et de mouvement. Comme ce tableau de la paix est plein et achevé ! Comme

Et, surmontant leur espérance,
Remettras en telle assurance
Leur salut qui fut déploré [1],
Que vivre au siècle de Marie,
Sans mensonge et sans flatterie,
Sera vivre au siècle doré.

Les Muses, les neuf belles fées [2]
Dont les bois suivent les chansons,
Rempliront de nouveaux Orphées
La troupe de leurs nourrissons;
Tous les vœux seront de te plaire;
Et, si ta faveur tutélaire
Fait signe de les avouer,
Jamais ne partit de leurs veilles
Rien qui se compare aux merveilles
Qu'elles feront pour te louer.

En cette hautaine entreprise,
Commune à tous les beaux esprits,
Plus ardent qu'un athlète à Pise,
Je me ferai quitter le prix [3];
Et quand j'aurai peint ton image,
Quiconque verra mon ouvrage
Avoûra que Fontainebleau,
Le Louvre ni les Tuileries,
En leurs superbes galeries,
N'ont point un si riche tableau.

Apollon à portes ouvertes
Laisse indifféremment cueillir

les quatre premiers vers, délicieux et pleins de grâce, contrastent aisément avec le ton noble et l'image frappante de la fin! Il faut voir dans TIBULLE (*Élég.*, I, XI) un tableau de la paix d'une couleur moins forte, et qui n'est pas aussi vif ni aussi rapide, mais charmant et parfait dans son genre. » ANDRÉ CHÉNIER.

1. C'est-à-dire, dont on a désespéré; ainsi parlent les Latins :

. . . . *Deplorata* coloni
Vota jacent. . . . . .

lit-on dans OVIDE. A ce souvenir, A. CHÉNIER ajoute : « Je ne doute pas qu'on ne pût trouver quelque subterfuge pour faire passer aujourd'hui ce mot. »

2. Ce mot vient du latin *fata*, et ainsi il convient très bien aux Muses. CHÉNIER rappelle que Boileau les a désignées par le même nom :

Sans cesse poursuivant ces fugitives *fées*.

3. C'est-à-dire *céder* le prix.

Les belles feuilles toujours vertes
Qui gardent les noms de vieillir;
Mais l'art d'en faire des couronnes
N'est pas su de toutes personnes,
Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement [1].

Livre des *Odes*.

Ode au roi Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochellois [2].

Donc un nouveau labeur à tes armes s'apprête :
Prends ta foudre, Louis, et va, comme un lion [3],
Donner le dernier coup à la dernière tête
De la rébellion [4].

Fais choir en sacrifice au démon [5] de la France
Les fronts trop élevés de ces âmes d'enfer ;
Et n'épargne contre eux, pour notre délivrance,
Ni le feu ni le fer.

1. Avec ce noble orgueil qui naît de l'inspiration et qu'elle excuse, le poète a dit encore ailleurs (sonnet à Louis XIII, 1624) :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Il est beau d'avoir pu ainsi parler de soi et de ne s'être point trompé.

2. « La grande ode finale, dit SAINTE-BEUVE dans l'article cité plus haut, le *Chant du Cygne* de Malherbe, est sa pièce prophétique sur la prochaine rebellion de La Rochelle (1627). Il est de ceux, comme Buffon, qui n'ont pas faibli, et dont le talent a duré et grandi jusqu'à la fin : il a soixante-douze ans lorsqu'il entonne si hardiment cette fanfare guerrière, la plus belliqueuse des siennes et la plus vaillante. »

3. On a relevé avec raison le manque de rapport entre la double image, trop rapprochée, de la *foudre* et du *lion*.

4. La première partie de l'ode de Malherbe exprime contre les protestants des sentiments dont la violence nous blesse avec raison aujourd'hui. Il faut se rappeler qu'on est au milieu de la lutte, que Malherbe est un combattant. « Rendre justice aux adversaires, dit SAINTE-BEUVE, se souvenir qu'ils sont des Français lorsque eux-mêmes l'oublient, les admirer pour leur vertu égarée, désespérée, parler de clémence au moment où il ne s'agit que de frapper, ce n'est le fait ni d'un soldat, ni d'un poète, ni même, je le dirai, d'un contemporain. Malherbe n'en est encore, dans son ode, qu'aux vertus de combat ; il n'a pas, il ne doit point avoir les vertus du lendemain. »

5. Au *génie* de la France. Mais le mot *démon*, pris en bonne part et opposé à *ces âmes d'enfer*, produit une confusion.

Assez de leurs complots l'infidèle malice[1]
A nourri le désordre et la sédition :
Quitte le nom de Juste, ou fais voir ta justice
En leur punition.

Le centième décembre a les plaines ternies[2],
Et le centième avril les a peintes de fleurs,
Depuis que parmi nous leurs brutales manies
Ne causent que des pleurs !

Par qui sont aujourd'hui tant de villes désertes,
Tant de grands bâtiments en masures changés,
Et de tant de chardons les campagnes couvertes,
Que[3] par ces enragés ?

Marche, va les détruire, éteins-en la semence ;
Et suis jusqu'à la fin ton courroux généreux,
Sans jamais écouter ni pitié ni clémence,
Qui te parle pour eux.

Ils ont beau vers le ciel leurs murailles accroître,
Beau d'un soin assidu travailler à leurs forts,
Et creuser leurs fossés jusqu'à faire paroître
Le jour entre les morts[4].

Laisse-les espérer, laisse-les entreprendre.
Il suffit que ta cause est la cause de Dieu,
Et qu'avecque ton bras elle a pour la défendre
Les soins de Richelieu[5].

Richelieu, ce prélat de qui toute l'envie
Est de voir ta grandeur aux Indes se borner[6],

1. La *méchanceté* (du latin *malitia*).

2. Revoir sur la place et la construction du participe passé la note 2 de la page 516.

3. *Si ce n'est.* Tour fréquent au dix-septième siècle.

4. Jusqu'à troubler les morts dans leur repos. Cf. VIRGILE, *Énéide*, liv. VIII, v. 242 et suiv.

5. « Malherbe, qui ne vit Richelieu que dans les premières années de son ministère, le comprit, le pénétra si vivement et en parla avec tant d'intelligence, que son admiration, après deux siècles, a gardé toute son originalité et comme sa fraîcheur. » (SAINTE-BEUVE.) Dans ce même article, SAINTE-BEUVE a donné d'intéressants extraits des lettres de Malherbe, dans lesquelles les vers du poète sur Richelieu trouvent leur commentaire familier et expressif.

6. Richelieu, à la fin de sa vie, donna à une compagnie française, à la *Société de l'Orient*, un privilège pour prendre possession de Madagascar au nom du roi.

Et qui visiblement ne fait cas de sa vie
Que pour te la donner.

Rien que ton intérêt n'occupe sa pensée,
Nuls divertissements ne l'appellent ailleurs,
Et, de quelques bons yeux qu'on ait vanté Lyncée [1],
Il en a des meilleurs.

Certes, ou je me trompe, ou déjà la Victoire,
Qui son plus grand honneur de tes palmes attend,
Est aux bords de Charente en son habit de gloire [2],
Pour te rendre content.

Je la vois qui t'appelle [3], et qui semble te dire :
« Roi, le plus grand des rois, et qui m'es le plus cher,
Si tu veux que je t'aide à sauver ton empire,
Il est temps de marcher. »

Que sa façon est brave, et sa mine assurée !
Qu'elle [4] a fait richement son armure estoffer !
Et qu'il se connait bien [5], à la voir si parée,
Que tu vas triompher !

Oh ! que pour avoir part en si bonne aventure,
Je me souhaiterais la fortune d'Eson [6],
Qui, vieux comme je suis, revint contre nature
En sa jeune saison !

1. Lyncée, fils d'Apharée, roi de Messénie, dont la vue était si perçante qu'il voyait au fond de la mer et à travers les murs.

2. « Le vers est triomphal et victorieux », dit SAINTE-BEUVE.

3. « VALERIUS FLACCUS avait montré la Gloire en personne qui appelle Jason aux bords du Phase :

. . . . . Tu sola animos mentesque peruris,
Gloria : te viridem videt immunemque senectæ
Phasidis in ripa stantem, juvenesque vocantem.

BALZAC l'a remarqué (XXXIe *Entretien*), Malherbe excelle à ces imitations adroites et fines, moins violentes que celles de Ronsard, à cet art qui ne gâte point les inventions d'autrui en se les appropriant, qui les améliore même et les rehausse. Ronsard ne savait pas assez l'art d'imiter ; il transportait tout de l'antiquité, l'arbre et les racines. Malherbe, le premier, a introduit la greffe, l'art de greffer dans notre poésie. » (SAINTE-BEUVE.)

4. Qu'elle (la Victoire) a fait, etc.

5. Et comme on reconnait bien.

6. Roi d'Iolcos et père de Jason, rajeuni par les enchantements de Médée, sa belle-fille.

De quel péril extrême est la guerre suivie,
Où je ne fisse voir que tout l'or du Levant
N'a rien que je compare aux honneurs d'une vie
Perdue en te servant ?

Toutes les autres morts n'ont mérite ni marque ;
Celle-ci porte seule un éclat radieux,
Qui fait revivre l'homme, et le met de la barque
A la table des dieux [1].

Mais quoi ! tous les pensers dont les âmes bien nées
Excitent leur valeur et flattent leur devoir,
Que sont-ce que regrets, quand le nombre d'années
Leur ôte le pouvoir ?

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages ;
Mon esprit seulement, exempt de sa rigueur,
A de quoi témoigner en ses derniers ouvrages
Sa première vigueur !

Les puissantes faveurs dont Parnasse m'honore
Non loin de mon berceau commencèrent leur cours :
Je les possédai jeune, et les possède encore
A la fin de mes jours.

Ce que j'en ai reçu, je veux te le produire ;
Tu verras mon adresse [2], et ton front cette fois
Sera ceint de rayons qu'on ne vit jamais luire
Sur la tête des rois [3].

Ibid.

1. Et le fait passer de la barque de Charon à la table des dieux. Cf. VIRGILE, *Énéide*, liv. I, v. 79.

. . . Tu das epulis accumbere divum.

2. Mon art, mon habileté.

3. Richelieu, après avoir lu la pièce que lui avait envoyée Malherbe, répondit : « Je prie Dieu que d'ici à trente ans vous nous puissiez donner de semblables témoignages de votre esprit, que les années n'ont pu vieillir qu'autant qu'il fallait pour l'épurer entièrement. » Malherbe mourut l'année suivante (1628).

CORNEILLE.

(1606-1684.)

Le seizième siècle avait vu finir le théâtre du moyen âge et commencer le théâtre moderne, né sous la double influence de l'antiquité, dont on étudiait les œuvres avec passion, et de la littérature italienne. Ce fut en 1552, trois ans après le manifeste de la Pléiade, que Jodelle inaugura le théâtre classique par sa tragédie de *Cléopâtre* et sa comédie d'*Eugène*. Jodelle trouva aussitôt des imitateurs. Il fut de beaucoup surpassé par Robert Garnier, mort en 1601, qui, dans quelques-unes de ses pièces, et surtout dans *Sédécie* ou les *Juives*, s'éleva vraiment au ton tragique. Alexandre Hardi, qui succéda à Garnier dans la faveur publique et ne fit pas moins de douze cents pièces, imita les pastorales italiennes et les drames espagnols, dont il reproduisit tous les défauts. Sa popularité même, qui résista pendant vingt années au moins, témoigne des médiocres progrès que l'art dramatique et le goût des spectateurs avaient faits pendant ce demi-siècle. Car, dans les œuvres même les plus applaudies, il n'y avait ni caractères, ni passions, ni mœurs, ni vérité de langage, en un mot, nulle ressemblance avec la vie. Tout encore était à créer, et cette création fut la gloire de Corneille.

Né à Rouen le 6 juin 1606, Corneille, destiné au barreau par sa famille, fit son droit au sortir du collège, et depuis deux ans il exerçait les fonctions d'avocat à la Table de marbre[1] quand il s'annonça comme poète dramatique. *Mélite*, sa première comédie, charma l'auditoire de l'hôtel de Bourgogne, et le succès qui l'accueillit était juste : car elle était raisonnable, le dialogue avait de la vivacité, on y voyait poindre des caractères. Les comédies qui suivirent (*Clitandre*, *la Veuve*, *la Galerie du Palais*, *la Place Royale*, etc.) marquaient un progrès continu. *Médée* attesta enfin, en 1635, que Corneille avait trouvé sa voie. Mais à l'apparition du *Cid* (1636) s'éleva un cri d'enthousiasme. Cette fois ni les efforts de l'envie, ni les intrigues d'un puissant ministre ne parvinrent à égarer le jugement de la nation[2]. Elle avait reconnu et salué dans *le Cid* une de ces œuvres qui sont une date dans l'histoire littéraire d'un peuple.

1. « Nom donné à trois juridictions qui siégeaient au palais, la *connétablie*, l'*amirauté* et les *eaux et forêts*, et dont les juges prenaient place autour d'une grande table de marbre. » LITTRÉ.

2. Relativement aux débats excités par *le Cid*, on peut consulter l'édition des *Œuvres de Corneille* donnée par M. Marty-Laveaux, où toutes les pièces ont été recueillies.

Le Cid fut lui-même suivi, à de courts intervalles (1639 et 1640) de trois nouveaux chefs-d'œuvre (*Horace*, *Cinna*, *Polyeucte*), dont un seul eût suffi à immortaliser son auteur. Si la période ascendante du génie de Corneille prend fin en 1640, après Polyeucte, combien d'œuvres resterait-il à nommer où éclatent des beautés de premier ordre : *la Mort de Pompée*, que le rôle de Cornélie suffirait à illustrer; *le Menteur*, qui crée en France la comédie de caractère; le dernier acte de *Rodogune*, l'une des plus tragiques inspirations de Corneille; des situations neuves dans *Héraclius*, soutenues par de beaux vers, et dans *Nicomède* un tableau de la politique romaine, plein de vérité et de profondeur, digne d'être rapproché des pages de Bossuet et de Montesquieu. La chute trop justifiée de *Pertharite*, en 1653, avait éloigné Corneille du théâtre. Il occupa sa retraite à traduire en vers l'*Imitation de Jésus-Christ*. Le succès d'*Œdipe*, en 1659, fit illusion au poète. Il rentra dans la carrière avec un redoublement d'ardeur, et, pendant dix ans encore, Corneille lutta, non sans des succès partiels, contre la fatigue croissante de son génie et les froideurs du public. Les premiers triomphes de Racine chagrinèrent sa vieillesse; et, quand les deux poètes, à l'insu l'un de l'autre, furent conviés par Henriette d'Angleterre à mettre sur la scène les adieux de Titus et de Bérénice, la fortune bien différente des deux ouvrages fit paraître de quel côté les préférences publiques se portaient décidément. On ne pouvait être surpris que Corneille fût vaincu dans un sujet qui demandait, avant tout, de la sensibilité et de la grâce; mais les hautes parties de son génie dramatique étaient elles-mêmes trop atteintes pour racheter ce qui lui avait toujours manqué dans la peinture des passions moins héroïques que tendres. Le dernier effort de Corneille, *Suréna* (1674), est de l'année même où Racine s'élevait presque à la perfection de son art dans *Iphigénie en Aulide*. Corneille survécut à sa gloire pendant onze ans encore, et Boileau répara la malice d'une épigramme, plus célèbre qu'elle ne le mérite, en rappelant à Louis XIV la détresse du vieux poète[1]. Corneille mourut à Paris le 1er octobre 1684.

La grandeur morale, la lutte du devoir et de la passion, et surtout le sacrifice de la passion au devoir, c'est le fond même et le caractère essentiel du théâtre de Corneille. Par là il excite notre admiration plus qu'il n'ébranle notre sensibilité, il fait vibrer dans le cœur tous les nobles sentiments, patriotiques ou religieux, et l'on a pu dire avec raison que le jour où Corneille cesserait d'être

1. Encore ne faut-il pas oublier qu'il n'est aucune pièce de la dernière partie de la vie de Corneille où d'admirables vers et même de belles scènes ne puissent être remarqués. Par exemple, dans *Œdipe* (1659), l'histoire du sphinx (acte I, sc. III), et les vers célèbres contre la fatalité (acte III, sc. V); dans *Sertorius* (1662), l'entrevue de Sertorius et de Pompée (acte III, sc. I); dans *Othon* (1664), la scène de l'exposition (acte I, sc. I); dans *Attila* (1667) le récit même de la mort d'Attila (acte V, sc. V), etc.

populaire, il y aurait là un signe manifeste non seulement d'une décadence de l'art, mais d'un abaissement moral. Et encore, chez Corneille, quelle variété de conceptions et de ressorts dramatiques ! quelles peintures originales ! quels tableaux de la vie des peuples et surtout de l'histoire romaine! Enfin, quelle fécondité personnelle, quelle habileté à transformer les créations d'autrui ! Pour le style, aucun écrivain dans notre langue n'offre en plus grand nombre ces expressions de génie ou ces traits sublimes qui sont, on l'a bien dit, autant de points lumineux dans les ouvrages des maîtres, autant de profondes empreintes qui subsistent dans les esprits.

Le génie de Corneille est assez grand pour que la hauteur n'en soit pas diminuée par l'aveu de ses imperfections et même de ses chutes. L'imitation de l'école espagnole lui donna le goût des intrigues compliquées et la tendance à faire prédominer les situations sur les caractères. La passion chez Corneille s'analyse et raisonne trop. Ce mélange de politique et de galanterie que le poète prête à ses personnages, souvent contre toute vérité historique, est un trait qui appartient au temps de la Fronde et de l'Hôtel de Rambouillet; mais il sera malaisé de ne pas sourire quand on apprendra de César qu'il veut être le maître du monde pour *ennoblir ce titre par celui de captif* de Cléopâtre. Après Corneille on demandera des héros qui soient plus hommes, une langue plus régulière, plus pure et plus soutenue, une composition plus simple et une action plus libre. Ce sera l'œuvre de Racine[1].

1. Consulter, pour le texte de Corneille et les commentaires biographiques et littéraires, l'édition de M. Marty-Laveaux, qui fait partie de la collection des *Grands Écrivains de la France* (Hachette). — Lire sur Corneille le *Discours* prononcé par Racine en 1685 à l'Académie française pour la réception de Thomas Corneille (voir extrait donné dans les *Morceaux choisis* à l'usage de la Classe de Seconde); le *Parallèle de Corneille et de Racine*, par LA BRUYÈRE (*Les Caractères*, Ouvrages de l'esprit), et à propos de ce parallèle et des débats qu'il souleva, *les Ennemis de Racine*, par M. DELTOUR, chapitre X. — Parmi les nombreuses études auxquelles Corneille a donné lieu, nous citerons, parmi celles qui seront lues ou consultées utilement : *Corneille et son Temps*, par M. GUIZOT; *Histoire de la Vie et des Ouvrages de P. Corneille*, par M. J. TASCHEREAU; *Corneille historien*, par M. DESJARDINS; *Essais sur les Théories dramatiques de Corneille d'après ses discours et ses examens*, par J. A. LISLE; SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, tome I, et *Nouveaux Lundis*, tome VII (4 articles); plusieurs thèses sur Corneille indiquées dans le *Catalogue* donné chez MM. Delalain frères par MM. MOURIER et DELTOUR. — M. PICOT a publié, en 1876, chez Fontaine, une *Bibliographie cornélienne*, ou description raisonnée de toutes les éditions de Pierre Corneille, des imitations ou traductions qui en ont été faites, et des ouvrages relatifs à Corneille et à ses écrits.

Le vieil Horace recevant la nouvelle de la défaite de ses fils.

Les destinées de Rome et d'Albe (voyez TITE-LIVE, liv. I, et DENYS D'HALICARNASSE, *Antiq. rom.*, liv. III) ont été remises aux mains des trois Curiaces et des trois Horaces. Le vieil Horace reçoit une fausse nouvelle, qui lui fait croire que deux de ses enfants sont tombés sous les coups des Curiaces, et que le dernier s'est dérobé à la mort par la fuite.

LE VIEIL HORACE, SABINE (femme d'Horace et sœur de Curiace), CAMILLE (amante de Curiace et sœur d'Horace), JULIE (confidente).

LE VIEIL HORACE.

Nous venez-vous, Julie, apprendre la victoire ?

JULIE.

Mais plutôt du combat les funestes effets :
Rome est sujette d'Albe, et vos fils sont défaits ;
Des trois les[1] deux sont morts, son époux seul vous reste.

LE VIEIL HORACE.

O d'un triste combat effet vraiment funeste !
Rome est sujette d'Albe ! et, pour l'en garantir,
Il n'a pas employé jusqu'au dernier soupir !
Non, non, cela n'est point : on vous trompe, Julie ;
Rome n'est point sujette, ou mon fils est sans vie :
Je connais mieux mon sang, il sait mieux son devoir.

JULIE.

Mille de nos remparts comme moi l'ont pu voir.
Il s'est fait admirer tant qu'ont duré ses frères ;
Mais quand il s'est vu seul contre trois adversaires,
Près d'être enfermé d'eux, sa fuite l'a sauvé.

LE VIEIL HORACE.

Et nos soldats trahis ne l'ont point achevé !
Dans leurs rangs à ce lâche ils ont donné retraite !

JULIE.

Je n'ai rien voulu voir après cette défaite.

CAMILLE.

O mes frères !

LE VIEIL HORACE. Tout beau[2], ne les pleurez pas tous :
Deux jouissent d'un sort dont leur père est jaloux.

1. On omettrait aujourd'hui cet article.

2. Forme affectionnée de Corneille et qui ne serait plus admise dans le style noble.

Que des plus nobles fleurs leur tombe soit couverte ;
La gloire de leur mort m'a payé de leur perte :
Ce bonheur a suivi leur courage invaincu[1],
Qu'ils ont vu Rome libre autant qu'ils ont vécu,
Et ne l'auront point vue obéir qu'à son prince[2],
Ni d'un État voisin devenir la province.
Pleurez l'autre, pleurez l'irréparable affront
Que sa fuite honteuse imprime à notre front ;
Pleurez le déshonneur de toute notre race,
Et l'opprobre éternel qu'il laisse au nom d'Horace.

JULIE.

Que vouliez-vous qu'il fît contre trois ?

LE VIEIL HORACE. Qu'il mourût[3] !
Ou qu'un beau désespoir alors le secourût[4].
N'eût-il que d'un moment reculé sa défaite,
Rome eût été du moins un peu plus tard sujette :
Il eût avec honneur laissé mes cheveux gris ;
Et c'était de sa vie un assez digne prix.
Il est de tout son sang comptable à sa patrie,
Chaque goutte épargnée a sa gloire flétrie[5] :

1. Ce mot était usité dans notre vieille langue.

2. Maintenant on retrancherait *point* dans une construction de ce genre.

3. « Voilà, s'écrie VOLTAIRE, ce fameux *qu'il mourût*, ce trait du plus grand sublime, ce mot auquel il n'en est aucun de comparable dans toute l'antiquité.... Que de beautés, et d'où naissent-elles? d'une simple méprise très naturelle, sans complication d'événements, sans aucune intrigue recherchée, sans aucun effort. » — « Ce qui est sublime dans cette scène, selon la remarque de Marmontel, ce n'est pas seulement cette réponse, c'est toute la scène, c'est la gradation des sentiments du vieil Horace et le développement de ce noble caractère, dont le *qu'il mourût* n'est qu'un dernier éclat. » On peut voir l'article du *Sublime* dans les *Éléments de Littérature*.

4. On a blâmé mal à propos ce vers, heureux en ce qu'il atténue ce qui pourrait paraître dur dans le précédent : après le citoyen, c'est l'homme qui parle ; au cri de l'honneur échappé de la bouche du premier succède une pensée où le cœur du second se réfugie. La grande beauté de ce caractère du vieil Horace, c'est qu'au patriotisme romain, qui lui fait préférer le pays à ses enfants, il joint cependant la sensibilité d'un père.

5. Pour *a flétri sa gloire*. MALHERBE nous a déjà offert un exemple de cette transposition, page 516, note 2. LA FONTAINE a dit de même, *Fables*, liv.V, VIII :

Que les tièdes zéphyrs *ont l'herbe rajeunie*.

En citant un tour analogue à ceux-là et emprunté à Racine, l'abbé d'Olivet regrettait avec quelque raison, ce semble, la désuétude où des inversions de cette nature étaient tombées parmi nous ; et il en prenait occasion d'observer que nos poètes, généralement timides, s'étaient trop contentés des tours affectés à la prose, tandis qu'ils auraient dû se montrer plus attentifs à maintenir leurs privilèges.

Chaque instant de sa vie, après ce lâche tour,
Met d'autant plus ma honte avec la sienne au jour.
J'en romprai bien le cours ; et ma juste colère,
Contre un indigne fils usant des droits d'un père [1],
Saura bien faire voir, dans sa punition,
L'éclatant désaveu d'une telle action.

SABINE.

Écoutez un peu moins ces ardeurs généreuses,
Et ne nous rendez point tout à fait malheureuses.

LE VIEIL HORACE.

Sabine, votre cœur se console aisément :
Nos malheurs jusqu'ici vous touchent faiblement.
Vous n'avez point encor de part à nos misères,
Le Ciel vous a sauvé votre époux et vos frères ;
Si nous sommes sujets, c'est de votre pays :
Vos frères sont vainqueurs, quand nous sommes trahis;
Et, voyant le haut point où leur gloire se monte,
Vous regardez fort peu ce qui nous vient de honte.
Mais votre trop d'amour pour cet infâme époux
Vous donnera bientôt à plaindre [2] comme à nous.
Vos pleurs en sa faveur sont de faibles défenses :
J'atteste des grands dieux les suprêmes puissances
Qu'avant ce jour fini, ces mains, ces propres mains,
Laveront dans son sang la honte des Romains.

SABINE.

Suivons-le promptement : la colère l'emporte.
Dieux, verrons-nous toujours des malheurs de la sorte ?
Nous faudra-t-il toujours en craindre de plus grands,
Et toujours redouter la main de nos parents ?

Horace, acte II, scène VII.

1. A Rome le père de famille était magistrat, et avait sur ses enfants droit de vie et de mort. Il pouvait vendre son fils, et ce n'était qu'après trois ventes successives que son droit expirait. Le mariage même n'affranchissait pas le fils de l'obéissance qu'il devait à son père. « Le sentiment de cette toute-puissance, observe SAINT-MARC GIRARDIN, devait donner à l'amour paternel, chez les Romains, un caractère particulier de dignité. »

2. Ce verbe est employé ici, comme neutre, dans le sens du latin *queri*.

La conspiration contre Auguste.

Une conspiration vient d'être tramée contre Auguste. A la tête de ce complot se trouve Cinna, le petit-fils de Pompée et l'amant d'Émilie, sa complice, dont le père avait été l'une des victimes d'Octave dans les proscriptions du triumvirat. Cinna vient rendre compte à Émilie de l'asssemblée qui s'est tenue et des résolutions prises par les conjurés.

CINNA, ÉMILIE ET FULVIE, sa confidente.

ÉMILIE. Cinna, votre assemblée
Par l'effroi du péril n'est-elle point troublée?
Et reconnaissez-vous au front de vos amis
Qu'ils soient prêts à tenir ce qu'ils vous ont promis?

CINNA.

Jamais contre un tyran entreprise conçue
Ne permit d'espérer une si belle issue :
Jamais de telle ardeur on n'en jura la mort,
Et jamais conjurés ne furent mieux d'accord.
Tous s'y montrent portés avec tant d'allégresse,
Qu'ils semblent, comme moi, servir une maîtresse;
Et tous font éclater un si puissant courroux,
Qu'ils semblent tous venger un père, comme vous.

ÉMILIE.

Je l'avais bien prévu, que, pour un tel ouvrage,
Cinna saurait choisir des hommes de courage,
Et ne remettrait pas en de mauvaises mains
L'intérêt d'Émilie et celui des Romains.

CINNA.

Plût aux dieux que vous-même eussiez vu de quel zèle
Cette troupe entreprend une action si belle [1]!
Au seul nom de César, d'Auguste et d'empereur,
Vous eussiez vu leurs yeux s'enflammer de fureur,
Et dans un même instant, par un effet contraire,
Leur front pâlir d'horreur et rougir de colère.
« Amis, leur ai-je dit, voici le jour heureux
« Qui doit conclure enfin nos desseins généreux :
« Le Ciel entre nos mains a mis le sort de Rome ;
« Et son salut dépend de la perte d'un homme,

1. « Ce discours, dit VOLTAIRE, est un des plus éloquents que nous ayons dans notre langue. » La Harpe le signale aussi parmi les nombreuses beautés de la tragédie de *Cinna*.

« Si l'on doit le nom d'homme à qui n'a rien d'humain,
« A ce tigre altéré de tout le sang romain.
« Combien pour le répandre a-t-il formé de brigues ?
« Combien de fois changé de partis et de ligues,
« Tantôt ami d'Antoine, et tantôt ennemi,
« Et jamais insolent ni cruel à demi ! »
Là, par un long récit de toutes les misères,
Que durant notre enfance ont enduré [1] nos pères,
Renouvelant leur haine avec leur souvenir,
Je redouble en leur cœur l'ardeur de les punir :
Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles,
Où Rome par ses mains déchirait ses entrailles [2],
Où l'aigle abattait l'aigle, et de chaque côté
Nos légions s'armaient contre leur liberté ;
Où les meilleurs soldats et les chefs les plus braves
Mettaient toute leur gloire à devenir esclaves ;
Où, pour mieux assurer la honte de leurs fers,
Tous voulaient à leur chaîne attacher l'univers ;
Et l'exécrable honneur de lui donner un maître
Faisant aimer à tous l'infâme nom de traître,
Romains contre Romains, parents contre parents,
Combattaient seulement pour le choix des tyrans [3].
J'ajoute à ces tableaux la peinture effroyable
De leur concorde impie, affreuse, inexorable,
Funeste aux gens de bien [4], aux riches, au sénat,
Et, pour tout dire enfin, de leur triumvirat ;
Mais je ne trouve point de couleurs assez noires
Pour en représenter les tragiques histoires.
Je les peins dans le meurtre à l'envi triomphants ;
Rome entière noyée au sang de ses enfans :

1. Pour *endurées :* même après Corneille, on a cru pouvoir se servir ainsi du participe, en le laissant invariable quand le sujet est placé après le verbe. Voltaire approuve cette licence, qu'il s'est permise, et dont il y a des exemples dans Molière, Racine et J. B. Rousseau. Ils ne manquent pas non plus entièrement dans nos auteurs d'aujourd'hui. On remarquera, d'ailleurs, la négligence des mots *durant, endurée,* réunis dans le même vers.

2. Voy. plus haut la même idée rendue par Malherbe, dans l'ode à Marie de Médicis, page 520, vers 3-4.

3. Ici l'on se rappelle le début de la *Pharsale,* supérieurement imité par Corneille : car, ainsi que le remarque NAUDET, « Corneille a rendu la pensée de Lucain plus explicitement et plus complètement que Lucain lui-même. »

4. Les Bretons, s'animant contre les procurateurs romains qui pillent leur pays, disent aussi : « Æque discordiam præpositorum, æque concordiam subjectis *exitiosam.* » TACITE, *Vie d'Agricola,* c. XV.

Les uns assassinés dans les places publiques,
Les autres dans le sein de leurs dieux domestiques ;
Le méchant par le prix au crime encouragé ;
Le mari par sa femme en son lit égorgé ;
Le fils tout dégouttant du meurtre de son père,
Et, sa tête à la main, demandant son salaire,
Sans pouvoir exprimer par tant d'horribles traits
Qu'un crayon imparfait de leur sanglante paix[1].
Vous dirai-je les noms de ces grands personnages
Dont j'ai dépeint les morts pour aigrir les courages,
De ces fameux proscrits, ces demi-dieux mortels,
Qu'on a sacrifiés jusque sur les autels ?
Mais pourrais-je vous dire à quelle impatience,
A quels frémissements, à quelle violence,
Ces indignes trépas, quoique mal figurés,
Ont porté les esprits de tous nos conjurés ?
Je n'ai point perdu temps, et, voyant leur colère,
Au point de ne rien craindre, en état de tout faire,
J'ajoute en peu de mots : « Toutes ces cruautés,
« La perte de nos biens et de nos libertés,
« Le ravage des champs, le pillage des villes,
« Et les proscriptions et les guerres civiles,
« Sont les degrés sanglants dont Auguste a fait choix
« Pour monter dans le trône[2] et nous donner des lois.
« Mais nous pouvons changer un destin si funeste,
« Puisque, de trois tyrans, c'est le seul qui nous reste,
« Et que, juste une fois, il s'est privé d'appui,
« Perdant, pour régner seul, deux méchants comme lui.
« Lui mort, nous n'avons point de vengeur ni de maître[3].
« Avec la liberté Rome s'en va renaître ;
« Et nous mériterons le nom de vrais Romains,
« Si le joug qui l'accable est brisé par nos mains.

1. Quelle énergique peinture des crimes du triumvirat et de ces proscriptions dont Appien a écrit l'histoire ! Revoir dans le même volume, page 66, le morceau de d'Aubigné sur la guerre civile.

2. Corneille a écrit *monter dans le trône*, et non *monter sur le trône*. Le trône était primitivement une sorte de chaire élevée et fermée. On montait *dans* le trône comme on monte dans une chaire. L'expression de Corneille ne doit donc pas être corrigée.

3. Voltaire a proposé pour ce vers, dont l'expression manque de netteté, cette correction, que l'on peut accepter comme heureuse :

Mort, il est sans vengeur, et nous sommes sans maître.

« Prenons l'occasion alors qu'elle est propice :
« Demain au Capitole il fait un sacrifice ;
« Qu'il en soit la victime, et faisons en ces lieux
« Justice à tout le monde, à la face des dieux.
« Là presque pour sa suite il n'a que notre troupe :
« C'est de ma main qu'il prend et l'encens et la coupe,
« Et je veux, pour signal, que cette même main
« Lui donne au lieu d'encens d'un poignard dans le sein
« Ainsi d'un coup mortel la victime frappée
« Fera voir si je suis du sang du grand Pompée :
« Faites voir, après moi, si vous vous souvenez
« Des illustres aïeux de qui vous êtes nés. »
A peine ai-je achevé, que chacun renouvelle,
Par un noble serment, le vœu d'être fidèle :
L'occasion leur plaît ; mais chacun veut pour soi
L'honneur du premier coup, que j'ai choisi pour moi.
La raison règle enfin l'ardeur qui les emporte :
Maxime et la moitié s'assurent de la porte ;
L'autre moitié me suit et doit l'environner,
Prête au premier signal que je voudrai donner.
Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.
Demain, j'attends la haine ou la faveur des hommes,
Le nom de parricide ou de libérateur ;
César, celui de prince ou d'un usurpateur [1].
Du succès qu'on obtient contre la tyrannie
Dépend ou notre gloire ou notre ignominie ;
Et le peuple, inégal à l'endroit [2] des tyrans,
S'il les déteste morts, les adore vivants.
Pour moi, soit que le Ciel me soit dur ou propice,
Qu'il m'élève à la gloire ou me livre au supplice,
Que Rome se déclare ou pour ou contre nous,
Mourant pour vous servir, tout me semblera doux.

ÉMILIE.

Ne crains point de succès qui souille ta mémoire :
Le bon et le mauvais sont égaux pour ta gloire ;
Et, dans un tel dessein, le manque de bonheur
Met en péril ta vie, et non pas ton honneur.
Regarde le malheur de Brute et de Cassie :
La splendeur de leur nom en est-elle obscurcie ?

1. *D'usurpateur*, demanderait ici la régularité grammaticale.
2. *Dont le jugement varie à l'égard...* : latinisme, ou plutôt forme négligée.

Sont-ils morts tout entiers [1] avec leurs grands desseins?
Ne les compte-t-on plus pour les derniers Romains?
Leur mémoire dans Rome est encor précieuse
Autant que de César la vie est odieuse.
Si leur vainqueur y règne, ils y sont regrettés,
Et par les vœux de tous leurs pareils souhaités.
Va marcher sur leurs pas où l'honneur te convie;
Mais ne perds pas le soin de conserver ta vie [2].

Cinna, acte I, scène III.

Irrésolution d'Auguste.

Le complot vient d'être révélé à Auguste : quel parti va-t-il prendre à l'égard de ses auteurs?

AUGUSTE, *seul* [3].

Ciel, à qui voulez-vous désormais que je fie [4]
Les secrets de mon âme et le soin de ma vie?
Reprenez le pouvoir que vous m'avez commis,
Si, donnant des sujets, il ôte des amis,
Si tel est le destin des grandeurs souveraines
Que leurs plus grands bienfaits n'attirent que des haines,
Et si votre rigueur les condamne à chérir
Ceux que vous animez à les faire périr.
Pour elles rien n'est sûr : qui peut tout doit tout craindre [5].

1. *Non omnis moriar*, a dit HORACE; et RACINE, d'après ce double exemple :

Ne laisser aucun nom et mourir *tout entier*....

2. Remarquez comme ce seul vers plein de réserve, en découvrant l'amour d'Émilie pour Cinna, contribue à nous intéresser au sort des deux conspirateurs.

3. C'est là, dit VOLTAIRE, une occasion « où un monologue est bien placé (en effet, deux sentiments contraires partagent l'âme d'Auguste et rendent cette lutte intérieure vraie et dramatique) : celui-ci est bien écrit, les vers en sont beaux, les réflexions sont justes, intéressantes : ce morceau est digne du grand Corneille. »

4. Pour *confie :* le verbe *fier* n'est plus employé que comme réfléchi.

5. De là cette éloquente expression par laquelle TACITE a peint l'état des empereurs romains : *pavebant terrebantque.* CLAUDIEN a dit aussi :

Qui terret, plus ipse timet....;

et RACINE, *Britannicus*, acte IV, scène III :

Craint de tout l'univers, il vous faudra tout craindre.

Cf. CICÉRON, *de Officiis*, II, VII.

Rentre en toi-même, Octave, et cesse de te plaindre.
Quoi ! tu veux qu'on t'épargne, et n'as rien épargné !
Songe aux fleuves de sang où ton bras s'est baigné,
De combien[1] ont rougi les champs de Macédoine,
Combien en a versé la défaite d'Antoine,
Combien celle de Sexte, et revois tout d'un temps
Pérouse au sien noyée et tous ses habitants ;
Remets dans ton esprit, après tant de carnages,
De tes proscriptions les sanglantes images,
Où toi-même, des tiens devenu le bourreau,
Au sein de ton tuteur[2] enfonças le couteau ;
Et puis ose accuser le destin d'injustice,
Quand tu vois que les tiens s'arment pour ton supplice,
Et que, par ton exemple, à ta perte guidés,
Ils violent des droits que tu n'as pas gardés !...
Mais que mon jugement au besoin m'abandonne !
Quelle fureur, Cinna, m'accuse et te pardonne ?
Toi dont la trahison me force à retenir
Ce pouvoir souverain dont tu me veux punir[3],
Me traite en criminel, et fait seule mon crime,
Relève pour l'abattre un trône illégitime,
Et, d'un zèle effronté couvrant son attentat,
S'oppose pour me perdre au bonheur de l'État ?
Donc jusqu'à l'oublier je pourrais me contraindre !
Tu vivrais en repos après m'avoir fait craindre[4] !
Non, non, je me trahis moi-même d'y penser :
Qui pardonne aisément invite à l'offenser.
Punissons l'assassin, proscrivons les complices...
Mais quoi ! toujours du sang, et toujours des supplices !
Ma cruauté se lasse, et ne peut s'arrêter :
Je veux me faire craindre, et ne fais qu'irriter.
Rome a pour ma ruine une hydre trop fertile :
Une tête coupée en fait renaître mille,
Et le sang répandu de mille conjurés
Rend mes jours plus maudits, et non plus assurés.

1. *De sang*, faut-il sous-entendre : ce qui est un peu forcé.
2. Toranius, le père d'Émilie.
3. Il faut voir, à ce sujet, la première scène de l'acte II, l'un des plus beaux passages de la tragédie, dans laquelle Cinna, consulté par Auguste, lui a donné le conseil de garder, pour le bien public, la souveraine puissance.
4. C'est-à-dire, après m'avoir fait trembler : forme reproduite peu de vers après, mais dans un sens différent.

Octave, n'attends plus le coup d'un nouveau Brute :
Meurs ; et dérobe-lui la gloire de ta chute.
Meurs : tu ferais pour vivre un lâche et vain effort,
Si tant de gens de cœur font des vœux pour ta mort,
Et si tout ce que Rome a d'illustre jeunesse
Pour te faire périr tour à tour s'intéresse ;
Meurs, puisque c'est un mal que tu ne peux guérir ;
Meurs enfin, puisqu'il faut ou tout perdre[1] ou mourir :
La vie est peu de chose, et le peu qui t'en reste
Ne vaut pas l'acheter[2] par un prix si funeste ;
Meurs ; mais quitte du moins la vie avec éclat ;
Éteins-en le flambeau dans le sang de l'ingrat,
A toi-même en mourant immole ce perfide ;
Contentant ses désirs, punis son parricide ;
Fais un tourment pour lui de ton propre trépas,
En faisant qu'il le voie et n'en jouisse pas.
Mais jouissons plutôt nous-même de sa peine ;
Et, si Rome nous hait, triomphons de sa haine.
O Romains ! ô vengeance ! ô pouvoir absolu !
O rigoureux combat d'un cœur irrésolu,
Qui fuit en même temps tout ce qu'il se propose !
D'un prince malheureux ordonnez quelque chose.
Qui des deux dois-je suivre, et duquel m'éloigner ?
Ou laissez-moi périr ou laissez moi régner[3].

Ibid., acte IV, scène II.

1. C'est-à-dire *faire périr* tout le monde.

2. Ellipse empruntée à l'Italie, dit VOLTAIRE : tour vif et excellent dont Corneille enrichissait notre langue poétique.

3. Très beau vers, qui joint au mérite de résumer fortement la situation celui de peindre avec éloquence le vide douloureux de cette âme accablée sous le poids de sa fortune. — On sait le dénouement. Auguste appelle auprès de lui Cinna pour le convaincre de son crime et pour le lui pardonner. Bientôt après il est instruit de la trahison d'Émilie, et il a déjà appris celle de son autre confident Maxime ; mais ces épreuves multipliées ne font qu'élever sa grande âme. Entouré des coupables qui attendent leur arrêt de sa bouche, il prononce leur pardon.

La mort de Pompée.

Vaincu à Pharsale, Pompée a fui; avec sa femme Cornélie et quelques amis fidèles, il fait voile vers l'Égypte, résolu à demander asile au jeune roi Ptolémée, dont il a autrefois rétabli le père sur le trône. Mais Ptolémée, sur l'avis de ses conseillers, Photin et Septime, a ordonné le meurtre de Pompée. Il espère ainsi recevoir de César la récompense du service qu'il lui aura rendu. Cléopâtre, sœur de Ptolémée, quoiqu'elle soit aimée de César, n'a pas oublié ce qu'elle devait à Pompée : elle s'indigne de la lâcheté de son frère, elle fait des vœux pour que le vaincu de Pharsale échappe à la mort; mais il est trop tard. Achorée, un de ses écuyers, a assisté à la scène du meurtre, et Cléopatre en entend de sa bouche le funèbre récit.

CLÉOPATRE, ACHORÉE.

CLÉOPATRE.

En est-ce déjà fait et nos bords malheureux
Sont-ils déjà souillés d'un sang si généreux?

ACHORÉE.

Madame, j'ai couru par votre ordre au rivage.
J'ai vu la trahison, j'ai vu toute sa rage[1];
Du plus grand des mortels j'ai vu trancher le sort;
J'ai vu dans son malheur la gloire de sa mort;
Et, puisque vous voulez qu'ici je vous raconte
La gloire d'une mort qui nous couvre de honte,
Écoutez, admirez, et plaignez son trépas.
Ses trois vaisseaux en rade avaient mis voile bas,
Et, voyant dans le port préparer nos galères,
Il croyait que le roi, touché de ses misères,
Par un beau sentiment d'honneur et de devoir,
Avec toute sa cour le venait recevoir.
Mais, voyant que ce prince, ingrat[2] à ses mérites,
N'envoyait qu'un esquif rempli de satellites,
Il soupçonne aussitôt son manquement de foi,
Et se laisse surprendre à quelque peu d'effroi.
Enfin, voyant nos bords et notre flotte en armes,
Il condamne en son cœur ces indignes alarmes,
Et réduit tous les soins d'un si pressant ennui[3]

1. L'adjectif possessif, accompagnant le complément direct, ne s'emploie aujourd'hui que si l'objet possesseur est un nom de personne.

2. Ingrat *envers* ses mérites. Cf. BOSSUET : « Moïse ne se lassait jamais d'écouter ce peuple, tout *ingrat* qu'était ce peuple *à ses bontés*. »

3. Chez les poètes du dix-septième siècle, *ennui* a beaucoup de force et s'applique à toutes sortes de souffrances de l'âme.

A ne hasarder [1] pas Cornélie avec lui.
« N'exposons, lui dit-il, que cette seule tête
A la réception que l'Égypte m'apprête ;
Et, tandis que moi seul j'en courrai le danger,
Songe à prendre la fuite afin de me venger.
Le roi Juba [2] nous garde une foi plus sincère,
Chez lui tu trouveras et mes fils et ton père [3] ;
Mais, quand tu les verrais descendre chez Pluton,
Ne désespère point du vivant de Caton [4]. »
Tandis que leur amour en cet adieu conteste [5],
Achillas [6] à son bord joint son esquif funeste,
Septime se présente, et, lui tendant la main,
Le salue empereur en langage romain,
Et comme député de ce jeune monarque.
« Passez, Seigneur, dit-il, passez dans cette barque ;
Les sables et les bancs cachés dessous les eaux
Rendent l'accès mal sûr à de plus grands vaisseaux. »
Ce héros voit la fourbe [7], et s'en moque dans l'âme ;
Il reçoit les adieux des siens et de sa femme,
Leur défend de le suivre, et s'avance au trépas
Avec le même front qu'il [8] donnait les États.
La même majesté sur son visage empreinte
Entre ces assassins montre un esprit sans crainte ;
Sa vertu tout entière à la mort le conduit ;
Son affranchi Philippe est le seul qui le suit :
C'est de lui que j'ai su ce que je viens de dire ;
Mes yeux ont vu le reste, et mon cœur en soupire,

1. Exposer aux hasards. Cf. la *Pharsale* de LUCAIN, livre VIII, vers 580 et suivants.

2. Juba Ier, roi de Numidie, continua la lutte contre César après la mort de Pompée. Vaincu à la bataille de Thapsus, il se donna la mort (45 av. J. C.).

3. Les *fils de Pompée* sont Cnéius, vaincu à la bataille de Munda, en Espagne (45 av. J. C.), et Sextus, qui suivit son frère en Espagne, fit plus tard une guerre acharnée à Octave, fut vaincu par Agrippa, et, rejeté en Orient, périt à Milet de la main d'un soldat d'Antoine (35 av. J. C.). — Le *père de Cornélie* est Q. Cécilius Métellus Scipion, petit-fils de Scipion Nasica, qui se tua, comme Juba, après la défaite de Thapsus.

4. Caton, réfugié à Utique après la défaite de l'armée pompéienne en Afrique, s'y donna la mort (46 av. J. C.).

5. Entre en contestation, en rivalité.

6. Général des armées de Ptolémée.

7. La *fourberie*, dirait-on aujourd'hui. L'hémistiche suivant : *et s'en moque dans l'âme*, paraîtrait d'un style trop familier.

8. *Que* pour *dont, avec lequel*, quoique reçu dans certains tours, est blâmé par Vaugelas.

Et croit que César même à de si grands malheurs
Ne pourra refuser des soupirs et des pleurs.

CLÉOPATRE.

N'épargnez pas les miens ; achevez, Achorée,
L'histoire d'une mort que j'ai déjà pleurée.

ACHORÉE.

On l'amène, et du port, nous le voyons venir.
Sans que pas un d'entr'eux [1] daigne l'entretenir.
Ce mépris lui fait voir ce qu'il en doit attendre.
Si tôt qu'on a pris terre, on l'invite à descendre.
Il se lève, et soudain, pour signal, Achillas,
Derrière ce héros tirant son coutelas,
Septime [2] et trois des siens, lâches enfants de Rome,
Percent à coups pressés les flancs de ce grand homme,
Tandis qu'Achillas même, épouvanté d'horreur,
De ces quatre enragés admire la fureur.

CLÉOPATRE.

Vous qui livrez la terre aux discordes civiles,
Si vous vengez sa mort, dieux, épargnez nos villes ;
N'imputez rien aux lieux [3], reconnaissez les mains :
Le crime de l'Égypte est fait par des Romains [4].
Mais que fait et que dit ce généreux courage ?

ACHORÉE.

D'un des pans de sa robe il couvre son visage [5],
A son mauvais destin en aveugle obéit,
Et dédaigne de voir le Ciel qui le trahit,
De peur que, d'un coup d'œil, contre une telle offense
Il ne semble implorer son aide ou sa vengeance.
Aucun gémissement à son cœur échappé
Ne le montre en mourant digne d'être frappé [6].

1. Aucun de ceux qui étaient montés dans la même barque que Pompée.

2. Septime était un tribun romain passé à la solde du roi Ptolémée. Voir le discours qu'il tient au roi dans la célèbre déclaration (acte I, scène I) où la mort de Pompée est résolue.

3. Ne rendez pas *ces lieux*, c'est-à-dire l'Égypte responsable de ce crime.

4. Cependant c'est bien le roi Ptolémée qui a donné l'ordre.

5. Cf. LUCAIN, *Pharsale*, liv. VIII, vers 614 et suivants. Il faut reconnaître que les vers de Corneille qui suivent sont entachés de déclamation. Le calme, le respect de soi-même, le mépris de l'odieux attentat dont il est victime, ce sont là sans doute des sentiments qui conviennent à Pompée mourant ; ce qui est faux, c'est ce raffinement introduit par Corneille dans l'expression d'une idée haute et juste.

6. La pensée est bien subtile. Pompée se serait-il montré digne d'être frappé, si un gémissement lui eût échappé ? Une telle idée relève de ce faux idéal d'hé-

Immobile à leurs coups, en lui-même il rappelle
Ce qu'eut de beau sa vie et ce qu'on dira d'elle,
Et tient la trahison que le roi leur prescrit
Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.
Sur les bords de l'esquif sa tête enfin penchée,
Par le traître Septime indignement tranchée,
Passe, au bout d'une lance, en la main d'Achillas,
Ainsi qu'un grand trophée après de grands combats.
On descend, et, pour comble à sa noire aventure,
On donne à ce héros la mer pour sépulture,
Et le tronc sous les flots roule dorénavant,
Au gré de la Fortune, et de l'onde et du vent.
La triste Cornélie, à cet affreux spectacle,
Par de longs cris aigus tâche d'y mettre obstacle [1],
Défend ce cher époux de la voix et des yeux,
Puis, n'espérant plus rien, lève les mains aux cieux,
Et, cédant tout à coup à la douleur plus forte,
Tombe dans sa galère évanouie ou morte.
Les siens, en ce désastre, à force de ramer,
L'éloignent de la rive et regagnent la mer [2];
Mais sa fuite est mal sûre, et l'infâme Septime,
Qui se voit dérober la moitié de son crime,
Afin de l'achever, prend six vaisseaux au port,
Et poursuit sur les eaux Pompée après sa mort [3].
Cependant Achillas porte au roi sa conquête :
Tout le peuple tremblant en détourne la tête ;
Un effroi général offre [4] à l'un sous ses pas
Des abîmes ouverts pour venger ce trépas ;
L'autre entend le tonnerre, et chacun se figure
Un désordre soudain de toute la nature,
Tant l'excès du forfait, troublant leurs jugements,
Présente à leur terreur l'excès des châtiments!
Philippe, d'autre part, montrant sur le rivage
Dans une âme servile un généreux courage,

roïsme qui a passé de l'Espagne sur notre scène. Nous sommes loin du naturel et de la vérité du théâtre grec.

1. Sorte de syllepse. Cornélie tâche de mettre obstacle *au meurtre dont elle a* le spectacle sous les yeux.

2. *Ramer* et *mer* est une rime insuffisante, parce qu'elle n'existe que pour les yeux.

3. Si l'on compare les vers de LUCAIN (*Pharsale*, liv. VIII, vers 661 et suiv.), on reconnaîtra combien Corneille a surpassé son modèle.

4. Présente à l'imagination de l'un.

Examine, d'un œil et d'un soin curieux,
Où les vagues rendront ce dépôt précieux,
Pour lui rendre, s'il peut, ce qu'aux morts on doit rendre,
Dans quelque urne chétive en ramasser la cendre,
Et d'un peu de poussière élever un tombeau
A celui qui du monde eut le sort le plus beau.

Pompée, acte II, scène II.

Mort de Cléopâtre, reine de Syrie[1].

Animée d'une haine mortelle contre Rodogune, dont ses deux fils se sont disputé la main, Cléopâtre a conspiré non seulement la perte de cette princesse, mais celle de ses propres enfants. Antiochus, l'un d'eux, avait conduit au temple Rodogune, qui allait devenir sa femme. La cérémonie était près de s'accomplir, et la coupe nuptiale était déjà apportée, lorsqu'on apprend tout à coup que le frère d'Antiochus, Séleucus, percé d'un coup d'épée, vient de rendre le dernier soupir. L'un des personnages raconte qu'il l'a trouvé baigné dans son sang.

CLÉOPATRE (reine de Syrie, veuve de Démétrius Nicator), ANTIOCHUS (fils de Démétrius et de Cléopâtre), RODOGUNE, (sœur de Phraate, roi des Parthes), TIMAGÈNE (ancien gouverneur d'Antiochus et de Séleucus son frère).

TIMAGÈNE (*à Antiochus*).

Avec assez de peine il[2] ouvre un œil mourant ;
Et, ce reste égaré de lumière incertaine
Lui peignant son cher frère au lieu de Timagène,
Rempli de votre idée, il m'adresse pour vous
Ces mots où l'amitié règne sur le courroux :
« Une main qui nous fut bien chère
« Venge ainsi le refus d'un coup trop inhumain[3].

1. Cette tragédie, intitulée *Rodogune, princesse des Parthes*, est de 1646 ; elle parut avec une dédicace de l'auteur au prince de Condé. Ce fut un des grands succès de Corneille. Le sujet en est tiré d'Appien (fin des guerres de Syrie) et de Justin. On assure que Corneille préférait cette pièce à toutes ses autres compositions. Il est certain que l'élite des critiques s'est accordée à en reconnaître l'effet théâtral, qui répare, dans une certaine mesure, ce qu'elle offre d'invraisemblable à plusieurs égards. On admire surtout la terreur dramatique qui règne dans le cinquième acte, l'une des plus éclatantes manifestations du génie de Corneille.

2. Séleucus.

3. Cléopâtre avait exigé de ses fils la mort de Rodogune, coupable à ses

« Régnez ; et surtout, mon cher frère,
« Gardez-vous de la même main.
« C'est... » La parque à ce mot lui coupe la parole ;
Sa lumière s'éteint, et son âme s'envole :
Et moi, tout effrayé d'un si tragique sort,
J'accours pour vous en faire un funeste rapport.

ANTIOCHUS.

Rapport vraiment funeste, et sort vraiment tragique,
Qui va changer en pleurs l'allégresse publique.
O frère, plus aimé que la clarté du jour !
O rival, aussi cher que m'était mon amour !
Je te perds, et je trouve en ma douleur extrême
Un malheur dans ta mort plus grand que ta mort même.
O de ses derniers mots fatale obscurité !
En quel gouffre d'horreur m'as-tu précipité ?
Quand j'y pense chercher la main qui l'assassine,
Je m'impute à forfait tout ce que j'imagine ;
Mais aux marques enfin que tu m'en viens donner,
Fatale obscurité ! qui dois-je en soupçonner ?
« Une main qui nous fut bien chère ! »
Madame, est-ce la vôtre ou celle de ma mère[1] ?
Vous vouliez toutes deux un coup trop inhumain ;
Nous vous avons tous deux refusé notre main :
Qui de vous s'est vengée ? est-ce l'une, est-ce l'autre
Qui fait agir la sienne au refus de la nôtre ?
Est-ce vous qu'en coupable il me faut regarder ?
Est-ce vous désormais dont je me dois garder ?

CLÉOPATRE.

Quoi ! vous me soupçonnez ?

RODOGUNE. Quoi ! je vous suis suspecte ?

ANTIOCHUS.

Je suis amant et fils, je vous aime et respecte ;

yeux de prétendre monter sur le trône de Syrie et d'avoir précédemment inspiré une vive passion à l'époux même de cette reine. Quant à Rodogune, elle s'était vengée de cette haine en excitant Antiochus et Séleucus à devenir les meurtriers de leur mère. Il faut dire ici, avec Louis RACINE (voy. son *Traité de la Poésie*), qu'une telle femme, qui se montre si criminelle, est très peu digne de la passion que lui ont vouée les deux fils de Cléopâtre.

1. « Il n'y a point, observe LA HARPE, de situation plus forte ; il n'y en a point où l'on ait porté plus loin la terreur, et cette incertitude effrayante qui serre l'âme dans l'attente d'un événement qui ne peut être que tragique. Ces mots font frémir ; et ce qui mérite encore plus d'éloges, c'est que la situation est aussi bien dénouée qu'elle est fortement conçue. »

Mais, quoi que sur mon cœur puissent des noms si doux,
A ces marques enfin je ne connais que vous.
As-tu bien entendu ? dis-tu vrai, Timagène ?

TIMAGÈNE.

Avant d'en soupçonner la princesse ou la reine,
Je mourrais mille fois ; mais enfin mon récit
Contient, sans rien de plus, ce que le prince a dit.

ANTIOCHUS.

D'un et d'autre côté l'action est si noire,
Que, n'en pouvant douter, je n'ose encor la croire.
O quiconque des deux avez versé son sang,
Ne vous préparez plus à me percer le flanc.
Nous avons mal servi vos haines mutuelles,
Aux jours l'une de l'autre également cruelles ;
Mais si j'ai refusé ce détestable emploi,
Je veux bien vous servir toutes deux contre moi :
Qui que vous soyez donc, recevez une vie
Que déjà vos fureurs m'ont à demi ravie.

RODOGUNE.

Ah ! seigneur, arrêtez.

TIMAGÈNE. Seigneur, que faites-vous ?

ANTIOCHUS.

Je sers ou l'une ou l'autre, et je préviens ses coups.

CLÉOPATRE.

Vivez, régnez heureux.

ANTIOCHUS. Otez-moi donc de doute
Et montrez-moi la main qu'il faut que je redoute,
Qui pour m'assassiner ose me secourir,
Et me sauve de moi pour me faire périr.
Puis-je vivre et traîner cette gêne éternelle [1],
Confondre l'innocente avec la criminelle,
Vivre, et ne pouvoir plus vous voir sans m'alarmer,
Vous craindre toutes deux, toutes deux vous aimer ?
Vivre avec ce tourment, c'est mourir à toute heure.
Tirez-moi de ce trouble, ou souffrez que je meure,

1. « On ne traîne point une gêne ; mais le discours d'Antiochus est si beau, que cette légère faute n'est pas sensible. » VOLTAIRE. — Il faut, au reste, remarquer que *gêne* signifiait autrefois *torture*, et, par suite, *tourment* ; et c'est ce que Voltaire ne savait pas ou avait oublié, lorsqu'il disait à propos du verbe *gêner* employé par Corneille (*Rodogune*, acte I, scène I) : « Ce mot ne signifie parmi nous qu'*embarrasser*, *inquiéter*. » Ainsi, trop souvent, Voltaire n'a pas pris garde, en reprochant de prétendues fautes de langage à ce grand homme, qu'il ne pouvait parler que comme on parlait de son temps.

Et que mon déplaisir[1], par un coup généreux,
Épargne un parricide à l'une de vous deux.

CLÉOPATRE.

Puisque, le même jour que ma main vous couronne,
Je perds un de mes fils, et l'autre me soupçonne,
Qu'au milieu de mes pleurs, qu'il devrait essuyer,
Son peu d'amour me force à me justifier,
Si vous n'en pouvez mieux consoler une mère
Qu'en la traitant d'égal[2] avec une étrangère,
Je vous dirai, seigneur (car ce n'est plus à moi
A nommer autrement et mon juge et mon roi),
Que vous voyez l'effet de cette vieille haine
Qu'en dépit de la paix me garde l'inhumaine,
Qu'en son cœur du passé soutient le souvenir,
Et que j'avais raison de vouloir prévenir.
Elle a soif de mon sang, elle a voulu l'épandre[3] :
J'ai prévu d'assez loin ce que j'en viens d'apprendre ;
Mais je vous ai laissé désarmer mon courroux.

A Rodogune.

Sur la foi de ses pleurs je n'ai rien craint de vous.
Madame ; mais, ô dieux ! quelle rage est la vôtre !
Quand je vous donne un fils, vous assassinez l'autre,
Et m'enviez soudain l'unique et faible appui
Qu'une mère opprimée eût pu trouver en lui !
Quand vous m'accablerez, où sera mon refuge ?
Si je m'en plains au roi, vous possédez mon juge ;
Et s'il m'ose écouter, peut-être, hélas ! en vain
Il voudra se garder de cette même main.
Enfin je suis leur mère, et vous leur ennemie ;
J'ai recherché leur gloire, et vous leur infamie ;
Et si je n'eusse aimé ces fils que vous m'ôtez,
Votre abord en ces lieux les eût déshérités.
C'est à lui maintenant, en cette concurrence,
A régler ses soupçons sur cette différence,

1. « Il faudrait plutôt *désespoir* que *déplaisir*. » VOLTAIRE.

2. « *Traiter d'égal* était alors une phrase faite pour les deux genres. On écrirait aujourd'hui : *traiter d'égale*. » VOLTAIRE.

3. « *Épandre* était un terme heureux qu'on employait, au besoin, au lieu de *répandre* ; ce mot a vieilli. » VOLTAIRE. — On ajoutera cependant que le même mot se trouve encore chez Boileau et chez plusieurs autres bons auteurs du siècle de Louis XIV, qui semblent l'avoir préféré à *répandre*, enfin jusque dans *la Henriade* de VOLTAIRE.

A voir de qui des deux il doit se défier,
Si vous n'avez un charme à vous justifier.

RODOGUNE, *à Cléopâtre.*

Je me défendrai mal : l'innocence étonnée
Ne peut s'imaginer qu'elle soit soupçonnée ;
Et, n'ayant rien prévu d'un attentat si grand,
Qui l'en veut accuser sans peine la surprend.
Je ne m'étonne point de voir que votre haine
Pour me faire coupable a quitté Timagène [1].
Au moindre jour ouvert de tout jeter sur moi,
Son récit s'est trouvé digne de votre foi.
Vous l'accusiez pourtant, quand votre âme alarmée
Craignait qu'en expirant ce fils vous eût nommée;
Mais, de ses derniers mots voyant le sens douteux,
Vous avez pris soudain le crime entre nous deux.
Certes, si vous voulez passer [2] pour véritable
Que l'une de nous deux de sa mort soit coupable,
Je veux bien par respect ne vous imputer rien ;
Mais votre bras au crime est plus fait que le mien :
Et qui sur un époux fit son apprentissage,
A bien pu sur un fils achever son ouvrage.
Je ne dénierai point, puisque vous les savez,
De justes sentiments dans mon âme élevés :
Vous demandiez mon sang ; j'ai demandé le vôtre :
Le roi sait quels motifs ont poussé l'une et l'autre ;
Comme par sa prudence il a tout adouci,
Il vous connaît peut-être, et me connaît aussi.

A Antiochus.

Seigneur, c'est un moyen de vous être bien chère
Que pour don nuptial vous immoler un frère ;
On fait plus : on m'impute un coup si plein d'horreur,
Pour me faire un passage à vous percer le cœur.

A Cléopâtre.

Où fuirais-je de vous après tant de furie,
Madame ? et que ferait toute votre Syrie,
Où, seule et sans appui contre mes attentats,
Je verrais...? Mais, seigneur, vous ne m'écoutez pas !

ANTIOCHUS.

Non, je n'écoute rien ; et dans la mort d'un frère

1. C'est-à-dire a cessé de le charger.
2. Sens actif, pour *faire passer.*

Je ne veux point juger entre vous et ma mère :
Assassinez un fils, massacrez un époux,
Je ne veux me garder ni d'elle ni de vous.
Suivons aveuglément ma triste destinée :
Pour m'exposer à tout achevons l'hyménée.
Cher frère, c'est pour moi le chemin du trépas :
La main qui t'a percé ne m'épargnera pas ;
Je cherche à te rejoindre, et non à m'en défendre,
Et lui veut bien donner tout lieu de me surprendre :
Heureux si sa fureur qui me prive de toi
Se fait bientôt connaître en achevant sur moi,
Et si du Ciel trop lent à la réduire en poudre,
Son crime redoublé peut arracher la foudre !
Donnez-moi....

RODOGUNE, *l'empêchant de prendre la coupe.*

Quoi, seigneur !

ANTIOCHUS. Vous m'arrêtez en vain :
Donnez.

RODOGUNE. Ah ! gardez-vous de l'une et l'autre main !
Cette coupe est suspecte, elle vient de la reine ;
Craignez de toutes deux quelque secrète haine.

CLÉOPATRE.

Qui m'épargnait tantôt ose enfin m'accuser !

RODOGUNE.

De toutes deux, madame, il doit tout refuser.
Je n'accuse personne, et vous tiens innocente ;
Mais il en faut sur l'heure une preuve évidente :
Je veux bien, à mon tour, subir les mêmes lois.
On ne peut craindre trop pour le salut des rois.
Donnez donc cette preuve ; et, pour toute réplique,
Faites faire un essai par quelque domestique [1].

CLÉOPATRE, *prenant la coupe.*

Je le ferai-moi-même [2]. Eh bien ! redoutez-vous
Quelque sinistre effet encor de mon courroux ?
J'ai souffert cet outrage avecque patience.

1. Trace odieuse des mœurs de l'Asie et même du monde ancien. Voir, dans TACITE, le récit de la mort de Britannicus (*Annales*, liv. XIII, ch. XVI).

2. « Cléopâtre, avalant elle-même le poison préparé pour son fils et pour Rodogune, et se flattant encore de vivre assez pour les voir périr avec elle, forme un dénouement admirable. » VOLTAIRE.

ANTIOCHUS, *prenant la coupe de la main de Cléopâtre, après qu'elle a bu.*

Pardonnez-lui, madame, un peu de défiance :
Comme vous l'accusez, elle fait son effort
A rejeter sur vous l'horreur de cette mort;
Et, soit amour pour moi, soit adresse pour elle[1],
Ce soin la fait paraître un peu moins criminelle.
Pour moi, qui ne vois rien, dans le trouble où je suis,
Qu'un gouffre de malheurs, qu'un abîme d'ennuis,
Attendant qu'en plein jour ces vérités paraissent,
J'en laisse la vengeance aux dieux qui les connaissent,
Et vais sans plus tarder....

RODOGUNE. Seigneur, voyez ses yeux
Déjà tout égarés, troubles et furieux,
Cette affreuse sueur qui court sur son visage,
Cette gorge qui s'enfle. Ah ! bons dieux ! quelle rage !
Pour vous perdre après elle, elle a voulu périr.

ANTIOCHUS, *rendant la coupe à Laonice.*

N'importe, elle est ma mère, il faut la secourir.

CLÉOPATRE.

Va, tu me veux en vain rappeler à la vie ;
Ma haine est trop fidèle, et m'a trop bien servie :
Elle a paru trop tôt pour te perdre avec moi ;
C'est le seul déplaisir qu'en mourant je reçoi :
Mais j'ai cette douceur dedans cette disgrâce[2]
De ne voir point régner ma rivale en ma place.
Règne ; de crime en crime enfin te voilà roi.
Je t'ai défait d'un père, et d'un frère, et de moi :
Puisse le Ciel tous deux vous prendre pour victimes,
Et laisser choir sur vous les peines de mes crimes !
Puissiez-vous ne trouver dedans votre union
Qu'horreur, que jalousie et que confusion !
Et, pour vous souhaiter tous les malheurs ensemble,
Puisse naître de vous un fils qui me ressemble !

ANTIOCHUS.

Ah ! vivez pour changer cette haine en amour.

1. « On ne peut pas dire : *J'ai de l'adresse pour moi;* il fallait peut-être dire : *soit intérêt pour elle.* » VOLTAIRE.

2. « *Disgrâce* paraît un mot trop faible dans une aventure si effroyable. » VOLTAIRE.

CLÉOPATRE.

Je maudirais les dieux s'ils me rendaient le jour [1].
Qu'on m'emporte d'ici : je me meurs, Laonice.
Si tu veux m'obliger par un dernier service,
Après les vains efforts de mes inimitiés,
Sauve-moi de l'affront de tomber à leurs pieds.

Rodogune, acte V, scène IV.

Le mépris des vanités du monde.

Porte toute la Bible en ta mémoire empreinte,
Sache tout ce qu'ont dit les sages des vieux temps ;
Joins-y, si tu le peux, tous les traits éclatants
De l'histoire profane et de l'histoire sainte.
De tant d'enseignements l'impuissante langueur
Sous leur poids inutile accablera ton cœur,
Si Dieu n'y verse encor son amour et sa grâce ;
Et l'unique science où tu dois prendre appui,
C'est que tout n'est ici que vanité qui passe,
Hormis d'aimer sa gloire et ne servir que lui.

C'est là des vrais savants la sagesse profonde ;
Elle est bonne en tout temps, elle est bonne en tous lieux ;
Et le plus sûr chemin pour aller vers les cieux,
C'est d'affermir nos pas sur le mépris du monde.
Ce dangereux flatteur de nos faibles esprits
Oppose mille attraits à ce juste mépris ;
Qui s'en laisse éblouir s'en laisse tôt séduire ;
Mais ouvre bien les yeux sur leur fragilité,
Regarde qu'un moment suffit pour les détruire,
Et tu verras qu'enfin tout n'est que vanité.

Vanité d'entasser richesses sur richesses ;
Vanité de languir dans la soif des honneurs ;
Vanité de choisir pour souverains bonheurs
Des plaisirs criminels les damnables mollesses ;

1. On raconte qu'un jour que Mlle Dumesnil, qui remplissait le rôle de Cléopâtre, eut prononcé ce vers terrible, elle se sentit frappée d'un grand coup de poing dans le dos par un vieux militaire placé sur le théâtre, lequel ajouta : « Va, chienne, à tous les diables ! » Mlle Dumesnil déclarait n'avoir jamais reçu un hommage plus flatteur.

Vanité d'aspirer à voir durer nos jours
Sans nous mettre en souci d'en mieux régler le cours,
D'aimer la longue vie et négliger la bonne,
D'embrasser le présent sans soin de l'avenir,
Et de plus estimer un moment qu'il nous donne
Que l'attente des biens qui ne sauraient finir.

Trad. de l'*Imitation de Jésus-Christ*, liv. Ier, chap. 1.

La pureté et la simplicité du cœur.

Pour t'élever de terre, homme, il te faut deux ailes :
La pureté du cœur et la simplicité :
Elles te porteront avec facilité
Jusqu'à l'abîme heureux des clartés éternelles.
Celle-ci doit régner sur tes intentions,
Celle-là présider à tes affections,
Si tu veux de tes sens dompter la tyrannie ;
L'humble simplicité vole droit jusqu'à Dieu,
La pureté l'embrasse, et l'une à l'autre unie
S'attache à ses bontés et les goûte en tout lieu.

Nulle bonne action ne te ferait de peine
Si tu te dégageais de tous dérèglements :
Le désordre insolent des propres sentiments [1]
Forme tout l'embarras de la faiblesse humaine.
Ne cherche ici qu'à plaire à ce grand Souverain,
N'y cherche qu'à servir après lui ton prochain,
Et tu te verras libre au dedans de ton âme ;
Tu seras au-dessus de ta fragilité,
Et n'auras plus de part à l'esclavage infâme
Où par tous autres soins l'homme est précipité.

Si ton cœur était droit, toutes les créatures
Te seraient des miroirs et des livres ouverts,
Où tu verrais sans cesse en mille lieux divers
Des modèles de vie et des doctrines pures :

1. C'est-à-dire, des sentiments qui nous appartiennent *en propre*, des sentiments personnels, intérieurs : brièveté qui semblerait aujourd'hui un peu rude.

Toutes comme à l'envi te montrent leur auteur :
Il a dans la plus basse imprimé sa hauteur,
Et dans la plus petite il est plus admirable;
De sa pleine bonté rien ne parle à demi;
Et du vaste éléphant la masse épouvantable
Ne l'étale pas mieux que la moindre fourmi [1].

Ibid., livre II, chap. IV.

Au roi [2] (1676).

Est-il vrai, grand monarque, et puis-je me vanter
Que tu prennes plaisir à me ressusciter,
Qu'au bout de quarante ans, Cinna, Pompée, Horace,
Reviennent à la mode et retrouvent leur place,
Et que l'heureux brillant de mes jeunes rivaux [3]
N'ôte pas leur vieux lustre à mes premiers travaux?
Achève : les derniers n'ont rien qui dégénère,
Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père;
Ce sont des malheureux étouffés au berceau,
Qu'un seul de tes regards tirerait du tombeau.
On voit Sertorius, Œdipe et Rodogune
Rétablis par ton choix dans toute leur fortune;
Et ce choix montrerait qu'Othon et Suréna
Ne sont pas des cadets indignes de Cinna [4]....

1. On peut voir les mêmes idées traitées par L. RACINE dans le poème de la *Religion*, chant 1er. De nos jours, LAMARTINE a dit aussi dans la IIe de ses *Premières Méditations poétiques :*

> Tout est bien, tout est bon, tout est grand à sa place;
> Aux regards de Celui qui fit l'immensité
> L'insecte vaut un monde : ils ont autant coûté.

2. Louis XIV avait, en octobre 1676, fait représenter de suite devant lui, à Versailles, *Cinna, Pompée, Horace, Sertorius, Œdipe* et *Rodogune*.

3. Corneille fait sans doute allusion à Racine, qui avait déjà donné *Iphigénie* en 1674 et était à la veille de terminer sa tragédie de *Phèdre* (1677).

4. Touchante illusion du grand poète ! Bornons-nous à dire que dans les productions de sa longue vieillesse, Corneille a laissé la vigoureuse empreinte de son génie. *Othon*, en particulier, attesterait, au besoin, la puissance que ce grand

Le peuple, je l'avoue, et la cour les dégradent.
Je faiblis, ou du moins ils se le persuadent;
Pour bien écrire encor, j'ai trop longtemps écrit;
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit;
Mais contre cet abus[1] que j'aurais de suffrages
Si tu donnais les tiens à mes derniers ouvrages!
Que de tant de bonté l'impérieuse loi
Ramènerait bientôt et peuple et cour vers moi!
Tel Sophocle à cent ans charmait encore Athènes,
Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines,
Diraient-ils à l'envi, lorsqu'Œdipe aux abois
De ses juges pour lui gagna toutes les voix.
Je n'irai pas si loin : et si mes quinze lustres
Font encor quelque peine aux modernes illustres;
S'il en est de fâcheux jusqu'à s'en chagriner,
Je n'aurai pas longtemps à les importuner.
Quoi que je m'en promette, ils n'en ont rien à craindre;
C'est le dernier éclat d'un feu prêt à s'éteindre :
Sur le point d'expirer il tâche d'éblouir,
Et ne frappe les yeux que pour s'évanouir.

Poésies diverses.

esprit avait conservée. La postérité en a retenu les vers dans lesquels Corneille a peint les trois favoris du vieux Galba :

> Je les voyais tous trois se hâter sous un maître
> Qui, chargé d'un long âge, a peu de temps à l'être,
> Et tous trois à l'envi s'empresser ardemment
> A qui *dévorerait ce règne* d'un moment.... (Acte I, scène I.)

Voir encore, dans la même tragédie, le portrait d'Othon (acte II, scène IV) et les paroles de Galba (acte III, scène III), où l'on trouve une belle imitation d'un des plus éloquents discours de TACITE (*Histoires*, liv. I, ch. XV et XVI).

1. *Abus* dans le sens d'*erreur* a vieilli.

ROTROU.

(1609-1650.)

« L'art est si difficile, a dit justement La Harpe, que le mérite d'avoir fait une seule pièce qui ait échappé à l'oubli, suffit pour donner une place dans la postérité ». A ce premier titre qui recommande le nom de Rotrou se joint un autre souvenir, plus précieux encore : celui de son dévouement courageux et de sa mort glorieuse. Il était né à Dreux, en 1609, d'une ancienne famille, qui avait possédé avant lui, et qui posséda encore après lui, dans cette ville, des charges de magistrature. On ne saurait dire quelles circonstances éveillèrent son goût pour la carrière dramatique. En 1632, Rotrou, âgé de vingt-trois ans et connu par sept ou huit pièces de théâtre, était présenté à Chapelain, dont le crédit sous Richelieu même était considérable. Bientôt après Rotrou figure au nombre des cinq auteurs pensionnés pour composer des drames, sous les ordres du cardinal. Corneille, le plus illustre de ses confrères, aimait, on le sait, à appeler Rotrou son *père*, et l'on ne voit trop cependant quelle sorte de supériorité il semblait ainsi vouloir reconnaître chez un poète plus jeune que lui, et qui l'avait précédé sur la scène tout au plus d'une année [1]. Guizot conjecture, non sans vraisemblance, que le caractère plus vif et plus décidé de Rotrou dut, en plusieurs occasions, rassurer la timidité de Corneille et le défendre contre le découragement. Le nom, d'ailleurs, de Rotrou se trouve rarement mêlé aux anecdotes littéraires du temps. « Tout donne à croire, ajoute Guizot, que, vivant en paix et en indifférence avec ses confrères, Rotrou jouit, sans trouble, d'une réputation qu'il ne prit nulle peine à cultiver, et dont ce silence général pourrait nous faire douter, si le succès qu'obtenaient dans le public les pièces de Rotrou n'était attesté par ce mot de Corneille : M. Rotrou et moi nous ferions subsister des saltimbanques [2]. »

Il est donc impossible de répéter que Corneille apprit de Rotrou les principes de l'art dramatique : il serait même beaucoup plus juste de dire que Rotrou dut beaucoup à Corneille. Ce fut en effet longtemps après *le Cid* que parurent ses deux meilleures tragédies,

1. L'Histoire du Théâtre français donne l'année 1628 pour la date de la représentation de l'*Hypocondriaque*, la première comédie de ROTROU, et *Mélite*, la première comédie de CORNEILLE, fut jouée en 1629.

2. « Pour marquer, ajoute MÉNAGE, qu'on n'aurait pas manqué de venir à leurs pièces, quand bien même elles auraient été mal représentées. » (*Menagiana*, t. III, p. 306).

Venceslas (1647) et *Cosroès* (1648). *Polyeucte* aussi avait précédé de six années le *Véritable Saint Genest* (1646), dont le sujet est le martyre du comédien Genest, converti, en plein théâtre, par un ange qui lui apparaît, au moment où il représente, devant Dioclétien, une pièce contre les chrétiens[1]. L'ensemble du théâtre de Rotrou comprend trente-cinq ouvrages dramatiques, tragédies ou comédies. Le poète ne s'est pas montré également heureux dans la conduite de ses pièces : plus d'art et d'étude aurait corrigé ce que son style offre trop souvent d'obscur, de forcé et d'impropre; on ne lui contestera cependant ni le talent qui sait transformer les imitations auxquelles il a recours, ni l'expression souvent délicate dans la peinture des passions tendres, élevée même et généreuse quand elle traduit les mouvements de l'âme. Ces dons toujours rares, auxquels il faut ajouter une conception dramatique attachante, des caractères assez fortement tracés, une exposition qui a de la grandeur, une situation neuve et belle au quatrième acte, ce sont là les mérites qu'il convient de louer dans *Venceslas*, et qui maintiennent cette pièce dans le répertoire classique.

On sait la mort héroïque qui enleva Rotrou en 1650 dans toute la force de l'âge et du talent. Marié depuis quelque temps, père de trois enfants, Rotrou avait acheté la charge de lieutenant particulier du bailliage de Dreux. Il se trouvait à Paris lorsqu'il apprend que la ville est désolée par une maladie contagieuse. Malgré son frère et ses amis qui le pressent de songer à sa sécurité, il part aussitôt pour se rendre à son poste. Quelques jours après son retour, il écrivait : « Le péril où je me trouve est imminent : au moment où je vous écris, les cloches sonnent pour la vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui ; ce sera pour moi demain peut-être ; mais ma conscience a marqué mon devoir. Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! » Ce sont les derniers mots qui nous restent de Rotrou. Peu de jours après, le 27 juin 1650, il mourait, victime de l'épidémie, âgé de moins de quarante et un ans[2].

1. Rotrou, dans *Saint-Genest*, a tenu à rendre hommage à Corneille. Dioclétien interroge Genest sur l'état du théâtre, et le comédien répond en louant devant l'empereur « le grand homme » qui a renouvelé la scène et

> Ces poèmes sans prix, où son illustre main
> D'un pinceau sans pareil a peint l'esprit humain.

2. Lire sur Rotrou l'étude que lui a consacrée GUIZOT dans son livre : *Corneille et son Temps*. VICTORIN FABRE et SAINT-MARC GIRARDIN ont aussi parlé de Rotrou le premier dans son *Éloge de Corneille*, le second, dans son *Cours de Littérature dramatique*. M. JARRY a fait un *Essai sur les Œuvres dramatiques de Jean Rotrou*. (V. le *Recueil de Thèses* publié par MM. MOURIER et DELTOUR chez MM. Delalain frères.) — La mort de Rotrou a été proposée en 1810, comme sujet du prix de poésie décerné par l'Académie française : ce fut Millevoye qui obtint le prix.

Conseils d'un roi à son fils.

La scène se passe dans la capitale et le palais de Venceslas, roi de Pologne[1].

VENCESLAS; LADISLAS, son fils aîné; ALEXANDRE, son second fils; des gardes.

VENCESLAS.

Prenez un siège, prince; et vous, infant, sortez[2].

ALEXANDRE.

J'aurai le tort[3], seigneur, si vous ne m'écoutez.

VENCESLAS.

Sortez, vous dis-je; et vous, gardes, qu'on se retire.
(*Alexandre et les gardes sortent.*)

LADISLAS.

Que vous plaît-il, seigneur?

VENCESLAS. J'ai beaucoup à vous dire.
(*A part.*)
Ciel, prépare son cœur, et le touche aujourd'hui.

LADISLAS, *à part.*

Que la vieillesse souffre et fait souffrir autrui[4]!
Oyons les beaux avis qu'un flatteur lui conseille.

1. Le sujet de *Venceslas* est tiré de l'ouvrage espagnol de FRANCESCO DE ROXAS, intitulé : *On ne peut être père et roi.* Venceslas IV, roi de Pologne, qui vivait dans le treizième siècle, a deux fils : Ladislas et l'infant Alexandre. Ladislas, violent, ambitieux, aime une jeune princesse, élevée à la cour de son père, et secrètement fiancée à son frère Alexandre. Il la croit aimée du duc de Courlande, premier ministre de son père. Instruit par un de ses agents du mariage de la princesse, qui doit se faire dans la nuit, et ne doutant pas que ce ne soit avec le duc, il l'attend au passage et tue son frère, croyant frapper le duc. Venceslas condamne son fils à mort; mais le duc de Courlande obtient sa grâce, et Venceslas, dans l'impossibilité où il est de concilier ses devoirs de père et de roi, abdique en faveur de son fils. On trouvera une analyse critique de *Venceslas* dans le *Cours de Littérature* de LA HARPE, tome IX, pages 342 et suivantes (édition de 1813).

2. Ici se retrouve un souvenir de la plus belle scène de *Cinna*. On a justement signalé dans ce dialogue que nous reproduisons, avec le caractère d'une simplicité antique, la chaleur, la force et la vérité du langage.

3. On dirait seulement aujourd'hui : *j'aurai tort;* mais l'article se mettait alors dans plusieurs tours d'où l'usage l'a fait disparaître : *tirer la raison,* pour *tirer raison,* etc. Ainsi Corneille fait dire à Chimène, dans *le Cid,* acte II, scène VIII:

Au sang de ses sujets un roi *doit la justice.*

4. Ce caractère de Ladislas, où l'on voit se combattre entre eux les vertus et les vices, semble avoir fourni plus d'un trait à l'un des personnages de VOLTAIRE, Vendôme, dans *Adélaïde du Guesclin.*

VENCESLAS.

Prêtez-moi, Ladislas, le cœur avec l'oreille.
J'attends toujours du temps qu'il mûrisse le fruit
Que pour me succéder ma couche m'a produit ;
Et je croyais, mon fils, votre mère immortelle,
Par le reste qu'en vous elle me laissa d'elle.
Mais, hélas ! ce portrait qu'elle s'était tracé
Perd beaucoup de son lustre et s'est bien effacé ;
En vous considérant, moins je la vois paraître,
Plus l'ennui de sa mort commence à me renaître.
Toutes vos actions démentent votre rang ;
Je n'y vois rien d'auguste et digne de mon sang
J'y cherche Ladislas et ne le puis connaître :
Vous n'avez rien de roi que le désir de l'être ;
Et ce désir, dit-on, peu discret et trop prompt,
En souffre avec ennui le bandeau sur mon front.
Vous plaignez le travail où ce fardeau m'engage,
Et n'osant m'attaquer vous attaquez mon âge.
Je suis vieil [1], mais un fruit de ma vieille saison
Est d'en posséder mieux la parfaite raison :
Régner est un secret dont la haute science
Ne s'acquiert que par l'âge et par l'expérience.
Un roi vous semble heureux, et sa condition
Est douce au sentiment de votre ambition :
Il dispose à son gré des fortunes humaines ;
Mais, comme les douceurs, en savez-vous les peines ?
A quelque heureuse fin que tendent ses projets,
Jamais il ne fait bien au gré de ses sujets :
Il passe pour cruel s'il garde la justice ;
S'il est doux, pour timide et partisan du vice ;
S'il se porte à la guerre, il fait des malheureux ;
S'il entretient la paix, il n'est pas généreux ;
S'il pardonne, il est mou ; s'il se venge, barbare ;
S'il donne, il est prodigue ; et s'il épargne, avare.
Ses desseins les plus purs et les plus innocents
Toujours en quelque esprit jettent un mauvais sens,
Et jamais sa vertu, tant soit-elle connue [2],

1. Cette forme ne s'emploie plus que devant une voyelle : partout ailleurs on dit *vieux*.

2. *Si connue qu'elle soit ; quelque connue qu'elle soit*, faudrait-il aujourd'hui : par malheur, ces tours ne sauraient s'accorder avec les lois du vers.

En l'estime des siens ne passe toute nue[1] :
Si donc, pour mériter de régir des États,
La plus pure vertu même ne suffit pas,
Par quel heur voulez-vous que le règne succède[2]
A des esprits oisifs que le vice possède,
Hors de leurs voluptés incapables d'agir,
Et qui, serfs[3] de leurs sens, ne se sauraient régir ?
(*Ladislas témoigne de l'impatience.*)
Ici mon seul respect contient votre caprice[4] ;
Mais examinez-vous et rendez-vous justice :
Pouvez-vous attenter sur ceux dont j'ai fait choix
Pour soutenir mon trône et dispenser mes lois,
Sans blesser les respects dus à mon diadème,
Et sans en même temps attenter sur moi-même ?
Le duc[5] par sa faveur vous a blessé les yeux,
Et parce qu'il m'est cher il vous est odieux ;
Mais, voyant d'un côté sa splendeur non commune,
Voyez par quels degrés il monte à sa fortune ;
Songez combien son bras a mon trône affermi ;
Et mon affection vous fait son ennemi !
Encore est-ce trop peu : votre aveugle colère
Le hait en autrui même et passe à votre frère ;
Votre jalouse humeur ne lui saurait souffrir
La liberté d'aimer ce qu'il me voit chérir :
Son amour pour le duc a produit votre haine.
Cherchez un digne objet à cette humeur hautaine :
Employez, employez ces bouillants mouvements
A combattre l'orgueil des peuples ottomans,

1. C'est-à-dire, *n'est appréciée par les siens avec une justice, avec une vérité complète:....* Ainsi RACINE, dans *Britannicus*, acte II, scène II :

Mais je t'expose ici mon âme *toute nue*.

Ce sens figuré nous vient des Latins. HORACE a dit, *Odes*, I, XXIV :

Incorrupta fides, *nudaque* veritas.....

2. *Succéder*, latinisme, pour *réussir*.

3. (*Servus*) esclaves.....

4. *Caprice* a, dans ce passage, le sens de *fougue*. Quant à *mon*, cet adjectif possessif est pris dans le sens passif, ce qui n'est plus reçu, mais ce qui était fréquent au dix-septième siècle : c'est *le respect seul que vous avez pour moi*. MOLIÈRE a dit pareillement, dans *le Dépit amoureux*, acte III, scène III :

Et qu'il eût mieux valu pour moi, pour *mon* estime.....

5. Il s'agit de Frédéric, duc de Courlande, à qui ses exploits avaient mérité les bonnes grâces du souverain.

Renouvelez contre eux nos haines immortelles,
Et soyez généreux en de justes querelles.
Mais contre votre frère et contre un favori,
Nécessaire à son roi plus qu'il n'en est chéri,
Et qui de tant de bras qu'armait la Moscovie
Vient de sauver mon sceptre et peut-être ma vie,
C'est un emploi célèbre et digne d'un grand cœur !...
Votre caprice enfin veut régler ma faveur :
Je sais mal appliquer mon amour et ma haine ;
Et c'est de vos leçons qu'il faut que je l'apprenne :
J'aurais mal profité de l'usage et du temps !

LADISLAS.

Souffrez...

VENCESLAS. Encore un mot, et puis je vous entends :
S'il faut qu'à cent rapports ma créance[1] réponde,
Rarement le soleil rend la lumière au monde,
Que le premier rayon qu'il répand ici-bas
N'y découvre quelqu'un de vos assassinats ;
Ou du moins on vous tient en si mauvaise estime[2],
Qu'innocent ou coupable on vous charge du crime,
Et que, vous offensant d'un soupçon éternel,
Aux bras du sommeil même on vous fait criminel.
Votre valeur enfin, naguère si vantée,
Dans vos folles amours languit comme enchantée,
Et par cette langueur, dedans tous les esprits,
Efface son estime[3] et s'acquiert des mépris.
Et je vois toutefois qu'un heur inconcevable,
Malgré tous ces défauts, vous rend encore aimable,
Et que votre bon astre en ces mêmes esprits
Souffre ensemble pour vous l'amour et le mépris.
Par le secret pouvoir d'un charme que j'ignore,
Quoiqu'on vous mésestime, on vous chérit encore :

1. *Créance* est ici synonyme de *croyance* : l'acceptation de ces deux termes se confondait très souvent alors, comme il arrive encore à présent, malgré l'entière distinction de sens que Vaugelas a prétendu établir entre l'un et l'autre.

2. Ce terme était alors susceptible de recevoir une épithète qui déterminât son acceptation en bonne ou mauvaise part ; c'est ce que l'on voit encore dans MOLIÈRE, *l'École des Femmes*, acte V, scène VII :

C'est de mon jugement avoir *mauvaise estime*....

3. *Son* estime, c'est-à-dire l'estime qui lui serait due. — Au vers précédent nous remarquons un nouvel exemple de l'emploi, comme préposition, de l'adverbe *dedans*. Ce n'est que vers la seconde partie du règne de Louis XIV que ce mot a été restreint, comme *dessus* et *dessous*, au rôle d'adverbe.

Vicieux on vous craint ; mais vous plaisez heureux [1] ;
Et pour vous l'on confond le murmure et les vœux.
Ah ! méritez, mon fils, que cet amour vous dure :
Pour conserver les vœux étouffez le murmure,
Et régnez dans les cœurs par un sort dépendant
Plus de votre vertu que de votre ascendant ;
Par elle rendez-vous digne d'un diadème.
Né pour donner des lois, commencez par vous-même [2] ;
Et que vos passions, ces rebelles sujets,
De cette noble ardeur soient les premiers objets.
Par ce genre de règne il faut mériter l'autre :
Par ce degré, mon fils, mon trône sera vôtre.
Mes États, mes sujets, tout fléchira sous vous,
Et, sujet de vous seul, vous régnerez sur tous.
Mais si toujours vous-même, et toujours serf du vice,
Vous ne prenez des lois que de votre caprice,
Et si pour encourir votre indignation
Il ne faut qu'avoir part en mon affection ;
Si votre humeur hautaine enfin ne considère
Ni les profonds respects dont le duc vous révère,
Ni l'étroite amitié dont l'infant vous chérit,
Ni la soumission d'un peuple qui vous rit,
Ni d'un père et d'un roi le conseil salutaire,
Lors, pour être tout roi, je ne serai plus père :
En vous abandonnant à la rigueur des lois,
Au mépris de mon sang je maintiendrai mes droits.

Venceslas, acte I, scène 1.

1. La justesse de l'opposition manque ici dans les deux termes qui doivent se faire contraste l'un à l'autre.

2. Cf. dans CLAUDIEN les conseils de l'empereur Théodose à son fils Honorius, *de Cons. IV Honorii*, v. 270 :

> . . . . . Virtute decet, non sanguine, niti.
> Si metuis, si prava cupis, si duceris ira,
> Servitii patiere jugum, tolerabis iniquas
> Interius leges ; tunc omnia jura tenebis,
> Si poteris rex esse tui.....

LA FONTAINE.

(1621-1695.)

Il faut avoir le courage de le dire. La vie de La Fontaine manque de dignité, elle est personnelle, elle s'en va à la dérive presque jusqu'à la fin. On peut admettre tout ce qui explique ou atténue : les distractions, les rêveries, les mollesses du caractère. Malgré tout, le biographe ne doit pas faire à la morale l'injure de lui contester ses droits. Il ne faut pas laisser dire que la régularité de la vie et de douces et légitimes affections soient jamais des entraves pour le génie. On a même exagéré la bonhomie naïve du poète. Il peut paraître séduisant de dessiner un Jean Lapin qui n'a jamais rien su que se promener parmi le thym et la rosée. La vérité est que les lettres de La Fontaine ne donnent pas, tant s'en faut, l'idée de cette prétendue incapacité dans la pratique de la vie. La Fontaine a été obligé de donner beaucoup de temps à des règlements d'intérêts, grands et petits. Il est fort au courant du grimoire des procureurs et gens d'affaires, « et la prose, nous dit son dernier biographe (M. Mesnard), signée par lui chez les notaires, formerait un plus gros volume que celui de ses poésies, sans avoir le même agrément. »

Né à Château-Thierry en Champagne, le 8 juillet 1621, La Fontaine était entré à dix-neuf ans chez les oratoriens. Mais le séjour qu'il y fit, et qui se prolongea près de deux années, n'aboutit qu'à lui montrer que la carrière ecclésiastique ne lui convenait nullement. Il retourna donc chez lui fort peu mûri par ce temps de retraite et avec des intentions aussi peu arrêtées qu'auparavant. Une ode de Malherbe, dit-on, lue devant lui, éveilla sa vocation poétique. Son père cependant, pour fixer sa vie par des devoirs précis, le maria et se démit, en sa faveur, de sa charge de maître des eaux et forêts. La Fontaine se préoccupa de son ménage aussi peu que de sa charge. On ne pense pas non plus sans tristesse que La Fontaine n'eut jamais l'amour des enfants, qu'il n'eut même pas la curiosité de connaître le sien. Par une contradiction qui l'honore, il fut un ami plein de sûreté et de tendresse. Il a royalement payé l'hospitalité qu'il avait reçue au château de Vaux, et s'il n'a pas, à l'égard de Fouquet, fléchi Louis XIV, il a adouci le jugement de la postérité. Son cœur, en amitié, ne prit jamais conseil de son intérêt. Après avoir gardé à Fouquet une amitié compromettante, il ne se recommanda pas moins par son attachement à la duchesse de Bouillon comme aux princes de Conti, qui avaient si fort offensé Louis XIV, et il fut en relations amicales avec le disgracié et très indépendant Saint-Évremond. Enfin, La Fontaine fut aussi sincère

envers Dieu qu'il l'avait été envers les hommes. Ses dernières années, comme celles de sa protectrice, Mme de la Sablière, furent livrées aux rigueurs de la pénitence. Il mourut à Paris, en 1695.

La Fontaine avait débuté en 1654 par une imitation de l'*Eunuque* de Térence. Quatre ou cinq comédies, deux opéras, quelques poèmes mythologiques, mêlés de prose et de vers, des poésies détachées : toute cette partie des œuvres de La Fontaine a été éclipsée par ce livre unique, si profondément entré dans notre éducation nationale, et qui reste le charme de notre maturité après avoir été le plaisir de notre enfance. La Fontaine avait quarante-sept ans lorsque, en 1668, il publia les six premiers livres des *Fables*. Ce fut près de Mme de la Sablière, qui l'avait recueilli, que le poète composa les cinq livres suivants, qui parurent en 1678. Quant au douzième et dernier livre, spécialement destiné au jeune duc de Bourgogne et dédié à ce prince, il est d'une date bien postérieure (1694).

Le nom de La Fontaine est devenu inséparable de l'idée même de la fable, conçue dans sa perfection, comme le nom de Mme de Sévigné de l'idée complète et achevée du genre épistolaire. A sa naissance, chez Ésope ou chez tel fabuliste oriental, la fable se dessine à peine. On voit trop qu'elle a été faite après coup, seulement pour justifier la moralité ; qu'elle n'est qu'une leçon timide et indirecte, une satire voilée, une allégorie non encore dégagée de l'abstraction. Mais si le sujet mal débrouillé est ingénieux, il ne périra plus. Sauvé par un bon génie, il reparaîtra tout à coup dans un fabliau du moyen âge, qui y ajoute sa pointe et sa malice. Longtemps encore cette fable primitive flottera à tous les hasards, jusqu'à ce que La Fontaine s'en soit définitivement emparé. Et voici que, grâce au secret du génie, de cette fable sort un vrai drame, qui a son exposition, son nœud et son dénouement, un drame qui réunit à l'intérêt des situations la vérité des caractères et l'analyse profonde des passions. C'est que précisément le génie de La Fontaine a été d'élargir le cadre de la fable sans l'excéder, d'y introduire de la grandeur, de la haute poésie, un sentiment profond de la philosophie et de l'histoire, et, par-dessus tout, la variété et la richesse de la vie elle-même. Vinet a bien dit : « La fable n'a été, chez La Fontaine, que la forme préférée d'un génie bien plus vaste que ce genre même. »

On se souvient d'une attaque célèbre contre La Fontaine. Lamartine, après J. J. Rousseau, a parlé des fables avec une incroyable dureté d'expression. « Elles sont, avait-il dit, plutôt la philosophie dure, froide et égoïste d'un vieillard, que la philosophie aimante, généreuse, naïve et bonne d'un enfant. » Sainte-Beuve a eu raison de répondre que ce jugement marquait non seulement l'antipathie de deux natures, mais encore le conflit de deux poésies. Mais, en se tenant strictement à la question morale, ce n'est pas la faute de La Fontaine si les fourmis ne sont pas prêteuses, si les loups

déchirent les agneaux. Il n'y peut rien. Si la fable est une image allégorique de la vie, elle ne doit nous cacher aucune des vérités sévères que découvre l'expérience [1].

La Mort et le Mourant.

La Mort ne surprend point le sage [2] :
Il est toujours prêt à partir,
S'étant su lui-même avertir
Du temps où l'on se doit résoudre à ce passage.
Ce temps, hélas ! embrasse tous les temps :
Qu'on le partage en jours, en heures, en moments,
Il n'en est point qu'il ne comprenne
Dans le fatal tribut; tous sont de son domaine ;
Et le premier instant où les enfants des rois
Ouvrent les yeux à la lumière
Est celui qui vient quelquefois
Fermer pour toujours leur paupière.
Défendez-vous par la grandeur,
Alléguez la beauté, la vertu, la jeunesse [3] :
La Mort ravit tout sans pudeur ;
Un jour le monde entier accroîtra sa richesse.
Il n'est rien de moins ignoré,
Et, puisqu'il faut que je le die [4],
Rien où l'on soit moins préparé.
Un mourant qui comptait plus de cent ans de vie

1. Les *Œuvres* de La Fontaine sont en cours de publication dans la collection des *Grands Écrivains de la France*. Trois volumes ont paru (1885). Voir, dans le premier volume, la notice biographique écrite par M. P. MESNARD. — Lire ou consulter sur La Fontaine : *Histoire de la Vie et des Ouvrages de Jean de La Fontaine*, par M. WALCKENAER; les *Éloges* de La Fontaine, par LA HARPE et par CHAMFORT; — SAINT-MARC GIRARDIN, *La Fontaine et les Fabulistes* (2 vol.); — TAINE, *La Fontaine et ses Fables*; — SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, tome I; *Causeries du Lundi*, tomes VII, X (art. sur Maucroix), et XIII (art. sur M. Taine). Plusieurs thèses sur La Fontaine sont indiquées dans le recueil déjà cité de MM. MOURIER et DELTOUR (Delalain).

2. Il faut rapprocher de cette fable un passage du III[e] livre de Lucrèce, du v. 944 au v. 992, et un beau chapitre des *Essais* de Montaigne, le XIX[e] du livre I[er].

3. Cf. PROPERCE, Élégie sur la mort du jeune Marcellus, III, XVIII, 27 :

Nirea non facies, non vis exemit Achillem, etc.

4. Forme autrefois reçue en vers, pour *dise*, et que l'on retrouve jusque dans l'*Iphigénie* de RACINE.

Se plaignait à la Mort que précipitamment
Elle le contraignait de partir tout à l'heure,
Sans qu'il eût fait son testament,
Sans l'avertir au moins. « Est-il juste qu'on meure
Au pied levé [1] ? dit-il ; attendez quelque peu :
Ma femme ne veut pas que je parte sans elle ;
Il me reste à pourvoir un arrière-neveu ;
Souffrez qu'à mon logis j'ajoute encore une aile.
Que vous êtes pressante, ô déesse cruelle ! »
« Vieillard, lui dit la Mort, je ne t'ai point surpris.
Tu te plains sans raison de mon impatience.
Eh ! n'as-tu pas cent ans ? Trouve-moi dans Paris
Deux mortels aussi vieux ; trouve-m'en dix en France.
Je devais, ce dis-tu [2], te donner quelque avis
Qui te disposât à la chose :
J'aurais trouvé ton testament tout fait,
Ton petit-fils pourvu, ton bâtiment parfait.
Ne te donna-t-on pas des avis, quand la cause
Du marcher et du mouvement,
Quand les esprits, le sentiment,
Quand tout faillit en toi ? Plus de goût, plus d'ouïe ;
Toute chose pour toi semble être évanouie ;
Pour toi l'astre du jour prend des soins superflus :
Tu regrettes des biens qui ne te touchent plus.
Je t'ai fait voir tes camarades
Ou morts, ou mourants, ou malades.
Qu'est-ce que tout cela, qu'un avertissement?
Allons, vieillard, et sans réplique :
Il n'importe à la république
Que tu fasses ton testament. »
La Mort avait raison : je voudrais qu'à cet âge
On sortit de la vie ainsi que d'un banquet [3],
Remerciant son hôte, et qu'on fît son paquet :

1. *Stans pede in uno*, disait Horace, pour exprimer une action faite avec précipitation, à la légère.

2. C'est là ce que tu dis, à ce que tu dis.

3. Encore une belle imitation d'Horace; voyez la fin de la première de ses *Satires* :

Exacto contentus tempore vitæ
Cedat, uti conviva satur.....

Cf., outre Lucrèce, *De Rerum Natura*, III, v. 951 et 973, Cicéron, qui a dit pareillement, *De Senectute*, c. 23 : « Ex vita discedo, tanquam ex hospitio. »

Car de combien peut-on retarder le voyage !
Tu murmures, vieillard ! vois ces jeunes [1] mourir ;
Vois-les marcher, vois-les courir
A des morts, il est vrai, glorieuses et belles,
Mais sûres cependant, et quelquefois cruelles.
J'ai beau te le crier ; mon zèle est indiscret :
Le plus semblable aux morts meurt le plus à regret.

Fables, liv. VIII, fable 1[2].

Le Savetier et le Financier [3].

Un savetier chantait du matin jusqu'au soir :
C'était merveille de le voir,
Merveille de l'ouïr ; il faisait des passages [4],
Plus content qu'aucun des sept sages [5].
Son voisin, au contraire, étant tout cousu d'or,
Chantait peu, dormait moins encor :
C'était un homme de finance.
Si, sur le point du jour, parfois il sommeillait,
Le savetier alors en chantant l'éveillait,
Et le financier se plaignait
Que les soins de la Providence
N'eussent pas au marché fait vendre le dormir,
Comme le manger et le boire[6].
En son hôtel il fait venir
Le chanteur, et lui dit : « Or çà, sire Grégoire,
Que gagnez-vous par an ? — Par an, ma foi, monsieur,

1. Adjectif pris ici substantivement : heureuse abréviation.

2. Dans aucune fable, selon Walckenaer, La Fontaine ne semble s'être élevé plus haut pour la force et la dignité de l'expression ; dans aucune il n'a su mieux allier la naïveté du dialogue et le comique de la scène à la plus parfaite sagesse et à la plus austère éloquence. Le ton d'une raison simple et tranquille se fait partout remarquer dans cet apologue, observe aussi Chamfort : il est, en outre, touchant, comme il devait l'être sur un sujet qui intéresse tous les hommes.

3. Il y a un récit analogue à cette fable dans la XXI[e] des *Nouvelles* de Bonaventure des Perriers.

4. Ce sont des *roulades*, c'est-à-dire des ornements ajoutés au chant.

5. Ces sages de la Grèce florissaient 600 ans avant Jésus-Christ : c'étaient Thalès, Solon, Pittacus, Bias, Périandre (ou Myson), Chilon et Cléobule.

6. Cet emploi de l'infinitif est un des plus heureux emprunts que nous ayons faits à la langue grecque. Joachim du Bellay et Henri Estienne ont beaucoup recommandé ce tour, et Amyot l'a souvent imité des auteurs qu'il traduisait ;

Dit avec un ton de rieur[1]
Le gaillard savetier, ce n'est point ma manière
De compter de la sorte ; et je n'entasse guère
Un jour sur l'autre : il suffit qu'à la fin
J'attrape le bout de l'année :
Chaque jour amène son pain. —
Eh bien ! que gagnez-vous, dites-moi, par journée ?
— Tantôt plus, tantôt moins : le mal est que toujours
(Et sans cela nos gains seraient assez honnêtes),
Le mal est que dans l'an s'entremêlent des jours
Qu'il faut chômer : on nous ruine en fêtes :
L'une fait tort à l'autre ; et monsieur le curé
De quelque nouveau saint charge toujours son prône. »
Le financier riant de sa naïveté [2],
Lui dit : « Je veux vous mettre aujourd'hui sur le trône.
Prenez ces cent écus : gardez-les avec soin,
Pour vous en servir au besoin. »
Le savetier crut voir tout l'argent que la terre
Avait, depuis plus de cent ans,
Produit pour l'usage des gens.
Il retourne chez lui : dans sa cave il enserre [3]
L'argent et sa joie à la fois.
Plus de chant : il perdit la voix
Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines.
Le sommeil quitta son logis :
Il eut pour hôtes les soucis,
Les soupçons, les alarmes vaines [4].

mais, si l'on excepte quelques écrivains qui ne répudièrent pas l'héritage du seizième siècle, on peut regretter que l'on ait, depuis, trop peu usé de cette forme, qui donne de l'aisance et de la vigueur au langage.

1. La rime de *monsieur* avec *rieur*, défectueuse aujourd'hui pour l'oreille, était alors exacte, parce que l'on faisait entendre l'*r* dans le premier de ces deux mots. Ainsi en était-il dans l'infinitif présent *marcher* et le substantif *foyer*, qui rimaient avec *cher*, comme on le voit chez nos classiques.

2. Ici La Fontaine, peu sévère en général pour la rime, comme on a eu déjà occasion de le remarquer, la néglige trop ouvertement.

3. Vieux mot, pour *serre* ou *enferme*, très bien placé ici, tandis que Rousseau s'en est servi fort mal à propos, au début d'une de ses odes les plus célèbres :

Tout ce que leur globe *enserre*.....

4. Rapprocher de ce passage l'aventure de Philippe et de Ména, racontée par HORACE, *Épîtres*, liv. I, ép. VII :

Strenuus et fortis, causisque Philippus agendis
Clarus, ab officiis octavam circiter horam
Dum redit, etc.

Tout le jour il avait l'œil au guet ; et la nuit,
Si quelque chat faisait du bruit,
Le chat prenait l'argent. A la fin, le pauvre homme
S'en courut chez celui qu'il ne réveillait plus.
« Rendez-moi, lui dit-il, mes chansons et mon somme.
Et reprenez vos cent écus. »

Liv. VIII, fable II.

L'Homme et la Couleuvre.

Un homme vit une couleuvre :
« Ah ! méchante, dit-il, je m'en vais faire une œuvre
Agréable à tout l'univers ! »
A ces mots, l'animal pervers
(C'est le serpent que je veux dire,
Et non l'homme : on pourrait aisément s'y tromper [1]),
A ces mots, le serpent, se laissant attraper,
Est pris, mis en un sac ; et, ce qui fut le pire,
On résolut sa mort, fût-il coupable ou non.
Afin de le payer toutefois de raison,
L'autre lui fit cette harangue :
« Symbole des ingrats [2], être bon aux méchants,
C'est être sot ; meurs donc : ta colère et tes dents
Ne me nuiront jamais. » Le serpent, en sa langue,
Reprit du mieux qu'il put : « S'il fallait condamner
Tous les ingrats qui sont au monde,
A qui pourrait-on pardonner ?
Toi-même tu te fais ton procès : je me fonde
Sur tes propres leçons ; jette les yeux sur toi.
Mes jours sont en tes mains, tranche-les ; ta justice,

1. La Fontaine excelle à lancer un trait de satire avec un air plein de bonhomie : cf. la fable I du livre X :

Non loin du Nord il est un monde
Où l'on sait que les habitants
Vivent ainsi qu'aux premiers temps
Dans une ignorance profonde :
Je parle des humains ; car quant aux animaux,
Ils y construisent des travaux.....

2. Voy. la fable X, *le Berger et le Roi*.

C'est ton utilité, ton plaisir, ton caprice [1] :
Selon ces lois, condamne-moi;
Mais trouve bon qu'avec franchise
En mourant au moins je te dise
Que le symbole des ingrats,
Ce n'est point le serpent, c'est l'homme. » Ces paroles
Firent arrêter l'autre; il recula d'un pas.
Enfin il repartit : « Tes raisons sont frivoles.
Je pourrais décider, car ce droit m'appartient;
Mais rapportons-nous-en [2]. — Soit fait, » dit le reptile.
Une vache était là : l'on l'appelle; elle vient :
Le cas est proposé. C'était chose facile :
« Fallait-il pour cela, dit-elle, m'appeler ?
La couleuvre a raison : pourquoi dissimuler ?
Je nourris celui-ci depuis longues années;
Il n'a sans mes bienfaits passé nulles journées;
Tout n'est que pour lui seul; mon lait et mes enfants
Le font à la maison revenir les mains pleines;
Même j'ai rétabli sa santé, que les ans
Avaient altérée; et mes peines
Ont pour but son plaisir ainsi que son besoin.
Enfin me voilà vieille; il me laisse en un coin
Sans herbe [3] : s'il voulait encor me laisser paître !
Mais je suis attachée; et, si j'eusse eu pour maître
Un serpent, eût-il su jamais pousser si loin
L'ingratitude ? Adieu : j'ai dit ce que je pense. »
L'homme, tout étonné d'une telle sentence,
Dit au serpent : « Faut-il croire ce qu'elle dit !
C'est une radoteuse; elle a perdu l'esprit.
Croyons ce bœuf [4]. — Croyons, » dit la rampante bête.
Ainsi dit, ainsi fait. Le bœuf vient à pas lents.
Quand il eut ruminé tout le cas en sa tête [5],

1. Remarquer la coupe variée de ces vers qui donne au langage de la couleuvre un caractère de vérité et de naturel bien propre à lui concilier la pitié de son ennemi, ou du moins à suspendre l'effet de ses menaces.

2. *A un arbitre*, faut-il sous-entendre.

3. Avec quel art sont rejetés ces deux mots ? saurait-on mieux peindre l'abandon, le délaissement auquel le pauvre animal est condamné !

4. Un autre fabuliste, retraçant le même apologue, a remplacé le bœuf par un chien ; mais on a remarqué avec raison que la substitution n'est pas heureuse, parce que l'homme est bien plus coupable envers le bœuf qu'envers le chien.

5. Cette lenteur majestueuse est un trait excellent. La gravité du style indirect convient au bœuf.

Il dit que du labeur des ans
Pour nous seuls il portait les soins les plus pesants,
Parcourant sans cesser ce long cercle de peines
Qui, revenant sur soi, ramenait dans nos plaines
Ce que Cérès nous donne, et vend aux animaux ;
Que cette suite de travaux
Pour récompense avait, de tous tant que nous sommes,
Force coups, peu de gré[1] ; puis, quand il était vieux,
On croyait l'honorer chaque fois que les hommes
Achetaient de son sang l'indulgence des dieux.
Ainsi parla le bœuf. L'homme dit : « Faisons taire
Cet ennuyeux déclamateur ;
Il cherche de grands mots, et vient ici se faire,
Au lieu d'arbitre, accusateur.
Je le récuse aussi. » L'arbre étant pris pour juge,
Ce fut bien pis encore. Il servait de refuge
Contre le chaud, la pluie et la fureur des vents ;
Pour nous seuls il ornait les jardins et les champs.
L'ombrage n'était pas le seul bien qu'il sût faire :
Il courbait sous les fruits. Cependant pour salaire
Un rustre l'abattait ; c'était là son loyer[2] ;
Quoique, pendant tout l'an, libéral, il nous donne
Ou des fleurs au printemps ou du fruit en automne ;
L'ombre, l'été ; l'hiver, les plaisirs du foyer.
Que ne l'émondait-on sans prendre la cognée ?
De son tempérament[3], il eût encor vécu.
L'homme, trouvant mauvais que l'on l'eût convaincu,
Voulut à toute force avoir cause gagnée.
« Je suis bien bon, dit-il, d'écouter ces gens-là ! »
Du sac et du serpent aussitôt il donna
Contre les murs, tant qu'il tua la bête.

On en use ainsi chez les grands :
La raison les offense ; ils se mettent en tête
Que tout est né pour eux, quadrupèdes et gens,
Et serpents,
Si quelqu'un desserre les dents,

1. Du latin *gratia*, reconnaissance.
2. Ce mot ne s'emploie aujourd'hui que dans un sens fort restreint. On le trouve encore chez Voltaire dans l'acception générale de *prix, récompense.*
3. Avec son tempérament.

C'est un sot. J'en conviens ; mais que faut-il donc faire ?
Parler de loin, ou bien se taire.

Liv. X, fable II.

Le Paysan du Danube [1].

Il ne faut point juger des gens sur l'apparence :
Le conseil en est bon, mais il n'est pas nouveau.
Jadis l'erreur du souriceau
Me servit à prouver le discours que j'avance [2] ;
J'ai, pour le fonder à présent,
Le bon Socrate, Ésope, et certain paysan
Des rives du Danube, homme dont Marc-Aurèle
Nous fait un portrait fort fidèle [3].
On connaît les premiers ; quant à l'autre, voici
Le personnage en raccourci.
Son menton nourrissait une barbe touffue ;
Toute sa personne velue

1. La Fontaine, dans cette fable, se présente à nous sous une face nouvelle. Habile à traiter tous les sujets et à prendre tous les tons, il s'élève ici à la gravité de l'historien et de l'orateur. On peut le comparer à Tacite lorsqu'il fait parler Galgacus dans la *Vie d'Agricola*, ou à Racine lorsqu'il nous montre Mithridate annonçant à ses fils son projet de marcher contre Rome. Plus d'un de ses traits est digne aussi d'être rapproché des considérations de Bossuet et de Montesquieu sur les Romains. Combien le domaine de la fable n'a-t-il donc pas été fécondé et agrandi par le génie de La Fontaine !

2. Voy. la fable v du livre VI : *le Cochet* (jeune coq), *le Chat et le Souriceau*. Quant à cet apologue du *Paysan du Danube*, il n'aura pas seulement pour effet de prouver la justesse du conseil moral renfermé dans le premier vers ; il réveillera dans tous les esprits beaucoup d'idées d'une importance encore plus grande ; en d'autres termes, le fabuliste nous donnera bien plus qu'il ne nous annonce.

3. Marc-Aurèle, dans le livre qu'il nous a laissé *sur lui-même*, ne nous parle d'aucun paysan de ce genre ; mais celui qui en a tracé le portrait, reproduit ici par La Fontaine, est l'auteur et prélat espagnol Guevara, mort en 1544, dont la réputation fut très grande au seizième siècle. Ce dernier, entre autres ouvrages, en a publié un sous le titre de *Marco Aurelio con el relox de principes* (Valladolid, 1529, in-fol.), qu'un certain de La Grise a traduit en français (Paris, 1531, in-4°) et intitulé *l'Horloge des Princes*. C'est là (III, 3) que se trouve l'apologue du *Paysan du Danube*, attribué par Guevara au plus vertueux des empereurs romains, sans doute pour ajouter à l'autorité de la fiction dont il a fait usage. Montaigne a mentionné (*Essais*, II, II) le *Marc-Aurèle* de cet écrivain élégant, mais d'une exactitude généralement suspecte. La Fontaine a su, en élaguant quelques longueurs de l'original, conserver tout ce qu'il renferme

Représentait un ours, mais un ours mal léché [1].
Sous un sourcil épais il avait l'œil caché,
Le regard de travers, nez tortu, grosse lèvre,
Portait sayon [2] de poil de chèvre
Et ceinture de joncs marins.
Cet homme, ainsi bâti, fut député des villes
Que lave le Danube. Il n'était point d'asiles
Où l'avarice des Romains
Ne pénétrât alors et ne portât les mains.
Le député vint donc et fit cette harangue :
« Romains, et vous, sénat, assis pour m'écouter,
Je supplie avant tout les dieux de m'assister [3] :
Veuillent les immortels, conducteurs de ma langue,
Que je ne dise rien qui doive être repris !
Sans leur aide, il ne peut entrer dans les esprits
Que tout mal et toute injustice :
Faute d'y recourir, on viole leurs lois.
Témoin nous que punit la romaine avarice :
Rome est par nos forfaits, plus que par ses exploits,
L'instrument de notre supplice.
Craignez, Romains, craignez que le Ciel quelque jour
Ne transporte chez vous les pleurs et la misère,
Et mettant en nos mains, par un juste retour,
Les armes dont se sert sa vengeance sévère,
Il ne vous fasse en sa colère,
Nos esclaves à votre tour.
Et pourquoi sommes-nous les vôtres ? Qu'on me die
En quoi vous valez mieux que cent peuples divers ?
Quel droit vous a rendus maîtres de l'univers ?
Pourquoi venir troubler une innocente vie ?
Nous cultivions en paix d'heureux champs ; et nos mains
Étaient propres aux arts, ainsi qu'au labourage.
Qu'avez-vous appris aux Germains ?

de saillant. Telle n'est pas, d'ailleurs, la source unique où il paraît avoir puisé en cette occasion : à ce sujet, on peut voir un piquant article de Ch. Nodier, *Mélanges tirés d'une petite Bibliothèque*, p. 162 et suiv.

1. On prétend que les ours achèvent de donner la forme à leurs petits en les léchant.

2. Vêtement gaulois, du latin *sagum* : « Sagum gallicum nomen est, » dit Isidore de Séville, *Orig.*, XIX, 24.

3. Ce début rappelle l'exorde du célèbre discours de Démosthène sur la Couronne.

Ils ont l'adresse et le courage :
S'ils avaient eu l'avidité,
Comme vous, et la violence,
Peut-être en votre place ils auraient la puissance
Et sauraient en user sans inhumanité [1].
Celle que vos prêteurs ont sur nous exercée
N'entre qu'à peine à la pensée.
La majesté de vos autels
Elle-même en est offensée ;
Car sachez que les immortels
Ont les regards sur nous. Grâces à vos exemples,
Ils n'ont devant les yeux que des objets d'horreur,
De mépris d'eux et de leurs temples,
D'avarice qui va jusques à la fureur.
Rien ne suffit aux gens qui nous viennent de Rome :
La terre et le travail de l'homme
Font pour les assouvir des efforts superflus.
Retirez-les : on ne veut plus
Cultiver pour eux les campagnes.
Nous quittons les cités, nous fuyons aux montagnes,
Nous laissons nos chères compagnes,
Nous ne conversons plus qu'avec des ours affreux :
Découragés de mettre au jour des malheureux,
Et de peupler pour Rome un pays qu'elle opprime.
Quant à nos enfants déjà nés,
Nous souhaitons de voir leurs jours bientôt bornés :
Vos prêteurs au malheur nous font joindre le crime.
Retirez-les : ils ne nous apprendront
Que la mollesse et que le vice ;
Les Germains, comme eux, deviendront
Gens de rapine et d'avarice.
C'est tout ce que j'ai vu dans Rome à mon abord.
N'a-t-on point de présent à faire,
Point de pourpre à donner, c'est en vain qu'on espère
Quelque refuge aux lois; encor leur ministère
A-t-il mille longueurs. Ce discours un peu fort
Doit commencer à vous déplaire.

1. On peut contester la justesse de ces deux derniers vers, ou regretter du moins qu'ils ne s'accordent pas suffisamment avec ceux qui les précèdent. Si, en effet, dira-t-on, les Germains avaient eu en même temps *l'avidité et la violence*, les mêmes causes auraient assez naturellement produit les mêmes effets : ils eussent donc été aussi inhumains que le sont représentés leurs oppresseurs.

Je finis : punissez de mort
Une plainte un peu trop sincère. »
A ces mots, il se couche ; et chacun étonné
Admire le grand cœur, le bon sens, l'éloquence [1]
Du sauvage ainsi prosterné.
On le créa patrice [2] ; et ce fut la vengeance
Qu'on crut qu'un tel discours méritait. On choisit
D'autres préteurs ; et par écrit
Le sénat demanda ce qu'avait dit cet homme,
Pour servir de modèle aux parleurs à venir.
On ne sut pas longtemps à Rome
Cette éloquence entretenir [3].

Livre XI, fable VII

Épître à l'évêque d'Avranches (Huet [4]).

Le poète y témoigne son admiration pour les anciens, en même temps qu'il expose sa manière de composer.

Faute d'assez priser les Grecs et les Romains,
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.
Quelques imitateurs, sot bétail [5], je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue [6].
J'en use d'autre sorte ; et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage.
Mon imitation n'est point un esclavage ;

1. Excellente progression dans les mots : le grand cœur et le bon sens, voilà bien la double source de l'éloquence.

2. C'est-à-dire *patricien* ou *sénateur*. Ce mot de *patrice* et la dignité qu'il désignait ne datèrent, à proprement parler, que de Constantin (voy. ZOZIME, *Hist. nouv.*, liv. II) : ils appartiennent au Bas-Empire.

3. Sur les causes qui ont amené la décadence et ensuite la chute entière de l'éloquence romaine, il faut voir TACITE, *Dialogue des Orateurs*, ch. XXVIII et suiv.

4. L'un des hommes les plus savants qui aient existé, connu par plusieurs ouvrages distingués : ce fut lui qui, adjoint à Bossuet comme sous-précepteur, pour l'éducation du Dauphin fils de Louis XIV, dirigea la belle collection des classiques *ad usum Delphini*.

5. Horace avait ainsi parlé des imitateurs, *Épîtres*, liv. I, ép. XIX, v. 19.

6. Virgile.

Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.
Si, d'ailleurs, quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.
Je vois avec douleur ces routes méprisées :
Art et guides, tout est dans les Champs Élysées.
J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits ;
On me laisse tout seul admirer leurs attraits.
Térence est dans mes mains ; je m'instruis dans Horace ;
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers ; on veut d'autres discours :
Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.
Je le loue, et je sais qu'il n'est pas sans mérite ;
Mais, près de ces grands noms, notre gloire est petite.

Épître à madame de la Sablière [1].

Désormais que ma muse, aussi bien que mes jours,
Touche de son déclin l'inévitable cours,
Et que de ma raison le flambeau va s'éteindre,
Irai-je en consumer les restes à me plaindre,
Et, prodigue d'un temps par la Parque attendu,
Le perdre à regretter celui que j'ai perdu ?
Si le Ciel me réserve encor quelque étincelle
Du feu dont je brillais en ma saison nouvelle,
Je la dois employer [2], suffisamment instruit
Que le plus beau couchant est voisin de la nuit.
Le temps marche toujours : ni force, ni prière,
Sacrifices, ni vœux, n'allongent la carrière ;
Il faudrait ménager ce qu'on va nous ravir.

1. La Fontaine demeura chez Mme de la Sablière près de vingt ans, délivré de tout soin domestique : il a dédié à sa protectrice plusieurs de ses fables, et l'a célébrée en vers émus et touchants qui font honneur à celle qui les a inspirés (voir liv. XII, fable xv). A la mort de cette dame, La Fontaine se retira chez son ami M. d'Hervart.

2. C'est-à-dire en faire *un sage* emploi.

Mais qui vois-je que vous [1] sagement s'en servir ?
Si quelques-uns l'ont fait, je ne suis pas du nombre ;
Des solides plaisirs je n'ai suivi que l'ombre ;
J'ai toujours abusé du plus cher de nos biens.
Les pensers amusants, les vagues entretiens,
Cent autres passions des sages condamnées,
Ont pris comme à l'envi la fleur de mes années.
. . . . . .
J'entends que l'on me dit : Quand donc veux-tu cesser ?
Douze lustres et plus ont roulé sur ta vie :
De soixante soleils la course entresuivie [2]
Ne t'a pas vu goûter un moment de repos.
Quelque part que tu sois, on voit à tout propos
L'inconstance d'une âme en ses plaisirs légère,
Inquiète, et partout hôtesse passagère ;
Ta conduite et tes vers, chez toi tout s'en ressent :
On te veut là-dessus dire un mot en passant [3].
Tu changes tous les jours de manière et de style,
Tu cours en un moment de Térence à Virgile....
Je m'avoue, il est vrai, s'il faut parler ainsi,
Papillon du Parnasse, et semblable aux abeilles
A qui le bon Platon compare nos merveilles.
Je suis chose légère [4], et vole à tout sujet :
Je vais de fleur en fleur, et d'objet en objet ;
A beaucoup de plaisir je mêle un peu de gloire.
J'irais plus haut peut être au temple de mémoire,
Si dans un genre seul j'avais usé mes jours ;
Mais quoi ! je suis volage en vers comme en amours.

Œuvres diverses.

1. *Que* est ici le synonyme de *excepté, sinon,* et répond au latin *præterquam, nisi.* Ainsi MOLIÈRE, dans *le Bourgeois Gentilhomme,* acte III, scène XII : « Descendons-nous tous deux *que* de bonne bourgeoisie. »

2. C'est-à-dire d'années *qui viennent l'une après l'autre, se succèdent,* Ce verbe n'est plus employé aujourd'hui que sous sa forme réfléchie : les jours, les années *s'entresuivent.*

3. Mme de Sévigné reprochait à La Fontaine d'avoir passé trop facilement d'un genre à un autre, et d'avoir manqué la perfection qu'il eût pu atteindre par un plus sévère emploi de ses rares facultés. On voit que le poète ne songe guère à se justifier, mais ses fables ne prouvent-elles pas que son flexible génie se pliait sans peine à tous les tons, les plus légers comme les plus graves ?

4. « Le poète, dit PLATON, est chose légère, ailée et sacrée : » Κοῦφον γὰρ χρῆμα ποιητής ἐστι καὶ πτηνὸν καὶ ἱερόν. *Ion.*

MOLIÈRE.

(1622-1673.)

Molière naquit à Paris le 15 janvier 1622. Son père s'appelait Jean Poquelin ; mais le fils, d'après un usage alors assez répandu et conservé même depuis au théâtre, prit, par la suite, un nom distinct de son nom de famille, celui de *Molière*, qu'il illustra [1]. Son enfance n'a pas laissé de traces certaines. On ne saurait s'étonner qu'elle ait été obscure comme sa famille. Après avoir achevé ses études au collège des Jésuites, devenu depuis le collége de Louis-le-Grand, il fit son droit, à ce que l'on assure, et peut-être même prit le titre d'avocat ; mais il ne tarda pas à tout quitter pour céder au goût dominant qui l'entraînait vers le théâtre. Ce fut à vingt-trois ans environ qu'il se jeta, avec quelques compagnons qui partageaient sa passion, dans cette vie aventureuse où l'attendaient mille déceptions, et, finalement, plus de gloire que de bonheur. Il forme d'abord une troupe, qui s'établit à Paris sous la dénomination de l'*Illustre Théâtre*. En dépit de ce titre, qui promettait, l'association et le théâtre ne durèrent qu'un an. Adandonnant alors la capitale, où ses talents semblaient méconnus, il se mit à courir la province, suivi des personnes qui s'attachèrent à sa fortune, et cette existence errante se prolongea plus de dix ans. C'est à Lyon, en 1653, qu'il donne l'*Étourdi*, la première des comédies qui peuvent véritablement passer pour son ouvrage. Jusque-là il en avait improvisé plusieurs, mais en prose, et à peine écrites : elles défrayaient son répertoire, et leurs noms seuls sont parvenus jusqu'à nous [2].

Rentré à Paris en 1658, admis à jouer en présence du roi, Molière obtint enfin « la concession d'un théâtre », d'abord à l'hôtel du Petit-Bourbon, près du Louvre, puis en 1660, au Palais-Royal. Par *les Précieuses ridicules* (1659), il entrait dans la vraie comédie de mœurs, celle où les situations ne sont pas produites par une intrigue, mais par les caractères. De 1659 à 1673, date du *Malade imaginaire*, c'est-à-dire pendant quatorze années, au milieu de soucis, d'embarras et même de chagrins de toute sorte, Molière

1. Quel motif détermina ce choix ? C'est ce que l'on ne saurait dire avec précision. On voit seulement que ce nom sonnait bien à l'oreille et se retenait sans peine ; c'était, de plus, celui de plusieurs villages et seigneuries de France ; enfin il avait été porté tout récemment par un auteur de romans assez goûtés du public.

2. C'étaient *les Trois Docteurs rivaux*, *le Docteur amoureux*, *le Maître d'école*, *le Médecin volant* et *la Jalousie de Barbouillé*. Quelques-uns de ces canevas servirent plus tard à Molière pour la composition de ses pièces.

compose trente et une pièces de théâtre, dont la moitié, a-t-on observé justement, offre des chefs-d'œuvre auxquels rien ne peut être comparé, et l'autre moitié renferme des scènes que n'ont pu égaler ses successeurs les plus célèbres ; dont l'ensemble, en un mot, suffit pour former une poétique complète de la comédie. Ses bagatelles mêmes eussent suffi à l'illustration de tout autre auteur ; et l'on regrettera que, par le peu d'importance qu'y attachait Molière, la plupart aient péri pour nous. Le sévère Boileau n'avait garde de les dédaigner : car il y avait toujours, suivant lui, « quelque chose de saillant et d'instructif jusque dans les moindres conceptions de Molière. » Ce fut, on le sait, au milieu d'une représentation du *Malade imaginaire* que Molière tomba frappé d'un mal subit. Il survécut quelques heures à peine, et mourut à Paris le 17 février 1673.

La protection constante de Louis XIV permit à Molière d'être le peintre hardi et libre des ridicules de son siècle : il n'en épargna aucun, il les traduisit tous sur la scène et fit rire à leurs propres dépens ceux qui lui fournissaient les originaux de ses vives peintures. Mais cette fidélité même d'expression élève le théâtre de Molière à une plus haute valeur que celle d'une exacte copie de la société française à une date déterminée. Molière a fait le portrait toujours ressemblant de l'homme lui-même, de l'homme de toutes les sociétés et de tous les temps, avec ses faiblesses et ses contradictions, dont la forme varie, dont la nature et le fond ne changent pas. Comment encore louer chez Molière autant qu'il le faudrait la force comique, le don de créer des personnages qui soient en même temps des individus et des types, une langue, dans sa prose comme dans ses vers, vigoureuse, précise et franche, qui est le vrai français ? Sans doute, à ces éloges il conviendrait de mêler certaines réserves, de regretter la liberté de quelques-unes de ses peintures, de blâmer des traits dont l'esprit de parti s'est fait des armes, contre le gré de Molière ; mais, ceci accordé, on n'hésitera pas à défendre Molière contre le reproche, que lui adresse J. J. Rousseau, d'avoir fait rire aux dépens de la vertu. La comédie est une représentation de la vie : elle n'est pas une école de morale. Ce que l'on est en droit d'exiger du poète comique, c'est qu'il ne calomnie pas la vertu et ne rende pas le vice séduisant. Molière ne l'a pas fait. Si l'on condamne justement certaines saillies qui furent des concessions au goût du parterre, on reconnaîtra, d'ailleurs, que la morale du poète est saine, en définitive, qu'elle ne change pas, ce qui est la pire corruption, le bien en mal et le mal en bien, qu'elle ne met en péril aucun des principes sur lesquels repose la vérité[1].

1. Consulter pour le texte l'édition de MM. Dupuis et Mesnard, qui fait partie de la collection des *Grands Écrivains de la France*. — Lire sur Molière : l'*Éloge de Molière*, par Chamfort ; Taschereau, *Histoire de la Vie et des*

Alceste[1] et Philinte.

PHILINTE.

Qu'est-ce donc ? qu'avez-vous ?

ALCESTE, *assis*. Laissez-moi, je vous prie.

PHILINTE.

Mais encor, dites-moi, quelle bizarrerie....

ALCESTE.

Laissez-moi là, vous dis-je, et courez vous cacher[2].

Ouvrages de Molière; SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires,* tome II, et *Nouveaux Lundis*, tome V. Sous le titre de *Bibliothèque Moliéresque*, M. P. Lacroix a donné (2e édit., 1875) la description de toutes les éditions des œuvres et des pièces de Molière et l'indication des ouvrages en tout genre concernant Molière, sa troupe et son théâtre, avec notes et commentaires. Plusieurs thèses ont été consacrées à Molière (voir le catalogue déjà cité de MM. Mourier et Deltour). — On se servira aussi utilement du *Lexique de la Langue de Molière*, par M. GÉNIN.

1. *Le Misanthrope*, qui est de 1666, fut l'un des premiers modèles et demeure l'une des plus belles productions de la comédie de mœurs et de caractère. On a même pu dire que c'était *le chef-d'œuvre du haut comique.* Jusque-là Molière s'était appuyé sur les anciens; ici, soutenu presque uniquement des forces de son génie, il entre dans une carrière nouvelle, dont il atteint tout d'abord l'extrémité. *Le Misanthrope* ne fut pas joué sans succès, comme on l'a dit, mais avec un simple succès d'estime. On n'en sera point étonné : l'homme de génie qui forme et devance le public ne peut aussitôt l'élever jusqu'à lui. Heureux s'il n'est pas méconnu, il ne saurait être apprécié avec la justice entière que réserve à ses conceptions la seule postérité. L'arbitre et l'organe du goût, Despréaux, proclama néanmoins la supériorité du nouvel ouvrage, comme il devait plus tard rendre hommage, bien avant tous les autres, à l'*Athalie* de Racine. Il est superflu de revenir sur les critiques fort diverses adressées à cette excellente composition : le bon sens public les a suffisamment réfutées. La plus importante et la plus célèbre est celle de J. J. Rousseau. Mais là, comme en beaucoup de rencontres, l'illustre écrivain, obéissant à sa passion pour les paradoxes et les systèmes, a confondu, par une prévention dont nous serons peu surpris, des idées fort dissemblables et employé son éloquence à combattre un ennemi chimérique. Jamais, en effet, Molière n'a songé à traduire la vertu sur la scène et à la rendre ridicule : il a voulu décréditer la misanthropie, qui, si elle n'est pas incompatible avec la vertu, a du moins le tort très grave de la dépouiller en grande partie de son charme attirant et de son influence bienfaitrice. La conclusion morale de la pièce est celle-ci : la vertu véritable consiste non seulement à éviter de tout son pouvoir les travers et les défauts des autres hommes, mais à savoir supporter leurs imperfections, et lors même que nous serions persécutés par nos semblables, à les aimer encore et à les servir avec un généreux dévouement.

2. L'auteur nous entraîne dès le début au milieu de son sujet : *in medias res rapit.* C'est là l'exposition en action, la meilleure de toutes. Dans les trois premières lignes Molière a mis le spectateur au fait du personnage qu'il va lui offrir. Alceste est un honnête homme, sans doute; mais ses brusqueries et ses exagérations tendent à le rendre aussi fâcheux à lui-même qu'insupportable aux autres. Ce caractère, qui se présente avec tant d'originalité et de verve, se soutiendra jusqu'au bout avec la même force et le même mouvement.

PHILINTE.

Mais on entend les gens au moins sans se fâcher.

ALCESTE.

Moi, je veux me fâcher, et ne veux point entendre.

PHILINTE.

Dans vos brusques chagrins je ne puis vous comprendre ;
Et, quoique amis, enfin, je suis tout des premiers....

ALCESTE, *se levant brusquement.*

Moi, votre ami ? rayez cela de vos papiers...
J'ai fait jusques ici profession de l'être ;
Mais, après ce qu'en vous je viens de voir paraître,
Je vous déclare net que je ne le suis plus.
Et ne veux nulle place en des cœurs corrompus.

PHILINTE.

Je suis donc bien coupable, Alceste, à votre compte ?

ALCESTE.

Allez, vous devriez mourir de pure honte.
Une telle action ne s'aurait s'excuser,
Et tout homme d'honneur s'en doit scandaliser.
Je vous vois accabler un homme de caresses,
Et témoigner pour lui les dernières tendresses ;
De protestations, d'offres et de serments
Vous chargez la fureur de vos embrassements ;
Et quand je vous demande après quel est cet homme,
A peine pouvez-vous dire comme il se nomme [1] :
Votre chaleur pour lui tombe en vous séparant,
Et vous me le traitez, à moi, d'indifférent.
Morbleu ! c'est une chose indigne, lâche, infâme,
De s'abaisser ainsi jusqu'à trahir son âme :
Et si, par un malheur, j'en avais fait autant,
Je m'irais, de regret, pendre tout à l'instant.

PHILINTE.

Je ne vois pas, pour moi, que le cas soit pendable ;
Et je vous supplierai d'avoir pour agréable
Que je me fasse un peu grâce sur votre arrêt,
Et ne me pende pas pour cela, s'il vous plaît.

1. « Théognis, dit La Bruyère, embrasse un homme qu'il trouve sous sa main ; il lui presse la tête contre sa poitrine ; il demande ensuite qui est celui qu'il a embrassé. » Ch. IX, *Des Grands*. — Or, il y avait beaucoup de Théognis à la cour de Louis XIV.

ALCESTE.

Que la plaisanterie est de mauvaise grâce !

PHILINTE.

Mais, sérieusement, que voulez-vous qu'on fasse ?

ALCESTE.

Je veux qu'on soit sincère, et qu'en homme d'honneur
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur.

PHILINTE.

Lorsqu'un homme vous vient embrasser avec joie,
Il faut bien le payer de la même monnoie [1] ;
Répondre, comme on peut, à ses embrassements,
Et rendre offre pour offre et serments pour serments.

ALCESTE.

Non, je ne puis souffrir cette lâche méthode
Qu'affectent la plupart de vos gens à la mode ;
Et je ne hais rien tant que les contorsions [2]
De tous ces grands faiseurs de protestations,
Ces affables donneurs d'embrassades frivoles,
Ces obligeants diseurs d'inutiles paroles [3] ;
Qui de civilités avec tous font combat,
Et traitent du même air l'honnête homme et le fat.
Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Vous jure amitié, foi, zèle, estime, tendresse,
Et vous fasse de vous un éloge éclatant,
Lorsqu'au premier faquin il court en faire autant ?
Non, non, il n'est point d'âme un peu bien située [4]
Qui veuille d'une estime ainsi prostituée ;
Et la plus glorieuse a des régals peu chers [5],

1. Cette rime ne serait plus admissible. Déjà, au temps de Louis XIV, elle n'était guère bonne que pour les yeux : car, par une tendance naturelle à abréger les sons en parlant, on avait délaissé presque généralement l'ancienne prononciation de *monnoie* (monnoae) pour lui substituer celle d'aujourd'hui.

2. Molière avait déjà dit avec autant d'énergie (*les Fâcheux*, acte I, sc. 1) :

Et tandis que tous deux étaient précipités
Dans les *convulsions* de leurs civilités.....

3. Ces mots à consonances semblables, *faiseurs, donneurs,* etc., font ici très bien ressortir l'ennuyeuse uniformité des travers de ces personnages.

4. L'expression est singulière ; cependant l'usage a consacré la même figure dans cette manière de parler : avoir le cœur *bien placé.*

5. Cette expression, bizarre en effet, a été blâmée par Voltaire : « Une estime glorieuse est chère, dit-il, mais elle n'a point *des régals chers.* Il fallait dire *des plaisirs peu chers,* ou plutôt tourner autrement la phrase. » Dans le vers suivant le premier *on* représente *nous* et le second *on* les *autres hommes,* ce qui est une impropriété de langue.

Dès qu'on voit qu'on nous mêle avec tout l'univers :
Sur quelque préférence une estime se fonde,
Et c'est n'estimer rien qu'estimer tout le monde.
Puisque vous y donnez, dans ces vices du temps,
Morbleu ! vous n'êtes pas pour être de mes gens :
Je refuse d'un cœur la vaste complaisance
Qui ne fait de mérite aucune différence ;
Je veux qu'on me distingue, et, pour le trancher net,
L'ami du genre humain n'est point du tout mon fait.

PHILINTE.

Mais, quand on est du monde, il faut bien que l'on rende
Quelques dehors civils que l'usage demande.

ALCESTE.

Non, vous dis-je, on devrait châtier sans pitié
Ce commerce honteux de semblants d'amitié.
Je veux que l'on soit homme, et qu'en toute rencontre
Le fond de notre cœur dans nos discours se montre,
Que ce soit lui qui parle, et que nos sentiments
Ne se masquent jamais sous de vains compliments.

PHILINTE.

Il est bien des endroits où la pleine franchise
Deviendrait ridicule et serait peu permise ;
Et parfois, n'en déplaise à votre austère honneur,
Il est bon de cacher ce qu'on a dans le cœur.
Serait-il à propos, et de la bienséance,
De dire à mille gens tout ce que d'eux on pense ?
Et, quand on a quelqu'un qu'on hait [1] ou qui déplaît,
Lui doit-on déclarer la chose comme elle est ?

ALCESTE.

Oui.

PHILINTE. Quoi ! vous iriez dire à la vieille Émilie
Qu'à son âge il sied mal de faire la jolie,
Et que le blanc qu'elle a scandalise chacun ?

ALCESTE.

Sans doute.

PHILINTE. A Dorilas qu'il est trop importun ;
Et qu'il n'est, à la cour, oreille qu'il ne lasse
A conter sa bravoure et l'éclat de sa race ?

ALCESTE.

Fort bien.

1. Tour pénible et sons rudes.

PHILINTE. Vous vous moquez.

ALCESTE. Je ne me moque point;
Et je vais n'épargner personne sur ce point.
Mes yeux sont trop blessés ; et la cour et la ville
Ne m'offrent rien qu'objets à m'échauffer la bile :
J'entre en une humeur noire, en un chagrin profond,
Quand je vois vivre entre eux les hommes comme ils font.
Je ne trouve partout que lâche flatterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie :
Je n'y puis plus tenir, j'enrage ; et mon dessein
Est de rompre en visière à tout le genre humain.

PHILINTE.
Ce chagrin philosophe[1] est un peu trop sauvage ;
Je ris des noirs accès où je vous envisage,
Et crois voir en nous deux, sous mêmes soins nourris,
Ces deux frères que peint l'*École des Maris*[2],
Dont....

ALCESTE. Mon Dieu ! laissons là vos comparaisons fades.

PHILINTE.
Non ; tout de bon, quittez toutes ces incartades.
Le monde par vos soins ne se changera pas ;
Et, puisque la franchise a pour vous tant d'appas,
Je vous dirai, tout franc, que cette maladie,
Partout où vous allez, donne la comédie,
Et qu'un si grand courroux contre les mœurs du temps
Vous tourne en ridicule auprès de bien des gens.

ALCESTE. [mande :
Tant mieux, morbleu ! tant mieux, c'est ce que je de-
Ce m'est un fort bon signe, et ma joie en est grande :
Tous les hommes me sont à tel point odieux,
Que je serais fâché d'être sage à leurs yeux[3].

1. Pascal emploie aussi ce mot comme adjectif, ce qui se faisait alors habituellement et ne se fait plus qu'en très peu de cas. Il dit dans ses *Pensées* en parlant de Platon et d'Aristote : « Quand ils se sont divertis à faire leurs Lois et leurs Politiques,.... c'était la partie la moins *philosophe* et la moins sérieuse de leur vie ; le plus *philosophe* était de vivre simplement et tranquillement. »

2. Cette pièce en vers et en trois actes, si remarquable par le génie comique, la conduite et le dénoûment, fut jouée sur le théâtre du Palais-Royal l'an 1661, et peu de temps après que la troupe de Molière y avait commencé ses représentations. Les deux frères sont Sganarelle et Ariste, dont les opinions sont, en effet, très différentes, comme on peut le voir dès la scène d'exposition.

3. Ces vers tracent parfaitement le caractère du misanthrope, tel que le peint Socrate dans le *Phédon:* voy. *Platonis Opera*, tome I, page 203, édit. de Deux-

PHILINTE.

Vous voulez un grand mal à la nature humaine.

ALCESTE.

Oui : j'ai conçu pour elle une effroyable haine [1].

PHILINTE.

Tous les pauvres mortels, sans nulle exception,
Seront enveloppés dans cette aversion ?
Encore en est-il bien, dans le siècle où nous sommes....

ALCESTE.

Non, elle est générale, et je hais tous les hommes :
Les uns, parce qu'ils sont méchants et malfaisants,
Et les autres, pour être aux méchants complaisants,
Et n'avoir pas pour eux ces haines vigoureuses
Que doit donner le vice aux âmes vertueuses [2].
De cette complaisance on voit l'injuste excès
Pour le franc scélérat avec qui j'ai procès.
Au travers de son masque on voit à plein [3] le traître :
Partout il est connu pour tout ce qu'il peut être ;
Et ses roulements d'yeux et son ton radouci
N'imposent qu'à des gens qui ne sont point d'ici.

Ponts. « La misanthropie, dira-t-on en traduisant ce passage, vient de ce qu'après s'être, sans aucune connaissance des hommes, beaucoup fié à quelqu'un d'entre eux, et l'avoir cru sincère et loyal, on trouve bientôt après qu'il est faux et méchant..... Lorsqu'on a essuyé plusieurs déceptions semblables, si surtout c'est de la part de ceux qu'on regardait comme ses meilleurs amis, on finit par prendre en haine tout le genre humain, et par s'imaginer qu'il n'y a personne absolument de droit et d'honnête. »

1. J. J. Rousseau, en présence d'un langage si affirmatif, est peu fondé, ce semble, à dire qu'Alceste n'est pas un *misanthrope à la lettre*. Bien au contraire : il ne hait pas seulement le vice, ce qui convient à tout homme d'honneur, mais, par une conséquence très injuste, les hommes en général, parce qu'il y en a parmi eux qui sont dignes de mépris. — Quant à Philinte, c'est également à tort que Rousseau fait de lui un malhonnête homme, ou, pour lui emprunter son langage, *un de ces honnêtes gens du grand monde* qu'il représente sous des couleurs si odieuses. En partant de ces fausses prémisses, il ne pouvait manquer d'arriver à une conclusion erronée. Philinte n'est pas davantage, comme il a plu à quelques-uns de le dire, un sage accompli. Le seul but de Molière, en opposant l'un à l'autre un esprit indulgent, ami de la société, et un fougueux ennemi des travers, a été de donner à ces deux caractères toute leur saillie.

2. Ainsi raisonnait et parlait, comme le rapporte Érasme dans ses *Apophthègmes*, l'Athénien Timon, l'original de tant de copies : « Timon, Atheniensis, dictus μισάνθρωπος, interrogatus cur omnes homines odio prosequeretur : Malos, inquit, merito odi ; ceteros ob id odi, quod malos non oderint. »

3. Forme expressive qui, par malheur, a vieilli, pour *entièrement, complètement*. Pascal dit aussi dans les *Pensées :* « Qui voudra connaître *à plein* la vanité de l'homme.... » Aujourd'hui l'on dit *en plein*, mais dans le langage familier.

On sait que ce pied-plat, digne qu'on le confonde,
Par de sales emplois s'est poussé dans le monde,
Et que par eux son sort, de splendeur revêtu,
Fait gronder le mérite et rougir la vertu.
Quelques titres honteux qu'en tous lieux on lui donne,
Son misérable honneur ne voit pour lui personne :
Nommez-le fourbe, infâme, et scélérat maudit,
Tout le monde en convient, et nul n'y contredit.
Cependant sa grimace est partout bienvenue :
On l'accueille, on lui rit, partout il s'insinue ;
Et s'il est, par la brigue, un rang à disputer,
Sur le plus honnête homme on le voit l'emporter.
Têtebleu [1] ! ce me sont de mortelles blessures,
De voir qu'avec le vice on garde des mesures ;
Et parfois il me prend des mouvements soudains
De fuir dans un désert l'approche des humains.

PHILINTE.

Mon Dieu ! des mœurs du temps mettons-nous moins en peine,
Et faisons un peu grâce à la nature humaine :
Ne l'examinons point dans la grande rigueur,
Et voyons ses défauts avec quelque douceur.
Il faut, parmi le monde, une vertu traitable ;
A force de sagesse on peut être blâmable :
La parfaite raison fuit toute extrémité,
Et veut que l'on soit sage avec sobriété [2].
Cette grande roideur des vertus des vieux âges
Heurte trop notre siècle et les communs usages :
Elle veut aux mortels trop de perfection.
Il faut fléchir au temps [3], sans obstination,
Et c'est une folie, à nulle autre seconde,
De vouloir se mêler de corriger le monde.
J'observe, comme vous, cent choses, tous les jours,
Qui pourraient mieux aller, prenant un autre cours ;
Mais, quoi qu'à chaque pas je puisse voir paraître,
En courroux, comme vous, on ne me voit point être.

1. Cette exclamation et d'autres semblables, que Molière a placées dans la bouche d'Alceste, peignent bien son caractère impatient et irritable. C'était, d'ailleurs, une habitude ou plutôt un ridicule des gens de cour, que de prodiguer à cette époque de tels jurements.

2. C'est ce qu'a dit HORACE dans ses *Satires*, liv. I, sat. I, v. 106 ; et on peut voir les mêmes pensées développées avec une plus grande autorité dans SAINT PAUL, *Épître aux Romains*, ch. XII.

3. Tour vif pour *accommoder, plier son humeur au temps*.

Je prends tout doucement les hommes comme ils sont :
J'accoutume mon âme à souffrir ce qu'ils font;
Et je crois qu'à la cour, de même qu'à la ville,
Mon flegme est philosophe autant que votre bile[1].

ALCESTE.

Mais ce flegme, monsieur, qui raisonne si bien[2],
Ce flegme pourra-t-il ne s'échauffer de rien?
Et s'il faut, par hasard, qu'un ami vous trahisse,
Que pour avoir vos biens on dresse un artifice,
Ou qu'on tâche à[3] semer de méchants bruits de vous,
Verrez-vous tout cela sans vous mettre en courroux?

PHILINTE.

Oui : je vois ces défauts, dont votre âme murmure,
Comme vices unis à l'humaine nature[4];
Et mon esprit enfin n'est pas plus offensé
De voir un homme fourbe, injuste, intéressé,
Que de voir des vautours affamés de carnage,
Des singes malfaisants et des loups pleins de rage[5].

ALCESTE.

Je me verrai trahir, mettre en pièces, voler,
Sans que je sois..... Morbleu! je ne veux point parler,
Tant ce raisonnement est plein d'impertinence.

PHILINTE.

Ma foi, vous ferez bien de garder le silence.
Contre votre partie éclatez un peu moins,
Et donnez au procès une part de vos soins.

ALCESTE.

Je n'en donnerai point, c'est une chose dite.

1. L'auteur établit dans ces vers, si remplis de bon sens, la moralité fondamentale de sa comédie du *Misanthrope*.

2. D'autres lisent ainsi ce vers :

Mais ce flegme, monsieur qui raisonnez si bien.....

3. *Tâcher à* au lieu de *tâcher de* se trouve fréquemment dans Molière.

4. C'est ce que Sénèque recommande au sage, dans son traité *De Ira*, que l'auteur du *Misanthrope* a mis plusieurs fois à contribution : voy. notamment le x^e^ ch. du liv. II.

5. « Vitia erunt, donec homines ». a dit en effet TACITE par la bouche de Cérialis, *Hist.*, IV, 74. — Toutefois il n'en faut pas moins tenir tête aux méchants et surtout faire la guerre aux vices. La philosophie de Philinte semble en ce moment beaucoup trop relâchée, et il convient de protester contre ce regard indifférent jeté sur le mal, considéré comme un simple élément de la nature humaine. Fabre d'Églantine, en donnant une suite au *Misanthrope* de Molière, a bien montré les dernières conséquences où aboutissent ces sortes de maximes.

PHILINTE.

Mais qui voulez-vous donc qui pour vous sollicite?

ALCESTE.

Qui je veux? la raison, mon bon droit, l'équité.

PHILINTE.

Aucun juge par vous ne sera visité?

ALCESTE.

Non. Est-ce que ma cause est injuste ou douteuse?

PHILINTE.

J'en demeure d'accord, mais la brigue est fâcheuse,
Et ....

ALCESTE. Non. J'ai résolu de n'en pas faire un pas.
J'ai tort, ou j'ai raison.

PHILINTE. Ne vous y fiez pas.

ALCESTE.

Je ne remuerai point.

PHILINTE. Votre partie est forte,
Et peut, par sa cabale, entraîner.....

ALCESTE. Il n'importe.

PHILINTE.

Vous vous tromperez.

ALCESTE. Soit. J'en veux voir le succès[1].

PHILINTE.

Mais....

ALCESTE. J'aurai le plaisir de perdre mon procès.

PHILINTE.

Mais enfin.....

ALCESTE. Je verrai, dans cette plaiderie[2],
Si les hommes auront assez d'effronterie,
Seront assez méchants, scélérats et pervers,
Pour me faire injustice aux yeux de l'univers.

PHILINTE.

Quel homme!

ALCESTE. Je voudrais, m'en coûtât-il grand'chose,
Pour la beauté du fait, avoir perdu ma cause[3].

1. C'est-à-dire *l'issue*. Alceste est du sentiment qu'exprime LA BRUYÈRE, *Caractères*, chap. XIV, *De quelques Usages* : « Celui qui sollicite son juge ne lui fait pas honneur : car ou il se défie de ses lumières et même de sa probité, ou il cherche à le prévenir, ou il lui demande une injustice. »

2. Ancien mot, pour procès : de là *plaidoirie* (du primitif *plaid*, encore employé par RACINE dans les *Plaideurs*).

3. Voilà bien le travers d'esprit d'Alceste et le côté par lequel son caractère

PHILINTE.

On se rirait de vous, Alceste, tout de bon,
Si l'on vous entendait parler de la façon.

ALCESTE.

Tant pis pour qui rirait.....

Le Misanthrope, acte I, sc. I.

Le sonnet d'Oronte.

ORONTE, ALCESTE, PHILINTE.

ORONTE, *à Alceste.*

..... J'ai su là-bas que, pour quelques emplettes,
Éliante est sortie, et Célimène aussi.
Mais comme l'on m'a dit que vous étiez ici,
J'ai monté pour vous dire, et d'un cœur véritable,
Que j'ai conçu pour vous une estime incroyable,
Et que, depuis longtemps, cette estime m'a mis
Dans un ardent désir d'être de vos amis.
Oui, mon cœur au mérite aime à rendre justice,
Et je brûle qu'un nœud d'amitié nous unisse.
Je crois qu'un ami chaud, et de ma qualité,
N'est pas assurément pour être rejeté.
(*Pendant le discours d'Oronte, Alceste est rêveur, sans faire attention que c'est à lui qu'on parle ; il ne sort de sa rêverie que quand Oronte lui dit :*)
C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse.

ALCESTE.

A moi, monsieur?

ORONTE. A vous : trouvez-vous qu'il vous blesse?

ALCESTE.

Non pas. Mais la surprise est fort grande pour moi,
Et je n'attendais pas l'honneur que je reçoi[1].

prête au comique. Plutôt que d'entrer dans quelques explications, en vue d'épargner une erreur à ses juges, il aimera mieux, pour donner à sa passion le plaisir de triompher, compromettre ses intérêts : résolution qui fait sourire, parce que, après tout, elle ne nuit qu'à lui.

1. La suppression de l's, qui est aujourd'hui une licence autorisée en vers, n'était qu'un retour à l'ancienne règle. Pour distinguer, en effet, dans les

ORONTE.

L'estime où je vous tiens ne doit point vous surprendre,
Et de tout l'univers vous la pouvez prétendre.

ALCESTE.

Monsieur.....

ORONTE. L'État n'a rien qui ne soit au-dessous
Du mérite éclatant que l'on découvre en vous.

ALCESTE.

Monsieur.....

ORONTE. Oui, de ma part, je vous tiens préférable
A tout ce que j'y vois de plus considérable[1].

ALCESTE.

Monsieur.....

ORONTE. Sois-je du ciel écrasé si je mens!
Et, pour vous confirmer ici mes sentiments,
Souffrez qu'à cœur ouvert, monsieur, je vous embrasse
Et qu'en votre amitié je vous demande place.
Touchez là, s'il vous plaît. Vous me la promettez.
Votre amitié?

ALCESTE. Monsieur.....

ORONTE. Quoi! vous y résistez?

ALCESTE.

Monsieur, c'est trop d'honneur que vous me voulez faire;
Mais l'amitié demande un peu plus de mystère[2];
Et c'est assurément en profaner le nom,
Que de vouloir le mettre à toute occasion.

verbes, la première personne de la seconde, on avait autrefois la bonne habitude de ne pas mettre d'*s* dans celle-là : cette lettre était réservée pour la deuxième personne, et le *t* pour la troisième.

1. On peut supposer que Molière s'est rappelé ici la confidence que plus d'un grand seigneur, dans une cour amie des lettres, lui avait faite de ses essais poétiques. Si l'on en croit Brossette, ami de Boileau et auteur d'un commentaire perdu sur Molière, « il paraît s'être copié lui-même en divers endroits du *Misanthrope*, et surtout dans la scène où Oronte fait des protestations d'amitié et des offres de service. » — Quelques-uns, dans le malencontreux poète, ont voulu reconnaître le duc de Saint-Aignan, qui eut la prétention d'être de l'Académie française, et, ce qui était pire, de justifier son titre d'académicien par de très médiocres productions. Il avait eu, disait-on, « des paroles avec un autre seigneur pour des vers de sa façon que celui-ci ne louait pas assez. »

2. C'est-à-dire, de façon, de soin, pour naître et s'entretenir. Une acception d'un genre analogue se retrouve dans l'expression *faire grand mystère*, qui signifiait *faire grand embarras* d'une chose. Molière a écrit ailleurs :

Du nom de philosophe elle fait grand mystère.....
(*Les Femmes savantes*, acte II, sc. IX.)

Avec lumière et choix cette union veut naître;
Avant que[1] nous lier, il faut nous mieux connaître;
Et nous pourrions avoir telles complexions,
Que tous deux du marché nous nous repentirions.

ORONTE.

Parbleu! c'est là-dessus parler en homme sage,
Et je vous en estime encore davantage.
Souffrons donc que le temps forme des nœuds si doux;
Mais, cependant, je m'offre entièrement à vous :
S'il faut faire à la cour pour vous quelque ouverture,
On sait qu'auprès du roi je fais quelque figure;
Il m'écoute, et dans tout il en use, ma foi,
Le plus honnêtement du monde avecque moi.
Enfin je suis à vous de toutes les manières;
Et, comme votre esprit a de grandes lumières,
Je viens, pour commencer entre nous ce beau nœud,
Vous montrer un sonnet que j'ai fait depuis peu,
Et savoir s'il est bon qu'au public je l'expose.

ALCESTE.

Monsieur, je suis mal propre[2] à décider la chose,
Veuillez m'en dispenser.

ORONTE. Pourquoi?

ALCESTE. J'ai le défaut
D'être un peu plus sincère en cela qu'il ne faut.

ORONTE.

C'est ce que je demande, et j'aurais lieu de plainte
Si, m'exposant à vous[3] pour me parler sans feinte,
Vous alliez me trahir et me déguiser rien.

ALCESTE.

Puisqu'il vous plaît ainsi, monsieur, je le veux bien.

ORONTE.

Sonnet. C'est un sonnet. *L'espoir*..... C'est une dame
Qui de quelque espérance avait flatté ma flamme.
L'espoir..... Ce ne sont point de ces grands vers pompeux,
Mais de petits vers doux, tendres et langoureux.

1. « Devant l'infinitif, dit VAUGELAS, *avant que* demande l'article *de* : il faut dire, par exemple, *avant que de mourir*. »

2. *Mal propre*, que sur la scène on remplace dans ce passage par *peu propre*, offrait alors une nuance différente de cette dernière locution. *Mal habile* a duré; mais la crainte d'une fâcheuse équivoque a fait délaisser *mal propre*.

3. J'aurais lieu *de me plaindre* si *me fiant* à vous, dirions-nous en prose..... *Lieu de plainte* est un latinisme; *m'exposant* se prenait alors pour *m'ouvrant, me confiant*.

ALCESTE.

Nous verrons bien.

ORONTE. *L'espoir.....* Je ne sais si le style
Pourra vous en paraître assez net et facile,
Et si du choix des mots vous vous contenterez.

ALCESTE.

Nous allons voir, monsieur.

ORONTE. Au reste, vous saurez
Que je n'ai demeuré qu'un quart d'heure à le faire.

ALCESTE.

Voyons, monsieur; le temps ne fait rien à l'affaire[1].

ORONTE *lit.*

L'espoir, il est vrai, nous soulage,
Et nous berce un temps notre ennui;
Mais, Philis, le triste avantage,
Lorsque rien ne marche après lui!

PHILINTE.

Je suis déjà charmé de ce petit morceau[2].

ALCESTE, *bas à Philinte.*

Quoi! vous avez le front de trouver cela beau?

ORONTE.

Vous eûtes de la complaisance;
Mais vous en deviez moins avoir,
Et ne vous pas mettre en dépense
Pour ne me donner que l'espoir.

PHILINTE.

Ah! qu'en termes galants ces choses-là sont mises!

ALCESTE, *bas à Philinte,*

Morbleu! vil complaisant, vous louez des sottises[3]?

1. La justesse piquante de ce trait, par rapport à la situation, en a fait une espèce de proverbe : ce qui est arrivé à beaucoup d'autres vers de Molière.

2. On sait gré à Philinte de vouloir ainsi diriger le jugement de son ami, prévenir ou adoucir, du moins, les brusques effets de sa misanthropie. Il s'empresse de s'interposer, souffrant de la situation où Oronte s'est imprudemment placé; et cette bienveillance naturelle tranche habilement avec la franchise impitoyable qu'Alceste va faire éclater. Par cette humeur conciliante et facile, qui n'est ici que sage, Philinte veut sauver à l'un des interlocuteurs de dures vérités, à l'autre le ridicule d'une sincérité intempestive.

3. Nouveau tort du misanthrope, à qui sa passion chagrine fait tout confondre : il prend la rudesse pour la franchise, et l'indiscrétion pour la marque d'un caractère indépendant. Rousseau lui aussi, très sauvage comme on sait, n'a fait tant de cas d'Alceste que parce qu'il décorait du nom de sagesse sa propre misanthropie.

ORONTE.

S'il faut qu'une attente éternelle
Pousse à bout l'ardeur de mon zèle,
Le trépas sera mon recours.

Vos soins ne m'en peuvent distraire :
Belle Philis, on désespère
Alors qu'on espère toujours [1].

PHILINTE.

La chute en est jolie, amoureuse, admirable.

ALCESTE, *bas à part.*

La peste de ta chute, empoisonneur au diable!
En eusses-tu fait une à te casser le nez [2]!

PHILINTE,

Je n'ai jamais ouï de vers si bien tournés.

ALCESTE, *bas à part.*

Morbleu!

ORONTE, *à Philinte.*

Vous me flattez, et vous croyez peut-être.....

PHILINTE.

Non, je ne flatte point.

ALCESTE, *bas à part.* Hé! que fais-tu donc, traître?

ORONTE, *à Alceste.*

Mais, pour vous, vous savez quel est notre traité.
Parlez-moi, je vous prie, avec sincérité.

ALCESTE.

Monsieur, cette matière est toujours délicate,
Et sur le bel esprit nous aimons qu'on nous flatte.
Mais un jour, à quelqu'un, dont je tairai le nom,
Je disais, en voyant des vers de sa façon,
Qu'il faut qu'un galant homme ait toujours grand empire
Sur les démangeaisons qui nous prennent d'écrire;
Qu'il doit tenir la bride aux grands empressements

1. On a dit que cette petite pièce était de Benserade. Quoi qu'il en soit, le parterre, ainsi que l'a remarqué J. J. Rousseau, eut quelque dépit, à la première représentation, de n'avoir pas été sur le sonnet de l'avis du misanthrope, qui était celui de Molière.

2. Ce trait n'est certes pas de fort bon goût, et J. J. Rousseau allègue, non sans quelque raison, qu'il convient peu de faire des jeux de mots à celui qui va les blâmer tout à l'heure. Mais cette boutade provoque le rire, et elle sied à la mauvaise humeur d'Alceste, qui n'a pas assez de patience pour surveiller ses paroles. Il faut le remarquer : le style est partout, chez Molière comme chez tous les auteurs accomplis, l'expression du caractère de chaque personnage.

Qu'on a de faire éclat de tels amusements;
Et que, par la chaleur de montrer ses ouvrages,
On s'expose à jouer de mauvais personnages[1].

ORONTE.

Est-ce que vous voulez me déclarer par là
Que j'ai tort de vouloir....?

ALCESTE. Je ne dis pas cela.
Mais je lui disais, moi, qu'un froid écrit assomme[2];
Qu'il ne faut que ce faible à décrier[3] un homme;
Et qu'eût-on, d'autre part, cent belles qualités,
On regarde les gens par leurs méchants côtés.

ORONTE.

Est-ce qu'à mon sonnet vous trouvez à redire?

ALCESTE.

Je ne dis pas cela. Mais, pour ne point écrire,
Je lui mettais aux yeux comme, dans notre temps,
Cette soif a gâté de fort honnêtes gens.

ORONTE.

Est-ce que j'écris mal? et leur ressemblerais-je?

ALCESTE.

Je ne dis pas cela[4]. Mais enfin, lui disais-je,
Quel besoin si pressant avez-vous de rimer?
Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer?
Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.

1. Les nuances des trois caractères, rendues ici par le langage qui leur est le mieux approprié, montrent bien, suivant un commentateur, « avec quelle finesse Molière savait observer, et avec quel talent il savait peindre. Pas un mot de trop, pas un sacrifice à la rime : la prose ne s'exprimerait ni avec autant de concision ni avec plus de simplicité. »

2. *Endort*..... Jadis *assommer* voulait dire non seulement accabler de coups, abattre, mais endormir, *gravi somno opprimere*, traduit notre ancien lexicographe Nicot : rac. *somme*. On lit dans la farce de *Pathelin* :

Hélas! il est si *assommé*,
Le pauvre homme!

En d'autres termes, si *endormi*.

3. *Pour* décrier.

4. Rousseau reproche au misanthrope de ne point dire crûment, et du premier mot, à Oronte que son sonnet ne vaut rien. Mais quoi! Alceste n'est-il pas un homme de bonne compagnie, et cette circonstance ne lui impose-t-elle pas des ménagements qui créent le comique de la situation? Autrement il serait grossier et ne ferait point rire. Le plaisant ici est la lutte qu'il y a entre les formes qu'Alceste voudrait respecter et son caractère qui l'emporte : car il s'y abandonne au moment même où il croit en faire le sacrifice.

Croyez-moi, résistez à vos tentations :
Dérobez au public ces occupations ;
Et n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,
Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme,
Pour prendre, de la main d'un avide imprimeur,
Celui de ridicule et misérable auteur.
C'est ce que je tâchai de lui faire comprendre[1].

ORONTE.

Voilà qui va fort bien, et je crois vous entendre.
Mais ne puis-je savoir ce qui dans mon sonnet....?

ALCESTE.

Franchement, il est bon à mettre au cabinet[2].
Vous vous êtes réglé sur de méchants modèles,
Et vos expressions ne sont point naturelles.
Qu'est-ce que : *nous berce un temps notre ennui?*
Et que : *rien ne marche après lui?*
Que : *ne vous pas mettre en dépense*
Pour ne me donner que l'espoir?
Et que : *Philis, on désespère*
Alors qu'on espère toujours?
Ce style figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la vérité.
Ce n'est que jeu de mots, qu'affectation pure,
Et ce n'est point ainsi que parle la nature.
Le méchant goût du siècle en cela me fait peur :
Nos pères, tout grossiers, l'avaient beaucoup meilleur ;
Et je prise bien moins tout ce que l'on admire
Qu'une vieille chanson que je m'en vais vous dire :

Si le roi m'avait donné
Paris sa grand'ville,
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie[3].

1. Bonne leçon donnée, en passant, à ces courtisans alors nombreux, nous venons de le dire, qui se piquaient de rimer ; on pourrait ajouter, à l'exemple du maître. Au moins Louis XIV souffrait-il beaucoup plus qu'Oronte la vérité sur ce point : voy., dans les *Lettres* de Mme de Sévigné, celle du 1er décembre 1664.

2. Ce vers a été fort discuté et commenté sans grand motif toutefois. Il veut simplement dire que le sonnet doit être gardé en portefeuille ou dans les cartons du cabinet de travail, n'étant pas digne d'en sortir pour être livré à l'impression. Ajoutons qu'un critique ingénieux a remarqué que Molière désignait par le mot de *cabinet* « un petit meuble à couvercle mobile où l'on jetait les chiffons et les papiers de rebut. » Mais déjà, à l'époque du *Misanthrope*, ce sens avait beaucoup vieilli.

3. *M'amie*, écrivait-on autrefois, et non sans raison : c'était pour *ma amie*,

Je dirais au roi Henri :
Reprenez votre Paris ;
J'aime mieux ma mie
Au Gué,
J'aime mieux ma mie[1].

La rime n'est pas riche et le style en est vieux ;
Mais ne voyez-vous pas que cela vaut bien mieux
Que ces colifichets dont le bon sens murmure,
Et que la passion parle là toute pure?

Si le roi m'avait donné
Paris sa grand'ville
Et qu'il me fallût quitter
L'amour de ma mie,
Je dirais au roi Henri :
Reprenez votre Paris ;
J'aime mieux ma mie
Au Gué,
J'aime mieux ma mie.

Voilà ce que peut dire un cœur vraiment épris.
(*A Philinte, qui rit*)
Oui, monsieur le rieur, malgré vos beaux esprits,
J'estime plus cela que la pompe fleurie
De tous ces faux brillants où chacun se récrie[2].

ORONTE.

Et moi, je vous soutiens que mes vers sont fort bons[3].

que l'on avait alors le bon sens de dire au lieu de *mon amie*. Tous les changements n'ont pas été des progrès.

1. J. J. Ampère a dit, dans son rapport sur les *Poésies populaires de la France :* « Le Henri de cette *vieille chanson*, comme l'appelait Molière, n'est point Henri IV, mais Henri II. Suivant M. de Pétigny (*Histoire archéologique du Vendômois*, in-4°, 1849, page 342), elle aurait été composée par Antoine de Navarre, duc de Vendôme, qui réunissait au château de la Bonnaventure (ou la Bonne Aventure), près le Gué-du-Loir, et se plaisait à y composer avec eux de joyeuses chansons. Le refrain, qui fait allusion à la position du manoir, doit donc être orthographié *au Gué*, et non *ô gué*, comme cela a eu lieu dans la suite par corruption. »

2. Il y a une légère négligence à se permettre ainsi l'emploi de plusieurs rimes de suite, masculines et féminines, offrant à l'oreille des consonances semblables.

3. Tout le monde sentira la vérité de ce trait : il est pris sur nature. Mais un trait non moins naturel et non moins comique, c'est le dépit du misanthrope, qui, n'ayant pu persuader Oronte, se laisse emporter jusqu'à des sarcasmes injurieux. Ces boutades, cette humeur irritable, égayent le spectateur sans affaiblir l'estime qu'inspirent les bonnes qualités d'Alceste : car, nous devons le

ALCESTE.

Pour les trouver ainsi vous avez vos raisons ;
Mais vous trouverez bon que j'en puisse avoir d'autres
Qui se dispenseront de se soumettre aux vôtres.

ORONTE.

Il me suffit de voir que d'autres en font cas.

ALCESTE.

C'est qu'ils ont l'art de feindre ; et moi je ne l'ai pas.

ORONTE.

Croyez-vous donc avoir tant d'esprit en partage ?

ALCESTE.

Si je louais vos vers, j'en aurais davantage.

ORONTE.

Je me passerai fort que vous les approuviez.

ALCESTE.

Il faut bien, s'il vous plaît, que vous vous en passiez.

ORONTE.

Je voudrais bien, pour voir, que de votre manière,
Vous en composassiez sur la même matière.

ALCESTE.

J'en pourrais, par malheur, faire d'aussi méchants[1] ;
Mais je me garderais de les montrer aux gens.

ORONTE.

Vous me parlez bien ferme ; et cette suffisance.....

ALCESTE.

Autre part que chez moi cherchez qui vous encense.

ORONTE.

Mais, mon petit monsieur, prenez-le[2] un peu moins haut.

ALCESTE.

Ma foi, mon grand monsieur, je le prends comme il faut.

PHILINTE.

Hé ! messieurs, c'en est trop. Laissez cela, de grâce.

répéter, c'est dans un défaut de son caractère, et non dans sa vertu, que l'auteur a placé le ressort de sa pièce.

1. *Méchant*, dans notre ancienne langue, signifiait *malheureux* (qui a mauvaise chance) : de là le sens de *mauvais*, en parlant du goût ou d'un art. Molière, dans *les Amants magnifiques*, acte I, scène VI : « Peut-être, Madame, que leur danse sera *méchante ?* — *Méchante* ou bonne, il faut la voir. »

2. On trouve une semblable élision chez La Fontaine :

Du titre de clément rendez-*le* ambitieux ;

cette licence n'est plus autorisée.

ORONTE.

Ah! j'ai tort, je l'avoue, et je quitte la place.
Je suis votre valet, monsieur, de tout mon cœur.

ALCESTE.

Et moi je suis, monsieur, votre humble serviteur[1].

Ibid., acte I, sc. II.

La Gloire du Val-de-Grâce[2].

O vous[3], dignes objets de la noble tendresse
Qu'a fait briller pour vous cette auguste princesse[4],
Dont au grand Dieu naissant, au véritable Dieu
Le zèle magnifique a consacré ce lieu,
Purs esprits, où du Ciel sont les grâces infuses,
Beaux temples des vertus, admirables recluses,
Qui dans votre retraite, avec tant de ferveur,
Mêlez parfaitement la retraite du cœur,

1. Aucun écrivain n'a su concevoir avec autant d'originalité et d'intérêt que Molière le caractère du misanthrope : celui-ci a tout à la fois assez de mérite pour attacher, assez de ridicule pour divertir : aucun n'a su grouper autour de lui des caractères doués d'autant de force, de vérité et de finesse. Ce sujet a d'ailleurs été traité, à l'étranger ou chez nous, par beaucoup d'autres auteurs plus ou moins célèbres. On se contentera de signaler aux esprits curieux de rapprochements l'œuvre de Lucien, désignée par le nom du célèbre Timon; une déclamation (la IXe) placée dans la bouche de ce personnage par Libanius; le *Timon d'Athènes* de Shakspeare, ce grand poète qui fut un si grand philosophe; l'*Homme au franc procédé*, de Wicherley, fort estimé et même prisé au-dessus de sa valeur par Voltaire; le XVIIe Dialogue des Morts de Fénelon; le *Philinte de Molière*, par Fabre d'Églantine (ce dernier, comme on l'a indiqué plus haut, a réalisé non sans succès l'idée de Rousseau, qui voyait dans Philinte le type de l'égoïsme); enfin, le *Misanthrope* de Schiller, fragment dramatique. Sur ces différents ouvrages, on peut consulter une thèse de M. VIDAL : *Des divers Caractères du Misanthrope chez les Écrivains anciens et modernes.*

2. Le Val-de-Grâce, aujourd'hui église et hôpital militaire, était, avant la Révolution, un couvent de Bénédictines sous le vocable de *Val-de-Grâce de Notre-Dame de la Crèche.* Anne d'Autriche l'éleva en accomplissement d'un vœu qu'elle avait formé pour la naissance d'un fils. Commencé en 1645 sur les plans de François Mansard, l'édifice fut achevé en 1665 par les architectes Le Muet et Gabriel Le Duc. La coupole intérieure de l'église, peinte à fresque par Mignard, représentait la *gloire* des bienheureux, c'est-à-dire le ciel qui s'ouvre aux élus. Le temps n'a pas respecté ce magnifique ouvrage.

3. Molière s'adresse ici aux religieuses.

4. Anne d'Autriche.

Et, par un choix pieux hors du monde placées,
Ne détachez vers lui nulle de vos pensées,
Qu'il vous est cher d'avoir sans cesse devant vous
Ce tableau de l'objet de vos vœux les plus doux,
D'y nourrir par vos yeux les précieuses flammes
Dont si fidèlement brûlent vos belles âmes,
D'y sentir redoubler l'ardeur de vos désirs,
D'y donner à toute heure un encens de soupirs!
Et toi, qui fus jadis la maîtresse du monde,
Docte et fameuse école en raretés féconde,
Où les arts déterrés ont, par un digne effort,
Réparé les dégâts des barbares du Nord;
Source des beaux débris[1] des siècles mémorables,
O Rome, qu'à tes soins nous sommes redevables
De nous avoir rendu, façonné de ta main,
Le grand homme, chez toi, devenu tout Romain[2],
Dont le pinceau célèbre, avec magnificence,
De ses riches travaux vient parer notre France,
Et dans un noble lustre y produire à nos yeux
Cette belle peinture, inconnue en ces lieux,
La fresque[3] dont la grâce, à l'autre[4] préférée,
Se conserve un éclat d'éternelle durée,
Mais dont la promptitude et les brusques fiertés
Veulent un grand génie à toucher ses beautés[5]!
De l'autre qu'on connaît la traitable méthode
Aux faiblesses d'un peintre aisément s'accommode;
La paresse de l'huile, allant avec lenteur,
Du plus tardif génie attend la pesanteur:
Elle sait secourir, par le temps qu'elle donne,
Les faux pas que peut faire un pinceau qui tâtonne;
Et sur cette peinture on peut, pour faire mieux,
Revenir, quand on veut, avec de nouveaux yeux.

1. Cette expression a lieu de surprendre le goût.

2. François Mignard, né à Troyes en 1610, ne demeura pas moins de vingt-deux ans en Italie. De retour en France, il devint, après la mort de Lebrun, directeur de l'Académie et premier peintre du roi. Il mourut en 1695.

3. « En terme de peinture, la *fresque* est une manière de peindre qui consiste à enduire la muraille de mortier et à peindre sur cette surface encore fraîche avec des couleurs à l'eau, qui ne restent pas à la surface, mais qui pénètrent dans la muraille même. » Littré. L'étymologie est l'expression italienne *al fresco*, au frais. Les Italiens ont renouvelé des anciens ce genre de peinture.

4. C'est-à-dire, à la peinture à l'huile.

5. *Pour* exprimer, faire sentir ses beautés. *Toucher* est ici le mot propre. La

Cette commodité de retoucher l'ouvrage
Aux peintres chancelants est un grand avantage;
Et ce qu'on ne fait pas en vingt fois qu'on reprend,
On le peut faire en trente, on le peut faire en cent.
Mais la fresque est pressante et veut, sans complaisance,
Qu'un peintre s'accommode à son impatience,
La traite à sa manière, et d'un travail soudain
Saisisse le moment qu'elle donne à sa main.
La sévère rigueur de ce moment qui passe
Aux erreurs d'un pinceau ne fait aucune grâce;
Avec elle il n'est point de retour à tenter,
Et tout, du premier coup, se doit exécuter.
Elle veut un esprit où se rencontre unie
La pleine connaissance avec le grand génie,
Secouru d'une main[1] propre à le seconder,
Et maîtresse de l'art jusqu'à le gourmander[2];
Une main prompte à suivre un beau feu qui la guide,
Et dont, comme un éclair, la justesse rapide
Répande dans les fonds, à grands traits non tâtés,
De ses expressions les touchantes beautés.
Poursuis, ô grand Colbert, à vouloir dans la France
Des arts que tu régis établir l'excellence,
Et donne à ce projet, et si grand et si beau,
Tous les riches moments d'un si docte pinceau.
Attache à des travaux dont l'éclat te renomme
Les restes précieux des jours de ce grand homme.
Tels hommes rarement se peuvent présenter,
Et, quand le Ciel les donne, il faut en profiter.
De ces mains, dont les temps ne sont guère prodigues,
Tu dois à l'univers les savantes fatigues;
C'est à ton ministère à les aller saisir
Pour les mettre aux emplois que tu leur peux choisir;
Et, pour ta propre gloire, il ne faut point attendre
Qu'elles viennent t'offrir ce que son choix doit prendre.
Les grands hommes, Colbert, sont mauvais courtisans,

ouche est la manière dont le peintre exprime le caractère des objets. On a remarqué, non sans justesse, que Molière, en parlant des *brusques fiertés* de la fresque définit son propre talent.

1. Le génie doit être aidé par une main propre à le seconder.

2. Molière distingue la triple condition de l'œuvre artistique : le génie, la main qui seconde le génie, et enfin l'art qui, au besoin, sait s'affranchir de ses règles.

Peu faits à s'acquitter des devoirs complaisants;
A leurs réflexions tout entiers ils se donnent;
Et ce n'est que par là qu'ils se perfectionnent.
L'étude et la visite [1] ont leurs talents à part :
Qui se donne à la cour, se dérobe à son art :
Un esprit partagé rarement s'y consomme,
Et les emplois de feu demandent tout un homme.
Ils ne sauraient quitter les soins de leur métier
Pour aller chaque jour fatiguer ton portier,
Ni partout, près de toi, par d'assidus hommages,
Mendier des prôneurs les éclatants suffrages.
Cet amour de travail, qui toujours règne en eux,
Rend à tous autres soins leur esprit paresseux,
Et tu dois consentir à cette négligence
Qui de leurs beaux talents te nourrit l'excellence.
Souffre que dans leur art s'avançant chaque jour,
Par leurs ouvrages seuls ils te fassent leur cour.
Leur mérite à tes yeux y peut assez paraître.
Consultes-en ton goût, il s'y connaît en maître,
Et te dira toujours, pour l'honneur de ton choix,
Sur qui tu dois verser l'éclat des grands emplois.
C'est ainsi que des arts la renaissante gloire
De tes illustres soins ornera la mémoire;
Et que ton nom, porté dans cent travaux pompeux,
Passera triomphant à nos derniers neveux.

La Gloire du Val-de-Grâce.

1. Les devoirs de la civilité mondaine.

BOILEAU.

(1636-1711.)

Né à Paris le 1er novembre 1636, Nicolas Boileau était fils d'un greffier de grand'chambre au Parlement de Paris. Orphelin de mère en bas âge, il eut une enfance assez délaissée, éprouvée en outre par la maladie. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il fit sa théologie; puis, la vocation lui manquant, il se mit à l'étude du droit et fut reçu avocat. Il avait vingt et un ans quand il perdit son père. Celui-ci lui laissait une fortune modeste, mais suffisante pour garantir son indépendance. Il prit alors le parti de se donner tout entier aux lettres et à la poésie. En 1660 paraissait sa première satire, celle des adieux d'un poète à Paris. L'œuvre était assez faible de composition ; mais les bons esprits distinguèrent aussitôt une versification soutenue et ferme, qui était alors une nouveauté. Boileau avait reconnu sa voie : il s'y avance dès ce moment sans défaillance.

Pour juger le rôle littéraire de Boileau, il faut songer qu'à la date de 1660, malgré les chefs-d'œuvre déjà parus, les destinées de la poésie française n'étaient pas aussi assurées qu'elles peuvent le sembler à distance. L'esprit national avait peine à se dégager complètement. La poésie, naturellement plus sensible que la prose à toutes les influences, réfléchissait, même chez les meilleurs et les plus grands, les caprices de la mode et les incertitudes du goût public. La galanterie subtile de l'hôtel de Rambouillet et la déclamation espagnole retardaient l'avènement définitif, dans notre poésie, du pur génie français. Les poètes en crédit étaient ceux qui flattaient le goût du moment. Puissants par leurs patrons, ils formaient une coterie, dont Chapelain était le centre, qui s'entendait pour discréditer les nouveaux talents.

Boileau, à vingt-quatre ans, osa leur déclarer ouvertement la guerre. Sa carrière poétique comprend trois périodes. La première, de 1660 à 1667, est l'époque militante de sa vie, celle du satirique pur, menant une vive campagne contre les Chapelain, les Cotin, les Scudéry, qu'il dépouille, malgré les cris de la cabale, de leur réputation usurpée. A partir de 1668, Boileau est sûr du succès. Dans la seconde période, de 1669 à 1677, il consolide sa victoire, qui est celle du bon sens et de l'esprit français, par la composition des *Épîtres* et de *l'Art poétique*. Un progrès marqué se révèle encore dans le style des *Épîtres*, qui sont au nombre de douze comme les *Satires*, et de même que la forme en est plus

parfaite, les sujets eux-mêmes offrent plus d'intérêt et de variété. Il appartenait à Boileau plus qu'à tout autre de fixer les règles du goût, au nom desquelles il a porté tant d'arrêts définitifs. Appliquer la raison à tous les genres et la vérité qui convient à chacun : telle est la pensée fondamentale et l'unité de l'*Art poétique* de Boileau. « Les articles de ce code, a dit M. Nisard, sont exprimés tantôt par des sentences vives et laconiques, tantôt par de poétiques images. Non seulement l'application en est commune à la prose et aux vers; mais ces règles s'étendent à l'art de concevoir et d'exprimer toutes choses. Il n'y a pas de législation plus conforme au génie de notre pays. Ceux qui y résistent ne témoignent pas moins de cette conformité que ceux qui y obéissent : car ce qu'ils défendent contre Boileau, ce sont, ou des écrits mauvais, que les apologies n'ont pas fait trouver bons, ou des défauts de leur esprit, pour lesquels ils en veulent à Boileau, qui les a connus et pesés à leur poids, avant qu'ils fussent nés. On ne cite pas un bon ouvrage en vers qui ait été fait de parti pris contre les règles de l'*Art poétique*. » La composition des quatre premiers chants du *Lutrin* (ils parurent en 1674) est de la même date que celle des belles *Épîtres* et de l'*Art poétique*. La richesse de l'invention, le naturel des images, la fine observation des mœurs, tant de détails charmants, la vivacité enfin et l'éclat du style réfutent assez ceux qui ont refusé à Boileau la fécondité, la souplesse, la verve et l'imagination.

La dernière période de la vie de Boileau, de 1678 à 1711, date de sa mort, trahit une fatigue prématurée. Jusqu'en 1693, en effet, il ne publie que les deux derniers chants du *Lutrin*, et pendant les dix-huit dernières années il ne fit plus que la satire sur *les Femmes*, l'*Ode à Namur*, les épîtres *à ses Vers*, *à Antoine* et sur *l'Amour de Dieu*, les satires sur *l'Homme* et sur *l'Équivoque*. Mais ce qui ne vieillit pas chez Boileau, ce fut l'amitié. On connaît celle qui l'unit intimement à trois des plus grands écrivains de son siècle, à Racine, à Molière, à La Fontaine. Ce dernier ne nous a pas laissé ignorer leurs relations étroites, les promenades et les repas où ils aimaient à se rassembler, se communiquant toutes leurs pensées, se lisant leurs ouvrages, s'éclairant sur les principes de l'art et sur leurs propres fautes. L'autorité de Boileau fut grande sur ses amis, dont il fut le conseiller plus jaloux de leur gloire que de la sienne propre. Il mit en garde La Fontaine contre les négligences dont son nonchaloir ne se défendait pas; il apprit à Racine surtout « à faire difficilement des vers faciles »; il remit en vigueur les préceptes de Malherbe et les étendit. Aussi on a pu dire avec vérité que Boileau, personnage et autorité, est encore plus considérable que son œuvre. Pour le ressaisir tout entier, il faut le replacer au milieu de ses plus illustres contemporains dont le génie, supérieur au sien, lui dut d'atteindre à la perfection. En même temps il apprit au dix-septième siècle lui-même

à reconnaître ses véritables grands hommes et la plupart des jugements qu'il porta, la postérité les a confirmés [1].

A Racine. — Sur l'utilité des ennemis [2].

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Émouvoir, étonner, ravir un spectateur !
Jamais Iphigénie, en Aulide immolée,
N'a coûté tant de pleurs à la Grèce assemblée
Que, dans l'heureux spectacle à nos yeux étalé,
En a fait sous son nom verser la Champmeslé [3].
Ne crois pas toutefois par tes savants ouvrages,
Entraînant tous les cœurs, gagner tous les suffrages.
Sitôt que d'Apollon un génie inspiré
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent ;
Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent ;
Et son trop de lumière, importunant les yeux,
De ses propres amis lui fait des envieux.
La mort seule ici-bas, en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'injustice et l'envie,
Faire au poids du bon sens peser tous ses écrits
Et donner à ses vers leur légitime prix [4].

1. Lire sur Boileau le jugement de VAUVENARGUES (*Réflexions critiques sur quelques poètes*, art. I); l'article consacré à Boileau par LA HARPE dans son *Cours de Littérature*, et qui compte parmi ses meilleures pages ; les *Éloges* de Boileau par DAUNOU, VICTORIN FABRE et AUGER ; — SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, tome Ier, *Causeries du Lundi*, tome VI, et *Port-Royal*, tome V, liv. VI, chap. VII. Sur le rôle de Boileau dans la querelle des anciens et des modernes, voir l'*Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes*, par RIGAULT, particulièrement chap. X et suivants.

2. Les ennemis de Racine ne furent guère moins nombreux, au dix-septième siècle, que ses admirateurs. Les partisans exclusifs de Corneille croyaient de bonne foi peut-être rendre hommage à leur poète favori en rabaissant le génie de Racine, en contestant ses plus légitimes succès. A ceux-ci venait s'ajouter la foule ordinaire de ces obscurs envieux que toute supériorité blesse et irrite. On pourra consulter à ce sujet le livre de M. Deltour sur *les Ennemis de Racine*. Cet ouvrage serait le meilleur comme le plus complet commentaire de la satire de Boileau.

3. Célèbre comédienne.

4. Cf. HORACE, ode XVIII du livre III, v. 31 :

Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.

Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière[1],
Mille de ces beaux traits, aujourd'hui si vantés,
Furent des sots esprits à nos yeux rebutés.
L'ignorance et l'erreur à ses naissantes pièces,
En habits de marquis, en robe de comtesses,
Venaient pour diffamer son chef-d'œuvre nouveau
Et secouaient la tête à l'endroit le plus beau.
Le commandeur voulait la scène plus exacte[2];
Le vicomte indigné sortait au second acte :
L'un, défenseur zélé des bigots mis en jeu,
Pour prix de ses bons mots le condamnait au feu;
L'autre, fougueux marquis, lui déclarant la guerre,
Voulait venger la cour immolée au parterre.
Mais sitôt que d'un trait de ses fatales mains
La Parque l'eût rayé du nombre des humains,
On reconnut le prix de sa muse éclipsée.
L'aimable comédie, avec lui terrassée,
En vain d'un coup si rude espéra revenir,
Et sur ses brodequins ne put plus se tenir[3].
Tel fut chez nous le sort du théâtre comique.
Toi donc qui, t'élevant sur la scène tragique,
Suis les pas de Sophocle, et, seul de tant d'esprits,
De Corneille vieilli sais consoler Paris,
Cesse de t'étonner si l'envie animée,
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
La calomnie en main, quelquefois te poursuit.
En cela, comme en tout, le Ciel qui nous conduit,
Racine, fait briller sa profonde sagesse;
Le mérite en repos s'endort dans la paresse;
Mais par les envieux un génie excité
Au comble de son art est mille fois monté.
Plus on veut l'affaiblir, plus il croît et s'élance;

1. Molière, mort excommunié comme comédien, ne fut inhumé en terre sainte que grâce à la volonté expresse de Louis XIV.

2. Les clefs désignent le commandeur Sauvré et le comte du Broussain, célèbres alors comme gastronomes. Singulier titre pour juger Molière!

3. On sait que dans l'antiquité le brodequin (*soccus*) était la chaussure propre aux acteurs comiques, et le cothurne la chaussure des acteurs tragiques. C'est ainsi que Martial (VIII, III) emploie la même image pour désigner la comédie et la tragédie :

An juvat ad tragicos soccum deferre cothurnos?

Au Cid persécuté Cinna doit sa naissance[1] ;
Et peut-être ta plume aux censeurs de Pyrrhus
Doit les plus nobles traits dont tu peignis Burrhus.
Moi-même, dont la gloire ici moins répandue
Des pâles envieux ne blesse point la vue,
Mais qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvu d'utiles ennemis,
Je dois plus à leur haine, il faut que je l'avoue,
Qu'au faible et vain talent dont la France me loue.
Leur venin, qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher[2].
Je songe, à chaque trait que ma plume hasarde,
Que d'un œil dangereux leur troupe me regarde.
Je sais sur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs.
Sitôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en me guérissant que je sais leur répondre :
Et plus en criminel ils pensent m'ériger,
Plus, croissant en vertu, je songe à me venger.
Imite mon exemple ; et lorsqu'une cabale,
Un flot de vains auteurs follement te ravale,
Profite de leur haine et de leur mauvais sens,
Ris du bruit passager de leurs cris impuissants.
Que peut contre tes vers une ignorance vaine ?
Le Parnasse français, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir
Et soulever pour toi l'équitable avenir[3].
Et qui, voyant un jour la douleur vertueuse
De Phèdre malgré soi perfide, incestueuse,
D'un si noble travail justement étonné,
Ne bénira d'abord le siècle fortuné
Qui, rendu plus fameux par tes illustres veilles,
Vit naître sous ta main ces pompeuses merveilles ?

1. Allusion à la *Critique du Cid*, entreprise par l'Académie, à l'instigation de Richelieu, et rédigée par Scudéry.

2. Ces deux vers sont peu dignes de Boileau, parce qu'ils ne présentent à l'esprit qu'une image sans agrément, et dont les termes, d'ailleurs, n'ont ensemble aucune analogie.

3. J. B. Rousseau, dans l'ode au prince Eugène :

Mais la déesse de mémoire,
Favorable aux noms éclatants,
Soulève l'équitable histoire
Contre l'iniquité du temps.

Cependant laisse ici gronder quelques censeurs
Qu'aigrissent de tes vers les charmantes douceurs.
Et qu'importe à nos vers que Perrin les admire[1];
Que l'auteur du Jonas s'empresse pour les lire;
Qu'ils charment de Senlis le poète idiot
Ou le sec traducteur du français d'Amyot :
Pourvu qu'avec éclat leurs rimes débitées
Soient du peuple, des grands, des provinces goûtées;
Pourvu qu'ils sachent plaire au plus puissant des rois.
Qu'à Chantilly Condé les souffre quelquefois ;
Qu'Enghien en soit touché; que Colbert et Vivonne,
Que La Rochefoucauld, Marsillac et Pomponne,
Et mille autres qu'ici je ne puis faire entrer,
A leurs traits délicats se laissent pénétrer ?
Et plût au Ciel encor, pour couronner l'ouvrage,
Que Montausier voulût leur donner son suffrage!
C'est à de tels lecteurs que j'offre mes écrits;
Mais pour un tas grossier de frivoles esprits,
Admirateurs zélés de toute œuvre insipide,
Que, non loin de la place où Brioché préside,
Sans chercher dans les vers ni cadence ni son,
Il s'en aille admirer le savoir de Pradon[2]!

Épître VII.

Au marquis de Seignelay[3]. — Éloge du vrai.

(FRAGMENT.)

Rien n'est beau que le vrai : le vrai seul est aimable;
Il doit régner partout, et même dans la fable :
De toute fiction l'adroite fausseté
Ne tend qu'à faire aux yeux briller la vérité.

1. Nous renvoyons pour les noms cités dans ce passage aux éditions spéciales de Boileau. Le mouvement est imité d'HORACE (liv. I, sat. X, v. 78) :

> Men moveat cimex Pantilius, aut crucict quod
> Vellicet absentem Demetrius; aut quod ineptus
> Fannius Hermogenis lædat conviva Tigelli?

2. Pradon avait composé une tragédie de *Phèdre :* elle fut applaudie par les ennemis de Racine. Quand on relit aujourd'hui cette triste production, on ne sait ce qui doit le plus étonner, ou de l'aveuglement de ceux qui l'exaltèrent, ou de la témérité naïve d'un poète ignorant qui se croyait le rival de Racine.

3. Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils aîné de Colbert, né en 1651, mourut en 1690 : il fut ministre de la marine.

Vois-tu cet importun que tout le monde évite,
Cet homme à toujours fuir, qui jamais ne vous quitte?
Il n'est pas sans esprit; mais, né triste et pesant,
Il veut être folâtre, évaporé, plaisant;
Il s'est fait de sa joie une loi nécessaire,
Et ne déplaît, enfin, que pour vouloir trop plaire.
La simplicité plaît sans étude et sans art.
Tout charme en un enfant dont la langue sans fard,
A peine du filet encor débarrassée,
Sait d'un air innocent bégayer sa pensée.
Le faux est toujours fade, ennuyeux, languissant;
Mais la nature est vraie, et d'abord on la sent :
C'est elle seule en tout qu'on admire et qu'on aime.
Un esprit né chagrin plaît par son chagrin même.
Chacun pris dans son air est agréable en soi :
Ce n'est que l'air d'autrui qui peut déplaire en moi.
Ce marquis était né doux, commode, agréable :
On vantait en tous lieux son ignorance aimable;
Mais, depuis quelques mois devenu grand docteur,
Il a pris un faux air, une sotte hauteur;
Il ne veut plus parler que de rime et de prose;
Des auteurs décriés il prend en main la cause;
Il rit du mauvais goût de tant d'hommes divers,
Et va voir l'opéra seulement pour les vers.
Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,
Et d'un original on fait une copie.
L'ignorance vaut mieux qu'un savoir affecté.
Rien n'est beau, je reviens, que par la vérité[1] :
C'est par elle qu'on plaît, et qu'on peut longtemps plaire.
L'esprit lasse aisément, si le cœur n'est sincère[2].
En vain par sa grimace un bouffon odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux :
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
Prenez-le tête à tête : ôtez-lui son théâtre;
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux ;
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

1. Molière est de l'école de Boileau. Revoir à la page 593 :

Ce style figuré, dont on fait vanité,
Sort du bon caractère et de la *vérité*, etc.

2. La Rochefoucauld a dit aussi : « L'esprit ne saurait jouer longtemps le personnage du cœur », et La Bruyère : « L'on est plus sociable et d'un meilleur commerce par le cœur que par l'esprit. »

J'aime un esprit aisé qui se montre, qui s'ouvre,
Et qui plaît d'autant plus, que plus il se découvre.
Mais la seule vertu peut souffrir la clarté ;
Le vice, toujours sombre, aime l'obscurité;
Pour paraître au grand jour il faut qu'il se déguise :
C'est lui qui de nos mœurs a banni la franchise.
Jadis l'homme vivait au travail occupé,
Et, ne trompant jamais, n'était jamais trompé :
On ne connaissait point la ruse et l'imposture ;
Le Normand même alors ignorait le parjure.
Aucun rhéteur encore, arrangeant le discours,
N'avait d'un art menteur enseigné les détours.
Mais sitôt qu'aux humains, faciles à séduire,
L'abondance eut donné le loisir de se nuire,
La mollesse amena la fausse vanité.
Chacun chercha pour plaire un visage emprunté :
Pour éblouir les yeux, la fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe insolente ;
L'or éclata partout sur les riches habits ;
On polit l'émeraude, on tailla le rubis,
Et la laine et la soie, en cent façons nouvelles,
Apprirent à quitter leurs couleurs naturelles [1].
L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi :
Le courtisan n'eut plus de sentiments à soi.
Tout ne fut plus que fard, qu'erreur, que tromperie :
On vit régner partout la basse flatterie.
Le Parnasse surtout, fécond en imposteurs,
Diffama le papier par ses propos menteurs.
De là vint cet amas d'ouvrages mercenaires,
Stances, odes, sonnets, épîtres liminaires [2],
Où toujours le héros passe pour sans pareil,
Et, fût-il louche et borgne, est réputé soleil [3].
Ne crois pas toutefois, sur ce discours bizarre,
Que, d'un frivole encens malignement avare,

1. Imitation de VIRGILE, *Églogue*, IV, v. 42 :

Nec varios discet mentiri lana colores.

2. Du latin *limen*, seuil. On dit aujourd'hui *préliminaires*. Boileau parle ici des épîtres et dédicaces que les poètes adressaient aux grands. Il faut lui savoir gré d'avoir fait justice de ces honteuses flatteries que prodiguaient alors les gens de lettres trop peu soucieux de leur dignité.

3. Abel de Servien, surintendant des finances, était borgne, ce qui n'empêchait pas les poètes de le traiter de *soleil*.

J'en veuille sans raison frustrer tout l'univers :
La louange agréable est l'âme des beaux vers.
Mais je tiens, comme toi, qu'il faut qu'elle soit vraie,
Et que son tour adroit n'ait rien qui nous effraie.

Épître IX.

La satire.

(FRAGMENT).

La satire en leçons, en nouveautés fertile,
Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile[1],
Et, d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,
Détromper les esprits des erreurs de leur temps.
Elle seule, bravant l'orgueil et l'injustice,
Va jusque sous le dais faire pâlir le vice,
Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
Va venger la raison des attentats d'un sot.
C'est ainsi que Lucile, appuyé de Lélie,
Fit justice en son temps des Cotins d'Italie,
Et qu'Horace, jetant le sel à pleines mains,
Se jouait aux dépens des Pelletiers romains[2].
C'est elle qui, m'ouvrant les chemins qu'il faut suivre,
M'inspira, dès quinze ans, la haine d'un sot livre,
Et, sur ce mont fameux où j'osai la chercher,
Fortifia mes pas et m'apprit à marcher.
C'est pour elle, en un mot, que j'ai fait vœu d'écrire.
Toutefois, s'il le faut, je veux bien m'en dédire,
Et, pour calmer enfin tous ces flots d'ennemis,
Réparer en mes vers les maux qu'ils ont commis[3];
Puisque vous le voulez, je vais changer de style.

1. C'est cet heureux mélange, recommandé par HORACE (*Art poét.*, v. 343), qui fait goûter et vivre les ouvrages :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

Corneille a dit, en imitant le poète latin : « L'utile a besoin de l'agréable pour s'insinuer dans l'amitié des hommes. »

2. Ici et quelques vers plus loin, Boileau a imité la 1re satire de Perse.

3. Ce tour manque de netteté : car on ne voit pas tout d'abord ce que représente ce pronom *ils*.

Je le déclare donc : Quinault est un Virgile[1] ;
Pradon comme un soleil en nos ans a paru ;
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru ;
Cotin, à ses sermons traînant toute la terre,
Fend des flots d'auditeurs pour aller à sa chaire ;
Sofal est le phénix des esprits relevés ;
Perrin..... Bon, mon esprit, courage, poursuivez.
Mais ne voyez-vous pas que leur troupe en furie
Va prendre encor ces vers pour une raillerie ?
Et Dieu sait aussitôt que d'auteurs en courroux,
Que de rimeurs blessés s'en vont fondre sur vous !
Vous les verrez bientôt, féconds en impostures,
Amasser contre vous des volumes d'injures,
Traiter, en vos écrits, chaque vers d'attentat,
Et d'un mot innocent faire un crime d'État.
Vous aurez beau vanter le roi dans vos ouvrages
Et de ce nom sacré sanctifier vos pages :
Qui méprise Cotin n'estime point son roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, ni loi.

Satire IX.

Préceptes aux auteurs[2].

Voulez-vous du public mériter les amours ?
Sans cesse en écrivant variez vos discours :
Un style trop égal et toujours uniforme
En vain brille à nos yeux ; il faut qu'il nous endorme.
On lit peu ces auteurs, nés pour nous ennuyer,
Qui toujours sur un ton semblent psalmodier.
Heureux qui, dans ses vers, sait, d'une voix légère,

1. On a regretté, non sans quelque raison, que Boileau ait été le *Zoïle de Quinault* : ce dernier poète, qui a laissé de beaux vers, n'a pas, en effet, de supérieur dans le genre de l'opéra, où il s'est principalement exercé, et Voltaire a pu dire justement de lui : « C'est un des beaux génies qui ont fait honneur au siècle de Louis XIV. » — Toutefois on ajoutera, pour excuser Boileau, qu'à l'époque où cette satire fut composée, Quinault n'avait pas encore fait paraître les ouvrages auxquels il a dû sa plus grande réputation.

2. De ces préceptes il en faut rapprocher d'autres, non moins judicieux et très bien écrits, que renferme la préface en prose rédigée par Boileau pour la dernière édition qu'il donna de ses œuvres poétiques (1701). C'est un morceau dont on ne saurait trop recommander la lecture.

Passer du grave au doux, du plaisant au sévère!
Son livre, aimé du Ciel et chéri des lecteurs,
Est souvent chez Barbin entouré d'acheteurs.
Quoi que vous écriviez, évitez la bassesse :
Le style le moins noble a pourtant sa noblesse.
Au mépris du bon sens, le burlesque effronté
Trompa les yeux d'abord, plut par sa nouveauté :
On ne vit plus en vers que pointes triviales;
Le Parnasse parla le langage des halles.
La licence à rimer alors n'eut plus de frein :
Apollon travesti devint un Tabarin[1].
Cette contagion infecta les provinces,
Du clerc et du bourgeois passa jusques aux princes;
Le plus mauvais plaisant eut ses approbateurs,
Et, jusqu'à d'Assoucy[2], tout trouva des lecteurs.
Mais de ce style enfin la cour désabusée
Dédaigna de ces vers l'extravagance aisée,
Distingua le naïf du plat et du bouffon
Et laissa la province admirer le Typhon[3].
Que ce style jamais ne souille votre ouvrage.
Imitons de Marot l'élégant badinage[4],
Et laissons le burlesque aux plaisants du Pont-Neuf.
Mais n'allez pas aussi sur les pas de Brébeuf,
Même en une Pharsale, entasser sur les rives
De morts et de mourants cent montagnes plaintives[5].
Prenez mieux votre ton. Soyez simple avec art,
Sublime sans orgueil, agréable sans fard.
N'offrez rien au lecteur que ce qui peut lui plaire.
Ayez pour la cadence une oreille sévère :
Que toujours dans vos vers le sens, coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos[6].

1. Espèce de paillasse qui eut beaucoup de vogue de 1620 à 1630, et qui s'était établi sur la place Dauphine. Sous son nom ont paru beaucoup de farces burlesques.

2. On l'appelait le *Singe de Scarron*.

3. Poème par lequel Scarron avait débuté.

4. La Bruyère, au Ier chapitre de ses *Caractères*, n'a pas parlé avec moins d'estime de Marot, dont la lecture faisait, dit-on, les délices de Turenne.

5. Pascal a bien dit : « Je hais également le bouffon et l'enflé. »

6. Voltaire, en faisant la même recommandation, que l'on a trop oubliée de nos jours, y ajoute un très sage conseil :

Observez l'hémistiche, et redoutez l'ennui
Qu'un repos uniforme attache auprès de lui.

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.
Il est un heureux choix de mots harmonieux :
Fuyez des mauvais sons le concours odieux.
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée [1].
. . . . . .
Si le sens de vos vers tarde à se faire entendre,
Mon esprit aussitôt commence à se détendre,
Et, de vos vains discours prompt à se détacher,
Ne suit point un auteur qu'il faut toujours chercher [2].
Il est certains esprits dont les sombres pensées
Sont d'un nuage épais toujours embarrassées :
Le jour de la raison ne le saurait percer.
Avant donc que d'écrire, apprenez à penser.
Selon que notre idée est plus ou moins obscure,
L'expression la suit, ou moins nette, ou plus pure.
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément [3].
Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès, vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre ou le tour vicieux :
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme :
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin [4]
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.
Travaillez à loisir, quelque ordre qui vous presse,
Et ne vous piquez point d'une folle vitesse :
Un style si rapide, et qui court en rimant,
Marque moins trop d'esprit que peu de jugement.
J'aime mieux un ruisseau, qui, sur la molle arène,
Dans un pré plein de fleurs lentement se promène,

1. Cf. *Orator*, ch. XLIV. — C'est que, pour le plus grand nombre, il faut le reconnaître, *l'oreille est le vestibule du cœur*. Vaugelas a même été jusqu'à dire, dans la préface de ses *Remarques*, d'une manière il est vrai trop absolue, que « l'harmonie était la véritable marque de la perfection des langues. »

2. Vaugelas disait aussi, exigeant avant tout chez l'écrivain la clarté : « C'est aux paroles de faire entendre le sens, et non pas au sens de faire entendre les paroles. »

3. De même Sénèque le père, parlant du rhéteur Albutius, *Controv.*, préf. du liv. III : « Quum rem animus occupavit, verba ambiunt. »

4. Sens ironique.

Qu'un torrent débordé, qui, d'un cours orageux,
Roule, plein de gravier, sur un terrain fangeux.
Hâtez-vous lentement[1]; et, sans perdre courage,
Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage :
Polissez-le sans cesse et le repolissez.
Ajoutez quelquefois, et souvent effacez.
C'est peu qu'en un ouvrage où les fautes fourmillent
Des traits d'esprit semés de temps en temps pétillent.
Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu;
Que le début, la fin répondent au milieu[2];
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties;
Que jamais du sujet le discours s'écartant
N'aille chercher trop loin quelque mot éclatant.

Art poétique, chant Ier.

Les règles du poème dramatique.

Voulez-vous sur la scène étaler des ouvrages
Où tout Paris en foule apporte ses suffrages,
Et qui, toujours plus beaux, plus ils sont regardés,
Soient au bout de vingt ans encor redemandés?
Que dans tous vos discours la passion émue
Aille chercher le cœur, l'échauffe et le remue.
Si d'un beau mouvement l'agréable fureur
Souvent ne nous remplit d'une douce terreur,
Ou n'excite en notre âme une pitié charmante[3],
En vain vous étalez une scène savante :
Vos froids raisonnements ne feront qu'attiédir
Un spectateur toujours paresseux d'applaudir,
Et qui, des vains efforts de votre rhétorique

1. Σπεῦδε βραδέως, disaient les Grecs; et les Latins : *festina lente*. « Qui enim nimium properat, serius absolvit, » remarque Tite-Live, XXII, XXXIX; et Sénèque, *Épîtres* XLIV : « Ipsa se velocitas implicat. »

2. « Il faut, observe Joubert, que la fin d'un ouvrage fasse toujours souvenir du commencement. » *Pensées*, t. II, p. 115.

3. Les trois épithètes *agréable, douce, charmante*, ne sont pas ici rassemblées sans dessein : elles indiquent clairement que la terreur et la pitié doivent avoir leur douceur et leur charme; autrement, entre la réalité et l'illusion il n'y aurait point de différence. Voyez, à ce sujet, la *Poétique* d'Aristote, ch. XIV.

Justement fatigué, s'endort ou vous critique.
Le secret est d'abord de plaire ou de toucher :
Inventez des ressorts qui puissent m'attacher.
Que dès les premiers vers l'action préparée
Sans peine du sujet m'aplanisse l'entrée.
Je me ris d'un auteur qui, lent à s'exprimer,
De ce qu'il veut d'abord ne sait pas m'informer
Et qui, débrouillant mal une pénible intrigue,
D'un divertissement me fait une fatigue.
J'aimerais mieux encor qu'il déclinât son nom,
Et dît : Je suis Oreste, ou bien Agamemnon,
Que d'aller, par un tas de confuses merveilles,
Sans rien dire à l'esprit, étourdir les oreilles :
Le sujet n'est jamais assez tôt expliqué.
Que le lieu de la scène y soit fixe et marqué.
Un rimeur, sans péril, delà les Pyrénées,
Sur la scène en un jour renferme des années.
Là souvent le héros d'un spectacle grossier,
Enfant au premier acte, est barbon au dernier.
Mais nous, que la raison à ses règles engage,
Nous voulons qu'avec art l'action se ménage ;
Qu'en un lieu, qu'en un jour, un seul fait accompli,
Tienne jusqu'à la fin le théâtre rempli [1].
Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable :
Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable.
Une merveille absurde est pour moi sans appas :
L'esprit n'est point ému de ce qu'il ne croit pas.
Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose.
Les yeux en le voyant saisiraient mieux la chose ;
Mais il est des objets que l'art judicieux
Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.
Que le trouble, toujours croissant de scène en scène,
A son comble arrivé, se débrouille sans peine.
L'esprit ne se sent point plus vivement frappé,
Que lorsqu'en un sujet d'intrigue enveloppé,
D'un secret tout à coup la vérité connue
Change tout, donne à tout une face imprévue [2].

1. Au sujet de ces règles, exprimées avec une si habile précision, il faut revoir le discours de Corneille à la page 106 de ce même volume.

2. Définition parfaite de ce qu'Aristote appelle περιπέτεια. « La péripétie, lit-on dans le dernier traducteur de la *Poétique*, Egger, est une révolution des événements, et une révolution vraisemblable ou nécessaire : par exemple, dans

..... L'amour[1], fertile en tendres sentiments,
S'empara du théâtre ainsi que des romans.
De cette passion la sensible peinture
Est pour aller au cœur la route la plus sûre.
Peignez donc, j'y consens, les héros amoureux ;
Mais ne m'en formez pas des bergers doucereux.
Qu'Achille aime autrement que Thyrsis et Philène :
N'allez pas d'un Cyrus nous faire un Artamène[2] ;
Et que l'amour, souvent de remords combattu,
Paraisse une faiblesse, et non une vertu.
Des héros de roman fuyez les petitesses :
Toutefois aux grands cœurs donnez quelques faiblesses.
Achille déplairait, moins bouillant et moins prompt :
J'aime à lui voir verser des pleurs pour un affront.
A ces petits défauts marqués dans sa peinture[3],
L'esprit avec plaisir reconnaît la nature.
Qu'il soit sur ce modèle en vos écrits tracé :
Qu'Agamemnon soit fier, superbe, intéressé ;
Que pour ses dieux Énée ait un respect austère ;
Conservez à chacun son propre caractère.
Des siècles, des pays, étudiez les mœurs :
Les climats font souvent les diverses humeurs.
Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie[4],
L'air ni l'esprit français à l'antique Italie,
Et, sous des noms romains faisant notre portrait,
Peindre Caton galant et Brutus dameret.
Dans un roman frivole aisément tout s'excuse ;
C'est assez qu'en courant la fiction amuse ;
Trop de rigueur alors serait hors de saison ;
Mais la scène demande une exacte raison.

l'*Œdipe roi*, celui qui vient, croyant lui faire plaisir et le rassurer à l'égard de sa mère, produit l'effet contraire en lui apprenant qui il est. » Ch. XI.

1. *Parmi nous*, faut-il sous-entendre, *après les pieux essais dramatiques de nos pères*.....

2. Comme l'avait fait, en défigurant le roi de Perse, Mlle de Scudéry, dont le roman jouit cependant de tant de vogue, qu'on l'envoyait au prince de Condé, à Vincennes, pour le distraire dans sa captivité : il avait pour titre *Artamène ou le Grand Cyrus* (1650).

3. Ce sont là ces taches ou plutôt ces signes dont parle HORACE, *Sat.*, I, IV, 67, qui ajoutent à l'attrait de la beauté, en la rendant plus piquante :

Egregio inspersos reprehendas corpore nævos.

4. On a remarqué que les *d* trop multipliés dans ce vers le faisaient paraître dur.

L'étroite bienséance y veut être gardée.
D'un nouveau personnage inventez-vous l'idée,
Qu'en tout avec soi-même[1] il se montre d'accord,
Et qu'il soit jusqu'au bout tel qu'on l'a vu d'abord.
Souvent, sans y penser, un écrivain qui s'aime
Forme tous ses héros semblables à soi-même.
Tout a l'humeur gasconne en un auteur gascon :
Calprenède et Juba[2] parlent du même ton.
La nature est en nous plus diverse et plus sage.
Chaque passion parle un différent langage.
La colère est superbe et veut des mots altiers[3] ;
L'abattement s'explique en des termes moins fiers.
Que devant Troie en flamme Hécube désolée
Ne vienne pas pousser une plainte ampoulée,
Ni sans raison décrire en quel affreux pays
Par sept bouches l'Euxin reçoit le Tanaïs[4].
Tous ces pompeux amas d'expressions frivoles
Sont d'un déclamateur amoureux de paroles.
Il faut dans la douleur que vous vous abaissiez :
Pour me tirer des pleurs, il faut que vous pleuriez.
Ces grands mots dont alors l'acteur emplit sa bouche
Ne partent point d'un cœur que sa misère touche.

Ibid., chant III.

1. La règle voulait au dix-septième siècle, et avec assez de raison, que l'on mît *soi*, et non *lui*, partout où les Latins eussent employé le pronom réfléchi de la troisième personne.

2. Juba est l'un des héros de la *Cléopâtre*, ce roman de Calprenède dont Mme de Sévigné, « quoique blessée au plus haut point des méchants styles ne laissait pas d'aimer les redoutables coups d'épée : » voy. sa lettre du 12 juillet 1671.

3. Au dix-septième siècle, on donnait à la finale de ce mot le son de l'è ouvert, en sorte qu'*altiers* (prononcé *altières*) rimait parfaitement avec *fiers*.

4. Critique dirigée contre le début des *Troyennes* de Sénèque le Tragique.

J. RACINE.

(1639-1699.)

Il était réservé à Racine non de surpasser Corneille, mais d'agrandir la tragédie française en y faisant entrer d'autres caractères et d'autres passions. « On demandait après Corneille, dit M. Nisard, des héros qui fussent plus des hommes, des femmes qui fussent moins des héros. On voulait une plus grande part pour le cœur et une langue, sinon plus belle que celle des beaux endroits de Corneille, du moins plus exacte que celle de ses pièces faibles, et, en général, plus pure et plus égale. » Ce fut Racine qui répondit à ces vœux d'un goût plus difficile.

Il était né à la Ferté-Milon, le 21 décembre 1639, l'année où Corneille donnait *Cinna* et *Horace*. Ce fut par une ode de bienvenue adressée à l'infante d'Espagne Marie-Thérèse qu'il obtint les premiers suffrages du public. Après un séjour à Uzès, dans le Languedoc, où sa famille lui avait procuré un bénéfice, il revint à Paris, rapportant sa première tragédie, *les Frères ennemis*, qui fut jouée par la troupe du Palais-Royal, que dirigeait Molière (1664). Racine commença par imiter Corneille, et, deux ans après, *Alexandre* témoignait que le jeune poète n'était pas encore sorti de cette première période d'imitation. *Andromaque* (1667), qui renouvela presque l'admiration que *le Cid* avait provoquée, montra réunies pour la première fois les qualités propres de Racine : la vérité des caractères, la profonde connaissance du cœur humain, l'art de faire jaillir la leçon morale du jeu même des passions, une langue pleine d'harmonie et de suavité, à laquelle ne manquent ni la grandeur ni la force. Un an après (1668), Racine enrichissait notre répertoire comique des *Plaideurs*, une des œuvres les plus naturelles et les plus enjouées, et qui a eu la bonne fortune de laisser dans la mémoire tant de vers devenus proverbes.

En composant *Britannicus* (1669), Racine répondit victorieusement à ceux qui prétendaient limiter son talent à la peinture des sentiments plus tendres que forts. Dans le cadre d'un épisode raconté par Tacite, il retraça le tableau de la Rome impériale à l'une des plus funestes époques que l'humanité ait traversées. Dans les pièces qui suivent, *Titus et Bérénice* (1670), *Bajazet* (1672), *Mithridate* (1673), *Iphigénie en Aulide* (1674), il peut paraître quelque inégalité, et la critique pourrait justifier certaines préférences ; mais nulle n'est oubliée de ces figures si touchantes et si naturelles, plus rapprochées de nous que les demi-dieux de Corneille, plus françaises sans doute que grecques et latines, rachetant toutefois et au delà ce qu'elles ont pu perdre de leur vérité

historique par la vérité humaine et la richesse de leurs sentiments. Après la dernière et la plus pathétique de ses tragédies profanes (*Phèdre*, 1677), lassé des critiques qui s'acharnaient à contester son génie, ramené aussi à des pensées plus sévèrement chrétiennes, qui lui inspirèrent des doutes sur la conciliation du théâtre avec la piété, Racine renonça à poursuivre ses succès. Sa correspondance nous le montre, dans la dignité de sa vie privée, détaché des ambitions mondaines, d'une gravité aimable, chrétien austère et plein d'humilité.

Douze années passées à lire et méditer l'Écriture l'avaient merveilleusement préparé à répondre aux désirs de Mme de Maintenon, quand celle-ci lui demanda une tragédie sacrée pour les jeunes filles de Saint-Cyr. *Esther* parut en 1689 et *Athalie* en 1691. Le sujet d'*Esther* avait déjà été traité par plusieurs poètes; mais dans ces pièces, aujourd'hui oubliées, le rôle le plus important appartenait à Aman. Racine, en transportant sur Esther l'intérêt principal, ne fit pas seulement une œuvre plus touchante, il donna à sa tragédie un caractère plus religieux. Esther devenait ainsi l'instrument dont il plaisait à Dieu de se servir pour sauver son peuple et confirmer ses promesses. La faiblesse même de celle que Dieu choisissait faisait mieux éclater encore la toute-puissance qui brise l'orgueil de l'impiété. Un autre trait de la tragédie de Racine était l'introduction de chœurs, à la manière des Grecs, mais de chœurs tout pénétrés de l'accent de l'élégie chrétienne. Le triomphe de la faiblesse humble et confiante en Dieu sur la puissance des méchants, telle est encore l'idée maîtresse dont la tragédie d'*Athalie* est la sublime expression. Derrière les personnages eux-mêmes, dont la liberté et la responsabilité morale ne sont nullement amoindries, c'est bien Dieu qui est toujours présent, qui conduit le drame et le précipite au dénoûment contre la logique des moyens humains : c'est lui qui inspire le courage aux faibles, qui égare et livre Athalie. Il est remarquable que la plus parfaite de nos tragédies ne doive rien au sentiment de l'amour. Quoique toute passion humaine soit ici écartée, l'intérêt ne se refroidit pas un instant, ne s'égare sur aucun épisode étranger, et la dernière impression est en même temps pleine de grandeur et de calme. Jamais la langue de Racine n'a eu plus de richesse, de suavité, de force, et le reflet de la poésie biblique ajoute encore un éclat qui n'altère en rien l'harmonieuse unité de la couleur. Tant de traits de génie cependant n'empêchèrent pas que le chef-d'œuvre de la scène française fût d'abord méconnu, et Racine put craindre de s'être trompé. Racine survécut sept ans à la composition d'*Athalie*. On a rapporté qu'un mémoire courageux présenté au roi sur les souffrances de la nation attira au poète une disgrâce qui hâta sa mort. Il s'éteignit à Paris, le 22 avril 1699, âgé de cinquante-neuf ans. Ses cendres reposent aujourd'hui dans l'Église Saint-Étienne-du-Mont.

Si l'on voulait réaliser par un nom l'idée de la perfection dans la versification et le style, il faudrait nommer Racine. Justesse, élégance soutenue, force, richesse et convenance, il a su réunir toutes ces qualités. De là une sorte d'égalité dans le bien, dont on s'est quelquefois prévalu contre lui. Les plus beaux traits de Racine sont amenés avec tant de naturel, et si bien fondus en un ensemble achevé que les yeux peu exercés ont peine à les reconnaître. Si le parallèle entre Corneille et Racine est encore inévitable, il faut du moins aujourd'hui éloigner comme stérile et vaine la question tant de fois débattue de la prééminence. Un des derniers critiques qui ont écrit sur Racine, M. Deltour, l'a dit en termes excellents : « Laissons à chacun la liberté de ses préférences : pourquoi raisonner ce qui doit se sentir ? Celui-ci est plus frappé de la hardiesse originale, des fières beautés, des éclairs soudains de Corneille ; la perfection soutenue, la lumière douce et pleine de Racine satisfont plus la raison et le cœur de celui-là. Ces divergences sont légitimes et dignes de respect. Ce qui serait insensé, déplorable, ce serait de porter la passion pour l'un de ces grands maîtres jusqu'à nier le génie de l'autre, et de se priver, par la ridicule affectation de ce dédain, d'un enseignement fécond et fort, d'une source abondante de plaisir et de profit [1]. »

1. Consulter pour le texte, la notice biographique et les mémoires touchant la vie et les ouvrages de Racine, l'édition de M. P. Mesnard qui fait partie de la collection des *Grands Écrivains de la France*. Cf. l'édition donnée chez Garnier frères : *Œuvres complètes de J. Racine*, avec une vie de l'auteur et un examen de chacun de ses ouvrages, par SAINT-MARC GIRARDIN. — Lire sur Racine les jugements de LA BRUYÈRE (*Des Ouvrages de l'Esprit* et *Discours de Réception à l'Académie française*) et de VAUVENARGUES (*Réflexions critiques sur quelques Poètes*, V et VI) : *Lettres de Voltaire*, passim (édit. Delalain) ; l'*Éloge* de Racine par LA HARPE et l'examen que celui-ci a fait du théâtre de Racine dans son *Cours de Littérature* ; SAINTE-BEUVE. *Portraits littéraires*, tome I ; *Nouveaux Lundis*, tomes III et X ; *les Ennemis de Racine au dix-septième siècle*, par M. F. DELTOUR, et plusieurs thèses mentionnées dans le catalogue, déjà cité, de MM. MOURIER et DELTOUR (Delalain).

Andromaque se prépare à épouser Pyrrhus et à mourir.

Pyrrhus a déclaré à Andromaque qu'il l'aime avec passion ; que, si elle consent à lui donner sa main, il prendra sous sa protection le fils qu'elle a eu d'Hector, Astyanax, dont la mort est demandée par la Grèce. Andromaque, après être allée au tombeau d'Hector[1], pour consulter son époux, fait connaître à sa confidente, Céphise, le parti auquel elle s'est arrêtée.

ANDROMAQUE, CÉPHISE.

CÉPHISE.

Ah ! je n'en doute point ; c'est votre époux, madame,
C'est Hector qui produit ce miracle en votre âme :
Il veut que Troie encor se puisse relever
Avec cet heureux fils qu'il vous fait conserver.
Pyrrhus vous l'a promis : vous venez de l'entendre,
Madame ; il n'attendait qu'un mot pour vous le rendre.
Croyez-en ses transports : père, sceptre, alliés,
Content de votre cœur, il met tout à vos pieds ;
Sur lui, sur tout son peuple il vous rend souveraine[2].
Est-ce là ce vainqueur digne de tant de haine ?
Déjà contre les Grecs plein d'un noble courroux,
Le soin de votre fils le touche autant que vous :
Il prévient leur fureur ; il lui laisse sa garde,
Pour ne pas l'exposer, lui-même il se hasarde.
Mais tout s'apprête au temple ; et vous avez promis.....

ANDROMAQUE.

Oui, je m'y trouverai. Mais allons voir mon fils.

CÉPHISE.

Madame, qui vous presse ? Il suffit que sa vue
Désormais à vos yeux ne soit plus défendue.
Vous lui pourrez bientôt prodiguer vos bontés,
Et vos embrassements ne seront plus comptés.
Quel plaisir d'élever un enfant qu'on voit croître[3],

1. Il s'agit du cénotaphe qu'Andromaque avait élevé à son époux en Épire, comme le rapporte VIRGILE (*Énéide*, liv. III). — Sur la comparaison de la pièce française avec celle d'Euripide, on lira avec intérêt un chapitre des *Études sur les Tragiques Grecs* de M. PATIN (tome III).

2. *Souverain sur* est à tort blâmé par La Harpe. Ainsi CORNEILLE (*Polyeucte*, acte II, sc. II)) :

Et *sur* mes passions ma raison *souveraine*.

3. Les éditions imprimées du vivant de Racine portent *craistre* et non *croistre* ; de plus, on prononçait *craître*, de sorte que les deux mots (*maître* et *croître*) rimaient à l'œil et à l'oreille.

Non plus comme un esclave élevé pour son maître,
Mais pour voir avec lui renaître tant de rois !

ANDROMAQUE.

Céphise, allons le voir pour la dernière fois.

CÉPHISE.

Que dites-vous? ô dieux!

ANDROMAQUE. O ma chère Céphise,
Ce n'est point avec toi que mon cœur se déguise.
Ta foi dans mon malheur s'est montrée à mes yeux;
Mais j'ai cru qu'à mon tour tu me connaissais mieux.
Quoi donc! as-tu pensé qu'Andromaque infidèle
Pût trahir un époux qui croit revivre en elle,
Et que, de tant de morts réveillant la douleur,
Le soin de mon repos me fît troubler le leur?
Est-ce là cette ardeur tant promise à sa cendre?
Mais son fils périssait, il l'a fallu défendre.
Pyrrhus en m'épousant s'en[1] déclare l'appui :
Il suffit : je veux bien m'en reposer sur lui[2].
Je sais quel est Pyrrhus : violent, mais sincère;
Céphise, il fera plus qu'il n'a promis de faire.
Sur le courroux des Grecs je m'en repose encor;
Leur haine va donner un père au fils d'Hector.
Je vais donc, puisqu'il faut que je me sacrifie,
Assurer à Pyrrhus le reste de ma vie;
Je vais, en recevant sa foi sur les autels,
L'engager à mon fils par des nœuds immortels;
Mais aussitôt ma main, à moi seule funeste,
D'une infidèle vie abrégera le reste,
Et, sauvant ma vertu, rendra ce que je doi
A Pyrrhus, à mon fils, à mon époux, à moi.

1. Cet exemple, qui pourrait être confirmé par beaucoup d'autres, montre qu'au dix-septième siècle les pronoms *en* et *y* s'appliquaient indifféremment aux choses et aux personnes.

2. M. Larroumet, qui a annoté avec un soin particulier la tragédie d'*Andromaque*, fait ici cette juste réflexion : « Andromaque ne doute pas un seul instant que, même lorsqu'elle se sera donné la mort pour échapper à un mariage odieux, Pyrrhus ne soit fidèle à sa parole. Il a promis de protéger Astyanax, et son serment le lie, quoi qu'il arrive. Il est probable que, dans l'antiquité, les choses ne se fussent point passées ainsi : déçu et furieux, Pyrrhus se serait considéré comme dégagé; ou même il n'eût pas songé un seul instant à sa promesse : il se fût vengé sur Astyanax. Mais Racine lui prête les idées de son temps; le Pyrrhus français est un chevalier; il a donné sa parole royale; il la tiendra avec la loyauté et le raffinement d'honneur d'un gentilhomme. »

Voilà de mon amour l'innocent stratagème;
Voilà ce qu'un époux m'a commandé lui-même :
J'irai seule rejoindre Hector et mes aïeux.
Céphise, c'est à toi de me fermer les yeux.

CÉPHISE.

Ah! ne prétendez pas que je puisse survivre.....

ANDROMAQUE.

Non, non, je te défends, Céphise, de me suivre;
Je confie à tes soins mon unique trésor :
Si tu vivais pour moi, vis pour le fils d'Hector.
De l'espoir des Troyens seule dépositaire,
Songe à combien de rois tu deviens nécessaire.
Veille auprès de Pyrrhus; fais-lui garder sa foi :
S'il le faut, je consens qu'on lui parle de moi;
Fais-lui valoir l'hymen où je me suis rangée :
Dis-lui qu'avant ma mort je lui fus engagée;
Que ses ressentiments doivent être effacés;
Qu'en lui laissant mon fils, c'est l'estimer assez.
Fais connaître à mon fils les héros de sa race;
Autant que tu pourras, conduis-le sur leur trace;
Dis-lui par quels exploits leurs noms ont éclaté,
Plutôt ce qu'ils ont fait, que ce qu'ils ont été :
Parle-lui tous les jours des vertus de son père,
Et quelquefois aussi parle-lui de sa mère.
Mais qu'il ne songe plus, Céphise, à nous venger :
Nous lui laissons un maître, il doit le ménager.
Qu'il ait de ses aïeux un souvenir modeste :
Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste;
Et pour ce reste enfin, j'ai moi-même, en un jour,
Sacrifié mon sang, ma haine et mon amour[1].

CÉPHISE.

Hélas!

ANDROMAQUE.

Ne me suis point, si ton cœur en alarmes
Prévoit qu'il ne pourra commander à tes larmes.

1. Dans Euripide, dit Aimé Martin, Andromaque est une femme ambitieuse; dans Virgile, c'est une femme qui pleure son mari; dans Racine, c'est une mère qui veut sauver son fils, et l'amour maternel la rapproche de nos mœurs, sans que les mœurs antiques soient jamais blessées. Cf. aussi sur ce passage les réflexions de CHATEAUBRIAND dans *le Génie du Christianisme* (II^e^ partie, liv. II, chap. VI).

On vient : cache tes pleurs, Céphise ; et souviens-toi
Que le sort d'Andromaque est commis à ta foi.

Andromaque, acte IV, scène I.

Oreste revoit Hermione après le meurtre de Pyrrhus.

Hermione, fille de Ménélas et d'Hélène, devait épouser Pyrrhus. Outragée par la passion que ce prince a ressentie pour Andromaque, sa captive, elle a confié au fils d'Agamemnon, à Oreste, qui l'aime, le soin de la venger. Oreste a tué Pyrrhus. Il vient dire à Hermione qu'il a obéi à ses ordres.

ORESTE, HERMIONE, CLÉONE.

ORESTE.

Madame, c'en est fait, et vous êtes servie[1] :
Pyrrhus rend à l'autel son infidèle vie.

HERMIONE.

Il est mort !

ORESTE. Il expire ; et nos Grecs irrités
Ont lavé dans son sang ses infidélités.
Je vous l'avais promis ; et, quoique mon courage
Se fît de ce complot une funeste image,
J'ai couru vers le temple, où nos Grecs dispersés
Se sont jusqu'à l'autel dans la foule glissés.
Pyrrhus m'a reconnu, mais sans changer de face[2] :
Il semblait que ma vue excitât son audace ;
Que tous les Grecs, bravés en leur ambassadeur,
Dussent de son hymen relever la splendeur.
Enfin, avec transport prenant son diadème,
Sur le front d'Andromaque il l'a posé lui-même :
« Je vous donne, a-t-il dit, ma couronne et ma foi ;
« Andromaque, régnez sur l'Épire et sur moi.
« Je voue à votre fils une amitié de père ;
« J'en atteste les dieux, je le jure à sa mère :
« Pour tous mes ennemis je déclare les siens.
« Et je le reconnais pour le roi des Troyens. »

1. Sur la pièce entière, et en particulier sur cette scène, il faut lire au tome II des *Œuvres de Racine* éditées par M. Moland la *Notice préliminaire sur Andromaque* et l'*Examen critique d'Andromaque* dus à SAINT-MARC GIRARDIN.

2. *Changer de face* s'applique mieux aux choses qu'aux personnes.

A ces mots, qui du peuple attiraient le suffrage,
Nos Grecs n'ont répondu que par un cri de rage ;
L'infidèle s'est vu partout envelopper[1],
Et je n'ai pu trouver de place pour frapper :
Chacun se disputait la gloire de l'abattre.
Je l'ai vu dans leurs mains quelque temps se débattre,
Tout sanglant à leurs coups vouloir se dérober ;
Mais enfin à l'autel il est allé tomber.
Du peuple épouvanté j'ai traversé la presse
Pour venir dans ces lieux enlever ma princesse,
Et regagner le port, où bientôt nos amis
Viendront couverts du sang que je vous ai promis.

HERMIONE.

Qu'ont-ils fait !

ORESTE. Pardonnez à leur impatience :
Ils ont, je le vois bien, trahi votre vengeance.
Vous vouliez que ma main portât les premiers coups ;
Qu'il sentît en mourant qu'il expirait pour vous.
Mais c'est moi dont l'ardeur leur a servi d'exemple :
Je les ai pour vous seul entraînés dans le temple,
Madame ; et vous pouvez justement vous flatter
D'une mort que leurs bras n'ont fait qu'exécuter.
Vous seule avez poussé les coups.....

HERMIONE. Tais-toi, perfide,
Et n'impute qu'à toi ton lâche parricide.
Va faire chez tes Grecs admirer ta fureur,
Va : je la désavoue, et tu me fais horreur.
Barbare, qu'as-tu fait ? avec quelle furie
As-tu tranché le cours d'une si belle vie ?
Avez-vous pu, cruels, l'immoler aujourd'hui
Sans que tout votre sang se soulevât pour lui ?
Mais parle : de son sort qui t'a rendu l'arbitre ?
Pourquoi l'assassiner ? qu'a-t-il fait ? à quel titre ?
Qui te l'a dit[2] ?

1. Cf. le récit beaucoup plus étendu de la mort de Pyrrhus dans l'*Andromaque* d'EURIPIDE (v. 1111-1157). Le Pyrrhus grec se défend avec une énergie qui rappelle mieux le fils d'Achille.

2. « Voilà, observe La Harpe, ce fameux *qui te l'a dit ?* Plus j'y réfléchis, plus ce mot me semble admirable. C'est, à mon gré, le plus hardi, le plus profond, le plus étonnant, que la passion ait jamais inspiré. Pendant tout le reste du récit, l'âme d'Hermione est bouleversée par le désespoir, et ne peut laisser échapper que ces mots : *Qu'ont-ils fait !* Mais quand elle s'entend attribuer ce

ORESTE. Oh dieux! quoi! ne m'avez-vous pas
Vous-même ici, tantôt, ordonné son trépas!?
HERMIONE.
Ah! fallait-il en croire une amante insensée?
Ne devais-tu pas lire au fond de ma pensée?
Et ne voyais-tu pas, dans mes emportements,
Que mon cœur démentait ma bouche à tous moments?
Quand je l'aurais voulu, fallait-il y souscrire?
N'as-tu pas dû[2] cent fois te le faire redire?
Toi-même avant le coup me venir consulter?
Y revenir encore, ou plutôt m'éviter?
Que ne me laissais-tu le soin de ma vengeance?
Qui t'amène en des lieux où l'on fuit ta présence?
Voilà de ton amour le détestable fruit :
Tu m'apportais, cruel, le malheur qui te suit.
C'est toi dont l'ambassade, à tous les deux fatale,
L'a fait pour son malheur pencher vers ma rivale.
Nous le verrions encor nous partager ses soins :
Il m'aimerait peut-être; il le feindrait du moins.
Adieu. Tu peux partir. Je demeure en Épire;
Je renonce à la Grèce, à Sparte, à son empire,
A toute ma famille; et c'est assez pour moi,
Traître, qu'elle ait produit un monstre comme toi.
ORESTE, *seul*.
Que vois-je? Est-ce Hermione? Et que viens-je d'entendre?
Pour qui coule ce sang que je viens de répandre?
Je suis, si je l'en crois, un traître, un assassin.
Est-ce Pyrrhus qui meurt? et suis-je Oreste enfin?
Quoi! j'étouffe en mon cœur la raison qui m'éclaire;
J'assassine à regret un roi que je révère;
Je viole en un jour les droits des souverains,
Ceux des ambassadeurs, et tous ceux des humains,
Ceux même des autels où ma fureur l'assiège;
Je deviens parricide[3], assassin, sacrilège :

meurtre, c'est alors qu'elle est hors d'elle-même, et qu'elle punit Oreste des crimes qu'elle lui a fait commettre. »

1. On peut lire dans *l'Allemagne* de Mme de STAEL (IIe partie, chap. XXVII) de curieux détails sur la manière différente dont étaient prononcés ces deux vers par deux acteurs célèbres, Le Kain et Talma.

2. Pour *n'aurais-tu pas dû*...., tournure prosaïque et lourde qui choquerait en poésie. Ce même changement de temps se rencontre en latin, où l'on dit bien *debebas* pour *deberes*, *debueras* pour *debuisses*.

3. *Parricide* s'entendait encore au dix-septième siècle non seulement de celui

Pour qui ? pour une ingrate à qui je le promets,
Qui même, s'il ne meurt, ne me verra jamais,
Dont j'épouse la rage : et, quand je l'ai servie,
Elle me redemande et son sang et sa vie[1] !
Elle l'aime ! et je suis un monstre furieux !
Je la vois pour jamais s'éloigner de mes yeux !
Et l'ingrate en fuyant me laisse pour salaire
Tous les noms odieux que j'ai pris pour lui plaire !

Ibid, acte V, sc. III et IV.

Les dernières paroles de Titus à Bérénice.

L'empereur Titus a dû, par des considérations politiques, renoncer à son vœu le plus cher, qui était d'épouser Bérénice, reine de Palestine. Sur la nouvelle que Bérénice, dans son désespoir, s'apprête à mourir, il vient la trouver, et, sans que sa résolution fléchisse de sacrifier son amour à son devoir, il menace la reine de ne pas lui survivre, si elle persévère dans ses funestes projets.

TITUS, BÉRÉNICE.

TITUS.

Madame, il faut vous faire un aveu véritable :
Lorsque j'envisageai le moment redoutable
Où, pressé par les lois d'un austère devoir,
Il fallait pour jamais renoncer à vous voir ;
Quand de ce triste adieu je prévis les approches,
Mes craintes, mes combats, vos larmes, vos reproches,
Je préparai mon âme à toutes les douleurs
Que peut faire sentir le plus grand des malheurs ;
Mais, quoi que je craignisse, il faut que je le die,
Je n'en avais prévu que la moindre partie ;
Je croyais ma vertu moins prête à succomber,
Et j'ai honte du trouble où je la vois tomber.
J'ai vu devant mes yeux Rome entière assemblée ;

qui tue son père ou sa mère, mais encore de celui qui attente à la personne du roi ou qui porte les armes contre sa patrie. — Au sujet de ce même vers, Saint-Marc Girardin dit : « Oreste oublie si entièrement sa destinée pour ne se souvenir que de son amour, qu'il y a des mots dont il ne comprend plus le sens, quelque terribles qu'ils doivent être pour lui. Parricide ! il ne se souvient donc plus qu'il l'est déjà, pour avoir versé un sang plus sacré que celui de Pyrrhus, le sang de sa mère ! »

1. *Le sang et la vie* de Pyrrhus.

Le Sénat m'a parlé[1] ; mais mon âme accablée
Écoutait sans entendre, et ne leur a laissé,
Pour prix de leurs transports, qu'un silence glacé.
Rome de votre sort est encore incertaine :
Moi-même à tous moments je me souviens à peine
Si je suis empereur, ou si je suis Romain.
Je suis venu vers vous sans savoir mon dessein :
Mon amour m'entraînait ; et je venais peut-être
Pour me chercher moi-même, et pour me reconnaître.
Qu'ai-je trouvé ? Je vois la mort peinte en vos yeux ;
Je vois pour la chercher que vous quittez ces lieux :
C'en est trop. Ma douleur, à cette triste vue,
A son dernier excès est enfin parvenue :
Je ressens tous les maux que je puis ressentir.
Mais je vois le chemin par où j'en puis sortir.
Ne vous attendez point que, las de tant d'alarmes,
Par un heureux hymen, je tarisse vos larmes :
En quelque extrémité que vous m'ayez réduit,
Ma gloire inexorable à toute heure me suit ;
Sans cesse elle présente à mon âme étonnée
L'empire incompatible avec votre hyménée,
Me dit qu'après l'éclat et les pas que j'ai faits,
Je dois vous épouser encor moins que jamais.
Oui, madame ; et je dois encore moins vous dire
Que je suis prêt pour vous d'abandonner l'empire,
De vous suivre, et d'aller, trop content de mes fers,
Soupirer avec vous au bout de l'univers.
Vous-même rougiriez de ma lâche conduite :
Vous verriez à regret marcher à votre suite
Un indigne empereur sans empire, sans cour,
Vil spectacle aux humains des faiblesses d'amour.
Pour sortir des tourments dont mon âme est la proie,
Il est, vous le savez, une plus noble voie :
Je me suis vu, madame, enseigner ce chemin,
Et par plus d'un héros, et par plus d'un Romain ;
Lorsque trop de malheurs ont lassé leur constance,
Ils ont tous expliqué cette persévérance
Dont le sort s'attachait à les persécuter,
Comme un ordre secret de n'y plus résister.

1. Les raisons d'État qui s'opposent à ce mariage ont été exposées par Paulin, confident de Titus, dans la scène III de l'acte II.

Si vos pleurs plus longtemps viennent frapper ma vue,
Si toujours à mourir je vous vois résolue,
S'il faut qu'à tout moment je tremble pour vos jours,
Si vous ne me jurez d'en respecter le cours,
Madame, à d'autres pleurs vous devez vous attendre :
En l'état où je suis je puis tout entreprendre;
Et je ne réponds pas que ma main à vos yeux
N'ensanglante à la fin nos funestes adieux.

BÉRÉNICE.

Hélas!

TITUS. Non, il n'est rien dont je ne sois capable.
Vous voilà de mes jours maintenant responsable[1].

Bérénice, acte V, scène VI.

Mithridate à ses enfants.

Mithridate, irrité plutôt qu'abattu par de nombreuses défaites, songe toujours à se venger des Romains; et, pour associer ses deux fils, Pharnace et Xipharès, à sa vengeance, il leur déclare ses projets.

MITHRIDATE.

Approchez, mes enfants. Enfin l'heure est venue
Qu'il faut que mon secret éclate à votre vue[2].
A mes nobles projets je vois tout conspirer :
Il ne me reste plus qu'à vous les déclarer.
Je fuis : ainsi le veut la fortune ennemie.
Mais vous savez trop bien l'histoire de ma vie
Pour croire que longtemps, soigneux de me cacher,
J'attende en ces déserts qu'on me vienne chercher.

1. « Tout ce que dit Titus, écrit Geoffroy, est d'une éloquence admirable : le sentiment, la noblesse, la bienséance, l'extrême élégance du style, tout se réunit pour faire de ce discours un des morceaux qui honorent le plus notre langue poétique. » — Il y a cependant, sur les paroles de Titus, une réserve à présenter. Il regarderait comme une honte d'abandonner l'empire pour suivre Bérénice ; mais le suicide lui ouvrirait-il « une plus noble voie » pour concilier son devoir et son amour? Le dénouement de la tragédie de Racine est simple et touchant. Bérénice se sépare de l'empereur avec une dignité ferme. Le dénouement de Corneille était plus héroïque. C'est quand Bérénice a reçu du sénat romain la permission d'épouser Titus qu'elle-même y renonce, repoussant ainsi le bonheur qui lui est offert pour ne porter aucune atteinte à la gloire de Titus.

2. On peut voir un discours semblable de Mithridate dans Justin (XXXVIII, 4-7).

La guerre a ses faveurs ainsi que ses disgrâces.
Déjà plus d'une fois, retournant sur mes traces,
Tandis que l'ennemi, par ma fuite trompé,
Tenait après son char un vain peuple occupé [1] ;
Et gravant en airain [2] ses frêles avantages,
De mes États conquis enchaînait les images [3],
Le Bosphore m'a vu, par de nouveaux apprêts,
Ramener la terreur du fond de ses marais,
Et, chassant les Romains de l'Asie étonnée,
Renverser en un jour l'ouvrage d'une année.
D'autres temps, d'autres soins. L'Orient accablé
Ne peut plus soutenir leur effort redoublé.
Il voit plus que jamais ses campagnes couvertes
De Romains que la guerre enrichit de nos pertes.
Des biens des nations ravisseurs altérés [4],
Le bruit de nos trésors les a tous attirés :
Ils y courent en foule, et, jaloux l'un de l'autre,
Désertent leur pays pour inonder le nôtre.
Moi seul je leur résiste : ou lassés ou soumis,
Ma funeste amitié pèse à tous mes amis.
Chacun à ce fardeau veut dérober sa tête :
Le grand nom de Pompée assure sa conquête.
C'est l'effroi de l'Asie, et, loin de l'y chercher,
C'est à Rome, mes fils, que je prétends marcher [5].
Ce dessein vous surprend, et vous croyez peut-être
Que le seul désespoir aujourd'hui le fait naître.
J'excuse votre erreur; et, pour être approuvés,
De semblables projets veulent être achevés.
Ne vous figurez point que de cette contrée
Par d'éternels remparts Rome soit séparée.
Je sais tous les chemins par où je dois passer;
Et si la mort bientôt ne me vient traverser,
Sans reculer plus loin l'effet de ma parole,

1. Mithridate parle du char des triomphateurs romains.

2. Latinisme, *in ære* pour : *sur l'airain*. Les victoires romaines étaient gravées sur des tables d'airain, au Capitole.

3. Aux jours de triomphe, on promenait dans Rome des statues représentant les contrées soumises.

4. On peut lire le discours de Galgacus dans TACITE (*Agricola*, ch. XXX). « Raptores orbis, quos non Oriens, non Occidens satiaverit. »

5. C'est ce que dit FLORUS de Mithridate (I, III, 6) : « Per Thraciam, Macedoniam et Græciam transilire, sic Italiam nec opinatus invadere, tantum cogitavit. »

Je vous rends, dans trois mois, au pied du Capitole.
Doutez-vous que l'Euxin ne me porte en deux jours[1]
Aux lieux où le Danube y vient finir son cours?
Que du Scythe avec moi l'alliance jurée,
De l'Europe en ces lieux ne me livre l'entrée?
Recueillis dans leurs ports, accrus de leurs soldats,
Nous verrons notre camp grossir à chaque pas.
Daces, Pannoniens, la fière Germanie,
Tous n'attendent qu'un chef contre la tyrannie.
Vous avez vu l'Espagne, et surtout les Gaulois,
Contre ces mêmes murs, qu'ils ont pris autrefois,
Exciter ma vengeance, et jusque dans la Grèce
Par des ambassadeurs accuser ma paresse.
Ils savent que, sur eux prêt à se déborder,
Ce torrent, s'il m'entraîne, ira tout inonder;
Et vous les verrez tous, prévenant son ravage,
Guider dans l'Italie et suivre mon passage.
C'est là qu'en arrivant, plus qu'en tout le chemin,
Vous trouverez partout l'horreur du nom romain;
Et la triste Italie encor toute fumante
Des feux qu'a rallumés sa liberté mourante[2].
Non, princes, ce n'est point au bout de l'univers
Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers;
Et, de près, inspirant les haines les plus fortes,
Tes plus grands ennemis, Rome, sont à tes portes.
Ah! s'ils ont pu choisir pour leur libérateur
Spartacus, un esclave, un vil gladiateur;
S'ils suivent au combat des brigands qui les vengent,
De quelle noble ardeur pensez-vous qu'ils se rangent
Sous les drapeaux d'un roi longtemps victorieux,

1. Il faudrait, pour être vrai, mettre *dix* jours : car des environs d'Asaph et du détroit de Caffa, où Racine établit la scène de sa pièce, il y a près de trois cents lieues à faire avant de débarquer sur les rives du Danube. L'abbé du Bos dans ses *Réflexions critiques sur la Poésie et la Peinture* (t. I, p. 232) engage contre Racine toute une discussion technique, où il peut avoir raison. « Ce vers, dit-il,

Je vous rends dans trois mois au pied du Capitole,

révolte ceux qui ont quelque connaissance de la distance des lieux. » Mais ce que l'abbé du Bos n'entend pas, c'est que Mithridate est ici intéressé à présenter comme facile l'exécution de son projet : il veut se le persuader à lui-même. C'est là un trait profond de vérité humaine. Louis Racine a raison de dire : « Il faut être bien malheureux en critique pour reprendre dans une scène si belle ce qui en fait la principale beauté. »

2. La guerre sociale était achevée depuis vingt-cinq ans à peine.

Qui voit jusqu'à Cyrus remonter ses aïeux?
Que dis-je? En quel état croyez-vous la surprendre?
Vide de légions qui la puissent défendre,
Tandis que tout s'occupe à me persécuter,
Leurs femmes, leurs enfants, pourront-ils m'arrêter?
Marchons, et dans son sein rejetons cette guerre
Que sa fureur envoie aux deux bouts de la terre.
Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers;
Qu'ils tremblent, à leur tour, pour leurs propres foyers[1].
Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme :
Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome[2].
Noyons-la dans son sang justement répandu;
Brûlons ce Capitole où j'étais attendu[3].
Détruisons ses honneurs, et faisons disparaître
La honte de cent ans, et la mienne peut-être;
Et, la flamme à la main, effaçons tous ces noms
Que Rome y consacrait à d'éternels affronts.
Voilà l'ambition dont mon âme est saisie;
Ne croyez point pourtant qu'éloigné de l'Asie,
J'en laisse les Romains tranquilles possesseurs,
Je sais où je lui dois trouver des défenseurs.
Je veux que d'ennemis partout enveloppée,
Rome rappelle en vain le secours de Pompée.....

Mithridate, acte III, scène I.

La manie de juger.

Le lieu de la scène est dans une ville de Basse Normandie. Petit Jean, le portier, est chargé de surveiller son maître, Perrin Dandin, qui cherche sans cesse à s'échapper pour aller juger.

PETIT JEAN, LE JUGE DANDIN, LÉANDRE, fils de Dandin.

PETIT JEAN.

Ma foi sur l'avenir bien fou qui se fîra[4].
Tel qui rit vendredi, dimanche pleurera.

1. Comme il faut rimer non seulement pour les yeux, mais pour l'oreille, cette rime, à raison de la prononciation actuelle du mot *foyers*, ne serait plus admissible; mais on prononçait autrefois *foyères*.

2. C'est, en effet, le conseil que donne Annibal à Antiochus. Voir son discours au livre XXXV^e^ de Tite-Live, ch. VII et suiv.

3. Comme prisonnier, pour servir d'ornement au triomphe des Romains.

4. Tout ce texte, rempli de formes proverbiales, a été étudié de très près par M. Ch. Rinn dans l'édition qu'il a donnée des *Plaideurs* de RACINE (Delalain).

Un juge, l'an passé, me prit à son service;
Il m'avait fait venir d'Amiens pour être suisse.....
Tous ces Normands voulaient se divertir de nous.
On apprend à hurler, dit l'autre, avec les loups.
Tout Picard que j'étais, j'étais un bon apôtre,
Et je faisais claquer mon fouet tout comme un autre.
Tous les plus gros monsieurs me parlaient chapeau bas :
« Monsieur de Petit Jean », ah! gros comme le bras.
Mais, sans argent, l'honneur n'est qu'une maladie;
Ma foi! j'étais un franc portier de comédie.
On avait beau heurter et m'ôter son chapeau,
On n'entrait point chez nous sans graisser le marteau.
Point d'argent, point de suisse, et ma porte était close!
Il est vrai qu'à monsieur j'en rendais quelque chose.
Nous comptions quelquefois. On me donnait le soin
De fournir la maison de chandelle et de foin,
Mais je n'y perdais rien. Enfin, vaille que vaille,
J'aurais sur le marché fort bien fourni la paille.
C'est dommage, il avait le cœur trop au métier;
Tous les jours le premier aux plaids[1], et le dernier;
Et bien souvent tout seul : si l'on l'eût voulu croire,
Il s'y serait couché sans manger et sans boire.
Je lui disais parfois : Monsieur Perrin Dandin
Tout franc, vous vous levez tous les jours trop matin :
Qui veut voyager loin ménage sa monture;
Buvez, mangez, dormez, et faisons feu qui dure.
Il n'en a tenu compte. Il a si bien veillé
Et si bien fait, qu'on dit que son timbre est brouillé.
Il nous veut tous juger les uns après les autres :
Il marmotte toujours certaines patenôtres[2],
Où[3] je ne comprends rien. Il veut, bon gré, mal gré,
Ne se coucher qu'en robe et qu'en bonnet carré.
Il fit couper la tête à son coq, de colère,
Pour l'avoir éveillé plus tard qu'à l'ordinaire :
Il disait qu'un plaideur dont l'affaire allait mal
Avait graissé la patte à ce pauvre animal[4].

1. Ou aux *plaidoiries : à l'audience,* dirait-on aujourd'hui.

2. Prières, dans le principe, et notamment l'oraison dominicale; ensuite paroles, quelles qu'elles soient, que l'on murmure.

3. *Où* pour *auxquelles :* l'emploi de l'adverbe en ce sens est fort élégant et d'un usage très fréquent au dix-septième siècle.

4. Ce trait plaisant se trouve dans PLAUTE (*Aulularia,* III, II). L'auteur latin

Depuis ce bel arrêt, le pauvre homme a beau faire :
Son fils ne souffre plus qu'on lui parle d'affaire.
Il nous le fait garder jour et nuit, et de près;
Autrement, serviteur, et mon homme est aux plaids.
Pour s'échapper de nous, Dieu sait s'il est allègre!
Pour moi, je ne dors plus; aussi je deviens maigre,
C'est pitié. Je m'étends, et ne fais que bâiller.
Mais veille qui voudra, voici mon oreiller.
Ma foi! pour cette nuit il faut que je m'en donne.
Pour dormir[1] dans la rue on n'offense personne.
Dormons. *(Il se couche par terre.)*

DANDIN, *paraissant à la fenêtre.*

Hé! Petit Jean!
(Apercevant celui-ci qui dort,) Paix..... Je suis seul ici.
Voilà mes guichetiers en défaut, Dieu merci.
Si je leur donne temps ils pourront comparaître;
Çà, pour nous élargir, sautons par la fenêtre.
Hors de cour[2].

PETIT JEAN. Comme il saute! O monsieur, je vous tien[3].

DANDIN.

Au voleur! au voleur!

PETIT JEAN. Oh! nous vous tenons bien.
Vous avez beau crier.

DANDIN. Main forte! l'on me tue!

LÉANDRE.

Vite un flambeau, j'entends mon père dans la rue.
Mon père, si matin qui vous fait déloger?
Où courez-vous la nuit?

DANDIN. Je veux aller juger.

LÉANDRE.

Et qui juger? Tout dort.

PETIT JEAN. Ma foi! je ne dors guères.

représente un avare qui prétend aussi que des cuisiniers ont graissé la patte à son coq :

Obtrunco gallum, furem manifestarium.
Credo, Ædepol, illi mercedem gallo pollicitos coquos,
Si id palam fecisset.

1. Parce qu'on dort.....

2. On voit par l'emploi plaisant que fait le juge des termes de droit et de chicane, qu'il ne connaît guère que cette langue.

3. Remarquons ce retour à l'ancienne règle qui, dans les temps des verbes excluait l'*s* des premières personnes. C'est aujourd'hui une licence poétique fort rare.

LÉANDRE.

Que de sacs[1]! il en a jusques aux jarretières.

DANDIN.

Je ne veux de trois mois rentrer dans la maison.
De sacs et de procès j'ai fait provision.

LÉANDRE.

Et qui vous nourrira?

DANDIN. Le buvetier[2], je pense.

LÉANDRE.

Mais où dormirez-vous, mon père?

DANDIN. A l'audience.

LÉANDRE.

Non, mon père, il vaut mieux que vous ne sortiez pas.
Dormez chez vous; chez vous faites tous vos repas.
Souffrez que la raison enfin vous persuade :
Et pour votre santé...

DANDIN. Je veux être malade.

LÉANDRE.

Vous ne l'êtes que trop. Donnez-vous du repos;
Vous n'avez tantôt plus que la peau sur les os.

DANDIN.

Du repos! Ah! sur toi tu veux régler ton père.
Crois-tu qu'un juge n'ait qu'à faire bonne chère,
Qu'à battre le pavé comme un tas de galants,
Courir le bal la nuit et le jour les brelans[3]?
L'argent ne nous vient pas si vite que l'on pense[4].
Chacun de tes rubans[5] me coûte une sentence.
Ma robe vous fait honte. Un fils de juge! Ah! fi!
Tu fais le gentilhomme. Hé, Dandin, mon ami,
Regarde dans ma chambre et dans ma garde-robe,
Les portraits des Dandins. Tous ont porté la robe,

1. L'usage était alors de mettre dans des sacs les pièces de procédure : autant de procès, autant de sacs. Les avocats et les gens d'affaires, comme nous l'apprend un vieil auteur, Loisel, étaient donc curieux de se montrer avec beaucoup de sacs, pour se donner l'air de gens fort occupés.

2. Celui qui tenait la buvette, sorte de cabaret situé près du Palais, où les officiers de judicature allaient habituellement déjeuner ou se rafraîchir.

3. *Brelan*, jeu de carte, et, par extension, maison de jeu, tripot.

4. Comme, sous l'ancien régime, les charges judiciaires étaient pour la plupart héréditaires et vénales, les titulaires, pour rentrer dans leurs avances, recevaient ou même exigeaient des cadeaux. Les abus furent souvent dénoncés par les États généraux.

5. Les nœuds de rubau que les gens du bel air portaient à l'habit, à l'épée et au bas des chausses.

Et c'est le bon parti. Compare prix pour prix
Les étrennes d'un juge à celles d'un marquis;
Attends que nous soyons à la fin de décembre.
Qu'est-ce qu'un gentilhomme? Un pilier d'antichambre.
Combien en as-tu vu, je dis des plus huppés,
A souffler dans leurs doigts dans ma cour occupés,
Le manteau sur le nez, ou la main dans la poche,
Enfin, pour se chauffer, venir tourner ma broche!
Voilà comme on les traite! Hé, mon pauvre garçon,
De ta défunte mère est-ce là la leçon?
La pauvre Babonnette! Hélas! lorsque j'y pense,
Elle ne manquait pas une seule audience.
Jamais, au grand jamais, elle ne me quitta,
Et Dieu sait bien souvent ce qu'elle en rapporta;
Elle eût du buvetier emporté les serviettes[1],
Plutôt que de rentrer au logis les mains nettes.
Et voilà comme on fait les bonnes maisons. Va,
Tu ne seras qu'un sot.

LÉANDRE. Vous vous morfondez là,
Mon père. Petit Jean, ramenez votre maître,
Couchez-le dans son lit; fermez porte, fenêtre;
Qu'on barricade tout, afin qu'il ait plus chaud.

PETIT JEAN.

Faites donc mettre au moins des garde-fous là-haut.

DANDIN.

Quoi! l'on me mènera coucher sans autre forme?
Obtenez un arrêt comme il faut que je dorme.

LÉANDRE.

Hé, par provision[2], mon père, couchez-vous.

DANDIN.

J'irai, mais je m'en vais vous faire enrager tous :
Je ne dormirai point.

LÉANDRE. Hé bien, à la bonne heure.
Qu'on ne le quitte pas[3].

Les Plaideurs, acte I, scènes I, III et IV.

1. On a vu ici une allusion à la femme de Jacques Tardieu, lieutenant criminel de Paris, « qui n'entrait jamais dans une maison, dit Brossette, qu'elle n'escroquât quelque chose. Elle avait effectivement pris quelques serviettes chez le buvetier du Palais. » C'est l'avarice sordide de Tardieu et de sa femme que Boileau a flétrie dans sa Xe satire.

2. En style de palais, un *jugement par provision* est un jugement exécutoire provisoirement, nonobstant le recours formé contre lui.

3. On pourra comparer à cette scène le début des *Guêpes* d'Aristophane.

Vaines occupations des gens du siècle, ou le Pain de vie[1].

Quel charme vainqueur du monde
Vers Dieu m'élève aujourd'hui?
Malheureux l'homme qui fonde
Sur les hommes son appui!
Leur gloire fuit et s'efface
En moins de temps que la trace
Du vaisseau qui fend les mers,
Ou de la flèche rapide
Qui, loin de l'œil qui la guide,
Cherche l'oiseau dans les airs.

De la Sagesse immortelle
La voix tonne et nous instruit :
« Enfants des hommes, dit-elle,
De vos soins quel est le fruit?
Par quelle erreur, âmes vaines,
Du plus pur sang de vos veines
Achetez-vous si souvent
Non un pain qui vous repaisse,
Mais une ombre qui vous laisse
Plus affamé que devant[2]?

Le pain que je vous propose
Sert aux anges d'aliment;
Dieu lui-même le compose
De la fleur de son froment :
C'est ce pain si délectable
Que ne sert point à sa table
Le monde que vous suivez.
Je l'offre à qui veut me suivre;
Approchez. Voulez-vous vivre?
Prenez, mangez et vivez. »

O Sagesse! ta parole
Fit éclore l'univers,
Posa sur un double pôle

Entre les deux comédies, d'ailleurs, on sait que la principale différence est qu'Aristophane fait une satire politique et Racine une satire surtout littéraire et par certains traits morale.

1. Racine a imité, dans ce cantique, divers endroits d'Isaïe et de Jérémie.
2. *Devant* ne se dit plus pour *auparavant*.

La terre au milieu des airs.
Tu dis ; et les cieux parurent,
Et tous les astres coururent
Dans leur ordre se placer.
Avant les siècles tu règnes ;
Et qui suis-je, que tu daignes
Jusqu'à moi te rabaisser?

Le Verbe, image du Père,
Laissa son trône éternel,
Et d'une mortelle mère
Voulut naître homme et mortel.
Comme l'orgueil fut le crime
Dont il naissait la victime,
Il dépouilla sa splendeur,
Et vint, pauvre et misérable,
Apprendre à l'homme coupable
Sa véritable grandeur.

L'âme, heureusement captive,
Sous ton joug trouve la paix,
Et s'abreuve d'une eau vive
Qui ne s'épuise jamais.
Chacun peut boire en cette onde :
Elle invite tout le monde ;
Mais nous courons follement
Chercher des sources bourbeuses,
Ou des citernes trompeuses
D'où l'eau fuit à tout moment.

Cantiques spirituels.

J. B. ROUSSEAU.

(1671-1741.)

Né à Paris en 1671, élevé au collège du Plessis, engagé ensuite dans des sociétés frivoles, d'un esprit mordant, d'un orgueil irritable, J. B. Rousseau expia trop cruellement, on voudrait le croire, des torts de caractère et des fautes de conduite ; mais quels soupçons pouvaient paraître injustes à l'égard de celui qui, rougissant de son père, honnête artisan, ne sut pas être bon fils ? Déjà célèbre comme poète et destiné à occuper la première place vacante à l'Académie française, il fut dénoncé comme l'auteur de couplets où la satire allait jusqu'à l'outrage. Abandonné de tous, pour échapper à la prison préventive qui le menaçait, il passa en Suisse, où le comte du Luc, ambassadeur de France, lui offrit un asile. Là, il apprit qu'un arrêt du Parlement, du 7 avril 1712, le bannissait à perpétuité du royaume. Durant un exil qui se prolongea jusqu'à sa mort, le poète ne cessa de protester de son innocence : il refusa même avec dignité les lettres de rappel qui lui furent offertes, et, ce qu'il est juste encore de rappeler, c'est qu'il conserva l'amitié de plusieurs hommes dignes de la plus haute estime, tels que Louis Racine, Rollin et Le Franc de Pompignan. Il mourut à Bruxelles le 14 mars 1741, et sa mémoire, il nous semble, est mieux protégée par la lettre simple et touchante de Rollin[1] que par l'ode superbe *A la Postérité*, où il se déclare victime de son *inflexible vertu*[2].

Bien des ouvrages de Rousseau sont tombés dans l'oubli : ses comédies sans gaieté, ses épîtres, ses froides allégories ; et quant à ses épigrammes, elles sont, à côté de poésies religieuses, un titre pour le moins embarrassant à rappeler. Ses livres des *Odes sacrées*, des *Odes profanes* et celui des *Cantates*, c'est là seulement dans l'œuvre poétique de Rousseau ce que le temps a res-

1. « J'ai appris la maladie dangereuse de M. Rousseau ; mais je ne sais que par des bruits vagues la nouvelle de sa mort. Ce sera une grande perte que l'on fera. Outre qu'il était un poète excellent, il avait beaucoup de probité, et c'est de quoi le public n'est pas assez persuadé. Je sais de personnes bien dignes de foi et de respect, qui l'ont connu de près à Bruxelles, que, pendant le long séjour qu'il y a fait, on n'a jamais eu de reproche à lui faire. Pendant sa dernière maladie, près de recevoir le viatique, et d'aller paraître devant un Juge à qui l'on ne peut rien cacher, il professa publiquement qu'il n'était point l'auteur des couplets qui l'ont fait condamner à sortir de sa patrie. Dans une telle conjoncture, on ne cherche pas à en imposer aux hommes. »

2. *Odes sacrées*, livre IV, ode X.

pecté. Encore, pour en reconnaître le mérite, faut-il se garder de tout rapprochement avec la poésie lyrique de notre siècle. Rousseau a beau dire de l'ode qu'elle est « le véritable champ du pathétique et du sublime; » il a beau écrire de l'une d'elles « qu'il a eu dessein de donner une idée des *fougues* de l'ode, qu'aucun Français n'a connues, » il n'a guère étendu les limites du genre telles que Boileau les avait fixées. Vauvenargues a bien dit de J. B. Rousseau, qu'il « manque d'expression pour le sentiment. » La raison est qu'il n'a pas en lui-même les vraies sources de l'inspiration. Ouvrier habile, patient, rompu à tous les artifices de la versification, estimant, d'ailleurs, que « l'expression seule fait le poète, et non la pensée, » se commandant l'enthousiasme avec des autorités à l'appui[1], comment aurait-il communiqué aux autres une émotion, un trouble qu'il n'avait pas? Mais si la poésie de Rousseau n'est pas personnelle, elle doit souvent aux modèles qu'elle a suivis de l'élévation dans la pensée, de la magnificence dans les images, et, par sa langue déjà moins châtiée, mais encore ferme et simple, il est l'intermédiaire qui unit la poésie du dix-septième siècle à celle du dix-huitième[2].

A la Fortune.

Fortune, dont la main couronne
Les forfaits les plus inouïs,
Du faux éclat qui t'environne
Serons-nous toujours éblouis[3]?
Jusques à quand, trompeuse idole,
D'un culte honteux et frivole

1. Voir la curieuse lettre adressée par Rousseau à M. de Machy, le 28 février 1707, au sujet de l'ode Ire du livre II *Sur la Naissance de Monseigneur le Duc de Bretagne* : « *Il fallait m'appuyer d'autorités dans les endroits où mon enthousiasme paraissait le plus violent;* c'est ce que j'ai fait en prenant mes plus hautes idées dans la IVe églogue de Virgile, dans le prophète Isaïe, et dans la seconde épître de saint Pierre, dont vous reconnaîtrez que ma huitième, neuvième et dixième strophes sont tirées, etc. »

2. Lire, sur J. B. Rousseau : VAUVENARGUES, *Réflexions critiques sur quelques Poètes;* — LA HARPE, *Cours de Littérature*, siècle de Louis XIV, chap. IX; — VILLEMAIN, *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle* (2e leçon). M. Manuel a donné une édition bien faite des *Œuvres lyriques* de J. B. Rousseau, avec notes historiques et littéraires. (Dézobry, 1852.)

3. Le poète français a voulu se montrer, dans ce sujet, plus régulier, plus méthodique et aussi plus moral que ses principaux devanciers, Horace (I, 35) et Pindare (XIIe *Olymp.*) : c'est ce qu'annonce tout aussitôt ce début plein de gravité.

Honorerons-nous tes autels?
Verra-t-on toujours tes caprices
Consacrés par les sacrifices
Et par l'hommage des mortels?

Le peuple, dans ton moindre ouvrage
Adorant la prospérité,
Te nomme grandeur de courage,
Valeur, prudence, fermeté.
Du titre de vertu suprême
Il dépouille la vertu même,
Pour le vice que tu chéris;
Et toujours ses fausses maximes
Érigent en héros sublimes
Tes plus coupables favoris.

Apprends que la seule sagesse
Peut faire les héros parfaits;
Qu'elle voit toute la bassesse
De ceux que ta faveur a faits;
Qu'elle n'adopte point la gloire
Qui naît d'une injuste victoire
Que le sort remporte pour eux;
Et que, devant ses yeux stoïques,
Leurs vertus les plus héroïques
Ne sont que des crimes heureux.

Quoi! Rome et l'Italie en cendre
Me feront honorer Sylla!
J'admirerai dans Alexandre[1]
Ce que j'abhorre en Attila?
J'appellerai vertu guerrière
Une vaillance meurtrière
Qui dans mon sang trempe ses mains?
Et je pourrai forcer ma bouche
A louer un héros farouche
Né pour le malheur des humains?

Quels traits me présentent vos fastes,
Impitoyables conquérants?
Des vœux outrés, des projets vastes;
Des rois vaincus par des tyrans;

1. Le mouvement de cette strophe est fort beau; mais il faut remarquer que Rousseau a été souverainement injuste en comparant Alexandre à Attila.

Des murs que la flamme ravage;
Des vainqueurs fumant de carnage;
Un peuple au fer abandonné :
Des mères pâles et sanglantes,
Arrachant leurs filles tremblantes
Des bras d'un soldat effréné[1].

Juges insensés que nous sommes,
Nous admirons de tels exploits!
Est-ce donc le malheur des hommes
Qui fait la vertu des grands rois?
Leur gloire, féconde en ruines,
Sans le meurtre et sans les rapines
Ne saurait-elle subsister?
Images des dieux sur la terre,
Est-ce par des coups de tonnerre
Que leur grandeur doit éclater[2]?

Quel est donc le héros solide
Dont la gloire ne soit qu'à lui?
C'est un roi que l'équité guide,
Et dont les vertus sont l'appui;
Qui, prenant Titus pour modèle,
Du bonheur d'un peuple fidèle
Fait le plus cher de ses souhaits;
Qui fuit la basse flatterie;
Et qui, père de sa patrie,
Compte ses jours par ses bienfaits.

Héros cruels et sanguinaires,
Cessez de vous enorgueillir
De ces lauriers imaginaires
Que Bellone vous fit cueillir.
En vain le destructeur rapide
De Marc-Antoine et de Lépide
Remplissait l'univers d'horreurs :
Il n'eût point eu le nom d'Auguste,
Sans cet empire heureux et juste
Qui fit oublier ses fureurs.

1. Le Brun a loué la verve soutenue de cette strophe, qui, selon lui, « est peut-être la plus énergique de l'ode. »

2. « Voilà du feu, » dit La Harpe, un peu trop rigoureux, d'ailleurs, pour le commencement de cette pièce ; « voilà du mouvement, des images : nous avons retrouvé l'ode. » Et Le Brun : « La chute de cette strophe est admirable. »

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour :
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour.
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde ;
Votre gloire nous éblouit ;
Mais au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit [1].

L'effort d'une vertu commune
Suffit pour faire un conquérant :
Celui qui dompte la fortune
Mérite seul le nom de grand.
Il perd sa volage assistance,
Sans rien perdre de la constance,
Dont il vit ses honneurs accrus,
Et sa grande âme ne s'altère
Ni des triomphes de Tibère,
Ni des disgrâces de Varus [2].

Liv. II, ode VI.

Appel aux rois chrétiens contre les Turcs [3].

O honte ! ô de l'Europe infamie éternelle !
Un peuple de brigands, sous un chef infidèle,

1. On rapporte que le prince Eugène, après la bataille de Denain, fut singulièrement frappé de cette strophe, dont Fontanes était aussi grand admirateur. Quant aux deux derniers vers, demeurés proverbes, ils sont traduits de LUCRÈCE, *De Rerum Natura*, III, 58 :

. . . . Eripitur persona, manet res.

MASSILLON a développé la même idée dans son *Petit Carême :* « Tout est brillant au dehors, vous voyez le héros ; entrez plus avant, cherchez l'homme lui-même : c'est là que vous ne trouverez plus, dit le Sage, que de la cendre et de la boue. » Et plus loin : « L'homme désavouait le héros..... » (*Sermon pour le Dimanche de la Passion.*)

2. Allusion aux chagrins qui assaillirent la vieillesse d'Auguste. L'un des principaux fut la défaite de Varus, qui perdit trois légions en Germanie.

3. Les Turcs préparaient en 1715 une expédition contre la république de Venise.

De ses plus saints remparts détruit la sûreté;
Et le mensonge impur tranquillement repose
Où le grand Théodose
Fit régner si longtemps l'auguste vérité[1].

Jadis, dans leur fureur non encor ralentie,
Ces esclaves chassés des marais de Scythie
Portèrent chez le Parthe et la mort et l'effroi;
Et bientôt des Persans, ravisseurs moins barbares,
Leurs conducteurs avares
Reçurent à la fois et le sceptre et la loi.

Dès lors, courant toujours de victoire en victoire,
Des califes déchus de leur antique gloire
Le redoutable empire entre eux fut partagé;
Des bords de l'Hellespont aux rives de l'Euphrate,
Par cette race ingrate
Tout fut en même temps soumis ou ravagé.

Mais sitôt que leurs mains, en ruines fécondes,
Osèrent, du Jourdain souillant les saintes ondes,
Profaner le tombeau du Fils de l'Éternel,
L'Occident, réveillé par ce coup de tonnerre[2],
Arma toute la terre
Pour laver ce forfait dans leur sang criminel.

Comme un torrent fougueux, qui, du haut des montagnes
Précipitant ses eaux, traîne dans les campagnes
Arbres, rochers, troupeaux, par son cours emportés[3]:
Ainsi de Godefroy les légions guerrières
Forcèrent les barrières
Que l'Asie opposait à leurs bras indomptés.

La Palestine enfin, après tant de ravages,
Vit fuir ses ennemis, comme on voit les nuages
Dans le vague des airs fuir devant l'aquilon;
Et des vents du midi la dévorante haleine
N'a consumé qu'à peine
Leurs ossements blanchis dans les champs d'Ascalon[4].

1. Constantinople fut prise par Mahomet II en 1453. La marche victorieuse des Turcs est indiquée par Rousseau avec une poétique précision.

2. L'expression est belle, mais elle n'était pas préparée par les images que nous présentent les vers précédents. La première croisade est de 1095. A la voix d'Urbain II et de Pierre l'Ermite l'enthousiasme fut général.

3. Cf. VIRGILE, *Énéide*, liv. II, v. 496 et suiv.

4. Les chrétiens y remportèrent la victoire en 1176 sur le sultan Saladin.

De ses temples détruits et cachés sous les herbes,
Sion vit relever les portiques superbes,
De notre délivrance augustes monuments;
Et d'un nouveau David la valeur noble et sainte
Semblait dans leur enceinte
D'un royaume éternel jeter les fondements.

Mais chez ses successeurs la Discorde insolente,
Allumant le flambeau d'une guerre sanglante,
Énerva leur puissance en corrompant leurs mœurs,
Et le Ciel irrité, ressuscitant l'audace
D'une coupable race,
Se servit des vaincus pour punir les vainqueurs.

Rois, symboles mortels de la grandeur céleste,
C'est à vous de prévoir dans leur chute funeste
De vos divisions les fruits infortunés :
Assez et trop longtemps, implacables Achilles,
Vos discordes civiles
De morts ont assouvi les enfers étonnés.

Il est temps de venger votre commune injure;
Éteignez dans le sang d'un ennemi parjure
Du nom que vous portez l'opprobre injurieux;
Et, sous leurs braves chefs assemblant vos cohortes,
Allez briser les portes
D'un empire usurpé sur vos faibles aïeux.

Liv, III, ode IV.

A un arbrisseau trop pressé de fleurir.

Jeune et tendre arbrisseau, l'espoir de mon verger,
Fertile nourrisson de Vertumne et de Flore[1],
Des fureurs de l'hiver redoutez le danger,
Et retenez vos fleurs qui se pressent d'éclore,
Séduites par l'éclat d'un beau jour passager.

Imitez la sage anémone;
Craignez Borée et ses retours :

1. L'un est le dieu des vergers et des jardins; l'autre la déesse des fleurs.

Attendez que Flore et Pomone
Vous puissent prêter leur concours.

Philomèle est toujours muette,
Progné craint de nouveaux frissons,
Et la timide violette
Se cache encor sous les gazons.

Imitez la sage anémone;
Craignez Borée et ses retours :
Attendez que Flore et Pomone
Vous puissent prêter leur secours.

Soleil, père de la nature,
Viens répandre en ces lieux les fécondes chaleurs;
Dissipe les frimas, écarte la froidure
Qui brûle nos fruits et nos fleurs :
Cérès, pleine d'impatience,
N'attend que ton retour pour enrichir nos bords,
Et sur ta fertile présence
Bacchus fonde l'espoir de ses nouveaux trésors.
Les lieux d'où tu prends ta course
Virent ses premiers combats;
Mais loin des climats de l'Ourse
Il porta toujours ses pas.

Cantates[1], XV.

1. Ce sont des odes, comme l'explique J. B. Rousseau lui-même, « particulièrement affectées au chant, d'après l'exemple des Italiens. Les mesures des strophes y sont diversifiées, et les vers tantôt plus longs et tantôt plus courts, comme dans les chœurs des anciennes tragédies et dans la plupart des odes de Pindare. » Le poète français voulait dans ces pièces, comme il l'ajoute, réconcilier l'ode avec le chant, à l'imitation des Grecs.

DESTOUCHES.

(1680-1754.)

Le troisième rang dans la comédie a été, du moins jusqu'à notre siècle, mérité par Destouches. Bien loin de Molière sans doute, et à quelque distance de Regnard, il a su, par un coin d'originalité, se faire sur la scène une place honorable[1]. On est peu d'accord sur les débuts de cet ingénieux écrivain. Né à Tours, en 1680, il se serait, s'il faut en croire quelques-uns, dérobé à la direction de ses parents pour embrasser la vie de théâtre, et l'acteur improvisé n'eût pas tardé à céder la place à l'auteur. Suivant d'autres, qui paraissent mieux instruits, à la suite d'études soignées et complètes, il aurait porté quelque temps les armes ; puis un ambassadeur, le marquis de Puysieux, lui eût ouvert, en l'attachant à sa personne, la carrière de la diplomatie, qu'il parcourut en plusieurs années, et qu'il abandonna pour se livrer entièrement aux lettres. Quoi qu'il en soit, il a eu le rare mérite de respecter son talent, et de n'en faire jamais qu'un usage avoué par la morale. Ses pièces se recommandent, en général, non pas tant par la force comique et l'enjouement du dialogue que par leur sage régularité et les situations touchantes qu'elles présentent : cet art avec lequel, tout en charmant l'esprit, il réussit à émouvoir doucement et assainir le cœur, rappelle l'auteur de l'*Andrienne*. C'est ce qu'on remarque en particulier dans *le Glorieux*, qui est, avec *le Philosophe marié*, le chef-d'œuvre de Destouches. Au reste, à l'âge de soixante ans, il cessa d'écrire pour le théâtre et sur le théâtre, et jusqu'à sa mort (1754) ne s'occupa plus que d'études théologiques. Sa vie avait été assez régulière et assez pure pour que ce changement ne fût pas de nature à beaucoup surprendre. Il appartenait à l'Académie française[2].

1. Il s'est appliqué surtout à poursuivre les défauts ou les vices qui sont le fléau de la société, comme l'indiquent assez les titres de ses ouvrages : *l'Irrésolu, l'Ambitieux, l'Archi-Menteur, l'Envieux, l'Indiscrète*, etc.

2. Un précieux travail de ce poète, qui malheureusement paraît perdu, était un commentaire sur les ouvrages dramatiques anciens et modernes, auquel il avait consacré de nombreuses années. On trouvera un éloge de Destouches dans le recueil des *Éloges des Académiciens*, faits par d'Alembert. Il faut, en outre, consulter sur lui le *Cours de Littérature* de La Harpe (III^e^ part., liv. I, ch. v, sect. 2) et le *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle*, par Villemain (12^e^ leçon). Une belle édition des *Œuvres* de Destouches a été donnée par son fils à l'Imprimerie royale, en 1757. On signalera de plus celle qui a paru chez Lefèvre, 1811, précédée d'une notice sur la vie et les ouvrages de l'auteur (par M. de Seuone); enfin celle de Crapelet, 1822, considérée même comme la meilleure, et un choix de ses pièces publiées par Auger en 1810.

Le Glorieux et son valet[1].

Le comte de Tufière et Philinte recherchent la main d'Isabelle, fille de Lisimon, riche bourgeois fort commun, quoique anobli. Philinte est timide au point de ne pas user des ressources de son esprit, et l'excès d'une bonne qualité rend sa société fort ennuyeuse. Le comte joint, au contraire, à des dehors distingués une suffisance ridicule : c'est le personnage du glorieux. Isabelle a auprès d'elle une jeune personne dont on ne connaît pas la famille, et que sa mauvaise fortune a presque réduite à l'état de domesticité, mais qui a de l'éducation, et qu'elle traite en amie : elles ont été, en effet, camarades de pension. Par un penchant instinctif dont elle ne se rend pas compte, Lisette, c'est le nom de cette jeune personne, est favorable au comte de Tufière, malgré son odieux défaut, et le protège auprès de sa maîtresse.

LE COMTE, PASQUIN, son valet. (*Le comte repasse ce qu'il a écrit, et Pasquin lit, par l'ordre de son maître, une autre lettre qu'il vient de recevoir.*)

LE COMTE, *s'adressant à sa lettre.*

Tu ne partiras point, et c'est une bassesse,
Dans les gens de mon rang, d'outrer la politesse.
Un homme tel que moi se ferait déshonneur,
Si sa plume à quelqu'un donnait du monseigneur.
Non, mon petit seigneur, vous n'aurez pas la gloire
De gagner sur la mienne une telle victoire.
Vous pourriez m'assurer un bonheur très complet;
Mais si c'est à ce prix, je suis votre valet.
(*Il déchire la lettre.*)
Ote-moi cette table. — Eh bien, que dit l'épître?

PASQUIN.

Elle roule, monsieur, sur un certain chapitre
Qui ne vous plaira point.

1. 1732. — On connaît le gracieux hommage que Voltaire a rendu à l'œuvre de Destouches dans ces vers qu'il lui adressait :

Auteur solide, ingénieux,
Qui du théâtre êtes le maître,
Vous qui fîtes *le Glorieux*,
Il ne tiendrait qu'à vous de l'être.

Et dans une de ses lettres (de 1747, au comte d'Argental), il va jusqu'à égaler cette comédie *aux meilleures de Molière.* C'était trop. En revanche, Geoffroy l'a dénigrée avec amertume et injustice. Une morale élevée, qui manque trop souvent à notre théâtre comique, est, comme on le verra, renfermée dans plusieurs situations et dans l'ensemble de cette pièce, sans exclure en aucune façon l'agrément. SAINT-MARC GIRARDIN lui a consacré une étude pleine d'intérêt dans le ch. XXI de son *Cours de Littérature dramatique.*

LE COMTE. Pourquoi donc? Lis toujours.

PASQUIN.

Vous me l'ordonnez; mais.....

LE COMTE. Oh! trêve de discours!

PASQUIN *lit.*

« Celui qui vous écrit.....

LE COMTE. Qui vous écrit..... Le style
Est familier.

PASQUIN. Il va vous échauffer la bile.

(*Il lit.*)

« Celui qui vous écrit, s'intéressant à vous,
Monsieur, vous avertit, sans crainte et sans scrupule,
Que par vos procédés, dont il est en courroux,
Vous vous rendez très ridicule. »

LE COMTE, *se levant brusquement.*

Si je tenais le fat qui m'ose écrire ainsi.....

PASQUIN.

Poursuivrai-je?

LE COMTE. Oui, voyons la fin de tout ceci.

PASQUIN *lit.*

« Vous ne manquez pas de mérite;
Mais..... »

LE COMTE. Vous ne manquez pas! Ah! vraiment! je le croi!
Bel éloge, en parlant d'un homme tel que moi!

PASQUIN *lit.*

« Vous ne manquez pas de mérite;
Mais, bien loin de vous croire un prodige étonnant,
Apprenez que chacun s'irrite
De votre orgueil impertinent. »

LE COMTE, *donnant un soufflet à Pasquin.*

Comment, maraud!.....

PASQUIN. Fort bien; le trait est impayable!
De ce qu'on vous écrit suis-je donc responsable?
Au diable l'écrivain avec ses vérités!

(*Il jette la lettre sur la table.*)

LE COMTE.

Ah! je vous apprendrai.....

PASQUIN. Quoi! vous me maltraitez
Pour les fautes d'autrui? Si jamais je m'avise
D'être votre lecteur.....

LE COMTE, *lui donnant sa bourse.*

Faut-il que je vous dise

Une seconde fois de serrer cet argent?
Tenez, voilà ma clef, et soyez diligent.

PASQUIN *va et revient.*

Savez-vous à combien cette somme se monte?

LE COMTE.

Non, pas exactement.

PASQUIN. Je vous en rendrai compte.
(*A part.*)
Je m'en vais du soufflet me payer par mes mains.....

Le Glorieux, acte II, scène XI.

Le Glorieux et Lisimon, son futur beau-père.

LE COMTE, LISIMON, PASQUIN.

LISIMON, *à Pasquin.*
Le comte de Tufière est-il ici, mon cœur[1]?

PASQUIN.

Oui, monsieur, le voici.
(*Le comte se lève nonchalamment et fait un pas au-devant de Lisimon, qui l'embrasse.*)

LISIMON. Cher comte, serviteur.

LE COMTE, *à Pasquin.*
Cher comte!... Nous voilà grands amis, ce me semble[2].

LISIMON.

Ma foi, je suis ravi que nous logions ensemble.

LE COMTE, *froidement.*
J'en suis fort aise aussi.

LISIMON. Parbleu! nous boirons bien.
Vous buvez sec, dit-on. Moi, je n'y laisse rien.
Je suis impatient de vous verser rasade,
Et ce sera bientôt. Mais êtes-vous malade?

1. Excellent contraste que celui de ce caractère, sans façon jusqu'à la vulgarité, de ce Lisimon, traitant les valets en amis, avec l'outrecuidance du comte, qui eût voulu, à l'exemple de l'affranchi Pallas (voy. TACITE, *Annales*, XIII, 23), ne donner des ordres à ses gens que par signes ou par écrit.

2. Dans cette scène, qui est, sauf peu de mots, d'un excellent comique, on rit de bon cœur en voyant à quel point la familiarité commune de Lisimon déconcerte la morgue et la gravité du comte.

A votre mine froide, à votre sombre accueil.....

LE COMTE, *à Pasquin qui lui offre un siège.*

Faites asseoir monsieur..... Non, offrez le fauteuil.
Il ne le prendra pas[1]; mais.....

LISIMON. Je vous fais excuse.
Puisque vous me l'offrez, trouvez bon que j'en use,
Que je m'étale aussi : car je suis sans façon,
Mon cher, et cela doit vous servir de leçon;
Et je veux qu'entre nous toute cérémonie
Dès ce même moment pour jamais soit bannie.
Oh çà, mon cher garçon, veux-tu venir chez moi?
Nous serons tous ravis de dîner avec toi.

LE COMTE.

Me parlez-vous, monsieur?

LISIMON. A qui donc, je te prie?
A Pasquin?

LE COMTE. Je l'ai cru.

LISIMON. Tout de bon? Je parie
Qu'un peu de vanité t'a fait croire cela.

LE COMTE.

Non; mais je suis peu fait à ces manières-là.

LISIMON.

Oh bien? tu t'y feras, mon enfant. Sur les tiennes,
A mon âge, crois-tu que je forme les miennes?

LE COMTE.

Vous aurez la bonté d'y faire vos efforts.

LISIMON.

Tiens, chez moi le dedans gouverne le dehors;
Je suis franc,

LE COMTE. Quant à moi, j'aime la politesse.

LISIMON.

Moi, je ne l'aime point, car c'est une traîtresse
Qui fait dire souvent ce qu'on ne pense pas.
Je hais, je fuis ces gens qui font les délicats,
Dont la fière grandeur d'un rien se formalise,
Et qui craint qu'avec elle on ne familiarise[2];
Et ma maxime à moi, c'est qu'entre bons amis

1. Ce trait manque de naturel.

2. Il faudrait : on ne *se* familiarise. Le verbe *familiariser* est, d'ailleurs, très peu susceptible d'entrer en vers : ajoutons même que d'autres ont compté dans *lia* deux syllabes, au lieu d'une seule comme Destouches.

Certains petits écarts doivent être permis.

LE COMTE.

D'amis avec amis on fait la différence.

LISIMON.

Pour moi, je n'en fais point.

LE COMTE. Les gens de ma naissance
Sont un peu délicats sur les distinctions,
Et je ne suis ami qu'à ces conditions.

LISIMON.

Ouais! vous le prenez haut. Écoute, mon cher comte,
Si tu fais tant le fier, ce n'est pas là mon compte.
Ma fille te plaît fort, à ce que l'on m'a dit:
Elle est riche, elle est belle, elle a beaucoup d'esprit;
Mais aussi, si tu veux que je sois ton beau-père,
Il faut baisser d'un cran et changer de manière:
Ou sinon, marché nul.

LE COMTE, *à Pasquin, se levant brusquement.*

Je vais le prendre au mot.

PASQUIN.

Vous en mordrez vos doigts, ou je ne suis qu'un sot.
Pour un faux point d'honneur perdre votre fortune?

LE COMTE.

Mais si.....

LISIMON. Toute contrainte, en un mot, m'importune.
L'heure du dîner presse: allons, veux-tu venir?
Nous aurons le loisir de nous entretenir
Sur nos arrangements; mais commençons par boire.
Grand'soif, bon appétit, et surtout point de gloire[1],
C'est ma devise. On est à son aise chez moi;
Et vivre comme on veut, c'est notre unique loi.
Viens, et sans te gourmer[2] avec moi de la sorte,
Laisse, en entrant chez nous, ta grandeur à la porte[3].

Ibid., ib., scène XIV.

1. Ce mot est pris ici, comme un peu plus loin, dans le sens de *prétention à la gloire*, de *vanité*..... *Gloire* ne s'emploie plus qu'en bonne part, tandis que, par un caprice de l'usage, *glorieux* a conservé la double acception, favorable et défavorable, qu'il possédait autrefois.

2. Même signification que *être gourmé*: c'est avoir un maintien affecté, faire le fier.

3. Destouches offre un assez grand nombre de ces traits justes et vifs, de ces

Le Glorieux et son père.

Le comte de Tufière n'a pas seulement à regretter de n'avoir point amené Lisimon aux sentiments de déférence qu'il croit lui être dus; son arrogance l'expose à de nouveaux contre-temps. Il a de fâcheuses vérités à entendre d'Isabelle; mais une plus rude et dernière leçon l'attend : elle lui sera donnée par Lycandre, vieillard d'un extérieur pauvre, auteur de l'épître offensante qu'il a reçue, et qui, se découvrant au glorieux et à Lisette, a montré qu'il était leur père.

LYCANDRE, LE COMTE, PASQUIN.

LE COMTE *entre furieux*. Quel est le téméraire,
Quel est l'audacieux qui m'ose[1] ?... Ah! c'est mon père!
LYCANDRE.
L'accueil est très touchant; j'en suis édifié.
PASQUIN, *à part*.
Comment donc! le voilà comme pétrifié!
LE COMTE, *ôtant son chapeau*.
Un premier mouvement quelquefois nous abuse.
Excusez-moi, monsieur.
PASQUIN, *à part*. Il lui demande excuse!
LE COMTE.
Je croyais....
(*A Pasquin.*) Sors, Pasquin.
LYCANDRE. Pourquoi le chassez-vous?
Laissez-le[2] ici, je veux.....
LE COMTE, *poussant Pasquin*.
Sors ou crains mon courroux.
LYCANDRE, *retenant Pasquin*.
Reste.
PASQUIN, *s'enfuyant*.
Il y fait trop chaud. Je fais ce qu'on m'ordonne.

vers bien frappés, qui deviennent proverbes en naissant, tels encore que ceux qui suivent :

La critique est aisée et l'art est difficile.....

Quand on fait trop le grand, on paraît bien petit.....

Chassez le naturel, il revient au galop, etc.

Le dernier vers cité n'est guère, il est vrai, qu'une traduction d'HORACE, *Épît.*, I, x, v. 24.

1. C'est que Lycandre s'est fait uniquement annoncer comme l'auteur de la lettre citée plus haut.

2. Élision dure qui doit être évitée.

LE COMTE.

Si quelqu'un vient me voir, je n'y suis pour personne.

LYCANDRE.

Que veut dire ceci ?

LE COMTE. J'ai mes raisons.

LYCANDRE. Pourquoi

Marquez-vous tant d'ardeur à l'éloigner de moi?

LE COMTE.

Aux regards d'un valet dois-je exposer mon père ?

LYCANDRE,

Vous craignez bien plutôt d'exposer ma misère.
Voilà votre motif. Et, loin d'être charmé
De me voir près de vous, votre orgueil alarmé
Rougit de ma présence. Il se sent au supplice.
De sa confusion votre cœur est complice;
Et, tout bouffi de gloire, il n'ose se prêter
Aux tendres mouvements qui devraient l'agiter.
Ah! je ne vois que trop, en cette conjoncture,
Qu'une mauvaise honte étouffe la nature.
C'est en vain qu'un billet vous avait prévenu;
Et je me suis trompé, croyant qu'un inconnu
Vous corrigerait mieux qu'un père misérable
Qu'à vos yeux la fortune a rendu méprisable.

LE COMTE.

Qui ? moi, je vous méprise! osez-vous le penser?
Qu'un soupçon si cruel a droit de m'offenser!
Croyez que votre fils vous respecte, vous aime.

LYCANDRE,

Vous? Prouvez-le-moi donc, et dans ce moment même?

LE COMTE.

Vous pouvez disposer de tout ce que je puis.
Parlez; qu'exigez-vous?

LYCANDRE. Qu'en l'état où je suis,
Vous vous fassiez honneur de bannir tout mystère,
Et de me reconnaître en qualité de père,
Dans cette maison-ci. Voyons si vous l'osez.

LE COMTE.

Songez-vous au péril où vous vous exposez ?

LYCANDRE.

Dois-je me défier d'une honnête famille?
Allons voir Lisimon. Menez-moi chez sa fille.

LE COMTE.

De grâce, à vous montrer ne soyez pas si prompt :
Vous les exposeriez à vous faire un affront.
Vous ne savez donc pas jusqu'où va l'arrogance
D'un bourgeois anobli, fier de son opulence?
Si le faste et l'éclat ne soutiennent le rang,
Il traite avec dédain le plus illustre sang.
Mesurant ses égards aux dons de la fortune,
Le mérite indigent le choque, l'importune,
Et ne peut l'aborder qu'en faisant mille efforts
Pour cacher ses besoins sous un brillant dehors.
Depuis votre malheur, mon nom et mon courage
Font toute ma richesse; et ce seul avantage,
Rehaussé par l'éclat de quelques actions,
M'a tenu lieu de biens et de protections.
J'ai monté par degrés, et, riche en apparence,
Je fais une figure égale à ma naissance;
Et, sans ce faux relief, ni mon rang ni mon nom
N'auraient pu m'introduire auprès de Lisimon.

LYCANDRE.

On me l'a peint tout autre; et j'ai peine à vous croire.
Tout ce discours ne tend qu'à cacher votre gloire;
Mais, pour moi, qui ne suis ni superbe ni vain,
Je prétends me montrer, et j'irai mon chemin.
(*Il veut sortir.*)

LE COMTE, *le retenant.*

Différez quelques jours : la faveur n'est pas grande!
Je me jette à vos pieds et je vous la demande.

LYCANDRE.

J'entends : la vanité me déclare à genoux
Qu'un père infortuné n'est pas digne de vous[1]!
Oui, oui, j'ai tout perdu par l'orgueil de ta mère[2],
Et tu n'as hérité que de son caractère.

1. « La Harpe, qui a été souvent sévère pour Destouches, remarque SAINT-MARC GIRARDIN, admire comme sublimes ces deux vers. Il a raison : cette vanité qui s'humilie et qui s'agenouille, mais qui ne s'abjure pas; cette permission de rester orgueilleux et hautain, demandée à genoux; ce droit de cacher sa naissance et de désavouer son père, imploré de son père lui-même; tant d'orgueil pour le dehors, tant de petitesse pour le dedans : voilà ce que Destouches a exprimé de la manière la plus énergique dans cette scène admirable. »

2. Cette idée, qui explique par l'orgueil de sa mère la ruine de la maison du comte, est fort heureuse, en ce qu'elle nous montre dans la suffisance de celui-ci un vice pour ainsi dire transmis avec le sang, et contribue par là à excuser un

LE COMTE.

Eh! compatissez donc à la noble fierté
Dont mon cœur, il est vrai, n'a que trop hérité.
Du reste, soyez sûr que ma plus forte envie
Serait de vous servir aux dépens de ma vie;
Mais du moins ménagez un honneur délicat:
Pour mon intérêt même évitons un éclat.

LYCANDRE.

Vous me faites pitié. Je vois votre faiblesse,
Et veux, en m'y prêtant, vous prouver ma tendresse;
Mais à condition que si votre hauteur
Éclate devant moi, dès l'instant[1].....

Ibid., acte IV, scènes VI et VII.

personnage qui finalement ne doit être ni odieux ni sacrifié, mais bien corrigé et heureux.

1. Le glorieux n'est pas encore corrigé. Il a fait à Lisimon la demande de la main de sa fille. Il est agréé, et le notaire est aussitôt appelé pour rédiger le contrat. Le comte vient de dire que son père, retenu par la goutte, ne peut être présent au mariage, lorsque celui-ci paraît (acte V, sc. VI). Cette fois le glorieux reçoit, en présence de tous, un châtiment égal à sa faute. Son orgueil est vaincu. Il s'humilie devant les justes reproches qui lui sont adressés. C'est lorsque Lycandre aura ainsi ramené son fils à de meilleurs sentiments, qu'il annoncera qu'un arrêt du roi l'a rétabli dans ses biens et dans son rang. Il révélera, de plus, que Lisette, la suivante d'Isabelle, est sa fille et la propre sœur du glorieux. La comédie finit par un double mariage, celui du glorieux avec Isabelle, et celui de Lisette avec Valère, qui l'aimait.

VOLTAIRE.

(1694-1778.)

Doué de tous les genres d'esprit, d'une intelligence merveilleusement souple et rapide, « un composé d'air et de flamme », a dit Villemain, sensible, irritable, aimant la gloire et ne dédaignant pas la fortune, trop impatient pour n'être pas inégal, Voltaire, dans l'ordre du talent poétique, suit immédiatement Corneille et Racine. Comme poète, il voulut essayer tous les genres, toucher à toutes les cordes de la lyre. Il eut même la pensée de donner à la France ce qui lui a toujours manqué, une épopée nationale. *La Henriade* ne saurait prétendre à ce titre, et, le génie du poète eût-il été à la hauteur de son ambition, l'âge de l'épopée était passé pour la France : âge unique et court, tout doré encore des reflets de la légende, et qui n'est plus cependant celui de la première enfance, où est née, avec la réflexion qui préside à une œuvre d'art, une langue capable de soutenir tout le poids de la pensée. Notre *Iliade* n'a pas dépassé ses premiers chants, et c'est au moyen âge qu'ils ont jailli de la double inspiration religieuse et guerrière. Au dix-huitième siècle, en France, comme à Rome sous les Césars, l'épopée ne pouvait être qu'une œuvre artificielle, assujettie aux procédés classiques, propre tout au plus à intéresser les lettrés par l'habile fidélité de l'imitation. Au fond, comme on l'a dit justement, *la Henriade* n'est qu'une thèse contre le fanatisme, relevée par de brillantes descriptions et glacée par de froides allégories. Mais l'intérêt que présente la partie morale n'a pas suffi à porter le poème de Voltaire au rang de ces œuvres que les retours du goût ne sauraient plus atteindre.

Le théâtre de Voltaire, sans compter plusieurs comédies à peu près oubliées, se compose de vingt-huit tragédies. On pourrait les partager en trois groupes, qui répondent assez exactement aux trois époques distinctes de la vie du poète. La première époque, celle de sa jeunesse, s'étend jusqu'à 1726, année de son départ pour l'Angleterre. *Œdipe* appartient à cette période, et, malgré le froid épisode des amours de Jocaste et de Philoctète, plusieurs parties de la tragédie, le quatrième acte surtout, sont au nombre des plus remarquables créations de Voltaire. La seconde époque de sa vie, comprise entre son retour d'Angleterre et son installation à la cour de Frédéric II (1729-1750), est celle qui compte les œuvres les plus brillantes du théâtre de Voltaire : *Zaïre* (1732), *Alzire* (1736), *Mérope* (1743). A cette période se rattachent aussi les pièces dans lesquelles Voltaire imite Shakspeare, qu'il affaiblit, en lui imposant la dignité soutenue de notre scène, ou en mêlant des intrigues galantes à ses

fortes conceptions (*Brutus*, 1731, *la Mort de César* 1733, etc.). Vers 1755, après son exil volontaire en Prusse, commence la troisième et dernière époque de la vie de Voltaire. Désormais le philosophe et le polémiste dominent le poète, et son théâtre, comme le reste, sert avant tout à propager ses idées. L'art dramatique s'accommode mal des préoccupations étrangères à son objet essentiel, qui est de peindre les passions dans leur vérité idéale. Cette raison explique la faiblesse de cette dernière série, qui s'ouvre par *Tancrède* (1755) et se termine avec *Irène* (1778). L'action n'est plus que le cadre d'une thèse philosophique, à laquelle la vérité de l'histoire est sacrifiée autant que cette vérité humaine qui est le fond le plus solide de l'intérêt dramatique. En définitive, on ne peut dire que Voltaire soit novateur dans son théâtre. Il introduisit, il est vrai, sur la scène plus d'action, de mouvement, il raccourcit la tirade et finit par supprimer le monologue ; mais, même en imitant Shakspeare, il demeura le disciple de Racine. Cependant il préparait de loin à notre théâtre des voies nouvelles, et, sans renverser les traditions classiques, il habituait le goût public, par le rapprochement des littératures étrangères, à moins de timidité.

En parlant de Voltaire poète, il ne faut pas non plus oublier l'un de ses principaux mérites, qui fut de revêtir de brillantes couleurs les plus hautes idées de la science, et, pendant que Fontenelle en propageait l'intelligence par la clarté de sa prose facile, il la popularisa également par le prestige des beaux vers. En même temps, par un singulier contraste, c'est lui qui a le mieux réussi dans la poésie légère, heureux si l'enjouement et la malice, qu'il prodigue en badinant, n'eussent pas offensé trop souvent la religion et la morale ! Joubert a bien dit : « Voltaire avait le talent de la plaisanterie ; mais il n'en avait pas la science : il ne sut jamais de quelles choses il faut rire, et de quelles il ne faut pas [1]. »

1. Sur Voltaire poète, lire les analyses de ses tragédies dans le *Cours de Littérature* de LA HARPE ; — VILLEMAIN, *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle*, leçons 4e, 8e, 9e, 12e 21e ; — D. NISARD, *Histoire de la Littérature française*, tome IV, chap. IV, V ; — *le Théâtre et la Philosophie au dix-huitième siècle*, par L. FONTAINE (1878). — On devra aussi lire les principales lettres de Voltaire qui concernent la poésie et l'art dramatique : par exemple, celles au P. Porée (7 janvier 1730 et 15 janvier 1739) ; à l'abbé Asselin (mai 1735) ; à M. Berger (Cirey, février 1736) ; à M. de Vauvenargues (15 avril 1743) ; à Mlle Clairon (16 octobre 1760) ; à M. Duclos (25 décembre 1761) ; à M. de la Harpe (22 décembre 1763 et 22 janvier 1773) ; à M. Horace Walpole (15 juillet 1768) ; à M. de Soumarokof (26 février 1769), etc. La plupart de ces lettres se trouvent dans notre recueil des *Lettres choisies de Voltaire* (Delalain).

Henri de Bourbon après la victoire d'Ivry.

Espagnols tant vantés, troupe jadis si fière,
Sa mort[1] anéantit votre vertu guerrière :
Pour la première fois vous connûtes la peur.
L'étonnement, l'esprit de trouble et de terreur,
S'empare, en ce moment, de leur troupe alarmée ;
Il passe en tous les rangs, il s'étend sur l'armée :
Les chefs sont effrayés, les soldats éperdus ;
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit plus.
Ils jettent leurs drapeaux, ils courent, se renversent,
Poussent des cris affreux, se heurtent, se dispersent :
Les uns, sans résistance, à leur vainqueur offerts,
Fléchissent les genoux et demandent des fers ;
D'autres, d'un pas rapide évitant sa poursuite,
Jusqu'aux rives de l'Eure emportés dans leur fuite,
Dans les profondes eaux vont se précipiter
Et courent au trépas qu'ils veulent éviter.
Les flots couverts de morts interrompent leur course,
Et le fleuve sanglant remonte vers sa source.
Mayenne[2], en ce tumulte, incapable d'effroi,
Affligé, mais tranquille, et maître encor de soi,
Voit d'un œil assuré sa fortune cruelle,
Et, tombant sous ses coups, songe à triompher d'elle.
D'Aumale[3], auprès de lui, la fureur dans les yeux,
Accusait les Flamands, la Fortune et les cieux.
« Tout est perdu, dit-il, mourons, brave Mayenne.
— Quittez, lui dit son chef, une fureur si vaine.
Vivez pour le parti dont vous êtes l'honneur.
Vivez pour réparer sa perte et son malheur ;
Que vous et Bois-Dauphin, dans ce moment funeste,
De nos soldats épars assemblent ce qui reste.
Suivez-moi l'un et l'autre aux remparts de Paris ;
De la Ligue en marchant ramassez les débris :
De Coligny vaincu surpassons le courage. »
D'Aumale, en l'écoutant, pleure et frémit de rage.

1. La mort de Philippe, comte d'Egmont, général de Philippe II, et qui avait été tué pendant la bataille d'Ivry, livrée le 14 mars 1590. Ivry est à 34 kilomètres sud-est d'Évreux (Eure).

2. Sur le duc de Mayenne, revoir la note 2 de la page 69.

3. Sur Charles de Lorraine, duc d'Aumale, revoir la note 5 de la page 70.

Cet ordre qu'il déteste, il va l'exécuter :
Semblable au fier lion qu'un Maure a su dompter,
Qui, docile à son maître, à tout autre terrible,
A la main qu'il connaît soumet sa tête horrible,
Le suit d'un air affreux, le flatte en rugissant,
Et paraît menacer, même en obéissant[1].....
Des cieux en ce moment les voûtes s'entr'ouvrirent :
Les mânes des Bourbons dans les airs descendirent.
Louis au milieu d'eux, du haut du firmament,
Vint contempler Henri dans ce fameux moment,
Vint voir comme il saurait user de la victoire,
Et s'il achèverait de mériter sa gloire.
Ses soldats près de lui, d'un œil plein de courroux,
Regardaient ces vaincus échappés à leurs coups.
Les captifs, en tremblant, conduits en sa présence,
Attendaient leur arrêt dans un profond silence :
Le mortel désespoir, la honte, la terreur,
Dans leurs yeux égarés avaient peint leur malheur.
Bourbon tourna sur eux des regards pleins de grâce,
Où régnaient à la fois la douceur et l'audace :
« Soyez libres, dit-il ; vous pouvez désormais
Rester mes ennemis ou vivre mes sujets.....
Choisissez. » A ces mots d'un roi couvert de gloire,
Sur un champ de bataille, au sein de la victoire,
On voit en un moment ces captifs éperdus[2],
Contents de leur défaite, heureux d'être vaincus :
Leurs yeux sont éclairés, leurs cœurs n'ont plus de haine ;
Sa valeur les vainquit, sa vertu les enchaîne,
Et, s'honorant déjà du nom de ses soldats,
Pour expier leur crime, ils marchent sur ses pas.

1. « Cette comparaison, dit La Harpe, est au nombre des plus belles qui existent dans aucune autre langue, et l'auteur ne la doit qu'à lui seul. » — Malgré cette assertion, on en reconnaîtra du moins le germe dans ces vers de STACE, *Achilléide*, II, 183 et suiv. :

Ut leo, materno quum raptus ab ubere mores
Accepit, pectique jubas, hominemque vereri
Edidicit, nullasque ruit nisi jussus in iras ;
Si semel adverso radiavit lumine ferrum,
Ejurata fides, domitorque inimicus : in illum
Prima fames, timidoque pudet servisse magistro.

2. Cet adjectif a déjà fini l'un des vers de la page précédente : on a remarqué qu'il revenait fréquemment sous la plume de Voltaire. En général on lui a reproché, non sans raison, de rimer trop facilement avec des épithètes et de les prodiguer un peu, au préjudice de la force et de la concision du langage.

Le généreux vainqueur a cessé le carnage ;
Maître de ses guerriers, il fléchit leur courage.
Ce n'est plus ce lion qui, tout couvert de sang,
Portait avec effroi la mort de rang en rang :
C'est un dieu bienfaisant, qui, laissant son tonnerre,
Enchaîne la tempête et console la terre.
Sur son front menaçant, terrible, ensanglanté,
La paix a mis les traits de la sérénité.
Ceux à qui la lumière était presque ravie
Par ses ordres humains sont rendus à la vie ;
Et sur tous leurs dangers, et sur tous leurs besoins,
Tel qu'un père attentif il étendait ses soins[1].....

La Henriade, chant VIII.

Titus, fils de Brutus, condamné à mort par son père.

La conspiration formée pour rétablir les Tarquins a été découverte. Le Sénat a remis à Brutus le soin de prononcer sur le sort de son fils Titus qui, un instant égaré par la passion, avait promis d'ouvrir une porte de Rome. Le tribun militaire, Proculus, qui a amené Titus, espère que Brutus pardonnera. Celui-ci a répondu un seul mot : « Je suis consul de Rome. »

BRUTUS, PROCULUS, TITUS avec des licteurs.

PROCULUS.

Le voici.

TITUS. C'est Brutus ! O douloureux moments !
O terre, entr'ouvre toi sous mes pas chancelants !
Seigneur, souffrez qu'un fils.....

BRUTUS. Arrête, téméraire.
De deux fils que j'aimai les dieux m'avaient fait père ;
J'ai perdu l'un ; que dis-je ? ah ! malheureux Titus !
Parle : ai-je encore un fils ?

TITUS. Non, vous n'en avez plus.

BRUTUS.

Réponds donc à ton juge, opprobre de ma vie.
(*Il s'assied.*)

1. Il existe un récit très circonstancié de cette bataille dans les *Lettres* d'Étienne Pasquier, XIV, 10, ainsi que dans les *Mémoires* de Sully (liv. III), qui lui-même y reçut sept blessures.

Avais-tu résolu d'opprimer ta patrie?
D'abandonner ton père au pouvoir absolu?
De trahir tes serments?

TITUS. Je n'ai rien résolu.

Plein d'un mortel poison dont l'horreur me dévore,
Je m'ignorais moi-même, et je me cherche encore;
Mon cœur, encor surpris de son égarement.
Emporté loin de soi, fut coupable un moment :
Ce moment m'a couvert d'une honte éternelle;
A mon pays que j'aime il m'a fait infidèle;
Mais ce moment passé, mes remords infinis[1]
Ont égalé mon crime et vengé mon pays.
Prononcez mon arrêt. Rome, qui vous contemple,
A besoin de ma perte et veut un grand exemple;
Par mon juste supplice il faut épouvanter
Les Romains, s'il en est qui puissent m'imiter.
Ma mort servira Rome autant qu'eût fait ma vie;
Et ce sang en tout temps utile à sa patrie,
Dont je n'ai qu'aujourd'hui souillé la pureté,
N'aura coulé jamais que pour la liberté.

BRUTUS.

Quoi! tant de perfidie avec tant de courage?
De crimes, de vertus, quel horrible assemblage!
Quoi! sous ces lauriers même, et parmi ces drapeaux,
Que ton sang à mes yeux rendait encor plus beaux,
Quel démon t'inspira cette horrible inconstance?

TITUS.

Toutes les passions, la soif de la vengeance,
L'ambition, la haine, un instant de fureur.....

BRUTUS.

Achève, malheureux!

TITUS. Une plus grande erreur.

Un feu qui de mes sens est même encor le maître,
Qui fit tout mon forfait, qui l'augmente peut-être.
C'est trop vous offenser par cet aveu honteux,

1. « *Remords infinis,* le mot est impropre. Mais il s'agit ici d'une remarque plus importante : tout ce que dit Titus est vague et indéterminé. *Mon cœur fut coupable un moment.* De quoi? Ne devait-il pas dire : « Oui, séduit par Arons (ambassadeur de Porsenna) et Messala (ami de Titus), encore plus par une fatale passion (son amour pour Tullie, fille de Tarquin), aigri contre le sénat, j'ai promis à Messala, dans un moment de fureur, d'ouvrir une des portes; mais, je m'en suis repenti sur-le-champ, et je n'ai rien fait. » (LA HARPE.)

Inutile pour Rome, indigne de nous deux[1].
Mon malheur est au comble, ainsi que ma furie :
Terminez mes forfaits, mon désespoir, ma vie,
Votre opprobre et le mien. Mais si dans les combats
J'avais suivi la trace où m'ont conduit vos pas,
Si je vous imitai, si j'aimai ma patrie,
D'un remords assez grand si ma faute est suivie,
(*Il se jette à genoux.*)
A cet infortuné daignez ouvrir les bras ;
Dites au moins : Mon fils, Brutus ne te hait pas!
Ce seul mot me rendant mes vertus et ma gloire,
De la honte où je suis défendra ma mémoire :
On dira que Titus, descendant chez les morts,
Eut un regard de vous pour prix de ses remords ;
Que vous l'aimiez encore, et que malgré son crime,
Votre fils dans la tombe emporta votre estime.

BRUTUS.

Son remords me l'arrache. Ô Rome! ô mon pays!
Proculus...., à la mort que l'on mène mon fils.
Lève-toi, triste objet d'horreur et de tendresse;
Lève-toi, cher appui qu'espérait ma vieillesse;
Viens embrasser ton père : il t'a dû condamner;
Mais, s'il n'était Brutus, il t'allait pardonner[2].
Mes pleurs, en te parlant, inondent ton visage :
Va, porte à ton supplice un plus mâle courage;
Va, ne t'attendris point, sois plus Romain que moi,
Et que Rome t'admire en se vengeant de toi.

TITUS.

Adieu, je vais périr digne encor de mon père.
(*On l'emmène.*)

Brutus, acte V, scène VII.

1. « Titus s'arrête là et n'en dit pas davantage sur cet amour dont tout autre eût fait son excuse. Il n'ose pas même prononcer devant Brutus ce mot d'*amour;* il en rougit et regarde comme un crime d'avoir aimé la fille d'un tyran, la fille de Tarquin. Quel art dans cette réserve! » (LA HARPE.)

2. « Ce seul vers en dit plus qu'une scène entière d'agitations et de tourments, parce qu'il présente à l'imagination tout l'intérieur de Brutus, parce que tout autre père peut se livrer à sa douleur, et que lui seul doit laisser deviner la sienne. » (LA HARPE.)

Lusignan reconnaît sa fille et son fils[1].

Lusignan, prince du sang des rois de Jérusalem, a été fait prisonnier par les musulmans pendant les croisades. Après avoir été enfermé longtemps dans les cachots de cette ville, rendu à la liberté par le soudan qui y commande, Orosmane, il va reconnaître son fils dans Nérestan, chevalier chrétien qui était venu pour racheter les captifs de sa religion; il retrouvera en même temps sa fille dans Zaïre, qui, tombée au pouvoir de l'ennemi comme son père et toute sa famille, avait été dès sa plus tendre enfance nourrie dans les erreurs du mahométisme, et semblait être alors sur le point d'épouser Orosmane.

ZAÏRE, LUSIGNAN, CHATILLON, NÉRESTAN, PLUSIEURS ESCLAVES CHRÉTIENS.

LUSIGNAN.

Du séjour du trépas quelle voix me rappelle?
Suis-je avec des chrétiens?.... Guidez mes pas tremblants.
Mes maux m'ont affaibli plus encor que mes ans[2].
(*En s'asseyant.*)
Suis-je libre en effet?

ZAÏRE. Oui, Seigneur, oui, vous l'êtes.

CHATILLON.

Vous vivez, vous calmez nos douleurs inquiètes.
Tous nos tristes chrétiens.....

LUSIGNAN. O jour! ô douce voix!
Châtillon, c'est donc vous? c'est vous que je revois!
Martyr, ainsi que moi, de la foi de nos pères,
Le Dieu que nous servons finit-il nos misères?
En quels lieux sommes-nous? Aidez mes faibles yeux.

CHATILLON.

C'est ici le palais qu'ont bâti vos aïeux :
Du fils de Noradin c'est le séjour profane[3].

1. *Zaïre*, « la plus touchante de toutes les tragédies qui existent, » suivant La Harpe, fut représentée en 1732. Belle imitation de l'*Othello* de Shakspeare, elle appartient au genre de ces pièces, dites *romanesques*, où le poète puise dans son imagination, non dans l'histoire, les principaux événements qu'il offre aux yeux des spectateurs.

2. « Ce vieillard, dit La Harpe, sortant des cachots où il a langui vingt ans, ce dernier rejeton d'une race de héros français, rappelant ses antiques exploits et ses longues infortunes, reconnaissant la voix d'un de ses anciens compagnons d'armes, forme un tableau plein d'un intérêt de religion et de chevalerie absolument neuf sur la scène française lorsque Voltaire l'y produisit. »

3. En d'autres termes, c'est la demeure du soudan de Jérusalem, d'Orosmane. Noradin ou Nour-Eddyn, dont celui-ci descendait, était monté sur le trône d'Alep en 1145 : il avait été très funeste aux guerriers de la seconde croisade, et s'était distingué par plusieurs conquêtes.

ZAÏRE.

Le maître de ces lieux, le puissant Orosmane,
Sait connaître, seigneur, et chérir la vertu.
(*En montrant Nérestan.*)
Ce généreux Français, qui vous est inconnu,
Par la gloire amené des rives de la France,
Venait de dix chrétiens payer la délivrance :
Le soudan, comme lui gouverné par l'honneur,
Croit, en vous délivrant, égaler son grand cœur.

LUSIGNAN.

Des chevaliers français tel est le caractère :
Leur noblesse en tout temps me fut utile et chère.
Trop digne chevalier, quoi ! vous passez les mers
Pour soulager nos maux et pour briser nos fers?
Ah ! parlez, à qui dois-je un service si rare?

NÉRESTAN.

Mon nom est Nérestan ; le sort longtemps barbare,
Qui dans les fers ici me mit presque en naissant,
Me fit bientôt quitter l'empire du Croissant.
A la cour de Louis, guidé par son courage,
De la guerre sous lui j'ai fait l'apprentissage :
Ma fortune et mon rang sont un don de ce roi,
Si grand par sa valeur et plus grand par sa foi.
Je le suivis, seigneur, aux bords de la Charente[1],
Lorsque du fier Anglais la valeur menaçante,
Cédant à nos efforts trop longtemps captivés,
Satisfit en tombant aux lis qu'il ont bravés.
Venez, prince, et montrez au plus grand des monarques
De vos fers glorieux les vénérables marques :
Paris va révérer le martyr de la croix,
Et la cour de Louis est l'asile des rois.

LUSIGNAN.

Hélas ! de cette cour j'ai vu jadis la gloire.
Quand Philippe à Bouvine enchaînait la victoire[2],
Je combattais, seigneur, avec Montmorency,
Melun, d'Estaing, de Nesle, et ce fameux Coucy.
Mais à revoir Paris je ne dois plus prétendre :

1. Allusion aux victoires de Taillebourg et de Saintes, remportées par le roi de France Louis IX, en 1242, sur Henri III, roi d'Angleterre.

2. Philippe Auguste vainquit à *Bouvines*, le 27 juillet 1214, Jean Sans-Terre et l'empereur Othon IV.

Vous voyez qu'au tombeau je suis prêt à descendre;
Je vais au Roi des rois demander aujourd'hui
Le prix de tous les maux que j'ai soufferts pour lui.
Vous, généreux témoins de mon heure dernière,
Tandis qu'il en est temps, écoutez ma prière :
Nérestan, Châtillon, et vous..... de qui les pleurs
Dans ces moments si chers honorent mes malheurs,
Madame, ayez pitié du plus malheureux père
Qui jamais ait du Ciel éprouvé la colère,
Qui répand devant vous des larmes que le temps
Ne peut encor tarir dans mes yeux expirants.
Une fille, trois fils, ma superbe espérance[1],
Me furent arrachés dès leur plus tendre enfance :
O mon cher Châtillon, tu dois t'en souvenir!

CHATILLON.

De vos malheurs encor vous me voyez frémir.

LUSIGNAN.

Prisonnier avec moi dans Césarée en flamme,
Tes yeux virent périr mes deux fils et ma femme.

CHATILLON.

Mon bras, chargé de fers, ne put les secourir.

LUSIGNAN.

Hélas! et j'étais père, et je ne pus mourir!
Veillez du haut des cieux, chers enfants que j'implore,
Sur mes autres enfants, s'ils sont vivants encore :
Mon dernier fils, ma fille, aux chaînes réservés,
Par de barbares mains pour servir conservés,
Loin d'un père accablé, furent portés ensemble
Dans ce même sérail où le Ciel nous rassemble.

CHATILLON.

Il est vrai, dans l'horreur de ce péril nouveau,
Je tenais votre fille à peine en son berceau :
Ne pouvant la sauver, seigneur, j'allais moi-même
Répandre sur son front l'eau sainte du baptême,
Lorsque les Sarrasins, de carnage fumants,

1. VIRGILE avait dit, *Énéide*, II, v. 503 :

Quinquaginta illi thalami, spes tanta nepotum;

et RACINE, *Phèdre*, acte II, scène Ire :

Six frères..... quel espoir d'une illustre maison!

Revinrent l'arracher à mes bras tout sanglants[1].
Votre plus jeune fils, à qui les destinées
Avaient à peine encore accordé quatre années,
Trop capable déjà de sentir son malheur,
Fut dans Jérusalem conduit avec sa sœur.

NÉRESTAN.

De quel ressouvenir mon âme est déchirée!
A cet âge fatal j'étais dans Césarée;
Et, tout couvert de sang et chargé de liens,
Je suivis en ces lieux la foule des chrétiens.

LUSIGNAN.

Vous, seigneur!.... Ce sérail éleva votre enfance?....
(*En le regardant.*)
Hélas! de mes enfants auriez-vous connaissance?
Ils seraient de votre âge, et peut-être mes yeux.....
(*Tournant les yeux sur Zaïre.*)
Quel ornement, madame, étranger en ces lieux!
Depuis quand l'avez-vous[2]?

ZAÏRE. Depuis que je respire,
Seigneur..... Eh quoi! D'où vient que votre âme soupire?

LUSIGNAN.

Ah! daignez confier à mes tremblantes mains.....

ZAÏRE.

(*Elle lui donne la croix.*)
De quel trouble nouveau tous mes sens sont atteints!
(*Lusignan l'approche de sa bouche en pleurant.*)
Seigneur, que faites-vous?

LUSIGNAN. O Ciel! ô Providence!
Mes yeux, ne trompez point ma timide espérance!
Serait-il bien possible? Oui, c'est-elle..... je voi
Ce présent qu'une épouse avait reçu de moi,
Et qui de mes enfants ornait toujours la tête,
Lorsque de leur naissance on célébrait la fête,
Je revois..... je succombe à mon saisissement.

1. Nouvelle imitation de RACINE, *Iphigénie*, acte IV, scène IV :

De mes bras tout sanglants il faudra l'arracher.

2. Il a été déjà question de cet ornement dans les paroles suivantes que Fatime, compagne de Zaïre, lui adresse, acte I, scène Ire :

. . . Cette croix qui sur vous fut trouvée,
Parure de l'enfance, avec soin conservée, etc.

ZAÏRE.

Qu'entends-je ? et quel soupçon m'agite en ce moment ?
Ah, seigneur !....

LUSIGNAN. Dans l'espoir dont j'entrevois les charmes,
Ne m'abandonnez pas, Dieu qui voyez mes larmes !
Dieu mort sur cette croix, et qui revis pour nous,
Parle, achève, ô mon Dieu ! ce sont là de tes coups.
Quoi ! madame, en vos mains elle était demeurée ?
Quoi ! tous les deux captifs, et pris dans Césarée !

ZAÏRE.

Oui, seigneur.

NÉRESTAN. Se peut-il ?

LUSIGNAN. Leur parole, leurs traits,
De leur mère en effet sont les vivants portraits :
Oui, grand Dieu ! tu le veux, tu permets que je voie.....
Dieu, ranime mes sens trop faibles pour ma joie !....
Madame..... Nérestan..... Soutiens-moi, Châtillon.
Nérestan, si je dois vous nommer de ce nom,
Avez-vous dans le sein la cicatrice heureuse
Du fer dont à mes yeux une main furieuse.....

NÉRESTAN.

Oui, seigneur, il est vrai.

LUSIGNAN. Dieu juste ! heureux moments !

NÉRESTAN, *se jetant à genoux.*

Ah, seigneur ! ah, Zaïre !

LUSIGNAN. Approchez, mes enfants.

NÉRESTAN.

Moi, votre fils !

ZAÏRE. Seigneur !

LUSIGNAN. Heureux jour qui m'éclaire !
Ma fille, mon cher fils, embrassez votre père[1].

CHATILLON.

Que d'un bonheur si grand mon cœur se sent toucher !

LUSIGNAN.

De vos bras, mes enfants, je ne puis m'arracher.
Je vous revois enfin, chère et triste famille,
Mon fils, digne héritier..... vous..... hélas ! vous, ma fille !

1. Voici un modèle de ces reconnaissances qui sont, d'après ARISTOTE (voy. le ch. XI de sa *Poétique*), l'un des trois grands mobiles d'intérêt dans la tragédie. Crébillon avait usé fréquemment de ce moyen dramatique : il en devait être de même de Voltaire, tandis que leurs devanciers, Corneille et Racine, l'avaient généralement négligé.

Dissipez mes soupçons, ôtez-moi cette horreur,
Ce trouble qui m'accable au comble du bonheur.
Toi qui seul as conduit sa fortune et la mienne,
Mon Dieu qui me la rends, me la rends-tu chrétienne?
Tu pleures, malheureuse, et tu baisses les yeux!
Tu te tais! je t'entends! O crime! ô justes cieux!

ZAÏRE.

Je ne puis vous tromper : sous les lois d'Orosmane.....
Punissez votre fille..... elle était musulmane.

LUSIGNAN.

Que la foudre en éclats ne tombe que sur moi!
Ah! mon fils, à ces mots j'eusse expiré sans toi.
Mon Dieu! j'ai combattu soixante ans pour ta gloire;
J'ai vu tomber ton temple et périr ta mémoire;
Dans un cachot affreux abandonné vingt ans,
Mes larmes t'imploraient pour mes tristes enfants;
Et lorsque ma famille est par toi réunie,
Quand je trouve une fille, elle est ton ennemie :
Je suis bien malheureux..... C'est ton père, c'est moi,
C'est ma seule prison qui t'a ravi ta foi.
Ma fille, tendre objet de mes dernières peines,
Songe au moins, songe au sang qui coule dans tes veines!
C'est le sang de vingt rois, tous chrétiens comme moi;
C'est le sang des héros, défenseurs de ma loi;
C'est le sang des martyrs..... O fille encor trop chère,
Connais-tu ton destin? sais-tu quelle est ta mère!
Sais-tu bien qu'à l'instant que son flanc mit au jour
Ce triste et dernier fruit d'un malheureux amour,
Je la vis massacrer par la main forcenée,
Par la main des brigands à qui tu t'es donnée?
Tes frères, ces martyrs égorgés à mes yeux,
T'ouvrent leurs bras sanglants, tendus du haut des cieux.
Ton Dieu que tu trahis, ton Dieu que tu blasphèmes
Pour toi, pour l'univers, est mort en ces lieux mêmes;
En ces lieux où mon bras le servit tant de fois,
En ces lieux où son sang te parle par ma voix.
Vois ces murs, vois ce temple envahi par tes maîtres :
Tout annonce le Dieu qu'ont vengé tes ancêtres.
Tourne les yeux : sa tombe est près de ce palais;
C'est ici la montagne où, lavant nos forfaits,
Il voulut expier sous les coups de l'impie;
C'est là que de sa tombe il rappela sa vie.

Tu ne saurais marcher dans cet auguste lieu,
Tu n'y peux faire un pas sans y trouver ton Dieu;
Et tu n'y peux rester sans renier ton père,
Ton honneur qui te parle et ton Dieu qui t'éclaire.
Je te vois dans mes bras et pleurer et frémir;
Sur ton front pâlissant Dieu met le repentir :
Je vois la vérité dans ton cœur descendue;
Je retrouve ma fille après l'avoir perdue,
Et je reprends ma gloire et ma félicité
En dérobant mon sang à l'infidélité.

NÉRESTAN.

Je revois donc ma sœur!.... et son âme.....

ZAÏRE. Ah! mon père,
Cher auteur de mes jours, parlez, que dois-je faire?

LUSIGNAN.

M'ôter, par un seul mot, ma honte et mes ennuis;
Dire : Je suis chrétienne.

ZAÏRE. Oui..... seigneur..... je le suis.

LUSIGNAN.

Dieu, reçois son aveu du sein de ton empire!

Zaïre, acte II, scène III.

Épître à Horace[1].

..... Tout passe, tout périt, hors ta gloire et ton nom[2].
C'est là le sort heureux des vrais fils d'Apollon :
Tes vers en tout pays sont cités d'âge en âge.
Hélas! je n'aurai point un pareil avantage.
Notre langue un peu sèche et sans inversions
Peut-elle subjuguer les autres nations?
Nous avons la clarté, l'agrément, la justesse,
Mais égalerons-nous l'Italie et la Grèce?

1. 1771. « C'est dans son épître à Horace et dans ses stances à Mme du Deffand, dit Villemain, que Voltaire a été poète original. » — Peu auparavant, Voltaire avait composé une épître adressée à Boileau, où il avait moins bien traité le satirique français qu'il ne traite ici le satirique latin.

2. Ce vers semble une allusion à un trait de l'auteur italien Algarotti, dont Voltaire a fait souvent l'éloge : « Le Capitole est détruit, et la voix du temps chante encore les vers d'Horace. »

Est-ce assez, en effet, d'une heureuse clarté,
Et ne péchons-nous pas par l'uniformité[1] ?
Je vois de tes rivaux l'importune phalange
Sous tes traits redoublés enterrés dans la fange.
Que pouvaient contre toi ces serpents ténébreux?
Mécène et Pollion te défendaient contre eux.
Il n'en est pas ainsi chez nos Welches[2] modernes.
Un vil tas de grimauds, de rimeurs subalternes,
A la cour quelquefois a trouvé des prôneurs
Et fait dans l'antichambre entendre ses clameurs.
Chassons loin de chez moi tous ces rats du Parnasse;
Jouissons, écrivons, vivons, mon cher Horace.
J'ai déjà passé l'âge où ton grand protecteur,
Ayant joué son rôle en excellent acteur,
En songeant que la mort assiégeait sa veillesse,
Voulut qu'on l'applaudît lorsqu'il finit sa pièce[3].
J'ai vécu plus que toi[4] : mes vers dureront moins;
Mais au bord du tombeau je mettrai tous mes soins
A suivre les leçons de ta philosophie,
A mépriser la mort en savourant la vie,
A lire tes écrits pleins de grâce et de sens,
Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.

1. Voltaire lui-même, dans les meilleures parties de ses œuvres, ou plutôt tous nos grands écrivains ont pris soin, par leurs ouvrages, de réfuter cette accusation. D'une langue que l'on a dite peu féconde en ressources, ils ont su tirer l'expression variée des nuances les plus délicates de la pensée et du sentiment. Ces critiques contre la rigueur de la langue française avaient déjà été formulées par Fénelon dans sa *Lettre à l'Académie* (*Projet de Poétique*). Est-il juste de demander à une langue des qualités contraires?

2. Mot corrompu qui provient, dit-on, de celui de *Gaels*, par lequel on désignait primitivement les plus anciens habitants de notre contrée, les Celtes. La trace de ce nom subsiste encore dans le pays de Galles, dont les habitants, également originaires des Celtes, s'appellent *Welsh*. Ce terme a signifié dans la suite des hommes grossiers et ignorants, des barbares; et Voltaire, par ironie, l'a souvent appliqué aux Français. Déjà, dans un recueil de propos attribués à Joseph Scaliger, on lit, au sujet des habitants de Bâle : « Oderunt Gallos et vocant *Welsh*. » *Scaligerana II*, p. 25 (Groningæ, in-8°, 1669).

3. « Le jour de sa mort, il se fit apporter un miroir et fit peigner ses cheveux pour avoir l'air moins défait. Ses amis entrèrent : Eh bien ! leur dit-il, trouvez-vous que j'aie assez bien joué cette farce de la vie ? Et il ajouta en grec : Si vous êtes contents, battez donc des mains et applaudissez. » (Suétone, *Vie d'Auguste*, ch. 99.) C'était le compliment adressé au public à la fin des pièces de théâtre.

4. Voltaire avait alors soixante-dix-huit ans, et Horace n'en avait que cinquante-sept au moment où il termina sa carrière. Quant à Auguste, il mourut dans sa soixante-seizième année.

Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence,
A jouir sagement d'une honnête opulence,
A vivre avec soi-même, à servir ses amis,
A se moquer un peu de ses sots ennemis,
A sortir d'une vie ou triste ou fortunée
En rendant grâce aux dieux de nous l'avoir donnée[1].
Aussi, lorsque mon pouls inégal et pressé
Faisait peur à Tronchin[2], près de mon lit placé,
Quand la vieille Atropos, aux humains si sévère,
Approchait ses ciseaux de ma trame légère,
Il a vu de quel air je prenais mon congé :
Il sait si mon esprit, mon cœur était changé.
Profitons bien du temps[3] : ce sont là tes maximes.
Cher Horace, plains-moi de les tracer en rimes :
La rime est nécessaire à nos jargons nouveaux,
Enfants demi-polis des Normands et des Goths;
Elle flatte l'oreille, et souvent la césure
Plaît, je ne sais comment, en rompant la mesure.
Des beaux vers pleins de sens le lecteur est charmé :
Corneille, Despréaux et Racine ont rimé.
Mais j'apprends qu'aujourd'hui Melpomène propose
D'abaisser son cothurne et de parler en prose[4].

CXXI^e Épître (édit. Beuchot).

1. Voy. HORACE, à la fin de la première de ses *Satires*, liv. I, v. 117 :

Inde fit ut raro, qui se vixisse beatum
Dicat, et exacto contentus tempore vitæ
Cedat, uti conviva satur, reperire queamus.

Cf. LA FONTAINE, dans la fable *la Mort et le Mourant* (liv. VIII, fab. I) :

2. Célèbre médecin de cette époque : il était de Genève et avait eu le titre de premier médecin du régent.

3. Voy. HORACE, *Odes*, I, VIII et X.

4. Allusion aux réformes tentées par La Motte, qui imagina de faire des tragédies en prose. Voltaire dit du même auteur, dans son *Temple du Goût* :

Parmi les flots de la foule insensée,
De ce parvis obstinément chassée,
Tout doucement venait La Motte-Houdard,
Lequel disait d'un ton de papelard :
« Ouvrez, messieurs, c'est mon Œdipe en prose;
Mes vers sont durs, d'accord, mais forts de chose;
De grâce, ouvrez : je veux à Despréaux
Contre les vers dire avec goût deux mots. »

DELILLE.

(1738-1813).

Delille naquit en 1738 à Aigueperse, dans cette Auvergne qui avait déjà donné à la France L'Hôpital et Pascal. Ses facultés poétiques ne tardèrent pas à se révéler, et à peine avait-il achevé ses études qu'il entreprenait, avec l'heureuse confiance de la jeunesse, l'œuvre si périlleuse et vainement tentée plusieurs fois d'une traduction en vers des *Géorgiques* de Virgile. L'ouvrage de Delille parut en 1769 et lui mérita les éloges de Voltaire, qui le défendit contre les malveillances de la critique. « C'est un tableau de Raphaël, a dit Chateaubriand, merveilleusement copié par Mignard » : jugement plein de finesse, qui, sous une forme ingénieuse, laisse entrevoir les défauts en relevant les qualités. Admis à l'Académie française en 1774, Delille fut appelé en même temps à occuper au Collège de France la chaire de poésie latine [1]. Le poème des *Jardins* (1782), qu'il donna bientôt après, lui avait été inspiré par un passage des *Géorgiques* [2] : il voulut faire le tableau dont Virgile avait esquissé les premiers traits. C'était moins un ouvrage didactique, composé selon les règles du genre, qu'une suite de brillantes descriptions, une sorte de poétique promenade à travers les plus beaux jardins de l'Europe. Malgré les défauts d'une composition peu sévère et le manque d'un intérêt supérieur, ce poème fut accueilli avec faveur par une société qui avait perdu le sens de la grande poésie, celle qui traduit avec éclat les sentiments profonds du cœur humain. En effet, à la beauté simple et grave du dix-septième siècle s'était substituée la recherche du joli et de l'ingénieux, et ce qui plaisait alors au goût public, c'était l'art secondaire d'embellir les objets communs par les grâces de l'expression et les artifices de la périphrase. Aussi Delille n'a pas échappé aux reproches que mérite son école. Il aimait, d'ailleurs, la campagne, comme on le faisait au dix-huitième siècle : c'était plutôt une prétention de bon goût, une mode littéraire et un thème poétique, qu'un vrai sentiment des beautés de la nature. La maison seigneuriale remplaçait la ferme ; les champs devenaient des parcs ; les oiseaux étaient emprisonnés dans de riches volières ; en un mot, le goût de la villégiature s'appelait l'amour de la campagne. Delille a rarement dépassé ce cadre restreint où s'enfermait l'école descriptive.

1. Le comte d'Artois lui donna en 1782 l'abbaye de Saint-Séverin, bénéfice simple qui n'exigeait pas l'engagement dans les ordres sacrés : de là ce titre d'*abbé* que porta Delille.

2. Voir *Géorgiques*, livre IV, vers 116 et suivants.

Mais, ces réserves faites, il est juste de donner un souvenir à cet aimable et brillant esprit qui a développé dans toute leur richesse les ressources de notre langue poétique, et qui, à force de talent, a su vaincre la monotonie d'un sujet peu renouvelé par l'inspiration personnelle.

Une circonstance heureuse lui permit de visiter la Grèce, et même d'entrevoir l'Orient, la terre promise des poètes descriptifs : le comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople, l'appela auprès de lui. Quelques années avant Chateaubriand, Delille, dans une lettre éloquente, qui semble la préface de l'*Itinéraire*, a retracé le tableau de cette malheureuse contrée, que tant de souvenirs auraient dû protéger contre l'humiliant despotisme des Turcs. Dans l'une des villes du Bosphore, devant l'un des plus beaux horizons que l'œil puisse découvrir, Delille composa les premiers chants de *l'Imagination*, le chef-d'œuvre peut-être de la poésie descriptive : nulle part le talent du peintre ne s'est montré plus souple et plus varié ; l'Orient semble l'avoir effleuré de sa riche et éclatante lumière. D'autres scènes, mais d'un genre bien différent, allaient bientôt s'offrir à Delille : revenu en France, il assista au drame sanglant de la Terreur et faillit en être la victime. Forcé de payer la rançon de sa liberté en composant un hymne pour la fête de l'Être Suprême, il écrivit l'*Ode à l'Immortalité*, qui était la protestation d'une âme indignée [1]. Il voulut même plus tard retracer dans son poème de *la Pitié* quelques-uns des souvenirs de cette époque; mais la sombre grandeur de ces tableaux s'affaiblit et s'amollit sous le pinceau de Delille. Retiré à Saint-Dié, il y acheva la traduction assez faible de l'*Enéide* (1794). La lutte redoutable que bientôt après il engagea avec Milton, dont il traduisit *le Paradis perdu*, n'est pas demeurée sans honneur pour sa mémoire : son flexible talent s'est parfois, au souffle puissant du poète anglais, élevé au-dessus de lui-même, et a rencontré, dans la liberté même d'une interprétation souvent peu sévère, quelques beautés vraiment originales. Revenu à Paris après un séjour de plusieurs années à Londres, Delille, malgré de précoces infirmités, que la perte de la vue rendait plus cruelles, ne laissa pas de publier encore plusieurs ouvrages, *l'Homme des Champs* (1800), le poème des *Trois Règnes* (1808), où il se joue avec une aisance parfaite au milieu des détails les plus techniques, et celui

1. On en a retenu ces deux belles strophes, où l'allusion est à peine voilée :

Oui, vous qui, de l'Olympe usurpant le tonnerre,
Des éternelles lois renversez les autels,
Lâches oppresseurs de la terre,
Tremblez ! vous êtes immortels.

Et vous, vous, du malheur victimes passagères,
Sur qui veillent d'un Dieu les regards paternels,
Voyageurs d'un moment aux terres étrangères,
Consolez-vous ! vous êtes immortels.

de *la Conversation* (1812), dans lequel on peut relever plusieurs portraits d'une touche fine et heureuse. Delille mourut à Paris en 1813. L'école descriptive ne devait pas lui survivre longtemps. Les deux chefs, Saint-Lambert et Delille, valaient mieux que le genre qu'ils avaient mis en honneur. Leurs disciples fatiguèrent bientôt l'indulgence publique. Aucun art, aucune science, physique, chimie, histoire naturelle, ne fut à l'abri de la description. Il était temps pour la poésie française que de nouvelles inspirations vinssent la purifier et la rajeunir [1].

Présages de la guerre civile [2].

Qui pourrait, ô soleil, t'accuser d'imposture ?
Tes immenses regards embrassent la nature :
C'est toi qui nous prédis ces tragiques fureurs
Qui couvent sourdement dans l'abîme des cœurs.
Quand César expira, plaignant notre misère [3],
D'un nuage sanglant tu voilas ta lumière [4] ;
Tu refusas le jour à ce siècle pervers ;
Une éternelle nuit menaça l'univers.
Que dis-je ? tout sentait notre douleur profonde,
Tout annonçait nos maux, le ciel, la terre et l'onde,
Les hurlements des chiens et le cri des oiseaux.
Combien de fois l'Etna, brisant ses arsenaux,
Parmi des rocs ardents, des flammes ondoyantes,
Vomit en bouillonnant ses entrailles brûlantes [5] !
Des bataillons armés dans les airs se heurtaient ;
Sous leurs glaçons tremblants les Alpes s'agitaient [6] ;
On vit errer, la nuit, des spectres lamentables ;
Des bois muets sortaient des voix épouvantables ;

1. Lire, sur Delille, SAINTE-BEUVE, *Portraits littéraires*, tome II.
2. Voir VIRGILE, *Géorgiques*, liv. I, v. 463 et suivants.
3. *Plaignant notre misère* se rapporte au soleil (*miseratus Romam*).
4. Le vers de Delille est bien venu ; mais il supprime l'antithèse de l'original :

. . . *Obscura nitidum* ferrugine texit.

5. *Vomit ses entrailles* est une expression étrange. Delille a absolument manqué le vers de Virgile :

Flammarumque globos, liquefactaque volvere saxa.

6. . . . . *Insolitis* tremuerunt motibus Alpes.

L'épithète de Virgile n'est pas banale. On a observé que les tremblements de terre sont rares dans les Alpes.

L'airain même parut sensible à nos malheurs;
Sur le marbre amolli l'on vit couler des pleurs;
La terre s'entr'ouvrit, les fleuves reculèrent,
Et, pour comble d'effroi, les animaux parlèrent[1].
Le superbe Éridan, le souverain des eaux,
Traîne et roule à grand bruit forêts, bergers, troupeaux;
Le prêtre, environné de victimes mourantes,
Observe avec horreur leurs fibres menaçantes;
L'onde changée en sang roule des flots impurs[2];
Des loups hurlant dans l'ombre épouvantent nos murs;
Même en un jour serein l'éclair luit, le ciel gronde,
Et la comète en feu vient effrayer le monde.
Aussi la Macédoine a vu nos combattants
Une seconde fois s'égorger dans ses champs;
Deux fois le ciel souffrit que ces fatales plaines
S'engraissassent du sang des légions romaines.
Un jour, le laboureur, dans ces mêmes sillons
Où dorment les débris de tant de bataillons,
Heurtant avec le soc leur antique dépouille,
Trouvera, plein d'effroi, des dards rongés de rouille,
Verra de vieux tombeaux sous ses pas s'écrouler,
Et des soldats romains les ossements rouler[3].
O père des Romains, fils du dieu des batailles!
Protectrice du Tibre, appui de nos murailles,
Vesta, dieux paternels, ô dieux de mon pays!
Ah! du moins que César rassemble nos débris[4]!
Par ces revers sanglants dont elle fut la proie
Rome a bien effacé les parjures de Troie.
Hélas! le Ciel, jaloux du bonheur des Romains,

1. Delille n'observe pas la gradation marquée dans les vers de Virgile.

2. Cette exagération appartient à Delille. Virgile dit :

Aut puteis manare cruor (non) cessavit. . . .

3. Ces vers célèbres de Virgile ont déjà été traduits par Ronsard. Voir la page 477 de ce volume. Le marquis de Brajais, dans un poème sur *l'Automne*, a dit, à son tour, serrant de plus près le texte latin :

Aussi le laboureur couché sur tes sillons
Un jour heurtant du soc le fer des bataillons,
Verra devant ses pieds rouler des casques vides
Qu'aura demi rongés la rouille aux dents livides,
Ou bien, avec stupeur, exhumant ses aïeux,
Sur leurs grands ossements promènera ses yeux.

4. C'est là une traduction très insuffisante du vers de Virgile :

Hunc saltem everso juvenem succurrere sæclo
Ne prohibete! . . . . . .

César, te redemande aux profanes humains.
Que d'horreurs en effet ont souillé la nature!
Les villes sont sans lois, la terre sans culture;
En des champs de carnage on change nos guérets,
Et Mars forge ses dards des armes de Cérès.
Ici le Rhin se trouble et là mugit l'Euphrate;
Partout la guerre tonne et la discorde éclate;
Des augustes traités le fer tranche les nœuds,
Et Bellone en grondant se déchaîne en cent lieux.
Ainsi, lorsqu'une fois lancés de la barrière
D'impétueux coursiers volent dans la carrière,
Leur guide les rappelle et se raidit en vain;
Le char n'écoute plus ni la voix ni le frein.

Géorgiques, liv. I.

La neige.

Le givre, les frimas sont des brouillards durcis,
Et par d'autres vapeurs en tombant épaissis;
Mais avant que cette onde en gouttes se rassemble,
Si ces molles vapeurs sont surprises ensemble,
Alors des champs de l'air l'empire nuageux
Nous verse à gros flocons tous ces amas neigeux
Qui comblent nos vallons, recouvrent nos montagnes.
Ah! que je plains alors l'habitant des campagnes!
Malheur au bûcheron qui, revenant des bois,
Retourne sur le soir à ses rustiques toits!
Il ne reconnaît plus le fleuve, la vallée;
Sa vue est éblouie et son âme est troublée:
Il s'égare, il s'enfonce en de nouveaux tombeaux[1].
Dans un lointain obscur, à travers des rameaux,
Il croit voir sa cabane; à cette douce image
Il rassemble sa force, excite son courage;
Mais soudain dissipé, le fantôme trompeur,
Au lieu du toit chéri, lui montre une vapeur!
Il traverse en tremblant ces effroyables scènes:

1. L'un des défauts ordinaires de la poésie de Delille est le manque de précision. On en a ici un exemple, et il serait trop facile, même dans les morceaux les plus brillants, d'en relever beaucoup d'autres. Il faut laisser ce soin au goût du lecteur.

Son œil y cherche en vain quelques traces humaines.
Autour de lui des vents la colère mugit,
L'air souffle, le loup hurle et l'ours affreux rugit;
Le jour meurt, la nuit vient, des nuages plus sombres
De moment en moment s'épaississent les ombres,
Et son horreur[1] ajoute à l'horreur du désert.
L'épouvante s'accroît, l'espérance se perd,
Et l'effroi, qui déjà lui peint la mort prochaine,
Fait frémir chaque nerf et court dans chaque veine.
Dans un sentier perfide il craint de s'engager,
Il voit partout un piège et partout un danger;
D'un terrain infidèle il peut être victime;
Sous ses pas tout à coup peut s'ouvrir un abîme;
Peut-être un noir marais, recouvert de frimas,
Sous leur tapis trompeur lui cache le trépas:
Il se peint un étang, un lac dont la surface
Couvre des flots bouillants, sous sa voûte de glace,
Un précipice affreux, des carrières sans fonds.
L'imagination dans ces gouffres profonds
Déjà le précipite; il tressaille, il s'arrête;
Devant lui le désert, et sur lui la tempête.
Enfin, tremblant de crainte, épuisé de vigueur,
A côté d'un glaçon il tombe de langueur;
La mort vient, et son âme à cette idée horrible
Joint les déchirements de cet adieu pénible[2]
Que la nature envoie[3], avec de longs regrets,
A des objets chéris et perdus pour jamais.
En vain, en l'attendant, sa femme prévoyante
Prépare du sarment la flamme pétillante,
Et de chauds vêtements, et son sobre festin;
Par ses touchants regrets le rappelant en vain,
De ses enfants chéris la troupe aimable pleure;
En vain, d'un air timide entr'ouvrant leur demeure,
Ils avancent la tête, et, le cherchant de l'œil,
De frayeur et de froid frissonnent sur le seuil;

1. L'horreur de la nuit.

2. Est-il utile de noter combien l'épithète de *pénible* est faible après les *déchirements*?

3. L'expression est abstraite et froide. Un seul vers d'HORACE nous émeut davantage (*Odes*, liv. II, ode XI) :

Linquenda tellus et domus et placens
Uxor. . . . . .

Sa femme, ses enfants, sa cabane chérie,
Il ne les verra plus! Aux sources de la vie
Déjà du froid mortel le poison s'est glissé;
Tous ses nerfs sont raidis, tout son sang s'est glacé.
Le malheureux expire, et le vent qui l'assiège
Ne bat plus qu'un cadavre étendu sur la neige.

Les Trois Règnes, chant III.

La mer de Nice [1].

O Nice! heureux séjour, montagnes renommées,
De lavande, de thym, de citron parfumées;
Que de fois sous tes plants d'oliviers toujours verts,
Dont la pâleur s'unit au sombre azur des mers,
J'égarai mes regards sur ce théâtre immense!
Combien je jouissais! Soit que l'onde en silence
Mollement balancée, et roulant sans efforts,
D'une frange d'écume allât ceindre ses bords;
Soit que son vaste sein se gonflât de colère;
J'aimais à voir le flot, d'abord ride légère,
De loin blanchir, s'enfler, s'allonger et marcher,
Bondir tout écumant de rocher en rocher;
Tantôt se déployer comme un serpent flexible,
Tantôt, tel qu'un tonnerre, avec un bruit horrible
Précipiter sa masse, et de ses tourbillons
Dans les rocs caverneux engloutir les bouillons.
Ce mouvement, ce bruit, cette mer turbulente
Roulant, montant, tombant en montagne écumante,
Énivraient mon esprit, mon oreille, mes yeux;
Et le soir me trouvait immobile en ces lieux.
Donc, si ce grand spectacle entoure vos domaines,
Montrez, mais variez ces magnifiques scènes :
Ici, que la mer brille à travers les rameaux;

1. Le poème des *Jardins* est divisé en quatre chants. Après les leçons générales, qui sont l'objet du premier chant, le poète, dans le second chant, s'occupe des plantations, de la beauté des perspectives et des vues, qui dépendent de l'artifice des plantations. Le morceau que nous donnons ici est tiré du second chant. L'idée générale est qu'aucune perspective ne vaut celle que présente la mer.

Là, dans l'enfoncement de ces profonds berceaux,
Comme au bout d'un long tube, une voûte la montre;
Au détour d'un bosquet ici l'œil la rencontre,
La perd encore; enfin la vue en liberté
Tout à coup la découvre en son immensité.
Sur ces aspects divers fixez l'œil qui s'égare;
Mais, il faut l'avouer, c'est d'une main avare
Que les hommes, les arts, la nature et le temps,
Sèment autour de nous de riches accidents.
O plaines de la Grèce! ô champs de l'Ausonie[1]!
Lieux toujours inspirants, toujours chers au génie;
Que de fois, arrêté dans un bel horizon,
Le peintre voit, s'enflamme, et saisit son crayon,
Dessine ces lointains, et ces mers et ces îles,
Ces ports, ces monts brûlants et devenus fertiles;
Des laves de ces monts encor tout menaçants,
Sur des palais détruits d'autres palais naissants,
Et, dans ce long tourment de la terre et de l'onde,
Un nouveau monde éclos des débris du vieux monde!
Hélas! je n'ai point vu ce séjour enchanté,
Ces beaux lieux où Virgile a tant de fois chanté;
Mais j'en jure et Virgile et ses accords sublimes,
J'irai! De l'Apennin je franchirai les cimes;
J'irai, plein de son nom, plein de ses vers sacrés,
Les lire aux mêmes lieux qui les ont inspirés.

Les Jardins, chant II.

Le causeur aimable[2].

Cher même aux rivaux qu'il efface,
Le discoureur aimable est ce mortel charmant
Qui, sans paresse et sans empressement,
Répond avec justesse, interroge avec grâce,
Nourrit l'attention et jamais ne la lasse;

1. Le poète ici omet la transition, facile d'ailleurs à rétablir. Sa pensée est que dans nos contrées les beautés dont il vient de tracer le tableau sont rares, que la nature, au contraire, les a prodiguées en Grèce et en Italie.

2. Après avoir décrit, dans les deux premiers chants de son poème, les ridicules que l'on apporte dans la conversation, le poète consacre le troisième chant au portrait du causeur aimable.

Parle, s'arrête et reprend à propos :
De sel sans âpreté, de gaîté sans grimace
Assaisonne ses moindres mots ;
D'inutiles détails ne charge point sa phrase ;
Et, simple avec noblesse et noble sans emphase,
A l'estime du sage et le respect des sots.
Disciple heureux de la nature,
D'une phrase naïve et pure
Il ne demande point pardon,
S'exprime avec clarté, parle avec abandon,
N'ambitionne point une finesse obscure ;
Fuit d'un style apprêté la pénible tournure,
De fleurs, sans art, sème son entretien ;
Quelquefois à la langue, en dépit du purisme,
Ose faire présent d'un heureux solécisme,
Scandale du grammairien,
Et, bravant du logicien
Le pédantesque rigorisme,
M'instruit de quelque chose ou m'amuse d'un rien.
S'il blâme, il veut que la censure
Soit un conseil et non pas une injure ;
S'il loue, il fuit le ton flatteur ;
Il sait qu'un mot adulateur
Démenti par la conscience,
D'une juste pudeur fait rougir notre front,
Et qu'un éloge est un affront,
S'il n'est pas une récompense.
Quelquefois il plaisante, et ne raille jamais :
On passe à l'homme aimable une juste défense ;
L'honnête homme chemine entre ce double écueil ;
Même en le combattant il ménage l'orgueil.
Le sage aux sots peut montrer leur image,
Mais ne leur jette point le miroir au visage.

La Conversation, chant III.

GILBERT.

(1751-1780).

Gilbert, né en 1751 à Fontenoy-le-Château (Vosges), était le fils de pauvres cultivateurs de Lorraine, qui épuisèrent leurs ressources pour lui faire donner une éducation brillante. Au sortir de l'adolescence, il vint de son pays, à pied, chercher à Paris la renommée et la fortune : il ne devait guère y trouver que des déceptions et des dégoûts. Sa courte existence fut une lutte douloureuse contre une gêne dont sa fierté ne voulait pas accepter les servitudes. D'une âme honnête et ardente, il s'était voué par le courage de ses attaques aux ressentiments du parti philosophique ; mais il ne rencontra chez ceux dont il servait la cause qu'une protection froide et distraite.

La légende cependant, trop peu contrôlée, a exagéré les torts de la société envers Gilbert. Il n'est pas exact, par exemple, que le poète mourut fou et à l'Hôtel-Dieu. La vérité est que transporté, à la suite d'une chute de cheval, à l'hospice de Charenton ou de l'Hôtel-Dieu, il fut rapporté à son domicile, rue de la Jussienne, où il mourut quelques jours après, à peine âgé de vingt-neuf ans, en 1780.

On regrettera vivement cette mort prématurée, à la lecture des poèmes lyriques et satiriques de Gilbert. Non sans doute que le poète, si sévère à l'égard des poètes ses contemporains, se soit défendu lui-même contre la contagion des défauts qu'il dénonce avec verve et âpreté. « Comme ceux qu'il attaque, dit M. Nisard, il a les défauts organiques du siècle, la déclamation et la fausse sensibilité; il a la périphrase par laquelle le dix-huitième siècle renchérit sur le faible du dix-septième siècle pour la noblesse du style. » Cependant des étincelles de génie brillent dans son ode sur le jugement dernier [1] ; et la vigueur originale, la véhémence et l'éclat qui distinguent son éloquente invective contre les vices de son siècle attestent que Gilbert, si la destinée eût été pour lui moins cruelle, était capable, même après Régnier et Boileau, de féconder et d'agrandir le champ de la satire [2].

1. Trop peu soutenue dans son ensemble, elle renferme ces vers dignes à jamais d'être cités :

> L'Éternel a brisé son tonnerre inutile ;
> Et, d'ailes et de faux dépouillé désormais,
> Sur les mondes détruits le Temps dort immobile.

2. La meilleure édition de cet écrivain est celle qui a été publiée en 1823 (par Mastrella, Paris, Dalibon, in-8°) : elle est accompagnée « des corrections de l'auteur, des variantes et de remarques littéraires et historiques ». Ch. Nodier

Le dix-huitième siècle[1].

(FRAGMENTS.)

Eh! quel temps fut jamais en vices plus fertile[2]?
Quel siècle d'ignorance, en beaux faits plus stérile,
Que cet âge nommé siècle de la raison?
Tout un monde sophiste, en style de sermon,
De longs écrits moraux nous ennuie avec zèle.....
. . . . . Nos modestes aïeux
Parlaient moins de vertus et les cultivaient mieux[3].
Quels demi-dieux enfin nos jours ont-ils vus naître?
Ces Français si vantés, peux-tu les reconnaître?
Jadis peuple héros, peuple femme en nos jours,
La vertu qu'ils avaient n'est plus qu'en leurs discours.
Suis les pas de nos grands : énervés de mollesse,
Ils se traînent à peine en leur vieille jeunesse;
Courbés avant le temps, consumés de langueur,
Enfants efféminés de pères sans vigueur;
Demi-dieux avortés, qui par droit de naissance,
Dans les camps, à la cour, règnent en espérance :
Quels succès leurs talents semblent nous présager?
Ceux-là font de leurs mains courir ce char léger
Que roule un seul coursier sur une double roue;
Ceux-ci, sur un théâtre où leur mémoire échoue
En bouffons apprentis défigurent ces vers
Où Molière, prophète, exprima leurs travers;
Par d'autres, avec art, une paume lancée
Va, revient tour à tour poussée et repoussée.
Sans doute c'est ainsi que Turenne et Villars
S'instruisaient dans la paix aux triomphes de Mars.

lui a consacré une notice où il ne craint pas de l'appeler « le grand satirique du dix-huitième siècle ». Sur ce poète *de verve et d'avenir*, selon l'expression de Sainte-Beuve, on peut aussi consulter le *Tableau de la Littérature française au dix-huitième siècle*, par VILLEMAIN (21e leçon).

1. 1775. — La deuxième satire de Gilbert, *Mon Apologie*, parut en 1778. La Harpe lui-même, fort maltraité dans ces pièces, n'a pu s'empêcher de rendre un juste hommage au talent poétique dont elles portent l'empreinte.

2. Mouvement imité de RACINE : *Athalie*, acte I, scène II :

Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles?

3. MOLIÈRE avait parlé à peu près de même dans *les Femmes savantes*, acte II, scène VII.

La plupart, indigents au milieu des richesses,
Achètent l'abondance à force de bassesses :
Souvent, à pleines mains, d'Orval sème l'argent;
Parfois, faute de fonds, monseigneur est marchand.
. . . . . .
Assise dans ce cirque où viennent tous les rangs
Souvent bâiller en loge, à des prix différents,
Chloris n'est que parée, et Chloris se croit belle :
En vêtements légers l'or s'est changé pour elle!
Son front luit, étoilé de mille diamants ;
Et mille autres encore, effrontés ornements,
Serpentent sur son sein, pendent à ses oreilles;
Les arts, pour l'embellir, ont uni leurs merveilles :
Vingt familles enfin couleraient d'heureux jours,
Riches des seuls trésors perdus pour ses atours.
Parlerai-je d'Iris? Chacun la prône et l'aime;
C'est un cœur, mais un cœur..... c'est l'humanité même.
Si d'un pied étourdi quelque jeune éventé
Frappe, en courant, son chien qui jappe épouvanté,
La voilà qui se meurt de tendresse et d'alarmes;
Un papillon souffrant lui fait verser des larmes.
Il est vrai; mais aussi qu'à la mort condamné,
Lally soit en spectacle à l'échafaud traîné[1],
Elle ira la première à cette horrible fête
Acheter le plaisir de voir tomber sa tête[2].
Dira-t-on qu'en des vers à mordre disposés,
Ma muse prête aux grands des vices supposés?
Mais la corruption, à son comble portée,
Dans le cercle des grands ne s'est point arrêtée :
Elle infecte l'empire, et les mêmes travers
Règnent également dans tous les rangs divers.
Il faut voir ce marchand, philosophe en boutique,
Qui, déclarant trois fois sa ruine authentique,

1. Condamnation aussi fameuse que déplorable. Le comte de Lally, gouverneur de l'Inde française, forcé de se rendre aux Anglais qui l'assiégeaient dans Pondichéry (1761), fut accusé de trahison, condamné et exécuté cinq ans après. Voltaire a défendu sa mémoire, et un arrêt du conseil, sous Louis XVI, l'a réhabilité.

2. Ces vers admirablement frappés ont mérité à Gilbert le nom de *Juvénal de son époque*. Ils feront excuser chez lui ce que le style, encore trop peu assoupli par l'exercice, a parfois de forcé et d'inégal, ce que sa pensée aussi (car il est homme de parti et de passion) présente de peu mesuré et de peu juste.

Trois fois s'est enrichi d'un heureux déshonneur,
Trancher du financier, jouer le grand seigneur.
Partout s'offre l'orgueil, et le luxe, et l'audace.
Orgon, à prix d'argent, veut anoblir sa race :
Devenu magistrat, de mince roturier,
Pour être un jour baron, il se fait usurier.
Eh! quel frein contiendrait un vulgaire indocile
Qui sait, grâce aux docteurs du moderne évangile,
Qu'en vain le pauvre espère en un Dieu qui n'est pas,
Que l'homme tout entier est promis au trépas?
Chacun veut de la vie embellir le passage :
L'homme le plus heureux est aussi le plus sage.....
Jadis la poésie, en ses pompeux accords,
Osant même au néant prêter une âme, un corps,
Égayait la raison de riantes images;
Cachait de la vertu les préceptes sauvages
Sous le voile enchanteur d'aimables fictions;
Audacieuse et sage en ses expressions,
Pour cadencer un vers qui dans l'âme s'imprime,
Sans appauvrir l'idée enrichissait la rime;
S'ouvrait par notre oreille un chemin vers nos cœurs,
Et nous divertissait pour nous rendre meilleurs.
Maudit soit à jamais le pointilleux sophiste[1]
Qui le premier nous dit en prose d'algébriste :
Vains rimeurs, écoutez mes ordres absolus;
Pour plaire à ma raison, pensez, ne peignez plus!
Dès lors la poésie a vu sa décadence;
Infidèle à la rime, au sens, à la cadence,
Le compas à la main, elle va dissertant :
Apollon sans pinceaux n'est plus qu'un lourd pédant.
Sans doute le respect des antiques modèles
Eût au vrai ramené les muses infidèles :
Eux seuls, de la nature imitateurs constants,
Toujours lus avec fruit, sont beaux dans tous les temps.
Heureux qui, jeune encore, a senti leur mérite!
Même en les surpassant il faut qu'on les imite.
Mais les sages du jour, ou de fiers novateurs,
De leur goût corrompu partisans corrupteurs,
Ne pouvant les atteindre, ont dégradé leurs maîtres,

1. On retrouvera le même mouvement dans BOILEAU (satire II) :

Maudit soit le premier dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers enferma sa pensée.

Et, protecteurs des sots flétris par nos ancêtres,
O de la sympathie inévitable effet!
Ils vengent les Cotins des affronts du sifflet.
. . . . . .

Quelques vengeurs pourtant, armés d'un noble zèle,
Ont de ces morts fameux[1] épousé la querelle.
De là sur l'Hélicon deux partis opposés
Règnent, et l'un par l'autre à l'envi déprisés,
Tour à tour s'adressant des volumes d'injures,
Pour le trône des arts combattent par brochures;
Mais plus forts par le nombre et vantés en tous lieux,
Les corrupteurs du goût en paraissent les dieux.
Honneurs, richesse, emplois, ils ont tout en partage,
Hors la saine raison, que leur bonheur outrage :
Distribuant la gloire et pesant les écrits,
Ces fiers inquisiteurs jugent les beaux esprits.
Oh! malheureux l'auteur dont la plume élégante
Se montre encor du goût sage et fidèle amante;
Qui, rempli d'une noble et constante fierté,
Dédaigne un nom fameux par l'intrigue acheté,
Et, n'ayant pour prôneurs que ses muets ouvrages,
Veut par ses talents seuls enlever les suffrages!
La faim mit au tombeau Malfilâtre ignoré[2] :
S'il n'eût été qu'un sot, il aurait prospéré.

Trop fortuné celui qui peut avec adresse
Flatter tous les partis que gagne sa souplesse!
Mais trois fois plus heureux le jeune homme prudent
Qui, de ses novateurs enthousiaste ardent,
Abjure la raison, pour eux la sacrifie,
Soldat sous les drapeaux de la philosophie!
D'abord, comme un prodige on le prône partout :
Il nous vante! en effet, c'est un homme de goût!
Son chef-d'œuvre est toujours l'écrit qui doit éclore :
On récite déjà les vers qu'il fait encore[3].

1. Ou de ces *morts immortels*, comme les appelle ailleurs Gilbert, empruntant cette dernière expression à J. B. Rousseau, *Odes*, III, 6.

2. On cite de ce poète, enlevé à la gloire par une mort prématurée et déplorable (à treute-quatre ans, 1767), une belle imitation du psaume *Super flumina Babylonis*, une ode sur le *Soleil fixe au milieu des planètes* (c'est l'exposition du système de Copernic), quelques morceaux traduits avec éclat de Virgile, etc.

3. Voilà un de ces vers *trouvés*, une de ces pensées vraies, relevées par la vivacité piquante de l'expression, qui, dès leur naissance, s'établissent un droit

Qu'il est beau de le voir de dînés en dînés,
Officieux lecteur de ses vers nouveau-nés,
Promener chez les grands sa muse bien nourrie!
Paraît-il, on l'embrasse; il parle, on se récrie :
Fût-il un Durosoy[1], tout Paris l'applaudit;
C'est un auteur divin, car nos dames l'ont dit.
La marquise, le duc, pour lui tout est libraire :
De riches pensions on l'accable; et Voltaire
Du titre de génie a soin de l'honorer
Par lettres qu'au Mercure[2] il fait enregistrer.....

Satires.

Adieux à la vie.

J'ai révélé mon cœur au Dieu de l'innocence.
Il a vu mes pleurs pénitents;
Il guérit mes remords, il m'arme de constance :
Les malheureux sont ses enfants.

Mes ennemis, riant, ont dit dans leur colère :
Qu'il meure, et sa gloire avec lui!
Mais à mon cœur calmé le Seigneur dit en père :
Leur haine sera ton appui.

A tes plus chers amis ils ont prêté leur rage;
Tout trompe la simplicité :
Celui que tu nourris court vendre ton image,
Noire de sa méchanceté.

Mais Dieu t'entend gémir, Dieu vers qui te ramène
Un vrai remords né des douleurs;

sur toutes les mémoires et reviennent dans toutes les conversations : plus d'un trait de Gilbert a eu cet heureux privilège.

1. Auteur célèbre par son mauvais goût. C'est le même qui, comme l'a dit ailleurs Gilbert,

. . . . . Fameux par ses chansons,
Mit l'histoire de France en opéras bouffons :

à peu près comme le marquis de Mascarille, dans Molière, voulait mettre en madrigaux toute l'histoire romaine.

2. Le *Mercure galant*, fondé en 1672, et qui avait échangé son nom, en 1717, contre celui de *Mercure de France*.

Dieu qui pardonne enfin à la nature humaine
D'être faible dans les malheurs.

J'éveillerai pour toi la pitié, la justice
De l'incorruptible avenir :
Eux-même[1] épureront, par leur long artifice,
Ton honneur qu'ils pensent ternir.

Soyez béni, mon Dieu ! vous qui daignez me rendre
L'innocence et son noble orgueil ;
Vous qui, pour protéger le repos de ma cendre,
Veillerez près de mon cercueil !

Au banquet de la vie, infortuné convive,
J'apparus un jour, et je meurs[2] :
Je meurs, et sur ma tombe, où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs[3].

Salut, champs que j'aimais, et vous, douce verdure,
Et vous, riant exil des bois.
Ciel, pavillon de l'homme, admirable nature,
Salut pour la dernière fois !

Ah ! puissent voir longtemps votre beauté sacrée
Tant d'amis sourds à mes adieux !
Qu'ils meurent pleins de jours, que leur mort soit pleurée,
Qu'un ami leur ferme les yeux[4] !

Odes.

1. *Eux-mêmes*, écrirait-on en prose. La suppression de l'*s* est une licence poétique.

2. Ainsi peu après, A. CHÉNIER, dans une de ses *Élégies*, comme par un pressentiment de son propre sort :

Je meurs : avant le soir j'ai fini ma journée.....

Voy., au contraire, de quelles couleurs DELILLE a peint un vieillard plein de jours, poème de *l'Imagination*, chant VI, vers 81.

3. Souvenir touchant d'un vers d'OVIDE, *Trist.*, III, 3 :

Depositum nec me qui fleat ullus erit.

4. On peut aussi rapprocher de cette pièce, en éloignant d'ailleurs toute idée de comparaison, les *Adieux d'un Poète à la vie*, que renferment les *Élégies* de J. Chénier ; *la Chute des Feuilles*, dans les *Élégies* de Millevoye.

ANDRÉ CHÉNIER.

(1762-1794).

André Chénier, né le 29 octobre 1762 à Constantinople, était fils de Louis Chénier, consul de France en Turquie, et d'une Grecque célèbre par sa beauté et son esprit. Une partie de sa jeunesse s'écoula dans le Languedoc. Il acheva ses études à Paris au collège de Navarre, où avaient été élevés jadis Henri IV, Richelieu et Bossuet. En 1782, admis comme cadet-gentilhomme au régiment d'Angoumois, il alla passer six mois en garnison à Strasbourg, et, dans l'histoire délicate à suivre du développement poétique d'André Chénier, cette date paraît être le vrai moment de sa transformation définitive. Là, en effet, il lit avec passion les poètes grecs, il tente de reproduire ces pures formes du génie antique, qui est le sien ; il note tout ce qui le frappe, le sujet d'un tableau qu'il ébauche, un simple trait, un détail expressif ou riant : c'est l'abeille tirant le suc de toutes les fleurs sur lesquelles elle se pose. De retour à Paris, André Chénier, qui a renoncé à la carrière des armes, se livre tout entier à sa vocation. « Le véritable Chénier, dit M. Caro, celui qui se pressentait vaguement lui-même, et que révélaient déjà quelques beaux vers, francs et naturels, le voilà qui va éclore dans sa grâce, dans sa force, dans son abondance et sa vive fraîcheur. De 1783 à 1791, il y eut dans sa vie poétique huit années de pleine floraison, de production dans le bonheur et la joie. » C'est le temps où André Chénier compose la plupart de ces poèmes, qui sont dans toutes les mémoires : *l'Aveugle*, *le Mendiant*, *la Jeune Tarentine*, *la Liberté*, etc. Il médite aussi des œuvres plus étendues, et qu'il se flatte d'achever : les poèmes de *l'Invention* et de *l'Hermès*, où il se propose de donner la théorie de ses nouveautés poétiques et de célébrer les progrès des sciences naturelles.

Jusqu'en 1789, dans un cercle choisi et intime, essayant les cordes nouvelles de sa lyre d'or, André Chénier avait vécu pour l'amitié et la poésie. Par instinct et par vocation, il n'eût pas recherché le bruit et l'éclat de la vie publique. Il ne recula devant aucun de ses dangers, quand le patriotisme lui en fit un devoir. Il avait accueilli la Révolution avec une joyeuse confiance ; mais, à la vue des premiers excès qui la souillèrent, il rompit le silence, et, dans des pages où parfois semble revivre la tristesse éloquente de Tacite, il dénonça les hommes de désordre « qui haïssaient l'ancien régime, disait-il, non parce qu'il était mauvais, mais parce qu'il était régime. » A mesure que se pressent les événements, la parole d'André Chénier devient plus ardente, plus sombre : le publiciste prépare le poète des *Iambes*. Après le 10 août, quand les

presses du *Journal de Paris* eurent été brisées, André Chénier se retira à Versailles. Son dernier acte civique fut le secours qu'il prêta à Malesherbes dans la défense de Louis XVI. Il avait assez fait pour *mériter de mourir*, mais aussi pour attester devant sa conscience et devant l'avenir « qu'il n'avait jamais par crainte touché des mains souillées de meurtres, qu'il ne s'était pas assis à la table où l'on boit le sang des hommes. »

Aucun talent moissonné dans sa fleur n'a dû laisser de plus longs souvenirs et de plus vifs regrets que celui d'André Chénier. Ce fils de la Grèce et de la France avait paru à un moment où notre poésie n'était plus que timidement correcte ou froidement ingénieuse, où l'on admirait à Paris les grâces fanées de Bertin et l'enthousiasme laborieux de Lebrun le Pindarique. André Chénier entreprit de la rajeunir en la ramenant aux sources fraîches et pures de la poésie grecque. Mais c'est lui-même qu'il faut entendre, quand il développe en beaux vers cet art de l'imitation libre qui ne gêne ni l'inspiration ni l'originalité :

> Tantôt chez un auteur j'adopte une pensée,
> Mais qui revêt chez moi, souvent entrelacée,
> Mes images, mes tours, jeune et frais ornement;
> Tantôt je ne retiens que les mots seulement;
> J'en détourne le sens, et l'art sait les contraindre
> Vers des objets nouveaux qu'ils s'étonnent de peindre.
> La prose plus souvent vient subir d'autres lois,
> Et se transforme, et suit mes poétiques doigts;
> De rime couronnée, et légère et dansante,
> En nombres mesurés elle s'agite et chante.
> Des antiques vergers ces rameaux empruntés
> Croissent sur mon terrain mollement transplantés;
> Aux troncs de mon verger ma main avec adresse
> Les attache, et bientôt même écorce les presse.
> De ce mélange heureux l'insensible douceur
> Donne à mes fruits nouveaux une antique saveur.

Là est le secret ou plutôt le génie d'André Chénier. D'ailleurs, novateur prudent, si par le libre enjambement et la mobilité de la césure il donne aux vers alexandrins plus de jeu et de souplesse, il se garde d'en briser toutes les articulations : s'il n'a pas pour le mot propre les dédains et les timidités de l'école descriptive, il n'irait pas jusqu'à dire avec Victor Hugo :

> . . . Pas un mot où l'idée au vol pur
> Ne puisse se poser tout humide d'azur.

André Chénier est un ancien, bien plutôt qu'un précurseur de l'école romantique. Son lexique, on l'a remarqué, est pur de néologismes. Il est de ceux qui estiment, quand l'expression trahit l'idée, que la faute en est au poète, et non à la langue. On hésite, devant les diverses parties de l'œuvre d'André Chénier, à marquer

une préférence. Faut-il, avec un maître de la critique (M. Nisard), nommer les *Idylles* comme la plus belle fleur de sa couronne poétique? Mais dans ses *Élégies*, si l'art n'est pas quelquefois sans effort, quel mélange admirable d'étude et de passion! Et quand sa muse *naïve et de haines exempte* devient la Némésis vengeresse, quels mâles accents! quel flot d'indignation brûlante! André Chénier a-t-il trop présumé de son génie quand il s'est promis, avant de tomber, d'*attendrir* l'histoire sur les victimes et d'imprimer sur les bourreaux une immortelle flétrissure [1]?

Le jeune malade.

« Apollon, dieu sauveur, dieu des savants mystères,
Dieu de la vie et dieu des plantes salutaires,
Dieu vainqueur de Python [2], dieu jeune et triomphant,
Prends pitié de mon fils, de mon unique enfant!
Prends pitié de sa mère, aux larmes condamnée,
Qui ne vit que pour lui, qui meurt abandonnée,
Qui n'a pas dû [3] rester pour voir mourir son fils!
Dieu jeune, viens aider sa jeunesse. Assoupis,
Assoupis dans son sein cette fièvre brûlante
Qui dévore la fleur de sa vie innocente,
Apollon, si jamais, échappé du tombeau,
Il retourne au Ménale [4] avoir soin du troupeau,
Ces mains, ces vieilles mains orneront ta statue
De ma coupe d'onyx, à tes pieds suspendue;

1. Quand André Chénier mourut, il n'avait publié que deux pièces de vers, *le Jeu de Paume*, en 1791, et l'*Hymne aux Suisses de Châteauvieux*, inséré au mois d'avril 1791 dans le *Journal de Paris*. Ses œuvres poétiques étaient restées dans un grand désordre. Son frère, Joseph Chénier, donna *la Jeune Captive* dans la décade du 20 nivôse, an III, puis sous le Consulat, *la Jeune Tarentine*. A la mort de Joseph Chénier, les manuscrits passèrent entre les mains de M. Daunou, et la première édition des œuvres poétiques d'André Chénier ne fut publiée qu'en 1819 par Thabaud de Latouche. — Les deux éditions les plus récentes sont : 1° les *Poésies d'André Chénier, édition critique* par M. Becq de Fouquières, 1872; 2° les *Œuvres poétiques d'André de Chénier*, avec une notice et des notes par M. Gabriel de Chénier, 1874. — Lire, sur André Chénier : Villemain, la 58e leçon du *Tableau de la Littérature au dix-huitième siècle;* Sainte-Beuve, le chapitre sur Régnier dans le *Tableau de la Poésie française au seizième siècle, Portraits contemporains*, tome II, *Causeries du Lundi* tome IV, et *Nouveaux Lundis*, tome III; Caro, *la Fin du Dix-huitième Siècle*, tome II.

2. Le serpent Python qu'Apollon perça de ses flèches.

3. Latinisme : *quæ non debuit*, qui ne devrait pas rester.

4. Montagne d'Arcadie consacrée au dieu Pan.

Et, chaque été nouveau, d'un jeune taureau blanc
La hache à ton autel fera couler le sang.
Eh bien! mon fils, es-tu toujours impitoyable?
Ton funeste silence est-il inexorable?
Mon fils, tu veux mourir? Tu veux, dans ses vieux ans,
Laisser ta mère seule avec ses cheveux blancs?
Tu veux que ce soit moi qui ferme ta paupière?
Que j'unisse ta cendre à celle de ton père?
C'est toi qui me devais ces soins religieux,
Et ma tombe attendait tes pleurs et tes adieux[1].
Parle, parle, mon fils, quel chagrin te consume?
Les maux qu'on dissimule en ont plus d'amertume.
Ne lèveras-tu point ces yeux appesantis?
— Ma mère, adieu; je meurs et tu n'as plus de fils.
Non, tu n'as plus de fils, ma mère bien-aimée.
Je te perds. Une plaie ardente, envenimée,
Me ronge; avec effort je respire, et je crois
Chaque fois respirer pour la dernière fois.
Je ne parlerai pas : adieu! Ce lit me blesse,
Ce tapis qui me couvre accable ma faiblesse;
Tout me pèse et me lasse. Aide-moi, je me meurs.
Tourne-moi sur le flanc. Ah! j'expire! ô douleurs!
— Tiens, mon unique enfant, mon fils, prends ce breuvage:
Sa chaleur te rendra ta force et ton courage.
La mauve, le dictame ont avec les pavots
Mêlé leurs sucs puissants qui donnent le repos.
Sur le vase bouillant, attendrie à mes larmes,
Une Thessalienne a composé des charmes.
Ton corps débile a vu trois retours du soleil
Sans connaître Cérès[2], ni tes yeux le sommeil.
Prends, mon fils, laisse-toi fléchir à ma prière;
C'est ta mère, ta vieille inconsolable mère,
Qui pleure, qui jadis te guidait pas à pas,
T'asseyait sur son sein, te portait dans ses bras;
Que tu disais aimer, qui t'apprit à le dire;
Qui chantait, et souvent te forçait à sourire,

1. Cf. VIRGILE, *Énéide*, liv. XI, v. 165 :

. . . Sors ista senectæ
Debita erat nostræ. . . . .

2. Sans prendre de pain.

Lorsque tes jeunes dents, par de vives douleurs,
De tes yeux enfantins faisaient couler des pleurs.
Tiens, presse de ta lèvre, hélas, pâle et glacée,
Par qui cette mamelle était jadis pressée,
Un suc qui te nourrisse et vienne à ton secours,
Comme autrefois mon lait nourrit tes premiers jours. »

Idylles, IV.

La première muse d'A. Chénier[1].

Les muses et l'amour ont les mêmes retraites.
L'astre qui fait aimer est l'astre des poètes.
Bois, écho, frais zéphyrs, dieux champêtres et doux,
Le génie et les vers se plaisent parmi vous.
J'ai choisi parmi vous ma Muse jeune et chère[2];
Et, bien qu'entre ses sœurs elle soit la dernière,
Elle plaît. Mes amis, vos yeux en sont témoins.
Et puis une plus belle eût voulu plus de soins;
Délicate et craintive, un rien la décourage,
Un rien sait l'animer. Curieuse et volage,
Elle va parcourant tous les objets flatteurs
Sans se fixer jamais, non plus que sur les fleurs
Les zéphyrs vagabonds, doux rivaux des abeilles.
. . . . . .
Une source brillante, un buisson qui fleurit,
Tout amuse ses yeux; elle pleure, elle rit.
Tantôt à pas rêveurs, mélancolique et lente,
Elle erre avec une onde et pure et languissante;

1. Ce morceau est le fragment d'une élégie adressée au chevalier de Pange, un des amis les plus chers d'A. Chénier. Le chevalier de Pange, né en 1764, avait deux ans de moins que le poète. Il était encore à Paris quand A. Chénier fut arrêté. Rentré à Paris après le 9 thermidor, il mourut en 1796. M. Becq de Fouquières a publié ses œuvres.

2. Ce fut la première muse d'A. Chénier. Plus tard le poète sera sollicité par de plus hautes ambitions, que le temps et la destinée ne lui permettront pas de mûrir et d'achever. Ce sera l'époque où A. Chénier rêvera une sorte de *De Natura Rerum* rajeuni par les découvertes modernes de la science. Puis, la crise révolutionnaire se précipitant, le poète se jettera résolument dans la mêlée et, en défendant la justice, en flétrissant les bourreaux, son génie trouvera des accents d'une énergie incomparable. Il y a là trois phases de la vie d'A. Chénier qu'on doit distinguer. Le morceau que nous détachons ici appartient à la première.

Tantôt elle va, vient, d'un pas léger et sûr,
Poursuit le papillon brillant d'or et d'azur,
Ou l'agile écureuil, ou dans un nid timide
Sur un oiseau surpris pose une main rapide.
Quelquefois, gravissant la mousse du rocher,
Dans une touffe épaisse elle va se cacher,
Et sans bruit épier sur la grotte pendante
Ce que dira le Faune à la Nymphe imprudente.
L'Automne au front vermeil, ceint de pampres nouveaux,
Parmi les vendangeurs l'égare en des coteaux;
Elle cueille la grappe, ou blanche, ou purpurine;
Le doux jus des raisins teint sa bouche enfantine.
Ou, s'ils pressent leurs vins, elle accourt pour les voir,
Et son bras avec eux fait crier le pressoir.

Élégies, X.

L'imitation originale[1].

O fils du Mincius[2], je te salue, ô toi,
Par qui le dieu des arts fut roi du peuple roi!
Et vous, à qui jadis, pour créer l'harmonie,
L'Attique, et l'onde Égée, et la belle Ionie
Donnèrent un ciel pur, les plaisirs, la beauté,
Des mœurs simples, des lois, la paix, la liberté,
Un langage sonore, aux douceurs souveraines,
Le plus beau qui soit né sur des lèvres humaines.
Nul âge ne verra pâlir vos saints lauriers :
Car vos pas inventeurs ouvrirent les sentiers;
Et du temple des arts que la gloire environne
Vos mains ont élevé la première colonne.
A nous tous aujourd'hui, vos faibles nourrissons,
Votre exemple a dicté d'importantes leçons.
Il nous dit que nos mains, pour vous être fidèles,
Y doivent élever des colonnes nouvelles...
Quoi! faut-il, ne s'armant que de timides voiles,

1. Ce fragment est le début du poème intitulé *l'Invention*, qui peut-être, dans la pensée d'A. Chénier, devait être le prologue de l'*Hermès*.

2. Mantoue, la patrie de Virgile, est située au milieu d'un lac et de marais formés par le Mincio, rivière de la Gaule Cisalpine qui se jette dans le Pô.

N'avoir que ces grands noms[1] pour nord et pour étoiles,
Les côtoyer sans cesse, et n'oser un instant
Seul et loin de tout bord, intrépide et flottant,
Aller sonder les flancs du plus lointain Nérée,
Et du premier sillon fendre une onde ignorée ?
Les coutumes d'alors, les sciences, les mœurs
Respirent dans les vers des antiques auteurs.
Leur siècle est en dépôt dans leurs nobles volumes.
Tout a changé pour nous, mœurs, sciences, coutumes ;
Pourquoi donc nous faut-il, par un pénible soin,
Sans rien voir près de nous, voyant toujours bien loin,
Vivant dans le passé, laissant ceux qui commencent,
Sans penser, écrivant d'après d'autres qui pensent,
Retraçant un tableau que nos yeux n'ont point vu,
Dire et dire cent fois ce que nous avons lu ?
De la Grèce héroïque et naissante et sauvage
Dans Homère à nos yeux vit la parfaite image.
Démocrite, Platon, Épicure, Thalès,
Ont de loin à Virgile indiqué les secrets
D'une nature encore à leurs yeux trop voilée.
Torricelli, Newton, Kepler et Galilée,
Plus doctes, plus heureux dans leurs puissants efforts,
A tout nouveau Virgile ont ouvert des trésors.
Tous les arts sont unis : les sciences humaines
N'ont pu de leur empire étendre les domaines,
Sans agrandir aussi la carrière des vers[2].
Quel long travail pour eux a conquis l'univers !
Aux regards de Buffon, sans voile, sans obstacles,
La terre ouvrant son sein, ses ressorts, ses miracles,
Ses germes, ses coteaux, dépouille de Thétis ;
Les nuages épais, sur elle appesantis,
De ses noires vapeurs nourrissant leur tonnerre,
Et l'hiver ennemi pour envahir la terre,

1. Les grands noms de la Grèce et d'Italie.

2. On ne peut se tromper ici sur la pensée d'A. Chénier. C'est la première esquisse qu'il dessine de ce poème sur la nature dont l'idée remonte assez haut dans la vie du poète, et qui l'occupa longtemps. Gœthe aussi eut un projet analogue, et, quoique la vie ne lui ait pas manqué, comme à André Chénier, il ne le réalisa pas. L'idée elle-même était-elle praticable ? M. Caro dans son livre de *la Philosophie de Gœthe* (dernier chapitre) a montré que de pareilles tentatives ne peuvent être amenées à fin qu'à l'époque de la science naissante. Voy. aussi son étude : *André Chénier inédit*, au tome II de *la Fin du Dix-huitième Siècle*, pages 255 et suivantes.

Roi des antres du Nord, et, de glaces armés,
Ses pas usurpateurs sur nos monts imprimés ;
Et l'œil perçant du verre[1], en la vaste étendue
Allant chercher ces feux qui fuyaient notre vue ;
Aux changements prédits, immuables, fixés,
Que d'une plume d'or Bailly nous a tracés[2] ;
Aux lois de Cassini[3] les comètes fidèles ;
L'aimant, de nos vaisseaux seul dirigeant les ailes,
Une Cybèle neuve et cent mondes divers
Aux yeux de nos Jasons sortis du sein des mers[4] ;
Quel amas de tableaux, de sublimes images,
Naît de ces grands objets réservés à nos âges !
Sous ces bois étrangers qui couronnent ces monts,
Aux vallons de Cusco[5], dans ces antres profonds,
Si chers à la fortune et plus chers au génie,
Germent des mines d'or, de gloire et d'harmonie.
Pensez-vous, si Virgile, ou l'aveugle divin,
Renaissaient aujourd'hui, que leur savante main
Négligeât de saisir ces fécondes richesses,
De notre Pinde auguste éclatantes largesses ?
Nous en verrions briller leurs sublimes écrits :
Et ces mêmes objets, que vos doctes mépris
Accueillent aujourd'hui d'un front dur et sévère,
Alors à vos regards auraient seuls droit de plaire.
Alors, dans l'avenir, votre inflexible humeur
Aurait soin de défendre à tout jeune rimeur
D'oser sortir jamais de ce cercle d'images
Que vos yeux auraient vu tracé dans leurs ouvrages.
Mais qui jamais a su[6], dans des vers séduisants,
Sous des dehors plus vrais peindre l'esprit aux sens ?
Mais quelle voix jamais d'une plus pure flamme

1. Le télescope.

2. Bailly, maire de Paris, qui monta sur l'échafaud en 1793, avait cultivé avec succès la science astronomique.

3. Jean-Dominique Cassini, né en 1625 et mort en 1712, fit d'importantes observations sur les comètes, à propos de celle qui parut en 1652. Son fils, né en 1669, mort en 1756, est surtout connu par des travaux relatifs à la détermination de la figure de la terre.

4. *Une Cybèle neuve*, c'est-à-dire l'Amérique. Plusieurs fragments d'A. Chénier se rapportent à un poème de *l'Amérique*, qui eût été sans doute le couronnement de l'*Hermès*.

5. *Cuzco* ou *Cusco*, ville du Pérou, sur un plateau élevé de 3 000 mètres, ancienne capitale du royaume des Incas.

6. C'est une objection présentée par l'admirateur exclusif de l'antiquité.

Et chatouilla l'oreille et pénétra dans l'âme?
Mais leurs mœurs et leurs lois, et mille autres hasards
Rendaient leur siècle heureux plus propice aux beaux-arts.
— Eh bien! l'âme est partout; la pensée a des ailes.
Volons, volons chez eux retrouver leurs modèles;
Voyageons dans leur âge, où libre, sans détour,
Chaque homme ose être un homme et penser au grand jour.
Au tribunal de Mars, sur la pourpre romaine,
Là du grand Cicéron la vertueuse haine
Écrase Céthégus, Catilina, Verrès;
Là tonne Démosthène; ici, de Périclès
La voix, l'ardente voix, de tous les cœurs maîtresse,
Frappe, foudroie, agite, épouvante la Grèce [1].
O terre de Pélops! avec le monde entier
Allons voir d'Épidaure un agile coursier,
Couronné dans les champs de Némée et d'Élide;
Allons voir au théâtre, aux accents d'Euripide,
D'une sainte folie un peuple furieux,
Chanter Amour, tyran des hommes et des dieux;
Puis, ivres des transports qui nous viennent surprendre,
Parmi nous, dans nos vers, revenons les répandre;
Changeons en notre miel leurs plus antiques fleurs,
Pour peindre notre idée empruntons leurs couleurs;
Allumons nos flambeaux à leurs feux poétiques,
Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques [2].

Poésies. L'Invention, I.

Les législateurs.

Voyez ces hommes saints, ces sublimes courages,
Héros dont les vertus, les travaux bienfaisants,
Ont éclairé la terre et mérité l'encens;

1. C'est la traduction du vers célèbre d'Aristophane sur Périclès :

Ἡ στρᾶτ', ἐδρόντα, ξυνέκυκα τὴν Ἑλλάδα.

2. Ces derniers vers disent avec une admirable précision comment le génie sait concilier l'imitation avec la liberté de l'inspiration. On rapprochera avec intérêt de ces vers ce que Longin a dit sur le même sujet au chap. XI du *Traité du Sublime* et les vers célèbres de La Fontaine dans son *Épître à Huet*. Voy. page 573 de ce même volume.

Qui, dépouillés d'eux-même[1] et vivant pour leurs frères,
Les ont soumis au frein des règles salutaires,
Au joug de leur bonheur; les ont faits citoyens;
En leur donnant des lois leur ont donné des biens,
Des forces, des parents, la liberté, la vie;
Enfin qui d'un pays ont fait une patrie.
Et que de fois pourtant leurs frères envieux
Ont d'affronts insensés, de mépris odieux,
Accueilli les bienfaits de ces illustres guides,
Comme dans leurs maisons ces animaux stupides
Dont la dent méfiante ose outrager la main
Qui se tendait vers eux pour apaiser leur faim!
Mais n'importe; un grand homme au milieu des supplices
Goûte de la vertu les augustes délices:
Il le sait, les humains sont injustes, ingrats.
Que leurs yeux un moment ne le connaissent pas,
Qu'un jour entre eux et lui s'élève avec murmure
D'insectes ennemis une nuée obscure,
N'importe; il les instruit, il les aime pour eux,
Même ingrats, il est doux d'avoir fait des heureux.
Il sait que leur vertu, leur bonté, leur prudence,
Doit être son ouvrage, et non sa récompense,
Et que leur repentir, pleurant sur son tombeau,
De ses soins, de sa vie, est un prix assez beau.
Au loin dans l'avenir sa grande âme contemple
Les sages opprimés que soutient son exemple;
Des méchants dans soi-même il brave la noirceur:
C'est là qu'il sait les fuir; son asile est son cœur.
De ce faite serein, son olympe sublime[2],
Il voit, juge, connaît. Un démon magnanime
Agite ses pensers, vit dans son cœur brûlant,
Travaille son sommeil actif et vigilant,
Arrache au long repos sa nuit laborieuse,
Allume avant le jour sa lampe studieuse,
Lui montre un peuple entier, par ses nobles bienfaits,
Indompté dans la guerre, opulent dans la paix;
Son beau nom remplissant leur cœur et leur histoire,
Les siècles prosternés au pied de sa mémoire.

Hermès.

1. Cette suppression de l'*s* est tolérée en vers.
2. Imitation de Lucrèce, début de son IIe liv., v. 7 et suiv. :

Sed nil dulcius est bene quam munita tenere
Edita doctrina sapientum templa serena.....

La dernière prière du poète à ses amis[1].

L'espoir que des amis pleureront notre sort
Charme l'instant suprême et console la mort.
Vous-mêmes choisirez à mes jeunes reliques
Quelque bord fréquenté des pénates rustiques,
Des regards d'un beau ciel doucement animé,
Des fleurs et de l'ombrage, et tout ce que j'aimai.
C'est là, près d'une eau pure, au coin d'un bois tranquille,
Qu'à mes mânes éteints je demande un asile :
Afin que votre ami soit présent à vos yeux,
Afin qu'au voyageur amené dans ces lieux,
La pierre, par vos mains de ma fortune instruite,
Raconte en ce tombeau quel malheureux habite;
Quels maux ont abrégé ses rapides instants;
Qu'il fut bon, qu'il aima, qu'il dut vivre longtemps.
Ah! le meurtre jamais n'a souillé mon courage.
Ma bouche du mensonge ignora le langage;
Et jamais, prodiguant un serment faux et vain,
Ne trahit le secret recélé dans mon sein.
Nul forfait odieux, nul remords implacable
Ne déchire mon âme inquiète et coupable.
Vos regrets la verront pure et digne de pleurs;
Oui, vous plaindrez sans doute en mes longues douleurs
Et ce brillant midi qu'annonçait mon aurore,
Et ces fruits dans leur germe éteints avant d'éclore,
Que mes naissantes fleurs auront en vain promis.
Oui, je vais vivre encore au sein de mes amis.
Souvent à vos festins qu'égaya ma jeunesse,
Au milieu des éclats d'une vive allégresse,
Frappés d'un souvenir, hélas! amer et doux,
Sans doute vous direz : « Que n'est-il avec nous! »
Je meurs. Avant le soir j'ai fini ma journée.
A peine ouverte au jour, ma rose s'est fanée.
La vie eut bien pour moi de volages douceurs :
Je les goûtais à peine, et voilà que je meurs!

Élégies.

1. Cette élégie, composée avant 1789, était adressée aux frères de Pange. A. Chénier venait à peine d'échapper à une grave maladie, dont les suites altérèrent pour toujours sa santé. En lisant cet adieu à la vie, d'une mélancolie résignée, il semble que le poète ait deviné l'avenir et pressenti qu'une mort prématurée devait étouffer les promesses de son rare génie.

LAMARTINE.

(1790-1869.)

La poésie lyrique, asservie dans les odes de Ronsard à l'imitation de l'antiquité, laborieuse et impersonnelle chez J. B. Rousseau, a trouvé en notre siècle sa plus brillante et sa plus complète expression. Un célèbre philosophe de l'Allemagne, Hégel, dans son cours d'*Esthétique*[1], a remarqué que l'épopée et la poésie lyrique, du moins dans sa forme personnelle, sont comme les deux points extrêmes de la littérature d'une nation. Les peuples enfants, dans l'activité tout extérieure d'une vie sociale encore imparfaite, n'ont pas le loisir de se replier sur eux-mêmes ; le réel s'impose à eux de toutes parts et les prend tout entiers. Dans les courtes trêves d'une lutte de chaque jour, ce qui charme et exalte leur esprit, c'est le récit des fortes actions, c'est la vie merveilleuse de leurs héros, devenus les symboles vivants de l'indépendance nationale. Ainsi se forment les légendes populaires, premiers éléments de l'épopée, qui demeurent dispersés dans de vieilles chroniques, condamnées tôt ou tard à l'oubli, s'il ne se rencontre un Homère pour les fixer par son génie dans la mémoire des hommes. Cette poésie du monde naissant, *orbis infantis*, n'est plus celle d'une société vieillie et raffinée. Après avoir épuisé tous les spectacles extérieurs, l'homme se retourne sur lui-même ; il s'interroge et s'analyse, il compte avec une curieuse attention tous les battements de son cœur, il en suit les fibres les plus secrètes, il s'écoute penser, jouir et souffrir. Alors se développe surtout la poésie lyrique, riche d'un fonds aussi inépuisable que le cœur humain, et en même temps infiniment varié dans son mode d'expression. Le *moi* est l'essence de cette poésie; elle y ramène tout : la nature et Dieu même. Ses élévations à Dieu sont moins les actes d'une adoration désintéressée que les plaintes violentes ou résignées d'une âme que les autres ont froissée, ou qui s'est blessée elle-même. Le poète lyrique n'écoute dans la nature que les voix qui éveillent dans son cœur des échos mystérieux, rapports secrets et liens invisibles entre le monde des corps et le monde des esprits. A l'opposé du poète descriptif, qui cherche à copier exactement son modèle, il transforme la nature en s'y mêlant sans cesse lui-même, il se cherche et se retrouve partout : devant les flots d'une mer furieuse, comme devant les eaux transparentes d'un lac immobile, au milieu du tumulte des lieux habités, comme au sein des sombres forêts de l'Amérique. Le monde matériel n'est plus pour lui qu'une image, un symbole ; le seul réel, le seul visible, c'est le monde intérieur.

1. Livre II, chapitre II (trad. C. Bénard).

La forme lyrique devait dominer au dix-neuvième siècle. Plusieurs causes en favorisèrent le développement. Le discrédit du genre classique, tombé aux mains inhabiles des derniers élèves de Racine ; la froide élégance de l'école descriptive ; la première révélation du génie rêveur de l'Allemagne, et surtout l'état moral de la société, à peine sortie de la crise révolutionnaire, encore émue et comme frémissante des secousses qui l'avaient ébranlée : toutes ces influences réunies devaient avoir leur contre-coup dans le domaine de la poésie. Par la substitution du mot propre à la périphrase, par des reprises légitimes sur le passé, la langue des vers allait être renouvelée et enrichie, pendant que l'inspiration lyrique allait vivifier le fonds poétique, lui-même épuisé par deux siècles d'activité littéraire. Plus que tout autre, Chateaubriand, quoiqu'il n'ait été que grand prosateur, personnifie cette double révolution, et M. de Noailles a écrit justement : « Contempler la nature et scruter le cœur de l'homme, telle fut la double voie frayée à la muse moderne par l'auteur d'*Atala* et de *René*. » Vers 1819, un autre nom se levait auprès du sien : c'était celui de Lamartine.

Né à Mâcon en 1790, il avait vu s'écouler sa première enfance dans le domaine paternel de *Milly*, sous l'œil attentif et tendrement inquiet d'une mère, qui devait laisser dans son âme d'ineffaçables impressions. « Toutes ses pensées étaient sentiments, a dit Lamartine, retraçant cette figure qui s'impose à tous ses souvenirs, tous ses sentiments étaient images. » Ce fut elle qui initia son fils à la poésie en lui lisant la Bible : elle eut, d'ailleurs, peu de peine à éveiller une imagination qui semblait tout deviner, et au milieu des horizons vulgaires qui l'entouraient,

Malgré le sol sans ombre et les cieux sans couleurs,

rêvait déjà aux splendeurs du monde oriental et s'y transportait sans effort. Une merveilleuse spontanéité restera le trait principal du génie poétique de Lamartine. Ce n'est pas par un patient effort et un savant progrès sur lui-même, mais, on peut le dire, c'est du premier vol et par l'essor naturel de ses riches facultés, qu'il devait atteindre aux plus hautes cimes de la poesie. Les *Méditations poétiques*, qui parurent en 1819, et dont le succès égala celui du *Génie du Christianisme*, resteront l'œuvre la plus belle de notre grand poète contemporain [1]. La poésie française n'avait pas encore

1. Cette impression des premières *Méditations* de LAMARTINE a été vivement rendue par Sainte-Beuve dans une lettre adressée à M. Paul Verlaine (10 novembre 1865) : « Nou, ceux qui n'en ont pas été témoins ne sauraient s'imaginer l'impression vraie, légitime, ineffaçable, que les contemporains ont reçue des premières *Méditations* de Lamartine, au moment où elles parurent en 1819. On passait subitement d'une poésie sèche, maigre, pauvre, ayant de temps en temps un petit souffle à peine, à une poésie large, vraiment intérieure, abon-

entendu de plus ineffables mélodies. Une langue musicale, pure et abondante, un style qui restait naturel au milieu de sa richesse d'images et de couleurs, servaient d'expression aux sentiments les plus profonds, les plus vrais, de l'âme humaine. La parole enchanteresse du poète ressemblait à un miroir qui réfléchirait les objets en les idéalisant. Les tristesses et les déceptions du cœur, les troubles de l'esprit en face du problème de la destinée, les élans et les chutes de l'âme, s'élevant jusqu'à Dieu et retombant sur elle-même, tout ce que chacun de nous ressent et entrevoit dans la confuse succession de ses pensées, le poète l'exprimait dans des chants tout pénétrés de religion, de mélancolie et d'harmonie. « Ce fut, a dit M. Villemain, comme le *carmen sæculare* d'une époque nouvelle. » Les autres recueils poétiques de Lamartine (*Nouvelles Méditations*, 1823; *Harmonies poétiques et religieuses*, 1829; *Recueillements poétiques*, 1839), n'ont pas, dans leur ensemble, dépassé le mérite ni amoindri le succès de son premier ouvrage. La critique même pourrait mêler quelques regrets à ses éloges. La pureté première de la forme s'est parfois altérée; l'idée, surchargée d'images, se saisit parfois avec peine; l'expression se répète sans profit pour la pensée, et l'esprit se laisse trop facilement assoupir aux sons d'une vague mélodie.

La poésie ne fut pas pour Lamartine le seul objet de son ambition : il voulut être historien et homme d'État; il y mêla, a-t-on dit, trop de poésie. Son *Histoire des Girondins* (1847) offre plutôt les émotions d'un roman que le sérieux et grave intérêt d'une étude solide. Cette tendance même à tout idéaliser conduira l'historien à dissimuler sous un certain prestige poétique la réelle horreur des temps ou des hommes qu'il veut peindre; à comparer Camille Desmoulins à Fénelon; à mettre une auréole jusque sur le front de Robespierre. Mais dans les parties où l'histoire se rapproche de la poésie, quand d'un trait il faudra éclairer une situation générale, dessiner les grands horizons, Lamartine retrouvera toute sa supériorité. « Ses livres d'histoire, a dit Sainte-Beuve, ne sont et ne seront jamais que de vastes et spécieux *à peu près*, où

dante, élevée et toute divine. Les comparaisons avec le passage d'une journée aigre, variable et désagréable de mars à une tiède et chaude matinée de vrai printemps, ou encore d'un ciel gris, froid, où le bleu paraît à peine, à un vrai ciel pur, serein et tout éthéré du midi, ne rendraient que faiblement l'effet poétique et moral de cette poésie si neuve sur les âmes qu'elle venait charmer et baigner de ses rayons. D'un jour à l'autre, on avait changé de climat et de lumière, on avait changé d'Olympe : c'était une révélation. Comme ces pièces premières de Lamartine n'ont aucun dessin, aucune composition dramatique, comme le style n'en est pas frappé et gravé selon le mode qu'on aime aujourd'hui, elles ont pu perdre de leur effet à une première vue; mais il faut bien peu d'effort, surtout si l'on se reporte un moment aux poésies d'alentour, pour sentir ce que ces élégies et ces plaintes de l'âme avaient de puissance voilée sous leur harmonie éolienne, et pour reconnaître qu'elles apportaient avec elles le souffle nouveau. »

circule par endroits l'esprit général des choses, où vont et viennent ces grands courants de l'atmosphère que sentent à l'avance, en battant des ailes, les oiseaux voyageurs, et que sentent également les poètes, ces oiseaux voyageurs aussi [1]. »

L'Immortalité.

(FRAGMENT).

Le soleil de nos jours pâlit dès son aurore,
Sur nos fronts languissants à peine il jette encore
Quelques rayons tremblants qui combattent la nuit;
L'ombre croît, le jourt meurt, tout s'efface et tout fuit.
Qu'un autre à cet aspect frissonne ou s'attendrisse,
Qu'il recule en tremblant des bords du précipice,
Qu'il ne puisse de loin entendre sans frémir
Le triste chant des morts tout prêt à retentir,
Les soupirs étouffés d'une amante ou d'un frère
Suspendus sur les bords de son lit funéraire,
Ou l'airain gémissant, dont les sons éperdus
Annoncent aux mortels qu'un malheureux n'est plus!
Je te salue, ô mort! Libérateur céleste,
Tu ne m'apparais pas sous cet aspect funeste

1. Les œuvres de Lamartine ont été éditées chez Hachette, Furne et Pagnerre. — Depuis la mort du poète on a publié sa *Correspondance* (1807-1820), un fragment de ses *Mémoires* (1790-1815) et des *Poésies inédites*. Dans l'étude critique de l'œuvre de Lamartine, les *Poésies inédites* donneraient quelques lumières sur un des points obscurs qu'il y aurait à éclaircir. Peut-on, en effet, découvrir et indiquer les phases du développement poétique de Lamartine? On n'a guère l'habitude, quand on étudie seulement le poète, de remonter au delà de 1819. Il apparaît à cette date la lyre à la main et le rayon au front. D'où vient-il? quels ont été ses maîtres? Quand on lit sa tragédie de *Médée*, il y a une indication précieuse à recueillir. Visiblement, en 1813, il était tout entier à l'école, ou, si l'on veut, sous le charme de Racine. Tout vient de Racine dans cette tragédie : conception des caractères, détails du style, coupe du vers. Si l'on se rappelle que six années séparent *Médée* des *Premières Méditations*, on conclura qu'il faut chercher dans cet intervalle les influences et les causes qui ont modifié la direction primitive du poète et dégagé son originalité. Dans le même volume, la critique devra faire son profit de certaines indications données par Lamartine lui-même sur l'épopée qu'il rêva pendant plusieurs années, et dont *Jocelyn*, *la Chute d'un Ange* et le poème perdu des *Pêcheurs* n'étaient que des épisodes. Un nouveau fragment, celui du *Chevalier*, inséré dans les *Poésies inédites*, n'est pas indigne des précédents.

Que t'a prêté longtemps l'épouvante ou l'erreur;
Ton bras n'est point armé d'un glaive destructeur,
Ton front n'est point cruel, ton œil n'est point perfide;
Au secours des douleurs un Dieu clément te guide;
Tu n'anéantis pas, tu délivres; ta main,
Céleste messager, porte un flambeau divin;
Quand mon œil fatigué se ferme à la lumière,
Tu viens d'un jour plus pur inonder ma paupière;
Et l'espoir près de toi, rêvant sur un tombeau,
Appuyé sur la foi, m'ouvre un monde plus beau...
« Vain espoir! » s'écrira le troupeau d'Épicure,
Et celui dont la main, disséquant la nature,
Dans un coin du cerveau nouvellement décrit,
Voit penser la matière et végéter l'esprit.
« Insensé, diront-ils, que trop d'orgueil abuse,
Regarde autour de toi : tout commence et tout s'use,
Tout marche vers un terme, et tout naît pour mourir;
Dans ces prés jaunissants tu vois la fleur languir:
Tu vois dans ces forêts le cèdre au front superbe
Sous le poids de ses ans tomber, ramper sous l'herbe:
Dans leurs lits desséchés tu vois les mers tarir;
Les cieux même, les cieux commencent à pâlir;
Cet astre dont le temps a caché la naissance,
Le soleil, comme nous, marche à sa décadence,
Et dans les cieux déserts les mortels éperdus
Le chercheront un jour et ne le verront plus!
Tu vois autour de toi dans la nature entière
Les siècles entasser poussière sur poussière,
Et le temps, d'un seul pas confondant ton orgueil,
De tout ce qu'il produit devenir le cercueil.
Et l'homme, et l'homme seul, ô sublime folie!
Au fond de son tombeau croit retrouver la vie;
Et dans le tourbillon au néant emporté,
Abattu par le temps, rêve l'éternité! »
Qu'un autre vous réponde, ô sages de la terre!
Laissez-moi mon erreur : j'aime, il faut que j'espère;
Notre faible raison se trouble et se confond.
Oui, la raison se tait[1]; mais l'instinct vous répond.

1. La raison ne se tait pas, quoi qu'en dise le poète : car c'est la raison qui répond aux sens troublés par le spectacle de l'universelle destruction, c'est la raison qui confirme cette *révélation innée*, selon le mot de Joubert, par laquelle

Pour moi, quand je verrais dans les célestes plaines
Les astres, s'écartant de leurs routes certaines,
Dans les champs de l'éther l'un par l'autre heurtés,
Parcourir au hasard les cieux épouvantés;
Quand j'entendrais gémir et se briser la terre;
Quand je verrais son globe, errant et solitaire,
Flottant loin des soleils, pleurant l'homme détruit,
Se perdre dans les champs de l'éternelle nuit;
Et quand, dernier témoin de ces scènes funèbres,
Entouré du chaos, de la mort, des ténèbres,
Seul je serais debout : seul, malgré mon effroi,
Être infaillible et bon, j'espérerais en toi,
Et, certain du retour de l'éternelle aurore,
Sur les mondes détruits je t'attendrais encore!

Méditations poétiques, v.

Invocation [1].

Toi qui donnas sa voix à l'oiseau de l'aurore,
Pour chanter dans le ciel l'hymne naissant du jour;
Toi qui donnas son âme et son gosier sonore
A l'oiseau que le soir entend gémir d'amour;

nous connaissons notre immortalité. Le poète lui-même, d'ailleurs, qui, ici, semble écarter le témoignage de la raison, dira à Dieu dans *la Prière :*

Témoin de ta puissance et sûr de ta bonté,
J'attends le jour sans fin de l'immortalité.
La mort m'entoure en vain de ses ombres funèbres,
Ma raison voit le jour à travers les ténèbres.

1. Cette pièce qui ouvre le volume des *Harmonies poétiques et religieuses*, est suivie de cette note de Lamartine : « C'était en 1822. Je conçus la pensée d'écrire au hasard, dans mes heures de loisir et d'inspiration, quelques cantiques modernes, comme ceux que David avait écrits avec ses larmes. Les poésies pieuses manquent à l'humanité moderne : j'espérais en jeter quelques notes au vent. Mais mon heure n'était pas venue; je le sentis bientôt. Je me contentai de balbutier ces harmonies, espèces de retentissements poétiques, quelquefois pieux, des impressions que l'heure, le jour, le site, l'anniversaire, la mémoire me donnaient, et que le souffle perpétuellement religieux de mon âme renvoyait à Dieu..... Cette première harmonie, dans laquelle j'essayais le ton et je tâtais la corde, fut écrite à Florence, dans l'église de Santa-Croce, où j'allais souvent me recueillir entre les tombeaux des grands poètes toscans. »

Toi qui dis aux forêts : Répondez au zéphire !
Aux ruisseaux : Murmurez d'harmonieux accords !
Aux torrents : Mugissez ; à la brise : Soupire !
A l'Océan : Gémis en mourant sur tes bords !

Et moi, Seigneur, aussi, pour chanter tes merveilles,
Tu m'as donné dans l'âme une seconde voix
Plus pure que la voix qui parle à nos oreilles,
Plus forte que les vents, les ondes et les bois !

Les cieux l'appellent Grâce, et les hommes Génie ;
C'est un souffle affaibli des bardes d'Israël,
Un écho dans mon sein, qui change en harmonie
Le retentissement de ce monde mortel !

Mais c'est surtout ton nom, ô Roi de la nature,
Qui fait vibrer en moi cet instrument divin ;
Quand j'invoque ce nom, mon cœur plein d'amertume,
Résonne comme un temple où l'on chante sans fin !

Comme un temple rempli de voix et de prières,
Où d'échos en échos le son roule aux autels :
Eh quoi ! Seigneur, ce bronze, et ce marbre, et ces pierres
Retentiraient-ils mieux que le cœur des mortels ?

Non, mon Dieu, non, mon Dieu, grâce à mon saint partage,
Je n'ai point entendu monter jamais vers toi
D'accords plus pénétrants, de plus divin langage,
Que ces concerts muets qui s'élèvent en moi !

Mais la parole manque à ce brillant délire ;
Pour contenir ce feu tous les mots sont glacés ;
Eh ! qu'importe, Seigneur, la parole à ma lyre ?
Je l'entends, il suffit ; tu réponds, c'est assez !

Don sacré du Dieu qui m'enflamme,
Harpe qui fais trembler mes doigts,
Sois toujours le cri de mon âme ;
A Dieu seul rapporte ma voix :
Je frémis d'amour et de crainte
Quand, pour toucher ta corde sainte,
Son esprit daigna me choisir !
Moi, devant lui moins que poussière,
Moi, dont jusqu'alors l'âme entière
N'était que silence et désir !

Hélas! et j'en rougis encore,
Ingrat au plus beau de ses dons,
Harpe que l'ange même adore,
Je profanai tes premiers sons :
Je fis ce que ferait l'impie,
Si ses mains, sur l'autel de vie,
Abusaient des vases divins,
Et s'il couronnait le calice,
Le calice du sacrifice,
Avec les roses des festins [1] !

Mais, j'en jure par cette honte
Dont rougit mon front confondu,
Et par cet hymne qui remonte
Au ciel dont il est descendu ;
J'en jure par ce nom sublime
Qui ferme et qui rouvre l'abîme,
Par l'œil qui lit au fond des cœurs,
Par ce feu sacré qui m'embrase,
Et par ces transports de l'extase
Qui trempent tes cordes de pleurs !

De tes accents mortels j'ai perdu la mémoire ;
Nous ne chanterons plus qu'une éternelle gloire
Au seul digne, au seul saint, au seul grand, au seul bon ;
Mes jours ne seront plus qu'un éternel délire,
Mon âme qu'un cantique, et mon cœur qu'une lyre,
Et chaque souffle enfin que j'exhale ou j'aspire,
Un accord à ton nom !

Élevez-vous, voix de mon âme,
Avec l'aurore, avec la nuit !
Élancez-vous comme la flamme,
Répandez-vous comme le bruit !
Flottez sur l'aile des nuages,
Mêlez-vous aux vents, aux orages,

1. Cuvier, recevant Lamartine à l'Académie, lui disait avec raison : « Cette langue à laquelle on nous avait si peu accoutumés, qui exprime si simplement les pensées les plus hautes, sans recherche, sans antithèse, qui coule de source et va toujours au cœur, ne peut appartenir qu'à une âme transportée dans les régions sublimes où elle nous appelle. A la noble pureté de votre style, à l'harmonie enchanteresse et continue de vos vers, on sent que votre esprit a entendu ces concerts d'un monde idéal dont vous parlez, et qui font paraître la réalité si petite et si méprisable. »

Au tonnerre, au fracas des flots;
L'homme en vain ferme sa paupière;
L'hymne éternel de la prière
Trouvera partout des échos!

Ne craignez pas que le murmure
De tous ces astres à la fois,
Ces mille voix de la nature
Étouffent votre faible voix!
Tandis que les sphères mugissent,
Et que les sept cieux retentissent
Des bruits roulant en son honneur,
L'humble écho que l'âme réveille
Porte en mourant à son oreille
La moindre voix qui dit: Seigneur!

Élevez-vous dans le silence
A l'heure où dans l'ombre du soir
La lampe des nuits se balance,
Quand le prêtre éteint l'encensoir;
Elevez-vous aux bords des ondes
Dans ces solitudes profondes
Où Dieu se révèle à la foi!
Chantez dans mes heures funèbres:
Amour, il n'est point de ténèbres,
Point de solitude avec toi!

Je ne suis plus qu'une pensée,
L'univers est mort dans mon cœur
Et sous cette cendre glacée
Je n'ai trouvé que le Seigneur.
Qu'il éclaire ou trouble ma voie,
Mon cœur, dans les pleurs ou la joie,
Porte Celui dont il est plein;
Ainsi le flot roule une image,
Et des nuits le dernier nuage
Porte l'aurore dans son sein.

Qu'il est doux de voir sa pensée,
Avant de chercher ses accents,
En mètres divins cadencée,
Monter soudain comme l'encens;

De voir ses timides louanges,
Comme sur la harpe des anges,
Éclore en sons dignes des cieux,
Et jusqu'aux portes éternelles
S'élever sur leurs propres ailes
Avec un vol harmonieux.

Un jour cependant, ô ma lyre,
Un jour assoupira ta voix !
Tu regretteras ce délire
Dont tu t'enivrais sous mes doigts ;
Les ans terniront cette glace
Où la nature te retrace
Les merveilles du Saint des saints !
Le temps, qui flétrit ce qu'il touche,
Ravira les sons sur ma bouche,
Et les images sous mes mains.

Tu ne répandras plus mon âme
En flots d'harmonie et d'amour.
Mais le sentiment qui m'enflamme
Survivra jusqu'au dernier jour :
Semblable à ces sommets arides
Dont l'âge a dépouillé les rides
De leur ombre et de leurs échos,
Mais qui dans leurs flancs sans verdure
Gardent une onde qui murmure,
Et dont le ciel nourrit les flots.

Ah ! quand ma fragile mémoire
Comme une urne dont l'onde a fui,
Aura perdu ces chants de gloire
Que ton Dieu t'inspire aujourd'hui,
De ta défaillante harmonie
Ne rougis pas, ô mon génie !
Quand ta corde n'aurait qu'un son,
Harpe fidèle, chante encore
Le Dieu que ma jeunesse adore,
Car c'est un hymne que son nom !

Harmonies poétiques et religieuses, I.

L'école en plein champ [1].

. . . . . .

Et j'instruis les enfants du village, et les heures
Que je passe avec eux sont pour moi les meilleures ;
Elles ouvrent le jour et terminent le soir.
Oh ! par un ciel d'été, qui n'aimerait à voir
Cette école en plein champ où leur troupe est assise ?
Il est deux vieux noyers aux portes de l'église
Avec ses fondements en terre enracinés,
Qui penchent leur feuillage et leurs troncs inclinés
Sur un creux vert de mousse, où dans le cailloutage
S'échappe en bouillonnant la source du village.
De gros blocs de granit que son onde polit,
Blanchis par son écume, interrompent son lit.
Sur ce tertre, glissant de colline en colline,
L'œil embrasse au matin l'horizon qu'il domine,
Et regarde, à travers les branches de noyer,
Les lacs lointains bleuir et la plaine ondoyer.
C'est là qu'aux jours sereins, rassemblés tous, leur troupe
Selon l'âge et le sexe en désordre se groupe :
Les uns au tronc de l'arbre adossés deux ou trois ;
Les autres garnissant les marches de la croix ;
Ceux-là sur les rameaux, ceux-ci sur les racines
Du noyer qui serpente au niveau des ravines ;
Quelques-uns sur la tombe et sur les tertres verts
Dont les morts du printemps sont déjà recouverts,
Comme des blés nouveaux reverdissant sur l'aire
Où des épis battus ont germé sur la terre.
Cependant, au milieu de ces fils du hameau
Ma voix grave se mêle au murmure de l'eau,
Pendant que leurs brebis broutent l'herbe nouvelle
Sur la couche des morts ; que l'agile hirondelle
Rase les bords de l'onde, attrapant dans son vol
L'insecte qui se joue au rayon sur le sol ;
Et que les passereaux, instruits par l'habitude,

1. Ce morceau et les suivants sont empruntés au poème lyrique de *Jocelyn*, duquel il est facile de détacher de très belles pages. On ne peut méconnaître cependant que la langue y est moins pure, moins châtiée, qu'il y a des traces de précipitation. Le goût les indiquera aisément. Nous avons dû renoncer à cette sorte d'annotation dont la minutie arrêterait trop souvent la lecture.

Enhardis par leur calme et par leur attitude,
Entourent les enfants, et viennent sous leur main
S'abattre et s'attrouper pour émietter leur pain.
Je me pénètre bien de ce sublime rôle
Que sur ces cœurs d'enfants exerce ma parole :
Je me dis que je vais donner à leur esprit
L'immortel aliment dont l'ange se nourrit,
La vérité, de l'homme incomplet héritage,
Qui descend jusqu'à nous de nuage en nuage,
Flambeau d'un jour plus pur, que les traditions
Passent de mains en mains aux générations;
Que je suis un rayon de cette âme éternelle
Qui réchauffe la terre et qui la renouvelle,
L'étincelle de Dieu, qui, brillant à son tour,
Dans la nuit de ces cœurs doit allumer son jour;
Et, la main sur leurs fronts baissés, je lui demande
De préparer mon cœur pour qu'un Verbe y descende ;
D'élever mon esprit à la simplicité
De ces esprits d'enfants, aube de vérité ;
De mettre assez de jour pour eux dans mes paroles,
Et de me révéler ces claires paraboles
Où le maître, abaissé jusqu'au sens des humains,
Faisait toucher le ciel aux plus petites mains !
Puis je pense tout haut pour eux ; le cercle écoute,
Et mon cœur dans leur cœur se verse goutte à goutte.
Je ne surcharge pas leur sens et leur esprit
Du stérile savoir dont l'orgueil se nourrit;
Bien plus que leur raison, j'instruis leur conscience :
La nature et leur yeux, c'est toute ma science !
Je leur ouvre ce livre, et leur montre en tout lieu
L'espérance de l'homme et la bonté de Dieu.

Jocelyn, IXe Époque.

Dieu et les enfants.

Ne dites pas, enfants, comme d'autres ont dit :
« Dieu ne me connaît pas, car je suis trop petit ;
Dans sa création, ma faiblesse me noie,
Il voit trop d'univers pour que son œil me voie. »

L'aigle de la montagne un jour dit au soleil :
« Pourquoi luire plus bas que ce sommet vermeil ?
A quoi sert d'éclairer ces prés, ces gorges sombres,
De salir tes rayons sur l'herbe dans ces ombres ?
La mousse imperceptible est indigne de toi.
— Oiseau, dit le soleil, viens et monte avec moi ! »
L'aigle, avec le rayon, s'élevant dans la nue,
Vit la montagne fondre et baisser à sa vue ;
Et, quand il eut atteint son horizon nouveau,
A son œil confondu tout parut de niveau.
« Eh bien ! dit le soleil, tu vois, oiseau superbe,
Si pour moi la montagne est plus haute que l'herbe.
Rien n'est grand ni petit devant mes yeux géants :
La goutte d'eau me peint comme les océans ;
De tout ce qui me voit je suis l'astre et la vie ;
Comme le cèdre altier l'herbe me glorifie ;
J'y chauffe la fourmi, des nuits j'y bois les pleurs ;
Mon rayon s'y parfume en traînant sur les fleurs. »
Et c'est ainsi que Dieu, qui seul est sa mesure,
D'un œil pour tous égal voit toute la nature.
Chers enfants, bénissez, si votre cœur comprend,
Cet œil qui voit l'insecte et pour qui tout est grand !

Ibid., IX^e^ Époque.

Les laboureurs.

O travail, sainte loi du monde,
Ton mystère va s'accomplir !
Pour rendre la glèbe féconde,
De sueur il faut l'amollir.
L'homme, enfant et fruit de la terre,
Ouvre les flancs de cette mère
Où germent les fruits et les fleurs ;
Comme l'enfant mord la mamelle,
Pour que le lait monte et ruisselle
Du sein de sa nourrice en pleurs !

La terre, qui se fend sous le soc qu'elle aiguise,
En tronçons palpitants s'amoncelle et se brise ;

Et, tout en s'entr'ouvrant, fume comme une chair
Qui se fend, et palpite, et fume sous le fer.
En deux monceaux poudreux les ailes la renversent.
Ses racines à nu, ses herbes se dispersent;
Ses reptiles, ses vers, par le soc déterrés,
Se tordent sur son sein en tronçons torturés;
L'homme les foule aux pieds, et, secouant le manche,
Enfonce plus avant le glaive qui les tranche;
Le timon plonge et tremble, et déchire ses doigts.
La femme parle aux bœufs du geste et de la voix :
Les animaux, courbés sur leur jarret qui plie,
Pèsent de tout leur front sur le joug qui les lie;
Comme un cœur généreux, leurs flancs battent d'ardeur;
Ils font bondir le sol jusqu'en sa profondeur.
L'homme presse ses pas, la femme suit à peine;
Tous, au bout du sillon arrivent hors d'haleine;
Ils s'arrêtent : le bœuf rumine, et les enfants
Chassent avec la main les mouches de ses flancs.

Ibid.

ALFRED DE VIGNY.

(1797-1863.)

D'une famille de gentilshommes qui servirent dans la marine, Alfred de Vigny, fidèle aux traditions de sa famille, suivit d'abord la carrière des armes. Né à Loches en Touraine le 27 mars 1797, il faisait partie, en 1814, des mousquetaires rouges de Louis XVIII, puis il passait dans l'infanterie de la garde royale et obtenait, en 1823, le grade de capitaine. En 1827 il donna sa démission. L'année précédente avait paru, sous le titre de *Poèmes antiques et modernes*, le seul recueil poétique publié par A. de Vigny. L'auteur avait choisi, disait-il dans sa préface, les poèmes qu'il jugeait dignes d'être conservés, « voulant épargner à l'avenir, autant qu'il le pouvait faire, son travail d'épurations rigides. » Il ajoutait encore : « Le seul mérite qu'on n'ait jamais disputé à ces compositions, c'est d'avoir devancé, en France, toutes celles de ce genre, dans lesquelles une pensée philosophique est mise en scène sous une forme épique ou dramatique. » A. de Vigny, en effet, Sainte-Beuve l'a finement remarqué, n'exprime pas ce qu'il sent, comme Lamartine et Victor Hugo, par une effusion lyrique directe ; « il ne donne jamais ses larmes à l'état de larmes, il les métamorphose, il en fait éclore des êtres comme Dolorida, Symétha, Éloa. » Ainsi, sous le voile d'une allégorie mystique, où la forme seule est religieuse, le poète dans *Éloa* divinisait la passion et les joies douloureuses des sacrifices qu'elle accepte; dans *Moïse*, il exprimait, non sans retour sur lui-même, la tristesse d'une âme supérieure que sa grandeur même sépare du monde. Ce caractère des poésies d'Alfred de Vigny devait les rendre peu accessibles à la foule. Talent réfléchi et intérieur, d'une inspiration lente, auquel manquent l'abondance et l'expansion, qui n'arrive à toute sa force que par un long et silencieux travail, âme fière et repliée, chez laquelle il y eut de bonne heure un grand fonds d'amertume, A. de Vigny restera un poète à part, un peu isolé et solitaire, qui n'appartient à aucun groupe déterminé, poète rare cependant, et qui a gravé son nom, comme il le voulait, sur le livre d'or de *l'Esprit :*

J'ai mis sur le cimier doré du gentilhomme
Une plume de fer qui n'est pas sans beauté.
J'ai fait illustre un nom qu'on m'a transmis sans gloire.
Qu'il soit ancien, qu'importe ? Il n'aura de mémoire
Que du jour seulement où mon front l'a porté [1].

1. Voir la pièce de *l'Esprit pur* dans le recueil posthume *les Destinées*, publié par M. Louis Ratisbonne.

Le roman historique de *Cinq-Mars*, qui parut aussi en 1826, eut un succès plus bruyant que les *Poèmes antiques et modernes*. Cette préférence était une erreur du goût public, et la critique, en reconnaissant l'intérêt dramatique de *Cinq-Mars*, a relevé avec raison le manque de vérité dans la couleur et le travestissement des caractères, de celui de Richelieu surtout, auquel l'auteur ne pardonne pas d'avoir vaincu la féodalité. On ne saurait non plus accepter sans de très sérieuses réserves la double thèse qui fait le fond de *Stello* (1832) et de *Servitude et Grandeur militaire* (1835), l'idée que le soldat et le poète sont nécessairement voués à la douleur et au martyre. Pour ne parler que de *Stello*, où A. de Vigny raconte trois agonies, celles de Gilbert, de Chatterton et d'André Chénier, l'histoire n'aurait aucune peine à distinguer d'autres causes de leur mort que leur talent poétique. Chatterton cependant, transporté sur la scène, fut pour le poète un véritable triomphe, et, la question historique réservée, on doit rendre justice à l'intérêt dramatique d'une des œuvres les plus brillantes du théâtre contemporain. A partir de 1835, A. de Vigny se renferma dans un silence à peine interrompu. Après sa mort parurent, sous le titre des *Destinées* (1864), les pièces inédites de ses dernières années. Plusieurs méritent encore d'être distinguées : *l'Esprit pur*, *le Mont des Oliviers*, *la Colère de Samson* ; mais, par les sentiments qui les ont inspirées, elles ont surtout ce genre de beauté douloureuse et maladive qui a été souvent le caractère de la poésie de ce siècle. L'avenir, pour conclure, réservera à A. de Vigny cette place qu'il souhaitait, et que Sainte-Beuve, commentant les vers du poète lui-même, a marquée en ces termes : « Ni l'oubli, ni le bruit ; une sorte de discrétion respectueuse jusque dans sa célébrité, je ne sais quoi de rare, de fidèle et de solennel, le retour des générations venant de dix ans en dix ans, comme en pèlerinage, contempler et couronner son monument : c'était son vœu et son ferme espoir [1]. »

La fille de Jephté.

Voilà ce qu'ont chanté les filles d'Israël,
Et les pleurs ont coulé sur l'herbe du Carmel :

1. Voir les derniers vers de la pièce de *l'Esprit pur* :

Flots d'amis renaissants ! puissent mes destinées
Vous amener à moi de dix en dix années
Attentifs à mon œuvre, et pour moi c'est assez.

— Les œuvres complètes d'Alfred de Vigny ont été éditées chez Michel Lévy.

Jephté de Galaad a ravagé trois villes;
Abel! la flamme a lui sur tes vignes fertiles!
Aroër sous la cendre éteignit ses chansons!
Et Mennith s'est assise en pleurant ses moissons!

Tous les guerriers d'Ammon sont détruits, et leur terre
Du Seigneur notre Dieu reste la tributaire.
Israël est vainqueur, et par ses cris perçants
Reconnaît du Très-Haut les secours tout-puissants.

A l'hymne universel que le désert répète
Se mêle en longs éclats le son de la trompette,
Et l'armée, en marchant vers les tours de Maspha,
Leur raconte de loin que Jephté triompha.

Le peuple tout entier tressaille de la fête.
Mais le sombre vainqueur marche en baissant la tête;
Sourd à ce bruit de gloire, et seul, silencieux,
Tout à coup il s'arrête, il a fermé ses yeux.

Il a fermé ses yeux : car au loin, de la ville,
Les vierges, en chantant, d'un pas lent et tranquille
Venaient; il entrevoit le chœur religieux :
C'est pourquoi, plein de crainte, il a fermé ses yeux.

Ses genoux ont tremblé sous le poids de ses armes;
Sa paupière s'entr'ouvre à ses premières larmes :
C'est que, parmi les voix, le père a reconnu
La voix la plus aimée à ce chant ingénu :

« O vierges d'Israël, ma couronne s'apprête
La première à parer les cheveux de sa tête;
C'est mon père, et jamais un autre enfant que moi
N'augmenta la famille heureuse sous sa loi. »

Et ses bras, à Jephté donnés avec tendresse,
Suspendaient à son cou leur pieuse caresse :
« Mon père, embrassez-moi! D'où naissent vos retards?
Je ne vois que vos pleurs, et non pas vos regards.

« Je n'ai point oublié l'encens du sacrifice :
J'offrais pour vous hier la naissante génisse.
Qui peut vous affliger? Le Seigneur n'a-t-il pas
Renversé les cités au seul bruit de vos pas? »

— « C'est vous, hélas ! c'est vous, ma fille bien aimée ?
Dit le père en rouvrant sa paupière enflammée ;
Faut-il que ce soit vous ? ô douleur des douleurs !
Que vos embrassements feront couler de pleurs !

« Seigneur, vous êtes bien le Dieu de la vengeance :
En échange du crime il vous faut l'innocence.
C'est la vapeur du sang qui plaît au Dieu jaloux :
Je lui dois une hostie, ô ma fille ! et c'est vous !

— « Moi ? » dit-elle. Et ses yeux se remplirent de larmes.
Elle était jeune et belle, et la vie a des charmes.
Puis elle répondit : « Oh ! si votre serment
Dispose de mes jours, permettez seulement

« Qu'emmenant avec moi les vierges, mes compagnes,
J'aille, deux mois entiers, sur le haut des montagnes,
Pour la dernière fois, errante en liberté,
Pleurer sur ma jeunesse et ma virginité !

« Car je n'aurai jamais, de mes mains orgueilleuses,
Purifié mon fils sous les eaux merveilleuses ;
Vous n'aurez pas béni sa venue, et mes pleurs
Et mes chants n'auront pas endormi ses douleurs ;

« Et le jour de ma mort, nulle vierge jalouse
Ne viendra demander de qui je fus l'épouse,
Quel guerrier prend sur moi le cilice et le deuil :
Et seul vous pleurerez autour de mon cercueil. »

Après ces mots, l'armée assise tout entière
Pleurait, et sur son front répandait la poussière.
Jephté sous un manteau tenait ses pleurs voilés ;
Mais, parmi les sanglots, on entendit : « Allez. »

Elle inclina la tête et partit. Ses compagnes,
Comme nous la pleurons, pleuraient sur les montagnes.
Puis elle vint s'offrir au couteau paternel.
— Voilà ce qu'ont chanté les filles d'Israël [1].

Livre antique.

1. Jephté, fils de Galaad, fut le neuvième juge des Hébreux, de 1243 à 1237 avant Jésus-Christ. Il est ainsi parlé du vœu de Jephté au livre des *Juges* (II) : « Et Jephté voua un vœu à l'Éternel, et dit : « Si tu livres les enfants de Hammon en ma main, — alors tout ce qui sortira des portes de ma maison au-

Loin des villes.

(FRAGMENT.)

Si ton cœur, gémissant du poids de notre vie,
Se traîne et se débat comme un aigle blessé,
Portant comme le mien, sur son aile asservie,
Tout un monde fatal, écrasant et glacé;
S'il ne bat qu'en saignant par sa plaie immortelle,
S'il ne voit plus l'amour, son étoile fidèle,
Éclairer pour lui seul l'horizon effacé;

Si ton âme enchaînée, ainsi que l'est mon âme,
Lasse de son boulet et de son pain amer,
Sur sa galère en deuil laisse tomber sa rame,
Penche sa tête pâle et pleure sur la mer,
Et, cherchant dans les flots une route inconnue,
Y voit, en frissonnant, sur son épaule nue
La lettre sociale écrite avec le fer[1],

Pars courageusement, laisse toutes les villes;
Ne ternis plus tes pieds aux poudres du chemin,
Du haut de nos pensers vois les cités serviles
Comme les rocs fatals de l'esclavage humain.
Les grands bois et les champs sont de vastes asiles,
Libres comme la mer autour des sombres îles.
Marche à travers les champs une fleur à la main.

devant de moi, quand je retournerai en paix du pays des enfants de Hammon, sera à l'Éternel, et je l'offrirai en holocauste. » — Jephté donc passa jusqu'où étaient les enfants de Hammon pour combattre contre eux, et l'Éternel les livra en sa main. — Et il en fit un très grand carnage depuis Harober jusqu'à Minnith et jusqu'à Abel, et les enfants de Hammon furent humiliés devant les enfants d'Israël. — Puis, comme Jephté venait à Maspha en sa maison, voici, sa fille, qui était seule et unique, sortit au-devant de lui avec tambour et flûtes. — Et il arriva qu'aussitôt qu'il l'eût aperçue, il déchira ses vêtements, et dit : « Ah! ma fille, tu m'as entièrement abaissé : car j'ai ouvert ma bouche à l'Éternel, et je ne m'en pourrai point rétracter. » — Et elle répondit : « Mon père, as-tu ouvert ta bouche à l'Éternel? Fais-moi selon ce qui est sorti de ta bouche, puisque l'Éternel t'a vengé de tes ennemis. » — Toutefois elle dit à son père : « Que ceci me soit accordé : laisse-moi pour deux mois, afin que je m'en aille, et que je descende par les montagnes, et que je pleure ma virginité, moi et mes compagnes. » — Et il dit: « Va »; et il la laissa aller pour deux mois. — Et au bout de deux mois elle retourna vers son père; et il lui fit selon le vœu qu'il avait voué. »

1. La *lettre sociale*, c'est-à-dire la loi et les devoirs qu'elle impose. L'expression du poète est tourmentée et obscure.

La Nature t'attend dans un silence austère;
L'herbe élève à tes pieds son nuage des soirs,
Et le soupir d'adieu du soleil à la terre
Balance les beaux lis comme des encensoirs.
La forêt a voilé ses colonnes profondes,
La montagne se cache, et sur les pâles ondes
Le saule a suspendu ses chastes reposoirs.

Le crépuscule ami s'endort dans la vallée,
Sur l'herbe d'émeraude et sur l'or du gazon,
Sous les timides joncs de la source isolée
Et sous le bois rêveur qui tremble à l'horizon,
Se balance en fuyant dans les grappes sauvages,
Jette son manteau gris sur le bord des rivages,
Et des fleurs de la nuit entr'ouvre la prison.

Les Destinées. La Maison du Berger.

La mort du loup.

Les nuages couraient sur la lune enflammée
Comme sur l'incendie on voit fuir la fumée,
Et les bois étaient noirs jusques à l'horizon.
Nous marchions, sans parler, dans l'humide gazon,
Dans la bruyère épaisse et dans les hautes brandes,
Lorsque, sous des sapins pareils à ceux des Landes,
Nous avons aperçu les grands ongles marqués
Par les loups voyageurs que nous avions traqués.
Nous avons écouté, retenant notre haleine
Et le pas suspendu. — Ni le bois ni la plaine
Ne poussaient un soupir dans les airs; seulement
La girouette en deuil criait au firmament :
Car le vent, élevé, bien au-dessus des terres,
N'effleurait de ses pieds que les tours solitaires,
Et les chênes d'en bas, contre les rocs penchés,
Sur leurs coudes semblaient endormis et couchés.
Rien ne bruissait donc, lorsque, baissant la tête,
Le plus vieux des chasseurs qui s'étaient mis en quête
A regardé le sable en s'y couchant; bientôt,
Lui que jamais ici l'on ne vit en défaut,

A déclaré tout bas que ces marques récentes
Annonçaient la démarche et les griffes puissantes
De deux grands loups-cerviers et de deux louveteaux.
Nous avons tous alors préparé nos couteaux,
Et, cachant nos fusils et leurs lueurs trop blanches,
Nous allions pas à pas en écartant les branches.
Trois s'arrêtent, et moi, cherchant ce qu'ils voyaient,
J'aperçois tout à coup deux yeux qui flamboyaient,
Et je vois au-delà quatre formes légères
Qui dansaient sous la lune au milieu des bruyères,
Comme font chaque jour à grand bruit sous nos yeux,
Quand le maître revient, les lévriers joyeux.
Leur forme était semblable, et semblable la danse;
Mais les enfants du loup se jouaient en silence,
Sachant bien qu'à deux pas, ne dormant qu'à demi,
Se couche dans ses murs l'homme, leur ennemi.
Le père était debout, et plus loin, contre un arbre
Sa louve reposait comme celle de marbre
Qu'adoraient les Romains, et dont les flancs velus
Couvaient les demi-dieux Rémus et Romulus.
Le loup vient et s'assied, les deux jambes dressées,
Par leurs ongles crochus dans le sable enfoncées.
Il est jugé perdu, puisqu'il était surpris,
Sa retraite coupée et tous ses chemins pris;
Alors il a saisi, dans sa gueule brûlante,
Du chien le plus hardi la gorge pantelante,
Et n'a pas desserré ses mâchoires de fer,
Malgré nos coups de feu qui traversaient sa chair,
Et nos couteaux aigus qui, comme des tenailles,
Se croisaient en plongeant dans ses larges entrailles,
Jusqu'au dernier moment où le chien étranglé,
Mort longtemps avant lui, sous ses pieds a roulé.
Le loup le quitte alors, et puis il nous regarde.
Les couteaux lui restaient au flanc jusqu'à la garde,
Le clouaient au gazon tout baigné dans son sang;
Nos fusils l'entouraient en sinistre croissant.
Il nous regarde encore, ensuite il se recouche,
Tout en lèchant le sang répandu sur sa bouche,
Et, sans daigner savoir comment il a péri,
Refermant ses grands yeux, meurt sans jeter un cri.

Ibid. La Mort du Loup.

VICTOR HUGO.

(1802-1885.)

Victor Hugo naquit le 26 février 1802, à Besançon, de Léopold-Sigisbert Hugo, colonel dans les armées de la République, puis général de l'Empire, et de Sophie Trébuchet, fille d'un armateur de Nantes, royaliste ardente, d'un *père soldat* et d'une *mère vendéenne*, a dit le poète dans une pièce célèbre. Son instinct poétique s'éveilla de bonne heure : dès 1817 l'Académie française donnait une mention à sa pièce de vers sur les *Avantages de l'Étude*, et trois années de suite l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse décernait l'églantine d'or à ce poète de dix-huit ans, que Chateaubriand avait appelé un *enfant sublime*. En 1822, parut le premier volume des *Odes*, et en 1824 le second volume des *Odes et Ballades*, qui furent le début de son éclatante réputation. A partir de cette époque le nom de Victor Hugo n'a plus cessé d'occuper et de passionner en sens contraire l'opinion publique, toujours remise en éveil par une succession d'œuvres variées, d'inspiration et de mérite inégal, mêlées de défauts saillants et de beautés supérieures, jamais médiocres en bien comme en mal, et qui parfois vous effrayent presque autant qu'elles vous ravissent.

Quand on considère l'ensemble de l'œuvre de Victor Hugo, ce qui frappe, mais aussi ce qui intimide la critique, c'est son étendue même et la multiplicité de ses contrastes. Poète et prosateur, il a abordé presque tous les genres, et, plus que tout autre dans ce siècle, il a paru vouloir s'emparer du monde entier. « Sa poésie est universelle, a bien dit M. Vinet : tous les temps, tous les aspects du monde physique et moral, l'histoire et la spéculation, la méditation intime et le fracas des événements, les délices du foyer et les préoccupations de la politique, le gigantesque et l'imperceptible, le rationnel et le fantastique, le beau et le difforme se donnent rendez-vous dans ses vers. La vie, toute la vie, l'histoire, toute l'histoire, l'homme, tout l'homme, voilà son objet. Ouvrez à deux battants la porte à tous les sujets; que l'art soit votre seul maître, mais que ce maître règne en despote. Sa poésie est un musée où la barbarie est représentée comme la civilisation, où le magot de la Chine grimace à côté de l'Apollon, où le sublime et le hideux figurent au même titre, comme deux formes de l'extraordinaire. » Né avec le siècle, il en a successivement réfléchi et exprimé les plus divers aspects et les plus contraires. La foi monarchique et chrétienne, la passion de la liberté, l'orgueilleux souvenir de l'épopée militaire du premier Empire, la haine de la guerre et l'illusion d'une paix universelle fondée sur la fraternité des peu-

ples, l'admiration pour le moyen âge et le culte de la Révolution, une généreuse pitié envers les déshérités d'ici-bas et d'injustes colères contre ceux qui s'efforcent de les relever et de les consoler : tous ces sentiments ont trouvé chez Victor Hugo un interprète passionné, toujours puissant; et, par ses contrastes mêmes, son œuvre immense, inégale, qui peut enchanter et repousser, est l'image du siècle où elle s'est produite.

C'est à la poésie lyrique que Victor Hugo a dû sa première célébrité et sa gloire peut-être la moins contestée. Ses principales œuvres lyriques sont, avec les *Odes et Ballades*, les *Orientales* (1828), *les Feuilles d'Automne* (1834), *les Chants du Crépuscule* (1835), *les Voix intérieures* (1837), *les Rayons et les Ombres* (1840), *les Contemplations* (1856), *la Légende des Siècles* (1859), *les Quatre Vents de l'Esprit* (1881), etc. Nul poète n'a possédé à un égal degré le talent de faire vibrer toutes les cordes de la lyre, de maîtriser le rythme, d'en varier à l'infini la forme et le mouvement. Mais, on le comprend, une étude de l'œuvre lyrique de Victor Hugo dépasserait de beaucoup des questions de forme, de nombre et de couleur. Il faudrait, pour avoir une idée de cette richesse de création poétique, suivre Victor Hugo dans toute la variété de ses inspirations, soit qu'il nous découvre tant de rapports nouveaux entre le monde extérieur et le monde de l'âme, qu'il nous montre la nature tantôt indulgente et maternelle, tantôt d'une impassible sérénité qui semble railler nos douleurs ; soit qu'il exprime les joies et les deuils du foyer, les grâces de l'enfant, la mélancolie dans le bonheur ; soit qu'il réveille les souvenirs et ranime les débris grandioses que les races et les civilisations disparues ont semées sur la route des temps. La critique sans doute garderait ses droits; mais, quelles que fussent les réserves de notre goût, notre résistance même contre un art trop souvent violent, qui des sentiments fait des sensations, cet ensemble restera un monument unique dans l'histoire littéraire de notre siècle.

Et ce n'est là encore qu'une partie de l'œuvre de Victor Hugo. Au théâtre surtout, il eut l'ambition de faire triompher les principes de l'école romantique, dont il traça le manifeste dans la célèbre préface de *Cromwell* (1829). Le rôle militant de Victor Hugo commence à ce moment.

> Lamartine régna : chantre ailé qui soupire,
> Il planait sans effort. Hugo, dur partisan,
> (Comme chez Dante on voit, Florentin ou Pisan,
> Un baron féodal) combattait sous l'armure,
> Et tint haut sa bannière au milieu du murmure [1].

Cette réaction contre l'esprit exclusif de l'école classique eut sans doute un résultat heureux : elle renouvela l'inspiration ; le moyen

1. Sainte-Beuve.

âge fut mieux compris, le goût s'enhardit par la connaissance des littératures étrangères, la barrière élevée par les classiques entre la langue poétique et la langue commune fut reculée. Mais le romantisme ne sut pas se contenir lui-même. On avait raison de faire rentrer dans la langue poétique tant de termes injustement bannis : fallait-il étendre ce droit de cité à tous les mots sans exception [1] ? Il était bien, à l'exemple d'André Chénier, d'assouplir notre vers alexandrin. Mais permettre l'enjambement partout, et partout la césure, ne plus garder des règles antérieures que celle de la rime, n'est-ce que transformer l'harmonie? Le théâtre même de Victor Hugo soulève de plus graves questions. « Tout ce qui est dans la nature, a dit l'auteur de *Cromwell*, est dans l'art; le drame résulte de la combinaison du sublime et du grotesque. » En effet, les héros de Victor Hugo personnifient pour la plupart une antithèse morale. Un chef de brigands (*Hernani*, 1830) sera en même temps le type de la loyauté chevaleresque; le plus misérable des bouffons (*le Roi s'amuse*, 1832) est tout ensemble le plus tendre, le plus passionné des pères; dans une âme corrompue et criminelle (*Lucrèce Borgia*, 1833), aucune des souillures de la femme n'atteindra le cœur de la mère. Sans doute, la loi du contraste est vraie : comme elle existe ici-bas, elle a sa place dans le drame, qui est l'image de la vie. Ce qui est plus contestable, ce qui, en réalité, est toujours une exception, c'est ce rapprochement dans le même personnage de l'extrême bien et de l'extrême mal. Ni l'histoire, ni l'observation de la vie, ne donnent sur ce point raison au poète. Cette faute contre la vérité humaine a son contre-coup dans l'art. Bonnes ou mauvaises, il est à craindre que les passions ne ressemblent alors à des instincts, qu'elles en prennent bientôt le caractère violent et fatal. Elles n'ont pas, en effet, chez Victor Hugo le

1. Si l'on veut connaître *en théorie et en action* la révolution tentée par V. Hugo, il faut relire la pièce intitulée *Réponse à une accusation* (*Contemplations*) :

La poésie était la monarchie ; un mot
Était un duc et pair, ou n'était qu'un grimaud ;
Les syllabes, pas plus que Paris et que Londre,
Ne se mêlaient : ainsi marchaient sans se confondre
Piétons et cavaliers traversant le Pont-Neuf ;
La langue était l'État avant quatre-vingt-neuf !
Les mots, bien ou mal nés, vivaient parqués en castes :
Les uns, nobles, hantant les Phèdres, les Jocastes,
Les Mérope, ayant le décorum pour loi,
Et montant à Versaille aux carrosses du roi !
Les autres, tas de gueux, drôles patibulaires,
Habitaient les patois ; quelques-uns aux galères,
Dans l'argot, dévoués à tous les genres bas. . . . .
Je fis souffler un vent révolutionnaire.
Plus de mot sénateur, plus de mot roturier !
Je fis une tempête au fond de l'encrier,
Et je mêlai, parmi les ombres débordées,
Au peuple noir des mots l'essaim blanc des idées. . . . .

développement successif et varié, les nuances délicates et savantes qui, chez les maîtres de l'art classique, sont l'intérêt toujours renouvelé de leurs tableaux. Cette critique ne regarde pas seulement le théâtre de Victor Hugo; elle s'applique aussi à ses romans, dont les deux plus célèbres sont *Notre-Dame de Paris* (1831) et *les Misérables* (1862); et s'il convient d'y insister, c'est qu'il est difficile au goût de résister à la puissance et à l'éclat d'un aussi prodigieux talent [1]. Victor Hugo est mort à Paris le 22 mai 1885.

A un voyageur.

Ami, vous revenez d'un de ces longs voyages
Qui nous font vieillir vite et nous changent en sages
Au sortir du berceau.
De tous les océans votre course a vu l'onde,
Hélas! et vous feriez une ceinture au monde
Du sillon du vaisseau.

Le soleil de vingt cieux a mûri votre vie.
Partout où vous mena votre inconstante envie,
Jetant et ramassant,
Pareil au laboureur qui récolte et qui sème,
Vous avez pris des lieux, et laissé de vous-même
Quelque chose en passant.

Tandis que votre ami, moins heureux et moins sage,
Attendait des saisons l'uniforme passage
Dans le même horizon;
Et comme l'arbre vert qui de loin la dessine,
A sa porte effeuillant ses jours, prenait racine
Au seuil de sa maison!

Vous êtes fatigué, tant vous avez vu d'hommes!
Enfin vous revenez, las de ce que nous sommes,
Vous reposer en Dieu.
Triste, vous me contez vos courses infécondes,
Et vos pieds ont mêlé la poudre de trois mondes
Aux cendres de mon feu.

1. Les œuvres de V. Hugo ont été publiées par les librairies Hachette et Pagnerre. L'*édition définitive* est publiée par les maisons Hetzel et Quantin.

Or maintenant, le cœur plein de choses profondes,
Des enfants dans vos mains tenant les têtes blondes,
Vous me parlez ici,
Et vous me demandez, sollicitude amère !
« — Où donc ton père ? où donc ton fils ? où donc ta mère ?
— Ils voyagent aussi ! »

Le voyage qu'ils font n'a ni soleil ni lune ;
Nul homme n'y peut rien porter de sa fortune,
Tant le maître est jaloux !
Le voyage qu'ils font est profond et sans bornes ;
On le fait à pas lents, parmi des faces mornes,
Et nous le ferons tous !

J'étais à leur départ comme j'étais au vôtre.
En diverses saisons, tous trois, l'un après l'autre,
Ils ont pris leur essor.
Hélas ! j'ai mis en terre, à cette heure suprême,
Ces têtes que j'aimais. Avare, j'ai moi-même
Enfoui mon trésor.

Je les ai vus partir. J'ai, faible et plein d'alarmes,
Vu trois fois un drap noir semé de blanches larmes,
Tendre ce corridor.
J'ai sur leurs froides mains pleuré comme une femme ;
Mais, le cercueil fermé, mon âme a vu leur âme
Ouvrir deux ailes d'or !

Je les ai vus partir comme trois hirondelles
Qui vont chercher bien loin des printemps plus fidèles
Et des étés meilleurs.
Ma mère vit le ciel et partit la première,
Et son œil, en mourant, fut plein d'une lumière
Qu'on n'a point vue ailleurs.

Et puis mon premier né la suivit, puis mon père,
Fier vétéran âgé de quarante ans de guerre,
Tout chargé de chevrons.
Maintenant ils sont là, tous trois dorment dans l'ombre,
Tandis que leurs esprits font le voyage sombre,
Et vont où nous irons[1].

1. Louis Veuillot, dans des vers jetés entre des pages de prose, a écrit, lui

Si vous voulez, à l'heure où la lune décline,
Nous monterons tous deux la nuit sur la colline
Où gisent nos aïeux.
Je vous dirai, montrant à votre vue amie
La ville morte auprès de la ville endormie :
Laquelle dort le mieux ?

Combien vivent joyeux, qui devraient, sœurs ou frères,
Faire un pleur éternel de quelques ombres chères !
Pouvoir des ans vainqueurs !
Les morts durent bien peu : laissons-les sous la pierre.
Hélas ! dans le cercueil ils tombent en poussière
Moins vite qu'en nos cœurs.

Voyageur ! voyageur ! quelle est notre folie !
Qui sait combien de morts à chaque heure on oublie,
Des plus chers, des plus beaux ?
Qui peut savoir combien toute douleur s'émousse,
Et combien sur la terre un jour d'herbe qui pousse
Efface de tombeaux ?

Les Feuilles d'Automne [1], VI.

aussi, son chant de douleur domestique. Ces strophes sont dignes d'être rappelées :

Le temps n'a pas marché ; c'est hier, c'est tout à l'heure :
J'étais là, près du lit de mon père expirant,
J'allais d'un ami mort vers un ami mourant ;
Et vous, trésors de Dieu, trésors qu'au moins je pleure,

Biens que j'eus un instant et dont j'ai su le prix,
Doux enfant, chaste épouse, ô gerbe moissonnée !
O mon premier amour et ma première née,
Anges que le Ciel m'a repris !

La mère, en s'en allant, des agneaux fut suivie ;
L'une partit, puis l'autre ! Avant qu'il fût deux mois,
De mes tremblantes mains j'en ensevelis trois :
Je les vois, mais non plus dans la fleur de la vie ;

Non plus avec ces traits dont j'avais trop d'orgueil,
Au baiser paternel offrant leurs jeunes têtes ;
Mais telles que la mort, hélas ! me les a faites,
Immobiles dans le cercueil.

Mes pas suivent encor le char qui les emporte ;
Dans la fosse mon cœur tombe encor par lambeaux ;
Et comme les cyprès plantés sur leurs tombeaux,
Ma douleur chaque jour croît et devient plus forte.....

1. Dans l'histoire de l'œuvre poétique de V. Hugo, les *Feuilles d'Automne* sont une date importante. Quand on compare ce recueil à ceux qui l'ont précédé, on sent combien l'inspiration du poète s'est élargie, avec quel éclat de coloris et quelle richesse d'images il traduit ses émotions. Cependant — cette pièce et la suivante l'indiqueront — on reconnaît que le poète est entré dans un autre âge. A la foi confiante de sa première jeunesse a succédé un sentiment

La pente de la rêverie.

Amis, ne creusez pas vos chères rêveries ;
Ne fouillez pas le sol de vos plaines fleuries ;
Et quand s'offre à vos yeux un océan qui dort,
Nagez à la surface ou jouez sur le bord :
Car la pensée est sobre ! Une pente insensible
Va du monde réel à la sphère invisible ;
La spirale est profonde, et, quand on y descend,
Sans cesse se prolonge et va s'élargissant,
Et, pour avoir touché quelque énigme fatale,
De ce voyage obscur souvent on revient pâle ! !

L'autre jour, il venait de pleuvoir, car l'été,
Cette année, est de brise et de pluie attristé,
Et le beau mois de mai, dont le rayon nous leurre,
Prend le masque d'avril, qui sourit et qui pleure.
J'avais levé le store aux gothiques couleurs.
Je regardais au loin les arbres et les fleurs.
Le soleil se jouait sur la pelouse verte
Dans les gouttes de pluie, et ma fenêtre ouverte
Apportait du jardin à mon esprit heureux
Un bruit d'enfants joueurs et d'oiseaux amoureux.
Paris, les grands ormeaux, maison, dôme, chaumière,
Tout flottait à mes yeux dans la riche lumière
De cet astre de mai dont le rayon charmant
Au bout de tout brin d'herbe allume un diamant !
Je me laissais aller à ces trois harmonies,
Printemps, matin, enfance, en ma retraite unies,
La Seine ainsi que moi laissait son flot vermeil
Suivre nonchalamment sa pente, et le soleil

amer du néant des choses. Sainte-Beuve faisait allusion à la pièce *A un Voyageur*, quand il écrivait : « L'autre vie, celle qui suit la tombe, est devenue pour le poète un crépuscule nébuleux, boréal, *sans soleil ni lune*, pareil aux limbes hébraïques ou à ce cercle de l'enfer où souffle une éternelle tempête ; des faces mornes y passent et repassent dans le brouillard, et l'on sent à leur souffle ce frisson *qui hérisse le poil ;* les *ailes d'or* qui viennent ensuite et les âmes comparées aux hirondelles ne peuvent corriger le premier effroi de la vision. » *Portraits contemporains*, tome Ier, page 426.

1. Ces vers sont beaux ; mais il faut y voir l'expression d'un *état d'esprit* que le poète traduit comme il le ressent, et nullement en tirer une conclusion morale qui ne serait rien autre chose, si elle était déduite avec rigueur, qu'un renoncement au travail douloureux et glorieux en même temps de la pensée.

Faisait évaporer à la fois sur les grèves
L'eau du fleuve en brouillards et ma pensée en rêves !

Alors, dans mon esprit, je vis autour de moi
Mes amis, non confus, mais tels que je les voi
Quand ils viennent le soir, troupe grave et fidèle,
Vous, avec vos pinceaux dont la pointe étincelle,
Vous, laissant échapper vos vers au vol ardent,
Et nous tous, écoutant en cercle, ou regardant.
Ils étaient bien là tous, je voyais leurs visages,
Tous, même les absents qui font de longs voyages.
Puis tous ceux qui sont morts vinrent après ceux-ci,
Avec l'air qu'ils avaient quand ils vivaient aussi.
Quand j'eus, quelques instants, des yeux de ma pensée,
Contemplé leur famille à mon foyer pressée,
Je vis trembler leurs traits confus, et par degrés
Pâlir en s'effaçant leurs fronts décolorés,
Et tous, comme un ruisseau qui dans un lac s'écoule,
Se perdre autour de moi dans une immense foule.
Foule sans nom ! chaos ! des voix, des yeux, des pas.
Ceux qu'on n'a jamais vus, ceux qu'on ne connait pas.
Tous les vivants ! — cités bourdonnant aux oreilles
Plus qu'un bois d'Amérique ou des ruches d'abeilles,
Caravanes campant sur le désert en feu,
Matelots dispersés sur l'océan de Dieu !

Les deux pôles ! le monde entier ! la mer, la terre,
Alpes au front de neige, Etnas au noir cratère,
Tout à la fois, automne, été, printemps, hiver,
Les vallons, descendant de la terre à la mer
Et s'y changeant en golfe, et des mers aux campagnes
Les caps épanouis en chaînes de montagnes,
Et les grands continents, brumeux, verts ou dorés,
Par les grands océans sans cesse dévorés,
Tout, comme un paysage en une chambre noire,
Se réfléchit avec ses rivières de moire,
Ses passants, ses brouillards flottants comme un duvet,
Tout dans mon esprit sombre allait, marchait, vivait !
Alors, en attachant, toujours plus attentives,
Ma pensée et ma vue aux mille perspectives
Que le souffle du vent ou le pas des saisons
M'ouvrait à tous moments dans tous les horizons,

Je vis soudain surgir, parfois du sein des ondes,
A côté des cités vivantes des deux mondes,
D'autres villes aux fronts étranges, inouïs,
Sépulcres ruinés des temps évanouis,
Pleines d'entassements, de tours, de pyramides,
Baignant leurs pieds aux mers, leur tête aux cieux hu-
Quelques-unes sortaient de dessous des cités [mides.
Où les vivants encor bruissent agités,
Et des siècles passés jusqu'à l'âge où nous sommes,
Je pus compter ainsi trois étages de Romes.
Et tandis qu'élevant leurs inquiètes voix,
Les cités des vivants résonnaient à la fois
Des murmures du peuple ou du pas des armées,
Ces villes du passé, muettes et fermées,
Sans fumée à leurs toits, sans rumeurs dans leurs seins,
Se taisaient et semblaient des ruches sans essaims.
J'attendais. Un grand bruit se fit. Les races mortes
De ces villes en deuil vinrent ouvrir les portes,
Et je les vis marcher ainsi que les vivants,
Et jeter seulement plus de poussière aux vents.
Alors, tours, aqueducs, pyramides, colonnes,
Je vis l'intérieur des vieilles Babylones,
Les Carthages, les Tyrs, les Thèbes, les Sions,
D'où sans cesse sortaient des générations.

Ainsi j'embrassais tout : et la terre, et Cybèle;
La face antique auprès de la face nouvelle ;
Le passé, le présent ; les vivants et les morts ;
Le genre humain complet comme au jour du remords.
Tout parlait à la fois, tout se faisait comprendre,
Le pélage d'Orphée et l'étrusque d'Évandre,
Les runes d'Irmensul[1], le sphinx égyptien,
La voix du nouveau monde, aussi vieux que l'ancien.

Or, ce que je voyais, je doute que je puisse
Vous le peindre : c'était comme un grand édifice
Formé d'entassements de siècles et de lieux ;

1. Les *runes* sont les caractères dont se servaient les Scandinaves, et que l'on trouve gravés sur des pierres en Danemark et en Norvège. *Irminsul* ou *colonne d'Irmin*, idole des anciens Saxons qui avait un temple à Ehresbourg (aujourd'hui Stadberg). C'était un Germain qui d'une main tenait un étendard et de l'autre une lance. Charlemagne l'abattit en 772.

On n'en pouvait trouver les bords ni les milieux [1] ;
A toutes les hauteurs, nations, peuples, races,
Mille ouvriers humains, laissant partout leurs traces,
Travaillaient nuit et jour, montant, croisant leurs pas,
Parlant chacun leur langue et ne s'entendant pas;
Et moi je parcourais, cherchant qui me réponde,
De degrés en degrés cette Babel du monde.

La nuit avec la foule, en ce rêve hideux,
Venait, s'épaississant ensemble toutes deux,
Et, dans ces régions que nul regard ne sonde,
Plus l'homme était nombreux, plus l'ombre était profonde.
Tout devenait douteux et vague, seulement
Un souffle qui passait de moment en moment,
Comme pour me montrer l'immense fourmilière,
Ouvrait dans l'ombre au loin des vallons de lumière,
Ainsi qu'un coup de vent fait sur les flots troublés
Blanchir l'écume, ou creuse une onde dans les blés.
Bientôt autour de moi les ténèbres s'accrurent,
L'horizon se perdit, les formes disparurent,
Et l'homme avec la chose et l'être avec l'esprit
Flottèrent à mon souffle, et le frisson me prit.
J'étais seul. Tout fuyait. L'étendue était sombre.
Je voyais seulement au loin, à travers l'ombre,
Comme d'un océan les flots noirs et pressés,
Dans l'espace et le temps les nombres entassés!

Oh! cette double mer du temps et de l'espace
Où le navire humain toujours passe et repasse,
Je voulus la sonder, je voulus en toucher
Le sable, y regarder, y fouiller, y chercher,
Pour vous en rapporter quelque richesse étrange,
Et dire si son lit est de roche ou de fange.
Mon esprit plongea donc sous ce flot inconnu,
Au profond de l'abîme il nagea seul et nu,

1. On a dit de V. Hugo que son génie a quelque chose d'architectural, que le rêve même affecte, dans son esprit, des formes et des structures d'édifice. Citant ces vers, Paul de Saint-Victor ajoute, en pensant à la *Légende des Siècles* : « A quarante ans de distance, le poète a repris cette vision ébauchée ; il l'a étendue, et il l'a creusée; il l'a grandie et approfondie. La rêverie a pris la dimension d'une apocalypse historique subitement ébranlée, et dont l'écroulement forme les lacunes béantes, les monceaux confus, que hante la légende, et où il va chercher les fantômes qu'il rappelle au monde des vivants. » *Victor Hugo*, page 212.

Toujours de l'ineffable allant à l'invisible...
Soudain il s'en revint avec un cri terrible,
Ébloui, haletant, stupide. épouvanté:
Car il avait au fond trouvé l'éternité.

Ibid., XXIX.

Puisque nos heures sont remplies[1].

Puisque nos heures sont remplies
De trouble et de calamités;
Puisque les choses que tu lies
Se détachent de tous côtés;

Puisque nos pères et nos mères
Sont allés où nous irons tous;
Puisque des enfants, têtes chères,
Se sont endormis avant nous;

Puisque la terre où tu t'inclines
Et que tu mouilles de tes pleurs,
A déjà toutes nos racines
Et quelques-unes de nos fleurs;

Puisqu'à la voix de ceux qu'on aime
Ceux qu'on aima mêlent leurs voix;
Puisque nos illusions même
Sont pleines d'ombres d'autrefois;

Puisqu'à l'heure où l'on boit l'extase
On sent la douleur déborder;
Puisque la vie est comme un vase
Qu'on ne peut emplir ni vider;

1. « Cette pièce, dit Sainte-Beuve, est, selon nous, d'une beauté de mélancolie, d'une profondeur rêveuse et d'une tendresse de cœur à laquelle n'avait pas atteint jusqu'ici le poète. Pas un mot n'y choque, pas un son n'est en désaccord avec la note fondamentale. Tout y est funèbre sans désespoir, tout y est religieux sans faux emblème. Le souffle harmonieux y sort comme une plainte vague, abondante; la plainte monte à chaque stance comme une marée sans étoile sur quelque grève de Bretagne. L'impression que cause cette pièce me semble tout à fait musicale; plus on la relit, plus on s'en pénètre. A la dixième fois, on la sent mieux encore, et les larmes involontaires qu'elle fait naître recommencent de couler. » Voy. *Portraits contemporains*, tome Ier, page 451.

Puisqu'à mesure qu'on avance
Dans plus d'ombre on se sent flotter ;
Puisque la menteuse espérance
N'a plus de conte à nous conter ;

Puisque le cadran, quand il sonne,
Ne nous promet rien pour demain ;
Puisqu'on ne connaît plus personne
De ceux qui vont dans le chemin :

Mets ton esprit hors de ce monde !
Mets ton rêve ailleurs qu'ici-bas !
Ta perle n'est pas dans notre onde !
Ton sentier n'est point sous nos pas !

Quand la nuit n'est pas étoilée,
Viens te bercer aux flots des mers :
Comme la mort, elle est voilée ;
Comme la vie, ils sont amers.

L'ombre et l'abîme ont un mystère
Que nul mortel ne pénétra ;
C'est Dieu qui leur dit de se taire
Jusqu'au jour où tout parlera !

D'autres yeux de ces flots sans nombre
Ont vainement cherché le fond !
D'autres yeux se sont emplis d'ombre
A contempler ce ciel profond !

Toi, demande au monde nocturne
De la paix pour ton cœur désert !
Demande une goutte à cette urne !
Demande un chant à ce concert !

Les Chants du Crépuscule, XXIX.

La conscience[1].

Lorsque, avec ses enfants vêtus de peaux de bêtes,
Échevelé, livide au milieu des tempêtes,

1. Cf. le récit biblique au chapitre IV de la *Genèse*.

Caïn se fut enfui de devant Jéhovah,
Comme le soir tombait, l'homme sombre arriva
Au bas d'une montagne en une grande plaine;
Sa femme fatiguée, et ses fils hors d'haleine
Lui dirent : « Couchons-nous sur la terre, et dormons. »
Caïn, ne dormant pas, songeait au pied des monts.
Ayant levé la tête, au fond des cieux funèbres,
Il vit un œil tout grand ouvert dans les ténèbres,
Et qui le regardait dans l'ombre fixement.
« Je suis trop près, » dit-il avec un tremblement.
Il réveilla ses fils dormant, sa femme lasse,
Et se remit à fuir sinistre dans l'espace.
Il marcha trente jours, il marcha trente nuits.
Il allait, muet, pâle et frémissant aux bruits,
Furtif, sans regarder derrière lui, sans trêve,
Sans repos, sans sommeil ; il atteignit la grève
Des mers dans le pays qui fut depuis Assur.
« Arrêtons-nous, dit-il, car cet asile est sûr.
Restons-y. Nous avons du monde atteint les bornes. »
Et, comme il s'asseyait, il vit dans les cieux mornes
L'œil à la même place au fond de l'horizon.
Alors il tressaillit en proie au noir frisson.
« Cachez-moi ! » cria-t-il ; et, le doigt sur la bouche,
Tous ses fils regardaient trembler l'aïeul farouche.
Caïn dit à Jabel, père de ceux qui vont
Sous des tentes de poil dans le désert profond :
« Étends de ce côté la toile de la tente. »
Et l'on développa la muraille flottante ;
Et, quand on l'eut fixée avec des poids de plomb :
« Vous ne voyez plus rien? » dit Tsilla, l'enfant blond,
La fille de ses fils, douce comme l'aurore;
Et Caïn répondit : « Je vois cet œil encore ! »
Jubal, père de ceux qui passent dans les bourgs
Soufflant dans des clairons et frappant des tambours,
Cria : « Je saurai bien construire une barrière. »
Il fit un mur de bronze et mit Caïn derrière.
Et Caïn dit : « Cet œil me regarde toujours ! »
Hénoch dit : « Il faut faire une enceinte de tours
Si terrible que rien ne puisse approcher d'elle.
Bâtissons une ville avec sa citadelle;
Bâtissons une ville, et nous la fermerons. »
Alors Tubalcaïn, père des forgerons,

Construisit une ville énorme et surhumaine.
Pendant qu'il travaillait, ses frères dans la plaine
Chassaient les fils d'Énos et les enfants de Seth ;
Et l'on crevait les yeux à quiconque passait ;
Et, le soir, on lançait des flèches aux étoiles.
Le granit remplaça la tente aux murs de toiles,
On lia chaque bloc avec des nœuds de fer,
Et la ville semblait une ville d'enfer ;
L'ombre des tours faisait la nuit dans les campagnes ;
Ils donnèrent aux murs l'épaisseur des montagnes ;
Sur la porte on grava : « Défense à Dieu d'entrer. »
Quand ils eurent fini de clore et de murer,
On mit l'aïeul au centre, en une tour de pierre ;
Et lui restait lugubre et hagard. « O mon père !
L'œil a-t-il disparu ? » dit en tremblant Tsilla.
Et Caïn répondit : « Non, il est toujours là. »
Alors il dit : « Je veux habiter sous la terre.
Comme dans son sépulcre un homme solitaire ;
Rien ne me verra plus, je ne verrai plus rien. »
On fit donc une fosse, et Caïn dit « C'est bien ! »
Puis il descendit seul sous cette voûte sombre.
Quand il se fut assis sur sa chaise dans l'ombre
Et qu'on eut sur son front fermé le souterrain,
L'œil était dans la tombe et regardait Caïn.

Légende des Siècles, II.

ALFRED DE MUSSET.

(1810-1857.)

Le caractère d'inquiétude et de souffrance qui marque notre époque, aucun de nos poètes ne l'a plus vivement et plus douloureusement ressenti qu'Alfred de Musset. Vraiment *enfant du siècle*, il en a exprimé les contradictions, bonnes et mauvaises, les inconséquences qui le condamnent et celles qui l'honorent, les révoltes contre la foi et les regrets de l'avoir perdue, les railleries du scepticisme, l'impuissance et le besoin de la prière. Aussi, par ce mélange d'ironie et d'émotion, s'est-il fait une place à part dans la poésie contemporaine ; et si le conteur de *Namouna* et de *Mardoche* a séduit les esprits frivoles, l'auteur de l'*Espoir en Dieu* a touché les âmes sérieuses : elles ont beaucoup pardonné à un poète qui, « à défaut de la foi, avait le don des larmes [1]. »

Né à Paris en 1810, A. de Musset, après des études brillantes, justifiées par un prix de philosophie au concours général, cherchait, vers 1830, dans des directions différentes, l'emploi de ses rares facultés. Il essayait et abandonnait presque aussitôt le droit, la médecine et la peinture : une irrésistible vocation l'appelait à être poète. La guerre entre les romantiques et les classiques était déclarée : c'était la première heure de la lutte, celle où l'on ne fait pas de prisonniers. A. de Musset arbora les couleurs romantiques et se jeta au plus vif de la mêlée. Il acceptait alors les théories les plus absolues de son parti. Pour décrire une passion, disait-on, il faut l'avoir ressentie soi-même, l'avoir comme épuisée par une expérience toute personnelle. L'homme n'est grand que par la passion ; c'est elle seule qui vivifie la vraie originalité. Il fallait d'abord assister à une tempête, pour avoir le droit de la peindre. D'autre part, l'influence de Byron avait mis à la mode ces airs de scepticisme désenchanté et de pitié hautaine pour des croyances vieillies que le souffle de la raison moderne avait emportées. Les premières poésies d'A. de Musset, *les Contes d'Espagne et d'Italie* (1830), portent la trace visible de cet état maladif des esprits. Il semblait que l'auteur se fît un jeu de ne reconnaître aucune règle en morale comme en poésie. Il morcelait de parti pris le vers alexandrin, pour en jeter les débris à la tête des classiques ; les situations les plus scabreuses étaient celles que préférait son pinceau. Et cependant, du milieu de cette poésie souvent impure s'élevaient par rencontres quelques notes d'un tout autre accent : des traits empreints de

1. De Laprade, *Discours de réception à l'Académie française.*

fraîcheur et de grâce faisaient contraste avec le ton général : on eût dit le soupir à demi étouffé de la muse intérieure qui gémissait d'avoir été trahie et profanée par le poète qu'elle aimait. Dans le recueil qui suivit (1831), il y avait comme des échappées vers des horizons plus sévères et plus purs. A. de Musset se détachait alors du parti romantique, il se défendait du moins d'appartenir à aucun drapeau :

Je hais comme la mort l'état de plagiaire ;
Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

Ce progrès ne se marquait pas seulement dans ses poésies, mais dans les *Nouvelles* et les *Comédies*, où son esprit charmant courait et se jouait avec aisance. Sa prose fine et poétique avait, d'ailleurs, le tour sobre et classique. Il rappelait Marivaux par la délicatesse de ses analyses morales, comme dans cet art heureux de donner du prix aux moindres sujets par la grâce du détail. Mais c'est dans les *Poésies nouvelles* (1836-1852) que la postérité voudra retrouver A. de Musset tout entier. S'il n'a pas l'inspiration égale et puissante de Lamartine, la richesse de coloris de Victor Hugo, il surpasse l'un et égale peut-être l'autre par la variété du ton, la souplesse de l'expression, la profondeur du sentiment. Les quatre élégies des *Nuits*, l'*Épître à Lamartine* et l'*Espoir en Dieu* resteront les meilleurs titres d'A. de Musset. Là, il a vraiment atteint les hautes régions, celles où l'homme entend parler d'idéal et d'infini. Avec quels accents pénétrants, avec quelles larmes venues du cœur, et non de l'imagination, A. de Musset a dit le besoin de croire, d'aimer et de prier! Et n'était-ce pas l'histoire de sa vie entière qui lui échappait dans cette dernière confidence :

J'ai perdu ma force et ma vie,
Et mes amis et ma gaîté ;
J'ai perdu jusqu'à la fierté
Qui faisait croire à mon génie.

Quand j'ai connu la Vérité,
J'ai cru que c'était une amie ;
Quand je l'ai comprise et sentie,
J'en étais déjà dégoûté.

Et pourtant elle est éternelle,
Et ceux qui se sont passés d'elle
Ici-bas ont tout ignoré.

Dieu parle, il faut qu'on lui réponde :
Le seul bien qui me reste au monde
Est d'avoir quelquefois pleuré [1].

1. Les œuvres d'Alfred de Musset ont été publiées par la librairie Charpentier.

Lettre à Lamartine.

(FRAGMENT.)

O poète, il est dur que la nature humaine
Qui marche à pas comptés vers une fin certaine,
Doive encor s'y traîner en portant une croix,
Et qu'il faille ici-bas mourir plus d'une fois[1] :
Car de quel autre nom peut s'appeler sur terre
Cette nécessité de changer de misère
Qui nous fait, jour et nuit, tout prendre et tout quitter,
Si bien que notre temps se passe à convoiter?
Ne sont-ce pas des morts, et des morts effroyables,
Que tant de changements d'êtres si variables,
Qui se disent toujours fatigués d'espérer,
Et qui sont toujours prêts à se transfigurer[2]!
Quel tombeau que le cœur, et quelle solitude!
Comment la passion devient-elle habitude,
Et comment se fait-il que, sans y trébucher,
Sur ses propres débris l'homme puisse marcher?
Il y marche pourtant; c'est Dieu qui l'y convie.
Il va semant partout et prodiguant sa vie;
Désir, crainte, colère, inquiétude, ennui,
Tout passe et disparaît, tout est fantôme en lui.
Son misérable cœur est fait de telle sorte,
Qu'il faut incessamment qu'une ruine en sorte;
Que la mort soit son terme, il ne l'ignore pas;
Et, marchant à la mort, il meurt à chaque pas.
Il meurt dans ses amis, dans son fils, dans son père;
Il meurt dans ce qu'il pleure et dans ce qu'il espère,
Et sans parler des corps qu'il faut ensevelir,
Qu'est-ce donc qu'oublier, si ce n'est pas mourir?
Eh bien! bon ou mauvais, inflexible ou fragile,
Humble ou fier, triste ou gai, mais toujours gémissant,
Cet homme, tel qu'il est, cet être fait d'argile,
Tu l'as vu, Lamartine, et son sang est ton sang.

1. Cette vue mélancolique de la vie humaine est familière aux moralistes. « L'homme, a dit un philosophe grec, ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve. » Sénèque dit : « Quotidie morimur. »

2. La pensée du poète manque ici de netteté, et l'expression elle-même est prosaïque.

Son bonheur est le tien ; sa douleur est la tienne ;
Et des maux qu'ici-bas il lui faut endurer,
Pas un qui ne te touche et qui ne t'appartienne ;
Puisque tu sais chanter, ami, tu sais pleurer.....
J'ai connu, jeune encor, de sévères souffrances ;
J'ai vu verdir les bois, et j'ai tenté d'aimer.
Je sais ce que la terre engloutit d'espérances,
Et, pour y recueillir, ce qu'il y faut semer.
Mais, ce que j'ai senti, ce que je veux t'écrire,
C'est ce que m'ont appris les anges de douleur ;
Je le sais mieux encore et puis mieux te le dire :
Car leur glaive, en entrant, l'a gravé dans mon cœur :

Créature d'un jour qui t'agites une heure,
De quoi viens-tu te plaindre, et qui te fait gémir ?
Ton âme t'inquiète, et tu crois qu'elle pleure ;
Ton âme est immortelle, et tes pleurs vont tarir.

Le regret d'un instant te trouble et te dévore ;
Tu dis que le passé te voile l'avenir.
Ne te plains pas d'hier ; laisse venir l'aurore.
Ton âme est immortelle, et le temps va s'enfuir

Ton corps est abattu du mal de ta pensée ;
Tu sens ton front peser et tes genoux fléchir.
Tombe, agenouille-toi, créature insensée :
Ton âme est immortelle, et la mort va venir.

Poésies nouvelles.

La douleur et la poésie.

LA MUSE AU POÈTE.

Quel que soit le souci que ta jeunesse endure,
Laisse-la s'élargir cette sainte blessure
Que les noirs Séraphins t'ont faite au fond du cœur :
Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.
Mais, pour en être atteint, ne crois pas, ô poète,
Que ta voix ici-bas doive rester muette.
Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Lorsque le pélican, lassé d'un long voyage,
Dans les brouillards du soir retourne à ses roseaux.
Ses petits affamés courent sur le rivage,
En le voyant au loin s'abattre sur les eaux.
Déjà, croyant saisir et partager leur proie,
Ils courent à leur père avec des cris de joie,
En secouant leurs becs sur leurs goîtres hideux.
Lui, gagnant à pas lents une roche élevée,
De son aile pendante abritant sa couvée,
Pêcheur mélancolique, il regarde les cieux.
Le sang coule à longs flots de sa poitrine ouverte;
En vain il a des mers fouillé la profondeur:
L'Océan était vide, et la plage déserte;
Pour toute nourriture il apporte son cœur.
Sombre et silencieux, étendu sur la pierre,
Partageant à ses fils ses entrailles de père,
Dans son amour sublime il berce sa douleur,
Et, regardant couler sa sanglante mamelle,
Sur son festin de mort il s'affaisse et chancelle,
Ivre de volupté, de tendresse et d'horreur.
Mais parfois, au milieu du divin sacrifice,
Fatigué de mourir dans un trop long supplice,
Il craint que ses enfants ne le laissent vivant;
Alors, il se soulève, ouvre son aile au vent,
Et, se frappant le cœur avec un cri sauvage,
Il pousse dans la nuit un si funèbre adieu,
Que les oiseaux des mers désertent le rivage,
Et que le voyageur attardé sur la plage,
Sentant passer la mort, se recommande à Dieu.
Poète, c'est ainsi que font les grands poètes.
Ils laissent s'égayer ceux qui vivent un temps;
Mais les festins humains qu'ils servent à leurs fêtes
Ressemblent la plupart à ceux des pélicans.
Quand ils parlent ainsi d'espérances trompées,
De tristesse et d'oubli, d'amour et de malheur,
Ce n'est pas un concert à dilater le cœur.
Leurs déclamations sont comme des épées:
Elles tracent dans l'air un cercle éblouissant;
Mais il y pend toujours quelque goutte de sang[1].

Ibid. *La Nuit de mai.*

1. C'est là une des plus belles pages de la poésie contemporaine et aussi l'une

La nuit de décembre.

LE POÈTE.

Du temps que j'étais écolier,
Je restais un soir à veiller
Dans notre salle solitaire.
Devant ma table vint s'asseoir
Un pauvre enfant vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère.

Son visage était triste et beau;
A la lueur de mon flambeau,
Dans mon livre ouvert il vint lire.
Il pencha son front sur sa main,
Et resta jusqu'au lendemain,
Pensif, avec un doux sourire.

Comme j'allais avoir quinze ans,
Je marchais un jour, à pas lents,
Dans un bois, sur une bruyère.
Au pied d'un arbre vint s'asseoir
Un jeune homme vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère.

Je lui demandai mon chemin;
Il tenait un luth d'une main,
De l'autre un bouquet d'églantine.
Il me fit un salut d'ami,
Et, se détournant à demi,
Me montra du doigt la colline...

Un an après, il était nuit,
J'étais à genoux près du lit
Où venait de mourir mon père.

des plus sincères. Chez A. de Musset ce n'est pas, en effet, l'imagination qui pleure et qui souffre, c'est le cœur. « Sa sensibilité, dit bien M. Nisard, vive et profonde, comme dans tout vrai poète, n'a point de rhétorique. L'imagination n'en prend pas la place et n'y ajoute rien. Nous en sommes d'autant plus touchés, que l'expression en est plus discrète. Nous n'avons pas affaire à un poète éploré à froid que mène la rime, mais à un homme vrai qui, loin de nous accabler de tout ce qu'il aurait pu sentir, fait un choix même dans ce qu'il a réellement senti. » Voy. *Mélanges d'Histoire et de Littérature*, page 132.

Au chevet du lit vint s'asseoir
Un orphelin vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère.

Ses yeux étaient noyés de pleurs;
Comme les anges de douleurs,
Il était couronné d'épine;
Son luth à terre était gisant,
Sa pourpre de couleur de sang,
Et son glaive dans sa poitrine.

Lorsque plus tard, las de souffrir,
Pour renaître ou pour en finir,
J'ai voulu m'exiler de France;
Lorsque, impatient de marcher,
J'ai voulu partir, et chercher
Les vestiges d'une espérance;

Partout où, sous ces vastes cieux,
J'ai laissé mon cœur et mes yeux,
Saignant d'une éternelle plaie;
Partout où le boiteux Ennui,
Traînant ma fatigue après lui,
M'a promené sur une claie;

Partout où, sans cesse altéré
De la soif d'un monde ignoré,
J'ai suivi l'ombre de mes songes;
Partout où, sans avoir vécu,
J'ai revu ce que j'avais vu,
La face humaine et ses mensonges;

Partout où j'ai voulu dormir,
Partout où j'ai voulu mourir,
Partout où j'ai touché la terre,
Sur ma route est venu s'asseoir
Un malheureux vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère.

Qui donc es-tu, toi que dans cette vie
Je vois toujours sur mon chemin?
Je ne puis croire, à ta mélancolie,
Que tu sois mon mauvais destin!
Ton doux sourire a trop de patience,

Tes larmes ont trop de pitié.
En te voyant, j'aime la Providence.
Ta douleur même est sœur de ma souffrance ;
Elle ressemble à l'amitié.

Qui donc es-tu? Tu n'es pas mon bon ange;
Jamais tu ne viens m'avertir.
Tu vois mes maux (c'est une chose étrange!)
Et tu me regardes souffrir.
Depuis vingt ans tu marches dans ma voie,
Et je ne saurais t'appeler.
Qui donc es-tu, si c'est Dieu qui t'envoie?
Tu me souris sans partager ma joie,
Tu me plains sans me consoler!

Qui donc es-tu, spectre de ma jeunesse,
Pèlerin que rien n'a lassé?
Dis-moi pourquoi je te trouve sans cesse
Assis dans l'ombre où j'ai passé.
Qui donc es-tu, visiteur solitaire,
Hôte assidu de mes douleurs?
Qu'as-tu donc fait pour me suivre sur terre?
Qui donc es-tu, qui donc es-tu, mon frère,
Qui n'apparais qu'au jour des pleurs?

LA VISION.

— Ami, notre père est le tien.
Je ne suis ni l'ange gardien,
Ni le mauvais destin des hommes.
Ceux que j'aime, je ne sais pas
De quel côté s'en vont leurs pas
Sur ce peu de fange où nous sommes.

Je ne suis ni dieu ni démon,
Et tu m'as nommé par mon nom
Quand tu m'as appelé ton frère;
Où tu vas, j'y serai toujours,
Jusques au dernier de tes jours,
Où j'irai m'asseoir sur ta pierre.

Le Ciel m'a confié ton cœur.
Quand tu seras dans la douleur,

Viens à moi sans inquiétude :
Je te suivrai sur le chemin ;
Mais je ne puis toucher ta main,
Ami, je suis la Solitude [1].

Ibid. *La Nuit de décembre.*

Molière.

J'étais seul, l'autre soir, au Théâtre français,
Ou presque seul : l'auteur n'avait pas grand succès.
Ce n'était que Molière, et nous savons de reste
Que ce grand maladroit, qui fit un jour *Alceste*,
Ignora le bel art de chatouiller l'esprit
Et de servir à point un dénouement bien cuit.
Grâce à Dieu, nos auteurs ont changé de méthode,
Et nous aimons bien mieux quelque drame à la mode,
Où l'intrigue, enlacée et roulée en feston,
Tourne comme un rébus autour d'un mirliton.
J'écoutais cependant cette simple harmonie
Et comme le bon sens fait parler le génie.
J'admirais quel amour pour l'âpre vérité
Eut cet homme si fier en sa naïveté,
Quel grand et vrai savoir des choses de ce monde,
Quelle mâle gaîté, si triste et si profonde,
Que, lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer !
Et je me demandais : « Est-ce assez d'admirer !
Est-ce assez de venir un soir par aventure,
D'entendre au fond de l'âme un cri de la nature,

1. Un critique distingué, M. de Montégut, a écrit à propos de cette pièce : « C'est une parfaite hallucination, tant pour la précision et le relief du fantôme que pour la régularité de ses retours, si parfaite et donnant si bien l'illusion de la réalité qu'elle a fait commettre une légère erreur de jugement au plus fin des critiques, Sainte-Beuve. Le nom de *Solitude*, que se donne l'apparition du *double* à la dernière strophe de la pièce, lui parut trop abstrait pour les tableaux si concrets qui venaient de passer sous ses yeux ; mais cette observation prouve tout simplement qu'il n'a pas compris le phénomène que le poète a voulu présenter, celui de cette profondeur de tristesse où nous nous regardons vivre, où nous sentons que nous n'avons d'autre consolateur que nous-même, et où il nous semble qu'une partie de notre être se détache de nous pour nous aider à souffrir. » Voy. *Nos Morts contemporains*, 1re série, page 299.

D'essuyer une larme, et de partir ainsi,
Quoi qu'on fasse d'ailleurs, sans en prendre souci? »
Puis je songeais encore (ainsi va la pensée)
Que l'antique franchise à ce point délaissée,
Avec notre finesse et notre esprit moqueur,
Ferait croire, après tout, que nous manquons de cœur;
Que c'était une triste et honteuse misère
Que cette solitude à l'entour de Molière,
Et qu'il est *pourtant temps*, comme dit la chanson,
De sortir de ce siècle ou d'en avoir raison.
Car à quoi comparer cette scène embourbée
Et l'effroyable honte où la muse est tombée?
La lâcheté nous bride, et les sots vont disant
Que, sous ce vieux soleil, tout est fait à présent :
Comme si les travers de la famille humaine
Ne rajeunissaient pas chaque an, chaque semaine[1].
Notre siècle a ses mœurs, partant sa vérité ;
Celui qui l'ose dire est toujours écouté.
Ah! j'oserais parler, si je croyais bien dire.
J'oserais ramasser le fouet de la satire,
Et l'habiller de noir, cet homme aux rubans verts[2],
Qui se fâchait jadis pour quelques mauvais vers.
S'il rentrait aujourd'hui dans Paris, la grand'ville,
Il y trouverait mieux, pour émouvoir sa bile,
Qu'une méchante femme et qu'un méchant sonnet;
Nous avons autre chose à mettre au cabinet[3].
O notre maître à tous! si ta tombe est fermée,
Laisse-moi dans ta cendre, un instant ranimée,
Trouver une étincelle, et je vais t'imiter.
J'en aurai fait assez si je puis le tenter.
Apprends-moi de quel ton, dans ta bouche hardie,
Parlait la vérité, ta seule passion ;
Et pour me faire entendre, à défaut du génie,
J'en aurai le courage et l'indignation.

Ibid, *la Soirée perdue.*

1. C'est ce que Molière dit dans le morceau extrait de l'*Impromptu de Versailles* et donné dans ce même volume, page 135.
2. L'Alceste du *Misanthrope*.
3. Sur cette expression, revoir la note 2 de la page 593.

VICTOR DE LAPRADE.

(1812-1883.)

Né en 1812 à Montbrison (Loire), ce fut des montagnes du Forez que V. de Laprade reçut ses premières impressions poétiques. Après Lamartine et Victor Hugo, personne dans notre siècle n'a plus profondément senti et parfois célébré avec plus d'éclat les beautés de la nature, chanté dans un rythme plus large et plus mélodieux les solitudes des Alpes, leurs vallées et leurs cimes, leurs torrents et leurs chênes, traduit dans une langue plus riche les hautes aspirations de l'âme. Son premier poème, *Psyché* (1840), par la pureté de la forme et l'élévation de l'idée, reste l'une de ses meilleures compositions. Le symbolisme hardi du poète découvrait dans la fable grecque l'histoire même de l'humanité, de sa chute, de ses épreuves à travers le temps, de sa lente ascension vers l'amour infini, au sein duquel s'achèveront ses destinées. Les *Odes et Poèmes*, qui suivirent, ont l'accent et le souffle de la haute poésie. Avec V. de Laprade, on ne quitte pas les sommets, et son vers, d'une majesté grave, s'y soutient sans fatigue. Il aime la montagne, qui le rapproche de Dieu. C'est Dieu, en effet, qu'il cherche partout. La nature est pour lui l'hymne divin que le poète entend, et qu'il redit aux hommes. Que V. de Laprade, dans ces religieux élans, ait effleuré le panthéisme, nous ne le déciderons pas. Peut-être a-t-on regretté avec plus de raison que dans cette poésie, d'un si pur idéalisme, l'élément humain fût trop sacrifié, et nous avons, il semble, quelque droit de réclamer quand le poète dit au chêne :

> Arbre ! je suis peu fier de l'humaine nature !

Cette nuance de misanthropie ira même en s'accusant, et l'expression quelquefois en paraîtra amère et excessive.

Les *Poèmes évangéliques* (1852) marquaient, chez V. de Laprade, non un retour à la foi chrétienne, mais un redoublement de ferveur pour des croyances toujours chères. Le dessein du poète, il le disait en beaux vers, était de retracer quelques-unes des scènes évangéliques :

> J'ose ouvrir l'Évangile et chanter à mon tour,
> Au pied du Golgotha, le cantique d'amour.....

La critique a pu se demander si la simplicité même, naïve et profonde, de la parole évangélique, s'accommode de la richesse du vers moderne; si Bossuet, dans le *Panégyrique de Saint Paul*, n'intimide pas les poètes, comme les orateurs, quand il parle de ce

Jésus qui « dédaigne pour sa parole, aussi bien que pour sa personne, tout ce que les hommes admirent. » Dût-on partager ce doute que soulevait Villemain en couronnant le poème de V. de Laprade au nom de l'Académie française, dût-on croire, avec l'éminent critique, que dans cette traduction moderne de l'Évangile il y aura un anachronisme d'imagination et de langage presque inévitable, l'œuvre du poète fait honneur au sentiment qui l'a inspirée, comme au talent supérieur qui l'a achevée. V. de Laprade a publié, sous des titres divers (*Symphonies*, *Idylles héroïques*, *Voix du Silence*, *Poèmes civiques*, *Livre du Père*), d'autres recueils où se retrouve, sous l'extrême variété du sujet et de la forme, le caractère constamment élevé d'une poésie austère, pure, qui s'adresse moins à l'imagination qu'à l'âme elle-même, qui aux vives impressions reçues du spectacle de la nature mêle toujours les grandes vérités morales et religieuses. Mélange de l'idylle et de l'épopée, inspiré par *Hermann et Dorothée* de Gœthe, le poème de *Pernette*, dans le cadre d'une histoire touchante et dramatique, groupe avec art l'image de la famille, les paysages de la terre natale, les mœurs d'une race douce et forte. Si parfois on a regretté que le poète semblât craindre de se rapprocher de l'homme, qu'il réservât pour les chênes des Alpes et leurs solitudes ses « fraternelles amours, » sa muse, pour être une fois descendue dans la vallée, n'a pas eu à le regretter [1].

A un grand arbre.

L'esprit calme des dieux habite dans les plantes.
Heureux est le grand arbre aux feuillages épais :
Dans son corps large et sain la sève coule en paix;
Mais le sang se consume en nos veines brûlantes.

A la croupe du mont tu sièges comme un roi ;
Sur ce trône abrité, je t'aime et je t'envie ;
Je voudrais échanger ton être avec ma vie,
Et me dresser tranquille et sage comme toi.

1. V. de Laprade a aussi publié un livre composé d'études détachées et intitulé : *Questions d'Art et de Morale*. Il a surtout à cœur d'y établir deux points : à savoir, d'abord que la poésie est incompatible avec l'industrie, et, en second lieu, que l'ironie est une maladie de l'âme qui la rend aveugle pour tout ce qui est beau. Une double réponse a été faite au critique-poète par Prévost-Paradol, dans un article piquant reproduit dans ses *Essais de Politique et de Littérature* (2e série, p. 317). — Les œuvres de V. de Laprade ont été publiées chez Charpentier, Michel Lévy et Didier.

Le vent n'effleure pas le sol où tu m'accueilles :
L'orage y descendrait sans pouvoir t'ébranler ;
Sur tes plus hauts rameaux, que seuls on voit trembler,
Comme une eau lente, à peine il fait gémir les feuilles.

L'aube, un instant, les touche avec son doigt vermeil ;
Sur tes obscurs réseaux semant sa lueur blanche,
La lune aux pieds d'argent descend de branche en branche,
Et midi baigne en plein ton front dans le soleil.

L'éternelle Cybèle embrasse tes pieds fermes ;
Les secrets de son sein, tu les sens, tu les vois ;
Au commun réservoir en silence tu bois,
Enlacé dans ces flancs où dorment tous les germes.

Salut, toi qu'en naissant l'homme aurait adoré !
Notre âge, qui se rue aux luttes convulsives,
Te voyant immobile a douté que tu vives
Et ne reconnaît plus en toi d'hôte sacré.

Ah ! moi je sens qu'une âme est là sous ton écorce :
Tu n'as pas nos transports et nos désirs de feu,
Mais tu rêves, profond et serein comme un dieu :
Ton immobilité repose sur ta force.

Salut ! Un charme agit et s'échange entre nous.
Arbre, je suis peu fier de l'humaine nature ;
Un esprit revêtu d'écorce et de verdure
Me semble aussi puissant que le nôtre et plus doux.

Verse à flots sur mon front ton ombre qui m'apaise ;
Puisse mon sang dormir et mon corps s'affaisser ;
Que j'existe un moment sans vouloir ni penser :
La volonté me trouble, et la raison me pèse.

Je souffre du désir, orage intérieur ;
Mais tu ne connais, toi, ni l'espoir ni le doute,
Et tu n'as su jamais ce que le plaisir coûte ;
Tu ne l'achètes pas au prix de la douleur.

Quand un beau jour commence, et quand le mal fait trêve,
Les promesses du Ciel ne valent pas l'oubli ;
Dieu même ne peut rien sur le temps accompli ;
Nul songe n'est si doux qu'un long sommeil sans rêve.

Le chêne a le repos, l'homme a la liberté...
Que ne puis-je en ce lieu prendre avec toi racines!
Obéir, sans penser, à des forces divines,
C'est être dieu soi-même, et c'est ta volupté.

Verse, ah! verse dans moi tes fraîcheurs printanières,
Les bruits mélodieux des essaims et des nids,
Et le frissonnement des songes infinis;
Pour ta sérénité je t'aime entre nos frères.

Si j'avais, comme toi, tout un mont pour soutien,
Si mes deux pieds trempaient dans la source des choses,
Si l'Aurore humectait mes cheveux de ses roses,
Si mon cœur recélait toute la paix du tien;

Si j'étais un grand chêne avec ta sève pure,
Pour tous, ainsi que toi, bon, riche, hospitalier,
J'abriterais l'abeille et l'oiseau familier
Qui, sur ton front touffu, répandent le murmure;

Mes feuilles verseraient l'oubli sacré du mal,
Le sommeil, à mes pieds, monterait de la mousse;
Et là viendraient tous ceux que la cité repousse
Écouter ce silence où parle l'idéal.

Nourri par la nature, au destin résignée,
Des esprits qu'elle aspire et qui la font rêver,
Sans trembler devant lui, comme sans le braver,
Du bûcheron divin j'attendrais la cognée[1].

Odes et Poèmes, II-1. *Poème de l'Arbre.*

Soyez des hommes!

J'ai trop souvent, mes doux lecteurs,
Parmi les bruyères fleuries,

1. Cette pièce de grand style, d'un nombre large et majestueux, doit cependant être louée avec certaines réserves. Le danger est que dans cette fusion de l'âme humaine et des choses il ne se glisse quelque malentendu, il ne s'introduise une apparence de panthéisme. En les isolant, quelques expressions du poète pourraient prêter à confusion. D'autre part on peut regretter, non sans quelque raison, que la poésie de V. de Laprade, élevée et pure, soit ici encore d'une idéalité un peu abstraite, non assez pénétrée par l'élément humain. Le poète a trop honte de l'homme.

Parmi les bois, sur les hauteurs,
Conduit vos jeunes rêveries.

J'aimais à cueillir, à genoux,
Au bord des neiges les fleurs roses,
Sous mes doigts exprimant pour vous
Les parfums intimes des choses.

Je voulais, seul, dans ces beaux lieux,
Loin du monde, à côté des nues,
Nourrir vos cœurs purs et joyeux
Du miel des plantes inconnues;

Et dans le calme des forêts,
Aux feux des aurores vermeilles,
Vous faire adorer de plus près
Le Dieu qui créa ces merveilles.

Ce Dieu nous appelle, aujourd'hui,
Autre part que dans la nature;
Il nous faut pour marcher à lui
Revêtir une forte armure.

Notre poste est dans les cités,
Dans ces combats à toute outrance
Où l'on blesse des deux côtés,
O Christ! votre soldat... LA FRANCE.

Déserts visités en rêvant,
J'aspirai, du moins, sur vos cimes,
Dans le souffle du Dieu vivant
L'espoir et les désirs sublimes.

C'est lui que nous allions chercher
Sous les sapins, sur la bruyère;
Nous grandissions sur le rocher
Dans l'art sacré de la prière;

Et nous rapportions des sommets
Mieux que des vers et des fleurs vaines,
Une foi qui ne meurt jamais,
Et l'amour, ce sang de nos veines.

En cueillant les lis frais éclos,
Ma muse, à ces heures champêtres,

Taillait aussi des javelots
Dans les frênes et dans les hêtres.

Montrez, amis, à quoi vous sert
D'avoir habité son domaine;
Sortis plus vaillants du désert,
Entrez dans la bataille humaine.

Élevez vos cœurs et vos yeux
Vers les sommets de notre histoire;
Saluez l'œuvre des aïeux
Et leurs noms rayonnants de gloire.

Pour exciter votre vigueur,
Nourrissez-vous de leurs exemples:
Humbles comme eux près du Seigneur,
Soyez fiers au sortir des temples.

Fuyez, oubliez pour toujours,
Tout prêts à de sanglants baptêmes,
Les fleurs, les chansons, les amours,
Mes chères Alpes elles-mêmes,

Le bleu des lacs si doux à voir,
Les bois, ma vieille idolâtrie....
Tout ce qui n'est pas LE DEVOIR,
Tout ce qui n'est pas LA PATRIE.

Ne soupirons plus mollement.
Fuyons toute lyre énervante.
Arrière le faux sentiment!
Place à la foi ferme et vivante!

Il faut de plus mâles sauveurs
Dans l'affreux orage où nous sommes,
Nous avons eu trop de rêveurs.
Soyez des hommes[1]!

Livre d'un Père.

1. M. Coppée, successeur de V. de Laprade à l'Académie française, après avoir lu cette pièce, ajoutait : « Ces beaux vers, que j'ai tenu à vous relire, me semblent bien résumer la pensée générale du dernier ouvrage de M. de Laprade. Jamais le sentiment paternel, dont ici chaque page est brûlante, ne tombe dans l'attendrissement sénile et maladif. C'est bien le livre d'un père, d'un père au cœur rempli d'amour, d'un père prodigue de caresses, mais qui, tout en adorant ses enfants, prétend leur souffler le haut et sévère idéal et la passion des grands devoirs qu'il tient lui-même de ses aïeux. »

TABLE DES MATIÈRES

CHEFS-D'ŒUVRE DE PROSE.

RABELAIS (1495?-1553). 1

Lettre de Gargantua à son fils Pantagruel. 4
Le jugement du Fou. 10
La tempête. 12

CALVIN (1509-1564). 18

Calvin au roi François Ier. 20
De l'utilité des épreuves. 22
Aux fidèles de France. 26

BERNARD PALISSY (1510-1589). 29

De la manière dont Bernard Palissy découvrit l'émail blanc. 31

AMYOT (1513-1593). 38

La mère de Coriolan. 40
La tête de Crassus apportée au roi des Parthes Hyrodès. 43
Cicéron et Démosthènes. 45
La punition du méchant est toujours assurée. 49

MONTAIGNE (1533-1592). 52

De la force de la coutume. 54
De l'affectation dans le langage. 56
Le vrai courage. 57
Plutarque et Sénèque. 59
Les historiens : ceux que Montaigne préfère. 60
La bibliothèque de Montaigne. 63
Du caractère des guerres civiles. 65

LA SATIRE MÉNIPPÉE (1593). 68

Harangue de monsieur le lieutenant. 69
Harangue de monsieur d'Aubray, pour le tiers État. 73

BALZAC (1596-1655). 79

Les chefs d'empire au double tribunal de la renommée et de la conscience. 80
De la persévérance dans les desseins. 83
Distinction de la vraie et de la fausse éloquence. 85
Au cardinal de La Valette qui allait partir pour l'Italie. 87

DESCARTES (1596-1650). 88
Pourquoi Descartes ne publie pas ses recherches sur la physique. 90
A un de ses amis, qui venait de faire une perte douloureuse dans sa famille. 91
A Balzac pour lui vanter le séjour d'Amsterdam, qu'il habite. 93
Pensées extraites des lettres de Descartes. 94

LA ROCHEFOUCAULD (1613-1688). 96
Du caractère d'un grand génie, et de la différence des esprits en général. 98
De l'air et des manières : ils doivent être naturels. 101
De la conversation : comment il faut y prendre part. 102
Choix de Maximes. 103

CORNEILLE (1606-1684). 106
Des trois unités. 106

LE CARDINAL DE RETZ (1613-1679). 114
Commencement de la régence d'Anne d'Autriche ; arrestation du duc de Beaufort ; établissement du pouvoir de Mazarin. 116
Quelles furent les vraies causes de la Fronde. 121

MOLIÈRE (1622-1673). 128
Appréciation de la comédie de l'École des Femmes. 129
Jusqu'à quel point faut-il observer les règles dans une comédie. 132
Les personnages des comédies de Molière ne sont pas des portraits individuels. 134

PASCAL (1623-1662). 137
Du respect de la vie humaine. 139
L'homme placé entre les deux infinis. 144
Contre les indifférents et les impies. 146
Du progrès dans les sciences. 152
Pensées recueillies dans Pascal. 154

Mme DE SÉVIGNÉ (1626-1696). 156
A monsieur de Coulanges. 158
A Madame de Grignan. 160
A Monsieur de Coulanges. 161
A Madame de Grignan. 163
A Madame de Grignan. 165
A Monsieur de Coulanges. 166

BOSSUET (1627-1704). 168
Éloquence et mission de saint Paul. 171
Image de l'âme humaine. 173

Borner ses désirs à une vie obscure. 174
Causes de la grandeur romaine. 176
La Providence divine régit le monde. 177
Les incrédules et les indifférents. 179
Bossuet aux membres de l'Académie française. 182
Conseils adressés à Louis XIV. 183

BOURDALOUE (1632-1704). 185

Égoïsme et cruauté de l'ambition. 187
La fausse conscience. 189
La cérémonie des Cendres. 190
Jésus-Christ par sa mort a vaincu et conquis le monde. 191

Mme DE MAINTENON (1635-1719). 194

Au comte d'Aubigné, son frère. 195
Au même. 197
Au même, alors gouverneur de Cognac, en Poitou. 198
A l'abbé Gobelin. 198
A madame de La Maisonfort. 199
A M. le duc de Noailles, son neveu. 200

RACINE (1639-1699). 202

Corneille jugé par Racine. 202

LA BRUYÈRE (1646-1696). 207

Parallèle de Corneille et de Racine. 209
Jugement sur quelques écrivains français. 211
Du vrai mérite dans les actions et les qualités des hommes. 213
Le philosophe. 215
L'ordre dans l'univers. 216

FÉNELON (1651-1715). 218

Conversion du nouveau monde : affaiblissement de la foi en Europe. 220
L'Église chrétienne n'a pas besoin, pour durer, du secours des hommes. 224
Horace et Virgile. 226
Comparaison de Démosthène et d'Isocrate. 229
En quoi consiste l'art de peindre? 231
Des caractères de la véritable éloquence. 231

MASSILLON (1663-1742). 236

L'homme en présence de son juge suprême. 237
Pourquoi l'Église consacre par des prières les symboles de la guerre. 239
La médisance. 241
Massillon aux membres de l'Académie française. 242

SAINT-SIMON (1675-1755). 246

Mort du grand Dauphin, dit Monseigneur, fils de Louis XIV. 248

MONTESQUIEU (1689-1755). 258

Politique des Romains. Causes de leur agrandissement. 260
Charlemagne et Louis le Débonnaire. 263
Dialogue de Sylla et d'Eucrate. 267
La progression de la surprise est un effet du beau. 273

VOLTAIRE (1694-1778). 275

Bataille de Rocroy (1643). 277
Première conquête de la Franche-Comté (1668). 280
De la grâce et de l'élégance. 283
De l'esprit. 285
Lettre à mylord Hervey. 287

BUFFON (1707-1788). 292

Comparaison de l'histoire politique et de l'histoire naturelle. 294
Barbarie des âges antiques ; effets de la civilisation. 295
Le lion et le tigre. 296
L'oiseau-mouche. 298
Le style. 299

JEAN-JACQUES ROUSSEAU (1712-1778). 303

Dans les montagnes du Valais. 305
Comment l'enfant deviendra attentif aux phénomènes de la nature. 308
Le bien et le mal. Justification de la Providence. 310
Les croyances surnaturelles sont nécessaires à la morale. 315

VAUVENARGUES (1715-1747). 317

Vanité du bonheur sans la foi chrétienne. 318
Du vice et de la vertu. 320
Des saillies. 322
La vertu aux prises avec le malheur. 323
Choix de maximes. 324

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE (1737-1814). 326

L'hospitalité du paria. 327
Une tempête sur la mer. 331
Une promenade avec J. J. Rousseau. 332

Mme DE STAEL (1766-1817). 335

Différences de la littérature grecque et de la littérature latine. 337
Une visite au Musée du Vatican. 342
De la contemplation de la nature. 345

CHATEAUBRIAND (1768-1848). 351
Deux perspectives de la nature. 353
L'ouragan dans le désert. 356
Arrivée à Sparte. 358
Jérusalem. 360
Du système fataliste dans l'histoire. 363

GUIZOT (1787-1874). 367
La Sorbonne en 1828. 369
Du double élément qui constitue la civilisation. 371
Les derniers jours de Cromwell (1658). 375

VILLEMAIN (1790-1870). 383
De l'épopée en Grèce, chez les Romains et au moyen âge. 384
De l'influence des gouvernements sur l'éloquence. 388
Les Pensées de Pascal. 390

THIERS (1797-1877). 394
L'incendie de Moscou (septembre 1812). 396

MICHELET (1798-1874). 406
La Bretagne. 408
Jeanne d'Arc. 413
Mort de Charles le Téméraire (1477). 416

SAINTE-BEUVE (1804-1869). 419
La Fontaine et Lamartine. 421
Il faut apprendre, dans la jeunesse, à lire les anciens. 425

M. DÉSIRÉ NISARD (1806). 428
Les Montagnes. 430
De quelques différences entre Tacite et ses devanciers. 432
Bossuet sermonnaire. 436
L'importance de l'attention. 438

CHEFS-D'ŒUVRE DE POÉSIE.

CLÉMENT MAROT (1495-1544). 441
L'enfer (fragment). 443
Au roy, pour le délivrer de prison (1527). 450
Au roy pour succeder en l'estat de son pere (1529). 452
Au roy pour lui recommander Papillon, poète françois estant malade. 455
Rondeau. 458
Épigramme qu'il perdit contre Hélène de Tournon. 458

JOACHIM DU BELLAY (1524-1560). 460

Le poète doit écrire dans sa langue maternelle. 462
Le poète courtisan. 464
Les ruines de Rome. 468

RONSARD (1524-1585). 469

Vocation poétique. 471
Prédiction de la victoire de Charles Martel sur les Sarrasins. 474
Institution pour l'adolescence du roy Charles IX. 478
Fuite de la jeunesse. 481
L'égalité dans la mort. 482
A l'aubépine. 483

ROBERT GARNIER (1534-1590). 484

Cornélie recevant l'urne qui renferme les cendres de Pompée. 486
Antigone refuse d'abandonner son père. 490
Prise de Jérusalem : Sédécias et sa suite faits prisonniers. 491

AGRIPPA D'AUBIGNÉ (1551-1630). 494

La guerre civile. 496
Le discours de la Fortune contre la Vertu. 500
L'hiver du sieur d'Aubigné. 502

MATHURIN RÉGNIER (1573-1613). 504

Pourquoi Régnier a cultivé la satire. 505
Défense des anciens poètes. 507
Le repas ridicule. 511

MALHERBE (1555-1628). 514

Prière pour le roi allant en Limousin (1605). 516
A la reine régente Marie de Médicis (1610). 518
Ode au roi Louis XIII allant châtier la rébellion des Rochellois. 522

CORNEILLE (1606-1684). 526

Le vieil Horace recevant la nouvelle de la défaite de ses fils. 529
La conspiration contre Auguste. 532
Irrésolution d'Auguste. 536
La mort de Pompée. 539
Mort de Cléopâtre, reine de Syrie. 543
Le mépris des vanités du monde. 550
La pureté et la simplicité du cœur. 551
Au roi (1676). 552

ROTROU (1609-1650). 554

Conseils d'un roi à son fils. 556

LA FONTAINE (1621-1695). 561

La Mort et le Mourant. 563
Le Savetier et le Financier. 565
L'homme et la Couleuvre. 567
Le Paysan du Danube. 570
Épître à l'évêque d'Avranches (Huet). 573
Épître à madame de la Sablière. 574

MOLIÈRE (1622-1673). 576

Alceste et Philinte. 578
Le sonnet d'Oronte. 587
La Gloire du Val-de-Grâce. 596

BOILEAU (1636-1711). 600

A Racine. — Sur l'utilité des ennemis. 602
Au marquis de Seignelay. — Éloge du vrai (fragment). 605
La satire (fragment). 608
Préceptes aux auteurs. 609
Les règles du poème dramatique. 612

J. RACINE (1639-1699). 616

Andromaque se prépare à épouser Pyrrhus et à mourir. 619
Oreste revoit Hermione après le meurtre de Pyrrhus. 622
Les dernières paroles de Titus à Bérénice. 625
Mithridate à ses enfants. 627
La manie de juger. 630
Vaines occupations des gens du siècle, où le Pain de vie. 635

J. B. ROUSSEAU (1671-1741). 637

A la Fortune. 638
Appel aux rois chrétiens contre les Turcs. 641
A un arbrisseau trop pressé de fleurir. 643

DESTOUCHES (1680-1754). 645

Le Glorieux et son valet. 646
Le Glorieux et Lisimon, son futur beau-père. 648
Le Glorieux et son père. 651

VOLTAIRE (1694-1778). 655

Henri de Bourbon après la victoire d'Ivry. 657
Titus, fils de Brutus, condamné à mort par son père. 659
Lusignan reconnaît sa fille et son fils. 662
Épître à Horace. 668

DELILLE (1738-1813). 671

Présages de la guerre civile. 673

La neige. 675
La mer de Nice. 677
Le causeur aimable. 678

GILBERT (1751-1780). 680

Le dix-huitième siècle (fragment). 681
Adieux à la vie. 685

ANDRÉ CHÉNIER (1762-1794). 687

Le jeune malade. 689
La première muse d'A. Chénier. 691
L'imitation originale. 692
Les législateurs. 695
La dernière prière du poète à ses amis. 697

LAMARTINE (1790-1869). 698

L'Immortalité (fragment). 701
Invocation. 703
L'école en plein champ. 708
Dieu et les enfants. 709
Les laboureurs. 710

ALFRED DE VIGNY (1797-1863). 712

La fille de Jephté. 713
Loin des villes. 716
La mort du loup. 717

VICTOR HUGO (1802-1885). 719

A un voyageur. 722
La pente de la rêverie. 725
Puisque nos heures sont remplies. 729
La conscience. 730

ALFRED DE MUSSET (1810-1857). 733

Lettre à Lamartine (fragment). 735
La douleur et la poésie. 736
La nuit de décembre. 738
Molière. 741

VICTOR DE LAPRADE (1812-1883). 743

A un grand arbre. 744
Soyez des hommes ! 746

Paris.— Imprimerie DELALAIN Frères, 1 et 3, rue de la Sorbonne.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

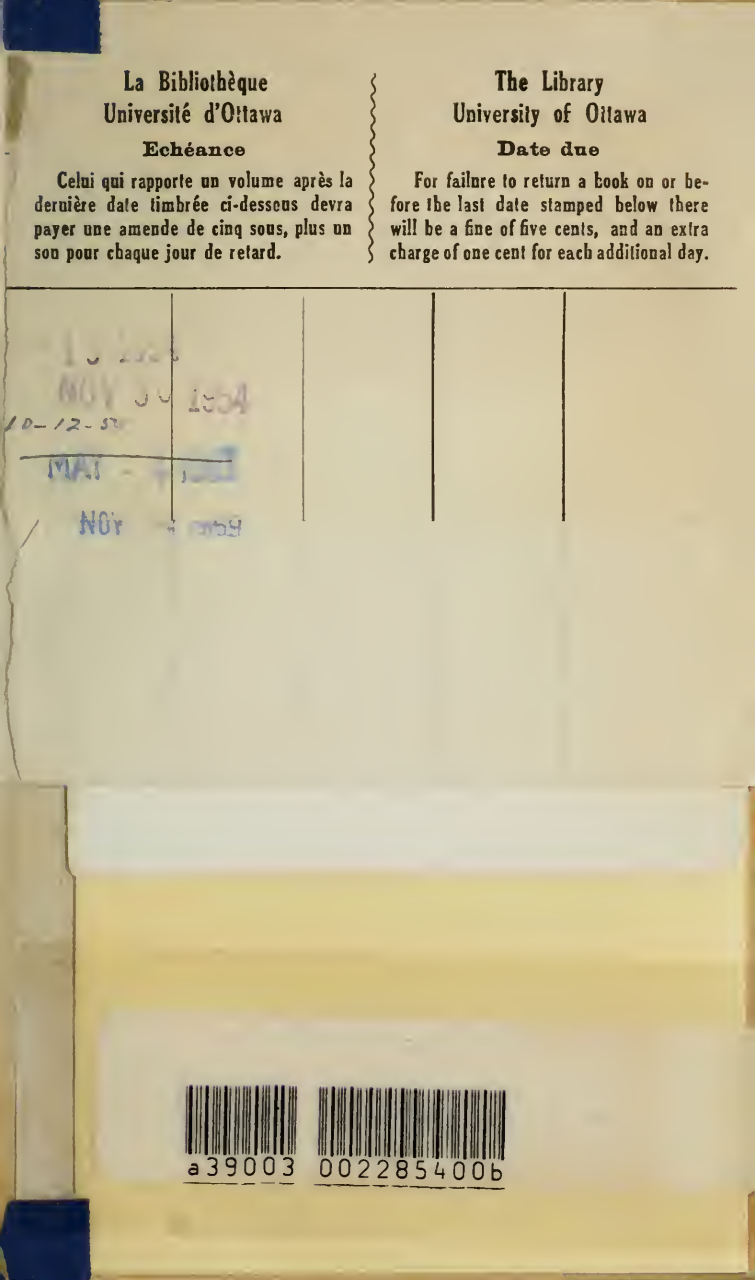

GRAMMAIRE COMPLÈTE DE LA LANGUE FRANÇAISE, *à l'usage des Classes supérieures*, par *M. Auguste Lemaire*, professeur du lycée Louis-le-Grand et maître de conférences de l'École normale supérieure : 4e édition, revue et mise au courant de la dernière édition du Dictionnaire de l'Académie ; 1 fort vol. in-8°, *br.* ou *cart.* 4 f.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES ORIGINES ET SUR L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, avec commentaires de textes d'ancien français, par *M. Petit de Julleville*, professeur suppléant à la faculté des lettres de Paris, 1 vol. in-12, *br.* 2 f. 50 c.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISE, depuis son origine jusqu'à la Révolution, à l'usage des Classes supérieures des lycées et des collèges, des cours de l'enseignement spécial et des cours de l'enseignement secondaire des jeunes filles, par *M. E. Geruzez*, professeur honoraire de la faculté des lettres de Paris : 8e édition : 1 vol. in-12, *br.* 3 f.

HISTOIRE ABRÉGÉE DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES, depuis les origines jusqu'à nos jours, à l'usage des Classes supérieures des lycées et des collèges, des cours de l'enseignement secondaire spécial, des cours de l'enseignement secondaire des jeunes filles, des écoles normales primaires, etc., par *M. Auguste Noël*, professeur du lycée de Versailles : 7e édition, revue et modifiée conformément au nouveau programme de 1885, 1 fort vol. in-12, *br.* 3 f. 50 c.

EXTRAITS DE LA CHANSON DE ROLAND, suivis d'extraits des MÉMOIRES DU SIRE DE JOINVILLE, *à l'usage de la Classe de Seconde*, avec introduction historique et littéraire, notes philologiques et glossaires, par *M. E. Talbot*, docteur ès lettres, professeur de rhétorique au lycée Condorcet, membre du Conseil académique de Paris; 1 vol. in-12, *cart.* 2 f. 50 c.

MONTAIGNE. EXTRAITS DES ESSAIS, *à l'usage de la Classe de Seconde*, avec analyses, remarques, notes et glossaire, par *M. E. Talbot* : 2e édition ; 1 vol. in-12, *cart.* 2 f.

RABELAIS ET MONTAIGNE, Extraits relatifs à l'*Éducation* (entre autres le chap. XXV du livre Ier des *Essais*), avec introduction biographique et critique, notes et glossaires par *M. E. Talbot*, in-12, *br.* 2 f. 50 c.

MORCEAUX CHOISIS DES GRANDS ÉCRIVAINS DU SEIZIÈME SIÈCLE (PROSE ET POÉSIE), *à l'usage des Classes supérieures des lettres*, accompagnés de notices historiques, d'études littéraires et de remarques par *M. E. Talbot* : 5e édition, avec introduction et glossaire ; 1 vol. in-12, *br.* 3 f. — *cart.* 3 f. 25 c.

LA FONTAINE. FABLES, LIVRES I A VI, *édition à l'usage de l'Enseignement classique, avec citation, dans leur texte original, des passages d'auteurs grecs et latins dont le poète s'est inspiré*, précédée de la dédicace et de la préface de La Fontaine, ainsi que la vie d'Ésope, et suivie de Philémon et Baucis, du discours à Mme de la Sablière et de l'Épître à Mgr de Soissons sur Quintilien, avec introduction biographique et littéraire et notes grammaticales et philologiques, par *M. A. Noël*, professeur agrégé de l'Université ; in-12, *cart.* 1 f. 25 c.

VOLTAIRE. LETTRES CHOISIES, avec introduction biographique et critique, notes et appréciations, par *M. G. Feugère*, professeur de rhétorique au lycée Saint-Louis ; 1 vol. in-12, *cart.* 2 f. 50 c.